TUFTS COLLEGE LIBRARY.

Bound,
May, 1882.

19503.

# REVUE

DES

# DEUX MONDES

XLVIII^e ANNÉE. — TROISIÈME PÉRIODE

PARIS. — Impr. J. CLAYE. — A. QUANTIN et Cie, rue Saint-Benoît.

# REVUE

DES

# DEUX MONDES

TUFTS COLLEGE LIBRARY

XLVIIIe ANNÉE. — TROISIÈME PÉRIODE

TOME VINGT-SIXIEME

PARIS
BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES
RUE BONAPARTE, 17

1878

19503.

# GEORGE SAND

## II[1].

### SES PREMIERS ROMANS. — L'AMOUR ET LA PHILOSOPHIE.

George Sand! nom sonore et poétique que toute une génération a répété avec ivresse, comme celui d'un souverain populaire, et sous lequel a été exercée pendant près d'un demi-siècle une royauté intellectuelle dont jamais femme n'eut le partage. Ceux-là en effet qui ont le goût des comparaisons littéraires peuvent trouver à Mme de Sévigné plus de grâce et d'esprit, à Mme de Staël plus de force et de profondeur; mais ni Mme de Sévigné ni même Mme de Staël n'ont exercé de leur vivant un empire aussi étendu. Ni l'une ni l'autre n'ont vu leurs œuvres passer des salons aux ateliers, des ateliers aux salons, et n'ont parlé un langage toujours compris aussi bien aux passions des hommes qu'au cœur des femmes et à l'imagination des enfans. Cet immense empire qui assurera l'immortalité plutôt à son nom qu'à ses œuvres, George Sand l'a exercé avec le plus fragile des instrumens de règne, le roman; le sceptre qu'elle a tenu est celui qui se brise le plus souvent entre les mains qui le manient avec le plus d'autorité. Aussi la nature et la durée de cette domination ne se peuvent expliquer qu'en examinant l'œuvre de George Sand dans toutes ses parties, sous toutes ses faces, et en tenant compte aussi bien des circonstances où ses premiers romans ont vu le jour que des sujets qu'elle a traités. Lorsque parut *Indiana*, on vivait en quelque sorte dans l'attente d'un génie nouveau qui, au roman d'aventures ou au roman historique, vînt substituer le

(1) Voyez la *Revue* du 15 février.

roman du cœur. On sentait vaguement le besoin de lire une œuvre où la peinture des sentimens tînt lieu de la peinture des châteaux gothiques, où les événemens de la vie réelle fussent dorés de cette couleur poétique que l'auteur des *Méditations* avait répandu sur ses vers. Mais, si les romans de George Sand n'avaient eu d'autre mérite que de répondre au besoin d'un jour, le passé les aurait déjà emportés dans son tourbillon avec ces productions éphémères dont la vogue est pour nous un sujet de surprise. Aujourd'hui que ce besoin est si largement satisfait, quelle est donc la cause de l'attrait permanent des œuvres de George Sand? C'est qu'elle a connu toutes les souffrances et soulevé tous les problèmes dont le poids a pesé sur sa génération et sur la nôtre; c'est qu'elle a prêté l'éloquence de sa voix à tous les sentimens, à toutes les passions dont l'humanité vit et meurt, c'est que son cœur de femme a battu, et que son esprit de femme s'est nourri de tout ce qui a fait battre le cœur et nourri l'esprit des hommes de son siècle. Elle vivra non par la perfection de ses œuvres, dont aucune n'est sans reproche, mais par leur côté large et humain, car chacune contient quelque trait de notre existence à tous.

Lorsqu'un homme entre dans la vie, avec cet excès de confiance ou de découragement qui est chez la jeunesse la double forme de l'inexpérience, le plus puissant des désirs et des instincts lui fait d'abord chercher le bonheur dans l'amour. Il n'y a pas un seul d'entre nous qui n'ait subi cette loi et qui n'ait appris à connaître la vérité redoutable de ces vers en apparence frivoles :

> Qui que tu sois, voici ton maître :
> Il l'est, le fut ou le doit être.

Mais, soit que cet homme ait connu les tristesses et les mécomptes de l'amour, soit au contraire que la plénitude de ce sentiment n'ait pu le rassasier et qu'il ait senti la vérité de cette parole de Bossuet « qu'il n'y a qu'un Dieu qui puisse contenter l'homme, » un instinct non moins impérieux, le même peut-être, tournera bientôt ses regards vers le ciel. L'obscur problème de notre destinée se posera devant sa conscience. Il cherchera à percer du regard les nuages où se dérobe la puissance aveugle qui lui distribue d'une main si inégale les biens et les maux, et il adressera à la destinée cette haute et mélancolique question que, disait Jouffroy, « le pâtre, de l'autorité de son intelligence qu'on qualifie d'infime et de bornée, a l'audace de poser au Créateur : Pourquoi m'as-tu fait et quel est le rôle que je joue ici-bas?» Différente sera la réponse, suivant les traditions de son enfance, suivant la tournure de son esprit, suivant le milieu où il aura vécu. Mais à moins que cette réponse ne

se soit emparée de lui tout entier, et n'ait plongé son âme dans les profondeurs et les joies du mysticisme, il ne pourra pendant longtemps porter aussi haut ses regards. « Le soleil ni la mort, disait La Rochefoucauld, ne se peuvent regarder en face. » On pourrait ajouter : ni Dieu. Il abaissera donc ses yeux vers la terre, et le spectacle des choses humaines, qu'avait négligé peut-être le dédain de sa première jeunesse, captivera son attention. La vie s'emparera de lui avec ses activités, ses intérêts, ses luttes, ses âpretés. Il poursuivra le rêve de ses ambitions nouvelles avec non moins d'ardeur qu'il avait poursuivi celui de son amour, et peut-être avec le sentiment que les problèmes politiques, pour être moins élevés, ne sont pas de nos jours moins complexes et moins douloureux que ceux de la philosophie. C'est ainsi que dans sa recherche ardente il s'acharnera tour à tour à connaître les ivresses de l'amour, les secrets des cieux, les triomphes de la terre, et peut-être, malgré ce partage, sa vie ne sera-t-elle pas encore remplie ; car, si cet homme est doué d'une organisation complète et raffinée, il nourrira encore au dedans de lui un instinct qui, tout en occupant une place moindre que l'amour, la religion ou la politique, tiendra aussi son intelligence en éveil : c'est le goût du beau. Ce goût sublime, qui est un des plus nobles attributs de l'homme, ne laissera pas aussi que de l'émouvoir, et il cherchera à le satisfaire soit par la contemplation directe des œuvres de la nature, soit par l'étude des œuvres de l'art. Eh bien, ces instincts si divers, George Sand, dans le cours de sa longue carrière littéraire, les a tous compris, tous éprouvés et tous rendus. Elle a prêté à l'amour un langage de flamme ; elle a traduit avec amertume les plaintes du doute ; elle a dénoncé avec véhémence l'injustice des inégalités sociales. La passion, la philosophie, la politique, l'ont également inspirée ; mais en même temps qu'elle écrivait ces œuvres brûlantes où elle a soulevé toutes les questions qui ont remué les hommes de son temps et qui passionnent encore ceux du nôtre, elle est demeurée une artiste sereine éprise du beau sous toutes ses formes. Elle a fourni pendant plus de quarante ans une nourriture inégale, mais toujours abondante, aux imaginations avides de poésie. Elle a peint la nature avec une fidélité et un éclat de couleurs que le temps ne parviendra jamais à altérer ; elle a dans son âge mûr plié son talent aux nécessités de la convention scénique ; dans sa vieillesse, elle s'est transformée encore, en appelant l'enfance innocente à boire à la source purifiée de son inspiration. Quoi d'étonnant si elle a dominé toute une génération, et si son règne dure encore de nos jours !

C'est en décomposant ainsi l'œuvre de George Sand que je la voudrais étudier ; je voudrais examiner séparément ses romans d'a-

mour, ses romans philosophiques, ses romans socialistes, et enfin celles de ses œuvres où brillent surtout ses créations et sa fantaisie d'artiste. Je ne crois pas qu'une pareille étude, si elle était (ce que je n'espère pas) à la hauteur du sujet, fût moins digne d'intérêt parce qu'elle serait consacrée tout entière à des œuvres d'imagination, et parce qu'il ne s'agirait que de *romans*. Je sais qu'il est de règle de dire que le roman est en lui-même une forme inférieure de la littérature, que la saine antiquité ne donnait pas aux imaginations un aliment aussi frivole, et qu'au surplus des œuvres aussi éphémères, destinées à passer de mode avec le temps qui les a vues naître, ne méritent pas l'effort d'une critique sérieuse. J'avoue cependant ne point partager ce dédain et ces préjugés. Si, pour donner au roman droit de cité dans la littérature sérieuse, il est nécessaire de pouvoir invoquer l'exemple de l'antiquité, je ne citerai pas seulement *Daphnis et Chloé*, parce que le chef-d'œuvre de Longus n'en est pas moins sorti d'une époque de décadence; mais qu'est-ce donc que les poèmes épiques, sinon la forme du roman chez les peuples enfans, et les rustiques habitans de l'Hellade ou de l'Ionie ne se pressaient-ils pas autrefois pour entendre les rapsodes par le même sentiment qui dans un cabaret de village rassemble autour de la table commune les lecteurs d'un feuilleton? Si, pour soumettre une œuvre à une critique approfondie, il faut être assuré que sa forme ne vieillira pas, quelles sont celles dont le temps respecte la méthode et les procédés? Sont-ce les ouvrages d'histoire? Mais qu'est-ce qui vieillit davantage que les ouvrages d'histoire, à moins qu'ils ne tiennent un peu du roman comme les livres d'Hérodote, les annales de Tite-Live ou les chroniques de Froissart? Qui s'avise aujourd'hui de lire l'*Histoire de France* de Mézeray ou l'*Histoire philosophique des deux Indes* de l'abbé Raynal? Mettons de côté au reste ces raisons pédantesques et ne rougissons pas de notre attrait pour ces enfans, ne dussent-ils vivre qu'un jour, d'une des plus belles facultés de l'homme, la seule qui donne à son impuissance l'illusion de la création. Puisque nous nous sentons mal à l'aise dans notre étroite prison, demandons pour en sortir à l'imagination ses ailes, et sachons quelque reconnaissance à ceux qui nous emportent au-dessus des obscures régions de la terre, vers les sommets brillans de l'idéal.

## I.

Ce qui a tout d'abord assuré l'empire de George Sand sur une génération romanesque qui portait les cheveux longs et qui avait la manie du suicide, c'est l'éloquence avec laquelle elle a parlé le

langage de l'amour. Il faut remonter aux lettres de Saint-Preux à Julie pour rencontrer dans notre littérature des accens aussi chaleureux. Corinne elle-même n'en a point trouvé de pareils pour émouvoir la froideur d'Oswald. Si j'osais, je dirais que Corinne a trop d'esprit pour aimer autant; la littérature, les arts, l'improvisation, tiennent trop de place dans sa vie. Mais Indiana, la pâle créole, enfoncée, par une soirée d'automne pluvieuse et fraîche, sous le manteau de la vaste cheminée du château de Lagny, toute fluette, toute pâle, toute triste, toute jeune à côté de son vieux mari, « semblable à une fleur née d'hier qu'on a fait éclore dans un vase gothique, » que voulez-vous qu'elle fasse, sinon d'aimer? Quoi d'étonnant si depuis son enfance elle attend le jour où elle connaîtra l'amour, et si elle succombe dans cette attente? « Élevée au désert, négligée de son père, vivant au milieu des esclaves, pour qui elle n'avait d'autres secours, d'autre consolation que sa compassion et ses larmes, elle s'était habituée à dire : — Un jour viendra où tout sera changé dans ma vie, un jour où l'on m'aimera, où je donnerai tout mon cœur à celui qui me donnera le sien. En attendant, souffrons, taisons-nous et gardons notre amour pour récompense à qui me délivrera. — Ce libérateur, ce messie, n'était pas venu. Indiana l'attendait encore... Aussi elle se mourait. Un mal inconnu dévorait sa jeunesse. Elle était sans force et sans sommeil; son cœur brûlait à petit feu, ses yeux s'éteignaient, son sang ne circulait plus que par crise et par fièvre. Encore quelque temps, et la pauvre captive allait mourir. »

Ce mal inconnu, qui ne le connaît pas? A le voir ainsi décrit, combien de femmes ont dû tressaillir en se disant : C'est vrai! Combien aussi, à un moment de leur vie, ont rencontré un Raymon de Ramière brillant de talent et de succès, mais cachant sous les dehors de la sensibilité et de la passion la faiblesse d'une nature égoïste et lâche. Raymon de Ramière n'est que le premier accusé de cette longue bande de coupables que George Sand a traduits successivement à la barre de l'opinion publique, et contre lesquels elle a dressé un long acte d'accusation. Dès l'exorde, elle accable de tout le poids d'une colère longtemps contenue ce malencontreux amant dont toute la conduite, depuis le jour où il fait la cour à la femme de chambre dans l'appartement de sa maîtresse jusqu'à celui où il refuse un asile à Indiana, ne peut inspirer que le dégoût. Cette première victime n'a pas suffi à George Sand; le mépris théorique de l'amour des hommes et la supériorité des femmes dans les relations du cœur sont demeurés une de ses thèses favorites. Cette thèse, qui n'est pas sans quelque fondement, et une protestation plus déclamatoire que précise contre la sujétion

imposée aux femmes par les lois sociales, sont, de toutes les théories qui devaient plus tard remplir ses romans, les seules qui éclatent dès sa première œuvre. A ce début, il était encore permis de croire que cette protestation tirait son âpreté plutôt de quelque blessure personnelle que d'une vue philosophique des choses. L'histoire d'une jeune femme unie à un vieux mari et séduite par un jeune amant n'a rien qui fasse directement le procès de la société, et si, à la mort de M. Delmare, Indiana avait trouvé Raymon fidèle, il est permis de croire que la condition des femmes mariées lui eût désormais paru moins cruelle. Aussi bon nombre de critiques se demandèrent-ils avec Sainte-Beuve si *Indiana* n'était pas le roman que toute femme porte en elle, qu'elle peut toujours tirer de ses souvenirs et de son expérience, dès qu'un certain don d'écrire lui a été départi, et si, avec les souvenirs, l'inspiration n'allait pas faire défaut à l'auteur. Trois mois après, l'éclatant succès de *Valentine* répondait à cette demande.

Dans *Valentine*, la question s'élève et s'élargit. Ce n'est plus seulement la peinture d'une union mal assortie, c'est une protestation contre les barrières fictives que les préjugés aristocratiques élèvent devant les prétentions de l'amour. Valentine n'est plus une jeune femme qui se meurt du mal d'aimer. C'est une jeune fille élevée dans le calme de la campagne et d'une élégante opulence. « Dans la courbe de son profil, dans la finesse de ses cheveux, dans la grâce de son cou, dans la largeur de ses blanches épaules, il y avait mille souvenirs de la cour de Louis XIV. On sentait qu'il avait fallu toute une race de preux pour produire cette combinaison de traits purs et nobles, toutes ces grâces presque royales, qui se révélaient lentement comme celles du cygne jouant au soleil avec une langueur majestueuse. » En présence de cette jeune fille dont les grâces aristocratiques sont décrites avec tant de complaisance par l'arrière-petite-fille de Maurice de Saxe, quel est le héros que le roman va mettre en scène? C'est Bénédict, le neveu du père Lhéry, fermier à Grangeneuve, que le sot orgueil de ses parens adoptifs a envoyé s'instruire à Paris. Là il n'a acquis qu'une science inutile dont il n'a jamais pu mettre à profit les enseignemens, mais il en a rapporté le mépris de l'argent, de la grossière aisance des campagnes, et de sa rustique fiancée Athénaïs. Bénédict n'a point la beauté et l'élégance de Valentine. Son cou est hâlé, ses habits sont grossiers. Son teint est d'une pâleur bilieuse; ses yeux longs n'ont pas de couleur; mais, « par un prestige attaché peut-être aux hommes doués de quelque puissance morale, les regards s'habituaient peu à peu aux défauts de sa figure pour n'en plus voir que les beautés; c'était un homme qu'on pouvait toujours regarder sans

le trouver au-dessous de lui-même, un visage qui pouvait s'abandonner à la distraction sans enlaidir, une physionomie qui attirait comme l'aimant. Aucune femme ne le voyait avec indifférence, et si la bouche le dénigrait parfois, l'imagination n'en perdait pas aisément l'empreinte. »

Que peut-il y avoir de commun entre ces deux êtres que les hasards d'une fête de village réunissent pour la première fois pour danser la bourrée aux sons de la vielle? Tout les sépare, la naissance, la fortune, la vie passée, des promesses antérieures, car Valentine est fiancée au comte de Lansac, et Bénédict à la fille du père Lhéry. Une seule chose peut les réunir, c'est l'amour; l'amour qui s'est insinué dans le cœur de Valentine dès le premier soir où, égarée dans une des traînes de la Vallée-Noire, elle a oublié son effroi en entendant la voix jeune et vibrante de Bénédict qui chante un air du pays; l'amour, qui s'empare avec bien autrement de violence du cœur de Bénédict après une chaude journée passée au bord de l'Indre avec Valentine, dont il aura plus d'une fois remarqué le regard se fixant sur lui avec une admiration ingénue. Vainement fait-il d'incroyables efforts pour trouver à sa vie un but, une ambition, un charme quelconque. « Son âme se refusait à admettre aucune autre passion que l'amour. A vingt ans, quelle autre semble en effet digne de l'homme? Tout lui semblait terne et décoloré auprès de cette rapide et folle existence qui l'avait enlevé à la terre... Il n'y avait au monde qu'un amour, qu'un bonheur, qu'une femme. » Aussi rien ne pourra-t-il arrêter l'élan qui entraîne l'un vers l'autre Valentine et Bénédict : ni les préjugés du sang représentés par une vieille grand'mère qui dit en mourant à sa petite-fille : — Ne prends jamais un amant au-dessous de ton rang, — ni l'autorité de la famille parlant par la voix d'une mère acariâtre et sans entrailles, ni les devoirs du mariage personnifiés dans un diplomate intéressé et corrompu qui spécule sur l'infidélité de sa femme pour l'amener à payer ses dettes. Mais, si toute l'action tend à rendre la faute de Valentine excusable et même fatale, si cette doctrine dangereuse, que la passion peut dicter des devoirs supérieurs à la loi écrite, court pour ainsi dire sous toutes les pages, du moins l'auteur ne prend nulle part cette doctrine à son compte. Le jour où Valentine s'unit à M. de Lansac, Bénédict maudit le mariage, la société, Dieu lui-même, qui livre le faible à tant de despotisme et d'abjection; mais ce n'est pas George Sand qui parle, et, dans une parenthèse un peu ironique, elle nous prévient que Bénédict est un naturel *d'excès* et *d'exception* dont il ne faut pas prendre les paroles au pied de la lettre. Après tout, il ne dépend que de nous de l'en croire sur parole, puisqu'un bon mariage avec Valentine suffirait pour réconcilier Bénédict avec la société, et qu'à ce ma-

riage, ce ne sont ni les lois ni la morale, mais simplement les préjugés qui s'opposent. Il n'en va pas de même dans *Jacques*, et un coup d'œil jeté sur cette œuvre singulière, qui ne parut guère plus d'un an après *Valentine*, va nous montrer de quel pas rapide George Sand marchait dans le chemin de la révolte.

Lorsqu'un homme de trente-cinq ans, pour lequel la vie n'a plus de secrets et l'amour plus d'illusions, épouse une jeune fille qui n'en a pas dix-huit, leur union peut être bientôt troublée par la disproportion de leurs âges et la différence de leurs caractères. La femme voudra sonder avec l'ardeur d'une curiosité jalouse les mystères d'un passé qui lui est inconnu; le mari se pliera avec difficulté aux exigences d'un amour dont les inquiétudes lui sembleront parfois puériles. Cependant, si la femme est d'une nature aimante et simple, l'homme d'un cœur droit et d'un caractère loyal, les nuages que d'involontaires malentendus avaient élevés entre eux ne finiront-ils pas par se dissiper, et le bonheur par s'établir solidement dans leur vie? Peut-être. Mais si le mariage est en lui-même une institution contraire aux lois de la raison, parce que le mariage a la prétention d'unir l'un à l'autre par des liens éternels des êtres mobiles et de leur imposer, contrairement aux lois de la nature, une fidélité non-seulement impossible, mais odieuse, le jour où les sentimens auxquels cette fidélité répondait ont cessé d'exister, alors la félicité qu'ils s'étaient promise ne deviendra-t-elle pas une torture? Et, si l'homme qui s'est engagé dans cette union imprudente ne s'est pas dissimulé à lui-même la vanité des sermens qu'il échangeait, s'il a pu écrire à sa sœur : « Le mariage est toujours, selon moi, une des institutions les plus barbares que la société ait ébauchées. Je ne doute pas qu'il soit aboli, lorsque l'humanité aura fait quelques progrès vers la sagesse et la raison, » s'il a eu le courage de dire à sa fiancée elle-même : « Vous allez jurer de m'être fidèle et de m'être soumise, c'est-à-dire de n'aimer jamais que moi, et de m'obéir en tout. Le premier de ces sermens est une absurdité et le second est une bassesse, » et s'il ne s'est résolu au mariage que comme à l'unique moyen d'obtenir la femme qu'il aimait, a-t-il le droit de se plaindre lorsqu'il voit se glisser peu à peu entre sa femme et lui un être plus jeune, plus confiant, qui croit à la félicité parfaite de l'amour et à l'éternité des sentimens qu'il inspire? Non sans doute. Le jour viendra forcément où l'amant prendra peu à peu la place du mari, et où celui-ci ne peut plus être qu'un obstacle au bonheur de sa femme, à moins qu'il ne préfère devenir pour le monde un objet de risée. Ne doit-il pas alors se punir lui-même de son égoïste imprévoyance, et que peut-il faire de mieux que de disparaître de la scène par une mort volontaire et silencieuse?

Telle est la thèse, pour le moins hardie, que George Sand a intrépidement menée jusqu'au bout pendant un long roman de 400 pages dont la lecture est aujourd'hui assez fatigante. Cette controverse contre le mariage ne répond à aucune de nos préoccupations et de nos anxiétés présentes. Dans notre société assez prosaïque, la lutte est beaucoup plus vive entre les intérêts qu'entre les théories, et on ne discute guère aujourd'hui la doctrine de l'union libre ailleurs que dans les clubs de bas étage. Mais il ne faut pas oublier qu'au lendemain du grand mouvement de 1830 tout était en quelque sorte remis en question, et que le mariage en particulier avait été de la part de l'école saint-simonienne l'objet des plus vives attaques. Au lendemain du jour où cette école venait d'être obligée de se séparer et où un procès célèbre faisait figurer devant la justice du pays un grand nombre de ses adeptes, ce n'était pas peu de chose que l'auteur de *Valentine* vînt à la rescousse, apportant à l'appui des adversaires du mariage toute la popularité de son talent. C'est dans *Jacques* que l'influence exercée sur l'esprit de George Sand par les doctrines saint-simoniennes apparaît le plus clairement. Il n'est donc pas étonnant que le roman ait vieilli avec les doctrines. Le suicide de Jacques, qui paraissait autrefois si dramatique, n'amène plus guère que le sourire aux lèvres; mais ce qui n'a pas vieilli, ce qui reste éternellement jeune et chaleureux comme tout ce qui est marqué au coin de la vie et de la vérité, c'est la première partie : c'est la peinture des transports aveugles de Jacques et des enivremens crédules de Fernande. Il semble que par un raffinement de cruauté George Sand ait voulu employer d'abord toute la magie de son talent à nous faire envier les délices de ce bonheur conjugal dont elle entreprend ensuite de démontrer l'impossibilité. Nulle part une jeune fille romanesque ne trouvera une plus charmante traduction de ses rêves que dans le récit de l'arrivée de Fernande au château de Jacques, le lendemain de son mariage. « Quand je suis arrivée ici, il était onze heures du soir. J'étais très fatiguée du voyage, le plus long que j'aie fait de ma vie. Jacques fut presque obligé de me porter de ma voiture sur le perron. Il faisait un temps sombre et beaucoup de vent. Jacques me conduisit à ma chambre, qui est meublée à l'ancienne mode, avec un grand luxe. Avant de me coucher, je voulus jeter un regard sur les jardins, et j'ouvris une fenêtre; mais l'obscurité m'empêcha de distinguer autre chose que d'épaisses masses d'arbres autour de la maison et une vallée immense au-delà. Un parfum de fleurs monta jusqu'à moi. Ce vent tout chargé de senteurs délicieuses me fit éprouver je ne sais quels tressaillemens de joie, il me sembla qu'une voix me disait : Tu seras heureuse ici... Quand il revint, j'étais couchée. Je vivrais cent ans que je ne pourrais oublier cette soirée, où pourtant

il ne s'est rien passé que de très simple et de très naturel. La fatigue même du voyage avait quelque chose de délicieux; je me sentais accablée et je n'avais la force de penser à rien; mes yeux étaient encore ouverts et ne cherchaient plus à se rendre compte de ce qu'ils voyaient, mais n'étaient frappés que d'images agréables. Ils erraient des rideaux de soie à franges d'argent de mon lit à la figure toujours si belle et si sereine de mon Jacques. La clarté rose de la lampe, le bruit du vent au dehors, la douce chaleur de l'appartement, la mollesse de mon lit, tout cela ressemblait à un conte de fée, à un rêve d'enfant. Je m'assoupissais et me réveillais de temps en temps pour me sentir bercée par le bonheur; Jacques me disait, avec sa voix douce et affectueuse : — Dors, mon enfant; dors bien. »

*Jacques* fut écrit à Venise en 1834. Dans la situation difficile où se trouvait alors George Sand, l'envoi de son manuscrit en France était presqu'une provocation et un défi. Elle laissait éclater librement au dehors toutes les révoltes qui, depuis le jour où elle avait pris la plume, bouillonnaient sourdement dans son âme. Il y a aussi loin des hardiesses d'*Indiana* à celles de *Jacques* que de Nohant à Venise. Ce séjour d'une année au bord de l'Adriatique est demeuré pour elle une de ces époques qu'on n'oublie point dans la vie et auxquelles l'imagination se reporte lorsqu'elle veut puiser quelque inspiration poétique dans le trésor de ses souvenirs. C'est vers les lagunes de Venise, où les étoiles étincelantes tremblent dans les petites mares d'eau que la mer a oubliées sur la palude, et vers la plage du Lido, où la voix de l'Adriatique se brise monotone et majestueuse, que pendant longtemps elle se sentit entraînée lorsqu'elle voulait écrire quelque récit d'amour. De tous ces récits, celui où elle a peint le mieux la redoutable puissance du seul maître dont elle reconnût alors les lois, c'est une nouvelle intitulée *Leone Leoni*, qui n'a pas 150 pages et qu'elle écrivit en huit jours, « étant à Venise par un temps très froid et dans une circonstance fort triste, le carnaval mugissant et sifflant au dehors avec la bise glacée. » C'est à Venise également que se passe la scène de *Leone Leoni :* « La nuit était sombre et silencieuse. On n'entendait au loin que la voix monotone de l'Adriatique se brisant sur les îlots, et de temps en temps les cris des hommes de quart de la frégate qui garde l'entrée du canal Saint-George s'entre-croisant avec les réponses de la goëlette de surveillance. C'était un beau soir de carnaval, dans l'intérieur des palais et des théâtres; mais au dehors tout était morne et les réverbères se reflétaient sur les dalles humides où retentissait de loin en loin le pas rapide d'un masque attardé. »

Dans une des salles de l'ancien palais Nasi, transformée en auberge, Juliette, étendue sur un sofa et à demi enveloppée dans un

manteau d'hermine, raconte à l'homme qui demande sa main combien elle a souffert et combien elle a aimé. Fille d'un riche bijoutier de Bruxelles, doux et apathique, et d'une mère frivole qui ne songeait qu'à la promener et à la produire, elle a passé son enfance et sa première jeunesse dans la dissipation et dans les fêtes. « Je me souviens, dit-elle, de ce temps avec douleur et pourtant avec plaisir; j'ai fait depuis de tristes réflexions sur le futile emploi de mes jeunes années, et cependant je le regrette ce temps de bonheur et d'imprévoyance qui aurait dû ne jamais finir ou ne jamais commencer. » C'est à l'âge de seize ans qu'elle rencontre dans un bal un noble Vénitien, Leone Leoni, qui, par la beauté de sa figure, par la fascination de ses manières, par sa supériorité native dans tout ce qu'il entreprend, est devenu partout l'idole de tous les mondes qu'il a traversés. Il se fait agréer comme époux par les parens de Juliette sans fournir d'autres preuves de sa fortune et de sa noblesse que l'affirmation de sa parole. Mais, la veille du jour fixé pour le mariage, il enlève Juliette sous prétexte de fuir un danger mystérieux et en lui cachant qu'il emporte avec elle les pierreries que lui a confiées son père. Les deux amans ne s'arrêtent dans leur fuite qu'au fond d'une des vallées du lac Majeur, dans un chalet pittoresque où ils passent six mois d'une vie rustique consacrée tout entière aux délices de l'amour. « Tout le jour nous étions occupés à travailler; je prenais soin du ménage ou je plissais moi-même son linge. De son côté, il pourvoyait à tous nos besoins et remédiait à toutes les incommodités de notre isolement... Mais, quand venait le soir, il se couchait sur la mousse à mes pieds, dans un endroit délicieux qui était auprès de la maison sur le versant de la montagne. De là nous contemplions le splendide coucher du soleil, le déclin mélancolique du jour, l'arrivée grave et solennelle de la nuit. Nous savions le moment du lever de toutes les étoiles et sur quelle cime chacune d'elles devait commencer à briller à son tour. Puis, quand la nuit était tout à fait venue, quand le silence de la vallée n'était plus troublé que par le cri plaintif de quelque oiseau des rochers, quand les lucioles s'allumaient dans l'herbe autour de nous, et qu'un vent tiède planait dans les sapins au-dessus de nos têtes, Leoni semblait sortir d'un rêve ou s'éveiller à une autre vie; son âme s'embrasait, et son éloquence passionnée m'inondait le cœur. » Quel qu'ait été le dessein de Leoni en se cachant ainsi pendant six mois, il se lasse à la fin de cette retraite et il conduit Juliette à Venise, où il l'installe dans le palais de ses ancêtres, dont il a été expulsé depuis longtemps, mais qu'il a loué en secret pour trois mois. Là il fait vivre son amante au milieu d'une société d'aventuriers et d'escrocs qu'il lui présente comme ses amis, et il s'adonne aux plaisirs du jeu avec une fureur qui lui fait bientôt négliger Ju-

liette; mais la négligence de Leoni, tout en lui arrachant des larmes, ne parvient pas à déraciner son amour. « Pendant les nuits de jeu, j'errais seule sur la terrasse, au haut de la maison. Je versais des larmes amères, je me rappelais ma patrie, ma jeunesse insouciante, ma mère si folle et si bonne, mon pauvre père si tendre et si débonnaire, et jusqu'à ma tante avec ses petits soins et ses longs sermons. Il me semblait que j'avais le mal du pays, que j'avais envie de fuir, d'aller me jeter aux pieds de mes parens, d'oublier à jamais Leoni; mais, si une fenêtre s'ouvrait au-dessous de moi, si Leoni, las du jeu et de la chaleur, s'avançait sur le balcon pour respirer la fraîcheur du canal, je me penchais sur la rampe pour le voir, et mon cœur battait comme aux premiers jours de ma passion quand il franchissait le seuil de la maison; si la lune donnait sur lui et me permettait de distinguer sa noble taille sous le riche costume de fantaisie qu'il portait toujours dans l'intérieur de son palais, je palpitais d'orgueil et de plaisir comme le jour où il m'avait introduite dans ce bal d'où nous sortîmes pour ne jamais revenir; si sa voix délicieuse, essayant une phrase de chant, vibrait sur les marbres sonores de Venise et montait vers moi, je sentais mon visage inondé de larmes. »

Si cruelle que cette existence commence à être pour Juliette, des épreuves plus cruelles encore l'attendent. Leoni, ruiné, aux abois, l'abandonne en la laissant aux soins d'un ami perfide. Juliette s'enfuit pour le rejoindre, obtenir de lui sa justification ou rompre avec éclat; mais Leoni, tout en lui avouant quelques-unes des hontes de sa vie passée, parvient à la retenir, et, subjuguée par son amour, elle se laisse associer, tout en apprenant chaque jour quelque nouvelle infamie de son amant, à une vie de désordres, d'expédiens et de bassesses. « Il n'y a point de vigueur, Juliette, dans le sang dont vous êtes formée, » lui dit avec tristesse un homme qui l'a aimée autrefois. Bientôt elle justifie cette amère parole en devenant par son silence complice de l'assassinat de cet homme, en s'installant avec Leoni sous le nom de sa sœur dans le palais d'une princesse dont il est l'amant pour capter son héritage, en devenant l'instrument involontaire de l'empoisonnement de cette femme. Mais tant de turpitudes et de crimes n'empêchent point la misère de fondre sur Leoni, qui finit par s'enfuir après s'être efforcé de livrer Juliette par surprise et pour de l'argent à l'un de ses complices. C'est dans cette détresse que Juliette est recueillie par Bustamente, et celui-ci, même après avoir entendu ce triste récit, lui propose encore de partager un nom honoré. Le lendemain, comme ils se promènent en gondole sur la Giudecca, une autre gondole pavoisée et remplie de masques, dont l'un se distingue par sa haute stature, vient à raser la leur. « Juliette! » s'écrie tout à coup

le masque d'une voix forte. — « Leoni ! » répond Juliette avec transport, et d'un bond, impétueuse et forte, elle s'élance dans la gondole qui passe, et vient tomber dans les bras de Leoni, qui l'étreint avec passion. Le lendemain, le malheureux Bustamente, qui a cru tuer Leoni en duel pendant la nuit et qui s'est trompé de rival, les voit tous deux monter légèrement sur le tillac du navire qui fait tous les jours la route de Venise à Trieste, et disparaître dans les vapeurs du matin. — Qu'on dise ce que l'on voudra, que l'on se récrie contre l'invraisemblance ou que l'on s'indigne contre l'immoralité, je défie qu'après avoir ouvert le livre on ne le lise pas jusqu'au bout, et qu'en le fermant on ne se sente pas troublé, incertain s'il faut plaindre ou mépriser cette femme, et mieux disposé à croire avec les anciens à l'existence de cette divinité aveugle, le destin, *Fatum*, qui faisait languir Phèdre dans l'attente d'Hippolyte, et qui précipitait Myrrha innocente dans les bras de son père.

Si *Leone Leoni* est la glorification de l'amour et l'apologie de ses entraînemens, *Lucrezia Floriani* est la théorie et le code de ses devoirs. Un intervalle de plus de douze années sépare ces deux œuvres. La première a été écrite dans l'ardeur de la jeunesse; la seconde à l'entrée de la maturité. C'est en quelque sorte le résumé d'une longue expérience; c'est aussi la dernière des œuvres de George Sand dont l'analyse de la passion soit l'unique sujet. Je ne m'inquiéterai pas de savoir si, comme on l'a prétendu et comme elle s'en défend dans ses mémoires, elle a entendu peindre dans cette nouvelle un des épisodes romanesques de sa vie. Bien différent serait en tout cas le dénoûment, puisque Lucrezia Floriani finit par mourir des chagrins que lui a causés le prince Karol, tandis que George Sand a survécu trente années à son héroïne. J'aime donc mieux voir dans cette héroïne un personnage imaginaire, par la bouche duquel elle fait parler quelques-unes de ses théories. Qu'est-ce en effet que cette Lucrezia? C'est une actrice qui a été élevée dans une soupente éclairée d'une seule lucarne étroite, toute tapissée à l'extérieur de vignes sauvages et de folles clématites. Un grabat avec une paillasse de roseaux couverte d'indienne raccommodée en mille endroits, des figurines de saints en plâtre grossièrement coloriées, quelques dessins collés à la muraille et tellement noircis par le temps et par l'humidité qu'on n'y distinguait plus rien, un pavé raboteux et inégal, une chaise, un coffre et une petite table en bois de sapin, tel est l'intérieur misérable où la fille du pêcheur Menapace a passé ses premières années et senti couver en elle les dons de la force et du génie. « Voilà, dit-elle au prince de Karol, son dernier amant, voilà mon lit de petite fille où je me souviens d'avoir dormi les jambes

pliées et douloureuses à mesure que je devenais trop grande pour l'occuper. Voilà, à mon chevet, une branche de buis béni qui tombe en poussière et que j'y ai attachée la veille de mon départ, de ma fuite... Tiens, voici encore un dévidoir, des moules et des navettes qui m'ont servi à faire des filets pour les poissons. Ah! que de mailles j'ai sautées ou rompues, quand ma tête m'emportait loin de ce travail monotone, le seul que mon père me permît, en dehors des soins du ménage. Comme j'ai souffert du froid, du chaud, des cousins, des scorpions, de la solitude et de l'ennui, dans cette chère petite prison. Comme je l'ai quittée avec joie, sans même songer à lui dire adieu! »

C'est pourtant auprès de cette petite chaumière qu'elle est venue chercher un abri pour se reposer d'une existence où, d'après son propre aveu, elle n'a pas compté le nombre de ses amans. C'est sur les bords du lac où son père jette encore ses filets qu'elle a acheté sur ses gains de théâtre une villa où elle s'est établie avec quatre enfans nés de trois pères différens, et où elle donne bientôt l'hospitalité à un nouvel amant. Quels sont donc les traits qui distinguent Lucrezia Floriani d'une aventurière vulgaire? Une seule chose : ses théories sur l'amour, et elle expose ces théories dans un langage dont j'ai dû adoucir en quelques endroits la crudité : « L'amour, dit Lucrezia, est un sentiment de nature mystérieuse que tout le monde subit sans le comprendre. Ce sujet est si profond qu'il est effrayant d'y penser, et pourtant ne pourrait-on essayer sérieusement ce qui n'a été qu'aperçu d'une manière vague? Le principal siége de l'amour est dans la tête. Je sais qu'on le place ailleurs; mais ce n'est pas vrai pour les femmes intelligentes. Il suit chez elles une marche progressive; il s'empare du cerveau d'abord. Il frappe à la porte de l'imagination : sans cette clé d'or, il n'entre point. Quand il s'en est rendu maître, il descend dans les entrailles, il s'insinue dans toutes nos facultés, et nous aimons alors l'homme qui nous domine comme un dieu, comme un enfant, comme un frère, comme tout ce que la femme peut aimer. Il excite et subjugue toutes nos fibres vitales... Mais la femme qui peut connaître l'amour sans l'enthousiasme est une brute. » De cette théorie, Lucrezia Floriani a tiré trois préceptes d'une moralité relative auxquels elle se pique d'avoir toujours conformé sa conduite : ne jamais recevoir d'argent de ses amans; ne jamais s'abandonner à l'amour avant que le cœur ait parlé, ne jamais aimer deux hommes à la fois. C'est pour être demeurée fidèle à ces trois préceptes que Lucrezia Floriani se croit en droit de dire : « J'ai la certitude d'être une femme honnête, et j'ai même la prétention d'être devant Dieu une femme vertueuse. » L'auteur n'essaie point d'y

contredire. « La conduite de Lucrezia Floriani, dit-elle, était tellement honorable et digne (ce qui ne veut pas dire qu'elle fût très régulière) que des femmes du monde la fréquentèrent avec sympathie et même avec déférence. » Elle nous assure même que son âme était restée chaste comme celle d'un petit enfant. Aussi, lorsque Lucrezia Floriani, après dix ans de vie commune avec le prince Karol, meurt des tourmens que lui cause la jalousie rétrospective (assez bien fondée, il faut en convenir) du prince, il ne dépendrait que de nous de nous attendrir sur le sort de cette pure victime de l'amour, et de la comparer avec l'auteur à la Lucrèce antique.

En lisant ces pages étranges, on comprend que leur apparition ait excité quelque scandale, et que les premières œuvres de George Sand lui aient fait adresser le gros reproche d'immoralité par les critiques (il y en a de tous les temps) qui se croient chargés d'exercer sur les œuvres littéraires le contrôle de la morale. Il est vrai qu'elle avait aussi ses défenseurs dont l'ardeur allait jusqu'à prendre les armes pour venger ses offenses. Le duel de Gustave Planche avec Capo de Feuillide est un des épisodes les plus singuliers de ces querelles littéraires. Mais ce qui devait satisfaire George Sand plus que le sang versé pour elle, c'était le sentiment de son prestige aux yeux de la génération nouvelle. Ses romans n'avaient pas tardé à devenir les livres défendus sur lesquels se jetaient les jeunes gens au sortir d'un collége, et que les jeunes femmes lisaient, le lendemain de leur mariage, en cachette de leurs maris et de leurs mères. « Je me souviens d'un été durant lequel je me suis enivrée de George Sand, » me disait une femme d'esprit, et c'était bien en effet le vin d'une véritable ivresse que versaient à longs traits dans les âmes ces œuvres, dont la forme un peu ampoulée répondait à l'enthousiasme et aux exagérations de leur temps. Aujourd'hui que ces exagérations sont tombées et que les querelles des partisans et des adversaires de George Sand nous rappellent un peu celle des gluckistes et des piccinistes, le moment est peut-être venu de rechercher dans quelle mesure ce reproche d'immoralité est fondé.

J'avoue n'avoir dessein ici de me placer qu'au point de vue modeste de l'*honnête homme*, comme on aurait dit au XVII^e siècle, et laisser à qui se sent ce droit le soin de dénoncer les dangers inséparables de la peinture même des passions. Sans doute cette peinture, lorsqu'elle est vive autant que naturelle, n'est point exempte d'inconvéniens pour les âmes faibles et peut les conduire à une exaltation périlleuse. Mais il faut aller plus loin et dire alors de toutes les œuvres d'imagination ce que Pascal disait de la comédie : « C'est une représentation si naturelle et si délicate des passions qu'elle les émeut et les fait naître dans notre cœur, surtout celle

de l'amour, et principalement lorsqu'on le représente fort chaste et fort honnête... Ainsi l'on s'en va de la comédie le cœur si rempli de toutes les beautés et de toutes les douceurs de l'amour, l'âme et l'esprit si persuadés de son innocence, qu'on est tout préparé à recevoir ses premières impressions, ou plutôt à chercher à les faire naître dans le cœur de quelqu'un pour recevoir les mêmes plaisirs et les mêmes sacrifices que l'on a vus si bien dépeints. » Laissons donc aux directeurs le soin de prémunir leurs pénitens contre les dangers de cette représentation et de leur indiquer la limite dans laquelle on peut braver ces dangers. Pour nous, critiques, bornons-nous à chercher celle au-delà de laquelle la morale humaine et sociale se trouve en péril et voyons quelles blessures différentes on peut lui faire.

L'influence mauvaise d'un auteur peut d'abord s'exercer par la création de personnages imaginaires qui servent de modèles à toute une génération, et dont les travers, les vices, parfois les crimes, deviennent un objet d'imitation. Pour prendre tout de suite un exemple au plus bas degré de l'échelle littéraire, ne voyons-nous pas chaque jour des héros de cour d'assises reproduire avec une horrible réalité les crimes dont le récit imaginaire a passé en feuilleton sous les yeux? Sur ce premier point, je ne crois pas qu'il y ait grand reproche à adresser à George Sand. Elle n'a jamais créé un type assez vivant, et elle n'a pas su plier avec assez de souplesse l'existence de ses personnages aux conditions de la vie réelle pour que la contagion de l'exemple soit à redouter dans ses romans. Je ne crois pas que le souvenir de Valentine ait jamais entraîné une jeune fille noble à s'éprendre d'un métayer, ni que le suicide de Jacques ait déterminé un seul mari à céder la place à l'amant de sa femme. Je ne voudrais pas cependant répondre que cette contagion de l'exemple n'ait pas été exercée sur quelques femmes, non par les héroïnes de George Sand, mais par George Sand elle-même. Le bruit qui se faisait autour de son nom, la liberté de ses allures, l'apparente poésie de cette existence livrée aux hasards d'une fantaisie vagabonde, ont pu dans le monde des lettres tenter certaines hardiesses et susciter certaines imitations. Je ne serais pas étonné que quelques femmes aient cru trouver sous des vêtemens d'homme et à travers les vapeurs du cigare une inspiration qui leur avait fait défaut tant qu'elles avaient conservé les habits et les mœurs de leur sexe. Mais ce n'est là qu'une contagion restreinte, et d'ailleurs les femmes qui se sont piquées de mener une existence à la George Sand n'auraient probablement pas en tout état de cause, et à quelques excentricités près, vécu d'une façon très différente.

Il est une autre influence plus insinuante et plus dangereuse qu'un auteur peut exercer par des œuvres d'imagination, lors-

qu'il fait pénétrer dans les consciences une fausse notion du devoir et qu'il fait briller aux yeux l'idéal trompeur d'une vie conduite en dehors des sentiers étroits où chemine plus ou moins péniblement le gros des gens de bien. Reconnaître à la passion des droits que la morale vulgaire lui refuse, glorifier ses entraînemens comme l'accomplissement d'un devoir et ériger en doctrine la suprématie de ses lois sur celles que la société a élevées pour sa défense, c'est un des usages les plus dangereux qu'un auteur puisse faire des dons qui lui ont été départis, et c'est ce que fait à chaque instant George Sand. Les déclamations les plus vertueuses se mêlent dans la bouche de ses héroïnes aux irrégularités les plus hardies dans la conduite. On dirait qu'il y a pour elles un code de morale à part dont elles tracent à leur gré les lois et dont la facile observance suffit à leur glorification. Que beaucoup d'âmes faibles et exaltées se soient laissé surprendre par ces doctrines, que beaucoup de femmes surtout, persuadées par George Sand de l'iniquité des lois conjugales, se soient crues en droit de chercher leur revanche aux dépens des auteurs de ces lois, cela me paraît hors de doute, et pour le contester, il faudrait faire preuve d'une singulière partialité. Mais ce qu'on peut dire à sa décharge, c'est que, si elle a singulièrement faussé l'idéal, du moins elle ne l'a jamais systématiquement abaissé. A travers ses œuvres les plus critiquables, on sent toujours un certain souffle qui, s'il ne vous emporte vers les hauteurs du bien, vous soulève du moins au-dessus de la terre. Or ce qui a été faussé se redresse; ce qui a été abaissé ne se relève jamais. S'il faut dire là-dessus tout mon sentiment, je ne saurais pardonner aux auteurs de romans, quand au lieu de parler à l'imagination un langage qui peut la séduire, au risque de l'exalter outre mesure, ils s'appliquent au contraire à la décourager par leur ironie et à la salir par leurs peintures. Je sais bien que dans une certaine école on met la grossièreté vertueuse bien au-dessus de la délicatesse immorale. Pourvu qu'au dénoûment le vice soit puni, peu importent la complaisance et la précision des détails avec lesquels on aura représenté ses erreurs. Telle n'est point la méthode de George Sand; c'est dans les théories plus que dans les situations qu'elle déploie sa hardiesse, et elle prend moins de liberté dans ses peintures que dans son langage. Aussi, quand on songe que le même temps où paraissaient *Leone Leoni* et *Lucrezia Floriani* voyait aussi publier les *Contes drôlatiques* et *la Fille aux yeux d'or*, on s'étonnerait de l'indulgence accordée à Balzac et de la sévérité déployée contre George Sand, si on ne réfléchissait aux mobiles qui animent la société dans ces rares et subits déploiemens de sévérité. La société ne se met en morale (pour parler avec M^me^ de Staël) contre un auteur que tout à fait à bon escient et quand l'affaire en vaut la peine. Elle sait qu'il y a dans

la nature de l'homme un fond incorrigible de grossièreté, et elle ne s'inquiète pas trop des satisfactions que la littérature accorde à cet instinct; mais, lorsqu'elle se sent attaquée dans sa constitution, dans ses bases, elle entre bien vite en défense. Qu'est-ce lorsqu'elle reçoit plusieurs bordées à la fois non-seulement dans sa mâture, mais encore dans ses œuvres vives? Or en même temps que George Sand proclamait ainsi l'insurrection de l'amour contre le mariage, elle ne craignait pas d'attirer sur elle les foudres de l'église et celles de l'état par la hardiesse avec laquelle elle se jetait au plus fort de la polémique religieuse et politique. « Personne n'a jamais joué plus franc qu'elle à ce jeu périlleux de la vie, » disait Sainte-Beuve, qui la connaissait bien, et cette franchise de jeu est ce qui fait à mes yeux son honneur. De même qu'elle lançait ses romans au hasard, sans aucune de ces habiletés avec lesquelles Mme de Krudener préparait quelques années auparavant le succès de *Valérie*, de même elle s'attaquait hardiment à tous les problèmes qui préoccupaient les hommes de son temps sans mesurer pour elle-même les inconvéniens de ces attaques. Mais c'est précisément par ces hardiesses qu'elle tirait à elle et entraînait dans son cortége ces esprits, si nombreux au lendemain des révolutions, dont la soif de vérité n'est point satisfaite par les réponses de la philosophie et de la religion ou qui se plaignent de l'organisation de la société. Nous allons voir dans la suite de cette étude comment elle a traduit dans ses œuvres ces anxiétés et ces plaintes.

## II.

« Ne sommes-nous pas insensés dans nos mécontentemens, et n'est-ce pas une chose digne de pitié que de voir de si chétifs atomes avoir besoin de tant d'espace et de bruit pour y promener une misère si obscure et si commune? » A lire ces paroles, ne les croirait-on pas échappées à la tristesse de Pascal ou à la sévérité de Bossuet? Elles sont cependant de George Sand, et puisque c'est sous sa plume que je les rencontre, on ne s'étonnera pas de m'entendre dire que de tous les écrivains du siècle, c'est peut-être elle qui a sondé du regard le plus perçant les profondeurs de cette misère si obscure et si commune. N'avez-vous pas souvent remarqué ce qu'a parfois d'un peu vulgaire dans sa cause la tristesse de tous ces grands mélancoliques de notre âge, et combien il aurait fallu peu de chose pour les consoler? Qu'un des pistolets envoyés si flegmatiquement par Albert à son ami lui fût parti un jour dans la main, le canon maladroitement tourné, et Werther aurait été condamné sous peine d'inconséquence à devenir le plus heureux des hommes en épousant Charlotte. Ne croyez-vous pas

qu'une ambassade offerte à René jeune encore aurait suffi à secouer son ennui et à lui faire oublier jusqu'au souvenir d'Amélie? Bien autrement profond et incurable est le mal que George Sand a peint dans *Lélia*. Cette œuvre étrange est de tous les romans de George Sand celui qui a fait le plus de bruit à sa naissance et qui a le plus vieilli aujourd'hui. L'école réaliste, qui a exercé depuis quelques années sur notre littérature une si fâcheuse influence, a eu du moins l'avantage de développer chez notre génération nouvelle le goût de la vraisemblance et l'horreur de la déclamation. Or la vraisemblance est peu respectée dans *Lélia*, et en revanche la déclamation y abonde. Nous nous sentons tout le temps mal à l'aise durant la lecture de ce poème en prose, dont les scènes se jouent sur les pentes imaginaires du Monte-Verdor et dans la villa féerique du prince dei Bambucci, où le poète Sténio passe les nuits enveloppé dans son manteau au bord des cascades, où le galérien vertueux Trenmor, dont l'âme s'est retrempée au bagne de Toulon, coudoie la courtisane Pulchérie et le prêtre Magnus. Mais malgré tout cela j'oserai dire que c'est l'œuvre de George Sand qui contient la plus grande part de vérité, car c'est celle où elle a le plus éloquemment traduit ce besoin qui fait l'honneur et la souffrance de notre siècle sincère et courageux : la recherche de la vérité. Le mal de Lélia ce n'est pas de douter de l'amour; elle en guérirait si elle parvenait à aimer Sténio. Son mal, c'est de douter de tout, et de ne savoir à quelle source étancher la soif de ses ardeurs infinies. Lorsque à l'entrée de la nuit, au lever de la lune ou aux premières clartés du jour, dans le silence de minuit et dans cet autre silence de midi si inquiet et si accablant, elle a senti son cœur se précipiter vers un but inconnu, vers un bonheur sans forme et sans nom qui est au ciel, qui est dans l'air, qui est partout, elle sait, et l'expérience le lui a appris, que ce bonheur n'est pas l'amour; elle sait qu'il y a au-delà de l'amour des désirs, des besoins, des espérances qui ne s'éteignent point; « sans cela que serait l'homme? Il lui a été accordé si peu de jours pour aimer sur la terre! » Elle le sait et elle se consume dans la poursuite de ce but inconnu. C'est en vain que, pour l'atteindre, elle rompt une première fois avec les hommes, avec Sténio, et que, réfugiée dans une vieille abbaye en ruines, elle établit entre elle et le monde la barrière d'une clôture volontaire. « Je relevai, dit-elle, en imagination les enceintes écroulées de l'abbaye; j'entourai le préau ouvert à tous les vents d'une barrière invisible et sacrée; je posai des limites à mes pas et je mesurai l'espace où je voulais m'enfermer pour une année entière. Les jours où je me sentais agitée au point de ne pouvoir plus reconnaître la ligne de démarcation imaginaire tracée autour de ma prison, je l'établissais par des signes visibles; j'arrachais aux murailles

décrépites les longs rameaux de lierre et de clématite dont elles étaient rongées, et je les couchais sur le sol aux endroits que je m'étais interdit de franchir. Alors, rassurée sur la crainte de manquer à mon serment, je me sentais enfermée dans mon enceinte avec autant de rigueur que je l'aurais été dans une bastille. »

Mais, si de frêles barrières de lierre ou de clématite peuvent contenir le désordre de ses pas, il n'en est pas de même du désordre de sa pensée; la contemplation solitaire des merveilles de la nature ne fait que porter au comble ce désordre. C'est en vain que l'aspect de ces merveilles lui crie l'existence d'un Dieu créateur, car le spectacle des souffrances de l'homme la fait douter de sa bonté. « Si Dieu existe, il n'est que le grand artisan de nos misères; la vue d'un homme heureux ne lui est pas agréable, ou il est trop loin pour entendre nos gémissemens et nos plaintes. » L'idée de la mort et d'une vie nouvelle ne lui fournit pas de réponse à cette contradiction, car elle ne sait sous quelle forme elle doit la désirer. « Oh! si c'était seulement le repos, la contemplation, le calme, le silence! Si toutes les facultés que nous avons pour jouir et souffrir se paralysaient, s'il nous restait seulement une faible conscience, une imperceptible intuition de notre néant! Si l'on pouvait s'asseoir ainsi dans un air immobile, devant un paysage vide et morne, savoir qu'on a souffert, qu'on ne souffrira plus et qu'on se repose sous la protection du Seigneur! Mais quelle sera l'autre vie? Quel est ce désir inconnu et brûlant qui n'a pas d'objet conçu et qui dévore comme une passion? Le cœur de l'homme est un abîme de souffrances dont la profondeur n'a jamais été sondée et ne le sera jamais. » C'est en vain que, pour combler cet abîme, elle essaiera de retourner vers le monde et vers l'amour. Le monde et l'amour n'auront pas de quoi la satisfaire. C'est en vain que, dégoûtée de nouveau, elle plie son existence sous une règle encore plus fixe et plus austère en prenant le voile au couvent des Camaldules, dont elle devient abbesse. Derrière ces murailles infranchissables, elle croit quelque temps avoir trouvé, sinon le bonheur, du moins le repos. Elle prépare sa place dans le cimetière et mesure paisiblement de l'œil la toise de marbre qui recouvre la couche muette et tranquille où elle sera bientôt étendue. Elle jouit de sentir qu'elle s'est soumise, qu'elle vit, qu'elle accomplit la loi, qu'elle ne résiste plus à l'ordre universel, et c'est sans efforts que son esprit apaisé se soumet à la foi; « la foi que les petits esprits appellent faiblesse, superstition, ineptie, la foi qui est la volonté jointe à la confiance, magnifique faculté donnée à l'homme pour dépasser les bornes de la vie matérielle, et pour reculer jusqu'à l'infini celles de l'entendement. » Mais les troubles de la vie viennent bientôt la chercher dans ce repos trompeur. Elle n'a pas seulement

à défendre la tranquillité de sa retraite contre les entreprises de Sténio, et la paix de son cœur contre les souvenirs de son amour. Le bien même qu'elle s'est efforcée de faire à d'autres âmes que la sienne se tourne contre elle; elle est accusée d'avoir professé dans son couvent des doctrines étranges et remplies d'hérésies. Elle est dégradée de son rang d'abbesse, chassée du couvent des Camaldules et reléguée dans une abbaye ruinée et humide. C'est là qu'elle s'éteint lentement, dédaignant de se soustraire à l'injuste châtiment qui lui a été infligé, mais redevenue la proie du doute et du désespoir. Les espérances de réhabilitation qu'on s'efforce de lui faire concevoir sont repoussées orgueilleusement par elle. « Elle n'avait jamais su s'accommoder de ces promesses d'avenir. Son cœur avait d'infinis besoins, et il allait s'éteindre sans en avoir satisfait aucun. Il eût fallu à cette immense douleur l'immense consolation de la certitude. » L'ancienne abbesse des Camaldules se croit, dans le délire de ses nuits, la voix chargée de faire parvenir aux oreilles de la Divinité la plainte du genre humain. Elle hait l'éternelle beauté des étoiles, et la splendeur des choses qui nourrissaient ses contemplations ne lui paraît plus que l'implacable indifférence de la puissance pour la faiblesse : « Depuis dix mille ans, s'écrie-t-elle, j'ai crié dans l'infini : Vérité, vérité ! et depuis dix mille ans, l'infini me répond : Désir, désir ! » et elle meurt en blasphémant.

Il est facile de railler ce livre, qui, sur plus d'un point, prête à la critique; il est surtout légitime de se scandaliser des scènes qu'il contient et dont quelques-unes ont donné lieu à d'intraduisibles commentaires. Il n'en demeure pas moins une des œuvres les plus vigoureuses qui soient sorties de la plume d'une femme. Ce n'est cependant pas dans le doute absolu et dans les blasphèmes de Lélia qu'il faut chercher le dernier mot et la réponse finale de George Sand à ces hautes questions qu'elle avait soulevées. *Lélia* (dont il existe au reste plusieurs éditions différentes) fut écrit dans une de ces heures de découragement, comme chacun d'entre nous peut en avoir connu dans sa vie, et qui tournent nos tristesses à l'exaltation et à l'amertume. « J'écrivis *Lélia*, dit George Sand dans ses *Mémoires*, sous le coup d'un abattement profond, à bâtons rompus et sans projet d'en faire un ouvrage ni de le publier... Qu'on se figure une personne arrivée jusqu'à l'âge de trente ans sans avoir ouvert les yeux sur la réalité, une personne austère et sérieuse au fond de l'âme qui s'est laissé bercer et endormir longtemps par des rêves poétiques, par une foi enthousiaste aux choses divines, par l'illusion d'un renoncement absolu à tous les intérêts de la vie générale, et qui tout à coup, frappée du spectacle étrange de cette vie, l'embrasse et le pénètre avec toute la lucidité que donne la force d'une jeunesse pure et d'une conscience saine ! » Sans tenir

pour absolument exact, au point de vue historique surtout, cet exposé de l'état de son âme, il est certain que dans l'histoire morale de George Sand *Lélia* ne marque qu'une phase et une étape. Il faut l'accompagner dans sa route et demander aux *Lettres à Marcie*, qui parurent en 1837, c'est-à-dire quatre ans plus tard, le développement de ses idées philosophiques. Dès la première page, on est frappé du changement de ton. « La religion, disait une femme qui avait beaucoup souffert, n'a point à toutes les questions une réponse aussi précise que celle de l'immortalité en face de la mort; mais il n'est point de douleur qu'elle laisse sans soulagement. C'est la différence d'une plaie qui est pansée à une plaie qui ne l'est pas. » Si Marcie n'obtient pas de l'ami inconnu dont on nous fait lire les lettres une réponse à toutes les questions que posait Lélia, du moins il sait l'art de panser les plaies de celle qui implore ses conseils. Il calme par de sages avis ses ambitions imprudentes en la détournant de la voie où les disciples de Saint-Simon ont engagé naguère les femmes à s'élancer. Comme elle, il connaît les anxiétés du doute; mais, pour calmer ces anxiétés, il connaît aussi un remède dont il lui conseille l'usage en ces termes : « Certains élans de l'âme, rapides comme l'éclair et vagues comme l'aube, suffisent à calmer ces lentes douleurs qui nous rongent, à faire crouler cette montagne de plaintes et d'ennuis si péniblement entassés durant nos lâches révoltes. Nous ne voyons pas d'où découle le baume; nous ne pouvons conserver la manne divine au-delà du temps nécessaire pour ranimer nos forces et nous empêcher de mourir; mais elle tombe chaque jour dans le désert, et quand nous doutons de la main qui la verse, c'est que nous avons négligé de l'invoquer, c'est que nous avons oublié de purifier le vase que le Seigneur a commandé de tenir toujours prêt à recevoir ses dons. Marcie, ne promettez pas, demandez; ne refusez pas, acceptez; ne doutez pas, priez. »

L'apaisement de la réflexion ne suffit pas pour expliquer comment, quatre années après *Lélia*, on peut rencontrer sous la plume de George Sand ces paroles de foi et d'espérance. On est forcé de croire à quelque influence bienfaisante dont l'action s'est fait sentir en ramenant le calme dans son âme. Les *Lettres à Marcie* ont été publiées dans le journal *le Monde*, que Lamennais fit paraître trois ans après la publication des *Paroles d'un croyant*, et où il commençait sa campagne de christianisme anticatholique et humanitaire. Il serait singulier (et cependant cela paraît probable) que cette influence calmante fût précisément celle du prêtre en révolte, et que les conseils donnés à l'inquiète Marcie par son directeur inconnu fussent l'écho de ceux que George Sand elle-même avait reçus de Lamennais. « Il daigna, dit-elle, en quelques entretiens très courts, mais très pleins, m'ouvrir une méthode de philosophie reli-

gieuse qui me fit une grande impression et un grand bien, en même temps que ses admirables écrits rendirent à mon espérance la flamme prête à s'éteindre. » On doit regretter que George Sand n'ait pas donné suite au dessein qu'elle annonce dans ses *Mémoires* de raconter en détail ses rapports avec Lamennais. On y aurait saisi peut-être le secret de l'influence exercée sur la femme par l'ancien prêtre, et il aurait été en tout cas intéressant de comparer cette étude avec celle de Sainte-Beuve. Entre les deux, je ne suis pas sûr que George Sand n'eût pas mieux compris Lamennais. Sans doute, pour l'aider à saisir le secret de ces versatilités éclatantes, Sainte-Beuve avait, comme une femme l'a dit de lui, *le tourment des choses divines*. Il a connu sincèrement les angoisses de ce tourment; et il s'est calomnié lui-même dans cette lettre récemment publiée où il écrivait : « J'ai fait un peu de mythologie chrétienne en mon temps; elle s'est évaporée. C'était pour moi, comme le cygne de Léda, un moyen d'arriver aux belles et de filer un plus tendre amour. » Mais ce tourment des choses divines, George Sand l'avait éprouvé bien plus profondément encore, et chez elle il ne s'est point *évaporé*. On dirait même qu'à mesure qu'elle avance vers la maturité elle sent le besoin de serrer ces questions de plus près. Nulle part elles ne tiennent une aussi grande place que dans le roman philosophique de *Spiridion*, qui parut en 1841. La lecture en est assurément peu récréante, mais on y peut deviner les efforts et les luttes de sa pensée dans la peinture éloquente de tous les états philosophiques et religieux au travers desquels une âme peut successivement passer.

*Spiridion* est une longue histoire qu'un vieux moine raconte à un jeune novice, et où il lui déroule toutes les péripéties qui l'ont conduit de la foi à l'athéisme, et de l'athéisme à la révélation d'une religion nouvelle. Le moine remonte dans son récit jusqu'à ses premières années de couvent. Il aimait alors la religion catholique avec une sorte de transport; elle lui semblait une arche sainte à l'abri de laquelle il pourrait dormir toute sa vie en sûreté contre les flots et les orages de ses passions. Il se plaisait à exalter la puissance de cette révélation divine qui coupe court à toutes les controverses, et promet en revanche de la soumission de l'esprit les éternelles joies de l'âme. Les idées que renferme ce mot de mystère étaient les seules qui pussent l'enchaîner, parce qu'elles seules pouvaient gouverner ou du moins endormir son imagination. Malheureusement l'orgueilleuse pensée de marcher sur les traces du fondateur du monastère, l'abbé Spiridion, dont il croit apercevoir les apparitions, lui fait entreprendre de soumettre ses croyances au contrôle de sa raison, et il passe en revue tous les ouvrages de controverse

théologique et de philosophie que contient la bibliothèque du couvent. Avec la flexibilité d'un esprit peu préparé à cette épreuve, il subit tour à tour l'influence de tous les auteurs à la lecture desquels il se livre. En lisant les réformistes, il cesse d'être catholique; en lisant les philosophes, il cesse d'être chrétien, et il garde pour toute religion une croyance pleine de désir et d'espoir en la Divinité, le sentiment inébranlable du juste et de l'injuste, l'amour du bien et le désir du vrai. Mais, après quelque temps passé dans cet état, il tombe dans une tristesse ineffable et regrette d'un amer regret la religion qu'il a perdue. « Qui pourrait peindre, s'écrie-t-il, les souffrances d'une âme habituée à l'exercice minutieusement ponctuel d'une doctrine aussi savamment conçue, aussi minutieusement élaborée que celle du catholicisme, lorsque cette âme se trouve flottante au milieu de doctrines contradictoires dont aucune ne peut hériter de sa foi aveugle et de son naïf enthousiasme! Qui pourrait dire ce que j'ai dévoré d'heures d'un accablant ennui, lorsqu'à genoux dans ma stalle de chêne noir, j'étais condamné à entendre, après le coucher du soleil, la psalmodie lugubre de mes frères, dont les paroles n'avaient plus de sens pour moi et la voix plus de sympathie!.. Autrefois c'était particulièrement durant les offices du soir que j'aimais à répandre toute mon âme aux pieds du Sauveur. A ce moment d'indicible poésie, où le jour n'est plus et où la nuit n'est pas encore, lorsque la lampe vacillante au fond du sanctuaire se réfléchit seule sur les marbres luisans et que les premiers astres s'allument dans l'éther encore pâle, je me souviens que j'avais coutume d'interrompre mes oraisons, afin de m'abandonner aux émotions saintes et délicieuses que cet instant m'apportait. » Aujourd'hui le Dieu auquel il croit encore est trop loin, trop haut, trop insensible à nos souffrances pour qu'il ose s'adresser à lui. Aussi regrette-t-il l'oracle des Juifs, la voix qui parlait à Moïse sur le Sinaï. Les colères et les vengeances du sombre Jéhovah l'effrayaient moins que l'impassible silence et la glaciale équité de son nouveau maître.

Six années se passent pour lui dans la tristesse de ce déisme incertain et sans tendresse. Il se persuade alors qu'en cherchant dans les problèmes de la science la preuve de l'existence de Dieu, l'idée de Dieu lui apparaîtra plus nette et plus ferme. C'est précisément au résultat contraire qu'il arrive. Parvenu à ces hauteurs de la science que l'intelligence escalade, mais au pied desquelles le sentiment s'arrête, il est pris du vertige de l'athéisme. Il s'enivre quelque temps de son propre savoir; il croit que la découverte des secrets de la nature et l'étude des propriétés vitales de la matière suffiront désormais à satisfaire les besoins de son esprit sans

laisser la parole aux instincts de son cœur. Mais un triste et vulgaire accident, la mort d'un humble moine pour lequel il s'est pris d'affection, et celle de son chien Bacco, le précipite du haut de son orgueil dans un abîme de douleur. Il ne peut se faire à cette idée de destruction absolue, dont cependant la science lui défend de douter, et il sent que la solitude sans la foi et l'amour divin est un tombeau moins le repos de la mort. « Pendant des semaines et pendant des mois, je vécus ainsi sans plaisir et presque sans peine, tant mon âme était brisée et accablée sous le poids de l'ennui. L'étude avait perdu tout attrait pour moi, elle me devint peu à peu odieuse; elle ne servait qu'à me remettre sous les yeux ce sinistre problème de la destinée de l'homme abandonné sur la terre à tous les élémens de souffrance et de destruction, sans avenir, sans promesse et sans récompense. Je me demandais alors à quoi bon vivre, mais aussi à quoi bon mourir; néant pour néant, je laissais le temps couler et mon front se dégarnir sans opposer de résistance à ce dépérissement de l'âme et du corps qui me conduisait lentement à un repos plus triste encore. » De tristesse en tristesse, il en vient à envier le sort des animaux et des plantes : « L'automne arriva, et la mélancolie du ciel adoucit peu à peu l'amertume de mes idées. J'aimais à marcher sur les feuilles sèches et à voir passer ces grandes troupes d'oiseaux voyageurs qui volent dans un ordre symétrique et dont le cri sauvage se perd dans les nuées. J'enviais le sort de ces créatures qui obéissent à des instincts toujours satisfaits et que la réflexion ne tourmente pas. J'aimais aussi à voir s'épanouir les dernières fleurs de l'année. Tout me semblait préférable au sort de l'homme, même celui des plantes, et, portant ma sympathie sur ces existences éphémères, je n'avais d'autre plaisir que de cultiver un petit coin du jardin et de l'entourer de palissades pour empêcher les pieds profanes de fouler mes gazons et les mains sacriléges de cueillir mes fleurs. »

C'est du fond de cet abîme de découragement qu'il est tiré par la découverte des manuscrits de l'abbé Spiridion, avec l'ombre duquel il n'a pas cessé d'être en relations mystérieuses. Ces manuscrits lui annoncent l'avénement d'une religion nouvelle qui peut se résumer dans l'avénement du règne de l'Esprit succédant au règne du Verbe, et qui, annoncée autrefois par Joachim de Flore, serait déposée en germe dans l'*Évangile éternel*. Je ne m'arrêterai pas à l'analyse de cette religion (1) dont la révolution française marque l'une des phases, car à partir de ce moment ce n'est plus en quel-

(1) Voyez, sur Joachim de Flore et l'*Évangile éternel*, une très intéressante étude de M. Renan dans la *Revue* du 1er juillet 1866, où il est en effet question de *Spiridion*.

que sorte George Sand qui tient la plume. Si dans les *Lettres à Marcie* on devine l'influence de Lamennais, dans *Spiridion* une influence bien autrement apparente et constatée au reste par la dédicace règne sans partage : celle de Pierre Leroux. Par quel secret l'esprit vigoureux peut-être, mais à la fois grossier et confus, de Pierre Leroux a-t-il su établir son empire sur une nature tellement supérieure à la sienne? On pourrait s'en étonner, si ce n'était le propre de George Sand d'avoir subi toute sa vie l'influence intellectuelle d'êtres inférieurs qu'elle idéalisait en quelque sorte, prêtant pour un jour à leurs conceptions le secours de son éloquence, sauf à se délier sans embarras lorsqu'une influence nouvelle avait succédé à l'ancienne. Pour elle, disait-on assez plaisamment, le style c'est vraiment l'homme, et ce sera pour son biographe futur une longue, mais curieuse étude, que de dénombrer ces influences, de les cataloguer, d'en déterminer les causes et la durée. Je n'entends pour mon compte tirer de cette observation d'autre conclusion, sinon qu'il y aurait quelque duperie à serrer de trop près les théories philosophiques si contradictoires que George Sand met dans la bouche des personnages qu'elle fait parler et à y chercher l'expression véritable de sa pensée. Je ne voudrais pas cependant me contenter de montrer avec quelle éloquence elle savait rendre les angoisses de la recherche philosophique; je voudrais aussi saisir dans les quelques pages éparses où elle a parlé en son propre nom sa réponse aux questions qu'elle a soulevées dans ses romans; mais la tâche n'est pas facile, car la langue de George Sand, merveilleuse de précision quand il s'agit de rendre les sentimens, devient flottante et contradictoire lorsqu'elle veut parler dogmatiquement. Au surplus cette contradiction n'était pas seulement dans son langage, elle se retrouvait au fond de sa pensée, et l'on va voir que, même sur les points essentiels, elle avait quelque peine à préciser ses croyances.

L'éloquence même avec laquelle George Sand a fait parler le doute montre que le doute était chez elle un état violent et douloureux. Sa nature n'était pas sceptique, mais croyante. Aussi son premier instinct la poussait-il à affirmer Dieu : « J'ai besoin d'un Dieu, » disait-elle énergiquement, et cela dans les pages mêmes où elle semblait concevoir son existence de la façon la plus vague. Mais c'est lorsqu'il s'agissait de définir comment elle entendait cette idée à la fois si profonde et si simple que sa pensée et sa plume semblent hésiter. Parfois, mais rarement, elle se plaît à confondre l'existence de Dieu avec celle de la nature dont les merveilles la transportent et elle semble voir en lui un créateur perpétuel sans commencement ni fin dans une création perpétuelle et

infinie. On la dirait alors animée de cet enthousiasme qui inspirait le poète latin lorsqu'il chantait la nature puissante d'un esprit caché et un Dieu répandu dans le ciel, dans la terre, dans la mer :

> Namque canam tacità naturam mente potentem,
> Infusumque Deum cœlo, terràque, marique.

Même au sein de cet enthousiasme, elle sent cependant le besoin de distinguer de la nature cette force cachée qui l'anime : « Vitalité, s'écrie-t-elle, sublime inconnue, dis-moi ton nom. » Le plus souvent elle n'hésite pas et donne à cette vitalité le seul nom qui lui convienne : Dieu, tout en trouvant que jusqu'à nos jours ce nom a été assez mal porté. Elle entend par là que son esprit répugne à la conception du Dieu biblique et chrétien qui intervient à chaque instant dans l'existence des hommes, et plus souvent pour châtier que pour bénir. D'un autre côté elle ne saurait lui prêter l'impassible silence et la glaciale équité qui effrayaient tant le moine Alexis. « J'aime mieux, s'écriait-elle, croire que Dieu n'existe pas que de le croire indifférent. » S'il avait été indifférent, comment l'aurait-elle aimé? et elle l'aimait, elle cherchait à l'aimer du moins tout en se plaignant de ne pas le connaître davantage. « Je mourrai, a-t-elle écrit, dans le nuage épais qui m'enveloppe et qui m'oppresse. Je ne l'ai déchiré que par momens, et dans des heures d'inspiration plus que d'étude j'ai aperçu l'idéal divin comme les astronomes aperçoivent le corps du soleil à travers les fluides embrasés qui le voilent de leur action impétueuse et qui ne s'écartent que pour se resserrer de nouveau. Mais c'est assez peut-être, non pour la vérité générale, mais pour la vérité à mon usage, pour le contentement de mon pauvre cœur; c'est assez pour que j'aime ce Dieu que je sens là derrière les éblouissemens de l'inconnu et pour que je jette au hasard dans son infini mystérieux l'aspiration à l'infini qu'il a mise en moi et qui est une émanation de lui-même. »

Cet instinct de croire en Dieu, ce besoin de l'aimer, permettent de ranger George Sand parmi les disciples, chancelans peut-être, mais cependant fidèles, de cette grande doctrine du déisme dont la pure et froide lumière a éclairé depuis l'origine du monde la route de tant de sages : *of those who taught the right*, disait Byron. L'élan du cœur triomphait chez elle des incertitudes de la pensée. Mais ces incertitudes se retrouvaient dans son esprit lorsqu'il s'agissait de déduire de cette idée fondamentale les conséquences qui en découlent, conséquences qui du reste ne sont pas, à mes yeux du moins, d'une logique aussi nécessaire que cela plaît à dire aux manuels de philosophie. Lorsqu'elle en arrivait à la question de l'âme humaine et de sa survivance à la destruction du corps, la

chaîne du raisonnement se ressentait de la faiblesse du premier anneau, et l'imagination s'égarait dans des rêveries incertaines. Parfois l'homme lui paraissait semblable à une pierre que le temps désagrége, et elle concevait difficilement pour lui une autre immortalité que celle des élémens dont il se compose et qui sont destinés à servir à quelque reconstruction nouvelle. « A supposer, disait-elle, que je n'aie point d'âme, c'est-à-dire qu'une vitalité capable de me reconstruire à l'état humain ne me survive pas, je suis sûre de laisser une pierre sous le sable, c'est-à-dire un ossement tranquille qui deviendra un élément quelconque de vitalité. » Parfois elle rêvait pour l'homme l'immortalité sous forme d'une sorte de transmigration des âmes, dernier legs de Pierre Leroux dont elle a dessiné le système dans la seconde partie de *Consuelo*, et elle admettait la possibilité de la survivance de l'esprit dans des corps et peut-être des mondes nouveaux; mais le plus souvent elle puisait une grande énergie d'affirmation dans le spectacle des injustices du monde et dans le sentiment qu'une réparation quelconque était nécessaire. La compensation que le malheureux demande à Dieu dans une vie meilleure ne lui paraissait pas une réclamation toute personnelle que Dieu pourrait ne pas écouter, mais le cri énergique et déchirant de l'humanité tout entière. Plus ce désir de compensation lui devenait personnel à travers les épreuves de la vie, plus aussi semblait s'affermir son espérance. Nulle part cette espérance ne s'est traduite en termes plus touchans et plus précis que dans cette lettre adressée à son fils : « Nous avons bu ensemble le calice le plus amer qui soit versé dans la vie de famille. J'ose dire que la douleur de l'aïeule qui sent dans ses entrailles et dans sa pensée la douleur du fils et de la fille en même temps que la sienne propre est la plus cruelle épreuve de l'existence. C'est alors qu'il faut monter au sanctuaire de la croyance qui est celui de la raison supérieure; c'est alors qu'il faut soumettre les notions de justice personnelle aux notions de justice universelle. Si Dieu a pris cette âme qui était le plus pur de nous-mêmes c'est qu'il la voulait heureuse, disent les chrétiens. Disons mieux, Dieu n'a pas pris cette âme, c'est notre science humaine qui n'a pas su la retenir, mais Dieu l'a reçue. Elle est aussi bien sauvée et vivante dans son sein, cette petite parcelle de sa divinité, que l'âme plus complexe d'un monde qui se brise. Elle n'y est pas perdue et diffuse dans le grand tout; elle a revêtu les insignes de la vie, d'une vie supérieure immanquablement, elle respire, elle agit, elle aime, elle se souvient. »

Je voudrais pouvoir dire que cette confiante et confuse espérance est la dernière et véritable expression des croyances philosophiques de George Sand; il m'en coûte d'avouer que le fragment même d'où

j'extrais ces lignes est un de ceux où sa pensée paraît avoir flotté le plus incertaine entre des affirmations contradictoires. Ces contradictions inspireront peut-être quelque pitié à ceux qui se piquent, sans toujours y réussir, d'apporter une grande rigueur dans l'exposé de leurs doctrines philosophiques; mais cette pitié est-elle tout à fait fondée? « Il faut, disait Mme d'Arbouville, savoir faire la place en nous pour un certain contraire. » Dans ces matières ardues, la place faite à un certain contraire ne montre-t-elle pas plus d'intelligence des choses que l'absolu de ces systèmes dont les auteurs prétendent vous révéler le secret du monde? N'est-ce point, après tout, l'état auquel se trouvent réduits beaucoup d'esprits sincères lorsqu'ils ont renoncé à demander à la foi un supplément aux argumens de la raison? Du moins, au milieu de ces incertitudes, George Sand n'a jamais varié dans la vivacité de ses protestations contre l'étroitesse du dilemme qu'on s'efforce de resserrer aujourd'hui entre les espérances de la révélation et les négations de la science. Peut-être eût-elle été embarrassée de dire au nom de quelle école elle faisait entendre cette protestation; mais elle n'hésitait pas à élever la voix pour demander qu'on ne laissât pas au christianisme l'honneur de demeurer la seule doctrine qui répondît aux instincts spiritualistes de l'humanité et qui pût sauver du naufrage « l'âme immortelle, la divinité personnelle, l'avenir infini, les cieux ouverts, ces trésors de l'idéalisme. » Elle s'inquiétait d'autant plus à la pensée de voir disparaître toute doctrine intermédiaire entre le matérialisme et la foi, qu'à cette inquiétude se mêlait une part de préoccupations politiques. Elle savait bien que, pas plus que l'homme, les peuples ne vivent seulement de pain, et elle n'admettait pas un orgueilleux divorce entre les intelligences, qui laisserait au plus grand nombre la consolation des superstitions crédules et qui nourrirait exclusivement quelques intelligences d'élite des réponses de la vérité scientifique. La question religieuse demeurait à ses yeux un des côtés de la question sociale, et à défaut des améliorations dans sa condition matérielle qu'elle avait un peu imprudemment promises au peuple, elle ne pouvait se résigner à lui voir enlever l'espérance des consolations futures. Jusqu'à quel point elle avait poussé les illusions de son optimisme humanitaire, c'est ce que va nous montrer l'étude de quelques-uns de ses romans que je n'ai point encore abordés, et on comprendra qu'après avoir tant demandé pour le peuple en cette vie, elle ne pût accepter la pensée qu'il n'eût rien à attendre de l'autre.

OTHENIN D'HAUSSONVILLE.

LA

# NOUVELLE-ZÉLANDE

ET

# LES PETITES ILES AUSTRALES ADJACENTES

## I.

LA DÉCOUVERTE. — LES PREMIÈRES EXPLORATIONS. — LA PREMIÈRE IDÉE DE COLONISATION. — LA NATURE DU PAYS ENTREVUE. — LES HABITANS.

Pendant plusieurs années, ce fut grand émoi parmi les astronomes de tous les pays. Il s'agissait d'aller sur des terres lointaines observer un rare phénomène qui devait se produire le 8 décembre 1874 : le passage de la planète Vénus sur le disque du soleil. Le phénomène offrait un moyen de vérifier la parallaxe de la terre et ainsi de déterminer la distance exacte de notre planète au soleil. A la vérité, le plus illustre astronome de notre temps, qui se sentait maître de procédés plus rigoureux pour atteindre le but, ne fondait que de médiocres espérances sur le résultat des expéditions projetées; pourtant personne n'aurait consenti à souscrire à l'abandon de l'observation du passage de Vénus. Avec les ressources d'investigation de la science actuelle ne pouvait-on pas surprendre quelque phénomène inattendu? Et d'ailleurs quelle séduction de renouveler, après un siècle écoulé, dans des conditions plus favorables, les

entreprises des membres de notre ancienne Académie des sciences! On ne l'a pas oublié, le 6 juin 1761 eut lieu un passage de Vénus sur le soleil. Afin de le contempler, le père Pingré s'était rendu sur l'île Rodrigue. L'abbé Chappe d'Auteroche avait emporté sa lunette à Tobolsk en Sibérie; mieux encore que par son ardeur scientifique, le jeune astronome se fit une sorte de renommée par ses appréciations un peu légères sur la Russie, à peine vue dans une course rapide à travers les villes et les champs de neige. Le 3 juin 1769, Vénus se montrait encore devant le soleil; Pingré partit pour Saint-Domingue. Chappe d'Auteroche alla s'établir à San-Lucar en Californie; après avoir accompli sa tâche, le pauvre savant, bientôt saisi par une épidémie régnante, ne put songer au retour. Il mourut le 1er août sur le théâtre même de ses observations.

Maintenant on rêvait des succès qui avaient manqué aux astronomes d'autrefois. Aussi est-ce avec un noble entraînement que s'organisèrent les préparatifs des expéditions. Dignement s'employa l'administration de l'instruction publique; la marine promit un concours actif; l'assemblée nationale vota une somme importante pour faire construire les instrumens nécessaires et pour subvenir aux frais des voyages et des installations. Une commission scientifique fut chargée de tout organiser.

En chaque pays, on avait choisi des stations reconnues propices à l'étude du phénomène. Les Russes allaient bravement affronter au mois de décembre le climat de la Sibérie sans s'émouvoir de la crainte de trouver le ciel couvert. Les Anglais, mettant à profit l'avantage d'occuper de grandes étendues du globe, avaient résolu d'installer des observatoires sur divers points de l'Inde et de l'Australie. Une des missions de la France devait se rendre à l'île Saint-Paul et visiter l'île Amsterdam, comme perdues dans l'immense espace de l'Océan qui sépare l'Afrique de l'Australie; une autre mission avait en partage l'île Campbell, située de l'autre côté de l'Australie à longue distance au sud de la Nouvelle-Zélande. Nous connaissions la misère de ces îles froides, sans cesse battues des tempêtes, inhabitables pour les hommes; nous savions chétifs et de triste apparence les êtres qui vivent en ces régions déshéritées; nous n'en étions pas moins possédés de l'envie d'acquérir la notion complète d'une flore et d'une faune sans attrait pour les yeux. C'est qu'en sa plus grande pauvreté la nature amène des révélations d'une grandeur singulière. L'idée d'apprendre sous quelles formes se manifeste et finit la vie aux approches des glaces du pôle austral flattait l'esprit. La pensée de pouvoir comparer, avec toute la rigueur de la science, aux êtres répandus vers le cercle arctique les êtres disséminés sur les terres

antarctiques, faisait luire l'espoir de certaines découvertes, de frappantes analogies et de remarquables différences promettant de jeter une nouvelle lumière sur la loi de la distribution des espèces végétales et animales à la surface du globe. Par-dessus tout, on attendait de l'étude du sol, de la rencontre de quelques débris, des indices de l'état d'une partie du monde pendant les âges antérieurs.

La commission instituée en vue de l'observation du passage de Vénus songeait à tirer tout le profit possible des expéditions lointaines qu'elle avait à préparer. Les intérêts des sciences naturelles étaient confiés à M. Milne Edwards. Sous le patronage de l'illustre savant, un jeune naturaliste qui avait donné des preuves d'activité, de savoir et de talent d'observation, M. Henri Filhol, fut attaché à la mission de l'île Campbell, conduite par un habile ingénieur de la marine, M. Bouquet de la Grye. Après s'être livré à l'exploration de l'île Campbell, le naturaliste devait visiter les îles Auckland, l'île Stewart, la Nouvelle-Zélande. Il fallait constater les rapports de ces différentes terres, rechercher si des faits ne témoignent pas de ruptures survenues en des temps reculés. A résoudre des problèmes que suggère la condition actuelle des îles australes, M. Henri Filhol a mis infiniment d'intelligence; il a recueilli un ensemble d'informations neuves. Avant d'en montrer le caractère, il importe de résumer les connaissances antérieurement acquises sur la Nouvelle-Zélande et les îles qui en sont plus ou moins voisines. L'histoire de la Nouvelle-Zélande, faite d'études et d'observations fort diverses qu'on n'a point encore rapprochées, offre tous les genres d'intérêt. La première page de cette histoire fut écrite, il n'y a guère plus d'un siècle; on écrira la dernière avant la fin d'un autre siècle. Alors, en effet, tout aura changé sur les terres dont le capitaine Cook et ses compagnons firent entrevoir les aspects, dont plusieurs explorateurs présentèrent ensuite des tableaux sombres ou attrayans. Les magnifiques forêts vierges, déjà bien endommagées, seront remplacées par des herbages et des champs de céréales; les animaux remarquables et particulièrement caractéristiques seront détruits; les anciens possesseurs du sol, qu'on appelait les sauvages, compteront parmi les races éteintes. A la nature primitive aura succédé la vie d'une nation européenne; seules, quelques plantes et quelques chétives espèces animales, reléguées dans des endroits d'accès difficile, diront à l'investigateur attentif qu'il est aux antipodes de notre pays. L'heure est bonne pour retracer les événemens survenus à la Nouvelle-Zélande, — nous avons pu en connaître des témoins, — pour apprécier le caractère, les mœurs, les idées, les aptitudes d'un peuple primitif existant dans une entière indépendance, — ce peuple amoindri, refoulé entre certaines limites, modifié par le

contact de la civilisation, subsiste encore, — pour décrire enfin une nature particulière qui bientôt ne laissera que des vestiges, — nous avons sous les yeux tous les élémens dont se compose cette nature.

## I.

Entre le 165e et le 176e degré de longitude orientale et du 34e au 47e degré de latitude australe s'étendent sur l'Océan-Pacifique trois îles séparées l'une de l'autre par un simple canal. Le nom de Nouvelle-Zélande désigne l'ensemble de ces terres. L'île du Nord et l'île du Milieu, qu'on appelle d'après les indigènes : Te-Ika-a-Mawi et Te-Wahi-Pounamou, sont presque d'égale dimension (1). L'île du Sud, ordinairement distinguée de la Nouvelle-Zélande, est fort petite, c'est l'île Stewart. A l'orient des grandes terres, à la distance de plus d'une centaine de lieues de Te-Wahi-Pounamou, on rencontre les petites îles Chatam, un peu plus vers le sud-est l'île de l'Antipode. Sous le méridien de la pointe méridionale de Stewart, au-delà du 50e parallèle, se montrent les îles Auckland. Près de trois degrés encore vers le sud émergent au milieu de l'immensité de la mer l'île Campbell, puis l'île Macquarie, et enfin vers le 58e degré de latitude l'île Emerald. Ainsi, comme émiettées apparaissent les terres les plus voisines des glaces de l'hémisphère austral.

Le célèbre navigateur portugais Magelhanes, — Magellan, ainsi qu'on le nomme parmi nous, — avait le premier traversé l'Océan-Pacifique pendant les années 1519 et 1520. L'exemple donné, les Espagnols, qui dominaient sur les rivages du Pérou, voulurent parcourir l'espace entre l'Amérique et l'Asie. Les Hollandais vinrent ensuite; Lemaire et Schouten allèrent en 1615 explorer la Mer du Sud. On avait découvert bien des îles, mais nulle grande terre. Par comparaison avec l'hémisphère boréal, l'idée de l'existence d'un vaste continent dans les hautes latitudes de l'hémisphère austral s'était enracinée dans l'esprit des géographes. Jusque vers la fin du XVIIIe siècle, les navigateurs ne cessèrent de poursuivre la recherche de ce continent imaginaire. Aujourd'hui que la réalité s'impose, l'étude scientifique conduit à croire qu'il fut un âge du monde où s'élevait sur l'Océan-Pacifique une immense terre. Brisée par des convulsions et en grande partie submergée, la Nouvelle-Zélande et les îles voisines en seraient les débris. A suivre dans notre étude les indices qui permettent d'entrevoir cette région du globe en un temps fort reculé, on prendra sans doute intérêt.

(1) Les anciens navigateurs écrivaient *Tawaï-Pounamou*. L'orthographe du nom des deux grandes îles paraît aujourd'hui fixée.

Les Espagnols admettent volontiers que le commandant d'un navire de leur nation visita le premier les rivages de la Nouvelle-Zélande; comme on le verra par la suite, un fait semble justifier la prétention. — Des Français ont pensé que cette fortune advint à Paulmier de Gonneville. Aucun témoignage précis ne donne importance à ces vagues soupçons. Pour tous les géographes, la Nouvelle-Zélande a été découverte par le navigateur hollandais Abel-Janssen Tasman. Parti de Batavia le 14 août 1642 avec deux navires, Tasman, marin de la compagnie des Indes, courut d'abord à l'Ile de France. De là, marchant toujours vers le sud, il reconnut la terre qu'il appela Van-Diemen, du nom du général de la compagnie des Indes. De cette côte, son dessein était d'aller aux îles Salomon; mais sa route était mal assurée. Le 13 décembre, Tasman aperçoit par le 42e degré de latitude une terre élevée, montagneuse. Gouvernant nord-nord-est, il longe la côte pendant cinq jours et vient, le 18, mouiller dans une baie située par 40° 49′ de latitude et 169° 41′ de longitude orientale. Des hommes se montraient sur le rivage et se faisaient remarquer par une forte corpulence, une couleur de la peau indécise entre le brun et le jaune, des cheveux noirs attachés au sommet de la tête et surmontés d'une longue plume. Ces sauvages presque nus avaient le milieu du corps couvert d'une natte. Plusieurs d'entre eux, montés sur des pirogues, jouaient d'une sorte de trompette; les matelots hollandais s'amusèrent à répondre de leurs instrumens. Ils multipliaient les signaux d'appel; les naturels semblaient n'y porter aucune attention; à la fin ils se retirèrent. Tasman prend la résolution de se rapprocher du rivage dans l'espoir de nouer des relations avec les indigènes, mais à peine les vaisseaux se mettent-ils en mouvement qu'on voit arriver sept pirogues. La plus grande, montée par 70 hommes, se dirige vers le plus petit navire; une autre portant 13 hommes approche du vaisseau de Tasman et s'arrête à la distance d'un jet de pierre. Tout ce monde s'appelle et parle avec animation dans un langage inintelligible pour les Hollandais. Ceux-ci agitent des linges blancs comme invitation à venir à bord; sans répondre, les naturels continuent à jouer des pagaies. Un maître d'équipage et six matelots dans une yole allant d'un vaisseau à l'autre, rencontrent les pirogues; aussitôt assaillis, à coups de piques et de massues, trois hommes sont tués, un quatrième est mortellement blessé. Du pont des navires on tira des coups de feu, les sauvages prirent la fuite. Tasman appela *baie des Meurtriers* cette baie où il avait jeté l'ancre; découragé, il s'éloigna de la contrée inhospitalière qu'il a nommée *Terre des États* (1). Se dirigeant

(1) Staaten-Land.

vers le nord, il reconnut, par 34° 25′ de latitude, l'île des Rois. En allant y faire de l'eau, on vit de loin 30 ou 40 insulaires tous armés de bâtons et de massues; on ne chercha point à les attirer; Tasman en avait fini avec les régions australes.

Une longue période de temps s'écoule sans qu'on s'inquiète de la découverte du navigateur hollandais. On était assuré de l'existence d'une terre; on en ignorait l'étendue, la configuration, la nature. L'enthousiasme pour les explorations du monde, manifesté de toutes parts avec une extrême énergie pendant le XVII^e siècle, s'était éteint. Une circonstance vint le réveiller. En Angleterre comme en France, le passage de Vénus sur le disque du soleil, annoncé pour le 3 juin 1769, était l'objet de préoccupations; les astronomes brûlaient du désir d'observer le phénomène. La Société royale de Londres voulut exposer au roi l'intérêt d'observations qui pourraient être effectuées sur divers points du globe et en particulier sous les latitudes australes, entre le 140^e et le 180^e degré de longitude à l'ouest du méridien de Greenwich. On indiquait la nécessité d'avoir des navires bien équipés pour conduire les observateurs sur des terres désignées. La requête ayant reçu bon accueil, ordre fut transmis à l'amirauté de choisir un bâtiment convenable. A ce moment, on espérait d'une nouvelle expédition dans la Mer du Sud de brillans résultats. Le marin que le monde entier devait bientôt appeler le capitaine Cook donnait déjà confiance. Né dans une humble condition, le 27 octobre 1728, mousse à l'âge de treize ans sur un navire employé au commerce du charbon, engagé volontaire dans la marine royale lorsqu'en 1755 fut déclarée la rupture entre la France et l'Angleterre, chargé comme maître d'équipage, pendant la guerre du Canada, de dresser la carte hydrographique du fleuve Saint-Laurent et de formuler des instructions pour naviguer sans péril sur le grand cours d'eau de l'Amérique septentrionale, distingué par le talent qu'il montra comme ingénieur de la marine pour Terre-Neuve et le Labrador, en faisant la levée de plan du havre et des hauteurs de Placentia, remarqué au sujet de l'observation très précise d'une éclipse de soleil (1), James Cook avait été nommé lieutenant de vaisseau le 25 mai 1768. Le navire l'*Endeavour* (2), armé en vue de la campagne dans l'Océan-Pacifique, à Cook fut attribué l'honneur de le commander. L'habile marin allait tout d'abord se rendre à Taïti et suivre le passage de Vénus, de concert avec l'astronome Charles Green. On avait souci de connaître la nature des îles de la Mer du Sud; un jeune homme plein d'ardeur, jouissant d'une situation indépendante, Joseph Banks, eut la mission de

(1) Éclipse de soleil observée à Terre-Neuve le 5 août 1766. — *Philosophical Transactions of the Royal Society*, vol. LXVII.

(2) L'*Entreprise* ou l'*Effort*.

recueillir les produits des contrées lointaines; le docteur Solander, d'origine suédoise, l'accompagnait. Ainsi furent apportés à l'Europe les premiers renseignemens sur les plantes et les animaux des terres australes. En vertu d'ordres précis, le chef de l'expédition devait, du consentement des indigènes, prendre possession, au nom du roi de la Grande-Bretagne, de stations convenables dans les pays qu'il viendrait à découvrir et qui n'auraient encore été visités par aucune puissance européenne. Des objets laissés aux mains des habitans marqueraient la trace de son passage. Parti de Plymouth le 26 août 1768, l'*Endeavour* entrait au mois de janvier de l'année suivante dans l'Océan-Pacifique, et le 3 avril mouillait à Taïti. Après un séjour de quelques mois sur cette terre et une reconnaissance des îles de la Société, Cook se dirigea vers le sud-ouest. Dans la matinée du 6 octobre, du haut du grand mât, la terre fut signalée. Au soir, sur le pont, on la distinguait sans peine. Le lendemain, par un temps calme, se profile une longue étendue de côtes et se dessinent quatre ou cinq rangées de collines, dominées par une chaîne de montagnes d'une hauteur énorme. On imagine l'émotion qui règne à bord en de pareilles heures. Les conversations s'animent, chacun émet un avis; l'opinion qui semble prévaloir, c'est qu'on est en face de la *Terre australe inconnue*. Le navire ne cesse de se rapprocher du rivage, et au déclin du jour on aperçoit une baie profonde, — de la fumée s'élève de divers points, le pays est donc habité; mais survient la nuit. Au lever du soleil, c'est plaisir de voir sur les collines la végétation touffue, dans les vallées des arbres de proportions magnifiques. On entre dans la baie, et l'ancre est jetée près de l'embouchure d'une petite rivière. Tout, dans le spectacle qui s'offre aux yeux, est sujet d'intérêt. Des embarcations errantes avaient au plus vite regagné le rivage sans paraître s'occuper de la présence du navire; quelques maisonnettes attiraient les regards; près d'une case se montrait un gros rassemblement d'hommes; sur une petite presqu'île, une clôture régulière, couronnant le sommet d'un monticule, donnait lieu à mille conjectures. Dans la soirée, Cook, impatient de se mettre en communication avec les indigènes, descendit à terre en compagnie de M. Banks et du docteur Solander.

On marchait droit vers e groupe qui avait été remarqué du vaisseau; mais à la vue des Européens, tous les sauvages se hâtèrent de décamper. Cook et ses compagnons étant déjà un peu éloignés de la berge de la rivière où ils avaient débarqué, quatre hommes armés de longues lances se précipitent hors des bois et courent attaquer la pinasse du commandant. Le maître d'équipage ordonne aux matelots de déraper; se voyant poursuivi, il tire en l'air un coup de feu. Au bruit de la détonation, les indigènes s'arrêtent et

regardent à l'entour; renouvelant néanmoins la poursuite, ils brandissent la lance d'une façon menaçante. Un second coup de feu tiré haut ne les effraie plus, et comme l'un des sauvages s'apprête à darder son glaive, une balle vient le frapper en pleine poitrine. Au moment où il tomba, ses trois compagnons demeurèrent quelques minutes immobiles, plongés dans la stupeur; renonçant à emporter le cadavre, ils s'enfuirent.

Inquiets dès le premier coup de mousquet, le commandant de l'*Endeavour* et ses amis revenaient sur leurs pas; ils purent considérer l'indigène tué, gisant sur le sol. Il avait d'un seul côté le visage tatoué en lignes spirales d'une régularité parfaite, les cheveux liés sur le sommet de la tête, de la manière rapportée dans la narration du voyage de Tasman; comme vêtement, il portait un beau tissu d'une fabrication toute nouvelle pour les Européens. De retour à bord, on entendait se mêler sur le rivage des voix retentissantes. L'événement qui venait de se produire, raconté parmi les naturels, suscitait sans doute la surprise et la colère. Il était aussi difficile qu'aux jours de Tasman de nouer des relations avec les Néo-Zélandais. Cook, par bonheur, n'avait nulle disposition au découragement. Le lendemain matin, reconnaissant du vaisseau plusieurs des habitans observés la veille qui marchent d'un pas rapide vers l'endroit où l'on avait débarqué, il ordonne de mettre trois canots à la mer. Lorsqu'il saute sur la grève avec les naturalistes et un Taïtien (1), les indigènes, au nombre d'une cinquantaine, assis sur la rive opposée, paraissent attendre; mais, en voyant approcher les étrangers, ils se sauvent, chacun maniant une longue pique ou une petite massue de jade vert. Tupia, ainsi se nommait le Taïtien, les appelle dans la langue de son pays; les sauvages ne répondent qu'en agitant leurs armes et en faisant signe de partir. Un coup de feu est tiré à distance, la balle ricoche sur l'eau; étonnés, les sauvages cessent les menaces. Cook s'avance de nouveau, ayant à ses côtés M. Banks, le docteur Solander, M. Green, l'astronome; Tupia, envoyé en parlementaire, parvient à se faire comprendre, disant qu'on désire avoir des subsistances et de l'eau en échange d'objets en fer, dont il explique de son mieux les usages. Les indigènes se déclarent disposés au trafic, si l'on vient parmi eux; le commandant n'exige que le dépôt des armes pour y consentir; il les invite du reste à faire les premiers pas. A la fin, un des Néo-Zélandais se décide à traverser la rivière; deux autres le suivent et bientôt vingt ou trente. Ils reçoivent quantité de menus présens et ne se montrent

(1) Tupia, naturel de Taïti, en son île ministre du culte, s'était beaucoup attaché aux explorateurs anglais. Ayant exprimé le désir de les suivre dans leur voyage, le commandant de l'*Endeavour* fut heureux d'embarquer un homme familiarisé avec la navigation autour des îles et ainsi très capable de rendre des services.

guère touchés; ils n'accordent pas la moindre estime à la ferraille, dont ils ne soupçonnent nullement l'utilité. Ils offrent d'échanger leurs armes contre celles des Européens et, blessés de subir un refus, ils s'efforcent d'arracher les fusils des mains. Il fallut faire entendre à ces terribles flibustiers qu'on serait obligé de les tuer, s'ils persistaient à user de violence. Néanmoins, pendant une minute de distraction, l'astronome eut son couteau de chasse enlevé. Le ravisseur, comme en proie à une sorte de frénésie, tournait l'arme au-dessus de sa tête; ses camarades devenaient d'une insupportable insolence; M. Banks tire un coup de fusil chargé de petit plomb sur l'individu qui s'est emparé du couteau. Atteint, l'homme cesse de vociférer, mais, ne voulant point restituer l'arme, il se sauve; — une balle l'étendit à terre. Peu à peu, les indigènes s'étaient écartés : émus de l'aventure, ils accourent menaçans; trois ou quatre volées de petit plomb suffirent pour éviter une attaque.

Cook, tout à fait convaincu qu'il n'y avait rien à obtenir de pareils gens, se mit avec les canots à explorer les contours de la baie, dans l'espoir de trouver de l'eau douce et nourrissant le dessein de surprendre quelques naturels qu'on emmènerait à bord. L'ingénieux commandant se flattait de les séduire par de bons procédés et par des présens, d'avoir ainsi la meilleure entremise pour gagner la confiance de leurs compatriotes. Un beau matin, l'occasion semble propice; deux bateaux montés, selon toute apparence, par des pêcheurs sans armes, reviennent de la pleine mer, l'un sous voile, l'autre conduit à la pagaie. Il ne s'agissait que de couper le chemin pour les empêcher d'atteindre le rivage. Les hommes du bateau mené à la pagaie comprennent la manœuvre; ils échappent. Ceux du bateau à voile n'aperçoivent pas aussi vite le danger; déjà tout proches des canots des Anglais, ils font tomber la voile et se jettent sur les pagaies. Tupia les appelle et les invite à n'avoir crainte; malgré tout, ils forcent de bras pour s'éloigner. On tire un coup de feu en l'air; au lieu de fuir ou de se précipiter à l'eau, ils prennent la résolution de combattre. Ils sont sept; au moment où un canot les aborde, ils se défendent avec les pagaies et lancent des pierres; les matelots anglais ripostent à coups de fusil. Quatre hommes tombent; les trois autres, presque des enfans, sautent à la mer. L'aîné nage avec une telle vigueur qu'il se soustrait à la poursuite; les deux plus jeunes sont pris et emmenés. — Comme ils redoutent le plus funeste sort, on s'empresse de les rassurer. Cook, ému de cette scène de violence, songe qu'il sera blâmé du meurtre de gens inoffensifs; réprouvant lui-même les actes de cruauté, il n'est point en repos avec sa propre conscience. « Mais, dit-il, pouvais-je agir d'une autre façon? J'avais essayé des cadeaux sans résultat; mon

service me contraint d'obtenir une connaissance du pays; — je n'ai qu'un désir : éviter de nouvelles hostilités. »

Les deux jeunes sauvages furent vite apprivoisés; on leur offrit du pain, ils trouvèrent que c'était bon. Au dîner, accordant estime à tous les mets, ils témoignèrent d'un superbe appétit. Inquiets et agités pendant la nuit, le brave Tupia parvint à les calmer. Ces jeunes insulaires frappaient par une physionomie intelligente, expressive, un maintien plein d'aisance; ils chantaient avec un goût remarquable, dans un ton lent et solennel comme celui d'un psaume. Pour les reconduire au rivage, on les habilla coquettement, sans négliger les parures, telles que colliers et bracelets. Ce fut un transport de joie de la part des petits sauvages; leur attitude changea lorsqu'ils virent le canot dirigé vers la berge de la rivière, où les Anglais avaient débarqué les jours précédens; déjà tout effarés, ils supplièrent qu'on ne les mît point à terre en ce lieu habité, affirmaient-ils, par des ennemis qui les tueraient et les mangeraient. On les déposa le soir à l'endroit de la baie où ils indiquaient leur demeure.

Ne paraissant guère devoir tirer avantage de ses efforts, le commandant de l'*Endeavour* lève l'ancre et quitte sans regret l'inhospitalière contrée. Il l'appelle la baie de la Pauvreté (1); sur la carte, la pointe du sud-ouest est inscrite : *Young Nick's Head*, du nom du mousse qui le premier avait crié *terre!* du haut du grand mât. Ainsi, aux jours heureux des découvertes, les navigateurs se plaisaient parfois à immortaliser les noms de leurs plus obscurs compagnons. Dans l'après-midi, on est arrêté par le calme; les naturels de la côte voisine s'en aperçoivent et mettent plusieurs pirogues à la mer, ils viennent jusqu'à faible distance du vaisseau; le Taïtien Tupia employa sans succès toute la force de ses poumons, toutes les ressources de son éloquence pour les faire approcher. Soudain un canot sort de la baie de la Pauvreté, il marche droit au navire, et les hommes ne se font guère prier pour monter à bord. Encouragés par l'exemple, les Néo-Zélandais, demeurés en observation dans leurs bateaux, ne tardent pas à les suivre, et bientôt se trouvent sur le pont une cinquantaine d'insulaires. On prodigue les largesses parmi ce monde qui semble ravi à la vue d'une infinité d'objets. Pour des verroteries, du papier, un morceau de toile, chacun offre en échange son vêtement, ses pagaies, sa massue de jade ou d'os de baleine. Les impressions de défiance apaisées, on questionne sur les enfans dont on s'était emparé; le vieil indigène, qui le premier s'est présenté sans hésitation, déclare alors s'être aventuré à faire une visite après avoir entendu le récit de ces enfans qui ont dit la manière

(1) Poverty Bay.

affectueuse dont ils avaient été traités, parlé des merveilles contenues dans le vaisseau. Les braves gens n'étaient plus hostiles envers les étrangers; ils les engageaient à séjourner, mais Cook tenait à poursuivre ses découvertes.

Avant la nuit, les Néo-Zélandais partent dans leurs pirogues; ils sont déjà loin, et l'on voit avec surprise que trois d'entre eux sont restés sur le navire. On hèle les rameurs, nul ne consent à revenir. Les insulaires qui ont abandonné leurs camarades ne semblent pas le moins du monde embarrassés de la situation; ils s'efforcent de charmer par des danses et des chants; ils prennent part au souper et vont ensuite se coucher bien tranquilles. Le soir, une légère brise s'élève; le commandant en profite pour gagner vers le sud. Au jour, on est à plusieurs lieues du point où l'on avait stationné; les pauvres Néo-Zélandais, consternés, se répandent en lamentations, versent des larmes, font des gestes de désespoir; Tupia eut beaucoup de peine à les calmer. Par bonheur, deux embarcations viennent du rivage dans la direction du vaisseau; elles s'arrêtent néanmoins; les insulaires, très en peine de retourner au logis, supplient leurs compatriotes d'approcher, affirmant que les gens du navire ne mangent pas les hommes. On était donc réellement anthropophage à la Nouvelle-Zélande; la vérité ne pouvait plus demeurer douteuse pour les Anglais, d'abord peu touchés de la crainte manifestée par les enfans pris à bord; ils avaient cru à une façon d'exprimer la terreur qu'inspirent des ennemis féroces. A la fin, un des canots accoste, un vieillard monte sur le pont; il emmena les malheureux, qui n'avaient souci de naviguer.

En suivant la côte, on reconnut par 39° 7′ de latitude un promontoire fort élevé, dont le sommet semble tout plat (1); au-delà, un îlot que Cook voulut appeler l'île de Portland (2), à raison d'une ressemblance avec la petite île située dans les eaux de l'Angleterre. Des naturels étaient réunis en nombre sur l'île et sur la grande terre, où l'on distinguait des espaces cultivés. En certains endroits, le sol fraîchement remué présentait des sillons; ailleurs il y avait des végétaux à divers degrés de croissance. Portland dépassé, on aperçut une côte s'étendant vers le sud aussi loin que la vue pouvait porter. Le navire vint à heurter; les inégalités du fond étaient telles que la sonde n'avait pas révélé le péril. Des groupes d'indigènes, remarquant l'allure incertaine du bâtiment et la confusion qui un instant s'est produite sur le pont, crurent sans doute l'occasion propice et l'heure favorable pour une fructueuse opération. Avec une prestesse sans pareille, des pirogues remplies d'hommes armés quittent le ri-

(1) Cap Table.
(2) Les indigènes la nomment *Tahowray*.

vage et s'approchent du vaisseau; les gestes, les cris, les imprécations, témoignent des intentions les plus hostiles. Un coup de feu est tiré, mais les sauvages, n'en éprouvant pas de mal, ne se montrent nullement intimidés. Un coup de canon chargé à mitraille cause plus de sensation; après s'être concertés, les bandits s'éloignent. Dans la soirée, le vaisseau étant à l'ancre, deux embarcations, l'une armée, l'autre, petit bateau de pêche occupé par quatre hommes, viennent si près que Tupia engage la conversation; les insulaires répondent avec une politesse irréprochable; ils reçoivent quelques présens dont ils paraissent charmés. On ne peut les décider à monter à bord. Pendant la nuit, des feux entretenus sur le rivage attestent de la part des indigènes l'intention de convaincre qu'ils font bonne garde et ne courent le risque d'aucune surprise.

Dès l'aube, Cook, poursuivant sa route, aperçoit une large baie. Le rivage, d'une médiocre hauteur, se distingue par des étendues de sable et des rochers tout blancs; au-delà, c'est une succession de collines et de montagnes boisées de l'aspect le plus agréable. Des indigènes en bateaux essaient d'atteindre le navire; on les laisse en arrière sans s'inquiéter de leurs sentimens. Le lendemain matin on est devant une côte basse; apparaissent, à peu de distance, des groupes d'arbres superbes, au loin, des montagnes couvertes de neige. Le commandant ordonne de mettre la pinasse à la mer afin de chercher de l'eau fraîche, et toujours se renouvellent les mêmes scènes avec les naturels. Ces gens, qui semblent avoir au plus haut degré la crainte et l'horreur des étrangers, arrivent dans plusieurs embarcations, brandissant des piques, s'animant pour une attaque. Tupia se charge de les avertir qu'on possède des armes capables comme le tonnerre de les foudroyer en un instant, que, s'ils persistent à vouloir engager la bataille, ils seront aussitôt punis. Afin de ne pas laisser croire à une vaine forfanterie, on tire à l'écart un coup de canon chargé à mitraille; le bruit, les projectiles qui bien loin frappent l'eau avec une extrême violence, mieux que les paroles inspirent le respect; intimidés, les sauvages se mettent à ramer de toutes leurs forces et s'éloignent. Le Taïtien continue de les assurer que, s'ils viennent sans armes, on les recevra de la manière la plus aimable; quelques-uns, prenant confiance, déposent leurs armes dans un autre bateau, et en peu de minutes ils se trouvent sous la poupe. On cherche à les amadouer par des cadeaux; néanmoins, sous l'injonction de leurs camarades, ils ne tardent guère à partir. Le jour suivant, des pirogues accostent le navire; Cook, remarquant un homme qui porte sur les épaules une peau d'une certaine ressemblance avec celle d'un ours, avait le désir de savoir quel animal en fut le propriétaire légitime; il offre une pièce de flanelle rouge en échange de la peau. L'insulaire se déclare heu

reux du marché, mais, la loyauté n'étant pas de rigueur dans son monde, il saisit l'étoffe, ôte sa peau et roule ensemble les deux objets sans accorder aux remontrances la moindre attention. On jetait diverses bagatelles à ces sauvages restés dans leurs embarcations; un enfant, le fils du Taïtien, s'amusait à transmettre les présens. Étant fort penché sur le bastingage, le pauvre petit fut enlevé par un Néo-Zélandais; on ne parvint à le reprendre qu'après avoir usé des coups de fusil. On était par 39° 43′ de latitude en face le cap qui limite au sud la grande baie; en raison de l'aventure, Cook l'appelle le cap Kidnappers (cap des Ravisseurs). La baie reçut le nom du premier lord de l'amirauté, sir Edward Hawke (1). Plus au sud, il n'existe aucun havre, le pays prend un aspect triste et misérable; le chef de l'expédition pense alors mieux employer le temps à visiter les côtes du nord. Par 40° 34′ de latitude, il s'arrête à l'idée de revenir en arrière; la pointe qui marque la limite de la course vers le sud sera inscrite sous le nom de cap Turnagain (cap du Retour).

## II.

Peu à peu, la nouvelle de la présence des étrangers sur la côte de la Nouvelle-Zélande s'est répandue dans le pays; les relations des Anglais avec les indigènes vont cesser d'être aussi difficiles qu'aux premiers jours. On passait au voisinage de l'île de Portland lorsqu'un canot, se détachant de la rive, court vers le vaisseau; il y avait cinq hommes, selon toute apparence deux chefs et trois serviteurs. Les maîtres ne se font nullement prier pour monter à bord; le commandant les reçoit avec une extrême cordialité. Les Néo-Zélandais descendent dans la cabine et, mis en confiance, ils déclarent l'intention de demeurer jusqu'au lendemain. Cook, ne tenant point à ce séjour prolongé, s'efforce de les convaincre qu'alors on sera fort loin. Les insulaires persistent et, comme on ne veut pas user de violence, il faut subir leur volonté. Les chefs examinent chaque chose avec une curiosité insatiable, et de la meilleure grâce acceptent les petits présens. Ils refusent cependant de boire ou de manger, tandis que les serviteurs dévorent en vrais sauvages. Un des chefs se distinguait par une physionomie ouverte, franche, telle qu'on n'en avait point encore vu. Ces hommes avaient entendu parler de la courtoisie et des libéralités des étrangers, aussi avaient-ils conçu le désir de les connaître. Le navire ayant marché la nuit, au jour furent congédiés les Néo-Zélandais, assez contrariés d'être à une énorme distance de leur habitation. Après avoir dépassé l'en-

(1) Hawke's Bay.

droit de la première relâche de l'*Endeavour*, l'attention du commandant se trouve attirée par deux petites baies : Tolaga et Tegadou, d'après les naturels. On jette l'ancre dans la seconde; les habitans témoignent des dispositions amicales; Cook en est ravi, car il juge l'occasion propice pour obtenir des renseignemens sur le pays. Tout de suite on veut descendre à terre, mais les rafales de vent, la pluie, la hauteur du ressac partout considérable, empêchent d'aborder. Dans la soirée, le ciel s'étant rasséréné, le commandant, M. Banks et le docteur Solander, se hâtent de débarquer. Ils sont reçus avec de vives démonstrations d'amitié; les indigènes, comme arrêtés par un sentiment de délicatesse, prennent soin de ne se présenter nulle part en grandes masses. Ce sont les membres d'une famille ou les habitans de deux ou trois maisons, hommes, femmes et enfans, qui s'asseyent sur le sol, portent la main sur la poitrine et invitent de cette façon gracieuse les étrangers à venir près d'eux; on récompense tant de courtoisie par des présens. Dans cette localité tout semble favorable pour une relâche; il y a deux petits torrens d'une eau fraîche et limpide. Les naturalistes se mettent en campagne; les indigènes les observent avec curiosité, trafiquent de quelques objets et s'en retournent à leurs occupations ordinaires. Encouragés par cet accueil, MM. Banks et Solander vont sans défiance explorer les contours de la baie; à chaque pas, des plantes inconnues les plongent dans l'extase; ils abattent des oiseaux et ils tombent dans l'enchantement devant l'exquise beauté de ces créatures. Ils visitent plusieurs maisons, et les habitans montrent gracieusement tout ce qui semble les intéresser; ceux qui prennent leur repas ne songent point à se déranger. Pour la première fois il est permis d'entrevoir le genre de vie des Néo-Zélandais. A cette époque de l'année, la population consomme particulièrement du poisson et, en guise de pain, la racine d'une fougère. La racine d'abord exposée au feu, puis battue à l'aide d'un bâton, une sorte d'écorce se détache; il reste une substance molle, de saveur douce. En d'autres saisons, les naturels se nourrissent de végétaux; ils n'ont pas de mammifères sauvages; on ne voit parmi eux que des chiens tout petits et fort laids. Les investigateurs rencontrèrent de remarquables plantations, où le terrain se trouvait partagé, nivelé, ratissé, comme dans nos jardins; il y avait des patates disposées avec une parfaite régularité en cercles ou en quinconces, sur des monticules des cocotiers, sur le sol uni, des gourdes enfoncées dans des creux. Les cultures étaient plus ou moins étendues; chacune avait ses limites tracées par des piquets si rapprochés qu'une souris n'aurait pu passer dans les intervalles. Une réflexion surgit : les farouches Néo-Zélandais ne sont donc pas absolument des sauvages.

Les femmes, assez peu jolies, s'embellissaient en se peignant le visage avec de l'ocre rouge délayée dans l'huile. Ceux qui croyaient convenable de les saluer à la mode polynésienne ne manquaient jamais de se barbouiller le nez; ainsi fut dénoncée la politesse de plusieurs Anglais. Coquettes autant que les plus élégantes Européennes, les belles de Tegadou portaient une jupe avec une ceinture faite d'une herbe parfumée que rehaussait un bouquet de feuilles odoriférantes. On ne put s'empêcher de reconnaître que les soins de propreté sont moins ordinaires à la Nouvelle-Zélande qu'à Taïti; sous le climat des tropiques, on aime se baigner : on s'en dispense volontiers sous le climat très tempéré ou même froid. Un exemple de délicatesse domestique comme on n'en avait vu nulle part ailleurs dans les îles de la Polynésie et comme il était rare d'en voir au XVIII^e siècle dans la plupart des villes d'Europe frappa beaucoup les explorateurs. A Tegadou, chaque case ou chaque groupe de deux, trois, quatre maisons avait un cabinet particulier; aussi n'existait-il de traces répugnantes en aucun endroit. Tous les reliefs de cuisine, tous les débris étaient amoncelés pour être sans doute employés plus tard à fumer la terre.

Cook part de Tegadou avec l'intention de continuer sa route vers le nord, mais le vent contraire souffle; alors, d'après l'avis des indigènes, il redescend au sud afin de gagner la baie de Tolaga où l'on promettait un facile accès du rivage, de l'eau délicieuse, du bois en abondance. A Tolaga, M. Banks et le docteur Solander se livrent à de longues herborisations, aucun danger ne semble à craindre; pénétrant dans plusieurs vallées, ils trouvent partout les maisons désertes; à cette époque, les habitans vivaient sur des coteaux sous des abris fort légers. Dans une vallée dont les flancs sont escarpés un accident de la nature les frappe d'admiration : un roc présente donnant sur la mer une immense ouverture en forme d'arc. Près de l'endroit où l'on puise de l'eau, un vieillard retient les explorateurs pour les rendre témoins d'un exercice militaire. Spectacle curieux et bien nouveau pour des Européens que l'emploi d'une lourde massue tranchante sur les bords et d'une lance faite d'un bois très dur, longue de 4 à 5 mètres, pointue aux deux extrémités! Partagés en deux groupes, les champions avancent comme des furieux les uns contre les autres. On brandit la lance; un homme empoigne l'arme qui le menace et s'efforce de l'arracher. L'ennemi est-il censé atteint, la massue, frappée sur un corps qui représente la tête, prouve son effet terrible. On comprit à ce jeu que la vraie bataille doit être une scène d'affreux carnage. Le lendemain, on fit la rencontre d'un prêtre; Tupia engagea la conversation sur le culte, et le commandant de l'*Endeavour* s'émerveilla de voir Taïtien et le Néo-Zélandais s'entendre infiniment mieux qu'il n'est

ordinaire parmi les savans casuistes des nations européennes. Tupia était l'objet d'une attention et d'une déférence extrêmes de la part de son interlocuteur; il semblait avoir plus de science. Tupia s'informa s'il était vrai qu'on mangeât les hommes à la Nouvelle-Zélande. Certes, fut-il répondu, on mange les hommes, mais seulement les ennemis tués dans les combats. Sur l'invitation des Anglais, les gens de Tolaga entonnèrent le chant de guerre; les femmes se mirent de la partie, roulant les yeux, tirant la langue; en un mot, faisant les plus horribles contorsions.

En ce moment, au bord d'une petite île située à l'entrée de la baie, flotte un canot d'une dimension inusitée : c'est un superbe échantillon des talens des constructeurs et des artistes du pays. Le bateau n'a pas moins de 20 mètres de longueur et plus d'un mètre et demi de largeur; il a une carène formée de trois troncs d'arbres évidés; les parois extérieures sont garnies de bas-reliefs et la proue ornée de sculptures. Sur l'îlot, une maison inachevée excite l'intérêt des Européens; le bois est si régulièrement équarri et tellement poli qu'on ne peut douter que les Néo-Zélandais ne possèdent des outils bien aiguisés. Les piliers des côtés de cette maison sont couverts de sculptures d'un style étrange et néanmoins fort remarquable; partout domine le goût des spirales et des faces contorsionnées. Cook, quittant la baie de Tolaga, constate de nouveau l'absence des mammifères domestiques ou sauvages autres que des chiens et des rats; encore ces derniers sont-ils rares. Comme nos amis de Taïti, rapporte le célèbre navigateur, le peuple mange les chiens et il orne des vêtemens avec les peaux de ces bêtes, ainsi que cela se pratique parmi nous avec diverses fourrures. Il trace de la contrée le tableau le plus séduisant. Ayant escaladé plusieurs collines, il a découvert, dans une interminable succession, d'autres collines toujours de plus en plus hautes. Presque seules, les fougères s'étalent sur les crêtes, mais sur les flancs la végétation est d'une variété infinie. Au milieu des bois, on compta plus de vingt essences différentes qu'on voyait pour la première fois. Dans le pays, c'est une abondance de plantes qui ne cesse de ravir les naturalistes. Dans les bois, ce sont des légions d'oiseaux d'une merveilleuse beauté, alors inconnus de tout le monde. Le sol léger, un peu sablonneux dans les vallées comme sur les collines, sembla devoir être excellent pour les cultures; on ne vit cependant que des patates et des ignames.

En remontant au nord, on atteignit la pointe la plus orientale de la Nouvelle-Zélande par 37° 42′ 30″ de latitude. Elle reçut le nom de Cap Oriental (*East Cape*). La pointe tournée, la côte court dans la direction de l'ouest-nord-ouest; assez basse, les habitations sont ré-

pandues en grand nombre près de la mer. Tandis que le navire anglais suit le rivage, se renouvellent des scènes pareilles à celles qui ont été décrites. Les naturels, tous armés, s'approchent d'une façon menaçante, paraissant n'avoir rien appris sur les étrangers; on les effraie avec un coup de canon. Ailleurs ils viennent sans armes et trafiquent à peu près honnêtement, mais de temps à autre une insolence ou un vol amène un conflit. Dans certaines rencontres, les indigènes témoignent des dispositions amicales, ils conversent avec Tupia de la façon la plus gracieuse et, en véritables traîtres, ils finissent par lancer des pierres. Une haute montagne arrondie, isolée au milieu d'une vaste plaine, attire de loin les regards; on l'appellera désormais le mont Edgecombe. Au-delà, le pays est médiocrement élevé, les bois clair-semés, les cultures étendues, les villages nombreux. Ces villages, plus considérables que ceux déjà observés par l'expédition anglaise, établis sur des éminences voisines de la mer, sont défendus du côté de la terre par un fossé, un glacis et une enceinte de pieux; quelques-uns sont pourvus d'ouvrages avancés. Ainsi en maint endroit on redoute les attaques de ses voisins. Après le pays joli, verdoyant, couvert d'habitations, c'est, sur un long espace, la contrée stérile et désolée. De la plage déshéritée, on vit un matin s'avancer trois pirogues montées par une vingtaine d'hommes. Les embarcations étaient d'une simplicité toute primitive, chacune consistait en un tronc creusé par le feu. Les hommes, presque nus, avaient la peu très brune; malgré leur petit nombre et leur faiblesse, ils entonnent le chant de guerre et gesticulent de manière à paraître terribles. Tout à coup, ils s'arrêtent et cessent de se montrer hostiles; ils accostent le navire. De la meilleure grâce un matelot anglais jette une corde comme invitation à monter à bord; un coup de lance, qui par bonheur manque le but, est la réponse à cette courtoisie; un autre glaive tombe sur le pont. Il fallut recourir aux coups de fusil pour déterminer ces aimables visiteurs à s'en aller. Le soir, on entrait dans une baie; des hommes de la même race que les premiers suivent de près dans leurs pirogues en gardant une tenue fort convenable; il y eut échange de bons procédés. Néanmoins, la nuit venue, les sauvages tentent d'enlever la bouée de l'ancre; les coups de fusil tirés pour les effrayer les rendent furieux, ils menacent de revenir en force le lendemain et de tuer tout le monde. Pendant la nuit, ils essayèrent de surprendre l'équipage qu'ils croyaient endormi. Désappointés, ils arrivèrent au point du jour, au nombre d'environ cent cinquante, bien armés. Ils étaient tout proches du navire; Tupia, les ayant assurés de leur impuissance, les pria de se bien comporter. On offrit à ces malheureux d'acheter leurs armes : comme à l'ordinaire, le défaut de loyauté

dans les transactions commerciales devint une cause de violences; un des Néo-Zélandais partit frappé d'une volée de petit plomb sans que ses compagnons s'inquiétassent de son sort. Cook tenait pourtant à éviter les conflits; il désirait demeurer quelques jours dans l'endroit afin d'observer un passage de Mercure sur le disque du soleil. Après avoir exploré le fond de la baie, il fit jeter l'ancre devant l'embouchure d'une petite rivière que les canots peuvent remonter même à marée basse. On noua de bonnes relations avec les indigènes; parmi eux se distinguait un vieillard à l'air digne dont les procédés furent exemplaires; on le gratifia d'une pièce d'étoffe et de quelques beaux clous. Il pleut souvent à la Nouvelle-Zélande, et l'on avait de mauvais jours au mois de novembre, qui répond à notre mois de mai. La contrée manquait d'agrément; si de grandes fougères s'épanouissaient sur les sommets des collines, presque partout ailleurs le sol était nu; point de culture, point d'habitations. Les indigènes viennent de loin dans la baie pour la pêche et pour la récolte des mollusques qui abondent près du rivage ainsi que l'attestaient d'énormes monceaux de coquilles plus ou moins anciennes.

Les naturalistes Banks et Solander se procuraient une ample moisson de plantes inconnues; attardés par l'intéressante recherche, ils purent voir de quelle façon les pêcheurs passent la nuit. Les pauvres nomades n'avaient point d'abris; profitant de quelques buissons, ils s'étendaient en demi-cercle, gardant les armes à portée de la main; les femmes et les enfans se groupaient au centre. Dans la matinée du 9 novembre, le commandant de l'*Endeavour* descendit à terre en compagnie de l'astronome M. Green et du docteur Solander pour l'observation du passage de Mercure. Le ciel, au matin chargé d'épais nuages, s'était merveilleusement rasséréné; le succès fut complet. Dans l'après-midi, un coup de canon tiré du vaisseau inquiéta le chef de l'expédition. Une scène avait eu lieu: les naturels venus en grand nombre sur le navire, armés de piques, de dards et de casse-tête, s'étaient mis à trafiquer. Un sauvage, ayant reçu la pièce d'étoffe désirée, refusait de livrer l'objet d'échange et narguait le lieutenant; on le tua. Ses compagnons, après s'être retirés, menaçaient d'une attaque; le projet avait été déconcerté par le coup de canon. Au retour, les Néo-Zélandais ne cherchèrent point à se venger sur les Anglais qui se trouvaient à terre. Un peu avant le coucher du soleil, on les vit prendre leur repas, qui se composait de poissons de diverses sortes, de langoustes et de quelques oiseaux. Près de l'assemblée se tenait assise à terre une femme pleurant et répétant des paroles que Tupia ne parvint point à comprendre. A la fin de chaque sentence, la malheureuse se tailladait avec une coquille les bras, le visage, la poitrine; le sang ruisselait.

Nos explorateurs avaient déjà remarqué des femmes portant sur le corps les cicatrices de pareilles blessures qui témoignent de la douleur ressentie à la perte d'un époux.

Le lendemain, Cook, M. Banks et plusieurs compagnons remontèrent sur une longueur de quatre ou cinq milles une assez large rivière. Ayant débarqué sur la rive orientale, un bel arbre où des oiseaux avaient édifié leurs nids semblait offrir son ombrage aux voyageurs, qui songeaient à dîner. On n'eut aucune peine à tuer des oiseaux et à recueillir des coquillages; c'était assez pour le repas improvisé. Du haut des collines, on apercevait le cours supérieur de la rivière toute bordée de mangliers. Près de l'embouchure, les Anglais rencontrèrent un petit village où ils furent reçus avec des façons pleines d'aménité. Au voisinage, ils purent observer un fort abandonné, un *heppah* dans le langage des naturels, bâti sur un point élevé, s'avançant au-dessus de la rivière. Nul ingénieur d'Europe, dit Cook, n'aurait choisi une situation plus heureuse pour permettre à un petit nombre de se défendre contre des masses d'ennemis. Entourée d'eau de trois côtés, les rochers abrupts rendaient cette sorte de forteresse inaccessible. Du côté de la terre, un glacis et un fossé large et profond, bordé de pieux solidement enfoncés, légèrement inclinés, la protégeaient; au sommet du glacis, une forte palissade complétait la défense. Tout cela était parfaitement conçu. En vérité, le peuple de la Nouvelle-Zélande, avec ses actes de cruauté, d'hostilité farouche, de perfidie, à certaines heures de délicatesse et de courtoisie, souvent de déloyauté dans les transactions, avec son courage, son goût pour l'art de l'ornementation, son habileté à construire bateaux et maisons au moyen des plus misérables outils, son intelligence pour lutter contre les ennemis, avec son ignorance des engins et des armes les plus ordinaires, avec la pauvreté de ses ressources, devait paraître bien étrange et bien digne de curiosité aux Européens qui le visitaient pour la première fois. Tout en effet chez ce peuple était sujet d'étonnement. On voit des ouvrages d'une remarquable perfection, et ce sont des cailloux aiguisés et des coquilles qui suffisent à toutes les opérations. On considère les armes : elles sont d'une simplicité primitive; les traits se lancent à la main. Les Néo-Zélandais n'ont inventé ni l'arbalète, ni la fronde, ni même l'arc et les flèches qu'on trouve en usage dans la plus grande partie du monde et jusque chez des nations privées de toute industrie.

Dans une excursion au nord de la baie, nos explorateurs demeurent sous le charme. Il y avait un village fortifié bâti sur un petit rocher percé d'une large ouverture et entouré d'eau pendant la pleine mer. La situation était jolie et pittoresque au possible; on n'y avait accès que par un sentier étroit et fort raide. A un mille de

distance se trouvait un *heppah* beaucoup plus considérable. Les Anglais se dirigent de ce côté; les habitans, hommes, femmes et enfans, au nombre d'une centaine, viennent à leur rencontre, et, parvenus à portée de la voix, ils font une invocation, puis ils s'asseyent au milieu des broussailles. Pareilles cérémonies marquent des dispositions amicales. Les voyageurs approchent, répandent maintes largesses et manifestent le désir d'entrer dans le village. Bon accueil fait à la demande, les indigènes conduisent les étrangers. Situé sur un promontoire, le village est parfaitement inabordable de la mer; du côté de la terre ce sont encore des fossés, des palissades artistement disposées, des passes tortueuses faciles à barricader qui le mettent à l'abri d'un coup de main. Le commandant de l'*Endeavour* exprime l'envie d'avoir la représentation de l'attaque et de la défense d'une telle place; des jeunes gens se prêtent volontiers à cette fantaisie. Les tentatives d'assaut et les ripostes sont précédées des chants, des danses, des affreuses contorsions, des gestes de menace dont les Anglais ont eu le spectacle dans de plus graves circonstances. Partout les hommes qui ne sont pas pleinement affermis par le sentiment raffiné de l'honneur ont besoin de s'animer, de s'exalter, de s'enivrer, pour ne pas faiblir devant le danger. Au retour, Cook constate en divers endroits la présence de sables ferrugineux, et pourtant le métal est inconnu dans le pays. Il s'étonne de voir des gens dédaigner non-seulement des clous, mais encore de bons outils de fer, et tenir en meilleure estime les misérables instrumens qu'ils ont coutume d'employer. L'éducation des Néo-Zélandais restait à faire. On va sortir de la baie; en souvenir de l'observation astronomique, elle s'appellera la baie de Mercure (1). Sur l'un des plus beaux arbres voisins de l'aiguade, on inscrit le nom du navire, celui du commandant, la date du séjour, et, le travail achevé, le chef de l'expédition, faisant déployer les couleurs de la Grande-Bretagne, déclare prendre possession au nom de sa majesté le roi George III. L'*Endeavour* poursuivant sa marche vers le nord, on eut toujours à se mettre en garde contre les indigènes. La pointe qui limite la baie de Mercure à peine doublée, on aperçoit sur le rivage un gros rassemblement où les conversations semblaient fort animées. Une demi-heure plus tard, les insulaires, qui s'étaient jetés dans des pirogues, s'avancent en faisant toute sorte de provocations. On persiste à ne pas s'occuper d'eux; ils lancent quelques pierres et s'en retournent. Ce n'est pas fini. Ils reparaissent bientôt et arrivent jusque sous la poupe. Tupia les avertit qu'on possède des armes terribles et que, s'ils attaquent, on en usera pour les anéantir en un moment. Alors, chose encore nouvelle, les sau-

(1) Mercury Bay.

vages jettent un défi : « Venez sur le rivage, crient-ils, et nous vous tuerons tous. » Assurés qu'on ne songe nullement à engager une bataille avec eux, ils renouvellent les démonstrations hostiles. Un coup de fusil ayant été tiré sur l'un des bateaux, les insulaires, plus sensibles à ce genre d'argument qu'aux bonnes paroles, partent au plus vite. Le lendemain soir, deux pirogues s'approchent; elles sont pleines de monde, et tout ce monde est paisible; un des hommes s'annonce en disant connaître un vieux chef qui se loue beaucoup des étrangers; il appelle Tupia par son nom. Le commandant invita ces braves gens à monter à bord et les renvoya comblés de petits présens. Cook ordonne de mettre la pinasse à la mer; il y prend place en compagnie des naturalistes et du Taïtien, le précieux interprète, et bientôt il se trouve au milieu d'un large fleuve. A trois milles au-dessus de l'embouchure, on rencontre une ville entourée de marais; ses habitans invitent les étrangers à la visiter; ils avaient entendu louer leurs bons procédés. Après une courte halte, on poursuit la reconnaissance du superbe cours d'eau. Sur les rives s'élèvent des arbres magnifiques, et le marin songe tout de suite aux beaux mâts qu'on en tirerait. La journée finissait; impossible de penser à la recherche des sources du fleuve; on a parcouru dix-huit milles, et à cette hauteur la rivière est aussi large que la Tamise à Greenwich. Moins profonde, mais roulant sur un lit de vase, elle pourrait porter des bâtimens de moyenne dimension. Une course dans la forêt, où la beauté des arbres comme la variété des essences captivent l'intérêt, laisse l'impression d'un charme infini. Le soleil décline, il faut se rembarquer. Le vent, les averses de pluie, la marée, ralentissent la marche; il est minuit lorsqu'on atteint la côte. Malgré la fatigue, les explorateurs doivent se résigner à chercher un abri dans une crique afin d'attendre le matin pour retourner au vaisseau. Néanmoins le commandant de l'*Endeavour* était content de la journée : le pays l'avait séduit, la grande rivière avait éveillé en son âme un souvenir de la patrie; — désormais on parlera de la Tamise de la Nouvelle-Zélande (1).

## III.

Ayant tracé les contours de la baie où débouche le beau fleuve, on continue pendant plusieurs jours de s'élever au nord. Un cap situé par 35° 10′ 30″ de latitude australe étant doublé (2), le navire britannique pénètre dans une ravissante baie qui deviendra célèbre dans les relations des Européens avec la Nouvelle-Zélande.

(1) *Thames river*, ainsi nommée sur la carte de Cook.
(2) Cap Bret.

Du haut d'une colline, le spectacle est délicieux; plusieurs villes, des plantations, des maisonnettes éparses, se dessinent au milieu d'une végétation splendide. Tout le long du rivage, ce sont de petites îles en quantité innombrable, des havres où l'eau demeure tranquille comme sur les étangs. Telle est la *baie des Iles*. Le pays est mieux peuplé que les autres points de la côte déjà relevée par les navigateurs. La population se distingue par sa vigueur, même par sa beauté; les hommes sont de haute taille. Beaucoup d'entre eux portent non-seulement sur le visage, mais encore sur les parties les plus charnues du corps, des tatouages en spirales compliquées. Tous ont des cheveux noués sur le sommet de la tête, et la coiffure des chefs est surmontée de quatre plumes blanches disposées comme les pétales de la fleur d'une plante de la famille des crucifères.

Une fois, on descend à terre dans un endroit éloigné du mouillage du navire. A la vue des étrangers, tous les habitans se sauvent, à l'exception d'un vieillard qui, promptement gagné par des cadeaux, accompagne les visiteurs. Les Anglais étant arrivés près d'un petit fort bâti sur un rocher à marée haute entièrement entouré par la mer, le bon vieux se montre inquiet. Au désir exprimé de voir l'intérieur de l'enclos, il répond, après une certaine hésitation, que sa femme est là; pourtant, si l'on promet de se comporter avec convenance, il introduira les étrangers. Promesse donnée de façon à dissiper toute crainte, le vieillard indique le chemin. L'ascension n'était ni agréable ni sans péril; elle se faisait par un escalier dont les marches étaient de simples entailles pratiquées dans un énorme pieu. Trois femmes se trouvaient dans la chambre; en apercevant des gens inconnus et sans doute pour elles fort extraordinaires, elles se mirent à fondre en larmes, à manifester une surprise et un effroi inexprimables. On fit taire les appréhensions de ces pauvres femmes avec quelques jolies bagatelles; au moment de la séparation, on était charmé les uns des autres. Le séjour de l'expédition anglaise à la baie des Iles ne fut pas sans ennui. Les rapports avec les indigènes, parfois paisibles, se trouvèrent souvent aussi déplorables que dans plusieurs des premières rencontres. Le petit plomb et les balles sauvèrent des situations dangereuses; le vent et la pluie attristèrent plus d'une journée. Le 5 décembre, le commandant voulut profiter d'une brise favorable pour sortir de la baie; au soir, survint le calme. Entraîné par les courans et la marée, le navire alla donner sur les brisans, un peu plus tard il toucha sur un bas-fond, à la vérité sans graves dommages, mais il y eut à bord des instans de terrible anxiété. Le vaisseau appareillant pour continuer la reconnaissance du littoral, des pêcheurs vinrent offrir de vendre du poisson. En voyant la petite seine qui était sur le bâti-

ment, ils éclatèrent d'un fou rire. Ainsi que des gens heureux d'avoir sur les autres une incontestable supériorité, ils étalèrent avec des signes de triomphe leur filet, dont l'étendue était immense. Les Anglais surent que les fibres très résistantes d'une plante fort commune dans le pays servent à la confection de ces sortes d'engins. La pêche est la principale occupation des habitans de la baie des Iles : en divers endroits, il y a des monceaux de filets placés sous des abris ; quand on entre dans une maison, il est rare que plusieurs personnes ne soient pas occupées à fabriquer ou à réparer des mailles.

Au départ, le vent contraire ne permet pas au navire de faire beaucoup de chemin dans la direction du nord; on passe devant une baie, il n'est pas possible d'y pénétrer (1). On gouverne sur la pointe occidentale; avant de l'atteindre, le calme survient; alors des pirogues s'avancent, sans trop approcher du navire; les gens qui les montent ayant entendu parler des armes à feu demeurent très réservés, même craintifs. Cédant à des instances réitérées, ils accostent et se mettent à trafiquer. Avec le secours de Tupia, on s'efforce d'en obtenir des renseignemens sur le pays. Les Néo-Zélandais affirment qu'à la distance de trois journées de pagayage, on arrive en un endroit nommé Mourevhennua, où la terre, ne s'étendant plus à l'ouest, tourne brusquement au sud. De cette assertion, les Anglais n'hésitent pas à conclure qu'il s'agit de la pointe que Tasman appela le cap Maria van Diemen. Les insulaires paraissent si intelligens qu'on s'empresse de multiplier les questions. — Connaissez-vous d'autres pays que le vôtre? — Nous n'en avons jamais visité aucun, mais nos ancêtres nous ont dit que dans le nord-nord-ouest, il existe une vaste contrée du nom d'Ulimaroa. Plusieurs de nos compatriotes y sont allés dans une très grande pirogue; quelques-uns seulement sont revenus et ont assuré qu'après une navigation d'un mois, ils avaient vu un pays où le peuple mange des porcs. — Les aventuriers n'ont-ils pas rapporté de ces animaux? — Non. — Les braves gens ne purent expliquer la cause d'une pareille incurie. Pourtant, fait digne de remarque, ils ne désignaient pas l'animal domestique par une description, mais bien par le nom en usage dans la plupart des îles de la mer du sud (*booah*).

La brise favorable s'étant élevée, on navigua toute la nuit et le matin, au lever du soleil, on était devant une baie (2). De là, on découvre la mer occidentale; un rétrécissement de la terre, semblable à une sorte de cou, fait de la partie nord de Te-Ika-a-Mawi une péninsule (3). Sur le sol assez plat et entièrement sablonneux se

(1) *Doubtless Bay.*
(2) *Sandy Bay.*
(3) Nommée par Cook : *Knuckle Point.*

dresse une montagne : le mont Camel de la carte de Cook. Après avoir essuyé des grains d'une violence inouïe, l'*Endeavour* se trouva juste devant l'extrémité de la Nouvelle-Zélande par 34° 22′ de latitude. La péninsule étant assez haute et l'isthme très bas, on croirait voir une île toute ronde. Cook, poursuivant sa marche vers l'ouest, ne tarda point de rencontrer une petite île environnée d'îles encore plus petites et de rochers : les Trois-Rois, que signala Tasman. C'était le 24 décembre 1769. Le 27 du même mois se déchaîna une horrible tempête, la mer devint furieuse; il fallut gagner le large. Les ouragans se succédèrent comme on ne pouvait guère s'y attendre en cette saison d'été. Le 1er janvier 1770, Cook s'était rapproché de la côte occidentale de la Nouvelle-Zélande et passait près du cap Maria van Diemen. Ayant remonté au-delà du 36e degré de latitude australe, on ne voyait toujours qu'un pays désolé, des collines de sable, à peine çà et là quelques traces de verdure, puis la mer immense et déserte, soulevée par le vent d'ouest, brisant avec fureur contre les rochers du rivage et produisant un épouvantable ressac. On continua de suivre cette côte de misérable apparence sans incident bien notable jusqu'au jour où l'on aperçut au milieu d'une plaine verdoyante un pic d'une certaine ressemblance avec le pic de Ténériffe. La montagne était alors en partie cachée par les nuages, seule la cime couverte de neige les dominait. Le pic situé par 39° 16′ de latitude, appelé par le commandant de l'*Endeavour:* le mont Egmont, se voit à longue distance et plus d'un navigateur parti des rivages de l'Australie est venu reconnaître tout d'abord le mont Egmont, pour se diriger ensuite vers un point déterminé de la Nouvelle-Zélande. Au sud, le pays est fort élevé; collines et vallons apparaissent dans une interminable succession. Bientôt on se trouva en face d'une large ouverture; il y avait plusieurs baies: Cook résolut de mouiller dans l'une d'elles. Durant la tempête, le navire avait souffert; des réparations étaient urgentes. Tout près de la côte existait un village; les habitans eurent hâte d'accourir dans leurs pirogues manifester la défiance et prodiguer les menaces. Un vieillard néanmoins, s'étant approché du vaisseau, témoigna le désir de monter à bord. Reçu avec des démonstrations d'amitié, il partit comblé de présens, et par la suite on vécut en bonne intelligence avec les indigènes. L'endroit choisi comme station ne laissait rien à souhaiter : un torrent d'une eau excellente, du bois à profusion devaient suffire à toutes les nécessités. Le pays s'offre aux yeux sous l'aspect d'une forêt sans limites. Des femmes et quelques hommes portaient une coiffure que les Anglais n'avaient point encore eu l'occasion d'observer; elle se composait d'un énorme bouquet de plumes noires disposées en rond et couvrant toute la tête. Aux questions adressées aux insulaires, s'il était jamais venu en ces

parages quelque grand navire, s'il restait parmi eux un souvenir de l'aventure de Tasman, on n'obtint que des réponses négatives. On n'était pourtant qu'à une quinzaine de milles au sud de la baie des Meurtriers.

Un beau matin, en descendant à terre, on vit une famille qui préparait le repas; un chien cuisait. Dans un bassin, il y avait des os dépouillés; les Anglais demandent de qui proviennent ces restes : — D'un homme, déclarent de l'air le plus naturel ces bonnes gens. — Mais la chair? — Nous l'avons mangée. Aux signes de surprise et de dégoût que ne dissimulent pas trop les visiteurs, les Néo-Zélandais, un peu étonnés, racontent que l'homme appartenait au groupe de leurs ennemis; il avait été tué cinq jours auparavant, tandis que dans son bateau il rôdait près du rivage. Les Anglais arrivaient avec peine à comprendre comment on osait se dire anthropophage. Les naturalistes n'éprouvèrent nulle difficulté à recueillir des os humains convenablement rongés qu'ils tenaient à rapporter en Europe comme pièces de conviction. Dans une course sur le littoral de la baie, MM. Banks et Solander se mettent à herboriser; le commandant de l'*Endeavour*, suivi d'un matelot, grimpe sur une colline; le spectacle inattendu fait vite oublier la fatigue. De ce point élevé, l'observateur voit la mer qui baigne la côte orientale de la Nouvelle-Zélande et le canal ou le détroit qui permet de traverser de l'ouest à l'est. Le soir, se promenant sur le pont de son navire, Cook méditait avec bonheur sur sa découverte.

Pendant une excursion, un objet frappe les Anglais de surprise : c'est une croix plantée en terre, pareille aux croix de nos villages. On s'informe de la signification de cet emblème, les indigènes répondent que le monument a été élevé à la mémoire d'un homme mort. Il ne fut pas possible d'en apprendre davantage. Était-ce un indice du passage d'un vaisseau d'Europe égaré? Nul ne saurait l'affirmer. Une autre fois, en allant à terre, nos navigateurs tombent au milieu d'une nombreuse famille dont les membres ont coutume de se disperser dans les différentes criques où l'on pêche du poisson en abondance. Hommes, femmes et enfans reçoivent les étrangers d'une manière charmante et, comme marque de gratitude pour de petits présens, ils les embrassent tous avec effusion. Le commandant veut contempler de nouveau le détroit; MM. Banks et Solander l'accompagnent, tous ensemble montent sur une des plus hautes collines. Au sommet, c'est magnifique, la vue embrasse un immense espace; mais l'horizon est chargé de vapeur, la rive orientale demeure ensevelie dans la brume. Néanmoins Cook a pris la résolution de tenter le passage du canal aussitôt que le navire sera en état de reprendre la mer. Avant de quitter la place, les Anglais ramassent des pierres et en forment une pyramide, ils y introduisent

des balles, du petit plomb, des verroteries, afin de laisser la preuve que le petit monument n'est pas l'œuvre des habitans. Toujours préoccupé du passage de l'ouest à l'est, Cook entreprend encore l'ascension d'une montagne; il a la joie de revoir la côte orientale et de distinguer dans le détroit plusieurs îlots et des baies qu'il juge de bons mouillages. Toute trace d'hésitation a été chassée de son esprit. Un poteau solide, portant une inscription qui relate le nom du vaisseau britannique et la date de son séjour, a été préparé. On va le planter de façon à être aperçu de loin; sur une petite île du nom de Motuara, située à quelque distance de la côte. On se rend au village, et l'on informe le vieillard, qui est monté à bord dès l'arrivée du navire, et les divers habitans, que l'inscription attestera aux navigateurs qui pourront être conduits en ces parages la première visite des Anglais en ce lieu. En souvenir, le chef reçoit une piécette d'argent et quelques clous, chacun des autres une bagatelle; tous promettent que l'inscription sera respectée. A la baie profonde, qui semble un canal limité par une langue de terre, fut imposé le nom de la reine Charlotte (1). Consulté au sujet du détroit, le vieux Néo-Zélandais affirma l'existence au sud de deux îles qu'il appelait Te-Wahi-Pounamou, disant qu'au nord-est il y avait Te-Ika-a-Mawi, dont la circumnavigation exige plusieurs lunes. En cette circonstance, les Anglais entendirent pour la première fois prononcer les noms des grandes terres qui forment la Nouvelle-Zélande. Le 31 janvier, on avait coupé le bois nécessaire, complété la provision d'eau, tout était prêt pour continuer l'exploration; mais dans la soirée s'éleva un ouragan terrible, accompagné d'une pluie abominable. Cette nuit, le silence régna dans les bois d'où venaient habituellement aux oreilles les chants joyeux des petits oiseaux. Le lendemain, la violence de la tempête avait encore augmenté; plusieurs jours s'écoulèrent sans qu'il fût possible de mettre à la voile. On eut ainsi l'occasion de discerner les sentimens des insulaires à l'égard des étrangers. Parmi les habitans du village, les uns semblaient contristés, les autres enchantés de les voir partir. MM. Banks et Solander, qui profitaient de toutes les circonstances pour entreprendre de nouvelles excursions, tombèrent une fois au milieu d'une famille agréable, comme on n'en avait pas encore trouvé. Les principaux personnages, assis sur des nattes, étaient une femme et un enfant tout gentil d'une dizaine d'années. La femme, veuve depuis peu de jours, paraissait inconsolable; suivant la coutume, son corps pleurait des larmes de sang. Les autres membres de la famille, au

(1) *Queen Charlotte's Sound.* L'extrémité de la langue de terre est appelée par les indigènes *Koamarou.*

nombre de plus d'une quinzaine, formaient le cercle : chacun se montrait sans défiance et plein d'attentions aimables envers les visiteurs; tous les invitaient à demeurer parmi eux jusqu'au lendemain. Les naturalistes regrettèrent de manquer l'occasion d'observer de près les usages d'une famille néo-zélandaise; mais le vaisseau devait partir avec la première brise favorable, il ne fallait pas songer à rester longtemps à terre.

Sorti du canal de la Reine-Charlotte, l'*Endeavour*, tournant à l'est, se trouva, par la marée montante, vigoureusement poussé dans le détroit, si vigoureusement qu'il faillit donner sur des rochers. Bientôt on put distinguer la pointe la plus avancée de Te-Ika-a-Mawi, le cap Palliser, puis au sud-est une baie profonde qui fut nommée la Baie-Nuageuse (1); enfin la pointe la plus orientale de Te-Wahi-Pounamou : le cap Campbell, formant avec le cap Palliser l'entrée du détroit de Cook, estimée large de 13 lieues à 14 lieues. On avait bien passé de l'ouest à l'est; cependant plusieurs officiers n'étaient pas encore vraiment persuadés que Te-Ika-a-Mawi fût une île, supposant qu'à partir du cap Turnagain, le point extrême de la première exploration de la côte orientale, la terre pouvait s'étendre au loin sur l'espace qui n'avait pas été visité. Convaincu que c'était une erreur, Cook voulait fermer la carrière à tous les doutes; il gouverna au nord. On n'attendit guère pour découvrir le cap Turnagain; alors, l'habile capitaine invitant tous les officiers à monter sur le pont, chacun dut reconnaître la réalité. Il ne s'agissait plus que d'accomplir la circumnavigation de la partie australe de la Nouvelle-Zélande. On se dirigea donc vers le sud. En longeant la côte orientale de Te-Wahi-Pounamou, apparaissaient les hautes cimes couvertes de neige, et se dessinait, comme une île, une côte basse. Le navire se tenant fort loin du rivage, on aperçut dans la lorgnette quatre doubles pirogues qui se mettaient en mouvement. On fit des signaux; les indigènes arrivèrent, mais, pleins d'inquiétude, ils s'arrêtèrent à quelque distance, examinant le vaisseau avec les marques d'un indicible étonnement; malgré les exhortations de Tupia, ils ne voulurent pas approcher. Dans le voisinage, un pêcheur tout à son affaire ne donna aucune attention à ce qui se passait : un peu plus tard, d'autres Néo-Zélandais vinrent à bord sans la moindre invitation, d'une façon très résolue et avec un air de confiance et de bonne humeur qui causa une sorte de surprise.

Au-delà du 43e degré de latitude, on distingua une terre avancée qu'on prit pour une île; lorsqu'elle fut doublée, en observant la

(1) *Cloudy Bay.*

partie méridionale, on se persuada tout à fait que c'était une île. Cook l'a nommée l'île de Banks (1). Contrarié par de terribles vents du sud, on ne perdait pas de vue néanmoins la côte de Te-Wahi-Pounamou, courant dans la direction du sud-est. Entre les 44e et 45e parallèles, on vit, le ciel étant clair, une haute montagne dont le sommet se dresse en forme de pic; le pays d'alentour semblait nu et inhabité. Bientôt les regards furent attirés par une pointe qui reçut le nom de cap Saunders; à quelques milles plus loin, la côte présente de remarquables découpures, mais le commandant ne songeait plus aux détails; il avait hâte de reconnaître l'étendue et la configuration générale de la terre. Le navire passant assez près du rivage, on admirait le pays semé de collines boisées, toutes verdoyantes; au milieu de cette belle nature, on cherchait en vain des indices d'habitations. Vers le 47e degré de latitude, une intersection dans les montagnes ouvrit la carrière aux conjectures; dans la préoccupation des jours qui s'écoulaient, on ne prit pas le temps de vérifier si la partie méridionale est, ou totalement séparée de la grande île, ou jointe par une terre basse (2). La côte fuyant à l'est, la pointe la plus australe fut appelée le cap Sud (3). En remontant le long de la côte occidentale, Cook s'arrêta encore à considérer la profonde dépression qui semblait isoler de Te-Wahi-Pounamou l'extrémité méridionale de la Nouvelle-Zélande. Il demeura indécis; était-ce une île? Faute de preuves suffisantes, il revint à l'idée que le pays montagneux du sud se trouvait uni à la principale terre. En poursuivant la route, apparut une large baie parsemée d'îlots, la Baie-Obscure (4), qu'on jugea devoir fournir d'excellens abris. Vingt ou trente lieues plus au nord, le sol, dès le bord de la mer, s'élève presque verticalement à une hauteur énorme; on ne cesse de voir les grandes montagnes couvertes de neige, les collines chargées d'une riche végétation. Le 27 mars, l'*Endeavour* reparaissait devant le canal de la Reine-Charlotte; le navire mouilla dans l'endroit qu'on appelle la baie de l'Amirauté (5). Le commandant ne souhaitait plus que le départ : il accorda juste le temps nécessaire pour emplir les outres et couper du bois; le 31 mars 1770, au point du jour, il quittait la Nouvelle-Zélande, saluant du nom de

(1) En réalité, c'est une péninsule, la presqu'île de Banks, comme on le voit aujourd'hui sur toutes les cartes.

(2) C'était l'ouverture du canal qu'on appellera bientôt le détroit de Foveaux, séparant l'île Stewart de Te-Wahi-Pounamou. Cook passant à distance ne put s'assurer de la réalité.

(3) *South Cape.*

(4) *Dusky Bay*, par 45° 47'.

(5) *Admiralty Bay.*

*cape Farewell* (cap de l'Adieu) la pointe extrême vers l'entrée du détroit qu'il avait traversé.

Depuis le matin où la terre fut signalée, près de six mois se sont écoulés; le temps a été bien mis à profit par le commandant de l'*Endeavour* et ses compagnons les naturalistes. La région, jusqu'alors tout à fait inconnue, intéressante au plus haut degré par la situation géographique, par la beauté de la végétation, par le caractère du peuple qui l'habite, est maintenant dépeinte d'une façon remarquable. La relation du voyage de Cook, Banks et Solander, ayant été écrite non-seulement d'après le journal du commandant, mais aussi à l'aide des notes particulièrement instructives de Joseph Banks, présente un attrait qu'on n'avait pas encore rencontré dans un ouvrage du même genre (1). L'étendue et la configuration des grandes terres qui composent la Nouvelle-Zélande se trouvent tracées avec exactitude. Les sinuosités de la côte, les contours de la plupart des baies de Te-Ika-a-Mawi, ont été relevés avec soin, mais on a été obligé de compter les jours, et les côtes de Te-Wahi-Pounamou n'ont pas été observées dans le détail. Les aspects du pays, tour à tour tristes, jolis, agréables ou grandioses, sont décrits d'une manière saisissante. La variété de la flore, l'absence d'animaux de la classe des mammifères, la médiocre diversité des espèces d'oiseaux et d'insectes, la présence d'une plante qui fournit une fibre textile brillante comme la soie, l'abondance des poissons de la mer, sont indiquées. Si les plantes et les animaux recueillis par Banks et Solander vont simplement aller se confondre dans les musées et les ouvrages descriptifs avec les espèces de toutes les parties du monde, c'est que personne ne conçoit encore l'idée de la géographie physique; l'époque n'est pas venue où les êtres d'une région, comparés dans l'ensemble à ceux des autres régions du globe, feront la lumière sur la nature de la contrée dans le temps présent et dans les temps anciens. La douceur du climat, la fertilité du sol, sont constatés; le capitaine Cook prévoit qu'une colonie européenne pourrait prospérer sur ces vastes îles de la mer du sud. A l'égard des habitans, déjà s'est faite une certaine clarté. On soupçonne que tous n'appartiennent pas à la même race, que les hommes ont pris possession de la Nouvelle-Zélande à une date peu reculée, que durant de longs siècles le pays n'eut pas dans la création animée de maîtres plus puissans que les oiseaux. La ressemblance de l'idiome des Néo-Zélandais avec celui des Taïtiens a fourni la preuve de la communauté d'origine des divers

(1) *An account of the voyages undertaken by order of his present Majesty*, etc., by John Hawkesworth; vol. II et III (1773).

groupes de la race polynésienne. Les rapports des membres de l'expédition anglaise avec les insulaires attestent d'autre part l'isolement prolongé des possesseurs actuels du sol de Te-Ika-a-Mawy et de Te-Wahi-Pounamou. Ce peuple de la Nouvelle-Zélande, qui depuis des siècles a échappé à tout contact extérieur, témoigne une profonde aversion pour les étrangers; il semble les regarder comme des ennemis qu'il faut absolument détruire. Du reste, il passe avec une incroyable facilité de l'extrême défiance à la confiance absolue; il est brave, hardi, téméraire, vindicatif, il a des instincts féroces et des élans de générosité, il est perfide, enclin au vol et il a des sentimens affectueux ou délicats. Cette étonnante mobilité, répondant à la soudaineté des impressions, est bien l'indice de l'état primitif d'une race humaine; chez les nations civilisées, pareille mobilité se manifeste aux jours de désordre parmi les foules. La population qu'observent pour la première fois le capitaine Cook, Banks et Solander se montre clair-semée, particulièrement sur l'île du sud; elle n'a point de gouvernement. Divisée en une multitude de petits groupes obéissant à des chefs, l'hostilité règne entre les tribus, les guerres se renouvellent sans cesse, et volontiers on se figure qu'elles doivent avec le temps conduire à une extermination presque générale. La race qui domine se distingue par un beau développement physique; les hommes, de haute stature et de belle mine, sont vigoureux, agiles, la plupart d'une santé florissante, même dans l'âge avancé; moins bien douées sont les femmes, qui ne cherchent guère à se rendre séduisantes par des soins personnels. Les maris gardent quelque jalousie pour leurs femmes, mais sans vergogne les pères livrent leurs filles en retour d'un objet de convoitise. Ce peuple de la Nouvelle-Zélande est plein d'adresse pour construire des pirogues de toute dimension, des filets de pêche, des abris temporaires ou des demeures permanentes, plein d'habileté pour édifier des fortifications dans les endroits les plus propices à la défense. Il a le goût des ornemens et possède un certain art dans l'imitation grotesque de la figure humaine; il donne des preuves d'une intelligence vive, et pourtant ne manifeste ni l'esprit de curiosité, ni l'attention soutenue qui conduisent à l'accomplissement de grands travaux. Avec la pénurie des ressources alimentaires, étant peu adonné à la culture de la terre et ne connaissant aucune boisson spiritueuse, il reste sobre; à l'occasion, il fait ses délices des repas de chair humaine. Sans peine, les Néo-Zélandais bravent le froid; ils passent des nuits en plein air. S'ils manœuvrent les pagaies, s'ils exécutent des ouvrages qui exigent l'entière liberté des bras, ils sont presque nus; seules les parties inférieures du corps restent couvertes. Dans son ensemble, le costume des jours

de pluie est, au gré des observateurs, le plus sauvage qu'on puisse imaginer. Des feuilles découpées en lanières et attachées les unes aux autres forment un manteau que retient sur les épaules un lien terminé au bout libre par une pointe en os. Le vêtement ordinaire, noué au milieu du corps et tombant aux genoux, est fabriqué avec la fibre soyeuse de la plante textile répandue dans la contrée (1); le tissu ressemble à une sorte de canevas plus ou moins serré. On donne au costume toute l'élégance possible avec des bordures de différentes couleurs ou des lanières de peau de chien. L'habillement des femmes, à peu près semblable à celui des hommes, est en général moins orné. En ce pays, on ne tient pas au luxe de sa maison : il y a peu de cases spacieuses, la plupart sont très petites; les voyageurs se plaisent à les comparer à des chenils. La charpente est en bois, les murs et le toit sont façonnés avec des couches d'herbes fortement comprimées et revêtues assez ordinairement d'écorces d'arbres ; la porte est juste assez haute pour qu'un homme puisse entrer ou sortir en rampant sur les genoux. Du reste, dans ces pauvres demeures, on est parfaitement protégé contre le froid, le vent et la pluie. Des amas d'herbes sèches constituent les lits; un trou carré sert de foyer. On a vu de quelle simplicité sont les armes et les outils des Néo-Zélandais. Comme la poterie est inconnue, l'eau se conserve dans des gourdes. A défaut de vases de métal ou d'argile, tous les alimens sont grillés ou rôtis sur des pierres exposées au feu dans des cavités souterraines comparables à des fours. Tel est le tableau de la Nouvelle-Zélande et de la vie de son peuple que nous ont livré les observations du capitaine Cook et du savant Joseph Banks.

## IV.

Le 17 décembre 1769, tandis qu'au sud du mont Egmont, officiers et matelots de l'*Endeavour* écoutent sur le pont le délicieux ramage des oiseaux de la forêt voisine, un navire français mouille dans une baie située vers le nord (2). Fait assez étrange : pendant un siècle et demi, aucun navigateur n'approche de la terre découverte par Tasman, et voilà que, dans le même moment, se montrent dans ses eaux les pavillons de la Grande-Bretagne et de la France; mais ce n'est pas pour rendre un égal service au monde civilisé. Le capitaine de Surville, réputé pour ses qualités d'homme

(1) Le *Phormium tenax*.

(2) Par 35° 37′ de latitude. On a souvent répété que Surville mouilla dans une baie dont Cook au même moment relevait les deux pointes. C'est une erreur; Cook se trouvait alors à cinq degrés de latitude plus au sud.

de mer, parcourait l'Océan-Pacifique dans le dessein de prendre possession d'une île. Ayant appareillé le 3 mars sur le Gange, dans la baie d'Engeli, après s'être dirigé sur les Philippines, il avait visité les archipels des Baboyanes, des Baschi, des Salomon; il arrivait à la Nouvelle-Zélande. Jeté au sein d'une région absolument inconnue, ne va-t-il pas se livrer à une reconnaissance des côtes, étudier quelque peu le pays, s'inquiéter des mœurs et des usages des habitans? Point; le personnage ne songe à rien. Hautain, maladroit, brutal envers les indigènes, il laissera le souvenir d'une action indigne. Surville n'éprouva pas comme d'autres l'hostilité des insulaires; il eut même toute facilité pour réparer les avaries survenues à son navire, et pour se procurer les rafraîchissemens dont il avait besoin. Ayant quitté son premier mouillage, il jeta l'ancre au fond de la baie, dans une crique qu'il nomma l'anse du Chevalier; c'était en face d'un village. Il y avait des malades sur le bâtiment : une chaloupe les conduisant à terre est surprise par une tourmente et s'égare; le chef du village recueille ces malades, les installe dans sa propre maison, les fournit de tout ce qu'il peut offrir, et, tel qu'un vrai seigneur, refuse d'accepter la moindre chose en retour de ses bons offices. Pendant la tempête, Surville avait perdu un canot à la traîne du navire; un jour, l'apercevant échoué sur le rivage, il l'envoie chercher. On ne trouve plus le canot; des Néo-Zélandais l'ont coulé dans une petite rivière, espérant ainsi le garder. Alors le capitaine, furieux de la perte de son embarcation, ne rêve plus que vengeance; il descend à terre, et, voyant quelques insulaires, il les appelle. Le premier qui accourt, sans défiance, est saisi et entraîné à bord; on s'empare d'une pirogue, on brûle les autres, ainsi que les cases du voisinage. L'homme arrêté est précisément le chef qui a secouru les malades. N'importe, M. de Surville l'emmène, quittant au plus vite la côte témoin de ses exploits (1).

Deux ans plus tard, notre pavillon se montre de nouveau en ces parages. Le capitaine de Bougainville avait ramené d'un voyage autour du monde, exécuté pendant les années 1768 et 1769, un naturel de Taïti. Le jeune insulaire, après un séjour à Paris, avait été envoyé à l'Ile de France avec ordre aux administrateurs de la colonie de faciliter son retour en sa terre natale. L'officier qui avait conduit en 1761 le père Pingré à l'île Rodrigue, Marion du Fresne, alors capitaine de brûlot, voit une occasion de se distinguer par une nouvelle campagne, et sans doute par des découvertes dans des mers encore peu fréquentées. Il offre aux administrateurs de l'Ile

(1) Le malheureux Néo-Zélandais, le chef Naginoui, ne tarda pas à mourir.

de France de porter le Taïtien dans sa patrie et demande de joindre une flûte du roi à un bâtiment dont il dispose. Ces propositions accueillies, l'intendant des îles de France et de Bourbon prescrit au capitaine de s'avancer autant que possible vers le sud afin de rencontrer les îles ou le continent qu'on suppose exister sous les hautes latitudes australes. Marion part le 18 octobre sur le vaisseau le *Mascarin*, tenant sous ses ordres un second navire, le *Marquis de Castries*, commandé par le chevalier Duclesmeur. Après une relâche au cap de Bonne-Espérance, il erre jusque vers le 47e degré de latitude, touche à la terre de Van-Diemen et se dirige ensuite sur la Nouvelle-Zélande. Il reconnaît le mont Egmont, et de là, s'élevant au nord, il contourne la côte de Te-Ika-a-Mawi, pénètre dans la baie des Iles et mouille, le 11 mai 1772, dans une situation favorable. Les navires avaient éprouvé de graves avaries; les beaux arbres du pays devaient permettre de tout réparer. On fit dresser des tentes et porter les malades sur un îlot. Les indigènes venaient à bord, en compagnie des femmes, ne témoignant que des dispositions amicales et une entière confiance. Ils apportaient du poisson et recevaient en échange des clous qu'ils convertissaient en petits ciseaux jugés excellens pour travailler le bois. A l'aide d'un vocabulaire de la langue de Taïti, dont l'intendant de l'Ile de France avait pourvu le chef de l'expédition, les entretiens s'effectuaient sans trop de peine. Une concorde parfaite régnait entre les naturels et les étrangers. Les Néo-Zélandais invitent les officiers français à se rendre dans leur village; Marion s'empresse d'accepter. Avec une suite assez nombreuse, il explore une portion de la baie et visite une vingtaine de villages; partout c'est une gracieuse réception; les habitans, hommes, femmes et enfans, se montrent fort sensibles aux moindres présens. Tous les villages bâtis sur des pointes de terre escarpées sont pourvus de défenses; ce sont les *heppah* que Cook a si bien décrits. Seulement le navigateur français signale, outre les fossés, les palissades, les sentiers tortueux, les portes basses, l'existence de trois bâtimens publics : le dépôt d'armes, le magasin de vivres, l'atelier des engins de pêche, construits sur un espace élevé entre les files de maisonnettes. Les observations sur le régime, l'industrie, le vêtement des Néo-Zélandais confirment ce que nous en avons rapporté. Marion a remarqué chez ce peuple les signes d'une croyance religieuse; dans sa pensée, la figure sculptée, d'aspect hideux, qu'on voit au centre de chaque village, et souvent dans des cases particulières, est l'emblème d'une divinité tutélaire.

Le commandant se met en quête d'arbres propres à la confection des mâts; toujours accompagné d'une foule d'indigènes, il ren-

contre dans l'intérieur des terres une belle forêt. Sur place, on établit un atelier où l'on amène les deux tiers des équipages munis de tous les instrumens nécessaires. En même temps, on élève des baraques sur le rivage le plus proche afin d'entretenir une correspondance facile entre les vaisseaux et l'installation dans la forêt. Les travaux s'exécutant, les indigènes se mêlent aux ouvriers et prêtent assistance; parfois les matelots s'aventurent au loin dans les terres pour tuer des canards, et dans les endroits peu praticables comme les marais et les passages de rivières, les Néo-Zélandais les aident à se tirer d'embarras ou même s'emploient à les porter. A toute occasion, on profitait du concours des insulaires; en reconnaissance de bons offices continuels, le capitaine français avait voulu gratifier ce peuple, si mal partagé sous le rapport des subsistances comestibles, de la plupart de nos plantes potagères; c'était chaque jour échange de bons procédés. Si tel officier n'oubliait pas que Tasman nomma le havre où il vint atterrir la *baie des Meurtriers* (1), en général officiers et matelots se croyaient en pleine sécurité. Le chef s'abandonnait à la confiance, trouvait bonheur à vivre parmi les indigènes. « Nous étions si familiers avec ces hommes, dit Crozet, le narrateur du voyage, que presque tous les officiers avaient parmi eux des amis particuliers qui les servaient et les accompagnaient partout. Si nous étions partis dans ce temps-là, nous eussions apporté en Europe l'idée la plus avantageuse de ces sauvages; nous les eussions peints dans nos relations comme le peuple le plus affable, le plus humain, le plus hospitalier qui existe sur la terre. »

Depuis des semaines, on était sous le charme de la courtoisie des insulaires, Marion ne songeait guère à se tenir sur ses gardes; une après-midi, plein d'insouciance, il se rend à terre en compagnie de deux jeunes officiers, de quatorze matelots et de plusieurs Néo-Zélandais qui étaient sur le vaisseau. Le soir, ni le capitaine, ni personne de sa suite, ne revient à bord; néanmoins on ne conçoit aucune inquiétude : il semble tout simple de croire que Marion a couché dans une cabane afin de visiter le lendemain dès l'aube les ouvrages de mâture qui s'exécutent dans la forêt. Au matin, une chaloupe va, selon l'habitude, faire de l'eau et du bois pour les besoins de la journée. Quelques heures plus tard, on remarque un homme nageant vers les vaisseaux; un canot va le secourir : — c'est un des douze hommes de la chaloupe qui seul a échappé au massacre de tous ses camarades. Le malheureux est blessé de deux coups de lance; il raconte une horrible scène. Au moment où l'équipage dé-

(1) On ignorait sur les vaisseaux français la visite et l'exploration du capitaine Cook.

barquait, les indigènes avaient prodigué, comme les jours précédens, les démonstrations d'amitié. Les matelots dispersés, chacun préparant sa charge de bois, les sauvages, armés de piques et de massues, s'étaient rués sur eux par groupes de huit ou dix et les avaient assommés. L'homme sauvé, n'ayant eu affaire qu'à deux ou trois ennemis, s'était défendu, puis dérobé au milieu des broussailles. Avant de prendre la résolution d'essayer d'atteindre les navires à la nage, il avait vu les insulaires dépouiller ses camarades tués et les couper en morceaux. N'est-il pas bien probable que le capitaine et sa suite ont subi le même sort? Aucune nouvelle n'est parvenue. Les officiers qui restaient à bord des deux navires se concertent sur les moyens de sauver les trois postes établis à terre; une chaloupe armée, sous le commandement d'un officier, est expédiée pour faire une reconnaissance le long de la côte et porter secours aux travailleurs de l'atelier de la forêt. Le lieutenant Crozet avait passé la nuit au milieu des ouvriers; il dirigeait le transport des mâts lorsqu'il aperçut une troupe de matelots marchant en bon ordre, le fusil garni de la baïonnette; c'était la certitude d'un événement grave. Informé par le chef de la troupe, Crozet fit cesser les travaux, emporter les ustensiles, charger les fusils; on partit, et, pour arriver au bord de la mer, il fallut passer au travers de groupes d'indigènes dont les chefs se plaisaient à répéter : « On a tué Marion, Marion est mangé. » A peine les Français sont-ils dans la chaloupe que les sauvages crient, menacent, jettent des pierres et des javelots. Comme il importe de se faire craindre, on tire sur les plus acharnés; nombre d'hommes tombent, à la complète stupéfaction de leurs camarades incapables de comprendre qu'on puisse être frappé à distance.

Il restait à prendre les malades installés sur la petite île; l'opération s'effectua sous la garde de soldats de marine. On ne pouvait partir sans avoir de l'eau et du bois en quantité suffisante; les descentes sur la Grande-Terre présentant de véritables dangers, il fallait à tout prix se rendre maîtres de l'île où coulait un ruisseau d'une eau fraîche et limpide, où l'on trouvait du bois en abondance. Il y avait un gros village, les chefs multipliaient les menaces et les provocations; les marins français les repoussèrent à la baïonnette, ouvrirent la fusillade, tuèrent une cinquantaine d'hommes et incendièrent toutes les cases. Dans le dessein de recueillir des preuves matérielles de la mort de Marion, un fort détachement fut conduit à la Grande-Terre et dirigé sur le village où le capitaine avait dû être tué. Les habitans avaient pris la fuite à l'approche de la petite troupe; on aperçut le chef qui se sauvait portant sur ses épaules le manteau du commandant du *Mascarin*. Des vêtemens, les pistolets

de l'un des jeunes officiers assassinés, furent découverts ainsi que des fragmens des corps où se voyaient les empreintes des dents des cannibales. Dans un autre village, on trouva encore des lambeaux des hardes des gens massacrés; le feu, partout allumé, dut faire disparaître jusqu'aux dernières traces de l'affreux drame.

Par quel motif, se demande-t-on, les Néo-Zélandais se livrèrent-ils à un acte d'épouvantable sauvagerie, de férocité inouïe, après avoir, durant plus d'un mois, accablé les étrangers de prévenances et de démonstrations d'amitié? Crozet, l'historien de la terrible aventure, n'a pu reconnaître aucune cause. A divers voyageurs, il a semblé probable que le chef de la tribu avait voulu venger le sort de son parent que Surville avait emmené. Une explication bien différente a été recueillie par un marin qui fréquenta souvent les côtes de la Nouvelle-Zélande au commencement du siècle actuel (1). Il y avait sur le bâtiment de Marion, aurait dit un témoin du massacre, une femme européenne qui était venue laver du linge au village de Parao; des gens de la tribu de Wangaroa lui en dérobèrent plusieurs pièces. Puis une rixe s'engagea entre les matelots et les indigènes au sujet de quelques poissons pris dans un filet. Sur ces entrefaites, le capitaine Marion, ignorant ce qui se passait, mit pied à terre, il fut tué. Des centaines d'insulaires ont payé de la vie l'acte de cruauté; un demi-siècle plus tard, les Néo-Zélandais ne parlaient encore de l'événement qu'avec une sorte d'effroi.

Crozet a tracé des habitans de la Nouvelle-Zélande un portrait digne d'être conservé; on aura par la suite l'occasion d'en rapprocher le portrait de leurs descendans dominés par la civilisation européenne. « Je n'ai trouvé dans ces hommes naturels, dit le marin français, que des enfans méchans, d'autant plus dangereux qu'en général ils sont plus forts que le commun des hommes même robustes. Je les ai vus passant, dans un quart d'heure, de la joie la plus imbécile à la tristesse la plus noire, de la tranquillité à la fureur, et revenir subitement à un rire immodéré. Je les ai vus tour à tour et sans intervalle doux, caressans, puis durs et menaçans. Jamais longtemps dans la même assiette, mais toujours dangereux et traîtres. » Crozet a distingué dans cette population, d'après la couleur de la peau, trois races d'hommes, et pour chacune, tout au moins pour deux d'entre elles, il suppose une origine particulière. La Nouvelle-Zélande lui est apparue comme une grande montagne qui aurait autrefois fait partie d'un vaste continent. Il dépeint la côte occidentale, escarpée, sans havres, paraissant peu habitée, la

(1) Le capitaine Peter Dillon, *Voyage aux îles de la Mer du Sud*, t. Ier, p. 200. — Paris, 1830.

côte orientale offrant une multitude d'îles, de baies et de ports, les rivières descendant des montagnes ayant ouvert leurs embouchures de ce côté, puis des plaines délicieuses et bien boisées, partout des traces de volcan, comme la lave mêlée de scories, le basalte, la pierre ponce.

En Angleterre, sous l'impression de la grandeur des résultats de l'expédition de James Cook, s'était enflammé l'esprit d'aventure. L'*Endeavour* était à peine rentré au port qu'on se préoccupe d'une nouvelle campagne. C'est qu'en effet le voyage de circumnavigation le plus scientifique dont un peuple puisse encore s'enorgueillir vient d'être accompli. Les talens du marin, l'importance des découvertes, le progrès réalisé dans la connaissance du globe, les notions acquises sur les habitans des îles de la Mer du Sud, ont frappé les imaginations, excité l'intérêt, suscité l'admiration. Moins enthousiastes que beaucoup d'autres, il est vrai, paraissent être les membres du gouvernement. En récompense de ses services et de ses mérites, Cook reçoit une commission pour commander dans la marine royale. C'est modeste; l'homme qui a si bien conduit le vaisseau de sa majesté britannique l'*Endeavour* croyait, sans trop de présomption, semble-t-il, avoir quelque droit au titre de capitaine. Lord Sandwich, le chef de l'amirauté, ne pensa pas devoir satisfaire une telle ambition; c'eût été blesser les règles du service naval. On représenta qu'à défaut du titre les avantages étaient semblables. Belle consolation, en vérité; mais tous les hommes comprennent-ils qu'à certaines heures c'est justice et bonne politique de transgresser les règles faites pour la médiocrité? Ce qu'on devait au capitaine Cook n'était pas de l'ordre des choses ordinaires.

Malgré la reconnaissance des limites de la Nouvelle-Hollande et de la Nouvelle-Zélande, malgré les barrières de glace rencontrées sous de plus hautes latitudes, l'idée de l'existence d'un continent austral n'était pas abandonnée. On mettait encore un espoir dans des recherches à travers les régions circumpolaires qui n'avaient point été visitées. Ainsi, dans le dessein d'affronter les glaces, furent armés deux navires offrant les qualités les plus favorables par les proportions et la solidité. On les appelle la *Résolution* et l'*Aventure*. Le chef, James Cook, arbore son pavillon sur la *Résolution*, Tobias Furneaux prend le commandement du second navire. On sentait alors tout le prix des études de la nature sur des terres encore à peine connues; Joseph Banks, l'ardent explorateur pendant le premier voyage, devait faire la nouvelle campagne; un dissentiment qui survint à la dernière heure entre le capitaine Cook et son ancien compagnon amena une rupture. En l'absence de Banks, un savant déjà estimé, John Reinhold Forster, et son fils

Thomas Forster, furent attachés à l'expédition, ainsi que deux astronomes et un peintre. Le capitaine Cook a tracé de sa main le récit du second voyage autour du monde; de son côté, Thomas Forster en a fait une narration. La comparaison des deux ouvrages est à la fois curieuse et instructive. Le marin ne distingue nettement qu'entre la mer et la terre; il note froidement la position des îles, la configuration des rivages, l'état de la mer; avec une complaisance fort légitime, il énumère en détail les soins qu'il a pris pour tenir ses équipages en parfaite santé durant une longue et périlleuse navigation; il est au bonheur d'avoir ramené tout son monde au port. Les magnificences, les étrangetés de la nature ont passé devant ses yeux sans guère toucher son esprit. Cook est l'habile marin, le commandant plein de scrupules, de sagesse et de fermeté; Forster raconte les phénomènes physiques dont il a été témoin et s'efforce de les expliquer. Il admire la beauté de la forêt, la singularité de la végétation, le plumage de l'oiseau inconnu. C'est le naturaliste qui a des enthousiasmes et mieux encore le sentiment poétique.

Le 13 juillet 1772, les deux vaisseaux étaient sortis du canal de Plymouth; le 26 mars de l'année suivante, la *Résolution*, que la brume a séparé de l'*Aventure*, jetait l'ancre dans la baie Dusky, à peine entrevue au cours du premier voyage. On avait été péniblement impressionné par une longue navigation au milieu des glaces; les rivages de la Nouvelle-Zélande paraissent enchanteurs à l'état-major et à l'équipage, qui n'ont pas vu la terre depuis plusieurs mois. « Le temps était délicieux et l'air doux, rapporte Thomas Forster; des troupes d'oiseaux de mer animaient les côtes et tout le pays retentissait de la musique des oiseaux des forêts. De superbes points de vue dans le style de Salvator Rosa, des forêts antédiluviennes, de nombreuses cascades qui se précipitent de toutes parts avec un bruit retentissant, contribuaient d'ailleurs à notre félicité; à la suite d'une longue campagne, les navigateurs sont si prévenus en faveur du pays le plus sauvage que ce canton de la Nouvelle-Zélande nous semblait le plus beau qu'ait produit la nature. » Le capitaine Cook, accompagné des naturalistes, de l'astronome et du peintre, entreprend la reconnaissance de la baie, et plus d'une fois on s'émerveille devant les beautés du paysage. Au fond d'une crique, c'est une rivière d'un effet charmant; ce sont des cascades tombant sur une côte si escarpée que sur le vaisseau amarré au voisinage les futailles peuvent être remplies à l'aide d'un simple tuyau. Dans la contrée, les montagnes toujours chargées de vapeurs qui procurent une fâcheuse humidité ont un caractère triste et imposant. Une chute d'eau qui jaillit d'une hauteur

énorme heurte les saillies des roches, s'étale dans un bassin et, débordant de sa vasque, s'écoule jusqu'à la mer en fuyant avec fracas au milieu d'un amoncellement de pierres; le spectacle semble tenir de la féerie lorsque, sous le rayon de soleil, la masse liquide s'illumine des couleurs du prisme. Les rochers d'alentour, vêtus de mousse, de fougères, de fleurs; par intervalles, les bouquets d'arbrisseaux et les arbres disséminés complètent le tableau. Les montagnes aux cimes blanches, la vaste baie semée de petites îles verdoyantes en forment le cadre.

Tandis qu'on répare les agrès du vaisseau, les naturalistes battant la campagne récoltent, malgré l'hiver qui s'annonce, quantité de plantes et d'animaux d'un réel intérêt; l'astronome s'occupe des observations nécessaires pour déterminer la latitude et la longitude, l'artiste fait le portrait des indigènes les plus remarquables par les caractères physiques et peint les paysages les plus attrayans. Sur le pays parcouru on ne rencontra que peu de familles d'indigènes. Cook fit lâcher des oies sur un point inhabité dans l'espérance qu'elles multiplieraient; ailleurs furent répandues des graines de nos plantes potagères. On partit pour se rendre dans le canal de la Reine-Charlotte. L'*Aventure* stationnait déjà depuis des semaines à la place même où l'*Endeavour* avait mouillé trois années auparavant, c'est-à-dire tout près de l'île qui avait reçu l'inscription attestant le passage du navire britannique; le 21 mai 1773, la *Résolution* vint jeter l'ancre à côté de l'*Aventure*, et ce fut grande joie parmi les états-majors et les équipages des deux bâtimens de se retrouver après une séparation de plusieurs mois. Profitant d'une inaction forcée, le capitaine Furneaux avait fait planter des légumes d'Europe; on eut le plaisir de les voir pousser et d'en manger; on appela les naturels à connaître les ressources que procuraient les jardins dont ils allaient devenir propriétaires. Des animaux de l'espèce porcine furent déposés en un lieu désert avec la pensée qu'ils se propageraient à l'état sauvage. Cook jugea le pays moins peuplé qu'à l'époque de sa première visite; il s'étonna de ne pas revoir les anciens habitans, d'autres les avaient remplacés. Beaucoup d'indigènes néanmoins adressèrent des questions au sujet de Tupia et plusieurs d'entre eux se montrèrent affligés en apprenant sa mort; le nom du Taïtien qui comprenait l'idiome local s'était répandu dans tout le pays. Le séjour de l'expédition anglaise ne fut pas de longue durée; mais après une course sous les latitudes moyennes et une relâche à Taïti, Cook reparaissait à la Nouvelle-Zélande dans le dessein de renouveler les provisions d'eau et de bois pour s'acheminer encore vers les hautes latitudes. Le 16 octobre, il touchait la côte orientale de Te-Ika-a-Mawi, désirant gra-

tifier les indigènes de cette région, plus industrieux que les habitans du sud, d'animaux domestiques, de graines et de racines. Les Néo-Zélandais avaient la plupart appris la valeur du fer; ils n'estimaient plus rien au même degré que les haches et les clous. Survint une tempête d'une extrême violence, les deux navires furent de nouveau séparés; la *Résolution* traversa le détroit et attendit l'*Aventure* au mouillage du canal de la Reine-Charlotte. Une tribu du pays, ayant été en expédition, avait rapporté un butin considérable et des corps qui furent mangés; les Anglais virent les reliefs des repas des cannibales. Néanmoins Forster estime que le fond d'une baie de la côte nord de Te-Wahi-Pounamou serait un endroit très propice pour un établissement européen, à raison de la grande étendue de terre aisée à cultiver, facile à défendre contre de petites peuplades très clair-semées. Le fameux lin (1), dont les naturels se servent pour fabriquer vêtemens, nattes et cordages, très répandu dans la contrée, semblait alors appelé à devenir une précieuse matière pour l'industrie. La *Résolution*, ne voyant point paraître sa conserve, partit, se dirigeant vers le pôle.

Quelques semaines plus tard arrivait l'*Aventure;* cette fois, le séjour du vaisseau britannique au canal de la Reine-Charlotte se trouva marqué par un de ces événemens lugubres qui témoignèrent en Europe de la férocité des insulaires de la Nouvelle-Zélande. Dix hommes composant un petit détachement furent massacrés sans qu'un seul échappât pour raconter les péripéties du drame. Deux ou trois années après, on en eut le récit de la bouche de plusieurs indigènes. Les gens de l'équipage du capitaine Furneaux dînaient assis sur l'herbe, entourés d'un certain nombre de naturels. Quelques-uns de ces derniers se mirent à dérober différens objets; irrités, les matelots anglais frappèrent les voleurs, en tuèrent deux à coups de fusil; furieux, les Néo-Zélandais, se précipitant sur la petite troupe, l'accablant par le nombre, assommèrent tous les malheureux marins. Au mois d'octobre 1774, Cook, allant des rivages de la Nouvelle-Calédonie, qu'il venait de découvrir, au détroit qui sépare Te-Ika-a-Mawi de Te-Wahi-Pounamou, rencontra sur la route, un peu au-delà du 29e degré de latitude, l'île de Norfolk (2). Sur cette île, fort éloignée de toute autre terre, les naturalistes de l'expédition observèrent plusieurs des végétaux qui croissent à la Nouvelle-Zélande. C'est la première indication de faits d'une haute importance dont nous aurons à nous préoccuper par la suite.

Au retour de sa seconde campagne dans la Mer du Sud, Cook,

(1) Le *Phormium tenax,* déjà observé par Banks, décrit et représenté pour la première fois par Forster.

(2) Par 29° 2′ 30″ de latitude australe et par 168° 10′ de longitude orientale du méridien de Greenwich.

promu au grade de capitaine de vaisseau, reçut des honneurs et des avantages qui lui créaient une agréable situation. L'illustre marin avait acquis des droits au repos; pourtant le repos allait être fort court. Les efforts réitérés des navigateurs en vue de la découverte d'un passage au nord-ouest étant demeurés stériles, il vint à la pensée de certains géographes qu'on obtiendrait peut-être un succès si l'on cherchait à pénétrer de l'Océan-Pacifique dans l'Atlantique. Pour une pareille tentative, le capitaine Cook semblait bien l'homme le plus capable de réussir, mais on n'osait faire appel au dévoûment de celui qui avait déjà éprouvé tant de fatigues. Il fallait au moins le consulter. Dans une réunion chez le ministre lord Sandwich, on parla du projet, et Cook, s'enflammant, se déclara prêt à se charger de l'entreprise. Deux navires furent promptement armés : la *Résolution* et la *Découverte;* l'astronome William Bailey s'embarqua sur le second bâtiment, que commandait le capitaine Clerke. Quant à l'histoire naturelle, on ne s'en embarrassait pas; le chirurgien Anderson devait y suffire. Cook s'était brouillé avec Banks et Solander, puis avec les deux Forster; il désirait ne point avoir de savans à son bord. Il n'était plus le commandant d'autrefois, qui en vue d'un avantage savait endurer l'ennui et supporter la contradiction; il était devenu le chef dur et impérieux qui ne se plie aux exigences de personne.

Les deux vaisseaux appareillèrent à Plymouth le 12 juillet 1776; au mois de février 1777, ils sont en relâche à la Nouvelle-Zélande, au mouillage préféré du capitaine Cook dans le canal de la Reine-Charlotte. Aucun incident bien notable ne se produit pendant cette relâche; Cook abandonne encore quelques animaux domestiques (1) croyant que désormais les navigateurs en trouveront dans le pays soit aux mains des habitans, soit à l'état sauvage. Il obtient des renseignemens sur les circonstances qui accompagnèrent le meurtre des dix hommes de l'équipage du capitaine Furneaux et reçoit de nombre d'indigènes l'invitation de mettre à mort des gens désignés comme auteurs du massacre; les haines sont ardentes entre les tribus voisines. Un jeune insulaire, mû par le désir de voyager et tout au moins de se rendre à Taïti, se présente sur la *Résolution;* un garçon d'une dizaine d'années conduit par son père veut aussi courir le monde; le commandant déclare que ceux qu'il emmènerait à Taïti n'auraient sans doute jamais l'occasion de rentrer dans leur patrie. N'importe; les parens se montrent fort peu touchés de la séparation : les sentimens de famille ne sont pas en général bien vifs à la Nouvelle-Zélande.

(1) Des porcs et des chèvres.

Anderson trace de la région qu'il a visitée un tableau tout attrayant; la fertilité du sol paraît admirable; si de chétifs arbrisseaux couvrent seuls les collines voisines de la mer, à peu de distance, c'est la forêt de grands arbres d'une étonnante vigueur et de l'aspect le plus majestueux; le climat est agréable, la température n'étant ni très chaude l'été ni très froide l'hiver. Le chirurgien de la *Résolution* énumère les plantes et les animaux répandus dans le pays, les richesses de la mer; il dépeint les insulaires, les jeunes gens à la physionomie ouverte, les hommes d'âge mûr à l'air sérieux ou même dur, quelques-uns ayant le visage sillonné par un tatouage en lignes spirales; — l'observateur n'a pu apprendre si le tatouage est un effet du caprice ou une marque de distinction; chez les femmes, il est toujours limité aux lèvres et au menton. Anderson décrit les habitations, misérables huttes faites avec adresse, l'ameublement qui se compose d'un petit nombre de sacs et de paniers, les engins de pêche et en particulier les hameçons en bois terminés par une pointe en os, puis les pirogues, parfois d'une construction remarquable et souvent ornées d'une grosse tête sculptée qui semble être la figure d'un homme pris de violente colère. Le savant chirurgien s'émerveille de l'habileté des Néo-Zélandais confectionnant des outils, des instrumens, des armes avec des pierres, des coquillages et des os; il s'attriste au sujet de la malpropreté, des goûts grossiers, des actes de frénésie ou de cruauté de ces insulaires. A cet égard, on est déjà instruit par les premières relations. Le 20 février 1777, le capitaine Cook quittait la Nouvelle-Zélande; nous n'avons pas à le suivre dans les autres parties de l'Océan-Pacifique (1).

L'opinion de Cook et de ses compagnons relative à des établissemens européens sur des terres australes n'était pas oubliée, lorsqu'en 1788 s'agita dans le parlement de la Grande-Bretagne la question d'une colonie pénitentiaire par-delà les mers; on cita la Nouvelle-Zélande comme endroit propice pour l'expérience. L'idée ne fut point accueillie : on se souvenait de Tasman, de Marion, de Furneaux; le cannibalisme des sauvages inspirait la terreur. Les Anglais voulaient porter les malfaiteurs le plus loin possible du pays; ils ne désiraient pas qu'ils fussent mangés.

Le capitaine George Vancouver eut la mission de continuer dans l'Océan-Pacifique les recherches de Cook; il avait secondé l'illustre marin pendant ses derniers voyages. Parti en 1791 avec deux bâtimens sous ses ordres, au mois de novembre de la même année il

(1) On sait que le célèbre navigateur fut tué à Owhyhee, l'une des îles Hawaï, le 14 février 1779.

abordait à la Nouvelle-Zélande sans beaucoup s'inquiéter du pays. Vancouver se contenta de recueillir quelques détails topographiques sur la baie Dusky; doublant le cap sud, il reconnut des îlots ou mieux des rochers qu'on n'avait point encore signalés (1). Le lieutenant Broughton, qui commandait le second navire, perdit la trace du chef de l'expédition; se rendant à Taïti pour le rejoindre, il découvrit à l'orient de la Nouvelle-Zélande une île intéressante. L'officier anglais déclara en prendre possession au nom du roi George III; il l'appela l'île Chatam (2). Tout d'abord les habitans ne firent pas mauvais accueil aux étrangers, mais bientôt ils se montrèrent hostiles; on en vint aux mains, les visiteurs durent au plus vite se jeter dans leurs canots. Les Anglais ne cessaient de se préoccuper de la manière d'obtenir le fameux lin de la Nouvelle-Zélande. Pour en arriver à cette fin, le capitaine Hanson, qui venait de porter des vivres aux vaisseaux de Vancouver, imagina d'enlever près de Wangaroa, sur la côte de la baie des Iles, deux naturels qu'il conduisit à l'île Norfolk. La perfidie n'eut aucun succès; mais les Néo-Zélandais, convenablement traités par le gouverneur King, fournirent aux Européens des renseignemens sur leur pays. On ne tarda point à les reconduire sur le rivage où ils avaient été pris. Le contre-amiral d'Entrecasteaux, envoyé en 1791 à la recherche de La Pérouse, d'après la demande expressément formulée par l'assemblée nationale, côtoya sur une certaine étendue la partie nord de Te-Ika-a-Mawi au mois de mars de l'année 1793; le marin français n'en tira aucun avantage particulier soit pour la géographie, soit pour la science. Pour un temps, ce ne sont plus les grands voyages de circumnavigation qui nous instruiront sur les terres australes. A partir de la fin du XVIIIe siècle, les relations des Européens avec la Nouvelle-Zélande deviennent presque continuelles; baleiniers et pêcheurs de phoques affluent chaque année plus nombreux sur les rivages où la chasse et la pêche donnaient de gros profits. Bientôt arrivent les missionnaires évangéliques, qui peu à peu s'implantent sur le sol. La lutte s'engage sourde ou violente entre des envahisseurs et des peuplades primitives; nous en suivrons les péripéties.

ÉMILE BLANCHARD.

(1) Les *Trapps* et les *Snares* au-delà du 48e degré de latitude.
(2) Située par 43° 40' de latitude australe.

# UN REMORDS

SECONDE PARTIE (1).

## VII.

Pour comprendre l'état d'illusion et de rêve dans lequel vécut M^lle de Chelles pendant plus de six mois, après le malentendu qui avait surgi entre elle et Maurice Morton, rappelons-nous que l'amour, quand il prend possession d'une âme jeune et ardente, s'y nourrit longtemps de lui-même, sans avoir besoin d'aucun autre aliment : il est dupe de ses propres prestiges, ce qu'il éprouve, il croit l'inspirer; son reflet colore toutes choses autour de lui d'une apparence de chaleur et de vie. Moins jeune, moins confiante, moins éprise surtout, Manuela se fût inquiétée de l'espèce de retraite qui suivit le premier pas fait avec elle par Maurice sur la pente rapide de la passion; mais elle était décidée à ne pas ouvrir les yeux. — S'il ne revenait point dans leurs entretiens sur un moment auquel pour sa part elle pensait sans cesse, c'était par respect : il ne voulait plus lui parler d'amour avant le jour où il pourrait lui demander d'être sa femme; sa femme... la femme de Maurice Morton! Un bonheur si orgueilleux était invraisemblable assurément; mais entre un homme d'honneur et une honnête fille, l'amour ne pouvait avoir pour fin que le mariage... Manuela ne fit pas un seul instant à Maurice l'injure de douter de la pureté de ses intentions. — Si j'avais une mère, si ma situation dans le monde était plus franche et meilleure, il aurait moins de scrupule, se disait-elle; c'est la plus louable, la plus touchante délicatesse qui l'arrête dans l'ex-

(1) Voyez la *Revue* du 15 février.

pression d'un sentiment qu'il m'a laissé deviner; d'ailleurs ne me le prouve-t-il pas suffisamment par l'intelligence qu'il a de toutes mes peines, de toutes mes pensées, comme s'il pouvait lire au plus profond de moi-même? — Pourquoi cependant ne demandait-il pas sa main? — Manuela avait réponse à tout. — Il attendait la fin de son deuil d'orpheline. Le deuil fini, elle lui trouva d'autres bonnes raisons, et, quand elle n'en trouvait pas, elle s'inclinait humblement et avec confiance devant celles qu'il devait avoir et qu'elle ignorait. L'important, c'était qu'il vînt souvent, qu'il eût toujours plaisir à causer avec elle, à l'interroger, à lui confier ses projets de travail, à se faire son conseiller, son guide, son oracle. Avec quel soin elle recueillait la moindre opinion émise par lui sur le sujet le plus futile! — Il faut, pensait-elle, que je travaille sinon à me rendre digne de lui, cela sera toujours impossible, du moins à me conformer en toute chose à son goût.

De ce qui se passait auprès d'elle, M^me^ de Clairac ne voulait voir qu'une chose, c'est que Maurice Morton, dont il lui avait été jusque-là difficile d'accaparer la société habituelle, ne quittait guère aujourd'hui son salon même depuis qu'elle avait transporté ce salon à la campagne. Il est vrai que M^me^ de Clairac appelait la campagne les hauteurs de Saint-Cloud. Ne pouvant se résigner à perdre de vue son cher Paris, le seul point du globe où l'air fût respirable pour ses poumons de précieuse, elle avait imaginé ce semblant de *villégiature* afin de concilier ses goûts, l'ordonnance de son médecin et l'usage; mais, bien que Saint-Cloud soit presque Paris, ses habitués n'y venaient qu'en petit nombre, les uns voyageant, les autres étant ennemis, par âge ou par état, du moindre déplacement. Les visites de Morton lui étaient d'autant plus agréables qu'elles rompaient un isolement relatif. Elle ne pouvait plus se passer de sa conversation, il l'empêchait de sentir l'absence ou l'oubli du reste de sa petite cour. Que Manuela contribuât à l'attirer, c'était incompréhensible sans doute, mais la baronne acceptait ce moyen avec une sorte de condescendance dédaigneuse : — La jeunesse, la beauté, l'amusent, pensait-elle, l'admiration des jeunes filles, quoiqu'elle ait bien peu de prix, chatouille toujours la vanité des hommes. — Toutefois elle faisait payer cher à Manuela le succès dont elle profitait, en multipliant les petites exigences, les menues humiliations, les incessans coups d'épingle qui peuvent affliger l'existence d'une personne dépendante et subalterne. Mais Manuela, si sensible d'abord au plus léger froissement, était devenue invulnérable depuis qu'elle se croyait aimée. En dépit des accès de mauvaise humeur de sa tante, de la guerre déclarée que lui faisait M^me^ Halbronn, des avertissemens aigres-doux que lui dispensait à tout propos M^me^ de Brives, elle se

sentait heureuse au point d'en avoir honte et remords. Elle s'accusait en effet de se laisser consoler d'un chagrin qui aurait dû être éternel, la perte de ses chers parens, et elle en demandait pardon à leur âme, en les prenant à témoin de la grande joie qui était venue remplacer pour elle jusqu'à leur tendresse.

Une seule fois pendant cet été bienheureux, un nuage obscurcit le ciel. Maurice n'avait pas paru depuis plusieurs jours, contre son habitude, et Mme Halbronn insinua négligemment qu'il avait dû, comme il le faisait chaque année vers cette même saison, partir pour passer quelques semaines en Suisse chez la princesse Donovski, à laquelle le liait une chaîne déjà ancienne. Jamais coup de stylet ne fut décoché plus proprement par une petite main gantée. Manuela crut en mourir, mais dès le lendemain elle vit Maurice s'avancer d'un pas pressé le long de l'allée bordée de lilas qui précédait la villa, et toutes ses craintes s'envolèrent. Elle courut à lui : — Vous voici! s'écria-t-elle, je croyais, je craignais...

— Que pouviez-vous craindre? lui demanda-t-il en contemplant longuement ce visage qu'il avait entrevu à la fenêtre triste et assombri, et qu'éclairait maintenant une expression radieuse, une expression qu'il se savait maître d'évoquer à son gré.

— Rien... on m'avait dit que vous étiez absent,... très loin, sur les bords du lac de Genève.

Il vit d'où était parti le trait et répondit, ne pouvant résister au plaisir de la rassurer :

— Quelle idée! Je n'ai aucune raison pour retourner jamais dans ce pays-là...

— Pourtant on affirme que vous y avez des amis...

— Tous mes amis sont ici, répliqua-t-il simplement.

Le soir du même jour, il y eut autour du fauteuil de Mme de Clairac une de ces discussions littéraires et sentimentales auxquelles la baronne aimait aiguiser son esprit quintessencié, à propos d'un roman nouveau qui tendait à prouver une vérité vieille comme le monde, que l'amour est rare ici-bas, mais que beaucoup de choses : vanités, égoïsme, passions cruelles de toute sorte, en prennent l'apparence.

— Hélas! comment discerner entre le vrai visage et le masque si semblable à lui? murmura la baronne avec un soupir qui eût pu laisser croire, bien à tort, qu'elle se fût jamais souciée de faire pour son propre compte cette distinction délicate.

— En aimant tout de bon à la fin, répondit Maurice, et ces simulacres dont vous parlez s'évanouissent comme les mesquines fusées d'un feu d'artifice devant le soleil.

Manuela, occupée à broder silencieusement dans un coin, ne leva

pas les yeux, mais elle crut sentir ceux de Morton l'envelopper d'un regard électrique : ses paupières frémirent, ses joues s'empourprèrent, et elle se piqua les doigts de son aiguille au point de tacher d'une goutte de sang la mousseline qu'elle tenait. — Il a cru aimer bien des fois peut-être, murmura-t-elle, interprétant les paroles qu'elle venait d'entendre, mais maintenant il aime, et c'est moi... — Il lui sembla que le cœur humain n'était pas de force à supporter la félicité sans nom qui l'inondait.

Maurice voyait tout ce qui se passait en elle; il trouvait de jour en jour une jouissance plus vive à s'en rendre compte. Provoquer, étudier chez autrui les émotions que l'on n'est plus capable de ressentir soi-même, c'est un dernier plaisir pour les blasés. — En somme, alléguait Maurice, je ne m'engage à rien, et je ne gâte pas sa vie. J'apporte au contraire dans cette vie décolorée un intérêt qui, sans moi, lui manquerait, je l'aide à supporter le poids des jours d'épreuve que ma sympathie lui rend léger. Qui sait si elle aura jamais d'autre bonheur? Autant lui donner celui-là.

Il avait entendu plus d'un homme de l'intimité de M^me^ de Clairac avouer une vive admiration pour « la belle pupille, » en ajoutant que leur ferme intention était de s'en tenir à cela.

— Personne n'est disposé à l'épouser, on recule devant sa pauvreté; sa beauté même inquiète et lui nuit au lieu de la servir. S'ensuit-il que la pauvre enfant doive se consumer dans l'abandon à un âge où il est aussi naturel de plaire que de respirer? Encore suis-je avec elle d'une réserve... sublime tout simplement. Le commerce platonique qui nous lie ne pourra porter ombrage au mari le plus susceptible, si par la suite il s'en présente un pour elle. — Cette seule hypothèse suffisait à amener un nuage sur son front. Perdre ce charmant hochet serait cruel, en vérité; plutôt que de se le laisser arracher, il serait capable peut-être... — Bon! le moment venu, on verrait bien!..

— Jusque-là, reprenait Maurice avec son sceptique sourire, j'amuse le tapis d'une façon inoffensive, utilement même, puisque sans moi elle se laisserait prendre à des hommages moins respectueux, car elle est toute de premier mouvement, incapable du moindre calcul, déplorablement sincère. Donc je la garde plutôt que je ne la compromets. Étant l'hôte assidu de la tante, j'ai quelques soins discrets pour sa nièce, sous ses yeux qui ne s'en offensent pas. Qui donc oserait me reprocher?..

— Toi-même! interrompait une voix secrète qu'il avait entendue déjà s'élever sous les cendres refroidies de son cœur. Mais cette voix était bien faible, et il l'étouffait sans peine en remettant les réflexions qui essayaient de s'imposer à lui au moment où les cir-

constances le forceraient de prendre un parti, moment moins éloigné du reste qu'il ne lui plaisait de le croire.

## VIII.

Depuis quelques semaines seulement Mme de Clairac était revenue prendre ses quartiers d'hiver à Paris, quand un matin Manuela fut appelée chez sa tante plus tôt que de coutume. En entrant, elle remarqua que la physionomie de la baronne exprimait une satisfaction inaccoutumée; elle aurait pu s'apercevoir aussi que l'accueil qu'on lui faisait était plus gracieux qu'à l'ordinaire, qu'il impliquait même une nuance de déférence tout à fait singulière, comme si, depuis la veille, elle eût acquis quelque nouveau mérite auquel on rendait hommage. La faisant asseoir auprès de son lit :

— Mon enfant, dit Mme de Clairac, — et elle la baisa au front, — c'est une bonne nouvelle que j'ai à vous apprendre.

Manuela leva vers elle des yeux interrogateurs.

— Un parti tout à fait inespéré se présente pour vous.

— Pour moi?..

Elle crut comprendre. Depuis près d'une année qu'elle habitait la France, Manuela s'était mise au fait des mœurs de notre pays; elle savait que, si le Nouveau-Monde trouve révoltant l'usage de demander les jeunes filles à d'autres qu'à elles-mêmes, le vieux monde en revanche juge scandaleux que la même demande ne s'adresse pas d'abord à leurs parens. Maurice était Français; il avait voulu se conformer à la coutume. D'ailleurs n'était-il pas sûr depuis longtemps qu'elle l'aimait?

— Quel cri vous avez jeté! fit en souriant Mme de Clairac. J'espère pourtant que le mariage en lui-même ne vous effraie pas?

— Ma tante, je n'ai aucune répugnance à me marier, pourvu que le mari me convienne.

— Oh! en ce cas, je vous défie de nous opposer la moindre objection. Le mari est recommandable sous tous les rapports... L'âge seul...

— Je ne me soucierais pas d'un très jeune homme...

— Ceci fait honneur à votre prudence; d'ailleurs bien des hommes de quarante ans ont meilleure mine que les petits messieurs chétifs, étiolés, de la génération actuelle...

— Quarante ans, dites-vous, ma tante?

— Oui, nous ne voulons pas vous tromper, mignonne. M. Walrey a au moins cet âge.

— M. Walrey? s'écria Manuela étourdie, stupéfiée, comme si

elle fût tombée de très haut tout au fond de quelque précipice. Qu'est-ce que M. Walrey?..

— Eh! vous le connaissez aussi bien que je le connais moi-même, dit Mme de Clairac d'un ton mécontent; depuis notre retour, il vient souvent le soir, on vous l'a présenté... C'est un homme réservé, silencieux, trop modeste, ce qui explique qu'il n'ait pas osé vous faire la cour...

— Ni même m'adresser la parole! Quant à moi, je ne l'ai jamais regardé seulement.

— Que de dédain! Mais lui vous regardait, et beaucoup! Il a été conquis dès le premier jour. Venu à Paris pour affaires, — il habite ordinairement le nord,... M. Walrey est à la tête d'une industrie métallurgique considérable, — il s'est attardé de jour en jour à cause de vous...

— Comment voulez-vous que je croie cela, ma tante?..

— Ma chère, les sentimens les plus vifs ne sont pas toujours ceux que l'on exprime le mieux. Vous lui imposez, vous l'effrayez. N'est-ce pas flatteur pour une enfant de dix-neuf ans de faire trembler un géant de cette trempe?.. A côté de M. Walrey, tous les hommes de mon salon paraissent petits, avez-vous remarqué? Oh! c'est que le travail, une existence saine et bien remplie, développent avec la vigueur une certaine beauté virile qui tend à se perdre de plus en plus. Vous ne m'écoutez pas... Ces puérils avantages physiques vous sont indifférens? Vous avez raison en principe; mais, quand ces avantages cependant s'allient à la solidité du caractère...

— A-t-il un caractère si solide, ma tante? dit Manuela suffisamment revenue de sa première stupeur pour retrouver la faculté d'être ironique. Vous n'en savez rien encore, il me semble.

— Mais mon gendre Halbronn le sait, lui, et s'en porte garant, interrompit la baronne. Halbronn, continua-t-elle sans s'apercevoir du sourire dédaigneux de sa nièce, Halbronn est depuis longtemps en relations d'affaires avec lui, ils sont de la même province; c'est Marthe qui me l'a amené en faisant de lui le plus grand éloge. Depuis elle me répète sans cesse : — Quel bonheur, s'il pouvait épouser Manuela! — Marthe vous est très-dévouée, ma chère, elle ne veut que votre bien, et Suzanne, dont vous ne récuserez pas l'excellent jugement, déclarait hier encore que, l'heure venue de marier sa fille, elle ne souhaiterait pas un meilleur établissement pour Pauline... Pauline cependant aura une dot très-ronde...

— Il paraît que cette demande si imprévue de M. Walrey est déjà connue de toute la famille, dit Manuela.

— Pourquoi l'aurais-je cachée? Elle vous fait honneur, et vous

restez libre d'y répondre à votre guise. Faut-il que je lui permette d'espérer?

— Grand Dieu! ma tante, y pensez-vous?..

— Puis-je lui dire au moins que vous demandez le temps de réfléchir?.. Prenez garde, Manuela! Repousser légèrement une offre pareille serait insensé! M. Walrey est fort riche, il a une grande importance dans son pays, et sa famille est des plus respectables, bien que d'humble extraction... Vous ne lui en ferez pas un crime, j'espère;... de notre temps les différences de castes tendent à s'effacer de plus en plus, quand la fortune...

— Eh! ma tante, il ne s'agit pas de son origine...

— De quoi s'agit-il alors? Que lui reprochez-vous?

— Rien. Je l'ai à peine vu, je vous le répète.

— Eh bien! prenez le temps de le voir, interrogez vos sentimens, consultez les personnes qui s'intéressent à vous, — Mme de Clairac parlait avec une lenteur calculée, — mais, si vous refusiez de parti-pris, je pourrais supposer vraiment...

La crainte de ce que pouvait supposer sa tante fit frémir Manuela. Déjà il lui semblait que cet œil perçant, inquisitorial, lisait sur son front le nom de Maurice Morton comme s'il y eût été imprimé en toutes lettres, que ces lèvres plates et minces allaient dire :

— Est-ce donc lui que vous aimez?

— Oui, ma tante, interrompit-elle en se levant précipitamment, il faut réfléchir, demander du temps;... cette proposition me trouve si peu préparée.

— Quand je suis entrée en matière, vous paraissiez l'accueillir plus favorablement, dit Mme de Clairac, laissant tomber chaque mot comme un coup de massue. Peut-être croyiez-vous qu'il s'agissait d'un autre?

— Et de qui donc, ma tante? demanda Manuela d'une voix extraordinairement ferme et tranquille, mais qu'elle n'entendait pas elle-même, tant le sang bourdonnait dans ses oreilles.

— Que sais-je? d'un homme plus brillant, plus mondain, plus spirituel... ce sont de piètres qualités en ménage! Du superflu que tout cela!

Manuela, les yeux baissés, se retenait au pied du lit d'une main nerveuse et crispée; elle craignait que l'on n'entendît les lourds battemens de son cœur.

— Et vous avez avant tout besoin du nécessaire, ajouta rudement la baronne, oubliant toutes ses prétentions à la délicatesse. Je ne serai pas toujours là peut-être pour vous le donner...

— Madame! interrompit la jeune fille indignée.

— Pardon si je vous blesse, mon enfant; c'est pour vous amener

à comprendre votre situation et à prendre en conséquence un parti raisonnable... M. Walrey viendra dîner aujourd'hui, je vous ai fait préparer une toilette que vous trouverez chez vous. Ne me remerciez pas...

Manuela ne songeait guère à la remercier ! — Elle me pare pour le marché, se disait-elle en regagnant sa chambre.

Pourtant, quand elle fut en présence des frou-frous de soie claire, rehaussée de violettes de Parme, qui couvraient tout un fauteuil, elle ne put au milieu de son trouble s'empêcher de sourire, et elle essaya sans retard cette toilette devant la glace avec une complaisance marquée : — Maurice me trouverait bien ainsi !.. — Telle fut sa première réflexion. — Mais ce serait une infidélité envers lui, ajouta-t-elle en se dépouillant à la hâte de ces atours tentateurs, puisque l'autre aussi me verrait...

Elle frissonna, releva la tête par un mouvement de défi altier et dit tout haut, bien qu'elle fût seule : — On ne disposera pas si aisément de ma personne. Je suis à lui, et il me défendra !

La vanité féminine ne l'emporta pas sur ses honnêtes scrupules. Elle parut ce soir-là dans le salon, vêtue aussi simplement qu'à l'ordinaire.

En l'apercevant, M^me^ de Clairac, qui avait compté sur l'effet de ses éblouissantes épaules pour achever de fasciner M. Walrey, fit une moue de mauvaise humeur et dit à M^me^ de Brives : — Elle ne se soucie pas de lui plaire, décidément !

— Ou plutôt, répliqua Suzanne en hochant la tête, elle est trop orgueilleuse pour emprunter des armes ; elle prétend plaire telle qu'elle est !

Manuela cependant s'approchait de Maurice avec un calme affecté : — Ma tante doit assister demain à une réception d'académicien, lui dit-elle tout bas, venez avant trois heures. Vous me trouverez seule... Il est indispensable que je vous parle... de choses très graves, ajouta-t-elle après une pause remplie par les interrogations muettes de Maurice, inquiet autant que charmé de ce premier rendez-vous, — on veut me marier.

— A ce M. Walrey sans doute ! s'écria-t-il avec un soudain emportement.

— Comme son nom vous vient vite !..

— Parbleu ! croyez-vous que je n'aie pas remarqué depuis longtemps ses contemplations béates, ses airs d'amoureux transi...

— En ce cas, vous les avez remarqués avant moi...

— Et il vous épouse ? poursuivit Maurice d'un ton mordant, courroucé, qui lui parut de bon augure. Vous en êtes ravie, je suppose ? Pourquoi non ?

— Pourquoi non? répéta-t-elle avec un sourire. Rien n'est fait cependant que la demande, et rien ne se fera avant que vous m'ayez dit ce que vous en pensez.

— Il vous faut encore mon conseil? dit Maurice en pâlissant jusqu'aux lèvres. Vous prétendez me forcer...

— Je ne vous force pas, je vous prie de venir demain... et de me dicter ma conduite, ajouta-t-elle avec un petit rire embarrassé, en devenant très rouge, car elle sentait que parler ainsi c'était s'offrir. Vous savez, j'ai confiance en vous... N'êtes-vous pas mon ami?

— Oui, votre ami, lui dit-il d'une voix sourde, votre ami toujours, quoi qu'il arrive...

Le regard tendre qu'elle leva vers lui signifiait à ne s'y pas méprendre : — Rassurez-vous ! — Mais déjà, comme s'il eût craint de le rencontrer, il s'était éloigné d'un pas rapide, et, tournant le dos au monde, il appuyait maintenant son front contre les vitres d'une fenêtre obscurcie par la nuit. Le même regard continuait cependant à le suivre un peu attristé : — Comme il est ému, pensait Manuela, comme j'avais raison de compter sur lui !..

Puis ses yeux se reportèrent avec lenteur vers un homme qui, perdu dans l'embrasure d'une porte, l'observait attentivement. Sans doute, elle exagérait le matin en affirmant à la baronne qu'elle n'avait pas vu jusque-là M. Walrey, mais cette figure muette, évidemment provinciale, lui avait fait l'effet d'un disparate dans le salon de sa tante, — voilà tout... elle ne l'avait jamais regardé. Or, pour la première fois qu'elle s'y décidait, M. Walrey n'était certes pas à son avantage; cette contraction qui selon les physionomistes trahit la jalousie rapprochait durement ses épais sourcils et changeait l'expression ordinaire de ce visage, dont le principal mérite était d'être franc, ouvert et même jeune en dépit des premiers cheveux blancs. Ceux-ci ne faisaient du reste qu'atténuer le ton vif d'une toison fauve, touffue, naturellement bouclée qui, descendant très bas sur le front, donnait à cette tête lourde pourtant et presque vulgaire un air de famille curieux avec certains bustes antiques. Son possesseur avait l'habitude de la porter un peu en avant, ce qui, joint à une haute taille et à des épaules larges, fortement développées, rappelait quelque cariatide. Il y a dans nos musées des Hercules assez semblables à M. Walrey et qui ne laissent pas que d'avoir très bonne mine de demi-dieu, mais on peut supposer qu'ils perdraient beaucoup à revêtir un habit noir et qu'introduits dans un salon ils auraient moins que personne chance d'intéresser les jeunes filles tant soit peu romanesques. Le portrait du prétendant sera complet quand nous aurons dit qu'il avait de grandes mains utiles et laborieuses, un teint clair unifor-

mément coloré qui reflétait toutes ses impressions d'une façon gênante, une belle barbe dont les ondes dorées auraient eu besoin de recevoir quelques coups de ciseau corrects, des yeux gris enfoncés sous l'arcade sourcilière; son sourire, trop rare, était celui d'un enfant; une âme loyale, sans détours, sans aucun de ces replis mystérieux qui effraient et qui attirent, s'y reflétait tout entière. Ce sourire, effaçant soudain la ride soucieuse du front que Manuela était en train de critiquer avec la froide clairvoyance d'un juge absolument indifférent, jaillit comme un éclair quand, la baronne ayant dit un mot à l'oreille de M. Walrey, il alla offrir son bras à M^lle^ de Chelles pour la conduire à table.

Leurs deux places étaient marquées à côté l'une de l'autre, et, bien que Manuela fût résolue à n'encourager nullement son voisin, la glace finit par se rompre entre eux vers le milieu du dîner; du moins M. Walrey, après avoir bu beaucoup de vin de Bourgogne, contrairement à ses habitudes, pour se donner du courage, osa entamer et soutenir la conversation. Il y avait évidemment du parti-pris dans le soin avec lequel il la ramenait toujours vers le pays qu'il habitait et sur les mœurs flamandes en général. Il voulait se faire connaître, s'assurer que son genre de vie ne répugnerait pas à celle qu'il désirait y associer. Elle lui répondait par monosyllabes, et un pli hautain, obstiné, que certainement Maurice n'avait jamais vu à cette place, relevait le coin de sa bouche; mais M. Walrey n'y prenait pas garde, occupé qu'il était à vaincre la timidité qui l'avait toujours empêché d'être grand parleur; du reste cette infirmité morale lui rendait service pour le moment; les malheureux qui en sont atteints supposent volontiers qu'elle existe chez autrui. Il attribuait donc à la timidité l'extrême réserve de son interlocutrice, et continuait à parler parce que c'était son devoir, croyait-il, de lui montrer la situation qui l'attendait, avec ses bons et ses mauvais côtés. — S'il savait combien tout cela m'est égal, pensait Manuela en ouvrant par pure politesse une oreille distraite à ses confidences. — Il n'était venu que rarement à Paris et toujours pour peu de temps; la direction de ses usines le fixait aux portes d'une petite ville de province. Ses hauts-fourneaux, ses laminoirs, ses forges avaient été jusque-là l'unique intérêt de sa vie. Il aimait le métier qu'avait exercé avant lui son père, un simple ouvrier, un chauffeur, disait-il avec orgueil. Walrey, le père, avait perfectionné un engin de chemin de fer, aujourd'hui adopté dans l'Europe entière à l'exclusion des autres, c'était la source de ses millions; grâce au travail et à l'intelligence de ce brave homme dont le nom était tenu en honneur par tout le pays, son fils était sorti du peuple pour entrer dans les rangs de la bourgeoisie instruite et opulente; il avait

passé du collége dans une école spéciale avant de se mettre à la tête des centaines d'ouvriers qu'il faisait vivre. Sa mère demeurait sous son toit, il en parlait comme d'une sainte ; tout ce qui existait de bon en lui, elle l'avait formé; à cause de sa mère, il avait tardé à se marier. La pensée qu'une jeune femme élégamment élevée pût la traiter avec dédain, l'humilier, la rendre malheureuse, l'avait toujours fait hésiter.

— Vous avez une bien mauvaise opinion des femmes, ne put s'empêcher de dire Manuela, qui donc aurait l'âme assez basse pour manquer d'égards envers la vieillesse et de respect envers la vertu?..

La vivacité involontaire avec laquelle M^lle de Chelles avait parlé, oubliant qu'elle était en jeu, fit à M. Walrey un extrême plaisir : — Il ne s'était pas trompé,... elle était bonne.

— Et vous admettez qu'une jeune personne qui a goûté de la vie de Paris puisse ne pas se trouver trop misérable en province? demanda-t-il quelque peu enhardi.

— On est bien partout où l'on a ses affections et ses devoirs, répondit froidement Manuela. D'ailleurs pourquoi n'épouseriez-vous pas, pour plus de sûreté, une personne de votre pays?..

Ce mot, lancé avec intention, repoussait fort loin le pauvre soupirant, tout prêt à prendre confiance. Il n'osa prolonger l'entretien qui lui avait paru l'instant d'avant glisser sur une pente favorable, et tomba dans un silence plein de perplexités.

Ce silence fut un soulagement pour sa voisine, qui dès lors put se livrer sans partage à un travail difficile, celui de discerner derrière un énorme surtout de roses la figure de Maurice Morton assis à l'autre bout de la table. Si elle ne le voyait pas, elle entendait du moins sa voix, où frémissait une sorte d'excitation nerveuse qui prêtait plus de verve encore à tous les amusans paradoxes qu'il savait lancer à tort et à travers; plus que jamais il était le lion de la fête, on l'écoutait, on le provoquait, on riait...

Manuela ne fut nullement alarmée de cette apparente gaîté : — C'est de la fièvre, pensait-elle; il dissimule, comme je suis forcée moi-même de dissimuler, mais est-il possible qu'il puisse croire que la grosse richesse de ce Flamand me fasse hésiter, ne fût-ce qu'une minute?.. Tout s'éclaircira demain...

Certes M. Walrey ignorait les réflexions de sa voisine, mais il n'était pas fâché néanmoins qu'un écran de fleurs s'étendît entre elle et celui des hôtes de M^me de Clairac qui lui avait inspiré tout d'abord une inexplicable antipathie. Ce Parisien de race le déconcertait, il le jugeait dangereux, perfide, léger, — la légèreté était aux yeux de cet homme aux formes massives, au langage grave, au cœur fortement trempé tout d'une pièce, le pire des défauts peut-être.

Chaque fois que Morton s'approchait de Mlle de Chelles, il sentait le succès de sa secrète espérance compromis. Une fois, au début de l'entraînement dont il n'était plus maître, lui qui avait su jusque-là maîtriser d'une main de fer et les autres et lui-même, M. Walrey avait essayé de confier son secret souci à Mme Halbronn. C'était Mme Halbronn qui avait deviné la première qu'il était amoureux de Manuela, c'était elle qui lui avait conseillé de demander celle-ci en mariage au lieu de fuir comme il en avait envie, elle aussi qui s'était chargée de transmettre la demande. Cette fois encore Mme Halbronn, qui tenait décidément à se débarrasser de sa cousine, jeta les hauts cris, en affirmant que la chère enfant avait trop d'esprit pour accueillir sérieusement les hommages d'un de ces irréguliers que personne n'épouse, et qui ne compromettent que les sottes. — Manuela sait ce que vaut M. Morton, ajouta Marthe, et elle le tient en médiocre estime. Il la désennuie comme il désennuie ma mère ou moi-même, à la façon d'une chronique du jour que l'on feuillette à ses momens perdus pour l'oublier ensuite... C'est bien innocent, allez!

Walrey ne demandait qu'à être persuadé. Sa passion, la première passion d'une vie sévèrement réglée jusqu'à l'âge où l'on est mûr pour les irréparables folies, avait déjà eu raison du culte filial qui lui imposait naguère le célibat; elle devait de même lui faire surmonter les vagues pressentimens qui lui avaient montré un rival en la personne de Morton.

## IX.

Il vint, ce lendemain si impatiemment appelé par Manuela, ce lendemain qui devait mettre fin à tous les malentendus. Longtemps avant l'heure fixée pour le rendez-vous avec Maurice, la jeune fille était assise dans le salon où elle comptait le recevoir, cherchant à se figurer ce qu'il lui dirait, ce qu'elle devrait répondre, imaginant, comme prélude à l'aveu décisif dont elle ne doutait pas, un de ces dialogues qui nous satisfont toujours parce que nous en composons à notre gré les demandes et les réponses. Son attitude même la préoccupait; elle ne voulait pas avoir l'air de l'attendre, ni paraître trop troublée; fallait-il prendre un livre, une broderie? Elle essaya des deux, finit par rejeter l'un et l'autre, et Morton, quand il entra, la vit qui de la fenêtre guettait son arrivée. Elle se retourna vivement, et rougit jusqu'à la racine des cheveux pour devenir aussitôt pâle comme un marbre. Une soudaine terreur s'était emparée d'elle sans qu'elle comprît pourquoi, quelque chose de nouveau, d'inexpliqué dans la physionomie de Maurice l'avait glacée. Qu'était-ce ?

Rien qui ressemblât au chagrin mêlé de colère que lui avait causé la première nouvelle de la recherche de M. Walrey, rien qui révélât non plus l'intention de lutter, l'espérance de vaincre, ni tristesse ni dépit, ni émotion, ni joie, une impassibilité étrange, voilà tout. Il était trop semblable au Maurice Morton que tout le monde connaissait, au penseur dédaigneux et froid, marchant dans sa sérénité impitoyable à travers les passions humaines qu'il ne partageait que par une sorte de condescendance, comme pour les mieux analyser ensuite. Manuela sentit, — et cette intuition la pénétra de honte, — qu'il se possédait absolument tandis qu'elle s'était livrée sans retour. Toute tremblante, elle lui montra une chaise. Avant de s'asseoir, il lui tendit la main et retint celle qu'elle lui donna quelques secondes en silence, avec une volonté énergique plutôt que tendre, comme s'il eût pensé :

— Encore cette fois,... c'est la dernière.

Telle était en effet la secrète pensée de Maurice.

— Vous m'avez demandé un conseil, reprit-il sans transition, d'une voix nette et brève; ce conseil je vous l'apporte, après y avoir réfléchi toute la nuit.

C'était beaucoup de réflexion. Le mot qu'attendait Manuela n'a pas besoin d'être aussi mûrement pesé; il risque même, quand on y pense trop d'avance, de n'être jamais dit.

— Vous vous êtes adressée à mon amitié, poursuivit Maurice, j'ai fait taire tout ce qui n'est pas elle pour rester digne de la confiance que vous me témoignez. Il m'en a coûté. Plus que personne ici, je souffrirai de votre absence, de votre oubli peut-être...

Manuela tressaillit et leva vers lui des yeux qu'il reconnut : un cerf aux abois, cerné par la meute hurlante des chiens et noyé à demi dans l'eau profonde où venaient de le pousser ses tourmenteurs, avait naguère tourné vers lui ces yeux-là, tandis que sonnait le cruel hallali, et pendant des mois Maurice n'avait pu les oublier ni se résoudre à chasser de nouveau.

Il reprit sa main pendante et la porta gravement à ses lèvres, avec une pitié profonde que d'autres auraient pu confondre avec l'amour; mais elle voyait clair maintenant, assez clair du moins pour discerner l'abîme béant devant elle, et elle retira sa main.

— Ce que je vais vous dire, continua Maurice, — sa voix était moins ferme qu'en commençant, bien que ses lèvres serrées exprimassent une résolution inflexible comme s'il se fût répété à lui-même : Souffre, misérable, mais fais enfin ton devoir! — ce que je vais vous dire, je le dirais à ma sœur.

Un faible sourire passa, ironique et douloureux, sur le visage défait de Manuela.

— Épousez M. Walrey.

Ce mot tomba dans le silence comme le bruit sourd de quelque coup terrible, et un gémissement de victime atteinte en plein cœur le suivit.

— Épousez cet honnête homme, répéta Morton, en se grisant de sa cruauté comme peut le faire un assassin qui, poussé par l'horreur que lui inspire l'agonie dont il est témoin, par la crainte même de sa propre faiblesse, continue à frapper et achève au plus vite puisqu'il a commencé, épousez-le, il a confiance en vous et en lui-même, il vous aime sérieusement;... il vous le prouve, répondit-il à un geste de Manuela...

— En me choisissant pauvre, lui qui est riche?.. Croyez-vous qu'il n'y ait pas des choses plus tristes que la pauvreté?..

— En prenant bravement la charge de votre vie, à ses risques, sans calculer. D'autres n'ont pas eu ce courage... Ils vous ont admirée, désirée sans doute, mais sans aller pour cela jusqu'à accepter des devoirs, des responsabilités, une chaîne enfin... Car c'en est une, sous quelque nom que la déguise l'ivresse d'un instant... Ceux-là n'avaient pour vous qu'un amour d'imagination, le seul dont soient capables la plupart des hommes que vous rencontrez ici, des artistes d'un genre ou d'un autre. Méfiez-vous de ces gens-là. Aux pieds de la femme qu'ils prétendent adorer, ils sont en pleine composition d'ode ou de roman; ils la font sourire ou pleurer pour s'inspirer de sa joie ou de ses larmes, pour interroger les rouages de cette machine humaine que c'est leur métier d'émouvoir; ils tentent des expériences dans l'intimité avant de s'attaquer aux cordes sensibles du public en masse, ils donneraient, pour trouver un épisode original, un dénoûment inédit, tout ce qu'ils aiment au monde, je veux dire tout ce qui les aime, car eux ils n'aiment rien comme vous l'entendez, ils repoussent le bonheur du vulgaire, de ceux qui savent accepter un dévoûment et y répondre; ce qui enflamme les autres les glace, leurs passions sont doublées d'indifférence, de curiosités, de dédains.

— Assez! cria Manuela en se levant toute droite.

— Je vous peins une race que je connais bien, puisque j'en fais partie, dit Maurice en feignant de ne pas comprendre qu'elle demandait grâce; oui, voilà les hommes que vous avez chance de rencontrer dans le salon de votre tante, et je vous félicite de les avoir esquivés jusqu'ici. Ils vous trouveraient la plus charmante des femmes et auraient soin de vous laisser croire que cette impression à fleur de peau est un sentiment profond; peut-être même parmi eux quelque lâche égoïste vous demanderait-il un de ces sacrifices suprêmes que les femmes accomplissent dans leur généro-

sité et auxquels les hommes répondent par du mépris... D'autres, moins vils, plus logiques ou plus courageux, aimeront mieux vous désabuser que de vous entraîner à votre perte; ceux-ci seront de vrais amis, vous pourrez leur en savoir gré, mais, croyez-moi, que votre reconnaissance n'aille pas jusqu'à épouser le meilleur d'entre eux, s'il était capable d'y songer dans un accès de folie. Cette liberté qu'il vous eût immolée la veille, avec enthousiasme peut-être, il la regretterait le lendemain, il la regretterait toujours; il vous haïrait vite de la lui avoir prise, car sans elle un artiste n'est plus rien... Il est mort pour son art, pour la gloire, et n'allez pas vous figurer que les douceurs du foyer domestique puissent être un dédommagement... Il ne connaît désormais que le désespoir d'avoir laissé couper ses ailes, la souffrance sans nom de ne plus réussir à produire parce qu'il a renversé la coupe qui le faisait puissant, créateur, inspiré... Non, les joies de la famille ne sont pas pour celui qui, ayant goûté une fois à ce breuvage de feu, trouve tièdes et insipides tous les autres; c'est son châtiment peut-être de ne pouvoir se donner tout entier, comme se donnera le fiancé qui s'offre à vous loyalement aujourd'hui...

Pendant la tirade qu'elle avait été forcée de subir et que Maurice avait déclamée avec un mélange d'émotion vraie et de pédantisme insoutenable, en homme qui croit accomplir un acte héroïque et qui triomphe dans son prétendu stoïcisme au point de sentir à peine que son cœur saigne et qu'il foule aux pieds un autre cœur en même temps, Manuela était retombée sur son fauteuil et y restait renversée, immobile et comme évanouie; mais, quand il revint une fois de plus aux mérites de M. Walrey, elle n'y put tenir, et, se redressant :

— Je vous dispense de faire son éloge, dit-elle avec hauteur. Il est tard,... ma tante va rentrer... Adieu!

— Adieu?.. Sans que je sache...

— Si je profiterai de votre éloquente leçon? De cela, je ne puis répondre encore; soyez certain du moins que je ne l'oublierai jamais...

— Ce n'était pas là ce que je voulais vous demander, répliqua Morton avec amertume, mais mieux vaut peut-être que vous ne m'ayez pas compris. Adieu donc, calomniez-moi, détestez mon souvenir, si cela peut vous aider à être heureuse...

Heureuse? N'avait-il pas tué à jamais le bonheur, la jeunesse, la foi, tout ce qu'il y avait de bon dans sa vie et dans son âme? Ne se sentait-elle pas devenue, sous l'influence de ses paroles empoisonnées, une autre femme qui n'avait plus rien de commun avec Manuela, ou plutôt un cadavre emporté par le flot impitoyable vers

l'avenir désolé, ce que fut Ophélie quand Hamlet lui eut dit : « Il ne fallait pas me croire. » Ne plus croire ! N'est-pas la fin de tout, n'est-ce pas la plus horrible de toutes les morts?

Et cependant celui qui avait commis ce crime pensait : — J'ai noblement agi, je me suis sacrifié à son honneur, à son avenir; un signe, et elle m'aurait suivi; un mot, et elle eût été à moi. Je l'ai épargnée...

L'épervier, au plus haut de son vol, épargne ainsi la proie que, soit caprice, soit dédain, il lâche tout à coup pour la laisser tomber du ciel où il plane sur la terre où elle se brise.

## X.

Quand sa tante rentra, Manuela était seule, les mains enlacées sur ses genoux, l'œil sec et sans regard. Mais la baronne ne remarqua point l'attitude accablée de sa nièce; elle ne fit que traverser le salon en demandant à M. Walrey qui l'accompagnait la permission d'aller se débarrasser de son chapeau. En réalité, elle voulait lui ménager un premier tête-à-tête avec Manuela. Celle-ci le comprit, non sans horreur; les importunités de cet indifférent suivant de si près une déception écrasante, c'était le comble du supplice.

Sa répugnance n'avait d'égale que la gêne cruelle qu'éprouvait de son côté M. Walrey. Debout, au milieu de la chambre, il ne savait évidemment quelle contenance tenir ni comment commencer. Manuela s'en aperçut avec un certain soulagement, du moins il ne serait ni pressant ni présomptueux; pour l'éconduire, il ne faudrait qu'un mot. Elle attendit qu'il lui donnât l'occasion de le prononcer. Le pauvre homme tordait son chapeau entre ses doigts et changeait de couleur dix fois par minute, tout en feignant d'admirer un tableau qu'il ne voyait pas, enfin il s'approcha d'elle : — M^me^ votre tante m'a dit, mademoiselle... — Brusquement, il s'interrompit. Comme vous êtes pâle ! s'écria-t-il d'un ton d'affectueuse inquiétude. Seriez-vous souffrante ?

— En effet, répondit-elle avec un sourire contraint, une violente migraine...

— Le moment est mal choisi en ce cas pour causer avec vous comme j'eusse voulu le faire. Écoutez cependant,... ce ne sera pas long... Je viens de m'armer de courage, et, si j'attendais à demain, vraiment, je n'oserais plus... M^me^ votre tante, n'est-ce pas, vous a instruite de la démarche que j'ai tentée auprès d'elle...

— Monsieur, interrompit Manuela, se réfugiant comme lui dans

le cercle des formules consacrées, croyez que je suis sensible à l'honneur que vous voulez bien me faire, mais...

— Si ce doit être un refus, que je ne l'entende pas aujourd'hui, de grâce, interrompit précipitamment à son tour M. Walrey. Vous le savez maintenant, mon désir le plus cher serait de faire de vous ma femme; j'ose à peine penser, malgré ce qu'a pu me dire Mme de Clairac, qu'il ait chance de se réaliser jamais. Mais ne me dites pas non ainsi, en face... Je serai forcé sous peu de jours de retourner chez moi, quitte à revenir ensuite, si vous me le permettiez... Eh bien! quand je serai sur le point de partir, tendez-moi la main, et je comprendrai... Oh! vous serez libre jusqu'au bout, libre de me retirer cette main après me l'avoir donnée, mais je comprendrai du moins que je puis espérer. Je ne voudrais pas m'éloigner sans cette assurance-là, quelque vague qu'elle doive être...

Mmes Halbronn et de Brives arrivèrent fort à propos sur ces entrefaites, évitant à Manuela l'embarras de répondre. Elles venaient un peu trop tôt demander, curieuses, ce qui s'était passé.

M. Walrey parla de la migraine de Mlle de Chelles.

— Mais quand on a une mine pareille, on ne reste pas debout! s'écria Marthe. Allez vous reposer, ma chère, je vous en prie! Vous faites peur!

Suzanne prescrivit une certaine infusion; elle avait toujours les poches pleines de recettes et de panacées.

C'était rendre grand service à Manuela que de l'engager à se retirer; elle regagna sa chambre, et, arrivée là, s'abandonna enfin librement à une crise nerveuse qui eut l'effet salutaire d'ouvrir la source des larmes.

Cette prétendue migraine dura plusieurs jours, pendant lesquels personne ne la vit, sauf Mme de Clairac, qui vint deux fois s'asseoir à son chevet pour lui dire que M. Walrey s'informait continuellement de ses nouvelles avec la plus touchante sollicitude, qu'il fallait guérir vite pour ne pas prêter à croire qu'elle fût douillette et maladive, — c'étaient là de grands défauts en province, — ou, ce qui serait pire, laisser supposer un éloignement, une répugnance dont M. Walrey avait déjà peur...

— Le pauvre homme, poursuivit Mme de Clairac, ne cesse de répéter que, s'il vous déplaît trop, il faut le lui dire, qu'il se retirera la mort dans l'âme, mais soumis à votre volonté... Le ciel nous en préserve! Ce serait trop absurde. Notez qu'il n'est pas nécessaire que vous ayez pour lui un penchant bien vif. Il ne demande rien de semblable. Que vous vous laissiez adorer, voilà tout ce qu'il a jamais osé souhaiter. Cette modestie, cette méfiance de lui-même, me disposeraient favorablement si j'étais à votre place; mais il n'y

a pas lieu de vous exhorter, j'espère? Vous comprenez votre devoir... Vous ne me ferez pas le chagrin...

— Il semble vraiment, ma tante, dit un jour Manuela, que je ne puisse vous marquer ma reconnaissance qu'en vous débarrassant au plus vite de ma personne.

En effet, Mme de Clairac l'eût jugée ingrate autant que sotte si elle eût résisté aux conseils que tout le monde s'accordait à lui donner, et Manuela prévoyait malgré elle que sa situation dans la maison de sa tante ne serait que plus pénible après le refus qu'elle se promettait de faire; déjà Mme de Clairac l'accusait de tenir de sa mère une fâcheuse disposition romanesque : — C'est qu'ici, disait-elle, il ne faut pas compter sur un cavalier entreprenant, un bel étranger qui vous enlève! L'enlèvement est passé de mode comme la guitare et le turban...

Enfin, elle trouva le meilleur moyen de guérir Manuela. — J'ai vu Maurice Morton, commença-t-elle un jour, je lui ai dit que vous étiez malade.

— Il croira que c'est de chagrin... pensa la pauvre fille.

Un sentiment de fierté la décida aussitôt à se lever, et le soir même elle consentit à suivre le régime préconisé par Mme de Clairac, elle essaya de la distraction, elle se laissa conduire à l'Opéra, elle entendit *Faust*, qu'elle avait entendu peu de temps auparavant avec Maurice. Cette fois M. Walrey était à la même place derrière sa chaise. Chaque air, chaque situation réveillait pour elle ce qu'elle eût voulu ensevelir : la première rencontre, où se prend le cœur innocent de Marguerite, lui rappelait cette autre rencontre, imprévue et décisive elle aussi, qui lui avait laissé le même trouble inconnu auparavant; la promenade dans le jardin la ramenait à d'autres promenades sous les lilas de Saint-Cloud, durant lesquelles toujours elle redoutait en le désirant cet ouragan de passion irrésistible qui décide du sort de Gretchen... Hélas! que n'avait-il éclaté, dût-elle répéter ensuite avec la délaissée :

> Adieu, mes jours de paix!
> Mon âme est flétrie!..

Au moins ce n'eût pas été une illusion, il l'eût aimée! — Il ne m'a pas aimée, se disait-elle, tandis que la victime de Faust, assise au rouet, exhalait sa plainte mélancolique, et cependant c'en est fait aussi pour moi. Plus de paix, plus de joie au monde! mon âme est flétrie...

Ses larmes coulaient lentement sur ses joues, et quand à l'église Marguerite, pâmée, mêle les sanglots d'un incomparable désespoir

aux menaces lugubres du *Dies iræ*, Manuela dit tout à coup à sa tante, comme l'héroïne de Goethe à sa voisine : — Votre flacon!

Elle se sentait défaillir. Qu'y avait-il d'étonnant à cela? elle venait d'être malade. Peu à peu cependant, la musique l'exaltant au-dessus d'elle-même, de ses ressentimens, de ses douleurs, dans ce monde intermédiaire dont elle est la clé, à mi-chemin du ciel et de la réalité, elle confondit dans cette ivresse que nous verse l'harmonie en s'assimilant à nos souvenirs, à nos aspirations à nos voluptés, à nos regrets, elle confondit l'image de *Faust* avec celle de Maurice. C'était bien, songeait-elle, la même âme superbe, insatiable, curieuse de tout approfondir, dérobant partout le miel divin de l'idéal sans souci de la fleur qui le lui procure, condamné à l'isolement par sa grandeur même, par la fatalité du génie! Elle avait été sur sa route l'atome que dore un rayon de soleil et qui retombe dans l'obscurité quand le rayon est allé luire plus haut. Eh bien! elle saurait se contenter de ce sort, elle était, elle resterait celle qui avait aimé Maurice Morton!

Tandis que la magie des sons la faisait déraisonner ainsi, M. Halbronn, qui depuis quelques minutes lorgnait obstinément une loge grillée, dit à Manuela en lui passant ses jumelles : — Regardez donc, cousine, je ne me trompe pas, c'est bien Morton aux côtés de cette jolie fille!

Puis se tournant vers sa femme :

— La petite Lini, une étoile à son lever, un abrégé de merveilles... elle surpassera Thérésa... Ce diable de Morton!

Pas un muscle du visage de Manuela ne bougea, elle sentait que l'œil investigateur et malicieux de Marthe était sur elle ; seulement il lui sembla qu'elle devenait de pierre, et un craquement sec lui apprit que son éventail s'était rompu entre ses doigts. Manuela croyait avoir vidé le calice dans son entretien avec Morton, elle se trompait; au fond, une goutte de lie était restée, et elle venait de la boire. Toutes les femmes comprendront comment une force inattendue s'éleva en elle avec l'indignation et le dégoût. — Ainsi, lui dit à l'oreille cet esprit mauvais qui, tout à l'heure, soufflait le crime à l'âme affolée de Marguerite, tu porteras le deuil d'une chimère, tandis qu'il oubliera auprès de créatures jusqu'à ton existence? Prouve-lui plutôt que tu peux vivre sans lui, être aimée, l'oublier à ton tour...

Le lendemain, quand M. Walrey vint prendre congé d'elle en disant qu'il retournait chez lui, sa résolution était arrêtée, une résolution dictée par l'orgueil, le dépit, un secret espoir que, tout occupé qu'il parût être ailleurs, Maurice souffrirait de la voir se consoler si vite.

— Vous partez pour peu de temps, je suppose? demanda Mme Halbronn.

— Je ne sais encore, répondit Walrey d'une voix oppressée, dont personne, sauf Manuela, ne comprit l'accent plein de supplications et de craintes.

En parlant ainsi, il s'inclinait devant elle. Simplement, sans hésiter, sans sourire, la jeune fille lui tendit la main. Une joie si poignante l'étrangla qu'il ne put même murmurer : Merci. — Il serra cette petite main froide qui s'abandonnait passivement dans la sienne, puis il eut peur de son audace et la laissa échapper.

Puisqu'il suffit de se croire heureux pour l'être en réalité, Francis Walrey fut ce soir-là le plus heureux des hommes.

Si le mariage eut lieu très peu de temps après, ce ne fut pas à la requête de l'époux; il eût été patient autant qu'aurait pu l'exiger sa fiancée; cette promesse de lui appartenir un jour était déjà une si grande faveur! Mais Mme de Clairac lui déclara que sa nièce, étant la raison même, ne voulait pas le contraindre à une cour prolongée, qui, vu la distance entre Paris et le centre de ses affaires, serait difficile et pourrait même nuire à de sérieux intérêts.

Manuela en effet avait hâte de quitter la ville où vivait Maurice, la maison où elle se sentait exposée à le rencontrer, et Mme de Clairac elle-même, bien que celle-ci lui témoignât des sentimens tout maternels depuis qu'elle était bien sûre de ne pas la garder longtemps; d'ailleurs M. Walrey lui était insupportable dans ce rôle de soupirant qu'elle avait d'avance décerné à un autre; il le jouait gauchement et gagnerait sans doute à entrer d'emblée dans celui de mari. La complète ignorance où Manuela était des priviléges que ce titre implique contribuait à son désir d'en finir avec la poésie des fiançailles pour essayer de la prose du ménage.

Elle fixa donc sans hésiter à un mois de là le jour de la cérémonie nuptiale, et ce délai si court passa comme un rêve, tant il fut rempli par les emplettes d'usage, par les félicitations des indifférens, par ce bourdonnement de phrases toutes faites au moyen desquelles on entreprend de réconcilier une jeune fille en flattant sa vanité, son ambition, ses plus mauvais penchans, avec ce qu'on est convenu d'appeler un mariage de raison.

De ce rêve toujours agité, pénible souvent, assez maussade en somme, Manuela ne s'éveilla que dans le wagon qui l'emportait, mariée depuis le matin, vers ses nouveaux destins. Nous ne parlons ici que d'un réveil moral, car, à en juger par les apparences, M. Walrey aurait pu croire qu'elle dormait, blottie dans son coin. — Pauvre petite! pensait-il, elle est brisée de fatigue! — Et il étendait sur ses genoux, avec des précautions infinies, les fourrures

dont il s'était muni, ce voyage ayant lieu dans la saison la plus rigoureuse de l'année.

La lampe voilée jetait une lueur discrète sur cette jeune tête aux paupières closes qu'il couvait d'un regard de tendresse, de respect craintif et de dévoûment absolu. Si Manuela, entr'ouvrant les yeux, eût rencontré ce regard-là, elle eût éprouvé quelque chose de semblable à un remords; mais pouvait-elle s'empêcher cependant de penser au voyage d'Italie qu'elle avait fait tant de fois en imagination avec Maurice? Et c'était vers le nord qu'elle filait dans la nuit humide et froide. Pas une étoile ne brillait au ciel; à travers les vitres ternies, on n'apercevait rien que de grandes nappes d'ombre succédant à des haies, à des talus fuyans. A peine semblait-il y avoir entre le noir du ciel et le noir des terres labourées assez de place pour que le long panache de fumée pût s'y glisser en ondoyant. Et le train dévorait l'espace obscur; il ne s'arrêtait qu'à de rares intervalles, puis repartait aussitôt avec des coups de sifflet aigus. Manuela se sentait dans la situation de Psyché, d'Andromède ou d'Angélique, emportée avec une vitesse vertigineuse par quelque monstre mugissant et terrible vers l'abîme de l'inconnu; à mesure qu'elle se rapprochait de cet inconnu, il se faisait plus sombre, plus insondable, lugubre comme la nature plane et nue, noyée dans les ténèbres, désolée par l'hiver qui l'environnait de toutes parts. Soudain la plaine sans bornes s'illumina de feux épars, fournaises immenses aux reflets rouges ou blanchâtres qui lançaient en l'air des aigrettes de flammes. Partout il en surgissait de nouvelles, jusqu'à ce que le train parut cerné par un immense incendie. Manuela jeta une exclamation involontaire : — Oh! mais c'est l'enfer!

— Voilà un mot de mauvais augure pour désigner le pays où vous devez vivre, dit en riant son mari; nous tâcherons que l'enfer vous paraisse tolérable. On s'y fait. Moi, je ne respire bien à l'aise qu'ici, dans cette atmosphère de travail bruyante, embrasée. Chacun de ces feux est un foyer d'incessante activité, ce sont des hauts-fourneaux, des usines métallurgiques de toute sorte qui ne s'arrêtent ni jour ni nuit. Chez moi cependant on fait trêve aujourd'hui, je ne contribue pas à l'illumination; mes ouvriers ont congé, c'est fête pour tout ce qui m'appartient... Mais vous voici arrivée... enveloppez-vous bien dans votre manteau.

Manuela, en descendant du coupé, posa le bout de sa bottine sur un sol visqueux qui lui parut être, à la lueur des lanternes, de la poussière de charbon délayée de manière à former une boue épaisse.

— Hélas! dit M. Walrey avec philosophie, — au fond il trouvait que ce sol en valait bien un autre, — il faut prendre notre parti de patauger tout l'hiver...

Une voiture attendait devant la gare, une bonne grande calèche, traînée par deux chevaux plus vigoureux qu'élégans.

— On va bien à la maison, Quentin? reprit M. Walrey, s'adressant au cocher. Ma mère?...

— Madame est encore levée pour recevoir monsieur et la jeune dame, répondit le gros Flamand interpellé.

Que madame fût debout à minuit, c'était évidemment un fait insolite. Mme Walrey la mère, vieille et infirme, n'avait pu faire le voyage de Paris pour assister au mariage de son fils. Elle avait écrit à Manuela une lettre empreinte de bonté certainement, mais qui révélait une instruction médiocre; à cette lettre étaient joints de vieux bijoux d'argent d'une forme curieuse et toute primitive : — les seuls, expliquait-elle, qu'elle eût jamais possédés. Elle les tenait de sa grand'mère. Peut-être n'en trouverait-on pas de pareils à Paris.

— Quand je quitte ma mère, ne fût-ce qu'un jour, je suis toujours inquiet, dit M. Walrey en s'asseyant dans la voiture auprès de sa femme. Elle est si maladive! — Vous l'aimerez, reprit-il au bout d'un instant. D'abord sa simplicité vous étonnera peut-être, quoique je vous aie avertie. Ma mère n'était plus jeune quand la position de son mari a changé tout à coup. Pour son compte, elle est restée la même, et c'était ce qu'elle pouvait faire de mieux.

La voiture, roulant toujours dans la boue, passa devant un double pont-levis d'aspect sinistre, puis le long des fortifications; elle suivit enfin ce qui paraissait être le bord d'un canal. Au bout de vingt minutes environ, elle atteignit une grille grande ouverte, et entra dans une vaste cour symétriquement encadrée d'arbres verts. Sur le perron de la maison, qui ne présentait aucun caractère architectural, n'étant ni château ni villa, mais dont toutes les fenêtres, presque aussi nombreuses que celles d'une fabrique, étaient éclairées en signe d'accueil, une petite femme, très simplement vêtue de laine noire, se tenait appuyée à l'épaule d'une servante. Elle fit quelques pas vers la nouvelle arrivée en boitant tout bas, et lui dit d'une voix lente et douce, avec un accent local très prononcé : — Vous êtes la bienvenue chez vous, ma fille.

TH. BENTZON.

*(La troisième partie au prochain n°.)*

LE

# MINISTÈRE DE LA MARINE

## PENDANT LA COMMUNE

### I.

### L'OCCUPATION DE L'HOTEL DE LA MARINE. — LA FLOTTILLE DE LA SEINE.

Des lettres patentes signées du roi Louis XV, et datées du 21 juin 1757, prescrivirent la construction de la grande place qui, séparant le jardin des Tuileries de l'avenue des Champs-Élysées, a reçu, par une loi du 26 octobre 1795, le nom de place de la Concorde. L'architecte Gabriel fut chargé des travaux, qui, commencés en 1763, ne furent complétement terminés qu'en 1772. De chaque côté de la place, aux angles de la rue Royale, faisant face à la Seine, il éleva deux palais semblables, d'une rare élégance, que le temps, que les révolutions ont respectés et qui sont un des plus beaux spécimens de l'architecture française. Le palais de droite, celui qui est le plus rapproché des Champs-Élysées, fut abandonné à des locations particulières; celui de gauche, voisin des Tuileries, fut dans le principe le garde-meuble de la couronne. La dénomination était vicieuse et pouvait produire confusion, car c'était bien plutôt un musée qu'un garde-meuble : on y conservait les objets précieux offerts aux souverains ou leur ayant appartenu, objets historiques; tels que l'armure de François Ier, le livre d'Heures de Richelieu, objets de valeur appartenant à la France même, tels que les tapisseries de haute lisse et les diamans de la couronne. On sait que ceux-ci y furent volés dans la nuit du 16 au 17 septembre 1792.

Ce fut Napoléon Ier qui changea la destination du garde-meuble et l'attribua au ministère de la marine. Mes contemporains se rappelleront sans doute que, sur le pavillon qui s'appuie à la rue Saint-Florentin, s'agitait jadis un télégraphe aérien; celui-ci était exclusivement réservé à l'usage de la marine et correspondait avec Brest; il a disparu depuis l'adoption de la télégraphie électrique. Le monument est construit en fortes pierres de taille; il domine la place de la Concorde, commande le pont, découvre les Champs-Élysées et se dresse entre deux rues parallèles, la rue Royale et la rue Saint-Florentin, qui peuvent lui servir de dégagement. Il occupe une position stratégique importante en cas de guerre dans Paris, protége les abords des Tuileries et peut inquiéter le palais du Corps législatif; par sa forme, par les matériaux résistans dont il est composé, il représente en outre une sorte de forteresse facile à défendre et difficile à réduire. Il devait donc être occupé par les insurgés que la commune avait improvisés généraux et pour lesquels le nombre des galons tenait lieu de capacités. Il fut entouré de barricades, armé, garni de troupes; il fut le centre d'un combat violent, était destiné à l'incendie pour assurer une retraite prévue d'avance, et fut sauvé. Nous allons essayer de raconter ce qui s'y passa pendant la commune et dans quelles circonstances il put être préservé de la destruction dont il était menacé et dont tous les élémens étaient déjà réunis.

### I. — LA RETRAITE SUR VERSAILLES.

Pendant le siége, les équipages de la flotte, amenés en toute hâte à Paris, avaient été héroïques. Les marins, enfermés dans les forts comme dans des vaisseaux de guerre, dormant dans le hamac, faisant le quart de quatre heures, sous le commandement de leurs officiers et de leurs amiraux, avaient été judicieusement soustraits à tout contact avec la population parisienne; ils s'étaient contentés d'être partout où il y avait un danger à courir, une action d'éclat à faire, un service à rendre au pays. Quelques canonnières rapidement construites et armées avaient souvent descendu le cours de la Seine sous le feu de l'ennemi et avaient concouru dans une mesure très appréciable à la défense de la place. Lorsque Paris, ou, pour mieux dire, lorsque ceux qui avaient assumé sur eux le droit de représenter Paris, eurent signé la capitulation déguisée sous le nom d'armistice, les troupes françaises, en dehors de toute garde nationale, se composaient de 4,590 officiers de ligne, 366 officiers de marine, 2,548 officiers de garde mobile; de 126,657 soldats de ligne, de 13,665 marins, de 102,843 gardes-mobiles; à ces chiffres, qui forment un total de 250,669 hommes, il convient d'ajouter 8,000 malades et 32,000 blessés; c'était donc, sans illusion, une

armée de 290,000 combattans qui, en présence de la famine et d'une mortalité excessive, devenait inutile pour le salut de la France. Il fallut obéir aux stipulations de l'armistice; les équipages des canonnières furent débarqués, les marins évacuèrent les forts remis aux mains de l'Allemagne.

Que l'on se rappelle cette époque lamentable. A quarante lieues à la ronde, le pays avait été ravagé par la guerre, les chemins de fer avaient à peine repris leur service, la plupart des trains étaient réquisitionnés pour les besoins de l'armée victorieuse : partout des détachemens de troupes allemandes tenaient garnison, les routes qui conduisent vers Toulon, vers Brest, vers Cherbourg et Rochefort n'étaient point libres; nos administrations restaient impuissantes au milieu du désarroi général; tous les efforts se concentraient sur un seul point, ravitailler la grande ville qui mourait de faim. Il n'est donc pas surprenant que, pendant ces premiers jours où l'angoisse poignait tous les cœurs, l'on n'ait pas réussi, l'on n'ait peut-être pas cherché à diriger les marins sur leur lieu d'embarquement. Ils restèrent donc à Paris, sans occupation, ayant brusquement brisé la saine régularité de leur existence, promenant leur oisiveté à travers les rues et montrant aux badauds leur uniforme que la bravoure déployée par eux avait rendu populaire et célèbre. On les entoura, on les choya; ils se laissèrent faire avec leur bonhomie à la fois crédule et narquoise. Ils devinrent les héros du Parisien, et ils s'en allaient bras dessus, bras dessous, avec les soldats sans armes, les mobiles ahuris, les gardes nationaux ivres, les vivandières débraillées, se mêlant aux manifestations auxquelles ils ne comprenaient rien et trinquant à la république universelle sur le comptoir des vendeurs d'absinthe. L'insurrection qui se préparait derrière tout ce tumulte, qui transportait les canons sur les points stratégiques indiqués par la configuration de la ville, qui embauchait à prix d'argent toutes les non-valeurs de la guerre, qui se fédérait, affichait et pérorait, l'insurrection crut bien avoir enrôlé les marins à son service et avoir trouvé en eux des auxiliaires qui eussent été redoutables. Elle se trompait, et sa déconvenue fut complète. Lorsque la révolte se fut dévoilée, lorsqu'elle fut entrée en lutte contre la civilisation, le droit et la patrie, elle fit un énergique appel aux marins, elle leur promit des grades, une haute paie et tous les galons qu'elle avait inventés : ce fut peine perdue; sans effort et naturellement, comme de braves gens qu'ils sont, ils allèrent où le devoir les attendait, et la commune rencontra parmi ses plus héroïques adversaires ceux là mêmes qu'elle avait espéré pervertir. Les exceptions furent très rares; nous en citerons le nombre, qui est à l'honneur de la marine. On peut dire d'elle, avec sécurité, qu'elle fut réfractaire à toutes les insanités crimi-

nelles que les gens de la commune semblent avoir recherchées avec passion. Dans les deux siéges, dans celui que nous avons soutenu contre les armées de l'Allemagne, dans celui que la France fut contrainte d'entreprendre pour ressaisir sa capitale abandonnée à l'ineptie violente et triomphante, le rôle des marins a été au-dessus de tout éloge.

Les brutales mascarades dont Paris était le théâtre avaient fatalement abouti à la journée du 18 mars, journée misérable entre toutes, où la confusion des ordres, l'absence de prévoyance, la faiblesse coupable du gouvernement d'une part, et de l'autre les bas instincts populaires développés par les orateurs de clubs, surexcités par les venimeux écrivassiers de la presse insurrectionnelle, semblaient s'être donné le mot et avoir fraternellement réuni leurs efforts pour faire à la civilisation une mortelle blessure. Il n'y a plus à revenir sur cette déroute de la légalité, sur cette victoire de la révolte dont les résultats lointains se feront sentir longtemps encore et dont le résultat immédiat fut l'abandon de Paris qui impliquait la retraite de toutes les administrations. Le ministère de la marine fut soumis au sort commun, et devint désert. Le ministre, les directeurs, les chefs de division, les principaux employés avaient suivi à Versailles le chef du pouvoir exécutif. Le poste militaire s'était replié derrière l'armée, la garde nationale ne l'avait pas encore remplacé. Le ministère ressemblait à un grand hôtel dont les maîtres sont absens; il devenait la demeure de quelques commis inférieurs, de garçons de bureau, du concierge, imperturbablement resté fidèle à son devoir. Un chef de service cependant, ayant son logement au ministère, ne s'était pas joint au mouvement de retraite ordonné sur Versailles, car il avait une responsabilité spéciale qu'il ne lui convenait pas de décliner : c'était le chef du matériel, M. Gablin.

La retraite des marins s'était effectuée en bon ordre; le gouvernement, sachant bien qu'il pouvait s'appuyer sur eux, les avait attirés à lui à Versailles, où l'on avait pu, en temps utile, transporter la caisse du ministère. Le ministre lui-même, M. le vice-amiral Pothuau, n'avait quitté Paris que longtemps après M. Thiers; il prit les dispositions qui pouvaient encore concourir au salut commun, assista au dernier conseil qui se tint au ministère de l'intérieur, dans le cabinet de M. Calmon, secrétaire-général, et partit pour Versailles, le 19 mars, vers deux heures du matin. Mais, avant de s'éloigner, il put donner ses ordres au capitaine de vaisseau de Champeaux, homme froid et très énergique, qui en réalité représenta le ministre de la marine à Paris pendant toute la durée de l'insurrection. Celle-ci triomphait; elle couvrait les murs de placards, battait la grosse caisse révolutionnaire et semblait s'apaiser

quelque peu, car, si elle avait massacré nos généraux dans la journée du 18 mars, elle se contentait le 19 de les incarcérer après les avoir maltraités jusqu'au martyre (1). Elle obéissait aveuglément à une assemblée composée des élémens les plus étranges et qui formait le fameux *comité central* de la fédération de la garde nationale. Ces gens-là, illettrés pour la plupart et d'une ignorance inconcevable, étaient fort embarrassés de leur victoire; ils ne savaient qu'en faire, et, pour gagner du temps afin de voir clair dans leur jeu, afin de pouvoir compter leurs forces, ils entamèrent avec quelques membres du conseil municipal de Paris des négociations décevantes dont j'ai raconté ailleurs les principales péripéties. Dans ce court intervalle, il y eut quelque espérance dans la population, qui ne pouvait croire à la réalité d'une victoire dont le résultat ne devait être qu'une suite de cataclysmes effroyables. Au ministère de la marine, on espérait peut-être plus qu'ailleurs, car personne ne paraissait penser à s'en emparer. Le concierge, M. Le Sage, était seul à monter la garde devant sa porte, où nul ne venait frapper, et M. Gablin demandait des ordres à M. de Champeaux, qui ne pouvait lui en donner. Là, comme partout dans Paris, on était persuadé que ce mardi-gras social devait bientôt prendre fin. On était loin de compte, car la commune allait succéder au comité central.

Les élections dérisoires d'où sortit ce gouvernement que l'île de Barataria et le pays de Dahomey pourraient nous envier eurent lieu le 26 mars. Les déclassés de toute profession arrivaient au pouvoir, pouvoir grotesque, si l'on veut, mais pouvoir très réel, car il fut obéi jusqu'au combat, jusqu'au massacre, jusqu'à l'incendie, jusqu'à la dernière limite du crime. Le journalisme, la parfumerie, la cordonnerie, la chaudronnerie, la mécanique, le bric-à-brac, la pharmacie, la médecine, la comptabilité, la vannerie et la reliure y avaient leurs représentans; je cherche ceux de la marine et ceux de l'armée, et je ne les trouve pas, à moins que l'on ne compte l'ex-capitaine Cluseret, qui depuis longtemps s'était fait naturaliser Américain. Lorsque ces élections furent connues de Paris, qui les accueillit par un éclat de rire imprudent, on comprit au ministère de la marine que l'on n'échapperait pas longtemps encore à une occupation permanente. On se tint prêt, non pas à recevoir, mais à subir ces nouveaux maîtres, et l'on avisa à soustraire les objets précieux, propriété de l'état, aux réquisitions qu'il était facile de prévoir. Il ne pouvait être question de résister; quelques hommes, épars dans les vastes constructions de l'hôtel, eussent été impuissans à repousser un vol à main armée; il fallut donc prendre quelques précautions. Celles-ci incombaient à M. Gablin, qui, en qualité de chef du maté-

(1) Voyez, dans la *Revue* du 1er juillet 1877, *la Santé*.

riel, se considérait, malgré les inévitables cas de force majeure, comme responsable des objets dont la garde lui était confiée. La situation était embarrassante. Quelles que fussent son énergie et sa vigueur, il était incapable d'accomplir seul le travail que nécessitait la mise en cachette des objets qu'il voulait soustraire aux réquisitions des membres de la commune; mais il était dangereux pour lui de prendre plusieurs confidens, car c'était risquer de compromettre la mission qu'il s'était imposée. Il pouvait compter absolument sur le concierge, ancien soldat, homme froid, peu parleur, déterminé à faire le possible et l'impossible pour protéger le ministère dont il était en quelque sorte le gardien officiel. M. Gablin avait sous ses ordres directs quelques agens inférieurs dont il avait pu apprécier les fermes qualités; ce fut ceux-là qu'il résolut d'associer à l'œuvre de préservation qu'il voulait accomplir. Il fallait agir très secrètement, car le ministère, quoique abandonné par ses chefs, était plein de domestiques et sans cesse visité par des employés restés à Paris qui « venaient aux nouvelles. » En outre, une partie des appartemens avait été disposée en ambulance pendant le siége et contenait encore une assez grande quantité de blessés dont les soins exigeaient le va-et-vient perpétuel d'un certain nombre d'infirmiers. Avant de quitter Paris, l'amiral Pothuau avait prescrit de maintenir l'ambulance au ministère; il avait jugé avec sagacité que cela ne nuirait pas au salut de l'hôtel de la marine. M. l'inspecteur général Raynaud, M. le docteur Le Roy de Méricourt, M. le docteur Mahé, médecin résidant au ministère, avaient accepté avec dévoûment la mission de veiller sur les blessés. Certes ces messieurs, dont le courage sut ne pas faiblir un seul instant, auraient au besoin prêté main-forte à M. Gablin; mais autour d'eux il pouvait y avoir là des yeux dont il fallait tromper la curiosité et des lèvres qui seraient peut-être involontairement indiscrètes.

Ce fut de grand matin, avant que le ministère fût éveillé, que M. Gablin mena son opération à bonnes fins. Aidé de M. Langlet, ancien maître de la marine, adjudant des plantons, il mit à l'abri de toute recherche les objets précieux que renfermait l'hôtel, qui, malgré sa façade imposante, n'est qu'une vieille maison, percée de couloirs, de corridors, encombrée d'escaliers, de paliers inutiles, de recoins arbitraires, et où les fosses d'aisances s'ouvrent loin de la cour, dans les bâtimens mêmes, auprès de la porte d'un petit appartement. M. Juin, serrurier, employé régulièrement au ministère, souleva la dalle de clôture; on s'assura que la cavité n'aurait pas besoin d'un nettoyage spécial avant plusieurs mois et l'on y précipita une bonne partie de l'argenterie, qui représentait une valeur considérable; on y laissa glisser également plusieurs caisses contenant des médailles de sauvetage destinées à être distribuées en

récompense des belles actions si fréquentes dans le corps de la marine. Puis on scella la pierre, en effaçant tant bien que mal les traces du travail, qui du reste n'apparaissaient guère, car l'endroit, entouré de murs, placé sous une voûte, est dans une obscurité presque complète. Les richesses étaient enfouies et mises hors de la portée d'une première recherche; mais cela ne suffisait pas, car le ministère possédait quelques armes qu'il était urgent de soustraire aux fédérés. M. Gablin, ayant congédié le serrurier après lui avoir expliqué que sa propre sécurité exigeait qu'il gardât le secret, fit venir M. Manfrina, le fumiste attitré du ministère. Dans des tuyaux de cheminées appartenant à des chambres abandonnées et désertes, 1,200 fusils et 400 revolvers furent bloqués derrière des cloisons construites en briques, à une hauteur où il était probable que l'on n'irait pas les chercher. Il fallait prévoir que ces chambres pourraient être habitées momentanément par les gens de l'insurrection et que l'on y ferait du feu; une ouverture suffisante pour laisser échapper la fumée fut donc ménagée entre les deux parois des cheminées où l'on dissimulait ce petit arsenal. Ceci fait, on attendit avec calme la visite des délégués du comité central ou de la commune, car alors on ne savait encore à laquelle de ces deux autorités on allait avoir à obéir où à résister, et, en réalité, on ne le sut jamais exactement pendant toute la durée de l'insurrection, car ces deux bandes rivales se disputèrent incessamment le pouvoir. Sans espérer que l'on échapperait à l'ingérence des maîtres de l'Hôtel de Ville, on put croire que l'on était oublié, car pendant douze jours le ministère de la marine fut livré à lui-même, comme un vaisseau désarmé mis à la cale et rejeté du service. Cette période de sécurité touchait à son terme.

## II. — LE SOUTERRAIN.

Le 30 mars, vers dix heures du soir, comme M. Gablin rentrait au ministère après avoir été conférer avec M. de Champeaux, il aperçut une sentinelle qui était de faction devant la porte. Il entra et vit tout un bataillon fédéré, le 224e, appartenant au quartier de la Villette, qui bivouaquait dans la cour principale autour de trois grands feux. M. Gablin s'adressa au commandant : — Qu'est-ce que vous faites ici? — Nous sommes envoyés par la commune pour tenir garnison : ce soir, demain au plus tard, un délégué prendra possession. — Il n'y avait qu'à se soumettre, et l'on se soumit. Le délégué ne parut pas, et pendant que les fédérés organisaient leur installation dans les couloirs et dans les postes, on l'attendit vainement. On l'eût peut-être attendu longtemps encore, car l'administration de la marine ne paraissait qu'un incident sans importance aux inven-

teurs de rénovation sociale qui remplissaient l'Hôtel de Ville de bouteilles cassées et de mauvaise rhétorique, si le 2 avril, jour du dimanche des Rameaux, l'armée de la commune n'avait essayé de cueillir quelques palmes de victoire. Ce jour-là un premier engagement eut lieu contre les troupes françaises, dans l'avenue de Courbevoie, au rond-point des Bergères, où M. Pasquier, chirurgien en chef, fut, non pas tué, mais assassiné. La commune fut affolée; elle avait cru marcher à un triomphe certain et ne rencontrer devant elle que des soldats prêts à mettre la crosse en l'air; il n'en fut rien, et du ministère de la marine l'on put voir les bandes fédérées qui revenaient en levant haut la semelle. Jusque-là les orateurs de carrefours et les écrivains de cabarets avaient représenté l'armée de Versailles comme toute disposée à prendre parti pour la commune. Le 26 mars, *le Cri du peuple* avait sérieusement publié ceci : « On nous confirme la nouvelle qui circulait ce matin dans Paris, que le général Ducrot aurait été jugé, condamné, fusillé à Satory, près Versailles, par les troupes placées sous ses ordres. » — Le lendemain du premier combat, le soir même, tout avait bien changé. La commission exécutive, composée de Bergeret, Eudes, Duval, Lefrançois, Félix Pyat, Tridon, Vaillant, fait placarder sur les murs de Paris une proclamation où l'on pouvait lire : « Les conspirateurs royalistes ont *attaqué!* malgré la modération de notre attitude, ils ont *attaqué!* Ne pouvant plus compter sur l'armée française, ils ont *attaqué* avec les zouaves pontificaux et la police impériale ! » Ce mensonge va se propager, devenir article de foi et persuader aux fédérés qu'ils sont en lutte avec des porteurs de goupillon. Les journaux font chorus, trop heureux de baver le fiel qui les étouffe. Il faut avoir le courage de répéter ce que certains hommes ont dit de l'armée française, de cette armée qui avait tant souffert et qui souffrait tant de n'avoir pu sauver le pays. — Voici ce que Vésinier, un peu bancal, à moitié bossu, tout à fait bancroche, surnommé par ses intimes « racine de buis », a écrit dans un journal qui s'appelait alors *l'Affranchi :* « Une armée, une horde, devrions-nous dire, recrutée de condottieri, de bravi, de mercenaires, de sicaires, de tout ce que les bas-fonds de la société, les bouges les plus infects de la police, les sentines les plus impures des Babylones modernes ont de plus corrompu, un ramassis de malandrins, de pandours et d'assassins, des mercenaires du pape et du roi de Naples, d'anciens forçats des bagnes de Gaëte et de Palerme, de zouaves pontificaux, de Vendéens fanatiques, de Bretons stupides, enrôlés par Charette et Cathelineau, dans leurs légions de volontaires pour la défense du trône et de l'autel; à côté de ces malfaiteurs ignorans et fanatiques, il y avait d'autres hordes plus viles encore : les bravi de la police, les argousins des geôles, les gendarmes brutes et féroces, des gredins de la pire espèce, enrégimentés

à dessein pour la guerre des rues, anciens gardes municipaux transformés en gardiens de Paris, des vendus, rebut de l'armée et de la société, faisant du métier de condottieri leur profession habituelle. Ajoutons encore à cette multitude de chenapans armés les soldats corrompus et féroces du nouveau bas-empire, les lâches de Sedan et de Metz qui n'ont de courage que pour le massacre de leurs concitoyens... La horde de ces malfaiteurs... était commandée par des officiers félons aussi lâches devant l'étranger que bien dressés au massacre des citoyens, experts dans l'art de faire le sac d'une ville, d'égorger un peuple, d'enfoncer les portes, de piller les caisses, de violer les libertés publiques, de fouler au pied les lois et de déchirer les constitutions. » — Le *Mot d'ordre* de Rochefort, sans être moins bête, fut moins violent, il se contenta de dire : « Les troupes de Charette ont combattu hier sous le drapeau blanc; chaque soldat a sur la poitrine un cœur de Jésus en drap blanc, sur lequel on lit ces mots : Arrête! le cœur de Jésus est là! »

Ces clabauderies ne rassuraient point la commune, qui regardait avec inquiétude du côté des Champs-Élysées et se demandait si ce n'était point là le chemin par où l'armée française rentrerait dans Paris. Elle résolut donc d'en occuper sans retard les abords; aussi, dès le lendemain du combat de Courbevoie, dès le 3 avril, pendant que ses troupes faisaient vers le Mont-Valérien cette marche triomphale qui fut interrompue comme l'on sait, elle envoyait un colonel galonné au képi, chamarré sur les manches, et dont on ignore le nom, s'emparer du ministère de la marine. Ce personnage, après avoir reçu les honneurs militaires dus à son rang et avoir rapidement inspecté le 224e bataillon, fit venir M. Gablin et lui dit : — Vous avez ici des mitrailleuses et des munitions cachées, vous allez me les livrer. — M. Gablin répondit : — Je n'ai rien du tout, vous pouvez vous en assurer. — On parcourut tout le ministère; le colonel, auquel « on n'en faisait pas accroire, » passait le long des murs, les sondait d'un coup de fourreau de sabre, écoutait s'ils ne sonnaient pas creux et semblait décontenancé, car il cherchait les cachettes et ne les trouvait pas. Lorsque l'on eut parcouru bien des couloirs et bien des chambres, le colonel, d'un air goguenard, demanda à visiter les caves. On alluma des lanternes et l'on descendit. Le colonel tâtait les murailles, se faisait ouvrir toutes les portes, frappait du sabre sur le sol; il fit déplacer des tonneaux vides et regarda longtemps la paroi contre laquelle ils étaient gerbés; il secouait la tête et n'était point content. Dans un caveau situé près de la rue Saint-Florentin et qu'il examina plus minutieusement que les autres, il dit : — La réaction doit savoir que nous ne nous laisserons pas jouer par elle! — On crut à une réflexion d'ordre général et l'on n'y fit pas attention. La visite était

terminée; on avait aperçu quelques futailles, des piles de bouteilles, mais on n'avait découvert ni un fusil, ni une cartouche.

Le colonel était remonté dans la cour, il marchait lentement vers la porte de sortie et semblait hésitant. Tout à coup il se retourna vers M. Gablin et lui dit : — J'ai à vous parler, allons dans votre cabinet! — M. Gablin conduisit le colonel dans la petite pièce du rez-de-chaussée qui lui sert de bureau, ferma la porte et attendit. Le colonel lui dit alors avec bonhomie : — Voyons, vous avez l'air d'un bon garçon; ne me faites pas *poser* plus longtemps, dites-moi où il est. — M. Gablin eut l'expression naturellement étonnée d'un homme qui ne comprend rien à la question qu'on lui adresse. — Vous sentez bien, reprit le colonel, que nous finirons par le trouver; dites-moi donc tout de suite où il est, ça vous évitera bien des tracasseries. — Qui? le ministre? demanda M. Gablin. — Mais non, reprit le colonel avec impatience, le souterrain! — Quel souterrain? — Mais le souterrain qui va du ministère aux Tuileries. — M. Gablin se mit à rire, et répondit : — On s'est moqué de vous, il n'y a jamais eu de souterrain. — Le colonel se fâcha, parla de ses informations précises, de plans secrets que l'on possédait à l'Hôtel-de-Ville et de la volonté fermement exprimée par la commune de s'emparer de tous ces passages mystérieux qui aboutissaient du palais des tyrans aux différens points de Paris. M. Gablin levait les épaules avec découragement et ne savait que répliquer, car il voyait qu'il se trouvait en présence d'un homme profondément convaincu; le colonel insistait, il usa de quelque diplomatie pour convaincre son interlocuteur, il lui dit : « Vous ne croyez pas à notre droit, vous avez tort; la France est avec nous, à cette heure nous sommes au Mont-Valérien. Versailles est entre nos mains, l'assemblée des ruraux est en fuite, » et à l'appui de ces assertions, qui, malgré leur invraisemblance, ne laissaient pas de troubler le chef du matériel du ministère de la marine, il lui montrait deux dépêches dont la contradiction était frappante. Dans la première, on lisait : « Victoire! Le général Duval et le général Eudes sont à Meudon et à Châtillon. La ligne, placée entre la gendarmerie et l'artillerie par les généraux de la honte, lève la crosse et fraternise avec le peuple. Le Mont-Valérien est à nous; Flourens marche sur Versailles. » La seconde était ainsi conçue : « L'assemblée s'est enfuie de Versailles à l'approche de l'armée victorieuse de la commune, pour se réfugier, selon les uns, à Rennes, selon les autres, dans la forteresse du Mont-Valérien! (1) » M. Gablin répondit : « Toutes ces victoires-là ne vous feront pas découvrir un souterrain qui n'a jamais existé. » Le colonel se retira furieux, décla-

(1) Ces deux dépêches, en effet, furent placardées à Paris dans la soirée du 3 avril ; à l'heure où on les affichait, Duval et Flourens étaient morts.

rant que le surlendemain on reviendrait en force, et que dût-on démolir les caves, on trouverait l'entrée de ce souterrain qu'à leurs risques et périls les employés du ministère s'obstinaient à ne pas révéler. Puis il dit à M. Gablin : — Vous serez surveillé, je vous en préviens, et je vous préviens aussi que vous répondrez sur votre tête de tout ce que renferme le ministère.

La journée du lendemain fut dure; le colonel avait tenu parole : M. Gablin, le concierge, l'adjudant des plantons, étaient gardés à vue; les sentinelles de faction à la porte avaient pour consigne de ne laisser entrer personne. Vers midi, « la délégation » arriva, elle était nombreuse. De qui se composait-elle? Il est impossible de le dire avec précision; quelques personnages portant l'écharpe rouge paraissaient être des membres de la commune; d'autres très galonnés semblaient être des officiers supérieurs de la garde nationale fédérée. D'après certains indices, je crois que Decouvrant, commandant de place à l'ex-préfecture de police, et Chardon, colonel, chaudronnier, un peu repris de justice, en faisaient partie; mais, en l'absence de preuves authentiques, je ne puis rien affirmer à cet égard. La perquisition fut brutale; on fouilla partout, deux ou trois ouvriers requis pour la circonstance essayaient les murs à coups de pic; M. Gablin faisait bonne contenance et aurait peut-être ri sous cape, s'il n'eût craint de voir défoncer l'endroit où il avait caché l'argenterie. Les délégués se dépitaient : — Mais ce souterrain est cependant quelque part, disaient-ils. — Il n'y a pas de souterrain, répétait M. Gablin pour la millième fois. — Mais, puisque je vous dis que je sais qu'il y en a un, — lui répondait-on, et l'on furetait de plus belle, de fort méchante humeur, mais non sans un certain respect pour l'architecte qui avait réussi à dissimuler si habilement une porte que nul ne pouvait découvrir. A force de chercher le souterrain, on arriva dans les combles, où l'on trouva quelques armes oubliées par les domestiques qui avaient fait partie de la garde nationale pendant le siége; elles furent saisies. Ce fut tout le butin de la journée.

Le fonds de bêtise et d'ignorance de ces malheureux était inépuisable; ces souterrains créés par leur imagination enfantine, ils les avaient cherchés, je l'ai raconté ailleurs, à la prison de Saint-Lazare, au Louvre, au Luxembourg, au séminaire de Saint-Sulpice, à la maison des dames des Sacrés-Cœurs, partout enfin où ils voulaient constater les crimes « du catholicisme et de la monarchie, » et ils les cherchaient au ministère de la marine avec une bonne foi qui n'était point douteuse. Il y a là une preuve de crédulité en contradiction flagrante avec l'état de la civilisation moderne; celle-ci a fort à faire et de grands devoirs à remplir pour dissiper les ténèbres dont ces pauvres cervelles sont encore enveloppées; il y va de son honneur et peut-être de son salut, car les hommes qui acceptent aveuglément et

avec entêtement des fables aussi puériles deviennent facilement capables de tous les crimes. La femme qui pendant le massacre de la rue Haxo se pencha vers un prêtre râlant et essaya de lui arracher la langue croyait sincèrement que tous « les curés » sont dissolus, meurtriers et menteurs.

La double expérience faite au ministère de la marine ne convainquit personne et ne délivra pas M. Gablin d'obsessions insupportables. Jusqu'au dernier jour, jusqu'à l'heure si péniblement attendue où nos soldats franchirent enfin les portes de Paris, on lui demanda la clé du souterrain. Malgré sa résignation forcée et son insouciante énergie, le pauvre homme n'en pouvait mais; il se contentait de ne plus répondre et parfois envoyait vertement « promener » ceux dont l'insistance devenait trop fatigante; à bout de raisonnement et de démonstrations, il se disait : « Ces gens-là sont fous! » Il avait raison.

Avant de quitter l'hôtel de la marine après la longue perquisition du 4 avril, les délégués de la commune, auxquels les employés réguliers n'inspiraient qu'une médiocre confiance, désignèrent parmi les capitaines du 224e bataillon un homme de confiance qu'ils instituèrent gouverneur, avec mission d'exercer toute police et toute surveillance dans l'intérieur du ministère. Leur choix se porta sur un nommé Gournais, dont les sentimens patriotiques étaient peut-être irréprochables, mais dont l'orthographe avait parfois de singulières défaillances. Le citoyen gouverneur, qui fit immédiatement ajouter un galon de plus à son képi, devenait au ministère le représentant le plus élevé de l'autorité; il avait droit de haute et basse justice sur les employés et, comme tout parvenu, abusait volontiers de son pouvoir; mais on réussissait sans grande peine à conquérir ses bonnes grâces et à mériter ses faveurs, car il ne restait jamais insensible à l'offre d'un verre de vin. On le prit par son faible et l'on trouvait plus facile de le griser que de le convaincre. Malgré la présence de ce personnage officiel, on peut dire que le ministère chômait; les appartemens, le cabinet du ministre, les bureaux des directeurs étaient fermés; la commune n'était représentée que par une occupation militaire incommode, bruyante, souvent ivre, mais qui du moins ne faisait aucun acte administratif et laissait croire que le gouvernement de l'Hôtel de Ville, étroitement limité à l'enceinte de Paris, où il était bloqué par les troupes françaises, trouverait inutile de s'occuper de la marine. On se trompait : la situation de délégué à la marine, l'envie fastueuse de se dire le successeur des De Rigny, des Roussin, des Rosamel, des Rigault de Genouilly, des Pothuau, avaient de quoi tenter plus d'un amateur; on en eut bientôt la preuve.

Cette position était ardemment convoitée par un homme dont nous

avons déjà parlé et à qui elle semblait dévolue d'avance, car il avait grand renom dans les clubs révolutionnaires et avait jadis régulièrement appartenu à la marine, d'où ses excentricités, pour ne dire plus, l'avaient fait expulser. C'était Charles Lullier, un des acteurs les plus énergiques de la journée du 18 mars, pendant laquelle il croyait sincèrement avoir commandé en chef. Arrêté par ordre du comité central, comme nous avons eu à le dire (1), évadé, escorté de quelques amis fidèles, en proie aux violences d'une maladie mentale intermittente, il traînait dans Paris son ambition désœuvrée, s'attribuant de bonne foi le succès de l'insurrection, déblatérant contre l'ingratitude des hommes et expliquant publiquement en ces termes les services qu'il avait rendus à la république universelle : « Dès le 20 (mars) j'avais transformé en espions toutes les personnes qui venaient me demander un emploi. » La commune, moins sévère pour lui que le comité central, paraissait disposée à l'employer et à utiliser pour la défense de Paris la fougue extraordinaire dont il était parfois animé et qui en faisait un homme d'action redoutable. Il sollicitait vivement les gens de l'Hôtel de Ville et eût peut-être enlevé à leur indécision sa nomination de délégué au ministère de la marine, s'il n'eût été habilement contrebattu par un septième clerc de notaire nommé Boiron. Ce Boiron, âgé de vingt-cinq ans, rêvait aussi d'occuper quelque lucrative situation à la marine, mais il savait qu'il n'obtiendrait rien si Lullier était nommé délégué, car il s'était battu en duel avec lui au quartier latin, et leur rencontre n'avait diminué en rien l'animosité qui les séparait. Boiron manœuvra fort adroitement. Il intéressa à sa cause Cournet, alors au sommet des honneurs, membre de la commune, membre de la commission de sûreté générale (30 mars), membre de la commission exécutive (4 avril), et qui, à travers tous les métiers qu'il avait ébauchés, ayant fait celui de marin, devait avoir voix prépondérante dans le choix d'un délégué à la marine. Cournet réussit non-seulement à empêcher Lullier d'être nommé, mais il obtint la délégation pour son propre frère de lait Raymond-Émile Latappy, ancien capitaine au long cours, qui fut solennellement installé au ministère le 6 avril.

### III. — LA DÉLÉGATION.

Ce jour-là, les clairons sonnèrent et les tambours battirent aux champs dans la cour de l'hôtel de la rue Royale, car Cournet, délégué à la préfecture de police, et Cluseret, seul délégué à la guerre depuis le 4 avril, venaient eux-mêmes et en grand appa-

(1) Voyez, dans la *Revue* du 1er juin 1877, *le Dépôt près la préfecture de police.*

rat faire reconnaître Latappy, leur collègue à la marine. Le nouveau délégué s'empressa d'interroger M. Gablin sur le personnel du ministère et sur les ressources que celui-ci pouvait renfermer; à la suite d'une conversation, au cours de laquelle Latappy fit preuve de bon vouloir, il fut décidé que les employés, en nombre restreint, laissés par M. l'amiral Pothuau pour veiller à la conservation des archives et de l'hôtel, recevraient ordre de cesser leur service; M. Gablin, chef du matériel, le concierge Le Sage, l'adjudant Langlet, quelques garçons de bureau, quelques manouvriers indispensables, avaient seuls le droit de conserver et d'exercer leurs fonctions. La commune venait donc de s'emparer de tout le ministère; elle y respectait l'ambulance et y tolérait trois ou quatre employés de l'administration régulière; c'était encore trop pour l'accomplissement de ses projets de la dernière heure, car c'est l'énergique habileté de ce petit groupe d'hommes dévoués, c'est le sentiment du devoir dont il était animé, qui a sauvé le monument élevé par Gabriel d'une destruction longuement préparée.

Latappy avait alors trente-neuf ans, car il est né à Nice le 1er novembre 1833; il avait fait partie de la garde nationale pendant la période d'investissement de Paris par les armées allemandes et s'était fait nommer commandant du 76e bataillon (XXe arrondissement) dans lequel il avait connu Boiron, qui y remplissait les fonctions d'officier payeur. Ce n'était point un méchant homme, tant s'en faut, et, quoiqu'on ait cherché à l'impliquer dans une affaire de détournemens de fonds publics, il était honnête et d'une probité sérieuse. Ses convictions, non pas politiques, mais révolutionnaires, étaient profondes; son esprit naturellement borné, fort peu cultivé, assez autoritaire, ne lui laissait aucun doute sur le triomphe définitif de l'insurrection à laquelle il s'était associé. Ancien capitaine au long cours, il avait appris malgré lui, pendant ses fréquentes navigations, à respecter la marine militaire, qu'il avait vue à l'œuvre dans sa mission de dévoûment et de protection partout où nos nationaux peuvent avoir besoin d'elle. Il apportait donc au ministère une sorte d'esprit hiérarchique dont il ne put secouer le joug imposé par l'usage et qui, joint à un besoin de régularité contracté sous l'influence de la vie du bord, lui permit, non pas d'empêcher, mais d'atténuer les désordres dont ses employés inférieurs ne demandaient qu'à se rendre coupables. Malgré sa foi ardente dans le succès de la commune, on put comprendre dès le premier jour qu'il voulait s'assurer une retraite possible et qu'il ne défendrait pas trop énergiquement le ministère contre un retour des troupes françaises. En effet, il examina attentivement les appartemens particuliers du ministre qui sont situés dans la partie de l'hôtel prenant façade sur la rue Saint-Florentin; il s'aperçut promptement

qu'ils formaient une sorte d'impasse qui restait sans issue lorsque l'escalier en était occupé. Au lieu de s'y installer comme son titre de délégué l'y autorisait, comme son amour-propre devait l'y convier, il fit simplement dresser un lit de camp dans le cabinet du ministre, qui, par de nombreux dégagemens, permettait une fuite presque assurée. Ce fait n'échappa point à la perspicacité du personnel régulier, et un garçon de bureau dit : « C'est bon signe; quand le moment viendra, il ne sera pas le dernier à décamper. » La prévision se trouva justifiée par l'événement.

Le premier soin de Latappy fut d'organiser son ministère et de réunir près de lui quelques-uns de ses amis politiques qui, à bout de voie, sans ressources et sans courage pour s'en procurer, rêvaient depuis longtemps de s'asseoir à la grande table de l'émargement. Il désigna Boiron pour remplir les délicates fonctions de secrétaire-général, qui constituaient à ce bambin la qualité de sous-ministre et lui donnaient une importance considérable. Boiron avait fort peu de cervelle, beaucoup d'activité naturelle, une jeunesse intempérante, et recherchait volontiers les premiers rôles ; il avait fait acte d'insurrection à la journée du 31 octobre et se vantait hautement d'avoir tenu le général Trochu entre ses mains. Un sieur Boisseau, qui se disait ingénieur civil et qui était un des membres les plus remuans de l'Internationale, centralisa le service du matériel et des machines. Des trois principes invoqués par toutes les révoltes, liberté, égalité, fraternité, il avait nettement supprimé le dernier; jamais pacha, jamais proconsul, jamais roi nègre ne fut plus brutalement impitoyable pour les hommes qu'il eut à diriger ; ceux qui eurent la mauvaise chance de devoir lui obéir en parlent encore avec épouvante. Combien il y en eut, au temps de la commune, qui ne virent dans la liberté réclamée et acclamée que le droit d'exercer une autorité sans contrôle et de développer tout à l'aise les instincts despotiques dont ils souffraient et qu'ils prenaient peut-être naïvement pour des aspirations vers le progrès ! Boisseau était de ceux-là; son infériorité sociale le désespérait; il se figurait qu'il était un grand personnage méconnu, accusait l'humanité, se sentait humilié d'être le mari d'une sage-femme, croyait se hausser dans sa propre estime en étant un maître implacable, et prouvait simplement par là qu'il avait une nature inférieure faite pour obéir et non pour commander.

La comptabilité, c'est-à-dire la gestion de toutes les sommes versées au ministère pour en assurer les services, fut abandonnée à un jeune maréchal des logis du 2e spahis, âgé de vingt-cinq ans, libéré en juillet 1870, et qui s'appelait Ludovic Matillon. Il était intelligent, passionné en politique, viveur, hautain, très dépensier,

et capable de toute violence. Ses scrupules n'étaient point excessifs; ayant aperçu au ministère une caisse close dont il avait inutilement demandé les clés, il fit appeler par voie de réquisition un fabricant de coffres-forts, qui se vit contraint, malgré qu'il en eût, de briser une serrure dont il ne connaissait ni le mot, ni le secret. La caisse contenait onze cents francs et deux grandes médailles d'or. On peut admettre que l'argent fut employé pour les besoins du ministère, mais on est en mesure d'affirmer que les médailles n'ont jamais été retrouvées. On n'a pu en découvrir trace, ni dans les comptes de Matillon, ni dans ceux d'un certain Velty, ancien employé de commerce, qui faisait près de lui office de caissier. A ces hommes, dont la moralité pouvait inspirer une confiance réservée, Latappy, qui valait beaucoup mieux qu'eux, adjoignit une de ses vieilles connaissances, « tombée dans le malheur. » C'était un sieur Peyrusset, qui, lui aussi, avait été capitaine au long cours, mais qui, depuis plusieurs années déjà, n'avait pu parvenir à s'embarquer, car, à force de naviguer sur des fleuves d'absinthe et de relâcher dans les estaminets, il était réduit à vivre d'expédiens et menait une existence problématique où les tares ne faisaient point défaut. Ce Peyrusset, dont l'inconduite avait été telle qu'il fut obligé d'abandonner le commandement d'un navire de commerce pour s'engager en qualité de matelot de troisième classe, avait de la prestance et assez grande tournure. C'est à cela sans doute qu'il faut attribuer le titre de chef d'état-major du délégué à la marine que Latappy lui décerna ou lui laissa prendre.

Dès son entrée en fonctions, Latappy se heurta à une difficulté qu'il n'avait pas prévue, car il s'aperçut immédiatement qu'il était un délégué à la marine sans marine et sans marins. Il ne crut pas devoir notifier sa nomination à nos ports militaires, comme Paschal Grousset, délégué aux relations extérieures, avait notifié l'avénement de la commune aux puissances étrangères (1), mais il se mit en quête de ce qu'il pourrait bien faire, et finit par découvrir qu'il y avait à Paris une flottille de canonnières mouillée près du Pont-Neuf, à la presqu'île du Vert-Galant. Cette flottille a fait parler d'elle pendant le siége; composée de quatorze canonnières munies de fortes pièces, elle avait plus d'une fois jeté le désordre et la mort parmi les ar-

(1) « Le soussigné, membre de la commune de Paris, délégué aux relations extérieures, a l'honneur de vous notifier officiellement la constitution du gouvernement communal de Paris. Il vous prie d'en porter la connaissance à votre gouvernement, et saisit cette occasion de vous exprimer le désir de la commune de resserrer les liens fraternels qui unissent le peuple de Paris au peuple de ... »

« Paris, 5 avril 1871. PASCHAL GROUSSET. »

Cette notification fut adressée aux représentans de toutes les puissances étrangères accrédités auprès du gouvernement français. Il est superflu d'ajouter qu'elle ne fut l'objet d'aucune réponse.

tilleurs allemands qui servaient les batteries élevées à Breteuil. Après la signature de l'armistice, on avait été forcé d'en débarquer les équipages, et on n'y avait laissé que le nombre d'hommes indispensable pour les garder. Les oublia-t-on à Paris, dans la soirée du 18 mars, comme on oublia plus d'un régiment lorsque la retraite sur Versailles fut résolue? Nous l'ignorons; nous savons seulement que les canonnières restèrent à leur poste, près de Javel, amarrées bord à quai, où elles furent aperçues, le 28 mars, par un poste de fédérés qui adressa immédiatement un rapport au général Duval, délégué militaire à l'ex-préfecture de police. Ce fut une bonne aubaine pour cet ouvrier fondeur, qui sut en profiter sans délai. Il donna ordre au chaudronnier Chardon, qui lui servait de chef d'état-major, d'aller s'emparer des canonnières et de les ramener dans Paris, afin de les soustraire aux « manœuvres de la réaction. » Chardon s'acquitta de sa mission en conscience; les canonnières remontèrent le fleuve et vinrent prendre station en aval du Pont-Neuf, à l'ancien îlot de Bussy.

Quoique général, membre de la commission de la guerre et porté à se croire doué de toute sorte d'aptitudes, Émile Duval n'osa pas s'attribuer le commandement de la flottille; il sentait bien qu'il fallait, pour n'être pas ridicule dans ce poste, quelques notions spéciales acquises par l'étude et développées par la pratique. Il tenta de gagner à la cause de l'insurrection les hommes laissés à bord pour l'entretien du matériel; il se proposait de les embaucher, de donner à plusieurs d'entre eux le commandement particulier de chacune des canonnières, se réservant de diriger de haut et de loin les opérations militaires. Il fit faire des offres à un premier maître de manœuvre nommé Lalla, à un quartier-maître de canonnage nommé Castel; ces deux braves gens et les marins sous leurs ordres, quoique gardés à vue par un détachement de fédérés, repoussèrent toutes les propositions qui leur furent adressées, et réussirent, non sans peine, à se soustraire au service imposé par la commune. Duval était mécontent et perplexe. Un de ses amis, dont il avait fait le commandant de place de la préfecture de police et qui s'appelait Decouvrant, le tira d'embarras en lui présentant un bavard très apprécié dans les clubs de Paris, où, pendant le siége, il avait débité toutes les sornettes qui lui tourmentaient la cervelle. C'était Auguste Durassier, né à Bordeaux en 1832. Engagé volontaire dans les équipages de la flotte, il avait été nommé officier auxiliaire pendant la campagne de Crimée, puis s'était fait recevoir capitaine au long cours et avait navigué. Il connaissait bien la manœuvre des bâtimens de guerre; il « était de la partie, » comme disait Duval, qui d'emblée le fit nommer commandant supérieur de la flottille de la commune. Dès le 5 avril, Durassier lança une pro-

clamation pour faciliter son recrutement : « Les marins actuellement à Paris qui désirent prendre du service sur les canonnières appartenant au gouvernement de la commune devront s'adresser au commandant de la flottille chargé de leur équipement; lesdites canonnières sont mouillées au Pont-Neuf. — Le commandant de la flottille, DURASSIER. »

Cet appel à l'insubordination est le premier acte authentique où il est question de la flottille de la commune; c'en est pour ainsi dire l'acte de naissance. Les premières pièces administratives qui s'y rapportent sont intéressantes à citer, car elles prouvent de quels bas moyens de racolage on usait pour attirer les hommes au service de la révolte et pour les y maintenir. « 6 avril 1871. Service de la flottille de la Seine. Bon pour 20 litres d'eau-de-vie. — 7 avril 1871. Service de la flottille de la Seine. Bon pour 100 litres d'eau-de-vie à 1 fr. 25 cent. le litre, fournis par Lefèvre, distillateur, rue Dauphine, n° 24, sur la réquisition de Decouvrant, commandant de place à l'ex-préfecture de police; vu; bon à payer. — CHARDON, colonel. » D'après le nombre de litres, on peut conclure que l'effectif des équipages s'était augmenté des trois quarts en deux jours. Durassier avait donc des canonnières, il avait des marins, — quels marins! — il commandait, il commandait en chef et se croyait bien le maître, lorsque la nomination de Latappy en qualité de délégué vint assombrir l'horizon de ses destinées. Le général Duval n'était plus là pour défendre son protégé; il avait été fusillé, le 3 avril, au combat de Châtillon, où il s'était laissé prendre comme un benêt. Cluseret de son côté, en qualité de ministre de la guerre et seul responsable des opérations militaires, réclamait le droit de diriger la flottille selon les exigences de sa stratégie; il avait même désigné un commandant en chef nommé Bourgeat, qui avait servi pendant le siége à bord de la *Farcy*. Durassier et Bourgeat aboyaient l'un contre l'autre comme deux bouledogues. Le comité central de la garde nationale, auquel le conflit fut soumis, maintint Durassier dans ses fonctions, le nomma capitaine de frégate, et lui soumit Bourgeat, dont elle fit un lieutenant de vaisseau. Cluseret, par ce fait, était battu dans la personne de son protégé; Latappy profita habilement de l'occurrence et rattacha la flottille par un lien hiérarchique au ministère de la marine.

Durassier regimbait fort; il eût voulu conserver son indépendance d'action et se considérait volontiers comme un grand amiral soustrait à tout contrôle. Latappy connaissait bien son homme et sut vaincre ses derniers scrupules en lui offrant la table et le logement. Durassier réfléchit que la vie est courte, qu'il est bienséant de l'égayer par quelques bons repas, et il accepta la proposition de Latappy, dont il devint ainsi le commensal et le subordonné. Il s'in-

stalla au ministère et y amena avec lui un homme d'une cinquantaine d'années, qui s'appelait Henri Cognet et qui jouait près de lui le rôle de chef d'état-major. Cognet prétendait avoir été lieutenant de vaisseau sous les ordres du prince de Joinville, ce qui était absolument faux. En réalité, on ne savait trop de quoi il avait vécu; il paraissait avoir fait, de ci, de là, selon les circonstances, de la politique interlope, avait été capitaine d'artillerie de la garde nationale pendant le siége, s'était, au début de la commune, accroché à Durassier et était ravi de pouvoir promener officiellement ses galons dans les bureaux du ministère de la marine. C'était un homme pratique et qui s'entendait aux réquisitions. La première pièce qu'il signa en arrivant au ministère est celle-ci : « Flottille de la Seine. Ordre de la place. Bon à réquisitionner une voiture de remise pour deux courses. — Paris, le 7 avril 1871. Pour le capitaine de frégate commandant, le chef d'état-major, Cognet (1). » Le dernier document signé de Cognet est ainsi conçu : « Division des marins détachés à Paris, artillerie; cabinet du commandant. Paris, le 21 mai 1871. Au citoyen Sarrat, sous-chef de service. Citoyen, permettez-moi de trouver étrange le refus de bougies pour ma voiture; je vous réitère ma demande, attendu que les grandes bougies, il faut les couper en deux. J'ai lieu de croire que vous ne m'obligerez pas à m'adresser au délégué pour cette misère. Salut et fraternité. — Cognet. » La voiture que Cognet appelait « ma voiture » sortait fort probablement des remises du prince Murat, qui en fournit plus d'une à l'état-major des fédérés.

Les réquisitions étaient incessantes au ministère de la marine; il n'est si mince employé qui ne réquisitionne un chronomètre pour son usage personnel, car il fallait bien savoir l'heure pour faire exactement son service. On éludait de cette façon le décret de la commune qui fixait à un maximum de 500 francs par mois les émolumens de ses plus hauts fonctionnaires; chacun du reste réclamait ce maximum et finissait presque toujours par se le faire attribuer. On le considérait simplement comme « de l'argent de poche; » l'État devait pourvoir à toutes les autres nécessités de la vie. Latappy était un des meilleurs, un des plus inoffensifs parmi ceux qui se mêlèrent de direction dans cette cohue révolutionnaire. Il ne peut échapper à la manie générale : il réquisitionne; il prouve à la commune qu'elle doit le nourrir, et fait payer ses repas par la caisse du ministère. Il reste en fonctions pendant quarante-cinq jours; sa table coûte 4,896 francs,

(1) Cette pièce est naturellement frappée d'un cachet rouge, mais elle porte aussi un timbre bleu, assez singulier : un cercle coupé par une croix en quatre secteurs; dans le premier, une *L* majuscule, dans le second un *T*, dans le troisième un sabre, dans le quatrième une plume; pour devise un vers latin : *Da calamum gladiumve, lares utroque tuebor.* Je n'ai vu ce cachet prétentieux que sur la pièce dont je viens de parler.

un peu plus de 100 francs par jour; ce qui est peu spartiate, mais paraît fort modéré lorsque l'on se rappelle que les dîners quotidiens de la préfecture de police sous Duval, Rigault, Cournet et Ferré coûtaient 228 francs. On réquisitionnait des armes, des képis, des vêtemens, du papier, de la toile, des sabres, des galons, des balais; on réquisitionnait bien d'autres choses encore auxquelles je ne puis même faire allusion. La commune fut un accès de réquisition furieuse. Lorsque les troupes françaises se furent emparées de la rue Royale, les marchands du quartier apportèrent au ministère de la marine des bons de réquisitions signés par de bas employés et représentant la somme ronde de 82,000 francs.

### IV. — LA FLOTTILLE DE LA SEINE.

Si les réquisitions réussissaient à donner quelques agrémens à la vie communarde, elles ne suffisaient pas au recrutement que l'on destinait aux équipages de la flottille. Durassier s'en doutait et Latappy s'en aperçut. Ils avaient compté sur les marins réguliers, et ceux-ci usaient de tout subterfuge pour franchir les fortifications et aller retrouver leurs camarades qui combattaient pour la France et sous son drapeau, contre la loque rouge que l'insurrection avait arborée. Cette guenille, la marine de la commune la regardait sans doute comme l'étendard national, car, par un ordre du 5 avril, Durassier signifia aux bateaux-mouches que leur service serait arrêté par force, s'ils n'amenaient le drapeau tricolore et ne le remplaçaient par l'emblème de sang, qui, pendant deux mois, déshonora la façade de nos monumens publics. Les bateaux-mouches furent contraints d'obéir et les canonnières n'eurent point à les « saborder. » C'était là, du reste, une besogne que l'on eût peut-être difficilement imposée aux équipages, car ceux-ci se composaient en grande partie d'hommes enlevés par tout moyen au personnel actif des bateaux omnibus. Les marins réels ayant fait défaut, on leur avait substitué tant bien que mal des gens pris partout, à l'aventure, et que l'on avait rapidement revêtus de costumes appropriés, grâce aux magasins que le ministère de la marine possède rue Jean-Nicot. Des ouvriers civils sans ouvrage, des fédérés fatigués d'aller aux remparts, des mariniers, des déchargeurs, des garçons de lavoir, des monomanes fanatiques de canotage, prirent le béret bleu, la chemise au large col, jouèrent au matelot et se dandinèrent en marchant comme des hommes familiers avec le roulis et accoutumés au tangage. A ces élémens déjà fort médiocres et naturellement indisciplinés vinrent s'ajouter ces rôdeurs de rivière, ces déclassés des industries fluviales que le langage des mariniers appelle des *carapatas*. C'était à peu près de quoi remplir les canon-

nières, mais était-ce suffisant pour les manœuvrer et les faire servir utilement à l'attaque des lignes françaises? On en peut douter. Le personnel régulier de la marine militaire fut-il représenté dans cette troupe de matelots pour rire? Oui, et dans des proportions que nous pouvons faire connaître avec une rigoureuse exactitude, grâce aux feuilles de service et d'émargement qui ont été conservées.

Les quatorze canonnières et les trois vedettes formant la flottille de la commune furent montées par trois cent quatre-vingt-neuf hommes y compris les officiers, les chauffeurs et les mécaniciens; c'est du moins là le total de ceux qui du 1er avril au 13 mai ont fait simultanément ou successivement le service à bord. Sur ce nombre, l'on trouve trois marins en congé renouvelable et sept déserteurs des équipages de la flotte. Rappelons tout de suite, afin que l'on puisse établir une proportion équitable, ce que nous avons dit plus haut : au moment de la capitulation, les forts et la flottille avaient jeté 14,031 marins et officiers de marine sur le pavé de Paris. Parmi les simples matelots, dix hommes furent infidèles au devoir. Dans ce contingent fourni à la révolte, je découvre avec douleur trois hommes qui avaient porté jadis l'épaulette d'officier de marine; deux d'entre eux, je me hâte de le dire, tarés, déclassés, avaient été rejetés hors d'un corps qu'ils déshonoraient par leur conduite et dans lequel leur seule incapacité ne leur eût pas permis de se créer une place; quant au troisième, il appartenait à cette catégorie de gens qui flottent entre l'imbécillité et la folie et que le manque d'équilibre intellectuel rend scientifiquement irresponsables. Malgré l'abaissement de leur caractère et de leurs facultés mentales, ces hommes, dont il est superflu de prononcer le nom, ne firent que traverser la commune. Dégoûtés jusqu'à la nausée par le spectacle qu'ils avaient sous les yeux, ils se hâtèrent d'abandonner ce ramassis de vauriens que le gouvernement des Ranvier, des Rigault et des Cluseret avait déguisés en marins. Leur passage, leur très rapide séjour au milieu des bandes fédérées permit cependant à la commune de dire : « Les officiers de la marine militaire viennent à nous; » ce qui était déjà beaucoup trop.

Le 8 avril, la flottille comptait un effectif de cent vingt hommes, c'était peu; mais on s'en remit au temps pour compléter les équipages, on avait hâte d'agir et l'on décida que l'on allait entrer en campagne. Mais le vieux proverbe : Pas d'argent, pas de Suisses, était aussi vrai pendant la révolte sociale de 1871 qu'au temps de François Ier, et les marins de la commune, rappelant les promesses qui leur avaient été faites, exigèrent un à-compte de solde que les bons d'eau-de-vie, signés par le colonel Chardon, ne remplaçaient pas. Cette réclamation parut juste à Durassier, qui, en compagnie de son commissaire d'administration, Charles Le Duc, comprit

immédiatement qu'il fallait tirer parti de cette circonstance pour se garnir un peu les goussets. Ces deux ingénieux personnages, forts du droit des marins qu'ils représentaient, parvinrent à se faire avancer par la commission des finances deux mois de solde pour leurs hommes, à chacun desquels ils remirent dix francs. Le reste fut considéré par eux comme le fruit de leurs économies. Les marins, ayant reçu quelque argent, ne firent plus aucune objection aux ordres de départ. La flottille, pavoisée de rouge, appareilla aux cris de : *Vive la commune!* Durassier commandait, et, pour ne pas compromettre, dès le premier jour, les victoires qu'il entrevoyait dans l'avenir, il se contenta de descendre la Seine jusqu'au pont de la Concorde et mouilla en aval, le long des berges parallèles au cours la Reine. Le soir, les journaux annonçaient : « La flottille de la commune, montée par nos braves marins, a commencé aujourd'hui ses opérations militaires; les Versailleux n'ont qu'à bien se tenir! » Recommandation inutile, « les Versailleux » se tenaient bien.

Le 13 avril, la flottille démarra, glissa jusqu'au Point-du-Jour et s'embossa sous les arches du pont-viaduc. C'était là une bonne position, les piliers du pont servaient en quelque sorte de remparts derrière lesquels on pouvait s'abriter. La batterie n° 5, devenue la *Commune*, l'*Estoc*, la *Claymore*, l'*Escopette*, la *Liberté*, le *Perrier*, représentaient une force très mobile, redoutable si elle eût été bien employée, qui pouvait nous causer et parfois nous causa de graves préjudices. Chaque canonnière chargeait sa pièce à longue portée sous la protection du pont-viaduc, puis, forçant de vapeur, s'avançait à toute vitesse jusqu'à une distance de 600 mètres, envoyait son coup de canon et revenait rapidement à son point de départ, où elle pouvait recharger tranquillement, loin des projectiles de l'armée française; imitant de la sorte la prudente manœuvre des cavaliers arabes, qui se lancent au galop sur l'ennemi, lâchent un coup de pistolet, tournent bride et s'enfuient. L'objectif des canonnières était Breteuil et Brimborion, qui gardaient le silence par la bonne raison que les batteries que l'on y construisait n'étaient pas encore armées. Cela donnait grand courage aux mariniers communards, et souvent la *Liberté*, commandée par un employé du chemin de fer du Nord, nommé Besche, parada jusqu'au pont détruit de Billancourt et prit plaisir à canonner le Bas-Meudon, où nulle troupe française n'apparaissait. Plus tard, on déchanta et l'on fut moins hardi.

Pendant que la commune travaillait à faire le bonheur de l'humanité en incarcérant des prêtres, des magistrats et des gendarmes, en abolissant le notariat, en dévalisant quelques hôtels particuliers et en défonçant tous les tonneaux de vin qu'elle pouvait offrir à ses soldats toujours altérés, elle semblait oublier un peu ses canon-

nières, qui du moins ne l'oubliaient pas. Elle put s'en apercevoir le 15 avril en recevant une députation de marins à la tête de laquelle marchait le « lieutenant de vaisseau » Bourgeat, qui, on se le rappelle, avait dû céder le commandement en chef au « capitaine de frégate » Durassier. — Que voulez-vous, mes braves? — Nous voulons être payés. Le commandant Durassier et le commissaire Charles Le Duc ont mis la solde dans leur poche; nous avons beau réclamer, on ne nous donne pas un sou, et ça ne peut pas durer comme ça. — La commune ne parut pas trop surprise, car son administration abondait en faits analogues; elle renvoya la députation à se pourvoir devant le délégué Latappy, qui reçut ordre d'ouvrir une enquête sur les actes d'indélicatesse reprochés à Durassier et à ses complices. On fit mieux, et le plus ignoré des membres de ce gouvernement d'inconnus fut envoyé à Latappy, ainsi qu'il ressort de la lettre suivante : « Le citoyen Champy, membre de la commune, est délégué auprès du citoyen ministre de la commune (il faut lire : de la marine) pour lui porter les plaintes d'une députation de marins de la flottille, qui vient de se présenter à la commission exécutive, et régler tout avec le citoyen ministre pour le mieux et pour le bien de la république. — Pour la commission exécutive : Paschal Grousset. » Pendant que l'ouvrier orfévre Champy se disposait à remplir la mission dont il était chargé, l'ouvrier chapelier Amouroux, membre de la commune en ses momens perdus, écrivait de son côté : « Mon cher Latappy, prenez donc en considération, je vous prie, la demande de nos marins de la garde nationale, afin qu'ils puissent concourir avec nos bataillons à la défense de Paris, la défense du droit et de la justice. — Salut et égalité. *Le secrétaire, membre de la commune :* Amouroux. »

Les instances étaient pressantes, Latappy commença l'enquête prescrite; il était assez probe pour croire instinctivement à la probité d'autrui; il fut stupéfait et indigné des malversations dont il découvrit les preuves. Depuis longtemps il cherchait une occasion de se débarrasser de Durassier; il saisit avec empressement celle qui s'offrait, il mit du même coup à la porte Durassier, commandant en chef, Cognet, chef d'état-major, et Charles Le Duc, commissaire de la flottille. Durassier fut même arrêté et passa quelques jours sous les verrous; mais il obtint bientôt sa liberté, car on avait besoin d'hommes « d'action » et les peccadilles qu'il avait commises ne devaient pas l'empêcher de concourir à la défense de la commune et de mourir pour elle. Il fut remplacé dans son commandement par Auguste Peyrusset. C'était, comme l'on dit, tomber de fièvre en chaud mal. Peyrusset met immédiatement cinq galons à sa casquette, prend le titre de capitaine de frégate et lance des ordres du jour; invitation aux marins classés ou volontaires d'avoir

à se présenter au ministère pour régulariser leur situation; même avis adressé aux artilleurs, aux soldats de l'infanterie de marine, aux fusiliers marins. Pour faciliter le recrutement, on força, par voie de réquisition, la compagnie des bateaux-mouches à céder son personnel à la flottille; les chauffeurs et les mécaniciens touchent 240 francs par mois et les vivres; un mois de solde leur est compté d'avance. Peyrusset, avec sa belle prestance et sa longue barbe, ne se contente pas d'être commandant en chef et capitaine d'aventure : il joue au forban; de sa large ceinture rouge sortent deux pistolets qui sont entre ses mains un argument sans réplique, il en menace tout le monde. Il est souvent ivre, et sa familiarité, qui n'a rien de fraternel, n'est pas dénuée d'une certaine gaîté; il dit à ses hommes : « Obéis, marsouin, ou je te brûle le potiron ! » Fort ponctuel du reste, et veillant à tout, il apprend que Cognet, l'ancien chef d'état-major de Durassier, a conservé une chambre au ministère de la marine; de sa meilleure encre, il écrit au gouverneur Gournais : « Ordre vous est donné de faire quitter le ministère au citoyen Cognet, il devra évacuer sa chambre et remporter ses effets; vous prendrez la clé et la remettrez à l'huissier. » Gournais s'acquitte de cette commission désagréable, et il lui arrive une petite déconvenue qu'il raconte proprement en ces termes : « Je déclare avoir vue un sabre hier dans la chambre n° 111 dont javais lorde de faire évacuez. D'après cette orde jaie remis la claie à l'huissier dont jen aie tirée reçue. A 11 du matin jeaie reçu l'orde de remetre se sabre au citoyen chef de ta major jeai constate que cette avait étté occupé et que ce sabre avait disparue malgre que cette porte etait bien ferme à la claie. alors il resulte que cette porte a uune double claie. je certifie et constate moi citoyen capitaine de la garde nationale attacher au ministère de la marine : Gournais. »

Peyrusset voulut aller lui-même inspecter la flottille. Il se prépara à cet acte important par quelques libations qui sans doute furent trop copieuses, car, lorsqu'il monta à bord de la *Claymore*, il se vit subitement atteint de mal de mer. Il fut obligé de se dérober aux huées de l'équipage, qui, enviant son état d'ébriété, ne lui ménageait pas les quolibets. Afin de réparer autant que possible le mauvais effet produit par la tenue avinée du commandant en chef, le délégué Latappy fit rentrer la flottille vers le quai de Billy, près de l'usine Cail, et, accompagné de quelques membres de la commune, la passa solennellement en revue. On fit quelques discours aux marins rassemblés, on stimula leur patriotisme; on leur parla de leurs frères surveillés par l'armée de Versailles et qui n'attendaient qu'un moment propice pour venir se joindre à eux. Peines perdues, quelques cris de *vive la commune* répondirent faiblement à cette explosion d'éloquence. On était au 28 avril et l'en-

thousiasme des premiers jours était passé, car depuis le 25 les batteries françaises de Sèvres, de Fleury et du Chalet avaient été démasquées. Les canonnières s'en étaient aperçues sans délai; plusieurs avaient reçu de grosses avaries, des hommes avaient été blessés à bord; on n'allait plus se promener au Bas-Meudon et l'on courait moins fréquemment bordée au-delà du pont-viaduc du Point-du-Jour. Les marins de la commune ne se gênaient guère pour déclarer qu'on les sacrifiait, qu'on les faisait massacrer; que c'était toujours leur tour d'être sur la Seine, et qu'il était bien temps d'y envoyer des gardes nationaux à leur place. On était fort près de l'insubordination; plus d'un canonnier avait jeté son écouvillon et était parti en disant : « J'en ai assez! » Latappy était inquiet. Très dévoué à l'œuvre insurrectionnelle, il eût voulu la servir, et s'apercevait que tous les élémens militaires dont il avait cru disposer n'étaient en somme que des élémens d'indiscipline et, par conséquent, de faiblesse. Les cours martiales, dont la commune commençait à user sans ménagement, pouvaient réprimer et punir un acte de révolte individuel, mais elles étaient impuissantes à réduire un groupe d'hommes déterminés à ne point obéir et à se soustraire à un service qui, de jour en jour, devenait plus périlleux. Latappy se contenta donc de faire un règlement qui n'accordait que deux heures aux officiers pour aller prendre leurs repas à terre, qui relevait les canonniers de quarante-huit heures en quarante-huit heures et qui fixait le chiffre de la gratification accordée à chacun des marins de la flottille.

Les choses n'en allèrent pas beaucoup mieux et finirent même par aller très mal, car l'armée française, se reconstituant aussi rapidement que le permettait le retour de nos prisonniers d'Allemagne, poussait en avant ses approches et commençait à jouer avec les canonnières un jeu dont celles-ci faisaient tous les frais. La commune avait beau multiplier les ordres du jour qui félicitaient « les braves marins » de leur bonne tenue et de leur conduite héroïque au feu; les braves marins préféraient les *canons* du marchand de vin à ceux de leurs batteries flottantes, et, comme leurs officiers s'en allaient volontiers au moment du péril, ils n'estimaient pas manquer à leur devoir en imitant leurs officiers. Pendant les derniers jours d'avril et les premiers jours de mai, la flottille essaya ce que ses chefs appelaient des sorties; quelques canonnières répétaient la manœuvre dont j'ai parlé, tiraient un coup de canon et revenaient s'abriter derrière le pont-viaduc. Ce tir, rendu très indécis par l'indécision même des hommes, ne causait aucun dégât aux batteries de l'armée régulière; c'était de la poudre dépensée en pure perte; le projectile mal dirigé éclatait en l'air ou frappait des terrains déshabités; de la fumée, du bruit, et voilà tout. Le

13 mai, une batterie subitement démasquée dans l'île de Saint-Germain ouvrit son feu contre la flottille, qui, virant de bout en bout, fit une retraite très précipitée pour aller reprendre son poste de refuge; elle allait vite, accélérée par le sifflement des obus qui battaient l'eau près d'elle, mais pas assez vite cependant pour éviter tout désastre. La canonnière l'*Estoc*, atteinte d'un boulet à la ligne de flottaison, coula à pic, l'équipage se sauva à grand'peine, et ceux de ses marins qui ne savaient point nager furent noyés, car, dans cette fuite éperdue, nul ne pensa à stopper pour leur porter secours. Cela donna à réfléchir; on crut s'apercevoir que la flottille, la fameuse flottille de la commune n'était plus en sûreté derrière les massives bâtisses du viaduc, et on vint l'amarrer en aval du pont de la Concorde. Nous l'y retrouverons le jour où l'amiral Pothuau la fit servir au triomphe du droit et de la justice, lesquels n'étaient ni la justice ni le droit dont Amouroux se plaisait à parler.

### V. — LES MARINS DE LA COMMUNE.

Si la flottille fit piteuse figure pendant cette guerre impie, ce n'est pas que les éloges lui aient manqué. Jamais troupe d'élite, jamais bataillon sacré ne fut plus impudemment flagorné, car jamais à aucune époque de notre histoire on ne berna la population par plus de mensonges et d'inventions burlesques. Chaque jour le *Journal officiel de la commune* lâchait, et les journaux communards reproduisaient quelque proclamation emphatique dans laquelle le courage des marins de la flottille était célébré en bon style; chaque jour on apprenait avec quelque surprise que le feu des canonnières éteignait invariablement celui des batteries françaises. C'était le secrétaire-général Boiron qui était chargé de la confection de cette rhétorique redondante; il y excellait et y mettait l'orthographe comme il convient à un septième clerc de notaire. « L'ennemi a dû éprouver des pertes considérables; quant à nous, nous n'avons aucun accident à déplorer. Sur toutes les canonnières, attitude magnifique sous le feu terrible de l'ennemi et dévoûmens marqués à la commune (30 avril). — Nos canonnières, par la justesse de leur tir, obligèrent cette batterie (château de Meudon) à se taire; chaque obus portait et faisait subir des pertes à l'ennemi (1er mai). — Un obus envoyé par les batteries de Meudon étant tombé sur la berge sans éclater, le capitaine Junot, commandant la *Claymore*, donna ordre d'aller le chercher et de le renvoyer immédiatement aux Versaillais; ce fut fait, et cette fois l'obus éclata en plein dans la batterie d'où il était parti et y occasionna de grands ravages. Du reste, par son attitude énergique, l'équipage de la flottille de la Seine est digne de tous les éloges. » C'est en ces termes que l'on parlait pu-

bliquement des marins de la commune, dont Latappy disait dans l'intimité à Cluseret : « Il n'y a rien à faire de ce troupeau de soulards. »

Latappy, fort découragé par la déplorable tenue des équipages embarqués à bord des canonnières, ne s'en occupait guère et rêvait de former un corps de fusiliers marins. Lorsqu'il parla de son projet à la commission exécutive, il apprit que ce corps existait et se mouvait en dehors de son autorité. En effet, dès le début de l'insurrection, pendant que le comité central fonctionnait encore officiellement et que l'on se préparait, sans mystère, à marcher sur Versailles pour enlever l'assemblée et envoyer M. Thiers rejoindre le général Lecomte, un certain Américain nommé Block, ancien volontaire dans la guerre de sécession, avait, vaille que vaille, organisé à la mairie du X^e^ arrondissement un prétendu corps d'élite qu'il appelait les marins de la garde nationale. On avait fait des affiches, promis une haute paie; quelques hommes, alléchés par des distributions d'eau-de-vie et une avance de solde, étaient venus se ranger sous les ordres du « colonel Block. » Celui-ci se pavanait dans un costume invraisemblable, accueillait ses recrues avec une sérénité froide, leur baragouinait quelques mots de français, et, pour le reste, s'en rapportait aveuglément à un capitaine Régnier, ancien bateleur forain qui, familier avec tous les « bonimens » des tréteaux, avait la langue bien pendue, et dont le principal talent paraît avoir été de jongler avec deux fusils armés de baïonnettes sans jamais se blesser; à ces deux personnages se joignait un officier-payeur du nom de Peuchot, qui avait l'art plus sérieux de jongler avec les chiffres. Grâce à lui, les effectifs étaient toujours considérables, les sommes versées sur la vue des états par la commission des finances ne l'étaient pas moins, ce qui permettait au colonel, au capitaine, au trésorier de descendre gaîment « le fleuve de la vie. »

Le bataillon des marins de la garde nationale n'a jamais eu, au maximum, plus de trois cent trente et un hommes sous les armes, dont la majeure partie était empruntée au mariniers du canal Saint-Martin, et à d'anciens soldats libérés du service, réduits par la misère menaçante, par le chômage général, à ramasser du pain où ils en trouvaient. Ces hommes furent braves et bien autrement solides sous le feu que les *carapatas* des canonnières. Ils se conduisirent très convenablement à la défense des ouvrages d'Issy et des Moulineaux. Là, ils se trouvèrent face à face avec de véritables matelots appartenant au 1^er^ régiment de fusiliers marins, et ils n'eurent point à se louer de l'accueil qu'ils en reçurent. Nos marins, exaspérés de voir leur uniforme souillé par les insurgés qui s'en étaient affublés, furent sans merci et ne firent point de quartier. Cela rendit les ma-

rins de la commune plus prudens, et ils mirent quelque attention à ne plus sortir de leurs abris lorsqu'ils apercevaient les marins réguliers. Le colonel Block laissait volontiers ses hommes s'aventurer sans lui; il avait souvent affaire à Paris, lorsque l'on se battait aux postes avancés. Latappy faisait valoir cette circonstance, réclamait les marins de la garde nationale comme devant dépendre de son ministère et n'obtenait rien, car la commune, fort empressée d'accueillir tous les étrangers qui, se présentant à elle, donnaient à l'insurrection un caractère cosmopolite, se sentait fière de voir un « colonel américain » commander un prétendu corps d'élite. Dans un temps où tout était anormal, cette situation anormale n'était pas pour surprendre, et les choses restèrent en l'état, jusqu'au jour où Rossel, remplaçant Cluseret incarcéré (30 avril), fut nommé délégué à la guerre. Rossel, malgré son esprit brouillon et rêvasseur, essaya de remettre un peu d'ordre dans le chaos au milieu duquel il se perdait; ses efforts, stérilisés d'avance, ne pouvaient aboutir à rien, et il est fort probable que lui-même en connaissait l'irrémédiable inutilité. Cependant il fit rendre par le comité de salut public un décret qui plaçait le bataillon des marins de la garde nationale sous la direction hiérarchique du ministre de la marine, et qui, pour toutes les opérations militaires, soumettait celui-ci à la délégation de la guerre. Latappy gagnait un bataillon et perdait toute initiative; il fut peu satisfait, d'autant moins satisfait que, tout en étant débarrassé du colonel Block, dont il ne voulait plus, il vit ses fusiliers marins passer sous les ordres de Durassier, dont il n'aurait pas voulu davantage.

Durassier, quoiqu'il eût été révoqué de ses fonctions de commandant en chef de la flottille et qu'il eût même passé quelques jours en prison, était remonté à la surface des eaux troubles où l'on pêchait alors. Grâce à quelques influences habilement employées, il avait reparu sous une autre forme et avait été désigné pour remplacer « le colonel Oklowicz, » ancien saltimbanque, ancien chanteur, ancien directeur de café-concert, ancien fabricant de chaussures, ancien maître de piano, dont la bravoure extravagante ressemblait à un défi perpétuel contre la mort. Oklowicz finit par être très grièvement blessé et avait eu pour successeur Durassier, qui, avec les marins de la commune et d'autres fédérés, entretenait à Asnières, sur la rive droite de la Seine, un feu de tirailleurs contre nos troupes postées sur la rive gauche. Durassier avait son quartier-général à Levallois-Perret et portait le titre de colonel d'état-major commandant les forces d'Asnières. Il estimait sans doute que ses hauts faits n'étaient point suffisamment célébrés par les journaux amis de la commune et dévoués à Rossel, car je retrouve la minute d'une lettre fort probablement écrite sous son inspiration

et adressée au *Père Duchêne*. Parmi beaucoup de phrases bourrées de gros mots, on dit : « Nos batteries font merveille et tous nos artilleurs sont héroïques. » Puis on reproche à « ce vieux *b*... de patriote de père Duchêne » de ne pas s'occuper assez des soldats de la commune, on demande un petit article pour « donner du cœur au ventre » des hommes; on ajoute que « les Versaillais crèvent de peur dans leur peau de chien, » et on termine en disant : « Tâche d'engueuler un peu les supérieurs qui laissent des héros sans une longue-vue. » La signature n'est pas assez lisible pour que je puisse la reproduire; mais ce brouillon faisant partie des papiers ayant appartenu à Durassier, je crois que l'on peut sans scrupule le lui attribuer. Il ne resta pas longtemps à Asnières; le 5 mai il est nommé commandant du fort de Vanves, car Eudes et Mégy, qui étaient chargés de la défense des forts du sud, décampaient volontiers à la première alerte. Durassier était brave, et l'on savait que l'on pouvait compter sur lui. Avant de quitter les troupes qu'il avait souvent conduites au feu, il crut devoir prendre congé d'elles. Singeant les vrais généraux, et ne se doutant même pas qu'il devenait grotesque, il adressa un « ordre du jour » à l'armée devant Asnières : « Je suis heureux de vous rendre ce témoignage, vous avez tous fait votre devoir. Chefs de bataillon, officiers, sous-officiers, gardes nationaux, artillerie et génie, au nom de la commune et en mon nom personnel, recevez tous mes remercîmens et comptez sur tout mon dévoûment à la cause sacrée que nous défendons. »

Durassier se rendit au fort de Vanves, vers lequel les troupes françaises cheminaient avec ardeur. Pendant la nuit du 9 mai, le 35e de ligne, appartenant à la division Faron, enleva le village pendant que les gardes de tranchée, par un mouvement hardi, s'emparaient du point d'intersection du chemin de Vanves au fort et de la route stratégique. Durassier ne se réserva point et fit tous ses efforts pour repousser l'attaque dirigée contre ses avancées. Il échoua; ses hommes reculaient devant la fusillade qui les décimait. Ils obéissaient à l'attrait invincible que l'abri des murailles exerce sur les soldats ébranlés; Durassier voulut les ramener au combat et fut frappé d'une balle en pleine poitrine : on l'emporta au fort; le lendemain, on put l'évacuer sur la grande ambulance installée aux Champs-Élysées dans le Palais de l'Industrie. Les soins éclairés ne lui faillirent pas, car le médecin en chef, le docteur Chenu, vieux praticien de nos armées, ne voyait que des blessés dans les malheureux qu'il recueillait et ne ménageait point son dévoûment. Durassier ne devait point guérir; la plaie était profonde et avait attaqué les organes vitaux; il mourut le 29 mai, après avoir vu la défaite de la cause exécrable qu'il avait servie, évitant ainsi de passer devant les conseils de guerre qui le réclamaient et ne lui auraient pas

fait grâce, quoiqu'il ne fût qu'un vaniteux attiré dans la révolte par l'amour du galon et le besoin de commander à ses égaux, qu'il considérait comme des inférieurs.

Il n'avait point été suivi dans sa nouvelle évolution par Cognet, son ancien chef d'état-major. Celui-ci, chassé du ministère de la marine par Peyrusset, comme nous l'avons vu, avait trouvé moyen d'y rentrer, d'y reprendre sa place et d'y faire bonne figure. C'était, il faut le croire, un homme d'entregent, car il était appuyé par le comité de salut public, fort apprécié à la délégation de la guerre et avait fini par s'imposer à Latappy, qui le subissait. On le voit, il était bien en cour. Il ne manquait pas d'imagination et avait un aplomb que rien ne déroutait. Il se donnait pour un organisateur habile, et à force de proposer à tous les comités inventés par la commune de former un corps d'artillerie de marine, il finit par obtenir l'autorisation de mettre son projet à exécution. Peu à peu le ministère de la marine prenait figure : d'abord la flottille, puis les fusiliers marins, enfin les artilleurs; si « Versailles » en avait laissé le temps, on aurait eu les ingénieurs hydrographes. C'est dans les premiers jours de mai que fut décrétée l'organisation de cette nouvelle troupe, dont le besoin ne se faisait nullement sentir. Cognet choisit d'abord ses officiers; en temps de révolution, c'est ce que l'on trouve le plus facilement, car chacun veut l'être. En parlant des cinq ou six drôles qu'il avait promptement embauchés et galonnés, il disait : Mon état-major. Cet état-major, il l'installa au Palais de l'Industrie, où se trouvait celui des marins de la garde nationale. Ce fut une belle occasion de fraterniser : on ne la négligea pas, au grand détriment du restaurateur Doyen, chez lequel on festoyait, que l'on payait très régulièrement en bons de réquisition et chez lequel, — de politesse en politesse, — il fut bu plus de 3,000 (je dis trois mille) bouteilles de vin. Des hommes ayant appartenu aux artilleurs auxiliaires organisés par Cognet pendant la guerre franco-allemande, quelques rôdeurs de Belleville recrutés par un citoyen de mœurs peu douteuses nommé Chevallier, une partie des équipages de la flottille prudemment désarmée, formaient le contingent de ces étranges artilleurs de la marine et représentèrent à peu près le cadre d'une batterie. D'après les listes nominatives que j'ai sous les yeux, je vois que cent huit individus ont fait partie de ce groupe qui exigea une ration quotidienne de tabac, comme celle que l'on distribue en mer aux matelots embarqués à bord des vaisseaux de l'état.

Cognet avait accepté les principes proclamés par la commune, il faut le croire; mais en tout cas, comme la plupart de ses complices, il était bien peu égalitaire. J'en trouve la preuve dans la lettre suivante, qu'il adresse au délégué de la marine dès le 6 mai, aussitôt

que son artillerie semble sortir des limbes : « Division des marins détachés à Paris; artillerie; cabinet du commandant. Au citoyen Latappy. Nous venons vous demander à ce que vous acceptiez la demande ci-après : 1° Que nous portions un ruban qui puisse permettre à tout le monde de nous reconnaître, et cela pour éviter d'être confondus avec tous ceux qui ne sont pas de chez nous; 2° Je vous demanderai en outre que vous me fassiez donner une table ministre fermant à clé, afin que mes papiers ne soient pas livrés à la merci de tous ceux qui fréquentent nos bureaux. Salut et fraternité. Le commandant de l'artillerie maritime. — COGNET. » A cette demande, le commissariat du ministère répond par l'offre de rubans noirs; j'ignore s'ils furent acceptés, mais j'en doute, car la couleur noire est bien peu « voyante. »

Cependant de nouvelles recrues allaient être mises à la disposition de « l'artillerie maritime, » car les fusiliers marins, autrement dit les marins de la garde nationale, venaient d'être dissous. Le colonel Block et son officier payeur Peuchot avaient véritablement dépassé la mesure de ce qui était permis, même sous la commune; on avait prescrit de les arrêter tous les deux et on s'apprêtait à leur faire rendre gorge. Le « général Henry, » chef d'état-major au ministère de la guerre, écrit à Latappy pour le presser de vérifier les comptes incriminés. Dombrowski s'en mêle aussi et invite l'officier comptable Peuchot à justifier immédiatement de sa gestion (1). Pendant que l'on cherche à examiner un peu ces affaires véreuses, Cognet racole des hommes, les incorpore, grossit sa troupe, prend l'équipage de la canonnière la *Commune* et en forme une équipe, équipe d'élite, à laquelle on confie la mission de hisser une batterie sur la plate-forme de l'Arc-de-Triomphe de l'Étoile, car avec la niaiserie dont ils ont donné tant de preuves, les chefs de l'insurrection ont toujours cru que la principale attaque de l'armée se produirait par Neuilly. Dombrowski du reste, qui savait à quoi s'en tenir et pour cause, les encourageait dans cette erreur, dont il eût bénéficié, s'il n'avait été tué.

Avoir organisé l'artillerie « maritime » de la commune de Paris ne suffisait point à l'ambition de Cognet; il prouva qu'il était doué d'un sens pratique égal à son patriotisme et proposa, — je ne plai-

(1) « Ministère de la guerre; cabinet du ministre. Paris, le 18 mai 1871. — Mon cher Latappy, je t'envoie un arrêté du délégué à la guerre qui dissout les marins de la garde nationale. Avise au plus vite à la réorganisation dont tu es chargé, et surtout vérifie les comptes de l'ancienne administration. Salut fraternel, HENRY. — Commune de Paris, général commandant en chef. Quartier-général de Paris, le 19 mai 1871. Le citoyen commissaire Péchot (pour Peuchot), officier comptable, est invité à se rendre immédiatement au ministère de la marine pour rendre compte de sa gestion. Vu le décret en date de ce jour. Le général commandant en chef : DOMBROWSKI. »

sante pas, — de former rapidement une batterie de marine montée, c'est-à-dire à cheval. Cette idée, digne d'avoir été conçue par l'amiral suisse dont il fut parlé dans une pantalonnade de nos petits théâtres, cette idée, tellement baroque qu'elle en devient invraisemblable, fut adoptée avec enthousiasme par le comité de salut public, qui se piquait de vouloir sortir des vieilles ornières administratives. Il en sortait cette fois et par un coup d'éclat. La commission des finances ouvrit à Cognet un crédit que les bons de réquisition auraient dû rendre inutile. Il trouva des hommes, car il payait bien et distribuait double ou triple ration d'eau-de-vie. Où découvrit-il des chevaux? Je ne le sais. Les écuries de la compagnie des omnibus et celles des voitures parisiennes avaient été bien dépeuplées pendant la guerre; les chevaux étaient rares à Paris au temps de la commune. Il réussit néanmoins à atteler ses pièces et à monter ses hommes. Cognet était triomphant, et Latappy se montrait fier, car, en somme, l'honneur d'une telle création rejaillissait singulièrement sur le ministère de la marine.

Le dimanche 21 mai 1871, la batterie, tout équipée, précédée d'une fanfare, déployant l'étendard rouge, sortit du Palais de l'Industrie, sous le commandement du colonel Cognet. Elle défila par les Champs-Élysées et se rangea en bataille sur la place de la Concorde. Du haut de la galerie du ministère, Latappy, entouré de son état-major, la contempla avec attendrissement et se découvrit. Cognet salua de l'épée; le peuple battit des mains. La batterie reprit sa route, suivie, entourée par la foule, très étonnée de voir tant de marins à cheval; elle parada dans la rue de Rivoli et vint devant l'Hôtel de Ville recevoir les félicitations des membres de la commune. Le délégué à la guerre lui transmit immédiatement l'ordre d'aller s'établir près de La Muette et d'éteindre le feu des batteries que les Versaillais avaient démasquées dans le bois de Boulogne. La batterie maritime à cheval partit pour se rendre au poste indiqué. Au moment où elle gravissait les pentes du Trocadéro, elle se heurta contre une avalanche humaine qui se précipitait en poussant des clameurs. C'était une troupe de fédérés qui fuyait à toutes jambes et criait : — Sauve qui peut! Ils sont entrés, nous sommes trahis! — Cognet fit volte-face et rentra au ministère.

L'armée française, en effet, avait forcé l'enceinte qu'un capitaine de frégate, M. Trève, avait franchie le premier. Le ministère de la marine allait-il être sauvé? Oui; mais après avoir traversé, pendant la dernière période de la commune et pendant la bataille des sept jours, d'émouvantes péripéties qu'il nous reste à raconter.

MAXIME DU CAMP.

LES

# NOUVEAUX PORTS OUVERTS

## DE LA CHINE

Les conquêtes morales et matérielles qui ont été faites dans l'extrême Orient depuis environ quatre ans sont considérables. Le Céleste-Empire, dans l'ignorance de ce qui se passait en Occident et menacé par l'Angleterre d'une invasion nouvelle, a livré, bon gré, mal gré, quatre nouveaux ports au commerce européen; en outre, son grand fleuve, le Yangtse, est devenu navigable pour nous. Le Tonkin, aujourd'hui une annexe de la Cochinchine française, n'attend que des hommes intelligens, courageux, pour livrer ses richesses minérales et les voies qui l'unissent au Yunnan. La Corée, pays sauvage et si longtemps fermé, permet l'accès de ses villes maritimes à des consuls japonais. Les îles Soulou, cet éternel repaire de pirates, se transforment en nouveaux centres d'échange, grâce à la conquête définitive et glorieuse que l'Espagne vient d'en faire. A Sumatra, à quelques pas de Delhi, chez un sultan ami des étrangers, des Français s'efforcent d'appliquer à une nature vierge la science agronomique dont ils sont pénétrés. Pérak, dans la péninsule de Malacca, appartient depuis deux ans à la couronne britannique, et les rudes Malais musulmans qui la peuplent s'habituent à obéir sans révolte au gouverneur anglais de Singapore. Enfin le mikado, malgré le mauvais vouloir d'une aristocratie expirante, persiste avec une noble énergie dans son désir de transformer le Japon, continuant à s'entourer, pour accomplir son grand œuvre, des lumières de nos savans, de nos légistes, de nos industriels et de nos officiers de terre et de mer.

Dans ces derniers temps, on a répété à satiété que nous ne nous occupions pas assez de ce qui se passait au dehors, que nous avions laissé comme à plaisir péricliter les conquêtes de Dupleix et de ses

émules. Ces reproches étaient parfaitement justes avant l'année fatale, mais aujourd'hui ils manqueraient de fondement. Pour se convaincre du revirement qui s'est opéré dans les esprits à ce sujet, il suffit de jeter un coup d'œil sur les bulletins de notre Société de géographie ainsi que sur les diverses publications qui s'y rattachent, et de lire les correspondances étrangères de nos journaux. Un fait qui s'est passé, au mois de janvier de cette année, dans la séance solennelle de la Société de géographie de Paris nous donne une preuve nouvelle de l'ardeur avec laquelle nous cherchons à nous informer de ce qui se fait à l'extérieur. Tous les ans, son secrétaire proclame devant un public d'élite les noms des membres nouvellement admis; cette année, la liste des adhérens a été d'une longueur tellement démesurée qu'il a fallu rompre avec cet usage.

## I.

Pour mesurer du reste, et d'un coup d'œil, l'étendue de nos progrès dans l'extrême Orient, il suffit de rappeler qu'il y a trente ans la Chine et les royaumes adjacens étaient encore fermés aux Européens. Canton depuis quatre siècles voyait, il est vrai, à sa porte fonctionner quelques factoreries étrangères, mais ces établissemens étaient sans importance et soumis à des règlemens vexatoires. Voici ce qu'on lit sur l'origine de ces factoreries dans l'*Histoire des nations étrangères avec la Chine*, publiée par un vice-roi de Canton en 1819 : « Dans le temps de la dynastie des Thang (618 après Jésus-Christ), un marché régulier fut ouvert à Canton, et un officier y fut envoyé pour recevoir les impôts du gouvernement. Dans les temps de Yng-Tsoung et de Chun (1321-1333), il fut ordonné que toutes les nations étrangères y apporteraient un tribut tous les trois ans. Les règlemens furent très sévères, après quoi cent vingt-deux maisons furent bâties pour la commodité des marchands. Dans la douzième année de Tchingte (1518) des étrangers venus de l'ouest, nommés *Ta-lan-ki* (Français), dirent en arrivant qu'ils apportaient un tribut à l'empereur, et aussitôt ils entrèrent dans la rivière; avec leurs canons terriblement retentissans ils ébranlèrent au loin la place. Il fut rendu compte de ce tapage à la cour, laquelle ordonna d'expulser les étrangers. Après cette époque, peu de tributs furent apportés à Canton. Le gouvernement s'en aperçut et permit de nouveau aux barbares à cheveux rouges de séjourner dans les factoreries. » Mais, il y a bien moins de trente ans encore, le navire marchand qui eût osé se présenter à une des passes de la Corée, dans un des ports du golfe du Tonkin ou dans la mer intérieure du Japon, eût été infailliblement coulé par les canons des jonques impériales chinoises et japonaises ou attaqué par des pirates féroces. Des

missionnaires espagnols, italiens et français pénétraient bien dans ces contrées, mais dès qu'ils manquaient d'habileté ou de prudence, des persécutions sanglantes les en chassaient. Il est utile également de rappeler ici la tentative que fit un Anglais nommé Lindsay en 1832, au nom de la compagnie des Indes, pour forcer l'accès des ports chinois. Cette compagnie, dont une des principales factoreries était établie à Canton, invita cet agent à se présenter avec des marchandises européennes devant les ports les plus importans. M. Lindsay fut partout accueilli avec défiance et empêché, lui et son équipage, de descendre à terre. Son vaisseau, entouré partout de jonques défiantes, fut en tous lieux l'objet d'une surveillance jalouse. Un missionnaire allemand, du nom de Gutzlaff, accompagnait cette expédition. Pour inspirer de la confiance aux Asiatiques soupçonneux, M. Gutzlaff leur disait qu'il était médecin, et surtout très habile à guérir les maladies morales. Les mandarins lui envoyèrent des idiots et des infirmes; le missionnaire, un peu désappointé, prescrivit aux malades l'absorption de poudres inoffensives; mais, dès qu'il voulut leur parler de son Dieu, glisser dans leurs poches le livre divin, infirmes et idiots prenaient la fuite.

Cette expédition infructueuse coûta 150,000 francs à la compagnie des Indes. Des fonctionnaires indigènes qui avaient eu la faiblesse de prêter l'oreille aux discours de M. Lindsay se virent enlever leurs grades; de simples Chinois furent bâtonnés seulement pour avoir reçu quelques petits cadeaux des *barbares*. Sur les côtes de Corée et des îles Lieu-Kieou, l'expédition eut le même résultat.

Les songes dorés que procure aux *Célestes* la drogue de Patna et de Bénarès firent plus pour l'ouverture des ports chinois que les tentatives de M. Lindsay et les pieuses supercheries de l'apôtre allemand. Une contrebande effrénée s'établit au détriment de la santé des infortunés indigènes entre les factoreries européennes et les marchands chinois de la ville de Canton. L'empereur voulut s'opposer à l'empoisonnement de son peuple, mais on lui fit voir par le bombardement de Canton en 1842 et par l'expédition anglo-française de 1860 qu'il n'était pas maître chez lui, qu'il lui faudrait, de gré ou de force, admettre dans son empire la civilisation européenne, c'est-à-dire l'opium, nos liquides, nos tissus et les trésors spirituels apportés par des nuées de missionnaires anglais, américains, italiens, espagnols et français.

Dès lors on put croire la Chine définitivement ouverte. La compagnie orientale et péninsulaire dut doubler son service de navigation de Southampton à Shanghaï. Nos Messageries maritimes étendirent à leur tour leur exploitation déjà si considérable depuis Marseille jusqu'à Yokohama en touchant aux principaux ports du Céleste-Empire. Un flot d'Européens avides de gain, quelques-uns

avec d'énormes capitaux, beaucoup sans autre bagage qu'un grand esprit d'aventures et de la jeunesse, se précipita vers les ports ouverts. Ceux qui arrivèrent là avec de l'argent affichèrent un luxe insolent, traitèrent les indigènes avec dureté et un sans gêne qui rappelait l'époque des conquérans barbares. La cour de Pékin sut refouler ses ressentimens devant cette tumultueuse invasion; bien conseillée, elle installa partout des douanes dont la direction fut confiée à un Anglais d'une grande intelligence, dévoué aux intérêts chinois, M. Hart. Le rendement des douanes, considérable dès la première année, s'accrut au point d'être aujourd'hui une des sources les plus importantes des revenus publics de l'empire. Le peuple chinois, moins clairvoyant et moins politique que son gouvernement, attentait bien quelquefois à la propriété et à la vie des Européens; à Tien-tsin, il massacrait le consul de France et nos sœurs de charité, mais à Hong-kong, à Canton, à Shanghaï, le commerce indigène entrait ouvertement en relation d'affaires avec nous, se pliant à nos usages, à nos réglementations, avec une docilité merveilleuse.

Cette période prospère dura dix ans environ. Tout à coup de fortes maisons, dont les succursales à Londres se trouvaient engagées dans de périlleuses spéculations sur le coton, se virent contraintes de déposer leur bilan. Des négocians indigènes furent ruinés, et la confiance aveugle que ces derniers avaient dans la solidité des *firms* ou signatures étrangères disparut complétement. Le coup fut mortel au crédit des Européens. On s'aperçut dès lors que les Chinois, devenus prudens et moins souples, s'efforçaient d'échapper aux courtiers étrangers; qu'ils plantaient le pavot dans certaines provinces pour s'affranchir de l'opium indien, et qu'ils devenaient habiles dans l'art de tisser le coton. Dans l'Empire du Milieu, les corporations sont encore de nos jours plus puissantes qu'elles ne l'étaient chez nous au moyen âge; on les vit resserrer davantage leurs liens pour nous tenir tête et nous battre sur le terrain des affaires. C'est ainsi que les corporations chinoises créèrent des compagnies d'assurances et de transports maritimes. Les jonques lourdes et démodées furent abandonnées, laissées au service des rivières et remplacées par une magnifique flotte marchande et à vapeur, manœuvrée, il est vrai, par des matelots chinois, mais commandée par des capitaines européens. Les Anglais se virent contraints de vendre leurs bateaux en s'apercevant que les immenses transports de marchandises qui se font sur les côtes de l'empire leur échappaient. La presse anglaise, et principalement celle de Shanghaï, se hâta de jeter un cri d'alarme : « Si *John Chinaman*, disait-elle, récolte désormais son opium, s'il établit des métiers mécaniques pour faire une concurrence désastreuse à nos

fabriques, s'il nous enlève la navigation côtière, avec quoi paierons-nous les millions de livres de thé que nous sommes dans l'obligation de lui acheter? Le drainage de notre or dépasse déjà tout ce qu'on peut imaginer, quel chiffre n'atteindra-t-il pas lorsque l'importation anglaise ne balancera plus l'exportation chinoise? Le mal peut être conjuré en exigeant de l'empereur l'ouverture de nouveaux ports, l'autorisation de trafiquer à l'intérieur, et l'abolition du *lékin* ou des taxes provinciales. »

Lorsque le commerce extérieur de la Grande-Bretagne fait un appel à son gouvernement, ce dernier, que n'absorbe pas la politique intérieure, n'entend jamais en vain cet appel : négocians, consuls, ministres et ambassadeurs s'unissent pour atteindre le but désiré, et il surgit toujours, comme à souhait, des circonstances favorables qui les y mènent. Cette fois encore la mort violente d'un agent consulaire, d'un jeune homme animé d'un profond dévoûment pour son pays, M. Augustus R. Margary, fournit à l'Angleterre l'occasion d'affirmer la volonté de ses commerçans et de la faire triompher.

Dès que la Grande-Bretagne apprit que la France s'établissait au Tonkin et qu'elle avait un port militaire à l'embouchure du Songkoï ou Fleuve-Rouge, elle songea à rendre notre occupation inutile en ouvrant l'ancienne route qui conduisait autrefois du Yunnan à Bhamô, en Birmanie. A cet effet, M. Wade, ambassadeur à Pékin, donna ordre à M. Margary, attaché au consulat de Shanghaï, de se rendre, par l'intérieur de la Chine, de cette dernière ville à Bhamô, pendant que le colonel Browne, avec une forte escorte, s'acheminerait par la même voie de Rangoon à Shanghaï. Le départ des deux voyageurs était calculé de manière que M. Margary rencontrât le colonel Browne aux limites de la frontière chinoise, c'est-à-dire au centre d'une contrée où il n'y avait aucune sécurité pour un voyageur isolé. Avant de remettre un passeport à l'infortuné agent, M. Wade eût dû se souvenir que les autorités de la frontière ouest du Yunnan étaient particulièrement hostiles à sa nation. Une partie de cette région montagneuse, habitée par des tribus musulmanes, s'était soulevée pendant quinze ans contre l'autorité de l'empereur. Un Anglais, le major Sladen, était venu à Momien en 1868 au milieu des révoltés, avait vécu ouvertement avec eux pendant quelques semaines, faisant croire ainsi que les sympathies de l'Angleterre étaient assurées à l'insurrection. Les mahométans furent vaincus, leurs villages et leurs récoltes brûlés, mais les Chinois gardèrent et gardent encore rancune au major Sladen de son séjour à Momien, et, de leur côté, les mahométans ne pardonnèrent pas aux Anglais de n'avoir pas envoyé des forces à leur secours. M. Margary avait-il été prévenu de ces hostiles dispositions? Ce

n'est pas probable; mais il ne pouvait entièrement, selon nous, se dissimuler les dangers de sa mission; il connaissait la longueur de son voyage, l'isolement dans lequel il allait vivre et l'importune curiosité qui devait s'attacher à sa personne dans des localités où pas un Européen ne s'était encore montré.

Pour se conformer aux instructions qu'il avait reçues, M. Margary a écrit jour par jour ses impressions. Ce journal, publié aujourd'hui par ordre du gouvernement anglais, s'arrête à Ta-li-fu. Ses notes de voyage, depuis cette ville jusqu'au jour de son massacre, ont été perdues; il devait les avoir sur lui lorsqu'il a été assassiné, et il faut donc abandonner tout espoir de les retrouver. Nous ne pouvons nous dispenser de donner un résumé très succinct de ces notes, curieuses à tous les points de vue; elles décrivent un pays inconnu jusqu'à nos jours, et nous montrent les Chinois de l'intérieur de l'empire sous un aspect nouveau, et bien différent, certes, de celui que nous leur attribuons à tort.

C'est dans la soirée du 22 août 1874 que le jeune voyageur, n'ayant avec lui qu'un domestique et un secrétaire chinois, quitta Shanghaï pour Hankow, sur le bateau à vapeur américain le *Hirado*. Située sur la rivière Yangtse, la ville de Hankow est considérée comme le point central de la Chine. M. Margary y trouva un télégramme de M. Wade, qui, de Pékin, lui mandait d'aller rejoindre à Rangoon, et par mer, le colonel Browne. Cependant, comme M. Wade laissait à M. Margary le choix de la route, ce dernier répondit à son supérieur qu'il continuait son voyage par terre, mais à très petites journées, de façon à recevoir dans un bref délai de nouvelles instructions avant de pénétrer plus avant vers l'ouest. M. Margary loua un bateau, se procura des traites chez un banquier indigène, lequel, moyennant un intérêt de 4 pour 100, se déclara satisfait. Le départ de Hankow eut lieu le 4 septembre, le thermomètre marquant 92 degrés Farenheit. Le 6, on jeta l'ancre devant P'ai-chou, nom d'un petit village d'un pittoresque aspect et entouré d'arbres superbes. M. Margary et son secrétaire mirent pied à terre. Ce qu'ils croyaient être un village était une ville admirablement bâtie, entourée de riches cultures et dénotant chez ses habitans un grand bien-être. Ceux-ci furent d'abord très polis; mais lorsque les voyageurs arrivèrent près du quartier des jonques, la foule les insulta et les suivit jusqu'à leur bateau en dansant ironiquement en rond autour d'eux. P'ai-chou est situé sur la rive droite du fleuve. Après un jour de repos à Lu-ch'i-kou, où se trouvaient une jonque de guerre et vingt et une canonnières, M. Margary arriva le 11 septembre à Lo-shan; il résolut d'y attendre une réponse au télégramme qu'il avait envoyé de Hankow à M. Wade, réponse qui malheureusement ne devait jamais lui parvenir.

Il perdit là une semaine dans une attente inutile, et ce délai eût été insupportable si, à l'ancre, le bateau n'eût été garanti d'une chaleur torride, sous les feuillages de mûriers magnifiques. M. Margary descendit tous les jours à terre pour s'y livrer au plaisir de la chasse, abondante en perdrix et en faisans. Un jour, en allant rendre visite au mandarin militaire qui représente l'autorité de l'empereur à Lo-shan, sa chaise à porteurs fut entourée par une bande de conscrits en route pour Formose, qui criaient à tue-tête : « Ha! ha! voilà un diable étranger! assommons le diable étranger! » Margary avait laissé dans son bateau son *Penang lawyer* (1), c'est-à-dire un solide gourdin, et son regret fut vif de ne l'avoir pas sous la main. Les jeunes braves, le voyant sans armes, saisirent les extrémités des bambous qui supportaient la chaise, imprimant au léger véhicule le plus insupportable des roulis. Le sourire aux lèvres, le dépit au cœur, notre voyageur méditait comment il pourrait, de son poing fermé, frapper la face du plus entreprenant des conscrits, lorsqu'un coup violent donné par son domestique dans la poitrine d'un des assaillans fit faire le vide autour d'eux. Le mandarin était heureusement un homme aimable et paisible, qui offrit à M. Margary deux licteurs pour protéger son retour. Dès que M. Margary fut sur son bateau, il harangua la foule en ces termes : « Pourquoi m'entourez-vous d'une si rude manière? Est-ce là votre politesse pour les étrangers? J'ai entendu dire cependant que le peuple chinois se distinguait des autres peuples par sa courtoisie. Est-ce celle que vous me montrez? Irai-je dire à mes compatriotes comment vous m'avez traité? » L'effet de ce petit discours, prononcé en langue indigène, fut étonnant. Les assaillans se retirèrent en silence, presque confus, les plus vieux d'entre eux reprochant aux plus jeunes leur manque de respect.

Il est dans la nature des Chinois de s'incliner devant une supériorité physique ou morale. Un bon coup de bâton et quelques mots énergiques dans leur langue font qu'ils vous respectent. Isolés, ils sont doux et polis; en nombre, ils sont dangereux. Le mandarin, en homme qui connaît les usages, rendit dès le lendemain la visite qu'il avait reçue. Il vint à cheval, et parla à M. Margary du livre d'un de ses compatriotes nommé Pin; ce Pin, après avoir été en Europe, avait écrit ses impressions de voyage. L'auteur y représente, paraît-il, l'Angleterre comme la première des nations. M. Margary, flatté, offrit du champagne, du soda-water et une cigarette à l'élogieux visiteur. Celui-ci, non moins civil, passa à son premier domestique la cigarette aux trois quarts consumée, et le domestique, après l'avoir aspirée une fois, en remit poliment les débris aux autres serviteurs présens.

(1) Avocat du Penang.

Le 20 septembre, M. Margary, n'ayant plus l'espérance de recevoir de nouvelles instructions de M. Wade, prit le parti de continuer son voyage. Favorisé par une violente brise du nord-est, il laissa dans la même journée les eaux fangeuses du Yangtse pour pénétrer dans les ondes pures et aux couleurs vert-pâle du lac de Tungting. A l'entrée de cette belle nappe d'eau se trouve la fameuse île de Chün-shan, célèbre dans tout l'empire parce qu'elle produit le meilleur thé de la Chine. Une certaine quantité de la récolte est prélevée pour l'usage du Fils du Ciel ainsi que pour celui des principaux dignitaires de la province. Le lac est peu profond et sans animation; à peine quelques voiles se distinguent-elles à l'horizon. Il est infesté par des nuages de mouches, qui, armées d'un dard aigu, en rendent la traversée insupportable. Les Chinois, dont l'imagination est naturellement poétique, prétendent que ces mouches sont les gardiens ailés de l'Esprit du lac et qu'elles ont reçu mission d'en défendre le séjour. Le 22, l'expédition entra dans la rivière Yuan et s'arrêta quelques instans devant une grande ville du nom de Ni-h'sin-tang. L'armée aux dards acérés de l'Esprit disparut là aussi rapidement qu'elle s'était montrée. Les bords de ce cours d'eau sont des plus pittoresques. Au lieu des cloaques et des sentiers pierreux qui déshonorent ordinairement en Chine les rives des fleuves, on ne voit ici au bord des berges que des champs de cotonniers admirablement cultivés, ou de grandes prairies bordées de saules centenaires. Les fermes sont bien tenues; les hommes, les femmes et les enfans paraissent vivre dans l'aisance, et M. Margary reçut de tous les indigènes un accueil affable. Malheureusement, à son départ de Lo-shan, notre voyageur se sentit attaqué par les fièvres et la dyssenterie.

Le 25, il atteignait Ch'ang-tê. A peine avait-il envoyé sa carte par un messager au préfet de la ville, qu'un jeune mandarin à bouton écarlate, du nom de Li-pi-cheng, vint se présenter à M. Margary, en lui disant qu'il avait ordre de l'accompagner jusqu'aux limites du district. Ce fonctionnaire était heureusement d'un commerce agréable; il avait longtemps résidé à Shanghaï, et professait pour les Européens une grande estime. Après avoir été le favori du fameux vice-roi Li-hung-ch'ang, un souffle de disgrâce avait renversé sa fortune, et son séjour loin du soleil qui brille à Pékin, dans la ville de Ch'ang-tê, n'était qu'un amer exil. Margary le consola de son mieux, et il y réussit en lui promettant de le faire rentrer en grâce à la cour céleste par l'intermédiaire de l'ambassadeur anglais, M. Wade.

Le 28, l'expédition arrivait, au lever d'un soleil éblouissant, en face de T'ao-yuen-hsien, qui est une ville grande et florissante, mais sans murailles. C'était la première fois que M. Margary voyait une

cité de cette importance sans aucune apparence de fortification. La population y est fort indépendante, paraît-il; le principal commerce du pays est la poterie; aussi chaque maison est décorée extérieurement et intérieurement de potiches élégans d'où émergent, selon le goût chinois, des orangers microscopiques ou des plantes d'ornemens. En laissant T'ao-yuen-hsien, le Yuan, avec ses eaux transparentes, devient étroit et coule encaissé entre de belles gorges rocheuses. Les hauteurs voisines, couvertes de sapins sombres, et superposées avec une profusion étrange, conservent entre elles une régularité pleine de grandeur; elles sont coniques et n'ont pas plus 200 pieds d'élévation. D'après la description qu'en fait M. Margary, ces sites ressembleraient à ceux que les voyageurs admirent entre Charleville et Givet, et qui sont connus dans les Ardennes sous le nom pittoresque des « Dames de Meuse. » Du reste, la province de Hu-nan tout entière est un champ fécond d'études géologiques, et dans un passé lointain cette contrée a dû évidemment subir des convulsions terribles. Au moment où nos voyageurs se disposaient à passer la nuit sous une roche s'élevant en voûte naturelle au-dessus de la rivière, leur surprise fut grande de voir venir à eux une misérable embarcation montée par deux êtres plus misérables encore. C'étaient deux Chinois en loques, émissaires du préfet de T'ao-yuen; ces pauvres gens venaient avec empressement, disaient-ils, pour « protéger les étrangers jusqu'à la prochaine ville. » Certes, le digne magistrat ne s'était pas mis en frais pour organiser une pareille escorte, mais du moins l'ordre qu'il avait reçu de protéger M. Margary était observé. C'est ainsi que cela se pratique en Chine : les fonctionnaires obéissent, mais sans s'inquiéter si ce qu'ils exécutent atteindra le but indiqué. Le mandarin au bouton écarlate, ennuyé de sa mission, profita de l'arrivée de ces deux personnages pour fausser compagnie à M. Margary.

Notre jeune Anglais se trouva seul plus que jamais; la fièvre, la dyssenterie, les rhumatismes, s'abattirent sur lui au point de lui faire songer un instant à revenir sur ses pas. Pour surcroît de disgrâce, la rivière, jusqu'alors navigable, devint hérissée de roches quartzeuses et féconde en rapides dangereux. Le bateau, tiré à la cordelle par cinq hommes de l'équipage, n'allait plus que lentement. La difficulté de se procurer une bonne nourriture devenait aussi de plus en plus grande; des poulets, quelques maigres canards, étaient invariablement les seules provisions que l'on pût acheter; encore arrivait-il parfois, dans les villages pauvres, que poulets et canards étaient introuvables. Tout Européen qui entreprendra un pareil voyage devra se munir de viande de boucherie en conserves; sans cette précaution, la perte de ses forces physiques est certaine. A la date du 5 octobre, M. Margary se sentit tellement épuisé qu'il

cessa jusqu'au 25 d'écrire son journal officiel. Les notes qu'il trace jusqu'à cette date sont au crayon et presque indéchiffrables. A Yu-ping-hsien, autrefois grande ville, une agréable rencontre releva heureusement son moral fort abattu. Le premier magistrat de cette cité était un de ses anciens amis, l'interprète chinois de la légation anglaise à Pékin! Le fonctionnaire indigène fit tirer trois coups de canon pour rendre hommage à son visiteur, l'obligeant, en outre, à venir prendre quelques jours de repos à la préfecture. M. Margary accepta, revêtit son uniforme de gala et arriva en chaise au *yamen*, où une foule empressée de voir « l'étranger » s'était rendue. « La ville, dit M. Margary, m'offrit le triste spectacle de la désolation. Il y a dix ans, les tribus barbares qui habitent les montagnes du nord s'abattirent sur la malheureuse cité, et tuèrent 20,000 de ses habitans. Depuis lors, la mort semble y régner. Seul, le quartier de la ville où me fit conduire mon hôte présente un peu d'animation. J'entrai dans la salle de réception, qui n'est en somme qu'un lieu public où les Chinois sont libres de pénétrer quand bon leur semble et à toute heure du jour. C'est une étrange coutume! Même en traitant d'affaires politiques, on ne peut écarter une foule avide de vous voir et de vous entendre. Un mandarin n'oserait pas déclarer qu'il veut être seul, et même on peut affirmer que la curiosité de ses subordonnés paraît extrêmement lui plaire. Un divan est placé au fond de ces salles de réception dont quelques chaises recouvertes d'étoffe rouge complètent l'ameublement. Le premier magistrat occupe le centre du divan, et ses employés, par rang de grade, se groupent autour de lui sur les chaises. A quatre heures, une table carrée fut apportée devant moi, et un *festin* m'y fut servi. C'était un très bon petit dîner, et je m'empressai de montrer aux curieux qui nous entouraient avec quelle dextérité je me servais, en guise de fourchette, des bâtonnets chinois. Les mets nous furent offerts dans des bols, selon l'usage. Je mangeai quelques champignons qui baignaient grassement dans une sorte de bouillon, du mouton préparé de deux façons différentes, ainsi que du poulet. Le dernier plat était composé d'un gros morceau de porc auquel, comme toujours, je m'abstins de toucher. Pas de pain, bien entendu, mais du riz à l'eau; je sais l'engloutir avec une merveilleuse rapidité, tout en faisant une pause pour l'assaisonner d'un peu de viande ou d'une sauce bien relevée. »

Mieux portant après ce repas, M. Margary écrivait le 26 octobre à sa famille : « Je suis en retard, mais je vais faire de prodigieux efforts pour être le 30 novembre à ma destination. Quel ne sera pas mon bonheur lorsque je rencontrerai le colonel Browne et son escorte, lorsque j'aurai des nouvelles d'Europe! Il me faut passer encore sept longues semaines sans que j'entende parler de vous!..

J'espère que je reviendrai avec le colonel Browne à Yunnan-fou et que nous pourrons rester cinq à six jours dans cette belle ville, achetant de vieilles porcelaines, nous promenant sur le lac, et cela jusqu'au moment où nous reviendrons par la grande rivière à Shanghaï! Combien je serai heureux d'y retourner! Peut-être demanderai-je un congé pour aller rétablir ma santé et vous embrasser! »

Le 27 octobre, l'expédition arriva devant la grande ville de Ch'ên-yuan-fou. A l'entrée se trouve un pont de cinq ou six arches, lequel assurément serait considéré comme une œuvre d'art en Europe. Des hauteurs rocheuses entourent la cité et lui donnent un encadrement pittoresque. M. Margary mit là pied à terre, se dirigea avec ses domestiques et quatre hommes, qui lui avaient été envoyés pour le protéger, vers un établissement où il comptait passer la nuit. Ce n'était pas un hôtel, mais une maison de halte où les voyageurs trouvent des chaises à porteurs, des coulies, des chevaux, tout ce qu'il faut pour entreprendre une excursion par terre. Comme il y a dans la ville plusieurs de ces établissemens, leurs propriétaires envoient, ainsi que cela se pratique en Europe, des agens au-devant des voyageurs pour s'assurer des cliens. Celui de ces courtiers qui, le premier, avait rencontré M. Margary, ayant obtenu la promesse de l'avoir pour hôte, était reparti, sa mission accomplie, aussi rapidement qu'il était venu. Cette façon d'agir avait beaucoup intrigué M. Margary et ses gens. Quoique la distance du bateau à l'hôtel fût courte, une foule compacte entoura bientôt les voyageurs, au point de les empêcher d'entrer dans leur logement. Ils y réussirent cependant; la porte fut fermée au nez des importuns, mais il fallut toute l'énergie de quatre hommes de garde pour empêcher qu'elle ne cédât sous les poussées de la multitude. L'intérieur du caravansérail, chose extraordinaire en Chine, était remarquable par sa propreté, et les chambres s'y trouvaient divisées en petits compartimens assez semblables aux *boxes* de nos écuries élégantes. Heureux de se trouver sous un pareil abri, M. Margary donna l'ordre d'y faire venir ses bagages; mais, à son grand étonnement, on lui répondit que la foule s'y opposait. Il n'y avait qu'une chose à faire, s'adresser au *hsien*, ou premier magistrat de la ville, et lui demander protection. La porte fut ouverte, et M. Margary se présenta aux émeutiers le front haut, l'air résolu. Les assaillans reculèrent pied à pied devant lui, et notre héros put arriver sans avoir été ni touché, ni frappé, jusqu'au yamen. La demeure du *hsien* n'était qu'à deux cents pas de l'hôtellerie, et ce singulier fonctionnaire, qui depuis une heure entendait les cris de la foule, n'avait pas bougé! « Lorsque je vis les manières rudes de ce personnage, dit M. Margary, je devinai tout de suite que j'étais

en présence d'un mandarin de la pire espèce. Je pris un air de colère, je lui exposai mes griefs, mais je n'obtins en réponse qu'un éclat de rire. Devenu furieux, je lui mis sous les yeux mon passeport et la lettre de recommandation que j'avais pour le vice-roi de la province. Ses manières changèrent aussitôt, et il donna des ordres pour que ma maison fût gardée. Il fit venir une chaise, j'y montai, dans l'espoir de pouvoir retourner à mon logement, mais je ne pus y réussir; la foule me repoussa, ainsi que mon escorte, jusque dans l'intérieur du yamen. En route, j'écrasai d'un coup de poing le nez d'un des assaillans qui avait eu l'audace de soulever mes rideaux et de m'insulter. Une tentative fut même faite pour renverser le palanquin, mais je fus préservé de ce ridicule par mes hommes. En ce moment critique passa un mandarin militaire, qui d'un mot ou d'un geste eût pu disperser la foule, il s'en dispensa et laissa faire. Je dus coucher au yamen, où je fis venir mon cuisinier; ce drôle, pour comble d'infortune, me servit le plus maigre des dîners. Mon hôte, très embarrassé de ma présence chez lui, se chargea heureusement de me louer des chevaux, une chaise à porteurs, et le lendemain au petit jour je quittai sans bruit cette ville inhospitalière. »

Désormais M. Margary allait continuer son voyage par la voie de terre, porté sur les épaules de quatre vigoureux coulies. De Ch'ên-yuan, où il avait été si gravement insulté, jusqu'à Kwei-yang-fou, chef-lieu de la province du Kwei-chou, l'accueil que le voyageur reçut fut partout cordial. Dans plusieurs localités, trois coups de canon saluèrent son entrée au yamen; des gouverneurs lui prêtèrent de l'argent, d'autres s'efforcèrent de le retenir auprès d'eux pour lui faire prendre quelques jours de repos; quelques-uns lui donnèrent une escorte de *braves*, en faisant remarquer cependant que les troupes de l'empereur céleste ne devaient pas être mises en marche pour le service du premier venu. A la sortie de je ne sais plus quelle localité, les autorités chinoises voulurent même lui rendre les honneurs dus à un mandarin de première classe. Ils lui firent remettre leurs cartes par un capitaine de l'armée, à genoux! Comme c'était la première fois que M. Margary, surpris, confus, recevait un pareil hommage, il crut devoir descendre de son palanquin pour remercier l'officier. Mais celui-ci, tout à fait décontenancé à son tour par cette politesse, courba son front dans la poussière et s'obstina à ne vouloir souffler mot.

Trois jours avant son arrivée à Yunnan-fou, M. Margary prenait son *tiffin* en plein air, lorsqu'il se vit accosté par un de nos compatriotes. C'était un pauvre hère, missionnaire de profession, qui se rendait aussi au chef-lieu; sa joie paraissait grande de rencontrer un autre Européen dans ces lointains parages. La conversation

commencée en langue chinoise se continua en français. « Nous nous mîmes à la même table, raconte le voyageur anglais, mais mon révérend ami était si pauvre en victuailles que je me crus obligé de lui offrir la moitié de mon beefsteak ; je le vis si joyeux de manger du pain, que je lui laissai dévorer tout ce que j'avais avant que j'eusse fini moi-même mon déjeuner. Voyant son bel appétit, j'ordonnai à mon cuisinier de lui faire une omelette et de lui verser un verre de liqueur. Je lui racontai l'outrage que j'avais reçu à Ch'ên-yuan, et le Français fit cette remarque, que le mandarin de cette ville et ses administrés, avant de jeter les yeux sur mon passeport, avaient dû me prendre pour un père jésuite ou un lazariste. » M. Margary ne croit pas que les missions catholiques civilisent un jour la Chine, au point de vue catholique, bien entendu. Le rôle de propagateur des idées européennes est plutôt réservé aux hommes de négoce. Il est curieux de constater qu'il en est de même dans l'Afrique centrale ; plusieurs de nos explorateurs en ont été repoussés parce qu'on les prenait pour des missionnaires. A Kwei-chou, M. Margary rencontra également un vieil évêque français et deux de ses vicaires. Ils étaient habillés à la chinoise, et la conversation se fit dans la langue des Célestes. En fait, remarque M. Margary, je crois que le vénérable évêque avait oublié son propre langage. Le prélat vit dans un yamen, use du fauteuil vert, se fait appeler *ta-jin* ou grand homme, attributs réservés au mandarin des premières classes. Cette façon de se donner des titres déplaît aux lettrés et aux fonctionnaires. Remarquons en passant l'extrême tolérance des Chinois en toute chose. Si un habitant de la Chine s'arrogeait chez nous le droit de porter un costume de général, ou la robe écarlate d'un cardinal, ou simplement la toge d'un juge, ne l'en empêcherions-nous pas?

Avant de pénétrer dans la capitale du Yunnan, je ne dois pas négliger d'ajouter que le pays parcouru en dernier lieu par M. Margary avait gardé les traces de la guerre que les sauvages Miao-tzu y portèrent il y a vingt ans environ. Les villes brûlées, saccagées, se relevaient, il est vrai, mais avec lenteur, et de vastes contrées dont les populations avaient été massacrées restaient encore dépeuplées. Voici ce que M. Margary dit dans son journal de ces peuplades si peu connues : « J'appris quelque chose de ces Miao-tzu et des tribus sauvages de leurs montagnes, ainsi que de la cause de leur insurrection. Ce peuple forme deux castes, les Miao-tzu et les Chung-chia. Les premiers, quoique portant le costume chinois, ayant les traits du visage également chinois, — de même que les Shans qui vivent au-delà du Yunnan, — n'ont jamais été de la race des Célestes. Ils étaient les aborigènes de ces contrées, à l'époque où la dynastie de Han (202 ans avant Jésus-Christ) conquit militairement le pays et

forma la province actuelle. Les Chung-chia sont les descendans des premiers colons. Les deux « nations » se distinguent entre elles par une certaine différence dans le costume. J'ai vu des individus appartenant à trois ou quatre tribus des Miao et des Chung-chia, et il m'a été très aisé de reconnaître leurs différentes origines. C'est ainsi qu'il y a le blanc, le rouge et le noir Miao : ce dernier porte des boucles d'oreilles et des vêtemens noirs; les hommes ne portent qu'une boucle, les femmes deux; il y a encore les Miao bleus, les Miao fleuris, puis enfin, et ce sont les plus anciens, les Miao à bec de canard, ainsi désignés parce que ces montagnards ont dans leur dos, en guise d'ornement, une sorte de bec d'oiseau. Il y a trois classes de Chung-chia : la première s'appelle Pu-la-tzu; les femmes font de leurs cheveux une queue à la chinoise comme les hommes; la seconde est connue sous le nom Pu-i-tzu; les femmes riches de cette tribu portent sur la tête en guise de chapeau une assiette d'argent; enfin la troisième, celle des Pu-lung-tzu, se reconnaît à sa coiffure en forme de corbeau. Ces peuplades existent en grand nombre entre An-hsu-fu et Me-k'ou, et sur la route que j'ai suivie. Les Miao-tzu habitent plus généralement la région située entre Ch'ên-yuan-fou et la capitale. Par les nombreuses ruines que j'ai pu constater, qu'elles soient l'œuvre des impérialistes, ou qu'elles soient l'œuvre des rebelles, la férocité a dû être égale des deux côtés. Le mouvement insurrectionnel se produisit à l'époque où les mahométans occupaient le Yunnan et au moment où les Taïpings rebelles dominaient encore dans le Kiang-si et le Hu-nan. Le motif du soulèvement des tribus était juste. Les vainqueurs avaient oppressé de toutes façons les vaincus. Ceux-ci disaient avec amertume : « Nous sommes Chinois aussi bien que vous l'êtes, et cependant vous nous enlevez nos honneurs et nos richesses... » Les pauvres montagnards avaient donc des motifs sérieux de rébellion : les vainqueurs les bafouèrent cruellement, puis leur enlevèrent d'une manière légale leurs richesses au moyen d'impôts exorbitans.

## II.

Trois mois déjà s'étaient écoulés depuis le départ de M. Margary de Shanghaï. Il lui fallait encore quarante-neuf jours avant d'atteindre Bhamô, sur les bords de l'Irawady, en pays birman. C'était là qu'il espérait rencontrer le colonel Browne, en compagnie duquel devait s'effectuer le voyage de retour, si, comme tout le faisait supposer, l'accueil des autorités chinoises le permettait. La réception qui lui fut faite dans la grande capitale du Yunnan ne pouvait être plus cordiale. Il en profita pour prendre trois jours de repos assurément bien acquis; notre aventureux Anglais ne cache pas dans

son journal le bonheur qu'il éprouve à reposer sa tête sur un bon oreiller, dans une maison bien close, à l'abri des indiscrétions des curieux. Le 2 décembre, il remontait cependant dans sa chaise pour continuer son voyage, protégé cette fois, non par quelques misérables soldats, mais par deux mandarins de qualité nommés Chon et Yang. Le vice-roi du Yunnan, craignant qu'à Ta-li-fou la population ne fût hostile à son hôte, lui avait attribué cette escorte princière; il fit plus : partout des ordres furent donnés pour que M. Margary fût traité en mandarin de première classe, avec titre d'excellence, gîte et nourriture assurés.

La route de Yunnan-fou à Ta-li-fou n'est presque partout qu'un sentier de chèvres, et cette route étroite est en outre constamment encombrée par des chariots, des centaines de mulets et d'ânes porteurs de sacs de sel. Aussi que de fois notre voyageur a failli rouler dans la boue avec sa chaise et ses quatre porteurs au grand détriment de sa nouvelle dignité! Il en riait en compagnie de ses compagnons, tout aussi maltraités que lui. M. Margary a laissé une esquisse curieuse de ces deux personnages. « Le mandarin Chon est jeune et délicat comme une femme; lorsqu'il parle, il écoute le son de sa voix et semble répéter un rôle. Son passe-temps favori consiste à fumer de l'opium; les fatigues du jour n'accablent plus cet homme efféminé dès qu'étendu sur un lit en rotin, son domestique lui passe jusqu'à dix fois différentes une petite pipe pleine de la drogue de Bénarès. » J'enviais cette philosophie, dit Margary, et je ne dis plus de mal de l'opium depuis que j'ai vu combien son usage est utile à certaines natures. Le second mandarin, Yang, vieux soldat de soixante-cinq ans, avait une voix aussi rude que ses yeux étaient doux. Il eut un soin paternel de M. Margary; il aimait à lui raconter qu'il avait longtemps guerroyé contre les Miao-tzu et les mahométans à l'époque où ces derniers occupaient Ta-li-fou. — On était déjà en décembre; le froid incommodait beaucoup les voyageurs, et nulle part il ne leur fut possible de se procurer des vêtemens d'hiver. A ce propos, M. Margary fait remarquer que s'il existait une bonne route entre Yunnan-fou et Bhamô, les marchandises européennes trouveraient un grand débouché sur les marchés de Kwei-chou et de Ssu-ch'uan. Le peuple ne peut se procurer du drap, tellement le prix en est élevé. Les allumettes y sont encore inconnues, et les Chinois ne se lassaient pas d'envier celles que le voyageur faisait étinceler devant eux. Il n'y a que très peu de montres, et les classes riches ne demandent qu'à en acheter. Tous les objets dont se servait M. Margary pour sa toilette, ciseaux, rasoirs, couteaux, lime à ongles, etc., plongeaient dans un profond étonnement ceux qui les voyaient.

A Chèn-nan, soit à quatre journées de Ta-li-fou, on affirme à M. Margary que la population de cette dernière ville est très hostile aux étrangers. Les mandarins qui l'accompagnent veulent le dissuader d'y pénétrer. Loin de s'effrayer, le voyageur désire connaître par lui-même les véritables dispositions des habitans, et les accoutumer ainsi à la vue des Européens. Le 16 décembre, il entre hardiment à Ta-li-fou, et écrit sur son journal : *Veni, vidi, vici.*

Dès le lendemain, M. Margary, accompagné d'un officier en grand uniforme, escorté d'une compagnie de soldats, se met en route pour le yamen où réside le premier magistrat de la ville, un général tartare. Partout les postes lui rendent les honneurs militaires, et trois coups de canon saluent son entrée dans la résidence officielle. Quelle n'est pas la surprise du jeune Anglais! celui qu'on lui avait dit de redouter le reçoit avec une politesse exquise, comme recevrait un gentilhomme grand seigneur et bien élevé. Il félicite M. Margary sur sa connaissance de la langue chinoise et de son courage à entreprendre un tel voyage. « J'espère, ajoute le général, qu'à votre retour ici vous passerez quelque temps à Ta-li-fou. Il est fort naturel que vous connaissiez bien les pays que vous visitez; quant à moi, si j'allais chez vous, je n'agirais pas autrement. Lorsque vous reviendrez, vous trouverez pour vous et le colonel Browne un logement préparé. »

Très surpris de cette réception, M. Margary sortit tout joyeux du yamen. Lorsqu'il se promena ensuite dans la plus grande rue de la ville, la foule vint le regarder avec une curiosité presque polie. Il y fuma un cigare, causa avec quelques marchands et prit un malin plaisir à les étonner en parlant leur langage. Ici il faut admirer l'énergie du caractère anglais. Au lieu de prendre un repos assuré et qui lui était nécessaire après tant de fatigues, dès le lendemain, 18 décembre, M. Margary se remettait en route pour la frontière birmane. Il semble, hélas! qu'un funeste empressement le précipite en quelque sorte au-devant de la fin tragique que rien jusqu'à présent ne peut lui faire soupçonner. La voie qu'il suit en quittant Ta-li-fou est superbe : quoique entourée de hautes montagnes, elle n'a rien des horreurs de la nature bouleversée du Yunnan. On y voit peu de villages, à peine quelques fermes, mais de vastes espaces couverts de jungles, attendant peut-être depuis la création du monde des bras qui les défrichent et les transforment en fécondes récoltes. Les animaux malfaisans abondent dans ces solitudes. Un jour, en traversant une vallée légèrement ondulée, les Chinois de l'escorte s'imaginent découvrir des chevreuils. « Des chevreuils! des chevreuils! s'écrient-ils. » M. Margary dépose le livre qu'il lisait, saisit un fusil de chasse qu'il charge avec du plomb n° 4, et court vers les animaux, tout en s'effaçant et en marchant sans bruit dans les hautes herbes.

Tout à coup il s'arrête, il a devant lui non pas des chevreuils, mais des félins, des léopards, à ce qu'il suppose. Il eût été prudent de s'en tenir là. Les hommes de l'escorte, qui s'aperçoivent aussi de leur erreur première, poussent de grands cris pour effrayer les carnassiers et aviser M. Margary du danger auquel il s'expose. Les prétendus léopards s'arrêtent, écoutent, lèvent d'un air curieux leur fine tête au-dessus de la jungle, puis se dirigent au petit trot vers des roches, derrière lesquelles ils disparaissent. Sur ces entrefaites, M. Margary a été rejoint par son secrétaire Lin et deux porteurs armés de bâtons: tous les quatre s'élancent vers le repaire et ne s'aperçoivent de leur folie qu'en se sentant enveloppés par une forte odeur de bête fauve. Après un moment d'hésitation, toujours suivi par le courageux Lin, M. Margary reprend sa course vers les rochers; les animaux s'y étaient évidemment reposés un instant, car nos imprudens les virent non loin de là battre en retraite, mais ils les virent assez près pour être convaincus qu'ils avaient poursuivi quatre tigres avec des gaules et deux cartouches bonnes tout au plus à tuer des canards!

Dans une jolie ville chinoise du nom de Sha-yang, à l'abri du yamen d'un petit mandarin qui commandait là, M. Margary fêta le plus joyeusement possible la fête de Noël. Il ordonna à son cuisinier de faire des merveilles, et, grâce à des conserves européennes, le *chef* put faire paraître sur la table une soupe à la tortue, du veau, un canard rôti, une poule bouillie, un curry, deux puddings et un poisson. D'un flacon tenu hermétiquement fermé jusqu'à ce grand jour, M. Margary fit tomber un *mince-pie* en poudre, et ce fut avec un mélange d'orgueil et de joie britannique qu'il écrivit à sa famille que, même dans ces lointaines régions, il n'avait pas rompu avec les traditions anglaises du gâteau de Noël! A ce festin avaient été invités son secrétaire chinois, qui appartenait depuis longtemps à la religion chrétienne, les deux mandarins de l'escorte, les chefs de la ville, l'un civil et l'autre militaire. Plusieurs des invités se blessèrent légèrement en se servant des fourchettes et des couteaux européens, mais ils ne firent que rire de leur maladresse. Il y eut même des *speechs*, et M. Margary profita de l'occasion pour faire ressortir avec émotion l'utilité des relations internationales. Le 4 janvier, M. Margary reçut en route des nouvelles de M. Browne et de son escorte. Le colonel ne devait partir que le 15, de façon à rejoindre M. Margary à Bhamô. Le 5, ce dernier entrait dans Tueng-yueh-chou, autrefois Momien. Cette vieille ville est aujourd'hui un monceau de ruines. C'est là que les mahométans rebelles périrent en grand nombre, décimés impitoyablement par leurs vainqueurs. Là mourut aussi le vaillant chef des insurgés, le fameux Tu-wen-Hsin. Notre voyageur voulut voir de près le général qui s'était em-

paré de Momien en escaladant avec ses troupes les roches qui dominaient entièrement la ville, roches réputées imprenables. « L'aspect de cet homme, a écrit M. Margary, a quelque chose de mystérieux comme le sphinx; son sourire est d'une douceur féline. Après la victoire, ce général, si doux d'aspect, fit froidement exécuter des milliers de mahométans. »

Quatre jours avant d'arriver à Manwyne, au centre d'une magnifique vallée, le voyageur avait rencontré une peuplade du nom de Payi, singulier mélange de Chinois, de Shons et de Laotiens. Ces hordes couvrent toute la contrée comprise entre la Birmanie, le royaume de Siam, le Cambodge et la Chine. « Leurs vêtemens et leurs costumes m'intéressèrent vivement, dit M. Margary. Divisées en petites principautés, dont je pus visiter en route trois ou quatre, ces tribus sont gouvernées par des chefs qui leur sont propres, mais sous la surveillance des autorités chinoises. Étant l'hôte des chefs, j'ai été bien reçu par eux. Les femmes, au lieu d'imiter la réserve des femmes chinoises, parlent volontiers avec les étrangers. Leur vêtement est merveilleux, et ce merveilleux est dû à leur coiffure qui consiste en un turban ayant la forme d'un énorme bonnet de grenadier! Une petite jaquette bleue, dont le collet est fermé par une boucle d'argent, couvre le haut du corps; un jupon court et de même couleur, ornementé par des panneaux rouges, bleus et blancs, complète le costume. Leurs souliers sont rouges et brodés; elles entourent le bas de leurs jambes d'étoffes bleues couvertes d'ornemens soutachés aux vives nuances. Plusieurs fois, j'ai passé des journées entières avec les chefs de famille; ils sont fort curieux, et je les vis examiner mon bagage avec de grandes marques d'admiration; chose étrange, ils écrivent à notre manière, de gauche à droite, et les caractères ont une apparence italique. Les hommes sont légers dans leurs mouvemens, actifs et bien faits. Ils portent une longue jaquette bleue en drap et laissent leurs genoux à découvert à la façon des highlanders. J'en ai vu habillés de blanc avec une ceinture rouge, la tête couverte d'un large chapeau de paille, de la coupe de ceux de Peghorn, et armés d'une longue épée. Les femmes portent des boucles d'oreilles en argent dont les formes varient à l'infini. Elles ont, ainsi que les hommes, d'autres ornemens du même métal. »

A Manwyne, où il est le 11 janvier, Margary trouve quarante soldats birmans qui lui ont été envoyés par le colonel Browne, pour le protéger contre les attaques éventuelles des tribus qui occupent la route entre Bhamô et Manwyne. Je suis convaincu que l'entrée tout à fait insolite de ces hommes armés sur le territoire chinois a dû contribuer quelques jours plus tard à l'assassinat de l'infortuné voyageur. Quoi qu'il en soit, rien ne transpira du méconten-

tement des mandarins, si, comme je le suppose, ce mécontentement a existé. La malencontreuse escorte était venue à Manwyne à pied, un repos de deux jours lui fut donc nécessaire. Pendant ce délai, M. Margary circula partout sans être molesté; il s'éloigna même quelque peu de la ville avec un seul domestique pour se livrer au plaisir de la chasse. En ce moment, un homme mal famé, le nommé Si-hrich-tai, qui avait attaqué l'expédition anglaise de 1867, venait de recevoir le commandement militaire du pays en récompense de la bravoure qu'il avait mise à combattre les rebelles mahométans. M. Margary voulut aller voir l'ancien ennemi de ses compatriotes, et cet homme s'agenouilla devant le visiteur européen, lui rendant les plus grands honneurs. Plus tard on a supposé que toutes ces politesses manquaient de sincérité; elles n'auraient été simulées que pour inspirer une fausse confiance au trop crédule voyageur. L'homme ne se borna pas à ces démonstrations. Il assembla plusieurs chefs des clans sauvages, et leur apprit que M. Margary était porteur d'un sauf-conduit impérial, que les tribus n'avaient qu'une chose à faire : celle de le protéger. M. Margary fut en effet protégé, et, traversant sans trouble les sauvages montagnes qui portent le nom de Kakhyen, il eut enfin le bonheur, à Bhamô, le 17 janvier, de serrer affectueusement dans ses bras le colonel Browne, le docteur et savant naturaliste M. Anderson, et plusieurs autres de ses compatriotes attachés à l'expédition.

Ici finit le journal officiel et commence le tragique épilogue; mais, avant d'aller plus loin, citons la dernière lettre que Margary écrivit de Bhamô à sa famille : « Vous serez, je n'en doute pas, surpris de me savoir sur un point si éloigné; cependant j'y suis sain et sauf! Mes amis m'ont envoyé une garde birmane de quarante hommes qui m'a protégé contre tout fâcheux incident dans le parcours des montagnes des Kakhyens. Lorsque nous arrivâmes en vue des vastes plaines de la Birmanie, couvertes de jungles, de forêts, et qu'un soleil éclatant illuminait, un transport de contentement s'empara de moi et de mes fidèles compagnons. Nous passâmes la nuit dans une hutte en bambou, élevée sur pilotis, et le jour suivant nous flottâmes joyeusement sur la rivière qui conduit à Bhamô. La vue du drapeau anglais m'y causa une telle sensation de bonheur que je crois n'en avoir jamais éprouvé d'égale dans ma vie! Nous repartîmes bientôt pour effectuer de nouveau le voyage que je viens de faire, et probablement au mois prochain je pourrai prendre un repos bien mérité. Je suis l'image de la santé parfaite; on me le dit si souvent que cela devient aussi ennuyeux à entendre que si j'étais toujours traité « d'aimable. » Vous devez vous imaginer combien je suis heureux, et quelles brillantes perspectives j'entrevois pour mon avenir! »

L'expédition, commandée par le colonel Browne, partit de Bhamô au commencement de février; dans la matinée du 18 de ce mois, elle arriva avec son escorte et ses bagages au dernier poste birman, à un pas de la frontière chinoise, dans la vallée de Nampoung, sombre et étroite gorge couverte de vignes vierges et entourée de forêts. Là, on apprit que le passage de Birmanie en Chine était gardé par les Kakhyens en armes, et qu'encouragés par les autorités de Seray, première ville chinoise de la frontière, ainsi que par celles de Manwyne, ils avaient l'intention d'arrêter dès le début la marche des voyageurs. Le colonel Browne tint un conseil, et Margary y prit la parole pour soutenir qu'il ne croyait pas à l'inimitié des tribus, qu'il avait vécu avec elles sans être le moins du monde inquiété, et qu'il avait été parfaitement reçu par les mandarins de Seray et de Manwyne. Il proposa, avec son énergie habituelle, d'aller seul en avant, de voir ce qu'il y avait de vrai dans les diverses rumeurs qui leur avaient été transmises, puis, ses informations prises, d'envoyer un messager pour faire connaître la situation. On commit la faute d'accepter cette imprudente proposition. Dans l'après-midi, des bruits de gongs et de cymbales se firent entendre du côté de la frontière chinoise, et des soldats aperçurent sur des arbres élevés quelques Kakhyens épiant les mouvemens des Anglais. Rien n'interrompit cependant le calme du dernier dîner que les voyageurs prirent ensemble, dîner qui se prolongea fort avant dans la nuit, et pendant lequel on parla beaucoup des résultats probables de la mission.

Le 19, de grand matin, M. Margary traversa la frontière, escorté de son fidèle secrétaire chinois, des domestiques qui le suivaient depuis Shanghaï, et de quelques muletiers birmans. Le lendemain, on eut une lettre de lui annonçant son arrivée à Seray. Il y avait été bien reçu et avait continué sa marche dans la direction de Manwyne. La mission suivit ses traces, et arriva le 21 à Seray. A cette date, plus de nouvelles de Margary, et le colonel Browne et ses compagnons remarquèrent que le chef de la ville et ses hommes s'armaient, que les rumeurs d'une attaque prochaine prenaient plus de consistance. Le 22 au matin, l'orage éclatait; le campement de la mission fut tout à coup entouré de bandes armées, et une lettre envoyée par les Birmans en résidence à Manwyne apprit que Margary avait été lâchement assassiné le 21. Sans la fermeté de l'escorte birmane, à laquelle les assaillans offrirent de fortes sommes s'ils permettaient l'égorgement des « diables étrangers, » sans la bravoure de quinze cipayes qui constituaient une sorte de garde du corps, la mission eût partagé le sort de M. Margary. Après une journée d'un rude combat, elle put, le soir, repasser la frontière avec ses bagages et trois hommes blessés. A Bhamò, le colo-

nel Browne fit tous ses efforts pour connaître les circonstances du meurtre, mais ce fut en vain. La version la plus exacte est celle donnée par un Birman, qui raconta avoir vu Margary à Manwyne se promenant tantôt avec des Chinois, tantôt seul, dans la matinée du 21. Cet homme raconta aussi que Margary, sur l'invitation de quelques Chinois, avait quitté Manwyne à cheval, pour aller visiter une source d'eau chaude, et que dès sa sortie de la ville il avait été précipité du haut de sa monture et tué à coups de lance.

Ainsi se termina la seconde tentative que les Anglais firent pour pénétrer de Birmanie en Chine, et avec elle la vie d'un des plus nobles enfans de l'Angleterre. Nous allons voir quel parti favorable à ses intérêts cette nation essentiellement politique sut tirer d'une si tragique aventure.

## III.

Inutile de rappeler ici les longues négociations que M. Francis Thomas Wade, ambassadeur d'Angleterre en Chine, entama avec le gouvernement de Pékin pour obtenir réparation du crime de Manwyne. Les ministres chinois déclarèrent avec quelque apparence de raison qu'ils ne pouvaient se croire responsables de méfaits commis par des tribus sauvages sur lesquelles leur autorité n'était que nominale. Ils soutinrent, ce qui était vrai, que partout où cette autorité était réelle le voyageur Margary avait reçu un accueil bienveillant et comme nul Européen ne pouvait se flatter d'en avoir reçu. M. Wade se borna à dire et à répéter que l'assassinat avait été commis dans une ville chinoise, par des troupes chinoises, et qu'une réparation éclatante était due. Après vingt mois de pourparlers inutiles, le ministre anglais demanda officiellement son passeport, ferma avec éclat le palais de la légation, et se retira à Tien-sin, à bord de l'escadre anglaise, annonçant bien haut une déclaration de guerre à courte échéance. La Chine, alors sans ambassadeur à Londres, ne sachant rien de la guerre turco-russe, ignorant aussi, peut-être l'ignore-t-elle encore, que la France ne peut plus aider, comme autrefois, l'Angleterre dans ses guerres, la Chine, dis-je, se résigna. Mieux valait céder, en somme, que de voir une armée anglaise battre une seconde fois ses soldats, et marcher triomphalement sur Pékin pour en incendier les palais. M. Wade fut donc invité par le gouvernement chinois à se rendre à Che-fou, ville du littoral, afin d'y faire connaître les conditions de la paix. Son excellence Li-hung-chang, vice-roi du Chilhi, grand secrétaire de la chancellerie impériale, fut désigné pour entendre ces conditions et les discuter. Ce vice-roi est un homme courtois, d'une intelligence hors ligne et certainement capable de tenir tête sur un terrain di-

plomatique à n'importe quel homme d'état européen. Il arriva à Che-fou, où était accouru M. Wade, le 19 août 1876. Dès que la fumée de cette escadre fut signalée à l'horizon, les jonques de guerre qui se trouvaient en rade se couvrirent de drapeaux multicolores et brûlèrent une quantité énorme de poudre en salves désordonnées. Malheureusement, au moment même où les bateaux jetaient leurs ancres, un orage épouvantable éclata. Ce ne fut que le lendemain que Li-hung-chang put descendre à terre. La jetée était couverte de troupes en grande tenue, enseignes déployées. Les trompettes firent entendre leurs fanfares belliqueuses, et les officiers indigènes, quoique gênés par leurs grandes bottes, parvinrent cependant à se présenter en bon ordre et en temps voulu devant leur supérieur. Li-hung-chang monta dans un palanquin, passa rapidement en revue les bataillons agenouillés, puis se rendit à la douane pour y recevoir les hommages du préfet et des mandarins de la province. Ces présentations terminées, le vice-roi fut conduit sur la hauteur, où s'élevait le temple qui devait lui servir d'habitation. Une foule énorme, composée de Chinois et d'étrangers, s'était portée sur son passage.

Le lendemain, après s'être présenté le premier chez le ministre d'Angleterre, l'envoyé chinois rendit visite aux représentans des autres puissances. Pourquoi ces derniers avaient-ils quitté en masse leur poste pour se rendre à Che-fou? Ne se croyaient-ils plus en sûreté à Pékin? Toujours est-il qu'on vit à Che-fou pendant tout le temps que durèrent les négociations M. Brenier de Montmorand, ministre de France; M. España, ministre d'Espagne; M. Butzow, ministre de Russie; le chevalier de Schaeffer, ministre autrichien; l'honorable Geo.-F. Sewart, ministre des États-Unis d'Amérique, et M. von Brandt, ministre d'Allemagne. Sous divers prétextes, les Européens au service de la Chine avaient également désiré se rapprocher du lieu des négociations; parmi les plus connus, nous devons citer notre compatriote, M. Giquel, directeur de l'arsenal militaire de Foochow, M. Hart, inspecteur général des douanes chinoises, et MM. Mac-Pherson et Geo.-B. Glover, tous les deux directeurs des douanes, le premier à Tien-sin, le second à Shanghaï.

On connaît l'insupportable longueur de l'étiquette chinoise. Ce ne fut que dans les premiers jours de septembre qu'eurent lieu les premières conférences, et Li, pour en prolonger la durée, fit des visites et passa des revues. C'est ainsi qu'il perdit beaucoup de temps à inspecter des troupes chinoises façonnées au maniement des armes par des officiers étrangers.

Enfin, le 13 septembre 1876, une convention fut signée entre M. Wade et Li-hung-chang. Mais, avant de quitter Che-fou, le plénipotentiaire céleste voulut prouver que la bonne chère et le savoir-

vivre ne lui étaient pas plus inconnus qu'à ses collègues d'Europe. Il réunit à sa table le corps diplomatique, les étrangers de distinction et deux amiraux anglais dont les flottes étaient venues appuyer de leur présence les prétentions de l'Angleterre. Le banquet, servi à l'européenne et à la chinoise, fut très somptueux. Il se composa de douze services, et, dans les intermèdes, les invités durent se résigner à entendre de la musique vocale et instrumentale. Ce qui manqua complétement à cette fête, ce fut la gaîté. Aussi les diplomates purent, sans être distraits, juger en conscience des mérites respectifs de la truffe et du nid d'hirondelle, discerner si le *samshu* ou l'eau-de-vie de riz est supérieur à notre fine eau-de-vie de Cognac. Li-hung-chang, qui avait endossé pour la circonstance ses plus beaux habits, se leva au dessert, et prononça avec une certaine timidité un *speech* à l'européenne. « Je veux maintenant remercier mes hôtes du plaisir qu'ils m'ont fait en prenant part à ce pauvre repas... J'ai eu déjà l'honneur de rencontrer plusieurs des personnes qui sont ici présentes, mais jamais il ne m'avait été accordé de les voir toutes réunies autour de moi, et de les entretenir sans souci des affaires publiques. Dans ce port de Che-fou, où souffle une brise pure qui fortifie nos corps, en vue d'un site délicieux bien fait pour réjouir les yeux, il est doux de sentir nos esprits en harmonie avec les beautés de la nature et de pratiquer l'amitié et la franchise, ces deux sentimens les plus nobles du cœur humain. En appliquant ces belles facultés aux relations diplomatiques, les personnes présentes seront toujours sûres de rester unies et de vivre en frères. S'il en est ainsi, — et c'est mon espoir, — mes hôtes illustres justifieront cet adage d'un ancien sage de l'Empire des Fleurs : « Ceux qui vivent enfermés dans les quatre mers sont amis. »

M. Wade, en sa qualité de doyen du corps diplomatique, remercia, mais en donnant à entendre qu'il croyait la paix pour longtemps assurée dans l'extrême Orient. Puis le ministre anglais porta un toast à l'impératrice douairière de la Chine. Ce qui explique cette habile attention, c'est que le jour du banquet correspondait avec l'anniversaire de la naissance de sa majesté chinoise. Après d'autres discours sans importance, Li-hung-chang se leva de nouveau pour porter un toast à la marine française, et en particulier à notre compatriote M. Giquel. « A M. Giquel, dit le vice-roi, à celui qui a aidé fortement la Chine à se créer une marine nationale! » Le ministre de France répondit, en faisant remarquer que le principal mérite de M. Giquel était dans l'énergie avec laquelle ce dernier avait prouvé aux Chinois qu'ils n'avaient besoin de personne pour devenir un grand peuple. Le banquet terminé, les invités défilèrent devant les troupes sous les armes.

*Section première.—Affaire du Yunnan.*—1.—M. Thomas Wade a fait de cette réclamation une note séparée qui sera soumise au trône impérial par les soins du ministre des affaires étrangères et son excellence Li-hung-chang. Une copie de la réponse impériale à cette note sera remise à M. Wade. Les ministres chinois enverront dans différentes provinces, non-seulement des copies de la note de M. Wade, mais encore des copies de la réponse impériale; elles y seront affichées. Pour assurer la stricte exécution de cette clause, des officiers anglais escortés de mandarins seront autorisés à parcourir les susdites provinces en qualité d'inspecteurs.

2. — Un édit impérial sera envoyé au vice-roi et au gouverneur du Yunnan, à l'effet de désigner un mandarin intelligent et habile qui traitera avec un officier anglais d'un arrangement commercial entre le Yunnan et la Birmanie.

3. — Pendant cinq ans, à partir du 1er janvier 1877, l'Angleterre aura la liberté d'avoir un représentant à Ta-li-fou, ou dans toute autre ville de la province du Yunnan. Cet agent aura pour mission de préparer une base à des transactions d'affaires, s'il y a lieu d'en établir. Il devra être secondé dans ses recherches par les autorités chinoises. L'Angleterre aura la faculté, avant l'expiration des cinq années, d'indiquer l'époque à laquelle la contrée pourra être ouverte au commerce.

4. — Une somme de 200,000 taëls (1,500,000 fr.) sera remise à M. Wade pour être distribuée aux familles des Européens qui ont souffert ou péri dans le Yunnan, pour couvrir les dépenses faites en investigations, et pour indemniser divers marchands anglais qui ont eu à supporter des vexations de la part de certains officiers chinois.

5. — Une lettre de l'empereur de Chine exprimant ses regrets de la mort de M. Margary sera envoyée en Angleterre par un messager impérial. Le rang et le nom de cet émissaire, ainsi que les grades et les noms des personnes de sa suite, seront soumis à M. Wade afin qu'il puisse en informer son gouvernement. M. Wade se réserve aussi le droit de vérifier les titres qui doivent accréditer la mission chinoise en Angleterre.

*Section II. — Code d'étiquette.* — 1. — Dans un mémoire en date du 28 septembre 1875, le prince Kung avait voulu non-seulement formuler un règlement d'étiquette applicable aux relations avec les étrangers, mais encore prouver son désir d'étendre ce règlement aux missions chinoises. A l'avenir, afin d'éviter des malentendus, il est convenu que le *tsung-li-yamen* (ministère des affaires étrangères) invitera les légations européennes à lui adresser un code d'étiquette qui servira de règle aussi bien aux signataires chinois qu'aux signataires européens. Devant nommer des ambas-

sadeurs et des consuls à l'étranger, la Chine considère ce règlement des rapports officiels comme indispensable (1).

2. — Le traité de 1858, article 16, dit que tout Chinois coupable d'avoir commis un crime sur la personne d'un Anglais sera arrêté et jugé par les autorités chinoises et conformément aux lois de l'Empire du Milieu. Si le crime a été commis par un Anglais sur un Chinois, le coupable sera désormais jugé par des Anglais, selon les lois de la Grande-Bretagne. Conformément à l'article de ce traité, le gouvernement anglais avait établi à Shanghaï une cour suprême. De son côté, la Chine avait établi un tribunal dans la même localité. Mais le président de ce dernier tribunal, soit par faiblesse, soit par crainte d'impopularité, n'a jamais su rendre la justice avec équité. En conséquence, il est convenu que le tsung-li-yamen enverra une circulaire à toutes les légations européennes pour les inviter à lui faire connaître quelle est la manière d'avoir une bonne justice dans tous les ports ouverts aux étrangers. Toutefois, et dès ce jour, il est entendu que, si un crime est commis sur un sujet étranger dans les ports ou dans l'intérieur de l'empire, M. Wade ou son successeur aura le droit d'envoyer un de ses agens sur le lieu du délit afin d'aider aux investigations de la police chinoise. Il est bien entendu qu'aussi longtemps que les lois des deux puissances différeront entre elles, il n'y aura qu'une règle, et cette règle sera la suivante : Si un Chinois accusé d'un crime contre un Anglais est jugé par les autorités chinoises, les autorités anglaises pourront assister en personne aux débats, mais sans intervention de leur part. Il en sera de même si le coupable est un Anglais, jugé par une cour anglaise. Mais si le représentant d'une des deux puissances n'est pas satisfait de la justice rendue, il aura le droit de protestation. La peine qui frappera un coupable sera appliquée d'après la loi à quelle appartiendra le juge.

*Section III. — Commerce.* — 1. — D'après les termes de ce traité, le *lékin* ou taxe provinciale ne peut plus frapper les marchandises déposées dans les concessions ou terrains appartenant aux Européens. M. Th. Wade insistera auprès de son gouvernement pour exiger que le droit de perception du *lékin* s'arrête aux limites desdites concessions. La Chine devra permettre en outre que Ichang, dans la province de Hupeh, Wu-hu, dans l'Anhui, Wenchow, dans le Tche-kiang, et Pakhoï, dans la province de Canton, soient ajoutés aux cinq ports déjà ouverts aux Européens et autorisés à recevoir des consuls. Le ministre anglais sera autorisé à envoyer des agens de sa nation en résidence à Chang-king afin que

(1) La Chine a déjà en Europe deux ambassades : l'une à Londres, l'autre à Berlin. Il est étrange que notre ambassadeur à Pékin n'ait point réclamé pour Paris une faveur égale.

ces derniers puissent étudier les ressources commerciales du Szechuen. Mais les marchands européens ne pourront avoir sur ce point ni magasins, ni dépôts d'aucune sorte, et cette défense devra s'étendre aux bateaux à vapeur qui remonteront jusqu'à Changking. Plus tard, s'il y a lieu, cette prohibition sera levée.

Dans un esprit de conciliation, la Chine permettra aux bateaux à vapeur étrangers de débarquer et de prendre des passagers et des marchandises dans les ports suivans du Yang-tse : Ta'tung; Anking, dans le Anhwei; Hukow, dans le Kianghi; Wusuch, Linghik'ow et Sha-shi dans le Hukwang. L'embarquement et le débarquement à bord des bateaux à vapeur ne pourra se faire qu'à l'aide d'embarcations indigènes. Les marchandises européennes, accompagnées d'un certificat de douane, ne seront pas soumises à la surtaxe du *lékin*. Les produits chinois mis à bord de ces bateaux ne pourront pas être débarqués pour être vendus en Chine. Il sera interdit aux étrangers de résider dans ces ports, d'y avoir des magasins ou des comptoirs.

2. — La limite des concessions anciennes est déjà connue; la limite des nouvelles sera faite par les consuls anglais, les consuls des nations signataires du traité, et les autorités chinoises.

3. — M. Wade engagera son gouvernement à établir un règlement nouveau pour la vente de l'opium. Lorsque cette drogue sera introduite dans un des nouveaux ports, elle sera examinée par des inspecteurs et mise en dépôt. Afin d'éviter la fraude, l'opium ne sera délivré aux acheteurs que lorsque ces derniers auront acquitté le *lékin* en douane. Le tarif de cette taxe sera fixé par les gouverneurs des provinces.

4. — Par différens traités avec les Européens, la Chine a déjà autorisé la circulation des marchandises étrangères lorsqu'elles sont accompagnées d'une quittance des douanes. Le tsung-li-yamen devra établir des quittances uniformes pour tous les ports. Les étrangers et les marchands indigènes sans exception pourront en faire usage.

5. — Lorsque les marchandises importées auront trois ans de séjour en douane, la faculté d'en payer les droits de drawback sera suspendue.

6. — Les autorités de Hong-kong se plaignent que les bateaux des douanes chinoises en surveillance dans les eaux de la colonie anglaise tracassent les négocians indigènes et les bâtimens marchands. L'Angleterre, la Chine et les autorités de Hong-kong désigneront trois officiers d'un même grade à l'effet de s'entendre pour faire un règlement qui détruise cet abus.

7. — Les nouveaux règlemens seront mis en vigueur pour tous les ports six mois après qu'un édit impérial aura approuvé le pré-

sent traité. La date à laquelle les marchandises européennes devront être exemptes du *lékin* et l'opium soumis à cette taxe sera connue aussitôt que M. Wade se sera entendu à ce sujet avec tous les signataires du traité de 1858.

*Article supplémentaire.* — L'année prochaine, l'Angleterre se propose d'envoyer une mission d'exploration de Pékin aux Indes anglaises par la voie de Kan-suh et Kokonor, ou par le Szechuen jusqu'au Thibet, et de là dans l'Inde. Lorsque ce projet sera mis à exécution, le tsung-li-yamen délivrera à la mission les passeports nécessaires; des instructions seront également envoyées aux fonctionnaires chinois du Thibet afin que les explorateurs puissent voyager en toute sécurité.

## IV.

Il ne me reste plus qu'à faire la description succincte des villes qui, d'après la convention qu'on vient de lire, nous sont désormais ouvertes, à parler des résultats qu'elles ont déjà donnés depuis que quelques Européens s'y sont établis. Il semble que les nouveaux ports, Pakhoï, Wenchow, Wuhu et Ichang, ne répondent pas entièrement aux espérances caressées par leurs premiers occupans, — Anglais pour la plupart, ai-je besoin de le dire? Deux marchés surtout trompent les prévisions, et deux autres, sur lesquels personne ne comptait, présentent au contraire dès le début des résultats inattendus. Ichang est une grande et belle ville chinoise, située sur le Yangtse, à 950 milles au-dessus de Hankow. Par sa situation, le port de Ichang est la tête de la navigation à vapeur du Grand-Fleuve; il paraissait donc appelé à devenir un centre considérable d'affaires d'où les marchandises étrangères se seraient répandues dans des districts fermés jusqu'à nos jours. Il n'en a rien été. Ce port a été ouvert le 1er avril, en présence d'un consul anglais et du général américain Shepart; ce militaire, doublé, comme tous les Américains, d'un homme d'affaires, avait été conduit là par un navire de guerre de sa nation, le *Monocacy*. Il a planté un mât de pavillon à côté du mât de pavillon anglais, et, lorsque le drapeau étoilé a été hissé, le *Monocacy* a salué ce dernier d'une salve de vingt et un coups de canon, ainsi que de l'air national des *Yankees : Star spangled banner*. La *Gazette des douanes chinoises* nous apprend dans un de ses derniers numéros que l'importation à Ichang n'a été en deux trimestres que de six piculs d'opium, représentant un droit d'entrée en douane de 177 taëls ou environ 1,400 francs. A l'exportation, néant.

Pakhoï est situé dans la province de Canton, au bord de la mer, à très peu de distance de la préfecture de Lien-chou-fou. C'est une

jolie petite ville, admirablement située et contenant 10,000 âmes environ. Son port n'est pas des meilleurs, car, comme celui de Haïhow, il a peu de fond, et les bâtimens d'un fort tonnage seront contraints d'aller mouiller leurs ancres assez loin au large. Le commerce de Pakhoï consiste en sucre, en noix d'aréquiers, en feuilles fraîches de bétel et autres épiceries. Les amateurs de chasse y trouveront en abondance la bécassine, les grands échassiers, le canard sauvage et la perdrix. En face de Pakhoï, au sud de la baie, il y a une pagode célèbre dans tout le Céleste-Empire. Au centre de ce monument s'élève un platane gigantesque où nichent des milliers de pierrots; les branches de l'arbre, n'ayant d'autres issues que les fenêtres de l'édifice, s'élancent au dehors vigoureuses et touffues, donnant ainsi à la pagode un aspect très pittoresque. Il y a à Pakhoï et dans les petites îles de sa baie beaucoup de nos compatriotes missionnaires qui portent le costume des indigènes, y compris la queue. L'un de ces apôtres modernes habite là depuis dix-huit ans.

C'est le 2 mai seulement, en présence de M. Mac-Kean, le consul d'Angleterre, et de plusieurs mandarins, que le port de Pakhoï a été ouvert. Les canonnières chinoises *Fei-hoo* et *Shew-shi* saluèrent le pavillon anglais, et le directeur de la nouvelle douane, pour s'attirer sans doute les sympathies de la population, fit partir dans les jambes des assistans un nombre considérable de pétards. Il n'y a point de bonne fête en Chine sans ces bruyantes démonstrations; elles ont un avantage, au dire des Célestes, c'est celui d'écarter les mauvais génies. Malgré ce bruit, les revenus de la douane sont restés jusqu'ici insignifians, mais tout fait supposer qu'il n'en sera pas longtemps ainsi.

Wenchow est une grande cité qui s'élève sur la côte du Chekiang, au bord de la mer, et située à égale distance de Foochow et de Ting-ho. C'est le débouché d'un district très fertile en thé. Il s'y fait également un gros trafic en bois de bambous et autres essences. Ce port a été ouvert le 1er avril, et, comme toujours, en présence d'un agent consulaire de la Grande-Bretagne, assisté d'un navire de guerre de cette nation, le *Mosquito*. La ville est très propre, — ce qui est rare dans l'Empire des Fleurs, — et les rues spacieuses. Au dire des voyageurs, ce sont les voies urbaines les plus largement ouvertes que l'on connaisse en Chine. Les temples des idoles y sont tellement répandus que les Européens, faute d'hôtelleries, peuvent s'y loger sans que la population, très tolérante, comme toujours, en matière religieuse, en manifeste de la surprise. Du reste, ce n'est point une exception : dans beaucoup de localités, les pagodes ne sont que des caravansérails où l'on peut coucher et faire la cuisine. Depuis l'ouverture du port de Wenchow, de nombreux navires marchands y ont mouillé, débarquant 60,000 pièces

d'étoffes en tous genres. L'exportation, il est vrai, a été presque nulle, mais cette situation changera dès que les productions du pays seront plus connues.

Wuhu, ville située à 50 milles de Nankin, sur le Yangtse, a une population de 60,000 habitans. Le premier Anglais qui s'y est installé a écrit aux journaux de Shanghaï qu'il y avait bu une telle quantité de vin de Champagne en compagnie du gouverneur chinois qu'il lui avait été impossible de donner une idée bien exacte du nouveau port. Le joyeux insulaire y était arrivé au milieu d'une tourmente de neige, ce qui, au dire des indigènes, est le plus heureux des présages. Wuhu est la résidence d'un magistrat civil et d'un *tao-taï*, — préfet; il y a aussi un colonel, qui surveille deux camps de *braves*, et deux officiers de la marine impériale. L'un commande en chef la flotte qui stationne à l'embouchure du Yangtse, l'autre dirige les canonnières chinoises qui font la police intérieure du fleuve. La ville est bien bâtie, et la rue principale n'a pas moins d'une lieue de long. Cette immense voie est bien pavée; elle est bordée par de magnifiques maisons, quelques-unes à deux étages, toutes ornées d'enseignes en laques rouges ou noires, sur lesquelles se détachent en lettres d'or les noms des marchands. Lorsque le soleil frappe obliquement la rue, l'aspect en est éblouissant. Le climat est sain, et la population polie pour les étrangers. Les lettrés et les officiers en retraite y sont cependant hostiles à nos missionnaires, fort nombreux dans ces régions. Ils n'en craignent pas la morale, mais les empiétemens. Il ne se fait qu'un commerce à Wu-hu, et c'est celui du riz. Aux environs de la ville, la campagne est couverte d'immenses rizières et de champs de blé. Le port a été déclaré libre le 1er avril; de nombreuses marchandises étrangères s'y sont déjà vendues, et tout fait supposer que les produits européens y trouveront un débouché considérable.

En terminant cette étude, je me demande si, en France, ministres et commerçans ont eu quelque souci de l'ouverture des nouveaux ports et des avantages qui peuvent en résulter pour nous. Je crois que rien n'a été fait jusqu'ici dans ce sens, la politique de combat ayant arrêté partout l'essor de la spéculation. Comment eussions-nous songé en effet à nous créer des relations d'affaires avec des contrées nouvelles, lorsque depuis six longs mois tout était remis en question? Quoi qu'il en soit, la concession qu'a faite l'empereur de Chine, — concession forcée, il est vrai, — ne peut rester ignorée du gouvernement actuel et de nos chambres de commerce. Il est temps que la France envoie un ou deux délégués dans l'extrême Orient pour y étudier les nouveaux ports.

EDMOND PLAUCHUT.

LA

# POLITIQUE ANGLAISE

## EN ORIENT

---

Quel est le rôle des gouvernemens dans notre société moderne? Doivent-ils se considérer comme de simples gérans d'une vaste association? Satisfaits de vivre au jour le jour, doivent-ils se préoccuper par-dessus tout d'administrer avec économie et mettre leur gloire uniquement à maintenir en bon état les ressources financières de la nation? Leur tâche n'est-elle pas plus haute et plus étendue? Ne doivent-ils pas s'inspirer de ce fait que les nations ne meurent point, et que la même période d'années qui suffit à épuiser l'activité d'un homme compte à peine comme un jour dans la vie d'un peuple? S'il en est ainsi, n'est-ce pas, pour un homme d'état, manquer à la plus noble partie de sa tâche que de ne pas porter ses regards au-delà du présent et de se désintéresser de l'avenir, comme s'il pouvait être indifférent que les germes déposés chaque jour fructifiassent en bien ou en mal? On ne l'entendait point ainsi autrefois, et l'on mettait au premier rang des devoirs de l'homme d'état de se préoccuper avant tout des intérêts permanens de son pays. Protéger ces intérêts, en assurer le respect et le développement, faire tourner à leur profit les événemens de chaque jour et tâcher de les mettre hors d'atteinte au milieu des infidélités et des rigueurs de la fortune, tel semblait être le but essentiel de la politique : le mérite du souverain et des ministres se mesurait aux résultats qu'ils avaient obtenus ou préparés dans cette voie. La subordination des intérêts passagers et contingens d'un pays à ses intérêts généraux et permanens se traduisait par cette expression familière à nos pères, « la raison d'état, » qui résumait les règles de la conduite des gouvernemens.

La continuité des vues est à elle seule une grande force; aussi expliquait-on volontiers la supériorité de sagesse et d'habileté que l'opinion européenne attribuait aux gouvernemens aristocratiques, tels que la seigneurie de Venise ou la monarchie représentative d'Angleterre, par ce fait que, l'action personnelle du souverain étant fort restreinte dans ces deux pays, sa personne pouvait changer sans qu'il fût apporté ni interruption ni relâchement dans l'application des maximes consacrées par l'expérience. Cette raison d'état, qui faisait bon marché des considérations de personnes et qui imposait aux souverains le sacrifice de leurs sentimens et de leurs affections les plus chères, avait valu à la politique l'accusation d'être sans entrailles. Ne voyait-on pas tous les jours des princes combattre et quelquefois renverser du trône leurs parens les plus proches?

Si l'on interroge les faits sans parti-pris, on se convaincra que la politique de la raison d'état trouve sa justification dans les résultats qu'elle a produits. L'Europe lui a dû plus de deux siècles de stabilité, en ce sens que, malgré des guerres sanglantes et malgré l'éphémère triomphe de conquérans ambitieux, aucune nationalité n'a péri, hormis la Pologne, qui a succombé sous le poids de ses dissensions intestines et de fautes irréparables. Toutes les autres nations ont survécu, malgré les fortunes diverses qu'elles ont éprouvées, et l'équilibre européen, souvent mis en danger, s'est toujours rétabli comme de lui-même. Chaque fois que cet équilibre a paru sérieusement menacé, par Charles-Quint, par Louis XIV ou par Napoléon, la raison d'état a coalisé les faibles contre le plus fort, et, pour la sécurité et l'indépendance de tous, elle a fait accepter par chaque peuple les sacrifices d'hommes et d'argent les plus douloureux.

Or il semble que la politique de la raison d'état soit sur le point de perdre la direction des affaires européennes et de faire place à la politique au jour le jour. Ces mêmes intérêts matériels auxquels elle a imposé tant et de si lourds sacrifices se révoltent aujourd'hui contre elle, et ils puisent dans la forme de plus en plus démocratique des gouvernemens plus de facilités pour se défendre et une prépondérance plus assurée. Nulle part ce changement n'est plus apparent qu'en Angleterre. Cependant la nation anglaise n'a pas eu à regretter d'avoir pris la défense de l'équilibre européen dans le plus rude assaut que cet équilibre ait eu à soutenir; elle a dû à ce rôle la suprématie maritime, cet immense empire colonial formé aux dépens de tous les autres états, et le prodigieux développement de son commerce. Le progrès continu de la richesse publique et le bien-être général qui l'a accompagné ont fait prendre aux questions d'argent la première place dans les préoccupations de l'opinion :

chaque fois qu'il faut envisager la perspective d'une guerre, le calcul des dépenses qu'elle entraînera, des emprunts et des accroissemens d'impôts qu'elle rendra nécessaires, est la première pensée qui s'offre à tous les esprits, et la considération qui domine toutes les autres. N'en soyons pas surpris, et ne demandons pas au nombre une prévoyance et un jugement politique que son éducation ne comporte pas. Il n'est pas donné à tout le monde de juger sainement une situation, de dépouiller les faits des apparences qui peuvent égarer l'opinion, de peser des intérêts contradictoires, d'apprécier les résultats qui valent d'être achetés par des sacrifices et de se rendre compte qu'une dépense faite à temps peut être une réelle économie. Ces calculs veulent des esprits exercés, et éclairés par une suffisante instruction : ils sont inaccessibles à la foule, dont ils dépassent l'intelligence. Aussi à mesure que l'influence du nombre devient prépondérante dans la conduite des affaires publiques, moins la politique de prévoyance rencontre-t-elle de faveur : les masses se montrent impatientes de tout fardeau qu'on voudrait leur imposer, et la tentation devient irrésistible de rejeter sur les générations à venir toutes les charges qu'il est possible d'ajourner, et surtout le souci de veiller à leurs propres intérêts.

Le jour viendra donc où l'*Histoire* d'Alison, si longtemps le bréviaire politique de tout Anglais, aura son contre-pied. A l'éloge de la persévérance avec laquelle l'Angleterre a défendu contre Napoléon la liberté de l'Europe, organisant coalition sur coalition, et ne se laissant rebuter par aucun échec, par aucune déception, un autre historien opposera l'énormité de la dette contractée pour soutenir cette lutte gigantesque, et, au nom de l'économie politique, il condamnera comme un gaspillage sans excuse cette effroyable consommation de capitaux.

Qui croirait, à entendre certains orateurs du parlement de 1877, que la politique anglaise, il y a moins d'un siècle, était absolument dominée par la raison d'état, bien plus, que la conviction de la solidarité de toutes les monarchies et la croyance à la nécessité d'une action commune contre la révolution étaient des sentimens répandus dans le corps de la nation et irrésistiblement populaires? Il fallut dix années de revers et tous les efforts de Wilberforce, entraînant avec lui, outre les libéraux, les philanthropes et les dissidens, pour faire passer à une faible majorité une motion déclarant que la forme du gouvernement français ne suffisait pas pour empêcher de négocier avec lui. A l'abri de cette déclaration, le ministère Addington négocia la paix d'Amiens; mais après avoir conclu et signé le traité, il n'osa pas l'exécuter en présence du formidable déchaînement de l'opinion publique produit par les célèbres brochures de Burke : *Lettres sur une paix régicide.*

Divisés sur les questions de politique intérieure, les partis avaient alors des vues identiques sur les questions de politique étrangère, et l'on a peine à s'expliquer les illusions que Napoléon se faisait sur le compte de Fox, lorsqu'il se flattait d'amener l'adversaire de Pitt à une ligue de l'Occident, c'est-à-dire de la France et de l'Angleterre contre les puissances orientales. L'échec des négociations entamées pour la paix en 1806, lorsque Fox était ministre des affaires étrangères, dut le détromper, en lui démontrant que tous les Anglais étaient d'accord sur ce qu'exigeait le maintien de l'équilibre européen.

Les conditions essentielles de cet équilibre avaient été déterminées par la paix de Westphalie et le traité d'Utrecht; les traités subséquens avaient pu modifier certains détails de ces deux grands actes diplomatiques; mais ils avaient été inspirés par le même esprit, et ils en avaient respecté les dispositions fondamentales. Il s'était ainsi créé un droit international, qui ne laissait point de doute sur les garanties que chaque puissance était fondée à invoquer pour la protection de ses intérêts et la sauvegarde de son indépendance. L'observation pure et simple des traités suffisait à assurer aux nations la sécurité, qui est la première condition de la prospérité intérieure. Aussi le respect des traités était-il considéré comme la maxime fondamentale du code politique. Tous les gouvernemens se reconnaissaient non-seulement le droit, mais le devoir de les défendre.

Lord Castlereagh, en 1814, n'invoquait pas d'autre argument dans sa correspondance confidentielle avec Alexandre pour détourner le tsar de son projet de s'approprier la totalité de la Pologne, et de donner le royaume de Saxe à la Prusse en dédommagement de la perte de sa part des provinces polonaises. Alexandre invoquait tantôt l'obligation morale qu'il prétendait avoir contractée vis-à-vis des Polonais, et tantôt le droit de conquête. Lord Castlereagh lui répondait en lui opposant le respect des traités et le droit qu'avait chaque état de réclamer les mêmes garanties pour sa sécurité. « Apparemment, écrivait le plénipotentiaire anglais, un devoir moral ne saurait jamais exiger qu'on agisse en contradiction avec les traités les plus sacrés. » Insistant sur ce point de vue, le négociateur anglais ajoutait : « Où donc pourrait-on trouver, soit dans le texte des traités, soit dans un auteur public du droit des gens, un prétexte pour défendre le pouvoir arbitraire de substituer, en cas de succès, des arrangemens nouveaux à ceux qui avaient été stipulés par les traités? » Abordant ensuite la question d'équilibre, lord Castlereagh n'hésitait pas à écrire : « Si la Russie a eu soin de s'assurer des frontières contre les Turcs et les Persans, peut-elle se plaindre que l'Autriche et la Prusse en désirent contre

les troupes russes, surtout dans un moment où la Russie est à la veille d'employer une armée nationale de Pologne comme un nouveau et redoutable instrument militaire? »

Ces idées n'étaient point particulières au négociateur anglais, et il est impossible de ne pas citer comme véritablement prophétique ce passage du *Mémoire* présenté au congrès de Vienne par le prince régnant de Saxe-Cobourg, pour protester au nom du corps germanique contre l'incorporation projetée du royaume de Saxe à la Prusse : « La Russie, disait le prince, soutient les accroissemens de la Prusse en Allemagne, afin de trouver un appui quand elle cherchera à s'étendre sur l'empire ottoman, et, par suite de ce plan, l'Allemagne sera détruite, l'empire ottoman renversé et la paix de l'Europe ébranlée. »

Ce fut sous l'empire de ces idées que fut conclu, en grand mystère, le traité d'alliance défensive du 3 janvier 1815, par lequel l'Angleterre, la France et l'Autriche s'engageaient à mettre chacune sur pied 150,000 hommes pour résister aux projets de l'empereur Alexandre et s'opposer à la destruction du royaume de Saxe. Un traité d'alliance de l'Angleterre et de l'Autriche avec la France contre la Russie et la Prusse, quelques mois à peine après la chute de Napoléon, n'était-ce pas le triomphe de la raison d'état!

Lorsque, pour se ménager un succès diplomatique en servant les rancunes personnelles de l'empereur Nicolas contre le gouvernement français, lord Palmerston eut préparé et amené à bonne fin le traité du 15 juillet 1840, ne fut-ce pas la raison d'état qui fit reconnaître à l'Autriche et à la Prusse que, pour la vaine satisfaction d'isoler la France et de l'humilier dans la personne du vice-roi d'Égypte, on risquait de donner libre carrière aux projets ambitieux de la Russie; et le traité du 13 juillet 1841 ne fut-il pas le correctif immédiat du traité imprudent de l'année précédente?

La guerre de Crimée est le dernier exemple que l'on puisse citer de la politique de la raison d'état. Sans hésitation et dès le premier jour, la France se plaça sur le terrain du traité de 1841 et annonça la résolution bien arrêtée d'en faire respecter les dispositions. « Le cabinet de Londres, écrivait M. Drouyn de Lhuys à notre ambassadeur en Angleterre, dans la mémorable dépêche du 31 mai 1853, n'a jamais pu douter de notre concours pour faire respecter l'esprit du traité du 13 juillet 1841 et pour rappeler, s'il le fallait, au cabinet de Saint-Pétersbourg que l'empire ottoman, placé par cette transaction sous une garantie collective, ne saurait, sans une grande perturbation des rapports existant aujourd'hui entre les grandes puissances de l'Europe, être de la part de l'une d'elles l'objet d'une attaque isolée et aussi peu justifiée surtout que celle dont les apparences semblent la menacer. » L'initiative prise par la France

détermina de l'autre côté du détroit un grand mouvement de l'opinion publique, et lord Aberdeen fut renversé du pouvoir pour avoir tergiversé sur l'obligation que le traité de 1841 imposait à l'Angleterre de défendre l'intégrité et l'indépendance de la Turquie. Lord Palmerston, au contraire, n'hésita pas à assigner pour but à la politique des alliés la limitation de la puissance russe; il rompit avec lord John Russell, à la suite des conférences de Vienne, parce qu'il jugeait que celui-ci avait fait trop de concessions aux négociateurs russes; s'il déposa les armes avec regret et s'il souscrivit avec répugnance au traité de Paris, c'est qu'à son avis on avait fait à la Russie des conditions trop douces et l'on n'avait pas pris contre elle des précautions suffisantes.

Quel était cependant l'objet fondamental du traité de Paris, sinon de mettre à l'abri de toute atteinte l'indépendance et l'intégrité de l'empire ottoman? C'étaient les termes mêmes dont on se servait dans le traité. De plus, en 1814, bien que la Turquie eût été en guerre avec l'Angleterre et avec la Russie, on ne l'avait point appelée au congrès de Vienne, ce qui la reléguait parmi les puissances orientales. Cette fois on la faisait entrer dans le concert européen, afin de constater que rien de ce qui la touchait ne pouvait être étranger à l'Europe. L'intégrité de l'empire ottoman voulait dire qu'il ne serait pas permis à la Russie de reprendre, par quelque voie que ce fût, les territoires qu'on lui enlevait, et qu'aucune puissance ne pourrait s'agrandir aux dépens de la Turquie.

La garantie accordée à l'indépendance du sultan visait à rendre impossible le retour d'incidens analogues à la mission du prince Mentchikof. La Turquie devait être aussi complétement maîtresse de son administration intérieure que toute autre puissance européenne : elle ne devait avoir à subir les conseils, les admonestations ou les menaces d'aucun de ses voisins. Lord Palmerston fut très explicite sur ce point dans la séance de la chambre des communes du 6 mai 1856. Plusieurs orateurs avaient exprimé l'appréhension que le sultan ne se crût libre de revenir sur le *hatti-chérif* du 18 février 1856, par lequel il avait garanti à ses sujets de toute communion la jouissance de leurs droits politiques et religieux; ils regrettaient que dans le traité de Paris il n'eût pas été pris acte de ces concessions du sultan afin de les rendre irrévocables. Le congrès avait précisément repoussé un amendement des plénipotentiaires russes qui avait pour objet d'introduire dans le traité la mention de « l'acte spontané de la volonté souveraine du sultan comme *un nouveau gage* de l'amélioration du sort des chrétiens en Orient. » Lord Palmerston expliqua que c'était par respect pour l'indépendance et la souveraineté du sultan qu'on s'était abstenu d'introduire dans le traité toute stipulation qui aurait pu avoir pour

effet de donner au *hatti-chérif* le caractère d'un engagement bilatéral. L'obligation morale qui résultait pour la Porte du texte des protocoles de la conférence de Vienne et des préliminaires de paix, acceptés et signés par ses plénipotentiaires, liait l'empire turc vis-à-vis des puissances chrétiennes sans donner à aucune de celles-ci un droit d'ingérence dont l'expérience avait montré le danger.

Une des clauses du traité de Paris intéressait tout particulièrement l'Autriche, et il importe de la rappeler aujourd'hui. C'était la clause relative à la réglementation de la navigation du Danube. Cette réglementation était réservée aux *puissances riveraines*, et l'Autriche avait eu soin de faire reconnaître ce titre à la Bavière et même au Wurtemberg, bien que possédant uniquement le cours supérieur du fleuve. Comme la Russie, par suite de la rectification de frontière qui lui était imposée, ne touchait plus nulle part au Danube, l'Autriche se trouvait seule, avec ses deux petits alliés allemands, en face de la Turquie, qui n'a point de marine commerciale; en réalité, elle était maîtresse de régler à son gré la navigation de ce grand fleuve, et les développemens qu'a pris la Société impériale de navigation, les services maritimes établis sur Constantinople, Sinope, Trébizonde et Batoum, montrent si cette puissance a su mettre à profit les avantages qui lui étaient attribués.

La neutralisation de la Mer-Noire était la part faite aux intérêts anglais, toujours préoccupés de ce qui peut troubler la répartition des forces maritimes dans le bassin de la Méditerranée. Aussi, dès que cette clause eut été suggérée par la France aux conférences de Vienne, l'Angleterre l'adopta avec empressement, et n'épargna aucun effort pour déterminer l'adhésion de l'Autriche, qui trouvait une pareille stipulation trop dure pour la Russie. Non-seulement l'Angleterre insista pour l'adoption définitive de cette clause, mais ce fut le désir qu'elle avait d'en assurer la constante exécution qui fut le point de départ du célèbre traité de garantie du 15 avril 1856. Dans les projets élaborés aux conférences de Vienne, la garantie collective des trois puissances, Angleterre, France et Autriche, s'appliquait uniquement à la neutralisation de la Mer-Noire. Au congrès de Paris, lorsque l'Autriche eut obtenu sa part, la garantie collective fut étendue à toutes les dispositions du traité général de paix.

Le traité de Paris était-il efficace, et les dispositions en étaient-elles bien combinées pour atteindre l'objet qu'il avait en vue? Les efforts incessans de la Russie pour en obtenir la révision et les sacrifices qu'elle vient de s'imposer pour le détruire répondent suffisamment à cette question. Que le traité de Paris eût été observé dans toute sa teneur, et que ses garans n'eussent point failli à leurs obligations, et la paix de l'Orient était à l'abri de toute atteinte. A-t-il au moins porté fruit pendant qu'il a été respecté?

Sans vouloir pallier aucun des justes reproches qu'on est en droit d'adresser à l'administration turque, il faut, pour être équitable, se rappeler que vingt ans à peine nous séparent de la conclusion du traité de Paris. Ces vingt années n'ont pas été complétement perdues pour la Turquie, puisque dans cet espace de temps elle s'est donné une flotte redoutable, une artillerie qui s'est montrée égale, sinon supérieure, à l'artillerie russe, et une armée qui a fait ses preuves de solidité et de bravoure. Elle a établi sur son territoire des chemins de fer que les défiances de ses voisins ont condamnés à l'isolement. Enfin, quant à son administration intérieure, aujourd'hui que des témoignages sérieux et impartiaux ont fait justice de calomnies intéressées, il est avéré que la condition de la Bulgarie, sous le rapport des voies de communication, de l'agriculture, des écoles et de l'aisance générale de la population, était meilleure que celle des districts voisins de la Roumanie ou des provinces méridionales de la Russie. La sécurité de la Méditerranée avait été si complétement assurée que c'est à peine si, après le traité modificatif de 1871, la Russie avait rouvert les chantiers de Nicolaïef; elle n'avait ni relevé les ruines de Sébastopol ni entrepris de reconstituer une flotte de guerre dans la Mer-Noire.

L'Angleterre avait retiré d'autres fruits encore du traité de Paris. Quand éclata la révolte des cipayes, à laquelle la main de la Russie n'était peut-être pas étrangère, les Sikhs ne voulurent point faire cause commune avec les Hindous : ils demeurèrent fidèles à la puissance qui s'était montrée l'alliée et la protectrice de l'islam contre les infidèles. « Si les Sikhs avaient tourné contre nous, nous étions perdus, » a répété plus d'une fois l'illustre sir John Lawrence, qui avait mesuré toute l'étendue du péril que courait alors la domination anglaise. La popularité de l'Angleterre parmi les musulmans de l'Asie centrale était telle qu'elle lui valait partout des alliés et qu'elle lui permettait de tenir la puissance russe en échec, malgré les conquêtes de celle-ci. Cependant il s'est trouvé un homme d'état anglais pour dire publiquement que la guerre de Crimée avait été une faute et une folie à laquelle on ne pouvait songer sans regret, et cet homme d'état n'était pas John Bright, l'adversaire systématique de toute guerre, John Bright qui, en présence d'une flotte ennemie dans la Tamise, calculerait encore s'il n'en coûterait pas moins cher pour acheter le départ de l'ennemi que pour le repousser à coups de canon; c'était un ministre conservateur, un des collègues de lord Beaconsfield. Le langage tenu par lord Carnarvon n'est-il pas une preuve manifeste du changement qui s'est opéré dans les idées des hommes politiques et de la direction nouvelle qu'a prise le courant de l'opinion?

Le changement des circonstances suffit-il à expliquer une modifi-

cation aussi profonde? Au temps de la guerre de Crimée, tenir les Russes en échec sur les bords du Danube et dans la Mer-Noire, c'était donner la sécurité et la confiance à la Perse, toujours tremblante devant la puissance russe; c'était entretenir chez les tribus frémissantes du Caucase l'espoir de la délivrance et rendre incertaine et précaire la domination de la Russie sur les bords de la mer Caspienne. C'était enfin tenir fermée la route de l'Euphrate, par laquelle une armée, s'acheminant vers l'Inde et rencontrant partout en abondance l'eau et les vivres, ne trouverait d'autre obstacle à surmonter que la distance. Bien que le chemin de fer d'Alexandrie, au prix de deux transbordemens, permît à des troupes d'arriver assez rapidement dans l'Inde, la route par le cap de Bonne-Espérance n'en demeurait pas moins la seule ouverte aux bâtimens de guerre, et la seule par laquelle on pût acheminer en quantités considérables matériel et munitions. Encore fallait-il prévoir le cas où une puissance ennemie, invoquant les obligations de la neutralité, sommerait la Turquie de fermer la route de l'Égypte aux soldats et au matériel de guerre de l'Angleterre. Cette puissance ainsi était exposée à expier la faute commise par lord Palmerston en 1840, lorsque, par antipathie contre la France et pour complaire à la Russie, il avait fait replacer Méhémet-Ali dans la position non-seulement d'un vassal, mais d'un sujet de la Porte.

Depuis la guerre de Crimée, l'achèvement du canal de Suez est venu abréger et rendre facile pour les puissances maritimes le chemin de l'Inde. On peut être assuré que l'Angleterre saisira la première occasion de faire déclarer cette route ouverte aux marines militaires en temps de guerre comme en temps de paix, parce qu'un intérêt sans égal lui commande de l'avoir toujours à sa disposition. Par cette voie nouvelle, en effet, elle peut porter à Kurrachee toutes les forces nécessaires pour défendre le cours de l'Indus, bien longtemps avant qu'une armée ennemie ait pu contourner le golfe Persique ou arriver au pied de l'Hindou-Kousch. L'Angleterre commence donc à se considérer comme désintéressée dans les changemens qui peuvent s'accomplir sur les bords de la Mer-Noire, et c'est au milieu d'une sécurité, peut-être imprudente, qu'elle a été surprise, comme toute l'Europe, par le réveil inopiné de la question d'Orient.

Quel est l'auteur de ce réveil? qui a été l'instigateur des troubles de la Bosnie et de l'Herzégovine? L'histoire le saura et le dira : les contemporains sont réduits à de simples conjectures. Si on se laisse guider par l'adage du droit, *is fecit cui prodest*, on est conduit à soupçonner que le ministre astucieux qui tient entre ses mains la direction de la politique allemande aura été bien aise de se délivrer d'un contrôle importun en détournant l'attention du tsar des

affaires continentales, et de lancer la Russie dans une grande aventure afin de lui rendre précieux et nécessaire l'appui de l'Allemagne et de préparer les voies à une demande de réciprocité. Un seul fait est certain : c'est que, malgré la pauvreté proverbiale de leur pays, les insurgés, qui tiraient de Raguse leurs armes et leurs munitions, soldaient tous leurs achats avec la plus scrupuleuse régularité; et ils payaient non pas avec du papier italien ou avec des assignats d'Autriche, mais avec de l'or allemand.

L'Angleterre aurait dû être mise en garde par la singulière attitude des chefs insurgés, qui fuyaient devant les consuls d'Angleterre et d'Autriche plus vite encore que devant les troupes turques, comme si leur plus grande appréhension eût été d'obtenir le redressement de leurs griefs et d'avoir à déposer les armes. Que dire de la levée de boucliers de la Serbie et de l'entrée en campagne de cette armée où les généraux, les soldats, les canons, tout était russe, où il n'y avait de Serbes que les drapeaux et les musiciens? Rien ne dessilla les yeux du cabinet anglais, qui s'unit à l'Autriche pour paralyser l'action de la Turquie. Bosniaques, Monténégrins, Serbes, tous furent protégés à l'envi contre les conséquences de leur conduite. La Turquie fut arrêtée au milieu de ses succès militaires, et on lui arracha les avantages matériels et moraux qu'elle avait droit de retirer des efforts qu'elle venait de faire. Cette intervention malavisée, si docilement acceptée par la Turquie, constituait tout au moins à celle-ci un droit moral à l'appui des puissances, qui apportaient de telles entraves à son action lorsqu'elle était dans le cas de légitime défense.

Non-seulement les ministres anglais n'eurent pas le sentiment des obligations qu'ils assumaient par leur continuelle intervention, mais ils ne se montrèrent sévères qu'à l'égard de la Turquie. La condescendance pusillanime dont ils firent preuve pour les instrumens et les complices de la Russie porta les fruits qu'on en devait attendre. Elle inspira aux cours du Nord, qui avaient soulevé la question d'Orient, une tentative pour résoudre cette question en dehors de l'Angleterre et contre elle. Un mémorandum, destiné à être présenté à la Turquie et indiquant les réformes que celle-ci serait tenue d'introduire dans son administration intérieure, fut préparé à Berlin, dans une conférence séparée entre les représentans de la Russie, de l'Allemagne et de l'Autriche. Lorsque les trois cours se furent mises d'accord sur le texte de ce document, le mémorandum fut présenté à l'adhésion de la France, de qui l'on attendait un acquiescement pur et simple. Cet acquiescement obtenu, le mémorandum eût été communiqué à l'Angleterre comme une démarche déjà résolue par l'Europe, comme un fait acquis, désormais indépendant de toute résolution qu'elle pourrait

prendre. On eût ainsi constaté l'isolement de l'Angleterre et fait à cette puissance la situation difficile et blessante qu'elle avait elle-même faite à la France en 1840, celle d'avoir à donner un acquiescement de pure forme à ce qui avait été résolu en dehors d'elle, ou à laisser passivement accomplir un acte qu'elle désapprouvait.

Ce fut la France qui préserva l'Angleterre de cette humiliation. Malgré l'extrême prudence que les circonstances et le sentiment public lui imposaient, le cabinet de Paris ne voulut pas adhérer au mémorandum si ce document ne recevait l'assentiment préalable du cabinet de Londres. Il abrita le refus ou, pour être plus exact, l'ajournement de son adhésion derrière le peu d'importance que les affaires orientales ont pour la France; l'Angleterre au contraire avait des intérêts considérables en Orient, elle s'était toujours montrée fort préoccupée de tout ce qui concernait la Turquie, et aucune représentation à faire à la Porte ne pouvait revêtir un caractère véritablement européen sans la participation et la coopération active de l'Angleterre. Il n'y avait rien à répondre à des observations aussi justes : ne pas les admettre eût été un aveu du but secret que l'on s'était proposé. Le mémorandum fut donc présenté à l'adhésion de l'Angleterre, et celle-ci refusa son acquiescement, en alléguant que ce document lui paraissait dépasser la mesure et ne tenait pas un compte suffisant des droits de souveraineté de la Porte. Le mémorandum dut être abandonné, et on y substitua la présentation de la note collective dont la rédaction fut confiée au comte Andrassy.

En repoussant le mémorandum de Berlin par les raisons qu'il avait alléguées, le cabinet anglais était rentré dans la vérité de sa situation et de son rôle : il s'était replacé sur le terrain du traité de Paris, qui avait assuré l'indépendance intérieure de la Turquie; en se maintenant fermement sur ce terrain, il pouvait opposer un obstacle sérieux aux projets de la Russie ou tout au moins contraindre cette puissance à démasquer ses secrets desseins; mais il sembla que cette lueur de virilité eût épuisé les forces et l'énergie des collègues de lord Beaconsfield.

L'impression en fut en effet presque immédiatement effacée par la note que lord Derby adressa à la Porte le 6 septembre, et qui est le réquisitoire le plus passionné qu'on ait jamais dirigé contre les vices de l'administration turque. Le chef du *foreign office* se flattait, tout à la fois, d'adoucir le dépit des trois cours impériales en paraissant épouser tous les griefs de la Russie, et, suivant l'expression anglaise, d'enlever le vent aux voiles de l'opposition, dont les journaux faisaient étalage de protestations libérales et d'indignation philanthropique pour indisposer l'opinion contre le cabinet. Cette manœuvre, que lord Derby croyait habile, était doublement une faute, parce qu'elle désarmait le gouvernement anglais tout à

la fois vis-à-vis de l'opposition du dedans et vis-à-vis des adversaires du dehors. Comment défendre efficacement dans les conseils de l'Europe une indépendance dont il avait été fait un si déplorable usage? Comment demander à la nation anglaise de s'imposer des sacrifices pour venir en aide à un gouvernement dont on avait stigmatisé la conduite en termes aussi sévères? L'Angleterre devait s'attendre à être prise au mot et mise en demeure d'accorder sa conduite avec ses paroles. Elle le fut en effet, et la réunion d'une conférence lui parut le seul moyen de sortir de ce mauvais pas.

Rien ne pouvait sourire davantage à la Russie que la réunion d'une conférence générale pour discuter les affaires d'Orient. Le fait seul de cette réunion constituait l'abrogation virtuelle de toutes les dispositions des traités qui avaient eu en vue d'assurer l'indépendance de la Porte. N'allait-on pas délibérer des affaires intérieures de la Turquie, et cela chez elle? N'allait-on pas la mettre sur la sellette des accusés, au sein de sa propre capitale, passer au crible tous les actes de son administration et s'interposer officiellement entre elle et ses sujets, dont les réclamations, plus ou moins spontanées, ne manqueraient pas d'affluer à la conférence? On voit avec quelle rapidité le cabinet anglais descendait la pente qui conduisait à la destruction complète du traité de Paris, sans s'apercevoir qu'il aboutirait fatalement à cette redoutable alternative d'avoir à souscrire au renversement de l'empire turc ou à en prendre la défense par les armes.

Arrêter par une solution quelconque, pourvu qu'elle fût immédiate, le développement de cette question d'Orient qui inquiétait déjà sérieusement l'Europe et qui menaçait de diviser le ministère anglais, tel est l'expédient qui s'offrit à l'esprit des collègues de lord Beaconsfield. Une soumission complète de la Turquie eût tout apaisé pour le moment, en sacrifiant tout, à moins cependant qu'elle n'eût suscité et encouragé de nouvelles exigences; ce fut l'espoir d'emporter cette soumission qui dicta au ministère tory le choix du ministre des colonies pour représenter l'Angleterre à la conférence de Constantinople. L'âge n'a point amorti chez le marquis de Salisbury la fougue, l'ardeur et les saillies intempérantes qui caractérisaient les actes et l'éloquence de lord Robert Cecil. Le ministre des colonies, dont l'envoi avait été annoncé avec grand apparat, et qu'on avait voulu environner d'un prestige exceptionnel, se répandit en sarcasmes amers sur tout ce qu'il vit à Constantinople; il cribla des railleries les plus acérées la constitution turque, qui ne valait ni plus ni moins que les *hatti-chérifs* accueillis autrefois avec tant de faveur par l'Europe; il s'agita et se remua beaucoup, et, malgré la pétulance de son langage, il n'intimida ni le sultan ni ses ministres.

La Porte n'avait pas été sans remarquer qu'au fond l'Allemagne était indifférente à la solution que recevrait la question d'Orient : elle avait voulu susciter des embarras à la Russie, et l'agitation panslaviste qui avait éclaté à Moscou et qui de là s'étendait dans toutes les provinces russes répondait à son attente : son but était atteint. Telle était du moins l'impression qu'avait apportée le grand-vizir Edhem-Pacha, qui n'avait quitté l'ambassade de Berlin que pour venir prendre part aux travaux de la conférence. Il avait été facile de constater qu'il n'y avait point un accord réel et sincère entre l'Autriche et la Russie, dont les intérêts sont trop différens pour pouvoir se concilier aisément et admettre une action commune. L'adhésion du cabinet de Vienne à toutes les démarches diplomatiques proposées par la Russie ne paraissait aux Turcs qu'une condescendance dictée par la timidité et qui prendrait fin par la résistance des ministres de Pesth le jour où les intérêts de la monarchie hongroise paraîtraient sérieusement en péril. La Porte n'avait aucun mauvais vouloir à appréhender de la part de la France, qui se tenait sur une grande réserve et dont le langage était dicté par les intentions les plus conciliantes. Elle ne désespérait donc pas de réussir à diviser les puissances, et, à supposer qu'elle n'y réussît point, elle comptait que, si l'on voulait peser trop fortement sur elle et lui faire des conditions trop dures, on verrait se reproduire le dissentiment qui avait fait abandonner le mémorandum de Berlin, et que l'Angleterre se trouverait entraînée par la force des choses à se replacer sur le terrain du traité de Paris.

Ce fut cette confiance imprudente qui détermina la Porte à se refuser à ce qu'on exigeait d'elle. Elle ne repoussait pas les réformes en elles-mêmes, mais elle voulait qu'elles conservassent le caractère d'actes spontanés et ne parussent point imposées à un souverain à qui l'indépendance de son gouvernement avait été garantie. Elle prétendait de plus que toutes les réformes que l'on suggérait étaient contenues dans la constitution qu'elle venait de promulguer, et elle demandait qu'on laissât faire, au moins pendant une année, l'épreuve de cette constitution, admettant que, si les résultats n'en étaient pas satisfaisans, l'Europe aurait le droit de revenir à la charge et d'aviser.

Le refus de la Porte était le prétexte que la Russie attendait pour faire entrer en campagne les troupes qu'elle massait, depuis plusieurs mois, sur la frontière; aucun prétexte ne pouvait être plus frivole, puisque la Porte ne contestait pas la nécessité des réformes qu'on lui demandait et ne se refusait pas à les accomplir; elle demandait seulement à les accomplir elle-même et de sa propre initiative, et dans cette œuvre même elle acceptait le contrôle de l'Europe. Il n'y avait donc plus aucun doute possible sur les motifs

réels qui guidaient la Russie et sur la détermination de cette puissance d'entreprendre directement le renversement de l'empire turc qu'elle avait vainement attendu d'un soulèvement des populations chrétiennes. Le moment des résolutions décisives était arrivé.

Lord Derby s'en tint à une protestation qui condamnait la détermination du gouvernement russe comme n'étant justifiée en rien, et qui rejetait sur la Russie toute la responsabilité du sang qui allait être répandu. Cette conduite était-elle la plus sage et la plus habile? Le cabinet de Londres n'aurait-il pas été mieux avisé si, s'inspirant des traditions de la politique anglaise, se fondant sur l'intérêt général européen et arguant du respect dû aux traités, il eût pris la même attitude que la France en 1853? L'identité des situations était frappante, les mêmes intérêts étaient en jeu! Pourquoi désespérer sitôt du maintien de la paix? Que risquait le cabinet de Londres à mettre l'Autriche en demeure d'exécuter avec lui le traité de garantie, si formel et si explicite, du 15 avril 1856, et de protéger la Turquie contre une agression armée? Si l'Autriche avait décliné, pour sa part, l'exécution du traité de garantie, l'Angleterre se serait trouvée dégagée vis-à-vis de la Turquie et vis-à-vis d'elle-même, car un concours armé de la France était hors de question, et l'on ne pouvait raisonnablement demander à une seule puissance d'accomplir la tâche prévue pour trois.

Est-il interdit de penser qu'une attitude énergique et une déclaration très ferme de la part de l'Angleterre eussent fait réfléchir la Russie et accru l'irrésolution de son souverain, et que d'un autre côté elles eussent inspiré confiance et fait prendre courage à la cour de Vienne, toujours lente à se décider? Les efforts incessans que le comte Andrassy a dû faire pour tempérer l'irritation que les populations hongroises n'ont cessé de manifester contre la Russie et pour prévenir quelque déclaration trop décisive de la diète de Pesth autorisent à conjecturer que la certitude de l'alliance d'une grande puissance eût enflammé l'ardeur des Magyares, qui auraient entraîné avec eux le reste de la monarchie. La Russie se fût peut-être arrêtée, car c'était engager une partie redoutable que de mettre à la fois contre soi deux des grandes puissances et l'opinion générale de l'Europe.

Lord Derby n'osa point jouer ce jeu, qui aurait tenté un homme d'état doué de résolution et d'énergie. On n'avait le droit d'attendre rien de semblable de l'Autriche. Lorsque l'Angleterre, qui n'avait aucun point de contact ni avec la Russie ni avec la Prusse, dont le territoire ne pouvait avoir à souffrir des opérations militaires, et qui pouvait en quelque sorte chiffrer les risques qu'elle courait, faisait bon marché des traités et s'en tenait à une déclaration platonique, l'Autriche n'avait pas de motifs de s'exposer à une collision

avec la Russie et peut-être avec la Prusse. Elle devait croire, non sans raison, que le maintien des bons rapports avec la Russie assurerait mieux qu'une attitude hostile le respect des intérêts austro-hongrois. C'est ainsi que la reculade de l'Angleterre laissait le champ complétement libre à toutes les entreprises de la Russie.

D'où vint la pusillanimité du cabinet anglais, pusillanimité que les sorties belliqueuses échappées à lord Beaconsfield, en plusieurs occasions, ont rendue plus frappante et plus incompréhensible? Elle ne peut s'expliquer que par les causes générales que nous avons indiquées, la prédominance désormais irrésistible des intérêts matériels sur l'intérêt public. Les esprits mûris par la réflexion ou par l'étude aperçoivent sans trop de peine l'enchaînement des influences morales et des faits matériels, et comprennent que les sacrifices destinés à défendre la dignité ou le prestige d'un pays ne sont pas faits en vain. La perspective d'une guerre ne rappelle aux classes commerçantes aujourd'hui prépondérantes en Angleterre que le cortége de maux, de dépenses, d'emprunts et d'impôts qui accompagnent tout conflit européen, et nul sophisme ne leur répugne, nulle échappatoire ne leur paraît insuffisante pour se soustraire à ce qu'elles considèrent comme la plus redoutable des calamités.

Ces sentimens d'une portion considérable de la nation anglaise devaient facilement trouver un écho chez le ministre des affaires étrangères. Rien, chez le présent comte de Derby, ne rappelle l'impétueux et chevaleresque Stanley, dont l'éloquence fière et passionnée a laissé de si grands souvenirs dans les deux chambres du parlement : c'est un utilitaire, un adepte et un admirateur des hommes de l'école de Manchester. Laborieux et instruit, il laissa clairement voir les tendances de son esprit, dès sa jeunesse, dans les brochures que lui inspirèrent ses voyages sur le continent américain. Ses opinions l'appelaient à siéger à côté de M. Bright : s'il prit place dans les rangs des conservateurs, c'est que les convenances sociales ne lui permettaient pas de figurer au nombre des adversaires du parti dont son père était le chef. Le père était ardent, impressionnable, ouvert à toutes les impulsions généreuses, et capable de tous les nobles entraînemens; le fils est une nature calculatrice, sèche et sans ressort. Faire en sorte que l'Angleterre tirât son épingle du jeu au meilleur marché possible devait sembler à lord Derby le but suprême de ses efforts; le cri qui s'éleva du milieu des districts manufacturiers : « C'est à Suez qu'il faut défendre la route de l'Inde, périsse la Turquie, pourvu que l'isthme de Suez demeure ouvert et libre! » lui parut être le résumé le plus exact des intérêts anglais et devoir devenir la règle de sa conduite. Il convient d'ajouter, pour être équitable, que la Turquie s'était aliéné l'opinion publique par la banqueroute qu'elle avait faite quelques mois auparavant et par

les circonstances scandaleuses qui avaient accompagné cette banqueroute. Un très grand nombre de familles avaient été ou ruinées ou gravement atteintes dans leur aisance, et maint capitaliste qui se fût montré peut-être fort indifférent aux griefs des Bosniaques et des Bulgares, si la rente turque avait été exactement payée, donnait un libre cours à ses plaintes et soulageait son légitime ressentiment en flétrissant la déplorable administration des musulmans.

Le clergé méthodiste, plus enthousiaste qu'éclairé, et tous les prédicans fanatiques qui pullulent en Angleterre, où ils vivent à l'aise aux dépens des âmes crédules et sensibles, déclamaient à l'envi contre un peuple qui persécutait des populations chrétiennes. Ils demandaient avec indignation si les trésors de la pieuse Angleterre pouvaient être employés à défendre l'islamisme et à sauver d'une ruine méritée un gouvernement qui tolérait la polygamie, oubliant sans doute que ce reproche pouvait être retourné contre l'Angleterre, qui compte dans l'Inde plus de 50 millions de sujets musulmans et leur laisse pratiquer librement les maximes du Koran. Il ne manquait pas non plus de journaux pour exciter l'opinion contre la Turquie. Depuis Philippe de Macédoine, qui se vantait de faire entrer un mulet chargé d'or dans la forteresse la plus inaccessible, aucun gouvernement ne s'est servi de la corruption avec plus de persévérance et d'habileté que le gouvernement russe, et cette réputation, qui semble bien méritée, a fait interpréter peu charitablement le zèle avec lequel certains journaux anglais, parmi les plus répandus et les plus autorisés, ont pris en main la cause des chrétiens orientaux, les peintures exagérées qu'ils ont publiées des souffrances de leurs cliens et l'ardeur avec laquelle ils ont appelé sur les Osmanlis un châtiment qui ne pouvait manquer d'être particulièrement agréable et profitable à la Russie.

Enfin un grand orateur, dévoyé, mais toujours puissant, aigri par les souffrances de l'amour-propre et les déceptions de l'ambition, ne pardonnant ni à ses successeurs de l'avoir renversé du pouvoir ni à ses anciens amis de s'être trop facilement résignés à une séparation qui n'était qu'une feinte, se tenant sans cesse à l'affût de tout ce qui pouvait ramener l'attention sur lui et réchauffer sa popularité éteinte, M. Gladstone se plaçait ou plutôt se précipitait à la tête de ce qu'il croyait être un grand mouvement de l'opinion. Se multipliant et se prodiguant à l'infini, il courait de ville en ville et de *meeting* en *meeting*, mettant au service des prétendus défenseurs de la paix et des détracteurs de la Turquie son éloquence nerveuse et un peu déclamatoire. Le ministère ne pouvait manquer de tenir compte de cette agitation, qui faisait une vive impression sur quelques-uns de ses membres, et lord Beaconsfield lui-même, bien que plus ferme et plus résolu que les autres, dut se rappeler que,

malgré l'issue glorieuse de la guerre d'Abyssinie, l'initiative qu'il avait prise de venger une insulte à l'honneur de l'Angleterre lui avait coûté le pouvoir au lendemain du triomphe des armes anglaises.

Le cabinet de Londres, tout en protestant contre la conduite de la Russie, proclama donc la neutralité de l'Angleterre, c'est-à-dire qu'il abandonna la Turquie à toutes les chances des combats, qu'il livra le faible à la discrétion du plus fort. Cette neutralité était trop avantageuse à la Russie pour qu'il n'essayât point d'en obtenir immédiatement le prix. Ce prix devait être le respect des intérêts anglais en Orient. De là l'entrevue de Livadia, et les diverses communications officielles et officieuses dans lesquelles ces intérêts furent ramenés à trois points : qu'il ne serait point touché au canal de Suez, que Constantinople serait respectée, enfin et surtout qu'il ne serait point apporté, sans l'assentiment de l'Europe, de modifications aux règles qui régissent la navigation de la Mer-Noire et des détroits. Ce dernier point suffit à montrer que l'Angleterre se préoccupait de sauver du traité de 1856 la seule épave qui l'intéressât, et qu'elle abandonnait tout le reste.

Il était aisé de lui donner satisfaction, au moins pour le moment, et la Russie n'eut garde d'y manquer. Comment ne se serait-elle pas engagée à respecter le canal de Suez? Elle n'avait point de flotte qui pût se mesurer avec la flotte turque. L'occupation de Constantinople ne pouvait devenir possible qu'à la suite d'une campagne complétement heureuse, et quant à soumettre à la ratification de l'Europe la destruction définitive du traité de Paris, la Russie devait être la première à souhaiter cette ratification pour les résultats de sa victoire, et elle ne doutait pas de l'obtenir aisément, le jour où de grands succès militaires auraient accru et le prestige de sa puissance et la difficulté de lui rien refuser.

Les réponses, soit du tsar, soit du prince Gortchakof, bien que conçues en termes ambigus et enveloppés de circonlocutions restrictives, furent donc conformes aux désirs du cabinet anglais. Celui-ci ne pesa point les mots, et ne s'appesantit point sur des restrictions qui pouvaient paraître dues à des exigences d'amour-propre : il savait ce qu'il avait demandé; il l'avait exprimé en termes clairs et précis, il tenait les réponses pour faites dans le même sens que les questions, et le meilleur commentaire lui paraissait être le discours de lord Beaconsfield, déclarant à Mansion-House que l'Angleterre ne se laisserait pas jouer et qu'une guerre même de plusieurs années n'avait rien qui pût faire reculer une nation aussi riche et aussi puissante que le peuple anglais. La politique du cabinet de Londres se trouva définitivement arrêtée : ce fut une neutralité qu'on qualifia de conditionnelle, on ne sait pourquoi, puisque les conditions posées par l'Angleterre ne pouvaient guère

être enfreintes qu'au règlement de la paix, c'est-à-dire quand la guerre serait terminée. L'abstention eût été une désignation plus exacte de la ligne de conduite qu'on avait résolu d'adopter.

Lorsqu'au sein du parlement quelques voix s'élevèrent pour demander pourquoi l'on n'avait même pas tenté de rappeler la Russie au respect des traités, lord Derby répondit que les traités n'avaient de valeur et d'autorité que par les circonstances et les combinaisons qui les avaient produits, et qu'ils devaient se défendre eux-mêmes; qu'on était tenu de les observer, mais qu'on n'était point tenu de les faire observer par les autres, même lorsqu'on s'y était engagé. Cette thèse, au moins inattendue, pourrait aisément être ramenée à celle-ci, que la convenance est la règle de conduite des gouvernemens et la seule mesure de leurs obligations. Il est à peine besoin de dire qu'une pareille théorie, destructive de tout droit écrit, doit donner singulièrement à réfléchir à certains petits états, comme la Suisse, le grand duché de Luxembourg ou la Belgique, dont l'existence est placée sous la garantie collective de plusieurs puissances. Elle satisfit néanmoins le parlement anglais. Le souvenir de Navarin, évoqué à propos, eut raison d'une motion de M. Gladstone et des harangues des prétendus philanthropes qui regrettaient avec lui que l'Angleterre, pour en finir plus vite, ne se fût pas jointe aux ennemis de la Porte et n'eût pas employé la flotte anglaise à cette besogne : quant aux partisans de la Turquie, on leur ferma la bouche avec l'éloge des bienfaits de la paix.

Cependant le temps s'écoulait, les victoires des Russes se faisaient attendre; mais rien ne semblait pouvoir faire sortir le cabinet anglais de son abstention. Une parole échappée, il y a quelques jours, à M. Bennigsen, au sein du parlement allemand, dans le développement de l'interpellation adressée à M. de Bismarck, à savoir « que la défaite des Russes à Plevna avait excité les plus vives alarmes pour la paix de l'Europe et le repos de l'Allemagne, » ne peut recevoir qu'une seule explication. Aussitôt après ce grave échec des armes russes, et pendant les quelques semaines qui furent nécessaires pour faire entrer de nouvelles troupes en ligne, on s'était sans doute attendu à Saint-Pétersbourg et à Berlin à une offre de médiation de la part de l'Autriche et de l'Angleterre; et la Russie, résolue à repousser cette offre, aurait mis l'Allemagne en demeure d'appuyer ce refus. Une telle initiative était loin de la pensée du cabinet de Londres : non-seulement il laissa passer cette occasion qui pouvait sembler favorable, mais il n'appuya même pas la timide protestation de l'Autriche contre l'entrée en campagne des troupes roumaines : il n'essaya pas davantage de prévenir la nouvelle révolte de la Serbie. Il aurait pu, sans se départir de sa ligne de con-

duite, rendre indirectement quelques services à un peuple dont le courage avait touché les plus indifférens : il ne l'osa point faire, il laissa écraser la Turquie.

L'expiation, il est vrai, allait commencer immédiatement.

Est-il nécessaire d'entrer ici dans le détail des faits que les dernières semaines ont vu s'accomplir? ils sont présens à tous les esprits, et le caractère général n'en saurait échapper à personne. La proposition de médiation repoussée par les puissances, les bons offices de l'Angleterre déclinés par la Russie, qui exige une démarche directe de la Turquie, la lenteur calculée dans l'envoi des instructions aux commandans des armées, l'armistice subordonné ensuite à l'acceptation des préliminaires de paix, le silence gardé sur les conditions de l'armistice et sur les préliminaires eux-mêmes, toutes les communications de la chancellerie russe marquées au coin d'une politesse hautaine et froide, empreinte d'une nuance de persiflage, comme d'une grande puissance vis-à-vis de la république de Saint-Marin, tous ces procédés ont dû faire sentir au cabinet anglais combien, dans l'opinion de la Russie, la situation et les rôles avaient changé. Cependant il n'était pas au bout des mortifications qu'il devait essuyer. Pendant qu'il faisait partir la flotte anglaise de la baie de Besika, puis l'y ramenait aussitôt, puis la mettait de nouveau en mouvement pour l'arrêter encore à l'entrée des Dardanelles, les généraux russes, tout en négociant, continuaient à marcher sur Constantinople, bien résolus à ne rien terminer qu'en vue de la capitale turque, et lorsque cette capitale serait à leur merci. Le peuple anglais voyait avec une irritation croissante se reproduire vis-à-vis de son gouvernement le système de subterfuges, d'équivoques, de promesses évasives et toujours éludées qui avaient marqué les progrès des armes russes dans le Turkestan et l'expédition de Khiva. Toutes les habiletés de la foi punique étaient employées pour déconcerter et mettre en défaut la politique anglaise. Que faire, cependant, et où trouver appui? Interrogé sur les dispositions des puissances, le chancelier de l'échiquier confessait avec quelque naïveté que les puissances se montraient fort réservées et fort sobres de confidences vis-à-vis du gouvernement de la reine, se souciant médiocrement de voir leurs communications devenir immédiatement le thème des commérages parlementaires. Qu'attendre d'ailleurs des puissances? Depuis dix-huit mois, le cabinet de Londres n'avait jamais, ni un seul jour, ni dans une seule occasion, invoqué ni l'intérêt général de l'Europe, ni la foi des traités, ni le respect de l'équilibre européen, c'est-à-dire les seules raisons qui auraient pu lui obtenir des sympathies ou un appui moral de la part des autres cours. Il avait toujours répété que les intérêts anglais étaient son unique préoccupation, et leur sauvegarde la seule

règle de sa conduite : les autres gouvernemens avaient le droit, et ils ne s'en faisaient pas faute, de professer pour les intérêts anglais la suprême indifférence qu'on témoignait pour les leurs.

A mesure que l'isolement et l'impuissance de l'Angleterre devenaient plus manifestes, la Russie s'enhardissait à poursuivre plus ouvertement ses avantages. Elle fit refuser par le sultan l'autorisation demandée par la flotte anglaise de franchir les Dardanelles, et, lorsque l'amiral Hornby eut pénétré dans la mer de Marmara, elle se prétendit déliée, par ce fait, de l'engagement qu'elle avait pris de ne pas occuper Constantinople. Pour prévenir l'entrée des troupes russes dans la capitale turque, il a fallu que la flotte anglaise allât mouiller sur la côte de l'Asie-Mineure. Quelques semaines plus tôt, la même démarche de la part de l'Angleterre aurait suffi pour arrêter les Russes à Andrinople. Il avait été compris que la signature des préliminaires de paix serait suivie d'un armistice d'une durée indéfinie : le traité de paix définitif aurait été rédigé au sein et avec le concours d'une conférence européenne. La perspective d'une révision et d'un adoucissement possible sous l'influence de l'Europe avait fait passer plus facilement sur l'extrême rigueur des préliminaires de paix. Il paraîtrait aujourd'hui, bien qu'on ait peine à accepter de pareilles nouvelles, que les derniers jours de février seraient le terme fatal de l'armistice, et que la date du 1er mars aurait été imposée à la Turquie comme dernier délai pour la signature du traité de paix définitif. Ce traité définitif ferait déjà depuis quelque temps l'objet d'une négociation directe au sujet de laquelle aucune communication n'a été faite à l'Europe. La conférence européenne, dont la réunion est annoncée pour le 10 mars, aurait seulement à réviser le traité de Paris pour le mettre d'accord avec le nouveau traité qui, d'acte particulier entre la Turquie et la Russie, serait transformé en un acte européen. La tâche de la conférence serait donc une sorte d'entérinement, ayant surtout pour objet de faire consacrer par l'Europe les sacrifices de toute nature arrachés à la Turquie. Telle serait l'interprétation audacieuse que le gouvernement russe donnerait aujourd'hui à l'engagement contracté par lui de soumettre à la sanction de l'Europe toute dérogation aux stipulations d'intérêt général antérieures à la guerre.

Il n'est point surprenant que de pareilles prétentions, dont les conséquences se laissent facilement apercevoir, aient causé une vive émotion à Vienne et à Londres. On a lieu de penser que les conditions dictées par la Russie dans le traité définitif dépassent en étendue et en rigueur les préliminaires qui sont seuls connus de l'Europe, et qui ont suffi pour exciter de légitimes inquiétudes. En effet, si la Roumanie et la Serbie deviennent des états souverains

et indépendans, il est impossible, aux termes mêmes du traité de Paris, de leur refuser voix délibérative dans la commission chargée de régler la navigation du Danube. Si la Russie obtient la rétrocession de la Bessarabie, qu'elle poursuit pour effacer jusqu'à la dernière trace de la guerre de Crimée, elle entrera également de plein droit dans la commission, et l'Autriche, qui y était maîtresse depuis vingt ans, s'y trouvera en minorité. La neutralisation du grand fleuve allemand sera sans doute proclamée, moins pour assurer une sécurité plus grande au commerce que pour priver l'Autriche du droit d'employer des bâtimens armés à la police du Danube, et lui retirer un moyen d'action sur les petits états dont l'indépendance va être proclamée, et qu'elle aurait pu frapper d'une sorte de blocus.

Si nous passons aux questions qui intéressent plus particulièrement l'Angleterre, il nous est impossible de ne pas nous reporter à un travail publié il y a trois mois dans une revue semi-officieuse de Saint-Pétersbourg, sous la signature du prince Wladimirofsky, et intitulé : *des Conditions de la paix*. L'auteur de ce travail, considérant la chute de Plevna comme imminente, croyait le moment venu d'étudier à quelles conditions la paix pourrait être conclue entre les belligérans. Au premier rang, il faisait figurer une indemnité de guerre sans dissimuler que la situation financière de la Turquie devait la mettre de longtemps dans l'impossibilité de rien payer à son vainqueur. L'engagement pris à Livadia par le tsar excluant la possibilité d'une compensation territoriale, au moins en Europe, l'auteur du mémoire n'hésitait pas à déclarer que l'indemnité à exiger de la Turquie devrait être la remise à la Russie de sa flotte, de son matériel naval et de son matériel de guerre. Le *Times* affecta de tourner cette proposition en ridicule, déclarant que les créanciers anglais de la Turquie avaient un droit de préférence sur tous les meubles de leurs débiteurs, et il assura que le gouvernement de la reine ne laisserait pas détourner un de leurs gages principaux. Malgré cette protestation anticipée des feuilles anglaises, lorsqu'on a vu figurer dans les préliminaires de paix le principe d'une indemnité « payable en argent, en territoire ou de toute autre façon, » tout le monde a compris que cette formule équivoque visait la cession de la flotte turque. Il est aujourd'hui indubitable que cette cession a été demandée et que la Russie veut se créer d'un seul coup une flotte redoutable dans la Mer-Noire en se faisant livrer ces magnifiques bâtimens cuirassés, sur lesquels s'est épuisé l'art des constructeurs anglais.

L'auteur du mémoire que nous rappelons, en mettant au nombre des conditions à imposer par la Russie une modification profonde dans les règles qui régissent la navigation des détroits, rectifiait l'erreur dans laquelle étaient tombés les journaux occidentaux.

Ceux-ci avaient pensé que la Russie voudrait présenter le changement qu'elle projetait comme une conséquence et un développement de la stipulation du traité d'Andrinople qui a ouvert les détroits et la Mer-Noire aux navires marchands de toutes les nations, et demanderait que les mêmes eaux fussent également ouvertes à toutes les marines de guerre. Il n'en est rien. Ce que la Russie songe à demander, c'est la liberté pour ses futurs navires de guerre de passer de la Mer-Noire dans la Méditerranée, mais non pas pour les autres navires de guerre la liberté de passer de la Méditerranée dans la Mer-Noire. La Russie et la Turquie possédant à elles deux la totalité des côtes de la Mer-Noire, cette mer doit être et doit demeurer une *mer fermée*, c'est-à-dire dans les eaux de laquelle les puissances riveraines ont seules le droit d'avoir des bâtimens de guerre. Aucune inégalité ne pouvant exister entre les deux nations, les bâtimens de guerre russes devraient avoir, comme les bâtimens turcs, la facilité de sortir de la Mer-Noire : les détroits ne seraient plus fermés qu'aux autres marines de guerre. S'il est exact que, dans le traité de paix, la Russie exige la cession sur la côte asiatique de la mer de Marmara d'un mouillage et d'un dépôt de charbon et de matériel, semblable au dépôt que le gouvernement italien lui a concédé à Villefranche, sur les côtes de Ligurie, on doit voir dans ce fait la confirmation du grave changement que le gouvernement russe voudrait introduire dans la réglementaion des détroits.

Cette théorie des mers fermées est du reste depuis longtemps une des doctrines favorites de la cour de Saint-Pétersbourg. La Russie l'a appliquée à la mer Caspienne, où elle a interdit à la Perse d'entretenir aucun navire, soit de guerre, soit même de commerce. Elle a essayé à diverses reprises de l'étendre à la mer Baltique. Lorsque l'empereur Alexandre Ier, après la paix de Tilsitt, rompit avec l'Angleterre, il invoqua comme griefs principaux le rejet de sa médiation et surtout la destruction de la flotte danoise dans le port de Copenhague par la flotte anglaise, et la note remise par le comte Romanzof à lord Leveson Gower, ambassadeur d'Angleterre, insista sur le juste mécontentement de l'empereur, « qui, au su de l'Angleterre, était un des garans de la tranquillité de la Baltique, *qui est une mer fermée.* » L'ambassadeur anglais répliqua que l'Angleterre « n'avait jamais reconnu de droits exclusifs, et que, quelles que fussent les prétentions de la Russie au titre de garante de la sûreté de cette mer, son silence lors de la clôture au pavillon britannique des ports, depuis Lübeck jusqu'à Memel, paraissait en être l'abandon ouvert. » S'il faut en croire des bruits qui ont peut-être pour origine une indiscrétion calculée, les cours de Copenhague et de Stockholm auraient récemment été sondées sur l'opportunité, en cas de réunion d'un congrès, de faire déclarer la fermeture de

la Baltique, c'est-à-dire de faire reconnaître par l'Europe aux quatre états riverains de cette mer le droit exclusif d'y entretenir et d'y faire entrer des bâtimens de guerre.

Que ce nouveau principe vînt à prévaloir, et, en cas de conflit avec une puissance maritime, la Prusse n'aurait plus à protéger que ses côtes de la Mer du Nord. Plus favorisée encore, la Russie n'aurait plus rien à craindre ni dans la Baltique ni dans la Mer-Noire; elle pourrait défier tous les efforts de l'Angleterre, dont les neutres auraient à arrêter les escadres. Par une extension du même principe, il suffirait d'une entente entre les puissances méridionales pour exclure la marine anglaise du bassin de la Méditerranée.

Il est facile de prévoir que l'Angleterre combattra de toutes ses forces la proposition d'ouvrir les détroits aux flottes de la Russie; mais alors par quels argumens appuiera-t-elle la demande que le canal de Suez demeure constamment, en temps de guerre comme en temps de paix, ouvert à ses flottes? A quel titre se réservera-t-elle un libre passage de la Mer-Rouge dans la Méditerranée, en refusant à la Russie un libre passage de la Mer-Noire dans cette même Méditerranée? Le canal de Suez, œuvre de la main des hommes, a-t-il un caractère plus inviolable et plus sacré que les voies navigables naturelles, créées par Dieu lui-même pour faciliter les relations des nations, et, si la Turquie peut être astreinte à remplir certains devoirs de neutralité à Constantinople et à Gallipoli, pourquoi en serait-elle affranchie à Suez et à Port-Saïd? Tel est le dilemme qui attend l'Angleterre, soit à la conférence, soit au congrès, lorsque la question des détroits y sera soulevée.

Nous venons d'effleurer les questions capitales; il serait téméraire de raisonner sur les autres conditions probables du traité de paix avant que le texte en soit connu, et l'attente ne saurait plus être longue. Ces conditions, quelles qu'elles soient, devront être subies par la Turquie et agréées par l'Angleterre. La future conférence, si elle se réunit, y pourra tout au plus faire apporter quelques atténuations de forme : quant à la convocation d'un congrès, elle paraît de plus en plus improbable, car ni la Russie ni la Prusse ne doivent désirer la réunion d'une assemblée sans mission strictement délimitée, et au sein de laquelle des questions importunes pourraient être soulevées. Quel appui le cabinet anglais peut-il espérer de la conférence, après le langage que M. de Bismarck vient de faire entendre au sein du parlement allemand, et qui vise clairement l'Autriche et surtout l'Angleterre? Le cabinet de Londres n'a jamais parlé que des intérêts anglais; le chancelier proclame l'intérêt allemand la règle exclusive de la politique germanique. Il décline, il écarte avec dédain le rôle de médiateur, de gardien des intérêts généraux, de gendarme de l'équilibre européen, il

n'a cure et souci que des intérêts allemands. Or il n'en aperçoit aucun engagé dans la question d'Orient : toute solution que peut recevoir cette question est indifférente à l'Allemagne. En revanche il aperçoit en Europe un intérêt de premier ordre, un intérêt vital, un intérêt permanent pour l'Allemagne, c'est de maintenir l'alliance séculaire qui l'unit à la Russie. L'amitié de l'Autriche est précieuse à l'Allemagne, mais à un moindre degré. Quelle est la conclusion à tirer de ce discours, sinon que M. de Bismarck se flatte d'obtenir, et a sans doute déjà obtenu, des concessions qu'il juge suffisantes pour apaiser le mécontentement de l'Autriche? Mais, si un désaccord éclate au sein de la conférence, si une rupture devient imminente, la Prusse ne se séparera en aucun cas de la Russie, n'essaiera point de peser sur elle, et, en paix comme en guerre, fera cause commune avec « son alliée séculaire. »

Il est probable que le cabinet de Londres tiendra compte de cet avertissement, qui pèsera d'un plus grand poids sur les délibérations de la conférence que les six millions sterling si péniblement votés par le parlement. Si ce cabinet peut obtenir, et M. de Bismarck les lui ménagera sans doute, quelques concessions de pure forme, destinées à sauver l'amour-propre britannique, il s'inclinera devant la loi du plus fort et subira ce qu'il ne peut empêcher. Que gagnerait-il en effet à prolonger l'état d'inquiétude de l'Europe? S'il entrait dans les vues de la Russie d'éterniser la question d'Orient, de soulever des difficultés pour maintenir ses troupes aux portes de Constantinople jusqu'au jour où il lui conviendrait d'y entrer et de refouler les Turcs en Asie, quel moyen l'Angleterre aurait-elle de s'y opposer, et de défendre ou de reconquérir Constantinople?

La constatation publique, éclatante, de l'impuissance de l'Angleterre, voilà le résultat le plus considérable de la guerre, résultat que le gouvernement anglais n'avait assurément pas prévu lorsqu'il se désintéressait si aisément et si complétement des embarras et des infortunes des autres peuples. Il n'a engagé dans le conflit actuel qu'un enjeu moral : une expérience peut-être prochaine lui apprendra toute l'importance de cet enjeu. Le roi Henri VIII, en prenant pour devise : « Qui je défends est maître, » montrait une exacte connaissance du cœur humain, car les particuliers et les peuples inclinent toujours à se ranger du côté du plus fort, et il tournait à son profit une des maximes des Orientaux : « Aie soin de défendre qui est maître. » Le prestige de l'Angleterre est désormais détruit dans toutes les régions orientales ; fortifié par la protection efficace dont l'Angleterre avait couvert l'islam en 1855, il est ruiné par les malheurs qui accablent la Turquie. Il est avéré que les protégés de l'Angleterre sont écrasés sans merci, que le succès est assuré aux protégés de la Russie ; le fatalisme oriental verra dans ce renverse-

ment subit des rôles et des fortunes la volonté de Dieu et l'indication de la conduite à tenir par les hommes avisés et prudens. La Russie n'aura plus besoin de demander des amis et des alliés en Orient, ils lui viendront d'eux-mêmes, et il lui suffira de lever le doigt pour mettre en armes toute l'Asie centrale.

Le prestige de l'Angleterre a-t-il souffert une moindre atteinte en Europe? Cette puissance a tiré un habile parti de la ceinture maritime qui l'environne et la protége; mais cette position insulaire qui fait son inviolabilité fait aussi sa faiblesse. Si le continent n'a point de prise sur elle, elle n'a pas davantage de prise sur le continent. Elle n'est qu'une puissance maritime, et si quelqu'une des grandes nations militaires ne fait cause commune avec elle, elle ne pèse pas plus dans les affaires de l'Europe que les États-Unis ou toute autre puissance extra-européenne. Si, ce qu'à Dieu ne plaise, réclamant de la Russie le prix des immenses services que la Prusse vient de rendre à son alliée, M. de Bismarck entreprenait de réaliser un des projets qu'on lui a souvent prêtés et voulait annexer à l'empire d'Allemagne le Luxembourg, la Hollande, Anvers, voire la totalité de la Belgique, quel obstacle l'Angleterre pourrait-elle mettre à l'accomplissement d'une conquête qui la menacerait aussi directement? Comment rendrait-elle efficace la garantie qu'elle a accordée aux états qui seraient ainsi effacés de la carte de l'Europe? Ne serait-elle pas contrainte, encore une fois, de renier une signature qu'elle ne saurait défendre? Ayant abandonné tout le monde, même au mépris d'engagemens écrits, comment pourrait-elle attendre qu'on eût confiance en elle, qu'on lui engageât sa parole et que l'on combattît à ses côtés?

On ne se relève point aisément d'une épreuve comme celle que traverse en ce moment l'Angleterre. Il y faut le temps, il y faut des efforts, il y faut surtout des sacrifices qui ne paraissent plus dans le tempérament du peuple anglais. Se battre pour une idée, — et le respect de sa signature est-il autre chose qu'une idée? — peut être une folie; mais ne se battre que pour son argent n'est peut-être pas une moindre faute en ce monde où la fortune est variable et où tous les peuples ont tour à tour besoin les uns des autres. L'Angleterre demeurera longtemps encore la nation la plus riche du monde; il est permis de croire qu'elle a cessé d'être une grande puissance et de prévoir que son influence décroîtra de plus en plus. L'histoire impartiale, en enregistrant cette décadence, la fera partir du jour où, dans les conseils du peuple anglais, la politique des intérêts matériels a remplacé la politique de l'honneur et des intérêts généraux.

CUCHEVAL-CLARIGNY.

# LES NOUVEAUX

# TRIBUNAUX ÉGYPTIENS

## I.

On sait que depuis plus de trois siècles les rapports de la France avec les pays dits barbaresques, l'Égypte entre autres, sont régis par un ensemble de traités échelonnés entre 1535 et 1740 et connus sous le nom de *capitulations*. Tous les peuples européens, aussi bien que les États-Unis, en ont successivement signé de semblables; tous y ont fait introduire la clause, considérée aujourd'hui comme principale, en vertu de laquelle les nationaux étrangers sont soustraits aux juges et aux lois des pays musulmans, pour être placés sous la juridiction tutélaire de leurs consuls. Cependant le régime des *capitulations*, suffisant pendant des siècles pour la protection de quelques marchands enfermés dans un quartier spécial, devenait tout à fait impropre à régler les rapports internationaux lorsque, par suite de la révolution économique survenue en Égypte sous Méhémet-Ali et ses successeurs, l'élément européen eut pris une place considérable dans la population et les intérêts du pays. La nécessité fit adopter des usages, qui vinrent tantôt suppléer au silence des traités, tantôt déroger à leurs dispositions. C'est ainsi que s'introduisit la coutume de porter devant le tribunal consulaire du défendeur, par application de la règle *actor sequitur forum rei*, les litiges survenus entre étrangers de nationalité différente; c'est ainsi que les actions civiles, puis bientôt les poursuites criminelles dirigées par un indigène contre un Européen, furent successivement soumises à la décision des consuls. Mais ces usages ne paraient que très incomplétement aux difficultés de la situation et ne sauvegardaient ni les intérêts des Européens, ni ceux des indigènes.

L'embarras n'était pas moindre dans les procès où se trouvait engagé un indigène. L'obligation de s'assurer la présence d'un drogman avait amené les indigènes à porter leurs réclamations devant le tribunal consulaire de l'étranger qu'ils poursuivaient ; mais, en cas de condamnation, comment faire exécuter la sentence contre celui-ci? Les autorités locales ne pouvaient prêter leur concours à l'arrestation d'un délinquant ou à la saisie d'un débiteur qu'elles n'avaient pas jugé; le consul refusait son intervention obligatoire ou la faisait indéfiniment attendre pour l'exécution d'un jugement indigène qu'il se croyait en droit de critiquer.

C'est le gouvernement égyptien qui fit entendre le plus haut et le premier les plaintes qu'un tel état de choses devait arracher à tous les intéressés. Profitant de la lassitude générale qu'engendrait cette situation, il essaya, en 1867, de réaliser un projet qu'il caressait depuis longtemps, celui de soumettre tous les étrangers à la juridiction indigène et de rétablir en Égypte le régime du droit commun européen. Nubar-Pacha, ministre du khédive, disgracié depuis lors, fit aux puissances européennes des ouvertures qui ne devaient aboutir qu'en 1875 à un règlement définitif de la question.

Ce n'est point ici le lieu de raconter en détail les phases de cette laborieuse négociation, au bout de laquelle il ne restait plus rien du projet primitivement présenté par l'Égypte à l'approbation des puissances. Jamais œuvre ne sortit plus mutilée des mains qui devaient la corriger; jamais non plus l'inexorable logique de certaines situations ne se fit plus clairement entendre. Le khédive avait conçu le dessein de soumettre des Européens à la juridiction indigène, des chrétiens à des juges musulmans; il a été amené, de concession en concession, à soumettre les Égyptiens à des tribunaux qui, sous quelque nom qu'on les désigne, sont de véritables tribunaux européens. En échange des garanties que l'*exterritorialité* assurait aux étrangers, il a fallu leur en offrir d'autres. On a dû les chercher d'abord dans la nature des lois qui seraient appliquées, ensuite dans le caractère de la procédure qui serait suivie, enfin dans le choix des magistrats, en sorte qu'après maint débat l'Égypte s'est vue poussée, par degrés, à accepter nos codes, ou du moins une législation en harmonie avec les principes de la nôtre, à adopter nos institutions et nos formes judiciaires, à recevoir enfin des mains de l'Europe les juges qui devaient siéger en majorité dans les tribunaux. Il lui reste à la vérité la satisfaction légitime et platonique de qualifier d'égyptiens les tribunaux, qui en effet reçoivent leur investiture des mains du khédive et touchent leur traitement sur sa caisse. Encore n'est-on pas arrivé à imposer silence aux plaintes et aux réclamations que les résidens ne cessaient de faire entendre.

Hâtons-nous au surplus de le dire dès à présent, si l'Égypte a perdu quelque chose en apparence à cette retraite diplomatique, opérée d'ailleurs en bon ordre, depuis les premières prétentions émises par elle jusqu'à la convention signée avec la France le 10 novembre 1874, elle a beaucoup gagné au fond. Elle a introduit chez elle un élément d'ordre, de justice, de haute moralité qui lui manquait; c'est par une heureuse rencontre des mots avec les choses que l'ensemble des mesures récemment prises s'est spontanément appelé la *réforme*.

En quoi consiste le nouveau système judiciaire et dans quelles limites a-t-il porté atteinte aux *capitulations?* C'est ce qu'il importe de déterminer tout d'abord. A en croire le rapporteur de la loi devant l'assemblée nationale, M. Rouvier, la convention, tardivement signée avec l'Égypte par la France, la dernière venue des puissances contractantes, ne serait rien moins qu'une atteinte grave portée au régime séculaire en vigueur jusque-là, « de nature à compromettre les relations commerciales et maritimes que nos ports de la Méditerranée entretiennent depuis des siècles avec l'Égypte. » Il suffit d'un rapide examen pour se convaincre que ce langage n'est nullement justifié. En effet, il n'est rien innové en matière pénale, sauf pour les contraventions et pour une classe très restreinte de délits. En matière civile, les contestations entre étrangers de la même nationalité restent dévolues à la juridiction du consul; les contestations entre étrangers et indigènes sont soumises aux nouveaux tribunaux par un retour au texte même des anciens traités, et la garantie du drogman est remplacée par celle de la composition même des corps judiciaires. Enfin les contestations entre étrangers de nationalités différentes sont seules l'objet d'une mesure nouvelle, qui déroge, non pas aux *capitulations*, restées muettes sur ce point, mais aux usages qui s'étaient établis, entre Européens, par suite de l'application de la règle *actor sequitur forum rei*. Encore faut-il ajouter que toutes les questions principales ou incidentes intéressant le statut personnel sont écartées et renvoyées devant les juges de la nationalité, seuls compétens. Au contraire, les procès mixtes en matière immobilière qui ressortent, d'après le droit commun, à la juridiction purement territoriale, sont ici soumis à la juridiction nouvelle. Cette innovation capitale a d'autant plus d'importance que, les étrangers pouvant depuis peu devenir propriétaires en Égypte, les nouvelles institutions se trouvent appelées à protéger le régime foncier et hypothécaire, et, par suite, les prêteurs européens. On voit qu'en résumé l'Europe n'a rien cédé de ses droits et qu'elle a simplement échangé l'insuffisance de la justice consulaire et les dangers de la juridiction indi-

gène, dans les cas où il fallait la subir, contre les lumières, l'impartialité et l'autorité qui semblent, au premier examen, assurées à la nouvelle magistrature.

Voici en effet la composition des tribunaux dont on vient de voir la compétence. Il en est institué trois, à Alexandrie, au Caire et à Ismaïlia, qui a remplacé Zagazig. Chacun est composé de quatre étrangers et trois indigènes. Cinq juges, dont trois étrangers, doivent concourir pour prononcer chaque sentence. Le titre de président est réservé à un indigène, mais la présidence réelle des audiences avec le titre de vice-président appartient à un Européen. La cour d'appel siégeant à Alexandrie est composée de quatre membres indigènes et sept étrangers, dont huit, savoir cinq étrangers et trois indigènes, doivent siéger à chaque audience. La nomination et l'investiture des magistrats appartiennent au khédive; mais ils ne peuvent être choisis qu'avec l'acquiescement du ministre de la justice de leur pays. Ils nomment eux-mêmes leur vice-président. Toutes sortes de précautions sont prises pour assurer l'indépendance et l'intégrité des juges. Leur traitement est fixe; ils ne peuvent recevoir de personne ni cadeau, ni marques honorifiques; inamovibles, ils ne dépendent pour l'avancement et la discipline que du corps judiciaire lui-même. Un personnel de greffiers, huissiers, avocats, sert d'auxiliaire à ces divers tribunaux, auxquels il est soumis pour tout ce qui concerne la discipline.

Telle est, dans ses traits principaux, l'organisation qui a été adoptée par l'Égypte, d'accord avec les puissances, pour assurer la bonne administration de la justice et garantir les droits de tous. Toutefois l'Europe n'a pas voulu rendre irrévocables des concessions qu'elle avait mesurées d'une main si économe : le système actuel ne doit rester en vigueur sans modifications que pendant cinq années, au bout desquelles il sera loisible aux puissances de réclamer le retour à l'ancien état de choses ou de proposer de nouvelles combinaisons. C'est donc une expérience qui se poursuit depuis deux ans; il est d'un haut intérêt d'en examiner dès à présent les résultats et de reconnaître dans quelle mesure elle justifie les critiques ou les espérances dont la *réforme* a été l'objet.

## II.

Ce qu'espérait sans nul doute le vice-roi, ce que redoutait la population européenne, c'était l'absorption des nouveaux tribunaux dans l'administration égyptienne. Le gouvernement, sachant par une trop longue expérience ce qu'on peut obtenir des hommes avec de la ténacité et de l'argent, se flattait d'exercer une influence sans

contre-poids sur la nouvelle magistrature, et de compter simplement quelques employés européens de plus à son service. Cet espoir a été déçu. Grâce au soin apporté par les diverses puissances dans le choix de leurs représentans, le nouveau corps judiciaire, auquel a été assez heureusement appliqué le nom de conseil amphictyonique, a surpris tout le monde par la manière élevée dont il a compris son rôle et la fermeté dont il a fait preuve en toute occasion (1). Ce n'était pas une tâche facile que de mettre en mouvement toute la machine, avec son personnel inexpérimenté, ses rouages mal ajustés, sans connaître encore ni sa force d'action, ni sa force de résistance. On y parvint cependant. La cour, d'accord avec les tribunaux de première instance, s'occupa tout d'abord d'arrêter les dispositions du règlement général dont la rédaction lui avait été réservée par l'article 37 de la convention; puis elle dressa la liste des officiers qui devaient l'aider dans sa tâche, fit la distribution des rôles entre les divers magistrats du parquet et désigna les juges chargés des fonctions spéciales de conciliateurs. Le 15 février 1876, chacun était à son poste et la justice à l'œuvre.

Le nombre des affaires devait bientôt à lui seul démontrer la nécessité de la création récente. Du 15 février au 31 octobre 1876, le tribunal d'Alexandrie jugea 1,407 affaires, dont 47 en référé, et rendit en outre 1,033 décisions sommaires. Il restait encore à son rôle 700 affaires. Le tribunal du Caire rendit dans la même période 889 jugemens ordinaires et 722 sommaires. Les chiffres d'Ismaïlia sont notablement inférieurs, 523 affaires en tout, et quiconque a erré comme nous dans les rues désertes et brûlées de cette bourgade doit se demander à quoi elle doit l'honneur de posséder un tribunal. Quant à la cour d'Alexandrie, elle avait rendu, entre le 15 février et le 1er juillet, 85 arrêts en matière ordinaire, et son rôle était très chargé. La nouvelle juridiction inspira dès le début une confiance si complète que non-seulement les étrangers s'y soumirent sans peine pour les procès mixtes, mais que les indigènes imaginèrent toute sorte de biais pour porter devant elle leurs contestations placées hors de sa compétence. Cette affluence des affaires n'a fait que s'accroître, et l'insuffisance du personnel n'a pas tardé à devenir évidente. Le ressort du Caire, par exemple, s'étend

(1) Le personnel se compose en tout de 29 étrangers et 18 indigènes. La Belgique, l'Autriche, la France, l'Italie, l'Allemagne, l'Angleterre, la Hollande sont représentées chacune par trois membres; l'Amérique, la Russie, la Suède, la Grèce par deux, le Danemark par un seul. Les trois magistrats français sont MM. Letourneux, vice-président adjoint de la cour d'appel, M. Herbout, juge au tribunal du Caire, M. Alfred Vacher, avocat-général à la cour d'appel.

à vingt-trois journées de marche au sud. Le plaideur, obligé de se rendre au tribunal le jour où son affaire est appelée pour la première fois, se voit forcé d'attendre son tour pendant douze ou quinze audiences, c'est-à-dire cinq ou six semaines, quelquefois plusieurs mois. On s'imagine sans peine les plaintes qu'il exhale durant tout ce temps.

Le fonctionnement régulier de la nouvelle organisation judiciaire sera facilement assuré par quelques augmentations de personnel. Mais on conçoit sans peine qu'à une pareille institution, entourée de détracteurs et d'adversaires, privée d'un contrôle supérieur et d'une impulsion hiérarchique, il ne suffit pas d'accomplir paisiblement sa tâche quotidienne, comme le fait une vieille administration maintenue et protégée par des règlemens éprouvés et la haute surveillance d'un garde des sceaux. Il fallait que l'esprit de corps remplaçât la direction qui ne peut venir d'en haut. Comment les juges européens s'entendraient-ils entre eux? Dans quels termes sauraient-ils se mettre avec leurs collègues indigènes? Quelle attitude prendraient-ils vis-à-vis des pouvoirs établis, du vice-roi, du corps consulaire? Autant de questions auxquelles l'expérience seule pouvait répondre et semble avoir répondu d'une manière satisfaisante.

Dans leurs rapports entre eux, les magistrats ont apporté en général une déférence réciproque; nos compatriotes notamment ont eu à se féliciter des égards que leur ont témoignés leurs collaborateurs étrangers, les Allemands surtout, ce qui ne surprendra pas les Français ayant longtemps résidé hors d'Europe. Une légitime considération devait entourer d'ailleurs les hommes choisis avec autant de tact que de bonheur par M. Dufaure, alors garde des sceaux. Jamais l'union ne fut plus nécessaire, car c'est à cette condition seule que la majorité appartient réellement aux Européens, non-seulement à l'audience, mais dans les assemblées générales convoquées pour statuer sur des questions de roulement, de règlemens et de discipline de la plus haute importance. Si l'on réfléchit en effet que les étrangers ont 5 voix sur 7 au tribunal et 7 voix sur 11 à la cour, on voit qu'il suffit d'une voix égarée dans un cas, et de deux dans l'autre, pour rétablir l'égalité au profit des indigènes, qui votent avec discipline. Cet inconvénient s'est manifesté notamment à propos de l'élection des vice-présidens, qui, par suite de la division des voix européennes, a été décidée par l'élément indigène et suivant les préférences du khédive. Au surplus, si des divisions intestines ont menacé d'éclater, elles n'ont jamais abouti à un véritable conflit, et la cour s'est trouvée unie dans un sentiment d'ordre et de solidarité quand elle s'est vue contrainte par

les refus de service et dénis de justice d'un juge à prononcer contre lui la peine de la destitution. Cet exemple salutaire a raffermi les liens de la discipline et fortifié le corps de la magistrature européenne. Quant à la partie indigène du personnel, elle semble rester en dehors du mouvement de fusion et des tendances à l'homogénéité dont il est aisé de recueillir les heureux symptômes.

Si le régime intérieur des nouveaux tribunaux paraît aussi satisfaisant qu'on pouvait raisonnablement l'attendre d'une institution aussi jeune, placée dans des conditions aussi inusitées, leur marche ne rencontre-t-elle pas des obstacles extérieurs? Les habitudes invétérées léguées par le passé, les résistances des pouvoirs dépossédés, l'antagonisme des mœurs locales avec les procédés juridiques brusquement importés sur la terre des pharaons, ne sont-ils pas autant de pierres d'achoppement? C'est avec les consulats que se sont produits les premiers conflits. On a vu que les procès entre étrangers de même nationalité sont restés soumis à la juridiction consulaire; tel est le cas notamment pour la déclaration de faillite provoquée par un Français par exemple contre un négociant français. Mais dans cette faillite peuvent être et sont presque toujours intéressés des étrangers d'autres nations qui saisissent de leur poursuite les tribunaux mixtes. Qui doit dès lors statuer sur les questions complexes qui naissent de l'état de faillite? Entre quelles mains doivent être mis les livres et l'actif? A qui doit être dévolue en dernière analyse la direction délicate des opérations de la faillite? C'est là un point que les règlemens n'ont ni prévu ni tranché.

Une autre source de conflits avec le pouvoir consulaire, c'est la question de compétence en ce qui concerne les agens consulaires. Le paragraphe 7 de la convention a exclu de la juridiction mixte les agens diplomatiques, les consuls et vice-consuls, ainsi que leurs familles et les fonctionnaires qui dépendent d'eux. L'exception doit-elle être étendue, par voie d'analogie, aux agens consulaires, qui sont pour la plupart des commerçans munis de l'exequatur, mais sans caractère diplomatique, ou doit-elle être restreinte et l'énumération du paragraphe 7 considérée comme limitative? La jurisprudence de la cour d'Alexandrie s'est arrêtée au premier système, tandis que celle des consuls généraux et de notre ministère des affaires étrangères s'est formellement prononcée pour le second. Ici encore il faudrait recourir à une intervention supérieure pour trancher le nœud gordien.

Il est un autre conflit moins irritant, mais plus sérieux, concernant les questions de statut personnel. Actuellement ces questions ne peuvent être tranchées que par le tribunal consulaire de l'étranger qu'elles concernent, ou par le tribunal indigène pour les Égyp-

tiens. On ne pouvait demander en effet à des Occidentaux de consacrer même implicitement par leurs sentences les lois, barbares au sens européen, qui régissent la famille musulmane; on n'a pas osé non plus remettre à une juridiction cosmopolite l'application des lois nationales de chaque individu, qui seules doivent être consultées en pareil cas. Il s'ensuit que toutes les questions préjudicielles relatives aux naissances, mariages, décès, à la filiation, à l'émancipation, aux droits des époux, aux successions, donations, testamens, doivent être renvoyées, soit devant la chambre indigène, soit devant le consul, sauf appel à la cour d'Aix et pourvoi en cassation, tandis que la solution du litige reste en suspens. C'est un embarras qui n'est pas d'ailleurs inconnu de nos juridictions et auquel on ne pourra jamais obvier complétement.

Des difficultés plus graves et qu'on ne supprimera pas d'un coup de plume se présentent dans l'application du code de procédure récemment promulgué aux habitans de l'immobile Égypte, à ces fellahs chez lesquels nous avons pu remarquer, après tant d'autres, une identité de type avec les statues de l'ancien empire. Tant qu'il est en présence du tribunal, l'Égyptien se tait et se soumet; il se contente de mentir effrontément devant les infidèles chargés de le juger. Mais quand l'huissier arrive pour opérer sa saisie au domicile du débiteur, la scène change. Si rapide que soit aujourd'hui la transformation des mœurs, au contact de l'Europe armée de toutes ses tentations, et bien que le fanatisme cède plus vite devant le commerce, le goût des produits exotiques et l'amour des gros profits, en un mot devant la croisade des intérêts, que devant l'artillerie et les guerres saintes, il reste encore des retraites inviolables où n'a pu être forcée la conscience musulmane. Le harem est toujours l'asile sacré, impénétrable pour tout autre que le maître. Or on sait que beaucoup d'Orientaux n'ont pas d'autre luxe et concentrent sur l'appartement des femmes toute leur prodigalité. Fussent-ils plus économes, le harem pourrait encore leur servir de cachette, s'il était fermé aux officiers de justice. Si l'on y pénètre quand même, il faut s'attendre à une résistance désespérée; si on le respecte, que devient le gage des créanciers?

Cette résistance s'explique d'autant plus facilement que l'origine même des créances est parfois médiocrement honorable. Pour suffire aux exigences souvent arbitraires et toujours brutales des collecteurs d'impôts, appuyées par la courbache, les malheureux paysans ont recours à des prêteurs européens, rarement très scrupuleux, qui les exploitent et dont les saisies, quelque régulières qu'elles puissent être en la forme, ressemblent fort à des extorsions. L'huissier a donc grande chance d'être mal reçu quand il vient

verbaliser; le président de la cour et le parquet font tous leurs efforts pour inculquer à ces humbles fonctionnaires une mansuétude et une modération dont les exécutions administratives de la régie égyptienne ne leur fournissent guère le modèle. Le ministre du khédive a, de son côté, adressé des instructions aux *moudirs* (préfets) pour qu'ils fassent accompagner l'officier ministériel par un ou plusieurs soldats; ce fonctionnaire doit également leur délivrer un ordre écrit pour le *cheik-el-beled* (chef de village) enjoignant à celui-ci de prêter son assistance à l'huissier. Il est arrivé cependant qu'un huissier, après s'être vu refuser l'appui du cheik-el-beled, a été poursuivi à coups de pierres par la population, blessé, accablé d'outrages et n'a échappé au massacre que par la promptitude de sa fuite. Le parquet a dû sévir, et plusieurs condamnations, dont une à un an de prison, sont intervenues contre les auteurs de cette rébellion, tandis qu'on renouvelait aux huissiers l'ordre d'atténuer autant que possible la rigueur des poursuites par la discrétion de leurs procédés. Quoi qu'il en soit, l'exécution des sentences souffre toujours de grandes difficultés et de longs retards.

## III.

Mais de tous les débiteurs le plus récalcitrant et de tous les insolvables le plus obstiné, c'est sans contredit le vice-roi lui-même. Après avoir cherché dans la nouvelle organisation un expédient pour se soustraire à ses obligations, il a vu ses calculs déjoués par l'attitude ferme et résolue de la magistrature nouvelle. Il faut, pour expliquer cette phase critique de son existence, retracer en peu de mots la situation financière du vice-roi.

On sait qu'en dehors de la fortune publique de l'Égypte, aujourd'hui si obérée, le khédive est personnellement possesseur d'immenses domaines et peut-être de trésors considérables, constituant sous le nom de daïra une sorte de dotation. Profitant du crédit que lui assurait ce patrimoine, il a contracté sur ce gage un premier emprunt de 6 millions de livres sterling, puis des engagemens par lettres de change s'élevant à plusieurs millions sterling; de plus il a émis des bons daïra-mallieh, c'est-à-dire tirés par l'administration de la daïra sur celle des finances égyptiennes. Enfin il a une dette flottante d'environ 100 millions de francs envers des employés, cochers, jardiniers, colonels, généraux, ministres et fournisseurs. Ces derniers sont les plus nombreux, car c'est un client universel que le khédive; exploitant tout par lui-même, il a besoin de charbon, de fer, de bois, de mécaniques, d'instrumens. N'est-il

pas à la fois négociant, industriel, banquier? Sans qu'il soit besoin d'entrer dans le détail, on conçoit que sous une gestion sans expérience et sans contrôle, tantôt les obligations prises par le gouvernement sont garanties par la daïra ou domaine de la couronne, tantôt c'est l'inverse qui a lieu, sans que le khédive ni le gouvernement aient jamais établi très exactement leur bilan respectif.

Le crédit du vice-roi commençait à être fort discuté, comme celui de son gouvernement, quand fut inaugurée la *réforme*. Les créanciers, porteurs de bons de la daïra, ne manquèrent pas de se présenter devant les tribunaux mixtes, qui, débutant par un acte de vigueur, rendirent contre le khédive des jugemens exécutoires. On s'aperçut qu'il y avait désormais en Égypte un obstacle à l'omnipotence. Mais qu'allaient faire les créanciers munis de jugemens? Les poursuites n'eurent pas lieu tout d'abord. Le vice-roi venait de soumettre sa situation à l'Europe, qui lui envoyait une commission pour examiner l'état de ses affaires. A la suite de ses opérations, résumées dans le fameux rapport Cave, paraissaient les décrets de réforme financière de mai 1876, portant unification de la dette égyptienne et séparant les dettes de la daïra de celles de l'état. Pour mieux marquer la rupture avec les anciens erremens, Ismaïl-Pacha faisait saisir à l'improviste par des sbires son ministre des finances, qui, jeté dans une voiture et emmené au fond de l'Égypte, fut confiné à Dongola.

Toutefois ces mesures radicales, mais tardives, n'amélioraient en rien la position des créanciers directs du khédive, qui, perdant patience, entamèrent des poursuites et tentèrent des saisies-exécutions sur les biens de la daïra. Ces saisies, quoique absolument légales, rencontrèrent une très vive résistance de la part de l'administration khédiviale, qui refusa de prêter contre elle-même le concours des officiers publics. La magistrature de la *réforme*, chargée de veiller à l'exécution de ses arrêts, s'inquiéta, et dans une assemblée générale du tribunal on alla même jusqu'à mettre en délibération une protestation collective qui devait être adressée aux gouvernemens européens, et l'on songea un instant, en présence de la violation des lois, à suspendre le cours de la justice. Toutefois une opinion plus modérée prévalut, et l'on s'arrêta à une conduite plus circonspecte. De son côté, le gouvernement laissa espérer un instant une conduite plus correcte, il cessa de refuser aux huissiers l'assistance de la force publique et se contenta de faire opposition aux jugemens rendus par défaut. Cependant un créancier plus tenace ayant persisté à saisir, en vertu d'une sentence exécutoire par provision et nonobstant opposition, l'administrateur de la daïra, dans les bureaux duquel il s'était trans-

porté, lui répondit que les biens sur lesquels il allait mettre la main appartenaient non pas au khédive, mais à l'un de ses fils.

Il n'est que trop vrai, en effet : tandis que le passif de la daïra s'accroissait chaque jour, son actif diminuait avec la même rapidité. Le domaine désigné sous le nom de daïra Samieh, qui appartenait primitivement au khédive, a subi une foule de démembremens au profit de ses parens et de ses favoris. On compte, sous les titres de daïra Valideh, daïra Tewfik-Pacha, daïra Hussein-Pacha, etc., autant d'apanages provisoires dont les revenus profitent à des princes. Splendide libéralité sans doute, mais que les intéressés admireraient davantage si elle n'avait pour résultat de diminuer injustement leur gage, ou plutôt de le mettre à l'abri de leurs poursuites, sous le masque de prête-noms, et au moyen de viremens qui ne trompent que les aveugles systématiques.

Entre les créanciers armés de leurs droits et le khédive retranché derrière ses exceptions de propriété, quelle pouvait être la conduite des tribunaux? Sans doute les réclamations des porteurs de bons étaient toujours admissibles, et l'on ne pouvait leur refuser justice sous le prétexte des embarras de leur débiteur, d'autre part ce n'est pas l'aider à sortir de peine que de le laisser harceler par chacun de ses créanciers séparément. On imagina un remède à cette situation; il s'offrait de lui-même dans la loi commerciale de tous les pays, qui déclare inviolable et met à l'abri des poursuites individuelles le débiteur en faillite. Que le khédive fût traité comme un failli, et dès lors il cessait d'être en butte aux tracasseries; une commission européenne jouant le rôle d'un syndic (elle existait déjà) s'emparait de l'administration de ses biens et payait les prêteurs, fournisseurs et employés, au prorata de leurs créances. Malheureusement on n'avait pas oublié dans les codes égyptiens la distinction qui existe dans les nôtres entre le débiteur commerçant, qui peut être mis en faillite, et le débiteur civil, qui reste toujours soumis aux poursuites séparées. Le khédive n'étant pas un commerçant, il fallait une modification à la loi pour lui en accorder les avantages. La cour d'Alexandrie estima qu'il ne lui appartenait pas de changer la loi. Il fallait pour cela l'intervention des puissances. Un appel leur fut adressé en novembre 1876. Mais la réponse fut négative, la modification fut refusée, et l'on restait dans la même impasse; ou plutôt l'Europe faisait assez entendre au khédive qu'elle le croyait en mesure de s'acquitter et l'engageait à le faire.

Dès lors l'opposition du vice-roi au corps judiciaire européen, de sourde qu'elle était, devint éclatante et prit un caractère manifeste d'hostilité. Furieux de son échec, il déclara que les magistrats devaient suivre les vicissitudes des fonctionnaires égyptiens, c'est-

à-dire subir un retard dans le paiement de leurs traitemens, et, tout en soldant les menues dépenses mensuelles du service, il refusa de payer les appointemens. Les tribunaux, pour déjouer cette manœuvre et subvenir à leurs émolumens sans avoir recours au vice-roi, ont établi un nouveau tarif triplant les frais de procédure auquel ils ont donné un effet rétroactif quant aux causes déjà inscrites au rôle. C'est là une extrémité fâcheuse. L'exagération des frais, propre à décourager les plaideurs au moment où ils rencontrent déjà tant d'obstacles sur le chemin de la justice, n'est bonne qu'à déconsidérer la juridiction mixte.

Ce qui exaspère le plus les créanciers d'Ismaïl-Pacha, c'est la certitude que leur débiteur jouit d'une colossale fortune, qu'il travaille à leur soustraire sans scrupules. Sans parler des immenses territoires de la daïra Samieh, des récoltes abondantes de coton et de canne à sucre, que les Européens ruinés par leur emprunteur demandent à mettre eux-mêmes en valeur, il est hors de doute que la fortune privée du vice-roi est considérable et qu'il a su dissimuler une grande partie de son actif à ses créanciers. Avec quoi, sans cela, ses fils se proposeraient-ils de racheter les chemins de fer de l'Égypte au prix de 250 millions? Avec quelles ressources Ismaïl-Pacha ferait-il face aux charges de la guerre d'Orient, dont il a pris une large part? Comment subviendrait-il aux dépenses de la funeste expédition contre l'Abyssinie qui s'élèvent à 6 ou 7 millions par mois? Comment enfin aurait-il abandonné ses terrains et sa liste civile en gage à ses créanciers, s'il n'avait mis de côté une fortune immense, si la daïra n'avait drainé depuis de longues années les richesses de l'état, habitué à passer après elle, si le plus clair des produits de l'emprunt étranger n'avait afflué dans ses caisses? Il est certain qu'en détournant ainsi les revenus de l'Égypte la daïra a assumé la responsabilité de la dette intérieure dans une proportion d'ailleurs assez difficile à fixer. Cependant on vit d'expédiens, on met la banqueroute à l'ordre du jour ; il n'est subterfuge qu'on n'emploie pour se soustraire à des engagemens solennels; il n'est pas jusqu'au Nil qu'on n'accuse de manquer à ses promesses et dont on ne s'autorise pour laisser protester des traites qui certes avaient, dans la pensée des contractans, d'autres garanties que les limons du fleuve. Les créanciers embusqués, la saisie au poing, guettent à la douane les entrées qui viennent au nom du vice-roi; mais il n'a garde de recevoir aujourd'hui les arrivages d'Europe en son nom, sachant avec quelle peine il les dégagerait des mains des garnisaires.

On voit par là qu'en somme l'établissement des tribunaux de la *réforme* a changé le terrain sur lequel se meuvent les porteurs de

titres souscrits par la daïra. Autrefois ils ne pouvaient agir que par l'intervention diplomatique; mais leurs réclamations, présentées par les consuls généraux, quand elles avaient la chance d'être en outre appuyées par de hautes influences, exposées directement au khédive par les intéressés, finissaient, après bien des retards, par être écoutées. Aujourd'hui ils ont du moins la satisfaction de faire délivrer contre leur débiteur des jugemens exécutoires, de le traquer jusque dans ses derniers retranchemens, et si sa mauvaise volonté annule quelquefois leurs efforts, elle ne réussit pas toujours à les déjouer.

Les détails qui précèdent étaient nécessaires pour expliquer le rôle considérable auquel a été appelée au lendemain de son établissement la magistrature européenne de l'Égypte. Il ne lui suffisait pas, comme à un tribunal ordinaire, de rendre des sentences en toute indépendance d'esprit. Elle était en outre investie du droit et chargée du devoir d'en procurer l'exécution. En se heurtant à un souverain contumax, elle s'est trouvée jetée dans un conflit politique au milieu duquel son attitude a été correcte et mesurée. Si elle a été impuissante contre le khédive, il a été impuissant contre elle, et l'événement a montré non les vices de l'institution, mais ceux du régime arbitraire qu'elle est appelée à tempérer. Elle a suffi à sa tâche et s'est servie sans faiblesse des armes dont elle était pourvue. Elle ne pouvait aller au-delà sans compromettre son caractère. Cette épreuve, loin de l'affaiblir, a démontré sa solidité, l'esprit de corps s'est rapidement développé grâce à la solidarité des périls communs et des résistances collectives. Si le khédive a perdu sa cause, la magistrature de la *réforme* a gagné la sienne. L'expérience que nous annoncions au début de cette esquisse est faite et semble probante.

Sans doute il reste quelques mesures utiles et même urgentes à prendre pour assurer à l'Égypte et à l'Europe tous les bienfaits que la réforme judiciaire est à même de procurer. Il faudrait notamment étendre à tout le pays et à tous les sujets d'Ismaïl-Pacha le bénéfice tout au moins facultatif de la juridiction qui remplace les *cadis*, augmenter le haut personnel, épurer celui des auxiliaires subalternes, réviser les règlemens. Mais, sauf ces améliorations faciles à introduire, le système actuel mérite de rester en vigueur. En inaugurant sur le sol égyptien le respect du droit, l'indépendance de la conscience, la sécurité des plaideurs, la publicité de la justice, celle du régime hypothécaire, en bannissant du prétoire la fraude et l'arbitraire, l'institution nouvelle a donné la mesure de sa valeur, et offert au khédive un exemple dont cet habile politique saura profiter.

GEORGE BOUSQUET.

LES

# APPLICATIONS SCIENTIFIQUES

# DE LA PHOTOGRAPHIE

## II[1].

### LA PHOTOGRAPHIE APPLIQUÉE A L'ÉTUDE DES PHÉNOMÈNES TERRESTRES.

I. *Das Licht im Dienste wissenschaftlicher Forschung*, von Dr Stein. Leipzig, 1877. — II. *Les Merveilles de la photographie*, par M. G. Tissandier. 1874. — III. *La Photographie et la chimie de la lumière*, par M. H. W. Vogel. 1877. (*Bibliothèque internationale.*) — IV. *Les Progrès de la photographie*, par M. A. Davanne. Paris, 1877. Gauthier-Villars.

### I.

La révolution que la photographie commence à opérer dans les méthodes d'observation, en remplaçant l'œil par la plaque sensible, n'est pas sans analogie avec celle qui a suivi l'introduction des machines dans les ateliers industriels. C'est, dans les deux cas, une incalculable économie de travail. Nous avons essayé, dans une précédente étude, de faire apprécier les progrès qui doivent en résulter dans le domaine de l'astronomie. Si du ciel nous descendons sur la terre, il y a lieu de remarquer tout d'abord que la photographie est appelée à rendre d'incontestables services à l'enseignement de la géographie et des sciences qui s'y rattachent, en mettant entre les mains de tous des reproductions fidèles de sites caractéristiques, de types des diverses races, et de toute sorte d'édifices et de

(1) Voyez la *Revue* du 15 février.

monumens. Pour mesurer le pas qui, grâce à la photographie, a été fait dans cette direction, il suffit de rapprocher des belles gravures qui décorent aujourd'hui tant de relations de voyages les lithographies, exécutées d'après de simples croquis, que l'on rencontre encore dans les ouvrages du même genre publiés il y a trente ou quarante ans.

C'est ici que le réalisme est à sa place, car le point de vue de la science est essentiellement différent de celui de l'art. Sans doute, comme l'a très bien dit M. Charles Sainte-Claire Deville, « il arrivera aussi rarement que l'imitation absolument exacte ou photographique d'une contrée étendue constitue ce qu'on appelle un *paysage*, qu'il arrivera que la reproduction textuelle d'une scène de la vie ordinaire ou d'un épisode historique puisse, sans variantes, se transporter sur le théâtre ou se raconter dans un poème. » Mais, pour nous instruire, un calque de la nature vaut peut-être mieux, et il est en tout cas plus facile à obtenir, — ce qui n'empêche pas que, parmi les vues photographiques rapportées par des voyageurs, il n'y en ait d'une très réelle valeur esthétique. On a pu s'en convaincre à l'exposition universelle de 1867, où figuraient d'admirables vues des contrées les plus lointaines. Il y avait là les grandes vues des Indes, de MM. Bourne et Shepperd, du colonel Briggs, de M. Griggs, — celles que M. Champion avait rapportées de Chine, — les vues de Cochinchine exécutées par les soins du gouvernement français, — des vues d'Égypte, envoyées par M. Cammas et M. Désiré, — une série de vues rapportées d'Algérie par le capitaine Piboul et le baron Champlouis, — un long panorama de Constantinople exposé par les frères Abdullah, etc. A Vienne, en 1873, on a pu admirer les photographies rapportées de l'extrême Orient par W. Burger, du Japon par le baron Stillfried, de la Nouvelle-Zemble par le comte Wilczek, les vues d'Égypte envoyées par MM. Schœfft et P. Sebah, etc. La collection de vues photographiques de MM. J. Lévy et Cie embrasse aujourd'hui toutes les contrées du globe.

Insister sur les avantages que l'archéologie retire de la reproduction photographique des monumens est superflu. Qu'on songe seulement au temps qu'il faudrait à un dessinateur, même habile, pour reproduire tant bien que mal les hiéroglyphes qui couvrent tel monument de Memphis ou de Karnak! Les planches qui accompagnent des ouvrages comme la célèbre *Exploration de l'Asie-Mineure*, de M. George Perrot, la *Mission de Phénicie*, de M. Renan, ou *Milet*, par MM. Rayet et Thomas, sont là pour démontrer l'importance de cette application. Et peut-être ces planches contiennent-elles des découvertes à l'état latent! M. Louis Figuier (1) rapporte à

(1) *Les Merveilles de la science*, t. III.

ce sujet des faits très curieux. M. le baron Gros, ministre plénipotentiaire de France en Grèce, qui se délassait de ses fonctions diplomatiques par des travaux de photographie, avait pris un jour une vue de l'Acropole d'Athènes. De retour à Paris, il eut la fantaisie d'examiner à la loupe les détails de cette épreuve, et, à sa grande surprise, il découvrit, sur une pierre du premier plan, l'image gravée en creux d'un lion dévorant un serpent. Le dessin de cette figure datait évidemment de l'époque égyptienne. La photographie avait donc réparé un défaut d'attention, et l'épreuve gardait fidèlement à son propriétaire une découverte que la lumière avait faite pour lui.

Chose plus étonnante, la photographie peut dévoiler l'invisible et ressusciter des caractères complétement effacés. C'est ce que l'expérience a montré quand M. Camille Silvy a inauguré, en 1860, la reproduction photographique des manuscrits anciens par un admirable *fac-simile* du manuscrit Sforza, appartenant à M. le marquis d'Azeglio. Il s'est trouvé que la copie était plus lisible que l'original, et que certains passages qu'on ne pouvait déchiffrer sur le parchemin n'offraient plus de difficulté lorsqu'on interrogeait le *fac-simile*. A la dernière page, on découvrit même une note, écrite en allemand au-dessous de la signature, qui était mise au jour par la photographie, et dont on n'apercevait aucune trace sur le manuscrit. Cette note avait disparu parce que l'encre ordinaire (à base de peroxyde de fer) s'altère avec le temps et prend une teinte jaunâtre qui se confond avec celle du parchemin; mais elle ternit la surface et en diminue le pouvoir photogénique, de sorte que les traits depuis longtemps effacés reparaissent en noir sur la copie exécutée par la lumière. Quelques années plus tard, M. Silvy a encore révivifié par ce moyen une note qui avait été écrite à la main au bas d'une gravure représentant le portrait du prince-cardinal Emmanuel de la Tour d'Auvergne et qui indiquait le lieu et la date de la mort du prélat. La photographie devient donc un instrument de restauration des vieux manuscrits; on pourra s'en servir notamment pour faire revivre les caractères primitifs des palimpsestes, qu'on essayait autrefois de raviver à l'aide d'une dissolution de tannin, qui endommage les manuscrits (1). Mais, en dehors de cette application spéciale, il est évident qu'elle fournit le meilleur moyen de multiplier les copies de manuscrits rares et de rendre ces derniers plus accessibles aux érudits. C'est ainsi qu'en 1848 M. de Sevastianof a réussi, en s'enfermant pour un long temps dans un

(1) M. Gobert a recommandé ce moyen pour la recherche des falsifications d'écritures tracées à l'encre ordinaire. On sait que la photographie fait aussi paraître en noir les traits à peine visibles dessinés sur le papier avec une dissolution de sulfate de quinine.

couvent du mont Athos, à prendre un *fac-simile* photographique d'un manuscrit de la *Géographie* de Ptolémée, composé de 112 feuillets. M. Silvy s'est fait de la reproduction des vieux manuscrits une féconde spécialité. Un Anglais a fait remarquer aussi que par la réduction photographique des in-folio on pourrait créer des bibliothèques microscopiques qui représenteraient des centaines de volumes et tiendraient dans un tiroir; mais l'utilité pratique de ces livres en miniature ne nous paraît pas démontrée.

Les travaux entrepris de 1857 à 1867 par M. Aimé Civiale ont de même démontré l'utilité de la photographie pour l'étude du relief de la surface terrestre. M. Charles Sainte-Claire Deville, dans un rapport sur ce beau travail, a développé à ce sujet des considérations qui méritent d'être citées. « Quelque soin que mette un dessinateur, dit M. Deville, à retracer fidèlement les lignes d'une montagne ou d'une contrée, à n'en rien exagérer, il ne sera jamais sûr de s'être affranchi de certaines illusions d'optique ou de perspective. Bien plus, les géologues, dans le plus grand nombre des coupes, faussent sans nécessité les rapports entre les bases et les hauteurs, et il ne faudrait pas remonter bien loin dans la science pour retrouver des argumens qui ne semblaient avoir quelque poids que parce qu'ils s'appliquaient à des profils ou à des reliefs dans lesquels non-seulement les pentes étaient grossièrement altérées, mais qui, par suite du même défaut de construction, ne présentaient que des rapports inexacts entre les vides et les pleins d'une contrée, entre les espaces effectivement occupés par les massifs montagneux et les espaces laissés à découvert par les cols, les vallées, les échancrures. » C'est à ce besoin impérieux de précision que répondent les vues photographiques.

Après deux campagnes d'essai dans les Pyrénées, pendant les étés de 1857 et de 1858, M. Civiale commença en 1859 sa description photographique de la chaîne des Alpes, qui ne fut terminée qu'en 1867. Bien qu'il fût parvenu à substituer aux glaces collodionnées le papier ciré, son attirail de photographe représentait encore un poids de 250 kilogrammes, qu'il fallait transporter à dos de mulet ou à dos d'homme sur les cimes choisies pour les stations. Pour les vues de détail, M. Civiale recherchait les points les mieux placés pour faire ressortir la structure des roches, la disposition régulière ou anormale des couches, les brisemens ou plissemens qu'elles présentent, les formes générales et les pentes des glaciers, les allures de leurs moraines, les accumulations de roches moutonnées, polies et striées, en un mot toutes les circonstances caractéristiques qui intéressent le géologue; ces renseignemens sont toujours complétés par des échantillons de roches recueillis sur place. Les stations de ce genre sont d'ordinaire d'un choix plus fa-

cile que celles qui doivent fournir les grandes vues d'ensemble. Pour que les panoramas représentent bien l'ensemble des divers massifs, et permettent de reconnaître aisément la position relative des sommets, la direction des vallées qui les séparent, etc., il faut que le choix de la station satisfasse à certaines conditions d'altitude, et que l'on tienne compte aussi de l'éclairage qui change sans cesse avec la position du soleil. Les pics ou les cols d'une hauteur absolue comprise entre 2,200 et 3,200 mètres offrent généralement dans les Alpes les meilleures stations pour les vues panoramiques; au-dessus de 3,500 mètres, les vallées cessent de se dessiner nettement; au-dessous de 2,000 mètres, on n'aperçoit plus un assez grand nombre de sommets. M. Civiale a encore reconnu, par expérience, qu'en commençant vers sept heures du matin il faut se tourner d'abord vers le nord, puis aller successivement du nord à l'ouest, de l'ouest au sud, etc; en procédant ainsi, on se trouve vers onze heures ou midi en face de l'est, qui est alors éclairé de la manière la moins défavorable. Les panoramas de M. Civiale se composent toujours de quatorze épreuves, raccordées par des bandes d'un centimètre de largeur.

C'est surtout la photographie de paysage qui profitera des perfectionnemens apportés depuis peu à la préparation des plaques sèches, qui rendent inutiles la tente, le bain d'argent, etc., simplifiant ainsi dans une grande mesure le bagage du voyageur photographe (1). On se rappelle que Beurmann, ayant été privé de sa tente par un accident, se vit dans l'impossibilité de faire une seule photographie le long de la route qui mène de Souakin à Khartoum et qui traverse des contrées encore peu connues. Les mécomptes de cette nature deviendront plus rares quand l'usage des préparations sèches sera tout à fait entré dans la pratique courante.

La géodésie et la topographie militaire n'attendent pas de moindres services de l'art du photographe. En effet, l'image photographique, étant produite par des lentilles, est soumise dans sa formation aux règles de la géométrie : elle représente une *perspective centrale*, beaucoup plus exacte que si elle avait été dressée par un dessinateur, même à l'aide d'un instrument qui mesure les angles. Il s'ensuit, comme l'ont fait remarquer en 1839 Arago et Gay-Lussac, dans leurs rapports aux deux chambres, que la photographie de paysage peut servir à construire des cartes topographiques d'une exactitude absolue. Deux photographies prises de deux stations dont on connaît la distance suffisent pour dresser une carte du terrain,

(1) Voyez à ce sujet l'excellent résumé de M. A. Davanne (*Progrès de la photographie*, p. 26 à 76), et deux publications récentes : *Photographie par émulsion sèche au bromure d'argent pur*, par M. A. Chardon, et *le Procédé au gélatino-bromure*, par M. H. Odagir. (Paris, 1877. Gauthier-Villars.)

avec une économie de temps considérable; on en déduit non-seulement la situation relative des objets, mais encore leur élévation. Il est vrai que, pour cet usage, la chambre noire doit être construite comme un appareil de précision, et qu'il faut opérer dans des conditions qu'on ne rencontre pas tous les jours. C'est le colonel Laussedat, professeur de géodésie à l'École polytechnique, qui a recommandé cette méthode, il y a près de vingt ans, et elle a été appliquée avec succès aux travaux de topographie militaire. En 1864, le capitaine Javary réussit à lever par ce moyen un plan de la ville et des environs de Grenoble; la carte qui fut présentée à l'Académie des sciences embrassait une étendue de terrain de 20 kilomètres carrés, et tous les détails avaient été déduits de vingt-neuf vues, prises de dix-huit stations. A l'exposition universelle de 1867 figurait un plan des localités de Faverges et Doussard (Haute-Savoie) dressé par le même officier. Très simple dans son principe, cette méthode entraîne pourtant des constructions géométriques fort délicates et qui demandent beaucoup de temps. Le problème se trouve résolu d'une manière plus complète par l'instrument qu'un ancien médecin militaire, M. Auguste Chevallier, a imaginé en 1858, et qui est connu sous le nom de *planchette photographique*.

Déjà, vers 1845, M. Martens avait publié la description d'un appareil panoramique qui permettait de reproduire un demi-tour d'horizon sur un cylindre vertical; l'image était reçue à travers une fente verticale très étroite. Cet appareil fut perfectionné par M. Garella, qui réussit à le modifier de façon à recevoir l'image sur une surface plane. Mais ces premières solutions, encore très imparfaites, n'ont plus qu'un intérêt historique depuis l'invention de la planchette photographique. L'instrument de M. Chevallier, tel qu'il est employé aujourd'hui, se compose d'une chambre obscure cylindrique qui peut tourner autour d'un axe vertical de manière à faire lentement le tour de l'horizon; un prisme à réflexion totale renvoie l'image sur la plaque sensible, de forme circulaire, qui est fixée dans une position horizontale au-dessous du centre de rotation. On obtient ainsi une sorte de vue panoramique où les divers objets se trouvent déjà marqués dans leurs vraies directions, comme sur la planchette ordinaire. On comprend que ce procédé mécanique n'a pas seulement sur la méthode ancienne l'avantage d'une plus grande rapidité, mais qu'il rend presque impossibles les erreurs de visée qui sont toujours à craindre lorsqu'on doit relever un à un tous les objets saillans. Enfin les opérations graphiques auxquelles il faut recourir pour dresser le plan d'un paysage à l'aide de deux panoramas photographiques sont infiniment plus simples que celles qu'exige l'emploi de la chambre

noire ordinaire. Rien n'empêche d'ailleurs de comprendre parmi les objets à relever le soleil lui-même, et d'*orienter* ainsi le tour d'horizon. Il est donc permis de dire que la planchette photographique résout de la manière la plus heureuse le problème de la « géodésie expéditive, » et il serait à désirer que les stations qu'il s'agit de créer dans l'intérieur de l'Afrique en vue de l'exploration de ce continent fussent munies d'instrumens de ce genre; on arriverait ainsi à dresser des cartes exactes d'une foule de contrées inconnues avec moins de peine que lorsque l'on devait se contenter, comme M. d'Abbadie en Éthiopie, d'un simple théodolite et d'un carnet de poche.

C'est en particulier au point de vue militaire que cette application de la photographie a beaucoup d'avenir. En réservant à la planchette photographique le levé exact du terrain, et surtout le levé des places fortes, des appareils plus simples pourront encore fournir aux troupes en campagne les vues pittoresques destinées à faciliter la lecture des cartes, qui nous laissent toujours en face d'une abstraction embarrassante, puisque les objets y sont remplacés par des signes conventionnels. Puis la photographie est employée avec un succès croissant à copier, à réduire, à multiplier les cartes et les plans. Au dépôt de la guerre, elle a depuis longtemps détrôné le pantographe, qui servait à réduire les minutes de l'échelle des levés à l'échelle de la carte à graver, et elle a épargné plus d'une fois un long travail de copie. « C'est ainsi, dit M. Jouart dans une intéressante notice publiée en 1866 (1), que le capitaine de Milly a pu prendre à Turin, et reporter en quelques semaines, à l'échelle de la carte de France, le comté de Nice et la Savoie, levés au $\frac{1}{10000}$ par les ingénieurs piémontais. C'est ainsi encore que tout récemment ce même officier, ayant eu entre les mains pour deux heures seulement un des rares exemplaires de la carte du Mexique du général Scott, a pu fournir presque instantanément à l'état-major français 150 épreuves de ce précieux document. » Ces applications prennent plus d'extension à mesure que se perfectionnent les procédés d'*impression* photographique (photolithographie, zincographie, etc.).

Des services photographiques sont organisés dans l'armée anglaise depuis la guerre de Crimée, dans l'armée française depuis la campagne d'Italie; aux États-Unis, en Autriche, en Russie, l'utilité des applications militaires de la photographie a été également appréciée de bonne heure. Les armes spéciales y trouvent un moyen commode de reproduire les types d'armement, d'expliquer tous les détails du service, de constater les effets du tir, etc. A Woolwich,

(1) *Application de la photographie aux levés militaires.* Paris, 1866. Dumaine.

on est même parvenu à photographier les trajectoires des boulets. Il faut enfin mentionner ici les dépêches réduites à des dimensions microscopiques et confiées à des pigeons voyageurs, qui ont rendu tant de services pendant le siége de Paris. La marine, les administrations de l'agriculture, des travaux publics, etc., ne profiteront pas moins des facilités nouvelles que procure la photographie pour remplacer par la saisissante réalité d'une image l'à-peu près si abstrait et si vague des descriptions. A l'exposition de 1867 figuraient un album formé par M. Jubert à l'école de Grignon, une collection d'épreuves, représentant les diverses essences d'arbres, que M. de Gayffier avait réunies pour l'administration des eaux et forêts; les exemples de ces applications sont trop nombreux pour qu'il soit besoin d'insister.

## II.

La météorologie pratique a également trouvé dans la photographie un auxiliaire qui débarrasse l'observateur de la partie la plus fastidieuse de son travail; docilement et fidèlement, elle enregistre les oscillations du baromètre et du thermomètre, les variations du magnétisme terrestre et celles de l'état électrique de l'air, etc. Cette substitution d'automates à la place des observateurs est d'une grande importance pour l'avenir de la science. « Les appareils enregistreurs, disions-nous ici même, sont en cela supérieurs à l'homme, que rien ne peut lasser leur zèle, que rien ne les rebute, que la monotonie est leur élément, et la régularité leur condition d'existence. Voilà un observateur qu'il suffit de monter en tournant une clé : il reste désormais à son poste, l'œil clair, la main ferme, jour et nuit, sans dormir, sans se plaindre de la chaleur ou du froid, sans s'abandonner à des rêveries, et, ce qui est encore plus important, sans qu'il songe jamais à fabriquer des observations imaginaires qui le dispenseront de veiller (1). »

Un autre avantage considérable des appareils enregistreurs, c'est qu'ils nous présentent tous les résultats sous une forme qui parle aux yeux; ce ne sont plus des tableaux numériques composés de chiffres isolés qu'il a fallu péniblement réunir en les relevant un à un, à des heures fixes; ce sont des courbes continues dont la signification est immédiatement claire, et qui permettent de saisir toutes les phases des phénomènes dont l'ensemble constitue le climat d'un lieu. Cette représentation figurative des élémens météorologiques, cette sorte de sténographie du temps, nous dispense aussi de tous ces calculs fatigans que nécessite la conversion des don-

(1) *Les Appareils météorographiques*, *Revue* du 1er juillet 1867.

nées numériques hétérogènes en mesures métriques. La déplorable confusion qui règne dans les mesures employées par les météorologistes des divers pays n'est malheureusement pas près de cesser; les uns donnent toujours la hauteur du baromètre en pouces et lignes, tandis que les autres la donnent en millimètres; la température est donnée en degrés centigrades et degrés Réaumur, en degrés Fahrenheit; la force du vent en livres par pied carré et en kilogrammes par mètre carré, et ainsi de suite. Lorsqu'on veut comparer entre elles les données fournies par des observateurs de nationalité différente, il faut le plus souvent commencer par les rendre comparables au moyen d'une conversion qui est à la fois une perte de temps et une source d'erreurs. Or la confrontation des chiffres, c'est aujourd'hui l'alpha et l'oméga de la météorologie pratique. L'introduction des appareils enregistreurs fournirait l'occasion d'établir pour tous les instrumens une échelle uniforme, et de faire ainsi disparaître un des obstacles qui arrêtent les progrès de la météorologie. Et alors même que les courbes ne se rapportent pas à la même échelle, elles sont toujours plus faciles à comparer que des chiffres; un coup d'œil suffit pour reconnaître les maxima et les minima respectifs, et pour juger des contrastes ou des analogies dans la marche des phénomènes.

Pour réaliser l'enregistrement des variations météorologiques, on a imaginé les moyens les plus divers; la photographie en fournit un des plus commodes. S'agit-il par exemple d'enregistrer l'état du baromètre ou du thermomètre, un mouvement d'horlogerie fait défiler derrière l'instrument, éclairé par une lampe ou par un bec de gaz, une bande de papier sensibilisé, sur laquelle vient se peindre la hauteur variable du mercure; l'appareil fait donc en quelque sorte le portrait du temps. Tous les soirs, on enlève la bande impressionnée, afin de fixer l'épreuve par les moyens ordinaires, et on la remplace par une bande fraîche.

C'est sir Francis Ronalds (1) qui a le premier appliqué ce principe à la construction d'instrumens enregistreurs, — *barographes*, *thermographes*, *magnétographes*, etc. Des appareils de ce genre fonctionnent à Kew, à Greenwich, à Lisbonne, à Paris et ailleurs. Les dispositions varient selon les phénomènes dont il s'agit d'obtenir des tracés. Les parties communes à tous ces instrumens sont l'appareil d'éclairage avec son système de lentilles, et l'appareil photographique, qui consiste en une feuille de papier sensibilisé, tendue sur un châssis qu'entraîne un chariot, ou bien enroulée sur un cylindre qui fait un tour en vingt-quatre heures. Le papier sen-

(1) Le prix de 500 livres sterling, proposé par le gouvernement anglais pour une invention qui épargnerait aux observateurs un labeur pénible, a été attribué à MM. Ronalds et Brooke pour leurs enregistreurs photographiques.

sible reçoit la lumière par une fente étroite derrière laquelle il défile lentement; l'image photographique qui s'y peint se trouve ainsi convertie en une courbe continue.

La pression atmosphérique est enregistrée de cette façon à l'aide d'un baromètre à cuvette ordinaire, suspendu de manière que la silhouette du ménisque de mercure et les divisions de l'échelle tracées sur le tube soient projetées en même temps sur la feuille sensible. Pour enregistrer l'état du thermomètre, on fait passer la lumière non par l'espace vide qui reste au-dessus du mercure, mais par une petite bulle d'air qui a été introduite dans la mince colonne mercurielle, et qui sert d'index pour marquer les oscillations de la température (1) L'addition d'un second thermomètre, dont le réservoir est entouré d'un linge constamment humecté, fait du thermographe un *psychrographe :* la comparaison des deux courbes thermométriques permet de juger de l'état de sécheresse ou d'humidité de l'air; elles s'écartent quand l'air est très sec, et se rapprochent lorsqu'il renferme beaucoup de vapeur d'eau. On peut aussi enregistrer l'humidité relative de l'air par le moyen d'un hygromètre à cheveu dont l'aiguille marche le long de la fente qui donne accès au rayon lumineux.

Pour enregistrer les fluctuations du magnétisme terrestre, on fait usage de barreaux aimantés mobiles, munis chacun d'un petit miroir qui, à l'état de repos, forme le prolongement d'un miroir fixe : les faisceaux lumineux que les deux miroirs envoient à la fente dessinent alors sur le papier sensible un point noir qui par le mouvement de translation du papier deviendra une ligne droite; mais la moindre oscillation du barreau écarte de cette ligne d'étiage le sillon noir du miroir mobile, qui accuse ainsi tous les mouvemens du barreau aimanté. Les variations de la déclinaison magnétique sont indiquées par un barreau horizontal, suspendu à un fil de soie; c'est une sorte de boussole, plus sensible seulement que la boussole marine. Les changemens d'intensité de la force magnétique sont accusés par un bifilaire : c'est un barreau horizontal, suspendu à deux fils d'acier, dans une direction peu près perpendiculaire au méridien magnétique; la force qui tend à l'amener dans le méridien est contre-balancée par une légère déviation des fils. Les oscillations de ces deux barreaux s'inscrivent sur deux tambours qui tournent autour d'un axe horizontal; celles du magnétomètre-balance, qui accuse les variations de l'inclinaison par les oscillations d'un barreau soutenu à la manière d'un fléau de balance, s'inscrivent sur un tambour vertical. — Un faisceau lumineux réfléchi par

(1) M. Salleron donne au thermomètre enregistreur la forme d'un tube en U dont les deux branches communiquent avec deux larges réservoirs remplis d'air ; l'un de ces réservoirs est enterré dans le sol.

les deux feuilles d'or d'un électroscope sert de même à tracer sur le papier sensible deux courbes dont l'écartement accuse l'état électrique de l'atmosphère. C'est le système employé à Kew; à Montsouris, on fait usage d'un électromètre photographique construit par M. Salleron, qui est fondé sur un autre principe.

On comprend sans peine que des dispositions analogues permettent d'obtenir par la photographie une représentation exacte de tous les phénomènes physiques ou physiologiques qui se manifestent par des mouvemens visibles. M. Stein propose, par exemple, d'enregistrer de cette manière le niveau des marées, qui est marqué dans beaucoup de ports par un crayon fixé à la tige verticale d'un flotteur.

Citons encore, à ce propos, l'appareil ingénieux que M. Neumeyer, chef du bureau hydrographique de Berlin, a fait construire pour l'étude des courans sous-marins et la détermination de la température au fond de la mer. Une boîte cylindrique de cuivre, que l'on suspend à une ligne de sonde, renferme un thermomètre et une boussole, que des tubes de Geissler convenablement disposés permettent d'illuminer d'une lueur violette, due au passage d'une série d'étincelles électriques dans l'azote raréfié. Cette lueur suffit à marquer en moins de trois minutes, sur du papier sensible, l'image de la colonne de mercure et la position de l'aiguille aimantée. Une sorte de fanon ou de gouvernail fixé à la boîte sert à maintenir la ligne de foi de la boussole dans la direction du courant.

M. le docteur Forel a eu recours au même moyen pour étudier les causes qui font varier périodiquement la transparence des eaux du lac Léman. C'est un fait assez connu que les eaux des lacs sont plus transparentes en hiver qu'en été; mais l'on n'est pas d'accord sur l'explication qu'il faut donner de ce phénomène, et il s'agissait avant tout pour M. Forel d'obtenir sur la grandeur des variations de la transparence des données numériques d'une certaine précision. L'une des méthodes dont il a fait usage consiste à déposer sur le fond du lac un appareil où se trouve enfermée, sous une glace, une feuille de papier photographique; on l'y laisse un ou deux jours, exposé aux rayons solaires à travers l'épaisseur de l'eau, et l'on examine ensuite l'effet qu'a produit la lumière ainsi tamisée. M. Forel noyait toujours l'appareil pendant la nuit, et le relevait également de nuit; une bouée en marquait la place dans l'intervalle. Une moitié de la feuille était protégée contre l'action de la lumière par un écran, afin de rendre plus sensibles par le contraste les traces de coloration que pouvait présenter la partie non protégée. L'épreuve, retirée de la boîte, est fixée par l'hyposulfite de soude, et la vigueur de la coloration appréciée par compa-

raison avec une gamme de tons préparée à l'avance. On a constaté ainsi, par exemple, qu'au mois de février on obtenait encore, à la profondeur de 50 mètres, un effet de coloration égal à 20, tandis qu'au mois de juillet l'effet était nul à la même profondeur. La limite d'obscurité absolue devait être à 50 mètres en été, à 100 mètres en hiver. Une autre méthode, qui consiste à faire descendre dans l'eau un disque blanc attaché à une ligne de sonde, et à mesurer la profondeur où il disparaît à l'œil en descendant, puis celle où il redevient visible en remontant, avait donné à M. Forel des résultats tout à fait analogues. Pendant l'hiver, les eaux du lac sont claires (en temps normal); en été, elles sont toujours troubles. Le passage du régime de l'été au régime de l'hiver a lieu brusquement : en quelques jours, presque d'un jour à l'autre, le lac s'éclaircit et devient limpide; au printemps, la transition est beaucoup plus lente. Quant à la cause de ces variations, M. Forel croit l'avoir trouvée dans la présence des poussières organiques en suspension dans l'eau, et qui s'y distribuent d'une manière différente en hiver et en été.

L'étude du spectre solaire et des autres spectres lumineux a été considérablement avancée par l'intervention de la photographie, qui a permis notamment de reconnaître les raies noires ou lacunes de la région ultra-violette, dont les rayons ne produisent presque aucune impression sur la rétine de l'œil. M. Mascart a déterminé ainsi la situation d'un grand nombre de raies de cette région. Les photographies spectrales obtenues depuis par M. Rutherfurd et par M. Henry Draper, en Amérique, montrent aussi dans la région moyenne un grand nombre de raies nouvelles. La photographie ne tardera pas du reste à prendre possession de toute l'étendue du spectre, y compris les régions obscures qui confinent aux rayons rouges, grâce à une découverte récente de M. H. Vogel. Ce physicien a constaté qu'il suffisait de mêler au collodion des matières colorantes qui absorbent les rayons rouges pour le rendre sensible à l'action de ces rayons, de sorte que la désignation spéciale de « rayons chimiques » appliquée aux rayons violets et ultra-violets n'a plus de sens aujourd'hui, toutes les couleurs du spectre pouvant faire impression sur une couche photographique convenablement préparée. N'oublions pas de mentionner ici les tentatives faites par M. E. Becquerel pour reproduire par la photographie les couleurs elles-mêmes du spectre solaire, tentatives qui ont été couronnées de succès, à cela près qu'on n'a pas encore trouvé le moyen de fixer les teintes fugaces que l'action du spectre fait apparaître sur la plaque iodurée.

Beaucoup d'autres applications de la photographie ont été réali-

sées depuis quelque temps dans les différentes branches de la physique. MM. Bunsen et Roscoe ont mesuré, à l'aide du papier sensible, l'intensité changeante des radiations du soleil. Le docteur Stein, en Allemagne, a réussi à photographier le zigzag enflammé de l'éclair. On est parvenu également à fixer par ce moyen l'image fugitive des flammes de gaz qui vibrent sous l'influence d'un son, image que le miroir tournant transforme en un ruban de feu dentelé; mais il a fallu remplacer le gaz d'éclairage ordinaire par le cyanogène, dont la flamme pourpre possède un pouvoir photogénique considérable. Les oscillations rapides des cordes sonores sont photographiées, comme les oscillations lentes du thermomètre, sur une feuille de papier sensible, animée d'un mouvement de translation, qui reçoit le faisceau lumineux à travers un écran, percé d'un petit trou, que l'on attache à la corde avant de l'ébranler.

M. le docteur Ozanam avait réussi dès 1869 à photographier par un procédé analogue les battemens du pouls, en projetant un faisceau de lumière sur le sommet d'une colonne de mercure que soulevait périodiquement la vague du sang. Le *sphygmographe* de M. Marey enregistre les pulsations amplifiées par un levier dont le bras long est muni d'un style lorsqu'on veut obtenir un tracé sur papier enfumé, ou d'un écran percé d'un trou lorsqu'il s'agit de photographier le pouls. C'est par des artifices du même genre qu'on obtient les courbes qui représentent aux yeux le rhythme de la respiration, les contractions musculaires, les variations de la température du sang, etc. Ces nouvelles méthodes, fondées sur la représentation graphique des phénomènes, et dans lesquelles la photographie peut souvent intervenir d'une manière utile, ont inauguré une ère nouvelle pour la physiologie expérimentale, et l'importance qu'elles ont pour la pratique médicale saute aux yeux. En rendant accessibles à l'observation directe le jeu mystérieux des fonctions vitales dans l'organisme sain, aussi bien que les troubles de toute espèce que l'expérimentation y fait naître par une modification préméditée des conditions normales, elles éclairent d'un jour nouveau les symptômes des maladies. Il suffit pour s'en convaincre de parcourir les volumes où sont consignés les résultats des recherches exécutées, sous la direction de M. Marey, au laboratoire de physiologie de l'École des hautes études, installé au Collége de France. En quelques années, le célèbre professeur, admirablement secondé par un groupe de jeunes savans, est parvenu à créer une étonnante quantité de matériaux qui contribueront à poser les bases d'une biologie rationnelle, en remplaçant les hypothèses par des faits.

Les applications de la photographie aux recherches médicales

sont d'ailleurs très variées. Sans parler de la reproduction fidèle des préparations anatomiques, qui est facilitée par l'injection des veines et des artères qu'on remplit ainsi de sang artificiel rouge ou bleu, il est devenu possible de lancer le rayon investigateur dans les profondeurs du corps vivant. Ceux qui ont été dans le cas de consulter un médecin en renom pour une affection des yeux ou un mal de gorge savent que des instrumens ingénieux (l'*ophthalmoscope*, le *laryngoscope*) permettent d'éclairer l'intérieur de l'œil ou l'arrière-bouche et de voir ce qui s'y passe. L'*otoscope* rend facile l'exploration de l'oreille; l'*endoscope* fait pénétrer le regard du médecin dans la vessie; tous ces instrumens peuvent être complétés par une chambre noire qui fixe l'image des organes malades.

Les avantages que présente l'emploi de la photographie dans les recherches anatomiques sont surtout sensibles lorsqu'il s'agit de préparations qui s'altèrent rapidement. Cet auxiliaire n'est pas moins précieux quand l'observateur est aux prises avec l'infiniment petit. La photomicrographie n'offre pas seulement cet inappréciable avantage de supprimer la fatigue de l'œil, qui rend si pénible la tâche du dessinateur chargé de reproduire des objets microscopiques; elle fournit encore le moyen d'évoquer, par la combinaison stéréoscopique de deux épreuves, l'impression du relief, que l'observation microscopique directe ne procure que difficilement. Enfin l'agrandissement ultérieur des photographies rend parfois nettement perceptibles des détails de structure trop délicats pour être distingués directement avec les plus forts grossissemens; en d'autres termes, la plaque sensible *voit* des choses qui échappent à l'œil.

La reproduction d'objets microscopiques a été tentée avec succès par le docteur A. Donné dès les premières années qui suivirent la publication de la découverte de Daguerre. En 1844, M. Donné exécuta avec Léon Foucault un atlas microscopique par une transformation directe des daguerréotypes en planches gravées. Plus tard cette branche de la photographie a fait de notables progrès, grâce aux efforts d'une foule de savans, parmi lesquels nous citerons MM. Nachet, Bertsch, Moitessier, Lackerbauer, Jules Girard, en France; Gerlach, Meyer, Benecke, Stein, Fritsch, en Allemagne; Maddox, Huxley et Wenham, en Angleterre, et surtout le docteur Woodward en Amérique, qui dispose pour ses travaux d'anatomie et d'histologie microscopique d'un magnifique laboratoire installé au ministère de la guerre, à Washington. M. Czermak, le célèbre inventeur du laryngoscope, qu'une mort prématurée a enlevé à la science, avait également disposé pour les applications de la photographie le premier étage du magnifique laboratoire de physiologie qu'il avait fait construire à ses frais et qu'il a légué à l'université de Leipzig; mais sa mort a interrompu les travaux qui avaient été com-

mencés sous sa direction (1). Le laboratoire de physiologie du Collége de France ne néglige pas non plus les ressources que la photographie offre pour l'étude des objets de très petite dimension.

Le docteur Duchenne, de Boulogne, a employé ce moyen pour représenter les résultats de ses célèbres recherches sur les mécanismes musculaires de la physiognomie humaine dans ses rapports avec les diverses passions; il a reproduit dans une série de planches les effets qu'il obtenait en provoquant, soit par le courant électrique, soit par d'autres excitans, la contraction de chacun des petits muscles cachés sous la peau de la face, et il est parvenu ainsi à démêler les touches du clavier musculaire qui sont au service de chaque passion déterminée. C'est la vue de ces planches qui a inspiré à M. Darwin ses propres recherches sur l'expression des émotions chez l'homme et chez les animaux. M. Darwin, comme l'on sait, ramène les jeux de physionomie, actuellement involontaires, à des mouvemens qui dans l'origine étaient volontaires et motivés. L'ouvrage qui contient l'exposé de sa théorie de l'expression est orné de nombreuses photographies d'après nature, où les émotions que le visage peut trahir sont saisies sur le vif.

C'est ici le lieu de dire encore un mot de la «photographie de l'invisible,» qui repose sur l'inégale action des différentes couleurs. La faiblesse de l'action des rayons jaunes fait que les cheveux blonds paraissent noirs sur l'épreuve, que les taches de rousseur sont trop accusées, que de légères taches jaunes, invisibles à l'œil, sont révélées par la plaque sensible. « On photographiait il y a quelques années, dit M. Vogel, une dame dont les portraits étaient toujours bien venus. A la surprise de l'opérateur, le visage, dans le portrait, parut couvert de taches dont l'original ne présentait aucune trace; le lendemain, elles apparurent très nettement, et cette dame mourut de la petite vérole. La photographie avait devancé la vue et reconnu avant celle-ci des taches d'un jaune très faible. » Peut-être y a-t-il dans ce fait d'observation le germe de quelque application médicale.

Je n'insisterai pas ici sur les innombrables usages pratiques auxquels se prête encore la photographie : l'instruction judiciaire y trouve le moyen d'établir une identité, de représenter au jury le théâtre d'un crime, d'expédier à un absent le *fac-simile* d'une fausse signature; en photographiant les accidens de chemin de fer, les sinistres causés par des orages ou des incendies, on facilite l'enquête à laquelle se livreront les compagnies intéressées, etc. Tout cela nous entraînerait hors de notre sujet. Contentons-nous de men-

(1) En 1861, M. Czermak avait déjà présenté à notre Académie des sciences des photographies stéréoscopiques du larynx.

tionner encore une idée assez originale qui a une portée scientifique. Un médecin allemand, le docteur Oidtmann, a signalé récemment l'importance que des collections de portraits photographiques, embrassant plusieurs générations successives, pourraient offrir pour l'étude des lois de l'hérédité. Il a commencé lui-même à former par ce moyen les arbres généalogiques de plusieurs familles, en disposant dans un ordre méthodique tous les portraits d'ascendans et de descendans qu'il a pu se procurer (1). Ses albums fourniront un jour de précieux matériaux aux anthropologistes pour la recherche des modifications que la sélection peut exercer sur la transmission héréditaire des mêmes caractères.

## III.

La gravure est sœur de l'imprimerie; l'une, en matérialisant la parole, l'autre en fixant les spectacles qui parlent aux yeux, ont permis la diffusion universelle de la pensée. La photographie, sœur cadette, est appelée à compléter les moyens d'action de ses deux aînées, et les perfectionnemens qu'elle subit chaque jour ont surtout pour but de faciliter la multiplication des épreuves et de faire ainsi de la photographie un art vraiment industriel, applicable aux grandes publications au même titre que la gravure. Les anciens procédés aux sels d'argent sont peu propres à remplir ce programme : les épreuves n'ont pas la solidité nécessaire, elles s'altèrent trop vite, et le tirage est lent, coûteux, sujet à toute sorte d'irrégularités. Il a donc fallu chercher la solution du problème dans une autre voie. On est effectivement arrivé à faire des épreuves inaltérables et des tirages suffisamment rapides, soit au moyen du charbon, soit par les divers modes d'impression aux encres grasses (lithographie, gravure en creux, typographie). Les innombrables variétés de ces procédés reposent presque toutes sur les propriétés spéciales de la gélatine bichromatée, propriétés dont on doit la connaissance aux patientes recherches de Fox Talbot, de M. Pretsch, et surtout de M. A. Poitevin. Ces recherches nous ont appris que la gélatine, mélangée de bichromate de potasse, subit par l'action des rayons lumineux une sorte de tannage : elle devient insoluble, ne se gonfle plus dans l'eau froide et prend l'encre d'impression, tandis que la gélatine qui n'a pas subi l'action de la lumière se gonfle dans l'eau et ne prend pas les encres grasses. Ces propriétés donnent lieu aux applications suivantes.

Si l'on mélange à la gélatine bichromatée du charbon ou une autre matière colorante en poudre très fine, les parties frappées

(1) Stein, *das Licht*, p. 427.

par la lumière et devenues insolubles retiendront cette matière colorante, tandis que les parties restées plus ou moins solubles en seront débarrassées par le lavage à l'eau chaude. C'est là le principe du procédé dit *au charbon*, qui commence à remplacer, dans un grand nombre de cas, les anciens procédés au collodion : une feuille de papier recouverte de gélatine colorée est d'abord sensibilisée par un bain de bichromate de potasse, puis exposée à la lumière sous un cliché ordinaire; pour faire apparaître l'image, on trempe la feuille gélatinée dans l'eau chaude, qui enlève la couleur aux endroits que les noirs du négatif ont protégés contre l'action de la lumière et qui correspondent aux parties claires du modèle. On obtient ainsi un positif monochrome, dont le ton est déterminé par la matière colorante employée.

Les creux et les reliefs qui restent après le lavage pourront être moulés, soit par la galvanoplastie, soit par une forte pression, car, une fois sèche, la gélatine devient assez dure pour faire empreinte dans le plomb. On obtient des reliefs encore plus accentués par l'immersion de la gélatine dans l'eau froide, qui fait gonfler les parties que la lumière n'a pas tannées; mais le moulage devient alors moins facile. Les moules que l'on se procure par l'un ou par l'autre de ces moyens sont utilisés de diverses manières pour l'impression des images photographiques : comme moules en creux, pour un mode d'impression analogue au tirage des gravures, comme moules en relief, pour l'impression typographique. Enfin la propriété de la gélatine chromatée de prendre l'encre d'impression lorsqu'elle a été influencée par la lumière et légèrement humectée conduit à des applications tout à fait analogues à la lithographie, qui exige une surface sensiblement plane. On conçoit que les procédés industriels qui découlent de ces principes se prêtent à mille combinaisons, à mille modifications plus ou moins heureuses; nous n'avons pas à en décrire les détails, que l'on trouvera exposés avec beaucoup d'ordre et de clarté dans l'excellent ouvrage de M. Davanne, intitulé *les Progrès de la photographie*; il nous suffira de mentionner ici les plus importans de ces procédés.

La *photoglyptie*, inventée par M. Woodbury, est un mode d'impression qui utilise les moules en creux qu'on obtient en comprimant la gélatine durcie entre un plan d'acier poli et une plaque de plomb ou de métal d'imprimerie; on verse dans ces moules une solution de gélatine teintée et chaude, comme on verse de la pâte dans un moule à gaufres, et l'on y applique une feuille de papier qui *démoule* l'image. L'épreuve est alors de tout point semblable à l'image primitive, telle qu'elle sort du bain d'eau. Mais l'on peut aussi, par la galvanoplastie, tirer du premier moule une planche en métal plus résistant, qui sera encrée et employée au tirage des

épreuves en taille-douce. Ces procédés sont exploités en grand dans les ateliers de la maison Goupil, à Asnières, sous la direction de M. Rousselon. Il existe d'autres méthodes de gravure photographique en creux par moulage, auxquelles il faut ajouter les procédés de gravure chimique par réserves, où le vernis protecteur est remplacé par la couche sensible (1). La grande difficulté, c'est que l'image gravée doit être nécessairement formée par l'assemblage de traits ou de grains plus ou moins espacés, parce que les encres d'impression ne peuvent produire qu'une teinte uniforme, tandis que l'image photographique faite d'après nature présente des teintes fondues; pour la transformer en planche gravée, il faut donc trouver un grain artificiel. La tâche est plus facile lorsqu'il s'agit de reproduire une gravure ou toute autre image faite au trait ou au grain. Les divers modes d'impression qui utilisent des surfaces planes (impression directe ou par report sur pierre ou sur zinc, etc.) peuvent être compris sous le nom général de *photolithographie;* ils ont déjà donné des résultats fort remarquables entre les mains de MM. Poitevin, Tessié du Motay, Maréchal, Albert, Aubel, Baldus, Rodrigues, du colonel James, etc. Le problème de la gravure en relief ou typographie photographique est résolu d'une manière assez satisfaisante par le procédé appelé *gillotage* (du nom de l'inventeur Gillot). Ces divers procédés se perfectionnent tous les jours, et bientôt sans doute les obstacles que rencontre encore l'impression photographique aux encres grasses seront complétement vaincus.

Le problème de la reproduction des couleurs naturelles en photographie continue aussi d'occuper les chercheurs; mais les solutions directes ou indirectes qui ont été proposées par divers savans sont encore loin d'être satisfaisantes. M. E. Becquerel, M. Niepce de Saint-Victor, M. Poitevin, ont réussi, il est vrai, à imprimer directement toutes les couleurs du spectre sur des papiers sensibilisés par des sels d'argent; mais ces impressions sont trop fugitives, les épreuves pâlissent sous l'influence de la lumière de jour. En attendant qu'on découvre le moyen de fixer ces teintes fugaces, produites directement par le soleil, voici comment des esprits ingénieux ont tenté de tourner la difficulté. MM. Ch. Cros et L. Ducos du Hauron ont publié à peu près simultanément, en 1869, des méthodes fondées sur le même principe : reconstitution des couleurs naturelles d'un tableau par la superposition de trois épreuves monochromes (par exemple, d'une épreuve rouge, d'une épreuve jaune et d'une épreuve bleue). On sait en effet qu'avec trois couleurs le peintre peut à la rigueur obtenir toutes les autres : le jaune et le bleu lui donnent

(1) Le procédé héliographique de Scamoni, qui donne de très beaux résultats, repose sur le moulage galvanoplastique d'un cliché ordinaire (au sel d'argent) dont le faible relief est préalablement renforcé par des moyens chimiques.

du vert, le bleu et le rouge du violet, le rouge et le jaune des tons orangés. Le rôle de la photographie se borne ici à fournir les trois épreuves monochromes qu'il s'agit de superposer. On les tire à l'aide de trois négatifs que l'on se procure par l'emploi de verres colorés offrant les teintes complémentaires de celles qu'on veut produire. Le négatif qui sert à tirer une épreuve en rouge est obtenu par l'interposition d'un écran *vert*, qui arrête, ou plutôt qui est censé arrêter les rayons rouges; le négatif du bleu s'obtient à l'aide d'un écran orangé, et le négatif du jaune à l'aide d'un écran violet. Les trois épreuves positives, tirées en rouge, en bleu et en jaune, sont ensuite détachées de leurs supports provisoires et transportées sur un support définitif. — Cette reproduction des couleurs d'un tableau par une sorte de synthèse chromatique n'est au fond, il faut bien l'avouer, qu'une impression polychrome où la lumière est seulement chargée de distribuer d'une certaine façon trois pigmens arbitrairement choisis par l'opérateur. Les résultats obtenus laissent beaucoup à désirer, et l'on ne saurait s'en étonner : c'est le contraire qui aurait lieu de surprendre. La théorie du procédé repose en effet sur cette supposition gratuite, que les couleurs *naturelles* sont formées de rouge, de jaune et de bleu; elle veut que l'écran violet, par exemple, laisse passer les rayons rouges et bleus aussi facilement que les rayons violets, et qu'il n'arrête que les rayons jaunes, etc. Or ces conditions ne sont pour ainsi dire jamais réalisées. M. Léon Vidal est arrivé à un résultat plus satisfaisant en tirant les épreuves monochromes à l'aide de clichés sur lesquels on a fait, par les procédés ordinaires de la retouche, des réserves à la main pour les différentes couleurs. Avouons toutefois que ces tentatives, si méritoires qu'elles soient, ne nous ont pas beaucoup rapprochés du but.

Quoi qu'il en soit, il est permis d'affirmer que la partie technique de la photographie a fait, dans ces dernières années, de notables progrès au double point de vue de la production de l'image et de la multiplication des épreuves. Les procédés se sont simplifiés, et les résultats sont devenus plus parfaits. Rendue ainsi plus accessible aux profanes, la photographie est en voie d'obtenir droit de cité dans les laboratoires des savans, qui apprennent enfin à tirer parti eux-mêmes de cette rétine artificielle qui remplace si bien les yeux; dispensés de réclamer l'assistance d'un photographe de profession, ils ne risqueront plus d'introduire dans leurs travaux un élément étranger dont ils ne sont pas maîtres et qui parfois se plie mal aux exigences de chaque problème particulier. Ils sauront d'ailleurs largement payer les services que leur rendra ce nouvel auxiliaire, car tout fructifie entre leurs mains.

R. Radau.

LES

# SOUCIS DE L'ALLEMAGNE

Si le bonheur et la grandeur allaient toujours ensemble, aucun pays ne serait aussi heureux que l'Allemagne, elle jouirait de la félicité parfaite. Que lui manque-t-il? Tout ne lui vient-il pas à souhait? Elle possède la puissance, la gloire, les souvenirs qui enflent le cœur et chatouillent l'orgueil. Non-seulement elle se sait hors d'atteinte et hors d'insulte, mais ses voisins lui prodiguent leurs empressemens, leurs hommages les plus flatteurs. Tout le monde recherche sa bienveillance, se dispute ses bonnes grâces. La moindre parole échappée au grand homme d'état qui préside à ses conseils est commentée d'un bout de l'Europe à l'autre comme un arrêt du destin, et, quand il se tait, l'Europe prête encore l'oreille pour écouter son silence. Cependant, malgré tout, l'Allemagne est loin de se sentir parfaitement heureuse; elle a ses préoccupations, ses ennuis, ses mélancolies, ses tracas, ses soucis. Il arrive souvent que tel petit bourgeois, venant à passer devant la demeure d'un des grands de la terre, se prend à contempler d'un œil d'envie ces murailles bien gardées derrière lesquelles il lui semble qu'habite le bonheur. Il se dit en soupirant : — Ici on mène une existence facile et large; ici on est à l'abri de la gêne et on n'est jamais réduit aux expédiens pour vivre; ici on n'a besoin de compter ni avec les nécessités du jour présent, ni avec les sollicitudes de l'avenir. — Pendant que le petit bourgeois se livre à ces jalouses réflexions, le grand de la terre qu'il envie est peut-être occupé à vider un différend de famille qui trouble son repos, à régler quelque grosse affaire qui lui procure des insomnies, à revoir son livre de caisse qui ne le satisfait qu'à moitié, à se demander comment il s'y prendra pour soutenir son état de maison, à discuter ses lendemains qui ne lui paraissent point assurés. D'habitude les grands de la terre ont l'imagination inquiète, sujette aux effaremens, une sensibilité vive et délicate qui s'affecte de tout, des prévoyances chagrines, des prétentions ombrageuses; ils trem-

blent toujours pour leur bonheur, et ils dorment couchés sur leur épée, aussi dorment-ils mal et peu.

Oui, l'Allemagne a des soucis. Les uns lui viennent du dehors, et elle en demande raison à ses voisins, dont les agissemens lui semblent suspects; les autres lui sont causés par de graves questions de ménage, qu'elle est fort empêchée à résoudre. Ce qui l'occupe, ce qui l'inquiète, ce ne sont pas seulement des luttes religieuses, que le temps paraît aigrir et envenimer plutôt qu'il ne les apaise, ni les progrès de l'agitation socialiste, favorisée par des chômages, par le malaise dont se plaint l'industrie, par des souffrances croissantes auxquelles on ne trouve point de remède. Pour surcroît de malheur, l'Allemagne a eu tout récemment le déplaisir d'apprendre que le budget de l'empire se balance par un déficit, que ce déficit s'est accru d'année en année, et qu'il est urgent de le couvrir en augmentant certains impôts et en créant de nouvelles taxes. Mais ce qui la préoccupe le plus, c'est sa constitution, bien jeune encore et déjà usée, dont elle reconnaît chaque jour davantage les inconvéniens et les vices. La machine fonctionne mal, le jeu en est compromis par des frottemens, par des collisions de rouages, qui font craindre qu'elle ne se détraque. Le grand mécanicien qui l'a construite convient lui-même qu'il est désormais impuissant à la faire marcher, qu'il faut à tout prix la réparer ou la refaire. On avait vécu jusqu'ici dans le provisoire; mais il y a des provisoires qui durent, la constitution de l'empire germanique est un de ces provisoires qui ne peuvent pas durer.

Il faut être juste. De toutes les formes de gouvernement, il n'en est pas de plus difficile à organiser qu'une confédération ou qu'un état fédératif. Une confédération se compose d'états souverains, auxquels on demande de se dépouiller d'une partie de leurs droits de souveraineté pour en faire hommage au pouvoir central. Le dépouillement volontaire est une vertu de moines, et les gouvernemens ne sont pas des moines. La difficulté s'aggrave quand l'état fédératif est composé de petits pays, unis à une grande monarchie, à l'une des grandes puissances de l'Europe. Toute la politique est dans La Fontaine. On sait ce qui arriva à la génisse, à la chèvre et à leur sœur la brebis, lorsqu'elles s'avisèrent de faire société « avec un fier lion, seigneur du voisinage, » et de mettre en commun avec lui le dommage et le gain. On était quatre à partager la proie; le lion s'adjugea la première, en qualité de sire, il prit la seconde par le droit du plus fort, il s'arrogea la troisième comme le plus vaillant.

> Si quelqu'une de vous touche à la quatrième,
> Je l'étranglerai tout d'abord.

Sur les 42 millions d'âmes que compte l'empire germanique, 26 appartiennent à la Prusse; la Bavière, qui vient tout de suite après, en

compte 5; Schwarzbourg-Rudolstadt a 80,000 habitans, Schaumbourg-Lippe 33,000. Le moyen de mettre sur un pied d'égalité Schaumbourg-Lippe et la Prusse? Convenons qu'au début le lion s'est montré généreux. La Prusse possède dans le parlement un nombre de députés proportionnel à sa population; dans le conseil fédéral, formé des délégués des gouvernemens, elle n'a que 17 voix sur 58. On peut croire que, si les petits états confédérés avaient eu des institutions républicaines, elle les aurait traités avec moins de ménagemens; le lion eût bientôt fait d'absorber ou d'étrangler ces républiques; mais ces petits états sont des royaumes, des principautés, des duchés, et le lion a ménagé les rois, les princes et les grands-ducs. Les petites couronnes ont leur utilité; si légères qu'on puisse les croire, elles sont un contrepoids à la démocratie. En les supprimant, on aurait fait les affaires de la révolution, et les césars allemands veulent bien se servir de la révolution, ils n'ont garde de se mettre à son service.

A la vérité, la Prusse se dédommageait amplement des concessions généreuses qu'elle faisait à ses confédérés; elle consacrait son hégémonie en réunissant dans la personne de M. de Bismarck les fonctions de président du ministère prussien et celles de chancelier de l'empire. Le chancelier est dans l'empire germanique l'homme qui fait tout, qui dirige tout, qui surveille tout, l'homme qui propose et qui dispose. Il a la haute main sur les affaires étrangères, sur la marine, sur la justice, sur l'administration des chemins de fer, sur l'Alsace-Lorraine, sur les finances. Il a seul le contre-seing et la responsabilité, et qui répond de tout ne répond de rien. Un professeur à l'université de Rostock, M. Roesler, écrivait récemment que « l'institution de la chancellerie impériale est une accumulation monstrueuse, *monströse Anhaüfung*, de pouvoirs incontrôlables et irresponsables, laquelle défie toute analogie et toute règle. » M. Roesler a raison, on aurait beau feuilleter les siècles et toute l'histoire des pays constitutionnels pour y trouver une institution pareille ou analogue, tout au plus pourrait-on découvrir dans le passé de la Hollande quelque chose d'équivalent et comparer l'empereur Guillaume, chef militaire de l'empire, à un stathouder chargé de tenir l'épée, et le chancelier de l'empire à un grand pensionnaire chargé de tout le reste. C'est une comparaison que M. de Bismarck, si nous ne nous trompons, a faite jadis lui-même, mais sans oser l'approfondir; il a vu l'abîme et s'est dérobé, car les grands pensionnaires sont tenus de ménager beaucoup l'amour-propre des stathouders. Et au surplus qu'est-ce qu'un Heinsius, si grand qu'il fût, auprès de l'homme qui préside aux destinées de plus de 40 millions d'Allemands?

La charge de chancelier a été créée par M. de Bismarck et pour M. de Bismarck. L'Allemagne ne se serait pas résignée à cette concentration de tous les pouvoirs dans une seule main, elle n'aurait pas consenti à subir l'omnipotence d'un homme, si cet homme n'avait pu se prévaloir

des droits du génie et de sa mission providentielle. « Le prince de Bismarck, lisions-nous l'an dernier dans une revue de Berlin, est le ministre par la grâce de Dieu; il a fondé un empire et il s'est confondu avec cet empire; il figure en quelque sorte nominativement dans la constitution de l'empire germanique. Il ne vient à l'esprit de personne qu'une disgrâce d'en haut puisse le renverser ou qu'il puisse succomber à un vote de défiance parlementaire. Nous nous sommes accoutumés à nous laisser gouverner de Varzin, et ce village ou cette terre poméranienne dispute momentanément à Berlin l'honneur d'être la capitale de l'Allemagne. L'Allemagne veut être gouvernée par Bismarck. Une popularité comme la sienne n'a jamais été conquise par personne, de même que jamais dans un état non absolutiste on n'a vu une situation ministérielle dotée de toutes les fonctions et de tous les pouvoirs qu'il réunit dans sa main (1). » L'Allemagne avait décrété que, durant toute la vie de M. de Bismarck, elle se contenterait de la constitution qu'il lui a donnée. Il a fallu, pour qu'elle s'en dégoûtât, qu'il vînt lui-même lui dire : — Je n'en peux plus, mon fardeau est trop lourd, je plie sous le faix; si vous ne vous décidez pas à me soulager en acceptant telle combinaison que je pourrai vous proposer, je me retire. En attendant, je prends un congé. — Il faut avouer qu'une pareille situation est pour le moins bizarre, et il est naturel que l'Allemagne s'en préoccupe, qu'elle tâche d'y aviser et que son imagination soit en travail.

Depuis le printemps de 1877, des négociations ont été conduites entre M. de Bismarck et le parti libéral pour découvrir un moyen de résoudre les difficultés et les questions pendantes. Le point était de trouver un négociateur qui agréât au chancelier de l'empire. Il n'est pas disposé à écouter le premier venu; il a en aversion, il traite avec un égal mépris les têtes chaudes et turbulentes, les doctrinaires pointilleux, les bousilleurs parlementaires et ceux qu'il appelle les *dilettanti* de la politique. Pour nous servir de l'expression vive qu'il a employée dans son dernier discours, il eût dit peut-être à tel ambassadeur qu'on lui aurait dépêché ce qu'il disait jadis à tel ministre autrichien : « Votre parole m'importe autant que le bruit du vent dans ma cheminée. » Heureusement les libéraux prussiens ont un homme pour qui M. de Bismarck a du goût et avec lequel il converse volontiers, soit dans le secret de son cabinet, soit dans le parlement. M. de Bennigsen fut jusqu'en 1866 le chef de la démocratie hanovrienne dans ses luttes contre le ministère Borries. Il a été l'un des signataires de la déclaration d'Eisenach et le président du *Nationalverein* jusqu'à sa dissolution en 1867. Aujourd'hui, il est président de la chambre des députés prussiens, et il s'acquitte de cette fonction avec une supériorité à la-

(1) *Die Friktionen des Reichskanzlers*, dans le n° du 12 mai 1876 de la *Gegenwart*.

quelle tout le monde rend justice. M. de Bennigsen passe pour être l'homme d'état du parti national-libéral; ses amis attendent beaucoup de ses talens, de son esprit de conduite; ses courtisans, car il en a déjà, l'ont surnommé le Bismarck libéral de l'avenir. Il possède en tout cas deux qualités essentielles à un politique. D'abord il est discret, réservé; il s'est toujours ménagé dans les assemblées, il n'entre en scène qu'à propos et dans les grandes occasions, laissant à d'autres le plaisir de ferrailler dans les escarmouches; toutes les fois qu'il prend la parole, on sait qu'il s'agit d'une question importante ou qu'un événement se prépare. M. de Bennigsen possède encore une autre qualité non moins précieuse : il n'est pas pressé, il sait attendre, il est du nombre des ambitieux patiens, lesquels sont assurés d'arriver un jour. Il nous souvient qu'ayant eu autrefois l'occasion et le plaisir de causer avec lui, nous prîmes la liberté de l'interroger sur les contradictions qu'on imputait à ses amis politiques et de lui demander pourquoi son parti n'avait pas un programme plus nettement défini. Il nous répondit en souriant : — Nous aurons un programme le jour où il nous sera utile d'en avoir un.

M. de Bennigsen s'est rendu à Varzin dans le courant de l'été dernier, il y est retourné en octobre, il y est retourné encore en décembre, et en revenant à Berlin, il a conféré avec M. de Forckenbeck et le baron de Stauffenberg, président et vice-président du *Reichstag*. Ces allées et venues de M. de Bennigsen ont tenu l'Allemagne en éveil et en haleine; elle s'en est beaucoup occupée; mille bruits divers circulaient dans la presse. On a prétendu un moment que les négociations avaient abouti, et on annonçait déjà que M. de Bennigsen et ses amis ne tarderaient pas à entrer au ministère. L'opinion publique allait trop vite; il s'est trouvé qu'en définitive on n'avait pu se mettre d'accord, que M. de Bismarck demandait trop et accordait trop peu.

Si impénétrables que soient les mystères de Varzin, on sait à peu près ce que demandait M. de Bismarck. Il exigeait d'abord des nationaux-libéraux qu'ils consentissent à appuyer en toute rencontre sa politique et à former un parti de gouvernement, en se séparant à jamais des progressistes et en s'alliant aux conservateurs-libres. C'est à peu près la même chose que lorsqu'on demande en France au centre gauche de rompre avec la gauche pour donner la main au centre droit. En Prusse comme en France, le centre droit est moins un parti qu'une coterie, composée d'hommes honorables, intelligens, quelques-uns fort distingués, capables de remplir les plus hautes charges avec honneur et succès, mais ayant plutôt des opinions flottantes que des principes, et encore plus d'ambitions que d'opinions, partant n'ayant que peu de racines dans le pays. Rompre avec un parti puissant pour lier ses destinées à celles d'une coterie qui n'a derrière elle qu'une poignée d'électeurs, c'est une entreprise chanceuse, et il paraît qu'en tout pays la

conjonction des centres est de toutes les choses difficiles la plus difficile. En second lieu, M. de Bismarck proposait aux libéraux de supprimer les contributions matriculaires et de pourvoir au déficit du trésor impérial par la création de nouvelles taxes indirectes et par l'établissement du régime protecteur. Or les libéraux-nationaux sont pour la plupart libres-échangistes, et ils ont un goût médiocre pour les taxes indirectes, parce qu'elles assurent au gouvernement des ressources permanentes et qu'ils craignent de lui en procurer trop. L'expérience leur a appris qu'en Prusse le gouvernement n'est aimable que lorsqu'il est besoigneux; a-t-il les mains pleines, il le prend de très haut avec son parlement. Enfin M. de Bismarck se résignait à créer des ministres de l'empire, mais il entendait que ces ministres fussent ses instrumens, ses subordonnés, et qu'ils ne partageassent point la responsabilité avec lui. Les nationaux-libéraux n'admettent pas qu'un ministre ne soit pas responsable. Ils ont estimé que la transaction qu'on leur proposait était incompatible avec leurs principes, et, bien qu'ils soient opportunistes, ils se sont rappelé le mot d'un de leurs chefs d'autrefois, M. Twesten, qui disait : « Une certaine fixité dans les principes est ce qui fait la différence entre un homme politique et un mollusque. » Ils avaient, eux aussi, leur solution, qu'ils n'ont jamais cessé de préconiser; mais elle avait peu de chances d'être goûtée à Varzin. Ils désirent que la Prusse ait désormais un gouvernement parlementaire, et que cette Prusse parlementaire revendique hautement son hégémonie et son droit de gouverner l'Allemagne. Ils entendent, en un mot, que le cabinet prussien soit composé de ministres nationaux-libéraux, et que du même coup ces ministres libéraux, mais prussiens, deviennent les ministres responsables de l'empire germanique. C'est ce qu'ils appellent en finir avec le dualisme, et le dualisme leur est odieux. Cette combinaison a du moins le mérite de la simplicité; par malheur, c'est un genre de mérite qu'apprécie peu M. de Bismarck. Quelqu'un a dit : *Divide et impera*. La devise du chancelier de l'empire est que, pour rester toujours le maître, il faut compliquer beaucoup les choses. Les idées très simples lui sont suspectes, il les repousse sans les examiner, comme cet orateur d'opposition qui s'écriait en discutant une mesure proposée par un ministre : « Je ne connais pas vos raisons, mais je les désapprouve. »

La transaction n'ayant pas abouti, M. de Bismarck n'a pris conseil que de lui-même. Dans la politique intérieure, il est l'homme des expédiens; c'est un expédient qu'il a rapporté de Varzin. Il a son idéal, disait-il l'autre jour, et son idéal est un empire qui ayant dans les mains la meilleure partie des finances, c'est-à-dire les impôts indirects considérablement accrus, n'en serait plus réduit à s'en aller mendier à la porte des états allemands, mais serait en possession de leur donner de l'argent et de faire pleuvoir sur eux la manne de ses libéralités. M. de Bismarck remet à des jours meilleurs l'accomplissement de ses

grands desseins; il renonce à réclamer dès à présent la suppression des contributions matriculaires et l'établissement de droits protecteurs. Pour accroître les revenus de l'empire, il se contente de créer des droits de timbre impérial et d'augmenter l'impôt sur le tabac. Du même coup il soumettait aux délibérations du conseil fédéral un important projet de loi touchant la suppléance du chancelier impérial en cas d'empêchement, projet destiné à lui permettre de soulager un peu ses épaules en se donnant un coadjuteur dans la personne d'un vice-chancelier responsable comme lui, et en déléguant à ses substituts naturels telle ou telle partie de ses innombrables fonctions. Il est bien entendu que selon qu'il lui plaira, il aura ou n'aura pas des suppléans, ses convenances seules en décideront; une seule chose est hors de doute, c'est que, s'il lui convient d'en avoir, l'administration de l'empire sera confiée à une demi-douzaine de ministres prussiens.

On assure que ce projet de loi a causé d'abord quelque émotion dans le conseil fédéral. Les commissaires des petits états ont cru entendre tinter un glas funèbre; il leur a semblé qu'on leur disait : — C'en est fait, les voiles sont déchirés, ce n'est pas la Prusse qui appartient à l'empire, c'est l'empire qui appartient à la Prusse. — Toutefois ils ont gardé pour eux leurs réflexions mélancoliques, ils se sont résignés à leur sort, et ils ont voté le projet, après l'avoir légèrement amendé. Le roi de Bavière, pressenti, paraît-il, par M. de Bismarck, lui avait fait répondre qu'il était prêt à lui faire des concessions toutes personnelles, mais qu'il entendait réserver l'avenir. Non, il n'est pas au pouvoir du roi Louis II de réserver l'avenir. L'heure est venue où la vérité des choses triomphe des conventions, et, comme on l'a si bien dit, « l'empire allemand, tout en empruntant les formes extérieures d'un état fédératif, constitue en réalité une union d'états demi-souverains avec un état souverain. » La Prusse est un tuteur, bien que ses pupilles se donnent quelquefois l'air d'en douter. Quel accueil feront les libéraux du parlement aux propositions de M. de Bismarck? En matière d'impôts, leur mot d'ordre est : — Point de nouvelles taxes sans une réforme générale du système fiscal, et point de réforme sans garanties constitutionnelles qui assurent au parlement le plein exercice de ses droits budgétaires. Tiendront-ils leur parole jusqu'au bout ou se laisseront-ils fléchir? Il est possible que dans le cours du procès ils élèvent des incidens, mais qu'ils accordent le principal; l'art d'incidenter est un art germanique. S'ils se montrent complaisans et dociles, en seront-ils récompensés? L'enjeu est considérable dans cette partie. Le vice-chancelier sera regardé comme l'homme de l'avenir, comme l'héritier présomptif de M. Bismarck. Ce vice-chancelier sera-t-il un libéral ou un conservateur, M. de Bennigsen ou le comte Otto de Stolberg-Wernigerode, ambassadeur à Vienne? On le saura avant peu; mais dès ce jour l'Allemagne peut se convaincre qu'elle n'en a pas fini avec la politique d'expédiens,

et une grande nation prend difficilement son parti d'être réduite aux expédiens, soumise aux convenances d'un homme. Elle ne peut s'empêcher de se dire : Et après? — Voilà pourquoi l'Allemagne a du souci.

Elle a encore d'autres raisons d'en avoir. Elle aime peu les Russes, et aujourd'hui elle aime beaucoup la paix, non la paix incertaine et précaire, mais la paix tranquille, assurée, la seule paix qui exerce une influence bienfaisante sur le commerce et l'industrie. Aussi ne vit-elle pas sans inquiétude s'amasser dans les montagnes de l'Herzégovine le sombre nuage d'où allait sortir la tempête qui s'est déchaînée sur l'Orient. Elle a bien vite reconnu que ce nuage était un nuage artificiel, et elle a deviné tout de suite quelle était l'importante manufacture, la grande maison où on l'avait fabriqué, car il y a des fabricans de nuages. Elle s'est tranquillisée en se disant : — Après tout, il ne peut se tirer un coup de canon en Europe sans ma permission; si M. de Bismarck y met son *veto*, il n'y aura point de guerre en Orient. — Toutefois elle constata avec étonnement que les journaux qui passent pour recevoir les confidences du chancelier de l'empire, loin de détourner la Russie de son entreprise, lui prodiguaient leurs encouragemens, lui ouvraient d'avance les portes de Byzance, annonçant que le moment était venu de résoudre la question d'Orient et que les demi-mesures ne satisfont personne. A la vérité, quand M. de Bismarck parla au *Reichstag* le 5 décembre 1876, il ne tint pas le même langage que sa presse officieuse; cependant il ne prononça pas ce mot décisif, ce *veto* qu'attendait l'Allemagne. Il déclara que le grand empire dont il avait la garde n'ayant aucun intérêt sérieux engagé dans la question, tout l'effort de sa politique consisterait à conserver ses amitiés, qui lui étaient précieuses, qu'il s'appliquerait aussi, « sans prendre aucune attitude comminatoire, » à sauvegarder autant que cela serait possible la paix entre les puissances européennes et à localiser la guerre, si elle venait à éclater sur les bords du Danube. Il ajoutait : « Si je n'y réussis pas, alors naîtra une nouvelle situation sur laquelle je ne veux point faire de conjectures ni fournir des renseignemens que vous ne me demandez pas. » Quatre jours auparavant, dans un dîner parlementaire, il avait dit qu'une médiation est une besogne bien délicate, que, s'il est difficile de s'asseoir entre deux chaises, s'asseoir entre trois est une entreprise absolument chimérique, qu'au surplus il ne fallait pas désespérer du maintien de la paix; mais que, si la guerre était inévitable, après quelque temps la Turquie et la Russie en seraient lasses, que ce serait alors pour l'Allemagne le moment de leur donner des conseils pacifiques, mais que les donner trop tôt serait un sûr moyen de blesser, d'indisposer la nation russe, ce qui était pire qu'un dissentiment passager avec un gouvernement.

Cette déclaration n'était qu'à moitié satisfaisante; encore fallait-il s'en contenter. En dépit des espérances exprimées par M. de Bismarck,

la guerre russo-turque éclata, et l'Allemagne en suivit les péripéties avec une anxieuse curiosité, prêtant l'oreille pour savoir ce qu'en disait le chancelier de l'empire; mais le chancelier était à Varzin, et il avait mis sur sa bouche les sept sceaux de l'Apocalypse; une année durant, il s'est tu. Le prince Gortchakof disait dans une de ses visites à Berlin : « M. de Bismarck me fait quelquefois l'honneur de s'appeler mon disciple. » Le prince ajoutait modestement : « Entendons-nous, il est mon disciple comme Raphaël était le disciple du Pérugin. » Nous n'avons jamais été frappé de la ressemblance qui peut exister entre M. de Bismarck et Raphaël; pourtant il y a entre eux cette analogie que, comme Raphaël, M. de Bismarck a eu plusieurs manières. Jadis il parlait beaucoup, à tout propos et à tout venant; il s'exprimait sur les sujets les plus brûlans, sur les questions les plus scabreuses, avec une entière liberté, avec une franchise audacieuse, avec une étonnante désinvolture; il annonçait ses projets, il prédisait les événemens; à chaque instant s'échappaient de ses lèvres ironiques et vibrantes des mots ailés qui traversaient le monde comme des flèches. Depuis quelque temps il a changé de méthode, il est devenu réservé, presque taciturne; on ne cite plus ses mots, et, s'il en fait encore, il ne les dit plus qu'aux sapins de Varzin, en leur enjoignant de ne les point répéter. Quand il parle, il enveloppe sa pensée d'un mystère sibyllin, il se plaît aux ambiguïtés. Ne disait-il pas, il y a quelques jours : « La main libre que l'Allemagne a gardée jusqu'ici, l'incertitude qu'elle laisse planer sur ses résolutions, peuvent nous être utiles. Jouez la carte allemande, jetez-la sur table, et chacun s'arrangera en conséquence. » Quelle que fût leur confiance dans la sagesse, dans l'infaillibilité de leur grand homme d'état, la nouvelle manière de M. de Bismarck a dérouté, inquiété les Allemands. Aussi longtemps que l'armée du grand duc Nicolas fut tenue en échec par un village fortifié et par l'héroïsme d'un véritable homme de guerre, ils pensaient : « L'ermite de Varzin a su lire dans le livre du destin, et ses prédictions s'accomplissent; la campagne promet d'être sanglante et laborieuse, et sous peu les deux belligérans épuisés se prêteront facilement à un accord. » Mais aussitôt que la Russie, avec l'assistance des Roumains, eut raison d'Osman-Pacha, les événemens changèrent de face. La victoire russe fit pelote, les Balkans parurent s'ouvrir pour laisser passer la conquête, et les aigles moscovites s'élancèrent d'un seul bond des retranchemens de Plevna jusqu'aux portes de Constantinople.

Alors l'Allemagne s'émut, elle fut saisie d'anxiétés patriotiques. — Que se passe-t-il donc? se demandait-elle. L'empire germanique n'a-t-il été fondé que pour servir de marchepied à la grandeur russe et pour livrer le monde à la convoitise des tsars? l'Europe va-t-elle devenir cosaque? souffrirons-nous que cet incommode voisin, qui par ses droits prohibi-

tifs barre le passage à notre commerce comme par une muraille de la Chine, se rende maître des bouches du Danube et nous ferme le seul chemin qui nous soit ouvert à l'Orient? Souffrirons-nous aussi que ses conquêtes compromettent l'existence de l'empire austro-hongrois, à qui nous unissent des liens d'amitié et la solidarité des intérêts? M. de Bismarck avait affirmé un jour que, si jamais il se donnait au diable, ce serait à un diable teuton; a-t-il manqué à sa parole? s'est-il donné à un diable moscovite? ou bien faut-il croire que les foudroyans succès des vainqueurs de Plevna ont trompé toutes ses prévisions, et qu'il s'est laissé surprendre par l'événement comme jadis se laissa surprendre Napoléon III par la victoire de Sadowa? — L'Allemagne peut se rassurer. Nous croyons que M. de Bismarck s'est encore plus instruit à l'école de l'empereur Napoléon III qu'à celle du prince Gortchakof; il a médité ses fautes autant que ses succès, et s'il lui a emprunté quelques-uns de ses procédés, il y a ajouté l'art de s'en servir. On a remarqué depuis longtemps que les inventeurs finissent presque toujours mal, et que ceux qui viennent après eux et qui perfectionnent l'instrument font une grande fortune. Avoir l'idée n'est rien, il faut savoir l'exécuter. Quand Napoléon III apprit la bataille de Sadowa, il se trouva qu'il n'était pas prêt, qu'il n'avait pas 100,000 hommes à porter sur le Rhin pour y défendre les intérêts français. M. de Bismarck est prêt, il ne l'a jamais été davantage. Les Russes n'en doutent point; ils savent qu'il suffirait d'un mot parti de Berlin pour les arrêter; ce qui les tranquillise, c'est qu'ils savent aussi que ce mot ne sera pas dit.

Les Allemands attendaient avec une fiévreuse impatience que M. de Bismarck sortît de son nuage, qu'il rompît son long silence, qu'il daignât s'expliquer. La demande d'interpellation sur les affaires d'Orient avait été signée par des représentans de presque tous les partis, et l'homme des grands jours, l'homme qui se réserve pour les occasions, M. de Bennigsen, avait été chargé de la développer. Nous sommes persuadé que dans le remarquable discours qu'il a prononcé le 19 février, M. de Bennigsen a été véritablement l'interprète de l'opinion allemande; nous croyons que c'est elle-même qui a dit par sa bouche : « Si nous consentons à supporter sans nous plaindre les charges croissantes d'un régime militaire qui nous pèse, ce n'est pas que nous rêvions de nouvelles conquêtes; quelle guerre intérieure, faite par nous avec ou sans alliés, pourrait nous procurer une augmentation de puissance ou un accroissement de territoire qui fût pour nous un gain plutôt qu'un embarras? Si nous avons l'armée que nous avons, si nous n'avons garde de la diminuer, c'est que non-seulement nous voulons être en état de nous protéger contre toute attaque, mais que nous sentons aussi la responsabilité attachée à notre grandeur et que nous voulons pouvoir assurer la paix à l'Europe. »

Bien qu'il ait évité soigneusement de se mettre en contradiction avec l'habile négociateur qu'il aime à écouter, avec celui qui sera peut-être avant peu son vice-chancelier et son *alter ego*, M. de Bismarck a tenu un autre langage que M. de Bennigsen. M. Windthorst a insinué que la partie avait été concertée, qu'on s'était distribué les rôles. M. de Bismarck a repoussé cette insinuation avec humeur, d'un ton colère. M. Windthorst a toujours eu le don de l'irriter; le chef du centre catholique possède la malice et l'aiguillon du taon. Quoi qu'il en soit, le chancelier de l'empire et l'honorable député hanovrien n'ont pas chanté tout à fait le même air. M. de Bennigsen avait été très net sur deux points; il avait exprimé avec chaleur les vives sollicitudes qu'éprouve l'Allemagne pour le maintien de la paix générale et l'intérêt qu'elle porte à l'Autriche, dont elle regarderait l'affaiblissement comme un malheur. Sur ces deux points, M. de Bismarck s'est dérobé. On retrouve dans sa réponse cette merveilleuse lucidité, cette incomparable limpidité d'esprit qui le distingue, et pourtant cette réponse est ambiguë, énigmatique. Son discours du 19 février est le chef-d'œuvre de sa nouvelle manière, de sa manière sibylline; M. de Bismarck a fait son second Faust. Quelqu'un a comparé fort justement ce discours à ces portraits qui ont l'air de regarder tous ceux qui les regardent. A qui le chancelier adressait-il telle allusion voilée, tel avertissement? Était-ce au prince Gortchakof, au comte Andrassy ou à lord Beaconsfield?

Devine, si tu peux, et choisis, si tu l'oses.

Ce qui est à noter aussi, c'est l'étrange détachement de cœur et d'esprit avec lequel il a parlé d'une situation qui cause à toute l'Europe un malaise mêlé d'angoisse, détachement qu'un journal anglais s'est permis de qualifier de cynique indifférence. Le principal personnage du plus populaire de tous les mélodrames répond à quelqu'un qui cherche à l'attendrir sur le sort d'un innocent injustement condamné : « Il ne faut pas me demander de la sensibilité, je n'en ai pas. » Il serait ridicule de demander de la sensibilité à M. de Bismarck; mais on a dit que les grands hommes d'état avaient deux patries, le pays où ils sont nés et l'Europe. M. de Bismarck fait exception à la règle; il n'a qu'une patrie, cette Vieille-Marche de Brandenbourg qui l'a vu naître; c'est un grand Prussien, le plus grand des Prussiens. Il a des antipathies qui le servent, il n'a point de sympathies qui le gênent.

En somme, il a dit au *Reichstag :* — Nous sommes bien avec tout le monde, nous avons de l'amitié pour la Russie, nous en avons aussi pour l'Autriche, nous n'en avons pas moins pour l'Angleterre; nous profiterons de notre heureuse situation pour donner à toutes ces puissances de bons conseils. Nous agirons en honnête courtier, *wie ein ehrlicher Mäkler*, qui s'entremet pour arranger une affaire. Les honnêtes

courtiers sont des hommes précieux. Quand deux de leurs amis ont un différend, ils commencent par sonder l'un, puis ils disent à l'autre : Ne demandez pas cela, vous vous exposeriez à recevoir un affront ou une réponse désagréable. Il arrive aussi que les intéressés ont de fausses pudeurs ou de dangereuses fiertés qui les empêchent de s'expliquer nettement; ils n'osent dire ce qu'ils ont sur le cœur, et à tout moment le fil de l'entretien se rompt. Je serai là, je me chargerai de le renouer, mais c'est tout ce qu'il faut me demander. Notre médiation ne ressemblera point à une intervention ni à un arbitrage; je n'entends jouer le rôle ni d'un maître d'école, ni d'un juge de paix, ni d'un *policeman*. Je connais les hommes, je sais par mon expérience personnelle que les interventions finissent toujours mal, qu'il est infiniment dangereux de mettre le doigt entre l'arbre et l'écorce, et que le résultat inévitable de notre arbitrage serait de nous brouiller avec des gens qui nous ont rendu quelquefois de bons offices et qui peuvent nous en rendre encore. Il est donc entendu que nous donnerons des conseils; si on refuse de les écouter et qu'il en résulte une guerre générale, nous nous en laverons les mains; nous ne prendrons parti pour personne et nous regarderons.

Le 19 février, M. de Bismarck a déclaré que, si la Russie ne voulait point faire de sacrifices à la paix, si elle refusait de modérer ses prétentions, il ne saurait qu'y faire, et il s'est écrié : *Beati possidentes !* Cette exclamation a dû plaire à Saint-Pétersbourg. Mais, en revanche, il a déclaré aussi que, si les mécontens voulaient courir les chances d'une guerre générale, il n'aurait garde de les en empêcher et qu'il accordait à tout le monde, même à l'Autriche, le droit de se battre, et cette seconde déclaration a causé moins de plaisir que la première à Saint-Pétersbourg. L'impression que produit son discours peut se résumer en un mot. Le marquis d'Argenson disait jadis en parlant d'un roi de Prusse : « Il fait son pot à part. » Après avoir lu le compte-rendu de la séance du *Reichstag*, on est forcé de conclure que, comme le grand Frédéric, M. de Bismarck fait son pot à part. Que se propose-t-il d'y mettre? C'est son secret. Ah! pourquoi n'est-ce pas le chancelier de l'empire germanique qui a prononcé le discours de M. de Bennigsen! Il aurait pu débuter par cette formule sacramentelle, dont se servait l'autre jour le vice-camerlingue pour annoncer *urbi et orbi* l'élection du pape Léon XIII : *Annuncio vobis magnum gaudium.* Si M. de Bismarck avait parlé comme M. de Bennigsen, l'Europe et l'Allemagne seraient plus tranquilles; elles auraient acquis la certitude que le congrès sera une œuvre de paix et que les épées ne sortiront pas des fourreaux.

G. VALBERT.

# CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

28 février 1878.

Un récit à peu près officiel publié récemment à Saint-Pétersbourg sur les dernières scènes de la négociation des préliminaires de paix et de l'armistice entre la Russie et la Turquie dit avec un naïf orgueil : « Ce n'est pas sans peine que les plénipotentiaires turcs ont apposé leur signature au bas de ces actes... En prenant la plume pour tracer son nom, le vieux Namyk-Pacha ne put retenir ses larmes, et, lorsque son altesse impériale monseigneur le grand-duc lui tendit la main en lui exprimant l'espoir que désormais la Russie et la Turquie resteraient amies, Namyk-Pacha pressa longtemps cette main loyale sans pouvoir articuler une parole. L'avenir prouvera que la réalisation de cette espérance serait conforme aux vrais intérêts de la Turquie aussi bien qu'à ceux de la Russie et de l'Europe... »

Que le vieux Namyk-Pacha ait versé des larmes en signant l'humiliation et la déchéance de son pays contraint à subir la loi du vainqueur, c'est bien simple et digne de respect. Que la Russie triomphe de tenir à merci la puissance ottomane et de se trouver en mesure de signer, non plus une paix d'Andrinople, mais une paix de Constantinople, cela se comprend. Que la réalisation des espérances russes soit « conforme aux vrais intérêts de l'Europe, » c'est justement la question qui se débat au milieu de l'émotion croissante du continent, et, si elle était aussi claire qu'on se plaît à le dire à Saint-Pétersbourg, l'anxiété ne serait pas partout à Vienne comme à Londres. Ce n'est pas une fantaisie d'hostilité contre la Russie qui suffirait à remuer l'opinion universelle. La vérité est au contraire que l'Europe se sent de plus en plus engagée dans une crise aux proportions mystérieuses qui met en jeu toutes les politiques. Elle est réduite, depuis quelques semaines surtout, à s'interroger fiévreusement chaque jour sur les suites de ces événemens qui ne se dévoilent à elle que lorsqu'elle n'y peut plus rien, qui se dé-

placent d'un instant à l'autre et se précipitent dans une sorte d'obscurité vers un dénoûment inconnu. Comment tout cela peut-il finir en effet? Où est le moyen de concilier les « vrais intérêts de l'Europe » et les « espérances » avouées, déjà plus qu'à demi réalisées par la Russie? Que sortira-t-il de ce congrès ou de cette conférence dont on parle sans cesse comme de la grande ressource, et qui dans tous les cas ne peut plus se réunir que sous le coup des faits accomplis? A quoi se décideront l'Autriche et l'Angleterre, les deux puissances le plus directement engagées? Quel est le dernier mot de M. de Bismarck lui-même et de cette politique allemande que le terrible chancelier vient d'exposer, sans se compromettre, dans le parlement de Berlin? Voilà la question multiple, redoutable, devant laquelle tout s'efface aujourd'hui, même cette élection si prompte d'un nouveau pape qui semble se perdre dans le tourbillon de la crise orientale.

Certes cette épreuve d'une guerre qui, après avoir ensanglanté les régions du Danube, menace l'Occident, cette épreuve aurait pu être épargnée à l'Europe. Elle a été trop visiblement préparée et suscitée, elle est le résultat d'une longue préméditation, de savans et dangereux calculs. Ce n'est pas qu'il n'y ait eu des prétextes, les prétextes n'ont jamais manqué, ils sont pour ainsi dire séculaires en Orient. Abus d'administration, violences oppressives, insurrections locales, c'est l'état permanent des provinces ottomanes. La Turquie a toujours eu soin de fournir une provision de griefs contre elle; mais enfin, à voir les choses de près, avec quelque sang-froid, les insurrections de l'Herzégovine et de la Bosnie, qui sont devenues le point de départ de la guerre d'aujourd'hui, n'étaient pas à l'origine plus graves que bien d'autres mouvemens semblables. Avec des efforts suivis et persévérans, on aurait pu améliorer par degrés le sort des populations orientales, sans précipiter la chute d'un empire dont l'existence indépendante gardait après tout aux yeux de l'Europe le mérite d'être une garantie de paix et d'équilibre public. Il n'y avait aucune cause impérieuse et pressante d'intervention armée. Si la question d'Orient s'est relevée tout entière dans ces conflits obscurs qui ont agité il y a trois ans l'Herzégovine, c'est qu'on l'a bien voulu, c'est que la Russie a cru le moment favorable pour frapper un grand coup.

La Russie, c'est bien évident, a obéi à un double mobile, à une ambition traditionnelle et à l'impatience d'effacer jusqu'à la dernière trace de la guerre de 1856. Elle a su d'ailleurs mettre un art consommé à profiter de la complaisance encourageante de l'Allemagne et de l'incohérence diplomatique du reste de l'Europe, à ménager les neutralités, à préparer le terrain par des négociations qui ne pouvaient qu'isoler la Turquie. En un mot elle a manœuvré avec autant de dextérité que de hardiesse pour rester libre au moins dans la première partie

de l'œuvre qu'elle méditait. Malheureusement elle n'a pas vu qu'en cédant à cette grande tentation de se jeter sur l'Orient elle s'engageait dans une immense aventure où elle risquait de n'être pas toujours maîtresse d'elle-même, où le succès pouvait être un piége de plus. C'est précisément ce qui est arrivé; c'est l'histoire de cette campagne de huit mois qui, après avoir été par momens si laborieuse, a fini par le triomphe foudroyant des armées du tsar et par une sorte d'effondrement de la Turquie. Oui, en vérité, la Russie, dans son propre intérêt, est trop victorieuse, puisque la victoire, en la portant à travers les Balkans jusque devant Constantinople, jusqu'aux bords de la mer de Marmara et de la mer Égée, la conduit à un tel enivrement de la force qu'elle ne connaît plus de mesure dans ses prétentions. Déjà les préliminaires de paix, ces préliminaires mystérieux qui arrachaient des larmes au vieux Namyk-Pacha, et l'armistice qui a livré aux Russes la plus grande partie des provinces turques, étaient certes de tristes abus de la puissance militaire. Si la paix définitive qui se négocie en ce moment, qui est peut-être signée à San-Stefano, aux portes de Constantinople, si cette paix devait être telle qu'elle est indiquée, l'empire ottoman aurait presque cessé d'exister; il ne serait plus qu'une ombre sous la protection de la Russie, et une guerre entreprise pour des motifs peu saisissables, pour des réformes que la Turquie n'aurait pas accueillies avec assez d'empressement, finirait par la suppression d'une indépendance en pleine Europe civilisée!

Quelle serait en effet cette paix qui prendrait le nom de San-Stefano ou de Constantinople, qui viendrait couronner étrangement la campagne humanitaire inaugurée à l'origine par un programme du comte Andrassy? La Sublime-Porte devrait consentir à l'extension du Monténégro, à l'agrandissement de la Serbie par l'annexion d'une partie de la Bosnie, à l'agrandissement de la Roumanie par l'annexion de la Dobrutscha, sur la rive droite du Danube, à la formation d'une Bulgarie à peu près indépendante, qui s'étendrait jusqu'aux portes d'Andrinople, qui embrasserait la vallée de la Maritza, une partie de la Thrace et de la Macédoine en touchant à la mer Égée. La Russie, pour elle, se bornerait à occuper cette Bulgarie émancipée, pendant deux ans, avec un corps de 50,000 hommes, et à diriger les premiers pas de la principauté nouvelle, qu'on aurait commencé par purger de tout élément musulman. La Russie se contenterait aussi de la portion de la Bessarabie qui la ramènerait sur le Danube, et que la Roumanie lui céderait en échange de la Dobrutscha. Elle se contenterait encore d'une indemnité de guerre de 1,400 millions de roubles ou 5 milliards de francs, — c'est le taux réglé des indemnités, — et, à défaut d'une somme que la Turquie ne trouverait peut-être ni dans ses caisses ni dans l'escarcelle de ses créanciers européens, le gouvernement de Saint-Péters-

bourg pourrait se relâcher : il accepterait au besoin, pour une portion de sa créance, la cession de Kars, de Batoum, de Bayazid, d'Ardaham, plus quelques navires cuirassés; la Turquie n'aurait plus guère à trouver qu'un milliard en argent pour le donner aux Russes! Tous ces comptes réglés, que resterait-il au sultan? Il aurait probablement Constantinople et son jardin! Il n'aurait plus ni Sofia, ni Philippopoli, ni les Balkans, ni les bords du Danube, ni Widdin, ni Silistrie, ni la plus grande partie de l'Arménie. Il pourrait dire, lui aussi, comme le Reschid des *Orientales :* « ... De mon empire, hélas! rien ne me reste... » En revanche, s'il y tenait, il aurait l'avantage d'un traité d'alliance offensive et défensive avec le tsar, et désormais, selon le mot du grand-duc Nicolas au vieux Namyk-Pacha, « la Russie et la Turquie resteraient amies! » L'indépendance de l'empire ottoman serait complétement garantie contre toute menace extérieure, — ainsi qu'on vient de le voir, du reste, par les démonstrations de l'armée russe devant Constantinople, le jour où la flotte anglaise a paru dans la mer de Marmara!

Est-ce bien là le dernier mot de ces négociations qui se poursuivent à San-Stefano, au quartier-général du grand-duc Nicolas? Tout est devenu possible depuis quelque temps, notre continent civilisé s'accoutume à ne plus s'étonner de rien. Assurément la Russie a tous les droits que peut donner la victoire. Elle tient l'empire turc vaincu, désarmé et impuissant sous ses pieds. Elle peut tout, puisqu'elle est partout, des rives du Danube à la mer Égée, de Widdin au détroitdes Dardanelles, aux approches de Gallipoli; elle a les forteresses et des stations sur toutes les mers. Elle campe en pays conquis, elle peut se croire maîtresse de dicter ses volontés. Seulement c'est là que commencent pour elle les difficultés et les dangers de ces fascinations de la force dont elle semble si peu se défendre. Le malheur de la Russie est d'avoir soulevé trop de questions qu'elle ne peut résoudre et de s'être tellement avancée qu'aujourd'hui il lui est peut-être aussi difficile de reculer que d'aller jusqu'au bout de ses desseins.

Déjà elle a l'embarras de ses victoires ou de sa prépotence, elle se voit assaillie de toute sorte de complications intimes qui lui viennent même de ceux qu'elle a pris pour alliés ou pour complices, dont elle a excité les passions et les instincts, — même de ces populations qu'elle se flatte de dominer en leur donnant une apparence d'affranchissement. Ce qu'elle fait pour la Bulgarie devient une blessure pour les Grecs qui ont, eux aussi, le droit de se considérer comme des héritiers naturels appelés à recueillir leur part de la succession ottomane, et qui se sentent froissés de l'extension donnée à la Bulgarie nouvelle, des usurpations slaves dans des régions helléniques. La Russie n'a point dédaigné l'été dernier le secours des Roumains, qui ne lui ont pas été en effet inutiles à l'heure critique des défaites devant

Plevna; aujourd'hui, pour prix de leur concours, elle leur demande un précieux territoire de la Bessarabie, en leur offrant la maigre compensation des marécages pestilentiels de la Dobrutscha au-delà du Danube, et les Roumains se révoltent, ils laissent éclater leur mauvaise humeur en plein parlement de Bucharest. Les Roumains reviennent déjà de leurs illusions. Par ce que leur a coûté jusqu'ici une alliance inégale qu'ils ont eu le tort de briguer trop impatiemment, ils commencent à pressentir ce qu'elle pourra leur coûter encore. Ils tiennent à leur fragment de Bessarabie, à l'intégrité de la Roumanie, ils disent fièrement qu'ils ne transigeront pas, et l'empereur Alexandre II menace le prince Charles de ses malédictions si on ne se rend pas volontairement à ses désirs. Les Roumains voudraient obtenir la neutralité d'une Belgique orientale avec l'indépendance qui leur est promise, et le cabinet de Saint-Pétersbourg leur refusera certainement cette neutralité; ils se sont à demi séparés de l'Europe pour passer au camp russe, et ils n'en sont plus à sentir le poids de la tutelle qu'ils ont invoquée ou qu'ils ont dû subir. La Serbie elle-même ne semble guère satisfaite du lot qui lui est offert et qu'elle trouve modeste, quoiqu'elle ait été battue une première fois par les Turcs et qu'elle ne soit revenue au combat que lorsque tout était fini. La Serbie se plaint comme les autres, comme les Roumains, comme les Grecs. En un mot le mécontentement est un peu partout en Orient, et avec ces principautés agrandies ou nouvelles, dont l'une, la Bulgarie, est l'objet des prédilections du cabinet de Saint-Pétersbourg, qui l'organise déjà à la manière russe, avec ces principautés plus ou moins émancipées, divisées de race, de caractère et d'ambition, rivales autant qu'alliées, croit-on qu'on arrivera facilement à créer un système bien régulier, bien rassurant pour la paix universelle?

La Russie, d'un autre côté, n'a pu aller si loin dans sa marche, elle n'a pu déchirer de la pointe du sabre tous les traités, dévoiler ses desseins sur les provinces ottomanes, sur les bouches du Danube, sur les conditions nouvelles de l'Orient, elle n'a pu faire tout cela sans se heurter contre des intérêts européens dont elle ne peut pas disposer seule du droit de ses victoires sur les Turcs. Où en est-elle aujourd'hui de ses relations avec les puissances gardiennes de ces intérêts? Évidemment il y a eu depuis quelques jours une certaine tension dans tous les rapports comme il y a dans tous les esprits une vive et pénible préoccupation. L'Angleterre, après avoir bien tergiversé, après avoir essuyé plus d'un déboire, a fini cependant par envoyer sa flotte dans la mer de Marmara, en face des avant-gardes de la Russie, campées à quelques kilomètres sur le rivage. Elle a dû presque forcer le passage, qu'on ne lui ouvrait pas de bonne grâce, et rien certes ne prouve mieux ce qu'il y a de critique ou d'extraordinaire dans les relations

du moment que cet arrangement assez singulier qui a eu lieu entre Russes et Anglais. Les Russes, en gardant toute liberté à l'égard de Constantinople, ont pris l'engagement de ne pas occuper Gallipoli sur le détroit des Dardanelles, — à la condition que les Anglais ne débarqueraient ni sur les côtes d'Europe ni sur les côtes d'Asie. Ce n'est pas un état de collision, c'est, si l'on veut, une attitude d'observation dénuée de confiance de part et d'autre. L'Autriche, elle aussi, après avoir bien patienté, en est venue à s'inquiéter; elle s'est même décidée à quelques armemens, et elle n'a pas craint de déclarer ces jours derniers dans ses parlemens, à Vienne comme à Pesth, qu'elle ne pourrait accepter quelques-unes des conditions de la paix qui se prépare à San-Stefano. De toutes parts on se réserve, on attend, de sorte qu'après avoir commencé par une guerre qu'elle avouait elle-même l'intention de localiser, la Russie a conduit les choses au point où toutes les politiques se retrouvent forcément en présence, où il semble qu'il n'y ait plus qu'un pas à faire pour que la lutte change de caractère et gagne l'Occident. Voilà la vérité telle qu'elle apparaît à travers tous les demi-jours diplomatiques.

C'est assurément une situation étrange, et si elle est la dangereuse suite des entraînemens de la Russie impatiente de saisir une occasion favorable, elle est aussi, il faut bien l'avouer, la rançon des faiblesses, des contradictions, des méprises de la politique des principales puissances de l'Occident. L'Angleterre et l'Autriche ont été sans doute liées par toute sorte de considérations. Elles avaient à consulter l'état du monde, les conditions nouvelles de l'Europe, les circonstances, leurs propres moyens, même leurs embarras intérieurs. Elles ont cru que pour le moment le plus prudent était de s'abstenir, de limiter autant que possible le feu, de laisser la Russie satisfaire jusqu'à un certain point sa passion civilisatrice sur la Turquie; elles ont pensé qu'elles arriveraient assez tôt pour sauvegarder leurs intérêts les plus directs, ce qu'elles ont appelé les « intérêts anglais, » les « intérêts autrichiens, » et elles se réveillent maintenant en présence d'un état violent où elles voient ces intérêts en péril, où elles n'auraient plus même au besoin la ressource de trouver un point d'appui dans cet empire ottoman devenu l'allié contraint de son adversaire d'hier. Plus d'une fois sans doute, dans ces dernières années et jusqu'à des temps récens, il y a eu des momens où un peu de résolution aurait suffi pour atténuer cette crise, pour détourner ou arrêter la guerre. On aurait pu tout au moins éviter les plus dangereuses extrémités en empêchant la Russie d'aller jusqu'au bout de ses entreprises, d'arriver à Constantinople et aux Dardanelles. On ne l'a pas fait, on a laissé courir les événemens, et ce qu'il y a de terrible aujourd'hui dans la situation, c'est qu'il n'y a point réellement d'issue pratique, c'est que tout est devenu plus compliqué,

plus épineux, pour ne pas dire impossible par l'effondrement soudain d'un ordre de choses qui était reconnu jusqu'ici comme une partie du droit public, qui offrait par cela même le seul terrain solide de négociation et de transaction.

A l'heure qu'il est, dira-t-on, c'est l'affaire du congrès ou de la conférence de reconstituer une situation régulière en Orient, et l'Autriche a eu la plus sage inspiration en faisant la première appel à cette grande délibération diplomatique. Soit, nous ne demandons pas mieux que de croire au congrès et à l'efficacité des protocoles; mais franchement sous quels auspices l'Europe va-t-elle se trouver réunie? Voici des puissances qui ont été associées à une grande transaction diplomatique, dont elles n'ont cessé de reconnaître l'autorité, et qui sont convoquées pour sanctionner la destruction de leur propre ouvrage! Qui a rendu le congrès nécessaire? C'est une puissance qui a coopéré elle-même aux traités de 1856, qui, encore en 1871, déclarait librement, spontanément, qu'aucun état n'avait le droit de se délier des engagemens communs. Inscrira-t-on l'ironie de cette déclaration au frontispice des arrangemens qui vont être adoptés? Quelle garantie a-t-on que les nouveaux protocoles aient plus de valeur que les précédens? Ce n'est pas tout. Quel sera le premier objet des délibérations du congrès? Évidemment la Russie ne hâte ses négociations directes avec la Porte et ne retarde par des difficultés de forme la réunion de l'Europe que pour arriver devant la diplomatie avec une paix toute faite, avec une œuvre accomplie et irrévocable. Or, ce n'est point un mystère, les déclarations les plus significatives ont retenti dans les parlemens, quelques-unes des combinaisons de la paix préparée à San-Stefano sont déjà désavouées à Londres comme à Vienne. L'Angleterre n'admettrait pas une liberté des détroits qui ne serait que dérisoire si elle devait être à la merci d'une omnipotence disposant de ce qui a été l'empire turc. L'Autriche ne pourrait pas consentir à livrer la navigation du bas Danube et à se voir assiégée, pour ainsi dire, par toutes ces nouvelles créations slaves qui la menaceraient jusque dans ses frontières. Le président du conseil de Vienne, le prince Auersperg, parlant sans doute d'accord avec le comte Andrassy, n'a point hésité à déclarer qu'il lui était « impossible de trouver conformes aux intérêts de l'Autriche quelques-unes des stipulations actuellement connues. » Pour tous les cabinets l'obligation imposée à la Turquie de payer 1 milliard de francs, en dehors des cessions territoriales, ressemblerait à une véritable plaisanterie ou à un subterfuge destiné à préparer une occupation indéfinie. Que peut-il résulter de tout cela? Si on devait se borner à enregistrer avec résignation la paix nouvelle, ce ne serait point assurément une solution, ou elle serait selon toute apparence bien provisoire. Si la lutte diplomatique est sérieusement soutenue, le congrès a bien des chances de

finir en laissant l'Europe dans une de ces situations indécises où toutes les sécurités, tous les intérêts n'ont d'autre garantie que la force. Ce ne serait pas, si l'on veut, la guerre nécessaire, immédiate, et ce serait encore moins la paix assurée. L'Europe du reste en est là depuis bien des années déjà, et ce n'est vraisemblablement pas de sitôt qu'elle retrouvera sa fixité sous la protection d'un droit reconnu et respecté.

Il n'y avait qu'un homme qui aurait pu certes aujourd'hui, s'il l'avait voulu, exercer une influence prépondérante sur les événemens, et cet homme dont la parole était attendue avec une impatience presque naïve, qui a reparu il y a quelques jours dans le parlement de Berlin, c'est M. de Bismarck en personne; mais c'était encore une illusion de croire qu'à l'heure présente le chancelier d'Allemagne allait déchirer brusquement tous les voiles. S'il avait dit le mot qu'on attendait de lui, il eût en effet tout changé d'un seul coup; il eût imprimé de sa rude main une oscillation violente à la balance des rapports européens, et c'est précisément parce qu'il le savait qu'il n'a rien dit, ou du moins que le discours prononcé par lui, sans manquer d'importance, n'a point eu la signification décisive qu'on s'est plu à lui attribuer au premier moment.

M. de Bismarck, qui se plaint toujours de sa santé et qui paraît réellement assez éprouvé, avait à répondre à une interpellation de M. de Bennigsen sur les affaires d'Orient et sur la politique allemande. Il a parcouru toutes ces questions de diplomatie avec ce mélange de dextérité hardie, d'abandon, de familiarité pittoresque, qui fait l'originalité de son éloquence. Il a parlé de tout, de l'Orient, de la Bulgarie, du Danube, des intérêts allemands, de la Russie, de l'Autriche, de l'Angleterre, même un peu en passant de la France, et en définitive il a mis peut-être son art le plus habile à cacher sa vraie pensée dans des nuances profondes, en s'étudiant à garder à travers tout un parfait équilibre. Pour sûr, il ne s'est pas compromis même en paraissant parler en toute liberté. Et pourtant, jusque dans cette savante ou humoristique stratégie de langage, peut-être y a-t-il des paroles lancées avec une intention particulière. M. de Bismarck ne ménage certes pas les hommages à l'amitié séculaire qui lie l'Allemagne à la Russie. Il ne veut pas se brouiller avec son fidèle complice, le prince Gortchakof, à qui il a plus d'une fois prêté secours depuis deux ans; mais en même temps on dirait qu'il laisse percer quelques conseils, et en avouant d'un ton dégagé que, si le congrès ne réussit pas, les Russes en seront quittes pour répéter le *beati possidentes,* il est parfaitement convenu que la Russie resterait dans des conditions qui ne seraient pas sans inconvénient, — ce qui signifie sans doute que le cabinet de Saint-Pétersbourg doit faire des concessions. D'un autre côté, sans être beaucoup plus explicite, M. de Bismarck en a dit assez pour faire comprendre que, si

l'Autriche se trouvait compromise dans ses intérêts ou entraînée dans un conflit, l'Allemagne ne lui créerait point d'embarras. Au fond la vraie pensée de M. de Bismarck, autant qu'on puisse la saisir, est de laisser tout faire et de se réserver, soit pour une médiation qu'il ne veut pas compromettre en exprimant d'avance une opinion, soit dans l'intention de tirer parti des événemens. Il n'encourage personne et ne retient personne, il ne s'émeut pas de voir les autres se donner de l'occupation. Ce qui est certain, c'est que pour lui il tient à garder intactes et disponibles les forces de l'Allemagne pour des circonstances inconnues. Est-ce un discours pacifique? C'est du moins le langage d'un homme qui contemple avec une philosophie assez sceptique une situation grosse d'orages et de périls. M. de Bismarck n'éclaire pas cette situation, et il ne l'aggrave pas : il la laisse telle qu'elle est en présence de cette paix extraordinaire qui se prépare sur le Bosphore et de ce congrès qui doit toujours se réunir à Bade, qui aurait certes fort à faire pour répondre à l'attente du monde.

Si c'est la paix, une paix certaine ou passable qui sort du congrès, elle sera la bienvenue; elle aura été dans tous les cas plus dure à obtenir que cette élection d'un pape qui vient de se faire si promptement, si paisiblement à Rome, et qui a bien, elle aussi, son importance morale dans l'état présent de l'Europe. Il y a moins d'un mois que la succession pontificale s'est ouverte, et au premier moment la mort de Pie IX, cette mort presque imprévue, quoique toujours attendue, semblait soulever bien des questions sérieuses, à demi inquiétantes. C'était le premier changement de règne pontifical qui s'accomplissait dans les conditions nouvelles, depuis que la fortune des révolutions a réuni dans la ville éternelle le roi d'Italie et le chef suprême de la catholicité. Qu'allait-il arriver de cette transition? L'élection d'un pape se ferait-elle à Rome, et les cardinaux pourraient-ils remplir leur mission en toute indépendance? N'y aurait-il pas des troubles, des difficultés, des luttes intimes, des compétitions passionnées, des temporisations dangereuses, autour du conclave ou dans le conclave? Quel serait le nouveau pape et quel esprit porterait-il sur la chaire de saint Pierre? Et voilà comment les imaginations vont au-delà de la réalité! Tout s'est passé de la manière la plus simple et la plus régulière du monde. Il n'y a eu ni troubles, ni obstacles, ni lenteurs, ni difficultés d'aucune sorte. Les cardinaux du monde entier se sont rencontrés au Vatican, ils n'ont jamais été plus nombreux dans une circonstance semblable, et ils ont eu une liberté de délibération qui n'a jamais été mieux garantie. Le gouvernement italien s'est abstenu avec soin de toute démonstration, de toute apparence d'immixtion. Les Romains ont pu aller paisiblement sur la place de Saint-Pierre pour voir monter la fumée des bulletins inutiles à mesure que les scrutins se succédaient. Toutes les traditions ont été suivies, et

après trois jours de conclave, sans incident sérieux, sans contestation aucune, en dehors de toute pression extérieure, politique ou diplomatique, un nouveau pape a été élu : c'est le cardinal Pecci, que Pie IX, dans les derniers temps de sa vie, avait nommé camerlingue, et qui a pris le nom de Léon XIII en ceignant la tiare.

Le nouveau pape Gioachino Pecci a soixante-huit ans; c'est un des plus anciens cardinaux du sacré-collége. Il a été toujours employé activement soit comme légat dans les provinces pontificales, au temps où le saint-siége avait des provinces, soit dans la diplomatie du Vatican. Il a été, il y a déjà bien des années, nonce à Bruxelles, où il a laissé les meilleurs souvenirs et où il avait gagné la confiance personnelle du roi Léopold Ier. Il était depuis longtemps archevêque de Pérouse, et c'est il y a quelques mois seulement qu'il a remplacé le cardinal de Angelis comme camerlingue de l'église romaine. C'est un homme d'une gravité séduisante, d'un esprit cultivé, d'une assez grande fermeté de caractère, et il est vraisemblable que la modération de ses opinions a contribué à faire de lui le candidat préféré du conclave. C'est un choix tout politique, ne fût-ce que parce qu'il exclut d'autres choix qui auraient pu avoir une signification plus embarrassante dans les circonstances où se trouve la papauté. Sans doute c'est une pensée modérée qui semble avoir décidément inspiré la dernière élection, et l'avénement du nouveau pape s'accomplit dans les conditions les plus favorables. Par lui-même, Léon XIII n'a jamais passé jusqu'ici pour un de ces prélats résolus aux guerres à outrance, toujours prêts à déployer des passions de combat. Dans sa position d'archevêque de Pérouse, de dignitaire supérieur de l'église, il n'a mis aucune affectation d'attitude; il n'est pas de ceux qui créent, qui appellent les conflits, et dans les rapports que durant ces dernières semaines il a eu l'occasion d'avoir comme camerlingue avec le gouvernement italien à l'occasion du conclave, il a évité tout ce qui aurait pu aggraver les difficultés ou provoquer des froissemens. Ses premiers actes ont été pleins de réserve. Il n'est pas sorti officiellement du Vatican, il a peut-être fait quelque course dans Rome, et en paraissant à Saint-Pierre il a montré qu'il ne voulait pas être un captif tout à fait invisible. Il s'est abstenu de toute manifestation, de tout acte d'impatience, de tout ce qui aurait pu être par trop décisif et irréparable. Ce qui est vrai, en un mot, c'est que, moins engagé politiquement que Pie IX, moins lié par ses précédens que bien d'autres cardinaux, assez éclairé pour tenir compte des circonstances, Léon XIII reste jusqu'ici un de ces papes avec qui bien des choses sont possibles. Il ne faudrait cependant pas se hâter de voir dans ce changement de règne accompli avec simplicité, presque sans bruit, le commencement d'une révolution dans les rapports de la papauté et de l'Italie.

Ce serait en effet une étrange illusion de croire que tout va changer au Vatican avec le pontife, qu'avec Léon XIII va être inaugurée une politique nouvelle. C'est déjà beaucoup que cette crise de transition se soit passée sans difficultés sérieuses, que l'expérience ait montré dans une occasion mémorable l'efficacité des garanties d'indépendance assurées au pouvoir spirituel du saint-siége, que le pape soit à Rome et qu'il n'ait aucune raison de songer à en sortir. Évidemment il est possible que, cette première épreuve passée, le nouveau pape se prête à la nécessité des choses, qu'il entre tacitement, pratiquement, par degrés, dans la voie de ce qu'on pourrait appeler un « *statu quo* amélioré. » Il y a des rapports inévitables auxquels il peut ne point se soustraire absolument; il y a des concessions de détail qu'il peut faire sans bruit : ceci est possible, ce serait la suite d'une élection faite dans des vues de prudence. Au-delà, qu'on ne s'y trompe pas, rien ne sera probablement changé. Le pape Léon XIII ne se rendra pas plus que le pape Pie IX. Il protestera contre la dépossession du saint-siége, contre l'abolition du pouvoir temporel, c'est bien certain. Il ne s'inclinera pas devant les faits accomplis, il ne reconnaîtra pas l'autorité du gouvernement italien à Rome, il n'acceptera pas la liste civile qui a été votée pour lui. En un mot, il restera la papauté séculaire, traditionnelle protestant aujourd'hui comme hier contre tout ce qui lui paraît atteindre ses droits. Ce qu'on peut appeler une réconciliation officielle, publique, n'est guère à prévoir, et à vrai dire elle n'est pas plus nécessaire, elle ne serait peut-être pas plus utile à la liberté de l'Italie qu'à l'autorité du saint-siége sur le reste du monde catholique. Que le pape Léon XIII renouvelle donc des protestations inévitables, obligatoires, et que les deux pouvoirs qui se sont rencontrés une fois pacifiquement autour du conclave vivent côte à côte dans la même ville sans trop se heurter, c'est ce qu'il y a de plus facile à prévoir et de mieux à désirer. Les Italiens du Vatican et les Italiens du Quirinal sont d'assez fins politiques pour s'épargner à eux-mêmes et épargner au monde religieux le péril de ces conflits retentissans qui ne feraient les affaires que des fanatiques de tous les pays.

Certainement la France suit d'un regard attentif ces émouvans spectacles du monde. Elle est intimement engagée par son passé, par ses traditions, par le sentiment de sa position comme par ses instincts d'avenir dans ces grandes questions qui s'agitent sans cesse. Pour le moment elle ne peut être que l'auxiliaire très désintéressée, moralement efficace néanmoins de tous ceux qui, par le conseil, par l'action diplomatique, s'efforcent de ramener quelques idées de droit, de modération prévoyante, de libérale équité dans les affaires de l'Europe. C'est un rôle qui pourrait n'être ni sans honneur ni sans profit, et si les partis étaient un peu moins asservis à leurs passions, ils compren-

draient qu'en présence d'événemens comme ceux qui se succèdent, ils devraient, ne fût-ce que par calcul, rester unis par le patriotisme au lieu de se perdre dans un bruit stérile de divisions et de querelles assourdissantes. Malheureusement une résolution de ce genre, qui ajouterait à l'autorité de la France, paraît être au-dessus de la prévoyance et du tempérament des partis. La majorité de la chambre des députés préfère perdre son temps et user ses forces à poursuivre une guerre d'invalidation qui n'est plus qu'irritante quand elle n'est pas puérile. Les conservateurs du sénat aiment mieux chercher de petites revanches dans de petites combinaisons, faire d'assez médiocres querelles au gouvernement à propos de quelques lois qui ont été votées par la chambre des députés sur l'état de siége, sur la liberté du colportage, sur une amnistie effaçant les condamnations pour délits de presse prononcées entre le 16 mai et le 14 décembre 1877. De toutes parts, on néglige trop souvent les affaires sérieuses; on s'égare chaque jour dans des détails irritans, et on ne prend pas garde que pour les uns et les autres il y aurait un rôle beaucoup plus digne, beaucoup plus utile, celui qui consisterait à servir généreusement la France, au lieu de sacrifier, comme on le fait fréquemment, les intérêts les plus sérieux à un esprit de parti sans fécondité et sans vertu.

CH. DE MAZADE.

---

*La Mission de Jeanne d'Arc*, par M. F. Godefroy, 1 vol. grand in-8°, orné de gravures; Philippe Reichel.

Dans l'histoire d'aucun pays on ne rencontrera une légende semblable à celle de Jeanne d'Arc; la religion, l'amour vrai de la patrie, cette autre religion, se sont donné rendez-vous dans le cœur de cette humble fille des champs pour lui faire accomplir les actes les plus beaux, sans aucune difficulté, avec une simplicité merveilleuse. M. F. Godefroy, dans sa *Mission de Jeanne d'Arc*, a réuni avec soin tous les documens que l'on possédait jusqu'ici sur la pucelle d'Orléans, il a lu tous les écrits ayant trait à cette époque de notre histoire, et a donné un simple résumé de cette vie si courte et si bien remplie. Son livre, orné de fort belles gravures, s'ouvre sur un portrait de Jeanne tiré d'un manuscrit du xv^e siècle qui nous la représente avec un grand caractère de vraisemblance; nous espérons que cet ouvrage recevra l'accueil qu'il mérite.

---

*Le directeur-gérant*, C. BULOZ.

LE

# MINISTÈRE DE LA MARINE

## PENDANT LA COMMUNE

## II [1].

LA BATTERIE DE MONTRETOUT. — LES INCENDIES DE LA RUE ROYALE. — LE COMBAT DU PONT D'AUSTERLITZ.

### VI. — LES AVANIES.

Le ministère, à peine protégé par l'ambulance où MM. Raynaud, Le Roy de Méricourt et Mahé continuaient imperturbablement leur service, surveillé attentivement par les employés de l'administration régulière que l'on y avait laissés, eut plus d'un assaut à subir pendant que les capitaines de frégate galonnés par la commune rivalisaient de zèle pour former des corps « d'élite » et se faire adjuger de gros appointemens. Latappy essayait de maintenir un peu d'ordre dans son personnel; mais que pouvait-il seul au milieu de la mauvaise engeance dont il était entouré, et surtout avec le 224e bataillon, qui continuait à camper dans l'hôtel que l'on mettait volontiers au pillage? L'ivresse dissipait promptement les quelques scrupules qui subsistaient encore, et les fédérés, déjà fort peu soucieux de l'honneur de leur uniforme, dont Rossel devait sottement leur parler plus tard, considéraient comme de bonne prise tout ce qu'ils pouvaient mettre dans leurs poches. Ils usaient entre eux

(1) Voyez la *Revue* du 1er mars.

d'un mot qui les peint bien; ils disaient, lorsqu'ils quittaient le poste : « Je vais au fourrage. » Aller au fourrage, c'était gravir les escaliers du ministère, ouvrir la porte des bureaux, faire sauter le tiroir des tables, briser les serrures des armoires et voler les menus objets que les employés avaient oubliés ou abandonnés en se retirant sur Versailles. L'adjudant Langlet avait beau avoir l'œil sur eux, ils déjouaient toute surveillance et levaient les épaules en ricanant lorsque l'on essayait de leur faire honte de leur conduite. Parfois le chef du matériel, M. Gablin, le concierge, M. Le Sage, étaient avertis par quelque planton effaré; ils accouraient alors, prenaient ces détrousseurs de chambre au collet et d'un coup de pied les envoyaient rouler dans l'escalier. Il n'en était que cela, et ça recommençait le lendemain. Latappy se fâchait, donnait les instructions les plus sévères à son chef de comptabilité Matillon, à Boiron, son secrétaire-général, qui trouvaient le délégué un peu sévère, mais qui estimaient cependant que les réquisitions devaient parer à toutes les exigences du moment. Comme leur haute situation administrative les tenait à l'écart des simples fédérés, ils transmettaient les ordres du citoyen ministre au citoyen Gournais, gouverneur du ministère. Gournais ne se les faisait pas répéter, et, pour mieux apprécier l'importance des dégâts, il s'empressait de faire des perquisitions pour son propre compte. Les montres, les porte-monnaie, les bijoux, les armes précieuses dont le ministère possédait une importante collection, tout objet de valeur, en un mot, disparut de la sorte et ne fut point retrouvé.

La commune faisait en bloc ce que ses soldats se plaisaient à faire en détail; elle avait besoin d'argent, en manquait, et cherchait à s'emparer des services de vaisselle plate appartenant aux ministères et aux grandes administrations. A cet effet, elle avait, le 12 avril, institué un directeur-général des domaines appelé Fontaine, qu'il ne faut pas confondre avec Joseph Fontaine, qui le 7 mai fut nommé séquestre des biens du clergé. Ce Fontaine trouva facilement à la délégation des finances les états indicatifs de l'argenterie réservée aux usages de chaque ministère. Le 17 avril, accompagné d'un commissaire de police nommé Charles Mirault (1), il vint en personne

(1) Ce Charles Mirault fut chargé de procéder à la destruction de la chapelle expiatoire, ainsi qu'il ressort des pièces suivantes : « L'an mil huit cent soixante et onze et le vingt mai, nous, Ch. Mirault, commissaire de police attaché aux domaines, requérons dix hommes pour surveiller la démolition de la chapelle expiatoire. A la caserne de la Pépinière, les jour, mois et an que dessus, *le commissaire de police,* CHARLES MIRAULT. » — « D'après un ordre de la légion, il a été expressément défendu de disposer des citoyens faisant partie des compagnies de marche. Je viens donc prier le chef de la légion de me donner des ordres ou de faire prévenir le commandant des compagnies sédentaires pour obtempérer à l'ordre ci-dessus. *Pour le commandant du 69e ba-*

à l'hôtel de la marine réclamer, au nom du gouvernement qu'il représentait, les soixante-dix-huit articles dont se composait le service de table du ministère. M. Gablin, auquel il s'adressa, bien résolu à ne point dévoiler dans quel trou il avait versé l'argenterie, répondit sans se troubler : « La vaisselle plate? il y a longtemps qu'elle n'est plus ici; *ils* l'ont emportée. » Il expliqua alors que, dans la nuit du 18 mars, lorsque l'évacuation du ministère avait été décidée, une bonne partie de l'argenterie, la plupart des objets précieux et les armes de guerre avaient été chargés sur un fourgon qui avait pris route sur Versailles. Fontaine lui dit alors : « Vous devez avoir une décharge, montrez-la-moi. — Ma foi, répliqua M. Gablin, on était si pressé que je n'ai point pensé à la demander et qu'on n'a pas pensé davantage à me l'offrir. Du reste, il y aurait eu un compte-matières à faire, car on a dû laisser quelques pièces ici, et l'on n'avait pas le temps de vérifier. » Fontaine se mit en quête et découvrit en effet des plats et des couverts dont la valeur représentait une dizaine de mille francs. En homme avisé, M. Gablin avait fait la part du feu, c'est-à-dire de la commune; bien lui en avait pris. Le directeur des domaines donna un reçu et constata dans son procès-verbal que les « articles » manquant avaient été transbordés à Versailles par « les royalistes. » Le commissaire de police Mirault signa sans faire d'objection, et nul ne songea à sonder les sous-sols. L'argenterie ainsi enlevée fut livrée à la Monnaie, où Camélinat la fit jeter en fonte; on y retrouva, au mois de juin, soixante couteaux en vermeil qui valaient 932 francs.

L'alerte n'avait pas été bien chaude, et le ministère de la marine semblait devoir jouir de quelque repos, d'autant plus que le 224e bataillon avait été relevé le 19 avril et remplacé par le 30e bataillon sédentaire venant de Belleville, composé de petits boutiquiers, gens d'ordre et de tenue convenable, auxquels on n'eut aucun reproche grave à adresser. Les tiroirs furent respectés, et l'on ne fut plus obligé d'enjamber des ivrognes endormis lorsque l'on gravissait les escaliers. Ce fut un bon temps relatif; mais que de gêne encore, que de précautions prises contre toute liberté, pendant cette période de misère et d'abjection ouverte au nom de la liberté! La porte du ministère qui bat dans la rue Saint-Florentin était mise sous scellés, comme une caisse de banqueroutier. Le concierge de la rue Royale, M. Le Sage, devait tenir sa porte toujours fermée; on pénétrait dans le ministère par le poste des fédérés, où l'on était examiné avec

*taillon absent, le lieutenant :* PARADIS. » Timbre bleu; garde nationale sédentaire de la Seine, 69e bataillon. L'arrêté du comité de salut public prescrivant la démolition de la chapelle est signé : Ant. Arnaud, Ch. Gérardin, Léo Meillet, Félix Pyat, Ranvier, et daté du 16 floréal an 79 (6 mai 1871).

soin ; après sept heures du soir, avant six heures du matin, on ne pouvait entrer sans montrer un laisser-passer; une fois admis dans l'enceinte sacrée du ministère, on était conduit de sentinelle en sentinelle, jusqu'au gouverneur Gournais, qui, lorsqu'il n'était pas tout à fait ivre, daignait prendre une décision. Les habitans de l'hôtel n'étaient même pas exemptés de ces insupportables vexations; pour s'y soustraire, le docteur Mahé ne sortait jamais le soir et était toujours rentré avant sept heures. Sans le savoir, la commune, par ses agens enfiévrés d'autorité, avait fait retour aux pratiques que tous les peuples civilisés ont condamnées; quelques jours avant de s'effondrer, n'avait-elle pas rendu un décret qui forçait chaque citoyen à être muni d'une carte d'identité? Il faut ajouter que tous les hommes de ce gouvernement de singes malfaisans avaient passé leur vie à déblatérer contre les très anodines précautions que la préfecture de police prenait contre leurs instincts pervers et leurs détestables projets.

En ce temps-là, toute délation était écoutée, tenue pour bonne, et donnait motif à des avanies sans pareilles. M. Gablin en fit la dure expérience. Dans les premiers jours de mai, il vit entrer dans son cabinet un commissaire de police portant l'écharpe en sautoir, et suivi d'une dizaine d'estafiers vêtus en gardes nationaux. — Le citoyen Gablin, chef du matériel de l'ex-ministère de la marine? — C'est moi. — Au nom de la loi, je vous arrête. — Pourquoi? — Parce que j'en ai reçu l'ordre. — La raison était sans réplique; M. Gablin prit son chapeau et dit : — Eh bien! marchons! — Le commissaire de police lui expliqua qu'on allait le garder à vue jusqu'à ce qu'on se fût assuré de deux autres employés. Les deux sous-ordres — contre lesquels un mandat d'amener avait été lancé, — étaient MM. Manfrina et Juin, le fumiste et le serrurier qui avaient aidé M. Gablin à cacher les armes et l'argenterie. Ces trois arrestations opérées simultanément ne laissaient aucun doute aux trois prisonniers, qui se regardèrent comme pour se dire : Nous avons été dénoncés. On les emmena à la préfecture de police. C'est à peine si les gens qui les voyaient passer faisaient attention à eux. A ce moment, les arrestations arbitraires étaient si fréquentes qu'on ne les remarquait plus. Sur le Pont-Neuf, quelques curieux s'arrêtèrent et dirent : « Ce sont des curés déguisés. » On les fit entrer d'abord au bureau de la permanence, où on les remit entre les mains de Chapitel. Celui-ci commença l'interrogatoire, que M. Gablin sut immédiatement faire porter sur lui seul. Son argumentation fut très simple et très ferme : — Ces deux hommes arrêtés, on ne sait pourquoi, sont deux ouvriers attachés au ministère; ils sont hiérarchiquement soumis au chef du matériel; l'un ne peut déplacer

un tuyau de poêle, l'autre planter un clou, sans son autorisation, sans son ordre; s'ils sont prévenus de faits qui se sont passés dans le ministère et qui se rapportent à leur fonction spéciale, ils ne sont pas responsables, car ils n'ont fait qu'obéir. Le chef du matériel les couvre absolument de son autorité; la préfecture de police peut le garder, l'interroger, l'incarcérer, si bon lui semble, mais au nom de la justice elle doit renvoyer immédiatement chez eux ces deux hommes qui sont d'honnêtes ouvriers, et qui, comme tels, ont droit à la bienveillance de la commune. — Le chef de la permanence se grattait la tête en écoutant M. Gablin, qui parlait avec quelque vivacité; le fumiste et le serrurier ne soufflaient mot. Chapitel sembla consulter de l'œil un chef de bataillon fédéré qui se trouvait près de lui, et qui n'était autre que le commandant de place Ducouvrant. Celui-ci haussa les épaules en signe de doute. Chapitel dit alors à haute voix : — Après tout il a raison, — et il renvoya MM. Juin et Manfrina. Puis, s'adressant à M. Gablin, il ajouta : — Quant à vous, je vais vous expédier au citoyen délégué; il verra ce qu'il veut faire de vous.

Fort heureusement pour M. Gablin, le délégué n'était plus Raoul Rigault et n'était pas encore Théophile Ferré; c'était Frédéric Cournet, un viveur, sans méchanceté, spirituel parfois, sensuel toujours, et qui aurait pu n'être pas nuisible si l'ivrognerie ne l'eût abruti. M. Gablin était doublement satisfait d'avoir vu ses ouvriers rendus à la liberté, car c'était d'une part les soustraire à tout péril immédiat, et de l'autre c'était lui donner à lui-même la possibilité de se justifier, — il ne savait pas de quoi, — sans qu'un débat contradictoire vînt lui infliger un démenti. Il fut placé entre quatre nouveaux fédérés pris au poste voisin et conduit au cabinet du délégué, qui était le cabinet des anciens préfets de police. Il franchit un escalier, des couloirs, des corridors, une galerie suspendue, plusieurs pièces et le palier d'un second escalier. Partout il vit des gardes nationaux au milieu de bidons, de gamelles, de « litres, » de jeux de cartes, de feuillettes placées sur chevalet et de débris de charcuterie. Entre tous les postes gardés par les fédérés pendant la commune, celui de la préfecture de police était le plus envié; il avait son sobriquet: on l'appelait « le campement de la ribote. » Après une assez longue attente, M. Gablin fut introduit près du délégué assis devant un magnifique bureau orné de bronze doré sur lequel une « chope » à moitié vide était posée. Cournet parut ne pas savoir de quoi il s'agissait, interrogea distraitement le prisonnier et donna ordre de le conduire devant un juge d'instruction « qui aviserait. » On fit une nouvelle promenade à travers d'autres couloirs, d'autres corridors, à travers des cours;

on escalada deux étages dans un bâtiment neuf; on s'arrêta dans une antichambre, et M. Gablin fut reçu par un homme d'une trentaine d'années, vêtu d'une robe de magistrat et coiffé d'une toque : la fo-orme, dit Brid'oison, — les gens de la commune en raffolaient et ne savaient qu'inventer pour se distinguer les uns des autres. Quel était ce juge d'instruction? Il est difficile de le dire précisément, car M. Gablin a oublié son nom. D'après le résultat de l'interrogatoire et la façon bienveillante dont celui-ci fut mené, il est probable que M. Gablin eut la bonne chance d'être conduit devant Joseph-Frédéric Moiré, qui fit fonction de juge interrogateur dès l'établissement de la commune, mais qui ne fut officiellement nommé que le 8 mai. C'était un simple sceptique, sans fiel, sans conviction, sans principe, qui traversait le Palais de Justice, comme il avait traversé la caisse des dépôts et consignations : parce qu'on le payait. Il a signé plus d'un mandat de libération au temps de la commune, et si cela lui a valu quelques aubaines, je n'ai pas le courage de les lui reprocher.

Il examina rapidement les paperasses qu'un homme de l'escorte lui remit. Resté seul avec M. Gablin, il ne put réprimer un sourire et dit : — Vous avez donc fait murer l'entrée du souterrain de la marine? — M. Gablin eut un soupir de soulagement : on ne savait rien ni de l'argenterie, ni des armes cachées. — Mais il n'y a jamais eu de souterrain! — J'en suis parfaitement convaincu, répondit le juge. — L'interrogatoire commencé de la sorte dégénéra promptement en conversation. M. Gablin vit sans peine qu'il était en présence « d'un bon garçon, » il en profita habilement; il mit beaucoup de rondeur, quelque gaîté dans ses réponses, et au bout d'un quart d'heure le magistrat et l'accusé étaient les meilleurs amis du monde. — Surtout, disait le juge, n'ayez aucune correspondance avec Versailles, parce qu'alors le procureur-général (Raoul Rigault) évoquerait l'affaire, et je n'aurais plus à m'en mêler. — Tout en causant, il avoua qu'on allait « trop loin, » et que l'éducation du peuple n'était pas encore complétement faite. — Allons, retournez chez vous, dit-il en terminant à M. Gablin, je regrette que l'on vous ait dérangé. — On se quitta sans se dire au revoir, mais en se donnant une poignée de main. M. Gablin était en liberté, il le croyait du moins, mais il avait compté sans le zèle des fédérés. La nuit venait; il errait dans les couloirs, cherchant sa route et ne la trouvant guère, car il avait été amené au Palais par les dégagemens intérieurs de la préfecture de police, c'est-à-dire par un labyrinthe où il était facile de s'égarer, lorsque l'on n'en connaissait pas les détours. Au coin d'un corridor, il aperçut un garde national en faction et lui demanda naturellement son chemin. Le fédéré lui ré-

pondit : — Vous, vous m'avez l'air d'un évadé, et je vais vous conduire au dépôt. — M. Gablin eut beau regimber, il fallut obéir; heureusement ce fédéré prudent entra au poste pour prendre des hommes de renfort, afin de s'assurer du prisonnier. Celui-ci fut reconnu par un des soldats qui l'avaient conduit chez le juge d'instruction. M. Gablin fut ramené devant le magistrat, qui cette fois signa une mise en liberté régulière, à laquelle il ajouta courtoisement un laisser-passer. M. Gablin, rentré au ministère où l'on n'espérait plus trop le revoir, fut mandé chez Latappy. Le délégué s'excusa, dit qu'il regrettait vivement ce qui était arrivé, parla de malentendu, et finit par insinuer qu'il avait fait prier Cournet de relâcher immédiatement le prisonnier arrêté par erreur, — ce qui était contraire à la vérité; enfin, avec quelque embarras, Latappy demanda à M. Gablin de s'engager par écrit à ne plus correspondre avec Versailles. M. Gablin se soumit à cette condition d'autant plus volontiers qu'il n'envoyait jamais aucune correspondance à son ministre régulier et qu'il se contentait de rapports verbaux directement faits à M. de Champeaux, délégué du ministère à Paris, avec lequel il avait des rendez-vous fixés d'avance, mais dont le lieu n'était jamais le même. En effet, M. de Champeaux, dont le dévoûment fut impeccable pendant toute la durée de la commune, avait été décrété d'accusation; il le savait, prenait les précautions nécessaires, ne dormit pas, depuis le 12 avril, une seule nuit dans le même domicile, et à force de sagacité réussit à dépister toutes les recherches que Raoul Rigault dirigeait incessamment contre lui.

M. Gablin en avait été quitte à bon marché, car plus d'un fonctionnaire paya alors par une longue détention la fidélité gardée aux administrations régulières. Le 30e bataillon était toujours au poste du ministère et n'offrait aucun danger, mais l'introduction subite d'un nouveau personnage prouva aux employés qu'il fallait redoubler de prudence. Le 6 mai, un Polonais, nommé Landowski, vint s'installer et établir ses bureaux dans l'hôtel de la marine en qualité de commissaire de police de la navigation et des ports. C'était un ami de Raoul Rigault, qui, le 20 mars, l'avait nommé commissaire de police provisoire du quartier Saint-Denis; cela n'avait point empêché Landowski de participer à une action militaire, sous le titre de chef de légion. Il était à Asnières le 20 avril sur la rive gauche de la Seine; repoussé vivement par les troupes françaises, il perdit quelque peu la tête, ne pensa guère qu'à sa sécurité personnelle, passa lestement le pont de bateaux et donna ordre de le rompre. L'ordre fut rigoureusement exécuté, au grand détriment des gardes nationaux, qui, bousculés par les gendarmes et les soldats de ligne, se noyèrent, furent tués ou mirent bas les armes en

se rendant prisonniers. Cette sotte équipée lui avait démontré qu'il ne suffit pas de porter des galons pour savoir diriger une retraite, et il s'était confiné dans ses fonctions de policier pour lesquelles il paraît avoir eu du goût. Il fut activement mêlé à la mission révolutionnaire qui fut confiée à Landeck et à Mégy pour établir la commune à Marseille (1).

Raoul Rigault, quoique devenu procureur-général, tenait à être renseigné sur les actes et les tendances de chaque administration; il avait des agens à la guerre, à la justice, aux finances, il voulut en avoir un à la marine et y envoya Landowski, avec mission occulte de surveiller Latappy, ses différens chefs de service et de rendre compte de sa conduite, de sa correspondance et des propos de tous les fonctionnaires réguliers, médecins, chef de matériel et autres. Il fut deviné et ne put rien apprendre, car l'on se tint vis-à-vis de lui dans une attitude assez correcte pour déjouer tous les soupçons.

Ce Landowski représentait une sorte d'inconvénient moral auquel on put se soustraire; les travaux de défense construits autour de l'hôtel de la marine créaient un inconvénient matériel insupportable, car ils y amenaient une grande quantité d'ouvriers, de fédérés soupçonneux, ignares, et qui, eux aussi, demandaient à voir l'entrée du souterrain. Il y eut plus d'une lutte à soutenir contre ces brutes, et M. Le Sage, le concierge, avait fort à faire pour les empêcher d'encombrer la cour dont ils auraient voulu faire leur quartier-général. C'était l'heure où Napoléon Gaillard, pétillant de bêtise, cordonnier par vocation, barricadier par tempérament, avait été chargé d'élever la redoute de la rue Saint-Florentin et la vaste barricade qui, englobant l'issue de la rue Royale, menaçait la place de la Concorde, le pont, le Corps législatif, le Palais-Bourbon et le ministère des affaires étrangères. Ce fantoche, qui, comme Ferré, comme Duval et tant d'autres, devait sa réputation révolutionnaire à la manifestation faite en décembre 1869 sur la tombe de Baudin, commandait la construction d'une barricade comme on commande un assaut, la main sous le revers de

(1) J'en trouve la preuve dans les papiers oubliés par Landowski au ministère de la marine : Note pour les frais de délégation du citoyen Landeck près la ville de Marseille. Frais de séjour à 10 fr., 150 fr.; voyage de Paris à Marseille et retour ; voyage par Draguignan pour dépister les poursuites, 167 fr. 65 c.; avances diverses faites aux agens chargés de fournir les renseignemens sur la réaction et les mouvemens de troupes, 125 fr.; avances pour la nourriture des soldats isolés et des *caïmans* (soldats de marine), 175 fr. Total : 617 fr. 65 c. Reçu du citoyen Amouroux, 400 fr.; reste dû : 217 fr., plus 15 jours d'indemnité à raison de 5 fr. par jour : 75 fr. Total 292 fr. 65 c. Je vois en outre plusieurs notes prescrivant de surveiller diverses maisons de Paris, où l'on soupçonnait des officiers de marine de se cacher.

la capote, le képi sur l'oreille, se croyant un homme de guerre et se comparant mentalement à César ou à Frédéric II. Obséquieux du reste et très timide, sa spécialité consistait à bâtir des barricades et à ne point les défendre. Il était venu voir Latappy et le remercier d'avoir mis à sa disposition cent dix fûts trouvés dans les magasins du ministère; il saluait fort bas le concierge et lui demandait « la faveur » de remiser ses brouettes dans la cour. Familièrement on l'appelait l'empoisonneur, car, pour fortifier les talus et les « blinder, » il les avait fait garnir avec des paquets de chiffons qui, — ainsi qu'eût dit Rabelais, — puaient bien comme cinq cents charretées de diables. Ces chiffons étaient contenus dans des sacs gris et dans des sacs de toile à matelas; il les faisait alterner, obtenant de la sorte une décoration grossière qui le ravissait; il s'éloignait, semblable à un peintre qui cherche l'objectif de son tableau, clignait des yeux et trouvait que cela était bien. Les temps n'étaient point gais alors, et cependant l'on a conservé un bon souvenir du « père Gaillard » au ministère de la marine, car il était si naturellement grotesque qu'il y faisait rire tout le monde.

Ce qui parut moins comique que « le commandant supérieur du bataillon de barricadiers de la commune, » c'est que vers le 16 mai trois camions pénétrèrent dans la cour du ministère. Ils étaient chargés de touries de pétrole, de caisses renfermant des mèches soufrées, d'obus décoiffés. Tous ces engins de destruction furent rangés dans la petite cour qui s'ouvre derrière la porte de la rue Saint-Florentin. On interrogea Latappy, Matillon, Boiron; ils répondirent d'une façon évasive : « Il n'y a pas lieu de s'inquiéter, ce sont des munitions de guerre destinées aux remparts ; on ne les a que momentanément déposées au ministère. » Le docteur Mahé, M. Gablin, M. Le Sage, n'étaient point convaincus; ils secouaient la tête, et, regardant dans la direction de Versailles, ils se disaient : « Mais que font donc nos hommes? » Ce que « nos hommes » faisaient, il faut le dire, car ils eurent une action considérable dans la délivrance de Paris.

## VII. — LA BATTERIE DE MONTRETOUT.

Au début de la guerre franco-allemande, nos vaisseaux avaient couru à travers la Méditerranée, l'Océan, la mer Baltique, cherchant le péril partout et ne le rencontrant nulle part. Aussitôt que nos premiers désastres aux frontières de l'est eurent appris que tout projet de débarquement sur la côte prussienne devait être abandonné, on chercha à utiliser pour la défense du pays l'admirable ressource que notre marine nous offrait. Fantassins de marine,

canonniers, fusiliers marins, furent appelés à Paris, mis en garnison dans les forts, dirigés sur les points menacés par la marche en avant de l'ennemi, ou envoyés en province pour grossir et fortifier les armées que l'on comptait y lever. Ce que ces hommes ont été pendant la guerre, toute la France le sait et leur en garde une reconnaissance inaltérable. Ils ont combattu partout, ont tout supporté avec un calme héroïque et ont accompli sans murmurer des marches forcées que leurs habitudes nécessairement sédentaires leur rendaient extraordinairement pénibles. Au milieu de nos forces vives désagrégées par la défaite, la captivité, la révolte et l'ivresse, la marine représentait une force intacte que l'insurrection avait sollicitée sans pouvoir l'entamer. Malgré les nombreux combats auxquels elle avait pris part et où elle ne s'était point ménagée, elle formait une sorte de réserve sur le dévoûment de laquelle on pouvait absolument compter.

On peut dire qu'après le 18 mars la France était réfugiée et concentrée à Versailles. Là était l'assemblée, là était le gouvernement légal, là battait le cœur du pays. Pour mettre fin à la guerre civile déchaînée par d'impuissans ambitieux, pour sauver une nation qui se sentait mourir sous les coups redoublés de l'ennemi et de la perversité sociale, ce n'était pas trop de réunir tous les élémens de combat dont on disposait encore et de les grouper dans un effort suprême dont le salut pouvait sortir. C'était là une affaire de famille qui ne regardait que nous, et l'on dut tout d'abord refuser les offres de l'Allemagne victorieuse, qui proposait de réduire la révolte et de faire au besoin subir à Paris une exécution militaire. On se contenta de solliciter d'elle et d'obtenir le retour de nos soldats prisonniers au-delà du Rhin. La capitulation de Sedan, la capitulation de Metz, avaient privé la France de ses armées, qui, du moins, allaient réapparaître assez compactes et assez solides pour arracher le pays à la mort violente dont il était menacé. On hâtait le retour de ces pauvres gens qui avaient tant souffert et qui ne demandaient qu'à souffrir encore pour la cause qu'ils avaient à défendre. Des généraux furent envoyés à différens points de nos frontières pour recevoir et enrégimenter ces hommes dont une longue, une douloureuse captivité n'avait point émoussé le courage. Il fallut du temps, bien du temps pour rassembler ces débris épars et en composer des corps capables de résistance et d'offensive. Dans les premiers momens qui suivirent la victoire de l'insurrection, un grand trouble avait envahi les esprits et plus d'un officier général parut douter du succès définitif. Au point de vue exclusivement militaire, la situation n'était pas bonne. Le droit était à Versailles, il est vrai, et le crime était à Paris, mais Paris regorgeait de troupes, d'artillerie et de munitions.

Si l'insurrection avait possédé un seul homme de guerre, elle aurait pu, quoique le Mont-Valérien fût à nous, faire un mouvement tournant un peu allongé qui l'eût mise en possession de Versailles et peut-être des destinées de la France. Cette honte nous fut épargnée.

M. Thiers a avoué lui-même l'espèce de torpeur dont on était accablé, lorsqu'il a dit devant la commission d'enquête : « Nous passâmes à Versailles quinze jours sans rien faire. » Cet état d'âme, lourd et indécis, qui succède presque invariablement aux grandes commotions, ne dura pas. L'énergie se retrouva parmi nos officiers de la marine et de l'armée, auxquels elle n'a pas l'habitude de faire défaut; M. Thiers, surexcitant son activité naturellement excessive, voulait tout entreprendre à la fois. Chaque matin, il réunissait autour de lui les chefs de service des différens ministères, les interrogeait individuellement, leur donnait directement ses ordres et en recevait des rapports verbaux; c'était ce qu'il appelait le petit conseil; dans la journée, il expliquait au conseil des ministres, — le grand conseil, — les diverses mesures qu'il avait cru devoir adopter. Sur les instances de l'amiral Pothuau, il se résolut à utiliser les ressources considérables en hommes et en matériel que la marine pouvait mettre à sa disposition.

« Il fallait, dit un rapport officiel, réduire au silence les bastions sud de la place, dont l'armement gênait les travaux de siége contre le fort d'Issy, et rendre intenables les remparts depuis la Seine jusqu'à la Muette pour faciliter les travaux d'approche. » Ces positions, occupées par l'insurrection, faisaient rage nuit et jour; elles ne gênaient pas seulement les travaux du siége, bien souvent elles les paralysaient, et c'était là un très grave inconvénient qui ne pouvait se prolonger sans mettre la situation en péril. Les pièces de siége manquaient; l'artillerie de terre, quoique admirablement servie et commandée, ne suffisait pas à la tâche qui lui avait été imposée, car ses canons n'avaient pas la portée nécessaire pour battre efficacement l'enceinte et les forts détachés. La marine seule possédait dans ses arsenaux des pièces assez puissantes pour détruire, à longue distance, les repaires de la révolte et ouvrir à nos soldats une route certaine vers Paris. M. Thiers avait accepté avec empressement les propositions de l'amiral Pothuau, mais il eut quelque peine à les faire adopter par le grand conseil; il y réussit cependant et fit, en cette circonstance, acte de bonne autorité en disant : « Je le veux! » Ce fut le capitaine de vaisseau Krantz, alors chef d'état-major et chef du cabinet du ministre, actuellement vice-amiral, qui, assistant chaque matin au petit conseil, fut chargé de mettre à exécution les ordres de l'amiral Pothuau et de faire diriger sur Versailles les hommes et le matériel dont on avait besoin. Ce ne

fut point une petite affaire; tous les documens administratifs étaient restés à Paris, et l'on se trouvait singulièrement empêché, car nulle mémoire n'était assez précise pour pouvoir indiquer avec certitude ce que contenaient les arsenaux de Brest, de Cherbourg, de Lorient, de Rochefort et de Toulon. A force d'énergie, on suppléa à l'inconvénient créé par l'absence forcée des « états et des inventaires. » Je n'ai pu sans respect parcourir le registre des dépêches échangées à ce sujet entre le ministre de la marine et les cinq préfets maritimes; l'activité intelligente de l'un, le dévoûment des autres sont admirables. Chaque matin, au petit conseil, le commandant Krantz pouvait dire à M. Thiers : « Nos arsenaux tiennent à votre disposition tant d'hommes, tant d'obusiers, tant de munitions, tant de plates-formes. — C'est bien, répondait M. Thiers, faites-les venir, arrangez-vous avec M. de Franqueville. » M. Krantz conférait alors avec M. de Franqueville, directeur-général des chemins de fer; des instructions étaient expédiées aux différentes gares, et l'on faisait place aux trains sauveurs, lourdement chargés, qui nous apportaient la délivrance.

On était arrivé au 28 avril. L'armée française s'était singulièrement augmentée depuis un mois en recevant les prisonniers revenus d'Allemagne, mais l'armée des fédérés s'était aguerrie par une suite de combats ininterrompus, et la partie semblait demeurer encore égale. L'artillerie de notre marine allait détruire l'équilibre et faire à l'insurrection une blessure mortelle. L'emplacement choisi avec discernement pour établir la batterie était Montretout, dont le commandement fut confié (30 avril) au capitaine de vaisseau Ribourt, qui pendant la guerre avait, sous la haute direction du préfet maritime de Cherbourg, commandé les lignes de défense de la presqu'île du Cotentin (1). Par suite de l'importance considérable de la batterie de Montretout, les batteries de Breteuil et du Mont-Valérien lui étaient en quelque sorte soumises et rentraient sous les ordres du commandant Ribourt.

On se hâta. Les travaux commencèrent sous la direction de M. Hertz, chef de bataillon du génie, avec une section de sapeurs et une escouade de 300 terrassiers. Le capitaine de frégate Riball fut appelé avec un détachement de marins, et la besogne ne chôma pas, car on eût dit que chacun comprenait l'importance exception-

(1) Cette ligne de défense était réellement formidable; couvrant l'arrondissement de Valognes, celui de Cherbourg, elle formait un vaste demi-cercle dont l'extrémité occidentale s'appuyait au havre de Port-Bail, et dont l'extrémité orientale, dépassant Carentan, venait toucher à Saint-Pellerin et affleurait presque la limite du département du Calvados. Trente-six batteries, construites selon les accidens favorables du terrain, étaient armées de deux cent quatorze pièces de gros calibre.

nelle des ouvrages que l'on élevait et dont le salut de Paris pouvait dépendre. Pendant que l'on remuait les terres, qu'on dressait les épaulemens, qu'on nivelait la place réservée aux plates-formes, les trains de chemins de fer se succédaient sans interruption, apportant à l'ancien embarcadère impérial du parc de Saint-Cloud tout l'immense matériel que l'amiral Pothuau avait tiré de nos arsenaux maritimes. Dès qu'une pièce était enlevée du truc, on la plaçait sur un porte-corps, et huit chevaux la traînaient à l'embrasure qui l'attendait. Le grand parc d'approvisionnement fut installé près de l'orangerie du palais, dans les caves de la maison Pozzo di Borgo, et sous le tunnel que l'on avait gabionné et mis à l'abri d'un coup de main, car l'on avait été prévenu que la commune préparait une expédition secrète pour faire sauter le dépôt des munitions de la ligne d'attaque de Montretout. Les canonniers de la marine et les batteries qu'ils avaient à servir furent hiérarchiquement attachés au 4e corps commandé par le général Douai. En sept jours, tout fut terminé, ce qui est merveilleux. Cinq batteries, comprenant quarante-deux canons rayés, une batterie composée de huit obusiers rayés de 22 centimètres, étaient « parées » dans la soirée du 7 mai. Le maréchal Mac-Mahon et le général Princeteau, commandant l'artillerie de l'armée, donnèrent eux-mêmes leurs instructions aux lieutenans de vaisseau commandant les batteries.

A dix heures du matin, le 8 mai, les batteries ouvrirent le feu en présence de l'amiral Pothuau et du général d'artillerie Clappier. L'effet fut terrible, les remparts se turent prudemment, après avoir essayé une riposte inutile; les obusiers purent envoyer des projectiles pesant 80 kilogrammes, jusqu'à la porte de Vaugirard, située à 6,200 mètres de distance. L'axe de la batterie principale traversait précisément l'avenue d'Auteuil et aboutissait à la porte. Vers quatre heures du soir, il pleuvait, le feu n'était point ralenti; le commandant Ribourt, allant d'une batterie à l'autre, examinait attentivement les effets du tir, lorsque son planton vint lui dire : « Il y a un monsieur qui demande à parler au commandant et qui dit qu'il n'a pas le temps d'attendre. — Comment est-il ce monsieur? — C'est un petit vieux, tout petit, qui a son pantalon retroussé sur ses bottes pour ne pas se crotter, pas de barbe, le nez crochu et des lunettes d'or; derrière lui, il y a un grand domestique, un bel homme, qui tient un parapluie. » Le commandant Ribourt reconnut le portrait et courut recevoir M. Thiers, car c'était lui qui venait voir fonctionner ce qu'il aimait à appeler « notre batterie de Montretout. » Chaque jour il revint, de quatre à six heures; monté sur l'observatoire du commandant, il regardait Paris à l'aide d'une longue-vue, il encourageait les marins, causait avec les officiers et disait en

plaisantant : « C'est vous qui tenez la clé de Paris entre vos mains, dépêchez-vous d'ouvrir. » Un jour qu'il était dans une batterie, il eut un soubresaut involontaire en entendant la formidable détonation d'une pièce qui venait de faire feu à côté de lui. Un lieutenant de vaisseau lui dit : « Ce bruit doit vous fatiguer, monsieur le président? » Il répondit, — oserai-je le répéter? — « Non, ça me repose de celui que l'on fait à l'assemblée. »

Le résultat de l'établissement de la ligne d'attaque de Montretout ne se fit pas attendre. Dans la nuit même du 8 mai, nos troupes purent franchir la Seine. Billancourt, absolument dominé, allait recevoir la batterie qui devait forcer les canonnières à virer de bord et à se réfugier au pont de la Concorde. Le feu était incessant; on sentait bien que la clé de Paris, comme disait M. Thiers, était aux mains des canonniers marins; leurs batteries semblaient être devenues le lieu du rendez-vous des chefs de l'armée; le 13 mai, en présence de M. Thiers, du maréchal de Mac-Mahon, de l'amiral Pothuau, des généraux Douai et Clappier, on dirige « un feu en bombe » sur le château de la Muette, qui servait de quartier-général à Dombrowski. — Peut-être M. Thiers voulait-il rappeler ainsi à cet étranger, accueilli par l'insurrection, les promesses que leurs plénipotentiaires mutuels avaient échangées en leur nom. Le 14, le général Douai ordonna de renverser la porte d'Auteuil; il suffit d'une heure pour la détruire, raser un épaulement construit en arrière et démolir une seconde barricade élevée plus loin. Ces obstacles étaient cependant placés à 3,200 mètres. Pendant que Montretout pulvérisait la porte d'Auteuil, la batterie de Breteuil, composée de six canons rayés, servie par les marins, démantibulait la porte de Saint-Cloud, malgré les maisons qui en masquaient presque la vue et rendaient le pointage singulièrement difficile. Ce fut sous la protection de Breteuil et de Montretout que les travaux d'approche purent être lestement poussés dans le bois de Boulogne, et dévoilèrent ainsi quel était le véritable objectif de l'armée. Dans la nuit du 18, grâce au feu qui ne se ralentit pas, nos cheminemens vers la porte d'Auteuil avaient fait de sérieux progrès; le lendemain, le général en chef envoyait au commandant Ribourt le télégramme suivant : « Le tir de la nuit a été d'une efficacité remarquable; je vous adresse mes félicitations, faites-en part à tous vos officiers et marins; faites-en part à Breteuil. » L'amiral Pothuau avait lieu d'être satisfait; la marine ouvrait Paris, et, par une plaie béante, allait permettre à la civilisation d'y rentrer pour en chasser la barbarie.

Le dimanche 21 mai 1871, vers deux heures et demie de l'après-midi, alors que le feu de Montretout couvrait toute la zone depuis

la Muette jusqu'à Vaugirard, un officier d'ordonnance du général Douai, arrivant à bride abattue, venait prévenir le commandant Ribourt que l'armée se disposait à entrer par la porte de Saint-Cloud trouvée abandonnée, et qu'il eût à cesser de diriger son feu sur cette porte et sur les bastions voisins. Une heure après, un officier d'état-major apportait l'ordre de ne plus tirer sur la porte d'Auteuil parce que nos troupes cheminaient derrière les fortifications. Le bruit lointain de la fusillade vint apprendre que notre avant-garde était engagée contre les postes fédérés. Tout à coup on aperçut dans l'avenue d'Auteuil deux bataillons de gardes nationaux qui s'avançaient pour essayer de repousser nos troupes; les fédérés étaient à découvert et encore loin des nôtres; cinq obus envoyés simultanément par Montretout, éclatant parmi eux, les mirent en déroute et permirent à nos soldats de continuer leur mouvement. Ce fut là le dernier effort des batteries de la marine à Montretout. Elles avaient déblayé le chemin au drapeau de la France; du 8 au 21 mai, elles avaient lancé 14,897 projectiles sur les remparts de la ville insurgée. Elles avaient battu la porte de Saint-Cloud, l'avaient égrenée et rendue semblable à un tas de moellons éboulés; lorsque l'on y pénétra sur l'invitation de M. Ducatel, il y avait quatre jours qu'elle était abandonnée. Dans le poste du bastion n° 66, on trouva, placé en évidence sur le registre de l'octroi, un écrit ainsi conçu : « Porte de Saint-Cloud : *17 mai, quatre heures du soir.* — Ne recevant de secours de personne, malgré toutes les promesses qui m'ont été faites, la position n'étant plus tenable, je pars. Les quelques hommes qui me restent, après en avoir délibéré en commun, m'en ont donné le conseil et me suivent. Timbre bleu : artillerie fédérée; 1re compagnie; capitaine commandant. » Cinq signatures sont apposées au-dessous de celle du capitaine. Ces noms, je ne puis les reproduire, car j'ignore ce que sont devenus ceux qui les portent ou qui les ont portés.

## VIII. — LE 21 MAI.

Pendant que les batteries de la marine accéléraient ainsi la libération de Paris que nous attendions tous avec une si poignante impatience, Napoléon Gaillard avait terminé ses barricades. La place de la Concorde était devenue inabordable; une barricade coupant le quai de la Conférence en amont du pont se reliait aux deux grandes terrasses des Tuileries munies d'épaulemens, qu'armaient des canons; une vaste redoute placée à l'entrée de la rue de Rivoli, engorgeant la rue Saint-Florentin, affleurant le ministère de la marine, rejoignait une barricade très forte élevée un peu en avant

du débouché de la rue Royale; il eût fallu le feu de plus d'une batterie pour détruire ces ouvrages s'ils avaient été convenablement défendus. C'était un but de promenade pour les Parisiens; on allait voir ces amoncellemens de sacs de terre, de sacs de chiffons, et l'on s'amusait de l'importance que le père Gaillard se donnait au milieu de ses barricades, qu'il se plaisait à faire admirer aux passans. Le samedi 20 mai, j'avais été les voir; pour en mieux comprendre la disposition générale, j'étais monté sur la terrasse des Tuileries, et je regardais, lorsque mon attention fut éveillée par la conversation de deux femmes qui causaient près de moi. L'une disait : — Comment! vous êtes à Paris? — L'autre, avec un léger accent anglais, répondit : — Oui, je suis arrivée ce matin de la campagne, je repartirai lundi ou mardi. — La première reprit en baissant la voix : — Si vous le pouvez, repartez tout de suite; ça va mal pour les communards; les Versaillais ne tarderont plus longtemps. Mon mari est employé à l'Hôtel de Ville, vous le savez, il y est resté par ordre; eh bien! depuis mercredi dernier (16 mai) tous ces gens-là semblent avoir perdu la tête et brûlent des papiers, surtout les papiers qu'ils ont signés; et puis écoutez!.. En disant ces derniers mots, la femme levait la main dans la direction de l'ouest; le roulement des artilleries tonnantes remplissait l'horizon.

Cette femme ne se trompait pas; la commune était sur ses fins, elle se préparait à la lutte suprême qu'elle sentait inévitable, en redoublant de bêtise et de cruauté! L'inspecteur-général du service de santé, M. Raynaud, prévenu par un avis officieux qu'il était désigné pour servir d'otage et qu'il allait être arrêté, avait réussi, non sans peine, à quitter Paris et était arrivé à Versailles le 19 mai. Le lendemain, 20, les deux médecins de l'ambulance de la marine, MM. Le Roy de Méricourt et Mahé, reçurent par estafette ordre de se rendre au ministère de la guerre. Ils y furent reçus par un jeune chirurgien militaire de la commune, agressif, grossier et tout gonflé de suffisance. Ce citoyen mal élevé reprocha aux deux docteurs d'avoir manqué gravement à leurs obligations professionnelles en n'envoyant pas régulièrement au service sanitaire du ministère de la guerre les états de leur ambulance; si pareille irrégularité se reproduisait, on se verrait dans la nécessité de sévir. Une telle négligence dénonçait les projets réactionnaires des monarchistes sur lesquels on ouvrirait les yeux. Du reste, on allait mettre bon ordre à ce scandale; lundi prochain, 22 mai, l'ambulance de la marine serait évacuée, les malades seraient transportés à l'hôpital Lariboisière, les valides seraient versés dans la garde nationale; quant aux médecins, ils seraient attachés aux bataillons fédérés.

M. Le Roy de Méricourt et M. Mahé revinrent fort attristés au mi-

nistère de la marine; il leur paraissait singulièrement pénible, après avoir fait tant d'efforts pour maintenir leurs blessés à l'ambulance, d'être obligés de les livrer à l'insurrection, qui les forcerait à la servir ou les emprisonnerait. Ils se présentèrent chez Latappy, lui expliquèrent la nouvelle situation qui leur était faite et lui demandèrent d'intervenir. A côté de Delescluze, délégué à la guerre, le délégué à la marine, personnage en sous-ordre et fort peu consulté, n'était qu'un bien petit garçon. Il le sentait; il promit cependant de faire son possible pour empêcher l'évacuation de l'ambulance. « Je tâcherai, disait-il, de vous adresser à un chirurgien moins intraitable, je ne sais si je réussirai; lundi, soyez au ministère de la guerre avant midi : j'aurai prévenu, peut-être reviendra-t-on sur la décision prise; j'espère, en tout cas, que l'on ne vous tourmentera pas trop. » — Le dimanche, 21, fut un jour de réjouissance; des musiques militaires, réunies dans le jardin des Tuileries, donnèrent un grand festival imaginé et réglé par un certain docteur Rousselle qui, nommé directeur-général des ambulances le 23 avril, avait été révoqué le 5 mai pour causes familières aux gens de la commune et qui s'était improvisé organisateur de fêtes populaires. Il y eut du monde; au milieu de la foule, Dardelle, ancien sous-officier de chasseurs d'Afrique, promu colonel et gouverneur du palais des Tuileries, promenait ses grandes bottes et ses galons tout neufs. Lorsque le concert eut pris fin, vers quatre heures du soir, un officier fédéré monta sur une chaise et, tournant le poing dans la direction de l'Arc-de-Triomphe, il s'écria : « Jurons que jamais Thiers n'entrera dans Paris! » On jura par conviction, par esprit d'imitation ou par crainte. Serment posthume et sans conséquence; depuis une heure, « Thiers » était dans Paris.

On apprit cette bonne nouvelle au ministère de la marine par quelques marins de l'ancienne flottille qui, ayant « couru bordée » vers le Point-du-Jour, du côté d'un cabaret où l'on fabrique de bonnes matelotes, avaient détalé à toutes jambes lorsqu'ils surent que « les pantalons rouges » se montraient dans Auteuil. Ce fut un grand désarroi dans le poste et dans la cantine; on se parlait à voix basse et l'on ne paraissait pas rassuré. M. Le Sage, sur le pas de sa loge, M. Gablin, passant et repassant dans la cour, prêtaient l'oreille, recueillaient les propos, restaient impassibles, mais se disaient : « Enfin, cette mascarade va donc finir! » Vers dix heures du soir, une estafette apporta à Latappy la lettre suivante, qui est fort probablement une circulaire que l'on adressa à toutes « les autorités » du moment : « La situation devient grave, les municipalités doivent se tenir en permanence, prêtes à toutes éventualités. Occupez-vous de rassembler tous les artilleurs de votre arrondisse-

ment et de les diriger de suite sur l'École militaire. Salut et fraternité. — Le secrétaire-général du comité de salut public, HENRI BRISSAC. » Latappy comprit cette instruction d'une façon particulière; il réunit immédiatement tous ses chefs de service, leur déclara qu'ils étaient consignés et leur défendit absolument de sortir du ministère. On se le tint pour dit, et nul n'insista. « La nuit se passa fort gaîment à boire et à manger, a écrit un témoin oculaire dans un rapport que j'ai sous les yeux; seulement ces messieurs montaient à tour de rôle sur la terrasse, interrogeaient l'horizon et redescendaient en disant : « On n'entend rien. »

Au point du jour, vers quatre heures du matin, la place de la Concorde, qui avait été silencieuse pendant toute la durée de la nuit, s'emplit subitement d'un tumulte indescriptible ; un troupeau de fédérés affolés par la terreur, avec ou sans armes, fuyaient sans retourner la tête, heurtés, renversés par les fourgons, par les pièces d'artillerie qui bondissaient sur les pavés avec un bruit terrible. Par le Cours-la-Reine, par l'avenue des Champs-Élysées, par l'avenue Gabriel, ils accouraient les bras serrés au corps, allant droit devant eux, hors d'haleine, escaladant les barricades et disparaissant vers le centre de Paris. Les moins effrayés avaient conservé leur fusil. Les caissons, les cavaliers, se jetaient dans la rue Boissy-d'Anglas et gagnaient le boulevard libre d'obstacles. Au-delà du pont de la Concorde, on entendait aussi une grande rumeur : c'étaient les bandes de Vinot et de Razoua qui galopaient comme des chacals en abandonnant l'École militaire, le Champ de Mars et l'esplanade des Invalides. M. Gablin saisit une longue-vue, enjamba les escaliers en quelques bonds, et de la terrasse du ministère il regarda vers le Trocadéro; il aperçut des soldats de la ligne et des fusiliers marins qui s'y massaient. Il respira largement comme un prisonnier délivré. En descendant, il rencontra M. Le Sage, et lui dit : « Les voilà! nous sommes sauvés! » M. Le Sage répondit tristement : « Les matières incendiaires sont encore dans la petite cour. »

Le 30e bataillon sédentaire, qui était toujours de garde à l'hôtel de la marine, se rassembla sans mot dire et s'en alla paisiblement par la rue Royale, oubliant derrière lui un de ses tambours qui était tellement ivre que l'on ne parvint jamais à le réveiller. Latappy descendit du faîte des grandeurs avec une simplicité philosophique qui fait son éloge. Vers cinq heures du matin, au moment où le bataillon pliait bagage et opérait honnêtement sa retraite, Latappy demanda une tasse de café; il dit au garçon qui la lui apporta : « Eh bien! tu n'auras plus longtemps à me servir; tout a une fin en ce bas monde ; je vais quitter le ministère sans

avoir eu le temps d'y introduire les réformes que j'avais projetées. Hélas! depuis samedi soir je m'attendais à quelque chose; ça a tourné mal plus vite que je ne pensais; adieu, mon brave, sois toujours honnête homme, je te souhaite de rencontrer des ministres qui ne soient pas plus *chiens* que moi! » Ceci dit, il prit un grand portefeuille, y mit quelques chemises, quelques chaussettes, et donna ordre d'introduire près de lui tous les chefs de service. Lorsque ceux-ci furent réunis et qu'ils eurent pris l'attitude d'hommes auxquels on va adresser une allocution patriotique, Latappy leur dit : « Filons, mes enfans, nous n'avons plus rien à faire ici. » C'est de la sorte que le délégué à la marine quitta son ministère. Que n'a-t-il été imité par tous les autres délégués! Latappy rejoignit probablement les membres de la commune et les suivit dans leurs dernières étapes. Le vendredi 26 mai, il était avec Varlin et quelques autres au secteur de la rue Haxo lorsque l'on y poussa les malheureux qui devaient y périr; ce que l'on sait de son caractère permet d'assurer, sans doute possible, qu'il s'est éloigné avec horreur de ce lieu de boucherie.

A cinq heures et demie du matin, le lundi 22 mai, il ne restait plus un seul partisan de la commune au ministère; employés, fédérés, délégués, marins postiches, canonniers de contrebande, gouverneur, tout ce mauvais monde avait décampé. Le docteur Mahé, MM. Gablin, Le Sage, Langlet, les infirmiers, se félicitaient; on se préparait à faire bon visage à nos troupes; les portières, jacassant sur les trottoirs de la rue Royale, se réjouissaient à l'idée que les laitières allaient pouvoir rentrer à Paris et que le café au lait serait moins rare. A la barricade du quai de la Conférence, derrière les balustrades de la terrasse des Tuileries, à la redoute de la rue de Rivoli, à l'ouvrage avancé de la rue Royale, il n'y avait personne. Tout était désert, abandonné, à la disposition du premier peloton qui se serait présenté. Debout sur la galerie du ministère d'où l'on découvre Paris depuis le pont de la Concorde jusqu'aux verdures de Passy, M. Gablin regardait étonné de ne pas voir nos soldats accourir. Le temps passait, il était six heures et demie : « Que font-ils donc? » disait M. Gablin. Un sifflement aigu passa devant lui, un candélabre jaillit en morceaux et un obus éclata. C'était une batterie française que l'on venait d'établir au Trocadéro et qui canonnait la place de la Concorde que l'on croyait occupée et défendue en force par les fédérés. Au bruit de l'explosion, tous les habitans du ministère étaient accourus sur la galerie et se désespéraient. Un boulet prit la statue de Lille par le travers et la coupa en deux. « Et mes blessés! » cria M. Mahé. L'ambulance en effet prenait jour sur la place; on se hâta d'évacuer les malades et de les

transporter dans les appartemens qui, s'ouvrant sur la rue Saint-Florentin, étaient moins exposés aux projectiles.

Dans Paris, vers les boulevards, on entendait les clairons qui sonnaient des appels désespérés; quelques hommes groupés autour de la guenille rouge parcouraient les rues en criant : « Aux armes ! » Au loin, dans les églises, le tocsin retentissait lugubrement; vers le nord-est, la fusillade crépitait, car le corps du général Clinchant, déjà maître de la gare Saint-Lazare, attaquait la barricade Clichy par la place de l'Europe. Tout le monde au ministère de la marine était dans un état nerveux indescriptible. Une longue-vue avait été braquée sur la terrasse, à l'angle même du toit, derrière un des grands trophées. Chacun allait y mettre l'œil et croyait toujours voir des pantalons rouges courir sur le quai, sous les arbres du Cours-la-Reine et se diriger vers la rue Royale. On disait : Les voilà! Je les vois! L'illusion seule les voyait; ils ne venaient pas; ils ne devaient venir que quarante heures après pour prendre possession du ministère aux lueurs de la rue Royale, ruisselante de pétrole, embrasée et croûlante. La déroute des fédérés traversant la place de la Concorde au galop avait été terminée à cinq heures du matin. Jusqu'à dix heures, nul soldat de la révolte n'y apparut, nul essai de résistance n'y fut tenté. Bergeret avait quitté le Corps législatif et s'était replié sur le palais des Tuileries. A dix heures on entendit un grand bruit de voix, de clairons, de tambours, de piétinemens de chevaux. C'était le colonel Brunel qui, à la tête de 6,000 hommes environ, venait prendre le commandement des défenses de la place de la Concorde et établir son quartier-général au ministère de la marine. On ouvrit les portes donnant sur la rue Royale, les portes battant sur la rue Saint-Florentin et l'on put communiquer d'une barricade à l'autre, sans danger, à l'abri du vaste bâtiment, dont la façade reçut plus d'une blessure.

Le colonel Antoine-Magloire Brunel avait alors quarante ans; sa taille élancée, ses cheveux grisonnans, sa moustache teinte en noir et retroussée, un certain air de distinction répandu sur toute sa personne le rendaient peu semblable aux chefs communards que l'on était accoutumé à voir promener dans les rues leur tenue débraillée et leur démarche titubante. Quoiqu'il eût la voix éraillée, Brunel était d'une sobriété irréprochable; en ce temps d'alcoolisme à outrance, on ne le vit jamais ivre. Il était intelligent, très brave, et n'avait aucune tare dans sa vie antécédente. Ce fut la vanité qui le perdit et l'entraîna dans une cause pour laquelle il n'était pas fait. Ancien sous-lieutenant au 4e chasseurs d'Afrique, ayant quitté le régiment après une bonne carrière militaire, il avait été élu chef du 107e bataillon (11e de marche) pendant le siége de

Paris par les armées allemandes. Au 31 octobre, il avait été bien près de prendre parti pour les émeutiers, car il fit sonner le tocsin à l'église Saint-Laurent, afin de rassembler ses hommes et de se porter avec eux sur l'Hôtel de Ville. Au combat de Buzenval, il déploya un courage qui fut admiré et le fit proposer pour la croix de la Légion d'honneur. Ce fut la capitulation, ce fut peut-être un aveugle sentiment de patriotisme qui lui fit perdre la tête. De concert avec un certain Piazza, il essaya de soulever la garde nationale, demanda la continuation de la guerre et placarda quelques appels à la révolte. Condamné pour ce fait à deux ans de prison, il fut délivré, se cacha, et s'offrit au comité central, qui, le 18 mars, en fit un général. Membre de la commune, aux délibérations de laquelle il n'assistait guère, il fut nommé chef de la 10e légion ; il défendit le fort d'Issy très vigoureusement et y reçut un éclat d'obus qui le força au repos pendant quelque temps. Évidemment mal à l'aise avec lui-même, mécontent des gens de la commune, qui le traitaient un peu cavalièrement et l'avaient, en un jour de colère, sottement accusé de trahison, Brunel s'aigrit, s'exaspéra et devint d'autant plus redoutable qu'il sentait bien que son devoir eût été de marcher avec cette armée de Versailles qu'il avait ordre de combattre. Comme les gens qui comprennent leurs torts et ne veulent pas les avouer, il s'avança plus encore dans la voie mauvaise où sa vie passée, ses instincts, son éducation, auraient dû l'empêcher de jamais mettre le pied. Il est de ceux sans doute qui, dans ces derniers momens si terribles, se sont dit : Puisqu'on ne peut plus reculer, il faut aller jusqu'au bout. Il y alla brutalement, et, au lieu du brave soldat qu'il avait été, devint un scélérat.

Son premier soin en arrivant au ministère de la marine fut de demander « le père Gaillard. » On ne put s'empêcher de rire ; Napoléon Gaillard, qui, la veille encore, la main derrière le dos et les yeux animés, paradait sur ses barricades, n'avait pas reparu et ne devait pas reparaître. Il fut imité en cela par tous les hauts fonctionnaires que la commune avait infligés à la marine, et qui ne se montrèrent plus dans la rue Royale. J'en excepte Matillon, qui, au moment où « le corps d'armée de Brunel » arrivait, vint en volontaire de la révolte offrir ses services qui furent acceptés. Ce chef de la comptabilité fit valoir qu'il avait été sous-officier de spahis, et déploya pendant toute la bataille une ardeur qui dénotait des convictions qu'on ne lui aurait pas soupçonnées. Brunel et Matillon firent rapidement l'inspection des ouvrages de défense. On était très sérieusement protégé contre toute attaque se prononçant par les Champs-Élysées ou le pont de la Concorde ; mais les derrières n'étaient point assurés, et la rue Royale offrait une voie libre aux

troupes qui pourraient débucher par le boulevard Malesherbes ou par le boulevard de la Madeleine. C'était là un inconvénient majeur auquel il fallait remédier sans délai, afin d'empêcher la position d'être prise à revers. Dans la cour de la maison portant le n° 14 de la rue Royale, on trouva dix-sept tonneaux vides appartenant à un restaurateur voisin. On s'en empara, et ce fut le premier élément de la très forte barricade qui fut construite en demi-cercle rue Royale, en avant de la rue et du faubourg Saint-Honoré qui lui servaient de chemins abrités et dont la face était tournée vers l'église de la Madeleine. Tout ce quartier qui, le matin même, pendant quatre heures, avait cru à sa délivrance prochaine que les circonstances avaient rendue si facile, se voyait maintenant occupé, bloqué par l'insurrection arrivée en force et prête à tout pour défendre sa bauge. Prise entre la barricade de la place de la Concorde et la barricade rapidement élevée sur l'emplacement où se dressait jadis la porte Saint-Honoré, toute la partie sud de la rue Royale devenait une place d'armes formidable qui, pendant deux jours, allait arrêter le progrès des troupes françaises.

### IX. — LA RUE ROYALE.

Brunel donna ses ordres; la redoute de la rue de Rivoli riposta à nos batteries du Trocadéro; la barricade protégeant la rue Royale contre la place de la Concorde canonna le Corps législatif et le ministère des affaires étrangères; en haut de l'hôtel de la marine, le drapeau rouge flottait au vent. Brunel, une simple badine à la main, allait de groupe en groupe, offrant l'exemple de l'intrépidité et même de l'imprudence, car deux ou trois fois il passa de la barricade de la rue Royale à la barricade de la rue de Rivoli en traversant lentement la place de la Concorde, malgré les projectiles dont elle était battue. Les fédérés qui n'étaient point employés au service de l'artillerie étaient placés, en réserve, dans le ministère même, dans la cour des maisons voisines, dans la rue et dans le faubourg Saint-Honoré. La marine de la commune était représentée là par ses prétendus canonniers, par ses fusiliers et par quelques hommes sortis des équipages de la flottille. Ils étaient dans le ministère comme de vieilles connaissances, en faisaient les honneurs à leurs camarades et ne se gênaient guère pour aller réquisitionner du vin dans les restaurans d'alentour. Plus d'un fédéré était ivre et dormait sur le trottoir, insensible au bruit du canon qui ébranlait les bâtimens du ministère; tous les carreaux y furent brisés; après la bataille, la note du vitrier s'éleva à plus de 5,000 francs.

Il n'y avait pas là seulement des héros, il y avait aussi des hé-

roïnes. Trois sinistres femelles animaient, enfiévraient les hommes, embrassaient les pointeurs et faisaient preuve d'une impudeur qui ne redoutait pas le grand jour. Jeunes, enivrées de bataille et d'eau-de-vie, elles apportaient au milieu de la tuerie un horrible élément de débauche. Elles tiraient des coups de fusil au hasard, riant, criant, tutoyant tout le monde, ignobles à voir, plus ignobles à entendre. L'une, Florence Vandewal, âgée de vingt-huit ans, forte et sanglée à la taille, avait été ambulancière au 107e bataillon fédéré que Bergeret lui-même avait autrefois commandé; on l'appelait « la Belge. » C'était une simple journalière qui se pavanait dans un costume ridicule et sous une toque à plumes; l'autre, Aurore Machu, brossière de vingt-sept ans, pointait les canons et après chaque détonation se retroussait impudiquement en se tournant vers les positions occupées par l'armée française. La troisième, Marie Ménan, qui venait d'atteindre sa vingt-sixième année, marchande de journaux, fille sombre, exaltée, vêtue de noir, passait, comme un spectre, au milieu des combattans et leur versait à boire. Un hasard m'avait fait connaître cette créature; je n'ai jamais vu une laideur pareille à la sienne; brune, l'œil écarquillé, les cheveux ternes et sales, le visage tout piolé de taches de rousseur, la lèvre mince et le rire bête, elle avait je ne sais quoi de sauvage et de violent qui rappelait l'effarement des oiseaux nocturnes subitement placés au soleil. Elle fut cruelle, naturellement, sans efforts, pour obéir à ses instincts. De ces trois goules, la Machu était la plus choyée. Comme elle venait d'envoyer un boulet de canon dans une des statues qui précèdent le palais du Corps législatif, on la prit, on l'enleva et on la porta en triomphe à l'Hôtel de Ville, où elle fut félicitée pour son patriotisme et son dévoûment à « la cause sacrée de la commune. »

Tout le jour le duel d'artillerie continua; la nuit l'interrompit à peine. Beaucoup de fédérés étaient partis; sous prétexte d'aller manger, de se rendre dans leur quartier, ils s'éloignaient, fatigués de la bataille, hésitans, trouvant que ça prenait mauvaise tournure, et ne revenaient pas. Dans la soirée, Brunel passa l'inspection de ses troupes, il constata qu'il en manquait les trois quarts, entra en fureur et écrivit à la délégation de la guerre pour avoir du renfort; on lui répondit : « Au citoyen Brunel, chef de la 10e légion. Citoyen, il nous est impossible de vous donner les renforts que vous nous demandez; nous avons disposé même des forces que nous avions à l'Hôtel de Ville. Du courage, du patriotisme, colonel; il faut à tout prix que vous défendiez vos positions avec les troupes dont vous disposez. Salut et fraternité. Pour le délégué civil à la guerre, le sous-chef d'état-major : LEFEBVRE

Roncier (1). » Brunel ne fut point satisfait. Le péril se rapprochait, car les premiers blessés commençaient à arriver; on les apportait du haut du faubourg Saint-Honoré et du boulevard Malesherbes, où le corps du général Douai s'avançait en faisant lentement reculer les fédérés qui lui tenaient tête. Le docteur Mahé les accueillit sans leur demander quel parti ils servaient et les installa dans son ambulance, où il était resté seul, car M. Le Roy de Méricourt, empêché par la bataille, n'avait pu malgré ses efforts parvenir jusqu'au ministère.

Le mardi 23 mai, au lever du jour, la situation ne semblait pas modifiée; nos troupes cependant s'étaient avancées dans les Champs-Élysées et avaient pris possession du Palais de l'Industrie. L'avenue, commandée par les pièces mises en batterie sur les terrasses des Tuileries, ne pouvait permettre aucun mouvement d'ensemble sur les positions défendues par les insurgés. La division Vergé cheminait à travers les jardins des hôtels du faubourg Saint-Honoré, le général Douai poussait ses hommes vers la Madeleine; Clinchant luttait toujours contre la barricade du boulevard Clichy, qui ne fut emportée qu'à onze heures du matin. Des balles venaient frapper sur le talus des barricades de la rue Royale et de la rue de Rivoli; Brunel fit placer des tirailleurs dans la galerie extérieure, sur les toits du ministère, et une fusillade incessante se mêla au bruit du canon. Des projectiles éclataient jusque dans l'ambulance. Le docteur Mahé venait de saisir un plateau de charpie pour panser un blessé; le plateau lui fut enlevé de la main par un fragment d'obus. Désigné par son drapeau rouge, l'hôtel de la marine servait de point de mire aux batteries françaises. Ce fut à l'ambulance, où cinq infirmiers aidaient M. Mahé, que l'on put comprendre que le découragement saisissait les combattans; les fédérés y arrivaient sous tout prétexte, cachaient leurs armes, se glissaient dans les lits; on avait grand'peine à les renvoyer, et il fallut en bousculer quelques-uns pour s'en débarrasser.

Brunel était triste et assombri, il expédiait des ordres, décachetait des dépêches, envoyait chercher des nouvelles; il s'inquiétait fort de savoir où étaient les Versaillais, regardait avec inquiétude du côté de la Madeleine et disait : « Le boulevard Malesherbes va nous tomber sur le dos. » Matillon se multipliait; à coups de pied,

(1) Ce Lefebvre Roncier, qui pendant la commune joua un certain personnage dans les rôles secondaires, était un jeune homme de vingt-cinq ou vingt-six ans. C'est chez lui, rue de Rivoli, n° 60, au 4e étage, que Delescluze attendit le résultat de l'échauffourée du 22 janvier. Commandant d'artillerie au début de l'insurrection, il fut successivement secrétaire-général à la délégation de l'intérieur, juge suppléant à la cour martiale, et enfin sous-chef d'état-major à la guerre, où il suivit Delescluze, dont il était un fervent admirateur.

il réveillait les fédérés endormis, les poussait aux barricades et ordonnait aux canonniers d'accélérer leur tir. — La journée s'avançait, il était trois heures environ lorsque quelques soldats français, apparaissant aux fenêtres des maisons de la place de la Madeleine, ouvrirent le feu sur les défenseurs de la rue Royale. Longtemps on échangea une fusillade presque inutile. C'est alors que Brunel, voulant empêcher le corps du général Douai de le déborder par ses derrières, ordonna d'incendier la rue Royale. D'après tous les témoins oculaires, ce fut Matillon qui reçut l'horrible mission, l'accepta et la fit exécuter. Il y fut bien aidé par les trois femmes dont j'ai parlé; la Machu, la bonne pointeuse, ne fut pas la dernière; la plus terrible fut Marie Ménan; leste, alerte, soufflétant tous ceux qui ne lui livraient point passage, sans dire un mot, elle allait, jetant les touries de pétrole dans les escaliers, lançant les mèches soufrées à travers les fenêtres qu'elle brisait à coups de poing, se hâtant dans son œuvre néfaste, comme si elle craignait que le temps ne lui manquât; la Vandewal, lourde, blessée à la jambe, courait derrière elle en boitant et lui criait : « Attends-moi! » La furie allait toujours, n'écoutait rien et entraînait les hommes. Un témoin m'a dit : « Elle était tellement trempée par le pétrole répandu sur elle que c'est un miracle qu'elle n'ait pas pris feu. »

Le pétrole, on allait le prendre à la provision apportée quelques jours auparavant dans la petite cour du ministère; en outre, une voiture d'ambulance chargée de bonbonnes arriva vers quatre heures et demie par la rue Saint-Honoré. Les rares locataires, les domestiques abandonnés à Paris, les portiers, se sauvaient en poussant des cris; quelques gens exaspérés se ruèrent sur les incendiaires et les frappèrent au visage; un coup de revolver les jetait bas, et ces fous furieux continuaient leur acte de dévastation. Brunel, debout, dans l'angle de la porte du ministère, regarda quelque temps, puis il dit à Matillon : « Ça va trop lentement! » Ce fut alors que cet ancien chef de la comptabilité se rappela qu'il devait y avoir des pompes dans quelque hangar de l'hôtel. On en trouva deux qui parurent singulières, car elles ne ressemblaient pas aux pompes à incendie. C'étaient en effet des pompes marines, pompes à épuisement que l'on branche directement sur la mer ou sur la cale remplie par une voie d'eau, pompes à air, sans récipient, et qui ont besoin d'être amorcées pour pouvoir fonctionner. Ces brutes s'imaginèrent qu'il suffisait de tremper l'extrémité du tuyau d'appel dans une tonne de pétrole pour arroser facilement, à toute hauteur, la façade des maisons. Ils pompèrent, ils pompèrent sans résultat possible, et ils avaient beau diriger la lance vers les murailles, la lance ne lançait rien. M. Le Sage les regardait ; ils s'adressèrent à lui : — Comment les manœuvre-t-on, tes chiennes de pompes? —

Je ne sais pas, répondit-il, je suis concierge et ne suis pas pompier. — Ils repoussèrent les pompes vers les barricades. C'est alors que Matillon fit retourner deux des canons qui battaient les approches de la place de la Concorde et les fit diriger vers les maisons d'angle de la rue Royale et du faubourg Saint-Honoré. Lorsque la pièce était chargée et pointée, on refoulait par-dessus la gargousse un paquet de filasse préalablement trempé dans de l'huile de pétrole. Précaution plus ingénieuse qu'efficace, car les étoupes, divisées par la commotion, se dispersaient en l'air et retombaient comme une pluie enflammée avant d'avoir atteint le but. Les bandits purent être satisfaits : la Ménan, la Vandewal, la Machu et le troupeau de mâles qui les avait suivies n'avaient point perdu leur temps. L'incendie éclatait partout. Les maisons de la rue Royale portant les numéros 15, 16, 17, 19, 21, 23, 25, 24, 27, le n° 422 de la rue Saint-Honoré, les numéros 1, 2, 3 et 4 du faubourg Saint-Honoré, étaient en feu. Dans les caves de la maison qui fait le coin du faubourg et de la rue Royale, sept personnes s'étaient imprudemment réfugiées : elles y périrent. Avant d'allumer la maison du n° 16, qui forme l'angle de la rue Saint-Honoré et dont le rez-de-chaussée est occupé par un marchand de vin nommé M. Vallée, les incendiaires eurent une précaution qui ne doit pas être mise en oubli. Ils jugèrent illogique de laisser dans des caves exposées à une ruine certaine de bonnes bouteilles qu'ils aimeraient à boire. Ils traînèrent devant la porte trois tonneaux de porteurs d'eau, qu'ils remplirent de vin en faisant la chaîne avec des brocs, comme s'il se fût agi d'éteindre un incendie. Lorsque les trois tonneaux à bras furent pleins jusqu'aux bords, on alluma la maison. C'était là un « en cas » qui fut épuisé pendant la soirée même, au milieu d'une scène à la fois grotesque et lugubre qui fait sérieusement douter de l'état mental de ces gens-là.

Le crépuscule avait fait place à la nuit, et les incendies, brillant à travers l'obscurité, apparaissaient dans toute leur horreur. Le combat, sans avoir pris fin, était singulièrement ralenti; de chaque côté on était harassé de fatigue; les batteries tiraient mollement et à de longs intervalles. Sur la barricade de la rue Royale, un loustic avait imaginé de planter une petite potence à laquelle il avait accroché un rat mort; au-dessous, il avait fixé une pancarte sur laquelle on lisait : « Mort à Thiers, Macmaon (*sic*) et Ducrot, les rongeurs du peuple; défense d'y toucher. » Cette sotte plaisanterie eut un vif succès : les fédérés, les ambulancières, les vivandières, les incendiaires s'étaient groupés et applaudissaient. Un obus versaillais éclata sur la place; tout le monde poussa une clameur de joie et de défi. Un homme et une femme se mirent à danser vis-à-vis l'un de l'autre, ce fut comme un signal; toute la

bande entra en branle. Chantant, vociférant, levant la jambe au-dessus des têtes, multipliant les gestes obscènes à la lueur des maisons qui brûlaient, au bruit des artilleries lointaines, aux sons d'un cornet à pistons accélérant la mesure, cette troupe d'aliénés se rua dans une de ces danses dont le nom honnête est encore à trouver. La Machu, la Ménan, la Vandewal en sueur, les vêtemens débraillés, la poitrine presque nue, passant d'homme en homme, bondissaient comme des chèvres ivres de raisins, et parfois criaient : A boire! On amenait alors un des tonneaux à bras, on enlevait la bonde, on recevait le vin dans des seaux, et les uns après les autres, le visage penché au-dessus du liquide, ils lapaient comme des loups.

Tous n'étaient point à cette bacchanale, mais beaucoup profitèrent du tumulte qu'elle causa pour quitter un champ de bataille qu'ils ne se souciaient pas de défendre. Trois bataillons fédérés, placés sous les ordres du colonel Spinoy, chef de la 3e légion, avaient pour mission spéciale de maintenir ouvertes les communications entre le ministère de la marine et la place Vendôme; ils devaient, selon les circonstances, se porter au secours de l'un de ces deux points et repousser ou couper le mouvement tournant des troupes françaises. Ces trois bataillons étaient déjà fort diminués par les désertions qui, pendant toute la journée, n'avaient cessé de se produire. Ils ne se trouvèrent probablement plus en force, et, tranquillement, comme de bons bourgeois qui rentrent chez eux après une journée de fatigue, ils s'en allèrent. Lorsque l'on s'aperçut de leur départ, ils étaient déjà loin, et la place Vendôme, malgré les solides barricades qui la défendaient, était déjà très sérieusement menacée par la division Berthaut, du corps du général Douai. Le bruit se répandit et vint jusqu'au ministère de la marine qu'elle était évacuée et, disait-on, occupée par nos soldats; ce bruit était prématuré: le général Berthaut ne franchit les barricades de la rue de la Paix et ne se trouva en présence de la colonne renversée, brisée, qu'à deux heures du matin. — Brunel, abusé par ce faux avis, écrivit alors la lettre suivante qui fut retrouvée sur son bureau : « Ministère de la marine et des colonies; cabinet du ministre (cet en-tête est biffé d'un trait de plume), 23 mai 1871; au citoyen délégué à la guerre. Citoyen, le colonel Spinoy, qui avait ici trois bataillons, a presque autorisé, d'après les rapports, le départ de ces bataillons, qui tenaient communication de l'hôtel de la marine avec la place Vendôme. La place Vendôme étant évacuée, le colonel a jugé à propos de ne pas s'opposer assez énergiquement à cette fuite, toujours d'après les mêmes rapports. Je vous envoie le colonel Spinoy, qui affirme que les bataillons sont partis malgré lui. Dans cette situation, je vous prie, citoyen ministre, de me faire

donner des ordres. Je vous réitère que je resterai tant qu'il me sera possible. S'il me faut soutenir un siége dans l'hôtel de la marine, je le soutiendrai. Recevez, citoyen ministre, mes sentimens dévoués. BRUNEL. — S'il est possible de faire réoccuper la place Vendôme, cette mesure rétablirait le calme ici. » Lorsque Brunel écrivit cette lettre, il devait être environ onze heures du soir; il la plia, la mit sous enveloppe et allait l'expédier par un petit peloton chargé d'escorter le colonel Spinoy, lorsqu'il reçut un message du comité de salut public. Il ne put s'empêcher de pâlir en le lisant, et fit appeler le docteur Mahé.

Celui-ci accourut et fut étonné du spectacle qu'il eut sous les yeux; le cabinet du ministre était plein d'officiers fédérés qui faisaient du punch et causaient joyeusement entre eux, tout en buvant. Brunel était, selon son habitude, très calme et très froid. Sans mot dire, il tendit au docteur Mahé la dépêche qu'il venait de recevoir. M. Mahé lut : « Incendiez et faites sauter le ministère de la marine; » pas de signature, mais le timbre du comité de salut public. La première exclamation du docteur Mahé fut le cri de désespoir d'un chirurgien : — Et mes blessés? — Vous voyez que j'y ai pensé, puisque je vous ai prié de venir me parler. — Une discussion commença alors entre ces deux hommes, discussion émouvante pendant laquelle M. Mahé déploya toutes les ressources de son esprit et Brunel se montra réellement humain. Les blessés recueillis à l'ambulance de la marine s'élevaient au nombre de 107, dont une vingtaine très gravement, presque mortellement atteints de plaies profondes à la tête et à la poitrine, résultat du feu plongeant que nos troupes avaient dirigé sur les fédérés du haut des maisons du boulevard Malesherbes. Les transborder, c'était les exposer à une mort certaine; et les autres, qu'en ferait-on? Il n'y avait pas de voitures, il n'y avait pas de brancards, il n'y avait même pas de porteurs; aurait-on tous les moyens de transport imaginables, une telle évacuation exigeait au moins douze heures; certes, le médecin ne se refusait pas à obéir, mais il demandait le temps nécessaire, il répondait de la vie de ses malades et il ne la laisserait pas sacrifier; il adjurait le colonel Brunel d'avoir quelque pitié de ses propres soldats, des défenseurs mourans de la cause qu'il servait. Brunel alla lui-même à l'ambulance, constata l'état fort grave de quelques malades qu'on lui exagéra encore et, sans avoir pris de résolution, revint dans son cabinet avec le docteur Mahé. Celui-ci insistait et reprenait avec chaleur son argumentation. Brunel dit : « Nous allons les évacuer sur l'hôpital militaire du faubourg Saint-Martin. » M. Mahé répondit : « C'est impossible; les rues sont coupées de barricades et pleines de troupes; l'on se bat partout, mes blessés n'arriveraient pas vivans. — Alors, reprit Brunel, on va les

expédier dans les salles du musée du Louvre. — Mais, répliqua le docteur, les Tuileries sont en feu; avant une heure, le Louvre brûlera. — Non, le vent est de l'est, dit Brunel. — Le vent peut changer, riposta le chirurgien. — Mais que faire? s'écria Brunel. — Tenir l'ordre pour non avenu et ne point incendier une ambulance remplie de blessés protégés par la convention de Genève. » — Du groupe des officiers s'éleva une voix qui dit : « On ne peut discuter les ordres du comité de salut public; l'ordre est de brûler, il faut brûler! — Le comité de salut public, dit Brunel en s'adressant au docteur, ignore peut-être que l'hôtel de la marine contient une ambulance; je vais provoquer de nouvelles instructions; en attendant, préparez l'évacuation. » Il écrivit une lettre, appela un de ses officiers d'ordonnance : « Montez à cheval, allez à l'Hôtel de Ville, demandez une réponse et revenez vite! »

Le docteur Mahé, profondément ému, retournait à son ambulance, lorsqu'il rencontra M. Gablin qui passait dans un couloir. En deux mots, il le mit au fait. Sans se parler davantage, ils échangèrent une poignée de main et un regard qui contenaient bien des promesses. En hâte, aidé de l'adjudant Langlet et de deux hommes de service régulier, les seuls qui lui eussent été laissés, M. Gablin fit descendre dans les caves des tableaux, des pendules et quelques chronomètres qu'il avait pu soustraire à la rapacité des fédérés. Il entra ensuite dans sa chambre, y prit un revolver de la marine, le chargea avec soin et le mit dans sa poche. Ceci fait, il attendit. M. Mahé avait réuni ses infirmiers et il attendait aussi. Dans le cabinet du ministre, les officiers buvaient. Brunel, pensif, se promenait de long en large; dans les postes, des fusiliers marins de la commune étaient ivres; dans la rue, la danse avait cessé; tout ce qui ne dormait pas s'empressait autour de la Vandewal qui, ayant voulu voir de près l'incendie des Tuileries, était arrivée au moment de l'explosion des barils de poudre placés par Victor Bénot dans la salle des Maréchaux; elle avait pris peur, s'était sauvée, avait passé entre deux barreaux des grilles et s'était, dans ce mouvement, cruellement froissé la poitrine qu'elle montrait à tout le monde en geignant.

Il était un peu plus de minuit lorsque l'officier revint; il descendit de cheval sous la grande porte, rencontra Matillon et lui parla à l'oreille. Matillon dit à M. Le Sage : « Prenez vos nippes, votre femme, votre enfant, et filez sans vous retourner : on va faire sauter le ministère. » M. Le Sage courut prévenir le docteur Mahé, qui répondit : « Laissez-moi faire, nous gagnerons du temps, tout n'est pas encore perdu! » M. Mahé est un homme de taille moyenne, blond, aux yeux pétillans de vivacité, très dévoué à la noble profession qu'il exerce, ne s'étonnant de rien et gardant en toute occur-

rence un imperturbable sang-froid. Rapidement il avait arrêté son plan de conduite, et n'en dévia pas. L'officier d'ordonnance avait transmis à Brunel l'ordre verbal et positif de mettre le feu au ministère. Dans une lettre écrite de Bruxelles, le 21 janvier 1872, Matillon a affirmé qu'il n'avait ménagé aucun effort pour faire révoquer l'ordre de destruction; cela est possible; mais en tout cas sa tentative a échoué, et, si le ministère a été préservé, il en est bien innocent. Lorsque la réponse implacable du comité de salut public fut rapportée à Brunel, celui-ci dit : « Et les blessés? » L'officier répondit : « Une escouade de gardes nationaux va venir les chercher. » A ce moment, minuit et demi environ, Brunel se retira suivi de tout son état-major et d'une partie de ses hommes; son dernier mot fut adressé à Matillon : « Je vous laisse ici, et je vous rends responsable de l'exécution des ordres du comité de salut public (1). »

Peu de temps après son départ, une bande de fédérés sans armes envahit le ministère et se précipita vers l'ambulance pour évacuer les blessés. « Où sont vos voitures? demanda le docteur Mahé. — Nous n'en avons pas. — Où sont vos brancards? — Nous n'en avons pas. — Eh bien! alors, comment allez-vous les enlever? — Ah! nous ne savons pas. » M. Mahé se mit alors lentement et sentencieusement à discuter avec ces hommes et à leur expliquer quels sont les moyens généralement usités pour le transport des blessés. Les blessés criaient : « Nous ne voulons pas nous en aller. » Les porteurs ripostaient : « Sont-ils bêtes, puisque c'est l'ordre; dans dix minutes, on va allumer les pétards! » La scène qui suivit défie toute description. On prit des matelas par les quatre coins pour les emporter avec le blessé qui était dessus; on n'avait pas fait trois pas que tout tombait; le malade poussait des hurlemens; alors on reprenait le malheureux, on le mettait dans un drap, on essayait de l'enlever de la sorte; ça allait encore passablement tant que l'on marchait de plain-pied dans les appartemens, mais dès que l'on arrivait aux escaliers le fardeau échappait des mains, et

(1) Brunel, après avoir quitté le ministère de la marine, n'est pas resté oisif; il alla proposer ses services au comité de salut public, qui sut les utiliser. Dans une lettre adressée par lui, le 9 janvier 1873, au journal *la République française*, il dit : « Les Versaillais ont pu me voir après la *retraite* de la place de la Concorde (et non *la prise*, comme on l'a dit) au X^e^ arrondissement et ensuite au Château-d'Eau, où une blessure grave m'a enlevé du champ de bataille. » — Brunel a été accusé par les habitans du X^e^ arrondissement d'avoir incendié le théâtre de la Porte-Saint-Martin et les magasins du *Tapis rouge*. Nous ignorons si cette accusation est justifiée, mais nous savons que sur un Belge nommé Van der Howen, chef de barricade au faubourg du Temple, on a trouvé un ordre ainsi conçu : « Le citoyen délégué, commandant la caserne du Château-d'Eau, est invité à remettre au porteur du présent les bonbonnes d'huile minérale nécessaires au citoyen chef des barricades du faubourg du Temple. *Le chef de légion :* BRUNEL. »

plus d'un malade, roulant de degré en degré, jetait un cri de détresse et s'évanouissait. Le docteur Mahé accourait alors et constatait que le pansement était dérangé; il fallait le refaire, cela demandait du temps. Les fédérés insistaient. « Baste! c'est bien comme cela, on le pansera à l'hôpital. » Le docteur parlait du devoir professionnel, et avec un soin méticuleux remettait les bandes en place. Les fédérés laissaient faire tout en grommelant et en disant : « Est-il têtu, ce major-là! »

Pendant que l'évacuation de l'ambulance se faisait dans ces conditions qui la retardaient forcément, Matillon avait donné ses ordres. Quinze gredins appartenant aux canonniers-marins de la commune avaient été réservés pour l'œuvre néfaste; ils obéissaient à un adjudant sous-officier qui s'appelait... A quoi bon le nommer? Pour des causes que nous allons bientôt dire, cet homme a reculé devant le forfait qu'il avait à commettre; rentré aujourd'hui dans la vie normale et laborieuse, il ne peut parler sans tremblement de cette nuit terrible pendant laquelle le principal rôle lui avait été imposé; mais, comme il faut désigner l'acteur, nous dirons qu'il s'appelait Jacques, car nous ne nous sentons pas le droit de divulguer le nom d'un homme que la justice a eu raison d'épargner et qui s'est repenti. D'après les instructions de Matillon et sous la surveillance de Jacques, des touries de pétrole furent portées dans les appartemens; après les avoir débouchées, on y glissa des cartouches; une mèche très longue et flexible fut placée sur les obus décoiffés amoncelés dans la petite cour; quelques bouteilles d'essence furent lancées contre les murailles afin d'activer le feu. Lorsque tout fut prêt, Matillon se retira après avoir dit à Jacques : « Aussitôt que vous aurez allumé, évacuez et rendez-vous à l'Hôtel de Ville avec vos hommes. » Au moment où Matillon traversait la rue Saint-Florentin, un infirmier courut à lui : « Mais nous avons encore des blessés. — Ne craignez rien, répondit Matillon, vous avez le temps. »

Tout était désert autour de l'hôtel de la marine; la nouvelle : « On est tourné, » avait rapidement circulé, chacun avait gagné au pied; des vedettes françaises montaient la garde sous le péristyle de l'église de la Madeleine, et, croyant toujours les barricades de la rue Royale occupées par l'insurrection, tiraient impitoyablement sur tout homme qu'elles apercevaient, même sur ceux qui, un mouchoir en main, leur faisaient signe d'avancer. C'est alors, vers deux heures du matin, que M. Gablin monta sur la terrasse du ministère, comme sœur Anne : « Ne vois-tu rien venir? » En face de lui, la sombre verdure des Champs-Élysées laissait apercevoir quelques lointains feux de bivouac; à sa droite, la rue Royale flambait; à sa gauche, de l'autre côté de la Seine, toute la rue de Lille brûlait; derrière lui, le ministère des finances et le palais des Tuileries

étaient un océan de flammes. Il put croire que seul, dans cet incomparable désastre, l'hôtel de la marine subsistait encore. A ses pieds, la place de la Concorde s'étendait morne, silencieuse, jonchée de débris des balustrades, des statues, des candélabres et des fontaines. Impassible, témoin des ravages des hordes de Cambyse à travers l'Égypte, l'Obélisque était resté intact, comme la stèle funéraire des civilisations destinées à périr. Malgré son énergie, à cause d'elle peut-être, M. Gablin se sentit défaillir. Il eut un sanglot et pleura abondamment devant tant de honte et d'horreur. Cela ne fut qu'un spasme nerveux promptement surmonté. Il s'essuya les yeux et descendit. Sa résolution était prise : sauver le ministère ou périr.

La lenteur calculée, admirablement ménagée du docteur Mahé à faire évacuer l'ambulance avait lassé la patience de Matillon, et cette lenteur fut la cause principale du salut. Matillon eut peur de tomber entre les mains des Versaillais et s'esquiva; si l'évacuation eût été plus rapidement conduite, Matillon aurait eu le temps de faire mettre le feu lui-même, sous ses yeux, et tout eût été perdu; il trouva plus prudent de sacrifier un inférieur, et tout fut sauvé. M. Gablin demanda à M. Le Sage : « Où est Matillon? — Il est parti! » En deux bonds, M. Gablin fut au premier étage, devant une porte fermant un petit salon où l'escouade des quinze incendiaires était réunie. Avant d'entrer, « il se fit une tête, » comme on dit au théâtre, prit un air effaré, et, se trouvant en présence d'un groupe d'hommes ivres pour la plupart, assis devant une table chargée de brocs et de bouteilles qu'ils achevaient de vider, il s'écria avec consternation : « Mes pauvres amis! nous sommes trahis, voilà les Versaillais, nous sommes tous pincés, on va nous fusiller. » Ce fut un tumulte sans nom, chacun se leva pour gagner la porte : « Pas par là, reprit M. Gablin, ils sont dans la rue Royale et dans la rue Saint-Florentin, filez par les corridors et cachons-nous. » A la hâte et se bousculant, battant les murs et se rattrapant à la rampe, ils gagnèrent les couloirs des étages supérieurs et se jetèrent pêle-mêle dans les chambres dont M. Gablin referma la porte sur eux. Toujours courant, il revint au rez-de-chausssée où Jacques s'impatientait parce que trois blessés, étendus sur les pavés, gémissaient et demandaient à être emportés, mais vainement, car les fédérés les avaient abandonnés et ne devaient pas revenir. Au premier coup d'œil M. Gablin reconnut que Jacques avait bu plus que de raison; ce malheureux, peut-être pour se donner du courage, avait avalé trop d'eau-de-vie. Il avait l'œil humide et la démarche lourde. Il n'était point du reste pour faire hésiter M. Gablin, qui a « les épaules larges et la taille ramassée, » comme eût dit La Bruyère. Le dialogue fut rapide : « Mettrez-vous le feu au ministère?

demanda M. Gablin. — C'est l'ordre du comité de salut public, et je dois obéir, répondit Jacques. — Écoutez, reprit M. Gablin; je vous jure que, si vous ne mettez pas le feu, les troupes de Versailles ne vous feront rien; je vous cacherai; la justice sera clémente pour vous, et nous vous donnerons de l'argent lorsque vous en aurez besoin. — Vous êtes bien honnête, monsieur Gablin, et je vous remercie; mais vous savez, il y a une consigne; si je désobéis, le comité de salut public me fera fusiller; je suis fâché de vous désobliger, mais il y a une consigne, et, puisqu'il y a une consigne, il faut obéir, je ne connais que ça. — Et ça, le connais-tu? s'écria M. Gablin en le prenant à la gorge et en lui mettant son revolver armé au visage; si tu fais un geste, je te casse la tête; si tu m'écoutes, je te sauve; choisis : je te tue ou je t'achète. — Jacques répondit d'une voix étranglée : — Monsieur Gablin, je ferai ce que vous voudrez. — A la bonne heure, reprit M. Gablin en le lâchant, je vois que vous êtes un bon enfant avec lequel on peut s'entendre; eh bien, venez me donner un coup de main. » C'est alors que Jacques, ce chef d'incendiaires, suivit humblement M. Gablin. Tous deux se hâtant enlevèrent de l'intérieur des appartemens vingt-deux touries de pétrole qu'ils descendirent dans la cour et versèrent dans l'égout. Jacques aida ensuite M. Gablin à ouvrir les bouches d'eau et à inonder la cour, de façon à conjurer tout danger immédiat. Lorsque cette bonne besogne fut terminée, M. Gablin conduisit Jacques dans son appartement, lui donna des vêtemens bourgeois, l'enferma à double tour et le quitta en lui disant : « Soyez en paix, je réponds de vous. » Deux minutes après, il revint pour voir ce que devenait son prisonnier. Jacques, assis par terre, la tête accotée contre un fauteuil, dormait; l'ivresse l'avait abattu.

Grâce à l'intelligence et à l'énergie du docteur Mahé et de M. Gablin, le ministère était sauvé; mais un retour des fédérés était possible tant que les troupes françaises n'y seraient pas rentrées. M. Le Sage se proposa pour aller les prévenir. « Mais par où passerez-vous? — Par le n° 7 de la rue Royale, qui par les toits communique avec le n° 8 de la rue Boissy-d'Anglas. J'ai été professeur de gymnastique au régiment et je saurai bien me tirer d'affaire. » Il embrassa sa femme, son enfant, et partit; il enjamba lestement la rue, car quelques rares fédérés cachés dans des caves tiraient encore des coups de fusil par les soupiraux, et put enfin, après mainte escalade, parvenir dans la rue Boissy-d'Anglas. Il était alors près de trois heures du matin. A chaque pas, M. Le Sage fut arrêté par des factionnaires, par des patrouilles; rue du Faubourg-Saint-Honoré, un poste fit feu sur lui. Il se faisait reconnaître, ce qui n'était pas toujours facile; conduit, promené de capitaines en colonels, de colonels en géné-

raux de brigade, de généraux de brigade en généraux de division, il finit par être mis en présence du général Douai, qui commandait en chef et qui avait son quartier dans une maison située à l'extrémité du boulevard Malesherbes, au-delà de l'église Saint-Augustin. M. Le Sage se désespérait. Que de temps perdu! Il était plus de cinq heures; qu'était-il advenu du ministère? Le général Douai l'écouta attentivement et commençait à dicter des ordres lorsqu'on lui remit une dépêche. Il la lut et, se tournant vers M. Le Sage, il lui dit : « Vous pouvez retourner au ministère de la marine, nous y sommes. »

### X. — NOS CANONNIÈRES.

Le général Douai ne se trompait pas : « nous y étions. » Vers trois heures et demie du matin, M. Gablin entendit un cri perçant, un cri de femme : « Voici l'amiral! » Il accourut et se trouva face à face avec l'amiral Pothuau, qui, accompagné d'un officier de marine et d'un officier de la gendarmerie coloniale, venait, lui troisième, reprendre possession de son ministère et ajoutait ainsi un trait héroïque à une existence où l'héroïsme n'a jamais fait défaut. « Bonjour, Gablin; je suis content de vous revoir! » Il y eut une minute d'expansion; M^me^ Le Sage, qui avait reçu l'amiral, ne pouvait, malgré son énergie toute virile, retenir ses larmes. « Où est Le Sage? demanda le ministre. — Il vous cherche, répondit sa femme. — Comment, vous êtes seul? dit M. Gablin. — Non pas, répliqua l'amiral, mon corps d'armée est derrière moi. » Et en souriant il montrait trois gendarmes qui, l'arme au bras, marchaient posément de front dans la rue Royale et se dirigeaient vers le ministère.

Voici ce qui s'était passé. L'amiral Pothuau avait établi son quartier-général au Palais de l'Industrie, ne se doutant guère qu'il n'était séparé que par une cloison de l'ancien commandant en chef de la flottille insurrectionnelle Durassier, qui mourait des suites de sa blessure. L'amiral n'avait point dormi; involontairement, il regardait vers le ministère de la marine, qui se détachait en noir sur les flammes; il écoutait et de ce côté n'entendait plus que de rares coups de fusil. Il eut une inspiration, comme les grands cœurs en ont souvent; il fit appeler son aide-de-camp, M. Humann, un sous-lieutenant de gendarmerie coloniale, M. Jacquemot, et leur dit : « Allons voir un peu ce qui se passe chez nous! » Sur l'ordre de M. Jacquemot, trois gendarmes suivirent et, à distance respectueuse, « emboîtèrent le pas. » L'amiral mit le sabre en main et partit. Il traversa le faubourg Saint-Honoré, échappa à une fusillade qui lui vint on ne sait d'où et arriva paisiblement au ministère, où M^me^ Le Sage faillit s'évanouir de joie en le voyant. L'amiral n'était

pas entré que toutes les femmes du quartier, échevelées, pleurant, se jetaient sur lui, l'embrassaient, lui baisaient les mains et criaient : « Enfin ! vous voilà ! nous sommes sauvés ! » Oui, sauvés en effet, parce que ce seul homme venait de revenir dans sa maison souillée par la commune.

Le ministère était dans un désordre inexprimable; partout de la poudre répandue, des touries de pétrole brisées, des restes de victuailles, des bouteilles vides, des armes jetées au hasard et jusqu'à des blessés abandonnés au milieu des escaliers. Par l'état dans lequel on retrouvait l'hôtel, il était facile de deviner la grandeur du péril auquel on venait d'échapper. L'amiral donna ordre de rechercher les insurgés que l'on pourrait encore découvrir; puis il cria : « Au pavillon ! » On s'élança derrière lui dans les escaliers; il monta jusque sur les toits et fit couper la drisse du drapeau rouge, qui fut amené sous ses yeux. Quelques fédérés, encore embusqués derrière les épaulemens du jardin des Tuileries, tirèrent sur lui et ne le dérangèrent pas. Le 24 mai, le soleil se lève à quatre heures et dix minutes. Il n'était pas quatre heures encore, mais le jour blanchissait et permettait de distinguer les objets; les gens des Tuileries voyaient donc ce groupe d'hommes debout sur la toiture et ne leur épargnaient pas les balles. On hissa le drapeau tricolore, mais on ne put l'amarrer qu'à mi-mât, ce qui était de circonstance, car les pavillons en berne sont signe de deuil. M. Humann reçut ordre d'aller chercher une compagnie d'infanterie de marine et des fusiliers marins empruntés à la division Bruat, qui occupait le Corps législatif. M. Humann, qui était alors lieutenant de vaisseau, sauta sur un cheval abandonné dans les écuries du ministère, traversa la place de la Concorde, faillit être tué sur la place du Palais-Bourbon par un obus lancé des hauteurs de la rue de l'Université, et ramena au pas de course une compagnie de fusiliers commandée par le lieutenant de vaisseau Moye et la première compagnie du 2e régiment de marche que conduisait le capitaine Veyne. Lorsque cette poignée d'hommes sauta dans la rue Royale par-dessus la barricade, ce fut un cri de délivrance; tout ce qui n'avait pas fui, tout ce qui vivait encore dans ce quartier ravagé par l'incendie, se précipita vers ces braves gens et les étreignait en pleurant. Il y eut une immense clameur : « Vive les marins ! » Ces soldats de l'infanterie de marine appartenaient au bataillon du commandant Lambert, de l'existence duquel le tableau *les Dernières cartouches* a reproduit un épisode. Au moment où les troupes de marine venaient se grouper autour du ministère, le comte Roger (du Nord) accourait se mettre à la disposition de l'amiral Pothuau, qu'il ne quittait plus. Une heure après, la division Vergé prenait possession de la rue Saint-Florentin où les marins avaient déjà éteint l'incendie allumé dans l'hôtel

Talleyrand. Sur l'invitation de l'amiral, deux régimens furent immédiatement utilisés par le général Vergé, qui les lança à travers le jardin des Tuileries et put ainsi parvenir au Louvre en temps opportun. Le ministère de la marine était à l'abri d'un retour des fédérés, mais non point de tout danger, car la batterie du Père-Lachaise, ayant aperçu le drapeau tricolore, tirait dessus à toute volée. Heureusement les coups étaient trop « longs » et achevaient de bouleverser la place de la Concorde.

M. Humann, en traversant le pont, avait remarqué que la flottille, — ou, pour mieux dire, ce qui restait de la flottille, — était amarrée près du quai de la Conférence; il en prévint l'amiral Pothuau, qui décida immédiatement de la faire servir à la défense de Paris. Le capitaine de vaisseau Ribourt, — actuellement vice-amiral, — commandant en chef des batteries de Montretout, avait massé ses canonniers au Champ de Mars et en gardait un certain nombre sous sa main au ministère des affaires étrangères, où il se tenait de sa personne. C'est là que vers neuf heures du matin il reçut ordre de prendre le commandement des canonnières de la Seine et de remonter le fleuve en attaquant les positions des insurgés. Il avait déjà dirigé un détachement sur la rue de Lille pour essayer de combattre les incendies; ce fut en vain, trop de pétrole avait été versé par les soins d'Eudes et de Mégy; trois pauvres matelots, s'aventurant au milieu des brasiers, périrent écrasés sous l'écroulement d'un mur des archives de la cour des comptes; un autre détachement, commandé par le lieutenant de vaisseau de La Bédollière, filant par le quai des Tuileries, avait pénétré dans le Louvre pour aider les soldats de la division Vergé à sauver les musées. Le commandant Ribourt envoya promptement ses canonniers prendre possession des canonnières, et il se rendit au ministère de la marine, où il rencontra M. de Champeaux, qui y arrivait de son côté. Pour manœuvrer les canonnières, ce n'étaient ni les officiers ni les marins qui manquaient, c'étaient les mécaniciens. Comment en trouver au milieu du désordre où Paris se débattait et semblait près de succomber?

Les commandans Ribourt et de Champeaux ayant appris, je ne sais comme, que les mécaniciens des bateaux-mouches se réunissaient souvent à la prétendue frégate où l'on distribue des douches et des bains en aval du Pont-Royal, s'y rendirent et y furent fort mal reçus par une femme absolument effarée qui, à toute question, répondait : « Je ne sais pas. » Le commandant Ribourt prit son air le plus grave et dit : « Madame, nous avons besoin de mécaniciens afin d'aller avec nos canonnières jusqu'à Bercy couler bas une flottille de brûlots chargés de pétrole que la commune vient de lâcher sur Seine de façon à mettre le feu à tous les lavoirs, bateaux, établis-

semens de bains qui sont sur le fleuve. » La dame fit un bond; on venait de plaider *pro domo suâ*. Elle sortit en courant, suivie de MM. de Champeaux et Ribourt; elle s'arrêta dans une maison du quai d'Orsay et conduisit les deux capitaines de vaisseau chez le directeur même de la compagnie des mouches. On répéta à celui-ci la fable qui avait déjà eu bon succès. Sans prendre le temps de quitter ses pantoufles, le brave homme courut jusqu'à la rue Surcouf, entra dans un cabaret et en sortit bientôt avec quatre mécaniciens et deux patrons.

Trois canonnières ne paraissaient pas hors de service, la *Claymore*, le *Sabre* et la *Farcy*, mais on s'aperçut bientôt que la machine de cette dernière fonctionnait mal, en outre la vis de culasse manquait à la pièce; il fallut donc l'abandonner. La *Claymore*, commandée par le lieutenant de vaisseau Witz, le *Sabre*, commandé par le lieutenant de vaisseau Bourbonne, placés tous deux sous la direction du capitaine de frégate Rieunier, purent appareiller vers deux heures de l'après-midi; elles étaient accompagnées par une chaloupe, la *Vedette* n° 4, qui, conduite par l'enseigne Mercier, apportait les vivres, les munitions, servait d'estafette et enlevait les blessés. Dès leur arrivée au pont des Arts, elles prennent part au combat acharné qui se livrait dans la Cité, derrière la préfecture de police et le Palais de Justice incendiés par ordre de Ferré. Le lendemain, jeudi 25 mai, les deux canonnières, à bord de l'une desquelles le commandant Ribourt s'était rendu, remontèrent la Seine de façon à pouvoir battre les quais des Ormes, de Saint-Paul et des Célestins. Un peu plus tard, devançant nos colonnes qui marchaient parallèlement sur la rive droite et sur la rive gauche de la Seine, elles s'embossèrent à 100 mètres environ en aval du musoir sud du canal Saint-Martin. Là elles livrèrent un véritable combat naval.

Le pont d'Austerlitz, à son point d'attache sur la place Mazas, était formidablement défendu. Un large fossé, appuyé sur une barricade énorme, l'oblitérait complétement. La barricade, affleurant les parapets du quai, enveloppait toute la place et se reliait par derrière au dépôt municipal de pavés qui occupe l'intervalle compris entre le boulevard Mazas et la rue Lacuée. Porté vers le sud-ouest jusqu'au musoir du canal Saint-Martin, protégé au sud-est par la Seine, au nord par la gare de l'arsenal, cet ouvrage, d'une force extraordinaire, était armé de cinq pièces de 7, de cinq pièces de 4, de deux obusiers de 15 et d'une mitrailleuse. C'était, dans une position pareille, de quoi tenir, et longtemps, contre tout un corps d'armée. La division de l'amiral Bruat occupait le boulevard de l'Hôpital, la gare d'Orléans et débordait jusque sur la place Walhubert. La division Faron tenait les deux rives de la Seine : la rive gauche, par la brigade Derroja, massée dans le Jardin des Plantes; la rive

gauche par la brigade La Mariouse, abritée dans le magasin central de la ville, sur le quai Morland, arrêtée devant le canal par les insurgés qu'elle ne pouvait tourner en s'engageant sur le quai Bourdon où les greniers d'abondance incendiés interdisaient toute tentative de passage. Le feu de la barricade était tel qu'une batterie de six pièces établie sur le quai Saint-Bernard, devant la grille du Jardin des Plantes, fut abandonnée; elle fut du reste immédiatement remplacée par une demi-batterie de trois pièces de 12 qui, installée devant la rue Cuvier, ne broncha pas et tint vertement tête aux canons de l'insurrection. Nos troupes ne pouvaient arriver jusqu'à la terrible redoute du pont d'Austerlitz qu'en se glissant sur le bord de l'eau, par la berge même, et en jetant des planches sur l'embouchure du canal, dans la Seine. C'était fort difficile, mais non pas impossible; elles l'ont prouvé.

La division Bruat, la brigade Derroja, la brigade La Mariouse, tiraient sur la barricade, qui ripostait avec violence. Les canonnières lançaient d'énormes obus malgré le feu plongeant des insurgés, qui était des plus meurtriers pour elles. Le commandant Rieunier était blessé, l'enseigne Huon de Kermadec venait d'être tué. C'était une rumeur épouvantable, l'eau jaillissait sous les projectiles qui la fouettaient, les vitres éclataient dans les maisons, les détonations, répercutées sous les arches des ponts, roulaient comme un ouragan furieux, un coup n'attendait pas l'autre. Comme le comte d'Estaing au combat de Bender-Abassi, le commandant Ribourt aurait pu lancer son chapeau en l'air et s'écrier : « Feu babord, feu tribord, feu partout, feu dans ma perruque! » Au *Sabre* et à la *Claymore* était venue se joindre la *Mitrailleuse*, sous le commandement du lieutenant de vaisseau Dupuis. C'était un bon renfort, et la canonnade n'en fut que plus vigoureuse. N'était-ce pas assez du feu des insurgés pour la pauvre petite flottille? Une pièce de la demi-batterie de la brigade Derroja, mal dirigée par négligence, envoya un paquet de mitraille à bord du *Sabre* et blessa un homme grièvement. Un enseigne de vaisseau, M. Germinat, monta en youyou et, traversant la Seine sous une tempête de mort, alla poliment prier l'officier d'artillerie de vouloir bien rectifier son tir.

Le seul moyen de permettre aux soldats de la brigade La Mariouse de sortir de l'île Louviers et d'assaillir la barricade était de chasser les insurgés qui occupaient le petit pont très solide qui franchit le canal, au-dessous de la gare de l'Arsenal. Le commandant Ribourt le comprit et donna des ordres en conséquence. Les canonnières firent un mouvement en avant, s'embossèrent juste en face du musoir, par le travers du courant de la Seine, et, ne répondant plus au feu de la barricade Austerlitz, lancèrent des tas de mitraille sur ce pont, qui fut promptement dégagé. Des

sapeurs du génie passèrent quelques planches sur les deux rives de la berge entre lesquelles le canal se dégorge dans la Seine. Bientôt une passerelle fut établie, et le 35e de ligne se massa en colonne d'assaut. Les batteries de droite et de gauche, les fortes pièces des canonnières tonnèrent pendant quelques minutes, puis tout se tut. Le colonel Vanche commanda : En avant! La colonne s'élança au pas de course le long de la berge, passa sous le pont d'Austerlitz, remonta par le quai de la Râpée et arriva derrière la barricade au moment où ses derniers défenseurs s'enfuyaient par la rue Lacuée. La division Faron avait accompli ce tour de force avec un aplomb et un entrain admirables; je suis persuadé qu'elle se serait rendue maîtresse toute seule de cette forteresse si terriblement armée; mais il est juste de dire que les canonnières n'ont pas nui à son succès et qu'elles ont singulièrement aidé au dénoûment. Elles ont été valeureuses au-delà de toute expression et n'ont reculé ni devant aucune difficulté, ni devant aucun sacrifice; un chiffre douloureux le constatera : sur un effectif de 82 hommes 26 furent tués ou blessés; près du tiers; c'est là une proportion absolument anormale.

Là s'arrête le rôle militaire des canonnières; elles n'ont plus qu'une surveillance incessante à exercer sur la Seine. Leur action a été prépondérante, elle a ouvert la rive droite dans la partie orientale de la ville, et a permis aux corps d'armée qui manœuvraient sur la rive gauche d'aller vers la Bastille, vers la mairie du XIe arrondissement, vers le Père-Lachaise, où les fusiliers marins sont arrivés « bons premiers » le vendredi 27 mai, et ont trouvé abandonnée la batterie qui foudroyait Paris depuis six jours; ils sont entrés aussi le lendemain à la Grande-Roquette, ainsi que je l'ai déjà raconté, mais trop tard pour sauver les héroïques victimes que la commune s'est enorgueillie d'avoir sacrifiées à ses haines. Pendant que nos marins poursuivaient leur œuvre de salut, pendant que les batteries mobiles de la marine, hissées dans l'église de la Trinité, sur les balcons de la rue Lafayette et ailleurs, démolissaient les grandes barricades sous le commandement du lieutenant de vaisseau Gaillard, et arrachaient un cri d'admiration au général d'artillerie Clappier (1), la rue Royale continuait à brûler. Qui ne se rappelle ces foyers horribles, dont les poutres en s'écrou-

(1) Le général d'artillerie Clappier, ayant mandé le commandant Ribourt, lui a dit : « Je n'osais compter sur des résultats aussi remarquables que ceux obtenus avec ces petites pièces portées dans les églises, sur les monumens ou aux étages élevés. Nous aurions certainement perdu beaucoup de monde sans ces pièces, dont le tir plongeant balayait les barricades que nos troupes devaient franchir. Dites cela au ministre, et ajoutez, je vous prie, que j'ai rarement vu des hommes aussi solides, aussi modestes et aussi calmes au feu que vos braves matelots. » (Extrait du rapport du commandant supérieur des batteries à M. le ministre de la marine.)

lant faisaient jaillir des débris enflammés; qui ne se rappelle ces murs éventrés, ces plaies vives de la demeure dévoilant ses secrets; qui ne se rappelle l'ardeur des pompiers, dont les premiers arrivés sur ces lieux désolés furent ceux de Marly-le-Roy, et luttèrent en vain pour arracher à l'incendie une proie qu'il ne lâcha plus? J'ai vu là un spectacle que je n'oublierai jamais. Parmi les sept malheureux qui furent asphyxiés dans les caves de la maison d'angle de la rue Royale et de la rue du Faubourg-Saint-Honoré se trouvaient le portier et sa femme. Lorsqu'après avoir pu creuser une tranchée sous les ruines embrasées, on fut parvenu jusqu'à eux, on les retrouva enlacés dans les bras l'un de l'autre. Le mari, M. Robardet, était facteur à la poste; ses camarades voulurent lui rendre les derniers honneurs. Il n'y avait plus alors de corbillards, car l'administration des pompes funèbres était encore au centre de l'insurrection. Un menuisier cloua deux cercueils dans lesquels on enferma les deux cadavres. Les bières furent placées sur une victoria, et, comme on n'avait pu se procurer de drap mortuaire pour les envelopper, on jeta dessus deux manteaux de facteur. On les conduisit à Saint-Augustin, puis au cimetière Montmartre. Tous les facteurs suivaient ce triste convoi; Paris les vit passer, s'en émut, et raconta sérieusement que M. Rampon, directeur des postes, avait été fusillé.

Pendant les cinquante-six jours que dura la lutte contre la commune, la marine n'a point ménagé son dévoûment; elle se donna sans réserve et avec un héroïsme constant à la cause de la civilisation outrageusement attaquée. Lors des derniers combats, pendant cette semaine maudite qui semble avoir résumé tous les épouvantemens de l'histoire, elle fut au premier rang de nos soldats, rivalisant de courage avec eux pour purger notre ville des sanglantes sanies qui la déshonoraient; autant que nul autre corps d'armée, elle eut l'esprit de sacrifice et d'abnégation. Elle a été dans nos rues, contre les barricades impies, contre les bandes d'assassins et d'incendiaires, ce qu'elle est sur les océans et sur les terres lointaines : brave, inébranlable et simple. Paris, pour lequel sans marchander elle a donné son sang, ne l'oubliera pas. Quant aux Parisiens, lorsqu'ils passent sur la place de la Concorde et qu'ils admirent le monument construit par Gabriel, qu'ils se souviennent qu'ils en doivent la conservation au docteur Mahé, chirurgien de la marine; à M. Gablin, chef du matériel, et à l'amiral Pothuau, qui, venant seul, comme un paladin des romans de chevalerie, reprendre possession de sa résidence, a, sans tarder, énergiquement mis en œuvre tous les moyens d'action dont il disposait, pour aider la France à reconquérir sa capitale.

MAXIME DU CAMP.

# L'ÉCLAIRAGE ÉLECTRIQUE

Quatorze ans après la découverte de Volta, vers 1813, un des plus illustres chimistes de l'Angleterre, Humphry Davy, fit une expérience mémorable. Il prit deux charbons rouges, les éteignit sous le mercure et, les ayant taillés en pointe, il les mit en contact et fit passer entre eux le courant d'une pile : les deux pointes s'échauffèrent; il les écarta, et il vit se produire entre elles une flamme légèrement convexe qu'il nomma l'*arc électrique*. Elle avait un éclat comparable à celui du soleil, une température si élevée que le platine y fondait comme de la cire, et que le fer y brûlait en projetant des étincelles. Cet arc se formait dans le vide aussi bien que dans l'air; on pouvait l'agrandir jusqu'à 10 centimètres en reculant les conducteurs, après quoi il s'éteignait et ne pouvait être rallumé qu'en remettant les charbons en contact. C'était une expérience très belle, mais très coûteuse, car la pile était énorme en surface et comptait 2,000 élémens. Aussi Davy ne songea pas un instant à en faire le principe d'un nouvel éclairage. Cette idée ne pouvait venir et se réaliser qu'après de nombreux progrès dans l'art d'engendrer l'électricité. Ces progrès sont loin d'avoir atteint leur terme, mais ils sont assez avancés pour donner à la lumière électrique une place et même la première place dans l'éclairage de luxe. Ce qu'elle avait de trop vif dans son éclat a été adouci; on a corrigé la crudité de sa couleur, et l'invention récente de M. Jablochkof lui a donné la fixité qui lui avait jusqu'à présent fait défaut. Adoptée déjà dans plusieurs lieux de réunion, elle y a apporté une illumination splendide, inoffensive et agréable d'aspect. Au mérite d'un éclat incomparable elle ajoute celui d'une économie inespérée. Toutes ces qualités nous amènent à expliquer dans cette étude les procédés qui servent à la produire et les règles qu'il est nécessaire de suivre quand on veut l'utiliser.

## I.

Il est toujours difficile de donner sans figures une description intelligible des appareils compliqués de la physique, et d'autre part le lecteur qui veut la comprendre doit s'imposer un sérieux effort d'attention. Je tâcherai de diminuer cet effort en supprimant tout détail.

Les physiciens ont d'abord cherché à perfectionner la pile de Volta. Becquerel père a imaginé les piles à deux liquides, que Grove, Daniell et Bunsen ont perfectionnées et agrandies et qui ont acquis une énergie très supérieure à celle des piles qu'employait Davy. Mais elles ne donnent le courant qu'au prix d'une quantité considérable de zinc qui se dissout dans les acides, elles coûtent très cher, elles répandent des vapeurs qui pénètrent partout, attaquent tout, et que l'homme ne peut respirer sans les plus graves dangers. C'est l'instrument le moins propre à être introduit dans les habitations. On y a renoncé.

On s'est heureusement tourné d'un autre côté. L'illustre Faraday a découvert que, si on approche brusquement d'un aimant un fil de cuivre isolé, enroulé sur un noyau de fer, on y développe aussitôt un courant éléctrique très intense, mais de durée très courte, qu'on a nommé *courant d'induction commençante*. Si on éloigne ensuite brusquement le noyau de fer, on fait naître un deuxième courant d'induction dite *finissante*, inverse du premier, d'aussi courte durée, et d'intensité encore plus grande. Bientôt après cette découverte capitale, Pixii et Clarke imaginèrent les premiers électro-moteurs. Celui de Clarke consiste en un électro-aimant qu'on fait tourner rapidement, et dont les deux extrémités passent à chaque demi-tour tout près des pôles d'un aimant fixe. Toutes les fois qu'elles s'en approchent, il s'y produit un courant d'induction commençante, et il en naît un autre d'induction finissante, contraire au premier, quand elles s'éloignent. Ces alternatives se reproduisent à chaque demi-tour, et l'on obtient, avec une rotation rapide, une énorme quantité d'électricité parcourant les fils dans des directions alternativement opposées.

Un professeur belge, nommé Nollet, eut l'idée d'agrandir la machine de Clarke. Il distribua sur une roue tournante quatre-vingt-seize bobines à noyau de fer, passant à chaque tour devant quatre-vingt-seize aimans fixes, et développant chacune quatre-vingt-seize courans doubles qu'on recueille dans un circuit commun. Avec cet appareil, Nollet espérait décomposer l'eau et employer à l'éclairage

les gaz provenant de cette décomposition. C'était un projet insensé, on le vit bientôt; mais il se trouva heureusement que ces courans successifs et inverses, lancés entre deux charbons, y allumaient l'arc électrique, que la lumière en était considérable, et que la dépense se réduisait à l'emploi d'une machine à vapeur pour faire mouvoir l'appareil. M. Reynaud, alors directeur des phares, n'hésita point à employer cette lumière électrique pour l'éclairage des côtes, et il y trouva à la fois de l'économie, une plus grande portée et surtout un éclat de lumière incomparablement supérieur. D'autre part, une compagnie industrielle (l'Alliance) se forma pour exploiter le brevet de Nollet, et, grâce à l'intelligence d'un mécanicien fort habile, M. van Malderen, elle put construire un nombre considérable de machines excellentes qui ont aujourd'hui fait leurs preuves de constance et de durée. On ne peut leur reprocher que le prix excessif auquel on les maintient malgré l'expiration du brevet, et aussi la faiblesse des aimans permanens qui entrent dans leur construction. Ce n'est point ici le lieu de décrire toutes les machines qui ont été imaginées dans le même dessein; je passe donc sous silence celles de MM. Siemens, Wilde et Ladd, pour arriver à la plus originale de toutes, celle de M. Gramme.

M. Gramme est presque Français, étant originaire du duché de Luxembourg. Il ne se tiendra point pour offensé si je rappelle qu'il était, il y a peu d'années, un simple ouvrier, à la vérité fort instruit et très préoccupé de l'électricité. Il inventa tout d'abord un régulateur, puis la machine qui porte son nom. Je fus le premier confident de ses projets et son parrain devant l'Académie des sciences. Il a reçu depuis la récompense de ses travaux et s'est élevé bien vite, de la modeste situation qu'il occupait, jusqu'à la réputation, jusqu'à la fortune, jusqu'à la Légion d'honneur. Je vais essayer de donner l'idée de son appareil. Que l'on se figure un anneau de fer ficelé sur tout son contour par un fil de cuivre isolé, continu. On fait tourner cet anneau autour de son axe, entre les pôles opposés d'un aimant; deux courans électriques se développent en même temps dans les tours voisins des pôles, et tous les deux viennent aboutir aux parties de la spirale placées en croix avec ces pôles. C'est là qu'on les recueille dans un sens qui est toujours le même; de sorte que la machine est une pile véritable dont la puissance déjà très grande peut encore être augmentée en profitant d'une remarque due à Wheatstone. On remplace l'aimant permanent par un électro-aimant entouré de fils, dont le magnétisme permanent est très faible, mais qui est susceptible de prendre une aimantation temporaire énorme par le passage d'un courant dans le fil dont il est enveloppé. On commence par mettre la roue en mou-

vement, le magnétisme permanent de l'aimant y fait naître un courant d'induction qui est faible; on le fait passer dans le fil de l'électro-aimant, celui-ci reçoit alors une aimantation plus grande et développe un courant induit plus fort. De cette façon, le courant et l'aimantation s'exagèrent tous les deux par leur réaction réciproque, jusqu'à atteindre tous deux une limite de puissance, et la machine un maximum d'électricité.

Un autre inventeur français, M. Lontin, a fait usage d'un principe différent et non moins fécond. Il compose sa machine de deux parties : l'une dite *amorceur*, l'autre analogue à l'appareil Nollet, avec cette différence que les aimans fixes sont remplacés par des fers doux entourés de fils; de sorte que, si on faisait passer un courant dans ces fils, il transformait les fers doux en aimans beaucoup plus énergiques que ceux de la machine Nollet, et bien plus aptes à engendrer l'électricité qu'on cherche à obtenir. Or l'amorceur est précisément chargé de développer un premier courant et d'aimanter les fers doux. La machine Lontin est susceptible d'une puissance indéfinie, il suffit d'augmenter le nombre et l'étendue des bobines induites et des électro-aimans pour accroître le nombre et la force des courans; elle peut allumer à la fois plusieurs lampes, soit dans le même courant, soit dans des conduits différens.

L'invention de ces belles machines ne résout qu'une partie du problème; elles fournissent l'électricité, il faut maintenant la diriger entre les deux charbons de Davy. Or ces charbons s'usent à la fois parce qu'ils brûlent et parce que le passage du courant transporte leur matière d'un pôle à l'autre, d'où il suit que la distance des pointes augmente peu à peu, et l'arc s'éteindrait bientôt, si l'on n'avait un moyen de les rapprocher continuellement pour compenser l'usure. Cela exige un appareil, un régulateur mécanique. Il est peu de problèmes qui se soient imposés avec une nécessité aussi impérieuse, il n'en est point qui aient provoqué des solutions plus nombreuses. On compte une légion d'inventeurs : Dubosq, Foucault, Serrin, Carré, Gramme, Lontin, Archereau, etc., et il y en a autant à l'étranger qu'en France. Leurs appareils, délicats et précis comme des horloges, diffèrent par les détails, mais se rencontrent dans un principe commun que j'essaierai d'expliquer. Les deux charbons, fixés entre des pinces de métal, se rapprochent jusqu'au contact par l'effet d'un mécanisme à ressort. Aussitôt la lumière jaillit, et le courant passe; mais dans son trajet il contourne une électro-aimant qui alors attire un levier, et le mouvement de ce levier, antagoniste du ressort, écarte les charbons pour développer l'arc. Cet arc vient-il à s'éteindre, l'action

du levier cesse, celle du ressort recommence, les pointes se replacent en contact, et l'effet se reproduit.

Malgré tous les soins qu'on donne à la construction des régulateurs, il est évident que la solution qu'ils apportent est incomplète. Ils laissent les charbons en repos pendant que la distance des pointes augmente jusqu'à une limite déterminée. Pendant tout ce temps, le courant diminue et la lumière baisse; puis tout à coup survient un rapprochement brusque qui produit dans le régime de la lumière une modification subite, plus ou moins profonde, et qui, renouvelée à de courts intervalles, nuit à la fixité de l'éclairage et a été jusqu'à présent un obstacle à l'emploi de l'électricité.

Toute lampe veut une mèche. Celle des régulateurs est composée de deux charbons qu'on ne peut préparer avec trop de soin et qui ont exigé presque autant d'essais que les appareils eux-mêmes. On les a d'abord taillés en longs crayons dans les dépôts durs qui s'accumulent au fond des cornues où l'on prépare le gaz d'éclairage; puis on les a formés directement en comprimant du charbon pur sous la presse hydraulique. M. Edmond Carré a imaginé de les imbiber de sirop de sucre, de les faire cuire au rouge pour transformer ce sirop en charbon, qui remplit les interstices et augmente la densité. Répétée plusieurs fois, cette opération a donné des crayons très régulièrement moulés, très durs, sonores et brillans comme des métaux. Enfin M. Reynier vient de les couvrir d'une couche de nickel, qui brûle difficilement à l'air, qui les préserve et en retarde la combustion jusqu'à l'extrémité même. Malgré toutes ces précautions, une lampe use 40 centimètres de charbon par heure, ce qui ne laisse pas d'être une dépense. Par l'histoire de tous ces essais, on voit à quel prix l'industrie achète les applications des sciences. Que de temps dépensé, que d'efforts accumulés pour vaincre les rébellions de la matière! et, pour quelques succès rares, que d'illusions continuées, malgré l'évidence, jusqu'à l'absurde et quelquefois jusqu'à la folie! Mais rien ne corrige les hommes de l'esprit d'invention.

Pendant que des mécaniciens cherchaient des régulateurs, un jeune officier russe, M. Jablochkof, trouvait le moyen de s'en passer. Venu à Paris pour travailler les applications scientifiques, il reçut l'hospitalité dans un atelier où elle n'est refusée à personne, chez M. Breguet, et là, après quelques essais, il imagina de placer côte à côte et verticalement deux crayons de charbon, séparés par une petite lame de plâtre et réunis à leur sommet par deux pointes. Le courant électrique entre par l'un d'eux, sort par l'autre et allume d'abord le sommet. Une fois mis en train, l'arc échauffe la

partie supérieure du plâtre, la fond, la réduit en fumée et supprime par là, peu à peu et de haut en bas, l'obstacle qui séparait les charbons. L'appareil s'use doucement et lentement, savoir, les charbons comme la mèche, le plâtre comme la cire d'une bougie. Tout marche avec la régularité la plus absolue, sans affaiblissement ni redoublement d'éclat, avec autant de constance que la meilleure lampe. C'est ainsi que l'on finit presque toujours par trouver la solution simple après l'avoir cherchée par des chemins compliqués. A la vérité, la bougie Jablochkof offre le double inconvénient de ne point se rallumer quand elle a été une fois éteinte, et d'exiger l'emploi de machines à courans alternatifs; mais elle rachète ces désavantages par sa simplicité et par cette circonstance qu'on en peut placer dans un circuit, à la suite l'une de l'autre, autant que le permet la force de la machine, ce qui facilite singulièrement les canalisations.

## II.

Il convient maintenant de faire une étude détaillée de la lumière électrique, et tout d'abord l'anatomie exacte de l'arc lui-même. Comme il est trop brillant pour que l'œil en supporte l'éclat, on le projette habituellement sur un écran blanc par le procédé de la lanterne magique, ce qui en donne une image fidèle, mais dont l'éclat s'est affaibli parce qu'elle est agrandie et que la lumière venue d'un seul côté se dissémine ensuite vers toutes les directions. On y distingue d'abord les deux charbons, très brillans à leurs pointes, refroidis et noirs un peu plus loin. C'est à ces pointes surtout qu'est la source de la lumière électrique, aussi blanche, aussi pure que celle du soleil. C'est une ardente fournaise incessamment agitée par de tumultueux mouvemens, par une continuelle ébullition, par des gaz qui s'échappent, par des étincelles arrachées. Peu à peu la pointe positive, qui est la plus chaude et la plus brillante, diminue et s'amincit, pendant que l'extrémité négative grossit à vue d'œil. Il est clair que la matière enlevée de la première est transportée sur la seconde. En réalité et sans qu'on puisse l'expliquer, il se fait un double transport dans les deux sens à la fois, mais plus abondant du pôle positif au pôle négatif, ce qui doit tenir à la différence des températures. Enfin l'œil distingue, dans l'espace qui sépare les deux charbons, une lueur agitée, un gaz allumé, une flamme transparente : c'est l'arc, une lumière qui n'est pas blanche comme celle du soleil, mais d'une teinte spéciale, bleu violet. C'est elle qui donne à l'éclairage électrique la couleur qu'on lui reproche et qu'on peut toujours diminuer en resserrant les charbons.

On ne pourra donner de ces phénomènes une explication complète que le jour où l'on connaîtra la constitution du courant électrique; et, comme on n'en sait pas aujourd'hui le premier mot, force est de se contenter d'idées vagues. On admet que le courant électrique, une fois commencé par le contact des charbons, se continue, quand on les sépare, à travers leur vapeur qui sert de conducteur, vapeur formée par la température élevée, entraînée par le courant et illuminée pendant son trajet. Vient-elle à manquer, le courant s'arrête et tout s'éteint. Quant à cette immense température, c'est une loi physique que le courant électrique échauffe tous les corps qu'il traverse en raison de la résistance qu'ils lui opposent, et il est tout simple que, trouvant dans cette vapeur, en un espace restreint, une résistance immense, il y produise la plus haute température connue.

Quoi qu'il en soit de cette explication, prenons le phénomène en bloc, aussi bien dans les charbons que dans l'arc, et mesurons la quantité de lumière émise. Quand deux luminaires placés à la même distance éclairent également, on dit qu'ils sont égaux en quantité. Si, pour obtenir des éclairemens égaux, il faut reculer l'un d'eux à une distance double, ce qui réduit son effet au quart, il vaudra quatre fois plus que l'autre; s'il faut l'éloigner trois fois plus, on en conclura qu'il est neuf fois plus fort, et en général les quantités de lumière émises par deux luminaires sont en raison directe du carré des distances où il faut les mettre pour qu'ils éclairent également. On est convenu en outre de comparer tous les foyers à une lampe carcel de grand modèle qui brûle en une heure 42 grammes d'huile épurée de colza, et dès lors on dira, pour exprimer une quantité de lumière quelconque, qu'elle est égale à un, deux ou cent becs carcel. Ceci compris, cherchons la valeur d'un régulateur électrique. Parmi toutes les évaluations qui ont été publiées, je vais choisir celle qui me paraît la plus incontestable, ayant été effectuée par un de nos maîtres en mécanique appliquée, M. Tresca. L'appareil étudié par M. Tresca était une machine Gramme de grand modèle exécutant 1,000 tours à la minute. Il fut reconnu qu'avec cette vitesse elle donnait dans un régulateur Serrin une quantité de lumière équivalente à 1860 becs carcel. Ce nombre est énorme, si énorme qu'il dépasse la limite des comparaisons que notre esprit sache faire avec précision. On donne une idée plus exacte de cette immense production en disant, par exemple, que pour faire la même somme de lumière il faudrait brûler 78 kilogrammes d'huile, à peu près un hectolitre, en une heure, ou bien le volume de gaz d'éclairage contenu dans un ballon de 9 mètres de diamètre; mais il ne faut pas croire que tous les éclairages électriques ont une aussi

formidable puissance, tout dépend de la force des machines et de la vitesse qu'on leur donne. L'appareil de Nollet n'atteint pas plus de 250 becs carcel. Celui de M. Lontin permet de produire à la fois jusqu'à 16 courans qui peuvent chacun allumer un régulateur distinct valant environ 80 ou 100 becs; enfin, avec la bougie Jablochkof, on descend aisément jusqu'à 50. On verra plus loin que cette limite peut encore être abaissée.

Mais ce n'est pas seulement au point de vue de la quantité qu'il faut comparer les diverses lumières. Accumulez autant de lampes que vous le voudrez, vous ne ferez jamais le rayonnement éblouissant de l'arc ou du soleil, il leur manquera toujours ce que l'on nomme l'*éclat*, qualité spéciale que nous allons chercher à définir. Si deux luminaires *de même étendue* envoient la même somme de lumière, ils ont le même éclat. Mais si l'un émet deux, trois ou cent fois autant de lumière que l'autre, on dit qu'il a deux, trois... cent fois autant d'éclat. On mesure donc l'éclat de divers foyers par la quantité de lumière qu'ils envoient à surface toujours égale. Par exemple l'éclat de la lune est inférieur à celui d'une bougie et incomparablement plus faible que celui du soleil. Pour augmenter la portée des phares, Fresnel a imaginé des lampes à mèches concentriques séparées par des intervalles où circule un courant d'air. On superpose jusqu'à 6 mèches, et l'on comprend que, celles du centre mêlant leur lumière à celles de l'extérieur, l'éclat total est augmenté. Il serait six fois égal à celui d'une mèche unique, si les flammes étaient transparentes; mais M. Allard, dans un savant travail sur les phares, a prouvé qu'elles absorbent une partie des rayons qui cherchent à les traverser, et que l'éclat de 5 mèches n'est que trois fois celui d'une seule. Eh bien, M. Allard a reconnu que la lumière électrique est 255 fois aussi éclatante que 5 mèches de phare, et 600 fois autant qu'une seule, ce qui la place comme qualité incomparablement au-dessus de nos flammes les plus brillantes.

Comparons-la d'autre part au soleil, qui est la limite supérieure de tous les éclats connus. Cette comparaison peut être faite de deux façons, par le rapport des temps qu'il faut mettre pour avoir des images photographiques égales avec l'arc et avec le soleil, ou bien par la mesure directe des éclairemens. MM. Fizeau et Foucault, par le premier procédé, trouvent que l'éclat du soleil n'est que deux fois et demie supérieur à celui de l'arc. Quant à la deuxième méthode, elle a prouvé que les charbons égalent l'éclat du soleil avec une machine énergique. C'est donc comme un fragment très petit de l'astre lumineux que les Titans modernes ont dérobé au ciel. Il est même probable qu'on dépassera cette limite, si ce n'est déjà fait; et ce n'est point étonnant, si l'on considère que notre

soleil n'occupe point le premier rang dans le monde. C'est un astre déjà vieilli, assez avancé dans son refroidissement et dont la lumière jaunâtre commence à se rapprocher de la couleur des flammes.

En résumé, comme quantité et qualité, la lumière électrique dépasse de beaucoup celles des flammes, et comme éclat elle approche ou même dépasse celui du soleil. Or c'est précisément cette immense profusion de pouvoir éclairant qu'on reproche à la lumière électrique. On se dit qu'elle est exagérée, qu'elle dépasse nos besoins, qu'elle embarrasse par son excès, qu'il faudrait la diviser, et l'on soutient qu'elle n'est pas divisible. Les gens qui tiennent aux vieilles habitudes, que le progrès effraie par instinct, et ces gens sont nombreux dans notre pays, ne voient dans cette splendeur et dans cet éclat qu'un nouveau motif de répulsion. « Quand vous regardez la lumière électrique, disent-ils, vous voyez tout autour comme les rayons divergens d'une auréole céleste; puis, après la contemplation de ce point lumineux, il reste dans la vue des taches de toutes couleurs qui semblent se promener dans l'espace; on n'y échappe point en fermant les yeux, c'est une véritable cécité, momentanée sans doute, mais il n'est pas sans exemple qu'elle ne devienne éternelle. L'un des plus éminens physiciens de la Belgique, M. Plateau, a payé par la perte totale de la vue les observations qu'il a trop longtemps continuées sur ces couleurs accidentelles. » J'accorde tout cela; la lumière électrique a les mêmes dangers que celle du soleil : il faut s'éclairer par elle, il ne faut point la regarder. Est-il bien certain d'ailleurs qu'on ne puisse ni diviser la lumière électrique ni réduire son éclat jusqu'à le rendre tolérable? C'est ce que nous allons voir.

Pour ce qui est de l'éclat, rien n'est plus facile que de le réduire autant qu'on le veut; il suffit de couvrir la flamme avec un gros globe opalescent. Celui-ci la cache, reçoit tous les rayons qu'elle émettait et les disperse absolument comme s'il était lumineux lui-même. Il ne fait rien que se substituer à la source première, mais en l'agrandissant, et s'il est dix mille fois plus étendu qu'elle, il réduit son éclat au dix-millième; comme rien ne limite sa grosseur, rien ne limitera cette réduction, qu'on peut continuer jusqu'à satisfaire les rétines les plus susceptibles. A la vérité, ce procédé absorbe et anéantit une notable portion de la lumière émise; mais, quand on est riche, il ne faut pas regarder à la dépense, et un peu de prodigalité ne messied pas.

Voyons maintenant ce qui concerne la divisibilité de l'arc. Il y a longtemps que M. Le Roux a imaginé un mode de division fort ingénieux qui consiste à diriger alternativement le courant d'abord

vers un premier régulateur, ensuite vers un second, de manière à éteindre l'un quand on allume l'autre, et lorsque la durée de ces alternatives est réduite au vingt-cinquième d'une seconde, les extinctions cessent d'être sensibles, et chaque lampe paraît émettre une lumière continue. Les bougies Jablochkof, quand on diminue la grosseur et la distance des deux charbons, permettent une division plus grande encore, jusqu'à 50 becs, et comme on peut les placer en succession dans le même circuit, on pourrait remplacer les 1,860 becs de M. Tresca par 37 lumières distinctes réparties en divers points d'un même circuit, suivant les besoins de l'éclairage. Il y aurait de quoi entretenir toute la rampe d'un théâtre gigantesque.

Enfin l'on peut pousser la division beaucoup plus loin encore en profitant des nouvelles et remarquables expériences que vient de faire M. Jablochkof et que je vais décrire. M. Jablochkof prépare un immense condensateur électrique au moyen d'une étoffe de taffetas gommé garnie sur ses deux faces par une lame mince d'étain et repliée ensuite pour occuper peu d'espace. Chacune des deux lames métalliques est mise en rapport avec les deux rhéophores d'une machine à courans alternatifs; elle offre aux deux électricités une grande surface où elles peuvent s'attirer, s'accumuler et se condenser jusqu'au moment où, le sens du courant changeant, elles disparaissent pour faire place à des électricités contraires qui subissent à leur tour la même condensation. Il est clair que ces phénomènes modifient profondément le régime de circulation électrique dans les fils, et l'expérience prouve qu'il en est ainsi. Quand on interrompt le fil de communication en un point, il s'y produit des étincelles brillantes jaillissant comme des traits de feu, enveloppées d'une flamme jaune fort lumineuse et accompagnées d'un ronflement sonore, sorte de son musical de même hauteur que le bruit de la machine : ce qui prouve que les intervalles périodiques de la production des étincelles sont les mêmes que ceux de la formation des courans. Cette expérience, une des plus brillantes qu'on puisse faire en électricité, où il y en a tant de brillantes, n'est point complétement expliquée et sera l'objet d'études ultérieures. Pour le moment, elle conduit à ce résultat pratique, le seul qui nous intéresse : c'est qu'en introduisant un condensateur dans le circuit, on peut doubler le nombre des bougies qu'il est capable d'entretenir; mais la lumière de chaque bougie est réduite de la moitié, elles valaient cinquante becs, elles sont ramenées à vingt-cinq, et, puisqu'il y en a deux fois plus, tout se réduit à une plus grande division de l'éclairage. Il n'est point désirable d'aller au-delà, car, si l'éclairage électrique a quelque raison d'être adopté un jour,

c'est à la condition d'être au moins vingt fois plus beau que celui des lampes.

On a cependant cherché à pousser la division plus loin encore en intercalant dans le circuit des fils de platine très fins qui rougissent et sont autant de petites lampes; mais leur éclat est rouge et leur éclairement faible; en voulant l'augmenter, on les fond. Un Anglais, M. Kind, a tenté de les remplacer par des charbons très déliés. Après bien des essais infructueux, on avait paru abandonner ce procédé; on y est revenu depuis que M. Edmond Carré a réussi à préparer de véritables fils de charbon aussi minces que des fils de fer; ils ne fondent pas, mais ils brûlent dans l'air, et, quand on a voulu les placer dans le vide, on a trouvé qu'ils se volatilisent. Il faut y renoncer. M. Jablochkof a fait une expérience bien meilleure : il fait passer les courans alternatifs dans le fil intérieur d'une machine de Ruhmkorff, ce qui donne dans le fil extérieur des courans induits également alternatifs, mais de tension plus grande, capables de se propager sur l'arête d'une feuille de kaolin, de l'illuminer et de maintenir autant qu'on le veut cette incandescence. C'est une belle expérience de physique; nous ne lui croyons pas d'avenir pratique.

## III.

Tout le monde a remarqué que la lueur des becs de gaz paraît jaune orangé quand on les allume avant la nuit, il en est de même quand on la compare aux globes de lumière électrique qui brillent chaque soir près de l'Opéra ou devant les magasins de la Belle-Jardinière. L'œil est un organe si complaisant, et l'on s'est tellement habitué à cette couleur jaune de l'éclairage ancien, qu'on ne la lui reproche plus, tandis qu'on accuse d'être blafarde la lumière électrique, qui ressemble à celle du jour. Cette question mérite d'être traitée à fond. On sait depuis Newton que la lumière émise par les foyers est complexe; elle est toujours composée d'un mélange de rayons qu'on nomme simples, que le prisme sépare, étale et range, par ordre de déviations inégales, dans une image allongée que l'on nomme spectre. Ces rayons affectent différemment l'œil; leurs teintes se suivent par dégradations insensibles et harmonieuses en passant par sept types principaux qui sont le rouge, l'orangé, le jaune, le vert, le bleu, l'indigo et le violet. Ces couleurs simples sont les élémens de toutes les teintes possibles et des flux lumineux émis par tous les luminaires possibles. Mais il s'en faut que ces luminaires les contiennent toutes et en égale proportion.

Par exemple, l'arc électrique qui se produit entre un métal tel que l'argent et un charbon ne contient que deux bandes vertes, et si on remplace l'argent par d'autres métaux, le spectre obtenu est toujours formé par des traits brillans épars que séparent de larges espaces obscurs. Ces lumières sont donc très incomplètes et ne pourraient en aucun cas servir à l'éclairage.

Voyons maintenant les flammes de l'huile ou du gaz. Elles se résolvent en un spectre continu; le rouge, l'orangé et le jaune y sont très abondans; il y a peu de vert, presque point de bleu, il n'y a pas de violet ou presque pas. Ces flammes sont donc riches en couleurs peu réfrangibles, ce qui leur donne la teinte orangée, pauvres en rayons très déviés, et privées d'indigo et de violet. On pourrait leur enlever ce qu'elles ont de trop, le rouge; il est impossible de leur ajouter l'indigo et le violet, qui leur manquent; elles pèchent par défaut, c'est la cause de leur infériorité.

La lumière électrique est plus complexe; elle vient à la fois des charbons et de l'arc et diffère suivant l'une ou l'autre de ces deux origines. Celle qui vient des charbons est blanche; elle est absolument la même que la lumière du soleil et contient tous les rayons simples dans les mêmes proportions. Elle est complète et parfaite, elle remplace l'éclairage du jour sans le modifier en rien. Il n'en est pas de même de celle que l'arc envoie; elle est bleu violet, et son spectre, porté tout entier vers les couleurs les plus réfrangibles, est inverse de celui des lampes : il contient peu de rouge, beaucoup de bleu et un manifeste excès de violet. C'est la lumière de cet arc qui donne à l'éclairage électrique cette teinte bleuâtre un peu crue qu'on signale avec raison; mais, s'il pèche, ce n'est point par défaut, c'est par excès. Or, si l'on ne peut pas ajouter à la lumière des lampes ce qui lui manque, on peut retrancher des rayons électriques ce qu'ils ont de trop.

Pour faire comprendre comment se fera cette correction, je me vois obligé d'entrer un peu plus profondément dans l'étude de l'optique. La lumière est le produit de vibrations qui se propagent avec une grande vitesse dans le milieu éthéré qui remplit le monde, comme le son est le produit de vibrations transmises par l'air. Notre œil les reçoit, les accuse et les apprécie, comme l'oreille fait des sons, et les couleurs diffèrent entre elles comme les notes de la musique. Le rouge est, comme les sons graves, produit par les vibrations comparativement lentes; le violet, comme les notes aiguës, résulte d'oscillations plus rapides, et ce qui complète l'analogie, c'est que l'œil cesse de voir les vibrations trop rapides ou trop lentes, comme l'oreille cesse d'entendre les notes trop aiguës ou trop graves; mais ces vibrations extrêmes existent : il y en a

qui se dévient moins que le rouge, que notre œil ne voit pas; il y en a qui s'étalent au-delà du violet, que nous ne percevons pas davantage. Les premières sont des rayons de chaleur, très abondantes dans le spectre des flammes, les dernières existent en très grande proportion dans la lumière de l'arc; ce sont celles-là qu'il faut d'abord étudier, et faire disparaître ensuite.

On peut en constater l'existence de deux manières, la première en recevant le spectre de l'arc sur une feuille de verre préparée pour la photographie; l'image se dessine très faiblement dans le rouge, et de mieux en mieux jusqu'au violet; mais elle ne s'arrête pas là, elle se prolonge et s'accentue bien au delà, ce qui prouve l'existence de ces radiations ultra-violettes à vibrations très rapides que notre œil ne voit point, mais qui sont éminemment propres à donner l'impression photographique. Le second procédé mérite qu'on s'y arrête. Nous prenons une dissolution de sulfate de quinine, et avec un pinceau nous l'étendons sur le spectre du rouge au violet. Rien ne se produit dans le rouge; mais à partir du bleu on voit apparaître sur la trace du pinceau une teinte blanchâtre, qui s'exagère dans le violet et qui devient encore plus vive dans les rayons qui dépassent le violet. Le sulfate de quinine a donc la propriété de changer les rayons bleus, violets et ultra-violets en lumière blanche, c'est-à-dire d'enlever à l'éclairage de l'arc les couleurs qui s'y trouvaient en excès, de les transformer en lumière blanche, et par là de rendre visibles et utilisables des radiations que l'œil ne saisissait pas, qui étaient inutiles et qui maintenant s'ajoutent par surcroît à celles qu'il percevait. Une simple infusion d'écorce de marronnier d'Inde peut remplacer le sulfate de quinine; les verres d'urane et beaucoup d'autres matières agissent de la même façon et nous offrent le moyen facile de supprimer dans la lumière électrique la teinte et les rayons qu'on lui a si souvent reprochés. Cette suppression est nécessaire à d'autres égards. On prétend que ces rayons ultra-violets attaquent les humeurs de l'œil et sont l'origine de graves maladies.

## IV.

Je dois pourtant avouer que l'arc électrique a ses défauts, un surtout qui lui fermera bien des portes : il chante. Je veux dire qu'il fait entendre une note grave continue, comme le bourdonnement d'un essaim de mouches, comme les poteaux des télégraphes aériens, comme une harpe éolienne. Ce n'est point, si l'on veut, une note désagréable, mais il ne faudrait pas l'avoir toujours dans l'oreille. Ce qui la produit, c'est la succession des courans alternatifs.

L'arc s'allume et s'éteint à chaque changement de direction avec un petit bruit à chaque fois. Périodiquement renouvelé à périodes égales, ce bruit devient un son : c'est le même que rend la machine, et quand on met les bougies dans les globes, ceux-ci forment des résonnateurs et exagèrent la note. La machine Gramme seule fournit une lumière silencieuse, parce quelle n'a point d'inversion dans le sens des courans. A côté de cet inconvénient dont on ne peut dissimuler la gravité, il faut dire à la décharge de l'arc électrique qu'il n'altère point la composition de l'atmosphère et ne développe point de chaleur.

Dans les flammes ordinaires, la production de lumière est un phénomène secondaire qui accompagne la combinaison chimique du combustible avec l'oxygène de l'air. Cette combinaison a le double inconvénient d'enlever à l'atmosphère la partie respirable et de la remplacer par de la vapeur d'eau et de l'acide carbonique. Ce dernier, bien qu'il ne soit pas aussi malfaisant qu'on l'avait cru, n'a cependant pas très bonne réputation, et ce qu'on peut dire de mieux en sa faveur, c'est qu'il ne tue pas. L'éclairage ancien a donc le grave inconvénient d'altérer l'air. Il n'en est pas de même du nouveau, qui n'est pour rien dans les changemens de composition du milieu respirable. La combinaison chimique mérite encore un autre reproche. En même temps que la lumière, elle développe une telle chaleur qu'elle rend les ateliers inhabitables. L'arc électrique au contraire n'est pas chaud; c'est une circonstance bien étonnante au premier abord. Puisque, suivant l'expression de Davy, le platine fond comme de la cire quand on l'introduit dans l'arc, il faut que la température y atteigne au moins 1,500 degrés. Il est certain qu'elle dépasse de beaucoup ce taux, car tous les corps connus se fondent ou se volatilisent; suivant Despretz, le charbon lui-même se ramollit et coule dans l'arc d'une pile de 600 élémens. J'ai l'honneur d'être, à la Sorbonne, le successeur immédiat de Despretz, et quand j'ai pris possession du laboratoire d'où la mort venait de le chasser, j'ai trouvé, conservés sous un globe de verre, les précieux fragmens de charbon qui avaient éprouvé cette fusion; c'étaient des charbons obtenus par la calcination du sucre, contenant peut-être quelques restes de carbures d'hydrogène qui ont pu n'être pas sans influence sur le ramollissement de la masse; si la question est résolue pour ces échantillons, elle ne l'est peut-être pas pour le charbon pur. Quoi qu'il en soit, l'expérience de Despretz prouve que la température de l'arc dépasse celle de tous les foyers connus, comme toute évaluation possible.

Quant à la température des flammes du gaz ou de l'huile, elle est beaucoup moins élevée, elle atteint à peine 800 ou 900 degrés : le pla-

tine n'y fond point, pas même le cuivre ni l'argent, et cependant il est démontré que l'éclairage au gaz échauffe infiniment plus que celui de l'électricité, que l'on peut maintenir sans l'allumer un morceau d'amadou à quelques centimètres de l'arc, pendant que le bois s'enflamme à la même distance d'une lampe. Comment se peut-il faire que cette lampe, dont la température est relativement basse, rayonne autour d'elle tant de chaleur et si peu de lumière, pendant que l'arc, avec une température qui dépasse toute évaluation et deux mille fois plus de lumière, émet une si faible quantité de chaleur? Il semble qu'il y ait sur ce point une contradiction des faits. En voici l'explication.

Quand ils ont été échauffés, les corps émettent des rayons qui ne sont jamais simples, mais un mélange de radiations qui se dévient inégalement à travers le prisme pour donner un spectre. Au-dessous de 100 degré, ce sont des rayons de chaleur obscurs, qui sont les moins réfrangibles; au-dessus de 100 degrés, jusqu'à 500, ce sont des radiations encore obscures, mais se rapprochant du spectre visible; à 525 degrés, on trouve, avec toutes les chaleurs obscures précédentes, un commencement de rayons visibles rouges. Peu à peu s'ajoutent, avec l'accroissement de la température, toutes les lumières du spectre : le violet apparaît vers 1,100 degrés, et les radiations chimiques invisibles se montrent ensuite; le spectre se complète ainsi peu à peu, gagne du côté des rayons très déviés, mais perd en même temps du côté opposé, celui des chaleurs obscures. On peut dire que l'ensemble se compose de vibrations de plus en plus rapides; c'est comme un instrument de musique qui rendrait des sons de plus en plus aigus. Or, en promenant un thermomètre très sensible dans les couleurs du spectre, on trouve que le violet ne l'échauffe point, que le vert commence à le faire, que l'effet thermométrique augmente en se rapprochant du rouge et continue de croître dans l'espace occupé après le rouge par les chaleurs obscures. D'où l'on voit que, la température des corps augmentant, la proportion des rayons calorifiques diminue tandis que celle des rayons exclusivement lumineux augmente, et que l'arc, qui est le plus chaud des foyers, émet la plus grande somme de lumière avec la moindre proportion de chaleur.

## V.

Me tenant jusqu'à présent dans les limites des questions scientifiques, j'ai prouvé que la lumière électrique est incomparablement plus abondante, plus éclatante, plus complète et moins

échauffante que celle des lampes. Il faut à présent aborder une question plus positive, celle du prix de revient, chercher ce qu'elle prend de force, ce qu'elle dépense d'argent. Toute production coûte; rien ne naît de rien. Nous transformons en lumière le travail des machines à vapeur; quels sont les frais de cette transformation? Foucault fit un jour la célèbre et remarquable expérience qui suit. Au moyen d'une manivelle et par une série d'engrenages, il fit tourner un disque de métal entre les extrémités d'un électro-aimant qu'on pouvait laisser à l'état naturel, ou aimanter fortement par le passage du courant d'une pile : tant qu'il n'y avait point de magnétisme, le disque continuait sa rotation par la vitesse acquise; il s'arrêtait tout à coup par l'aimantation du fer doux, et quand on voulait ensuite continuer le mouvement, il fallait peser sur la manivelle, vaincre une résistance et dépenser du travail; c'est qu'alors on faisait naître des courans d'induction dans le disque, et qu'on ne peut les continuer sans faire cette dépense. J'ai dans mon laboratoire un moteur à gaz du système Hugon, dont la force est égale à trois chevaux, et qui est attelé à une machine Gramme; il donne à cette machine, presque sans dépense, une vitesse de mille tours tant que les extrémités du circuit ne sont point réunies et qu'il n'y a pas de courant; mais aussitôt qu'on ferme le circuit et que le courant passe, le moteur peine, s'alourdit, se ralentit; on sent qu'une résistance considérable a été introduite dans le jeu des instrumens. Avec un frein, il est facile de mesurer la dépense de travail; elle est énorme quand le courant est fort, elle diminue quand il s'affaiblit, elle est nulle s'il cesse; elle est, dans tous les cas, représentée par l'effet produit. La force vive s'est transformée en électricité, et l'on peut en inférer que cette chose si merveilleuse et si inconnue que l'on nomme électricité ne diffère pas du mouvement, qu'elle en est une forme spéciale accomplie dans la matière ou dans l'éther; chose inconnue aujourd'hui comme l'est au voyageur la contrée dont il approche, qu'il verra le lendemain, et dont il devine déjà les contours lointains et les conditions générales. A son tour, cette forme du mouvement que nous avons nommée électricité subit une seconde transfiguration dans l'arc électrique pour devenir de la chaleur et de la lumière; de sorte que, si l'on fait abstraction de l'acte intermédiaire pour ne considérer que les deux phénomènes extrêmes, on peut dire que le travail moteur est finalement représenté par des vibrations de l'éther, et que la force vive empruntée à la machine à vapeur se retrouve entière dans l'arc.

Il faut donc renoncer aux fluides électriques et à tout cet échafaudage d'hypothèses que nous ont léguées les physiciens du siècle

dernier, pour ne demander l'explication des faits qu'aux seules lois de la mécanique : elles nous conduisent tout de suite, et comme vérification, aux conséquences suivantes. S'il est vrai que l'électricité qui circule dans le circuit d'une machine Gramme n'est qu'une forme nouvelle du travail qui lui a donné naissance, à son tour elle doit pouvoir, accomplissant la transformation inverse, se changer en travail moteur, et si on la dirige à travers la bobine d'une seconde machine Gramme à l'état de repos, elle doit la mettre en mouvement et lui faire exécuter le travail qui a été dépensé dans la première machine. C'est en effet ce que l'expérience vérifie, et, pour qu'il ne manque rien à cette vérification, on intercale dans le circuit un fil de platine très fin, qui rougit si on arrête le mouvement de la deuxième machine, et qui s'éteint si on le laisse se faire. Cela veut dire que le courant électrique peut à volonté se transformer ou en chaleur ou en mouvement, et qu'il ne fait à la fois qu'une seule de ces deux choses; et cette remarquable expérience nous apprend qu'un jour peut-être il sera possible d'aller chercher dans un cours d'eau, dans la poussée des marées, dans la chute d'une cascade, un travail faisant tourner une machine Gramme, et le transmettre électriquement à Paris à une autre machine pour y produire son effet utile; mais bien des causes s'opposent encore à la réalisation de ce rêve.

Cette digression, qu'il ne dépendait pas de moi d'éviter, nous ramène à la question. Si l'on demande combien coûte la lumière électrique, on répondra en disant à combien de chevaux-vapeur elle équivaut. Or les 1,860 becs de M. Tresca exigeaient environ 7 chevaux, ou $0^{ch},4$ par 100 becs; mais, quand on emploie une machine Gramme moins forte, ne produisant qu'une seule lumière de 100 becs, elle exige $1^{ch},5$. Comme toutes les marchandises, la lumière est bon marché en gros, chère au détail. Et enfin si, arrivant à la question finale, on demande à combien de francs reviennent 100 becs, il suffira de dire qu'en moyenne ils exigent un cheval, et de calculer ce que ce cheval coûte.

Cependant la question n'est pas aussi simple; il faut ajouter le prix des appareils, l'intérêt des fonds engagés, l'amortissement, l'entretien, les frais de surveillance, les gages des agens, etc.; c'est alors qu'intervient l'art de grouper les budgets et de dicter aux chiffres la réponse que l'on veut obtenir. M. Fontaine, dans un livre récemment publié, affirme qu'à égale quantité la lumière électrique coûte 75 francs moins cher que la bougie : M. Fontaine est électricien. J'ai sous les yeux, d'autre part, une brochure non signée dans laquelle il est prouvé que la lumière par l'électricité coûte 1 fr. 65 cent., quand elle revient par le gaz à 1 franc : cette bro-

chure est extraite des *Annales des usines à gaz*. Dans les deux camps, on exagère, les uns voulant conquérir, les autres garder une situation. La vérité, la voici : la compagnie Lontin offre de fournir tous les appareils, tous les fils, toutes les lampes, dont elle garde la propriété, et de vendre à forfait la lumière à raison de 50 centimes par heure pour 100 becs, à la condition toutefois d'un marché passé pour un nombre déterminé d'années et de becs. J'ai fait d'autre part une enquête officieuse, et l'un des propriétaires des magasins du Louvre m'a autorisé à dire que les appareils de la compagnie Denayrouse-Jablochkof, dont il a fait l'acquisition, lui donnent plus de lumière et 30 pour 100 d'économie sur le gaz.

Cela dit, il faut proclamer hautement que les deux éclairages ne sont point faits pour se nuire ou se faire concurrence. Rien dans le présent ni dans un prochain avenir ne peut menacer le gaz. Cette installation si merveilleuse et si complète, qui allume si vite et si bien nos rues avec cette petite veilleuse qu'on voit courir à la brune au bout d'un bâton, qui est partout présente et toujours prête, qui cuit le rôti et éclaire les convives, cette installation, dis-je, n'a de rivale et d'ennemie qu'elle-même, que le tarif élevé qu'a fixé pour son malheur et pour le nôtre un monopole regrettable. Elle a devant elle une immense proie à saisir, les maisons particulières à éclairer, les cuisines à chauffer et tout le système suranné des cheminées à remplacer. Voilà son avenir, et la compagnie du gaz peut être assurée que la lumière électrique ne l'y suivra pas. Que feront les quelques établissemens de luxe que la nouvelle lumière va conquérir et garder? Rien autre chose que créer un plus grand besoin de lumière, auquel le gaz devra satisfaire; loin d'y perdre, il y va beaucoup gagner; loin de s'en plaindre, il fera bien de s'en réjouir. La querelle est la même qu'entre les ascenseurs et les escaliers. Mais, d'un autre côté, l'électricité a conquis sa place, et la première; comptez qu'elle ne reculera pas, que les préjugés s'effaceront, que les habitudes de décoration et de toilettes se conformeront à ses harmonies, qu'elles y gagneront, et que nos petits-neveux, qui l'emploieront et plus souvent et mieux, nous plaindront de ne pas l'avoir connue, comme nous plaignons nos devanciers qui ont ignoré le gaz. C'est le propre des grandes découvertes d'être repoussées dans leur nouveauté avant d'être reconnues comme des bienfaits.

## VI.

Je viens de plaider en avocat convaincu la cause de la lumière électrique. J'ai prouvé qu'au point de vue scientifique elle est in-

comparablement supérieure à toute autre par sa quantité, par son éclat, par sa qualité; il faut dire maintenant comment elle peut s'appliquer à l'éclairage public ou privé. L'éclairage est un art, et comme ses conditions varient suivant les besoins, les règles auxquelles il doit se soumettre changent à l'infini. Examinons un petit nombre de cas bien définis.

Lorsqu'on veut éclairer les abords d'une côte, on bâtit non loin du rivage une tour élevée sur laquelle on allume chaque soir un fanal électrique. Avec le secours d'appareils d'optique réglés par les savans calculs de Fresnel, on ramène d'abord dans la direction de l'horizon tous les rayons qui se perdent vers le ciel ou vers la terre; puis on découpe ce plan de lumière en huit faisceaux parallèles dirigés perpendiculairement aux côtés d'un octogone, ce qui fait huit faisceaux contenant chacun le huitième de la lumière totale; enfin, par un mouvement régulier de rotation, on les promène dans l'espace, passant en revue l'un après l'autre tous les points de la mer et montrant le port par des éclairs rapides et réguliers à tous les vaisseaux qui ne sont point au-dessous de l'horizon. Dans ce cas particulier, tous les efforts de l'ingénieur tendent à augmenter l'éclat du foyer et à prévenir son affaiblissement en empêchant la dispersion de sa lumière; mais on commettrait la plus grande faute si l'on voulait imiter ce système pour l'éclairage des rues, et lancer, suivant leur longueur, un faisceau concentré par des réflecteurs. On l'a essayé bien des fois, et l'on n'a réussi qu'à aveugler les passans, tout en projetant derrière eux des ombres allongées, noires comme des précipices ouverts. Un journal prétendu scientifique annonçait il y a quelques jours pour la centième fois qu'il était question de placer au sommet du Panthéon un colossal foyer électrique pour illuminer Paris tout entier; c'est une idée insensée. Admettons qu'on réussisse à donner à ce foyer la valeur de dix mille lampes carcel, ce qui est au-dessus de toute possibilité actuelle. A la distance de 100 mètres, sur la place même qui précède le monument, ce fanal ferait tout juste l'effet d'une seule lampe placée à 1 mètre, et il se réduirait au centième de cette lampe à 1 kilomètre. On ne peut donc rien espérer d'un luminaire unique, si puissant qu'on le suppose.

Mais il est des cas où la concentration de la lumière, en certains points, est le seul but qu'on veuille atteindre. Tout le monde a vu dans les ateliers de cordonnerie de gros globes de verre remplis d'eau, suspendus tout près de mauvaises lampes; ils en reçoivent les rayons qu'ils dirigent et rassemblent en un foyer très vif sur les points où l'ouvrier travaille et où il concentre à la fois toute son attention et toute sa lumière. Peu lui importe en effet que les

autres parties de l'atelier soient dans l'ombre, puisqu'il n'a aucun intérêt à les voir. Les mêmes besoins, les mêmes règles se retrouvent pour l'illumination d'une salle à manger. La lampe suspendue au-dessus et au milieu de la table, convenablement garnie de réflecteurs, rassemble toute sa lumière sur les cristaux, les ornemens d'argenterie, sur la savante symétrie du service, sur les toilettes des convives, et nul ne s'inquiète de l'obscurité qui règne au derrière de sa chaise. Ce sont les mêmes dispositions pour un billard, pour une salle de lecture, et jusqu'à un certain point pour un atelier, où les ouvriers, sans se préoccuper ni du luminaire, ni des ombres, n'ont à regarder que les surfaces éclairées des objets qu'ils façonnent. Dans ces divers cas, il n'est besoin que d'un éclairage local et direct venu d'une seule direction, illuminant un seul côté des choses, laissant tout le reste dans la nuit.

Il n'en est plus ainsi pour les lieux de réunion, pour une salle de spectacle, pour un café, pour une gare, pour un salon, pour un magasin; là il faut une illumination générale, venue de toutes les directions à la fois, éclairant toutes les faces des objets, détruisant toutes les ombres et pénétrant jusqu'aux derniers recoins. Pour expliquer complétement ce sujet, il est nécessaire de faire une dernière excursion dans le domaine de l'optique. Si l'on vient à lancer un faisceau de lumière solaire dans une chambre obscure sur une feuille de papier, elle est illuminée et devient visible de toute la partie de la salle placée en avant d'elle; c'est comme si chacun de ses points s'allumait et devenait un foyer lumineux. La physique explique ce phénomène en disant que les rayons qui touchent la feuille s'y réfléchissent et s'éparpillent dans tous les sens: on dit qu'ils sont *diffusés;* ils viennent alors frapper tous les autres points de la salle, qui les diffusent à leur tour, de façon qu'ils voyagent dans tous les sens en s'affaiblissant à chaque diffusion nouvelle; mais ils sont remplacés par d'autres qui rendent le phénomène permanent. Comment se fait-il maintenant que les mêmes rayons donnent à une étoffe teinte la couleur bleue, jaune ou rouge, au lieu de nous la montrer blanche comme une feuille de papier? On ne peut résoudre cette question que par l'expérience; à cet effet, nous étalons un spectre dans la chambre obscure et nous le recevons d'abord sur une surface blanche. Nous remarquons qu'elle diffuse en totalité toutes les couleurs simples, depuis le rouge jusqu'au violet, et, puisqu'elle dissémine en égale quantité toutes ces couleurs simples quand elles sont séparées, elle les dissémine de même quand elles sont réunies dans la lumière du soleil, et le mélange est blanc. Mais quand nous plaçons dans ce même spectre une étoffe rouge, elle nous paraît toute noire dans l'orangé,

dans le jaune et jusqu'au violet; elle se montre au contraire très brillante dans le rouge, — ce qui signifie que de toutes les couleurs simples elle fait deux parts, l'une exclusivement composée de rouge, qu'elle diffuse, l'autre contenant toutes les autres lumières, qu'elle absorbe; d'où il suit qu'elle paraît rouge dans la lumière blanche. En résumé, les objets diffusent la lumière; ils sont blancs quand ils éparpillent également tous les rayons simples; ils sont rouges ou verts ou bleus quand, frappés par la lumière blanche, ils diffusent plus abondamment ces couleurs que les autres; enfin ils sont noirs quand ils absorbent tout.

Il suit de là que la couleur des objets dépend essentiellement de la composition de la lumière qui les éclaire. Mettez dans un vase des étoupes imbibées d'alcool, jetez dessus une poignée de sel, vous obtiendrez une lumière qui ne contient que du jaune, et les objets éclairés par elle, ne pouvant diffuser que ce qu'ils reçoivent, seront jaunes : les figures, les étoffes, les porcelaines les plus brillantes, les tableaux, tout s'y montre jaune et noir. Si vous remplacez le sel par du sulfate de cuivre, la lumière sera bleue, et tous les objets seront bleus. Enfin, si vous appliquez ces principes à l'éclairage au gaz ou à l'huile, vous trouvez qu'il jette partout un excès de jaune orangé qui s'étend comme un glacis général sur tous les objets : le blanc devient jaune; le jaune seul ne change point; le bleu devient vert, et, quant aux corps violets, ils ne sont plus visibles, parce qu'il n'y a point de violet dans la lumière qu'ils reçoivent, et ils paraissent noirs. C'est bien pis encore pour les couleurs tendres, les roses par exemple, qui se confondent avec les jaunes pâles, et ces changemens sont tels qu'avant de décider le choix d'une parure, les dames ont coutume d'étudier en plein jour, dans une salle obscure, l'effet des couleurs au gaz. N'est-ce point l'aveu des altérations que ces couleurs subissent, et qui s'étendent aux pierres précieuses elles-mêmes? Les rubis ou les topazes du Brésil, qui sont rouges ou jaunes, gagnent en éclat, les pierres bleues y perdent. Tout le monde sait qu'aux lumières le saphir n'est plus rien qu'une sorte de verre noir, que les tentures bleues paraissent sombres, et que presque toutes les salles de spectacle sont garnies de papiers rouges pour être mieux éclairées. Il faut toutes les complaisances de l'œil et les longues habitudes de notre éducation pour souffrir des éclairages aussi pauvres, aussi faux. Lorsqu'au milieu d'une salle éclairée au gaz on allume tout à coup plusieurs fanaux électriques, l'œil éprouve aussitôt une sorte de délivrance, et par l'effet du redoublement d'éclat, et par la perception subite de couleurs qui n'étaient point soupçonnées; les délicatesses du teint, les harmonies de la couleur, les richesses du détail se

révèlent à l'instant à la vue étonnée et charmée; et par opposé, l'extinction subite de l'électricité ramène les spectateurs dans la nuit relative des éclairages antiques. Il n'y a point d'argument qui vaille cette épreuve.

Si l'on veut trouver les conditions d'un bon éclairage électrique, on ne peut mieux faire que d'étudier l'illumination des objets pendant le jour afin de la reproduire pendant la nuit. Quand le ciel est couvert, la lumière solaire franchit la couche des nuages comme elle franchirait un verre dépoli, et toute la voûte céleste, semblable à un immense plafond éclairant, rayonne de tous les points vers toutes les directions, vers le sol, les arbres, les édifices, vers tous les objets qui occupent la scène. A leur tour, ces objets diffusent dans tous les sens la lumière qui leur arrive, et de ce mouvement général résulte en chaque point un entre-croisement de rayons venus de partout et renvoyés partout, il y a comme une densité moyenne de lumière éparse et voyageuse : c'est *l'illumination générale*. Tout objet placé sur cette scène voit les parties qui l'entourent, parce qu'elles rayonnent vers lui, en même temps qu'il est vu de toutes parts parce qu'il rayonne vers tous les côtés. Les conditions de cette illumination varient à l'infini; elle est verte dans les forêts parce que les feuilles diffusent du vert; elle est rouge dans une salle tendue de draperies rouges; elle a des teintes mixtes et des reflets quand il y a plusieurs luminaires de teint différente; et, si le soleil est visible, il ajoute à l'illumination générale des rayons de direction constante sans que pour cela les ombres portées cessent d'être illuminées par la lumière éparse.

Tel est le modèle à suivre. Il faudra imiter d'abord l'immense luminaire céleste, et pour cela lancer sur les plafonds, sur les parois, sur le sol, la plus grande somme possible de rayons que la diffusion promènera ensuite à travers les espaces libres. Pour que la densité de lumière soit à peu près la même en tout point, il sera nécessaire de multiplier les luminaires, et comme leurs rayons directs affectent péniblement la rétine, il faudra diminuer l'éclat par l'interposition de verres dépolis additionnés de sulfate de quinine ou de substances fluorescentes afin de transformer les rayons violets et ultra-violets en lumière blanche. Enfin et surtout il faudra se calfeutrer pour éviter la dissipation des rayonnemens.

C'est par les fenêtres que pénètre la lumière extérieure, c'est par elles que s'échappe et se perd l'éclairement nocturne. J'en ai tout récemment fait l'épreuve à mes dépens. Ayant demandé à M. Jablochkof un éclairage électrique pour le laboratoire de la Sorbonne, j'ai été fort surpris du peu d'effet qu'il y produisait. Ce laboratoire est couvert par un toit de verre par lequel il reçoit dans

le jour un bel éclairage, et qui laissait sortir pendant la nuit toute la partie des rayons que les bougies électriques envoyaient vers lui, c'est-à-dire la bonne moitié. Perdus pour nous, ces rayons éclairaient tout autour les hautes murailles des maisons qui nous entourent et répandaient dans la cour extérieure une illumination inutile. Pareille chose arriva pendant un essai tenté l'an dernier au Palais de l'Industrie. On avait concentré toute la lumière dans six foyers électriques éloignés les uns des autres : c'était une première faute qu'on aurait évitée en distribuant un plus grand nombre de lampes moins fortes dans l'immense édifice. Enfin toute cette lumière, au lieu d'être ramenée vers les assistans par une diffusion bien combinée, s'échappait par l'immense coupole de verre pour se perdre dans le ciel sans profit aucun. L'effet fut médiocre non par la faute de l'électricité, mais par son mauvais emploi. Toute autre eût été l'expérience, si la coupole transparente avait été masquée par un vélum épais et blanc destiné à recueillir les trésors de lumière qui se perdaient avec une si désolante prodigalité.

La même chose arrive avec le gaz et arrivera avec l'électricité dans l'éclairage des places publiques. Toutes les lampes accumulées avec profusion sur la place de la Concorde dépensent inutilement vers le ciel la moitié de leur lumière. Un simple réflecteur la ramènerait sur le sol et doublerait l'éclairement. Il n'en est pas de même pour les rues. Les lanternes à gaz placées tout près des maisons leur communiquent une illumination générale qui revient à la rue. On peut en voir un bel exemple aux magasins de la Belle-Jardinière. Deux globes renfermant une bougie électrique illuminent la façade avec un succès complet. Je suivais il y a peu de jours le quai de la Monnaie, et par-dessus le Pont-Neuf je voyais éclairés comme en plein jour les détails d'architecture de ce palais industriel. Un peu à ma gauche, dans une déplorable obscurité, je distinguais comme une masse informe : c'était la colonnade du Louvre, et je ne pouvais retenir un vœu que je soumets avec humilité à nos édiles, de voir la lumière répandue sur ce somptueux édifice, quand elle est si aisée, si possible et qu'elle coûte si peu.

J. Jamin.

# LA MARINE RUSSE

ET

# LA FLOTTE TURQUE

## DANS LA MER-NOIRE

La marine russe, pendant la guerre, s'est signalée par des actes de hardiesse et de courage personnels; mais l'institution en elle-même n'a tenu qu'un rang secondaire. Pendant que l'armée de terre livrait de grandes batailles et couvrait le territoire ennemi de ses nombreux bataillons, les marins lancés sur le « liquide élément » se bornaient à soutenir par des tentatives audacieuses, mais sans grande portée, le prestige du pavillon. Cette attitude a causé quelque étonnement. On supposait qu'à l'exemple de l'Allemagne, de l'Autriche et de l'Italie, la Russie avait profité des années de paix dont elle a joui, depuis la guerre de Crimée, pour créer une flotte capable de renouveler dans la Mer-Noire la bataille navale de Sinope. Loin de là, les escadres ottomanes ont pu cette fois promener librement leur drapeau, bombarder les côtes avec impunité. Nous avions signalé d'avance cette perspective lorsque nous citions, dans la *Revue* du 1er juin 1876, les paroles suivantes d'un officier de la marine russe : « Si la guerre éclatait dès à présent, disait-il, la marine russe ne pourrait pas prendre l'offensive, et, dans ce cas, elle devrait se borner à la protection des côtes. Elle pourrait aisément s'acquitter de ce devoir, car elle est armée pour le remplir, et les préparatifs qu'elle a faits sont excellens. »

L'officier qui tenait ce langage raisonnait dans l'hypothèse théorique d'une guerre maritime avec la Prusse et d'un conflit dans la Baltique. Il n'avait pas en vue la Turquie et n'examinait pas l'éventualité de combats dans la Mer-Noire. En ce cas, il eût été plus

affirmatif encore à cause de la disproportion des forces navales des deux pays sur les côtes méridionales de la Russie. Cette disproportion qui existait dès lors n'a pas beaucoup changé et s'est au contraire aggravée, car l'Angleterre y a joint le voisinage de ses vaisseaux, dont la seule venue suffirait pour paralyser les efforts de la flottille russe s'il s'en produisait encore. Quant à la Baltique, une guerre maritime y aurait pris un autre caractère, et les conséquences en eussent été différentes, car la Russie y est sérieusement armée au moins pour la défense; c'est ce que disait l'officier russe. On trouvera le commentaire de cette opinion dans le cours de notre étude.

## I.

Depuis l'invention des bâtimens cuirassés, on n'a cessé d'en perfectionner la construction primitive. Trois ordres d'idées ont présidé à ces améliorations : il s'agissait en premier lieu de donner à l'artillerie de ces bâtimens la plus grande force de perforation possible; ensuite d'opposer à cette puissance d'attaque la plus grande somme de résistance réalisable; il fallait enfin communiquer aux navires une grande vitesse. De très gros canons et des projectiles très pesans ayant été reconnus nécessaires pour briser les cuirasses, le nombre des pièces d'artillerie qu'il est possible de placer à bord des bâtimens s'est trouvé limité par leur lourdeur même. Aussi, pour compléter leur action, ajoute-t-on souvent aux pièces énormes un certain nombre de canons d'un calibre inférieur, distribués en chasse, en retraite, à l'avant, à l'arrière du vaisseau et en tout autre endroit où ils peuvent être utiles. Il faut en tenir compte pour apprécier la puissance totale de l'artillerie d'un navire sans oublier que les canons, lorsqu'ils sont placés sur des plaques tournantes, représentent le double de leur valeur réelle à cause de la rapidité qu'on peut donner au tir de ces engins dans toutes les directions; enfin le poids des projectiles n'est pas la seule condition de puissance, la force de leur lancement en est une autre, car elle peut donner à des boulets de moindre calibre une faculté supérieure de perforation. Le choix de la poudre contribue beaucoup à ce résultat, qui dépend aussi de la distance où le boulet est lancé et de l'endroit où il frappe.

Ces moyens d'agression bien étudiés, il s'agissait de pourvoir aux moyens de résistance qui résident dans la cuirasse. Inutile de dire que l'épaisseur des cuirasses comme la grosseur des canons est limitée par leur poids, car il faut éviter d'alourdir les vaisseaux à ce point qu'ils cessent d'obéir à la direction du commandant, à l'action du gouvernail et aux manœuvres de l'équipage. Nous allons

voir en effet que la facilité et la promptitude des mouvemens sont souvent pour les bâtimens de guerre une condition d'existence même. L'habileté d'un ingénieur des constructions navales consiste donc à donner à la cuirasse la plus grande force de résistance possible sans dépasser la limite où le vaisseau cesserait d'être maniable; mais cette double condition : légèreté relative et résistance, ne constitue pas tous les élémens du problème. L'artillerie a fini par acquérir une puissance de perforation telle que, pour y résister, une cuirasse doit atteindre un certain degré d'épaisseur qui, conservé indistinctement pour toutes les parties de la coque, excéderait le poids admissible. En conséquence, la préoccupation constante des constructeurs est de répartir la cuirasse de telle sorte qu'elle protége efficacement certaines parties, quitte à diminuer la garantie de certaines autres où les blessures seraient moins dangereuses. Généralement, les coups de l'artillerie d'un bâtiment sont dirigés de manière à frapper les organes essentiels de l'adversaire : les machines, le gouvernail, ce qu'on appelle les « œuvres vives. » Le but ordinaire est d'atteindre le navire là où elles se trouvent, c'est-à-dire au-dessous de la surface de la mer, dans la partie immergée depuis la ligne de flottaison. Le constructeur doit donc se proposer surtout de la protéger. Aussi est-ce en cet endroit que la cuirasse d'un grand nombre de bâtimens prend toute sa force et obtient la plus grande épaisseur.

Enfin il faut donner encore aux bâtimens cuirassés la vitesse de marche et la promptitude d'évolution. Par la vitesse, un navire peut échapper à la poursuite d'un adversaire trop puissant; il peut au contraire atteindre un ennemi plus faible, ou bien encore il peut franchir à temps de grandes distances pour porter au loin la protection du drapeau national, prendre part à une action imminente, ou modifier le cours des événemens par sa seule présence. La faculté de prompte évolution est surtout nécessaire depuis que les bâtimens sont pourvus d'un bélier, c'est-à-dire portent à l'avant une masse tranchante dont le choc bien dirigé est irrésistible et peut infliger au navire ennemi une blessure telle qu'il périsse. Dans la bataille navale de Lissa, l'un des plus grands cuirassés de l'Italie, ayant perdu, par la rupture de son gouvernail, la faculté d'évoluer, fut frappé d'un coup de bélier. Il coula immédiatement. Tout fut perdu, à la seule exception des marins qui, s'étant jetés à la nage, purent être recueillis par l'ennemi. Si le *Re d'Italia* avait pu tourner rapidement, il eût peut-être évité cette atteinte mortelle, par exemple en se présentant dans le sens de sa longueur à son adversaire; alors le choc eût été borné à un frottement un peu rude certes, mais dont les deux bâtimens seraient sortis sans avarie majeure. Voilà pourquoi la facilité d'évolution

est d'une importance capitale, surtout dans les guerres actuelles.

Donc plus l'artillerie d'un bâtiment est puissante, plus sa cuirasse est forte, plus grandes sont sa vitesse et sa promptitude de *giration*, plus un vaisseau approche de la perfection comme instrument de guerre. C'est pourquoi le génie maritime continue sans relâche ses études et ses recherches, marche de perfectionnemens en perfectionnemens, et semble ne pouvoir pas s'arrêter dans la voie des innovations.

Dans quelle flotte trouve-t-on aujourd'hui le bâtiment qui approche le plus de cette perfection cherchée par les constructeurs de vaisseaux dans les conditions que nous venons d'indiquer? C'est l'Italie qui possède ce phénix : il a été construit à la Spezzia. Nous le citons comme un modèle; la force des autres bâtimens de mer sera plus facilement appréciée par la comparaison avec ce beau monument de l'architecture navale. On l'appelle le *Duilio*. Ce nom vient de Duilius, consul romain, qui fit construire, d'après une galère carthaginoise échouée sur le rivage, une flotte qui battit les ennemis de Rome sur l'élément où ils dominaient. Le *Duilio* a été mis en chantier sous l'administration de M. Riboti; il a été continué par son successeur au ministère de la marine. En ce moment, il est à flot, et son armement doit être complet. Un second bâtiment de même force, le *Dandolo*, est en construction et sera bientôt achevé. D'autres bâtimens d'une puissance plus grande encore vont suivre ces deux types et mettront l'Italie en possession d'un magnifique armement. Passons en revue les conditions de la force du *Duilio :* l'artillerie d'abord. On l'a composée principalement de quatre canons; ces pièces énormes sont de 100 tonnes et doivent lancer des projectiles de 1,000 kilogrammes. On croyait qu'aucune cuirasse ne serait en état d'y résister; mais des épreuves récentes ont prouvé qu'on se trompait. On a fait à la Spezzia des essais de tir du canon de 100 tonnes sur des plaques de même épaisseur que la cuirasse du *Duilio*. La plupart ont été déchirées. Une seule espèce a résisté et n'a pas été entamée, tandis que des cuirasses de même épaisseur provenant d'autres usines et fabriquées avec une combinaison différente de métaux ont été traversées par les projectiles. Les journaux d'Italie en ont conclu qu'un bâtiment protégé par une armure de cette trempe pourra être manœuvré « avec le sang-froid que donne le sentiment d'une sécurité complète. » Le duel entre le canon et la cuirasse serait donc entré avec le *Duilio* dans une nouvelle phase. Cette fois la cuirasse a l'avantage. On va chercher sans doute à donner au canon une nouvelle puissance. Mais que pourra-t-on faire de plus que la pièce de 100 tonnes?

Le blindage du *Duilio*, dans ses parties les plus importantes, ne consiste pas en un simple revêtement de fer à l'intérieur : ce fer

s'appuie sur un matelas de bois dont l'adjonction n'est pas indifférente, car souvent un projectile s'y loge sans pénétrer plus avant après avoir usé sa force dans son parcours. A bord du vaisseau construit à la Spezzia, le matelas a 50 centimètres d'épaisseur. Quant à la cuirasse de fer, elle descend à près de 2 mètres au-dessous de la flottaison, et cette partie, qui contient les chambres de chauffe et des machines, les soutes à poudre et les mécanismes des tourelles et de l'artillerie, est ainsi très protégée. Enfin le gouvernail est profondément immergé. Voici donc un vaisseau qui réunit des conditions de force pour l'attaque et de puissance de résistance qu'on n'avait pas encore atteintes. Il serait à peu près invulnérable, s'il n'avait pas son talon d'Achille : le pont du bâtiment, qui est faiblement garanti, quoiqu'on l'ait couvert d'un blindage : cuirasse insuffisante pour résister à l'effet des obus même d'un médiocre calibre.

Reste la vitesse. Le *Duilio* atteint 14 nœuds. C'est assez pour un vaisseau de cette classe qui n'a pas pour spécialité de donner la chasse et ne doit jamais prendre la fuite. Quant à la facilité d'évolution, nous n'avons pas vu qu'on l'ait éprouvée par des essais particuliers à bord du vaisseau italien. En somme, des pièces de 100 tonnes, des projectiles de 1,000 kilogrammes, une cuirasse de 50 à 55 centimètres, sans compter le matelas, une vitesse de 14 nœuds, telles sont les facultés de ce navire-type dont le ministre de la marine d'Italie n'a pas craint de dire : « Le *Duilio* est le plus puissant des cuirassés existant aujourd'hui. » Il nous servira de point de comparaison avec les flottes de Russie et de Turquie, dont il est temps de décrire les forces.

La flotte cuirassée de Turquie se compose de trois vaisseaux de premier rang : *Mesoudieh*, *Memdouhied*, *Nousretieh;* les deux premiers ont chacun douze canons de 27 centimètres, pesant 18 tonnes, et neuf d'un calibre inférieur; en tout vingt et un canons à bord. Les mêmes bâtimens sont garantis par une muraille de fer dont l'épaisseur au centre est d'un peu plus de 32 centimètres, mesure française. Ils ont été construits en Angleterre sur les chantiers de *Iron Thames Works*. Le *Nousretieh* a dix canons de 25 centimètres, pesant 12 tonnes, et huit de moindre calibre; en tout dix-huit. Ses plaques de fer ont 27 centimètres. Il a été construit à Constantinople. Après ces trois vaisseaux viennent cinq bâtimens de deuxième rang : *Azizieh*, *Orkhanieh*, *Mahmoudieh*, *Osmanieh*, *Assari-Tevfik*. Les quatre premiers ont chacun deux canons de 25 centimètres, pesant 12 tonnes, placés sur plates-formes tournantes, et quatorze pièces d'artillerie de 7 pouces, pesant 6 tonnes 1/2, canons dits de 20 centimètres, soit seize canons à bord. Quant à l'*Assari-Tevfik*, on l'a conçu et armé sur des plans différens. Il a huit canons de

25 centimètres, pesant 12 tonnes. Sa cuirasse est de 21 centimètres (1). Il a été construit en France, à la Seyne, près Toulon, et les autres en Angleterre ou en Écosse. Enfin s cuirassés inférieurs, qu'on appelle en Turquie des bâtimens de troisième rang, sont au nombre de sept. Ils sont diversement armés. Il semble qu'on aperçoive ici la trace de ces tâtonnemens qui font de la flotte anglaise surtout « une cavalerie composée de montures de toute espèce. » Ces divergences proviennent des destinations toutes spéciales auxquelles les gouvernemens entendent pourvoir en raison des préoccupations politiques au moment où ces bâtimens sont construits. La flotte turque, sans être restée tout à fait à l'abri de cette bigarrure, a conservé une certaine homogénéité et présente un ensemble de matériel naval plus régulier que beaucoup d'autres. C'est un de ceux où l'imagination des constructeurs s'est donné le moins de carrière. Les innovations qu'on recherche volontiers, ne serait-ce que pour le plaisir de l'initiative, n'ont point été encouragées par la Turquie. Cette puissance est restée fidèle aux types généralement adoptés dans les divers états, et c'est ainsi qu'elle s'est mise en possession d'une flotte homogène qui a précisément manqué à ses adversaires. La flotte de bataille du sultan compte donc encore aujourd'hui quinze vaisseaux et frégates cuirassés, tous en fer, tous bien armés, tous capables de prendre part à une action générale. Si l'on ajoute à cet effectif deux canonnières à tourelles propres au service de mer, cinq canonnières fluviales pour la navigation du Danube, deux béliers de mer qui sont des corvettes casematées, et enfin dix monitors de côtes et de rivières, on connaîtra le nombre et la force des bâtimens blindés de la Turquie.

Au résumé, les vaisseaux de cette flotte ont une artillerie dont les plus grosses pièces sont de 27 centimètres et pèsent 18 tonnes. La majorité des autres porte des canons au maximum de 25 centimètres, du poids de 12 tonnes. Leurs cuirasses ont 32 centimètres d'épaisseur, qui sur plusieurs bâtimens sont amincies jusqu'à 13 centimètres. En comparaison du *Duilio*, c'est peu sans doute. En effet, on peut se rendre compte du progrès, si c'est un progrès, que ce bâtiment a réalisé, puisqu'il a des canons quatre fois plus pesans que les plus lourds de la flotte turque, et une cuirasse dont l'épaisseur est plus forte de 23 centimètres que les cuirasses les plus fortes de cette marine. En somme, celle-ci présente une « rangée de dents » de près de deux cents pièces qu'elle aurait pu mettre en ligne dans le détroit des Dardanelles, s'il s'était agi d'en disputer le passage. Voyons maintenant quels sont les moyens de combat que les Russes avaient à leur disposition.

(1) Tous ces chiffres, puisés à des sources authentiques, sont approximatifs.

## II.

De même que la France a deux ports principaux : Brest et Toulon,— deux marines : celle de l'Océan et celle de la Méditerranée, de même la Russie a Cronstadt sur la Baltique, Nicolaïef sur la Mer-Noire. La flotte de la Mer-Noire est à l'état embryonnaire; l'autre est plus importante, mais elle a été conçue surtout en vue de la défense du littoral et des ports. Ses moyens de navigation et de lutte en pleine mer sont insuffisans. La Russie, encore toute imbue du souvenir de la guerre avec l'Angleterre et la France en 1855, a été inspirée, en commençant la reconstruction de sa flotte, par la pensée d'écarter de ses rivages les vaisseaux de ses anciens adversaires. Elle devait donc se procurer avant tout une marine qui fût composée de bâtimens particulièrement propres à la protection des côtes, construits en vue d'empêcher le bombardement des villes, des forts, et de s'opposer aux descentes de l'ennemi. Dix monitors, construits dans ce dessein, sortirent des chantiers nationaux, savoir : l'*Ouragan*, le *Typhon*, l'*Archer*, le *Narval*, la *Cuirasse*, le *Cuirassier*, la *Lave*, la *Foudre*, le *Devin*, le *Sorcier*. L'artillerie de ces navires fut uniformément composée de deux canons, placés sur une tour. Leur cuirasse est de 12 centimètres pour la protection des murailles et de 28 centimètres pour abriter la tour. Les vingt canons de ces dix monitors ont été distribués deux par deux; ils étaient de 22 centimètres. Lorsque ces monitors furent mis à flot, le gouvernement ne se crut pas encore assez fortement armé, et, persistant dans son système, il mit sur cale trois nouveaux bâtimens de même espèce, mais d'une puissance supérieure : la *Trombe*, la *Magicienne*, la *Syrène*. Ces navires étaient pouvus de deux tourelles. La *Trombe* n'avait que deux canons, mais il y en avait quatre à bord de la *Magicienne* et de la *Syrène*. Cette flotte défensive fut complétée par une puissante batterie flottante : le *Minine*, portant quatre grosses pièces de 28 centimètres et un blindage de 30 centimètres. Quand on eut terminé ce grand travail, le ministère de la marine et le prince qui préside aux destinées de ce service durent éprouver une certaine satisfaction, car ils pouvaient se féliciter d'avoir augmenté la puissance défensive de l'empire en l'entourant de ce rempart mobile.

Mais le temps avait marché pendant la création de ce matériel. La Russie avait un bouclier pour la défense, l'épée lui manquait pour l'attaque. Nous entendons par l'épée les bâtimens propres à la bataille en pleine mer, capables de chercher l'ennemi loin des côtes et de le combattre partout où l'on peut le rencontrer. Il n'y avait encore rien ou presque rien de fait dans cette voie, mais

il n'y avait non plus rien de compromis. La Russie « n'avait pas perdu pour avoir attendu. » Dans le reste du monde, les premiers cuirassés avaient subi de nombreuses transformations. Des escadres primitivement créées, plusieurs étaient devenues, en très peu d'années, tellement arriérées qu'il n'y avait plus qu'à les vendre comme vieux fer. La marine russe avait par conséquent table rase et pouvait sans *impedimenta* travailler, comme la Prusse par exemple, à la création d'une flotte neuve en profitant de l'expérience acquise hors de chez elle. Cependant, quand elle se mit à l'œuvre, elle eut à constater dans ses arsenaux l'existence de quelques monumens du temps passé devenus insuffisans et portant les traces de la période d'essai par laquelle avaient passé toutes les flottes. Deux vaisseaux se présentaient d'abord, restes vénérables, mais démodés, de l'ancienne marine à voiles : c'étaient le *Sévastopol* et le *Pétropavlosk*. Ces vaisseaux transformés pouvaient figurer dans les rangs d'une escadre cuirassée avec honneur sans doute, mais cependant sans force suffisante pour se mesurer avec ceux des vaisseaux anglais, ou imités de l'Angleterre, qui sont une puissante expression de la force navale telle qu'on la comprend aujourd'hui. Ils reçurent les modifications suivantes : au lieu de hautes murailles percées de sabords à plusieurs étages sur les flancs et lançant des bordées de cinquante canons de chaque côté, salves impuissantes contre la dure enveloppe des bâtimens qu'on promène en ce moment dans la Méditerranée, le *Sévastopol* et son pendant le *Pétropavlosk* eurent chacun dix canons de 20 centimètres et quelques autres d'un calibre inférieur. Ce sont des bâtimens à haute mâture. Leur vitesse est de 11 nœuds; leur blindage de 11 centimètres. L'amirauté russe n'ayant pu se résoudre à renoncer à ces non-valeurs, après leur avoir donné toutes les améliorations possibles, sans pouvoir cependant parvenir à les élever au rang de cuirassés de premier ordre, eut l'idée de construire un bâtiment d'après ses propres plans; ce fut le *Prince Pojarski*, qui présente dix bouches à feu en batterie dans une casemate centrale. Ces canons sont de 20 à 21 centimètres, et le navire n'a qu'une vitesse de 11 nœuds. La Russie, persistant dans la résolution de ne prendre conseil que d'elle-même, mit ensuite en construction deux nouveaux bâtimens de haute mer : l'*Amiral Greich* en 1868, l'*Amiral Lazaref* en 1871; ils ont trois tourelles, six canons chacun de 22 centimètres, un blindage de 11 centimètres, une vitesse de 11 nœuds. Deux autres frégates du même type, à deux tourelles, l'*Amiral Spiridof* et l'*Amiral Tchitchagof*, furent armés de quatre canons de 27 centimètres, et leur ceinture blindée fut portée à 15 centimètres au lieu de 11.

On le voit, la Russie, quoiqu'elle comptât dans les rangs de sa

flotte un nombre considérable de navires défensifs, n'avait en réalité à sa disposition, en fait d'escadre capable de porter le pavillon russe dans les mers lointaines, que neuf bâtimens, savoir : le *Sévastopol*, le *Pétropavlosk*, le *Prince Pojarski*; quatre autres bâtimens qu'on appelle les quatre amiraux, savoir : l'*Amiral Greich*, l'*Amiral Lazaref*, l'*Amiral Spiridof*, l'*Amiral Tchitchagof*; enfin l'*Amiral-général* et le *Duc-d'Édimbourg*, tous deux d'un plus faible échantillon, soit au total neuf frégates et corvettes généralement moins fortes que les bâtimens de la Turquie. Cette infériorité n'était pas compensée par la valeur exceptionnelle du *Pierre-le-Grand*, que la Russie a construit en dernier lieu et qui n'avait pas encore achevé ses essais au moment de la guerre. Ce bâtiment de conception russe a quatre canons placés sur deux tourelles : bouches à feu de 32 centimètres, pesant 37 tonnes et lançant des projectiles de 295 kilogrammes; six canons d'acier rayés; deux mitrailleuses sont en outre braquées sur les passerelles. La cuirasse du *Pierre-le-Grand* a 38 centimètres d'épaisseur. Enfin ce vaisseau est en mesure d'obtenir une vitesse de 14 nœuds. En de telles conditions, le *Pierre-le-Grand* peut être considéré comme l'un des plus puissans navires connus après le *Duilio*; mais c'est l'unique bâtiment de cette force dans toute la marine russe.

Aucun de ces navires n'a paru dans la Mer-Noire; ils ont été immobilisés presque tous à l'autre extrémité de l'empire, sous les canons de Cronstadt. Le gouvernement de Saint-Pétersbourg avait d'abord envoyé une partie de cette flotte dans la Méditerranée, sur les côtes d'Italie. On l'avait stationnée dans le voisinage d'une escadre ottomane expédiée de Constantinople pour surveiller et comprimer au besoin les mouvemens qui pouvaient se produire dans l'île de Crète, encore émue de sa dernière insurrection. Mais il n'entrait probablement pas dans les plans politiques du gouvernement russe de livrer bataille à ces bâtimens turcs, qu'il aurait fallu disperser d'abord pour essayer d'entrer dans la Mer-Noire; car il n'avait pas composé son escadre de manière à s'assurer de la victoire. Le *Pierre-le-Grand* entre autres n'en faisait pas partie. On avait cru d'abord que la Russie se disposait à le diriger de ce côté; déjà ce vaisseau se préparait à quitter la Baltique lorsqu'il reçut contre-ordre et revint dans la Néva, où il passa l'hiver, au grand regret de son équipage et surtout de son état-major. Le fait est qu'il n'y eut pas même apparence de conflit entre les deux escadres rivales. La marine, sur les côtes méridionales de la Russie, fut donc laissée à ses propres forces, qui étaient à peu près nulles en face d'une flotte ottomane composée et armée avec le soin que nous avons dit. Pourquoi, dans le moment critique où la Russie se décidait à déclarer la guerre, sans doute après qu'elle en avait depuis longtemps con-

sidéré l'éventualité, ne se trouvait-elle pas mieux préparée à la soutenir sur mer au siége même des hostilités et lorsqu'une flotte bien construite et nombreuse dans la Mer-Noire aurait pu être d'un si grand secours à l'armée de terre? C'est que pendant longtemps le gouvernement de la Russie avait eu les mains liées par les traités. Celui du 30 mars 1856 obligeait la Russie à n'entretenir qu'une force maritime insignifiante dans la Mer-Noire. Elle y avait été réduite à une position telle qu'elle avait dû renoncer à y lancer des vaisseaux et à y maintenir des arsenaux. Nicolaïef avait été délaissé et Sébastopol restait en ruines. Cette situation ne changea qu'en 1871, et jusque-là le temps fut perdu pour la création d'une flotte dans la Mer-Noire. Les désastres de la France fournirent au gouvernement de Saint-Pétersbourg l'occasion de prendre une autre attitude. A la suite de conférences provoquées par l'empereur Alexandre, et dont l'Angleterre s'était rendue complice avec un désintéressement inattendu, un nouveau traité fut signé, à Londres cette fois, le 13 mars 1871. Le gouvernement du 4 septembre sanctionna en congrès l'abrogation des clauses du traité de Paris relatives aux forces navales de la Russie. Le sultan, qui n'y avait nul avantage, ratifia cette décision par une convention spéciale. Dès ce moment, le gouvernement russe fut libre d'y construire autant de vaisseaux qu'il lui plairait d'en mettre en chantier. Aussitôt Nicolaïef reprit une grande activité. Cet arsenal, autrefois monté exclusivement pour la construction de bâtimens à voiles en bois, fut *outillé* pour les vaisseaux à vapeur en fer à cuirasse. Les ports de commerce furent réparés depuis Odessa jusqu'au fond de la Mer d'Azof (1). Partout sur ces côtes on prépara les élémens d'une marine nouvelle. Mais la construction d'une flotte ne s'improvise pas. La Prusse y travaille depuis 1867 sans marchander l'argent et avec l'activité extrême qui est le propre de son gouvernement en matière de guerre, et pourtant elle n'a pas encore achevé son matériel flottant, qui ne doit être complet qu'en 1882. La Russie, en sept ans, n'aurait certainement pas pu faire ce que la Prusse doit mettre plus de quinze années à terminer. Au moins pouvait-elle hâter son œuvre? Mais cet important travail fut plutôt retardé par un essai qu'il semble que l'Angleterre seule eût pu se permettre parce qu'elle est d'avance en possession d'une flotte prête à toutes éventualités soit sur les côtes, soit en haute mer. Au lieu de mettre sur cale en grande hâte des bâtimens de formes ordinaires et éprouvées, sanctionnées par l'expérience et adoptées par toutes les grandes marines, la Russie voulut se passer la fantaisie d'une nouveauté. Elle s'est emparée d'une idée originale qui consiste à créer des « bâtimens circu-

(1) Voyez la *Revue* du 1er juin 1876.

laires, » c'est-à-dire à leur donner une forme arrondie pour supporter, comme la tortue, une cuirasse très lourde. La tortue n'en est pas plus agile, et c'est ce qui est arrivé aux « navires circulaires, » qu'on appelle en Russie *popofkas*, du nom de l'amiral qui en est l'inventeur. M. Reed, un ingénieur maritime célèbre en Angleterre, a visité dans la Mer-Noire ces bâtimens extraordinaires et il en a fait un certain éloge, tout en réservant son opinion sur leur valeur de combat jusqu'à plus complète information. D'autre part, s'il faut en croire les journaux de Londres, cette innovation n'inspirerait qu'une confiance très limitée dans les rangs de la marine russe. Ce qui paraît certain, c'est que les *popofkas* sont hors d'état de rendre les services de bâtimens d'escadres. Elles ne peuvent naviguer que dans le voisinage des côtes, et ce sont plutôt des batteries que des vaisseaux et des frégates.

Du reste l'amirauté russe les a classées dans la catégorie des bâtimens défensifs, et la preuve en est dans l'inaction même où les deux « navires circulaires » ont été laissés depuis le commencement de la guerre. Ils n'ont pas quitté le littoral. Malgré l'épaisseur de leur cuirasse, la force de leur artillerie, nous n'avons pas appris que leur pavillon ait flotté en face du croissant. Ils paraissent faits pour recevoir l'ennemi sur la côte où à l'entrée des ports, mais non pour aller le chercher en mer et le combattre. Donc, sans préjuger l'avenir et sans méconnaître l'ingéniosité du système, il est permis de dire qu'au lieu de se lancer dans cette expérience coûteuse et incertaine, une puissance comme la Russie, qui n'est pas naturellement maritime et dont les finances ne sont pas très prospères, aurait pu laisser à d'autres le rôle d'inventeurs et se borner à imiter les meilleurs modèles de la marine anglaise. Il ne faut pas chercher le superflu quand on n'a pas le nécessaire. Le superflu, ce sont des bâtimens d'une forme inusitée, dont les mérites sont encore hypothétiques et n'ont été constatés dans aucune épreuve sérieuse, c'est-à-dire dans aucun combat. On peut, à coup sûr, dès à présent reprocher à cette innovation d'avoir absorbé pendant un temps précieux les forces de l'arsenal de Nicolaïef et d'avoir empêché la construction, dans ce port, de navires propres à entrer immédiatement en lutte avec l'ennemi. En effet, les deux *popofkas* ont été pendant la guerre les seuls cuirassés disponibles sur les côtes méridionales de l'empire. S'il est vrai qu'elles n'ont pu être utilisées contre les vaisseaux ottomans dans la Mer-Noire, à plus forte raison n'aurait-on pu les employer dans les mers éloignées, et ceci pourrait suffire pour faire comprendre à Saint-Pétersbourg qu'on a commis une méprise. Mais on est tombé dans cette erreur; on y persiste, aussi a-t-on ordonné la mise en chantier d'autres navires de même sorte, si ce n'est que les prochains mo-

dèles seront plus grands. Avec toutes ces conceptions qui jusqu'à présent n'ont rien produit, la Russie s'est trouvée désarmée devant un ennemi qu'elle avait l'habitude de vaincre et qui vient de la braver presque impunément sur mer. Quelques services que les *popofkas* puissent lui rendre un jour contre des marines de premier ordre, elles ont laissé pendant la guerre le pays à peu près sans défense contre une marine secondaire.

Mais on dit encore : La Russie, se voyant hors d'état de soutenir son rang dans la Mer-Noire, ne pouvait-elle pas y envoyer tout ou partie de sa flotte de combat remisée dans la Baltique? Cette question, chacun l'a faite, et comment y répondre avec quelque certitude? La politique russe n'a pas l'habitude de confier au public les motifs de ses décisions, et, comme le gouvernement n'y est pas exposé à des interpellations plus ou moins indiscrètes, il est assez difficile de pénétrer le secret de ses résolutions quand il ne lui convient pas de les dévoiler. Certes ce gouvernement a montré qu'il s'inquiétait peu des conseils donnés en congrès, et, s'il n'avait pas eu pour but de ménager l'Europe pour ne pas être entravé dans la guerre qu'il décidait, il aurait peut-être fait peu de cas de la disposition suivante annexée au traité de 1871, et ainsi conçue : « Le principe de la clôture du détroit des Dardanelles et du Bosphore, tel qu'il a été établi par la convention séparée du 30 mars 1856, est maintenu, avec la faculté pour sa majesté impériale le sultan d'ouvrir lesdits détroits en temps de paix aux bâtimens de guerre des puissances amies et alliées, dans le cas où la Sublime-Porte le jugerait nécessaire pour sauvegarder l'exécution du traité de Paris du 30 mars 1856. »

Essayer de franchir de vive force les Dardanelles pour faire la guerre au sultan, c'eût été s'exposer à rencontrer les vaisseaux anglais au passage et donner une cause légitime à leur intervention. Il est donc possible que le gouvernement russe ait jugé impolitique de fournir ce prétexte à l'alliée du sultan. La crainte d'un conflit avec l'Angleterre a dominé en Russie au début de la guerre, et il a fallu que les Anglais eux-mêmes, par l'organe de leurs journaux les plus répandus, prissent la précaution de calmer la panique causée à Saint-Pétersbourg par le bruit de leur entrée probable dans la Baltique. Ils ont cru devoir rassurer les esprits. L'Angleterre, ont-ils dit, a tout à perdre à une lutte même victorieuse dans les eaux de la Baltique. Elle infligerait à peine à son adversaire la perte de quelques navires marchands et d'un littoral occupé seulement par des populations rares et indigentes, tandis qu'en revanche son adversaire menacerait ses côtes riches et populeuses, ses colonies si nombreuses et si florissantes. A ces considérations, un journal russe, *Yachta*, ajoutait les suivantes : Une flotte anglaise dans la

Baltique ne pourrait que difficilement y débarquer des troupes et serait réduite à bloquer les ports. Cette opération de guerre nuirait surtout à l'Angleterre, qui se priverait ainsi de son commerce avec la Russie au profit des puissances neutres. Le blocus de côtes si étendues et pourvues de nombreuses défenses serait d'ailleurs très difficile. Le droit international ne reconnaît de blocus effectif que si l'assaillant dispose d'une flotte trois fois supérieure à celle de l'adversaire. Cette condition imposerait à l'Angleterre l'obligation de maintenir sur les côtes russes une flotte de cinquante cuirassés. En admettant qu'une puissance soit en état de faire un tel déploiement de forces, la dépense en serait hors de proportion avec le résultat. Malgré tout, comme la peur ne raisonne pas, le sentiment public était resté sur une impression pénible, et le gouvernement russe lui-même ne put s'y soustraire. Il borna ses efforts à la construction de trois nouveaux navires défensifs. Ces trois bâtimens étaient : l'*Aînée*, le *Kremlin* et le *Trône n'est pas à moi*. Voilà pourquoi l'Europe attentive n'a pas eu le spectacle émouvant de combats sur mer pendant cette guerre. La science peut le regretter, car elle y a perdu un élément d'instruction, d'autant plus précieux que, si de tous côtés on fait des préparatifs formidables pour les batailles navales de l'avenir, l'occasion d'étudier les résultats du choc d'escadres cuirassées est assez rare. On se regarde; on ne s'aborde guère. L'humanité s'en félicitera. C'est bien assez des combats à terre, et l'on se réjouit quand les hommes hésitent à transporter jusqu'au-dessus des abîmes de la mer leurs querelles sanglantes.

En résumé, voici quelle était au début de la guerre la situation des deux puissances belligérantes. La Turquie pouvait mettre en ligne quinze cuirassés armés de cent quatre-vingt-cinq canons dont vingt-quatre de 18 tonnes et 27 centimètres; cinquante-deux de 12 tonnes et 25 centimètres; quatre-vingts de 6 tonnes 1/2 et 20 centimètres. Tous ces bâtimens étaient construits d'après les meilleurs types. Leurs cuirasses avaient une épaisseur considérable variant de 13 à 32 centimètres. Cette flotte avait donc une homogénéité qui en augmentait considérablement la force et la rendait très redoutable. Quant au courage personnel des Turcs, il est incontestable : la guerre actuelle en a fourni des preuves éclatantes; mais, en marine, la bravoure ne suffit pas. Aussi les patrons de la Turquie, experts en matière de service naval, ne se sont pas montrés satisfaits de leurs cliens et ont fort critiqué l'usage qu'ils ont fait de leur bel armement.

Dès le commencement des hostilités, une partie de la flotte ottomane avait été, comme nous l'avons dit, envoyée dans la Méditerranée, l'autre partie dans la Mer-Noire. Celle-ci avait été divisée

en deux escadres : l'une sur la côte d'Europe, l'autre sur la côte d'Asie. La première fut ainsi composée : un cuirassé de deuxième rang ; trois bâtimens blindés de troisième rang très rapides, bien armés, plus une corvette à vapeur en bois et trois avisos. La seconde escadre, celle d'Asie, comprenait : un cuirassé de deuxième rang, trois de troisième rang, un quatrième d'ordre inférieur, plus une frégate en bois armée de gros canons Krupp et deux avisos ; l'escadre d'Europe étant placée sous le commandement de l'amiral Hassan-Pacha, l'autre sous les ordres de l'amiral Ahmed-Pacha. Leurs instructions portaient en substance les recommandations suivantes : « Défendre contre une invasion les rivages de la Turquie. Opérer sur le flanc d'une armée ennemie qui tenterait de s'avancer par les routes du littoral. Combattre les bâtimens russes qui essaieraient d'empêcher les transports de troupes turques entre le Bosphore et l'Asie. Intercepter tout trafic entre les ports russes. Coopérer avec les forces militaires agissant sur les côtes de l'Asie-Mineure et du Caucase. »

Le *Times*, qui dans le temps avait reçu communication de ces renseignemens, pouvait certes être bien informé, puisque le chef du grand état-major de la marine ottomane était un officier général au service du royaume-uni. C'est Hobbart-Pacha qui a dirigé les mouvemens de cette flotte placée nominativement sous les ordres de plus vrais musulmans. La capacité de ces derniers n'a pas été démontrée, ils ont paru en général plus empressés d'accepter de hautes fonctions qu'aptes à les bien remplir. On leur a reproché surtout d'avoir manqué le but qui leur était assigné par les instructions précédentes, d'avoir laissé aux Russes la liberté de naviguer d'un port à l'autre, d'y transporter des troupes, des approvisionnemens et toute sorte de renforts. Si les Russes avaient disposé d'un matériel naval plus considérable, ils en auraient très probablement tiré meilleur parti que les Ottomans de leur belle flotte. Mais quelle différence dans le nombre et surtout dans la qualité des bâtimens ! En réunissant même tous les navires de guerre que la Russie possède dans ses deux grands ports du nord et du midi, ils eussent été en état de grande infériorité. On vient de lire le résumé des forces navales ottomanes, voici en parallèle le tableau d'ensemble des bâtimens russes : deux vaisseaux en bois provenant de l'ancienne flotte, cuirassés à 11 centimètres et armés de canons de 20 centimètres ; trois grandes corvettes dont deux cuirassées à 15 centimètres et pourvues de canons de 20 centimètres ; deux frégates portant des canons de 22 centimètres et blindées à 11 centimètres ; deux autres cuirassées à 15 centimètres et chargées d'une artillerie de 27 centimètres. Enfin un vaisseau de première force, avec des pièces de 32 centimètres et un blindage de 38 centimètres. En tout une di-

zaine de bâtimens pour la flotte de combat en haute mer, presque tous faiblement cuirassés et non moins faiblement armés : le reste de la flotte composé de monitors et de batteries flottantes.

Dans ces conditions, le gouvernement de Saint-Pétersbourg, se sentant impuissant, surtout sur les côtes méridionales de l'empire, a eu recours à l'arme des marines faibles : la torpille. Il l'a employée avec profusion et avec audace. Si cette guerre n'a fourni à la science aucune donnée nouvelle sur la lutte entre bâtimens cuirassés, elle a accumulé au contraire les renseignemens sur l'usage et les effets de la torpille, cet engin de guerre nouvellement introduit sur la scène du vieux monde par la jeune et vigoureuse Amérique.

## III.

Il y a quelques années seulement qu'on a compris en Europe l'importance de cet instrument de destruction. Cette importance a été révélée non-seulement par la guerre civile des États-Unis, mais encore par l'impuissance où la menace seule des torpilles a réduit la flotte française quand elle a inutilement croisé devant les ports prussiens pendant la guerre de 1870. Nous avons exposé ici même (1) les précédens de cette découverte, qui tend à égaliser les forces maritimes entre tous les peuples. Depuis cette époque, les études ont été continuées, notamment en Angleterre, en Prusse et en Russie. La Russie vient, sur la Mer-Noire, de les mettre en pratique. On trouvera donc dans les incidens de cette guerre de féconds enseignemens, surtout lorsque ces incidens seront mieux connus. Malgré les rapports officiels qui sont sous nos yeux, les renseignemens sont peu nombreux. Le gouvernement russe a écarté de ces publications tout ce qui pouvait tendre à divulguer son secret. On n'y trouve point d'explications complètes sur la structure des navires et des bateaux engagés dans les opérations maritimes, l'espèce et la composition particulière des projectiles, leur emploi soit par le lancement d'espars porte-torpilles, soit par l'envoi à certaines distances d'appareils automatiques. Les rapports ne contiennent point d'informations sur la qualité, l'espèce et la quantité de la poudre employée. Le gouvernement impérial a tenu dans l'ombre les travaux de ses ateliers avec tant de soin qu'il en a écarté même les touristes. L'un d'eux a écrit dans un journal autrichien que, se trouvant au mois de mars 1877 dans la gare de Kichenef, il y vit dix embarcations construites, disait-on, d'après un nouveau plan qu'on ne voulait pas laisser pénétrer, et destinées à porter des torpilles dans le Danube. On tint le voyageur à distance; il dut se

(1) Voyez la *Revue* du 1er mai 1876.

borner à cette information générale sans pouvoir y ajouter aucun éclaircissement. Les journaux anglais, plus particulièrement intéressés à l'étude des questions maritimes, ne furent pas mieux renseignés. On y trouva seulement la trace des efforts considérables du gouvernement russe pour former un corps de marins torpilleurs. Ces efforts avaient commencé dès l'année 1875.

Le grand-duc Constantin s'était appliqué dès cette époque à former un personnel composé d'abord de 20 officiers et 40 hommes seulement, choisis dans les équipages de la flotte et appelés à recevoir une instruction spéciale. L'objet de leur étude devait être « le maniement et la fabrication des engins explosifs sous-marins. » Cette institution prit au commencement de la guerre un très grand développement. Le grand-duc y employa toute son activité. Des embarcations à vapeur furent achetées. Les yachts de plaisance impériaux furent acheminés sur les ports du sud. Des constructeurs de la marine à Saint-Pétersbourg et en Finlande reçurent la commande d'une vingtaine d'embarcations porte-torpilles. On augmenta le corps des marins torpilleurs. Le centre de ce service fut établi à Cronstadt pour la Baltique, à Kertch pour la Mer-Noire; on y construisit des ateliers pour la fabrication des torpilles. En très peu de temps, Nicolaïef, Otchakof, Odessa reçurent des embarcations pourvues de ces armes meurtrières. La flottille entière fut placée sous le commandement particulier d'un des officiers les plus distingués de la marine impériale. Dès le début des hostilités, tous les commandans de ces embarcations étaient à leur poste. Des hommes d'élite, choisis dans les équipages, même au retour de croisières lointaines, étaient dirigés de Cronstadt sur Braïla pour armer les bateaux torpilleurs. En ce moment survint un accident terrible. La manufacture de torpilles à Cronstadt sauta. Les travaux commencés furent interrompus, le matériel endommagé ou perdu. Mais le grand-duc Constantin ne se laissa pas décourager par cette catastrophe. L'œuvre fut continuée avec un redoublement d'activité. On répara les ateliers ruinés. L'administration fit en outre l'acquisition, en Angleterre, de cent torpilles dites torpilles Whitehead, dont il nous faut indiquer la structure et les propriétés.

Elles diffèrent de celles qu'on assujettit au bout d'une perche et qu'on va porter jusqu'à la muraille d'un bâtiment. Elles sont destinées à être lancées à une certaine distance. Ce sont des appareils automatiques qui, par un mouvement intérieur, doivent marcher droit à leur but en nageant sous l'eau à une profondeur de 2 à 3 mètres. La torpille Whitehead est un vase en tôle d'acier long de 3 mètres 1/2 environ et dont le diamètre est de 40 centimètres. Ce récipient a la forme d'un poisson. En tête est la charge, composée de fulmi-coton. Au centre est disposée la machine motrice. L'ar-

rière est occupé par un réservoir d'air comprimé. Au moyen d'un tube, où l'on introduit également, comme agent moteur, une petite quantité d'air comprimé, on lance la torpille-poisson. Au sortir de ce tuyau, le projectile prend sa course que dirige une hélice placée à l'arrière; il est poussé par un mécanisme intérieur dont les dispositions les plus délicates sont tenues secrètes. L'installation de ce mécanisme est confiée en Angleterre à des agens peu nombreux qui travaillent en des ateliers mis à l'abri de toute indiscrétion. Ajoutons seulement que la torpille Whitehead a l'avantage de tenir les bateaux-torpilleurs et leur équipage à distance des bâtimens qu'on attaque. C'est une question d'humanité, si tant est que l'humanité ait un rôle quelconque dans l'emploi de cet agent destructeur. Comme on l'a vu dans la guerre de sécession aux États-Unis, les torpilles ont été très souvent funestes à ceux qui s'en servaient; les gouvernemens sont donc préoccupés de la pensée d'épargner autant que possible la vie des assaillans, si ce n'est celle des assaillis, et surtout d'éviter la nécessité de recourir à des dévoûmens exceptionnels pour ce service, qui n'exige pas seulement de la résignation, mais de l'initiative et de l'entrain.

Dans cette vue, les états maritimes ont poursuivi des études sur cet engin meurtrier, même après l'invention de la torpille Whitehead. Celle-ci n'est pas sans défaut. Son mécanisme, excellent dans les eaux calmes, fonctionne imparfaitement dans une mer agitée. Un incident malheureux en a d'ailleurs signalé les essais en Angleterre. La chambre à air comprimé a fait un jour explosion à Woolwich; les éclats du métal ont tué un ouvrier, et cet événement a refroidi l'enthousiasme. Les recherches ont donc continué. On les a dirigées particulièrement sur l'engin dit « torpille Harvey, » du nom de l'inventeur. C'est une boîte de forme irrégulière, longue de $1^{m},50$, large de 15 centimètres, qui est pourvue de chevilles d'inflammation à la partie supérieure. Cet instrument de guerre diffère des autres par deux particularités très importantes : celle d'être remorqué par une longue corde métallique qui le tient éloigné du bateau porte-torpilles, et celle de flotter non pas à la suite de ce bateau et dans son sillage au risque d'y causer de graves accidens, mais sur un plan presque parallèle, au moyen de pattes d'oie qui le maintiennent dans cette position, quand le bâtiment remorqueur marche avec vitesse. Telles sont à peu près les explications que donnent les recueils spéciaux sur ce projectile. Nous ne l'avons pas vu. On dit que cette disposition donne à la torpille Harvey un faux air de pieuvre, avec ses gros yeux que figurent les chevilles explosives, et c'est en effet une pieuvre dangereuse qui rayonne autour des embarcations, blessant à mort tout ce qu'elle rencontre sur son passage. Cette machine est, dit-on, très *marine*, ce qui veut dire

assez grossière, ou, si l'on veut, assez simple pour être maniée facilement par des marins sans instruction spéciale; mais l'effet en est incertain et dépend en partie d'un hasard qui la mette en contact avec un bâtiment ennemi. Plusieurs marines ont adopté la torpille Harvey. Les États-Unis l'ont donnée aux bâtimens de guerre. L'Autriche l'a soumise aux expériences les plus sérieuses, preuve du prix que le gouvernement de Vienne y attache. La Hollande et l'Italie en font usage. La Russie préfère le lancement à bout d'espars. C'est plus sûr, mais bien dangereux pour les marins torpilleurs. Elle ne s'est pas servie d'un autre genre de mines marines dans ses attaques contre les cuirassés ottomans pendant la dernière guerre. Au demeurant, la torpille Whitehead et la torpille Harvey, qui rivalisent dans le champ de la destruction, se partagent, comme on voit, la faveur des gouvernemens. Récemment la Russie a montré une certaine préférence pour la torpille Whitehead, mais ce penchant est resté platonique, et il ne paraît pas qu'elle ait été l'objet de faveurs spéciales dans la dernière guerre, à l'exception de l'achat en Angleterre d'un certain nombre de ces mines sous-marines.

Le *Duilio* d'Italie est armé d'un appareil particulier pour l'envoi de la torpille Whitehead. On critique cette disposition. Des marins auraient préféré le bélier. Cette espèce de hache, qui s'enfonce dans un bâtiment et le coupe en deux, est considérée comme plus maniable et plus sûre que la torpille. Celle-ci a des organes compliqués. Le bélier, masse énorme, n'est pas exposé aux avaries. Au contraire mille incidens peuvent enrayer l'action de la torpille, la détourner de son but, et même la rendre très dangereuse à bord de l'embarcation qui la porte. Le *Pierre-le-Grand*, ce vaisseau russe dont l'armement a été décrit dans le cours de notre étude, suscite les mêmes observations. Il n'a pas d'éperon. La Russie, après avoir fait abus de cette arme, car elle en avait mis partout, l'a refusée au *Pierre-le-Grand*, un bâtiment obéissant et agile malgré ses proportions colossales. On l'a pourvu, au contraire, de deux torpilles placées à l'avant et portées sur des espars. Il est regrettable que ce grand et beau vaisseau, après des expériences satisfaisantes dans la Baltique, ait été rappelé à Cronstadt et n'ait pas paru dans la Méditerranée, car il eût peut-être fourni matière à des études comparatives sur l'emploi et l'efficacité de ces deux engins effroyables : l'éperon et la torpille, dont presque tous les coups sont mortels.

La guerre actuelle aura du moins servi à mettre les esprits d'accord sur l'espèce de torpille qu'il convient de placer à poste fixe dans les rivières et à l'entrée des ports pour en interdire l'accès. La Russie les a semées à profusion, et elles ont fort contribué à la

défense des frontières maritimes de l'empire. La Turquie en avait fait usage, dit-on, dans le détroit; mais sans doute on les aura enlevées avant l'entrée des vaisseaux anglais. En général ce rempart sous-marin se compose aujourd'hui d'un cordon de mines explosives que des fils électriques mettent en rapport avec le rivage. L'étincelle est dirigée à volonté sur ces projectiles immergés et peut les faire éclater au moment précis du passage d'un bâtiment hostile. Ainsi une ligne de cônes chargés de fulmi-coton et pourvus d'un conducteur électrique peut suffire pour tenir des escadres en respect. On la complète pourtant et on la rend en quelque sorte infranchissable en posant dans les intervalles des torpilles ordinaires, qui, sans être pourvues d'un conducteur électrique, s'enflamment par le contact et éclatent sous le choc du navire qui les heurte. Ainsi, dans la défense des côtes et des ports, on a corrigé le hasard des chocs par l'électricité, au moyen de laquelle on soumet la décharge des torpilles à la volonté de l'assiégé; mais on a laissé une part au hasard, qui complète l'électricité, lui vient en aide, et le bâtiment qui réussirait d'abord à franchir sans accident la ligne de torpilles électriques aurait encore la mauvaise chance de heurter, en achevant son passage, une de ces boîtes venimeuses qui font explosion quand on les choque. En évitant les unes, toute escadre essayant de forcer l'entrée d'un port ne peut manquer de tomber sur les autres.

Tels sont les appareils fulminans que la Russie a disposés sur ses côtes méridionales depuis Odessa jusqu'à la ligne extrême de sa frontière sur la côte d'Asie. Les rivages russes de la Mer-Noire forment un croissant, dont la partie centrale est au nord et les deux pointes s'appuient à l'est sur la frontière turque en Asie, à l'ouest, c'est-à-dire en Europe, sur le cours du Bas-Danube et aux bouches de ce fleuve. L'arsenal de Nicolaïef est le foyer défensif de ce périmètre. Des dépôts de munitions, un parc d'artillerie considérable, y sont réunis et rayonnent au besoin sur les points dont il convient d'augmenter la résistance. Ce grand centre d'approvisionnemens et de constructions est situé sur une rivière : le Boug, qui débouche dans la baie de Kherson; cette baie est dominée par deux forts dont les feux se croisent. On connaît les noms de ces ouvrages que l'amiral Bruat a bombardés et réduits à capituler pendant la guerre de Crimée. L'un s'appelle *Otchakof*, l'autre *Kinburn*. On les a relevés, et, pour en augmenter la force, on a fermé l'étroite entrée de la baie par des lignes de torpilles, de sorte qu'il serait très dangereux aujourd'hui d'essayer le renouvellement de l'exploit accompli en 1855 par le marin français. Les escadres ottomanes de la Mer-Noire n'ont eu garde de l'essayer.

A droite de Nicolaïef, sur la rive d'Europe, les côtes de l'empire

présentent un chapelet d'ouvrages fortifiés, égrené le long d'un contour de 80 verstes. Ces fortifications, qui s'étendent jusqu'au Dniester et protégent Odessa, sont armées de pièces de gros calibre auxquelles se joint un système de défense organisé avec des mines sous-marines. Une division de la flottille des bateaux-torpilleurs est stationnée à Odessa, dont elle rend les approches encore plus périlleuses. En remontant vers Nicolaïef, on rencontre l'isthme de Perekop, célèbre dans les annales de la guerre franco-anglaise en Russie. Le gouvernement du tsar a fortifié cette langue de terre qui réunit la Crimée au continent. On y a construit des retranchemens et placé des batteries comme s'il s'agissait d'empêcher l'invasion de l'empire..... par une escadre turque. Des sommes considérables ont été consacrées à l'augmentation des ouvrages de défenses qui entourent Sébastopol. D'autres localités, dont les noms sont également devenus populaires depuis le siége de ce grand port, telles que la baie de la Tchernaïa, que les flottes alliées ont occupée, Balaklava, où les Turcs en 1855 précisément avaient pris une attitude peu résolue dans une bataille livrée par les Russes, le cap Chersonnèse, ont été entourées de torpilles. Balaklava est d'ailleurs protégé par un fort. A gauche de Nicolaïef et de la Crimée, au détroit de Yeni-Kalé, là où commence la côte asiatique, les forts se succèdent, comme les anneaux pressés d'une chaîne de fer; des torpilles ont été placées en avant, et c'est à peine si les escadres turques ont pu approcher assez près pour bombarder un ou deux de ces ouvrages moins protégés que les autres. Ajoutons que ces escadres étaient munies d'appareils propres au dragage des torpilles. Ces instrumens sont des ancres ou grappins qu'on lance par un petit obusier à la distance de 90 mètres. Un autre système de grappins était traîné par des embarcations remorquées qui enlevaient les mines sous-marines.

Ce qui ressort de ces faits, c'est le rôle prépondérant des torpilles dans toute guerre où figureront d'un côté une marine supérieure et de l'autre une puissance plus militaire que maritime. Les torpilles suffiront à protéger ses rivages. C'est ce que l'expérience nouvelle de la guerre des Turcs vient de démontrer avec une entière évidence. D'ailleurs cette expérience n'a pas été bornée à la défense des côtes au moyen d'un cordon de mines et d'ouvrages défensifs. Un ensemble de mouvemens offensifs en a fait partie. La flottille d'embarcations préparée pour porter en mer ou dans les fleuves, sous des bâtimens au mouillage, des projectiles explosifs, a eu des occasions de remplir sa mission et les a saisies aussitôt. Nous devons, au terme de notre travail, dire quelques mots de ces aventureuses expéditions.

## IV.

Dans la nuit du 14 mai 1877, deux monitors et un steamer turcs étaient mouillés devant Matchin dans le Danube; la nuit était sombre, mais non tout à fait obscure, car la lune y répandait ses rayons, voilés par des nuages. On faisait assez bonne garde à bord, l'éveil avait été donné par des reconnaissances que les Russes avaient opérées le 13 mai afin de relever exactement la position de leur ennemi. Celui-ci avait même changé de mouillage et s'était éloigné de la rive occupée par l'armée russe. Cependant une flottille composée de quatre embarcations à vapeur avançait en évitant tout ce qui pouvait déceler sa présence. Elle se glissait le long du rivage avec de grandes précautions, car la brise eût porté aux monitors le moindre bruit causé par la vapeur ou par le sillage. La marche devait être lente, tant que le Turc ne l'aurait pas éventée; mais au premier signal d'alarme la flottille avait ordre de se précipiter à toute vitesse sur le bâtiment le plus proche. Les quatre embarcations marchaient à la file; leur petitesse, leur apparence inoffensive eussent laissé en pleine sécurité les sentinelles, qui ne se seraient pas doutées qu'elles pouvaient porter une arme mortelle. C'étaient en effet la mort et la destruction qui s'avançaient avec elles. En tête marchait le *Cesarevitch*, commandé par le lieutenant Dubasof, chef de l'expédition; le *Xenia* suivait, monté par le lieutenant Chestakof. Venaient après le *Djigit*, conduit par un aspirant, et enfin la *Cesarevna*, sous les ordres d'un autre officier du même grade. Ils parvinrent, sans avoir été hélés, jusqu'à une cinquantaine de mètres du monitor qui se présentait le premier. A cette distance, la flottille fut aperçue; le cri des factionnaires retentit, suivi presque aussitôt d'un coup de fusil. Les servans des pièces couchaient sur le pont; ils furent debout en un instant et ouvrirent le feu. C'est alors que le commandant du *Cesarevitch*, se lançant à toute vapeur à l'arrière du monitor, le frappa du côté de babord avec l'espar où était fixée une torpille; celle-ci éclata aussitôt et fit sauter, avec toute cette partie du bâtiment, un canon dont le tir était dangereux. Dès lors le but de l'expédition se trouvait atteint. Le bâtiment turc commençait à s'enfoncer par l'arrière. Un second coup de torpille, bravement porté jusque sous le monitor par le lieutenant Chestakof, précipita la perte du navire turc : il coula par l'arrière en soulevant des montagnes d'eau qui retombèrent sur le *Cesarevitch* et faillirent l'engloutir. Des débris de toute sorte, lancés en l'air par l'explosion à la hauteur de 40 mètres, tombaient en même temps sur les embarcations, et celles-ci avaient fort à faire de pomper l'eau qui les remplissait et d'éviter d'être écrasées par la chute des débris pro-

jetés à une si grande hauteur. Ce n'est pas tout : l'équipage turc, obligé d'abandonner son artillerie, en partie submergée, s'était réfugié à l'avant du navire, avait saisi les fusils et envoyait aux assaillans décharges sur décharges. Dans toutes les occasions, les disciples de Mahomet, pendant cette guerre, ont montré la plus remarquable bravoure ; si les embarcations à torpilles ont pu se tirer saines et sauves de cette bagarre, où les Turcs ont combattu jusqu'au dernier moment, il faut l'attribuer à l'incertitude de la nuit, au désordre d'un naufrage. Quant aux Russes, ils eurent autant de bonheur que d'intrépidité. Le *Xenia* ne parvenait que lentement à dégager son hélice des débris qui l'embarrassaient. Le *Cesarevitch* se relevait péniblement sous l'eau et employait ses forces à vider avec des seaux l'eau qui le remplissait, car la pompe ne fonctionnait pas. Ils restèrent longtemps sous le feu dirigé sur eux par trois gros bâtimens et n'échappèrent que par un hasard extraordinaire.

Tel fut le début des torpilles dans cette campagne. Les Russes avaient procédé par un groupe de quatre canots : deux pour l'attaque, un troisième en réserve, le dernier comme secours. Leur moyen d'agression était une caisse explosive fixée au bout d'un espar qu'il fallait porter jusque sous le bâtiment attaqué en se plaçant bord à bord pour le frapper plus sûrement. Cette opération devait être praticable dans un fleuve. Elle a réussi en effet. La marine russe, encouragée par ce succès, allait bientôt tenter en mer une autre expédition du même genre.

Le 9 juin, six *bateaux-torpilles* partirent d'Odessa à la recherche de bâtimens turcs qui croisaient, disait-on, au large de Caffa, près du détroit qui joint la Mer-Noire à la Mer-d'Azof. Ils étaient remorqués par l'aviso *Grand-duc-Constantin*. La flottille ne rencontra pas à Caffa les bâtimens de la marine ottomane ; mais on apprit qu'ils étaient mouillés en rade de Soulina. On y reconnut en effet la présence de quatre cuirassés turcs, l'un en croisière et trois au mouillage. A 6 milles de distance, l'aviso s'arrêta, les remorques furent larguées, et les six bateaux, abandonnés à eux-mêmes, s'avancèrent sur deux lignes. Une heure et demie de marche les mit à portée des bâtimens ennemis. Ils se préparèrent à l'attaque, formés sur une seule ligne, et profitant d'une nuit fort obscure. Chaque bateau était couvert d'un prélart disposé pour intercepter la lumière, et les machines étaient conduites de manière à ne faire aucun bruit. Le commandant Puschtschine dirigea son bateau au centre de la rade; le lieutenant Rodjestvenski assaillit le bâtiment le plus proche. A la distance de 60 mètres, ils furent hélés par les factionnaires de ce dernier navire. En même temps, l'équipage ouvrit un feu de mousqueterie des plus violens. Le bateau prit son élan et s'approcha le plus près possible du bâtiment sans arriver à le toucher, de

sorte que la torpille éclata à quelque distance. On ne put se rendre compte de l'effet qu'elle avait produit, tant l'obscurité était profonde. L'explosion, selon l'usage, avait soulevé une véritable trombe d'eau qui avait presque noyé l'embarcation. Pendant que l'équipage russe s'efforçait de la mettre à sec, il était en butte à la fusillade, qui n'avait pas cessé. Le canon y avait joint ses projectiles. Enfin le bâtiment s'était ébranlé et marchait sur le bateau-torpille en vue de le couler. Pour comble d'embarras, le gouvernail de ce bateau ne fonctionnait plus. Les débris de l'appareil à lancer la torpille embarrassaient sa marche. Il parvint néanmoins à faire sa retraite et put rejoindre le *Grand-duc-Constantin*. Quatre autres bateaux avaient également rallié ce steamer. Ils rentrèrent au nombre de cinq à Odessa, où l'embarcation du lieutenant Rodjestvenski dut être mise en réparation. La coque était considérablement endommagée, et l'on en conclut qu'elle s'était heurtée contre un cercle de défense dont le bâtiment turc était entouré et qui était « formé probablement d'une combinaison de filets métalliques et d'espars. » Le bateau-torpille du lieutenant Puschtschine n'avait pas reparu.

L'expédition n'avait pas été heureuse. Un bateau avait disparu; un autre avait été désemparé. Aucun navire ennemi n'avait été détruit, et les minutieuses précautions dont les bâtimens turcs s'étaient entourés prouvaient qu'ils connaissaient le danger et faisaient tout ce qu'ils pouvaient pour l'écarter. Les équipages avaient d'ailleurs montré une grande vigilance, les feux de mousqueterie avaient commencé dès l'approche des torpilleurs; le canon n'avait pas tardé à tonner, et le bâtiment même avait marché sur l'agresseur. Enfin on avait rencontré un bâtiment préservé du danger par un réseau métallique. Cette tentative avortée donnait à réfléchir aux assaillans, et devait sinon décourager la marine russe, au moins la rendre circonspecte. On va voir que son audace ne fut pourtant pas ébranlée.

Dans les premiers jours du mois d'août, une colonne russe devait traverser un défilé commandé par un bâtiment turc mouillé sur la côte. Ce mouvement était important, mais un bombardement maritime pouvait le compromettre, l'empêcher même et dans tous les cas coûter beaucoup de monde, car la passe était défendue aussi par des troupes de terre, et il fallait la forcer. Le *Grand-duc-Constantin*, ce même aviso que nous avons déjà vu figurer dans la précédente entreprise, fut envoyé sur la côte et manœuvra avec assez d'adresse pour attirer à sa poursuite le bâtiment cuirassé qui faisait obstacle au passage. Le commandant russe, colonel Chelkovnikof, profita de cet éloignement pour traverser avec succès le défilé de Gagry, où il aurait pu être couvert d'obus.

La vitesse supérieure du *Grand-duc-Constantin* avait déjoué la

poursuite du cuirassé, mais le commandant avait l'ambition d'un succès plus éclatant. Au lieu de rentrer au port, il fit route pour Soukoum-Kalé, où il comptait rencontrer des adversaires. Les nuits étaient claires à ce moment, mais on attendait le 11 une éclipse de lune, et l'on se proposait d'en profiter pour surprendre les Turcs. L'aviso portait des bateaux-torpilleurs. En rade de Soukoum se trouvait un cuirassé dont la présence était signalée par un incendie à terre, où brillaient également de grands feux de bois. La surprise était manquée; il fallait y suppléer par la rapidité des mouvemens. Les bateaux-torpilles furent mis à la mer; c'étaient : le *Sinope*, monté par 1 lieutenant, 1 enseigne, 1 pilote et 5 matelots; le *Tchesmé*, avec 1 lieutenant, 1 pilote et 1 mécanicien; le *Miner*, portant 1 lieutenant, 1 enseigne et 5 matelots; le *Navarin*, conduit par 1 lieutenant et 5 matelots. Aussitôt à la mer, les quatre embarcations se précipitèrent sur le navire turc : quelques minutes suffirent pour achever l'entreprise. Le *Sinope* porta le premier coup; le *Navarin* le seconda par une atteinte qui ébranla fortement le navire; le *Miner* compléta l'œuvre de destruction. Le cuirassé sombra au milieu des clameurs désespérées de l'équipage, qui se défendait mollement, quoique dès l'approche des bateaux russes il les eût couverts d'une pluie de balles et de mitraille. Les assaillans entendaient parfaitement les ordres qu'on donnait à voix claire et calme à bord du navire attaqué. Le grand canot du cuirassé avait été mis à la mer, et les marins turcs qui le montaient engagèrent un furieux combat à coups de poignard avec le *Sinope*. Le commandant de cette embarcation avait reçu un coup d'aviron sur la tête, et peu s'en était fallu qu'il ne fût entraîné à la mer au moyen d'un grappin. Toutefois le *Sinope* parvint à se dégager, et, suivi des trois autres bateaux, qui n'attendirent pas la submersion du navire, car ils étaient accablés par des feux de mousqueterie dirigés contre eux du rivage, ils rejoignirent en hâte le *Grand-duc-Constantin*, qu'ils accostèrent avec des hurrahs. Ni une embarcation ni un homme ne manquaient au rendez-vous. Mais déjà apparaissait à l'horizon, — il était quatre heures du matin, — la mâture de deux bâtimens de la marine ottomane. L'aviso n'avait pas de temps à perdre. Sept minutes suffirent pour hisser à bord les embarcations et leurs équipages. Le *Grand-duc-Constantin* put se retirer sans coup férir.

Ces incidens prouvent le savoir et l'énergie des officiers, la bonne discipline des marins, spécialement l'habileté qu'ils ont acquise dans le maniement des torpilles et des bateaux-torpilleurs. La règle généralement suivie a consisté dans une marche dissimulée et sans bruit jusqu'au moment où les sentinelles découvrent ces bateaux et appellent aux armes. Alors les embarcations, au

nombre de quatre ou six, se sont toujours précipitées en ligne serrée, sans prendre garde aux feux qui les accueillaient, et elles se sont efforcées d'arriver presque sous les murailles des bâtimens pour les frapper avec l'espar où se trouve fixée la torpille. Le coup porté, elles se sont retirées le plus promptement possible après s'être débarrassées de l'eau que l'explosion avait soulevée en colonne et des débris de toute sorte, tels que fils électriques, épaves du bâtiment et autres. Chose singulière! dans ces rencontres, si souvent mortelles pour les marins-torpilleurs lors de la guerre de la sécession, les équipages des bateaux russes ont échappé le plus souvent aux conséquences de leur aventureuse audace. Malgré la grêle des projectiles et l'obligation de se découvrir, ils sont presque toujours revenus sains et saufs. Il ne paraît pas que la marine russe se soit servie des torpilles Whitehead commandées en Angleterre. Le seul engin dont elle aura sans doute fait usage est la torpille fixée à bout d'espar. La torpille Harvey, dont nous avons parlé, n'a pas non plus été essayée, le gouvernement russe ne partageant pas la prédilection que l'Autriche avait montrée pour cet appareil.

Nous avons à compléter nos renseignemens sur les opérations de la marine russe, en racontant la lutte d'un simple navire de commerce, armé en guerre, contre un cuirassé de la flotte ottomane, lutte qui s'est terminée par la retraite de ce dernier navire. En effet, le gouvernement ne s'était pas borné exclusivement à l'emploi de la torpille. Il a requis les paquebots de la compagnie russe de navigation; il les a armés, pourvus d'équipages vaillans et commandés par un excellent choix d'officiers de la flotte militaire. L'administration de la marine en Turquie n'a pas publié le récit des événemens qui lui ont été favorables. A part les bombardemens de quelques petits ports sur la côte d'Asie et la destruction à coups de canon dans le Danube d'un steamer acheté par la Russie, destiné à la flotte militaire, mais encore dépourvu de tout armement, nous n'avons entre les mains aucun rapport officiel et circonstancié sur les opérations de la flotte ottomane; est-ce parti-pris, dédain des avantages de la publicité ou disette de sujets? Il en existe peut-être; mais dans tous les cas ce silence laisse subsister certains étonnemens qui ont trouvé de l'écho dans la presse anglaise. Pourquoi les cuirassés turcs n'ont-ils pas bloqué dans les ports russes les bâtimens de flottille? pourquoi ceux-ci ont-ils gardé la liberté de leurs mouvemens? pourquoi les a-t-on vus jusque sur les côtes d'Anatolie et de Roumélie circuler de toutes parts, capturant des navires de commerce jusqu'en vue des rivages gardés par les bâtimens d'Hobbart-Pacha? Ce marin anglais a-t-il justifié par une tactique supérieure la confiance que le gouvernement de Constantinople avait placée dans son expérience et ses talens militaires? Les marins de

la Turquie ont montré de la bravoure et de la discipline; les états-majors ont-ils fait preuve d'instruction et de coup d'œil? Le moment n'est pas venu de discuter ces questions. Les élémens de cet examen n'existent pas. Le temps seul les fera connaître. Citons en attendant la hardiesse et l'exploit du navire russe la *Vesta*.

C'est un paquebot en fer filant à peu près douze nœuds. Le gouvernement russe y avait placé cinq canons de 15 centimètres et deux pièces plus fortes à l'arrière. Cet armement était complété par quatre mitrailleuses. Du reste, cette artillerie n'était protégée « que par les moyens rudimentaires dont on peut disposer sur un navire de cette espèce, tels que hamac, chaînes etc. »

Un officier supérieur, le commandant Baranof, dirigeait ce navire. Un matin, ayant aperçu une fumée noire au sud, il courut à la rencontre du bâtiment signalé. C'était un cuirassé turc. D'autres auraient viré de bord, s'estimant heureux de s'échapper s'il en était encore temps. Le brave petit navire hissa le pavillon russe et l'appuya par une décharge de ses canons de l'avant. Après cet acte de crânerie, il tourna les talons comptant sur la vitesse pour distancer son ennemi ; mais le cuirassé n'était pas moins rapide : il avait pris chasse, et bientôt les deux bâtimens se trouvèrent à portée de fusil. *Le Bulletin de la réunion des officiers*, où ce fait se trouve relaté, dit qu'en ce moment critique « le commandant Baranof, de son banc de quart, dirigea un feu énergique de tirailleurs, et, excellent tireur lui-même, se servit à plusieurs reprises de fusils qu'il prenait des mains de ses soldats. » Les deux bâtimens manœuvraient, le turc pour éviter les canons de l'arrière de la *Vesta* qui le prenait d'enfilade, et son adversaire moscovite pour échapper aux terribles effets des bordées de flanc de l'ennemi, car elles l'eussent bientôt anéanti. Dans cette lutte si inégale, le paquebot russe se trouvait déjà fort maltraité. Il avait reçu deux obus dans la coque ; deux de ses canons avaient été mis hors de service; un incendie avait éclaté dans le voisinage de la soute aux poudres. Le gouvernail était faussé. Le combat, quoique énergiquement soutenu, aurait été fatal au plus faible. L'artillerie du cuirassé était écrasante : deux canons de 27 à 29 centimètres, l'un à l'avant, l'autre à l'arrière; au milieu du bâtiment un blockaus cuirassé contenant quatre pièces de 18 centimètres sans compter d'autres bouches à feu de moindre calibre. La *Vesta* allait peut-être succomber lorsqu'un coup heureux la débarrassa de l'étreinte d'un adversaire trop formidable. Un obus tomba sur le pont du navire ottoman près du canon placé à l'avant. Cet incident changea la face du combat. Une épaisse colonne de vapeur ou de fumée s'éleva du bord. Était-elle causée par un commencement d'incendie, par des avaries dans les chaudières? Le commandant Baranof ne l'a pas su, mais ce qui est certain, c'est

que le cuirassé fut obligé de se retirer du combat. Il mit le cap au nord-est tandis que la *Vesta* s'éloignait dans le sens contraire.

Tel a été l'un des principaux faits de guerre accomplis dans la Mer-Noire pendant la dernière campagne maritime. Il est tout à l'honneur des Russes. Leur marine est habituée à de telles actions d'éclat! Ce nouvel exemple d'intrépidité n'était pas nécessaire pour nous en convaincre; mais il en ressort un enseignement nouveau particulier à la marine de notre temps. C'est qu'il est décidément très difficile de parvenir à rendre un cuirassé à peu près invulnérable, et que la plus forte cuirasse possible ne garantit pas les bâtimens blindés de blessures quelquefois mortelles, causées même par de très faibles navires que l'on est trop porté à considérer comme des pygmées impuissans. Tantôt c'est une simple frégate en bois qui d'un seul coup de son éperon coule un bâtiment blindé de premier ordre et le fait disparaître en quelques minutes, comme a pu le faire l'amiral Teghetoff à Lissa; tantôt c'est une embarcation imperceptible, une espèce de planche flottant sur l'eau qui paraît s'échouer sous le navire. Qui s'en apercevrait, si l'on n'était maintenant sur le qui-vive? Mais un choc à peine sensible contre la muraille du plus puissant vaisseau cuirassé suffit pour le précipiter, corps et biens, dans l'abîme et le détruire en un instant. Voici enfin un navire sans conséquence, un simple paquebot, construit pour le transport des passagers et des marchandises, qui tient tête à une grande corvette blindée, reçoit ses obus sans sombrer, l'accueille à son approche avec la fusillade et finit par percer son pont, crever ses chaudières, et le forcer à s'éloigner.

Ces exemples ne pouvaient manquer de frapper les esprits. Les gens de l'art y voient un remède dans un supplément de cuirasse qui couvrirait le pont; d'autres demandent un blindage très fort pour protéger les canons de l'avant et de l'arrière; ceux-ci voudraient qu'on étendît l'armure de tous les bâtimens à plusieurs mètres au-dessous de la flottaison; d'autres insistent pour avoir un réduit cuirassé au milieu du navire. On leur répond que cette disposition donne surtout un tir de bordée auquel un navire agile et bien manœuvré parvient souvent à se soustraire. Il ne suffit pas qu'un requin ouvre sa formidable mâchoire, il faut qu'il se tourne pour happer sa proie, et cette nécessité donne à celle-ci le temps de s'échapper. Il y a des espèces que le vorace animal ne parvient jamais à atteindre, et son instinct lui apprend, dit-on, à ne pas les poursuivre. La solution de la difficulté serait toute simple s'il suffisait de couvrir les bâtimens cuirassés dans toute leur étendue d'un revêtement de fer assez épais pour résister à tous les projectiles. Mais cette solution est impraticable, puisqu'une telle armure écraserait le bâtiment et le mettrait dans la situation de ces chevaliers

qui, une fois démontés, ne pouvaient plus se remettre en selle.

Le génie maritime de toutes les nations, quel que soit le nom qu'on lui donne, ressemble aux astrologues du moyen âge qui s'absorbaient dans la recherche de l'absolu. Ils y engloutissaient leur fortune. De même les états consacrent à un même genre de recherche des sommes exorbitantes. Loin de se calmer, cette fièvre prend sans cesse une intensité plus grande et entraîne de nouvelles et plus fortes dépenses, car à chaque instant l'on s'aperçoit qu'elle a de plus grandes exigences, et jamais on ne peut dire : « En voilà assez. » N'est-il pas temps d'enrayer cette maladie en mettant les malades à la diète? On peut apercevoir heureusement des symptômes de réaction, même dans des pays où le mal s'était déclaré avec la plus grande violence. Ce sentiment se révèle même en Prusse, où le gouvernement, près d'arriver au terme de la construction de sa flotte, s'aperçoit que plusieurs de ses bâtimens sont déjà arriérés, quelle que soit leur force, et qu'il pourrait être bon de s'arrêter dans une voie ruineuse et de changer de système. Du moins c'est ce qu'il est permis de conjecturer d'après certains indices. Ces signes ne signifient rien, dira-t-on, car ils ne se sont encore manifestés que dans la presse, et le gouvernement de la Prusse ne peut pas attacher une grande importance aux propos de cette Danaé qui ne lui résiste guère. Mais une correspondance adressée de Berlin à la *Revue militaire* autrichienne contient l'expression d'idées qui sans doute ont cours dans la société allemande et qui, par cela seul qu'elles sont justes, ont de l'importance : « L'amirauté allemande vient de prendre (1876) une décision importante : à l'avenir, on ne construira plus de grands navires cuirassés, on se contentera d'achever ceux qui sont sur les chantiers. Pour la protection de ses côtes, l'Allemagne n'a besoin que de nombreuses canonnières très fortement armées et pouvant naviguer par les petits fonds qui bordent la majeure partie de ses rivages. La flotte allemande ne devra accepter une lutte en haute mer que lorsqu'il lui sera absolument impossible de l'éviter ou lorsque l'occasion sera tout à fait favorable. L'opinion émise si souvent que nous devrions nous préparer pour la lutte contre toute escadre qui pourrait venir croiser dans nos mers est aussi surannée que l'axiome stratégique d'autrefois : essayer de s'emparer de toute place forte ou ouvrage fortifié que l'armée rencontre sur sa route. Du reste, l'histoire de la marine dans les dernières années démontre que c'est une tâche des plus ingrates que l'attaque d'une côte ennemie bien défendue. » Les événemens de la guerre maritime en Russie donnent raison au correspondant de la revue autrichienne et justifieraient la décision du gouvernement de Berlin.

PAUL MERRUAU.

# GEORGE SAND

## III [1].

LA POLITIQUE, LA NATURE ET L'ART. — DERNIÈRES ANNÉES.

### I.

Si le problème religieux pèse d'un poids non moins lourd sur notre génération que sur la génération précédente, il n'en est pas de même du problème social. Jamais à aucune époque, sauf peut-être à la veille de la révolution française, les bases sur lesquelles repose la vieille organisation de la société n'ont eu à soutenir un assaut aussi redoutable que durant la période de 1830 à 1848. Jamais autant d'intelligences d'élite ne se sont coalisées contre elle et n'ont dirigé contre ses institutions essentielles un feu mieux nourri d'invectives et de sophismes. Les luttes politiques ont pris de nos jours, malgré leur vivacité, un tout autre caractère. Ce qui est en jeu, ce que l'on se dispute avec acharnement, c'est le pouvoir, le pouvoir qui satisfait chez les uns l'ambition légitime de mettre en pratique leurs théories et leurs idées, chez les autres le besoin longtemps contenu des jouissances et du bien-être. Quant aux utopies sociales et aux réformes humanitaires, on n'en retrouve plus guère l'écho que dans les bas-fonds des clubs où ils servent à déguiser assez mal des appétits brutaux. Mais il n'en allait pas ainsi au lendemain d'une révolution qui avait surexcité tant d'espérances qu'elle s'est montrée impuissante à satisfaire, et l'on est aujourd'hui confondu du nombre d'esprits sincères, généreux, désintéressés, qui se sont laissé entraîner durant cette période aux rêveries

(1) Voyez la *Revue* du 15 février et du 1er mars.

du socialisme. Pour ne parler que d'une école, celle des saint-simoniens, on mettrait aujourd'hui assez mal à l'aise plus d'un homme engagé dans l'industrie ou dans la politique, si on publiait la liste complète de ceux qui ont assisté en habit bleu, sur l'estrade, aux prédications de la rue Taitbout. Lorsque tant de solides intelligences étaient ébranlées, quoi d'étonnant qu'une femme à l'imagination ardente et aux instincts généreux se soit laissé gagner par le vertige, et n'ait pas montré plus de fermeté d'esprit que tel économiste en renom dont les avis font loi aujourd'hui?

Je ne suis donc pas de ceux qui veulent mal de mort à George Sand d'avoir versé pendant quelques années dans le socialisme. Si l'on veut en effet juger des choses à un point de vue un peu élevé, on reconnaîtra que la préoccupation exagérée des souffrances sociales n'est point l'indice d'un esprit vulgaire, et que, dût cette préoccupation conduire à des conclusions imprudentes, elle n'en demeure pas moins à l'honneur de celui qui l'a ressentie. L'homme d'état qui de nos jours resterait par négligence ou par système absolument étranger à cette préoccupation manquerait assurément en quelque chose de ce que Royer-Collard appelait la partie divine de l'art de gouverner. Parce que ces questions d'hérédité, de capital, de salaires, semblent aujourd'hui quelque peu sommeiller, il ne faudrait pas croire en effet qu'elles ne se réveilleront jamais. Si la diffusion du bien-être et l'accession d'un plus grand nombre d'individus à la propriété sous toutes ses formes ont en partie enlevé à ces questions leur caractère aigu, on ne doit pas pour cela se laisser aller à oublier combien le voile brillant de notre civilisation cache de plaies vives, et combien, pour panser ces plaies, les remèdes de la charité sont insuffisans. On ne saurait s'étonner que les hommes atteints de ces plaies, entre les mains desquels une législation prématurée a mis la force et le droit, se sentent peu disposés à choisir pour la défense de leurs intérêts des mandataires indifférens à leurs maux, incrédules à leurs espérances, et portent de préférence leurs suffrages sur ceux qui, sincères ou non, ne craignent pas de leur vanter la vertu de quelque panacée. Pourquoi faut-il que ceux-là, de leur côté, ne fassent trop souvent de l'étude de ces questions qu'un moyen grossier de capter ces suffrages, et, sitôt après les avoir obtenus, ne paraissent préoccupés que de payer leur dette en flatteries et non en services! Ne doit-il pas y avoir des âmes délicates et fières qui se sont senties souvent émues de sympathie pour ces classes ouvrières où tant d'intelligence et d'amour du travail se mêlent à tant de passions aveugles, et qui ont contenu sur leurs lèvres l'expression publique de cette sympathie dans la crainte qu'elle ne parût entachée de quelque arrière-pensée ambitieuse et personnelle?

Aucun mobile de cette nature ne pouvant être attribué à une femme, je persiste à savoir quelque gré à George Sand de l'ardeur peut-être un peu inconsidérée avec laquelle elle s'est lancée à la recherche du problème social. Je suis persuadé qu'au point de départ elle était sincère. Le fond de sa nature était généreux et bon, bien qu'elle ne fût pas incapable de se laisser entraîner par la passion à quelque dureté, et son oreille était facilement accessible à ce long cri de souffrance qui s'élève du fond de la société, et que l'étourdissement du plaisir empêche souvent d'entendre au sommet. Je ne voudrais cependant pas répondre qu'à la longue un peu d'affectation ne se soit mêlé à son enthousiasme révolutionnaire. « Ne croyez pas trop à mes airs sataniques, écrivait-elle à Sainte-Beuve quelque temps après la publication de *Lélia*; je vous jure que c'est un *genre* que je me donne. » N'était-ce pas aussi un *genre* qu'elle se donnait lorsqu'elle écrivait, à l'annonce d'un procès dirigé contre quelques-uns de ses amis politiques : « Ainsi nous nous reverrons, non plus comme d'heureux voyageurs, non plus comme de gais artistes, dans les riantes vallées de la Suisse ou dans les salles de concert, ou dans l'heureuse mansarde de Paris, mais bien sur l'autre rive de l'Océan ou dans les prisons, ou au pied d'un échafaud, car il est facile de partager le sort de ceux qu'on aime quand on est bien décidé à le faire; si faible et si obscure qu'on soit, on peut obtenir de la miséricorde d'un ennemi qu'il vous tue ou qu'il vous enchaîne. » Elle savait bien que le pacifique gouvernement contre lequel elle s'échauffait si fort ne l'enverrait pas de l'autre côté de l'Océan et encore moins à l'échafaud. Aussi a-t-on pu dire avec esprit qu'elle se poudrait de rouge; mais la poudre rouge était si fort de mise dans le monde où elle s'était fourvoyée qu'il faut un peu l'excuser de n'avoir pas su mieux se défendre contre cette mode. Ses démêlés judiciaires avec son mari l'avaient mise de bonne heure en relations avec Michel de Bourges. Le célèbre avocat prit rapidement une grande influence sur son esprit et lui communiqua quelque chose de la haine furieuse qu'il éprouvait contre la société. Elle a raconté d'une façon assez dramatique la première conversation où Michel de Bourges lui découvrit la hardiesse de ses vues et la profondeur de ses colères. C'était un soir d'hiver sur le pont des Saints-Pères. Il y avait bal aux Tuileries, et l'on voyait le reflet des lumières sur les arbres du jardin. On entendait le son des instrumens qui passait par bouffées dans l'air chargé de parfums printaniers. Le quai désert du bord de l'eau, le silence et l'immobilité qui régnaient sur le pont, contrastaient avec ces rumeurs confuses, cet invisible mouvement. Ce contraste et la pensée des misères sans nombre qui se cachaient sous les toits de ce Paris silencieux irritèrent Michel de Bourges, qui se lança dans une déclamation furi-

bonde contre la civilisation, contre la société, contre l'art. « Je vous dis, s'écria-t-il, que, pour rajeunir et renouveler votre société corrompue, il faut que ce beau fleuve soit rouge de sang, que ce palais maudit soit réduit en cendres et que cette vaste cité où plongent vos regards soit une grève nue où la famille du pauvre promènera la charrue et dressera sa chaumière. »

Sans jamais aller aussi loin que Michel de Bourges dans ces rêves de destruction sociale, George Sand n'en subit pas moins l'influence de ces déclamations et se trouva peu à peu enrôlée, elle, femme et artiste, dans la croisade révolutionnaire. Par l'intermédiaire de Michel de Bourges, elle entra en relations avec tout l'état-major républicain et socialiste ; elle fut tenue au courant de leurs conciliabules lors du procès d'avril, et avait même été un instant chargée de préparer la rédaction de la fameuse lettre adressée à la pairie par les défenseurs des accusés. Néanmoins ce ne fut que quelques années plus tard et sous l'influence, non pas de Michel de Bourges, mais de Pierre Leroux, qu'elle mit délibérément sa plume au service des utopies socialistes. Michel de Bourges n'avait pas de doctrines ; il n'avait que des haines. Il n'en était pas de même de Pierre Leroux, qui se croyait en possession d'une théorie nouvelle de la propriété, comme il se croyait l'apôtre d'une religion future. On nous saura gré, tant ces questions ont vieilli, de ne pas exposer ici cette théorie, qui aboutissait en définitive à un communisme assez brutal, et dont George Sand elle-même avouait plus tard n'avoir pas bien compris tous les points. Mais Pierre Leroux n'en eut pas moins l'art de ranger George Sand au nombre de ses prosélytes et de l'enrôler parmi les collaborateurs de la *Revue indépendante*, qu'il fonda en 1841. Jusqu'à cette époque, et depuis la publication d'*Indiana*, c'était dans la *Revue des Deux Mondes* qu'avaient paru celles des œuvres de George Sand qui sont restées les plus célèbres : *Lélia*, *André*, *Leone Leoni*, etc. Mais elle se brouilla avec la *Revue*, à propos du roman d'*Horace*, dont l'insertion lui fut refusée. Ce roman contenait une glorification de *l'union libre*, et une apologie de l'émeute du cloître Saint-Merry, qui ne pouvaient convenir à la direction de la *Revue*. *Horace* n'est cependant qu'une satire assez amère, mais parfois assez juste, des ridicules de la jeunesse bourgeoise, opposée par George Sand à la simplicité vertueuse de l'homme du peuple. Ce n'est pas un roman social, c'est encore un roman de mœurs. Il n'en est pas de même du *Meunier d'Angibault*, du *Compagnon du tour de France*, du *Péché de M. Antoine*, qu'elle fit successivement paraître dans la *Revue indépendante* et qui forment assurément la partie la plus faible et la plus pénible à relire aujourd'hui de l'œuvre volumineuse de George Sand. Quel ennuyeux personnage que ce meunier qui sait tout d'instinct sans avoir jamais rien appris,

qui donne aux femmes du monde des leçons de savoir-vivre et qui « en agriculture considérée comme science naturelle plus que comme expérimentation commerciale, en politique considérée comme recherche du bonheur et de la justice humaine, en religion et en morale, a des notions justes, élevées, marquées au coin du bon sens, de la perspicacité et de la noblesse de l'âme. » Il n'y a de plus ennuyeux dans le roman que ce pédant socialiste, Henri Lemor, qui refuse d'épouser la femme qu'il aime, pour ne pas partager avec elle l'héritage des *rapines féodales de ses pères*. Plus folle encore est peut-être cette comtesse de Blanchemont qui pleure de joie en apprenant la ruine de son fils, et se propose avec enthousiasme d'en faire un meunier! Qu'il est donc doctoral et pédantesque, ce compagnon du tour de France, maître Pierre Huguenin, ainsi que son ami le Corinthien, et quelles singulières mœurs ont ces femmes du monde dont l'une succombe avec un charpentier aux vulgaires séductions d'un accident de voiture, et dont l'autre offre sa main à un compagnon menuisier, sauf à se faire refuser par lui parce qu'il a *horreur de la richesse!* Qu'il est surtout prodigieux et invraisemblable, ce vieux marquis du *Péché de M. Antoine* qui passe toute sa vie dans la solitude par horreur des hommes et qui dispose de sa fortune en faveur d'un rêveur comme lui, à la condition qu'il l'emploiera à fonder une *commune* dont tous les habitans mettront leurs biens en société! Quelque admiration qu'on puisse professer pour le talent de George Sand, on ne saurait méconnaître que ce talent n'ait subi une éclipse passagère pendant toute cette période où son esprit était en quelque sorte hanté par la préoccupation des réformes sociales.

Ce n'est pas qu'autrement compris et traité, le sujet ne fût digne d'un génie comme le sien. Composer un roman où toutes les faces de notre société complexe seraient peintes avec une égale vérité, où les souffrances et les vertus des classes ouvrières seraient décrites sans exagération, où les haines, les illusions, les vices qu'engendrent ces souffrances seraient expliqués par ces souffrances mêmes, où les faiblesses et les mérites des classes supérieures seraient reproduits sans passion, mais sans complaisance, m'a toujours paru une des œuvres les plus dignes de tenter une imagination puissante et féconde. Mais écrire ainsi que l'a fait George Sand une sorte d'idylle ouvrière dont les héros ressemblent autant aux ouvriers véritables que les bergers de Florian ressemblent aux bergers de la Beauce, reconnaître au peuple la vertu, le génie, la poésie, imputer aux riches l'égoïsme, la lâcheté, la sottise, c'est faire une œuvre qui au point de vue littéraire sera nécessairement une œuvre médiocre parce qu'elle manque aux conditions nécessaires de la vérité, et qui au point de vue social sera souvent une œuvre dangereuse,

parce qu'elle attise des haines et encourage des illusions. Au milieu de ces divagations, il est curieux de retrouver cependant l'instinct permanent de la race. L'arrière-petite-fille de Maurice de Saxe n'en veut point à la noblesse ; elle lui reconnaît volontiers certaines qualités et lui prête même assez gratuitement des tendances socialistes et humanitaires. Toute sa haine est contre le bourgeois , paysan ou industriel enrichi ; il n'est point de vices et de ridicules dont elle ne le charge. Quant au prolétaire, son enthousiasme pour lui ne connaît pas de bornes. « O peuple ! tu prophétises, s'écrie un de ses héros, en serrant un farinier contre son cœur. C'est pour toi en effet que Dieu fera des miracles, c'est sur toi que soufflera l'esprit saint! Tu ne connais pas le découragement; tu ne doutes de rien. Tu sens que le cœur est plus puissant que la science ; tu sens ta force, ton amour, et tu comptes sur l'inspiration! Voilà pourquoi j'ai brûlé mes livres ! Voilà pourquoi je vais chercher parmi les pauvres et les simples de cœur la foi et le zèle que j'ai perdus en grandissant parmi les riches! »

Quel sort George Sand réserve-t-elle dans ses plans de réorganisation sociale à ces malheureux riches? Autant qu'on peut discerner une théorie précise au travers de beaucoup de déclamations confuses, George Sand ne paraît pas avoir cru à la possibilité d'un partage immédiat des biens. Elle se sentait froissée par ce qu'il y avait de brutal dans cette mesure, et les théories destructives de Michel de Bourges ne faisaient qu'exciter son indignation. Elle avait mis son espérance dans une sorte d'association volontaire des biens, des efforts, des instrumens de travail et des produits, qui abolirait la souffrance en assurant à chacun sa part de jouissance. Comment cette association parviendrait-elle à se constituer? Serait-elle volontaire ou forcée? Le législateur interviendrait-il pour y contraindre les citoyens ou se bornerait-il à faire appel à la générosité de chacun? Il n'aurait pas fallu la serrer de trop près sur ce point, car elle n'en savait guère rien elle-même. Il est plus facile en effet de dénoncer les souffrances engendrées par l'inégalité des conditions que de trouver un remède à cette inégalité même; mais cette ignorance des procédés n'est pas un obstacle quand il ne s'agit que d'écrire des romans. C'est à la pratique qu'on reconnaît la difficulté de transformer en projet de loi des utopies plus ou moins généreuses, et George Sand ne devait pas tarder à faire de cette difficulté une épreuve à laquelle ses illusions n'ont pas résisté.

Rien d'étonnant que, dans la disposition d'esprit où elle se trouvait depuis plusieurs années, elle ait salué avec enthousiasme la révolution de 1848 comme l'aurore de cette ère nouvelle qu'elle avait rêvée. L'établissement du suffrage universel était

un des remèdes sur lesquels elle comptait pour diminuer la vivacité des luttes sociales et politiques : « Dans ce temps-là, écrivait-elle dès 1841, chacun ayant des droits politiques, et l'exercice de ces droits étant considéré comme une des faces de la vie de tout citoyen, il est vraisemblable que la carrière politique ne sera plus encombrée de ces ambitions palpitantes qui s'y précipitent aujourd'hui avec tant d'âpreté. » Si, sur la fin de sa vie, on lui eût demandé ce qu'elle pensait de l'efficacité du remède apporté par le suffrage universel à l'âpreté des ambitions palpitantes, la bonne foi, qui était une des qualités dominantes de son esprit, ne lui eût pas permis de dire que la vertu du remède avait répondu à son attente. Mais, si la désillusion devait être prompte à venir, l'enthousiasme des premiers jours avait été grand. Une lointaine et stérile adhésion n'aurait pas suffi à la manifestation de cet enthousiasme. Elle accourut de Nohant à Paris, et vint trouver Ledru-Rollin, dont elle avait fait la connaissance lors du procès d'avril, pour mettre à sa disposition son dévoûment et sa plume. Pendant toute la durée du gouvernement provisoire, elle vécut au ministère de l'intérieur dans ce singulier milieu où, dit M^me^ d'Agoult dans son *Histoire de la révolution de 1848*, « on portait des chapeaux montagnards, des gilets à la Robespierre, on se tutoyait sans se connaître, on affectait de choquer les bienséances par des rudesses triviales et l'on mesurait au cynisme des formes l'énergie des vertus républicaines. » George Sand donna de sa vertu républicaine une preuve de meilleur aloi en offrant ses services pour la rédaction du *Bulletin de la république*, offre qui fut acceptée par une délibération officielle du gouvernement provisoire. Peu à peu et sous son influence, ce *Bulletin* changea de caractère. Au lieu de demeurer une publication chargée de mettre le gouvernement provisoire en relations avec les ouvriers des villes et les paysans des campagnes « par un perpétuel échange d'idées » (tel était le programme de la publication), le *Bulletin de la république* devint un organe où George Sand développa à l'aise et sans surveillance les théories qui préoccupaient son esprit. C'est ainsi que le *Bulletin* n° 12 était consacré tout entier à dépeindre les souffrances de la femme du peuple et les hontes de la prostituée, sujet qui pouvait paraître assez singulièrement choisi pour un recueil essentiellement politique. Mais George Sand ne bornait pas là ses hardiesses, et elle s'attirait de la part de Ledru-Rollin un désaveu pour avoir encouragé en quelque sorte l'insurrection du 15 avril, en déclarant dans le *Bulletin* n° 16 que, si le résultat des élections ne répondait point au désir du peuple de Paris, « il manifesterait une seconde fois sa volonté et ajournerait les décisions d'une fausse représentation nationale. » En même temps,

elle assistait au ministère de l'intérieur à tous les conciliabules où les plus exaltés du parti formaient le projet de jeter par les fenêtres l'assemblée constituante. En un mot, elle vécut pendant quelques mois au plein centre de la bohème politique et en proie à une sorte d'ivresse révolutionnaire qui altérait l'équilibre de ses facultés. Le réveil fut prompt et terrible.

Les journées de juin lui ouvrirent les yeux. A quoi avaient abouti ses rêves de fraternité, d'amour, d'abolition de la souffrance? A une émeute féroce suivie d'une répression sanglante. Les républicains s'égorgeaient entre eux, et ne se faisaient même pas grâce après le combat. Elle était devenue une étrangère au ministère de l'intérieur, où Ledru-Rollin ne régnait plus. Qu'avait-elle désormais à faire à Paris? Elle s'enfuit en quelque sorte à Nohant, troublée et navrée jusqu'au fond de l'âme, dans l'espérance d'y trouver un peu de calme. Mais ce fut pour tomber dans une mélancolie dont, quelques mois après, la préface de *la Petite Fadette* apportait au public l'amère expression. « La nuit est toujours pure, les étoiles brillent toujours, le thym sauvage sent toujours bon; mais les hommes ont empiré, et nous comme les autres. Les bons sont devenus faibles, les faibles poltrons, les poltrons lâches, les généreux téméraires, les sceptiques pervers, les égoïstes féroces... Tandis que nous contemplons l'éther et les astres, tandis que nous respirons les parfums des plantes sauvages et que la nature chante autour de nous son éternelle idylle, on étouffe, on languit, on pleure, on râle, on expire dans les mansardes et dans les cachots. Jamais la race humaine n'a fait entendre une plainte plus sourde, plus rauque et plus menaçante. » N'est-ce que le découragement ou la colère de la défaite qui ont inspiré l'âpreté de cette plainte? N'y entrait-il pas aussi, ô artiste, ô poète, quelque trouble et quelque remords? Ne vous êtes-vous pas dit dans la paix de votre asile héréditaire et dans le silence de votre vallée que vous aviez peut-être quelque part de responsabilité dans ce tragique dénoûment de vos rêves humanitaires, et que la droiture des intentions ne suffit pas à justifier d'aussi étranges erreurs de l'esprit lorsque ces erreurs ont été un peu trop légèrement adoptées et propagées? Vous aviez pendant dix ans déployé toute l'éloquence d'un talent populaire à dénoncer à la classe la plus nombreuse et la plus pauvre les vices de la classe la moins nombreuse et la plus riche; puis vous vous êtes étonnée que ces revendications de la pauvreté et du nombre aient pris un jour une forme brutale que vous n'aviez pas prévue. Vous aviez exalté des espérances, caressé des rêves, fomenté des haines, et lorsque vous vous êtes sentie impuissante à satisfaire les passions que vous aviez excitées, vous avez été toute surprise de voir que ces passions cherchaient à se satisfaire elles-mêmes. Combien y en

avait-il parmi ces malheureuses victimes de juin qui avaient rêvé, sur la foi de vos romans, communauté des biens, égale distribution de la richesse, fraternité universelle, et qui, voyant que ces biens tardaient à venir, ont cru de bonne foi que vous les teniez dans vos mains et que vous vous refusiez à les leur donner! Pour vous, la perte de vos illusions ne vous a coûté qu'un retour mélancolique de Paris à Nohant, et quelques mois passés dans une tristesse dont les ressources de votre génie vous ont bientôt permis de secouer le poids. Mais eux, c'est de leur liberté, c'est de leur vie peut-être qu'ils ont payé leur crédule confiance dans les utopies dont vous les aviez bercés. Il est impossible que, durant ces nuits silencieuses où vous croyiez entendre la plainte rauque et menaçante de l'humanité, la voix de votre conscience inquiète n'ait pas aussi parlé à votre oreille; et lorsque vous vous écriiez : « Mieux vaut, dans les temps où les hommes se détestent, une douce chanson, un son de pipeau rustique, un conte pour endormir les petits enfans sans frayeur et sans souffrance, que le spectacle des maux réels, renforcés et rembrunis encore par les couleurs de la fiction, » je crois faire honneur à votre mémoire en disant que ces lignes trahissent le secret d'un remords inavoué.

L'illusion socialiste avait été trop tenace chez George Sand pour que les mécomptes d'un jour pussent suffire à la déraciner. Durant ces années douteuses qui séparent les journées de juin du coup d'état, elle passa par des alternatives de découragement et d'espérance; mais cette espérance, qui allait au reste en s'affaiblissant, avait aussi changé de nature. Ce n'était plus dans le peuple lui-même qu'elle avait foi pour réaliser par sa propre sagesse le progrès rêvé; c'était dans l'homme que les suffrages du peuple avaient, par une sorte d'acclamation, appelé à sa tête. Instinctivement elle mettait sa confiance dans l'ancien prisonnier de Ham, dans celui que Sainte-Beuve appelait plus tard, en plein sénat, un socialiste éminent. Elle s'attendait toujours à ce que l'auteur des *Idées napoléoniennes* tentât quelque vigoureux effort en faveur de ce progrès continu des sociétés qui avait été une des préoccupations sincères de sa jeunesse errante et un des articles de son programme politique. Le coup d'état ne suffit point à la détromper, et quelque vague attente continua de se mêler aux alarmes qu'elle ressentit, non-seulement pour ses amis, dont plusieurs furent compris dans les proscriptions, mais pour elle-même, qui se crut un instant menacée de les rejoindre. Sa confiance dans la générosité du président était assez grande pour lui inspirer la pensée de solliciter par lettre une audience où elle comptait à la fois demander la grâce d'un ami et l'adjurer de ne pas oublier son rôle de réformateur. « Ce coup d'état, écrivait-elle plus tard, entre les mains d'un homme logique,

aurait pu nous imprimer un mouvement dans le sens du progrès. » Il lui fallut quelque temps pour s'apercevoir que la logique du 2 décembre n'était point le progrès tel qu'elle l'entendait; mais, tout en désapprouvant le régime impérial et ses procédés, elle conservait une certaine sympathie pour l'homme qui en était la personnification. Elle se sentait quelque attrait pour cette nature sceptique et rêveuse, singulier mélange de bon et de mauvais, qui méritera de fixer un jour l'attention de l'historien. Pendant toute la durée de son règne, elle n'évita pas les relations indirectes avec l'empereur, et par les relations comme par le cœur elle se rapprochait assez de ce que Sainte-Beuve appelait le petit parti de la gauche de l'empire. Dans le journal qu'elle a publié au lendemain de la guerre, à cette époque où il était de mode d'accumuler sur une seule tête des responsabilités multiples et de faire oublier par la violence des injures la bassesse des adulations, elle conserve en parlant de l'empereur une certaine gravité équitable et triste. Je ne connais pas au reste de pages qui fassent plus d'honneur au cœur et au bon sens de George Sand que ce *Journal d'un voyageur pendant la guerre*. On sent que pendant ces six mois elle a palpité de toutes les angoisses, de toutes les espérances, de tous les héroïsmes qui ont fait palpiter le sein de la France. On y trouve aussi l'expression vigoureuse de l'opinion qui était alors celle de tous les gens de bon sens sur ce singulier personnel politique qui s'était emparé de la direction de nos affaires. Avec quelle verve elle raille ce règne de la phrase et de la déclamation, avec quelle indignation elle signale ces prétentions dictatoriales et ces velléités de tyrannie! « La France n'est pas si lâche, s'écrie-t-elle, qu'il lui faille avoir un professeur de courage et de dévoûment devant l'ennemi. Tous les partis ont eu des héros dans cette guerre, tous les contingens ont fourni des martyrs. Nous avons bien le droit de maudire ceux qui se sont présentés comme capables de nous mener à la victoire, et qui ne nous ont menés qu'au désespoir. Nous avions le droit de leur demander un peu de génie, ils n'ont même pas eu de bon sens. » Aujourd'hui que la conséquence logique des choses nous menace de ramener au pouvoir ce personnel politique, il est bon de ne pas laisser oublier comment son court passage aux affaires a été jugé par un juge au moins impartial, et, aussi bien pour nous préserver des dangers du présent que pour nous mettre en garde contre ceux de l'avenir, il importe d'avoir présente à l'esprit cette sentence dont les malheurs de la France arrachaient à George Sand l'expression peut-être un peu amère : « Ce sont deux malades : un somnambule et un épileptique, qui ont consommé la perte de la France. »

## II.

Il y a parmi les œuvres de George Sand une sorte de drame fantastique intitulé *la Lyre à sept cordes*. Son talent n'était-il point aussi une lyre à sept cordes dont chacune rendait un son différent, mais qui toutes vibraient en même temps? En m'efforçant, ainsi que je l'ai fait, d'introduire un peu de méthode dans la critique de l'œuvre de George Sand, je crains d'en avoir dérobé le véritable caractère, qui est la variété et l'exubérance. A côté de la femme passionnée que l'amour, la philosophie, la politique préoccupaient en même temps, il y avait une artiste sereine éprise du beau sous toutes ses formes, une arrière-petite-fille de Diotime, cette étrangère de Mantinée que Platon a introduite dans son banquet, non moins libre et non moins hardie dans son langage, mais non moins capable de s'écrier comme elle dans son enthousiasme : « O mon cher Socrate, la vie n'a de prix et de charme que par la contemplation de l'éternelle beauté ! » Lorsque Platon mettait dans la bouche d'une femme cet éloquent hommage, ne semblait-il pas reconnaître que ces organisations plus fines que les nôtres sont aussi plus propres à ressentir ce divin enthousiasme du beau lorsque, par un rare et heureux don du ciel, la force ne fait point défaut à leur imagination? N'est-ce point en effet par l'imagination surtout que nous arrivons à comprendre le beau, et serions-nous capables de le saisir si cette seconde vue de l'esprit ne venait en aide à l'insuffisante perception de notre intelligence? Or quelle femme a possédé une imagination et plus forte et plus fine à la fois que celle de George Sand? Macaulay comparait le génie de Bacon à la tente que la fée Paribanou avait donnée au prince Ahmed : ployée, elle tiendrait dans la main d'une femme; déployée, elle abrite des bataillons sous son ombre. Je comparerais l'imagination de George Sand à un instrument d'optique assez puissant pour permettre à l'œil d'apercevoir à la fois les mille nervures dont le microscope révèle l'existence dans la feuille d'un arbre, et les plus fines dentelures d'une montagne perdue dans les brouillards de l'horizon. Est-elle assise sur le versant des Alpes du Tyrol, il suffit qu'elle ferme les yeux pour se croire transportée en Amérique dans une de ces éternelles solitudes que l'homme n'a pu encore conquérir sur la nature sauvage ; elle entendra le boa dérouler ses anneaux sur les ronces desséchées et la voix des panthères errantes parmi les rochers. L'illusion sera si complète qu'en ouvrant les yeux elle dédaignera ces belles plaines de la Lombardie qui se déroulent sous ses pieds, cette mer Adriatique qui flotte comme un voile de brume

à l'horizon, et ce magnifique paysage lui apparaîtra comme une conquête épuisée. Elle habite à Venise une petite maison basse, le long d'une étroite rue d'eau verte et pourtant limpide, tout à côté du pont dei Barcaroli : il lui vient tout à coup je ne sais quel souvenir du pays natal, des rues sales et noires, des maisons déjetées, des pauvres toits moussus de La Châtre ; elle prend la même plume qui venait de tracer les pages brûlantes de *Leone Leoni*, et au bruit des eaux tranquilles que soulève la rame, au son des guitares errantes, en face des palais féeriques qui projettent leur ombre sur les canaux les plus étroits et les moins fréquentés, elle écrit en huit jours cette délicieuse églogue d'*André*, où son imagination a ennobli la vulgaire histoire d'une grisette rendue mère par un fils de famille, et qui respire la senteur des belles prairies de l'Indre avec leurs foins parfumés. L'hiver a été rude à Nohant, le printemps est pâle et froid; le vent du nord fait gémir les vieux sapins, et la grue jette en traversant les airs un cri de détresse : sa pensée distraite se reporte à ces belles nuits de Venise où, à la clarté pleine et suave de la lune des mers orientales, assise sous une treille en fleurs, abreuvée du doux parfum de la vigne et du jasmin, elle soupait gaîment de minuit à deux heures dans les jardins de Santa-Margarita, et le souvenir des vieilles annales vénitiennes lui inspire cette histoire des *Maîtres mosaïstes*, qu'on dirait écrite par un chroniqueur d'autrefois. C'est ainsi que le manteau voyageur de son imagination la transporte sans efforts des plages du Lido au bord de l'Indre ou de la Creuse, et que l'incident le plus futile, le personnage le plus vulgaire avec lequel la vie l'avait mise en rapport devenait le prétexte ou le héros d'un récit où un peu de vérité se mêlait à beaucoup de fiction. L'âge n'a pas altéré chez elle ce don de création facile, et, au risque de surcharger son bagage littéraire de beaucoup d'œuvres inférieures, sa fantaisie a évoqué jusqu'au dernier jour les figures les plus diverses avec la même facilité que, dans le poème antique, le héros évoquait les morts en faisant des libations de lait et de miel.

Parmi les créations brillantes de cette fantaisie, il convient de faire une place à part à toute la série des romans champêtres qui sont devenus presque classiques dans notre littérature. Par un contraste qui pourrait au premier abord paraître singulier, c'est à la veille et au lendemain de la période la plus agitée de sa vie, de 1846 à 1850, qu'elle a écrit ces œuvres si paisibles, si dégagées de toute agitation d'esprit, qui s'appellent *la Mare au diable*, *François le Champi*, *la Petite Fadette*; mais il n'y a là qu'une contradiction apparente, car c'est précisément pour chercher un refuge contre l'anxiété des problèmes de la politique qu'elle se plongeait ainsi dans le calme et la simplicité de la vie rurale. Ce serait une

curieuse étude à faire que celle des circonstances où sont éclos dans la littérature ancienne ou moderne les différens essais de poésie pastorale. On y verrait que, depuis les idylles de Théocrite jusqu'aux bergeries d'Urfé, ces enthousiasmes subits pour les charmes de la vie rustique plus ou moins exactement dépeints sont toujours nés du dégoût d'une civilisation trop raffinée ou de la fatigue d'une époque batailleuse. On y verrait que, de même que les peuples enfans rêvent combats singuliers, héros et guerrières, de même les peuples vieillis rêvent moutons, bergers et bergères. Cette étude apprendrait aussi à mieux apprécier les difficultés d'un genre où il est si rare, je ne dis pas seulement d'atteindre à la perfection, mais même d'en approcher. De tous les écrivains français, George Sand est assurément celui qui en est arrivé le plus près, et elle a fait preuve d'une souplesse qui a révélé son talent sous un jour nouveau. Ce qu'on pouvait en effet jusque-là lui reprocher, c'est que ses différens personnages, à quelque sexe, à quelque condition sociale qu'ils appartiennent, parlent tous un peu la même langue, éprouvent les mêmes sentimens et les rendent de la même manière. Dans ses romans champêtres, ce n'est pas seulement un monde nouveau qu'elle a su peindre, c'est une langue nouvelle qu'elle a appris à manier. Je ne vais point cependant jusqu'à approuver le procédé qu'elle a employé dans *François le Champi* et dans *la Petite Fadette*, de mettre tout le récit dans la bouche du chanvreur qui parle ou du moins qui est supposé parler le patois berrichon. Il y a quelque chose d'un peu fatigant à la longue dans ce langage factice, qui en réalité n'a même pas le mérite de la vérité. Le patois du chanvreur n'est pas plus le parler ordinaire des paysans que celui des gens du monde; c'est un dialecte absolument conventionnel à l'aide duquel le pauvre chanvreur a beaucoup de peine à rendre des pensées qui n'ont jamais traversé d'autre cerveau que celui de George Sand. Bien supérieur est le plan de *la Mare au diable*, son chef-d'œuvre en ce genre, où l'auteur parle comme il sait parler et où le dialogue seul est en langue paysanne. Si ce ne sont pas là, comme on l'a dit, de vrais paysans, ce sont les paysans tels qu'ils pourraient être, et si le tableau est un peu idéalisé, les couleurs du moins en demeurent vraies. George Sand a beaucoup mieux compris les habitans des campagnes que ceux des villes. Elle ne leur a point prêté les vertus de l'âge d'or et elle a peint avec vérité ce mélange d'honnêteté, de ruse, de grossièreté, de vertu, d'ardeur au travail et d'amour du gain qui constitue aujourd'hui le paysan français. Bien qu'il y ait dans ses romans champêtres un parti-pris de relever et d'ennoblir la vie rustique, elle n'a pas méconnu l'inévitable tristesse de ces existences qui s'écoulent tout entières sans passion, sans plaisirs, sans événemens, en

présence d'un horizon borné et d'un champ de terre brune en hiver, verte au printemps, jaune en été. Elle proteste, au début de *la Mare au diable*, contre la dureté de ce refrain inscrit au bas d'un tableau d'Holbein qui représente un laboureur dont la Mort excite les chevaux :

A la sueur de ton visage,
Tu gagneras ta pauvre vie :
Après long travail et usage,
Voici la Mort qui te convie.

Mais elle semble elle-même par instans pénétrée de la rudesse de ces pauvres vies consacrées à *un long travail et usage* dont la mélancolie se traduit parfois dans les propos sentencieux des paysans. « A présent qu'il a reçu la grâce du saint baptême, ce qui peut lui arriver de plus heureux, c'est de mourir, » disait devant moi une vieille femme sur la place d'un village, en parlant d'un enfant qui venait de naître. Elle ne se doutait guère que deux mille ans plutôt Ménandre avait dit : « Ceux qui meurent jeunes sont aimés des dieux; » mais elle rendait par là cette impression confuse de tristesse qu'inspire au paysan le sentiment de sa condition et dont, en dépit d'un certain parti-pris, George Sand a peine à se défendre. En lisant ses romans champêtres, on croirait voir un de ces paysages de l'école hollandaise où une nature grasse et féconde est éclairée par les rayons d'un pâle soleil perçant à travers le brouillard. Mais on y respire aussi un certain enivrement de la vie rustique, qui fait comme la contre-partie de cette impression mélancolique. Il y a, au début de *la Mare au diable*, une scène de labourage par une journée d'automne qui atteint presque à la simple beauté de l'antique; on dirait, dans un chant d'Hésiode, la description de quelque métope sculptée au fronton d'un temple de Cérès.

George Sand n'a pas attendu d'écrire ses romans champêtres pour donner une large place dans ses œuvres aux descriptions de la nature. C'est par là peut-être qu'elle s'est élevée le plus haut et dès ses premiers essais. La promenade dans les traînes du Berry qui ouvre le premier chapitre de *Valentine*, et le récit de cette journée d'été passée dans les prairies au bord de l'Indre, où Bénédict, assis sur le tronc d'un vieux frêne, contemple l'image de Valentine se reflétant dans l'eau immobile, annoncèrent au monde littéraire qu'un nouveau peintre de la nature était né. Mais ce don éclata surtout dans les *Lettres d'un voyageur*, dont les premières sont datées de Venise, et qui donnent le droit de comparer George Sand aux deux plus grands peintres de la nature que notre litté-

rature ait produits, à Chateaubriand et à Rousseau, sans que ce soit pour la mettre au-dessous. Chateaubriand, c'est tantôt la splendeur de la savane, peinte avec des couleurs plus brillantes peut-être que vraies, et tantôt la tristesse du nord, décrite d'un trait sobre et rapide; c'est le geai bleu du Meschacébé et la nonpareille des Florides, c'est l'étang désert où le jonc flétri murmurait; mais le détail de la nature, avec son charme et sa variété, n'apparaît pas au coup d'œil distrait et rapide du grand *ennuyé*. Rousseau, c'est surtout l'éclat et la vérité dans le détail; c'est l'or des genêts et la pourpre des bruyères, le clapotement de l'eau contre les cailloux de la rive, le frémissement argenté du lac sous les rayons de la lune; mais à sa vue un peu incertaine l'ensemble ne se révèle parfois que par des lignes pâles et confuses. — George Sand, c'est à la fois l'ensemble et le détail, ou pour mieux dire, c'est la nature elle-même, la nature brute et sauvage avec son éclat, son exubérance, sa grâce, sa grandeur, ses détails trop infinis, ses couleurs trop éclatantes pour nos yeux. C'est la beauté de l'eau et ses pures harmonies, tantôt blanche comme le lait lorsqu'elle mousse et bondit contre les rochers, tantôt verte comme l'herbe qu'elle couche à peine sur son passage, tantôt bleue comme le ciel paisible qu'elle reflèchit. C'est la plaine unie et morne qui déploie ses perspectives infinies où le soleil en s'abaissant projette l'embrasement de ses vastes lueurs, c'est l'aurore dont les rayons montent comme des flammes derrière de grands rideaux de peupliers qui n'en reçoivent rien encore et qui se dessinent en noir sur la fournaise. Mais c'est aussi les flocons de neige qui au moindre souffle du vent tombent silencieusement des branches des vieux ifs, les fleurs des lauriers-roses qui, se détachant de leur étroit calice, jonchent la dalle blanche d'un tombeau, et les plantes microscopiques engendrées par l'humidité qui colorent les ruines et les constructions souterraines. Tout est vu, tout est senti, tout est rendu. Jamais la nature n'a été aussi bien comprise et autant chérie, sous des aspects aussi différens, comme une amie qui aurait le secret et la compassion de nos douleurs, comme une puissance mystérieuse dont on étudierait avec une crainte mêlée de tendresse les secrets redoutables, comme une divinité secourable à laquelle on demanderait avec confiance l'oubli et le repos. Parfois en effet George Sand semble aspirer dans l'ivresse de son admiration à une sorte d'anéantissement dans le sein de cette nature aimée et à l'absorption de son être dans le grand tout. « Il y a des heures, disait-elle, où je m'échappe de moi, où je vis dans une plante, où je me sens herbe, oiseau, cime d'arbre, nuage, eau courante, horizon, couleur, forme et sensations changeantes, mo-

biles, indéfinies ; des heures où je cours, où je vole, où je nage, où je bois la rosée, où je m'épanouis au soleil, où je dors sous les feuilles, où je vis avec les alouettes, où je rampe avec les lézards, où je brille avec les étoiles et les vers luisans, où je vis enfin dans tout un milieu qui est comme une dilatation de mon être. » Elle se demandait alors avec un enthousiasme mêlé de mélancolie s'il était plus difficile pour l'homme de mourir que pour les blocs de pierre de se désagréger sous l'influence alternative du soleil et de la lune, et elle trouvait quelque consolation dans la pensée que la science promet aux élémens matériels dont se compose le corps de l'homme une immortalité qui sera peut-être refusée à son âme.

Cet art de peindre la nature, porté aussi haut que l'ont élevé George Sand, Chateaubriand, Rousseau, n'est-il à tout prendre qu'un art descriptif et d'imitation dont l'exactitude fait tout le prix, une sorte de photographie parlante? N'entre-t-il pas dans cet art une part d'imagination et presque d'invention? « C'est le Poussin, disait M. Ingres, qui a créé la campagne de Rome, » et l'on a eu tort de railler ce propos échappé à l'enthousiasme du vieux maître. Lorsque l'homme révèle à l'homme quelque beauté de la nature qui a échappé jusqu'alors à son admiration, n'y a-t-il pas là en effet une sorte de création nouvelle qui tire les objets du néant? Sans doute la ligne des montagnes de la Sabine ne se dessinait pas moins sombre et moins nette sur l'azur du ciel italien avant que le Poussin n'eût couronné de leurs cimes violettes l'horizon mélancolique de ses paysages, et l'eau ne dormait pas moins limpide et moins bleue au pied de la rive de Meillerie avant que du haut de la roche escarpée le désespoir de Saint-Preux n'en mesurât la profondeur. Mais peut-être, à l'heure où j'écris, quelque vallée inaccessible des chaînes de l'Himalaya ou quelque lac perdu dans un repli des Andes offrent aux yeux qui pourraient les contempler un spectacle non moins digne d'admiration. Que nous importe! Les lieux que l'homme n'a jamais décrits existent-ils pour l'homme, et ne semble-t-il pas que ces muettes beautés de la nature ne parlent véritablement à notre âme que du jour où une voix humaine a pris soin de nous traduire leur langage? Combien de contrées dont les noms se retrouvent à chaque instant dans l'histoire ont été parcourues et foulées aux pieds par des générations entières sans que leur beauté ait été comprise ou même aperçue, jusqu'au jour où un peintre s'est trouvé pour la sentir et la décrire! On dirait qu'à partir de la seconde moitié du siècle dernier, une série de voyages, sinon de découvertes, du moins d'explorations, a été organisée à travers ces contrées si connues et si inconnues, de même qu'à la fin du XIVe siècle s'organisaient en foule ces expéditions où de hardis matelots partaient à la recherche de la

*terra incognita.* C'était alors le suprême honneur auquel aspirait un navigateur, obscur la veille, que de donner son nom à un continent nouveau, et parfois d'ardentes controverses s'élevaient entre deux explorateurs qui se disputaient le mérite de la première découverte. La difficulté ne serait pas moindre aujourd'hui s'il fallait baptiser nos vieilles contrées du nom des auteurs qui les premiers en ont décrit, c'est-à-dire à demi créé les beautés, et l'on se trouverait en présence de plus d'une compétition légitime. A Bernardin de Saint-Pierre reviendrait sans conteste l'Ile de France, à Rousseau la Suisse, à Chateaubriand l'Amérique. Mais Byron pourrait bien lui disputer la Grèce, et ne serait-il pas juste de laisser Rome à Mme de Staël? Dans cette répartition nouvelle des royaumes de la terre, quelle serait la part de George Sand? Je n'hésiterais pas pour mon compte à la faire très-large en lui adjugeant Venise et la Vallée-Noire; mais je ne me dissimule pas les réclamations que ce partage soulèverait. Passe pour la Vallée-Noire, dirait-on; mais Venise! Venise, la ville classique des palais et des gondoles, n'avait-elle pas été célébrée sur tous les tons, en vers et en prose, avant que George Sand n'en visitât les rivages? Je le veux bien; mais prenez les *Confessions* de Rousseau. Dans quels termes ce premier peintre de la nature a-t-il parlé de Venise, où il a séjourné dix-huit mois? Comme d'une ville célèbre seulement par ses amusemens et ses courtisanes. Quel souvenir en a-t-il gardé? Celui de l'aventure qui se termine par le mot célèbre: *Lascia le donne e studia la matematica!* C'est tout. Ouvrez ensuite *Corinne* et voici ce que vous lirez au XVe livre : « L'aspect de Venise est plus étonnant qu'agréable; on croit d'abord voir une ville submergée, et la réflexion est nécessaire pour admirer le génie des mortels qui ont conquis cette demeure sur les eaux. Naples est bâtie en amphithéâtre sur le bord de la mer, mais, Venise étant sur un terrain tout à fait plat, les clochers ressemblent aux mâts d'un vaisseau qui resterait immobile au milieu des ondes. Un sentiment de tristesse s'empare de l'imagination en entrant dans Venise. On prend congé de la végétation; on ne voit pas même une mouche dans ce séjour; tous les animaux en sont bannis, et l'homme seul est là pour lutter contre la mer. Ce n'est pas la campagne, puisqu'on n'y voit pas un arbre; ce n'est pas la ville, puisqu'on n'y entend pas le moindre mouvement; ce n'est pas même un vaisseau, puisqu'on n'avance pas. C'est une demeure dont l'orage fait une prison. »

Lisez maintenant, en regard de cette description maussade, les premiers chapitres de *Consuelo*, ce délicieux chef-d'œuvre que George Sand a gâté ensuite à plaisir en égarant son héroïne dans les forêts de la Bohême et les grottes du Schreckenstein. Promenez-vous avec elle dans cette Corte Minella où le jour les blan-

chisseuses étendent leurs linges sur les cordes tendues en travers du chemin, où de l'aube à la nuit les enfans, les chiens, les poules jouent et crient ensemble dans une enceinte resserrée, tandis que les femmes babillent sur le seuil des portes, et que l'*improvisatore* hurle ses sonnets, mais où la nuit, quand tout est rentré dans le silence et que la lune paisible éclaire et blanchit les dalles, cet assemblage de maisons de toutes les époques, pleines de mystères dans leurs enfoncemens et de grâces instinctives dans leurs bizarreries, offre un désordre infiniment pittoresque, tandis que le ciel limpide où se baignent au-dessus de ce cadre sombre et anguleux les pâles coupoles des édifices lointains verse sur les moindres détails du tableau une couleur vague et harmonieuse. Faites mieux encore; relisez les premières *Lettres d'un voyageur*, et arrêtez-vous à cette page : « On ne nous avait certainement pas assez vanté la beauté du ciel et les délices des nuits de Venise. La lagune est si calme dans les beaux soirs que les étoiles n'y tremblent pas. Quand on est au milieu, elle est si bleue, si unie, que l'œil ne saisit plus la ligne de l'horizon, et que l'eau et le ciel ne font plus qu'un voile d'azur où la rêverie se perd et s'endort. L'air est si transparent et si pur que l'on découvre au ciel mille fois plus d'étoiles qu'on n'en peut apercevoir dans notre France septentrionale. Il ne faut guère songer, à moins d'être un homme de génie, à écrire des poèmes durant ces nuits voluptueuses; il faut aimer ou dormir. Pour dormir, il y a un endroit délicieux : c'est le perron de marbre blanc qui descend des jardins du vice-roi au canal. Quand la grille dorée est fermée du côté du jardin, on peut se faire conduire par la gondole sur ces dalles, chaudes encore des rayons du couchant, et n'être dérangé par aucun importun piéton. J'ai passé là bien des heures, tout seul sans penser à rien. Quand le vent de minuit passe sur les tilleuls et en secoue les fleurs sur les eaux; quand le parfum des géraniums et des girofliers monte par bouffée, comme si la terre exhalait sous le regard de la lune des soupirs passionnés; quand les coupoles de Sainte-Marie élèvent dans les cieux leurs demi-globes d'albâtre et leurs minarets couronnés d'un turban; quand tout est blanc, le ciel, l'eau, le marbre, ces trois élémens de Venise, et que du haut de la tour de Saint-Marc une grande voix d'airain plane sur ma tête, je commence à ne plus vivre que par les pores, et malheur à qui viendrait faire un appel à mon âme! Je végète, je me repose, j'oublie! » Lisez ou relisez cela, et dites, vous tous qui avez vu Venise, de quel côté sont la vérité et la vie; dites, vous qui ne l'avez pas vue, si vous ne croyez pas y avoir été.

Quant à la Vallée-Noire, assurément on ne disputera pas à George Sand l'honneur de l'avoir découverte; elle a fait mieux :

elle l'a inventée. Dans une heure de bonne foi, elle a confessé que la Vallée-Noire n'existait nulle part sur la carte, que c'était un nom donné par sa fantaisie à un pays,— dirai-je toute ma pensée? — peut-être un peu légendaire aussi. Certes, je ne prétends pas que les vallées de l'Indre, de la Creuse ou de ces petites rivières aux noms pittoresques, la Tarde, la Bouzanne, la Couarde, dont elle parle si souvent dans ses romans, ne présentent aucune des beautés que sa plume a si complaisamment décrites; mais le voyageur qui, emportant dans sa valise les romans de George Sand, et laissant égarer ses pas dans les traînes du Berry, entreprendrait un dévot pèlerinage au moulin d'Angibault, à la ferme de Grangeneuve, au vieux château de Saint-Chartier, à Nohant même, s'exposerait, je le crains, à quelque mécompte s'il s'attendait à découvrir à chaque pas des beautés inconnues qu'aucune autre région de la France ne saurait offrir à ses yeux. Il n'aurait, au reste, à s'en prendre qu'à lui-même de sa déconvenue, car George Sand a pris soin de prémunir à l'avance ses lecteurs contre toute déception. « Le Berry, a-t-elle écrit, n'est pas doué d'une nature éclatante. Il n'y a là ni grands rochers, ni bruyantes cascades, ni sombres forêts, ni cavernes mystérieuses; mais des travailleurs paisibles, des pastoures rêveuses, de grandes prairies désertes où rien n'interrompt, ni le jour ni la nuit, le chant monotone des insectes; des villes dont les mœurs sont stationnaires; des routes où, après le coucher du soleil, vous ne rencontrez pas une âme; des pâturages où les animaux paissent au grand air la moitié de l'année; enfin tout un ensemble sérieux, triste ou riant, selon la nature du terrain, mais jamais disposé pour les grandes émotions ou les vives impressions extérieures. »

Si la Vallée-Noire n'existe pas et si le Berry est assez semblable à beaucoup d'autres provinces de la France, quelle est donc la découverte de George Sand? C'est précisément de nous avoir révélé tout ce qu'une contrée dont les couleurs n'ont rien d'éclatant ni les lignes rien de grandiose peut cependant recéler d'aspects attachans; c'est d'avoir signalé à notre admiration ces mille spectacles dont la nature renouvelle pour nous avec les saisons l'incessante variété : la verdure des bois un peu rougie aux approches de l'automne, les lignes d'eau laissées par des pluies récentes dans les sillons d'un brun vigoureux et que le soleil fait briller comme de minces filets d'argent; la légère vapeur qui s'exhale de la terre fraîchement ouverte par le tranchant des charrues; en un mot, ces détails sans nombre auxquels nous ne prêtons souvent qu'un regard distrait jusqu'au jour où une certaine lassitude de l'esprit nous fait goûter dans la contemplation de la nature le contraste avec les agitations de la vie. Par là, elle a singulièrement agrandi le champ

de l'art, et elle demeure le véritable ancêtre de toute cette génération d'auteurs et de poètes qui fait aujourd'hui dans ses écrits une si large place aux descriptions de la nature. Son action s'est fait sentir jusque dans le domaine de la peinture et elle n'a pas été sans influence sur le développement de l'école du paysage moderne. Je suis persuadé que les Dupré, les Rousseau, les Breton, les Daubigny, pour ne parler que de ceux-là, lui doivent beaucoup sans le savoir. Peut-être en effet ne se seraient-ils pas livrés avec autant de complaisance et de sécurité à l'étude de la nature simple et familière qui nous environne, et peut-être auraient-ils été comme bien d'autres chercher leur inspiration en Orient ou en Italie, si George Sand ne leur avait appris à saisir les beautés que cache cette nature et n'avait accoutumé le public à goûter ces beautés. Pour un peu, je serais disposé à lui reprocher sa trop nombreuse postérité, et à la rendre en partie responsable de ce que j'appellerai, dans l'art et dans la littérature, le débordement du paysage. Sans doute elle a formé des élèves dont elle avait le droit d'être fière, et lorsque Fromentin lui dédiait dans ce recueil même le roman exquis de *Dominique*, elle pouvait saluer dans ce peintre délicat de la nature et du cœur un de ceux qui ont su le mieux traduire l'alliance un peu maladive des souffrances intimes avec les sensations extérieures. Mais combien voyons-nous de romanciers qui suppléent aujourd'hui par l'abondance des descriptions à la pauvreté de leur invention et dans les œuvres desquels l'homme ne tient pas plus de place qu'un laboureur au milieu d'un champ! « Mes imitateurs ne feront que des sots, » disait, il est vrai, Michel-Ange; mais ne mettait-il pas par cette brusque saillie sa conscience un peu trop à l'aise, et les figures péniblement contournées de son élève Vasari qui couvrent les murs de l'antichambre de la chapelle Sixtine ne sont-elles pas la meilleure critique de ce qu'il y a d'un peu exagéré dans certaines figures du *Jugement dernier?* George Sand a déjà donné l'exemple de ces excès où devaient tomber ses imitateurs, et elle a cru trop facilement qu'en entremêlant un roman de beaucoup de descriptions elle pouvait ne laisser qu'une petite place au caractère et aux passions. De grâce n'oublions pas que, suivant l'expression si juste de Latouche, le roman c'est la vie racontée avec art; que l'homme est le héros de la vie, et non pas la nature, et que le paysage doit être à l'action ce qu'est le cadre au tableau. Il sied assurément au tableau d'être relevé par un cadre. Mais que signifie le cadre sans le tableau?

## III.

J'ai rendu assez entière justice au talent de George Sand pour avoir le droit de signaler en toute liberté ses lacunes et ses erreurs.

Une qualité essentielle lui a tout d'abord manqué, le don de la composition. Dès ses premières œuvres, elle eut beaucoup de peine à accepter la nécessité de concevoir le plan d'un roman avant de l'écrire, et à se demander, avant de mettre en chemin ses personnages, dans quelle voie elle entendait les engager. « L'absence de plan, a-t-elle écrit ingénument, fut de tout temps mon infirmité ordinaire. » Cette infirmité alla croissant avec l'âge comme toutes celles qui ne sont point vigoureusement traitées et combattues. Les besoins incessans avec lesquels elle fut aux prises toute sa vie l'entraînèrent souvent à contracter avec ses éditeurs des engagemens littéraires dans l'accomplissement desquels elle apportait, me disait l'un d'eux, « la régularité et la probité d'un notaire. » Pour faire honneur à ses engagemens, elle comptait sur l'incroyable facilité qui lui permettait d'écrire des manuscrits entiers presque sans ratures, et elle poussait ses personnages devant elle un peu au hasard jusqu'à ce qu'elle eût rempli le nombre de pages promises. Elle s'en débarrassait alors au moyen d'un dénoûment plaqué, et sous le premier prétexte venu, comme un maître de maison se débarrasserait d'une compagnie incommode. Le manuscrit était sur-le-champ expédié par la poste, et arrivait au jour dit avec la régularité d'un effet de commerce. Je crains que dans l'avenir cette absence de plan ne soit un des défauts qui nuiront le plus à la réputation de George Sand. Rien ne dure en effet que ce qui est bien composé. Si les formes vieillissent, si les idées changent, les lois de la composition sont éternelles; l'esprit humain, mobile dans ses goûts, est toujours constant dans ses procédés. Les opérations de la logique sont les mêmes aujourd'hui qu'au temps d'Aristote, et les préceptes de rhétorique qui ont cours dans nos écoles modernes ne diffèrent pas de ceux que la jeunesse studieuse recueillait autrefois sous les portiques d'Athènes et de Rome. Celui qui se fait un jeu de ces préceptes et qui ne sait pas discerner l'éternelle vérité des lois cachées sous leurs formules arides pourra peut-être surprendre un succès d'un jour; mais il s'exposera à voir crouler tôt ou tard sa réputation fragile, comme un édifice dont l'architecte aurait embelli la façade sans en asseoir la base d'après les lois de l'équilibre géométrique.

Un second défaut non moins grave chez George Sand, c'est ce que j'appellerai l'intempérance. La sobriété lui est inconnue; elle ignore l'art exquis de beaucoup dire en peu de mots, d'éveiller l'imagination en laissant à la rêverie le soin de la satisfaire, et de traduire en termes contenus des sentimens passionnés. Les personnages de ses romans parlent toujours au ton le plus élevé du diapason. Il n'y a pas de mots assez forts, d'épithètes assez redondantes pour traduire les sentimens qui les animent. On croirait entendre un opéra où les acteurs chanteraient tout le temps à pleins

poumons, et les musiciens joueraient à grand orchestre sans jamais faire usage, ni les uns ni les autres, du *piano* ou de la *mezza voce*. Il en résulte à la longue une monotonie un peu fatigante. A force d'entendre vibrer toujours la même corde, l'oreille cesse d'être aussi sensible et finit par s'assourdir un peu. Cette exagération constante de l'expression explique pourquoi George Sand arrive si rarement à son but lorsqu'elle veut émouvoir la sensibilité. Elle n'a pas le don des larmes. Ni la mort de Lélia, ni celle de Lucrezia Floriani, ne parviennent à nous attendrir. Celle même de Geneviève, dans *André*, n'y réussit qu'à moitié. Certes elle est touchante, la scène où la pauvre fleuriste fait apporter sur son lit ces tubéreuses qu'elle aimait à reproduire autrefois et dont le parfum doit aujourd'hui l'aider à mourir; que l'on compare cependant cette scène, je ne dirai pas même avec le récit de la mort de Manon Lescaut, mais avec la dernière lettre de Bernerette à Frédéric, et l'on verra si la sensibilité du talent était du côté de la femme ou du poète.

Je voudrais essayer de montrer plus clairement comment, par un peu d'emphase et d'exagération, George Sand détruit souvent l'effet qu'elle veut produire, en comparant la manière différente dont une situation absolument identique a été traitée par elle et par un auteur étranger, justement célèbre, mistress Gaskell. Tout le monde a lu le roman de *Mauprat*, qui serait un chef-d'œuvre de narration vivante et animée, si les théories du bonhomme Patience et de l'abbé Aubert ne venaient trop souvent alourdir le récit. Le roman se termine par un procès où le héros, Bernard de Mauprat, est injustement accusé d'avoir assassiné par jalousie sa cousine Edmée. Son sort dépend en grande partie de la réponse que fera Edmée dans sa déposition, lorsque le juge lui demandera si elle a repoussé ou accueilli l'amour de son cousin. Certes la situation est dramatique, si dramatique que dix ans plus tard mistress Gaskell, qui (je le lui ai entendu dire à elle-même) n'avait jamais lu *Mauprat*, l'a reproduite dans *Mary Barton*.

Dans ce roman, très-célèbre en Angleterre, un ouvrier, James Wilson, est accusé d'avoir assassiné, par jalousie également, le fils du propriétaire de l'usine où il travaille, Henry Carson, qui faisait en même temps que lui la cour à Mary Barton. Le sort de James dépend aussi en grande partie de l'aveu que Mary sera obligée de faire à l'audience de sa préférence pour James ou pour Henry. On voit que, si la condition sociale des personnages est différente, la situation est absolument la même. Voyons comment les deux auteurs l'ont traitée, et commençons par *Mauprat*. Lorque le juge insiste auprès d'Edmée pour obtenir l'explication de sa conduite à l'égard de Bernard, Edmée s'écrie en se levant tout à coup : « Cet interroga-

toire est une chose odieuse. On me demande compte de mes plus intimes sentimens, on descend dans les mystères de mon âme, on tourmente ma pudeur, on s'arroge des droits qui n'appartiennent qu'à Dieu. Je vous déclare que, s'il s'agissait ici de ma vie et non de celle d'autrui, vous ne m'arracheriez pas un mot de plus. Mais pour sauver la vie du dernier des hommes, je sacrifierais mes répugnances ; à plus forte raison le ferai-je pour celui qui est devant vos yeux. Apprenez-le donc, puisque vous me contraignez à faire un aveu contraire à la réserve et à la fierté de mon sexe : tout ce qui vous semble inexplicable dans ma conduite, tout ce que vous attribuez aux torts de Bernard et à mes ressentimens, à ses menaces et à mes terreurs, s'explique par un mot : je l'aime. » En ce moment, ajoute Bernard, dans la bouche duquel George Sand a placé le récit, je fus si transporté que je m'écriai sans pouvoir me contenir : « Qu'on me mène à l'échafaud maintenant! Je suis le roi de la terre. »

A cette même question, comment répondra Mary Barton ? « Mary eut d'abord un instant d'indignation. Qui était-il cet homme, pour la questionner ? De quel droit lui demandait-il de révéler devant cette multitude assemblée le secret de son cœur, ce secret qu'une femme ne murmure, au milieu de la rougeur et des larmes, qu'à l'oreille d'un seul homme? Mais, lorsqu'elle aperçut la figure de James, dont le regard était fixé sur elle avec une expression intense d'amour, de tristesse et d'angoisse, son parti fut pris et son hésitation cessa : — On me demande lequel des deux je préférais. Peut-être ai-je aimé M. Henry Carson autrefois. Je ne sais pas ; j'ai oublié. Mais j'aime James Wilson, qui est là devant vous, plus que ma langue ne peut dire, plus que tout ce que je connais sur la terre, et je l'aime aujourd'hui plus que jamais, bien qu'il ne l'ait jamais su jusqu'à cette minute même. Voyez-vous, monsieur, ma mère est morte avant que j'eusse treize ans, avant que je susse distinguer le bien du mal en certaines choses. J'étais coquette et vaine et j'aimais à entendre les complimens qu'on m'adressait. Le pauvre M. Carson tomba amoureux de moi. Il me dit qu'il m'aimait, et je fus assez folle pour croire qu'il me proposait de m'épouser. La perte d'une mère est une triste chose pour une fille, allez, monsieur! Je fus tentée par la pensée de devenir une *lady*, de ne plus connaître le besoin, et je ne m'aperçus combien j'aimais en réalité un autre homme que lui que le jour où James Wilson me proposa de m'épouser. Je fus maussade dans ma réponse, car, voyez-vous, monsieur, j'avais eu justement du chagrin ce jour-là. Mais lui, il me prit au mot; il me quitta, et depuis ce jour-là nous ne nous sommes jamais parlé, ni regardés, bien que j'aie essayé de lui faire

comprendre depuis qu'il avait été trop vite, car à peine était-il parti que j'ai compris que je l'aimais, oh! plus que ma vie. Et si on me demande encore maintenant lequel des deux je préférais, je répondrai : J'ai été flattée de l'amour de M. Carson, mais quant à James Wilson, je... — Et Marie, baissant la tête, cacha entre ses mains sa figure couverte de rougeur. »

On a les deux réponses sous les yeux. Ai-je tort de trouver que la comparaison ne tourne pas à l'avantage de George Sand, et que, pour cette fois, c'est l'humble femme d'un pasteur unitarien, perdue dans les brouillards de Manchester, qui a le mieux fait parler le langage de l'amour?

Enfin, dernier défaut et non moins grave à mes yeux, George Sand manque à chaque instant de délicatesse. Ce n'est pas au point de vue moral que j'adresse cette critique à presque toutes ses œuvres. J'ai déjà dit ce qu'il y avait, à mes yeux, de fondé et d'excessif dans les accusations d'immoralité qui ont été portées contre elle et je n'ai point l'intention d'y revenir. Je me place à un point de vue beaucoup moins élevé, et je lui reproche d'avoir, en froissant sans scrupule ses lecteurs par les indélicatesses de son langage, manqué par là même aux règles éternelles de l'art. Quelques efforts qu'on fasse en effet pour établir que la morale n'a rien de commun avec l'art, on n'empêchera jamais qu'il n'y ait certaines convenances élevées que l'art ne saurait braver sans enfreindre les règles du beau. Je veux bien que les œuvres d'art aient leur moralité particulière, tenant moins au sujet qu'à la forme, et que la Vénus de Milo soit plus chaste dans le calme de sa demi-nudité que la sainte Thérèse du Bernin, dont la pose extatique arrachait au président de Brosses cette boutade hardie : « Si c'est là l'amour divin, je le connais. » Mais c'est la preuve que les anciens, nos maîtres, avaient raison, lorsqu'ils défendaient au statuaire ou au peintre de reproduire d'une façon trop fidèle les mouvemens désordonnés de la passion. Ce n'était point non plus par une banale redondance qu'ils faisaient de la décence l'attribut des Grâces. Cette décence n'est pas moins nécessaire dans les œuvres littéraires. L'imagination n'est pas moins facile à choquer que les yeux, et peut-être même doit-elle être traitée avec encore plus de ménagemens. En n'usant point de ces ménagemens, George Sand gâte à chaque instant ses œuvres littéraires, où elle laisse échapper moins des peintures que des expressions et des commentaires qu'on voudrait pouvoir effacer. Ici encore j'essaierai d'éclairer ce que je veux dire par un exemple et par une comparaison.

Une des œuvres les plus populaires de George Sand est l'histoire de François le Champi, cet enfant trouvé qui finit par épouser sa mère adoptive. Le sujet avait par lui-même ses difficultés et ses écueils. Si

la transformation de l'amour filial du Champi et de l'amour maternel de Madeleine Blanchet en un sentiment plus passionné laisse à coup sûr la morale tout à fait désintéressée, l'imagination n'en conçoit pas moins quelque inquiétude. Pour la rassurer, il aurait fallu ne laisser parler à l'oreille du Champi d'autre voix que celle du cœur, imposer silence aux mouvemens d'une émotion vulgaire, et lui épargner, aussi bien qu'à nous, les caquets grossiers de la servante. Il n'aurait pas fallu que François découvrît la véritable nature de ses sentimens en s'apercevant un jour que la femme dont il tient la main et qu'il a appelée si longtemps sa mère n'est ni vieille ni laide, et que l'émotion de cette découverte lui fît passer la nuit tout entière sans dormir, à trembler comme s'il avait la fièvre. George Sand n'a pas eu cette délicate intelligence, et il n'en faut pas davantage, sinon pour gâter son œuvre, du moins pour lui enlever, au point de vue même de l'art, quelque chose de son exquise perfection. Thackeray s'est trouvé en présence d'une difficulté semblable et plus grande lorsqu'à la fin du beau roman d'*Henry Esmond* le héros épouse la femme qui a pris soin de sa jeunesse et dont la fille a été sa fiancée. Mais avec quel art l'auteur anglais a su échapper au péril, et comme Henry Esmond écarte dans son récit tout ce qui pourrait gâter le souvenir de ses pures relations avec celle que depuis son enfance il a appelée sa chère maîtresse! « Le bonheur, dit-il, qui a couronné ma vie n'est pas de ceux qu'on peut décrire avec des mots. Il est de sa nature sacré et secret; si plein que mon cœur soit de reconnaissance, je n'en saurais parler qu'à l'oreille de Dieu et à celle de la créature chérie qui est devenue pour moi la plus fidèle, la plus pure et la plus tendre des femmes. Posséder un pareil amour est une bénédiction qui dépasse toutes les joies de la terre; penser à elle, c'est louer Dieu. Ce fut à Bruxelles, où nous nous retirâmes après l'échec de notre tentative, que la grande joie de ma vie me fut octroyée et que ma chère maîtresse devint ma femme. Nous avions été accoutumés à une si complète intimité et confiance, et nous avions vécu si longtemps et si tendrement l'un près de l'autre que nous aurions pu continuer ainsi jusqu'au bout sans songer à resserrer nos liens, si les circonstances n'avaient amené l'événement qui a si prodigieusement accru son bonheur et le mien. Ce fut à la suite d'une déplorable querelle avec son fils et sa belle-fille qu'ayant trouvé un jour ma chère maîtresse toute en larmes, je lui demandai de se confier au soin et au dévoûment de quelqu'un qui, avec l'aide de Dieu, ne lui ferait jamais défaut. Aussi belle, aussi pure dans son automne qu'une vierge en son printemps, avec une rougeur d'amour et un regard de doux abandon, elle céda à ma respectueuse importunité et consentit à venir partager ma maison. Que les derniers mots que j'écris ici soient un remercîment et une bénédiction pour elle. »

Quelle ardeur, mais quelle pureté, et comme la gravité du sentiment religieux vient ici tempérer à propos les élans de passion! Ai-je raison de trouver que cette fois encore l'art et la morale, ou, pour me servir d'un moins gros mot, la délicatesse, sont d'accord pour faire accorder la préférence à la réserve anglaise?

Puisque j'en suis à marquer chez George Sand les faiblesses du talent, j'oserai, au risque de soulever certaines contradictions, mettre au rang de ses erreurs le don qu'elle s'est cru d'écrire pour le théâtre. Ce don, à mes yeux, elle ne le possédait pas. Son talent un peu prolixe et diffus se prêtait difficilement à la rapidité, à la concision nécessaires sur la scène, et, sans méconnaître le mérite de quelques-unes de ses œuvres dramatiques, je ne crois pas qu'elle ait été bien inspirée en cédant à cette tentation qui, de nos jours, pousse les romanciers et les poètes à écrire pour le théâtre. On comprend à vrai dire que cette tentation soit puissante, et qu'y résister soit difficile. Lorsqu'un auteur a conscience de sa popularité auprès de toute une génération, lorsqu'il a la divination des sympathies mystérieuses et muettes qui l'environnent, on comprend qu'il soit séduit par la pensée d'exercer cette influence directement et d'homme à homme, d'assigner à un jour donné un rendez-vous solennel à cette foule d'amis inconnus, pour se donner le spectacle de leur émotion, et cueillir en une soirée la fleur de sa gloire. Victor Hugo a peint cette ivresse en vers plus orgueilleux qu'agréables à l'oreille :

> Quand le peuple au théâtre écoute ma pensée,
> J'y cours; et là, courbé sur la foule pressée,
> L'étudiant de près,
> Sur mon drame touffu dont le branchage plie,
> J'entends tomber ses pleurs comme la large pluie
> Aux feuilles des forêts.

Combien cette espérance d'entendre tomber les pleurs de la foule n'a-t-elle pas séduit d'auteurs, et combien en avons-nous vu grossir et condenser pour la scène des romans dont la finesse et le détail faisaient le plus grand charme! Il n'y aurait eu cependant que demi-mal si George Sand s'était bornée à emprunter à ses œuvres d'imagination le canevas de ses pièces. C'est en tirant de *François le Champi* un drame représenté en 1849 sur la scène de l'Odéon qu'elle a obtenu son premier succès au théâtre. Cette pièce agréable a mérité de demeurer au répertoire, bien que le parler paysan que George Sand a également employé dans *Claudie* et dans *le Pressoir* ne soit pas le langage qui convienne à la scène. Ce faux naturel n'ajoute rien à la réalité, et si par malheur la vérité ne se trouve pas dans les sentimens, toutes les locutions ber-

richonnes n'y feront rien. George Sand a également tiré du roman de *Mauprat* un drame assez mal construit, mais où il y a de belles scènes, et une des œuvres les plus charmantes de sa vieillesse, *le Marquis de Villemer*, lui a fourni le sujet d'une pièce qui fait regretter plus d'une fois le détail plein de charme du roman, mais où la rivalité des deux frères, combattue par leur affection, donne naissance à une situation dramatique. On devine que cette fois George Sand s'est fait aider par la main d'un maître. Malheureusement elle n'a point su borner son ambition à faire monter sur la scène les personnages de ses romans. Elle a essayé ses forces dans tous les genres, dans la comédie, dans le drame historique, dans le mélodrame, et nulle part, à mon gré, elle n'a complétement réussi.

Dans la comédie proprement dite, il lui manque une chose essentielle : la gaîté. Chose singulière, cette femme si généreusement douée n'avait pas d'esprit. Elle-même avouait avec bonhomie qu'elle en manquait totalement dans la conversation, et j'ai ouï dire en effet qu'elle ne s'exprimait guère que par tirades éloquentes, entrecoupées d'assez longs silences, sans posséder ce don si français de rendre sa pensée sous une forme vive et saillante. Dans ses romans, la plaisanterie est un peu lourde; dans ses comédies, le rire ne vient pas facilement aux lèvres ; la *vis comica* lui fait absolument défaut pour peindre le ridicule. Elle n'a pas mieux réussi dans ses drames historiques, dont la couleur n'est pas vraie. Quand elle mettait Molière en scène, c'était pour faire de lui un précurseur de la révolution de février, et pour mettre dans sa bouche un langage dont la solennelle prudhomie était digne, en effet, d'un membre du gouvernement provisoire. Enfin, dans ses mélodrames, elle n'arrive pas à l'émotion, et c'est vainement qu'elle a recours au poignard et au poison, comme dans *Cosima*; le spectateur s'en va froid et ennuyé. Il serait injuste cependant de ne pas lui reconnaître, dans presque toutes ses œuvres dramatiques, une qualité qui lui fait trop souvent défaut dans ses romans, et qu'avec un critique éminent, beaucoup plus indulgent que moi pour le théâtre de George Sand, j'appellerai : la bienséance (1). On dirait que, femme et artiste, elle se sent prise en présence du public d'une timidité qu'elle ne connaît pas la plume à la main, et que la crainte de choquer l'oreille la fait reculer devant l'emploi de certaines expressions dont elle se sert librement en écrivant. Dans ses pièces, les femmes, les jeunes filles surtout, se servent d'une langue plus châtiée et plus délicate que dans ses romans; elles n'ont point de ces hardiesses d'aveu et de ces franchises

(1) Voyez, dans la *Revue* du 15 mars 1864, l'étude de M. Émile Montégut sur *le Marquis de Villemer*.

d'impression qui percent à chaque instant dans ses œuvres les plus morales. Il y a telle de ses œuvres dramatiques où la sévérité d'une critique scrupuleuse ne relèverait pas une expression qui pût froisser l'oreille la plus susceptible. Je citerai comme son chef-d'œuvre dans ce genre d'exquise délicatesse *le Mariage de Victorine*, où elle a continué l'œuvre de Sedaine sans atteindre ni prétendre au même pathétique que dans *le Philosophe sans le savoir*, mais où elle a égalé son modèle par la grâce et l'émotion du dialogue. *Le Mariage de Victorine* mérite de vivre dans l'œuvre de George Sand comme un délicieux pastel qui, dans une galerie, reposerait les yeux de tableaux aux couleurs plus brillantes, et justice a été rendue à cette pièce trop oubliée le jour où, interprétée par des artistes éminens, elle est entrée au répertoire de la première scène de Paris et du monde : le Théâtre-Français.

George Sand n'a pas seulement beaucoup écrit pour le théâtre, elle a aussi beaucoup écrit à propos du théâtre. Son esprit était préoccupé des questions que soulève l'art dramatique et du rôle qui revient à cet art dans nos sociétés modernes. Elle en parle souvent dans ses œuvres d'imagination comme dans ses œuvres de critique, et je voudrais tenter de dégager de ces essais épars ce qu'on pourrait appeler sa théorie dramatique. Je laisserai de côté cette brillante fantaisie du *Château des Désertes*, où elle a voulu élever l'interprétation scénique à la hauteur d'une collaboration véritable en invitant les acteurs à se mouvoir librement dans le cadre de l'œuvre tracée par le maître, et à faire bon marché de la forme, que renouvellerait à chaque représentation la liberté de leur improvisation. Il ne faut voir dans ce conseil hardi que le caprice d'un esprit ingénieux, et ce serait dépasser sa pensée que de prendre le conseil au pied de la lettre. C'est dans les préfaces ajoutées après coup en tête de ses pièces qu'il faut chercher sa théorie véritable, et cette théorie peut se résumer ainsi : le théâtre doit servir à la peinture des caractères; une pièce bien faite est une œuvre d'analyse psychologique, et les événemens qui font marcher la pièce ne sont que l'accessoire par rapport aux sentimens. A-t-elle composé ses pièces d'après sa théorie, ou n'a-t-elle pas plutôt construit sa théorie d'après ses pièces? Il serait assez malaisé de le dire, mais il est certain que dans presque toutes ses œuvres dramatiques l'analyse des caractères est toujours fine et soignée, tandis que l'action est maladroite et faible. Or, là est, suivant moi, l'erreur. La psychologie n'a rien à faire au théâtre : c'est l'action qui en est la vie, l'action mise en mouvement dans la comédie par un ridicule, dans le drame par une passion ou un vice, mais toujours vivante et souveraine. Lorsqu'au lieu de mettre en relief dans un personnage le trait saillant qui fait marcher la pièce,

comme la misanthropie d'Alceste ou l'hypocrisie de Tartuffe, on essaie de peindre le personnage tout entier avec les nuances, les complications, les contradictions même de son caractère, on s'aventure déjà en dehors des règles du genre. Et, lorsqu'au lieu de placer ce personnage dans les conditions ordinaires de la vie on le fait naître de circonstances invraisemblables, empruntées à d'autres mœurs et à une autre civilisation que la nôtre, on peut, à force d'art et de verve éblouissante, ravir pour un jour les suffrages du public, mais on n'en a pas moins fait une œuvre étrange qui n'a point les conditions de la durée. George Sand n'a guère eu la hardiesse, sauf dans *Flaminio*, de créer ainsi une de ces figures inconnues au théâtre aussi bien que dans la vie, sans aïeux comme sans postérité ; mais elle a cru trop souvent qu'il suffisait de réunir sur la scène, à l'entour d'une action faiblement nouée, un certain nombre de personnages dont les caractères dissemblables seraient peints avec vérité et délicatesse. Cette faiblesse de l'action, qui nuit déjà aux romans de George Sand, devient un défaut capital au théâtre, et je n'hésite pas à répéter que les quatre volumes dont se compose aujourd'hui la collection de ses pièces ajoutent médiocrement à sa gloire.

L'art dramatique n'est pas le seul dont les procédés et les créations aient préoccupé l'esprit de Geoge Sand. A vrai dire, aucun art ne lui a été étranger. Si elle ne les a pas possédés tous, elle les a tous aimés et tous compris. Son intime liaison avec Delacroix, qui datait des premières années de son séjour à Paris, l'avait fait pénétrer en plein cœur du monde des peintres et artistes. Dans son petit volume d'*Impressions et souvenirs*, elle a rapporté une conversation étincelante de Delacroix sur le dessin et la couleur, où elle a peut-être bien mis dans la bouche du maître quelques-unes de ses propres théories. Mais la musique a été son art de prédilection, et ce goût qu'elle tenait de la nature a été développé chez elle par l'éducation et par les circonstances. Enfant, elle passait volontiers de longues heures assise sous le vieux clavecin de sa grand'mère, qui, malgré ses doigts à moitié paralysés et sa voix cassée, chantait encore admirablement en s'accompagnant elle-même. La vieille dame ne connaissait d'autre musique que les airs simples et calmes de la vieille école française ou italienne, et sa petite-fille aurait passé sa vie entière à les lui entendre chanter, tant elle était charmée par cette voix chevrotante et le son criard de cette épinette. Ainsi Rousseau n'avait point conservé de souvenir musical plus vif que celui de sa vieille tante Suzon chantant avec un filet de voix fort douce la romance :

Tircis, je n'ose
Écouter ton chalumeau.

L'avenir réservait cependant à George Sand des leçons de musique plus hautes et plus pénétrantes que celles de sa grand'mère ou de son professeur M. Guyard. Sa longue intimité avec Chopin est un des épisodes les plus connus de sa vie. Elle-même, dans ses Mémoires, nous en a raconté les douceurs et les déceptions, et il est intéressant de compléter ce récit par la lecture d'une *Vie de Chopin*, publiée à Dresde l'année dernière, dont l'auteur entre dans des détails négligés par George Sand. J'y trouve le récit de leur première entrevue, qui eut lieu chez la comtesse C... :

« Chopin était au piano ; il improvisait selon sa coutume. En terminant, il leva les yeux et remarqua une femme simplement vêtue qui s'appuyait sur le piano. Ses yeux foncés et pleins de feu semblaient vouloir lire dans l'âme de l'artiste. Chopin sentit qu'il rougissait sous le regard fascinateur de cette femme. Elle souriait. L'artiste, ayant quitté sa place pour s'isoler du reste de la société derrière une touffe de camélias, entendit le doux froissement d'une robe de soie d'où s'échappait un parfum de violette. La même dame qu'il avait remarquée près du piano s'approchait de lui accompagnée de Liszt. Elle lui parla avec une voix profonde et vibrante. Après l'avoir complimenté sur la manière dont il exécutait, elle loua surtout son talent d'improvisation. Chopin l'écoutait ravi et ému. Rien ne vaut pour l'artiste le sentiment d'être compris, et dans ces quelques paroles spirituelles et pleines de poésie Chopin se sentait compris comme jamais il ne l'avait été... Cependant la première impression n'avait pas été de tout point favorable, et il écrivait le lendemain à ses parens : « J'ai fait connaissance avec une célébrité, M^me^ Dudevant ; mais sa figure ne m'est pas sympathique et ne m'a pas plu du tout. Il y a pourtant en elle quelque chose qui me frappe. »

Une plus ample connaissance devait adoucir cette déplaisance, et pendant huit années la santé délicate de Chopin trouva dans George Sand une garde-malade dont le dévoûment ne s'est pas laissé ignorer. Chopin l'accompagna dans ce voyage à Majorque qu'elle a raconté ici même sous le titre : *Un hiver au midi de l'Europe*. La chartreuse abandonnée de Valdemosa offrit pendant six mois un abri à leur poétique collaboration. C'est là que les hurlemens désespérés du vent dans les galeries creuses et sonores, le bruit des torrens, la course précipitée des nuages, la grande clameur monotone de la mer interrompue par le sifflement de l'orage, et les plaintes des oiseaux de mer qui passaient tout effarés dans les rafales, inspirèrent à Chopin quelques-uns de ces préludes dont le rhythme vague et tourmenté répond si bien aux caprices mélancoliques de nos rêves. Chopin improvisait ces pré-

ludes au piano, pâle, les yeux hagards, en proie à une hallucination constante. C'est peut-être après ces improvisations que George Sand écrivait dans la même cellule cette belle page de *Spiridion*, où le moine Alexis raconte comment le sens de la musique lui fut révélé : « Un soir j'écoutais avec recueillement le bruit de la mer calme, brisant sur le sable; je cherchais le sens de ces trois lames, plus fortes que les autres, qui reviennent toujours ensemble à des intervalles réguliers, comme un rhythme marqué dans l'harmonie éternelle. J'entendis un pêcheur qui chantait aux étoiles, étendu sur le dos dans sa barque. Sans doute, j'avais entendu bien souvent le chant des pêcheurs de la côte, et celui-là peut-être aussi souvent que les autres. Mes oreilles avaient toujours été fermées à la musique comme mon cerveau à la poésie. Je n'avais vu dans les chants du peuple que l'expression des passions grossières, et j'en avais détourné mon attention avec mépris. Ce soir-là, comme les autres soirs, je fus d'abord blessé d'entendre cette voix qui couvrait celle des flots et qui troublait mon audition; mais, au bout de quelques instans, je remarquai que le chant du pêcheur suivait instinctivement le rhythme de la mer, et je pensai que c'était là peut-être un de ces grands et vrais artistes que la nature elle-même prend soin d'instruire, et qui, pour la plupart, meurent ignorés comme ils ont vécu. J'écoutais donc sans impatience le chant à demi sauvage de cet homme, à demi sauvage aussi, qui célébrait d'une voix lente et mélancolique les mystères de la nuit et la douceur de la brise. Les vers avaient peu de rime et peu de mesure, les paroles encore moins de sens et de poésie; mais le charme de sa voix, l'habileté naïve de son rhythme et l'étonnante beauté de sa mélodie, triste, large et monotone comme celle des vagues, me frappèrent si vivement que tout à coup la musique me fut révélée. La musique me sembla devoir être la véritable langue poétique de l'homme, indépendante de toute parole et de toute poésie écrite, soumise à une logique particulière et pouvant exprimer des idées de l'ordre le plus élevé, des idées trop vastes même pour être bien rendues dans toute autre langue. »

Cette collaboration poétique ne devait pas toujours durer, pas plus que celle qui avait donné autrefois naissance à *Rose et Blanche*. Les causes et les détails de la rupture sont racontés d'une façon sensiblement différente dans l'*Histoire de ma vie* et dans la biographie de Chopin dont j'ai parlé. Une seule chose est constante : le fait de la rupture, qui précéda d'assez peu la révolution de février. Après huit années d'intimité constante, George Sand et Chopin ne se rencontrèrent plus qu'une fois, chez la comtesse C... « Chopin, raconte son biographe, était déjà profondément atteint

du mal dont il mourut. Il se trouva inopinément en face de George Sand. — Frédéric! — dit-elle d'une voix étouffée, que lui seul entendit. Une pâleur mortelle couvrit les traits délicats et amaigris de l'artiste, et il se retira sans répondre. » Quelques mois après, il expirait, et George Sand ne fut point admise au nombre des femmes qui assistèrent à ses derniers momens, et dont l'une (morte elle-même il y a peu de temps) berça son agonie douloureuse au son des mélodies qu'il aimait. Mais le goût et le sentiment musical ne s'éteignirent point chez George Sand avec le souvenir de l'artiste dont le génie l'avait captivée. L'amour intelligent de la musique, qui lui a dicté de si belles pages dans *Consuelo*, l'inspirait encore bien des années après dans *les Maîtres sonneurs*, un de ses derniers romans champêtres. Les impressions que la musique fait naître chez des natures incultes y sont rendues avec une fidélité poétique, et elle nous fait aussi bien entendre les sons de la cornemuse rustique retentissant dans les forêts du Bourbonnais que la voix des élèves de Porpora s'exerçant dans la *Scuola dei mendicanti*. Toutes les fois que George Sand a parlé de la musique, elle en a montré l'intelligence autant qu'aucun écrivain du siècle, et nulle oreille n'a été plus sensible aux accens de cette langue mystérieuse qui a été donnée à l'homme pour l'aider à rendre des sentimens que la parole humaine ne saurait traduire et à tromper des besoins que la vie ne saurait satisfaire.

## IV.

Arrivé au terme de cette trop longue étude, je n'ai pas l'espérance d'avoir envisagé sous toutes ses faces le talent si varié de George Sand. Je devrais dire encore que, si elle a médiocrement réussi dans des essais d'histoire assez courts, elle n'en avait pas moins le don, essentiel pour l'historien, de se représenter vivement la vie des époques passées. Il y a au commencement du roman assez peu connu de *Nanon* cinquante pages où l'état d'esprit des habitans d'une petite commune rurale en 1789, leurs relations avec les moines d'un couvent voisin leurs seigneurs, leurs anxiétés et leurs espérances à l'annonce des premiers événemens de la révolution française, sont peints avec cette vérité de l'imagination qui vaut bien celle des faits. On croirait lire la mise en scène d'une page de Tocqueville. Je devrais, à l'opposé, signaler l'aisance avec laquelle elle créait et faisait mouvoir des personnages fantastiques, bien que dans ce genre, un peu nébuleux pour son talent limpide, elle n'ait pas égalé la mystérieuse poésie d'Hoffmann. L'histoire de l'esprit captif

dans la lyre, qui remonte au ciel avec celui d'Hélène, l'élève de maître Albertus, au moment où la dernière corde se brise et où la jeune fille meurt, ne vaut pas celle du violon de Crémone qui vole en éclats au moment où la dernière note de chant s'exhale des lèvres d'Antonia, la fille du professeur Crespel. Mais ces lacunes, et d'autres peut-être qui m'échappent, ne sont rien auprès de celle que je sens. En écrivant l'histoire du talent, n'ai-je pas négligé l'histoire de l'âme, que dans la première partie de cette étude je m'étais efforcé de suivre de près, et en étudiant l'artiste, n'ai-je point, par un oubli volontaire ou non, il n'importe, laissé de côté la femme? J'aurais cependant bien mal rendu le caractère de l'œuvre de George Sand, si l'on n'y avait retrouvé cette histoire écrite en fragmens épars dont la notoriété des événemens de sa vie permet de renouer facilement la chaîne. J'essaierai maintenant de la résumer telle que me l'a fait comprendre une étude entreprise, j'ose le dire, dans un esprit également éloigné de la malveillance et de la partialité.

Aurore Dupin était née avec une nature que la sévérité d'une éducation soigneuse aurait seule pu défendre contre les tentations dont elle avait trouvé l'héritage dans sa race. Le mélange étrange du sang de Maurice de Saxe avec le sang des Delaborde avait, des deux côtés, insinué dans ses veines le germe fatal des entraînemens auxquels elle devait plus tard succomber. Une imagination ardente et un besoin dévorant d'aimer avait encore favorisé l'éclosion de ces germes, dont aucune saine et affectueuse influence n'était venu prévenir le développement. La liberté d'une vie solitaire avait surexcité cette imagination; les luttes entre sa mère et sa grand'mère avaient troublé ce besoin d'aimer sans le satisfaire; le sentiment religieux, qui aurait pu venir à son aide, avait été chez elle tour à tour combattu par l'influence de la famille et exalté par celle du couvent. Enfin, lorsque sa vie de jeune fille, si agitée et si difficile, avait pris fin, elle n'avait rencontré dans l'homme qui aurait pu être son protecteur et son guide qu'un compagnon grossier et un maître brutal. Quoi d'étonnant si elle a cru trouver en dehors de la règle le bonheur qu'elle n'avait pas trouvé dans la règle, et si elle s'est lancée à corps perdu dans une poursuite téméraire? Le bonheur, elle l'a cherché partout, aux Pyrénées, à Paris, à Venise, à Majorque, à Nohant, dans tous les lieux où elle a promené l'inconstance de son imagination, la fumée de son cigare et la facilité de son tutoiement. A chaque pas elle croyait le saisir; à chaque pas le bonheur lui échappait. L'amertume de ses déceptions, proportionnée à l'avidité de ses espérances, l'a jetée alors dans cette révolte contre Dieu, contre les lois, contre la société dont ses premiers écrits portent l'empreinte, en même temps qu'une insatiable ardeur la poussait toujours à des entreprises nouvelles et plus hasardées. De déceptions en décep-

tions et de poursuites en poursuites, peut-être aurait-elle fini par s'égarer sans retour dans ces régions morales et sociales d'où l'on ne revient pas, si une ancre de miséricorde ne l'eût rattachée au rivage : l'amour de ses enfans. C'est ce frêle lien qui l'a empêchée de s'éloigner à jamais du foyer de Nohant, et qui, se fortifiant avec les années, a fini par l'y enchaîner. Le spectacle d'une union heureuse se développant paisiblement sous ses yeux lui a fait sans doute comprendre la sainteté des lois contre lesquelles elle s'était autrefois élevée, en même temps que son cœur s'élargissait pour faire place à des êtres nouveaux qui venaient solliciter sa tendresse. Après avoir été une mère tendre, elle est devenue une grand'mère passionnée. Cette expérience nouvelle lui a fait apercevoir la vie sous un jour plus riant, et quelques-unes des œuvres de la seconde moitié de sa vie semblent jaillir d'une source fraîche et purifiée, Ce n'est plus à l'amour adultère d'Indiana ou à la passion désordonnée de Juliette qu'elle prête des accens chaleureux ; elle peint la tendresse honnête de Jean de la Roche pour Love Butler ou le silencieux dévoûment de Caroline de Saint-Geneix pour le marquis de Villemer, heureuse si elle avait toujours été aussi bien inspirée que dans ces deux œuvres charmantes, et si elle n'avait aussi surchargé sa mémoire littéraire du lourd fardeau de beaucoup de romans languissans et sans intérêt. Plus complète a été encore la transformation de son talent, lorsque, pour parler à l'imagination de la génération nouvelle qui se groupait le soir autour de la table ronde du salon de Nohant, elle se prit à écrire des récits féeriques où son imagination puissante se joue avec grâce. Qui eût dit que Lélia achèverait sa vie dans le château de ses pères en écrivant des contes pour ses petits-enfans, et qu'on pourrait, après plus de trente ans, lui appliquer à elle-même, presque sans restrictions, cette peinture de la vieillesse d'une de ses premières héroïnes : « Métella, fortifiée contre le souvenir des passions par une conscience raffermie et par le sentiment maternel que la douce Sarah sut développer en son cœur, descendit tranquillement la pente des années. Quand elle eut accepté franchement la vieillesse, quand elle ne cacha plus ses beaux cheveux blancs, quand les pleurs et l'insomnie ne creusèrent plus à son front des rides anticipées, on y vit d'autant plus reparaître les lignes de l'impérissable beauté du type. On l'admira encore dans l'âge où l'amour n'est plus de saison, et, dans le respect avec lequel on la saluait, entourée et embrassée par les charmans enfans de Sarah, on sentait encore l'émotion qui se fait dans l'âme à la vue d'un ciel pur, harmonieux et placide que le soleil vient d'abandonner. »

Il est à regretter que l'harmonie et la placidité de ce ciel aient

encore été troublés par quelques éclairs dont l'éclat rappelle les orages de ses premières années. George Sand fut mal inspirée lorsque, dans le roman d'*Elle et Lui*, elle écrivit le récit trop transparent d'un épisode de sa jeunesse qui, disait avec raison Sainte-Beuve, est entré dans le roman du siècle. Plutôt que de faire retomber, sur la mémoire de celui qui n'était plus là pour se défendre, des torts réels ou imaginaires, elle aurait dû se souvenir de ces vers de *la Nuit d'octobre :*

> Les morts dorment en paix dans le sein de la terre.
> Ainsi doivent dormir nos sentimens éteints.
> Ces reliques du cœur ont aussi leur poussière,
> Sur leurs restes sacrés ne portons pas les mains.

Elle a porté, au contraire, la main sur ces reliques, et par là elle a mérité les reproches qui lui ont été adressés au nom d'une affection justement émue, en même temps qu'elle s'exposait aux hasards d'une longue controverse. Ce fut aussi à un sentiment fâcheux qu'elle céda lorsqu'elle voulut répondre à l'éclatant succès que *Sibylle* avait valu au plus délicat de nos romanciers, par la composition d'un roman qui en fut en quelque sorte la contre-partie. Dans *Sibylle*, M. Octave Feuillet avait peint sans l'approuver l'exaltation religieuse d'une jeune fille qui refuse de s'unir à l'homme qu'elle aime avant de l'avoir amené à partager sa foi. Dans *Mademoiselle de la Quintinie*, George Sand propose à la sympathie et à l'admiration de ses lecteurs un jeune philosophe qui exige et obtient de sa fiancée avant son mariage le sacrifice des scrupules de sa conscience religieuse. Il eût été plus digne d'elle de ne pas mettre son talent au service de ce sophisme et de comprendre qu'en dépit de toutes les assimilations de la logique, l'ardeur excessive du sentiment religieux chez une femme paraîtra toujours et à juste titre moins odieuse que l'intolérance du fanatisme incrédule chez un homme.

Cet éclat subit de colère contre le catholicisme n'est pas, au reste, en harmonie avec l'apaisement qui paraît s'être fait dans son âme pendant les dernières années de sa vie. « J'ai eu, faisait-elle dire autrefois à Lélia, de grandes ambitions de certitude que la fatigue et la douleur ont refroidies. » Peut-être étaient-ce aussi la fatigue et l'âge, sinon la douleur, qui avaient refroidi chez elle les grandes ambitions de certitude. Je ne crois pas en effet que la solution des redoutables problèmes dont sa jeunesse avait été tourmentée si fort apparut d'une façon beaucoup plus claire aux yeux affaiblis de sa vieillesse. Mais elle en poursuivait du moins la réponse sans irritation et sans révolte. Les colères que lui inspirait

autrefois la condition de l'humanité étaient remplacées par une vague confiance dans le progrès futur, et le Dieu qu'elle accusait jadis d'être le grand artisan des misères de l'homme recevait constamment de sa bouche l'expression d'une tendresse reconnaissante. « Je sens Dieu, j'aime, je crois, » s'écriait-elle en terminant, assez peu de temps avant sa mort, le récit des évolutions successives de sa pensée religieuse. A-t-elle jamais dépassé la limite de cette croyance en un Dieu attentif et paternel? Il faudrait pour le savoir chercher à surprendre le secret de ses méditations durant ces quelques jours de maladie rapide où son ferme esprit dut sentir l'approche et envisager l'aspect de la mort. Mais il y a quelque chose qui me répugne dans l'ardeur que l'on met aujourd'hui à interroger les mourans et à tourner au profit de ses propres croyances leur suprême témoignage. Qui peut savoir en effet si ces réponses tardives sont l'aveu sincère d'une âme qui se sent déjà en présence de son juge ou une concession banale faite aux exigences d'un monde dont il semble qu'à cette heure l'opinion ne devrait guère préoccuper? Je dirai cependant que durant ses derniers jours aucune volonté contraire n'est venue par avance opposer d'obstacle au pieux désir exprimé par ses enfans de voir le corps de leur mère franchir le seuil de l'enceinte sacrée et recevoir la bénédiction qui, dans la liturgie de l'église, encourage le départ de l'âme chrétienne : aucune parole ne s'échappa de ses lèvres pendant sa lente agonie que pour exprimer des sentimens de tendresse et de reconnaissance. Elle fit approcher ses petites-filles de son lit pour leur dire : « Mes chéries, ce que je regrette le plus, c'est de vous quitter. » Lorsque le délire de la mort l'eut saisie, on l'entendit plusieurs fois murmurer d'une voix indistincte ces mots : « Ne touchez pas à la verdure. » Elle voulait, on le crut du moins, par ces paroles confuses, exprimer le désir qu'on laissât debout un groupe d'arbres verts qui ombragent le caveau de famille où son aïeule dort à côté de son père, où sa place était déjà préparée. Son dernier vœu a été exaucé. On n'a pas touché à la verdure, et les arbres qu'elle aimait balancent encore au-dessus de la tombe où repose sa dépouille leur feuillage qui ne meurt point, symbole d'une espérance dont par-delà le grand voile elle aura connu sans doute la réalité.

OTHENIN D'HAUSSONVILLE.

# UN REMORDS

TROISIÈME PARTIE (1).

## XI.

Le lendemain, au grand jour, Manuela put se faire une juste idée du lieu où elle allait passer sa vie. La maison, considérée du reste comme somptueuse, semblait saupoudrée de charbon, ce qui ajoutait encore à la tristesse de ton d'une sorte de marbre ardoisé très abondant en ce pays et que l'on emploie dans la construction au lieu de pierre de taille; le sable même de la cour était noir par suite du voisinage des usines situées de l'autre côté du chemin, si près que de chez lui M. Walrey aurait pu à la rigueur promener l'œil du maître sur ses ouvriers. Les deux rives de la Sambre, cette rivière trouble aux bords droits frangés de roseaux rouillés que Manuela en arrivant avait prise pour un canal, sont bordées de hauts fourneaux, de laminoirs, de forges, de filatures, de raffineries, de scieries de marbre, de manufactures de toute sorte, mais où la métallurgie domine. Le fer et le charbon règnent dans le paysage; ce sont à perte de vue des files interminables de bâtimens très bas et enfumés, pareils à autant de hangars, des cheminées gigantesques d'où s'échappe en spirales une fumée qui se déroule comme un dais sur la campagne obscurcie. Le sol ne forme que de faibles ondulations mal pourvues d'arbres généralement, la nature étant en révolte contre les miasmes de l'industrie humaine; sur les eaux tristes de la petite rivière utilisée à chaque pas, harcelée par les moulins, fouettée par des roues innombrables, défilent lentement des transports de houille, d'ardoises ou de betteraves. Mieux vaut encore le sinistre flamboiement des feux de la nuit que cette monotonie d'un horizon plat, terne et fangeux entrevu à travers les brouillards du matin.

— La ruche n'est pas très riante peut-être, dit M. Walrey en po-

(1) Voyez la *Revue* du 15 février et du 1er mars.

sant la main sur l'épaule de sa femme, qui de la fenêtre regardait au dehors d'un air consterné; mais venez voir les abeilles, leur travail vous semblera plus beau que leur gîte. — Il voulait l'emmener sans retard visiter l'usine. Sa mère intervint en proposant à Manuela de faire d'abord connaissance avec la maison.

— C'est son empire à elle, comme vous avez le vôtre, dit-elle, se tournant vers Walrey. — Elle ne le tutoyait pas, mais ce *vous* flamand un peu froid et guindé était démenti par l'inflexion tendre et admirative de la voix qui le prononçait. Mme Walrey n'aurait pu croire à l'existence d'un homme plus accompli, plus séduisant que son fils; en recevant la confidence du projet de mariage, maintenant réalisé, son premier mot avait été : — Comme elle doit vous aimer!

La rare beauté de Manuela ne l'avait pas éblouie; la femme de Francis ne pouvait être que la plus belle du monde. Sans doute elle eût préféré des charmes d'une autre sorte, les cheveux d'or filé, les yeux de myosotis d'une vierge de Hemling; sa propre tête, cette tête embéguinée aujourd'hui, s'était couronnée de tresses blond d'argent au temps de sa jeunesse, ces joues devenues blêmes avaient eu des teintes de roses du Bengale, et feu son mari avait coutume de dire que c'était là le bon type flamand; mais, pourvu que cette brunette eût les vertus flamandes, les solides vertus d'une bonne ménagère, cela suffisait en somme. La mère n'avait pas osé questionner son fils là-dessus. Mme Walrey était une femme délicate dans sa rusticité; sans en rien dire, elle avait fort bien compris le motif de la longue obstination de Francis à ne se point marier; tout en lui sachant gré de sa bonne intention, elle avait souffert de le croire moins heureux qu'il ne l'eût été auprès d'une compagne d'un âge assorti au sien, qui lui eût donné des enfans. Devait-elle donc soulever des difficultés alors que bien tardivement il se décidait? A quoi bon d'ailleurs? Pour qu'il eût changé si brusquement d'avis, il fallait que la perfection même se fût trouvée sur son chemin; elle l'avait toujours connu si prudent, si sensé, même positif! — La pauvre femme n'avait aucune connaissance des vertiges qui peuvent déranger tout à coup l'esprit le mieux équilibré. Une première inquiétude lui vint en promenant sa bru à travers la maison. D'abord elle l'avait initiée aux mystères des cuisines, offices, celliers, fournils, buanderies, où se révèlent dans toute leur minutie l'ordre et les raffinemens de nettoyage qui contrastent dans ces localités industrielles du nord avec l'extraordinaire malpropreté extérieure. A son grand désappointement, la jeune femme n'honora que d'une attention médiocre les cuivres quotidiennement fourbis, les planchers lavés et grattés à l'excès, les ustensiles disposés par rang de taille avec une symétrie qui approchait de l'élégance; on persistait même à faire reluire, pour le seul amour du décor, les objets qui ne ser-

vaient plus. Les buffets les plus grossiers miroitaient comme autant de; laces. Pour paraître s'intéresser à ce qu'on lui montrait, Manuela demanda l'usage d'engins qui en tout pays, pensa Mme Walrey, devaient être familiers à une maîtresse de maison. — Ce qu'on dit des Parisiennes serait-il vrai? pensa la bonne dame. Mais celle-ci n'est pourtant Parisienne qu'à demi. — Lorsqu'elle voulut avoir son avis sur la fabrication de certaine pâte ferme, Manuela laissa déplorablement éclater la plus complète inexpérience. — Hélas! reprit en elle-même Mme Walrey, qui donc après moi fera les tartes aux fruits que Francis aime tant?

— Je vous enseignerai à préparer nos plats flamands, dit-elle tout haut avec un sourire de bonne humeur, et vous m'apprendrez à votre tour ceux de votre pays.

— Je suis bien maladroite, murmura Manuela, effrayée de l'apprentissage que lui promettaient les paroles de sa belle-mère. En même temps elle se rappelait qu'autrefois elle s'était vue forcée de dire à Mme de Clairac : — Je suis bien ignorante. — Et le sentiment de son incapacité sous tous les rapports l'humiliait un peu.

Les servantes suivaient de l'œil cette jeune reine qui n'avait qu'un regard distrait pour les trésors domestiques que l'on déroulait sous ses yeux, qui pouvait, sans tomber en extase, voir s'ouvrir devant elle les armoires monumentales où s'empilait une profusion de linge neigeux tout parfumé de lavande et jusqu'à des pièces entières de fine batiste de Cambrai : — Ce ne sera plus la vieille roche, s'entredisaient-elles tout bas.

— Combien de fois par an comptez-vous faire la lessive? demandait cependant Mme Walrey à sa bru. Je ne la faisais que tous les six mois, ajouta-t-elle avec orgueil, et non pas encore par nécessité. Nous avons assez de linge pour suffire à plusieurs années.

— Ce sera comme vous voudrez, ma mère, interrompit docilement Manuela.

— Mais je n'ai plus rien à décider ici! J'aimerais vous voir une opinion...

— Je n'en ai aucune. Gardez la direction de la maison, voulez-vous?

— Quelle idée, grand Dieu! s'écria Mme Walrey scandalisée de l'abandon d'un devoir sacré à ses yeux, plutôt que flattée de cette marque de confiance; mais que serait une femme si elle renonçait à être maîtresse chez elle! A quoi passeriez-vous votre temps?.. Ici vous n'aurez pas beaucoup de plaisirs, hors de votre intérieur, ajouta-t-elle en levant sur Manuela un regard plein d'alarmes sérieuses. — On lui avait dit aussi que l'air de Paris rendait les femmes mondaines.

Elles rentrèrent dans la salle à manger pour le dîner de midi,

repas substantiel précédé d'un potage, où se déployèrent toutes les recherches dont est susceptible la grasse et plantureuse cuisine flamande. M. Walrey fit honneur à chaque mets avec un entrain, une exubérance de gaîté dont Manuela fut surprise, elle qui ne l'avait vu jusque-là que fort gêné dans un milieu qui lui était étranger. Il avait retrouvé son élément, il s'y ébattait avec une satisfaction parfaite, mangeant comme il le fallait pour soutenir sa robuste charpente d'os et de muscles dans un courant d'incessante activité. Il se sentait chez lui, avec ses intérêts, ses habitudes, son régime familier, et un œil désintéressé eût jugé qu'il gagnait beaucoup à être replacé dans son cadre. Vraiment il était bien l'hôte de cette maison simple, solide, capable de résister à toutes les intempéries, d'offrir un abri sûr et même agréable à quiconque n'eût pas nourri des exigences exorbitantes, à quiconque surtout n'eût pas opposé aux saines réalités de la vie un objet de comparaison idéal dont la prétendue supériorité annulait, écrasait tout.

Cette pièce où ils dînaient, la salle comme on l'appelait, car elle avait plus d'une destination, était le lieu où se tenaient d'ordinaire la mère et le fils : spacieuse, très haute de plafond, elle avait un carrelage de jolies terres cuites que l'on fabrique dans le pays; les murs étaient revêtus de plaques de la même provenance, chamarrées d'arabesques, de chimères, de dessins décoratifs de toute sorte; un énorme appareil de chauffage en fonte avançait dans la chambre; tout autour de ce point de repère étaient accrochées des cages vertes ou dorées remplies d'oiseaux, des trophées de pipes, des armes de chasse. Les fenêtres étaient garnies de pots de fleurs étagés sur des gradins. Devant l'une de ces fenêtres, il y avait un bureau, devant l'autre une table à ouvrage.

— C'était ici ma place, dit M^me^ Walrey, et là-bas c'était la place de Francis. Combien de soirées d'hiver nous avons passées ici, lui à vérifier ses comptes, moi à lui tricoter des gilets!..

Elle étouffa un soupir involontaire.

— Mais maintenant nous avons un salon, le salon de ma femme, interrompit vivement Walrey en courant ouvrir la porte de la pièce voisine, dont tous les meubles étaient neufs et envoyés de Paris, se hâta-t-il de faire remarquer à Manuela. Peut-être autrement ne s'en serait-elle pas doutée, tant ils étaient bizarrement choisis.

— Eh bien?.. dit M^me^ Walrey, s'attendant à une explosion d'enthousiasme, reconnaissez-vous votre goût?

Son fils lui avait conté que, pendant toute la durée de son séjour à Paris, il n'avait cessé de prendre note des moindres appréciations émises par Manuela sur le grave sujet de l'ameublement, enregistrant ce qu'elle trouvait joli, ce qu'elle paraissait désirer pour en faire aussitôt l'emplette. Cependant le salon n'était en réalité qu'un

assemblage luxueux de disparates, d'hérésies contre les lois de l'élégance. Walrey vit bien que l'effet de sa surprise était manqué malgré toute la peine qu'il avait prise.

— J'ai dû commettre quelque bévue, dit-il déconcerté par le silence de Manuela, j'aurai mal compris, je ne m'entends pas à ces choses. Vous y remédierez s'il vous plaît.

La jeune femme sentit qu'elle devait être reconnaissante, et le remercia chaleureusement; mais il était trop tard, Walrey avait été peiné par ce moment d'hésitation, si court qu'il eût pu être, et sa mère en avait souffert plus encore que lui.

Les servantes endimanchées, tirées à quatre épingles, étaient venues cependant se grouper sur le seuil; devant elles, la vieille maîtresse remit à la nouvelle, en signe d'abdication, toutes les clés qu'elle avait l'habitude de porter à sa ceinture. Cette petite mise en scène, préparée d'avance, échoua comme avait échoué la révélation des splendeurs du fameux salon, et par la faute de Walrey. — Bon Dieu! s'écria-t-il un peu bourru, — il n'était pas fâché de rejeter sur quelqu'un le dépit secret que lui causait sa mésaventure, — ne l'embarrassez donc pas de cette ferraille! Nous allons à l'usine.

Manuela fut bien aise de sortir de l'atmosphère du ménage où elle commençait à étouffer. Là-bas, pensait-elle, au milieu des ouvriers dont il était le bienfaiteur et le souverain véritable, son mari devait avoir plus de prestige qu'ailleurs.

Elle ignorait que, dans ces ateliers de Vulcain où l'homme grouille à l'état d'atome, il n'y a de grand que la machine, la machine qui broie, tranche, redresse, perfore une masse de fer colossale comme elle ferait d'un fétu. Tout ce qui ne possède que les énergies de la vie s'efface et disparaît auprès de cette brutale puissance qui remplace à elle seule l'effort de milliers de bras humains. Quand Manuela pénétra sous les hangars de l'usine, elle ne vit rien que le pilon monstrueux qui pétrissait le bloc incandescent, livré à son choc précis, implacable, et les gueules dévorantes qui absorbaient le minerai par charretées pour le réduire en un liquide enflammé, et le jeu terrible des cylindres dégrossisseurs où passait et repassait le fer rouge à l'état malléable pour s'allonger comme le corps d'un supplicié à la torture. D'autres blocs incandescens, lancés à toute vitesse, s'entre-croisaient sans se heurter, à travers les ténèbres ardentes pailletées d'étincelles, rayées de flammes, arrosées de ruisseaux de feu; ce ne fut qu'au bout de quelques instans que Manuela éblouie, presque terrifiée, vit qu'ils circulaient ainsi au bout de pinces énormes que des files de noires fourmis humaines dirigeaient au péril de leur vie du fourneau béant au laminoir infatigable. Tous ces cyclopes étaient à demi nus, la

poitrine et le front ruisselans d'une sueur d'encre. Quelques-uns portaient, pour se préserver le visage, un masque qui ajoutait à la bizarrerie de leur aspect, et sans trêve ils s'agitaient dans cette fournaise, traversant l'atmosphère embrasée comme des salamandres, tandis que le sol même brûlait sous leurs pieds et que le grand souffle de la forge haletait et grondait autour d'eux.

— Qu'en dites-vous? demanda M. Walrey d'un air satisfait.

— Je dis que la seule différence entre le sort de vos forgerons et celui des damnés est cette goutte d'eau que Satan refuse, dit Manuela en montrant quelques baquets disposés de façon à ce que les travailleurs pussent s'y rafraîchir sans interrompre leur besogne.

— Vous vous exagérez la peine et vous ne tenez pas compte de l'habitude, dit M. Walrey avec insouciance. — Il n'exigeait rien de ses ouvriers qu'il n'eût été capable de faire lui-même de par une science laborieusement acquise et une force physique qui ne le cédait à celle d'aucun de ces gens-là; il était mécanicien, ingénieur habile; tout aussi bien qu'un chauffeur ou un forgeron d'expérience, il eût pris en main ces rudes outils; plus d'un maladroit avait reçu de lui des leçons en même temps que des bourrades.

— Voyez, continua-t-il, si l'on ne s'accoutume pas à cet antre!.. Et il montrait du doigt un groupe de gamins qui profitaient d'une minute de répit pour jouer aux cartes accroupis derrière un chariot.

— Grand Dieu! s'écria Manuela, des enfans! Il y a des enfans ici!

Les petits apprentis étaient tous maigres, chétifs, en guenilles, la tignasse roussie et le visage si bien enduit de charbon que leurs yeux et leurs dents brillaient dans tout ce noir d'un éclat effronté. Il eût été difficile de reconnaître l'une de l'autre ces misérables pousses humaines, atrophiées, desséchées au même brasier.

— Bah! les drôles ne sont pas à plaindre, dit M. Walrey, ils ont deux heures d'école obligatoire par jour. Leurs pères n'ont pas connu ce bienfait-là, le plus grand de tous. Celui qui peut aller à l'école n'est sot que s'il le veut bien.

L'un des gamins se leva et vint au nom de l'usine offrir un gros bouquet à M^me^ Francis Walrey. La mine que faisaient dans un pareil milieu ces pauvres fleurs poudreuses et languissantes était étrange, presque douloureuse.

— Emportez-les au grand air, dit Manuela, emportez-les vite; ne voyez-vous pas qu'elles meurent?..

M. Walrey se mit à rire; puis il interpella un contre-maître, lui adressant quelques questions sur ce qui s'était passé en son absence, et d'abord sur l'horrible accident arrivé l'avant-veille : un des hommes, brûlé grièvement, était hors d'état pour longtemps de reprendre son travail.

— Lui a-t-on envoyé le médecin? demanda M. Walrey.

— Oui, et madame a fait porter chez lui du linge, des provisions.

— Vous ferez bien d'aller voir ce pauvre diable, dit M. Walrey à Manuela; les soins dont se chargeait ma mère vous regardent maintenant.

— Je m'en acquitterai volontiers, répondit-elle. La charité doit avoir beaucoup à faire ici.

— Non pas la charité dans le sens d'aumône, ce serait trop; un certain esprit de justice et de bienveillance, voilà tout. Nous sommes des gens rudes et nous avons besoin d'être rudement menés. Je passe pour sévère parmi mes ouvriers et je tiens à garder cette réputation. On n'obtient rien d'eux si on ne leur impose pas. Il faudra que vous adoptiez ma manière de voir, ou bien mieux vaudrait ne point vous en mêler.

Manuela trouva que ce langage trahissait de la dureté : le chef d'une grande industrie a facilement l'air d'un tyran qui exploite et opprime ses sujets; on ne songe pas assez à la responsabilité qui pèse sur lui, à la difficulté de gouverner un peuple de travailleurs, presque toujours plus pénétré des devoirs du patron envers lui que de ses propres devoirs envers le patron.

Cependant Manuela, accompagnée d'un vieux chauffeur qui s'était réservé le droit de lui faire les honneurs de l'établissement, s'engageait dans le noir labyrinthe, suivie par le regard admiratif des ouvriers. L'apparition inattendue de la beauté éveille chez les plus grossiers un sentiment de plaisir délicat; cette fée, passant légère et gracieuse au milieu du tapage et de la fumée, réjouissait leurs yeux à la façon d'un rayon de soleil; le bruissement de sa robe de soie leur faisait l'effet d'une musique, et les parfums de violette qui s'en échappaient venaient les rafraîchir comme une brise du printemps.

— Ne dirait-on pas un joli petit oiseau? dit l'un des hommes. Elle voltige plutôt qu'elle ne marche. Regarde, est-ce qu'elle salit seulement sa bottine?

Le camarade auquel s'adressait cette réflexion ne répondit rien; il était pourtant plus attentif et surtout plus fortement impressionné que tous les autres. C'était un grand blond bien découplé, à la physionomie pensive, indolente et railleuse, qui réalisait l'idée qu'on se fait d'un bohème plutôt que d'un ouvrier. Sa barbe, où le peigne s'était évidemment promené avec complaisance, retombait en ondes cendrées sur une chemise bleue beaucoup plus propre que celles de ses voisins, et dont les manches, relevées jusqu'au coude, découvraient des bras solidement musclés, mais à peu près vierges des souillures du travail. Il s'était fait une coiffure originale du mouchoir rouge tordu autour de son front, et tenait, sans s'en ser-

vir, la barre de fer appelée ringard avec laquelle on brasse le métal fondu. Adossé à un pilier de fonte, il ne semblait préoccupé que de l'effet qu'il produisait, et qui vraiment était très pittoresque.

— Voilà Pierre-qui-roule en train de poser! dit un gamin qui, suspendu à une poulie, ouvrait et fermait le gueulard du fourneau à mesure que s'engouffraient dans cet orifice les lopins de fonte disposés en fagots.

Manuela pourtant ne prit pas garde à cette attitude savamment préparée; la fatuité de Pierre-qui-roule en souffrit sans doute. D'ordinaire les femmes le regardaient plutôt deux fois qu'une.

Ce bellâtre eut sa revanche. Manuela, tout entière aux explications que lui donnait son guide, était arrivée devant le creuset où s'opère l'affinage. Extérieurement on ne voit que la couche vitrifiée des scories qui s'écoulent dans le sable par des trous pratiqués à cet effet. La jeune femme approchait donc sans crainte, quand un souffle brûlant la fit reculer soudain. Le chauffeur avait ouvert sans l'avertir la porte derrière laquelle le fer tombe en une pluie blanche d'un éclat insoutenable, formant un flot qui grossit sous le vent des soufflets. Quiconque rencontre pour la première fois ce foyer furieux éprouve une insurmontable impression d'éblouissement qui va jusqu'au vertige. Manuela s'était rejetée en arrière, avec un cri d'effroi. Dans ce brusque mouvement, elle trébucha contre un amas de déchet et serait tombée si un bras ne l'eût saisie. Ce bras nu, tatoué à la poudre d'emblèmes galans, la retint plus longtemps peut-être qu'il n'eût été nécessaire pour la remettre debout; car, se dégageant, elle toisa celui qui était venu à son secours et ne lui adressa qu'un merci très bref.

Au même instant, M. Walrey, qui s'était attardé à donner des ordres dans une autre partie de la forge, accourut inquiet. Il avait entendu le cri de sa femme.

— Oh! ce n'est rien, expliqua le vieux chauffeur, madame a fait un faux pas, et l'Américain l'a empêchée de tomber.

— Figurez-vous, dit tout bas Manuela, que je connais cet homme. Je l'ai vu, il y a longtemps déjà, bien loin d'ici.

— L'Américain! bah?.. Il n'y a rien d'impossible à cela. Où n'est-il pas allé? Ce n'est pas pour rien que ses camarades l'ont surnommé Pierre-qui-roule.

— Un mauvais ouvrier, ajouta M. Walrey en s'éloignant avec sa femme, un songe-creux rongé d'ambitions, une brebis galeuse dans mon usine. Déjà il s'est fait renvoyer de toutes les autres, et je serai forcé probablement de suivre l'exemple général en le mettant dehors. S'il se bornait à ne rien faire! Mais il est dangereux, très dangereux. Sortons, voulez-vous? Il y a trop longtemps peut-être que nous sommes ici. Cette visite vous a fatiguée.

— Elle m'a intéressée beaucoup, répliqua Manuela.

Pendant ce temps, l'Américain disait au vieux chauffeur : — Elle m'a reconnu pourtant. Je l'ai bien vu.

— Voilà une idée, par exemple ! Quoi ! ce serait ta fameuse dame du bateau, elle, la femme du patron ? Toujours des aventures extraordinaires, cet Américain ! Mais celle-là comme les autres ne te mènera pas loin !

Le grand blond ne répondit que par un hochement de tête.

— Ma foi ! dit un jeune lamineur intervenant, le fait est qu'il a trouvé l'occasion tout de même de la prendre par la taille, une occasion que nous ne retrouverons jamais probablement, ni vous ni moi. Voilà ce que c'est que de flâner au lieu d'être à sa besogne, on en tire des profits.

— Oh ! tous les profits qu'on peut tirer de la flânerie, l'Américain les aura, dit en riant le vieux chauffeur.

— Il pense et il réfléchit plus qu'il ne flâne, père Sans-Peur, dit un des partisans de l'Américain, qui en comptait beaucoup dans la forge.

— Ne me défends donc pas, camarade, dit l'Américain avec amertume, c'est un crime pour nous autres que de penser, tu sais bien. Nous n'avons le droit de nous servir que d'un seul de nos outils : ces bras dont on abuse... Les brutes qui n'ont ni cœur ni cervelle en prennent leur parti, mais celui qui sent quelque chose là... — Il se frappa le front d'un geste superbe.

— Ce quelque chose t'aura terriblement gêné toute ta vie et te fera faire encore bien des sottises, dit le père Sans-Peur. Je te conseille de t'en débarrasser.

— De quel droit a-t-il cette femme ? s'écria, sans l'entendre, l'Américain avec une explosion de fureur théâtrale qui fit tressaillir toute la forge.

— Qui ?.. le patron ?

— De quel droit ce butor s'est-il emparé d'elle ?..

— Tiens ! au lieu de te la laisser peut-être ? Du droit de son argent, parbleu ! Les belles filles sont aux hommes riches.

— C'est vrai, fit Pierre-qui-roule avec un sombre dégoût, tout est à vendre. — Et comme il entamait contre l'argent démoralisateur, contre l'infâme capital, une tirade qui n'avait pas apparemment le mérite d'être neuve :

— Allons ! le voilà reparti, dit le père Sans-Peur. A votre besogne, vous autres ! N'imitez pas ce propre à rien qui ne sait que bien parler...

— Nous agirons, le temps venu, soyez tranquilles ! dit l'Américain d'un ton prophétique.

Quelques-uns tournèrent le dos en riant ; ils étaient faits à ses

menaces et à ses hâbleries, mais d'autres, parmi les plus jeunes surtout, continuèrent à l'écouter d'un air de respect, persuadés qu'il suffisait d'avoir la langue bien pendue, le mépris de son état et une haute idée de soi-même, pour être un grand esprit.

## XII.

Quand ils furent sur le chemin du village qu'en sortant de l'usine elle avait demandé à visiter, Manuela fit parler son mari sur Pierre-qui-roule, dont elle apprit toute l'histoire.

— Je vous le répète, dit M. Walrey, c'est un vaurien, un esprit faux et perverti qui prend son orgueil démesuré pour une fierté honorable et ses convoitises pour autant de supériorités. La seule excuse que l'on puisse lui trouver est dans le sang dont il sort. Sa mère était une ouvrière de fabrique, sans mœurs, mais très jolie fille, il a hérité de sa figure; son père, un riche verrier, appartenant à une bonne famille de la province, ne l'a ni reconnu ni fait élever en rejetant cet abandon sur le dévergondage de la mère.

— Oui, interrompit Manuela, ce sont là de grandes excuses...

— Moins grandes que vous ne pouvez le supposer cependant, car il s'est trouvé pour recueillir la mère et l'enfant, comme c'est souvent le cas, un brave ouvrier, un camarade de mon père, parbleu!.. C'est pourquoi malgré tout, je donne encore au fils le moyen de gagner sa vie. Sans se laisser décourager par l'ingratitude de la misérable femme qu'il avait relevée de la boue, cet honnête homme a nourri le gamin, l'a éduqué après lui avoir donné son nom, un nom jusque-là estimé de tous, — ce drôle s'appelle Pierre Liéven en dehors de ses sobriquets. Il y a des gens chez lesquels le dévoûment est à l'état de maladie incurable; le pauvre père adoptif était de ceux-là. Par bonheur, il est mort à temps pour ne pas assister au résultat de ses soins : Pierre n'était encore qu'un mauvais apprenti, mais comme en revanche il aimait les livres, le bonhomme Liéven, toujours disposé à le défendre, avait coutume de dire : — Ce ne sera pourtant pas un paresseux; son intelligence porte plus haut que la forge, voilà tout. Il est toujours à étudier. — Au fond ses goûts d'étude le flattaient; sachant à peine lire lui-même, il s'occupait peu de ce que le jeune garçon apprenait dans les livres, et ce fut ainsi qu'il le laissa s'embarrasser l'esprit de toute sorte de rêveries socialistes dont il a été chercher la réalisation jusqu'en Amérique pour revenir ensuite les prêcher à nos ouvriers, qui s'empoisonnent ainsi de mauvaises doctrines. Une certaine éloquence naturelle le sert et lui permet de faire beaucoup de mal.

— Peut-être est-il de bonne foi, fit observer Manuela.

— Il l'est, je n'en doute pas, répondit M. Walrey, mais on devrait traiter de fous, et enfermer en conséquence, ces gens convaincus qui font accepter comme possibles par les esprits faibles des utopies, des absurdités. Au temps de l'enfance de Pierre Liéven, on rencontrait encore dans nos usines quelques vieux compagnons, Dévorans et autres, qui avaient fait leur tour de France et qui gardaient précieusement les derniers exemplaires de journaux et d'almanachs, débris du fonds de boutique de la librairie phalanstérienne. Pierre était attiré de leur côté, leur empruntait un fatras déjà passé de mode, se nourrissait d'idées fausses qu'il ne comprenait même pas, mais qui le charmaient. Il fut fouriériste quand personne ne l'était plus.

Manuela s'informa de ce que pouvait bien être un fouriériste, et M. Walrey lui donna le résumé ironique de cette doctrine vieillie, bien qu'elle serve encore de base à d'autres plus récentes et non moins dangereuses : régénération de l'espèce humaine, abolition du capital et de toutes les institutions sociales qui gênent le libre essor des passions, lesquelles ne peuvent avoir d'elles-mêmes rien de répréhensible et ne sont mauvaises que parce que des lois détestables viennent les contrarier.

Pierre Liéven avait en lui tout ce qu'il fallait pour goûter un pareil système, plus d'ardeur et de curiosité que de véritable intelligence, une imagination qui battait aisément la campagne, des appétits très exigeans, enfin une demi-science qui ne reculait devant aucune impossibilité. L'impossible arrête une fois pour toutes les esprits vraiment cultivés sur la pente qui les séduirait le plus, mais il ne fait que stimuler ceux qui n'ont rien appris que superficiellement; ceux-là gardent à leur insu le goût impérissable du merveilleux qui est propre aux divers degrés de l'ignorance et, ne l'admettant plus sous forme de religion parce que les philosophes qu'ils ont épelés tournent en ridicule tout ce que leur incrédulité traite de pratiques superstitieuses, ils ont besoin de se réfugier dans l'utopie. Les améliorations sociales les plus impraticables parurent donc toutes simples à Pierre Liéven; il ne les voulait pas progressives, mais soudaines et comme miraculeuses. Le jour où il eut découvert que l'humanité était faite pour le bonheur, il s'en tint à cet article de foi. Or le bonheur comme il le comprenait résidait tout entier dans le dédain d'un travail manuel, lourd, grossier, incompatible avec l'activité de la pensée, dans un certain ordre de jouissances, matérielles, bien que relativement raffinées. Il déifia son indolence, sa sensualité, ses insatiables aspirations vers le luxe et le plaisir.

Certes, le mal n'était pas dans la nature humaine, il était dans une société déplorablement organisée qu'il fallait réformer à tout prix plutôt que d'étouffer lâchement ses propres instincts. A la sa-

tisfaction bien incomplète de ces instincts prétendus légitimes, Pierre Liéven employa le petit héritage de l'homme généreux dont l'exemple et les bienfaits auraient dû l'empêcher de jamais nier la vertu; lorsque sa bourse fut vide, il fit ce que le père Liéven lui avait toujours interdit comme une lâcheté, il fit appel aux sentimens paternels du libertin qui l'avait jeté dans la vie. Cette démarche ne lui valut que des humiliations, et de ses souffrances personnelles il tira comme tant d'autres un motif de haineuse misanthropie. Il déclara la guerre, au nom de la justice, à tous ceux qui, possédant, ne partagent pas, comme si la misère générale l'eût sincèrement intéressé. Au fond, bien qu'il se persuadât le contraire, il ne se souciait que de la sienne.

Dérobant son dépit sous le manteau de l'orgueil, il déclara que la vieille Europe avait fait son temps, qu'il la laissait à la pourriture des choses mortes, qu'il allait chercher l'âge d'or sur le sol où M. Cabet a planté l'étendard victorieux du communisme démocratique rationnel. Et en effet il s'embarqua, n'emportant rien que ses insignes de franc-maçon. Mais le monde tout neuf vers lequel il s'élançait ne le contenta pas plus que ne l'avait fait l'ancien. Celles des sociétés communistes qui ont poussé des racines profondes aux États-Unis s'appuient sur le travail et sur une discipline si rigoureuse qu'elle efface toute individualité dans l'intérêt de l'ensemble. — Je ne me soumettrai pas, dit Liéven, à n'être ici, comme autrefois à l'usine, que l'un des rouages d'une machine.

Cette protestation était bien inutile. Avant même qu'il n'eût parlé de révolte, la communauté chassait prudemment cette fourmi fainéante inutile à la fourmilière, en lui faisant observer qu'avant de rien partager il fallait produire.

L'Icarie le retint bien quelque temps, parce que la liberté s'y joignait à l'égalité, mais, comme c'était en somme la liberté d'être misérable, cet expérimentateur ambitieux s'en lassa vite. Que des gueux fussent égaux, le beau succès! Ce qu'il voulait, c'était l'opulence pour tous, des palais, des plaisirs variés, le caprice, la fantaisie et l'enseignement supérieur pour tous. — Autrement à quoi bon s'expatrier? Il revint donc sans rien rapporter de ses voyages qu'une forte dose de jactance et de fanfaronnade, la conviction surtout plus grande que jamais qu'ayant tout vu et tout essayé il pouvait jouer un grand rôle. A cet effet, il se remit à déclamer de plus belle contre l'esclavage de l'ouvrier, l'oppression du travailleur par le maître et l'odieux système commercial qui a cours contre toute équité. En même temps il faisait accroire à son auditoire ébahi que les chemins mal entretenus dont il n'avait ramassé que la poussière étaient semés des émeraudes et des rubis de l'Eldorado. Peut-être ne se rendait-il pas compte de ses propres mensonges; à distance, toutes

choses prenaient à ses yeux un éblouissant prestige par la même raison qui lui faisait toujours maudire son sort présent.

Tandis que M. Walrey s'efforçait d'expliquer à sa femme ce caractère de rêveur et de mécontent, ils étaient arrivés devant le village qui, tout enfumé, s'élève du sol noir, tel qu'un groupe de champignons vénéneux, sur les bords grisâtres de la Sambre; une taverne basse où la bière jaillit d'un siphon pratiqué dans le comptoir, une terrasse treillissée de houblon en été, l'emplacement ordinaire du jeu de la crosse, ce *croquet* des Flamands, puis des files de petites maisons uniformes, économiquement bâties sur le même modèle; point d'église, rien qui parle à l'âme; ce n'est pas un village proprement dit, mais un hameau ou plutôt un faubourg, l'annexe sordide du haut fourneau, et tout autour la forge bruit et flamboie, les cheminées encroûtées de charbon interceptent la vue du ciel; rien de la gaîté des mœurs rurales : point de bétail, point de verdure, des rues au lieu de sentiers; toute cette population industrielle semble parquée comme dans un bagne où la vie se réduit au seul travail violent, sans trêve, contraire en effet à tous les instincts de la nature.

Un tel spectacle donnait presque raison aux plaintes, aux exigences de Pierre Liéven. — L'air qu'on respire ici doit être funeste aux cerveaux malades, dit Manuela.

— Je devine votre pensée, dit en riant M. Walrey; vous prenez le parti d'un garnement. Toutes les femmes sont ainsi, même les meilleures d'entre elles. Le mal les intéresse ou pique du moins leur curiosité, elles se font volontiers avocats du diable. Et pourquoi, s'il vous plaît, serait-on ici plus malheureux qu'ailleurs?

— Pardon si je vous choque, mais tous ces détails de la vie manufacturière, étouffée, casernée, me semblent repoussans!

— La vie des champs est plus pittoresque et plus gaie, je vous l'accorde; voyez les dessous cependant. Ces maisons si sales au dehors sont presque toutes bien tenues au dedans.

Pour toute réponse, Manuela désigna du doigt une porte ouverte qui ne laissait entrevoir qu'un grabat, un escabeau et un amas de loques immondes gardé par un chien maigre à la mine farouche.

— Vous me montrez un logis de garçon, parbleu! et vous tombez bien! la caverne de Pierre Liéven... Mais il a des pareils pour le désordre, j'en conviens, parmi ceux-là même qui valent mieux que lui... Songez donc, un homme qui s'est fatigué tout le jour ou même toute la nuit au métier avec lequel vous venez de faire connaissance n'est guère disposé en rentrant à mettre de la symétrie dans son intérieur; il se laisse tomber sur son lit et dort à poings fermés jusqu'à ce que la cloche le réveille. Tant pis pour les célibataires... — vous voyez comme je les traite depuis que je ne suis plus de

leur bande! — mais ceux qui ont pris la vie de la bonne façon, ceux qui ont une ménagère, n'en sont pas là. Et en général ils se marient. Rien ne repose, paraît-il, comme un enfant à embrasser sur le pas de sa porte. Et tenez, les marmots reviennent de l'école ;... ils sont tous propres avec leurs petites souquenilles noires, leurs doubles paires de bas et leurs sabots cirés. — Bonjour, marmaille! — Derrière ces vitres enfin, des vitres très claires qui ont un rideau blanc, ne voyez-vous pas des traces d'aisance, même de luxe, du superflu, regardez bien!

En effet, à toutes ces étroites croisées, encadrées de noir, souriait gaîment une fleur quelconque dans un pot de terre rouge, et cette petite fleur, tendrement soignée, voulait dire bien des choses consolantes et douces. Elle était le beau à côté de l'utile, elle était la poésie qui peut se glisser partout, même dans l'existence la plus morne, la plus déshéritée, grâce à cet effort humble et sublime qu'on appelle la bonne volonté, mais cette vaillante volonté d'être heureuse, Manuela ne l'avait point; elle ne devait jamais faire fleurir à sa fenêtre cette plante vivace et verdoyante nécessaire à notre joie intime, au contentement de notre entourage et qui caresse jusqu'au regard du passant, attiré malgré lui. Elle s'obstina donc à ne voir devant elle que le brouillard, la fumée, tout le mauvais côté du tableau. Quand elle rentra le soir, à l'heure où le feu des hauts fourneaux commençait à éclairer la nuit sans étoile, il lui semblait que la machine qui incessamment gronde dans ces parages, la grande machine dont Pierre Liéven souffrait de n'être que l'une des pièces les plus infimes et que M. Walrey exaltait au-dessus de tout comme un victorieux instrument de lutte, de production, de richesse, l'avait saisie dans son engrenage et la broyait sans merci.

## XIII.

L'homme le moins égoïste arrive difficilement à comprendre que la femme qu'il aime, par laquelle il est heureux, ne partage pas l'amour qu'elle lui inspire et le bonheur qu'elle lui donne. Il fallut plusieurs mois à Francis Walrey pour s'apercevoir que Manuela ne s'habituait pas à sa vie nouvelle. M^me^ Walrey fut plus clairvoyante. Chaque jour, de nouvelles observations venaient ajouter chez elle à une désolante certitude : Manuela s'ennuyait, languissait, ne s'intéressait à rien de ce qui eût pu remplir les heures qu'elle trouvait évidemment trop longues. Du reste elle était avec sa belle-mère d'une douceur parfaite, d'une docilité presque enfantine. Tout cela ne réussissait pas cependant à lui concilier l'affection de M^me^ Walrey, quelque effort que fît pour l'aimer cette excellente femme. Elles étaient d'espèces trop différentes, un abîme mystérieux

les séparait. Il existe certaine légende d'ondine amenée sous le toit de chaume d'un jeune chasseur, qui l'a prise pour une pauvre fille sans asile; bientôt la grand'mère de l'époux découvre avec épouvante que cette belle inconnue est d'espèce surnaturelle, inconsciemment perfide comme les eaux vertes d'où elle sort; elle a l'imprudence d'avertir son fils, et ce jour-là l'ondine disparaît, emportant avec elle toute la joie du logis. Les sentimens de Mme Walrey ne peuvent se comparer qu'à ceux de l'aïeule du vieux conte; auprès de l'étrangère qui s'était immiscée dans sa famille, elle n'osait avancer qu'avec précaution sur un terrain glissant et incertain, elle la contemplait, méfiante, comme si elle eût craint de voir soudain des ailes de cygne pousser à ses épaules et l'emporter bien loin, ainsi qu'il arriva pour la nymphe païenne; mais là s'arrêtait l'analogie : la belle-mère cachait au plus profond d'elle-même le secret qu'elle avait cru surprendre. — Pourvu, pensait-elle, que Francis ne s'en doute jamais! Sa femme, hélas! a le mal du pays! — Mme Walrey appelait « mal du pays » tous les regrets, toutes les mélancolies, se souvenant que, jeune fille, on l'avait envoyée chez des parens, près d'Anvers, une jolie campagne pourtant, et qu'elle y avait pris une humeur noire du même genre; mais alors ce n'était pas sans de bonnes raisons : elle se sentait loin de ses parens, de son prétendu... tandis que le pays d'un mari devient si vite le vôtre! Tout ce qui est à celui qu'on aime doit vous paraître aimable. N'aimait-elle donc pas Francis autant qu'il l'aurait fallu? Cette pensée horrible tombait sur le cœur de la pauvre mère avec une pesanteur de plomb. Elle la repoussait : « Non, ce ne peut être cela. Elle n'a pas encore pris le goût de ses nouveaux devoirs. Comptons sur le temps... » Mais le temps en s'écoulant n'amenait rien qu'un redoublement de tristesse.

Walrey lui-même finit par s'apercevoir que sa femme n'offrait plus qu'une lointaine ressemblance avec la jeune fille dont il était devenu si subitement amoureux. A Paris, Manuela était tout autre; elle avait plus de spontanéité, elle semblait vivre pour son propre compte, tandis que, dans cette soumission passive qu'elle montrait maintenant, il y avait quelque chose d'indifférent et de découragé qui le glaçait. Sans doute le mariage modifie les caractères, mais pas à ce point ordinairement. Il ne s'alarma pas comme le faisait sa mère; mais il se dit : « S'ennuierait-elle? Je ne m'occupe pas assez assidûment de la distraire. Chez sa tante, elle était entourée de monde. » Et il la conduisit plus souvent à la ville voisine, où d'abord elle n'allait guère que le dimanche pour la messe. Malheureusement la ville n'était pas beaucoup moins triste que l'usine; qu'on se figure une petite place de guerre éprouvée par plus d'un siége et ceinte de fortifications du temps de Vauban qui n'ont point l'aspect pittoresque des créneaux

du moyen âge. Ce chemin couvert avec ses escarpes et contrescarpes, ses places saillantes et rentrantes, ses rampes, ses embrasures et ses traverses, se fond insensiblement dans le paysage plat et monotone aux collines basses, droites comme des talus et tapissées de verdure pâle. Des poternes, des ponts-levis donnent accès dans un réseau entremêlé de casernes et de fabriques bordant des rues froides et noires. Le dimanche, quand les dames indigènes ont fini d'exhiber leurs toilettes sur la place de l'église, elles n'ont d'autre ressource que la promenade des fortifications où quelques bancs de bois peint s'étagent sur le glacis. Aussi prennent-elles bon gré, mal gré des habitudes sédentaires; chacune met sa gloire dans un intérieur bien réglé où règnent l'abondance et le confort. Manuela fut conduite dans ces maisons de riches filateurs, brasseurs, tanneurs, raffineurs, qui composent l'élite d'une société exclusivement bourgeoise; elle y admira de grandes vertus de famille, une simplicité louable, une parfaite bonhomie, et s'y ennuya prodigieusement. Le salon de Mme de Clairac lui avait donné l'habitude, le besoin de l'esprit.

Elle répondait avec reconnaissance à un accueil bienveillant, distribuait des invitations pour complaire à son mari, puis s'en allait avec le soulagement qu'on éprouve après une corvée accomplie, laissant ses hôtes un peu déconcertés et perplexes; la nouvelle venue n'était pas des leurs, ils le sentaient bien avec cette sagacité qui ne manque pas à quiconque n'est jamais sorti du cercle des devoirs pratiques de son état et du commerce de ses pareils. Pour eux aussi, c'était l'ondine avec laquelle ils n'avaient rien de commun, un être séduisant, mais de nature étrangère, qui inspirait à la fois l'admiration et la curiosité, sans mélange toutefois d'expansion ni de sympathie.

Walrey constata l'espèce d'isolement où on laissait sa femme. — Ce sont, pensa-t-il, ses supériorités de toute sorte qui étonnent et qui imposent. — Pour attirer autour d'elle les dames du voisinage, il imagina de donner des dîners, des fêtes. Un grand bal, dont on parle encore dans le pays, mit le comble à la réputation d'élégance et de beauté de Mme Walrey la jeune; mais, tous ces plaisirs paraissant fatiguer Manuela plutôt qu'ils ne l'amusaient, le pauvre mari craignit tout de bon de ne pouvoir réussir à lui créer un genre de vie qui la satisfît pleinement. — Que peut-elle désirer? se demandait-il.

Elle avait tout ce que l'argent peut donner, et Walrey tenait l'argent en estime comme font tous ceux qui ont pris la peine de le gagner eux-mêmes; elle était adorée d'un mari dont l'âge différait trop du sien, sans doute, mais qui se sentait jeune de cœur comme à vingt ans. D'ailleurs elle l'avait épousé librement sans con-

trainte..., donc il ne lui déplaisait pas,... et cependant il y avait entre eux quelque chose d'insurmontable.

Francis Walrey entra dans un ordre de réflexions pénibles qu'il eut soin de cacher à sa mère, comme sa mère lui cachait les siennes; il se disait : — En me mariant, j'ai agi pour la première fois sans la consulter, pour la première fois aussi je n'ai pensé qu'à mon propre bonheur. Il faut que la chère femme croie du moins que ce bonheur est sans nuage...

Enfin le nuage s'envola, il crut avoir la clé de ce qui faisait son supplice. Tous les matins, Manuela attendait l'heure du courrier avec une impatience visible; à la vue d'une lettre de sa tante ou de ses cousines, elle changeait de couleur, et c'était toujours d'une main tremblante d'anxiété ou de joie qu'elle brisait le cachet : — Mon Dieu! songea M. Walrey, après avoir fait plusieurs fois cette remarque, pourquoi me suis-je tant creusé la tête? Elle regrette ces parentes si bonnes et si dévouées, voilà tout; elle souffre de ne plus les voir. C'est un sentiment bien naturel... Je ne puis avoir la prétention de tout remplacer.

Manuela cependant dévorait les lettres avec le vague espoir d'y lire incidemment un nom qui ne s'y trouvait jamais; puis elle redevenait pâle et pensive. Quand sa belle-mère s'informait des « nouvelles de Paris, » elle lui tendait avec insouciance cette feuille qui pour elle désormais n'avait aucun prix, et M^me^ Walrey, qui déchiffrait difficilement l'écriture anglaise des belles dames, ânonnait à travers ses lunettes les protestations plus gracieuses que sincères d'une amitié qui n'avait jamais été aussi démonstrative que dans l'absence, — mille promesses de rendre visite à Manuela, mille prières pour l'attirer auparavant à Paris, ne fût-ce que quelques jours.

— Comme ces chères dames vous aiment! s'écriait M^me^ Walrey émerveillée.

Tant de perspicacité faisait sourire Manuela.

Un jour son mari lui dit : — Elles nous invitent toujours si instamment!.. Ce voyage vous ferait-il plaisir? Dites, voulez-vous aller à Paris?

Elle rougit et pâlit avec un mélange de désir, de joie et de terreur qui l'effraya elle-même. Paris, pour elle, c'était lui, l'ingrat que son honneur, sa dignité, le soin de son repos, lui défendaient de jamais revoir.

— Nous irons au printemps, ma chérie, dit M. Walrey en caressant les cheveux de sa femme de sa large main.

Elle prit cette main et, sans savoir ce qu'elle faisait, la porta vivement à ses lèvres par un élan de folle et criminelle reconnaissance qu'il prit pour un élan de tendresse, le premier...

— Que ne disiez-vous que c'était cela? murmura-t-il en l'embrassant à son tour. Je ne souhaite que ce qui peut vous être agréable, mais il faut m'ouvrir franchement votre cœur, voyez-vous... Je ne suis qu'un rustre... Je ne sais pas deviner.

Cette confiance si naïvement exprimée l'accabla de honte. — Non, se dit-elle, je ne veux pas, je ne veux pas... — Mais quelque chose en elle de plus fort qu'elle-même voulait et se réjouissait. Cette promesse d'aller à Paris lui remit des roses aux joues et un sourire aux lèvres; la porte au-delà de laquelle il n'est plus d'espérance s'était rouverte à l'improviste, la plante desséchée avait reçu la rosée qui, pour renaître, lui était nécessaire.

— Croirais-tu, dit à quelque temps de là Mme Walrey à son fils, qu'elle m'a aidée à faire des jambons, et très adroitement encore !

— Elle chantait hier dans sa chambre quand je suis rentré, repartit gaîment Francis, elle chantait comme une vraie fauvette. Je ne savais pas qu'elle pût chanter ainsi. La maison en était toute transformée.

N'osant rien déduire de cette double constatation, dans la crainte de s'avouer mutuellement leurs inquiétudes passées, la mère et le fils se serrèrent la main en silence.

Ils n'étaient pas seuls à observer Manuela. Une troisième personne suivait tous les mouvemens de la jeune femme d'un regard non moins attentif et non moins intéressé ; son perpétuel espionnage avait même le caractère d'une obsession.

Quand, aux premiers jours de son mariage, Manuela, le front collé contre les vitres, essuyait une larme en feignant de regarder, à travers le rideau presque ininterrompu des cheminées, quelque barque de marchandises glisser sur la Sambre, il y avait toujours là dehors, comme à l'affût, deux yeux brûlans, les yeux de Pierre Liéven qui surprenaient cette larme et la buvaient avec délices ; tout n'était donc pas joie dans la demeure des riches, il manquait donc quelque chose à cette femme qu'il avait aimée le premier, avant celui qui la possédait maintenant et qui ne savait pas la rendre heureuse !

Manuela ne pouvait sortir sans rencontrer sous ses pas ce lazzarone d'usine. Passait-elle en voiture, l'Américain, qui avait lu presque autant de mauvais romans que d'élucubrations communistes, appelait de tous ses vœux un accident qui permît de lui sauver la vie, d'acquérir un droit quelconque à sa reconnaissance, de se faire seulement remarquer par elle une fois de plus. Il contait fleurettes à la femme de chambre, accorte d'ailleurs, et dont un plus grand seigneur que lui aurait pu se contenter, afin d'avoir les secrets de la maîtresse, mille détails intimes sur son compte. Un matin, il faillit se laisser prendre enjambant le balcon de la

salle à manger pour déposer auprès de l'assiette de Manuela une fleur rare, véritable joyau de serre chaude qu'il avait achetée en ville sur son salaire. Blotti contre la fenêtre, il guettait sa surprise; il lui vit faire un geste qui signifiait : — D'où peut venir ceci? — puis un autre non moins facile à traduire : — N'importe! je n'y résiste pas... — Et la fleur fut piquée comme une étoile d'argent dans les cheveux noirs. Il sembla au pauvre Pierre-qui-roule que, par ce seul mouvement, la souveraine de son cœur l'eût élevé jusqu'à elle. Il marcha dans les nuées, orgueilleusement isolé de ses camarades, pendant toute une semaine. Les moindres actes de Manuela le préoccupaient uniquement; il quittait son travail vingt fois par jour pour courir observer les ombres qui effleuraient le rideau de sa chambre. Ce rideau blanc était le point aimanté qui l'attirait sans cesse et derrière lequel son imagination créait des paradis inaccessibles. — L'Américain aurait-il bu ? disaient ses camarades en remarquant la stupeur où il restait plongé jusqu'à ce qu'une explosion de rage sans motif apparent l'en fît sortir. — C'était de l'ivresse, en effet, bien que le vin n'y eût point de part.

Quand les volets de la maison se fermaient entourant ses hôtes de mystère, il semblait à Pierre Liéven qu'on l'exilât impitoyablement; il dut lutter avec énergie contre la tentation sans cesse renaissante de mettre le feu aux murs qui le séparaient du bien qu'il convoitait par-dessus tout, pour l'emporter à travers les flammes. Un amant, grand d'Espagne, dont le bon La Fontaine trouve l'âme « plus grande encore que folle, » se permit jadis cette extravagance, qui passa pour une prouesse de haute galanterie ; mais, accomplie de nos jours par un ouvrier forgeron, il est probable que la même galanterie conduirait droit aux travaux forcés son auteur qualifié d'incendiaire. L'Américain y réfléchit à temps. Cette envie sauvage faillit être cependant plus forte que sa volonté la nuit du fameux bal donné par les Walrey. La maison avait un air de fête vraiment provocateur, elle était toute constellée de lumières, toute remplie de musique. Des voitures échouaient l'une après l'autre au bas du perron amenant des invitées en grande toilette, au sujet desquelles les ouvriers curieux, groupés sur le chemin et dans la cour, échangeaient des réflexions qui parfois ressemblaient à des lazzis. Ces gens s'amusaient fort du défilé dont ils étaient témoins; seul, parmi eux, Pierre Liéven restait sombre. Ses ambitions envieuses, ses vanités blessées se confondaient à cette heure avec le sentiment excessif des droits de la pauvre humanité dont il était une parcelle souffrante, insensée ; il haïssait Walrey comme jamais il ne l'avait haï. — Son père n'était rien de plus que le père Liéven, se disait-il. Pourquoi ne suis-je pas à sa place? Pourquoi ce qui est à lui ne m'appartient-il pas? Parce que dans

le partage inique des biens de ce monde, il a eu la chance et que moi, j'ai eu le guignon.

Il pénétra dans le vestibule hardiment et plongea un regard avide dans le salon où l'on dansait. D'abord la clarté des candélabres l'éblouit, puis cet éclat même fut effacé par la vue d'une foule de femmes, toutes en velours, en satin, en dentelles, les épaules découvertes... Des fumées brutales montèrent au cerveau de cet homme jeune et dévoré de passions inassouvies. D'autres hommes, moins bien faits que lui pour la plupart, assez lourds et vulgaires en général, faisaient leur cour à ces houris, — les plus laides des dames de la ville étaient des houris aux yeux d'un Liéven sous leurs guirlandes et leurs falbalas ; — des couples emportés par la valse glissaient devant l'embrasure où il s'effaçait de son mieux. Un pli de gaze légère, un ruban qui voltigeait venait l'effleurer, des parfums capiteux lui donnaient le vertige.

— Et dire, grondait-il entre ses dents serrées, dire que ces bourgeois-là n'ont sur moi qu'une supériorité,... leur habit noir ! Je le porterais mieux qu'aucun d'eux !

Pour être correctement vêtu d'un frac, le bras passé autour d'une de ces tailles souples qui s'abandonnaient, il eût joué sa tête. Soudain il l'aperçut, elle, celle qui, selon lui, résumait en sa personne toutes les jouissances de ce monde. On ne sait pas ce que peut éprouver un homme du peuple devant ce qui est pour d'autres, pour les initiés aux usages, à la mode, une toilette de bal tout simplement, devant ce qui pour lui est la nudité triomphante. Jamais dans ses hallucinations les plus téméraires, Pierre n'eût osé évoquer sous cet aspect la figure de sa maîtresse imaginaire.

Elle passait ainsi néanmoins au milieu du cercle nombreux qui s'ouvrait devant elle, sans voiles, le front couronné de roses, le cou chargé de diamans, un éventail plié à la main, sereine et tranquille, avec tous les insignes de cette royauté mondaine dont le cœur le plus rebelle à toutes les tyrannies subit le prestige. Liéven faillit pousser un cri, puis il lui sembla que ce petit pied chaussé de satin se posait sur sa nuque et le retenait là terrassé comme un esclave. Un des cavaliers vint s'incliner devant elle, l'inviter à danser sans doute?.. Oui, elle fit signe de la tête qu'elle acceptait, et il l'enlaça aussitôt pour se perdre avec elle dans le tourbillon rhythmé de la valse. Elle tourna si près de l'Américain que celui-ci sentit son souffle, la chaleur de son bras nu ; ce fut rapide comme l'éclair. Il chancela, puis, se sentant prêt à faire quelque esclandre, à se jeter sur elle, à l'emporter, épouvanté de lui-même, il s'élança dehors sans savoir s'il allait se précipiter dans la Sambre pour mettre fin aux maux qu'il endurait, ou chercher une arme pour tuer ceux qui osaient la toucher sous ses yeux.

Jusqu'à l'aube, il se traîna sur les bords fangeux de la rivière, trempé par une pluie glaciale, fuyant le bruit de l'orchestre, les deux mains à ses oreilles, gesticulant, déclamant, criant : — Non! il n'y a pas de justice, il n'y a pas de Dieu! tout est à détruire, tout est à refaire! — S'il eût tenu la foudre, il ne fût rien resté au bout d'une seconde de l'insolente prospérité des Walrey.

Certes il était fou, d'une méchante folie, mais il faut avoir pitié peut-être de celui-là, quel qu'il soit, qui, par une nuit pareille, erre dénué de tout à deux pas de la joie des autres, irrité contre cette joie comme il le serait contre un outrage, tout seul, en compagnie des démons de l'envie, de la haine, l'âme et la chair tenaillées d'un désir furieux, insensé, dévorant, qu'une illusion funeste lui fait appeller de l'amour.

## XIV.

Le printemps était venu, bien qu'il ne donnât encore que des signes bien faibles de son retour dans ces pays du nord : les journées plus longues, le ciel plus clair, quelques chants d'oiseaux sur les branches qui bourgeonnaient à peine.

Par une tiède après-midi, Manuela sortit à pied, contre son habitude. Elle sortit presque furtivement, et, sur le seuil du jardin, regarda autour d'elle à plusieurs reprises pour bien s'assurer que personne ne la suivait, avant de se décider à prendre le chemin de la ville; ce qui n'empêcha pas l'Américain de partir sur ses pas, dix minutes plus tard, avec une intention non moins arrêtée que la sienne. Elle ne pouvait rien faire sans qu'il le vît ou sans qu'il le devinât.

Manuela suivit le cours de la Sambre dont les rives herbues prenaient depuis peu une teinte plus fraîche; elle passa sous la poterne obscure qui précède une rue rapide et mal pavée, conduisant des fortifications à la grande place. Arrivée là, elle se dirigea sans hésiter, mais d'un pas ému, comme une femme qui court à quelque rendez-vous coupable, pressée par une impulsion contre laquelle il lui est devenu impossible de se défendre, vers certaine librairie voisine de l'église. C'est la seule qui soit dans la ville, et elle suffit amplement aux besoins de la population, qui ne trouve que rarement le temps de lire; l'étalage est composé en grande partie de romans vieillis dont les noms, s'ils ont jamais été connus, sont depuis longtemps oubliés dans des régions plus civilisées; leurs couvertures pâles et poudreuses attestent le long et inutile séjour qu'ils ont fait au milieu des images de piété, des almanachs, des objets de papeterie plus souvent renouvelés.

Toutefois, le dimanche précédent, à la sortie de la messe, Manuela avait aperçu au milieu de ces livres, dont elle connaissait trop la physionomie peu engageante, un volume plus neuf et de meilleure mine; en province, la moindre nouveauté frappe l'attention du passant;... elle avait regardé, c'était le dernier ouvrage de Maurice Morton, qu'elle ne connaissait pas encore. Cet in-18 bleu d'azur avait depuis hanté sa pensée, comme le fruit défendu put hanter la pensée d'Ève. La nuit, il venait se poser à son chevet, il ouvrait, avec un bruissement qui la faisait tressaillir, ses pages blanches où se détachait, au lieu de texte, un portrait, toujours le portrait de Maurice, et elle ne se lassait pas de tourner les feuillets, sachant pourtant d'avance qu'elle ne trouverait que cette image. A son réveil, elle se disait : — Qu'a-t-il bien pu écrire? — en se remémorant, l'un après l'autre, tels sujets dont il lui avait parlé autrefois et toujours elle essayait de pénétrer ce roman, quitte à en composer toujours un autre qui était le sien, celui qu'elle avait rêvé, mais qui ne s'était pas accompli. Ce supplice plein de charmes poignans dura plusieurs jours, puis enfin Manuela se dit : — Je ne rappellerai jamais à mon mari la promesse qu'il m'a faite de m'emmener à Paris; il n'en parle plus. Puisque nous n'irons pas, n'ai-je pas droit à un dédommagement... innocent, ajoutait-elle, tout à fait innocent, et qu'il serait le premier à me permettre?

La question ainsi posée fut vite résolue. Ses pieds portèrent malgré elle son âme encore récalcitrante vers le danger qu'elle ne voulait pas nommer de ce nom parce qu'il n'était pas un danger matériel. Pourquoi donc cependant se cachait-elle? pourquoi, quand elle tint sa proie, l'emporta-t-elle si vite? Le libraire dut courir après elle pour lui rendre la monnaie d'une pièce d'or jetée sur le comptoir. Et maintenant que Maurice était là, serré tout près de son cœur, où s'en irait-elle avec lui? Dans la triste maison des Walrey, qu'on appelait la sienne? Non, une répugnance irraisonnée, mais invincible, l'en empêchait; il lui semblait que le noir horizon de l'usine jetterait son ombre désenchantante sur cette lecture. Tournant le dos à la ville, à l'interminable rangée des fabriques, aux faubourgs populeux où fumaient les fourneaux, où grinçaient les métiers, elle s'enfonça au hasard dans une partie de la campagne qu'elle ne connaissait pas encore et qu'avait épargnée le régime industriel.

Les faibles ondulations de la plaine admirablement cultivée étaient revêtues d'un tapis de naissante verdure qui, moiré par l'humidité, se déroulait à perte de vue, sans qu'aucun accident interrompît sa monotonie. De rares bouquets d'arbres poussaient leurs premières feuilles frileuses avec une lenteur, une prudence

toute flamande, se méfiant sans doute des imminentes gelées; mais les haies en fleur répandaient dans l'air des senteurs amères, mais le soleil dardait à de rares intervalles un rapide sourire que lui renvoyait la surface des prés, plane comme celle d'un étang et dont les tons détrempés donnaient aussi l'idée de marécages.

Après avoir marché longtemps pour trouver quelque retraite plus favorable qu'elle ne réussit pas à découvrir, Manuela s'assit, fatiguée, au bord d'un fossé, derrière un écran d'épine noire qui devait la protéger contre la curiosité des passans, et, tirant le livre des plis de son manteau, elle s'y plongea, hélas! à cœur perdu. O magie subtile d'un art qui supprime les distances et le temps, qui endort la raison, qui égare la conscience, qui efface d'un trait la vie réelle en ravissant l'imagination trompée, mais heureuse, dans les nuages d'or de la fiction! Elle ne croyait pas lire, elle était avec lui, chez M^me^ de Clairac, à Saint-Cloud, au théâtre... Toutes ces choses ingénieuses ou tendres, paradoxales ou entraînantes, pétillemens de l'esprit, épanchemens du cœur, elle les avait entendues souvent, car « l'artiste aime expérimenter ses effets dans l'intimité avant d'affronter le public, » avait dit M^me^ de Clairac; mais de ce mot cruel Manuela ne se souvenait plus, elle avait oublié tout ce qui eût pu la préserver de cette chère folie, cherchée, subie avec délices. Pour la première fois depuis que son mariage l'avait fait échouer sur ce banc de charbon, elle causait avec un ami, écoutant, répondant, savourant la liberté des conversations familières, où chacun se répand tout entier à l'envi l'un de l'autre. Non, ce n'étaient pas là des mots imprimés; la voix même de Maurice les prononçait à son oreille. Ceux qui après un long séjour en pays étranger ont enfin recueilli comme une note incomparablement mélodieuse le premier son de leur langue maternelle, la seule qu'ils comprennent, se rendront compte de ses impressions. Manuela s'éveillait comme la Belle au Bois dormant d'une torpeur dont n'avait pu la tirer aucune des preuves de tendresse, quelque sincères, quelque touchantes qu'elles fussent, de ce mari qui n'avait d'autre tort que de n'être pas le poète, le prince! Elle renaissait à la vie et même à quelque chose de plus.

Dans la jeunesse, l'imagination est certainement notre principale faculté. Quand elle s'éteint, nous cessons d'être, pour ainsi dire. Pendant un sommeil de près de six mois, autant de siècles, celle de Manuela était restée sans aliment; comme elle réparait cette abstinence! comme elle appelait, comme elle retenait autour d'elle tous les fantômes d'espérance, d'amour, d'idéale félicité qui l'avaient fuie si longtemps! Tout à coup cependant ils disparurent dans l'ombre croissante qui couvrait les pages du livre d'où ils avaient surgi; depuis près d'une heure, Manuela ne les entrevoyait

plus qu'à travers une sorte de crépuscule où se brouillait le sens des mots; elle s'acharnait néanmoins à les poursuivre et les ressaisissait encore, de plus en plus confus, effacés, inintelligibles, il est vrai,... mais cette fois c'en était fait; tout devenait ténèbres autour d'elle. Manuela releva la tête par un mouvement d'impatience et de défi; quelle fut sa surprise en se retrouvant dans un champ labouré de Flandre, au bord d'un fossé! Les ombres, trop réelles, étaient celles du soir, un frisson qui secoua tous ses membres vint l'aider à s'en convaincre; il faisait froid, la nuit tombait, et elle était sur un chemin écarté, loin de chez elle. Ce fut comme une douche d'eau glacée projetée sur son délire, qui se dissipa brusquement, faisant place à l'inquiétude.

Elle essaya de s'orienter, mais le désert n'est pas plus uniforme que cette grande plaine absolument unie, coupée de haies et de sentiers qui se ressemblent tous.

Manuela s'était assise à l'angle où deux chemins se rencontrent, elle ne se rappelait plus s'il fallait prendre à droite ou à gauche. Aucune maison n'était visible. Elle suivit au hasard l'un des chemins qui se trouva être le plus mauvais : des ornières, des flaques d'eau l'arrêtaient à chaque pas; ses minces chaussures se tiraient péniblement de la terre grasse et détrempée; cependant l'obscurité augmentait, et avec elle la peur qu'une femme ne peut manquer d'éprouver à pareille heure sur un chemin désert, dont les détours lui sont inconnus. Parfois il lui semblait entendre un frôlement de l'autre côté de la haie qu'elle longeait; son cœur battait à coups redoublés; elle prêtait l'oreille, puis pressait le pas, au point d'être forcée quelques minutes après de s'arrêter essoufflée. Elle ne se trompait point, on marchait derrière elle, et tout à coup une voix d'homme s'éleva dans le silence. — Vous tournez le dos à l'usine, madame.

L'avertissement était obligeant en somme, la voix ne trahissait pas de mauvaises intentions, et celui qui parlait devait la connaître, puisqu'il lui indiquait la direction de sa demeure avant qu'elle ne l'eût demandée. Elle se retourna, surprise, mais rassurée, pour reculer aussitôt, saisie de nouvelles terreurs. Le crépuscule n'était pas si épais qu'elle ne pût distinguer tout près d'elle la haute taille, la figure moqueuse et décidée de Pierre Liéven, dit l'Américain. Celui-ci vit l'effroi qu'il causait et n'en fut pas fâché; il lui eût été plus désagréable mille fois qu'elle l'interpellât sans crainte, comme le premier passant venu auquel on demande un renseignement.

— Vous êtes égarée, répéta-t-il, et vous risquez de vous perdre tout à fait si vous ne me permettez de vous reconduire, car la nuit sera sans lune, et il n'y a ni ferme, ni village sur cette route, qui n'est guère fréquentée.

Il se plaisait à augmenter sa frayeur; mais Manuela avait entendu

dire qu'en s'armant de sang-froid devant les animaux méchans on réussit parfois à les dompter; d'ailleurs en ce moment elle avait besoin de Pierre Liéven, bien qu'elle eût préféré tout autre guide.

— Je vous serai très obligée de vouloir bien me remettre sur mon chemin, lui dit-elle d'un air de calme et de douceur. Vous appartenez à l'usine, je crois?

— Je n'appartiens à rien ni à personne, répondit le communiste, apparemment choqué de l'expression qu'elle employait. Si fait, pourtant, reprit-il avec un sourire qui échappa à Manuela dans cette obscurité, j'appartiens à quelqu'un, je lui appartiens corps et âme, malgré moi, et je vous dirai qui, si bon vous semble;... mais j'imagine que vous ne vous en souciez guère?.. Il y a pourtant bien des choses que j'ai envie de vous conter.

— Le moment est mal choisi, repartit la jeune femme avec l'apparence de la tranquillité, quoiqu'elle se sentît menacée comme on peut l'être par un chien enragé ou par un fou. J'ai hâte de rentrer dîner.

— Vous rentrerez à temps;... l'usine n'est pas loin par la traverse. De ce côté... tout droit... Je marcherai devant vous.

Ils cheminèrent quelques minutes en silence, Pierre, secrètement intimidé malgré les provisions d'audace et d'éloquence qu'il avait faites; Manuela, uniquement attentive à ne pas offenser son dangereux conducteur par quelque nouvelle maladresse.

— Je vous ai fait peur, commença tout à coup l'Américain en se retournant. C'est naturel... on vous avait dit tant de mal de moi!

Elle jugea qu'une négation absolue le trouverait incrédule et répondit franchement : — Il est vrai que vous n'avez pas la réputation d'un très bon ouvrier, Pierre Liéven,... c'est votre nom, je crois?..

— Et quand les gens comme nous autres ne sont pas des bêtes de somme volontiers soumises au joug, il n'y a que du mal à en dire, n'est-ce pas? C'est votre avis aussi, madame?

— Je ne demande pas mieux que de penser tout le bien possible de ceux qui me rendent service, répliqua Manuela d'une façon évasive.

— Service? vous appelez un service... — Il se reprit et ajouta : — En autorisant un *monsieur* à vous accompagner, vous croiriez accorder une faveur, mais je ne suis qu'un pauvre manœuvre aux gages de votre mari...

Manuela, embarrassée, sentait qu'il eût fallu répondre et ne trouvait rien qui pût apaiser sans l'enhardir cette arrogante susceptibilité.

— Est-ce ma faute, continua Pierre-qui-roule, si je n'ai pas les sentimens de mon état? Je n'étais pas né pour souffler la forge et manier le ringard, je ne suis pas une pâte d'ouvrier, moi... On

vous l'a peut-être dit aussi... Je sors d'une race de gentilshommes,— il prononça ce mot d'un ton de sarcasme qui n'était pas sans mélange de vaniteuse emphase, — fils d'un gentilhomme verrier. Il y en a eu comme cela, madame, par privilége du roi.

Liéven se mit à rire. C'était un des signes de sa perversité qu'il aimât mieux parler du père selon la nature, qui l'avait abandonné, que du père selon la loi dont il portait le nom.

— Je déteste les priviléges, poursuivit-il au bout d'un instant, comme s'il eût été honteux de sa plate vantardise, si peu en rapport avec les opinions politiques que chacun lui connaissait, mais, voyez-vous, je crois que je m'accommoderais encore mieux des nobles que des bourgeois. Il est vrai que je les connais moins, mais enfin les nobles ont dans le sang quelque chose qui justifie leur dédain de nous autres; ils sont nés dans des palais. Depuis plusieurs siècles peut-être, ils se croisent les bras à ne rien faire, leurs filles sont belles comme des reines, belles à votre manière, et puis ce monde-là ne nous opprime pas en somme,... il ignore notre existence, voilà tout,... tandis que les bourgeois qui, hier encore, étaient nos pareils, se vengent sur nous d'une proche parenté qu'ils ne peuvent renier, et nous tirent notre sueur à coups de fouet pour s'en faire de l'argent. Ceux-là sont en réalité les frères armés contre leurs frères.

— Tout ouvrier laborieux a en lui le moyen de devenir bourgeois à son tour, dit Manuela, résolue à se renfermer dans le domaine des généralités. — Autour d'eux, la plaine s'étendait de plus en plus noire. Elle était à la merci de cet homme.

— Laborieux! laborieux! Eh! le labeur du cerveau ne vaut-il pas celui des mains, ou est-il donc, lui aussi, un privilége inaccessible aux pauvres? J'ai roulé, dans la tête d'ouvrier que voici, de grandes idées, de grands projets : la suppression de la misère par l'abolition de ces iniquités; la propriété, l'héritage; j'ai cherché le moyen de rendre tout le monde heureux sur une terre libre et renouvelée dont les fruits seraient à tous, j'ai médité la délivrance des miens comme on a vu des esclaves de courage et de génie le faire dans l'histoire...

— Je sais que vous avez étudié beaucoup, dit Manuela. — En somme, ce révolté l'étonnait et l'intéressait presque.

— Oui, j'ai tout lu, mais à quoi bon? Pour souffrir, pour m'isoler davantage! L'instruction que je me suis donnée me place au-dessus de ma classe sans m'en ouvrir une autre. Mes camarades ne sont plus à ma hauteur, mes patrons me détestent, et le sang que je tiens de mon père...

— Peut-être, interrompit Manuela, eussiez-vous pu vous faire,

grâce à votre intelligence exceptionnelle, une autre situation que celle de simple ouvrier, sans sortir cependant de votre classe?

— Oui, m'élever dans la hiérarchie de la servitude. Merci, cela ne m'a pas tenté. Je parlais du sang tout à l'heure... Il se moque des lois et des sacremens, lui, il est notre maître, il nous impose des goûts plus forts que nous. Est-ce ma faute, je le répète, si la forge n'est pas un milieu fait pour moi, si... Tenez, vous avouez qu'on vous a dit du mal de Pierre-qui-roule... Je n'ai pas de vices pourtant, je ne suis ni ivrogne, ni libertin, personne ne me voit au cabaret, et les filles me trouvent fier. Est-ce ma faute si le vin bleu me dégoûte, si je ne peux aimer que des duchesses, si...

— Ce chemin est décidément impraticable, s'écria Manuela, un vrai bourbier...

— Il est bien plus court que les autres. Voyez, la maison est à cent pas,... là-bas où flambent les fourneaux... Voulez-vous que je vous aide à marcher?.. Voulez-vous que je vous porte?

Il s'approchait avec un empressement qui effraya la jeune femme. Mieux valait le laisser citer à son aise Saint-Simon et le père Enfantin, Proudhon et Fourier, tous les conseillers pernicieux qui avaient dérangé sa pauvre cervelle, que de s'exposer à pareille aventure.

— Non, non, merci, dit-elle vivement en l'écartant du geste.

— Je vous fais horreur toujours, murmura-t-il. — Comme elle feignait de ne pas l'entendre, tout occupée à choisir dans le cloaque qu'elle traversait l'endroit où il était possible de poser le pied, — Je ne réussirai donc jamais à vous prouver que je ne suis pas un homme méchant, continua l'Américain, mais seulement un être malheureux, désespéré? Vous devriez comprendre pourtant la tristesse des autres, vous qui vous ennuyez si souvent, qui vous en allez lire, pleurer le long des chemins perdus, qui n'êtes pas non plus à votre place... — Il sentit à travers la nuit un regard hautain lui cingler le visage. — Pardon... Je ne voulais pas vous offenser... Je ne dois rien voir, rien comprendre; mais je suis à vous, laissez-moi vous le dire une fois, je suis tout à vous malgré vos mépris.

— Mes mépris?

Manuela n'eût pas relevé ce mot tout à l'heure dans la solitude des terres labourées, mais le bruit grossissant des marteaux la rassurait. Leur périlleux tête-à-tête allait cesser.

— Oui, rappelez-vous notre première rencontre sur ce bateau. De toutes les humiliations que j'ai reçues dans ma vie, celle-là, je vous jure, a été la plus pénible à supporter...

— Si je vous ai humilié, interrompit Manuela, c'était sans le vouloir, et j'en ai regret.

— Vous avez dit cela, madame, avec beaucoup de bonté. Votre voix valait encore mieux que vos paroles... Ah! la bonté! si l'on savait tout le bien qu'elle pourrait faire en ce monde où elle est si rare! Une parole généreuse, un regard seulement... quels remèdes pour celui qui souffre, quels encouragemens pour celui qu'a rebuté l'injustice!.. Tenez, madame, nous voici arrivés;.. que votre bon cœur vous inspire... Je suis un paria, je vous l'ai dit... mes pareils m'écoutent sans me comprendre, les autres me craignent et me repoussent. Peu m'importerait cependant, peu m'importe si vous avez pitié de moi... Je vous ai rendu ce soir un bien petit service, mais je me suis imposé un grand effort, un effort plus méritoire que vous ne pensez... J'avais un aveu à vous faire... un aveu que je ne vous ferai jamais, bien que mon secret m'étouffe; le respect l'a emporté, pourquoi reculez-vous encore? N'étions-nous pas seuls tout à l'heure, la nuit... Je pouvais vous dire tout ce que j'aurais voulu,.. et je n'ai pas voulu... J'ai broyé tout le temps mon cœur qui, lui, essayait de crier... Que ferez-vous pour me récompenser de cela?..

Ils étaient sous le mur du jardin, Manuela ne pouvait plus rien craindre; elle était émue cependant; cette prière passionnée, haletante, entrecoupée de sanglots, la touchait malgré elle, remuait dans son âme un sentiment de charité : elle eût voulu triompher de l'endurcissement de cette âme obscurcie, dévoyée, qui pour la première fois s'ouvrait et implorait.

— Je vous plains, dit-elle, je vous plains profondément... Que Dieu vous vienne en aide... Je voudrais qu'il fût en mon pouvoir de vous faire du bien...

Les lueurs intermittentes qui sortaient de la forge voisine éclairèrent le visage de Pierre Liéven contracté par une angoisse sans nom, et sa pitié s'accrut; elle se rappela que notre Maître à tous n'avait pas dédaigné de toucher le lépreux pour le guérir, elle crut naïvement à la vertu d'une marque de confiance et d'estime sur cette victime de l'orgueil ulcéré; elle lui tendit la main comme elle lui eût fait l'aumône, en répétant : — Adieu, merci... — Et déjà elle s'éloignait, mais le contact de cette main dégantée, volontairement mise dans la sienne, avait rendu fou l'Américain : il était tombé à genoux devant elle et couvrait sa robe de baisers impétueux : — Dieu! s'écriait-il, vous parlez de Dieu! c'est vous qui êtes Dieu... le seul que je connaisse, le seul à qui je croie, le seul que je servirai jamais. Pour la première fois je m'agenouille... c'est devant vous,... et je vais vous perdre encore!.. et je ne retrouverai plus cette heure qui vous livrait à moi, dont je n'ai pas profité, que je voudrais racheter de mon sang... pendant laquelle je n'ai pas su seulement vous dire que je vous aime!..

Manuela jeta un cri, repoussa violemment ce furieux et prit la fuite.

Rentrée dans le jardin, elle courait encore, se croyant menacée, poursuivie. Il lui fallut plusieurs jours pour surmonter l'impression qui lui restait de cette scène. Elle n'en parla pas cependant à son mari, se bornant à expliquer qu'elle s'était égarée en se promenant dans la campagne et qu'elle avait eu grand'peine à retrouver son chemin.

— N'allez pas recommencer pareille imprudence, dit M. Walrey. Vous risqueriez de faire quelque mauvaise rencontre.

## XV.

Ce fut un reste de compassion qui décida Manuela à garder le silence sur l'aventure de grand chemin qui devait la dégoûter pour longtemps des promenades solitaires. Elle savait son mari plus courroucé que jamais contre l'Américain; cet hiver-là, un mauvais vent de révolte avait soufflé sur les fonderies et les manufactures du nord; des discussions de salaire étaient venues troubler le travail de la forge, et Pierre-qui-roule passait pour l'un des meneurs d'une coalition d'ouvriers à laquelle menaçait de répondre la coalition des patrons. Une sorte de club se réunissait sous les auspices de ce beau parleur; sa langue dorée y distillait les pires venins socialistes à l'abri du motif avoué, la rémunération du travail, qui pour lui n'était qu'un prétexte.

— Nous traversons une crise, dit en déjeunant M. Walrey, peu de jours après l'orageuse déclaration de Pierre-qui-roule à Manuela. Les journaux parlent de voies de fait déplorables qui se seraient produites à Roubaix. Mon Dieu! je reconnais que les plaintes de nos ouvriers ne sont pas sans fondemens, mais ils ont pris le mauvais moyen pour se faire écouter; il faut, sous peine de compromettre notre autorité, tenir ferme et ne faire les concessions nécessaires que quand ils auront cédé eux-mêmes. Je ne dois pas m'absenter à la veille peut-être d'une guerre ouverte, d'une grève, vous m'entendez; impossible de vous conduire à Paris, comme je l'avais promis, ma chère.

Manuela fit un geste qui pouvait exprimer la résignation aussi bien que le regret.

— Votre femme est raisonnable, elle comprendra les graves considérations qui vous retiennent, Francis, dit M^me^ Walrey en posant affectueusement sa main ridée sur la blanche main de sa belle-fille.

— Mais, ma mère, ne pourrait-il se faire remplacer ici?

— Remplacer? quand il s'agit d'être plus que jamais, comme

me le disait ce matin le vieux Sans-Peur, l'ami de ses ouvriers? Un ami sévère aux heures comme celles-ci, mais un ami toujours, — prêt à la conciliation quand il la sent juste et possible. Qui donc le remplacerait dans cette tâche? Des surveillans, on en trouve, mais un second soi-même, à qui on laisse sa besogne... allons donc! Les patrons se déchargent trop souvent de leurs devoirs sur ces gens-là, qui se comportent de façon à faire haïr celui qu'ils représentent. N'est-ce pas, Francis? Il ne faut personne entre le patron et l'ouvrier. Ton père disait toujours cela...

— Je ne l'ai jamais oublié, ma mère; aussi je crois bien que, tant que je resterai à mon poste, nul ne bronchera, quelque bruit que fasse une poignée de drôles dont il est temps de débarrasser l'usine. Mais pourquoi Manuela serait-elle sacrifiée à ces soucis, qui ne la regardent pas en somme?

— Peseront-ils tous sur son mari? interrompit M^me^ Walrey.

— Son mari est de force à les porter. — Et Walrey secoua d'un air de bonne humeur ses larges épaules. — Il les portera même plus facilement s'il pense qu'on ne s'en ressent pas trop autour de lui. Qu'est-ce qui vous empêche d'aller sans moi faire une petite visite à votre tante, Manuela? Je vous rejoindrai dès que je le pourrai; si je ne le puis pas, vous reviendrez un peu plus vite.

— Que vous êtes bon! s'écria Manuela en rougissant. — Refuser lui paraissait bien dur, et d'accepter elle avait honte.

— Voyons, dit M. Walrey à sa mère, il est assez juste qu'elle n'abandonne pas tout à fait sa famille. Nous tâcherons de n'être pas jaloux!

Mais la vieille dame continuait de pincer les lèvres; elle ne comprenait pas que l'on pût se résigner à laisser un mari seul aux prises avec une situation difficile, avec des dangers peut-être. Le journal mentionnait en détail les actes de violence, de destruction, commis à Roubaix. Elle prit la petite feuille locale et lut tout haut en accentuant chaque mot. Quand elle eut fini, elle darda un regard scrutateur sur Manuela. Celle-ci était visiblement agitée.

— Allons! dit Walrey, n'alarmez pas cette enfant. Je vous le répète, en restant à mon poste, j'évite la guerre.

Manuela faillit s'écrier : — J'y resterai avec vous! — Sa belle-mère attendait ce mot; son mari lui-même aurait été plus content que surpris si elle l'eût prononcé; mais elle s'en tint à répondre : — Vous m'offrez là une chose à laquelle je n'avais pas pensé, — d'un ton qui signifiait trop clairement : — Nous en reparlerons.

M^me^ Walrey laissa retomber ses paupières sur un coup d'œil désapprobateur, triste surtout; ses appréhensions s'étaient réalisées, Francis n'avait point décidément l'épouse fidèle et dévouée

qu'il lui aurait fallu. Certes les reproches qu'elle adressait au fond de son âme à Manuela, Manuela ne se les épargnait pas.

— Je me suis lâchement ménagé une porte de sortie, pensait-elle, pourquoi? quelle hâte ai-je donc d'aller à Paris? Serait-ce pour le revoir, grand Dieu! Mais sa vue me serait odieuse,... elle ne me ferait que du mal;... d'ailleurs il est presque toujours absent en cette saison. Je ne le verrais pas;... très probablement... très certainement je ne le verrais pas.... Ce n'est donc pas à cause de lui que je désire ce voyage. Quel plaisir cependant aurais-je à retrouver ma tante, et Marthe et Suzanne? Pourquoi laisser croire à Francis que je pense à elles, que je les aime? C'est de la duplicité... Moi qui ne mentais jamais! Allons! finissons-en avec cette fantaisie que je ne m'explique pas à moi-même!

Toutefois, quelques jours après, elle dit à son mari d'une voix câline :

— Quand donc m'enverriez-vous à Paris?

— Je pense qu'il ne vous plaira pas d'attendre l'été pour aller vous enfermer dans une ville, dit Francis, s'efforçant d'entrer dans ses intentions.

— Et, ajouta la jeune femme, nous sommes déjà en plein mois de mai.

A force de se torturer la conscience, elle était arrivée à penser :

— Mais quels motifs absurdes vais-je donc chercher à ce qui est tout simplement une envie bien naturelle de changer de place? Ce pays est si maussade, et Paris au contraire,... c'est le plus joli moment de Paris...

Le lendemain M. Walrey la conduisait au chemin de fer, et l'installait avec sa femme de chambre dans un coupé dont il ne put se décider à redescendre qu'après que le sifflet du départ eut donné un premier avertissement.

— Vous m'écrirez tous les jours, répétait-il; amusez-vous, chérie, mais ne nous oubliez pas trop longtemps.

Jusqu'à la dernière minute, un douloureux scrupule tenailla le cœur de Manuela; dix fois elle fut tentée de sauter sur le quai de l'embarcadère en lui disant : — Remmenez-moi. — C'eût été généreux, c'eût été sage;... elle ne fut ni sage ni généreuse...

M^me^ Walrey était penchée à la fenêtre quand son fils revint tout seul, la tête basse, réfléchissant. Aussitôt qu'il l'aperçut, il se mit à sourire, mais trop tard;... elle l'avait vu prendre ce masque de gaîté. En entrant, il l'embrassa : — Eh bien! maman, eh bien! nous voilà donc encore une fois tout seuls ensemble comme autrefois...

Elle refoula une larme qui s'obstinait à couler... Rien n'était plus comme autrefois. Autrefois il ne cherchait pas ainsi une figure ab-

sente, dont ses yeux cependant ne pouvaient se passer, autour de cette table où l'on venait de servir le souper, — auquel par parenthèse il ne fit guère honneur; — autrefois il ne promenait pas ainsi des regards anxieux à travers la chambre comme si une porte en s'ouvrant allait laisser apparaître celle qu'il attendait, comme si dans le plafond, dans la muraille, il s'acharnait à découvrir la fente par laquelle sa joie s'était envolée.

— Vous vous rejoindrez bientôt, dit Mme Walrey après un long silence.

— Et jusque-là vous me restez, dit Francis enveloppant sa mère qui ne s'en plaignit pas, toute débile qu'elle fût, d'une de ces vigoureuses étreintes qu'il n'osait jamais infliger Manuela.

Il n'osa pas non plus lui écrire le vide affreux que lui laissait son absence, il n'osa confier au papier le mélange de touchans enfantillages et de viriles tendresses qui montaient du plus profond de son cœur jusqu'à sa plume. Jamais il n'avait écrit à une femme, il craignait de s'exprimer mal, d'être puéril, ridicule;... néanmoins elle avait tous les jours une lettre de lui, une lettre dans laquelle il croyait faire preuve de grande affection en ne la pressant pas de revenir, alors qu'il n'avait qu'une pensée dans l'âme... ce retour. Tant de gens réussissent à rendre admirablement ce qu'ils ne pensent pas et à en persuader les autres! Il est consolant et triste à la fois de se dire que le contraire peut aussi arriver. Le meilleur moment de la journée pour Francis Walrey était celui où il écrivait à sa femme; il ne se passait rien qu'il ne consignât dans ce rapport quotidien qui se terminait toujours par une promesse d'aller la retrouver aussitôt qu'il aurait achevé de réorganiser le travail de l'usine un instant interrompu; la grève était étouffée, il avait été à la fois très ferme et très clément, engageant ses ouvriers à formuler leurs griefs et réussissant à leur prouver que, s'ils le ruinaient, ils se ruineraient eux-mêmes. Des deux côtés, quelques concessions avaient été faites, les plus turbulens étaient venus à résipiscence, mais Walrey avait élagué impitoyablement certaines branches pourries, l'Américain entre autres, qui s'était montré d'une rare insolence, et que l'on s'accorderait dorénavant à chasser du pays comme un pestiféré, en lui refusant partout de l'ouvrage. Ses camarades eux-mêmes le redoutaient et le reniaient comme l'instigateur de leurs désordres et de leurs fautes.

Cette dernière nouvelle ne fut point relevée par Manuela. Elle ne parlait que d'elle-même, mettant son mari au courant de l'emploi de toutes ses journées avec une minutieuse exactitude, nommant toutes les personnes qu'elle voyait. Cette loyauté lui était facile; elle n'avait rien à cacher : Mme de Clairac et ses filles, après avoir

moins bien traité la petite parente pauvre tombée si malencontreusement à leur charge, rivalisaient de soins envers la riche, l'élégante Mme Francis Walrey, qui cette fois ne profitait de leur hospitalité qu'en passant. Quant à Morton, il était loin de Paris comme elle l'avait prévu. En apprenant qu'elle ne s'était pas trompée sur ce point, Manuela avait ressenti à la fois un certain repos d'esprit dont elle ne manqua pas de s'enorgueillir et une déception secrète qu'elle ne voulut pas s'avouer.

Bientôt cependant la jeune femme devint moins communicative, ses lettres n'avaient plus le même abandon, la même note franche; on y démêlait une sorte de gêne.

— Elles ne sont plus aussi jolies que les premières, dit naïvement Walrey qui avait l'habitude de les lire régulièrement à sa mère comme des chefs-d'œuvre de grâce et de gentillesse.

— C'est que le temps lui manque sans doute, d'ailleurs je ne trouve pas... elles sont plus courtes, voilà tout.

Un matin le facteur apporta, en même temps que l'épître quotidienne de Manuela, une enveloppe qui n'était ni parfumée, ni glacée, ni coquettement griffonnée à l'encre bleue, bref qui ne venait pas d'elle et qui cependant portait le timbre de Paris. Walrey l'ouvrit avec insouciance, puis tout à coup il étouffa une sourde exclamation et relut attentivement les deux ou trois lignes d'une grosse écriture ronde qui s'étalaient devant lui. Il se frottait les yeux, comme s'il n'eût pu croire à ce qu'il voyait, il relisait encore...

— Une mauvaise nouvelle, dit sa mère tout effrayée.

D'abord il ne répondit pas, puis, ayant mouillé dans son verre ses lèvres sèches, il réussit à répondre en secouant la tête : — Non... non, — mais sa voix était étrange.

— Quoi donc?

— Rien.

— Mais enfin...

— Il faut, prononça lentement M. Walrey, que je prenne le train de midi, et je n'ai que le temps tout juste.

— Le train de midi est celui de Paris...

— C'est bien à Paris que je vais.

— Manuela vous réclame donc?

— Non, une affaire... une affaire urgente.

Il partit sans vouloir en dire davantage.

TH. BENTZON.

(*La dernière partie au prochain n°.*)

# EXPLOITATION

# DES CHEMINS DE FER

## PAR L'ÉTAT

La situation critique dans laquelle se trouvent un certain nombre de compagnies de chemins de fer secondaires en France a donné lieu, pendant la première partie de la session de 1877, à la chambre des députés, à une discussion des plus vives. Le problème à résoudre était cependant assez simple. Au 31 décembre 1875, le réseau des chemins de fer d'intérêt général (1) comprenait 26,339 kilomètres. Sur ce nombre, les six grandes compagnies sont concessionnaires de 23,087 kilomètres. La situation de ces compagnies a été réglée par une succession de lois constituant des contrats parfaitement définis. Le surplus du réseau se trouve réparti entre vingt-huit compagnies différentes ayant ensemble 3,252 kilomètres. Quelques-unes de ces sociétés sont dans une situation à peu près convenable : elles ont un trafic rémunérateur, ou elles ont conclu avec les compagnies voisines des traités d'exploitation qui sauvegardent leurs intérêts; les autres n'ont pas encore commencé leurs travaux et elles seraient peu fondées à dire que le trafic ne répond pas à leurs espérances. La question soumise à l'examen des pouvoirs publics était simplement celle-ci : Quelles sont les mesures à prendre pour tirer d'embarras deux ou trois sociétés concessionnaires de lignes ayant ensemble une longueur totale de 1,231 kilomètres (2), c'est-à-dire environ 5 pour 100 du réseau général?

(1) Nous ne parlons pas des chemins de fer d'intérêt local; nous estimons que c'est aux conseils généraux qui en ont donné la concession qu'il appartient de prendre les mesures nécessaires pour sauvegarder ces entreprises, si besoin est.

(2) Réseau des Charentes . . . . . 736 kilomètres.
Réseau de la Vendée. . . . . 495 »

L'industrie des chemins de fer en France a traversé en 1848, en 1859, en 1863, des crises bien autrement graves. On pouvait alors redouter une interruption des travaux sur tous les points du territoire. Ce danger a été conjuré, et la France est en possession d'un réseau général coordonné et répondant à des vues d'ensemble. Aujourd'hui *il n'y a pas de question générale*; les embarras financiers des compagnies des Charentes, de la Vendée et de quelques autres sociétés trop intimement unies au sort de la désormais célèbre Compagnie des bassins houillers du Hainaut, ne constituent pas un état de crise pour l'industrie des chemins de fer en particulier, et bien moins encore pour l'industrie française en général.

On peut discuter s'il convient de réunir les lignes des Charentes et de la Vendée au réseau de la compagnie d'Orléans ou d'en former un réseau spécial; on peut se demander si l'état ne doit pas les acquérir pour son compte; mais la solution à trouver pour une si faible fraction du réseau national ne saurait comporter l'application d'une mesure aussi radicale que celle qui a été proposée, c'est-à-dire *le rachat général de tous les chemins de fer français et leur exploitation par l'état.* Nous réunissons à dessein ces deux choses, — le rachat et l'exploitation par l'état, — parce que, selon nous, elles sont solidaires. On concevrait en effet bien difficilement le rachat suivi de la constitution de sociétés fermières; ce serait substituer des compagnies à d'autres compagnies, et nous ne voyons pas bien ce que le public y gagnerait. Il faut donc envisager résolûment cette situation si nouvelle et jusqu'ici absolument inconnue, — nous le démontrerons, — dans laquelle on instituerait *l'état entrepreneur général des transports.*

Le système d'un *état souverain dispensateur de toutes choses* n'est pas une conception récente; il a été plusieurs fois présenté ouvertement sous son vrai nom, celui de *communisme*, mais plus souvent sous des formes dissimulées. Aujourd'hui on dit que l'état doit remplacer les compagnies de chemins de fer et se charger de transporter hommes et choses sur tout le territoire français. Il serait logique de lui attribuer, comme accessoires de son entreprise, les omnibus, les fiacres, les fourgons et les camions, et, comme tout ferait ombrage à ce monopole immense, on ne tarderait pas à lui demander de s'emparer du surplus des moyens de locomotion, des tramways, des bateaux, etc. Mais, si l'on commence à descendre cette pente, où pourra-t-on s'arrêter? En prenant les chemins de fer, l'état saisira leurs ateliers; il réparera les wagons, les voitures, les machines; il construira des machines nouvelles; on lui démontrera que, dans son intérêt, il doit lui-même transformer ses rails, monter des forges et des laminoirs. Qui osera dès lors garder des ateliers privés à côté d'établissemens qui n'auront plus à se préoc-

cuper des lourdes charges de l'amortissement et qui verront leur fonds de roulement inscrit au budget de l'état?

L'état entrepreneur de transports deviendra donc forcément l'état constructeur de machines, fournisseur de rails, fondeur, etc., etc., et personne n'osera lui faire concurrence. Pourquoi, dans un autre ordre d'idées, l'état ne se substituerait-il pas aux compagnies d'assurances? Pourquoi ne garantirait-il pas chaque citoyen contre les risques d'incendie, de grêle, d'inondation? On pourrait peut-être y joindre les risques contre le chômage. Pourquoi, surtout, garder la Banque de France, cette institution surannée? L'état ne fabriquerait-il pas aussi bien que celle-ci des billets de banque et autant qu'il en faudrait? On a formellement et, selon nous, courageusement proposé de confier à l'état *la planche aux obligations*. Ce mot seul devrait suffire à juger et à faire rejeter le système. La planche aux obligations serait bien vite *la planche aux assignats*, et on sait ce que celle-ci a produit. Il n'y aurait pas en effet grande différence entre des obligations représentant un chemin de fer sans trafic et des assignats représentant des biens invendables. On a récemment adjugé à Bruxelles un lot d'actions d'un chemin de fer français à 6 francs l'une. C'est un assignat de 1,000 livres changé contre deux gros écus d'argent. On est descendu plus bas encore, il y a quelques jours, à Paris : un paquet d'actions d'un chemin de fer presque complétement achevé n'a trouvé preneur qu'à raison de 50 centimes l'action. Émises par le trésor public français, des obligations seraient certainement payées, mais si, comme cela n'est que trop certain, les chemins de fer construits avec le capital réalisé par ces obligations ne rapportent absolument rien, il faudra que l'impôt fournisse directement les fonds nécessaires au service de ces emprunts. Voilà ce qu'il faut que tout le monde comprenne.

Sans essayer d'approfondir ces questions si graves, on dit : l'état gère, et gère bien les services de la poste et des télégraphes; il est chargé de la fabrication et de la vente des tabacs et des poudres; pourquoi douter de son aptitude à exploiter des chemins de fer? Nous répondrons : un état ne peut vivre sans recettes; le monopole du tabac, celui des poudres, sont des moyens parfaitement légitimes de se procurer de l'argent; encore pourrait-on examiner la question de savoir si le monopole de la vente entraîne forcément le monopole de la fabrication.

Pour la poste et les télégraphes, on estime généralement que l'état seul peut assurer des services dans lesquels interviennent des considérations d'ordre moral, telles que celle du secret de la correspondance; mais là encore surgit un problème de la plus haute importance : la gestion du monopole des postes et des télégraphes doit-elle être ou non fiscale? En d'autres termes, le transport des

lettres et des articles postaux, la transmission des dépêches télégraphiques, doivent-ils laisser à l'état une rémunération fiscale représentée par la différence entre les recettes et les dépenses, c'est-à-dire être considérés comme un impôt? Ou bien, les taxes payées par le public doivent-elles être simplement le remboursement des dépenses faites par l'administration, le paiement sans bénéfice d'un service rendu?

La réforme postale, si souvent citée et si peu connue, a imposé au trésor public des sacrifices considérables et qui eussent été bien lourds si les compagnies de chemins de fer n'avaient pas accepté la charge du transport gratuit des dépêches. Les chemins de fer pourraient faire de larges abaissemens de taxes si on imposait aux concessionnaires de mines l'obligation de fournir gratuitement la houille nécessaire au service des trains. Si l'administration des postes et celle des lignes télégraphiques étaient des entreprises privées, si elles faisaient entrer dans leurs dépenses annuelles l'intérêt et l'amortissement des sommes consacrées à la construction de tous les bâtimens qu'elles occupent, si elles supportaient directement la charge des pensions servies à leurs anciens employés, si on comptait les subventions allouées à des titres divers aux services maritimes, si on estimait la valeur des services accomplis gratuitement par les compagnies de chemins de fer, peut-être constaterait-on, dans la gestion par l'état de ces grands services, des insuffisances considérables, insuffisances que couvre toujours l'impôt.

L'administration des postes de l'empire germanique est peut-être le plus grand office postal de l'Europe. Au monopole des dépêches il joint celui des petits colis; le service est très bien fait, et chaque année on signale des améliorations importantes; mais au point de vue budgétaire les résultats sont graves. Les différences entre les recettes et les dépenses du service des postes allemandes dans tout l'empire, moins la Bavière et le Wurtemberg qui ont conservé à cet égard leur autonomie, ont été, pour les trois derniers exercices publiés, les suivantes :

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| Année | 1872, | excédant de recettes . . . . . | 16,494,988 | francs. |
| » | 1873, | » . . . . . | 10,254,071 | » |
| » | 1874, | » . . . . . | 8,732,524 | » |

La pente est rapide : 50 pour 100 de diminution en trois exercices, sans compter les dépenses de construction des hôtels des postes, si nombreux et si beaux en Allemagne, les retraites des anciens agens, les services maritimes. Que l'on ajoute au chapitre des dépenses ces trois articles, ce n'est pas une diminution de bénéfices que l'on constatera, ce sera un accroissement de charges.

En réclamant pour l'état, en France, l'exploitation des chemins de fer, on ne poursuit pas un but fiscal puisque le premier article

du programme est l'abaissement des taxes et par conséquent celui des recettes nettes; on obéit à un programme politique, celui de l'omnipotence de l'état, il faut le dire; mais il faut dire aussi que cette transformation ne s'accomplira pas sans troubler l'équilibre de nos budgets à un degré que l'on ne soupçonne pas.

La question du rachat général de tous les chemins de fer français soulève des problèmes économiques multiples et des difficultés financières de premier ordre. Nous ne saurions dire si les uns et les autres comportent des solutions acceptables. Nous nous contenterons d'étudier les faits et de rechercher l'enseignement qui s'en dégage. Avant de les aborder, nous devons réfuter une assertion qui se reproduit constamment et qui tend à égarer l'opinion publique.

On a dit à la tribune de la chambre des députés, on répète souvent dans les journaux que chez toutes les nations étrangères il n'y avait plus d'hésitations, que l'exploitation des chemins de fer par l'état était désormais la solution certaine, indiscutée, indiscutable.

En premier lieu, on ne parle ni de l'Angleterre ni des États-Unis d'Amérique. Ce sont pourtant de grandes nations commerçantes; il y a sur le territoire de chacune d'elles des courans de voyageurs et de marchandises dont nous avons à peine une idée; or le mot d'exploitation par l'état y est à peine prononcé. Si on posait à un négociant anglais la question de savoir s'il ne conviendrait pas de confier l'exploitation des chemins de fer à l'état, de remplacer l'agent commercial qu'il voit chaque jour par un fonctionnaire nommé par la reine, venu tantôt de l'Irlande, tantôt de l'Écosse, peut-être de l'Inde, il ne comprendrait pas et il faudrait qu'on lui répétât la question.

Qu'on lise attentivement les volumineuses enquêtes faites en Angleterre au sujet des chemins de fer, on y verra bien des mesures réclamées. On demande, par exemple, que l'état exerce un contrôle et une surveillance, que les tarifs soient publiés; on indique comme amélioration désirable une partie de ce qui existe en France, mais la question de la suppression de toutes les compagnies de chemins de fer et de la remise à l'état de l'ensemble des voies de communication n'est soulevée que par un très petit nombre de personnes, parmi lesquelles on peut citer des fonctionnaires publics jaloux de réaliser une augmentation de leurs attributions. L'immense majorité de la nation repousse énergiquement cette solution, et la conclusion de la dernière enquête du parlement est conçue en termes qui ne laissent aucun doute à cet égard : « Nous pensons qu'il est inopportun (*inexpedient*) de changer la politique qui a été adoptée, et qu'il faut laisser à l'entreprise libre des citoyens la construction et la direction des chemins de fer. »

En Amérique, on a été bien plus loin encore : un grand nombre d'états ont inscrit dans leurs lois fondamentales *la prohibition ab-*

*solue pour l'état de construire ou d'exploiter des chemins de fer.* Des événemens de la plus haute gravité viennent de se passer en Amérique. Le service des trains a été désorganisé pendant des semaines sur des lignes qui assurent l'approvisionnement de New-York et de villes ayant une population de plusieurs centaines de mille âmes. Les controverses les plus vives ont été et sont encore engagées sur les moyens de prévenir le retour des grèves qui ont ensanglanté le sol de la confédération. Et cependant personne n'a songé à demander l'absorption des chemins de fer par l'état; on a dit au contraire que, si les chemins de fer américains avaient adopté l'organisation des compagnies de chemins de fer français, on n'aurait pas eu à déplorer de semblables malheurs.

Ce n'est donc ni en Angleterre, ni surtout chez la grande république américaine qu'il faut chercher des argumens en faveur de l'exploitation par l'état. Ce que l'on constate dans ces deux pays, c'est le désir de voir diminuer le morcellement et l'éparpillement des exploitations et d'arriver à une fixité plus grande des tarifs. La constitution de groupes absolument semblables aux groupes français, la surveillance exercée par l'administration française, répondent parfaitement à ce double programme qui n'est critiqué que dans notre propre pays.

Le régime anglais et américain écarté, restons sur le continent et voyons ce qui se passe autour de nous. Nous examinerons dans quelles conditions a été constitué le réseau des chemins de fer dans diverses contrées de l'Europe, notamment en Belgique, en Allemagne, en Autriche. Mais nous pouvons affirmer un premier fait d'une importance capitale, c'est que nulle part il n'existe un réseau d'état comprenant 24 ou 25,000 kilomètres régis par une seule et même administration et que nulle part on ne songe à le constituer.

Il n'est pas du reste indispensable d'aller à l'étranger pour étudier le système de l'exploitation des chemins de fer par l'état. La France a connu ce régime. Pendant trois ans l'état a exploité des lignes importantes : Paris à Chartres, Paris à Tonnerre, Dijon à Châlon, puis Tonnerre à Dijon, ce qui constituait une longue section de Paris à Châlon-sur-Saône avec un grand service de correspondance sur Lyon. Pendant cette période, on a expérimenté le régime de l'intervention ministérielle dans les détails de chaque jour de l'exploitation, et, lorsque ce régime a disparu, en 1852, personne n'a songé à le regretter. Peut-être ne lira-t-on pas sans intérêt les discours dans lesquels les orateurs les plus influens de l'assemblée nationale exprimaient les craintes que leur faisait concevoir l'exploitation par l'état; nous verrons combien ces craintes ont été justifiées.

### I. — CONSTITUTION DES RÉSEAUX ÉTRANGERS.

Au 31 décembre 1876, le réseau général des chemins de fer belges comprenait 3,589 kilomètres, savoir :

| | | |
|---|---|---|
| 1° Chemins exploités par l'état : | | |
| *a*) Lignes construites par l'état . . . . . | 678k | |
| *b*) Lignes construites par des compagnies et rachetées par l'état. . . . . | 452 | |
| *c*) Lignes construites par des compagnies et exploitées par l'état. . . . . | 975 | |
| Ensemble. . . . . | 2,105k | 2,105k |
| 2° Chemins construits et exploités par des compagnies.. . . . . | | 1,484 |
| Total pareil . . . . . | | 3,589k |

L'ensemble du réseau belge ne dépasse pas la longueur des lignes concédées à l'une des six grandes compagnies françaises, et il importera de ne pas perdre de vue cette situation lorsque l'on comparera les tarifs en vigueur en Belgique avec les tarifs appliqués en France; on peut, pour un réseau comprenant 3,600 kilomètres seulement, trouver des règles absolument inapplicables à un réseau de 25,000 kilomètres.

La décomposition que nous avons donnée ci-dessus indique qu'en fait de chemins de fer la Belgique présente un spécimen de tous les systèmes connus. Il existe en effet des chemins d'état; des chemins concédés d'abord, rachetés ensuite par l'état; des chemins concédés, mais dont l'état a pris l'exploitation à bail; des chemins concédés et exploités soit par des compagnies concessionnaires, soit par des compagnies substituées en vertu de traités de fusion ou de baux reposant sur des bases très variables.

Le plus ancien et le plus important réseau de la Belgique est celui des *chemins de fer de l'état*. Dès 1831, on se préoccupa des moyens de relier directement le port d'Anvers à la frontière allemande sans passer par le territoire néerlandais. De vives discussions s'élevèrent précisément sur la question de savoir si le chemin de fer projeté devait être concédé ou rester entre les mains de l'état. Malgré la prétention formulée par les compagnies d'avoir une concession perpétuelle ou une garantie d'intérêt, le système des concessions avait dans le sein du parlement de très nombreux défenseurs. Dès l'origine on signalait la confusion qui ne pouvait manquer de s'établir entre les intérêts généraux et les intérêts locaux. En exploitant des chemins de fer, l'état chargé de la tutelle des intérêts généraux courait le risque, disait-on, de s'engager dans un conflit avec les intérêts locaux et d'y perdre une partie de son autorité morale. Des considérations absolument politiques l'emportèrent, et, à 55 voix contre 35, la chambre des représentans vota la

construction par l'état d'un réseau ayant pour point central Malines et se composant de quatre branches dirigées vers Anvers, vers la frontière de Prusse par Liége, vers la frontière de France par Bruxelles et vers la Mer du Nord par Gand, Bruges et Ostende. On redoutait de voir des capitaux étrangers prendre part à la construction de lignes qui importaient à l'indépendance nationale, et ce motif est très nettement indiqué dans les délibérations des chambres belges.

Le réseau défini par la loi du 1er mai 1834 fut construit et ses sections successivement livrées à l'exploitation sans que l'on s'occupât beaucoup de la création d'autres lignes. L'état concéda le chemin d'Anvers à Gand construit à voie étroite, 1m15, et la question des chemins de fer resta comme assoupie pendant onze ans, — jusqu'en 1845. A ce moment, les capitalistes étrangers, anglais pour la plupart, envahirent en quelque sorte la Belgique et obtinrent neuf concessions représentant ensemble 720 kilomètres.

Les résultats furent médiocres, beaucoup de ces nouvelles lignes étant improductives; malgré cela, le pays fut en proie à une véritable fièvre de chemins de fer. Les demandes de concession se multipliaient, et l'état accordait tout ce qu'on lui demandait. En 1869, il y avait en Belgique cinquante sociétés ayant construit ensemble 1,689 kilomètres, à peu près 33 kilomètres par société.

La situation de ces sociétés était fort précaire ; leurs représentans songèrent au seul parti qu'il y avait à prendre, — la réunion du plus grand nombre possible de lignes en quelques groupes, réunion opérée par voie de fusion, de rachat, de prise à bail. Sans entrer dans le détail peu intéressant de toutes ces négociations, on peut dire que les compagnies isolées disparurent presque toutes et furent remplacées par le groupe du Nord-Belge, — le groupe du Grand-Central-Belge, — le groupe de la Société générale d'exploitation, — la grande compagnie du Luxembourg.

L'état avait assisté à peu près passivement à la création de tous ces groupes : il eut un réveil cruel. La Société générale d'exploitation, représentée soit directement, soit indirectement, par la Société des bassins houillers du Hainaut, était arrivée, en soudant les uns aux autres des tronçons isolés, à constituer des artères parallèles aux grandes lignes de l'état et à disputer à ces dernières un trafic insuffisant pour faire vivre deux ou trois entreprises. Après plusieurs années de luttes et d'hésitations intervint entre l'état et la Société d'exploitation, représentée par M. Philippart, la convention du 25 avril 1870 qui inaugurait un nouveau système. L'état prenait à bail 600 kilomètres de lignes déjà construites, chargeait M. Philippart de la construction à forfait de 500 autres kilomètres, et s'engageait à exploiter ces lignes nouvelles à des conditions analogues à

celles qui avaient été consenties pour les 600 premiers kilomètres.

D'autres considérations entraînèrent l'état à faire en 1872 une opération plus importante encore, — à racheter le réseau de la grande compagnie du Luxembourg. La société anglaise concessionnaire de ce chemin avait en 1869 signé avec la compagnie des chemins de fer de l'Est français un traité aux termes duquel elle abandonnait à celle-ci son exploitation moyennant un revenu de 12 francs 50 centimes par action. Nous ne retracerons pas ici l'historique de ce que l'on a appelé *l'incident franco-belge*; le pays crut devoir voter une loi de salut public pour échapper à un danger bien chimérique. Les Anglais durent conserver leurs lignes, mais en 1872 ils entamèrent des négociations ayant pour objet la cession de leur réseau à une société dans laquelle apparaissait l'intérêt allemand; le gouvernement, cette fois, n'hésita pas, et il racheta le réseau en donnant aux Anglais un revenu de 25 francs par action, juste le double du prix offert par la compagnie de l'Est en 1869.

Est-il possible de voir dans les faits que nous venons de raconter très sommairement l'application d'un principe économique? Personne n'y a songé en Belgique. En 1834, on a constitué un réseau d'état parce que l'on a eu peur de voir des étrangers prendre part à une œuvre nationale. En 1869, on a pris à bail le réseau Philippart, parce qu'on s'est aperçu que ce réseau faisait une concurrence aux lignes de l'état. En 1872, on a racheté le réseau luxembourgeois, parce qu'en 1869 on a redouté de le voir exploité par une société française et qu'il allait, en 1871, être vendu à une société allemande. Voilà la vérité. Si on parcourt les volumineux registres qui contiennent les délibérations des chambres, on y trouve très fréquemment développés les motifs qui devraient s'opposer à la continuation de l'exploitation par l'état. Nous reviendrons sur ces motifs; mais ils disparaissent tous, et nous le concevons parfaitement, devant cet argument décisif : repousser tout ce qui, à un titre quelconque, pourrait porter la plus légère atteinte à l'indépendance du pays.

Malgré les absorptions réalisées en 1869 et en 1872, le réseau de l'état ne comprend encore que les trois cinquièmes du réseau total : 2,100 kilomètres sur 3,600. Le complément a encore une existence indépendante, mais il y a de fréquens conflits entre l'état et la compagnie la plus importante, celle du Grand-Central Belge, qui se sont livré plusieurs combats de tarifs. En vue de mettre fin à la concurrence, l'état fera un pas de plus dans l'absorption des sociétés privées, et il rachètera probablement les lignes du Grand-Central; mais, cette fois encore, au lieu de grands principes à appliquer, il s'agira prosaïquement de faire cesser une concurrence.

Le royaume des Pays-Bas n'a pas suivi, pour la constitution de son réseau, l'exemple qui lui était donné par la Belgique; loin de confier la construction et l'exploitation des lignes à l'état, les chambres néerlandaises hésitaient même à accorder des concessions.

La première ligne, celle d'Amsterdam à Harlem, fut ouverte le 20 septembre 1839; l'année précédente, le gouvernement avait proposé aux états-généraux de concéder le chemin d'Amsterdam à Arnheim, mais la loi fut repoussée par 46 voix contre 2. Convaincu des avantages que son pays devait retirer de l'exécution des chemins de fer, le roi Guillaume prescrivit l'exécution de la ligne en s'engageant personnellement et sur sa fortune privée à couvrir les intérêts de l'emprunt nécessaire à l'exécution des travaux. La ligne fut construite et ses produits rendirent inutile l'engagement généreux pris par le roi; les chambres autorisèrent la rétrocession de la ligne d'Amsterdam à Arnheim à une société qui, désignée sous le nom de Néerlandais-Rhénan, s'engageait à construire un ensemble de lignes situées au sud et à l'est d'Amsterdam.

Après la constitution de ces deux sociétés,—la Société Hollandaise et la Société du Néerlandais-Rhénan, — quelques lignes secondaires furent concédées; mais on s'aperçut vite que sans la large intervention de l'état il était impossible d'arriver à obtenir un accroissement notable du réseau. Des projets d'ensemble furent soumis aux états-généraux en 1857 et en 1858; longuement discutés, ils ne furent approuvés qu'en 1860 et 1863. Ils reposent sur une base précise : la construction par l'état et à ses frais, l'exploitation par une compagnie privée fournissant le matériel roulant.

L'exposé des motifs qui a précédé la loi du 3 juillet 1863 contient au sujet de l'exploitation par l'état les passages ci-après : « Le gouvernement préfère que l'exploitation soit faite par des particuliers; l'exploitation est une affaire d'industrie privée; l'état, en l'entreprenant lui-même, sortirait de son rôle... Le zèle, la capacité des fonctionnaires publics n'obtiendront jamais de résultats comparables à ceux qui résultent des efforts de l'industrie privée; l'intérêt direct de celle-ci amène forcément des améliorations de service, tout en réduisant les dépenses au strict nécessaire, et en retirant, par conséquent, de la ligne le produit le plus élevé. » Conformément à ce programme, l'état entreprit la construction de lignes sur quelques-unes desquelles il a été élevé des ouvrages d'art considérables et qui font le plus grand honneur aux ingénieurs néerlandais; au fur et à mesure de leur achèvement les lignes sont remises à une société chargée de leur exploitation.

Les débuts de la Société d'exploitation ont été très pénibles, et les conditions de son contrat primitif avec l'état ont déjà dû être une première fois complétement remaniées. L'exploitation des che-

mins de fer est un problème des plus compliqués; le développement du trafic exige souvent l'exécution de travaux complémentaires considérables, et une société fermière ne peut songer à agrandir ses gares, à doubler ses voies, à chercher, souvent à grands frais, des débouchés à l'extérieur. La solution de ces questions est toujours difficile, et elle l'est bien plus encore quand il y a séparation absolue entre le constructeur et l'exploitant. En second lieu, le parallélisme de lignes construites par l'état et de lignes construites par des sociétés particulières change les prévisions des fondateurs de ces sociétés; l'intervention de l'état a presque toujours pour conséquence d'arrêter l'essor de l'industrie privée. Nous ne saurions donc considérer comme exempt de toute critique le système général suivi par le royaume des Pays-Bas. En fait, la situation générale des chemins de fer néerlandais au 1er janvier 1877 était la suivante :

| Désignation des compagnies. | Lignes exploitées. | Lignes en construction ou concédées. |
|---|---|---|
| Hollandaise | 300 | 63 |
| Néerlandais-Rhénan | 202 | 32 |
| Grand-Central-Belge | 112 | 45 |
| Central Néerlandais | 101 | » |
| Sociétés diverses | 69 | 394 |
| Société d'exploitation des chemins de fer de l'état. | 1,003 | 362 |
| | 1,787 | 896 |
| Ensemble | 2,683 kilomètres. | |

L'étude de la constitution du réseau des chemins de fer de l'empire d'Allemagne est fort complexe. Ici les préoccupations politiques ont presque toujours primé les questions purement économiques. Les graves événemens qui se sont accomplis en Allemagne depuis moins de quinze ans, la dissolution de l'ancienne Confédération germanique, l'établissement de la Confédération du nord remplacée par l'empire d'Allemagne, ont déterminé une suite de transformations dans lesquelles les chemins de fer ne pouvaient être oubliés. On n'est pas arrivé aujourd'hui à un état que l'on puisse considérer comme définitif; dans la partie engagée entre le particularisme et la centralisation de l'empire, les chemins de fer forment une part importante de l'enjeu.

Au nombre des transformations subies par les entreprises de chemins de fer, nous ne pouvons pas rappeler sans une douleur profonde que l'un des plus anciens chemins de fer français concédés, celui de Strasbourg à Bâle, est aujourd'hui un chemin de fer d'état dépendant uniquement de l'empire, et régi par les bureaux de la chancellerie de Berlin.

Nous avons cherché s'il était possible, au point de vue historique,

de préciser des périodes dans lesquelles apparaîtrait un principe dominant, et nous avons dressé un état indiquant les longueurs kilométriques totales des chemins de fer : 1° construits et exploités par l'état, — 2° construits par les compagnies, mais exploités par l'état avant leur exploitation par les compagnies concessionnaires, — 3° construits et exploités par des compagnies, puis rachetés par l'état, — 4° enfin construits et exploités par des compagnies concessionnaires. Tous les chiffres qui correspondent à chacune de ces divisions sont donnés pour quatre époques différentes, — 1859, 1866, 1874 et 1877; ils s'appliquent à chacune des divisions politiques de l'Allemagne à ces diverses dates.

Dans la première période, celle qui se termine en 1859, on ne songe qu'à doter le pays du plus grand nombre de chemins de fer possible; chaque état veut avoir un réseau desservant d'abord ses propres intérêts, mais sur lequel on désire attirer le trafic pouvant emprunter les réseaux des états voisins. On conçoit que, tracé dans des idées de cette nature, le réseau allemand ne réponde à aucune vue d'ensemble; les monnaies, unités de mesure et de poids, ne sont pas les mêmes, et l'on doit pour un parcours un peu long calculer des taxes en florins du Rhin, en thalers, en florins du sud.

Au point de vue du mode d'exécution, les choses diffèrent également. Le grand-duché de Bade, le Wurtemberg, le Hanovre, la Saxe (royaume et duchés), le Brunswick, construisent et exploitent directement leurs lignes. En Bavière, l'état construit un réseau important, mais il concède quelques lignes. En Prusse au contraire, si l'état construit quelques lignes, il en concède plus encore, et le régime des concessions semble devoir l'emporter. De 1859 à 1866, les choses changent peu au point de vue du régime de construction et de concession; mais, frappé des inconvéniens que présente le morcellement des exploitations, le gouvernement prussien favorise de tous ses efforts les associations en vue d'arriver à l'unité dans toutes les branches du service. Après Sadowa, les chemins d'état de Brunswick, de Hanovre, de la Hesse-Électorale deviennent des chemins d'état prussiens; l'influence de l'état prussien augmente chaque jour, mais les sociétés particulières développent encore leurs réseaux parallèlement à ceux des directions royales, et jusqu'en 1874 on ne songe pas à modifier une situation qui, en définitive, a doté le pays de 24,000 kilomètres de voies ferrées.

La proposition faite par le grand chancelier d'autoriser l'empire à racheter tous les chemins de fer détermine une agitation politique qui dure encore. Pour éviter ce rachat, les états qui, comme la Bavière et la Saxe, ont conservé une certaine autonomie se hâtent de racheter les réseaux concédés sur leur territoire, de manière à opposer soit aux chemins de fer d'état prussiens, soit surtout aux chemins

dépendant directement de l'empire (les lignes d'Alsace-Lorraine et du grand-duché de Luxembourg), des chemins d'état bavarois et saxons. La chancellerie impériale donnera-t-elle suite à ce vaste projet de rachat total? Personne ne saurait le dire, et, au point de vue général du mode d'exploitation par l'état ou par les compagnies, les chiffres ci-après résument l'état des choses au commencement de chacune des années 1859, 1866, 1874 et 1877 :

| | | | |
|---|---|---|---|
| En 1859, | les états exploitent | 69 | pour 100 du réseau total. |
| En 1866, | » | 58 | » |
| En 1874, | » | 57 | » |
| En 1877, | » | 61 | » |

L'industrie privée conserve, on le voit, une part considérable, et, comme tous les états secondaires ont aujourd'hui fait disparaître à peu près complétement les sociétés concessionnaires, c'est en Prusse que le régime des chemins de fer concédés a conservé la plus grande importance; en 1877, il était appliqué sur 9,731 kilomètres, l'empire d'Allemagne n'en ayant que 11,590. L'état prussien exploite directement 7,886 kilomètres. Allons-nous trouver une organisation unique d'un réseau puissant et que l'on puisse opposer à l'organisation des grandes compagnies en France et en Angleterre? Pas le moins du monde.

Les chemins d'état dépendent du ministère royal du commerce, de l'industrie et des travaux publics. L'ordonnance royale du 23 décembre 1872 a fixé les bases du fonctionnement des lignes d'état; elles sont divisées en *neuf directions royales indépendantes*, savoir :

| | Siége de la direction. |
|---|---|
| Chemin de l'Est de la Prusse. . . . . | Bromberg. |
| — de la Basse-Silésie. . . . . | Berlin. |
| — de Westphalie. . . . . | Munster. |
| — du Hanovre. . . . . | Hanovre. |
| — du Main-Weser . . . . . | Cassel. |
| — de Francfort-Bebra. . . . . | Francfort. |
| — de Nassau. . . . . | Wiesbaden. |
| — de Sarrebrück. . . . . | Sarrebrück. |
| — de Berg et Marche. . . . . | Elberfeld. |

Ces neuf directions royales sont secondées par vingt-sept commissions royales ayant pour mission de soulager les directions et d'activer par la décentralisation l'expédition des affaires.

Nous n'étonnerons personne en disant que des rouages si compliqués ne fonctionnent pas sans frottemens. Pour 7,886 kilomètres, il y a, en définitive, trente-cinq états-majors nombreux; chaque fonctionnaire est peu rétribué, mais la somme totale dépensée est très considérable. Les neuf directions royales et les vingt-sept commissions royales n'ont pas à s'occuper des chemins de fer de l'empire, qui ont à Strasbourg une direction impériale dont le personnel supé-

rieur comprend un président et douze directeurs. Pour les autres chemins d'état, nous trouvons sept directions royales ou grand-ducales à Dresde, Stuttgart, Munich, Carlsruhe, Darmstadt, Oldenbourg, Mecklembourg. Ces directions n'ont pas de commissions royales, — ces dernières sont particulières à la Prusse. Enfin, il a été créé à Berlin une institution spéciale, le *Reichs-Eisenbahn-Amt*, administration générale des chemins de fer de l'empire et dont l'action doit ou plutôt devrait s'étendre sur tous les chemins de fer, qu'ils soient exploités par les états (la Bavière exceptée) ou par des sociétés privées. Nous estimons que jusqu'ici au moins la nouvelle institution n'a pas eu un grand succès. Les compagnies concessionnaires prétendent qu'elle empiète sur les droits inscrits dans leurs cahiers des charges; les directions d'état disent que, relevant du ministre, il est inutile de placer un intermédiaire entre elles et ce haut fonctionnaire. En étudiant la question des tarifs, nous aurons occasion de reparler du *Reichs-Eisenbahn-Amt*.

Nous ne trouvons donc pas dans l'empire d'Allemagne l'exemple d'une grande administration d'un vaste réseau de chemins de fer de l'état. Si l'ensemble du réseau des chemins de fer de l'empire, au 1er janvier 1877, s'élève à 29,196 kilomètres et est supérieur à l'ensemble du réseau français, qui, à la même date, ne comprenait que 22,550 kilomètres, on peut dire que la direction de l'exploitation y est bien autrement morcelée que dans notre pays. Nous avons en effet signalé l'existence de quarante-neuf administrations distinctes, savoir : 1 direction impériale à Strasbourg, 8 directions royales prussiennes, 7 directions royales ou grand-ducales, 26 compagnies prussiennes, 8 compagnies bavaroises, hessoises, etc.

Au point de vue de l'unité, les six grandes compagnies françaises qui, au 1er janvier 1877, exploitaient 18,849 kilomètres et dont le réseau concédé total s'élève à 23,087 kilomètres, rendent donc à notre pays plus de services que ne peuvent le faire les exploitations morcelées de l'empire d'Allemagne.

Dans l'empire austro-hongrois, nous ne trouverons pas plus que dans l'empire d'Allemagne un vaste réseau d'état conçu, construit et exploité en vertu de principes purement économiques. Nous y rencontrons des chemins de fer construits par l'état et exploités par ses agens, — des chemins de fer concédés, construits et exploités par les sociétés concessionnaires, — des chemins de fer construits par des sociétés, mis sous séquestre par l'état et exploités soit par lui, soit par des sociétés fermières, — des chemins de fer construits par l'état, vendus par lui, et dont le rachat est annoncé comme probable.

Toutes les combinaisons connues en ce qui concerne les chemins

de fer ont été ou sont en vigueur dans l'Autriche-Hongrie; il y en a même une assez extraordinaire, — nous voulons parler de l'état-actionnaire. Dans plusieurs circonstances, l'état a acquis tout ou partie des actions d'un chemin de fer, et il devait ainsi intervenir à la fois comme actionnaire et comme représentant de la puissance publique. Les autres actionnaires avaient, il faut le reconnaître, un singulier collègue. Ce mode d'intervention de l'état a existé en Allemagne; il y en a aussi plusieurs exemples en Suisse. Au lieu de donner des subventions, les cantons souscrivent des actions.

Les événemens politiques ont encore compliqué la situation déjà si embrouillée des chemins de fer; la perte du royaume lombardo-vénitien a coupé en deux sections le réseau attribué à la compagnie de la Sudbahn (Sud-Autrichiens-Lombards). La constitution de deux grandes divisions de l'empire en deçà et au-delà de la Leitha a également augmenté le trouble, car les vues du gouvernement cisleithanien ne sont point celles du gouvernement transleithanien. A Pesth, les idées autonomistes, la magyarisation, comme on l'a dit en allemand, ne pouvaient omettre les chemins de fer, et les hommes d'état hongrois ont poursuivi la constitution d'un réseau national. Cette pensée se retrouve non-seulement dans les actes les plus importans, mais même dans les moindres détails. Avant 1867, tous les trains étaient réglés sur l'heure de Vienne, il faut aujourd'hui les diviser en deux : à l'ouest ils marchent sur l'heure de Vienne, à l'est sur celle de Pesth.

Récemment le gouvernement italien a racheté la partie du réseau de la compagnie des Sud-Autrichiens-Lombards située en Italie; le gouvernement hongrois a mis pour condition à son adhésion que la compagnie consentirait en principe à une vente éventuelle à l'état hongrois de la partie de son réseau située en Hongrie; la malheureuse compagnie de la Sudbahn est donc menacée d'une nouvelle division des lignes qui lui restent.

En fait, le gouvernement autrichien semble incliner vers le principe des fusions; il rachète les sociétés en déconfiture et charge de leur exploitation des compagnies anciennes; le gouvernement hongrois au contraire manifeste en toute occasion son désir d'arriver à un réseau d'état. Dans cette situation, où sont les principes économiques? Vérité en deçà de la Leitha, erreur au-delà ou réciproquement.

Il serait bien long et bien difficile de retracer historiquement les transformations du réseau autrichien depuis la constitution, en 1825, de la première compagnie pour la construction et l'exploitation d'une ligne de fer et de bois (*Holz- und Eisenbahn*) reliant la Moldau au Danube, de Budweis à Linz, jusqu'à ce jour. Dans cette période de cinquante années, nous pouvons signaler deux faits prin-

cipaux : 1° la constitution, par le gouvernement autrichien, de deux grandes compagnies, la Staatsbahn et la Sudbahn, — en français de Bourse, les Autrichiens et les Lombards; 2° la fièvre des concessions, qui a sévi sur le pays de 1867 à 1873. En favorisant la création de deux sociétés puissantes dans lesquelles les capitaux étrangers entraient pour une part très large, le gouvernement obtenait la construction de lignes secondaires, le trafic des grandes artères, — celle de l'ouest à l'est donnée à la Société autrichienne, celle du nord au sud donnée à la seconde société, — devant compenser les insuffisances de recettes qui devaient se produire sur ces lignes secondaires.

La fièvre des chemins de fer qui s'est déclarée dans toute l'Europe a eu, en Austro-Hongrie, une gravité exceptionnelle due aux transports de céréales que les régions cisleithaniennes ont eu, en 1868, à expédier dans toutes les directions. On a dit que la Hongrie allait devenir le grenier de l'Europe, que l'exportation suffirait à rémunérer les capitaux engagés dans la construction des voies de communication, et les chemins de fer se sont multipliés à l'infini.

Les faits n'ont pas répondu à ces espérances. Entrepris sans études préalables sérieuses, les chemins de fer ont coûté beaucoup plus cher qu'on ne l'avait cru, puis on s'est aperçu que les routes de terre faisaient souvent défaut pour desservir les gares nouvelles; de plus, l'étranger n'a point redemandé de céréales. L'état avait accordé une garantie d'un revenu déterminé; mais, le capital prévu pour la construction s'étant trouvé insuffisant, on n'a plus su comment se procurer le capital complémentaire. Enfin, sur quelques lignes, les dépenses d'exploitation ont été supérieures aux recettes, et on a demandé à l'état de nouveaux subsides.

Ajoutons à toutes ces difficultés les spéculations effrénées sur toutes les valeurs mobilières, et l'on comprendra l'effondrement qui s'est produit à la Bourse de Vienne en mai 1873, au moment où s'ouvrait l'exposition universelle. Les chemins de fer n'ont pas été épargnés, et, à l'heure où nous écrivons ces lignes, on ne saurait dire qu'on soit arrivé à un état régulier et paisible.

Nous ne saurions traduire exactement le mot allemand qui a caractérisé les efforts tentés pour amener la guérison de ce qu'on a assimilé à une plaie sociale; la *Sanirung der Bahnen*, littéralement l'*assainissement des chemins de fer*, est toujours à l'ordre du jour. Une loi très récente a donné à l'état des pouvoirs considérables pour racheter ou reprendre les lignes concédées à des sociétés malades et sans espoir de guérison. L'expérience seule pourra dire ce que vaut cette loi.

En résumé, les chemins de fer de l'Austro-Hongrie se répartissaient, au 1er janvier 1877, de la manière suivante :

Chemins de fer de l'état :

| | | |
|---|---|---|
| Territoire cisleithanien. . . . . | 594k | 2,274k |
| Territoire transleithanien. . . . . | 1,680 | |

Chemins de fer concédés :

| | | |
|---|---|---|
| Territoire cisleithanien. . . . . | 10,132k | 15,018k |
| Territoire transleithanien. . . . . | 4,886 | |
| Total général. . . . . | | 17,292k |

Sur ces 17,292 kilomètres :

| | | | |
|---|---|---|---|
| L'état exploitait. . . . . | 1,758 kilomètres, | soit 10,20 | pour 100. |
| Les compagnies. . . . . | 15,534 — | soit 89,80 | — |

Mais il importe de faire une distinction importante. Si le réseau exploité par l'état comprenait quelques kilomètres appartenant à des compagnies (78 kilomètres), le réseau exploité par les compagnies comprenait, en deçà de la Leitha, 594 kilomètres de lignes appartenant à l'état. Le tableau ci-après résume la situation kilométrique totale des chemins de fer de l'empire austro-hongrois à la fin de diverses années, de 1840 à 1876.

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| 1840. . . . . | 427 | kilomètres. | 1870. . . . . | 9,855 | kilomètres. |
| 1850. . . . . | 2,227 | — | 1871. . . . . | 11,864 | — |
| 1860. . . . . | 5,232 | — | 1872. . . . . | 14,055 | — |
| 1865. . . . . | 6,397 | — | 1873. . . . . | 15,570 | — |
| 1866. . . . . | 6,456 | — | 1874. . . . . | 16,065 | — |
| 1867. . . . . | 6,610 | — | 1875. . . . . | 16,767 | — |
| 1868. . . . . | 7,349 | — | 1876. . . . . | 17,292 | — |
| 1869. . . . . | 8,213 | — | | | |

Dans la période fiévreuse dont nous avons parlé, les accroissemens annuels dépassent 2,000 kilomètres; ils oscillent maintenant entre 500 et 600 kilomètres, et ils iront encore en diminuant.

En Suisse, tous les chemins de fer sont des chemins concédés. La question de la construction et de l'exploitation par l'état ne s'est jamais posée, au moins au point de vue économique; mais il n'en est pas de même au point de vue politique. Dans la lutte engagée depuis longtemps entre les idées qui défendent les autorités des cantons et les idées qui poussent à la constitution d'une république unitaire, l'absorption de tous les chemins de fer par un état centralisateur a été depuis longtemps indiquée comme une partie du programme à remplir. Les vingt-deux cantons feront-ils le sacrifice de leur liberté politique? Nous en doutons beaucoup. Une seule chose pourrait hâter la solution que nous venons d'indiquer, ce serait la déconfiture générale de toutes les sociétés de chemins de fer en Suisse, et la nécessité de pourvoir à leur exploitation. Nous espérons que cette catastrophe financière ne se produira pas, mais à ce

moment encore les cantons revendiqueraient les chemins de fer qui les traversent et ne les abandonneraient point au pouvoir fédéral.

Examinons maintenant la situation des chemins de fer suisses. Elle est fort triste au point de vue de la rémunération du capital consacré à leur construction. Le nombre des lignes concédées dépasse de beaucoup le nombre qui était nécessaire au trafic général actuel du pays. Cette exagération est due à deux causes. En premier lieu, chaque canton, — état souverain, — a voulu avoir ses lignes, et on est arrivé à avoir deux et même trois chemins desservant une même direction générale. Il y aura bientôt trois chemins entre Lausanne et Soleure, quand deux ont de la peine à vivre. En second lieu, une grande partie du capital actions et obligations des premières sociétés de chemins de fer a été fournie par les places étrangères : Paris, Londres, Francfort. La pensée de ruiner des souscripteurs étrangers n'a pas toujours suffisamment touché les autorités locales, et on aurait moins multiplié les concessions si le pays avait supporté les pertes causées par cette multiplicité même. En fait, le réseau général des chemins suisses s'élevait, au 1er juillet 1877, à 3,128 kilomètres, savoir :

| | | |
|---|---|---|
| Lignes en exploitation. . . . . | 2,317 | kilomètres. |
| Lignes en construction. . . . . | 281 | — |
| Lignes concédées . . . . . | 530 | — |
| | 3,128 | kilomètres. |

En supposant que toutes les lignes concédées s'exécutent, et cela est douteux, l'importance kilométrique du réseau suisse ne dépassera pas l'importance du réseau d'une des six grandes compagnies françaises, et nous dirons pour la Suisse ce que nous avons dit pour la Belgique : il est impossible de trouver dans ces deux pays des règles applicables à un réseau de 24,000 à 25,000 kilomètres.

Avant l'année 1870, le réseau des chemins de fer suisses était à peu près exclusivement représenté par quatre groupes : le Central-Suisse, possédant les lignes qui, de Bâle, se dirigent sur la Suisse centrale : Bienne, Berne, Thun, Lucerne et Brugg; le Nord-Est-Suisse, possédant les lignes qui rayonnent autour de Zurich; l'Union-Suisse, formée des lignes tracées dans l'est et desservant les bords du lac de Constance, Saint-Gall, Glaris et Coire; l'Ouest-Suisse enfin, qui avait réuni les lignes tracées le long des lacs de Genève et de Neufchâtel, les lignes de Fribourg et du Valais. Les deux premières sociétés, après des commencemens difficiles, étaient arrivées à une grande prospérité; les deux autres, au contraire, vivaient fort péniblement; les actionnaires ne recevaient aucun dividende, et la situation des obligataires était mal assurée. La reprise des affaires, après les événemens de 1870-1871, fut extrêmement

fructueuse pour les chemins de fer suisses ; mais, au lieu d'en profiter soit pour consolider leur crédit, soit pour construire des embranchemens nouveaux affluens des artères anciennes, on se lança dans des entreprises nouvelles absolument comme si tout était à créer en Suisse en fait de chemins de fer.

A part le réseau du Jura-Bernois projeté dans des régions encore dépourvues de chemins de fer, on ne trouve que des entreprises ou mal étudiées, ou conçues uniquement en vue de faire concurrence aux lignes actuelles. Parmi les premières, nous citerons l'entreprise du Gothard, qui passe par les plus cruelles péripéties : augmentation probable de 100 millions sur le chiffre des dépenses prévues ; refus des gouvernemens allemand, italien et suisse d'augmenter le chiffre de leurs subventions ; ajournement d'une partie des lignes projetées ; procès avec l'entrepreneur du grand souterrain.

Dans les entreprises créées on ne sait véritablement pas pourquoi, nous citerons la National-Bahn, qui se propose de faire un chemin allant du lac de Genève au lac de Constance. Rien de plus national qu'une ligne de cette importance si elle était à faire, mais elle existe depuis plus de vingt ans ; il y en a même deux, et, à coup sûr, la nécessité d'une troisième ne se faisait pas sentir.

Les anciennes sociétés ne résistèrent pas à ce vertige ; elles demandèrent lignes sur lignes et engloutirent millions sur millions. Aujourd'hui la situation des compagnies suisses est des plus tristes. Les actions du Central-Suisse sont tombées de 800 à 200 francs, celles du Nord-Est sont cotées 80 francs. Ces deux sociétés ont pu réaliser sur la place de Paris des emprunts de 25 et de 20 millions ; l'Ouest-Suisse a emprunté 15 à 16 millions sur la place de Genève. Nous ne connaissons pas les conditions auxquelles on s'est procuré ces ressources, mais nous estimons qu'elles ont été fort dures. La situation de la compagnie du Nord-Est est si grave qu'à la fin de l'année 1877 le conseil fédéral a proposé aux chambres suisses d'accorder pour la construction de huit lignes des délais complémentaires dont quelques-uns n'expireront qu'en 1885. La Société Berne-Lucerne a été mise en faillite ; les actionnaires ont tout perdu ; les obligataires ont eu 70 pour 100 du montant de leur créance. Pour la Société du Gothard le mot de *faillite* est bien souvent prononcé, et il paraît difficile de conjurer cette fin désastreuse.

En résumé, il n'y a pas de chemins de fer d'état en Suisse. Les sociétés ont traversé une crise épouvantable dont elles sont à peine sorties, des ruines nombreuses ont été amoncelées, et personne ne saurait envier pour son pays un pareil état de choses.

Parlerons-nous de l'Italie ? Le Piémont, après avoir construit et

exploité ses principales lignes, les a vendues à la grande société qui avait acheté du gouvernement autrichien les chemins de fer du Sud et les chemins du royaume lombardo-vénitien. Outre le prix d'acquisition, la Société des Sud-Autrichiens-Lombards prenait à sa charge l'achèvement des lignes commencées pour lesquelles on demandait des gares considérables et la construction de lignes nouvelles très difficiles et peu fructueuses.

Tous les engagemens pris par la compagnie ont été tenus, mais elle en a été peu récompensée. Après avoir dépensé dans l'espace de vingt années la somme énorme de 800 millions en or, après avoir subi toutes les conséquences des transformations politiques accomplies dans cette période, la compagnie a rencontré dans ses relations journalières avec le gouvernement italien des difficultés telles qu'il ne restait d'autre issue que le rachat. Les conditions de ce rachat sont connues : les actionnaires, français et anglais pour la plupart, sont ruinés; ils perdent en ce moment à peu près les quatre cinquièmes de leurs versemens.

Les chemins de fer romains, les chemins de fer de l'Italie méridionale, traversent des crises semblables à celles qui ont frappé le réseau de la Haute-Italie.

Que fera le gouvernement italien des lignes qu'il va reprendre? Personne ne le sait.

Aux termes de la convention de Bâle relative au rachat des lignes de la Haute-Italie, l'état devait reprendre ce réseau le 1er juillet 1876. Il n'a pas été en mesure de le faire, et une convention nouvelle, désignée sous le nom de *compromis de Paris*, a laissé aux mains de l'ancienne compagnie, pour deux ans seulement, l'exploitation du réseau. Le compromis de Paris, complété lui-même par la *convention de Rome*, stipule un prix de fermage et diverses clauses destinées à faciliter la transformation de l'exploitation.

On vit aujourd'hui sous ce régime intermédiaire. Beaucoup d'esprits en Italie hésitent à confier à l'état une affaire aussi considérable; on signale les dangers que peut faire courir au commerce et à l'industrie l'omnipotence d'une administration unique, et l'on se demande s'il ne serait pas préférable de diviser le réseau italien en trois groupes — l'Italie du nord, l'Italie centrale et l'Italie méridionale, — puis affermer ces groupes à trois compagnies distinctes. En d'autres termes, on reconstituerait ce que l'on a défait. Il ne faut pas toutefois espérer que les actionnaires dépossédés prendront part à ces combinaisons nouvelles.

La direction générale des chemins de fer au ministère des travaux publics de Rome fait imprimer chaque année un compte rendu détaillé. Nous y trouvons les renseignemens ci-après relatifs à la

situation topographique des lignes. En ce moment, on ne peut évidemment établir une division précise entre les chemins de fer exploités par l'état et ceux qu'exploitent les compagnies.

SITUATION GÉNÉRALE AU 1er JANVIER 1877.

| Lignes comprises dans les réseaux ci-dessous. | Exploitation. | Construction. | Projetées. |
|---|---|---|---|
| Haute-Italie | 3,461 | 63 | 6 |
| Romains | 1,673 | 24 | » |
| Midi | 1,454 | » | 193 |
| Calabro-Siciliens | 1,085 | 208 | » |
| Sardes | 198 | » | 190 |
| Lignes diverses | 99 | 208 | 379 |
| | 7,970 | 503 | 768 |
| Ensemble | | 9,241 | |

On remarquera dans ces chiffres la faible étendue des lignes en construction et des lignes en projet. Il est évident qu'en Italie, comme dans bien des régions de l'Europe, la construction des chemins de fer a devancé les besoins du pays.

Le rapport du directeur général des chemins de fer italiens indique les modifications qui, dans l'année 1876, ont été apportées aux tarifs. Elles concernent uniquement, sur la Haute-Italie : le soufre, les marbres, l'eau ammoniacale et la glucose; — sur les chemins romains : les marbres, les chapeaux et casquettes et les bestiaux. On ne peut reprocher à la haute administration de bouleverser les tarifs, mais cette prudence est bien près de l'immobilité.

Des faits qui précèdent, on peut tirer des conclusions importantes : 1° Aucun état souverain de l'Europe n'a groupé tous les chemins de fer en une seule et unique administration d'état. — 2° L'Angleterre, les Pays-Bas, la Suisse, l'Espagne ont donné soit la construction et l'exploitation, soit l'exploitation seule, à des compagnies privées, et le régime général de l'exploitation est exactement le même qu'en France. — 3° Quatre nations de l'Europe, la Belgique, l'empire d'Allemagne, l'Austro-Hongrie et l'Italie, ont à la fois des chemins de fer exploités par l'état et des chemins de fer exploités par des sociétés industrielles. Historiquement, la question n'est donc nullement résolue dans le sens de l'absorption régulière et progressive de tous les chemins de fer par l'état.

Si nous examinons maintenant d'une manière générale comment les choses se sont passées dans les quatre pays en possession des deux régimes d'exploitation, nous retrouverons les mêmes causes avec les mêmes résultats. La création des chemins de fer a passé par trois périodes : la période de conception première, d'incertitude et d'hésitation, — la période de développement, peut-être d'engoue-

ment, — la période d'achèvement, peut-être en même temps de découragement.

Aux débuts, la question du choix à faire entre l'état et les compagnies se pose devant les représentans du pays, l'industrie privée hésite, l'état seul s'engage et commence la construction des lignes qui, tracées les premières, desservent les points les plus riches du pays et donnent des résultats inespérés. Les compagnies se constituent, tous les états adoptent le système des concessions. En Belgique, en Allemagne, en Autriche, en Italie, on renonce à l'intervention de l'état; souvent même les gouvernemens vendent les lignes qu'ils ont construites et les donnent en subvention aux sociétés qui offrent de construire des lignes nouvelles; les artères principales des réseaux désignés en France sous le nom de chemins Autrichiens et de Sud-Autrichiens-Lombards sont des lignes vendues par les gouvernemens autrichien et piémontais. Cette seconde période s'achève aujourd'hui dans toute l'Europe, mais les populations réclament toujours des lignes nouvelles; seulement il est difficile de trouver des compagnies solvables qui consentent à s'en charger.

La France, en adoptant le système des grands réseaux et des agglomérations puissantes, a réalisé une combinaison inespérée : les lignes riches déversent une partie de leurs recettes sur les lignes pauvres et aident ainsi à la création de ces dernières. La France a pu retarder pour plusieurs années le moment où commence la troisième période.

Construire des chemins de fer qui ne donneront rien, dont les produits, insuffisans pour rémunérer le capital consacré à leur construction, qui n'atteindront peut-être même pas les frais d'exploitation, est une œuvre que l'industrie privée sérieuse ne peut entreprendre et qui exige impérieusement l'intervention de l'état. Un chemin de fer augmente presque toujours dans une certaine mesure la richesse des régions traversées; l'état peut trouver, dans l'augmentation des impôts directs ou indirects, une compensation aux sacrifices que nécessite la construction des lignes, mais cette compensation ne saurait être offerte à des actionnaires ou à des obligataires.

L'intervention de l'état dans la construction des lignes réclamées il y a trente ou quarante ans, dans la construction de celles que l'on achève ou que l'on demande aujourd'hui, s'explique donc très naturellement par des motifs purement financiers et en dehors de toute considération économique se rattachant à un système quelconque d'exploitation, système édifié à grand renfort d'argumens produits *a posteriori*.

Nous avons aussi, dans les renseignemens relatifs à chaque nation européenne, constaté deux ordres de faits qui ont exercé une véritable influence sur la constitution actuelle des réseaux, —

la réussite des fusions ou associations, les événemens politiques.

Les grandes artères ont absorbé les lignes secondaires placées dans leur voisinage, et, dans toute l'Europe, il s'est constitué des associations moins bien coordonnées qu'en France, mais qui tendent chaque jour à se rapprocher de ces dernières. Les directions d'état ont obéi à cette nécessité aussi bien que les sociétés privées; elles ont absorbé des lignes voisines, nullement en vue de baisser les tarifs; mais presque toujours elles ont été guidées par des motifs tout contraires, — supprimer une concurrence plus ou moins redoutable. En ce moment même, l'état prussien poursuit le rachat du chemin de fer de Berlin à Stettin uniquement parce que ce chemin, qui donne des résultats satisfaisans, nuit à l'exploitation des lignes de l'Est prussien.

En second lieu, la politique a joué un rôle considérable. La Belgique a redouté la venue de compagnies françaises ou allemandes, et elle a incorporé à son réseau d'état des lignes qu'elle a payées fort cher. La Saxe et la Bavière n'ont pas voulu voir leurs lignes gérées par des fonctionnaires prussiens; la création des réseaux saxons et bavarois répond bien plus à des idées de particularisme et d'autonomie qu'à des questions de tarifs de chemins de fer.

En résumé, chaque état est en possession de réseaux plus ou moins grands, constitués sans programme préalable, souvent à la suite d'incidens très imprévus. Ces groupes, qu'ils soient direction d'état ou société privée, sont exploités dans des conditions qui diffèrent fort peu de celles qui existent en France. Leurs relations réciproques sont bonnes quand ils ont des intérêts communs, médiocres et même mauvaises quand ils ont des intérêts opposés. Les directions d'état se font entre elles des concurrences fort vives, et les procès-verbaux des conférences tenues si fréquemment en Allemagne accusent des désaccords profonds et persistans. Mais nulle part, nous l'avons déjà dit et nous ne saurions trop le répéter, il n'existe de direction d'état gérant et administrant un réseau de 24,000 à 25,000 kilomètres.

## II. — ESSAIS D'EXPLOITATION PAR L'ÉTAT EN FRANCE.

Dans les observations générales placées au commencement de cette étude, nous avons dit que la France avait connu le régime de l'exploitation des chemins de fer par l'état et qu'elle l'avait bien vite oublié. Ce régime a duré trois ans; il était appliqué sur des lignes qui avaient dès l'origine un trafic important et qui figurent aujourd'hui parmi les plus productives du réseau français. Chargé, sous les ordres d'un des ingénieurs les plus éminens de notre pays, M. Jullien, de l'exploitation d'une de ces lignes, j'ai pu constater

pour ainsi dire chaque jour les difficultés, l'incompatibilité d'humeur, si l'on peut se servir de cette expression, qui existent entre cette chose correcte, formaliste, qui s'appelle l'administration publique, et cette chose variable, multiple, qui s'appelle l'exploitation d'un chemin de fer.

L'exploitation par l'état s'est imposée à la suite de la crise économique amenée par la révolution de 1848. Le chemin de fer de Paris à Lyon avait été concédé à la fin de l'année 1845 à une première compagnie. Malgré de longues hésitations dues à d'importantes différences entre les évaluations de ses ingénieurs et les évaluations primitives des ingénieurs de l'état, la compagnie avait engagé avec une très grande énergie la construction des sections comprises entre Paris et Dijon. Au moment où éclata la révolution de 1848, la partie disponible des sommes versées par les actionnaires se trouvait employée en rentes sur l'état français; l'énorme dépréciation des valeurs atteignit profondément la compagnie et ne lui permit pas de faire face à tous ses engagemens. Le crédit public était sourd à tout appel, et personne ne pouvait indiquer une solution autre que celle du rachat par l'état.

Cette solution elle-même était fort grave. Les actionnaires invoquaient le cas de force majeure. La moitié du capital était réalisée et on offrait au gouvernement de verser la seconde moitié; on ne pouvait donc reprocher aux actionnaires de ne point tenir leurs engagemens. Une transaction équitable intervint, mais toute l'attention de l'assemblée nationale fut à peu près concentrée sur le côté financier de la question. Le fait de l'exploitation par l'état ne fut signalé que par un seul député, M. Wolowski, et dans des termes qui méritent d'être rappelés. M. Wolowski s'exprimait ainsi dans la séance du 16 août 1848 : « Si jusqu'à présent mes convictions ne se sont pas ralliées à ce système (celui de l'exécution de l'exploitation par l'état), je ne suis pas de ceux qui refuseraient à l'état le droit de faire l'*expérimentation de ses forces et de ses aptitudes sur une grande échelle*. J'envisage le rachat du chemin de fer de Lyon, sous le rapport particulier de la grande question de l'exploitation des chemins de fer par l'état, comme une occasion excellente de vider enfin *par l'expérience, par la pratique*, une question qui s'est trop souvent égarée dans le domaine des hypothèses. »

La loi de rachat fut votée par l'assemblée nationale sans rien spécifier encore sur le mode d'exploitation; mais, dès les premiers mois de 1849, la question de l'exploitation par les compagnies ou par l'état se présenta au sujet de la ligne de Versailles à Chartres, dont la construction, exécutée par l'état, touchait à son terme. Le gouvernement aurait voulu constituer une compagnie, mais il fallait auparavant résoudre les difficultés pendantes entre les deux com-

pagnies de Versailles (rive droite) et de Versailles (rive gauche). Le moment n'était pas venu. Cependant les populations réclamaient l'ouverture de la ligne de Versailles à Chartres, et le gouvernement fut contraint de demander à la chambre l'autorisation d'exploiter lui-même cette ligne au moins provisoirement. L'exposé des motifs présenté à cette occasion montre quelles étaient, au sujet de l'exploitation par l'état, les idées des représentans du gouvernement :

« Nous tenons essentiellement, disait, le 2 mars 1849, à l'assemblée nationale, M. le ministre des travaux publics, à provoquer et à obtenir le concours de l'industrie privée. Des considérations de l'ordre le plus élevé nous font penser que l'état doit éviter désormais les grandes entreprises, et substituer autant que possible à l'action des fonctionnaires publics des intermédiaires personnellement intéressés au succès des travaux ou des exploitations de chemins de fer.

« Le principe général que nous cherchons à réaliser sera donc celui du *concours de l'industrie privée.* Si nous vous proposons d'y déroger aujourd'hui, c'est en raison de l'urgence d'une exploitation immédiate et des difficultés qui, actuellement, font ajourner la formation des compagnies. *La dérogation qui consiste à faire exploiter par l'état le chemin de Chartres doit être considérée comme essentiellement temporaire.* »

Le rapporteur de la commission nommée par l'assemblée nationale, l'honorable M. Deslongrais, n'est pas moins explicite. Dans son opinion, l'exploitation par l'état ne doit être que temporaire, des compagnies sérieuses et solvables ne pouvant tarder à se former pour réclamer la concession d'une ligne aussi importante que celle de l'Ouest :

« Dans tous les cas, ajoute le rapporteur, l'exploitation du chemin de Chartres aura permis d'apprécier à leur juste valeur les avantages ou les inconvéniens de l'intervention de l'état dans ces entreprises, sans que les intérêts du trésor aient pu se trouver compromis, puisque cette partie de la ligne doit donner un produit net d'au moins 1,200,000 francs.

« La fixation des tarifs est une des portions les plus difficiles et les plus délicates de l'exploitation d'un chemin de fer. Elle réclame une connaissance spéciale, une étude approfondie des besoins du commerce et de l'industrie. De leur appréciation exacte dépend, en quelque sorte, le succès de l'entreprise. Aussi la commission s'est-elle divisée sur le choix de l'autorité qui devait fixer, réviser ou modifier les tarifs dans les limites du maximum prescrit par la loi.

« Il fallait choisir entre le ministre des travaux publics et celui des finances. Les tendances du premier seront toujours évidemment d'abaisser les tarifs, afin d'activer la circulation et de favoriser le déve-

loppement des affaires, sans s'inquiéter des produits du trésor. Si la tarification était laissée à son libre arbitre, on pourrait presque affirmer que bientôt les dépenses excéderaient les recettes. C'est, à notre avis, un des plus grands dangers qui puissent résulter de l'exploitation par l'état. Car alors les produits des pays traversés par le chemin remis aux mains de l'état jouiraient d'un privilége qui serait refusé à toutes les autres parties du territoire, et cela aux dépens des deniers de l'état, c'est-à-dire de tous les contribuables. Les autres compagnies de chemins de fer qui n'auraient pas auprès d'elles le trésor public comme bailleur de fonds ne pourraient supporter une concurrence illégitime, ou se trouveraient bientôt ruinées si elles voulaient la soutenir pour l'approvisionnement du grand marché de la capitale, dans le cas où elles prétendraient y amener les voyageurs et les marchandises aux mêmes conditions que la ligne exploitée par l'état.

« D'un autre côté, si nous remettions la tarification à M. le ministre des finances, il serait à craindre que, trop uniquement préoccupé des recettes et des besoins du trésor, il ne s'arrêtât à des chiffres trop élevés qui entraveraient, sans nécessité, la circulation des voyageurs et des marchandises, et arrêteraient, au lieu de le développer, le mouvement du commerce et de l'industrie. »

Devant l'assemblée nationale, il y eut une discussion longue, approfondie, et, dans la séance du 21 avril 1849, M. Jules Favre présenta, sur la question générale de l'exploitation des chemins de fer par l'état, des observations de la plus haute importance et formula la critique la plus vive du système de l'exploitation par l'état. La loi cependant fut votée et promulguée le 25 avril 1849; mais elle n'accordait au ministre des travaux publics l'autorisation d'exploiter le chemin de fer de Versailles à Chartres que jusqu'à ce qu'il eût été statué définitivement sur la concession ou l'exploitation de la ligne totale de Paris à Rennes.

Au même moment, les ingénieurs de l'état achevaient les sections de Paris à Tonnerre et de Dijon à Châlon, et il était nécessaire d'en assurer la mise en exploitation. La loi du 14 mai 1849 y pourvut dans des termes identiques à ceux que nous venons de rappeler, c'est-à-dire jusqu'à ce qu'il eût été statué définitivement sur la concession ou l'exploitation entière du chemin. Le gouvernement avait eu un instant la pensée de proposer à titre définitif l'exploitation du chemin de fer de Paris à Lyon par l'état, et un projet dans ce sens avait été préparé à la fin de l'année 1848. Déposé devant l'assemblée nationale, il avait été retiré et remplacé, le 30 avril 1849, par un projet donnant à l'exploitation par l'état un caractère absolument provisoire.

L'exposé des motifs lu à la séance du 30 avril 1849 contenait ce

passage important : « L'exploitation directe par l'état avait aux yeux du gouvernement *de tels inconvéniens*, *nous dirons plus*, *de tels dangers*, qu'avant de s'engager dans ce système, il voulait examiner de nouveau s'il n'était pas possible d'arriver à quelque autre combinaison qui satisfît mieux à toutes les exigences de l'intérêt public. » Parmi ces combinaisons figure le système des compagnies fermières; le ministre le combat dans des termes qui sont et seront toujours vrais. « L'on ne peut se dissimuler d'ailleurs, dit-il, qu'à raison du capital comparativement faible que la compagnie fermière a seulement besoin de réunir, il n'y a peut-être pas dans le fermage des garanties suffisantes d'une bonne et intelligente gestion. Les compagnies concessionnaires, qui paient en totalité ou en grande partie la dépense des chemins de fer, ont un véritable intérêt à améliorer le domaine de ces chemins, à leur faire produire, avec profit pour le pays, tous les revenus dont ils sont susceptibles. Une compagnie fermière dont l'existence doit cesser au bout d'un petit nombre d'années peut ne songer qu'à une chose, — à faire pendant la durée de son bail les plus gros bénéfices possibles, sans s'inquiéter des perfectionnemens que l'intérêt du public pourrait réclamer. »

Le rapporteur de la commission de l'assemblée nationale, l'honorable M. Emmery, aujourd'hui inspecteur général des ponts et chaussées, conclut à l'adoption du projet en insistant à la fois sur la nécessité d'ouvrir au public le plus promptement possible des lignes dont les travaux étaient achevés et sur le caractère provisoire de l'exploitation par l'état. La discussion fut très courte : le ministre insista sur les avantages qu'il attendait de la création d'une commission chargée de l'éclairer dans toutes les questions que l'administration aurait à résoudre. « Entre les innombrables demandes qui abondent dans les ministères, conclut-il, le ministre seul aurait de la peine à choisir... La seule annonce de l'exploitation par l'état semble un appel fait à toutes les ambitions, à toutes les oisivetés. »

L'administration des travaux publics se mit à l'œuvre et s'occupa de constituer les commissions prévues par les lois qu'elle venait d'obtenir. Pour la ligne de Chartres, la commission ne devait se composer que de deux membres nommés l'un par le ministre des finances, l'autre par le ministre du commerce; pour les sections du chemin de Paris à Lyon, la commission devait comprendre neuf membres.

Les arrêtés réglant les tarifs *dans les limites des maximums fixés* par les lois des 16 juillet 1845 et 21 juin 1846 ne devaient être rendus que sur l'avis de ces commissions. Les hommes les plus éminens furent désignés pour ces deux commissions. Celle du che-

min de Chartres se composait de MM. le duc de Noailles, Victor Lefranc, Herson, Jahan, Avril, Gustave de Beaumont, Lebeuf, Johannys, Delorme; celle du chemin de Paris à Lyon de MM. Dufaure, Daru, Rivet, Étienne, Herson, Didion, de Boureuille, Monier de La Sizeranne, de Monicault.

L'organisation adoptée ressemble singulièrement à celle des compagnies, et entre les commissions et les conseils d'administration il n'y avait guère de différence. Plusieurs des personnes que nous venons de nommer n'avaient même accepté la mission qui leur était confiée qu'à la condition nettement exprimée que les résolutions des commissions seraient admises sans discussion par les bureaux du ministère des travaux publics. C'était pour ces derniers une abdication à peu près absolue. Malgré la réserve observée de part et d'autre, de véritables difficultés surgirent entre ces deux pouvoirs. Les commissions statuaient sur les propositions que leur faisaient les directeurs des chemins, — M. Baude pour la ligne de Paris à Chartres, M. Jullien pour les lignes de Paris à Tonnerre et de Dijon à Châlon. — Procès-verbal était dressé des délibérations des commissions et transmis au ministre, qui seul avait pouvoir pour statuer.

Tous ces procès-verbaux existent aux archives du ministère des travaux publics. Pour la ligne de Chartres, il y en a soixante-trois, du 23 juin 1849 au 6 juin 1851; pour les sections du chemin de Lyon, il y en a soixante-deux, du 13 septembre 1849 au 1er mars 1852. Chacun d'eux vise un nombre considérable d'affaires. Dans les premiers temps, le ministre statue rapidement, mais les dossiers ne tardent pas à s'accumuler; les décisions ne sortent plus des bureaux des ministères, et les directeurs sont placés dans cette alternative ou de marcher en supposant qu'on finira par avoir l'approbation ministérielle ou d'attendre patiemment.

La première résolution est dangereuse, la cour des comptes n'admettant pas des dépenses faites dans de semblables conditions; la seconde couvre la responsabilité des directeurs et de leurs agens; mais au point de vue du public, elle est désastreuse. Nous citerons quelques exemples empruntés aux procès-verbaux du chemin de fer de Lyon : le bail pour la location des écuries de la rue Moreau destinées à recevoir les omnibus est signé le 8 août 1849; il est ratifié le 21 novembre. *Perte de temps : cent quatre jours.* — Le cahier des charges des buffets de Joigny, Tonnerre et Dijon, dont l'approbation avait été demandée d'urgence le 13 septembre, n'est obtenue que le 6 décembre 1849, *au bout de quatre-vingt-quatre jours.* — En 1850, une troupe d'artistes demande une réduction de tarif pour aller donner une représentation en province; la commission émet son avis le 10 janvier; le ministre statue le 25 juillet, *cent quatre-vingt-seize jours après.* Les artistes ont dû être bien étonnés quand

ils ont reçu ampliation de la décision ministérielle ! — Un bureau de ville est loué à Lyon le 27 février 1850 ; le ministre donne une approbation verbale ; mais sept mois après on n'avait pas l'approbation écrite et on ne savait comment faire pour payer le loyer dû au propriétaire. — En ce qui concerne le personnel, les inconvéniens étaient de tous les jours. Pour toute vacance ou création d'emploi, la commission propose trois candidats ; le ministre reste trois mois sans répondre. — Une révocation est nécessaire, la commission la propose le 8 mai, le ministre répond le 8 juillet.

Sur le chemin de Versailles à Chartres, les choses se passent exactement de même. La commission a désigné un chef de comptabilité ; le ministre ne répond pas. Le directeur expose qu'il ne peut se passer de chef de comptabilité, et qu'il a installé le candidat admis par la commission. — La commission approuve des traités passés avec le maître de poste de Chartres pour le service du factage ; l'approbation se fait attendre pendant des mois. — Sur d'autres points, le ministre approuve le traité de factage ; mais il refuse le crédit nécessaire à la construction d'une écurie pour abriter les chevaux destinés à ce service de factage. — On multiplierait ces exemples à l'infini, et, nous le répétons, personne n'était à blâmer. Les commissions étudiaient avec le plus grand soin les questions, les bureaux avaient une bonne volonté parfaite, et cependant on n'avançait que bien difficilement ; à tout instant, on rencontrait un règlement inflexible, qu'il fallait respecter ou éluder.

On n'exploite pas un chemin de fer sans avoir à solder chaque jour des dépenses dont le paiement ne saurait attendre l'accomplissement de toutes les formalités administratives. Cette nécessité fut reconnue, et il fut décidé que des avances seraient faites à des régisseurs, mais sans que ces avances pussent dépasser le chiffre de 10,000 francs par régisseur. — Si un service exigeait 50,000 francs par mois, comme il était impossible de verser cette somme au chef de comptabilité, on la donnait à cinq régisseurs, sur lesquels quatre se contentaient de signer. Le règlement était observé, mais on faisait sciemment une chose absolument contraire au bon sens.

Nous venons de voir comment les choses marchaient au point de vue de la forme, — c'était déjà fort compliqué ; — il reste à examiner comment elles allaient au fond, et rien n'est plus instructif que la lecture de nos cent vingt-cinq procès-verbaux. — Nous nous efforcerons de résumer ces procès-verbaux en rattachant les avis émis par les deux commissions à quatre groupes de faits distincts : Rapports avec le personnel des administrations publiques, avec le public pour le transport des voyageurs, avec le public pour le transport des marchandises et la recherche du trafic ; règlement des litiges commerciaux.

*Rapports avec le personnel des administrations publiques.* — Les questions que les commissions de l'Ouest et de Paris-Lyon ont à examiner, en ce qui touche leurs rapports avec le personnel des administrations publiques, ne sont pas nombreuses, mais elles reviennent constamment et dérivent toutes d'une prétention ainsi formulée : « Les chemins de fer appartiennent à l'état, *donc* les fonctionnaires de l'état ne doivent rien payer, ou, si on les astreint à payer, ils ne doivent payer que le moins possible. »

Les demandes de permis de circulation, à titre permanent ou à titre temporaire, se reproduisent sans cesse : elles sont présentées par les préfets, les sous-préfets, les juges de paix, les agens du domaine, des postes, des forêts, les réfugiés politiques, les colons à rapatrier, les fonctionnaires de l'assistance publique, les représentans de l'association des artistes, les entrepreneurs de fêtes publiques et de trains de plaisir, des organistes de petites paroisses, etc. — On demande des réductions pour les orphéons, les congrégations, les artistes en tournée de représentation, les ouvriers allant à l'exposition de Londres, les aliénés, etc. — Le ministre de la guerre voudrait assimiler tout le personnel civil de ses bureaux au personnel militaire; pour les militaires, on refuse de mettre le nom sur le permis. — Un préfet prétend que le droit qu'il a de voyager gratuitement emporte le droit de se faire accompagner par son secrétaire et ses domestiques. Un autre préfet déclare qu'il n'est pas astreint à montrer sa carte constatant son droit à la libre circulation : sa déclaration doit suffire. — Sur la ligne de Dijon à Châlon, le préfet de la Côte-d'Or ordonne le transport d'un régiment de ligne, et il élève la prétention de régler le prix de ce transport. — Sur la ligne de Chartres, le préfet d'Eure-et-Loir fait voyager gratuitement, sur réquisition, le conseil de révision. Ce dernier incident fait, dans le procès-verbal de la séance du 8 mars 1850 de la commission de l'Ouest, l'objet d'une délibération spéciale rédigée par M. Victor Lefranc, et concluant à la réintégration de la perception omise dans les caisses du chemin de fer. Nous ignorons si cette réintégration a eu lieu, mais il était pénible pour les ingénieurs chargés de l'exploitation des lignes de l'état d'avoir à lutter sans cesse contre de pareilles prétentions.

Les exigences des administrations publiques ne se bornaient pas à réclamer le transport gratuit de leurs représentans, et chaque semaine surgissaient des incidens nouveaux. — L'administration des postes demande que l'échange des sacs de dépêches soit fait par les agens des gares et des trains. M. Jullien obtient pour eux, à grand'peine, une petite rémunération. — Les ponts et chaussées sollicitent une réduction pour les pièces de fonte destinées à la construction d'un pont. — Un sous-préfet en tournée donne ordre d'ar-

rêter un train à un passage à niveau. — Un autre sous-préfet requiert l'emploi du télégraphe du chemin de fer pour son service, et cette réquisition empêche la gare de Tonnerre d'annoncer le départ d'un train spécial portant le président de la république. — Partout on retrouve la même doctrine : le chemin de fer étant à l'état, toutes les administrations ont le droit de s'en servir gratuitement.

*Rapports avec le public pour le transport des voyageurs.* — Le transport des voyageurs comprend le transport proprement dit par chemin de fer et un certain nombre de services annexes dont chacun semble avoir peu d'importance, mais au bon fonctionnement desquels on attache avec raison un très grand prix; nous voulons parler des omnibus, des voitures de place, de la police des cours des gares, des entreprises de correspondance par terre et par eau.

Au point de vue administratif, le transport par chemin de fer peut être réglé par l'état aussi bien que par une compagnie; le nombre des trains, leur composition, leur marche, tout cela constitue un ensemble où l'action de l'état peut s'exercer aussi bien que celle d'une compagnie, mais il n'en est plus du tout de même lorsqu'on arrive à ces services de détail dont nous avons donné la nomenclature. N'est-ce point compromettre inutilement l'autorité du ministre des travaux publics que de la mêler à des incidens tels que ceux qui sont mentionnés dans les procès-verbaux des commissions?

A Paris, les voitures de place à gros numéro et les voitures de remise à petit numéro se disputent les places dans les cours; les jours de pluie, les voitures sont en nombre insuffisant et le public est mécontent. — Sur la ligne, les omnibus des hôtels se plaignent de la concurrence qui leur est faite par les omnibus qui ont un traité avec le chemin de fer; les maires fixent aux omnibus des itinéraires que le chemin de fer déclare inutiles. — Sur la Saône, entre Châlon et Lyon, les autorités locales contestent au ministre le droit de choisir de bons bateaux à vapeur pour assurer la correspondance des trains, et elles prétendent établir un roulement entre tous les bateaux; le jour du bateau bon marcheur, les voyageurs trouveront la correspondance à Châlon; le jour du mauvais bateau, ils manqueront le train, mais le principe de l'égalité aura été sauvé. — Un préfet prend un arrêté pour régler divers détails du service des correspondances; le ministre approuve l'arrêté; puis survient un autre préfet qui ne partage pas les idées de son prédécesseur et qui formule un autre arrêté. — A Lyon, il faut que le ministre des travaux publics traite avec les syndicats ou rigues des portefaix qui ont le monopole du déchargement des bateaux. Sur divers points, on organise des buffets; les cafetiers contestent au ministre le droit de

concéder des établissemens de cette nature sur des terrains acquis par voie d'expropriation.

Lorsque l'exploitation est faite par une compagnie, tous ces incidens surgissent, mais l'état conserve le rôle supérieur d'arbitre, de protecteur de l'intérêt général; il est forcé d'abdiquer lorsque, dans ces incidens, il est directement en jeu.

*Rapports avec le public pour le service des marchandises* — Le transport des marchandises n'a pas acquis sur les lignes exploitées par l'état une importance comparable à celle qui existe aujourd'hui. Les sections étaient morcelées; les entreprises concurrentes sur les routes de terre ou sur les voies navigables conservaient une partie de leur trafic; le public hésitait un peu à employer le nouveau mode de transport. Dans la Côte-d'Or, on disait que les vins ne supporteraient pas la trépidation des wagons; enfin, il faut le reconnaître, les négocians n'aimaient point à se trouver en face d'agens de l'état. « En cas de difficulté, disaient-ils, personne ne nous écoutera, et si on acceptait l'emploi du chemin de fer, c'était à la condition de se servir d'intermédiaires. »

Les commissions de l'Ouest et de Paris-Lyon appréciaient parfaitement cette situation, et elles conclurent de nombreux traités précisément avec des intermédiaires qui remettaient aux gares des voitures chargées et bâchées que l'on désignait sous le nom de *maringottes*, nom qui revient souvent dans les procès-verbaux des commissions. Malgré cela, les directeurs furent saisis d'un nombre considérable de propositions relatives au développement du trafic, propositions discutées devant les commissions et résolues presque toujours d'une façon très libérale, beaucoup plus libérale même que ne le furent quelques années après les propositions faites par les compagnies. Nous passerons rapidement en revue les principales questions examinées par les commissions.

*Tarifs différentiels.* — Il n'y a point de difficulté. La commission estime qu'il y a lieu de réduire les prix pour les grandes distances.

*Traités de tonnage.* — La commission reconnaît qu'en principe il est naturel que les expéditeurs qui confient au chemin de fer un trafic important jouissent d'un tarif moins élevé que les petits expéditeurs.

*Concurrence faite par les voies navigables.* — Il convient de donner des primes pour les marchandises amenées au chemin de fer. Tout expéditeur qui, dans un mois, aura mis au chemin de fer des transports dont les taxes cumulées dépasseront 500 francs, aura droit à un permis de circulation valable pendant le mois suivant.

*Concurrence à prévoir de la part des chemins de fer d'Orléans et de Strasbourg.* — Il importe de faire, avec les compagnies qui ex-

ploitent ces lignes, des arrangemens en vue de conserver à chaque groupe le trafic qui lui appartient et d'éviter des abaissemens de taxe inutiles et une guerre de tarifs.

*Traités particuliers.* — Les entrepreneurs qui remettent au chemin de Lyon des maringottes signalent des difficultés qu'ils rencontrent dans la partie du transport à exécuter par terre. La commission estime que, pour tenir compte de ces difficultés, les maringottes pesant 3,600 kilogrammes ne seront taxées qu'à raison de 3,000 kilogrammes. — Un fabricant de plâtre demande : 1° une bonification de 4 pour 100 sur ses transports, 2° la faculté de ne payer le prix du transport qu'après la vente de la marchandise déposée dans la gare d'arrivée; par contre, le chemin de fer fera le transport quand il le jugera convenable et pour compléter la charge de ses trains. La commission accorde, sous la réserve que le tonnage remis s'élèvera au moins à 4,000 tonnes par an.

La discussion des traités à passer avec les marchands de charbons de bois à Paris occupe plusieurs séances de la commission de Lyon. Toutes les questions de détail de l'exploitation sont abordées : magasinage gratuit dans certaines gares et pour des marchandises désignées, — jours de planche accordés aux négocians qui remettent un fort tonnage, — fixation d'un poids moyen fictif pour le sac de charbon de bois, etc. Les commissions se préoccupent de la recherche du trafic. Des avantages seront assurés aux personnes qui se chargeront des relations avec le public. Il conviendra de nommer des agens commerciaux et de leur donner des primes calculées sur le montant des produits qu'ils assureront au chemin de fer.

On ne reprochera certainement pas aux personnes qui ont tenté l'exploitation par l'état d'avoir méconnu la convenance de se plier aux nécessités du commerce; elles admettaient la variabilité et par suite le relèvement des tarifs à un point tel que le chef de la division des chemins de fer au ministère des travaux publics croyait devoir rappeler qu'il n'était pas permis de relever les taxes réduites avant le délai d'un an. Tous ces efforts des commissions étaient à peu près stériles. Le ministre approuvait leurs propositions, mais souvent au bout de deux, trois, quatre, quelquefois six mois. On faisait les plus louables efforts pour attirer la marchandise, mais le ministre refusait le crédit destiné à payer le hangar sous lequel elle devait être abritée.

Il y avait dans tout ceci, nous ne dirons pas un germe de mort, mais un germe de faiblesse irrémédiable par l'absence de responsabilité. Une compagnie, si puissante qu'on la suppose, est responsable de tous ses actes devant le plus petit comme devant le plus riche négociant; un ministre ne l'est pas et ne le sera jamais. Nous venons de parler d'un refus de crédit pour construire des gares de

marchandises, cela était très regrettable; mais le ministre ne pouvait donner ce qu'il n'avait pas, et il fallait attendre au moins un an pour avoir la sanction législative. En ce qui concernait les litiges commerciaux, la situation des commissions de l'Ouest et de Paris-Lyon était impossible.

*Règlement des litiges commerciaux.* — Quelque parfaite que l'on suppose une exploitation de chemin de fer, on ne supprimera jamais les litiges commerciaux. Des colis suivront un itinéraire autre que celui qui est prescrit et ils arriveront en retard, peut-être seront-ils perdus ou dérobés. Il y aura toujours des avaries de mouille, de coulage, des coups de crochet, en un mot, il y aura toujours des incidens à régler avec le public.

Pour une compagnie, rien de plus simple, le droit commun suffisant à tout. Pour un état exploitant, la situation est mal définie et les procès-verbaux gardent trace de l'extrême embarras dans lequel se trouvent les directions lorsqu'un colis est perdu ou que des sacs de farine sont mouillés. — Un commis voyageur perd son sac de nuit; il cite le chemin de fer devant le juge de paix; celui-ci condamne « le chemin de fer » sans savoir si le chemin de fer est représenté par une compagnie ou par un ministre. — Doit-on accepter simplement la juridiction des tribunaux de commerce, ou invoquer la compétence des conseils de préfecture? La question se pose, elle n'est pas résolue; elle le sera difficilement, ou elle le sera comme en France pour la poste, comme en Allemagne pour les colis non assurés; l'état, impeccable, ne répond de rien, et il ne saurait y avoir contre lui de questions contentieuses.

Nous avons évidemment dû passer sous silence un grand nombre de faits intéressans mentionnés dans les cent ving-cinq procès-verbaux des commissions de l'Ouest et de Paris-Lyon. Nous avons cherché seulement à indiquer quelles ont été les difficultés auxquelles se sont heurtés les hommes intelligens et honorables qui ont tenté cette entreprise d'une exploitation par l'état. Cette exploitation ne comprenait cependant que deux lignes d'une longueur totale de 453 kilomètres. — Bien des questions que les commissions ont cherché à résoudre ne donneraient aujourd'hui lieu à aucun incident; mais combien d'autres, et en bien plus grand nombre, ne prendraient-elles pas naissance sur un réseau qui comprendrait 25,000 kilomètres au lieu de 453?

A plusieurs reprises, on trouve dans les procès-verbaux des deux commissions la trace des scrupules qui se présentaient à l'esprit des directeurs et des rapporteurs. « L'état, dit-on un jour, peut opérer les transports généraux sur un chemin de fer avec la même rapidité, la même économie qu'une compagnie (en sous-traitant toutefois, comme l'ont fait, avec raison selon nous, les compagnies d'Or-

léans et de Rouen), mais l'état passe aux yeux du public, et *non sans raison*, pour être inférieur aux compagnies quand il s'agit du trafic. » Le 17 août 1849, M. Victor Lefranc adresse à la commission de l'Ouest un rapport dans lequel se trouvent ces passages remarquables : « Les pensées de spéculation sont étrangères aux tendances naturelles de l'état et opposées aux diverses considérations qui déterminent habituellement son action. L'état est moins apte que tout autre à résoudre commercialement des questions de tarifs; sa situation de tuteur de tous les intérêts le force à se placer alternativement au point de vue de la protection des industries existantes et à celui du développement des satisfactions réclamées par l'intérêt public... Il est impossible d'espérer des agens de l'état les efforts de tous les instans que l'industrie privée sait obtenir et récompenser. » En d'autres termes, est-il possible de concilier ces deux choses : l'état entrepreneur, commerçant et responsable; l'état protecteur des intérêts généraux et irresponsable?

Nous estimons que l'expérience tentée par l'état, de 1849 à 1852, a répondu négativement à cette question; une expérience nouvelle ne donnerait pas un autre résultat; les mêmes causes produiraient les mêmes effets, et, entreprise sur une plus grande échelle, l'exploitation des chemins de fer par l'état imposerait au trésor public de plus lourds sacrifices.

### III. — COMPARAISON ENTRE L'EXPLOITATION PAR L'ÉTAT ET PAR LES COMPAGNIES.

Nous avons montré comment s'étaient constitués chez les diverses nations de l'Europe les réseaux de chemins de fer; nous avons dit quels avaient été en France les essais d'exploitation par l'état de 1849 à 1852, essais suivis d'insuccès. Il nous reste à étudier l'exploitation par l'état chez les nations qui pratiquent ce système et à chercher si les résultats obtenus sont supérieurs à ceux que donne l'exploitation par les compagnies.

On a vu qu'il n'existe nulle part un réseau de 24,000 à 25,000 kilomètres exploité par une administration unique. Nous devons, à ce propos, mentionner un fait qui nous a frappé. En signalant l'étendue des réseaux de chacune des compagnies françaises comme un obstacle au progrès, on a dit qu'un conseil d'administration, qu'un directeur, ne pouvaient s'occuper utilement d'un réseau ayant plus de 2,000 à 3,000 kilomètres. Par une contradiction singulière, les mêmes personnes voudraient confier à un ministre la charge d'un réseau huit ou dix fois plus considérable. Les conseils d'administration sont en quelque sorte permanens; les directeurs et les chefs de service des compagnies comptent tous un nombre d'an-

nées considérable passées au service de ces mêmes compagnies. En est-il ainsi des ministres? Est-il désirable, nous dirons même est-il possible de confier un fardeau si lourd à un seul homme, ministre pour quelques mois, quelques semaines peut-être, trop souvent étranger par sa profession, par les habitudes de toute sa vie, aux questions si nombreuses que soulève l'industrie des chemins de fer? Depuis 1838, il y a eu en France trente-sept ministres des travaux publics. Comment, absorbé par la politique, par la lutte pour l'existence « ministérielle, » l'homme le mieux doué pourrait-il mener à bien la plus légère amélioration?

Au premier abord et à ne juger les choses que superficiellement, l'exploitation d'un chemin de fer par l'état ne paraît point différer de l'exploitation par une compagnie; pour les voyageurs surtout, la différence est à peine sensible : les trains partent et arrivent sans incidens, tout semble identique.

Pour reconnaître les dissemblances profondes qui existent entre les deux systèmes, il faut pénétrer plus avant, il faut étudier les conditions de la tarification, puis la valeur des tarifs perçus; il faut voir les administrations en contact avec le public, non plus pour porter simplement un voyageur à destination, mais pour régler un litige personnel ou commercial; il faut enfin rechercher quelles sont les conséquences financières de chacun des systèmes en présence.

Nous ne parlerons ici que des rapports généraux du public avec les chemins de fer, ainsi que de l'organisation militaire; les détails techniques et financiers ont été écartés parce qu'ils nous auraient entraîné trop loin.

Lorsque la construction ou l'exploitation des chemins de fer sont confiées à des sociétés concessionnaires, la règle qui préside aux arrangemens à intervenir en cas d'accident pour les personnes et d'incident pour les choses est simple, c'est la responsabilité et la réparation du préjudice causé. Si un arrangement amiable ne peut se conclure, les tribunaux interviennent. Le code civil s'exprime, à cet égard, dans des termes qui n'ont aucune ambiguïté.

La responsabilité est complète, entière. Que les compagnies disparaissent et soient remplacées par une administration d'état, la responsabilité disparaît, elle aussi, et fait place à la réglementation, et quelle réglementation! La poste perd une lettre ordinaire, elle n'est pas responsable. L'état, chemin de fer, perdra un colis, il ne le paiera pas ou il édictera un règlement fixant à 0 fr. 75 cent. la valeur maxima du kilogramme d'un colis perdu; pour une malle de 30 kilogrammes contenant des robes de soie, des objets de toilette en rapport avec la situation de fortune du voyageur, objets pouvant valoir de 2,000 à 3,000 francs et pour lesquels une compagnie paierait ce prix, l'état accordera 22 francs

50 centimes, et il faudra probablement donner quittance sur une feuille timbrée à 0 fr. 50 cent. Les fraudes tentées contre les chemins de fer, fausses déclarations, poids inexacts, seront punies comme des délits, et on trouvera, dans l'arsenal des lois sur les priviléges postaux, des armes dont on pourra faire un merveilleux usage dans le contentieux des chemins de fer.

Il y a quelques mois, un horrible accident a eu lieu sur le chemin de fer du Nord; un train a broyé une voiture engagée sur un passage à niveau dont le garde s'était éloigné; six personnes ont été tuées, trois blessées grièvement. Le tribunal de Lille a alloué 814,000 francs d'indemnité aux victimes ou aux familles des victimes qui demandaient 2,180,000 francs (1). Jamais l'état ne consentira à subir des responsabilités pécuniaires si fortes. S'il y est pris une fois, un règlement, au besoin une loi, tarifieront la valeur d'une dent, d'un bras, d'une jambe, de la tête d'un voyageur, et rien ne sera plus abandonné à l'arbitraire des tribunaux. Accorder 2 millions d'indemnité comme une compensation d'une faute commise par un garde-barrière, voilà ce que jamais ministre des travaux publics n'osera proposer à une commission du budget. Quant à la ressource des cautionnemens et des responsabilités pécuniaires, les plus ardens promoteurs de l'exploitation des chemins de fer par l'état n'arriveront pas à formuler à ce sujet une proposition acceptable.

Dans les lignes qui précèdent, nous n'avons parlé que de la responsabilité personnelle, corporelle, si nous pouvons nous exprimer ainsi. L'état n'y exposera pas ses fonctionnaires. Sur une route, en pays de montagne, une voiture publique tombe dans un précipice, dix ou douze personnes sont tuées ou blessées, et l'enquête démontre que l'accident est dû à l'insuffisance d'un parapet en bois complétement pourri et hors d'usage; personne ne songera à mettre en cause le cantonnier ou le conducteur de la route, encore bien moins l'ingénieur ordinaire et l'ingénieur en chef.

Il n'y a pas d'accident de chemin de fer dans lequel la responsabilité à tous les degrés ne soit établie. Nous ne nous en plaignons pas, nous constatons le fait; mais nous avons la conviction que le jour où tous les agens d'un chemin de fer seront transformés en fonctionnaires publics, ils jouiront des immunités attribuées à ces derniers. Il faut se résigner et choisir entre la responsabilité entière et prévue par nos codes et la réglementation. Avec les compagnies la responsabilité demeure, avec l'état elle disparaît ou elle est remplacée par des pénalités insignifiantes.

(1) Le jugement du tribunal de Lille a été déféré en appel à la cour de Douai et confirmé avec une faible réduction de 60,000 francs environ.

*Développement du fonctionnarisme.* — Le rachat général de tous les chemins de fer et leur exploitation par l'état satisferaient le penchant qu'une partie de notre pays a toujours eu pour le fonctionnarisme. Avoir une place, même une petite place, est l'ambition d'un grand nombre de Français; on n'a pas grand'chose à faire, on avance doucement, on a une retraite, *on n'a pas de responsabilité*, la chose se dit bien couramment et sans aucun regret.

Un écrivain humoristique anglais a placé les principales scènes de son roman dans une petite ville française de 5,000 âmes, et il donne la nomenclature des fonctionnaires de tout ordre qui en forment pour ainsi dire toute la population. Cette nomenclature n'est que trop vraie; il est bien facile de l'appliquer à un grand nombre de nos préfectures où, en dehors des fonctionnaires de la colonie, — c'est le mot consacré, — et des fournisseurs qui les font vivre, il n'y a plus que quelques bourgeois étonnés de leur solitude. Faut-il, à cette liste si longue de l'écrivain anglais, ajouter un nouveau groupe : M. le chef de gare et MM. ses sous-chefs, M. le chef de dépôt des machines, M. le chef visiteur des voitures et tous leurs subordonnés? Faut-il poursuivre ce but suprême : diviser la nation en deux groupes, les fonctionnaires et les administrés?

Dans une compagnie, un chef de gare reste dix ans, quinze ans, vingt ans, dans la même ville; il connaît tout le commerce, son influence personnelle amène dans les incidens de chaque jour des transactions heureuses et faciles; mais il n'est point victime de cette immobilité, il avance sur place, et ses appointemens s'élèvent avec ses services. Transformé en fonctionnaire public, le chef de gare deviendra absolument indifférent aux choses et aux hommes d'une localité dans laquelle il se considère comme un étranger. Attendant son avancement de la faveur ministérielle ou d'un service politique, un chef de gare qui, pour obtenir une augmentation de 150 ou 200 francs, irait de Dunkerque à Perpignan ou de Brest à Belfort, se souciera fort peu du développement commercial ou industriel d'un pays dans lequel le hasard l'a jeté; il siégera dans un bureau vitré, parlera aux négocians à travers un grillage ou une trappe de $0^{m},25$ sur $0^{m},35$, et consultera l'Annuaire pour savoir si l'heure de son avancement approche.

Nous avons visité, il y a une vingtaine d'années, les chemins de fer de la Lombardie et de la Vénétie, peu de temps après la cession de ces lignes à une société dirigée par des ingénieurs français. Le personnel des gares avait été nommé par les gouvernemens piémontais ou autrichien. Sur plusieurs points, le trafic des marchandises était à peu près nul; les gares conseillaient bien tranquillement au commerce de se servir des voies navigables. Les mêmes

conseils se reproduiront infailliblement si les agens redeviennent fonctionnaires de l'état plus ou moins mal rétribués, irresponsables et tranquilles.

*Améliorations successivement réalisées par les grandes compagnies.* — On n'a pas ménagé dans ces derniers temps aux grandes compagnies les reproches de toute nature. Elles s'endorment, dit-on, dans le monopole, dans la routine; elles sont rebelles à toute innovation, leurs tarifs sont incompréhensibles, etc. Les compagnies n'acceptent pas, il est vrai, toutes les inventions que chaque jour voit éclore; elles ne considèrent pas comme un devoir d'expérimenter toutes les machines, toutes les *mécaniques*, qui leur sont présentées quelquefois avec menaces; elles repoussent par exemple les freins instantanés (un rocher tombé en travers d'une tranchée serait un frein instantané parfait). Cependant le nombre des appareils de toute nature expérimentés sur chaque réseau est immense; la diversité même des compagnies favorise ces essais. Telle compagnie fera sur l'emploi de l'électricité les recherches les plus nombreuses; telle autre entreprendra sur la puissance des machines et sur le chauffage des trains une série d'expériences longues et coûteuses; sur d'autres points, la transformation des machines locomotives sera l'objet d'incessantes préoccupations; enfin, les ingénieurs de la voie substitueront l'acier au fer et se livreront sur la forme à donner aux rails, ainsi que sur tous les accessoires des voies, changemens, plaques, chariots, grues, etc., à des études incessantes et multipliées.

Faire un cours de construction de chemins de fer est aujourd'hui une œuvre importante, à ne considérer même que le point de vue historique de la transformation de leurs principaux organes. Cette œuvre a été entreprise en France par un ingénieur très distingué, M. Couche, inspecteur-général des mines, professeur à l'École des mines, et en Allemagne par un groupe d'ingénieurs. Un coup d'œil jeté sur les volumes et les atlas de M. Couche, ou sur les parties déjà publiées de l'ouvrage allemand : *Handbuch für specielle Eisenbahn-Technik*, montrera ce qu'étaient les chemins de fer il y a quarante ans, et ce qu'ils sont aujourd'hui; mais, sans entrer dans des recherches de cette nature, il importe de rappeler des faits que chacun peut vérifier : La transformation continue du matériel roulant, machines, voitures et wagons; — la substitution de wagons à 10 tonnes aux wagons à 5 tonnes; — l'augmentation du nombre des trains, l'accélération de leur marche, et la mise en marche, à des heures variant avec la marée, de trains à très grande vitesse; — le chauffage des voitures de toutes les classes; — l'agrandissement et même la reconstruction de gares de voyageurs qui semblaient aux débuts de l'exploitation déjà bien grandes; — la substitution du fer

au bois dans un nombre considérable de circonstances, et celle de l'acier au fer pour les rails; — l'abaissement continu des tarifs pour les transports des marchandises; — la création de tarifs communs français ou internationaux qui permettent à chaque industriel de connaître les prix de transport pour des localités dont le nom même lui était autrefois peut-être inconnu.

Que chacun veuille bien faire, sur toutes ces questions, appel à ses propres souvenirs; que l'on compare les grandes voitures actuelles aux voitures qui ont longtemps circulé sur les chemins de Paris à Versailles et à Saint-Germain, de Paris à Corbeil, de Montereau à Troyes, de Strasbourg à Bâle; quelques-uns de ces véhicules subsistent encore, on les utilise sur des embranchemens où il n'y a qu'un nombre très faible de voyageurs. On critique l'emploi de ces voitures, qui réalisaient cependant déjà de grands progrès sur les voitures découvertes ou fermées par de simples filets.

Au point de vue du nombre des trains, de leur vitesse de marche, que l'on ouvre le *Livret-Chaix* d'il y a vingt-cinq ans, mince plaquette de quelques feuilles, et qu'on le compare au volume publié aujourd'hui. L'esprit le plus prévenu sera forcé de dire : Oui, il y a de grands changemens. Nous ajouterons : L'esprit dans lequel tous ces changemens ont été conçus demeure, et la marche en avant ne sera pas interrompue.

*Création d'un nombre considérable de valeurs mobilières.* — Nous avons parlé des rapports des compagnies de chemins de fer avec le public voyageur et le public s'occupant du transport des choses. On ne saurait passer sous silence les rapports de ces mêmes compagnies avec le public actionnaire ou obligataire.

Des valeurs mobilières ont été créées par les compagnies pour plusieurs milliards; l'émission, la transmission facile et certaine des titres, le paiement des coupons, soit au siége social de chaque compagnie, soit dans la plupart de leurs gares et même des gares des compagnies voisines, ont donné lieu à des problèmes dont l'énoncé seul eût fait sourire bien des financiers il y a quarante ans. Tous ces problèmes ont été résolus successivement, sans bruit, et les compagnies françaises ont su fournir aux porteurs de leurs titres des facilités et des garanties que le trésor public n'a pas cru devoir accorder aux porteurs des titres de la dette publique.

En résumé, pénétrés de la responsabilité qui leur incombe, les représentans des compagnies sont loin de s'endormir dans la routine. Ce serait faire au pays un triste cadeau que de remplacer l'activité des compagnies, l'esprit d'émulation qui les anime, par le régime formaliste et sans initiative de la plupart des administrations d'état. Personne, nous l'espérons, ne prendra ces paroles pour une critique adressée aux hommes parfaitement honorables qui

composent nos administrations publiques. Nous disons seulement qu'une foule de fonctions ne comportent pas et ne sauraient comporter une initiative sérieuse; lorsqu'il s'agit des impôts, les chefs des administrations financières peuvent étudier, — et ils le font, — les progrès à réaliser, mais la masse des employés chargés de la perception ne peut ni ne doit sortir de la règle. Nous disons que l'administration d'une part, l'industrie ou le commerce d'autre part, sont des choses absolument distinctes qui dépendent de principes fort différens. Par des côtés multiples l'exploitation des chemins de fer se rattache à l'industrie et au commerce, et on ne doit pas plus comprendre une exploitation officielle qu'une industrie ou un commerce officiels.

*Organisation militaire des chemins de fer en France.* — Nous ne nous proposons pas de décrire l'organisation militaire des chemins de fer; elle repose sur un principe admis aujourd'hui à peu près sans contestation : l'association de l'élément militaire et de l'élément technique. Mais, si nous voulions entreprendre cette tâche, il nous suffirait de traduire un livre récemment publié à Berlin sous ce titre : *les Chemins de fer français pendant la guerre de 1870-71 et leur développement ultérieur au point de vue stratégique*, par H. Budde. — L'auteur, après avoir analysé tous nos règlemens, formule les conclusions ci-après : « Pour terminer, nous voudrions faire ressortir encore une fois combien l'organisation militaire des chemins de fer et la formation de troupes de chemins de fer étaient incomparablement plus faciles en France qu'en Allemagne. En notre pays, il faut compter avec une organisation administrative et gouvernementale fort compliquée, avec des divergences d'opinions et d'intérêts multiples. En France, au contraire, la commission supérieure n'a affaire qu'aux six grandes compagnies de chemins de fer, où fonctionnent déjà, en temps de paix, les commissions de chemins de fer sous le nom de *commissions d'études*. En temps de paix déjà, les principales lignes de France se trouvent, sous le *rapport militaire et technique*, dans les mains qui sont appelées à les exploiter en temps de guerre. Les autorités dirigeantes, *grâce à l'existence des grands réseaux*, sont habituées à faire grand et à disposer d'immenses ressources pour un domaine d'une vaste étendue. Les compagnies françaises de chemins de fer ont en sus de cela une *organisation tellement bien agencée et tellement solide*, que la commission supérieure y trouve une source à peu près inépuisable d'agens de chemins de fer parfaitement disciplinés et formés d'après des règles identiques et qui, réunis en cas de guerre, en une troupe de chemins de fer, peuvent rendre d'excellens services à l'armée. Ce sont là des avantages incontestables

qui, envisagés au point de vue militaire, sont de nature à justifier ce vœu que nous exprimions à la page 62 : *Qu'on se hâte de réunir les chemins de fer allemands en grands réseaux ayant leur administration propre*, mais placés sous le contrôle sévère d'une puissante autorité de surveillance. »

Loin de célébrer les avantages que présenterait l'absorption de tous les chemins de fer par l'état, l'écrivain allemand trouve dans cette absorption même des causes de faiblesse et de division. Que l'on suppose cette transformation effectuée en France, la plus grande partie des agens des compagnies sont passés au service de l'état, ils sont devenus des fonctionnaires ; nous ne leur faisons pas l'injure de croire qu'ils aimeront moins leur pays, qu'ils marchanderont davantage leur temps et leur peine. Nous dirons seulement : moins responsables, ils seront moins puissans ; devenus directeurs d'administrations d'état, les anciens administrateurs ou directeurs des compagnies seront sans qualité pour prendre des décisions importantes, pour engager de grosses dépenses, pour faire à l'administration de la guerre des avances de plusieurs millions. A chaque incident, il faudra écrire, faire des rapports, des propositions, écrire, toujours écrire, en référer au ministre, lui demander des instructions, des crédits, des ordonnancemens. On nommera des commissions, des sous-commissions ; tout cela sera correct, régulier, administratif ; mais cela n'empêchera pas l'ennemi de marcher. On a attendu pendant deux jours des instructions pour faire sauter les tunnels des Vosges, et, quand ces instructions sont arrivées, il n'était plus temps.

Les Allemands sont entrés le 12 octobre 1870 à trois heures à Épinal ; le lendemain matin les ingénieurs de la compagnie de l'Est faisaient sauter le grand viaduc de Xertigny et, pendant toute la durée de la guerre, la circulation des trains a été interrompue. S'ils eussent demandé des instructions à Tours, la réponse eût trouvé les Allemands en possession du viaduc.

### IV. — RÉSUMÉ ET CONCLUSIONS.

Il y a en ce moment dans le monde environ 300,000 kilomètres de chemins de fer répartis de la manière suivante :

| | | |
|---|---|---|
| Amérique . . . . . | 143,000 | kilomètres. |
| Asie (principalement l'Inde anglaise). . . . | 11,000 | — |
| Océanie (principalement l'Australie) . . . . | 2,500 | — |
| Afrique (principalement l'Algérie et l'Égypte). | 2,500 | — |
| Europe. . . . . | 140,000 | — |

Sans nous occuper de l'Asie, de l'Océanie, de l'Afrique, qui ne

nous offriraient cependant que peu d'exemples de l'exploitation par l'état, nous pouvons dire que l'Amérique du Nord a élevé à la hauteur d'un dogme politique l'inaptitude de l'état à se charger de la construction et de l'exploitation des chemins de fer. Si nous restons en Europe, nous trouvons que les cinq sixièmes environ du réseau sont exploités par des compagnies; le dernier sixième est exploité par l'état, savoir : en Belgique, 2,105 kilomètres; en Allemagne, 17,606; en Austro-Hongrie, 2,274. Historiquement nous avons donc pu dire que la question était bien loin d'être résolue en faveur du système de l'exploitation par l'état.

Ce ne sont point des considérations économiques qui ont déterminé la création des réseaux d'état; ceux-ci sont dus presque tous à des motifs politiques, aussi bien en Belgique qu'en Allemagne et en Hongrie.

Pendant trois ans, le régime de l'exploitation par l'état a été essayé en France sur des lignes importantes ; l'impuissance de l'administration à se plier aux nécessités commerciales, impuissance signalée à l'avance par les orateurs les plus influens de l'assemblée nationale, et notamment par M. Jules Favre, a été démontrée par l'expérience.

Sur les réseaux exploités par l'état, les taxes moyennes payées par le public ne sont pas inférieures à celles qui sont payées sur les réseaux exploités par les compagnies; presque toujours même elles sont supérieures.

Sur ces mêmes réseaux, la réglementation remplace la responsabilité. Pour se soustraire aux difficultés des relations avec le public, les directions d'état s'efforcent de limiter l'exploitation, au moins en ce qui concerne le trafic des marchandises, à la traction des trains. Tout individu qui ne peut remettre au moins 5,000 kilogrammes de marchandises à la fois doit ou payer d'énormes surtaxes, ou s'adresser à des intermédiaires.

Si nous cherchons vainement ce que le public gagnerait à la suppression des compagnies et à la transformation de leurs agens responsables en fonctionnaires à peu près irresponsables, aussi bien pécuniairement que personnellement, nous n'avons aucune incertitude sur les pertes que subira l'état. L'état, qui n'impose pas la rente, ne pourra prélever d'impôts sur le revenu des capitaux nécessaires à l'achèvement du réseau. Les impôts qui grèvent si lourdement l'industrie des transports (en 1876 elle a payé 159 millions) seront difficilement maintenus, et il faudra demander à l'impôt les moyens de combler un pareil déficit; lorsque l'état sera le maître du prix de ces transports, en temps, nous ne disons pas de disette, mais seulement de cherté, jamais on ne maintiendra des taxes un peu élevées sur le prix des choses nécessaires à la vie.

Tous les fonctionnaires publics démontreront qu'il est indispensable de leur accorder, sinon la gratuité, au moins le quart du tarif comme aux militaires et marins. On invoquera l'exemple des pays étrangers pour le transport des électeurs et des membres du parlement. Est-on certain que dans les questions électorales, l'abaissement du prix des transports ne jouera jamais le moindre rôle? Les compagnies de chemins de fer résistent à toutes ces sollicitations parce qu'elles ont un intérêt considérable à sauvegarder la rémunération et l'amortissement du capital énorme consacré à la construction de leurs lignes. Si ce capital s'élève *à dix milliards*, et on peut prévoir cette limite, il faut que l'exploitation donne en recettes nettes pour l'intérêt et l'amortissement au moins 550 millions par an. Si l'exploitation est dirigée d'une façon telle que les bénéfices annuels soient inférieurs à cette somme, il faut que l'impôt comble la différence. Si on arrive à la limite extrême de ne demander au public que le remboursement pur et simple des dépenses d'exploitation, il faut ajouter aux impôts, pendant 75 ans environ, une somme annuelle de 550 millions. Voilà ce qu'il faudrait que tout le monde sût et ce que tant de personnes ignorent. On dit : l'état fait le service de la poste, il fera bien celui des chemins de fer. On ne se demande pas si ce service de la poste, en comptant ce qu'il coûte, est rémunérateur ou non.

Nous avons parlé d'une perte annuelle possible de 550 millions; rien ne dit que ce serait une limite qu'on ne dépasserait pas. Comment, en effet, l'état résisterait-il aux demandes incessantes de nouvelles lignes? il sera sans force et cependant il est déjà bien lourdement engagé. On a, dans le courant de l'année 1876, distribué aux chambres un petit volume intitulé : *Engagemens du Trésor public contractés pour le remboursement d'avances à l'état et pour l'exécution de divers services publics*. En ce qui concerne les chemins de fer, les engagemens contractés par l'état s'élèvent aujourd'hui à un milliard. Est-il prudent, lorsque l'avenir est déjà si chargé, de s'engager dans une affaire aussi lourde, aussi grosse d'imprévu que le serait le rachat général des chemins de fer? Nous ne le pensons pas et nous estimons qu'il faut une grande hardiesse ou une grande ignorance des faits pour répondre affirmativement.

On a bien voulu reconnaître que l'exploitation directe des chemins de fer par une armée de fonctionnaires présentait de graves inconvéniens, et on a proposé une solution dont nous avons dit quelques mots en commençant cette étude. L'état rachèterait tous les chemins de fer, non plus pour les exploiter lui-même, mais pour les affermer le lendemain à des compagnies nouvelles qui lui paieraient une redevance; c'est la solution devant laquelle, depuis deux ans, le gouvernement italien demeure hésitant. Mais on peut se

demander ce que l'on gagnera et qui gagnera quelque chose dans cette transformation. Au lieu d'avoir devant lui les agens de six compagnies, le public en aura dix, quinze, vingt peut-être; il n'y prendra point garde. En second lieu, pour que la transformation se justifie, on imposera aux compagnies fermières des tarifs plus bas que les tarifs actuels. Supposons 10 pour 100 sur 900 millions de recettes brutes, cela fera 90 millions; la redevance sera diminuée de ces 90 millions, mais, comme on devra toujours payer le prix convenu pour le rachat, il faudra inscrire cette somme en dépense au budget de l'état. Enfin, que seront ces compagnies nouvelles? Elles n'auront besoin que d'un faible capital pour leur fonds de roulement; elles ne seront en rien comparables aux compagnies actuelles dont le capital dépassera bientôt pour chacune d'elles un milliard, 1,500 millions, deux milliards; elles seront infiniment moins solides et moins puissantes. Moins puissantes : ne serait-ce pas là le secret désir de ceux qui considèrent comme nécessaire de briser ce qu'ils appellent l'esprit de résistance des compagnies? Il faudrait d'abord ne pas se contenter d'affirmations vagues; il faudrait préciser et dire dans quelles conditions cette résistance s'est manifestée; mais nous allons plus loin, nous dirons que c'est précisément parce qu'elles sont résistantes ou, plus exactement, capables de résistance qu'il faut les garder; on ne s'appuie que sur ce qui résiste, et, dans des circonstances bien graves, le pays a été heureux de rencontrer ces grandes associations et d'obtenir d'elles des services inespérés.

On oublie véritablement ce qui s'est passé en 1871, quand, au lendemain de la signature de l'armistice, on a demandé aux compagnies d'assurer en quelque sorte à la fois le ravitaillement de Paris, — le rapatriement de 400,000 prisonniers français, — le déplacement de la moitié de l'armée allemande. Personne n'a songé qu'il y avait sur les voies de fer 150 ouvrages détruits et que la circulation était entravée par ces immenses destructions et par les exigences des armées d'occupation. Les compagnies françaises n'ont pas demandé un jour de répit, elles ont silencieusement accompli une œuvre immense. L'état est-il au moins venu financièrement à leur secours? Loin de là; il leur a dit : Ouvrez des chantiers de tous côtés, agrandissez vos gares, augmentez votre matériel roulant; puis, pour les garanties d'intérêt, je vous dois des sommes considérables, mais je ne puis vous les payer; procurez-vous-les comme vous le pourrez, je vous en servirai l'intérêt. — En 1871, comme en 1872, l'état a tenu le même langage, et les compagnies ont dû ajouter aux emprunts qu'elles avaient à faire pour leurs travaux ordinaires et extraordinaires des emprunts spéciaux, environ 30 millions en 1871 et 34 millions en 1872, pour remplacer les engagemens de l'état.

Tout cela a été possible, nous dirons même facile, parce que la France a une organisation financière spéciale. Elle a deux grands-livres de la dette publique, le grand-livre du trésor, le grand-livre des six compagnies de chemins de fer; tous deux s'ouvrent pour enregistrer les placemens de l'épargne, dans des conditions différentes, il est vrai, mais en se prêtant un mutuel concours. Un jour, le grand-livre des chemins de fer, avec la dette de 10 milliards au moins qui y aura été inscrite, disparaîtra au grand profit de son voisin, le trésor public, qui héritera de cet immense capital. Faut-il fermer dès aujourd'hui cette source du crédit des compagnies et dire que le crédit de l'état répondra seul à tous les besoins du pays? Selon nous, ce serait une erreur grave, attendu que les compagnies ont un crédit indépendant et distinct de celui de l'état. Si, à divers momens, le crédit de l'état semble pouvoir suffire à tous les besoins du pays, à d'autres momens, et surtout aux époques difficiles, il est prudent d'assurer à l'épargne publique deux modes de placement. De 1871 à 1874, les cours du 3 pour 100 français donnaient un intérêt qui a varié de 5,79 pour 100 à 5,06. Dans la même période, les obligations de la compagnie du Nord ont été émises à des cours qui, prime de remboursement comprise, représentent un intérêt qui a oscillé entre 5,239 et 4,917 pour 100.

Dieu préserve notre pays de revoir des jours pareils à ceux de 1871; mais, s'ils revenaient, on se repentirait amèrement d'avoir anéanti à l'avance des organisations puissantes et indépendantes de l'état, des institutions telles que la Banque de France. Supprimez les six grandes compagnies et remplacez-les par des compagnies fermières, celles-ci conserveront selon toute apparence une partie de l'ancien personnel; les hommes seront donc en grande partie les mêmes; ils auront le même dévoûment, le même patriotisme, mais ils seront impuissans, car ils n'auront plus à leur disposition ces deux grands leviers : la liberté d'action et le crédit.

Le rôle de l'état, tel que nous le comprenons, est celui-ci : Garantir à chaque citoyen la sécurité dans ses biens et dans sa profession; — assurer l'impartiale distribution de la justice, la défense du pays sur terre et sur mer, l'exacte répartition des impôts, leur perception économique, leur emploi régulier; — se charger de l'exécution des travaux publics que l'industrie privée ou les pouvoirs locaux ne sauraient entreprendre. A nos yeux, c'est assez et c'est déjà bien grand; mais que l'état laisse à l'industrie privée tout ce que celle-ci peut concevoir et accomplir.

Si, exceptionnellement, une industrie touche par des côtés nombreux aux intérêts publics, — et l'industrie des chemins de fer est dans ce cas, — l'état peut et doit remplir vis-à-vis d'elle un rôle important, celui de protecteur, de défenseur des intérêts généraux.

Ce rôle, la loi française l'a prévu et défini de la manière la plus large, et il n'y a rien à souhaiter à cet égard. Nous admettons parfaitement, nous désirons même, un état qui contrôle et qui surveille; mais nous redoutons un état qui, chargé d'agir lui-même, est condamné à flotter toujours entre deux écueils, l'indifférence ou l'excès, qui, en un mot, empêchera ou opprimera.

Nous n'hésitons donc pas à conclure qu'il n'y a rien à changer à l'organisation générale du réseau des chemins de fer en France. Cette organisation comporte des améliorations, nous sommes bien éloigné de le méconnaître; mais l'exploitation des chemins de fer n'est déjà plus ce qu'elle était il y a vingt ans, et elle sera singulièrement transformée encore d'ici à vingt autres années. Les mots *changement de propriétaire*, que l'on voit écrits en gros caractères sur la porte de certains établissemens, ne sont pas d'ordinaire l'indice d'une situation florissante, et le public s'est plus d'une fois demandé si l'ancien propriétaire ne valait pas mieux que le nouveau.

Dans tous les cas, est-il sage, est-il raisonnable d'abattre une maison dans le seul but d'avoir un meilleur logement? Pourquoi se hâter, se presser sans mesure? La loi a prévu le moment où, sans secousses, sans difficultés, l'état entrera en possession du réseau français, où il recevra sans bourse délier au moins 30 à 35,000 kilomètres de lignes ayant coûté plus de 12 milliards qui seront alors complétement remboursés. Le revenu d'un tel réseau suffira pour payer la dette publique. Une telle perspective est-elle à dédaigner, et ne doit-on pas, au contraire, tout faire en vue de se ménager dans l'avenir un si beau résultat?

N'oublions pas enfin le vœu formulé par un écrivain militaire allemand, de voir disparaître dans son pays l'organisation administrative et gouvernementale si compliquée des chemins de fer et de remplacer cette confusion par la création de grands réseaux ayant leur organisation propre, leur crédit, leur initiative et leur responsabilité. Collaborateurs, en temps de paix comme en temps de guerre, de la grande commission militaire supérieure des chemins de fer, les chefs des compagnies françaises mettent à la disposition du ministère de la guerre un personnel nombreux et parfaitement discipliné. Nous ne sommes pas habitués à trouver dans les publications étrangères l'éloge des institutions françaises; faut-il écrire aux journaux américains que l'opinion qu'ils se sont faite de l'organisation de nos chemins de fer est fausse? faut-il prévenir les Allemands que nous allons nous hâter de faire disparaître la concentration de nos forces industrielles?

F. Jacqmin.

# L'ALSACE-LORRAINE

## SOUS LE RÉGIME ALLEMAND

I. *Considérations sur les finances et l'administration de l'Alsace-Lorraine sous le régime allemand*, par M. Charles Grad, conseiller-général et député du cercle de Colmar au *Reichstag*. Paris, 1877. Germer Baillière. — II. *Discours prononcé à la séance du* Reichstag *du 12 mars 1877*, par M. Bezanson, ancien maire et député de la ville de Metz. — III. *Séances du* Reichstag *du 28 février, 6 et 8 mars 1878*.

Celui qui écrit ces lignes se souvient parfaitement d'avoir, à Bâle, sa ville natale, alors qu'il y faisait ses premières études, entendu son professeur d'histoire expliquer avec complaisance à ses élèves que la cité voisine, Mulhouse, avait jadis formé, pendant un long espace de temps, un petit état indépendant, rattaché par les liens de la plus étroite alliance aux cantons de la Suisse. Venait-il à s'animer un peu, notre maître ajoutait volontiers, non sans une pointe de tristesse, que, si la fortune n'était pas devenue contraire, cette contrée si proche et si amie aurait pu être appelée, pour son plus grand bonheur, à faire partie intégrante de la libre Helvétie. A l'université d'Iéna, j'ai plus tard entendu sur le même sujet une autre leçon. Là j'ai appris que l'Alsace tout entière, ainsi que la Lorraine, antiques possessions de l'empire d'Allemagne, avaient depuis tantôt deux siècles manifestement manqué leur véritable destinée, par suite de méprises étranges, également contraires aux saines données de la logique et au progrès rationnel du développement historique. Plus sûr de l'avenir que mon compatriote, le petit professeur de Bâle, sujet à courber son esprit timide devant les faits accomplis, le puissant généralisateur qui tenait à Iéna la chaire de la philosophie de l'histoire ne se sentait pas gêné pour si peu que l'occupation deux fois centenaire de Metz et de Strasbourg par les Français. En termes un peu vagues, mais solen-

nels et empreints d'une placide assurance, il annonçait que le temps ne pouvait manquer de se charger d'amener à lui seul, tôt ou tard, le triomphe de la loi infaillible des développemens nécessaires; les traditions interrompues reprendraient forcément leur cours : il serait donné à l'univers, un peu étonné d'abord, mais bientôt ravi, d'assister à l'accomplissement de l'arrêt providentiel, réunissant à nouveau en un seul et même corps de nation les membres trop longtemps dispersés de l'empire d'Allemagne.

Nous ne songeons pas à mettre en doute l'excellence d'une théorie qui semble d'ailleurs en train de prendre place, à l'heure qu'il est, parmi les plus saisissantes réalités. Notre dessein est beaucoup plus terre à terre. Outre que la compétence nous ferait absolument défaut, nous n'avons pas gardé, faut-il en convenir, le même goût que par le passé pour les thèses transcendantales. Resté en relations journalières avec la belle contrée voisine du lieu de notre naissance, nous y avons, durant ces dernières années, plus souvent traité des questions d'intérêt avec ses hommes d'affaires qu'agité des sujets de haute spéculation avec ses hommes de loisirs et d'études. C'est pourquoi, nous sentant, grâce à notre qualité d'étranger, complétement affranchi de toute passion personnelle et libre de toute attache politique, nous nous sommes considéré comme assez bien placé pour examiner simplement et en toute sincérité quels ont été, soit en bien, soit en mal, les résultats immédiats, effectifs, palpables pour ainsi dire, produits par l'annexion pour les deux provinces transrhénanes qui sont, depuis sept ans déjà, incorporées au domaine des Hohenzollern.

Nous sommes naturellement convié à cet examen par un livre qui a récemment paru sous la signature de M. Charles Grad, député de Colmar au *Reichstag*. M. Grad, esprit studieux, chercheur et précis, dont le nom a déjà réussi à marquer dans une autre sphère, à côté de ceux des Saussure, des Agassiz, des Lyell et des Tyndall, a eu l'heureuse pensée de réunir en volume une suite d'études qu'il a faites patiemment sur le budget de l'Alsace-Lorraine. Cet aride point de départ l'a conduit à dresser de la situation administrative, financière et économique actuelle de l'Alsace un inventaire des plus instructifs, que l'abondance des chiffres qu'il a été amené à citer ne réussit pas à rendre rebutant, grâce à l'habileté avec laquelle l'auteur a su entremêler ses démonstrations d'aperçus généraux sur les traditions, sur les coutumes et la condition sociale des populations de cette intéressante province.

En feuilletant ce volume, si plein de renseignemens, notre pensée s'est tout de suite reportée au discours par lequel M. Bezanson, l'ancien maire de la ville de Metz, qu'il représente aujourd'hui au parlement de Berlin, a fait, au printemps dernier, entendre au

*Reichstag* les doléances de l'Alsace-Lorraine. Le public européen a sans doute gardé souvenir de cette harangue, rendue si saisissante par le calme et par la concision de l'orateur. Pas un mot de colère ni de haine n'est sorti de sa bouche, car il savait d'avance que toute parole déplaisante serait étouffée sous les clameurs et les rappels à l'ordre. Très habilement il s'est borné à porter à la tribune un froid bilan dont chaque chiffre tombait comme un acte d'accusation à l'adresse du régime dont ceux qui l'écoutaient sont les représentans. Ce que M. Bezanson disait si bien alors, M. Grad s'est depuis chargé de le démontrer dans son livre, et la salle du *Reichstag* vient de retentir tout récemment encore des plaintes douloureuses des députés de l'Alsace-Lorraine. Avec une sagesse très méritoire, ces messieurs ont évité d'agiter aucune thèse irritante devant un auditoire qu'ils savaient mal disposé. Se rendant compte de l'état présent des esprits en Europe, ils se sont abstenus d'en appeler aux grandes puissances, volontairement indifférentes à ce qui se passe sous leurs yeux, à leur portée, entre les Vosges et le Rhin, mais dont les plénipotentiaires prochainement réunis en congrès sous la présidence de M. de Bismarck vont recevoir l'édifiante mission de prêter l'oreille la plus attentive aux moindres revendications nationales qui viendraient à surgir bien au loin, soit par delà les rives du Danube, soit sur le versant oriental des défilés du Caucase. Loin de rechercher l'effet des bruyantes généralités et de se livrer à de vaines récriminations, les députés d'Alsace-Lorraine se sont bornés dans leurs livres et dans leurs discours à traiter des questions pratiques et d'un intérêt immédiat pour les populations qui les ont envoyés à Berlin; ils ont préféré citer des chiffres précis et accumuler des faits indiscutables, ce qui est, après tout, le moyen le plus sûr de produire l'évidence. Livres et discours arrivent à la même conclusion et peuvent se résumer en deux mots : l'Alsace-Lorraine se dépeuple; l'Alsace-Lorraine se ruine.

A coup sûr, l'état des choses a été différemment représenté à l'empereur Guillaume au moment où, suivi de son fils le prince impérial, il est venu pour la première fois, en mai 1877, visiter une partie de sa nouvelle province. A en juger par le programme officiel publié à cette époque par les feuilles allemandes, ce voyage a moins eu le caractère d'une visite de souverain que d'une tournée de général d'armée. Sans doute, les réceptions, les fêtes et les manifestations d'enthousiasme public, qui forment l'accompagnement obligé d'un empereur en voyage, n'ont pas fait défaut; les autorités ont pris soin que les édifices publics fussent décorés partout et que les citoyens, invités, comme il est d'usage, à orner les façades de leurs maisons, se conformassent à ce devoir. La nouvelle université de Strasbourg, qui célébrait à ce même moment le cinquième anniver-

saire de sa fondation, a déployé les bannières de ses corporations, et les sociétés chorales et *guerrières* que compte la colonie allemande ont été heureuses d'en faire autant sur le passage de leur souverain. De son côté, la délégation des conseils-généraux, connue sous le nom de *Landesausschuss*, fière de ses nouvelles prérogatives, a profité de l'occasion pour se porter au-devant de sa majesté, et l'on a vu de même des députations de maires de campagne se joindre, sous la conduite de leurs *Kreisdirectoren*, au flot qui s'est pressé sur les pas de l'empereur afin de lui rendre hommage. Les habitans du pays de Bade, du Wurtemberg, du Palatinat et de la Prusse rhénane n'ont pas manqué d'accourir en foule pour diaprer de leurs pittoresques costumes la masse tant soit peu sombre des fonctionnaires et fournisseurs de cour qui sont venus, avec un ensemble dont nous ne nous tirons pas aussi bien dans les pays à traditions républicaines, saluer de concert leur souverain « couronné de victoire. »

Seules toutefois les villes de Strasbourg, de Metz, de Bitche et de Thionville ont assisté à ce spectacle, si fatalement troublé (on se le rappelle) par l'incendie de l'antique cathédrale de Metz, car l'empereur s'est borné à se rendre de l'une à l'autre de ces places fortes dont le ministre de la guerre et le maréchal de Moltke lui ont fait les honneurs, en jetant au passage un coup d'œil sur le camp retranché nouvellement établi aux approches de Haguenau. Il s'est probablement rappelé que, s'il est le chef suprême de l'armée, il n'est après tout qu'un empereur constitutionnel. A quoi lui aurait-il servi de pénétrer plus avant au milieu de ces populations dont il se reconnaissait impuissant à satisfaire les vœux? Par la situation particulière qui a été faite à l'Alsace-Lorraine au sein du nouvel empire, le sort de cette province et de ses habitans dépend de tant de souverains, de tant de corps constitués, de ministres et de bureaucrates que M. Herzog, directeur à la chancellerie impériale, en est plus le maître que l'empereur lui-même. Or ni M. Herzog ni M. de Bismarck, déjà retiré dans ses terres, n'ont accompagné sa majesté. C'est apparemment la raison pour laquelle le voyage impérial s'est à peu près réduit à une visite d'inspection des principales forteresses du nouveau boulevard de l'Allemagne. L'empereur n'a pu d'ailleurs emporter de cette tournée que d'excellentes impressions sur l'état de défense où se trouve ce pays, grâce aux 400 millions de francs qui ont été consacrés depuis 1872 à y développer les ouvrages fortifiés et les lignes de fer stratégiques. S'il avait eu le temps de parcourir aussi une partie de la chaîne des Vosges pour se rendre à Sainte-Odile, comme le comportait le programme primitif, il aurait eu occasion de constater, chemin faisant, avec quelle remarquable entente des besoins stratégiques ces montagnes ont été

récemment sillonnées d'un nouveau réseau de voies dites d'exploitation forestière.

Comme il est toutefois dans la destinée des souverains en voyage de ne guère voir que la surface des choses, il est à propos de se demander si les préoccupations trop exclusivement militaires dont l'Allemagne est aujourd'hui agitée n'ont pas exercé une influence fâcheuse sur la situation présente de l'Alsace-Lorraine et s'il n'y a pas plus de vérité dans les assertions un peu sombres de MM. Bezanson et Grad que dans les harangues trop embellies de tous les fonctionnaires prussiens.

## I.

Quand il s'agit des intérêts vitaux de l'Alsace-Lorraine, les puissantes industries qui sont la gloire de cette province se présentent les premières à l'esprit. C'est, en Lorraine, l'industrie métallurgique; dans le Haut-Rhin, l'industrie cotonnière; puis, un peu partout, gravitant autour de ces deux grands groupes dont elles tirent en partie leur propre raison d'être, cent autres industries de moindre importance, qui avaient peu à peu fait de ce territoire un des plus actifs foyers de production industrielle du continent. Était-ce vertu native? En Lorraine peut-être, où s'est surtout développée l'industrie minière et métallurgique, mais non point en Alsace, dont la situation géographique, peu différente de celle de nos cantons suisses limitrophes, était défavorable à bien des égards, car il lui fallait faire venir de loin et le charbon nécessaire pour alimenter ses machines et les matières premières mises en œuvre par ses métiers. De plus, dans ce pays agricole et industriel à la fois, où le gagne-pain n'a jamais fait défaut à l'ouvrier laborieux, la main-d'œuvre était naturellement chère. Si néanmoins l'industrie alsacienne avait réussi à prendre un développement si prodigieux que la production cotonnière de la Haute-Alsace représente à elle seule une force productive presque égale à celle de l'Allemagne tout entière, c'est que les fabricans alsaciens possédaient dans le marché français un consommateur insatiable et riche, qui se montrait beaucoup plus sensible à la perfection des produits qu'au faux attrait du bon marché.

Au contact du goût français, la main-d'œuvre alsacienne, qui avait trouvé tout avantage à se plier aux exigences d'un acheteur payant vite et bien, en monnaie universellement recherchée, était devenue trop précieuse pour avoir eu besoin de chercher autour d'elle d'autres débouchés. Aussi, quand les fabricans de la Haute-Alsace se sont vus contraints tout à coup, par le déplacement de la ligne douanière, de se retourner vers l'Allemagne, ils se sont trouvés en face d'un marché absolument inconnu à la plupart d'entre eux, déjà

encombré par une production exubérante, et dont les conditions différaient singulièrement, à tous égards, de celles du marché français. Le rapport que le docteur Reuleaux, commissaire-général allemand à l'exposition de Philadelphie, a eu le singulier courage d'écrire, et que tout le monde a lu, en a assez appris sur les tendances et les habitudes de l'industrie allemande, sur ses mœurs commerciales, sur sa production excessive d'articles à bas prix, aussi médiocres de qualité que de goût; il a suffisamment signalé les embarras croissans que fait éprouver à cette industrie la perte successive de ses anciens débouchés, notamment en Russie et en Amérique, pour faire concevoir les difficultés que le producteur alsacien a eu à vaincre, et les répugnances qu'il lui a fallu surmonter avant d'engager contre de tels concurrens une lutte au rabais, qui ne lui ouvrait pour toute perspective que l'amère consolation, s'il lui fallait succomber, de ne pas du moins succomber tout seul.

A cela s'ajoutait l'état encore tout rudimentaire d'une législation économique, industrielle et financière qui, par de perpétuelles modifications de tarifs, des hésitations, des contradictions sans nombre et des entraves de toute sorte, tend à priver les transactions de leurs sécurités les plus indispensables. C'étaient, d'une part, des acheteurs en gros qui persistent à ne voir dans la *marchandise* qu'une *chose qu'on marchande*, et auxquels tous les prétextes sont bons pour se soustraire le plus possible à leurs propres engagemens; c'étaient, d'autre part, des concurrens d'ordinaire si peu scrupuleux que la législation allemande a jugé nécessaire de restreindre la liberté des commis-voyageurs en soumettant leurs cartes d'échantillons à l'estampille de la police; c'était enfin un système monétaire qui, par suite de sa nature intrinsèque et des incessantes fluctuations du change, n'a de décimal que le nom, et une absence presque complète de circulation fiduciaire, de telle sorte que le producteur, incertain de la rentrée de son fonds de roulement, qui reste pendant des mois paralysé et exposé à mille chances, se trouve placé dans l'impossibilité d'établir un prix de revient sincère.

L'industrie alsacienne n'a pas toutefois perdu courage et a su donner, en si fâcheuse occurrence, une preuve nouvelle de son étonnante élasticité. S'appuyant sur des capitaux qui manquent presque toujours à ses concurrens allemands, elle a dicté sa loi, imposé ses conditions, rebuté les mauvais payeurs, fait une guerre sans trêve au manque de bonne foi, obtenu, par l'intermédiaire de ses chambres de commerce, la protection des marques de fabrique, lesquelles n'avaient été jusque-là en Allemagne qu'un prétexte à contrefaçon, — fait des efforts, encore vains, pour obtenir une protection égale pour les inventions et les dessins industriels, inondé enfin le marché allemand, par la création de dépôts dans les principaux

centres, d'une quantité de produits à bon marché auprès desquels les articles similaires indigènes ne soutiennent pas la comparaison. Ce qu'elle y a gagné se réduit à peu près à la satisfaction de rendre le mal pour le mal : les industriels de la Saxe et des pays rhénans en savent quelque chose. Le gouvernement, auprès duquel ils se plaignent, leur répond pour les consoler que la concurrence est une loi de nature, contre laquelle il est impuissant.

La situation faite actuellement en Alsace-Lorraine, en dehors des causes générales de crise, à l'industrie métallurgique n'est pas plus riante que celle qu'y subit l'industrie cotonnière. Heureusement pour toutes deux, elles ont pu conserver en France une forte partie de leurs anciens débouchés malgré l'établissement des droits de douane sur la nouvelle frontière. Le chiffre annuel de leurs importations sur ce dernier marché s'élève en ce moment à plus de 80 millions. Mais là encore, nul profit sérieux à espérer; les droits et frais de transport dévorent au-delà des bénéfices, et c'est ainsi que toute l'ambition des industriels d'Alsace-Lorraine se réduit à peu près aujourd'hui à trouver moyen d'assurer le gagne-pain de leurs ouvriers et à arriver eux-mêmes, au bout de l'année, à couvrir leurs frais généraux de fabrication : ils n'y réussissent pas toujours. Déjà un certain nombre d'industries, autrefois prospères, sont ruinées ou ont émigré; d'autres périclitent et végètent; la plupart en sont à se louer de n'avoir pas encore succombé et font songer au mot de Sieyès, qui se félicitait d'avoir pu traverser la terreur « en vivant. » Mais pour une industrie, c'est peu que de vivre seulement; il lui faut, sous peine de décadence et de mort, pouvoir progresser et grandir. Aussi ceux des producteurs d'Alsace-Lorraine qui s'en sont senti la force et le courage ont-ils pris le parti de créer des succursales sur le versant français des Vosges, afin d'être prêts à tout événement et de laisser, sans trop de dommage personnel, au gouvernement allemand le loisir et le temps de formuler le code économique appelé, s'il se peut, à introduire dans le nouvel empire les habitudes de travail régulier et d'épargne, inséparables aujourd'hui de la vraie prospérité des nations.

Les agriculteurs d'Alsace-Lorraine ont-ils, plus que les industriels, sujet d'être satisfaits de l'annexion de leur pays à l'Allemagne? Beaucoup d'entre eux avaient d'abord pensé que du moins ils n'y perdraient rien; les vignerons et les planteurs de tabac comptaient même y gagner beaucoup. Mais leurs illusions ont été de bien courte durée. Nous ne pouvons entrer ici dans les curieux détails de ce roman champêtre dont les péripéties ont abouti, plus promptement qu'on ne pouvait croire, à la dure réalité d'aujourd'hui. La culture de la vigne, qui occupe et fait vivre en Alsace près de 30,000 familles, a cessé d'être pour le pays une source de

richesse, aussi bien que la culture du tabac, qui jadis répandait, bon an, mal an, dans les villages alsaciens 3 ou 4 millions de francs payés par la régie française, mais qui, elle partie, est tombée en peu d'années à un tel degré de décadence que les deux tiers de la récolte ne trouvent plus maintenant acquéreur à aucun prix. Si nous mentionnons spécialement ces deux genres de culture, c'est qu'ils étaient, en temps normal, pour le paysan alsacien, une source de réelle aisance. Les autres cultures le font vivre; celles-ci, quand elles réussissaient, le mettaient à flot, lui permettaient de payer ses dettes et d'ajouter à la dot de ses filles.

Mais à quoi bon des dots, maintenant que les épouseurs manquent?

*L'Alsace-Lorraine se dépeuple*, a dit M. Bezanson. Nous allons le faire ressortir à l'aide des chiffres officiels, en faisant voir combien est grave cette dépopulation qui frappe le pays dans ses forces vives.

D'après le dernier recensement français, qui remontait à 1866, les 1,690 communes cédées à l'Allemagne en 1871 comprenaient une population totale de 1,597,200 âmes. Acceptons ce chiffre et négligeons ainsi de faire entrer en ligne de compte l'accroissement qui avait dû se produire entre 1866 et 1871 par suite du fait normal de l'excédant des naissances sur les décès, lequel s'élevait par période quinquennale à 70,000 âmes environ. Lors du premier recensement allemand, fait en décembre 1871, le chiffre de la population civile de l'Alsace-Lorraine était déjà tombé à 1,517,400 habitans, soit une diminution de près de 80,000 âmes. Quatre ans plus tard, en décembre 1875, la statistique officielle relevait une nouvelle diminution de 18,400 âmes dans la population civile de la province. Malgré le contingent fourni par l'immigration allemande et l'excédant annuel des naissances sur les décès, la population civile de l'Alsace-Lorraine est actuellement tombée à 1,499,000 habitans : le pays a donc perdu depuis 1866 près de 100,000 âmes par des circonstances étrangères au cours normal des choses. Or les documens allemands confessent eux-mêmes que l'excédant de l'émigration sur l'immigration ne saurait être évalué, pendant ces quatre dernières années, à moins de 78,000 âmes.

Quoique la statistique n'en dise pas davantage, il nous sera facile de démontrer que cette perte ainsi éprouvée par l'Alsace-Lorraine et qui s'aggrave d'année en année porte presque exclusivement sur sa population mâle valide. Le premier signe s'en trouve dans la disproportion de plus en plus caractérisée entre le nombre des individus de l'un et l'autre sexe. En France, suivant le recensement de 1872, on compte actuellement plus de 99 hommes pour 100 femmes : l'excédant de ces dernières, pour le territoire français tout entier, n'est que de 137,900 individus. En Alsace-Lorraine, cette proportion, abaissée dès la fin de 1871 à 92 1/5 pour 100, n'était plus,

quatre ans après, en décembre 1875, que comme 90 1/2 est à 100. Encore le chiffre de la population mâle était-il resté inférieur à cette moyenne dans dix arrondissemens sur les vingt-deux que comprend le territoire; à Strasbourg, on ne compte plus actuellement que 83 hommes pour 100 femmes et seulement 78 pour 100 à Metz, qui a continué à perdre en quatre ans plus de 6 pour 100 de la population qui lui était restée en 1871.

L'excédant du nombre des femmes dans la population civile indigène s'élevait, à la fin de 1875, pour l'ensemble du territoire d'Alsace-Lorraine, au chiffre énorme de 77,140 individus, chiffre supérieur à la moitié de l'excédant féminin total de la France entière! Cette effrayante diminution de la population mâle de l'Alsace-Lorraine trouve son explication dans les relevés des recrutemens militaires auxquels il a été procédé dans cette province par l'autorité allemande. Les quatre classes dont les chiffres officiels nous sont connus (1871-1874) comptaient ensemble 112,152 jeunes gens appelés par leur âge au service. Sur ce chiffre, 27,937 seulement étaient présens dans leurs foyers au moment de la formation des listes, et sur ce nombre, déjà si réduit, les conseils de révision n'en ont trouvé que 10,011 (en quatre ans) qui fussent immédiatement propres au service. Ne ressort-il pas de là avec évidence que la jeunesse valide presque tout entière quitte successivement le pays et qu'une forte portion du peu qui y reste est atteinte d'infirmités qui la rendent aussi peu apte à porter l'uniforme qu'à fonder une famille? Aussi, pendant cette même période, le nombre des mariages a-t-il diminué de plus de 3,000 (12,520 en 1874 contre 15,719 en 1872), et l'excédant des naissances sur les décès, qui était en temps normal de 16,200 par année, était-il graduellement descendu à 10,900 en 1875.

Il nous paraît inutile d'insister davantage. Les évaluations les plus modérées autorisent à dire que l'Alsace-Lorraine s'est appauvrie en quatre ans de 70,000 à 80,000 jeunes gens, et que cet appauvrissement, qui ravit au pays la meilleure partie de ses forces, doit, par sa cause et sa nature même, se reproduire d'année en année; si nous sommes bien informé, il se montait encore, pour le dernier semestre, au chiffre de 3,000 à 4,000 individus (1). Ce n'est

(1) Un document distribué il y a quelques jours au *Reichstag* constate que 6.240 jeunes Alsaciens-Lorrains, faisant partie de la classe de 1876, ont été judiciairement poursuivis cette même année pour insoumission à la loi militaire. Si élevé que soit ce chiffre, il est loin de donner une idée exacte de la situation réelle, car il ne comprend que les réfractaires sur lesquels l'autorité allemande avait conservé quelque prise en ce que, à leur défaut, il lui était loisible de frapper les parens ou les biens qu'ils avaient laissés derrière eux en quittant le pays. Les chiffres fournis par les trois présidens de district (préfets) dans leurs rapports aux conseils généraux d'Alsace-Lorraine, à la dernière session d'août, démontrent que sur un contingent total de 34,129 jeunes gens,

qu'exceptionnellement que ces jeunes gens, qui ont fui leur pays pour ne point être astreints au service militaire allemand, peuvent retourner dans leurs foyers. Si des raisons de famille les y forcent, il leur faut solliciter la nationalité allemande et se soumettre d'avance à toutes les conséquences qu'elle pourra entraîner pour eux, ou s'exposer au danger d'être, selon les cas, expulsés comme optans ou enrégimentés de force comme réfractaires. Aucune de ces alternatives n'a d'attraits; aussi la plupart se résignent-ils à ne plus revoir leur village, heureux encore si leurs parens, qui souffrent déjà assez de les savoir loin d'eux, ne sont pas accablés de menaces et d'amendes pour les contraindre à faire revenir des fils dont très souvent ils ignorent jusqu'à la résidence.

Cet état de choses lèse trop gravement les intérêts vitaux de l'Alsace-Lorraine pour que les représentans de cette province aient pu rester indifférens. La question vient d'être portée par eux devant le *Reichstag* dans la séance du 6 mars; elle y a été longuement discutée. Malheureusement les déclarations faites au nom du gouvernement par M. le sous-secrétaire d'état Herzog ne permettent pas d'espérer qu'il soit apporté de sitôt un remède sérieux au mal. Ni la motion par laquelle M. Grad et ses collègues de la Lorraine et de la Haute-Alsace demandaient que les optans fussent admis à revenir dans leurs foyers sans être inquiétés, ni la proposition beaucoup plus mitigée des cinq députés autonomistes, qui se contenteraient, en cette matière, d'un peu plus d'uniformité et d'impartialité dans les décisions et les procédés de l'administration, n'ont trouvé grâce devant l'orateur du gouvernement. Aux uns, il a objecté l'intérêt de la sûreté de l'état et les principes de justice distributive; aux autres, l'inconvenance qu'il y a de suspecter l'administration allemande de manque d'équité. Quoique le *Reichstag* ait fait sienne la motion des députés autonomistes, en la votant à une forte majorité, il est probable que le gouvernement, bien loin de consentir à se lier par une loi, comme on le lui demande, voudra conserver toute sa liberté d'action, en se fondant sur ce que, comme l'alléguait M. Herzog, « aucune promesse, aucune stipulation du traité de paix n'a été violée. » Il en sera de ces débats comme du récent décret d'amnistie du 9 février, rendu par l'empereur d'Allemagne en faveur des réfractaires d'Alsace-Lorraine, décret qui, en fait, n'amnistie

afférant, pour cette province, à la classe de 1876, près de 27,000 conscrits avaient dû être compris provisoirement ou définitivement, à des titres divers, dans la catégorie des non-valeurs; l'autorité allemande ignorait absolument la résidence actuelle de 7,184 d'entre eux. Si l'on réfléchit qu'à l'époque où l'Alsace-Lorraine a été enlevée à la France, les jeunes gens de la classe de 1876 n'étaient encore que des enfans de quatorze ans, on sera certainement frappé de l'énergique et contagieuse persistance du sentiment que le régime allemand inspire aux populations alsaciennes.

personne et qui assurément ne contribuera point à ramener dans cette province, même pour une faible partie, la population masculine qu'elle a perdue depuis six ans.

Est-il étonnant qu'une pareille situation entretienne l'irritation en même temps qu'elle est pour les familles une cause incessante de gêne et souvent de ruine? Il a suffi que l'Allemagne importât en Alsace-Lorraine ses institutions militaires pour que, — fait inouï dans ce pays de culture intensive, où la moindre parcelle de terre rapporte annuellement plutôt deux récoltes qu'une seule, — l'on vît des cantons entiers demeurer en jachère, faute de bras suffisans pour les cultiver, et les biens de mainmorte ne point trouver preneurs parce que la plupart des paysans, privés de l'aide d'un ou de plusieurs de leurs fils, se voyaient forcés en conséquence de réduire leur train de culture. — Pour l'industrie, il en a été de même ; il est devenu de plus en plus difficile aux manufacturiers alsaciens de recruter des contre-maîtres et des ouvriers consciencieux, habiles, dévoués à leur industrie et à leurs patrons, comme le sont d'ordinaire les ouvriers d'Alsace, que les mercenaires allemands, plus vigoureux peut-être, mais assurément moins agiles de leurs doigts, ne sauraient utilement remplacer.

S'il est triste de voir un pays perdre ainsi peu à peu, en pleine paix, la meilleure partie de ses bras, c'est peut-être un symptôme plus fâcheux encore d'avoir à constater que cette dépopulation frappe jusqu'à la réserve intellectuelle d'une province dont la mission la plus glorieuse avait été jusqu'à ces dernières années de servir d'intermédiaire désintéressé et studieux entre deux grands peuples. Nous ne voulons pas toucher incidemment ici à la grosse question de l'instruction publique en Alsace-Lorraine (1). Nous reconnaîtrons que, par suite surtout des pénalités infligées aux parens, les écoles primaires sont devenues plus nombreuses et plus fréquentées, tout en faisant nos réserves sur la valeur de l'enseignement qui y est actuellement donné et que des Alsaciens, d'autant plus compétens qu'ils étaient avant la guerre partisans et admirateurs enthousiastes des méthodes allemandes, estiment être bien inférieur à celui que distribuaient, avec moins de bruit il est vrai, les modestes instituteurs français. Mais encore une fois, ce n'est pas de cela qu'il s'agit en ce moment. Si la population des écoles primaires, accrue du contingent apporté par les familles allemandes, a arithmétiquement augmenté, on n'en peut déjà plus dire autant de celle des établissemens d'enseignement secondaire. La

(1) Dans le neuvième chapitre de son livre, M. Ch. Grad donne de longs et intéressans détails sur cette question de l'enseignement public, qui a toujours tenu, en Alsace-Lorraine comme ailleurs, une si grande place dans les procédés d'assimilation prussiens.

complète transformation des programmes, l'introduction systématique de l'enseignement en allemand, la mise à l'index du français, qui n'est plus qu'exceptionnellement toléré dans les écoles (quoiqu'il n'ait cessé de régner sans partage sur les paquets d'enveloppes du tabac que le gouvernement fabrique à Strasbourg), des exigences et des entraves de toute sorte ont rendu très difficile aux parens de faire donner à leurs enfans l'éducation qu'ils estiment être la meilleure. Qu'on ajoute à cela la menace permanente de l'obligation du service militaire, qui saisit l'adolescent dès l'âge de dix-sept ans, avant même qu'il n'ait quitté les bancs du collége, et l'on comprendra pourquoi tant de familles d'Alsace et de Lorraine se résolvent, quoi qu'il leur en puisse coûter de chagrin et d'argent, à se séparer de leurs enfans pour leur faire donner en France une éducation qui ne fausse pas leur jugement en apportant dans l'enseignement de l'histoire, de la géographie et des langues modernes les préoccupations de la politique du jour.

L'université de Strasbourg fournit une démonstration tout à fait éloquente de cette dépopulation, qui n'a même pas épargné la jeunesse studieuse d'Alsace-Lorraine. Le nombre total des étudians qui fréquentent cette université flotte entre 620 et 700 par semestre. Les élèves de nationalité prussienne entrent pour près de moitié dans ce chiffre; les autres états allemands y contribuent pour environ un quart, les nations étrangères pour à peu près autant, tandis que 80 étudians, tout au plus, sont Alsaciens ou Lorrains, — car on ne peut sérieusement compter comme tels les quinze ou vingt fils de fonctionnaires allemands qui, dans les relevés, figurent également sous cette dernière rubrique, à titre de *domiciliés* en Alsace-Lorraine. L'an passé, le nombre des étudians *originaires* du pays était descendu à 67, chiffre inférieur à ce qu'il avait jamais été (il s'est un peu relevé depuis), inférieur même à celui du semestre qui a suivi la création de cette institution, à laquelle les contribuables d'Alsace-Lorraine ont déjà fourni un contingent de plus de 8 millions de francs en cinq ans. Il y a trois ans, le *Landesausschuss*, préoccupé d'aviser aux moyens de recruter le plus possible les fonctionnaires de la province au sein même de la population indigène, imagina de créer un fonds à distribuer en gratifications aux jeunes Alsaciens-Lorrains étudiant le droit à Strasbourg; mais le défaut persistant de candidats aptes à prétendre à cette faveur laisse chaque année la plus grande partie de ce fonds sans emploi. Pendant le semestre qui va finir, l'université de Strasbourg ne compte que 16 Alsaciens-Lorrains fréquentant les cours de la faculté de droit, 21 qui étudient la médecine, 13 la pharmacie, 20 inscrits à la faculté de théologie, 9 à la faculté des sciences et 6 à la faculté des lettres.

Ainsi, de quelque côté que se porte le regard, rapide et constante diminution de la population mâle indigène, à tous les degrés et dans toutes les classes : tel est le résultat qui ressort invariablement de toutes les statistiques générales ou spéciales qui ont été dressées depuis sept ans en Alsace-Lorraine par l'administration allemande elle-même.

## II.

On se tromperait en pensant que les pertes que cette province a ainsi éprouvées et qu'elle continue à ressentir dans la partie indigène de sa population ont été efficacement compensées, dans une mesure quelconque, par l'immigration allemande. Le contingent fourni par cette immigration est en définitive resté bien inférieur à ce que l'on pourrait supposer. Dans la première période qui a suivi l'annexion, le flot germanique avait littéralement envahi le pays; le rêve de tout Allemand était alors de venir s'établir dans cette riche et pittoresque contrée, si longtemps convoitée et enfin reconquise; mais au flux n'a pas tardé à succéder le reflux, et la terre promise est presque devenue depuis lors une colonie pénitentiaire, pour maints fonctionnaires du moins, qui, se voyant obstinément tenus à l'écart par la population et réduits à ne fréquenter que le seul monde officiel, reconnaissent qu'ils ont fait fausse route en se laissant séduire par l'appât des gros appointemens qui leur sont servis. — D'après le dernier recensement général, et déduction faite des 33,000 hommes de troupes qui composaient, au 1er décembre 1875, jour où ce recensement a eu lieu, le 15e corps d'armée, le chiffre total de la population allemande établie en Alsace-Lorraine ne dépassait pas, à cette même date, 37,000 individus, au nombre desquels figurent près de 20,000 femmes. Cela revient à dire que, sauf un appoint assez faible d'immigrans appartenant au négoce, — appoint essentiellement instable dans le pays, à cause des tracasseries des créanciers, — les familles de fonctionnaires et d'employés d'administrations publiques forment le gros de cette immigration, dont plus d'un quart réside à Strasbourg même.

Or, veut-on connaître un des plus curieux résultats qu'a produits dans cette ville la substitution du personnel allemand aux fonctionnaires et employés français? En trois ans, l'octroi de Strasbourg constatait une révolution complète dans la nature de ses perceptions. L'introduction de toutes les denrées qui supposent l'aisance chez le consommateur diminuait dans une proportion énorme, en même temps que tous les articles de consommation commune suivaient rapidement la progression inverse. C'est ainsi que le produit des droits perçus sur la charcuterie et la viande salée avait plus que doublé dès la fin de 1872, et qu'avec le pétrole on a vu repa-

raître la chandelle en grande quantité sur les relevés d'octroi, tandis que la bougie et l'huile à brûler n'y figurent plus que pour mémoire et que la consommation de la viande fraîche et du vin est en décroissance d'autant plus frappante que la population urbaine s'est sensiblement accrue.

Si nous relevons ces faits, c'est qu'ils caractérisent une situation dont l'ensemble a exercé l'influence la plus désastreuse sur le commerce local des principaux centres d'Alsace-Lorraine. A part quelques maisons qui, par leur vaste clientèle s'étendant à la province tout entière, étaient assez solidement assises pour résister, le commerce d'articles de luxe a brusquement décliné dans une proportion qui ne laissait d'autre alternative qu'une liquidation « pour cause de départ, » ou la faillite à brève échéance. Bon nombre des plus beaux magasins d'autrefois ont cédé la place à des estaminets borgnes; d'autres sont à louer; la plupart de ceux qui restent ne renouvellent leur fonds qu'avec prudence et parcimonie, et n'ont souvent à offrir au chaland qu'un choix limité aux articles étalés dans la devanture. D'un autre côté, les loyers modiques ont rapidement haussé, par une conséquence naturelle de l'insuffisance des petits logemens que recherche la population immigrée, tandis que les grands appartemens restent vides. Dans la seule ville de Metz, où ce bouleversement social et économique a été beaucoup plus intense qu'à Strasbourg, parce que l'émigration locale y a été plus forte que nulle part, on compte actuellement, comme le rappelait M. Bezanson, 3,000 logemens vacans.

Les faillites et les ventes forcées se sont multipliées, tant à cause de la stagnation des affaires que par suite de l'arrivée dans le pays d'une population interlope de marchands, qui ont prouvé leur influence en contribuant de tous leurs efforts à la suppression, résolue en principe et déjà appliquée à Metz, des tribunaux de commerce, coupables de ne s'être pas montrés assez tendres pour les plaideurs de mauvaise foi. Par contre, l'émigration des capitaux, qui a été l'effet naturel du départ de la plupart des familles aisées, a entraîné la dépréciation de la propriété immobilière, sur laquelle les transactions ont diminué à tel point que bien des études de notaires sont devenues de moindre rapport que des charges d'huissiers.

Enfin les grands travaux de fortification et de construction de lignes stratégiques ont attiré dans le pays une population ouvrière nomade qui a été à la fois une cause de démoralisation et de renchérissement factice des subsistances. L'augmentation énorme du nombre des cabarets a encouragé et développé les habitudes d'ivrognerie, en même temps qu'une nouvelle législation pénale, beaucoup trop paternelle pour tous méfaits qui ne sont point de nature politique, a favorisé indirectement l'accroissement rapide du chiffre

des crimes et délits. On compte actuellement en Alsace-Lorraine près de 13,000 débits de boissons, dont plus de 2,000 ne datent que de 1872, et l'abus des alcools s'est si fort généralisé que le gouvernement vient de reconnaître l'urgence d'en restreindre législativement le débit. Quant à la criminalité, en voici l'édifiante progression : le nombre des individus poursuivis pour crimes ou délits a été de 6,900 en 1872; de 7,000 en 1873; de 9,740 en 1875; en 1876 il s'élevait à 12,273. Les poursuites pour contraventions se sont accrues, pendant cette même période de quatre ans, de 30,800 à 46,800. De là est naturellement résultée une augmentation proportionnelle dans les frais de justice criminelle et, d'autre part, une insuffisance croissante des établissemens pénitentiaires (1), quoique la justice évite le plus possible d'encombrer inutilement les prisons toutes les fois que, comme c'est d'ailleurs de règle dans la législation allemande, l'amende, qui profite au trésor, peut être substituée à l'emprisonnement, qui occasionne des frais à l'état.

Tout vient donc, on le voit, confirmer les justes doléances de M. Bezanson, puisque population, mariages, naissances, production industrielle, débouchés, commerce, revenus, en un mot tout ce qui constitue les élémens de richesse d'un pays, sont en décroissance en Alsace-Lorraine, et qu'il n'y a d'augmentation réelle, progressive et continue que sur le prix des subsistances et les exécutions judiciaires, les crimes et délits, les cabarets et la population des prisons.

On comprendra après cela que l'Alsace-Lorraine se plaigne du présent et n'envisage l'avenir qu'avec appréhension. Comment ne regretterait-elle pas davantage chaque jour tout ce qu'elle a perdu, alors qu'elle cherche vainement autour d'elle les compensations qu'on lui avait fait espérer? Si elle s'obstine à résister, c'est qu'elle éprouve de plus en plus combien le sort qui lui est fait est en opposition avec tous ses intérêts, et il arrive d'ordinaire que les intérêts froissés rendent l'homme plus revêche que la violation même de ses droits.

Certes, nous ne nous étions jamais attendu à voir les populations de la Lorraine accepter tranquillement les faits accomplis en 1870; nous prévoyions bien que, sacrifiées à d'impitoyables exigences militaires, elles protesteraient longtemps contre leur nouvelle destinée. Mais il nous a été impossible de n'être point particulièrement frappé de la vivacité avec laquelle nos voisins plus immédiats de l'Alsace ont regimbé, eux aussi, plus qu'on ne s'y attendait. « Allemands de race, de langue, d'habitudes et de façons de penser, les gens d'Alsace, disait naguère le *Times*, sont les plus Français des Français au point de vue de la sympathie politique... L'histoire

(1) Voyez sur les établissemens pénitentiaires M. Ch. Grad. *op. cit.*, chap. VII.

ne présente guère d'autre exemple d'un peuple devenu si ardemment attaché à ses conquérans et si hostile à une nation de sa race... » Rien de plus juste que cette réflexion. C'est qu'en effet l'histoire répugne aux anachronismes et que c'est se tromper d'époque que de prétendre de nos jours étayer solidement une politique sur de pures considérations d'anthropologie et de linguistique.

Ce démenti donné par l'Alsace-Lorraine à la théorie des nationalités, dont le gouvernement français, à une époque qui n'est pas loin de nous, s'était constitué le chevalier errant, est assurément remarquable, mais c'est aux institutions bien plus qu'aux hommes qu'il en faut reporter le mérite. Si les Alsaciens n'avaient eu pour tout mobile de leur résistance que leur patriotisme, ils seraient déjà presque accoutumés à leur sort, car il est dans la nature des purs sentimens, si ardens qu'ils puissent être, de s'émousser avec le temps. C'est bien là-dessus qu'on comptait à Berlin, et c'est uniquement pour y aider que le gouvernement allemand paraît avoir admis le droit d'option, tel que ce droit a été interprété et réglementé par ses circulaires. Les *têtes chaudes* parties pour ne plus revenir, le reste, pensait-on, se soumettrait d'autant plus aisément et plus vite à sa destinée qu'on avait, pour l'y amener et au besoin l'y contraindre, le régime de l'école et de la caserne obligatoires, instrumens de conquête morale qui jusque-là n'avaient jamais failli. Ils risquent cependant de faillir cette fois.

L'Allemagne avait cru que l'Alsace continuait, depuis la guerre de trente ans, à être peuplée d'Alsaciens : sa surprise fut grande de n'y trouver que des Français. C'est qu'elle avait compté sans la force de cohésion qu'une nation tire de son unité et sans cet invisible et inextricable autant que solide réseau que crée dans un peuple civilisé la communauté de vues et d'intérêts. C'est Proudhon, je crois, qui a donné quelque part de la civilisation cette définition, qui semblera peut-être un peu *utilitaire*, mais qui me paraît vraie pour ce siècle où les chevaux-vapeur tendent de plus en plus à remplacer les chevaux d'escadron : la civilisation, a-t-il dit, est *le fait social de l'accroissement des richesses*. L'Alsace, à laquelle aucune branche de l'activité humaine n'était demeurée étrangère et qui avait su conquérir dans toutes un rang distingué et même éminent, était hardiment entrée, sous l'aile de la France, dans cette forme moderne de la civilisation, quand survint l'Allemagne, qui, d'un coup de sabre, trancha les mille liens lentement et librement formés qui constituaient pour cette province autant de véhicules de sa substance vitale.

Que lui apportait l'Allemagne en dédommagement? Ce n'est pas avec la seule gloire d'appartenir à un nouveau et grand empire qu'elle pouvait espérer la séduire : l'Alsace venait d'apprendre à ses

dépens combien les grands empires sont fragiles. Ce ne sont pas non plus les avantages d'une puissante unité que pouvait lui offrir l'Allemagne, elle qui en est encore à en chercher la formule et à méditer une législation civile, administrative et économique uniforme qui soit capable d'assurer à tous ses sujets ce dont l'Alsace jouissait en France depuis bien longtemps. Non, l'Allemagne était condamnée, par la mission qu'elle s'est donnée, à ne doter tout d'abord l'Alsace que d'un principe qui est la négation même de toutes les tendances modernes : l'absorption de toutes les forces vives d'un pays au profit d'un état militaire. On a vu les conséquences que ce principe n'a pas tardé à produire dans cette riche et laborieuse province. — Les Alsaciens ne se sont pas tout de suite rendu compte de la profonde différence de situation qui devait résulter pour eux de ce retour d'une société fondée sur le travail fécond vers une association qui a la raison d'état pour base et le redressement des prétendus torts de l'histoire pour mission volontaire : la plupart ne s'en rendent pas compte encore, mais il n'en est pas un qui n'en éprouve à tout instant, en son particulier, les funestes effets. Et ce qui prouve combien cette situation est violente et fausse, c'est que, comme le rappelait fort justement M. Bezanson, l'Allemagne tout entière en souffre dans ses intérêts plus encore peut-être que l'Alsace-Lorraine elle-même.

## III.

On vient de voir quelle est, dans ses traits généraux, la condition actuelle de l'Alsace-Lorraine au point de vue purement économique. Il nous faut maintenant jeter un coup d'œil sur l'état politique de cette province depuis que son sort est devenu solidaire de celui de l'empire d'Allemagne.

Dans les commencemens, les intentions du gouvernement de Berlin à l'égard de sa nouvelle province ont été excellentes et, croyons-nous, sincères. Le 2 mai 1871, dans la discussion de la loi d'annexion, M. de Bismarck disait : « Nous avons, selon moi, bien des moyens pour réussir à vaincre l'antipathie que nous témoignent ces populations et à gagner leur affection. Nous autres Allemands, nous avons en général coutume de gouverner avec plus de bonhomie, bien qu'avec un peu plus de maladresse parfois, mais, tout compte fait, nous sommes plus bienveillans, plus humains que les hommes d'état français : c'est là une supériorité du régime allemand qui ne tardera pas à nous conquérir les cœurs allemands des Alsaciens. De plus, nous sommes en mesure d'assurer à ces populations une liberté communale et individuelle beaucoup plus grande que ne l'eussent jamais pu les institutions et les traditions françaises... Je suis convaincu que, la patience allemande et la bienveillance allemande ai-

dant, nous réussirons à en faire des compatriotes plus vite peut-être que nous ne nous y attendons aujourd'hui... »

A cette époque, l'Allemagne croyait fermement à cette légende, soigneusement entretenue par certains correspondans de journaux, admise même par certaines de nos feuilles de Suisse, et d'après laquelle la *riche* Alsace-Lorraine gémissait sous le joug détesté de l'administration française et sous l'oppression des impôts. L'Allemagne croyait surtout au prestige et à la force d'attraction que le glorieux butin dont elle était chargée ne pourrait manquer d'exercer sur cette province, qui venait de voir s'écrouler son dernier espoir sous les ruines de la France.

On a donc prodigué les promesses, en attendant mieux. Quelques Alsaciens contemplèrent en imagination le séduisant avenir qu'on faisait miroiter à leurs yeux, mais le plus grand nombre n'en trouva pas le temps. L'Alsace-Lorraine était alors dans cet état nerveux qui succède aux grands ébranlemens. L'option pour la nationalité française prit partout, même au sein des campagnes, mais particulièrement dans les centres industriels, des proportions beaucoup plus grandes que l'autorité allemande ne l'avait cru possible, et entretint longtemps dans le pays une agitation excessive et peu faite pour faciliter l'installation de l'administration nouvelle. Les quelques Alsaciens qui peut-être n'auraient pas demandé mieux que de remplir, dès ce moment, l'office de mouches du coche dont ils s'acquittent aujourd'hui, étaient encore retenus à l'écart par la peur du qu'en dira-t-on. Le gouvernement, ainsi abandonné à lui-même, eut à lutter tout d'abord contre la tâche énorme de reconstituer d'urgence, de toutes pièces et à tous les degrés, l'ensemble de l'administration, par suite du refus à peu près unanime des ci-devant fonctionnaires français (dont la plupart étaient cependant Alsaciens ou Lorrains) de se laisser séduire par les brillans avantages matériels qui leur étaient offerts pour les retenir dans leurs emplois. Du nombreux personnel judiciaire relevant des deux anciennes cours d'appel de Metz et de Colmar, l'Allemagne ne réussit à gagner que sept magistrats, et, de son propre aveu, elle n'était encore parvenue à la fin de 1874 à recruter dans le pays même, pour les divers services publics, qu'une quarantaine de fonctionnaires et moins de 300 employés et agens subalternes. Il lui fallut donc tirer de son propre sol tout le personnel nécessaire, et, malgré tout le soin et la conscience qu'elle y apporta, c'eût été miracle que de réussir dans de telles conditions à constituer une administration homogène et parfaite. Une des premières expériences déplaisantes fut de constater qu'il ne suffisait pas de mettre un Prussien, un Bavarois et un Badois côte à côte dans un même bureau pour en faire trois Allemands; à tout instant, l'esprit invétéré de particularisme faisait

valoir ses droits et engendrait dans les divers services des froissemens, des rivalités et des dissensions intestines qui se trahissaient au dehors par d'interminables lenteurs. — Il s'agissait d'ailleurs de mettre tout ce personnel au courant d'une législation et d'une réglementation administratives qui leur étaient en général étrangères et qu'il avait bien fallu cependant conserver en Alsace-Lorraine, sous peine d'aggraver par des complications inextricables les difficultés déjà existantes. Les nouveaux fonctionnaires apportèrent à cette étude la conscience, la *Gründlichkeit* qui est le propre de l'Allemand. Ils furent vite séduits par le savant mécanisme de la machine administrative française, et bientôt rien ne leur parut plus simple que de la faire fonctionner. Mais aussitôt se firent entendre de toutes parts des grincemens qui les étonnèrent d'autant plus qu'ils pouvaient se rendre la justice de s'être appliqués à faire de leur mieux. C'était donc que les Alsaciens-Lorrains y mettaient du parti-pris et de la mauvaise foi, puisqu'ils se plaignaient alors que l'on se donnait toutes les peines du monde pour continuer à les administrer strictement selon la formule française! Oui, sans doute, selon la formule française, mais à la façon allemande :

> Peu de gens que le ciel chérit et gratifie
> Ont le don d'agréer infus avec la vie.

On oubliait qu'on avait affaire à des populations non encore dressées, par l'éducation de la caserne allemande, à croire à l'infaillibilité native d'un *feldwebel* passé chef de bureau ou commissaire de police, et pour lesquelles c'était une longue habitude d'être administrées d'une main très légère. Sans s'en douter, les Allemands avaient tout d'abord fait sentir combien leur main à eux était lourde. Administrer, c'est transiger, dit-on en France; administrer, c'est exécuter les lois et règlemens, pense-t-on en Allemagne. Nous ne nous prononcerons pas entre les deux définitions ni entre les différences de méthode qu'elles impliquent, mais le fait est que, sous ce rapport aussi, les Alsaciens-Lorrains étaient devenus d'une susceptibilité toute française. La première condition pour essayer de les séduire était d'y mettre le tact nécessaire, mais cette qualité première, qui n'est pas, on le sait, innée chez les Allemands, dont la langue même n'a pas de mot pour l'exprimer, comment les nouveaux fonctionnaires auraient-ils pu l'acquérir au sein de l'isolement où ils étaient laissés par leurs administrés, qui persistaient à s'en tenir vis-à-vis d'eux aux rapports de service les plus indispensables? Ce fut là, comme nous l'avons plus d'une fois constaté de près, l'origine des plus graves embarras. Découragés, lassés autant par les conflits internes que par la sorte de quarantaine dans laquelle la société alsacienne les tenait indéfiniment, les meilleurs

fonctionnaires ne tardèrent pas à renoncer à la tâche ingrate qu'ils avaient d'abord acceptée et demandèrent à retourner vers les anciennes résidences d'où on les avait tirés. Les sommités du haut fonctionnarisme prussien n'ont ainsi fait que passer, pour ainsi dire, par l'Alsace-Lorraine sans y prendre pied. Nous citerons entre autres MM. de Bismarck-Bohlen, Henckel de Donnersmark, Eulenburg, Arnim, Puttkammer, von der Heydt, etc., tous hommes réputés outre-Rhin pour leurs capacités administratives, rendues spontanément stériles par l'ingratitude du sol alsacien-lorrain. Le fait est aujourd'hui si connu en Allemagne qu'on a mis, l'an dernier, cinq mois à trouver un successeur au sixième préfet que la Lorraine a usé en moins de six ans.

Ces mutations ont été encore plus fréquentes dans les sphères subalternes, et le réseau administratif rappelait de plus en plus la toile de Pénélope. Il n'y avait à cela d'autre remède que de ne plus accepter les démissions, qui continuaient à se succéder. Maints fonctionnaires se trouvent ainsi retenus malgré eux dans cette Alsace où ils n'avaient été envoyés que par choix et par faveur spéciale. Pour se consoler de leurs illusions perdues, ils se sont enfoncés dans la paperasserie et le formalisme bureaucratique. La population, qui toujours davantage sentait l'administration partout, n'en éprouvait nulle part les bienfaits. C'était bien cette « maladresse » dont M. de Bismarck avait parlé, mais sans le correctif de « bonhomie. » D'autre part, nul coup d'audace qui fût de nature à concilier des sympathies aux gouvernans. Il n'est pas jusqu'au règlement des indemnités pour dommages éprouvés par la guerre et le bombardement des villes, qui n'ait perdu, à force de se faire attendre, le caractère d'une libéralité volontaire pour prendre celui d'une dette payée tardivement et de mauvaise grâce. L'administration, entravée et parfois vaincue par les obstacles qu'elle rencontrait dans son propre sein, se privait ainsi du bénéfice des mesures les plus conciliantes et les plus politiques, tandis que les administrés n'avaient aucune raison pour abandonner, devant tant d'impuissante gaucherie, l'attitude passive qu'ils avaient prise dès les premiers jours. Ils se résignaient donc à regarder faire. Or, on fit si bien qu'au bout de quatre ans le budget d'Alsace-Lorraine s'est trouvé en déficit d'une dizaine de millions, résultat financier bien inattendu dans cette province, qui rapportait annuellement 65 millions à la France et ne lui en coûtait que 20, et qui avait été cédée à l'Allemagne affranchie de toute part contributive dans la dette publique française.

C'est que la nouvelle organisation donnée à l'Alsace-Lorraine, désormais constituée en *pays d'Empire*, coûtait énormément cher. L'Empire, la chancellerie impériale, la présidence supérieure de la

province sont devenus autant de nouvelles parties prenantes qui absorbent maintenant une portion des revenus; le nombre des sous-préfectures a été doublé, et les titulaires dotés presque comme des préfets; tous les traitemens, du haut en bas de l'échelle des fonctionnaires, ont été considérablement grossis, car c'était à ce prix seulement que devenait possible le recrutement d'un personnel suffisant; on n'a pas négligé non plus de veiller à la large installation des moindres services publics dans des bâtimens construits, agrandis ou acquis aux frais de la province, et l'université de Strasbourg, si peu fréquentée pourtant par la jeunesse indigène, constitue à elle seule une charge qui dévore annuellement des millions (1).

Dans ces conditions, il ne pouvait naturellement plus être question des dégrèvemens et réformes d'impôts qu'on avait fait espérer un moment; bien plus, par la situation économique dans laquelle l'Alsace-Lorraine était rapidement tombée et qui avait brusquement tari plus d'une source de revenus publics ou privés, les impôts existans sont eux-mêmes devenus plus lourds : grevés de centimes additionnels excessifs, auxquels venaient encore s'ajouter des charges nouvelles, telles que celles du logement militaire pendant la période des manœuvres, des passages et des rassemblemens de troupes, les impôts se répartissent en outre, maintenant, sur un moindre nombre de têtes, depuis que l'émigration a causé tant de vides dans la population du pays.

Il était bien moins encore question d'accorder aux Alsaciens-Lorrains ces libertés municipales dont M. de Bismarck avait parlé en 1871. Au contraire, le gouvernement avait jugé indispensable de s'armer, dès l'année suivante, de cette loi singulière dont les maires de Metz et de Colmar, MM. Bezanson et de Peyerimhof, ont été les plus récentes victimes, et qui en fait l'autorise à remplacer à son gré les municipalités incommodes par un de ses propres agens, investi tout à la fois des pouvoirs, des attributions et des droits du maire, de ses adjoins et du conseil municipal élu. C'est sous ce régime que la ville de Strasbourg est placée depuis près de cinq ans.

Les choses en étaient là, et la situation administrative et financière se compliquait d'embarras croissans quand est venu le jour où la mise en vigueur de la constitution allemande en Alsace-Lorraine, demeurée jusque-là sous le régime des décrets-lois, appelait le *Reichstag* à exercer son droit de contrôle sur l'administration du pays. C'était au commencement de 1874. La nouvelle province venait d'envoyer au parlement de Berlin une députation de quinze membres, tous également résolus à ne rien faire qui pût aider le

(1) L'ouvrage de M. Grad contient en maints endroits d'amples et curieux renseignemens sur l'augmentation de charges qui est résulté pour le budget d'Alsace-Lorraine de l'exagération des dépenses relatives à l'entretien du personnel administratif allemand.

gouvernement à sortir des difficultés sans nombre qui s'étaient accumulées sous ses pas, afin de ne point donner à penser qu'eux ou leurs électeurs acceptaient la situation que l'Alsace-Lorraine subissait malgré elle. L'accueil que ces députés avaient reçu à leur entrée au *Reichstag* n'avait du reste pas été de nature à les encourager à donner des conseils ni à se prêter à une collaboration qui aurait bien moins profité au pays qu'aux administrateurs responsables. — Dans cette situation, le *Reichstag*, imparfaitement éclairé sur l'état réel des choses en Alsace-Lorraine, n'avait plus qu'à voter de confiance, et sans pouvoir en scruter les mérites, les propositions que le gouvernement lui soumettait, ainsi que les bills d'indemnité qu'il sollicitait de lui. La nouvelle procédure n'avait donc introduit dans la marche générale des affaires qu'un peu plus de complication, sans rien changer au fond des choses; mais si cette innovation constitutionnelle ne présentait aucune utilité réelle, elle avait, par contre, le grave inconvénient de soumettre à un débat public, auquel tout le monde était mal préparé, des détails embarrassans qui étaient restés jusque-là le secret des bureaux. L'administration avait trop à perdre au maintien d'un pareil système pour ne point s'efforcer de l'amender au plus tôt.

C'est alors que fut imaginée une combinaison très ingénieuse, dont l'idée première paraît appartenir à M. de Moeller, l'habile président supérieur d'Alsace-Lorraine. Dans le courant de 1873, le gouvernement avait fini par se décider, non sans avoir hésité longtemps, à faire procéder à la reconstitution des trois conseils-généraux de la province. Dans la presque unanimité des cantons, le choix des électeurs s'était porté sur des candidats nettement hostiles au nouveau régime. L'administration avait laissé faire, mais quelques semaines avant la convocation des assemblées ainsi reconstituées, elle *rappela* qu'en vertu d'une disposition d'une loi *française* de 1833, les nouveaux conseillers auraient à prêter, au moment de leur installation, serment de fidélité et d'obéissance à l'empereur d'Allemagne. L'effet de cette mesure fut instantané. Comme l'administration l'avait prévu et souhaité, presque tous les élus refusèrent de se soumettre à cette formalité et, déclarés démissionnaires, durent être remplacés. Ce fut le signal de l'avénement aux affaires publiques d'une classe nouvelle, non encore politiquement cataloguée, et que l'on pourrait appeler le *demi-tiers-état*, c'est-à-dire la menue bourgeoisie dans tout ce qu'elle recèle d'ambitions inavouées, de prétentions secrètes et de suffisante insuffisance. La plupart des candidats nouveaux, en partie déjà assermentés à d'autres titres, ne furent élus qu'à la faveur d'une abstention devenue à peu près générale et d'une série de tours de scrutin qui n'aboutissaient qu'à des majorités souvent inférieures au dixième des électeurs du canton.

Mais qu'importait le nombre des électeurs, du moment que la stricte légalité était sauve? Qu'importaient même la position sociale et le degré de capacité des élus? Le premier venu est apte à renseigner sur ses propres affaires celui qui les ignore; le simple cantonnier sur la route en sait plus long sur la région qu'il habite que le voyageur de passage, et *savoir* était tout ce que demandait le gouvernement dans son désir de sortir enfin de ses tâtonnemens et d'alléger autant que possible le poids d'une responsabilité qu'il avait été jusque-là seul à porter. Aussi l'administration allemande se montra-t-elle on ne peut plus gracieuse pour ces conseillers qui, tout fiers de leur nouvelle importance, s'empressèrent d'aller au-devant de tous ses désirs. Le parti que cette administration pouvait tirer de dispositions aussi serviables n'échappa point à l'esprit fin et sagace de M. de Moeller. Le président supérieur d'Alsace-Lorraine vit tout de suite qu'il tenait désormais dans sa main un instrument propre à annihiler l'influence des députés de la protestation, tout en lui procurant à lui-même, dans une certaine mesure, les élémens d'information à défaut desquels son administration avait involontairement commis plus d'une maladresse. Sous prétexte donc de condescendre aux vœux d'autonomie que les hommes nouveaux appelés à la tête des affaires départementales s'étaient empressés de formuler, M. de Moeller obtint de l'empereur et de M. de Bismarck la création d'un corps consultatif de trente membres, issu, par voie de délégation, des trois conseils-généraux du pays, et ayant pour mission de donner, en comité secret, son avis sur toutes les questions dont le gouvernement jugerait utile de le saisir. Le *Landesausschuss* était né, et avec lui commençait l'ère nouvelle au développement de laquelle nous assistons maintenant.

Depuis les trois ans que cette institution fonctionne, elle n'a pas laissé de rendre quelques services, dont il faut faire remonter avant tout le mérite au vif désir de l'administration supérieure d'éviter à l'avenir, autant qu'il dépend d'elle, les faux pas qui pourraient la faire tomber dans de nouvelles erreurs. Cette administration est, pour cette raison, fort disposée à faire toutes les concessions de détail, pourvu que son principe et sa liberté d'action restent saufs. Naturellement le *Landesausschuss* a inscrit toutes ces menues concessions à l'actif de ses propres conquêtes et s'est cru tout aussitôt passé foudre de guerre, vantant son indépendance autant que sa vaillance. Il trouva à point dans cette province, encore aujourd'hui maintenue sous le régime de la dictature et du silence, une presse privilégiée qui avait intérêt à surfaire les mérites de cette délégation des conseils-généraux, en vue de l'exploiter auprès de la partie la plus maniable de l'opinion publique. L'état général du pays ne s'étant pas amélioré tant qu'a duré le système de la protes-

tation passive, et les intérêts privés continuant à souffrir gravement, il devenait assez aisé de persuader aux populations rurales de la Basse-Alsace, qui constituent dans ce département plus agricole qu'industriel la majeure partie du corps électoral, que le seul remède à des maux persistans était, dans les circonstances actuelles, de revendiquer pour les Alsaciens le droit de se gouverner eux-mêmes et de gérer leurs affaires, comme déjà le *Landesausschuss* en donnait l'encourageant exemple.

Ces paysans, peu habitués à sonder les mystères de la politique, et qui ne savent pas trop ce qu'autonomie et fédéralisme veulent dire, se sont prêtés à l'essai qui devait, leur assurait-on, les tirer de peine et opérer des miracles, et c'est ainsi que, grâce à l'appui moral de l'administration et à l'appoint des voix des électeurs allemands, cinq candidats autonomistes ont réussi, lors des dernières élections législatives, à se faire nommer dans la Basse-Alsace. Si l'administration leur a été sympathique, ce n'est pas qu'elle se méprît sur le vrai sentiment de la plupart de leurs électeurs. Elle sait que bon nombre des adhérens du groupe autonomiste sont eux-mêmes des opposans bien plus que des amis, mais des opposans honteux et supplians, et que ce groupe ne puise sa raison d'être que dans l'impossibilité où l'Allemagne s'est trouvée de donner satisfaction à des intérêts qui étaient tout disposés, à l'origine, à se rallier à elle. — L'administration n'ignore pas non plus que, malgré le succès relatif obtenu dans la Basse-Alsace par une partie de ses candidats préférés, le chiffre total des votes émis dans la province en janvier 1877 révèle 16,000 voix opposantes de plus qu'en 1874. — Mais elle savait aussi, et c'était là l'important, que les candidats autonomistes, aujourd'hui devenus députés, se mettraient, une fois élus, tout entiers à sa dévotion, et il y paraît bien déjà. Comment aurait-il pu en être autrement alors que leur chef, M. Auguste Schneegans, directeur du *Journal d'Alsace*, qui avait assisté de sa personne au *Te Deum* d'action de grâces pour la prise de Strasbourg, après avoir posé jusqu'en 1870 en ardent et infatigable champion de toutes les libertés, qui, plus tard réfugié à Berne, où il trouva profit à se faire l'insulteur de la Prusse, et passant ensuite de l'assemblée nationale de Bordeaux au *Reichstag* de Berlin, en est arrivé, après une série de métamorphoses politiques sans doute pas encore close, à n'avoir plus pour l'instant d'autre souci que de perpétuer une situation qui lui assure un asile en Alsace? Quant à ses quatre collègues, qui le suivent sans bien savoir peut-être jusqu'où il compte les mener, nous n'en dirons rien.

Nous ne nous arrêterons pas davantage à démontrer, — ce que ces messieurs savent fort bien, — que l'autonomie telle qu'ils la

font rêver à leurs électeurs est un leurre, car elle est aussi contraire aux possibilités constitutionnelles qu'aux tendances actuelles de l'Allemagne, qui semblent avoir cherché leur expression et leur symbole dans l'Alsace-Lorraine érigée en pays *indivis* de l'empire. M. de Bismarck l'a donné de nouveau à entendre assez clairement dans la séance du *Reichstag* du 8 mars courant, quand il a rappelé que l'autorité centrale de l'Alsace-Lorraine ne saurait être transférée à Strasbourg, ainsi que les autonomistes le souhaitent, mais doit être maintenue à Berlin, attendu que c'est là aussi que sont groupées les autorités de l'empire, duquel cette province relève à titre de possession *immédiate*. Si le prince-chancelier a ajouté qu'il ne désespérait pas de voir l'Alsace-Lorraine obtenir quelque jour une représentation nationale indépendante, cette bonne parole, adroitement calculée en vue de ne rien compromettre, n'a été dans sa bouche qu'une façon de reconnaître les services que les autonomistes alsaciens ont déjà rendus à la cause allemande et une exhortation à persévérer sans découragement dans leurs louables et intéressans efforts.

Des amis de la symétrie et des effets d'ensemble ont paru regretter les élections de la Basse-Alsace. Il y aurait eu plutôt lieu, selon nous, de s'en féliciter, comme étant de nature à introduire dans la députation d'Alsace-Lorraine un élément de contradiction qui ne pouvait que tourner à l'avantage des dix autres représentans de cette province, défenseurs zélés des véritables intérêts et des droits du pays, si un vote récent du parlement n'était venu transformer du tout au tout les conditions de la lutte. Sur la proposition du gouvernement, le *Reichstag* a consenti en effet, sans trop de regrets, à se dessaisir au profit du *Landesausschuss* de son droit de contrôle sur les affaires alsaciennes. On s'est efforcé de présenter cette résolution comme constituant un pas considérable vers l'émancipation politique et administrative de l'Alsace-Lorraine. Les autonomistes en particulier et la presse officieuse se sont donné beaucoup de mal pour le faire croire, peut-être pour se le persuader à eux-mêmes; le gouvernement, de son côté, a retardé de près de six semaines la publication de la nouvelle loi afin de permettre à l'empereur Guillaume de dater de Strasbourg le décret de promulgation et d'attribuer ainsi à cet acte le caractère solennel d'une charte. Par malheur les débats devant le parlement ont été trop approfondis pour qu'il puisse subsister le moindre doute sur la vraie portée de la loi du 2 mai 1877. Tous les amendemens qui tendaient à faire de cette loi un acte constitutionnel, accordant des garanties sérieuses de libre administration et de libre discussion, furent impitoyablement repoussés; plusieurs des députés autono-

mistes de la Basse-Alsace n'hésitèrent même pas à contribuer au rejet d'une proposition qui devait investir les membres du *Landesausschuss* des immunités et des prérogatives parlementaires dont jouit, en Allemagne, la moindre diète provinciale, tant ces députés étaient désireux « de ne point indisposer le gouvernement par des exigences intempestives. » Le gouvernement, en effet, n'entendait pas aller *si loin*. Son véritable but, en présentant cette loi de concert avec la majorité du *Reichstag*, était de décharger ce dernier de l'ennui d'avoir à consacrer une si grande partie de son temps à l'examen des affaires d'Alsace-Lorraine et de s'assurer à lui-même un peu de tranquillité de ce côté. Ce but est désormais complétement atteint. Le *Landesausschuss* demeure ce qu'il a toujours été, une simple délégation des conseils-généraux, maintenue dans l'esprit conciliant qui lui sied par la menace permanente d'une intervention du *Reichstag*. Si ses attributions ont été accrues, ç'a été uniquement en vue d'éloigner à l'avenir de la tribune du parlement des discussions gênantes et de déplaisans débats, que le télégraphe et les journaux s'empressaient de divulguer et de répandre au dehors. Grâce à la loi du 2 mai, les affaires d'Alsace-Lorraine sont maintenant rentrées pour longtemps dans le silence et le calme du huis-clos. Les députés de la Lorraine et de la Haute-Alsace conserveront bien en principe le droit de porter leurs doléances devant le *Reichstag*, mais le règlement, qui arme le président de l'assemblée d'un pouvoir discrétionnaire absolu et qui n'admet l'exercice du droit d'initiative que sous la forme solennelle de propositions signées par quinze membres au moins, mettra presque toujours obstacle aux velléités que les représentans indépendans de l'Alsace-Lorraine auraient de donner aux affaires de leur pays la vaste publicité et le retentissement qu'assurent des débats parlementaires.

Les choses iront-elles mieux sous le nouveau régime dont le *Landesausschuss* vient d'être, au moins en apparence, constitué le pivot? Nous voudrions pouvoir le souhaiter pour l'Alsace-Lorraine, mais nous avouons avoir peine à croire que de tels expédiens soient faits pour remédier à une situation matérielle et morale aussi profondément troublée que l'est celle dont nous avons essayé de rendre compte, car le mal gît bien moins, comme on a pu le voir, dans l'état politique et administratif introduit par l'Allemagne dans sa nouvelle province, que dans le bouleversement économique et social produit par la conquête et entretenu par la contrariété des intérêts en présence.

***

# CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 mars 1878.

Il en est de l'ordre intérieur d'un pays comme de l'ordre extérieur, diplomatique du monde. Quand on est sorti de la vie régulière, quand on a quitté les rivages pacifiques pour se jeter dans les aventures, les retours sont laborieux et souvent contrariés. On ne réussit pas du premier coup à résoudre ce problème dont M. Guizot parlait autrefois en disant que, lorsqu'on était sorti de l'ordre, le progrès était d'y rentrer. La France en fait l'épreuve dans sa vie intérieure aussi bien que l'Europe dans ses relations, dans son organisation générale, dans son existence tout entière.

La France, qui a couru bien des hasards et essuyé bien des orages, cherche péniblement le port où elle pourra se reposer et réparer ses avaries. Elle est particulièrement occupée depuis quelque temps à se remettre de ses dernières crises, à reprendre un certain équilibre, à retrouver quelque fixité au milieu des confusions et des oscillations que lui créent les partis. Elle y met de la bonne volonté, elle ne demande à ceux qui sont chargés de la conduire et qui sont parfois les premiers à l'agiter qu'un peu de vigilance, un peu de sollicitude pour ses intérêts, un commencement de ce progrès si simple en apparence et si difficile à réaliser, l'ordre à l'abri d'institutions régulièrement établies. L'Europe, elle aussi, est dans les aventures, à peine maîtresse d'elle-même entre les surprises de la veille et l'imprévu du lendemain. Autour d'elle, les tempêtes ont été déchaînées, et les conséquences possibles de ces déchaînemens n'en sont plus à se dévoiler. L'Europe se sent plus qu'à demi engagée dans ce tourbillon de la guerre d'Orient, qui réagit sur le système continental tout entier, qui devient l'épreuve de toutes les politiques. Elle est sortie de l'ordre, cela est certain, elle en est même sortie depuis assez longtemps et de plus d'une manière. Comment y rentrera-t-elle? Elle attend tout pour le moment de ce congrès

qui, jusqu'ici, ressemble un peu à un mirage, qui se réunira, il faut le croire, qui aura dans tous les cas l'épineuse mission de concilier l'intérêt universel et les transformations tracées par l'épée de la Russie. Et c'est ainsi que se mêlent dans le mouvement incessant des choses tous ces problèmes de diplomatie et d'organisation politique, de paix générale ou d'ordre intérieur; chacun en a sa part, chacun a son rôle dans le drame, et la France, après tout, n'est pas la seule nation qui ait ses difficultés, qui ait à se débattre péniblement pour réaliser ce « progrès » dont le mot philosophique de M. Guizot a fait d'avance le programme ou l'abrégé de l'histoire contemporaine.

Pour le moment du moins, la France est rentrée à demi dans un certain ordre intérieur nécessaire et désiré. Elle y est rentrée par la victoire des institutions, par le retour simple et légal aux traditions d'un régime régulier, par la formation d'un gouvernement de libérale conciliation. C'est notre histoire depuis trois mois. Qu'il y ait encore à travers tout des tiraillemens, des incohérences et des violences de partis impatiens de se mesurer ou de s'opprimer mutuellement, on n'en peut certes douter, on le voit tous les jours. Nous n'en sommes plus cependant, et c'est là le commencement du progrès, à ces perspectives de conflits prêts à éclater d'une heure à l'autre, à ces perpétuelles menaces d'un inconnu redoutable obsédant les esprits. Nous n'attendons plus chaque matin, et c'est bien heureux, l'imprévu préparé dans les conciliabules nocturnes. La constitution reste entière sous la garde collective des pouvoirs réconciliés. Tous les ressorts de gouvernement ne sont pas faussés ou poussés à bout. Il y a un ministère qui est la garantie du parlement aussi bien que M. le président de la république. L'apaisement est sensible, et si les passions de combat n'ont pas désarmé, si elles se manifestent encore avec leur âpreté vindicative, elles subissent elles-mêmes l'influence générale. L'opinion est à la paix avec la république constitutionnelle, libérale et conservatrice telle qu'elle existe; elle est si bien à la paix sincèrement acceptée et pratiquée qu'elle ne voit plus qu'une dissonance ou une importunité dans les manifestations extrêmes, dans les impatiences de domination et les représailles des vainqueurs comme dans les tentatives de résistance et de réaction des vaincus des dernières luttes. Non, l'opinion aujourd'hui n'est en vérité ni avec ceux qui voudraient faire du sénat un foyer d'opposition systématique, et créer des embarras à un gouvernement bien intentionné, ni avec ceux qui croient habile de tenir le ministère par le budget et qui en sont encore après quatre mois à invalider des élections. Elle est pour les transactions, là où elles sont possibles, pour tout ce qui peut simplifier et dégager la marche des affaires nationales. C'est une situation nouvelle qui a commencé au 14 décembre, qui n'a pu arriver sans doute à se préciser complétement, à prendre toute sa

force, et où les esprits éclairés n'ont rien de mieux à faire que de porter le secours de leurs lumières et de leur zèle pour aider un gouvernement de raison et de modération, pour le préserver au besoin de ses propres faiblesses. C'est à cette phase de nos affaires intérieures que répond l'évolution par laquelle les constitutionnels du sénat viennent de se séparer de la coalition semi-légitimiste, semi-bonapartiste de la droite, avec laquelle ils ont fait pendant trop longtemps, sans enthousiasme, sans grande conviction, par une sorte de point d'honneur, une campagne qui ne pouvait les conduire à rien.

Un jour ou l'autre, la scission était inévitable. C'est le destin des alliances mal conçues. Elles ne servent qu'à fausser l'action parlementaire et à créer des situations artificielles, elles sont nécessairement une duperie pour quelques-uns des alliés et elles finissent par des incompatibilités qui deviennent bientôt une rupture éclatante. La dernière élection d'un sénateur inamovible a été le prétexte de la scission, et en définitive elle n'a été que le prétexte, l'incident qui a comblé la mesure. Jusque-là il avait été convenu entre les diverses fractions de ce qu'on appelait la majorité sénatoriale, la majorité conservatrice, que chaque groupe présenterait à tour de rôle un candidat qui serait adopté et nommé par les autres groupes de la coalition. Les constitutionnels, qui avaient il y a quelque temps poussé l'abnégation jusqu'à voter pour M. Lucien Brun, M. Chesnelong et M. Grandperret, avaient bien le droit de compter sur quelque réciprocité le jour où la désignation leur appartenait. Ils avaient choisi comme candidat pour la dernière élection M. le duc Decazes. Dans trois scrutins successifs, à quelques jours d'intervalle, plusieurs membres de l'extrême droite ont obstinément refusé leurs voix à l'ancien ministre des affaires étrangères et ils ont fait manquer l'élection : ils n'ont pu pardonner au duc Decazes l'ordonnance du 5 septembre 1816 inspirée par feu son père et dirigée contre les royalistes ! S'ils ne l'ont pas dit, ils l'ont pensé. Devant une exclusion si parfaitement préméditée et si plausible, M. le duc Decazes a cru de sa dignité de retirer sa candidature, — et l'ordonnance du 5 septembre a été enfin vengée ! Les irréconciliables de l'extrême droite ont eu ce qu'ils voulaient, ils ont réussi à faire de M. Carayon-Latour un sénateur inamovible. Grand triomphe pour la légitimité et pour M. le comte de Chambord, dont la restauration a été notablement avancée ce jour-là ! M. le duc Decazes a été exclu, M. de Carayon-Latour a été élu sénateur, — et du même coup, c'était évident, les légitimistes de l'extrême droite achevaient de leurs propres mains la déroute de cette fragile et stérile coalition sénatoriale dont on s'est si bien servi dans une pensée de combat, sur laquelle on comptait peut-être encore pour susciter et soutenir de nouveaux conflits. Les constitutionnels, malgré leur bon caractère, ne pouvaient manifestement se résigner au

rôle qu'on leur faisait. Ils ont repris leur liberté, selon l'euphémisme consacré, ils se sont retirés sous leur tente en petit bataillon serré de vingt-deux sénateurs. Ils forment aujourd'hui un groupe indépendant, libre de choisir sa direction, de prendre position dans la carrière parlementaire.

Les constitutionnels, en réalité, n'ont fait que saisir l'occasion qui leur a été offerte, et, si quelque chose peut étonner, ce n'est pas qu'ils revendiquent aujourd'hui seulement une indépendance dont ils peuvent faire un usage efficace et fructueux pour le pays, c'est qu'ils aient tant tardé, qu'ils n'aient pas accompli plus tôt une évolution inévitable. Que les constitutionnels qui, par leurs opinions et leurs traditions, sont des partisans du régime constitutionnel sous la forme monarchique, aient été il y a quelques années, au lendemain des désastres de 1870, les alliés des légitimistes tant qu'il y avait quelques chances pour une sorte de rétablissement légal de la monarchie, c'est assez naturel. La cause paraissait commune entre eux, elle l'était jusqu'à un certain point, à la condition que la royauté traditionnelle et les institutions parlementaires restassent inséparables. La destinée définitive du pays restait en suspens, et une assemblée souveraine gardait la liberté de se prononcer. Le jour où la restauration s'est trouvée décidément irréalisable parce que le roi a manqué, et où la république est devenue le seul régime possible parce que le pays ne pouvait rester indéfiniment dans un provisoire mortel, le jour où une organisation politique a été adoptée et promulguée, la conduite des constitutionnels était tracée d'avance. Il n'y avait de leur part ni défection, ni trahison, ni abdication, il n'y avait que l'acceptation simple et loyale de ce qu'on n'avait pu empêcher, de ce qui n'était que l'expression d'une irrésistible nécessité. Les constitutionnels n'avaient plus qu'un rôle logique et utile, c'était de ne pas marchander sournoisement avec la force des choses, de se placer sur le seul terrain où une action sérieuse pût être exercée, de rester en un mot le noyau du vrai parti conservateur dans la république nouvelle que l'assemblée souveraine elle-même venait de voter. Demeurer avec la France, avec son drapeau, avec sa constitution, c'était désormais l'unique condition possible d'une politique conservatrice sensée, éclairée et probablement efficace. Pour les constitutionnels, il n'y avait pas d'autre rôle ; en le prenant avec résolution dès le premier moment, ils auraient pu tout changer.

Ce qu'ils n'ont pas fait il y a deux ou trois ans, ils le font aujourd'hui, et, s'il y a eu du temps perdu, il y a d'un autre côté l'avantage d'une expérience aussi instructive que saisissante. Les événemens ont montré en effet ce que c'était que cette « union conservatrice » dont on s'est plu à faire une combinaison de salut, qui a pu abuser un jour M. le président de la république lui-même. On a cru possible et habile de fonder

toute une politique sur une coalition de partis incompatibles, hostiles entre eux, rapprochés par le seul lien d'une haine commune des institutions légales, et momentanément confondus sous un drapeau de combat. On n'a réussi qu'à jeter le pays dans une grande aventure, et le grief le plus sérieux contre le 16 mai, c'est qu'il n'a fait précisément que compromettre les intérêts conservateurs qu'il prétendait servir, c'est qu'il a conduit la France fatalement, sans le vouloir nous n'en doutons pas, au seuil des coups d'état et des guerres civiles. L'expérience est assurément décisive, elle est d'hier à peine, et, si elle n'a pas eu un dénoûment plus désastreux, c'est justement parce que les constitutionnels, émus de leur responsabilité, ont refusé d'aller plus loin. Ils ont pu sans doute assez longtemps, jusqu'à ces derniers mois, se laisser retenir par leurs relations, par d'anciennes habitudes, par la crainte de se séparer publiquement de ce qu'on appelait l'armée conservatrice; mais évidemment ils n'en étaient plus à sentir le poids de tout ce qu'on imposait à leur bonne volonté et même des alliances dont ils avaient à subir la solidarité compromettante. Ils ne s'étaient associés qu'avec tristesse, « la mort dans l'âme, » comme le disaient quelques-uns, à l'affaire du 16 mai. Ils suivaient encore sans illusion, et, lorsqu'ils ont vu que, sous prétexte d'une prétendue défense des intérêts conservateurs, ils allaient tout livrer, lorsque la vérité pressante, inexorable, s'est dévoilée à leurs yeux, ils se sont arrêtés. Ils avaient laissé passer le 16 mai, ils n'ont pas voulu laisser passer une dissolution nouvelle et moins encore toutes les combinaisons équivoques qui, un mois durant, ont pu se nouer autour du chef de l'état. Ils n'ont point hésité à éclairer M. le président de la république lui-même, dont la raison loyale était digne de tout entendre. Qu'on remarque bien la portée de leur intervention. Avec eux, avec leur concours assuré dans le sénat, une politique de résistance pouvait essayer d'aller jusqu'au bout en surprenant la bonne foi de M. le président de la république; sans eux, il n'y avait plus à se payer de subterfuges de légalité, il n'y avait de possible qu'un coup d'état avéré, dont M. le maréchal de Mac-Mahon n'a cessé de décliner personnellement la pensée. Le mérite des constitutionnels a été tout simplement de montrer, au moment décisif, la vérité à un esprit honnête, et de préparer la solution régulière, légale d'une des plus dangereuses crises de l'histoire de notre temps.

Et maintenant que signifient toutes les récriminations qui s'élèvent dans les divers camps de la droite? Est-ce que les constitutionnels avaient des engagemens particuliers avec les légitimistes, et n'auraient-ils pas été dans tous les cas amplement déliés par les procédés des légitimistes eux-mêmes dans l'affaire de la candidature de M. le duc Decazes? Est-ce qu'ils avaient promis aux bonapartistes de les aider complaisamment à relever la fortune de l'empire? Est-ce qu'ils ont

manqué à leurs devoirs envers ces partis en leur refusant patriotiquement l'occasion de troubler le pays par des luttes à outrance et des tentatives de coups d'état? Les constitutionnels n'ont fait que suivre la logique de leurs opinions dans le mouvement de scission qu'ils viennent d'accomplir, et, en reprenant leur indépendance au lendemain d'événemens douloureux qui ont mis à nu toutes les incompatibilités, ils restent ce qu'ils étaient, des conservateurs libéraux décidés à servir le pays sans arrière-pensée, sans parti-pris, sous la république comme sous la monarchie. L'essentiel pour eux est de maintenir la position qu'ils ont prise ou acceptée et de ne pas se laisser émouvoir par cette considération qu'ils ne forment qu'un petit groupe, qu'ils sont isolés. Ils ne sont que vingt-deux, c'est vrai; ils représentent une force morale considérable. Ils sont le parti de tous ceux qui font de la politique avec ce qui est possible, non avec des chimères, qui auraient désiré sans doute pour la France une monarchie libérale, qui acceptent aussi la république, en prétendant l'entourer de toutes les garanties d'un régime régulier et protecteur de toutes les sécurités, de tous les intérêts. Ils peuvent être, s'ils le veulent, une puissance modératrice dans le parlement et exercer par leurs lumières, par l'autorité de leur parole, par la fermeté de leur attitude, une influence décisive. Perdus dans cet amalgame qui s'est appelé la majorité conservatrice du sénat, ils n'étaient qu'un contingent froissé, souvent mécontent, parfois entraîné au-delà de ses propres idées; en allant se confondre dans la gauche, qui n'est pas moins mêlée que la droite, ils ne dépasseraient pas seulement leurs opinions, ils risqueraient peut-être d'être reçus comme des alliés de la onzième ou même de la douzième heure. Libres, indépendans, ils ne sont qu'une minorité, mais une minorité avec laquelle il faudra compter, qui peut grandir rapidement en intervenant à propos dans les occasions sérieuses, en faisant sentir le prix de son concours, en parlant au pays, en élevant à travers tout le drapeau d'une politique de modération.

Le premier résultat pratique de l'évolution des constitutionnels, indépendamment des conséquences qu'elle peut avoir dans un avenir plus ou moins prochain, c'est de dégager la situation parlementaire de ces menaces de conflits qui sont toujours dans l'air à propos de quelques lois qui sont passées récemment de la chambre des députés au sénat. Nous ne parlons pas même du budget, que le sénat a refusé il y a quelques jours de voter au pas de course, et qu'il a voulu se donner le temps d'examiner en rivalisant de lenteur avec la chambre des députés. Il y a d'autres lois sur le colportage des journaux, sur l'amnistie en faveur des délits de presse commis depuis le 16 mai, sur l'état de siége. Ces lois, la droite sénatoriale ne demanderait certainement pas mieux que de les rejeter ou de les corriger de façon à en altérer la si-

gnification; mais elle n'est plus maîtresse du scrutin, elle n'est plus la majorité, et déjà le vote de la loi sur le colportage lui a prouvé qu'elle risquerait fort d'échouer dans une campagne d'opposition systématique et chagrine contre tout ce qui viendrait de l'autre chambre ou du ministère.

A vrai dire, on s'exagère peut-être un peu de part et d'autre l'importance de quelques lois qui ne sont probablement pas destinées à faire une grande figure dans l'histoire et qui ne prendraient un intérêt exceptionnel que si elles avaient l'étrange fortune de devenir une occasion de conflit entre les deux assemblées. Évidemment ces actes de législation qui traînent depuis l'ouverture des chambres sont nés uniquement et exclusivement des dernières circonstances, de la dernière crise dénouée par l'avénement du ministère du 14 décembre 1877. Ils ont eu pour objet d'atteindre rétrospectivement le 16 mai dans ses œuvres de répression, de restreindre ou de préciser des prérogatives de gouvernement dont des politiques hardis ont abusé et auraient pu encore plus abuser. On s'est donné le plaisir de mettre nos droits sous la sauvegarde de textes nouveaux! Parlons cependant en toute franchise et sans illusion. Que s'est-on proposé? On a voulu surtout, c'est bien clair, se précautionner contre des velléités de coups d'état en enlevant d'avance à toute pensée de dictature l'instrument commode de l'état de siége, d'un état de siége légal. Eh bien! croit-on sérieusement que le jour où il y aurait au pouvoir un homme, des hommes capables de méditer et de tenter des coups d'état, résolus en d'autres termes à se mettre au-dessus de toutes les garanties légales et constitutionnelles, croit-on que ces hommes se laisseraient arrêter par une loi de plus? Des lois, il y en a toujours la veille des coups d'état, et il n'y en a plus le lendemain, il n'y a plus que la toute-puissance des vainqueurs! Ce serait trop naïf de se fier à ces moyens platoniques de préservation qui n'ont jamais rien préservé. La loi votée par la chambre des députés et portée au sénat risquerait donc de n'être qu'une faible ressource défensive pour les grandes circonstances, pour ces cas exceptionnels où les attentats de la force sont possibles. Sous ce rapport, elle ressemblerait à une précaution ingénue; mais l'utilité réelle, l'intérêt d'opportunité immédiate qu'elle peut avoir dans les circonstances heureusement ordinaires où nous vivons, c'est de dissiper des doutes qui ont pu s'élever, qui ont peut-être encouragé en certains momens de périlleuses tentations. On a pu entrevoir le rôle qu'ont eu dans les dernières crises ces questions d'interprétation des droits du pouvoir exécutif. Personne n'ignore que, si M. le président de la république a pu parfois se méprendre sur l'étendue de ses prérogatives et se laisser troubler par des équivoques, il a mis aussi son honneur à s'arrêter là où il a vu clairement la limite de son autorité légale. C'est justement à préciser cette limite, à

dissiper toutes les obscurités que la loi nouvelle peut servir, et elle n'a certes rien d'extrême, rien que des esprits modérés aient à désavouer. L'assemblée la plus conservatrice n'a point certes à craindre de voter une loi de ce genre telle que le gouvernement la présente, surtout lorsque ce vote confiant doit avoir pour conséquence heureuse de simplifier les rapports des deux chambres, de dégager la situation, d'affermir un ministère d'apaisement et en un mot d'en finir avec ce règlement de comptes d'une période de troubles.

Ce que le sénat aurait de mieux à faire, et il serait positivement dans son vrai rôle, ce serait de donner l'exemple de la modération, même au besoin des concessions opportunes, à la chambre des députés, qui a de son côté quelque peine à se coordonner, à régler sa marche et à se mettre aux affaires sérieuses. Elle ne manque pas sans doute d'une certaine bonne volonté, cette chambre tumultueuse et novice. Elle écoute au besoin les sages paroles de M. le ministre de l'intérieur, qui s'étudiait récemment à mettre en relief le caractère conservateur de la république et du gouvernement. Elle semble assez souvent chercher sa voie et les occupations utiles. Malheureusement elle a toutes les susceptibilités de la prépotence, la confusion des pouvoirs inexpérimentés, et elle s'échauffe stérilement à la tâche aussi ingrate qu'irritante de ces interminables invalidations qu'elle poursuit sans paraître se rendre compte du précédent redoutable qu'elle crée. Après quatre mois, elle en est encore à examiner et à casser des élections. Elle n'aura pas fini son travail avant sa séparation prochaine du mois d'avril. Elle crée des catégories d'ajournés, d'invalidés, elle a ses commissaires aux enquêtes, commissaires à Versailles et commissaires en voyage. L'autre jour, M. Gambetta répondait avec impatience à un député pressé de connaître son sort que la chambre n'avait pas le temps, qu'elle ne pouvait se détourner d'une discussion des plus graves et des plus intéressantes qui se trouvait engagée. C'était vrai; mais à qui la responsabilité de ces diversions stériles, de ces débats tumultueux et souvent injurieux qui ne laissent pas même le temps de se donner avec suite aux affaires et les plus pressantes? Si la chambre veut montrer que nous sommes décidément rentrés dans une voie régulière, elle doit y songer. On ne peut pas lui demander de laisser absolument de côté la politique, la politique est partout; mais il y a tout un travail auquel elle doit se mettre sans plus de retard, il y a des affaires d'un ordre pratique, financier, qu'elle ne peut plus laisser en suspens. Tandis que le sénat va expédier sans doute le budget général des dépenses publiques, il y a le budget des recettes qui attend encore à la porte de la chambre. M. le ministre des finances demandait récemment de la manière la plus pressante qu'on en finît; il démontrait les inconvéniens de ces lenteurs, de ces ajournemens incessans. Nous touchons à la fin

du troisième mois de l'année, et on n'a pas réussi encore à sortir des douzièmes provisoires. Comment veut-on répandre partout le sentiment d'un régime régulier et stable lorsqu'on a l'air de retenir le budget par défiance, lorsqu'on se traîne dans la routine des douzièmes provisoires, lorsqu'on donne soi-même l'exemple des procédés d'une vie instable et précaire? On s'expose à ce que des plaisans de la chambre disent qu'on n'a que des douzièmes de sécurité et des douzièmes de confiance!

La chambre elle-même ne peut que gagner en crédit, en autorité, à se tourner vers les affaires sérieuses, vers les débats profitables qui n'ont pas peut-être l'attrait des représentations de gala parlementaire où l'on échange plus d'injures que de raisons, mais qui ont un bien autre intérêt, comme on vient de le voir par cette discussion récemment engagée et encore inachevée sur les chemins de fer. Là les hostilités des partis sont un moment suspendues, les passions n'ont que faire et sont obligées d'avouer leur incompétence; il n'y a de place que pour l'étude, pour la science, pour l'analyse des intérêts les plus divers et les plus compliqués. M. Rouher n'est plus le ministre de l'empire soulevant des orages comme il y a quelques semaines, il reparaît en homme pratique depuis longtemps versé dans ces affaires de chemins de fer, habile à les manier et à les exposer. M. Keller oppose aux entreprises nouvelles les charges d'une situation financière qui, sans avoir rien de sombre et de menaçant, a cependant sa gravité et mérite une attention prévoyante. Des hommes moins connus et d'opinions diverses, M. Allain-Targé, M. René Brice, M. Cherpin, intéressent par des discours sérieux et étudiés. M. le ministre des travaux publics n'a pas encore parlé, il a été obligé par sa santé à demander une trêve de quelques jours; mais il défendra sûrement ses idées, son système en ingénieur entendu et habile. Il s'agit, on le sait, de l'exécution de tout un plan où M. le ministre des travaux publics a besoin de la collaboration de M. le ministre des finances. Le projet dont la discussion est en ce moment engagée consiste dans la combinaison de deux choses : un système de rachat par l'état d'un certain nombre de chemins de fer en détresse dans l'ouest et le sud-ouest, dans la Vendée, dans les Charentes, et un emprunt de 500 millions qui serait réalisé par une émission de 3 pour 100 amortissable en soixante-quinze ans.

Rien n'est plus réellement intéressant, plus sérieusement instructif qu'un tel débat qui soulève les questions les plus graves et les plus pratiques, celle du rachat et de l'exploitation des chemins de fer par l'état, celle des tarifs et des relations de l'état avec les compagnies existantes, celle du complément de nos lignes ferrées, celle des moyens financiers exigés par le nouveau système de M. de Freycinet. Dès ce moment, on peut entrevoir que la chambre est certainement

portée à soutenir de ses sympathies M. le ministre des travaux publics, et en même temps qu'elle aura de la peine à se laisser gagner absolument à des projets dont la conséquence serait d'étendre et d'aggraver les interventions de l'état. Sur ce point, elle sera rétive et elle aura raison. Ce que sera le vote définitif du parlement, on ne le sait pas encore, on ne le sait pas même pour la chambre des députés et à plus forte raison pour le sénat; mais à part les questions de système et les combinaisons pratiques, immédiates, que l'état présent de quelques chemins de fer peut réclamer, il y a, ce nous semble, une considération qui a une importance de premier ordre et qui devrait peut-être tout dominer aujourd'hui. Que l'emprunt de 500 millions, derrière lequel on aperçoit déjà d'autres emprunts possibles, que cette première opération de crédit puisse être réalisée sans difficulté, sans embarras à l'heure qu'il est, cela n'est point douteux. Le crédit de la France, sans être inépuisable comme on se plaît à le dire quelquefois, est assez puissant pour suffire à bien des nécessités. D'un autre côté cependant il n'est pas moins certain que le tableau assez sévèrement tracé par M. Keller n'est point sans exactitude, qu'il y a dans le budget, sans parler de la dette perpétuelle, bien des annuités de diverses origines affectées à des dettes amortissables de différente nature, que l'extrême limite des impôts possibles est à peu près atteinte, que l'élasticité des revenus existans n'est pas indéfinie, et que, tout compte fait, il reste peu de réserve pour parer à l'imprévu. C'est là justement la question. Quelque utilité qu'il puisse y avoir dans le développement de notre système de chemins de fer ou dans des mesures partielles de préservation à l'égard de certaines lignes, quelque facilité que doive rencontrer un emprunt, le moment est-il bien choisi? L'état présent du monde n'est-il pas de nature à inspirer des préoccupations que M. le ministre des affaires étrangères ne désavouerait pas, et que M. le ministre des finances lui-même partagerait? N'y a-t-il pas la plus simple prévoyance à éviter d'épuiser ou de trop engager les ressources publiques, à rester en mesure de suffire à tout, même à tout ce qu'on ne peut ni pressentir ni définir?

Voilà, dira-t-on, l'exposition qui va bientôt s'ouvrir, elle est un gage de paix, elle nous laisse toute liberté de songer à nos chemins de fer et à nos canaux. Oui, sans doute, l'exposition s'ouvrira dans quelques semaines, elle attirera tous les curieux de l'univers; elle ne sera pas troublée par les coups de canon, comme on s'est plu à le dire avec une ironie lugubre, et l'Allemagne elle-même, après avoir refusé jusqu'ici d'y paraître, semble avoir réfléchi : elle ne s'abstient plus, elle sera représentée à l'exposition des beaux-arts, où elle enverra ses plus beaux ouvrages, sauf les tableaux militaires. Ainsi vient de le décider l'empereur Guillaume. Tout cela est au mieux; mais rien ne peut faire

que les choses ne soient pas ce qu'elles sont, et, tandis que nous parlons de paix et de chemins de fer, un empire chancelle, près de disparaître à l'orient, une puissance formidable couronnée par la victoire s'élève au nord, l'inquiétude est dans les chancelleries comme dans les parlemens de l'Europe, et l'on négocie en demandant des crédits militaires à Vienne comme à Londres. La paix imposée par la Russie à la Porte, sans être un mystère, reste au moins un grand objet d'incertitude, de contestation, pour ne pas dire de trouble universel, et on ne sait encore au juste quand le congrès sera réuni ni même s'il se réunira décidément, ni sur quels points précis il aura à délibérer, ni quelles seront les limites de sa juridiction et de son autorité!

C'est une situation des plus graves, qui tient dans une attente inquiète l'Europe tout entière et à laquelle la France ne peut pas être plus indifférente que les autres puissances. La seule question qui semble tranchée jusqu'ici, au moins en théorie, c'est le choix de la ville où se réunira le congrès, s'il se réunit, et ce n'est pas sans une certaine mélancolie que l'autre jour à Londres le chancelier de l'échiquier parlait de toutes les phases par lesquelles est passé ce choix laborieux, qui s'est égaré successivement sur Vienne, sur Bade, pour s'arrêter définitivement sur Berlin. Un autre point semble acquis, c'est que les traités qui liaient l'Europe n'existent plus, et le chef du *foreign office* en parlait récemment à son tour d'un ton assez découragé. Lord Derby a signé l'épitaphe de ces anciennes œuvres diplomatiques. « L'état de choses prévu par ces traités, a-t-il dit mélancoliquement, a cessé d'exister,... et, si nous les prenons comme point de départ, c'est évidemment dans l'intention de nous en écarter... » Au-delà tout reste obscur, même le programme des délibérations du congrès, surtout ce programme. D'un côté, la Russie, armée du nouveau traité de paix qu'elle a conquis, a certainement l'ambition d'en maintenir l'intégrité, tout au moins les traits essentiels, et de ne livrer à la diplomatie que quelques points partiels qui sont censés intéresser l'Europe. D'un autre côté, l'Angleterre et probablement aussi l'Autriche entendent que l'œuvre tout entière soit soumise au congrès. Que sortira-t-il de ces négociations qui ne sont encore qu'un préliminaire? Au milieu de ces complications, quel sera le rôle de la France? Quelle position peut-elle prendre et garder? Il serait vraiment assez inutile de se mettre l'esprit à la torture pour imaginer des combinaisons et des tactiques. La France n'a tout simplement qu'à accepter et à jouer son rôle de puissance neutre et désintéressée sans aucune affectation. Elle ne peut s'abstenir complétement parce qu'elle a été mêlée jusqu'ici à toutes les négociations, et parce qu'elle ne peut rester étrangère à de si grands événemens. Ceux qui lui proposent de faire de l'abstention absolue un système, de se retrancher dans son isolement, de refuser en un mot de paraître dans un congrès, ceux-là ne

réfléchissent pas que ce qu'ils proposent est la politique la plus délicate, la plus dangereuse. Par le fait c'est une sorte de sécession, une sorte de rupture sous forme d'abdication qui peut avoir les plus graves conséquences. A-t-on calculé les suites d'une telle politique? Sans aller jusque-là, la France n'a qu'à accepter son rôle d'impartialité dans des négociations dont elle n'est pas chargée de garantir le succès et à suivre des événemens dont elle n'a pas la mission de dire le dernier mot.

CH. DE MAZADE.

---

*Pensées of Joubert, selected and translated, with the original french appended,* by Henry Attwell. London 1877. Macmillan.

Ce n'est pas aux lecteurs de la *Revue* qu'il faut rappeler le nom de Joubert, comme celui de l'un des écrivains les plus profonds et les plus ingénieux du commencement de notre siècle. On sait que ses *Pensées*, qu'il n'avait jamais songé à publier, avaient été, plusieurs années après sa mort, en 1838, recueillies et imprimées, mais seulement pour un cercle intime, par un de ses illustres amis, M. de Chateaubriand. Sainte-Beuve, toujours curieux des nouveautés littéraires, eut connaissance de ce premier recueil; il en parla et il en donna de nombreux extraits dans la *Revue*, et il exprima le vœu qu'une nouvelle édition vînt mettre ces précieux fragmens à la disposition du public. Un neveu de Joubert, Paul de Raynal, reprit les manuscrits, compléta et mit dans un ordre meilleur les *Pensées;* il y ajouta ce qu'il put réunir de la correspondance, et fit précéder la nouvelle édition publiée en 1842 d'une notice qui fut remarquée. Depuis cette époque, après la mort de M. Paul de Raynal, des éditions nouvelles ont successivement paru avec quelques additions. Les *Pensées* sont bien vite devenues comme une monnaie courante dont se sont servis les esprits d'élite de notre temps, et, par une bonne fortune que n'avait pu prévoir son auteur, ce livre posthume, où s'unissent tant d'élévation, tant de finesse d'observation et tant de délicatesse de style, a pris rang au nombre des classiques et a rencontré, même hors de France, de fervens et sympathiques admirateurs. La traduction dont nous voulons ici dire un mot en est une preuve. Un littérateur anglais distingué, M. Henry Attwell, qui dirige près de Londres une grande institution d'enseignement supérieur, *the Nassau school,* a conçu pour Joubert une de ces admirations dont nous parlions tout à l'heure. Il a consacré ses loisirs à traduire une partie des *Pensées,* et il a voulu publier sa traduction, tout à la fois comme une lecture utile et charmante, et pour faire partager à ses compatriotes son culte pour un auteur favori. Il est assurément en Angleterre le plus fervent, mais il n'est pas le seul admirateur de Joubert. Déjà M. Ludlow, dans un essai sur les auteurs de *Pensées,* inséré au *Macmillan's Magazine,* après avoir dit que « jeter les yeux

sur les *Pensées* de Joubert c'était se donner le spectacle d'un écrin de diamans, » en avait présenté quelques échantillons à ses lecteurs, et M. Matthew Arnold en avait aussi inséré quelques extraits dans son *Essay on criticism*. Joubert n'était donc pas inconnu en Angleterre. Déjà, depuis la publication de M. Henry Attwell, des recueils littéraires ont appelé l'attention du public anglais sur Joubert et sur son traducteur.

Tous ceux qui sont familiers avec le style de Joubert comprendront aisément les difficultés que présentait une pareille tentative. M. Attwell reconnaît lui-même que, par la différence même des deux langues, certaines pensées, et nous pourrions dire des meilleures, sont restées rebelles à ses efforts, et qu'il a dû renoncer à les reproduire, et dans quelques-unes mêmes de celles qu'il a traduites, il reconnaît aussi, et il est facile de s'en convaincre, que sa langue n'a pu lui fournir des équivalens capables de répondre à la portée exacte des mots français. Mais enfin l'épreuve, quelle qu'en fût la difficulté, a été souvent surmontée de la manière la plus heureuse, et ce qui prouve que les pensées de Joubert, qui semblent puiser une partie de leur valeur dans l'exquise ciselure du style, ont cependant un fonds solide de vérité et de nouveauté qui les soutient, qui survit même dans une langue étrangère, c'est que la plupart d'entre elles conservent en anglais la plus grande partie de leur prix. Il n'a pas paru sans intérêt de signaler ici un fait qui prouve la sympathie qu'inspire en Angleterre notre littérature et l'estime accordée à un écrivain que la *Revue* a eu l'heureuse fortune, parmi tant d'autres révélations du même genre, de faire connaître la première à ses lecteurs. L. DE RAYNAL.

---

*Reise in der egyptischen Aequatorial-Provinz und in Kordofan*, von Ernst Marno. — Wien 1878, A. Hölder.

En 1874, le colonel Gordon, chargé par le khédive de continuer l'expédition d'abord confiée à sir Samuel Baker, avait fait demander à la Société de géographie de Vienne un naturaliste qui pût l'accompagner dans son voyage aux grands lacs. La Société fit choix pour cette mission de M. Ernest Marno, déjà connu par son exploration du Soudan, et M. Marno partit de Vienne le 13 octobre, muni de fonds suffisans, que la Société de géographie et le gouvernement autrichien avaient mis à sa disposition. Arrivé à Souakin le 31 octobre, il se rendit d'abord à Khartoum, d'où un petit bateau à vapeur le conduisit à Ladô, quartier-général de Gordon-pacha. Ladô, dans le district de Bari, sur la rive gauche du Bahr-el-Djebel, a remplacé Ismaïlia (Gondokoro) comme station principale et siége du gouvernement de la province équatoriale, parce que Gondokoro est devenu inhabitable depuis que le cours du Bahr-el-Djebel s'est déplacé vers l'ouest. Le bras du fleuve qui baigne

la rive escarpée sur laquelle est bâti Gondokoro n'est plus, à certaines époques, qu'un marais plein de miasmes, tandis que l'ancien bras secondaire, qui est séparé du premier par une île, est devenu le bras principal. La difficulté de trouver des porteurs et des soldats d'escorte empêcha M. Marno de continuer son voyage, comme il l'avait espéré, jusqu'aux grands lacs. Gordon l'ayant abandonné à Ladô, il fut très heureux de pouvoir profiter de l'offre du colonel Long de l'emmener avec lui aux *seribas* de Morou, de Moundo et de Makraka, dans le pays des Niam-Niam. Partis de Ladô le 31 janvier, les voyageurs furent de retour vers le milieu du mois de mars, et le 22 avril M. Marno se retrouva à Khartoum, d'où il entreprit encore une excursion à Kordofan. Au commencement de novembre, il fut de retour à Khartoum, et au mois de mai 1876 il put s'embarquer pour l'Europe. C'est le récit de ces voyages qui forme la matière d'un beau volume, accompagné de cartes et orné de nombreuses gravures, qui vient d'être publié sous les auspices de l'Académie des sciences de Vienne.

On trouve dans l'ouvrage de M. Marno non-seulement d'intéressans détails sur ses itinéraires, mais encore des renseignemens ethnographiques d'une grande valeur, des séries d'observations météorologiques et astronomiques, des vocabulaires, et une curieuse collection de fables qui ont cours dans le Soudan, et que M. Marno paraît avoir recueillies le premier. Dans ces fables, c'est toujours, sous le nom d'*Aboul-Hosseïn*, maître renard qui joue le principal rôle, et ses victimes sont tour à tour l'hyène, le crocodile, l'autruche et même le lion; quant au fond, la parenté de ces contes populaires avec ceux des peuples âryens est assez frappante. Comme on le voit, les matériaux que le voyageur autrichien a rapportés de son second séjour en Afrique sont de nature très variée, et ils ajouteront quelque chose à notre connaissance des pays équatoriaux.

---

1. *L'Afrique et la Conférence géographique de Bruxelles*, par M. Émile Banning, 2e édition. Bruxelles 1878. — II. *L'Afrique centrale et la Conférence géographique de Bruxelles*, par M. Émile de Laveleye. Bruxelles 1878. Muquardt.

Au mois de septembre 1876 s'est réunie à Bruxelles, sous la présidence du roi des Belges, une conférence internationale appelée à délibérer sur les misères de la « terre de servitude » et sur les moyens les plus propres à ouvrir le continent africain à la civilisation. Les travaux de cette conférence ont été exposés ici même par M. Émile de Laveleye, dans une intéressante étude que nous retrouvons en tête d'un volume récemment publié qui porte le même titre, et qui renferme en outre la traduction d'une série de lettres de M. Stanley adressées au *Daily Telegraph*, ainsi qu'une notice de M. E. Bujac intitulée *les Égyptiens dans l'Afrique équatoriale*, où sont relatées les expéditions des colonels

Gordon, Purdy, Chaillé-Long, etc., entreprises en vue d'étendre la domination du khédive sur les pays situés au sud de l'Égypte. De son côté, M. E. Banning, l'un des secrétaires de la conférence, vient de faire paraître une nouvelle édition, revue et augmentée, ornée de cartes et de planches, du livre qu'il avait consacré à cette œuvre humanitaire. L'expérience d'une année a suffi pour démontrer que les doutes et les craintes qui avaient accueilli les débuts de « l'Association internationale pour réprimer la traite et ouvrir l'Afrique centrale » n'avaient aucun fondement. Comme le dit avec raison M. Banning, l'idée était venue à son heure; elle est tombée dans un milieu merveilleusement préparé à la recevoir, tout disposé à la faire fructifier. L'attention publique est en éveil, et ne se laisse plus détourner de cet objet, même par les plus graves événemens.

Il ne s'agit pas seulement d'un immense effort à faire en commun pour arriver à l'abolition définitive de la traite, qui, d'après une évaluation du supérieur de la mission catholique de Bagamoyo, inflige encore aujourd'hui aux populations africaines une perte annuelle d'un million d'âmes; il ne s'agit pas seulement de faire participer ces pays si peuplés aux bienfaits de la civilisation, on a compris aussi qu'il y avait là une vaste arène ouverte aux colons européens. « Il faut, dit M. Banning, au torrent qui entraîne les sociétés modernes un lit plus large... Le nouveau monde ne suffit plus à absorber des forces que l'étendue du globe entier ne sera pas trop pour équilibrer. » Enfin l'intérieur de l'Afrique ne pouvait manquer de séduire le zèle religieux des missionnaires anglais, et déjà quatre ou cinq missions protestantes viennent d'être fondées sur les bords des grands lacs équatoriaux; plus d'un million de francs a été recueilli à cet effet par des souscriptions.

Ajoutons que le comité exécutif de l'Association internationale s'est occupé l'année dernière d'organiser une expédition chargée d'établir, à partir de la côte orientale, un certain nombre de « stations scientifiques et hospitalières, » et d'entreprendre ensuite un voyage d'exploration dans l'intérieur du continent. Deux stations gratuites sont dès à présent à la disposition du comité : c'est d'abord, à Zanzibar, l'agence de MM. Roux de Fraissinet et C^ie^, puis, dans l'Ouniamuési, l'établissement de M. Philippe Broyon, — un Suisse qui a épousé la fille d'un des rois du pays; on espère qu'on aura sans difficulté une troisième station gratuite sur la côte, et pour les autres qu'il y aura lieu d'établir sur les bords du Tanganyka, etc., on dispose de fonds très suffisans dont le comité exécutif est autorisé à faire l'usage qui lui paraîtra le meilleur. Ainsi tout se réunit pour faire espérer que l'œuvre inaugurée, il y a deux ans, ne sera pas stérile. R.

---

*Le directeur-gérant,* C. Buloz.

LES

# ALLIANCES DE L'EMPIRE

## EN 1869 ET 1870[1]

L'histoire a ses droits. Le patriotisme a ses devoirs. En face des désastres de la France, ceux qui ont eu une part dans la politique contemporaine doivent faire connaître la vérité.

A chaque parti la responsabilité de ses actes. Il en est un, le parti clérical, qui a perdu l'empire et perdra tous les gouvernemens qui se laisseront dominer par lui.

Ce parti, après toutes les imprudences, toutes les audaces, voudrait avoir toutes les impunités, toutes les glorifications. Cela ne doit pas être, et, pour le juger, il n'y a qu'à connaître les faits.

La diplomatie n'a plus de mystères aujourd'hui. Le temps moderne marche vite, accéléré par la liberté de la presse et les communications rapides. Les secrets diplomatiques n'ont qu'une courte durée; les révélations faites par tous les cabinets en sont la preuve. Faire connaître la vérité sur les malheurs de la France n'est pas une indiscrétion, c'est l'accomplissement d'un devoir.

La mort récente du roi Victor-Emmanuel enlève aux détails historiques que nous donnons ce qu'ils pouvaient avoir d'inopportun, et cette publication est un nouveau témoignage de la bienveillante reconnaissance du roi d'Italie envers la France, de sa grande perspicacité dans la politique européenne et de son habileté dans la con-

(1) Les pages que l'on va lire sont dues à la plume du prince Napoléon, qui, par sa situation personnelle, était mieux placé que quiconque pour connaître la politique impériale. Nos lecteurs savent que les traditions de la *Revue* veulent que tout écrivain qui a des idées justes, des documens précieux à mettre au jour, rencontre auprès de nous un accueil empressé, et nous espérons que l'étude sur *les Alliances de l'empire en 1869-70*, que nous insérons, contribuera à faire la lumière sur les événemens qui ont précédé la guerre.

duite du peuple italien, qui lui doit sa nationalité et ses libertés.

La situation que j'occupais, mes liens de famille, l'amitié d'enfance qui m'unissait à l'empereur, les missions que j'ai remplies, m'ont mis à même de bien connaître ces négociations.

J'ai toujours eu pour l'empereur, mon cousin, un dévoûment complet dont je crois lui avoir donné des preuves par la franchise de ma conduite, par mon opposition même à tant d'actes de son gouvernement, rôle ingrat qui donne rarement le pouvoir et l'influence, et expose à toutes les calomnies. Ma seule satisfaction, je l'ai trouvée dans le sentiment du devoir accompli. Mon rôle personnel, tantôt effacé, tantôt prépondérant, a eu invariablement le même but : la grandeur de la France, poursuivie par l'alliance des Napoléons avec les idées démocratiques.

## I.

La guerre de 1866 entre l'Autriche, la Prusse et l'Italie, avait produit un trouble profond dans les relations internationales. Les victoires si rapides et si complètes de la Prusse modifiaient les rapports de toutes les puissances européennes. Après une pareille commotion, les grandes nations devaient se recueillir et chercher à rétablir leurs situations réciproques. Nous ne voulons ni exposer ni apprécier ici les diverses politiques que pouvait suivre Napoléon III. Nous nous bornons à constater celle qu'il adopta, dont voici les lignes générales :

Vis-à-vis de la Prusse, après avoir tenté vainement d'obtenir un agrandissement territorial en compensation des conquêtes énormes de cette puissance, la méfiance.

Vis-à-vis de l'Autriche, dont il avait empêché l'écrasement après Sadowa, la volonté de l'aider à se relever.

Vis-à-vis de l'Italie, une amitié constante. (Les victoires de la Prusse venaient en fait de donner la Vénétie à l'Italie, et la cession de cette province par l'Autriche à la France, qui la rétrocédait à l'Italie, ne s'explique que par des considérations d'amour-propre.)

Enfin, vis-à-vis des états romains, le désir d'évacuer Rome et de revenir à la convention du 15 septembre 1864, annulée par une nouvelle occupation.

L'empereur, par crainte du parti clérical, que son entourage lui représentait comme très influent, n'osait abandonner le pouvoir temporel du pape à Rome, et cependant, dans son opinion intime, il le condamnait. Cette conviction s'était formée chez lui par l'étude de la politique de Napoléon Ier et par ses souvenirs de jeunesse, alors que, parmi les insurgés italiens de 1831, il prenait part à la révolution contre le pape. Souvent Napoléon III se plaignait de la fatalité qui

semblait le river à cette question depuis l'expédition de 1849, commencée par la république et le général Cavaignac. Il se croyait lié, par un sentiment de délicatesse, au moins vis-à-vis du pape actuel. Il comptait vaguement sur l'avenir, le changement du pontife romain, des événemens imprévus, pour sortir la politique française de cette impasse. Dans les dernières années de son règne, sa santé ébranlée affaiblissait encore sa volonté, augmentait ses irrésolutions et le livrait sans retour à ceux qui l'ont perdu.

Le mot de cette politique néfaste, M. Rouher l'a prononcé à la tribune quand il a dit : « *Jamais l'Italie n'ira à Rome.* » (Décembre 1867.) De ce jour et par cette faute que les événemens n'ont fait qu'aggraver, nous n'avons plus eu d'alliances actives en Europe. Ces paroles ont eu pour conséquence d'isoler la France de l'Italie et de l'Autriche, seules puissances sur le concours desquelles elle pouvait compter avec la politique adoptée depuis 1866, et cette vaine et imprudente déclaration n'a même pas sauvé le pouvoir temporel.

Les complications survenues à l'occasion du Luxembourg, qui, enlevé à la confédération germanique et neutralisé par l'Europe, ne fut pas cédé à la France, firent voir d'une manière éclatante les dangers que courait la paix.

Un malaise général pesait sur l'Europe. La France se sentait menacée par une agglomération politique sur ses frontières de 40 millions d'Allemands dont l'unité militaire était déjà accomplie par les conventions spéciales intervenues entre l'Allemagne du nord, la Bavière, le Wurtemberg, le grand-duché de Bade et la partie restée libre de la Hesse grand-ducale. La Prusse, placée à la tête de la confédération de l'Allemagne du nord, n'avait aucune confiance dans la paix. Elle constatait de la mauvaise humeur dans l'empire français et lui prêtait des projets d'agression. L'Autriche venait de perdre sa dernière province italienne. Elle était exclue de l'Allemagne, humiliée militairement, et éprouvait un sentiment de rancune profonde. L'Italie était partagée entre la reconnaissance qu'elle devait à l'empereur, — qui, après l'avoir créée par sa seule volonté, la froissait constamment dans ses aspirations vers Rome, — et les liens nouveaux que les récens succès de la Prusse venaient de faire naître. Les sentimens personnels du roi Victor-Emmanuel et des hommes politiques qui étaient aux affaires nous étaient très favorables; mais les intérêts italiens leur commandaient de ménager la Prusse, la France ne voulant pas abandonner Rome, seule capitale possible de l'Italie unifiée.

Les positions respectives de ces quatre puissances expliquent les recherches d'alliances auxquelles elles se livraient en vue d'éventualités et de complications qui s'imposaient à tout esprit prévoyant. Elles motivèrent une série de tentatives diplomatiques après le

bouleversement causé par la guerre de 1866. Il serait trop long de rappeler les nombreux pourparlers qui eurent lieu de 1866 jusqu'en 1868. Ils n'ont d'ailleurs pas abouti à des résultats appréciables.

Il y eut bien, en août 1867, l'entrevue de Salzbourg entre l'empereur des Français et l'empereur d'Autriche, mais ce fut plutôt une visite de courtoisie, amenée par un besoin peu défini d'explications entre les souverains et leurs ministres, qu'une entrevue provoquée en vue de la réalisation d'un plan politique. Aussi n'a-t-elle abouti qu'à l'échange d'un procès-verbal non signé de conversations assez insignifiantes, rédigé par M. de Beust dans un français douteux, où il est surtout question d'une entente vague et d'une conduite commune en Orient.

Les négociations sérieuses ne datent que de 1868. L'Italie en prit l'initiative, cherchant à régler l'affaire de Rome pour se compléter et résoudre ses difficultés intérieures, financières et politiques contre lesquelles elle luttait péniblement. L'Autriche, informée de ces projets d'alliance entre la France et l'Italie, se montra très favorable et empressée d'y prendre part. Divisé de tendances et mû par des motifs différens, le personnel gouvernemental autrichien était tout entier d'accord pour souhaiter une alliance entre les deux empires et l'Italie. L'empereur d'Autriche voulait relever son prestige : très jeune encore, il avait essuyé des défaites militaires, perdu des provinces, et se trouvait en face de graves problèmes de réorganisation intérieure. Le parti militaire, personnifié dans son chef le plus illustre et le plus influent, le seul général autrichien victorieux, l'archiduc Albert, voulait relever la gloire des armes autrichiennes. M. de Beust, devenu premier ministre d'Autriche, quoique étranger, et après avoir fâcheusement conduit la politique de son pays, la Saxe, se considérait comme un esprit supérieur auquel un grand théâtre était nécessaire pour y développer ses qualités d'homme d'état; avec plus d'esprit que de caractère, il était inquiet et agité. Il n'était pas jusqu'au prince de Metternich, ambassadeur d'Autriche à Paris, qui ne vît dans sa grande intimité avec les Tuileries un moyen de rehausser sa position et de servir efficacement son pays par son influence. Le concours de ces différens personnages fournissait à l'Autriche de grands moyens d'action sur la France.

## II.

Il serait difficile de dire avec précision quel jour et dans quels termes les premières ouvertures furent faites par l'Italie. Ce ne furent d'abord que des conversations fortuites, des phrases dans des lettres intimes traitant de beaucoup de sujets. L'empereur Napoléon et le roi d'Italie échangèrent leurs vues sur un traité défensif

pouvant devenir offensif. Ces négociations, commencées en 1868, durèrent jusqu'en juin 1869. Les souverains se servirent d'abord d'intermédiaires officieux. Le conseiller principal à Paris fut M. Rouher, ministre d'état, auquel M. le marquis de Lavalette prêta souvent un concours intime. Le général Menabrea, président du conseil en Italie, n'intervint que lorsque les négociations étaient déjà assez avancées. M. de Beust, premier ministre d'Autriche, savait tout et était tenu au courant par M. de Metternich agissant moins comme ambassadeur que comme familier des Tuileries. Beaucoup de notes, de lettres particulières furent échangées, mais aucune pièce officielle ne fut transmise. Très souvent, sinon d'une façon tout à fait suivie et journalière, j'étais le dépositaire des confidences de la France et de l'Italie et leur intermédiaire.

A un moment donné, les négociations prirent un corps par la rédaction d'un projet de traité. Il fallut bien alors faire intervenir, en Italie surtout, les ministres responsables, qui voulurent consulter quelques-uns de leurs amis politiques. La négociation, quoique restant officieuse et non officielle, passa cependant du cabinet des souverains dans les chancelleries. Ce changement de terrain accentua les résolutions à prendre. Entre les souverains, on avait parlé sans s'expliquer très ouvertement, de peur de ne pas s'entendre, des affaires de Rome; on sentait bien réciproquement que c'était le point délicat, et par cela même on évitait de le traiter à fond; se contentant de vagues assurances, se berçant de l'espoir d'amener le pape à un arrangement, on se bornait à chercher provisoirement un *modus vivendi*. Souvent, dans les négociations difficiles, on convient d'abord des points sur lesquels on est d'accord, réservant les plus importans, sur lesquels il y a divergence; cette manière d'agir était à la fois conforme au caractère de l'empereur, si embarrassé sur la question du pape, et aux habitudes italiennes.

Quand les ministres furent intervenus (ce qui ne surprit point les personnes qui suivaient comme moi les négociations et qui connaissaient le fond des choses), l'Italie demanda formellement, comme contre-partie de l'action effective qu'elle promettait, le règlement de la question romaine sur la base de l'évacuation de Rome par les troupes françaises.

Le traité devait réaliser une triple alliance entre la France, l'Autriche et l'Italie. L'Autriche, au moins par l'organe de M. de Beust, se montrait très hostile au pouvoir temporel des papes, en excitant l'Italie dans ses exigences sur Rome, afin peut-être de couvrir la situation de son premier ministre vis-à-vis de la majorité libérale et anticléricale du parlement de Vienne.

On aboutit enfin à une rédaction en peu d'articles qui stipulait une triple alliance défensive de nature à se transformer aisément

en alliance offensive; et l'Italie, appuyée par l'Autriche, demanda formellement pour Rome le retour à la convention du 15 septembre, c'est-à-dire l'évacuation par nos troupes sans pouvoir y revenir, admettant même la possibilité pour les Italiens d'y entrer. C'est sur ce dernier point, après des tentatives longues, laborieuses, que l'on ne put s'entendre. Une communication officieuse de M. de Lavalette, ministre des affaires étrangères, fit savoir au cabinet italien qu'on n'était pas d'avis de donner suite au traité, que toute négociation était suspendue et que la France se réservait de la reprendre quand elle apprécierait qu'elle aurait plus de chances de réussir. Dans la pensée de l'empereur Napoléon, la mort du pape était une de ces hypothèses, se croyant plus engagé envers Pie IX, comme nous l'avons dit en commençant, qu'envers son successeur, qui serait peut-être moins intraitable.

On a produit dans les journaux des textes de traité inexacts comme date et comme rédaction. Ainsi l'article où il est question de disposer d'un canton suisse, le Tessin, est absolument faux et inventé. Bref, la négociation abandonnée fut ajournée plutôt que rompue en juin 1869. Pour ne pas perdre complétement le fruit de tant d'efforts et dans l'espoir de reprendre plus tard ce traité si les circonstances se modifiaient, il y eut un échange de lettres personnelles entre l'empereur Napoléon et l'empereur d'Autriche, entre l'empereur Napoléon et le roi d'Italie, entre le roi d'Italie et l'empereur d'Autriche. Ces lettres, témoignages de l'amitié et du bon vouloir des souverains, communiquées à plusieurs personnages qui les ont lues, constataient que la négociation n'avait pu aboutir à cause de la question romaine.

Ces lettres étaient importantes en ce qu'elles promettaient, le cas échéant, un appui réciproque sans le préciser formellement.

Il est donc bien établi que la négociation de 1869, la plus importante, quelques mois avant la guerre, aurait abouti à la signature d'un traité entre les trois souverains, si l'accord s'était fait sur la question romaine. L'alliance entre la France, l'Autriche et l'Italie a échoué à cause de la clause sur Rome. C'est là un fait indéniable.

## III.

De toute la négociation de 1869, il ne restait que l'échange des lettres personnelles des souverains. L'Italie, qui n'avait pu obtenir un arrangement sur Rome, se considérait comme dégagée. L'Autriche, qui n'avait jamais voulu d'un traité à deux entre elle et la France, mais d'un traité à trois avec la France et l'Italie, était aussi déliée.

L'empereur des Français crut avoir dans les lettres de l'empe-

reur d'Autriche et du roi d'Italie l'assurance que ces lettres pourraient, à un moment donné, servir de base à la rédaction d'un traité qu'on n'aurait plus qu'à signer en quelques jours. L'événement a prouvé que c'était une grave erreur. Mais, il faut le reconnaître, la conduite des deux représentans à Paris de l'Autriche et de l'Italie, MM. de Metternich et Nigra, était bien faite pour illusionner l'empereur. Ces deux envoyés, dans des conversations particulières, dans des épanchemens intimes très explicites, affirmaient à ce point les bonnes dispositions de leurs gouvernemens qu'ils les engageaient plus qu'ils n'y étaient autorisés. Les rapports fréquens et directs qu'ils avaient avec les Tuileries ont évidemment égaré Napoléon III et son entourage. Ils ont créé et entretenu des espérances trompeuses. Tel est le danger de ces relations trop intimes et trop personnelles entre un souverain et des ministres étrangers. Les motifs les plus frivoles, dans ce commerce familier avec les Tuileries, où ils cherchaient à plaire, ont pu conduire les représentans de ces deux cours à faire croire à l'empereur que l'alliance de leurs gouvernemens serait plus facile à obtenir qu'elle ne l'était en réalité.

L'année 1870 ne tarda pas à dissiper ces illusions. L'avénement du cabinet libéral du 2 janvier fut considéré en Italie comme l'abandon de la part de la France de toute arrière-pensée belliqueuse; l'empereur, sous l'influence du parti clérical, n'ayant pas voulu régler les affaires de Rome, desquelles dépendait le traité avec l'Italie, le cabinet italien fut convaincu que le maintien du pape à Rome primait le désir d'avoir une alliance avec lui et l'Autriche, et, tout en applaudissant au changement libéral qui s'opérait en France, il éprouvait un certain regret de voir ajourner à une époque indéterminée la question romaine. Il crut que l'attention de l'empereur était bien plus portée sur l'intérieur, par l'établissement d'un régime libéral, que vers la guerre. Avec l'Autriche, l'intimité s'accrut, les échanges de vue, de craintes, d'espérances fondées sur des rancunes communes, devinrent plus fréquens, surtout lors d'une visite de l'archiduc Albert à Paris aux mois de février et mars 1870. Les conversations portèrent principalement sur la question militaire; on se préoccupait moins de prévoir les complications politiques qui pourraient amener la guerre que de régler la conduite à tenir quand elle arriverait. Les procédés peu scrupuleux, agressifs, souvent hautains de la Prusse motivaient ces appréhensions belliqueuses. L'empereur Napoléon écoutait plus qu'il ne parlait. Le général L... fut envoyé à Vienne, après le voyage de l'archiduc à Paris, avec mission de discuter les bases stratégiques de la guerre, si elle devenait inévitable.

La crise provoquée par les affaires d'Espagne tomba comme un coup de foudre sur la France au milieu de sa transformation poli-

tique. L'empereur sentit dans cette grave situation que l'heure était venue de faire aboutir cette triple alliance, discutée pendant si longtemps, que la guerre imminente imposait aujourd'hui. M. de Beust suggéra à propos de cet incident des solutions peu sérieuses : il conseilla de laisser embarquer le prince de Hohenzollern et de le faire arrêter en mer par la flotte française. Les événemens se précipitèrent au-delà de toute prévision.

Dans la seconde semaine de juillet 1870, l'empereur reprit les négociations de 1869, et, s'appuyant sur les lettres des deux souverains qui avaient marqué et clos cette négociation, proposa la signature d'un traité en trois articles qui stipulait l'action armée des trois puissances. Ce projet fut envoyé à Florence et à Vienne. L'Italie, toujours encouragée par l'Autriche dans ses exigences antipapales, y ajouta un quatrième article portant que la France s'engageait à faire accepter par le pape un *modus vivendi* avec elle. Cet article additionnel, qu'elle proposait de laisser secret, fut soutenu avec vivacité par l'Autriche. L'Italie déclarait qu'elle ne pouvait prendre part à une guerre en faveur de la France sans un grand intérêt italien, c'est-à-dire sans donner à l'opinion publique une satisfaction au sujet de Rome. Des avis de toute nature, officieux et officiels, ne manquèrent pas au gouvernement français. Fidèle à notre décision de ne nous servir aujourd'hui que de documens déjà publiés, nous rappelons une lettre du général Türr, Hongrois au service de l'Italie (1). La voici dans son style étranger et original, avec la réponse du ministre des affaires étrangères, si décisive et qui dénotait un parti-pris le *30 juillet;* l'exactitude de ces documens a été reconnue par le général Türr :

« Florence, le 27 juillet 1870.

« Monsieur le duc,

« A peine arrivé ici, je suis allé voir les ministres et les hommes marquans des différens partis. J'ai dû me convaincre et je dois dire à votre excellence que, si on désire entraîner l'Italie promptement dans une action, il faut faire quelque chose de plus quant à la question de Rome, car la convention de septembre expliquée par M. Drouyn de Lhuys, au lieu d'un bien, est une complication pour le gouvernement italien. . . . . .

« On comprend parfaitement que la France ne puisse pas livrer le pape pieds et poings liés, mais le gouvernement de l'empereur ne pourrait-il pas donner de secrètes promesses à l'Italie, afin que celle-ci soit à même de dire au pays que la question nationale italienne aura sa parfaite solution avec la guerre?

(1) Lettre du général Türr au duc de Gramont, publiée par les journaux anglais.

« Le gouvernement, rassurant la nation, pourrait l'entraîner tout entière avec promptitude. . . . . .

« Le ministre de la guerre a beaucoup goûté mes paroles et me dit que cela serait superbe si on pouvait mettre d'accord tous ces mouvemens; je lui répétais : *Volere è potere, dunque voliate;* une forte décision prise par le gouvernement fera évanouir toutes les difficultés.

« Sachant que votre excellence est très occupée, je passe sous silence les mille intrigues suscitées par les Prussiens. . . . .

« Je pars ce soir pour Vienne.

« E. Türr. »

Cette lettre, pour éviter tout retard et toute indiscrétion, fut envoyée par Mme Türr, qui l'a remise à Paris le 29 juillet. — Le général Türr était arrivé à Vienne le 29 au soir. Le 30 juillet, le prince Latour d'Auvergne, notre ambassadeur à Vienne, lui communiqua la dépêche suivante : « Duc de Gramont au prince Latour d'Auvergne. — Dites au général Türr : reçu sa lettre. Il nous est impossible de faire la moindre chose pour Rome; si l'Italie ne veut pas marcher, qu'elle reste. »

Le roi Victor-Emmanuel manifestait personnellement les meilleures dispositions pour la France. Le ministère italien était plus exigeant, et le premier ministre d'Autriche affirmait, tant à Paris qu'à Florence, qu'il ne signerait rien sans l'Italie, laquelle ne signerait rien elle-même sans obtenir satisfaction sur Rome. La preuve s'en trouve dans une dépêche signée par M. de Beust, adressée de Vienne, le 20 juillet 1870, au prince de Metternich à Paris. — Voici cette dépêche publiée, reconnue vraie et authentique par le duc de Gramont : « Dans le même télégramme, je vous ai parlé de l'évacuation de Rome, question qu'il importe, selon nous, de ne pas laisser en suspens, mais de résoudre immédiatement. La convention de septembre, qu'on ne se fasse pas illusion à cet égard, ne cadre plus avec la situation.

« Nous ne pouvons pas exposer le saint-siége à la protection inefficace de ses propres troupes. *Le jour où les Français sortiront des états pontificaux, il faudrait que les Italiens puissent y entrer de plein droit et de l'assentiment de l'Autriche et de la France. Jamais nous n'aurons les Italiens avec nous de cœur et d'âme si nous ne leur retirons pas leur épine romaine.* »

Il n'est pas possible d'être plus net que le gouvernement autrichien. La seule phrase ambiguë est celle où M. de Beust dit : « Nous ne pouvons exposer le saint-siége à la protection inefficace de ses propres troupes. » C'était une inexactitude et une phrase banale pour trouver un prétexte diplomatique à l'occupation de Rome par

les Italiens. Le premier ministre d'une puissance catholique croyait devoir mettre en avant ce pauvre raisonnement du pape protégé contre lui-même. Cela ne mérite pas qu'on s'y arrête. L'important est que l'Autriche croyait l'occupation de Rome par les Italiens, malgré le pape, nécessaire, et qu'elle la conseillait.

Le prince de Metternich, obligé de se faire l'interprète d'une politique qui n'était pas la sienne, transmettait au ministre des affaires étrangères à Paris les ordres de son gouvernement, mais, en les transmettant de mauvaise grâce, il s'en excusait et avait l'air de les blâmer.

Les événemens marchaient plus vite que les négociations. L'envoyé italien, qui de Florence avait dû passer par Vienne, arriva à Paris le 1er août, quand l'empereur était déjà parti pour Metz, où il alla le rejoindre. Le gouvernement français, ne prévoyant pas un dénoûment militaire rapproché, fit de graves objections sur l'article 4 ajouté à Florence et à Vienne, et portant règlement implicite de la question romaine. Le traité proposé stipulait qu'il faudrait un certain temps à l'Italie pour modifier sa politique jusque-là toute pacifique et se mettre sur le pied de guerre. — L'Autriche aussi demandait quelques semaines. La première quinzaine de septembre fut indiquée comme la date la plus rapprochée pour donner à ces deux puissances le temps de faire leurs préparatifs.

Ces derniers pourparlers à Metz m'ont laissé des souvenirs trop poignans pour que leurs moindres détails ne soient pas restés gravés dans mon esprit. L'empereur, dans ses indécisions, faisait entre autres objections celle que le projet était mal rédigé et que l'incorrection de la forme ne permettait pas de le signer. Je me permis ce conseil : « Signez, sire, signez le projet qui vous est soumis, même avec ses fautes d'orthographe, elles importent peu; prévenez par le télégraphe Vienne et Florence que vous acceptez et avez signé, pour engager vos alliés. Si nous sommes victorieux, vous obtiendrez facilement des modifications, et si nous sommes battus, vous aurez au moins ce traité, qui sera une sorte de retranchement où vous pourrez puiser un espoir d'appui, mais signez *avant* que les armes aient prononcé, c'est utile à tous les points de vue. » Les traces de ces efforts se trouvent dans une lettre écrite par l'empereur au ministre des affaires étrangères à Paris, datée de Metz le 3 août et que j'ai lue depuis. Voici les propres termes de la lettre de l'empereur : Malgré ce que propose X, malgré les efforts de Napoléon, je ne cède pas pour Rome.

L'envoyé italien emportait de Metz des modifications à la rédaction convenue entre Florence et Vienne. C'étaient de nouvelles longueurs, malheureusement elles semblaient ne pas effrayer le gouvernement français, qui, croyant à des succès militaires, était certain

d'entraîner l'Autriche et l'Italie sans condition sur Rome après sa première victoire. L'opinion générale des gouvernemens en Europe encourageait ces espérances, tellement était grand le prestige militaire de la France. L'envoyé italien repartit le 3 août, les batailles de Wœrth et de Forbach furent perdues le 6 août. Le simple rapprochement de ces dates est plus éloquent que tous les raisonnemens et nous amène à reconnaître que, quand même la France aurait accepté sans modifications le traité qui lui était présenté, nos défaites auraient peut-être empêché l'Italie et l'Autriche de le ratifier et de se déclarer pour la France battue, qu'elles ne pouvaient être prêtes à soutenir que vers le 15 septembre.

Envoyé de Châlons en Italie avec des instructions personnelles de l'empereur et un ordre militaire signé du commandant en chef de l'armée, le maréchal de Mac-Mahon, j'arrivai à Florence le 20 août. Mes instructions étaient de demander le secours armé de l'Italie et de l'Autriche, en laissant l'Italie libre de faire ce qu'elle voulait à Rome; je n'aurais pas accepté de mission sans cette clause. Mais il n'était plus temps, et la concession sur Rome était trop tardive. L'Italie demanda à consulter l'Autriche, ce qui fit perdre quelques jours. L'Autriche tarda à répondre. Les nouvelles militaires étaient tellement mauvaises qu'elles rendaient tout secours armé impossible à obtenir.

Le 4 septembre arriva, et avec lui disparut la dernière lueur d'espoir d'un concours armé en faveur de la France. La mission de M. Thiers auprès de toutes les cours est une preuve accablante que non-seulement nous avions perdu nos alliances, mais jusqu'aux dernières sympathies de l'Europe. Telle est la vérité sur les négociations intervenues entre la France, l'Autriche et l'Italie en 1868-1869 et 1870. Les projets de traités, lettres des souverains, lettres particulières, dépêches télégraphiques, existent. Quand les détenteurs de ces documens le voudront, ils pourront les produire.

Sans pouvoir l'affirmer, je crois inexact ce que l'on a dit des promesses faites par la Prusse à l'Italie. Quand les Italiens entrèrent à Rome, le 20 septembre 1870, ils étaient assez inquiets de savoir comment la Prusse jugerait cette occupation. Un incident explique cette indécision. Le pape, en face de l'entrée imminente des Italiens, écrivit au roi de Prusse pour implorer son appui. La lettre du souverain pontife est arrivée avant le 20 septembre au quartier général de Ferrières, où les préoccupations militaires empêchèrent le premier ministre allemand d'exposer à son souverain une affaire de cette importance et de prendre immédiatement ses ordres. Il y eut un assez long silence de la Prusse, de là inquiétude en Italie, espoir à Rome. On le voit, toutes les influences furent implorées par le

saint-père; s'il a donné ses prières à la France malheureuse, il a sollicité l'appui de la Prusse victorieuse.

Je ne prétends pas que les alliances que nous pouvions avoir eussent empêché toutes les fautes commises, les fautes militaires surtout, non; mais il est de la dernière évidence qu'alliés à l'Autriche et l'Italie, nous eussions eu toutes les chances pour nous, et en tout cas les conséquences de nos défaites eussent été moins funestes.

## IV.

Il résulte de ce récit qu'il y a eu deux négociations; la première et la plus sérieuse, celle de 1868-1869, a échoué par le refus formel de la France de s'entendre avec l'Italie sur le règlement de la question romaine. C'est l'influence du parti clérical qui a empêché à cette date la signature d'un traité qui était fait et consenti entre la France, l'Autriche et l'Italie. Ceux qui ont connu comme moi ces négociations sont en mesure de restituer à chacun son rôle.

La seconde négociation, celle de 1870, a été reprise trop tard et avec trop de confiance dans la portée des lettres échangées entre les souverains. Si elle n'a pas eu le temps d'aboutir, on ne peut nier qu'il y eût encore de graves différences entre les conditions faites par l'Autriche et par l'Italie et celles que concédait la France jusqu'au 20 août, date de ma mission. Après cette date, ce qui a empêché tout secours, c'est la rapidité de nos défaites.

Une grande leçon ressort de ces faits, c'est que le parti clérical a été assez fort pour dominer l'empereur Napoléon III, pour dominer ses ministres, dont les personnalités les plus marquantes en 1870, quand la guerre a éclaté, étaient loin d'appartenir au parti clérical, sauf quelques ministres secondaires. Malgré l'empereur, malgré ses principaux conseillers, ce parti est parvenu à diriger la politique de la France. Quel autre exemple nous a donné le cardinal de Richelieu s'alliant aux protestans en Allemagne pendant qu'il faisait le siége de La Rochelle! Faut-il en conclure qu'alors les politiques catholiques aimaient davantage leur patrie, et que sa grandeur, son triomphe, étaient préférés à l'esprit de parti? Que le parti clérical ait au moins le courage de ses opinions. Au lieu de se sentir blessé par le reproche d'avoir placé le pouvoir temporel au-dessus des alliés que la France pouvait avoir, il devrait s'en glorifier, et pour être conséquent, dire : Le pape avant tout, même avant la patrie!

Cette politique, imposée à Napoléon III, est la cause principale de nos désastres, et l'histoire impartiale dira que le pouvoir temporel des papes a coûté à la France l'Alsace et une partie de la Lorraine.

NAPOLÉON BONAPARTE (JÉRÔME).

# L'IDÉE MODERNE DU DROIT

## EN FRANCE

## II.

### LE DROIT ET L'IDÉE DE LIBERTÉ (1).

I. Henri Taine. *Les Origines de la France contemporaine. L'ancien régime.* — II. Paul Janet. *Histoire de la science politique dans ses rapports avec la morale.* — *Philosophie de la révolution française.* — *La Morale.* — III. Renouvier. *Science de la morale.* — IV. P.-J. Proudhon. *La Justice dans la révolution et dans l'église.*

L'antiquité s'était figuré d'après le même type le monde humain et le monde physique. Ce dernier lui apparaissait comme une sphère close par une voûte de cristal, où tous les astres, tous les corps ont un centre unique, la terre; de même l'état était une sphère fermée où tout se subordonnait à une puissance unique. Selon cette conception absolutiste, l'individu ne pouvait avoir sa valeur et son droit que dans l'état; la législation et la politique n'étaient guère que des systèmes de centralisation. Peu à peu s'est substituée à l'idée antique une idée plus libérale, et la conception moderne de l'ordre social n'est pas sans analogie avec la conception moderne de l'ordre astronomique. Brisant le ciel de cristal dont Aristote enveloppait le monde, la science a fait de l'univers une sphère infinie dont la circonférence n'est nulle part, et en même temps, au lieu d'un centre unique, elle a placé le centre partout,

(1) Voyez la *Revue* du 15 février.

car chaque objet gravite vers les autres, et tous les autres gravitent vers lui; l'action régulatrice, autrefois concentrée dans la terre immobile, se dissémine à l'infini et réside à la fois avec l'être et le mouvement dans tous les objets; le monde stellaire est en quelque sorte décentralisé. Il en est de même dans le monde moral et social: les limites reculent à l'infini, et les sociétés particulières tendent à se perdre dans la société universelle; le vrai droit n'est plus seulement la volonté d'un prince ni l'intérêt d'un pays, il est le droit de l'homme; par cela même, le centre du droit est partout, et chaque individu peut être considéré tour à tour comme fin ou moyen, comme obéissant ou commandant, comme sujet ou législateur de la « république universelle. »

Nous l'avons vu, c'est en France surtout, — grâce aux tendances spontanées ou réfléchies de l'esprit national et de la philosophie nationale, — que cette doctrine est arrivée à sa forme la plus haute et qu'on a tenté de l'appliquer. Or elle a pour fondement philosophique un principe, simple au premier abord, en réalité difficile à justifier : la liberté morale considérée comme absolument inviolable. Ce principe est aujourd'hui battu en brèche de toutes parts ; il est essentiel de le soumettre à une analyse attentive. Nous essaierons d'être aussi peu abstrait que possible; toutefois, dans ces difficiles problèmes, il est des abstractions nécessaires à la rigueur de la science. Ni en Allemagne ni en Angleterre, où se produit de nos jours un nouvel essor de la pensée, on ne recule devant les considérations parfois abstruses sur lesquelles repose la philosophie politique et sociale; le public français, fidèle à l'esprit spéculatif de notre pays, ne saurait sur ce point rester en arrière, ni négliger cette recherche des principes sans laquelle le droit et la politique appliqués risquent de s'égarer. « Quand j'ai eu découvert mes principes, disait Montesquieu, tout le reste est venu à moi. »

Le droit fondé sur la liberté morale, tel qu'on l'entend dans notre pays, est-il une réalité? S'il n'est pas une réalité, est-il du moins un idéal? S'il est un idéal, est-il réalisable? — Telles sont les trois questions intimement liées que nous examinerons d'abord. Nous nous demanderons ensuite si la doctrine française, une fois rectifiée et prise en un sens supérieur, ne pourrait pas se concilier avec les doctrines allemande et anglaise.

## I.

Notre philosophie traditionnelle, qui a tant de fois invoqué le sens commun, se fait en réalité du droit une idée peu commune, paradoxale même sur plus d'un point. Fondant le droit sur « le respect

absolu de la volonté libre, » elle élève la personne humaine à un rang qu'aucune autre doctrine ne lui confère et qu'il n'est pas aisé de justifier au nom de l'expérience.

Les jurisconsultes disaient autrefois du souverain, — roi, empereur ou dieu : « Il est la loi vivante; » selon la doctrine de la révolution, ils devraient dire maintenant de l'homme et de tout homme : « Il est le droit vivant. » Kant ne faisait que commenter Rousseau et la révolution en disant : « L'homme est une *fin en soi.* » Si l'homme avait ce haut rang dans la nature, à ce prix seulement pourrait se réaliser son « inviolabilité, » car un être n'est inviolable que si on ne doit pas, par ruse ou par violence, le faire servir d'instrument à un but étranger. Par cela même, l'homme serait vraiment objet de « respect, » car le respect est le sentiment produit par l'idée d'un être qui, ne pouvant être assujetti à une fin plus haute, doit demeurer maître de soi. Les philosophes et les législateurs de la révolution française ont entrevu plus ou moins clairement ces caractères du droit et les conséquences qui en dérivent; c'est pourquoi ils prétendent que le droit est « inaliénable et imprescriptible. » Un droit qu'on pourrait aliéner ou annuler au profit de quelque principe plus élevé ne serait plus à leurs yeux qu'un droit provisoire et conditionnel, une permission ou une tolérance, en définitive une grâce. Ce mot même de tolérance, Mirabeau voulait le chasser de la langue du droit et s'indignait qu'on parlât sans cesse de « tolérance religieuse, » car la faveur accordée aujourd'hui peut être retirée demain. Un droit toléré est une idée aussi contradictoire que celle des « libertés octroyées, » avec laquelle d'ailleurs il se confond : la charte de la conscience doit être non le don d'un souverain, mais la propriété naturelle de tout homme. — Le droit, s'il avait réellement tous ces attributs que lui assigne la philosophie française, ne serait rien moins qu'une chose sans équivalent matériel, par conséquent inestimable et sans prix. Dans la balance symbolique de la justice, supposez d'un côté un individu avec ce que l'école française regarde comme un de ses droits les plus évidens, celui de ne pas être mis à mort quand il n'a commis aucun crime : si c'est là un droit véritable, non pas seulement une tolérance ou un privilége d'emprunt, vous aurez beau accumuler dans le plateau opposé de la balance des forces et des intérêts, les forces et les intérêts de deux hommes, de cent hommes, de quarante millions d'hommes, tant que vous n'aurez pas introduit dans le second plateau l'idée d'un autre droit égal au premier, quel que soit le poids de vos intérêts et de vos forces, la balance de la justice demeurera immobile, inébranlable, fixée par le droit moral d'un seul contre les forces et les intérêts

matériels de tous. Rien de ce qui s'évalue mathématiquement ne peut devenir équivalent à l'idée que la philosophie française se fait d'un droit qui, s'il résidait quelque part, serait supérieur à toute quantité et absolu. Si nous pouvions être sûrs d'avoir en nous des droits de ce genre, nous serions sûrs par cela même de porter en notre conscience une chose incommensurable avec toutes les autres, qui ne trouverait son contre-poids que dans un autre droit égal à elle-même.

Ainsi entendu, le droit est-il une réalité? — Bien des raisons s'y opposent. Élever la valeur de l'homme au-dessus de toute comparaison possible avec des forces ou des intérêts, si grands qu'ils soient, c'est ne lui attribuer rien moins qu'une sorte d'infinité; or l'infinité est en nous une idée, non une réalité d'expérience. Accorder à l'homme une indépendance et une inviolabilité sans condition tant que sa volonté n'empiète pas sur celle des autres, c'est lui conférer un caractère absolu; mais l'absolu est en nous une idée, non une réalité. De plus, pour avoir un droit véritable, il faudrait que l'homme fût non-seulement une *fin*, mais encore, comme le voyait bien Auguste Comte, une *cause* capable de spontanéité; par malheur ces idées de fin et de cause sont ce qu'il y a de plus difficile à établir : ne ressemblent-elles pas à cette ligne de l'horizon que l'enfant se flatte d'atteindre et qui fuit devant lui à mesure qu'il s'élance vers elle? — La cause vraiment douée d'initiative, disent nos philosophes, c'est le libre arbitre : voilà ce qui donne à l'homme, selon le mot de Pascal, « la dignité de la causalité. » — Mais, nous l'avons montré dans une précédente étude, le libre arbitre se ramène psychologiquement à un jeu de motifs où l'indétermination n'est qu'apparente, où le déterminisme est réel. Comme le hasard, l'indétermination est un mot dont nous couvrons notre ignorance. Quant à la liberté entendue en un sens plus large, comme l'indépendance de l'être dans son action, où la saisir sur le fait, où la constater comme réalité? Est-elle autre chose encore qu'une idée? Le *moi* lui-même, l'individualité, la personnalité, dernier fondement du droit, est-ce autre chose qu'une simple forme de la conscience, un aspect sous lequel nous nous apparaissons, une idée qui accompagne constamment toutes nos autres idées et où elles viennent se réunir comme les rayons de certains miroirs en un foyer purement virtuel? L'individualité absolument simple, absolument identique à elle-même, est insaisissable. Ici encore l'absolu échappe à nos prises en tant que réalité; nous le concevons par la pensée, nous ne pouvons le saisir par l'expérience. — Voilà le côté solide du naturalisme et les sérieuses objections qu'on peut faire de ce point de vue à la réalité du droit. La philosophie fran-

çaise a donc eu tort, selon nous, de poser immédiatement le droit comme une chose actuelle et en quelque sorte comme un fait d'expérience intérieure. Qu'il n'existe rien dans l'homme au-delà des purs phénomènes et de leur succession, c'est sans doute ce que le naturalisme ne saurait positivement démontrer, puisqu'il s'agit d'objets situés hors des limites de l'expérience positive; mais qu'il y ait quelque chose au-delà, le spiritualisme ne le démontre pas davantage. La porte reste ici ouverte aux hypothèses métaphysiques, et il ne faut pas la fermer; seulement, comme on ne saurait confondre des hypothèses avec des faits, une méthode exacte exige qu'on attribue à chaque chose son vrai caractère. Nous devons donc dire que le droit absolu de l'école française, entraînant un respect absolu, se fonde sur des attributs idéaux de l'humanité qui sont tout hypothétiques, sur de pures idées auxquelles la pensée humaine n'a pu jusqu'ici se soustraire, mais dont il lui est impossible de vérifier la réalité positive. Et toutes ces idées, au fond, comme les formes géométriques qui se ramènent à des figures élémentaires, ne sont que les diverses formes d'une seule, celle de la liberté, sans laquelle il n'y a ni *moi* véritable, ni individualité, ni causalité vraie, ni infini, ni absolu, conséquemment pas d'inviolabilité absolue, pas de droit proprement dit.

Est-ce à dire qu'il faille, dans la doctrine du droit, accepter simplement le pur naturalisme, qui nie l'existence du droit même? Nous venons de voir que ce système exprime une partie de la vérité, mais est-il pour cela la vérité tout entière? Il fournit le terrain ferme sur lequel repose l'édifice philosophique; mais l'édifice lui-même ne peut-il monter vers des régions supérieures?

## II.

Il est un naturalisme exclusivement matérialiste qui croit en avoir fini avec les idées de liberté, de personnalité, de droit, dès qu'il a montré qu'elles n'expriment pas des faits observables; pourtant, si ces choses n'ont pas d'existence comme réalités, elles ont du moins une existence comme idées; or est-ce là un mode d'existence qui n'ait aucune valeur et dont il ne faille tenir aucun compte? — Non, les idées sont des pensées, et les pensées ne sont point un élément sans importance dont il soit permis de faire abstraction, surtout quand ces pensées sont celles qui dominent et gouvernent l'humanité. Pour le matérialisme brut, tout ce qui n'est pas une réalité est une chimère; mais, objecterons-nous, ce qui n'est pas une réalité peut être un idéal. Stérile est la chimère, comme ces monstres qui, alors même qu'ils ont pu naître, ne peuvent du

moins enfanter à leur tour; fécond est l'idéal, comme ces conceptions créatrices du poète, de l'artiste, du philosophe, qui peuvent faire surgir un monde nouveau d'idées, de sentimens, de volontés. La chimère est irréalisable, l'idéal est progressivement réalisable; l'une est contre la nature, l'autre est selon la nature, l'une est le faux, l'autre est le vrai. Le domaine des idées est la part légitime de l'idéalisme, qui n'exclut pas le naturalisme, mais l'achève et le complète, de même que la pensée n'exclut pas la matière, mais l'éclaire, la pénètre et la transforme. Il faut donc dans toute science élever l'idéalisme sur les ondemens même du naturalisme et chercher à les unir; on ne sort pas pour cela du naturalisme vrai : étudier les idées, c'est analyser les formes de la pensée humaine, déterminer ses directions essentielles ou accidentelles, découvrir les lois de son évolution; or la pensée, elle aussi, fait partie de la nature.

La science sociale et politique, plus encore que toute autre, doit tenir compte de l'idéal dans ses principes et dans ses applications. La science sociale en effet tend à la pratique, et il n'y a point de pratique sans idéal; un être intelligent ne peut rien faire sans se demander ce qu'il y a de meilleur à faire. Là est le côté vrai, là sont la grandeur et la force de la doctrine française; notre nation a toujours eu l'ambition de réaliser le meilleur, elle a toujours voulu conformer ses lois et sa politique aux idées les plus hautes que la pensée puisse concevoir; nous ne sommes point de ceux qui, avec M. Taine, lui en font un reproche. Une législation civile, une constitution politique, doivent sans doute être faites pour la réalité, mais elles doivent être faites en même temps pour l'idéal; c'est ce qu'oublient les naturalistes et l'école historique, dans leurs critiques en partie justes de la méthode suivie par notre nation. La considération de l'idéal est aussi indispensable au jurisconsulte et au politique que l'étude de la géométrie pure au mécanicien, quoiqu'il n'y ait dans la nature ni cercle parfait, ni triangle parfait, ni même une seule ligne réellement droite. Dès lors la vraie méthode nous impose l'examen de cette question : — Si le droit et la liberté ne sont point une réalité, ne sont-ils pas du moins un idéal? En d'autres termes, la perfection de la société n'est-elle pas que tout le bien qui peut se réaliser en elle soit réalisé volontairement par ses membres, et ne faut-il pas pour cela laisser à chaque volonté cette indépendance extérieure et intérieure qui constitue le droit?

Parlons d'abord de la liberté extérieure. Il est certain que le bien réalisé volontairement par l'individu et sans contrainte venue d'autrui est, sous tous les rapports, supérieur au bien contraint. Les raisons en sont nombreuses. D'abord il a plus d'intensité : c'est une

puissance qu'aucune résistance ne vient affaiblir, comme un fleuve dont le lit et les bords, au lieu d'opposer un obstacle à son cours, contribueraient à pousser les eaux en avant par une pente irrésistible. Il est aussi plus durable : ne sont-ce pas les obstacles qu'un élan rencontre qui s'opposent à sa durée, comme la résistance de l'air au mouvement d'un projectile? Toute contrainte n'a qu'un caractère temporaire et provisoire : elle s'use à la longue parce qu'elle agit du dehors, tandis que la volonté agit du dedans; c'est ce qui fait l'impuissance finale de tout despotisme. On cherche dans l'ordre social, comme on l'a cherché dans l'ordre physique, le mouvement perpétuel; mais ce qui est une chimère pour nos mécanismes sans vie, la vie le réalise : le mouvement perpétuel est dans cette faculté dont Rousseau fit le principe idéal de toute association humaine et le moteur de tout progrès humain, la volonté, car la volonté convaincue, persuadée, éprise de son objet, persiste tant qu'elle dure dans le mouvement où elle trouve sa pleine satisfaction. — A l'intensité et à la durée s'ajoute un troisième caractère, la variété des effets, c'est-à-dire la richesse et la fécondité. La contrainte extérieure est une force uniforme appliquée toujours au même point; la volonté au contraire se multiplie et se diversifie parce qu'elle est perfectible et croît en tous sens. — Ce n'est pas tout; si le bien volontaire est supérieur aux autres en quantité, il ne l'est pas moins en qualité, parce qu'il est seul conscient, senti, aimé. Un bien dont nous n'aurions pas conscience n'existerait pas *pour nous* et serait inférieur sous ce rapport; or la liberté laissée à la volonté crée la conscience; la contrainte au contraire, en s'exerçant sur le corps, tend à faire prédominer la nature sur la pensée. Aussi la philosophie française a-t-elle raison de se représenter la *loi*, formule du bien général, comme devant être l'expression de la conscience générale. Une nation digne de ce nom est une union volontaire de consciences, non un assemblage forcé d'êtres aveugles et passifs. — Ajoutons que le bien volontaire et voulu par tous est aussi le seul qui soit aimé de tous. Aime-t-on ce qu'on subit malgré soi? aime-t-on la violence qui enchaîne les membres sans enchaîner le cœur? Enfin le bien volontaire rend seul heureux : on n'est heureux que quand on jouit de ce qu'on aime. Le bonheur n'est point une chose passivement subie qui puisse venir du dehors et entrer en nous malgré nous, comme une liqueur versée dans un vase : si le vase est amer, il rend amère la plus douce liqueur. Faire le bonheur d'un homme ou d'un peuple malgré lui est une contradiction et une chimère, trop souvent reproduite dans l'antiquité et de nos jours par les autoritaires et les théologiens, par tous ceux qui veulent être nos sauveurs malgré nous. Au point de vue même du

naturalisme, le mécanisme le plus parfait est celui qui a en soi un moteur toujours présent, qui a le moins besoin de la continuelle intervention de l'ouvrier, qui même peut s'en passer à jamais, se diriger, se réparer et se refaire, s'adapter spontanément au milieu et se perfectionner par son intime énergie. Tel est l'idéal que poursuit la nature dans tout être vivant, car cela même, c'est vivre; tel est aussi l'idéal que doit poursuivre la société humaine. Aussi les naturalistes doivent-ils le reconnaître comme les idéalistes, tout bien que la société impose par contrainte est un bien mort, tout bien qui jaillit du sein e l'individu est un bien vivant. La véritable évolution, chez des êtres intelligens, doit avoir lieu par l'intérieur, non par des moyens extérieurs qui la réduiraient à n'être que superficielle et apparente. L'homme qui vaut le plus, comme la société qui vaut le plus, est celui qui porte en soi, autant qu'il est possible, le principe de sa valeur propre et de sa propre évolution.

Après avoir ainsi établi la supériorité du bien accompli sans contrainte, nous avons un second pas à faire, une seconde prémisse à poser. Suffit-il que la volonté soit indépendante extérieurement et exempte de toute pression étrangère? Ne faut-il pas encore, pour se rapprocher de son idéal, qu'elle soit indépendante intérieurement? Or l'intime et complète indépendance de la volonté serait ce qu'on nomme la liberté. La philosophie française a fondé en dernière analyse son idée du droit sur cette liberté intérieure et morale, dont la liberté extérieure n'est à ses yeux que la manifestation et la garantie. Ici encore s'est-elle fait une juste notion de l'idéal, sinon de la réalité?

Nous croyons qu'il faut l'accorder à nos philosophes, si la volonté humaine atteignait à « la liberté morale » ou du moins s'en rapprochait le plus possible, l'individu aurait en soi une valeur plus personnelle et plus haute : on pourrait justement lui attribuer sa perfection intérieure et sa bienveillance pour autrui, en un mot le bien dont il serait l'auteur. La perfection reçue des autres est la perfection des autres, qui seuls en ont le mérite. La beauté d'une œuvre d'art appartient à l'artiste, et c'est dans la pensée de l'artiste que réside la beauté véritable dont l'autre n'est que l'image inanimée. Toute œuvre n'a qu'une valeur de forme, l'ouvrier seul a une valeur de fond. C'est par un abus de langage que nous appelons bonnes les choses matérielles soumises à des lois entièrement fatales : un cristal est symétrique, régulier, ordonné, il n'est pas bon.

Il importe seulement de concevoir avec exactitude cet idéal de liberté qui, s'il se réalisait, serait l'accomplissement de la nature humaine et comme la consécration de notre droit au respect et

à l'amour. Nous l'avons vu, les partisans de la liberté d'indifférence qui agit sans motifs, ou (ce qui revient au même) du libre arbitre vulgaire qui agit contrairement aux motifs, ne peuvent fonder là-dessus une théorie du droit capable de satisfaire les esprits scientifiques : ce libre arbitre indéterminé ne saurait constituer le plus haut idéal de la volonté et conséquemment la plus haute valeur de l'homme, principe de son droit. D'un autre côté, le matérialisme et le fatalisme absolus, en supprimant toute action de l'individu et en expliquant tout par le dehors sans qu'il reste aucune part au dedans, suppriment finalement l'activité même et ne laissent plus à l'individu de valeur propre. Il faut donc se faire de la liberté idéale une notion qui l'élève à la fois au-dessus de la fatalité et de l'indifférence. D'une part, selon nous, cette liberté ne consisterait pas à vouloir également une chose ou son contraire, à introduire dans le monde et dans l'histoire, avec cette possibilité ambiguë des contraires (qu'admet par exemple M. Renouvier), un inexplicable hasard. D'autre part, elle exclurait la complète passivité de chaque être telle que l'admettent les fatalistes, car elle suppose chez l'être une action propre, une tendance essentielle qui le constitue, une force spontanée qui fait sa valeur. Comment donc faut-il se représenter cette force? Est-il nécessaire de la concevoir comme une sorte de miracle dans la nature ou plutôt en dehors de la nature? Ne peut-on s'en faire un idéal qui ne soit pas en contradiction avec le déterminisme de la nature même? — Sans entrer ici dans des considérations trop abstraites que ne comporterait pas cette étude, disons seulement que le sens du mot de liberté a été considérablement détourné par les métaphysiciens et les théologiens de son antique étymologie : liberté veut dire indépendance. Or les scolastiques et les psychologues modernes ont fini par restreindre la liberté au libre arbitre proprement dit, au pouvoir de réaliser les contraires, qui, en le supposant tel qu'ils l'imaginent, ne serait toujours qu'une forme particulière et, comme disait Descartes, le plus bas degré de la liberté. Mais le libre arbitre, apparent ou réel, n'a de valeur qu'autant qu'il peut être pour nous un moyen d'augmenter notre indépendance, et c'est toujours en définitive l'indépendance même qui constitue à nos yeux la vraie liberté comme le vrai droit. Dans son sens négatif, le mot de liberté exprime l'absence de toute contrainte étrangère à l'être même; dans son sens positif, il exprime la présence d'une force agissant par soi, l'activité spontanée et consciente, la volonté : la liberté doit donc se définir la volonté indépendante ou qui ne dépend que de soi.

Reste à savoir en quoi consiste cette indépendance. — Entendu à la façon vulgaire, le libre arbitre serait indépendant des motifs qui

le sollicitent et pourrait agir contre ces motifs; mais le pouvoir de n'être déterminé par aucun motif est-il ce qui nous importe? Non, l'indépendance par rapport à tout motif ne peut être qu'apparente et serait d'ailleurs inutile : en fait, il y a toujours un motif caché qui explique la décision, et n'y en eût-il aucun, une décision arbitraire et inexplicable serait sans valeur morale ou sociale. Qu'est-ce donc qui est vraiment précieux? C'est l'indépendance par rapport aux motifs inférieurs et extérieurs, aux motifs égoïstes et matériels, car ces motifs expriment non la direction normale et essentielle de la volonté raisonnable, mais la déviation que les fatalités du dehors lui font subir; ils sont donc des servitudes. Dès lors la vraie liberté, si elle existe, ne consiste pas à pouvoir mal faire, mais à pouvoir bien faire; elle n'est pas la puissance de déchoir, mais la puissance de monter. Le premier de ces pouvoirs n'est pas nécessairement une condition du second, malgré le préjugé vulgaire qui ne se figure les choses que par contraste; car il se peut que le mal soit le résultat des contraintes extérieures, des servitudes physiques, besoins, passions, etc., tandis que le bien serait le dégagement de notre propre activité, de notre vraie nature intelligente et aimante. En faisant le mal, la volonté ferait ce qu'elle ne veut réellement pas; en faisant le bien, elle ferait ce qu'elle veut réellement, ce que veulent les autres volontés, ce que veut l'univers : ce serait une délivrance. Ainsi nous pouvons nous faire la notion d'une liberté idéale qui ne serait ni le déterminisme exclusif ni la liberté vulgaire d'indétermination (1).

Cette liberté idéale se confond avec le droit idéal. En effet, l'être qui aurait des droits dans toute la force de ce mot serait l'être qui

(1) Le libre arbitre vulgaire implique l'indétermination de la volonté; la liberté conciliable avec la science serait au contraire une détermination de plus en plus grande et de plus en plus sûre, la détermination à des fins de plus en plus élevées (famille, patrie, humanité, univers), à des motifs de plus en plus universels sur lesquels les motifs bornés et égoïstes peuvent de moins en moins prévaloir. L'homme libre est celui sur qui on peut compter de plus en plus, avec une certitude croissante. L'accord du libre arbitre vulgaire avec le déterminisme scientifique est impossible; au contraire, nous maintenons au déterminisme sa place légitime, et nous en faisons même, comme on le verra tout à l'heure, un moyen d'affranchissement et de progrès. — Mais, dira-t-on, comment la liberté pourrait-elle se concilier avec une détermination de plus en plus grande vers un point donné? — Cette objection vient de ce que l'on conçoit la détermination comme essentiellement passive et toujours produite par la force du dehors; mais la vraie détermination pourrait être active, produite par la force intelligente du dedans qui se dégage des obstacles, prend de plus en plus conscience d'elle-même et s'impose à tout le reste. Dans ce cas, la volonté serait déterminée par sa seule nature, ou pour mieux dire par sa seule spontanéité; or c'est la détermination par soi qui constitue l'idéale liberté : ne dépendre que de soi, ce serait être indépendant. D'ailleurs, répétons-le, ce n'est là qu'une pure idée.

ne dépendrait que de soi. Et c'est bien ainsi que l'entend même le vulgaire; quand nous voulons affirmer notre droit, nous disons : « Je ne dépends que de moi-même. » Droit, indépendance, liberté, sont donc des traductions diverses d'une même conception, et comme cette conception existe, plus ou moins vague, dans toutes les consciences, il faut reconnaître qu'elle a une valeur au moins comme suprême objet de la pensée humaine.

Ceci posé, que reste-t-il à savoir? — Il faut examiner si la liberté, si le droit est condamné à n'être qu'un idéal stérile perdu dans les espaces imaginaires, aussi inactif et impuissant sur le monde que les dieux d'Épicure, ou s'il est susceptible d'une réalisation plus ou moins complète. Le problème que nous avons maintenant à résoudre consiste donc à trouver un trait d'union effectif entre l'idéalisme et le naturalisme, si bien que l'idéal puisse descendre dans la nature même, la transformer à son image et l'élever jusqu'à lui.

## III.

Le trait d'union entre le naturalisme et l'idéalisme, le moyen par lequel se réalise l'idéal, c'est, selon nous, l'évolution, qui, étant ici consciente et se proposant à elle-même un but, peut s'appeler progrès. Seulement nous nous représentons d'une façon particulière cette évolution. Selon nous, le moteur trop peu remarqué qui l'accomplit est l'influence exercée par l'idée même sur sa propre réalisation. Nous ne prenons pas ici l'*idée* au sens métaphysique de Hegel : nous n'entendons pas par là je ne sais quelle entité insaisissable à l'expérience; nous voulons parler des idées mêmes que conçoit notre intelligence et qui sont nos propres pensées. Toute idée conçue par nous a une action sur nous et tend à se réaliser par cela même qu'elle est conçue : voilà notre principe. Au fond, penser une chose, c'est déjà la commencer : on ne peut avoir par exemple l'idée d'un mouvement sans produire dans le cerveau ce mouvement même, l'idée d'une mélodie sans la chanter intérieurement. En outre parmi les idées, il y en a de supérieures à toutes les autres, qui expriment des *idéaux :* telle est la liberté, tel est le droit. Ces idées sont des types d'action qui indiquent la plus haute direction que puisse prendre la nature humaine, l'achèvement et la perfection de notre nature; ce sont donc des *idées directrices,* moteurs intellectuels et centres efficaces d'attraction.

S'il en est ainsi, nous devons appliquer à la théorie du droit une doctrine philosophique que nous avons longuement exposée ailleurs (1) et en mettre à l'épreuve la fécondité dans l'ordre social.

(1) *La Liberté et le déterminisme,* 2e partie.

Quand nous agissons sous l'idée directrice de la liberté et avec confiance dans la possibilité de sa réalisation, nous en voyons effectivement une image se réaliser de plus en plus en nous, en vertu du déterminisme même. Les lois naturelles de la sympathie, qui s'exercent entre les divers individus, faisant passer d'un visage à l'autre les larmes ou le rire, la crainte ou l'espérance, s'exercent aussi au sein d'un même individu; l'idée et le désir, par contagion, envahissent toutes les parties de l'être et se les assimilent. Comme si l'homme devenait semblable, selon la pensée platonicienne, à l'objet de sa contemplation et de son amour, nous nous rapprochons de la liberté en la pensant et en la désirant, — approximation indéfinie, évolution sans limites qui fait la vie morale. Or, de même que nous acquérons sur nous une puissance d'autant plus grande que nous avons plus de foi dans notre puissance, de même nous acquérons pratiquement une valeur d'autant plus haute que nous sommes plus persuadés de notre propre valeur; nous nous rapprochons donc en même temps de l'idéal du droit et de l'idéal de la liberté. Ce sont deux évolutions parallèles qui s'accomplissent également sous l'influence de l'idée. Se persuader qu'on ne peut avoir ni indépendance personnelle ni droit moral, c'est s'enlever le ressort intérieur, c'est se rendre vraiment esclave et se dépouiller soi-même de son droit; se persuader qu'on a une activité capable d'une certaine initiative, c'est développer en soi une énergie qui peut toujours s'accroître, et avec cette énergie croît la dignité. Dès que nous avons conçu la liberté, dès que nous avons espéré la réaliser en nous-mêmes, nous ne voulons plus être traités comme une chose, mais comme une pensée vivante, comme une conscience, comme une volonté. On a beau nous dire que nous n'avons peut-être pas en fait cette liberté : nous la concevons et nous nous en rapprochons, cela nous suffit; comme s'il suffisait au prisonnier d'avoir entrevu le libre ciel et une voie d'affranchissement possible pour en garder le souvenir ineffaçable, pour se voir délivré d'avance, et que son seul espoir de la liberté fût déjà par lui-même inviolable à autrui. Tout en effet dépend de l'objet qu'on espère : quand cet objet est ce qu'il y a de plus divin, l'espérance même est divine et impose le respect. On a dit que la douleur est sacrée; il vaudrait peut-être encore mieux dire : l'espérance est sacrée.

Voilà ce qui donne à l'idée du droit dans la pratique une si fortifiante influence : un individu ou un peuple qui n'est pas prêt à soutenir son droit, à affirmer obstinément en face du fait brutal son idée et son espoir, à maintenir ainsi sa volonté et sa dignité, abandonne tout ensemble son droit moral et sa force morale; il se trahit lui-même.

L'école historique veut nous faire dépendre entièrement de notre passé. M. Taine, par exemple, déclare qu'en fait de constitutions et de législations « nos préférences seraient vaines : d'avance la nature et l'histoire ont choisi pour nous; c'est à nous de nous accommoder à elles, car elles ne s'accommoderont pas à nous; la forme sociale et politique dans laquelle un peuple peut entrer et rester n'est pas livrée à son arbitraire, mais déterminée par son caractère et son passé (1). » On nous parle sans cesse du passé depuis quelque temps, et on oublie l'avenir. Que dirait-on d'un homme qui, ayant à choisir entre une vie juste et une vie injuste, s'appliquerait ce raisonnement : « La nature a d'avance choisi pour moi; la forme de vie dans laquelle je puis entrer est déterminée par mon caractère et mon passé; j'ai été injuste jusqu'à ce jour, par conséquent je dois rester d'accord avec mon caractère historique. » Dans cet argument renouvelé du « sophisme paresseux, » on néglige l'élément essentiel du problème, que nous avons tout à l'heure rétabli : on oublie que l'idée même agit pour transformer la nature, que l'histoire ne se fait pas sans nous, mais par nous, et que c'est elle en définitive qui s'accommodera à nous-mêmes. La bonne jurisprudence et la bonne politique sont comme la bonne guerre : les victoires ne viennent point toutes seules, et si les Turcs étaient aussi fatalistes qu'on le prétend, ils n'auraient point vaincu à Plevna. Les paroles de M. Taine sont le commentaire du mot célèbre : « les constitutions ne se font pas, elles poussent; » et on pourrait lui répondre ce qu'on a répondu à Burke : les hommes ne les ont pas trouvées toutes poussées en s'éveillant un beau matin d'été; elles ne ressemblent pas aux arbres qui, une fois plantés, croissent toujours tandis que les hommes dorment, car elles sont l'œuvre des hommes eux-mêmes.

Aussi les naturalistes devront-ils, selon nous, s'accorder à la fin avec les idéalistes pour reconnaître que tout individu et tout peuple ne saurait être trop persuadé de sa puissance de progrès, du trésor de force vive qu'il porte en lui et de la valeur croissante qu'il peut lui-même se donner.

Outre ce premier point, les naturalistes nous en concéderont encore un second : c'est que, si cette énergie perfectible qui fait le prix des hommes et des nations a des limites, ces limites du moins ne nous sont pas connues et peuvent indéfiniment se reculer dans la pratique : qui pourrait indiquer d'avance les bornes de l'activité humaine et lui défendre d'aller plus loin? En conséquence, nul ne peut fixer à un homme ou à un ensemble d'hommes un prix matériel déterminé et pour ainsi dire une valeur-limite. D'autre part, il

(1) *L'Ancien régime,* préface.

est bon que ces bornes soient aussi éloignées en fait qu'il est possible; les naturalistes devront donc convenir que ce qu'il y a de plus conforme à l'idéal de notre nature comme à l'idéal du droit, c'est d'amasser en nous et comme d'emmagasiner la plus grande somme possible d'énergie personnelle, que l'ordre social devra servir non à comprimer, mais à dégager.

Nous faisons ainsi commencer la théorie du droit, comme la morale, par une pure idée, dont nous analysons ensuite les conséquences et les moyens de réalisation; et l'idée mère du droit est, selon nous, la même que celle de la morale : c'est l'idéal d'une volonté libre, c'est-à-dire capable d'indépendance progressive par rapport à tous les mobiles inférieurs. Le géomètre présuppose la notion de l'étendue, le physicien celle de la matière; de même le sociologiste doit présupposer comme fin de la science sociale l'idéal de la liberté ou de l'indépendance personnelle telle que nous l'avons définie. Nous possédons ainsi, comme bases de notre doctrine, deux choses qui ont une valeur positive et scientifique, deux choses que nul système ne peut nous refuser et ne peut nier : une idée et un fait, l'idée de la liberté et ce fait que la liberté tend à se réaliser en nous et à y réaliser le droit. Comme l'idée elle-même est un fait, nous pouvons dire que nous prenons pour point de départ deux faits également positifs et susceptibles de vérification expérimentale, une pensée et une action. De plus, nous avons un trait d'union entre la pensée et l'action : à savoir le progrès, par lequel la pensée transforme l'action même, et qui constitue ce que nous pouvons appeler la liberté pratique ou progressive.

Marquons maintenant en quelques mots les principaux stades de cette évolution de la liberté qui a son parallèle dans l'évolution du droit : on verra ainsi par quels degrés le sentiment du droit se développe dans la conscience humaine.

L'homme se représente d'abord l'indépendance de sa volonté comme s'exerçant à l'égard de tel motif spécial, de telle fin spéciale, par exemple la crainte ou la convoitise; et en effet, grâce à l'idée même de notre indépendance, qui suspend notre décision et nous fait concevoir deux contraires comme possibles, nous devenons réellement capables d'opposer un mobile à un autre, de triompher d'un premier motif au moyen d'un second, ou de plusieurs au moyen de tous. En cette influence de l'idée consiste le seul libre arbitre possible, qui n'exclut pas le déterminisme, dont il est une forme, mais qui le rend plus flexible, plus apte à la réalisation d'effets contraires, par conséquent plus progressif. Ainsi entendu, le libre arbitre est le premier moyen par lequel nous nous don-

nons à nous-mêmes conscience de notre indépendance légitime, de notre droit. L'enfant veut affirmer son droit en faisant exactement le contraire de ce qu'on lui commande, afin de se donner le spectacle du pouvoir qu'il possède ou croit posséder sur les contraires, de son pouvoir législatif et exécutif. — En second lieu, nous pouvons nous montrer indépendans de tous les motifs à la fois (au moins en apparence) et agir indifféremment sans raison visible; seulement, alors même que nous paraissons ainsi vouloir sans raison, il y a toujours une dernière raison qui subsiste et entraîne le reste par un déterminisme caché, à savoir l'idée même que nous pouvons agir sans raison. Chacun connaît ces jouets de physique qui, une fois couchés horizontalement, se redressent eux-mêmes sans cause visible : une balle de plomb cachée dans leur pied et plus lourde que tout le reste suffit à les entraîner et à déterminer leur position. Ainsi se produit l'apparente liberté d'indifférence, l'indétermination apparente, le caprice, qui n'est encore qu'une forme du déterminisme. Là aussi l'homme croit trouver un second moyen d'affirmer son droit : *Sic volo, sic jubeo, sit pro ratione voluntas;* c'est une sorte de despotisme arbitraire auquel les enfans se plaisent, parce qu'ils y trouvent un procédé facile pour manifester leur autonomie, pour se donner à eux-mêmes l'illusion d'une sorte de droit absolu et royal. — En troisième lieu, nous pouvons agir indépendamment de tout motif particulier et de toute fin bornée ou matérielle, nous pouvons placer notre but au-delà de toutes limites, vouloir universellement, vouloir le bien de l'humanité entière et du monde entier; en cela consiste la moralité, qui, encore une fois, n'est pas l'absence de tout motif, mais la prépondérance du motif universel et désintéressé. Cette prépondérance marque le retour de la volonté à soi, la possession complète et virile de la volonté par elle-même, par conséquent sa vraie liberté. Là aussi nous trouvons la plus haute conscience du droit; c'est le point où notre indépendance personnelle nous apparaît comme liée à l'indépendance de tous les autres êtres, où notre droit nous apparaît comme ayant son complément dans le droit de tous. Le droit, en un certain sens, est l'amour supérieur de soi, mais en tant que cet amour est compatible avec l'égal amour des autres pour eux-mêmes; il est l'instinct supérieur de conservation et surtout de développement, mais il est aussi l'instinct de désintéressement, parce que, dans cette haute région, les vrais intérêts moraux se confondent et la dignité de l'un appelle la dignité de tous.

Telles sont les trois principales phases par lesquelles nous obtenons, dans la pratique, une approximation croissante de la liberté idéale (1).

(1) A notre avis, la seule liberté pratique compatible avec la science est cette puis-

En même temps, cette évolution intérieure que nous venons de décrire nous offre, mieux que tout le reste, les caractères nécessaires pour réaliser l'idée du droit. D'abord droit implique *pouvoir* indépendant, puissance d'user de ce qui est et de créer ce qui n'est pas, dans tous les cas puissance de faire, d'agir, de travailler, de se développer. Avoir un droit, c'est avoir droit à quelque chose; l'idée du droit appelle ainsi celle de l'avenir : on pourrait presque définir le droit l'accès à l'avenir. Conséquemment le droit suppose la *progressivité*. Or nous venons de voir que la liberté pratique est un pouvoir éminemment progressif : nous la concevons en effet comme une puissance qui ne s'épuise pas dans ses actes, qui peut toujours plus qu'elle ne fait et contient plus qu'elle ne donne. Tel un génie fécond et inépuisable ajoute sans cesse à ses premières œuvres des œuvres nouvelles, plus grandes, plus fortes, plus voisines de lui-même, et cependant toujours impuissantes à exprimer l'infinité de son idéal (1). De là le droit. Si je n'avais qu'une valeur déterminée et pouvant par approximation s'estimer à tel ou tel chiffre, on trouverait aisément des biens supérieurs à ma

sance intérieure de développement qui peut toujours aller en avant et se rapprocher de l'idéal, non par des moyens miraculeux, mais par des moyens naturels et intellectuels, formant eux-mêmes un déterminisme. Quel est dans la pratique l'homme physiquement libre? Celui qui peut avancer sans cesse, qui a l'espace ouvert devant lui sans qu'aucun lien puisse le fixer définitivement en un point immobile. Quel est dans la pratique l'homme moralement libre? Celui dont la volonté peut toujours se développer et franchir successivement tous les motifs, tous les mobiles, toutes les fins particulières. Dans cette conception se rapprochent et s'unissent le naturalisme et l'idéalisme. En effet, notre tendance à la liberté agit au sein de la nature et de la société, non plus dans un monde de « noumènes, » comme celui que Kant a imaginé; elle n'est pas transcendante, mais immanente; elle ne se confond pas avec cette liberté appelée par Kant et Schopenhauer liberté intelligible, qui pourrait s'appeler aussi bien liberté inintelligible. Elle n'est pas essentiellement distincte de l'intelligence même, de la réflexion, qui est sa forme et sa manifestation consciente; elle agit par l'idée, elle est elle-même une idée en voie de développement, et, trouvant son moteur dans la conscience de soi, elle est ainsi son moteur à elle-même. Tout se développe, et le monde entier évolue; comprendre cette loi universelle, aider avec réflexion à ce qu'elle se réalise autour de nous, en nous, par nous, voilà notre privilége. C'est ce pouvoir de développer avec réflexion toutes nos facultés, de devenir tout ce que nous pouvons être, de remplir peu à peu notre idéal d'indépendance individuelle et d'union avec l'universalité des êtres, qui constitue notre liberté pratique ou progressive.

(1) En disant que la liberté et son progrès enveloppent l'idée d'infini, nous ne prenons pas ce mot d'infini en un sens métaphorique, mais tout au contraire dans un sens vraiment scientifique. En mathématiques, on appelle infini ce qui est supérieur à toute quantité donnée; cet infini peut être une variable; il n'est pas nécessaire qu'il soit quelque chose de fixe et de déterminé sous tous les rapports. De même, la liberté pratique peut être une variable toujours en mouvement vers le mieux et pour ainsi dire courant en avant d'une course éternelle. S'il en était ainsi, la volonté s'appellerait à juste titre infinie, c'est-à-dire supérieure, en son essence toujours active et mouvante, à toute borne fixe, à toute mesure immobile et morte comme le nombre. Par cela même aussi, sa valeur intime serait incommensurable.

personne au nom desquels tout serait permis contre moi. Que ferait une volonté seule contre l'intérêt d'un peuple? Alors même qu'on ne saurait exprimer par des chiffres exacts dans le budget social la valeur de l'individu et celle du peuple, on n'en pourrait pas moins affirmer que l'intérêt du peuple pris en masse représente, sous le rapport de la quantité, une valeur plus grande que l'individu isolé. Mais, si nous avons conscience d'une puissance d'évolution et de perfectionnement indéfini, si nous croyons porter en nous-mêmes pour la vérité et la justice un *génie*, au sens antique de ce mot, toujours capable d'enfanter des œuvres plus parfaites, notre valeur morale dépassera à nos yeux toute quantité mesurable et matérielle. Ce général romain qui s'imaginait remplacer des chefs-d'œuvre de peinture par quelque équivalent se montrait fermé à l'idée de l'incalculable valeur des œuvres d'art; que serait-ce s'il s'était imaginé trouver quelque équivalent de l'artiste même et lui attribuer un prix matériel comme à un esclave?

On le voit d'après tout ce qui précède, les idées de droit et de perfectibilité indéfinie sont intimement liées, et l'instinct de la France, en ne les séparant point, eut une intuition profonde. Ce qu'on respecte dans l'être doué de volonté et de raison, c'est moins ce qu'il est actuellement que ce qu'il peut être; c'est le possible débordant l'actuel, l'idéal dominant la réalité. Le présent est gros de l'avenir, disait Leibniz. C'est pour ainsi dire la réserve de volonté et d'intelligence enfermée dans une tête humaine, c'est la progressivité de l'individu, c'est celle de l'espèce même (qui repose en partie sur cette tête) que nous respectons et appelons droit. Dans l'enfant on respecte l'homme, dans l'homme on respecte le dieu.

Par là est ennoblie à nos yeux l'humanité entière, ou, pour mieux dire, elle est comme divinisée. Je ne dis donc pas : l'homme a une valeur inestimable parce qu'il est libre, ce qu'on peut contester; mais je dis : l'homme a une valeur inestimable parce qu'il a l'idée de la liberté. En d'autres termes, l'homme a pratiquement des droits par cela seul qu'il a l'idée du droit.

Une dernière question se présente, à laquelle nous ne ferons qu'une courte réponse. Nous avons posé en principe deux choses : une liberté tout idéale et un déterminisme réel; ce dernier peut sans doute, comme nous l'avons montré, se rapprocher sans cesse de la vraie liberté, mais peut-il y atteindre? En d'autres termes, la liberté idéale est-elle déjà réalisée quelque part? est-elle réelle en nous-mêmes? Dans certaines actions qui semblent dépasser toutes les autres par leur désintéressement ou leur héroïsme, nous est-il donné de toucher le but? — Sur ce sujet, on ne peut faire que des

hypothèses; c'est la part laissée à la métaphysique, tandis que les questions précédentes étaient d'ordre purement scientifique. Il y a des raisons pour le doute, il y en a aussi pour la croyance. De quoi s'agit-il en effet? Du fond même des choses. Est-ce quelque nécessité primitive qui occupe ce fond, et rive, pour ainsi dire, l'être à lui-même? Est-ce au contraire quelque liberté primitive dont la spontanéité fait jaillir le flot de la vie? Est-ce la loi fatale d'Héraclite, le clinamen d'Épicure, la substance de Spinoza, la volonté absolue de Schopenhauer? Aux métaphysiciens de choisir.

La théorie du droit nous ramène ainsi finalement en présence du problème profond qui agita le moyen âge et qui renaît dans l'Allemagne contemporaine sous le nom de problème de l'individuation. — Qu'est-ce qui constitue l'individu? Où est la racine dernière de ce *moi* auquel est inhérent le droit? N'y a-t-il en nous que phénomènes ou ne touchons-nous pas en quelque point à la réalité, comme la plante tient au sol et y puise sa séve? Sans doute la part du milieu physique et social sera toujours grande : organes, tempérament, hérédité, éducation, que d'influences qui agissent sur moi! Je suis le point de rencontre et d'intersection d'une infinité de circonstances, comme un cercle imperceptible qui serait coupé en tous sens par une infinité de grands cercles enchevêtrés; sous l'entre-croisement de ces lignes, l'œil chercherait en vain à le saisir, on irait jusqu'à nier son existence. Supposez pourtant qu'il renferme en son centre vivant une puissance d'expansion qui lui permette de s'agrandir sans cesse et de jeter en tous sens ses rayons, peut-être un jour redeviendrait-il visible et faudrait-il reconnaître en lui un foyer de vie sans limites : c'est le symbole de l'idéale liberté, qui est peut-être, en son essence la plus intime, une réelle liberté.

Ce qui est certain, c'est qu'il y a au fond de l'homme un mystère, quel que soit le nom qu'on lui donne, qu'on l'appelle avec Hamilton et M. Spencer l'inconnaissable, avec M. de Hartmann l'inconscient, avec Schelling et Schopenhauer la volonté absolue. Il y a dans la conscience de l'homme une perspective sans fond, une échappée sur l'infini : l'idée de l'absolu, l'idée de la liberté. C'est ce qui confère à la notion du droit, aux yeux de presque tous les esprits, son caractère métaphysique. La science n'a pas encore, pour ainsi dire, percé l'homme à jour et démonté rouage par rouage la machine humaine : elle ne peut donc encore traiter l'homme comme une chose absolument transparente et intimement connue. Pourquoi ne craignons-nous pas de briser un automate? C'est que nous en connaissons tous les ressorts, et nous savons qu'il ne contient rien de plus. Telle n'est pas la personne humaine. Supposez qu'en présence d'un homme inanimé il nous soit impossible de savoir avec

certitude s'il est mort ou seulement en léthargie, oserons-nous le mettre immédiatement au tombeau? Dans la personne morale, nous ne savons pas de science certaine s'il y a entière absence ou seulement léthargie de la liberté. Bien plus, la science eût-elle atteint la complète anatomie de l'être pensant et voulant, il resterait encore à savoir ce que c'est que l'*être*, ce que c'est que la *pensée*, et de nouveau se poserait la question : Est-ce fatalité, est-ce liberté? Ce mystère que l'homme porte avec lui est le fondement métaphysique du droit. Scientifiquement, le droit n'est qu'une valeur idéale prêtée à l'homme; métaphysiquement, il est peut-être une valeur réelle. Ce simple *peut-être*, cette seule possibilité, cette place réservée au doute motivé et par cela même à la croyance motivée, suffit pour nous retenir au moment d'empiéter sur autrui. Aussi nous nous arrêtons malgré nous devant notre semblable comme devant je ne sais quoi d'insondable, d'incommensurable, qui jusqu'à nouvel ordre est sacré. Est-ce superstition? est-ce intuition de la vérité? nous ressentons ce que les anciens appelaient une horreur religieuse, un frisson religieux, *horror :*

Quæ potuit fecisse timet.

Ce sentiment, nous l'éprouvons devant nous-mêmes; nous nous arrêtons pour ainsi dire devant nous, parce qu'au fond de notre conscience nous apercevons une sorte d'abîme qui nous donne le vertige. C'est ce sentiment qu'on nomme le respect et qui fait partie intégrante du sentiment du droit. Aussi, au point de vue esthétique, le droit est parmi ces choses qui éveillent en nous l'impression du sublime, avec ses deux mouvemens alternatifs, l'un de concentration mélancolique, l'autre d'expansion et de fierté. L'infinité qui est dans l'homme, au moins en idée, nous écrase d'abord, nous relève ensuite : puisqu'elle est dans notre conscience, elle est en nous de quelque manière, elle est nous-mêmes. Le sentiment du droit personnel est une sorte d'orgueil désintéressé, le sentiment du droit d'autrui est une sorte de crainte désintéressée qui se résout en un sentiment final de paix, d'acquiescement, de fraternité.

Quand il s'agit ainsi de savoir si l'idée du droit a une valeur objective et répond absolument à la réalité, l'insuffisance de la solution spéculative n'empêche pas une sorte de solution pratique. Le nœud que la pensée ne peut dénouer, l'action le tranche, car l'action ne peut demeurer toujours en suspens comme la pensée. Chacun résout donc pratiquement, à sa manière, la question fondamentale et métaphysique dont nous parlions tout à l'heure, et il la résout affirmativement ou négativement selon le degré de force que les idées mêmes de liberté et de droit ont acquis en lui. L'homme en

qui ces idées sont intenses et dominantes se croit métaphysiquement libre et vérifie pour ainsi dire sans cesse sa croyance par toutes ses actions, qui se moulent sur ce type intérieur. Celui qui au contraire n'a qu'une idée faible et vague de la liberté et du droit doute de leur valeur absolue ou la nie, et sa conduite elle-même devient comme un doute en action ou une négation visible; en même temps, il retombe sous la fascination des idées d'intérêt et de force matérielle; — tant il est vrai que toute idée est une puissance qui tend à produire son effet extérieur pour s'y exprimer, s'y incarner, y prendre corps. De quelque point de vue qu'on l'envisage, scientifiquement ou métaphysiquement, l'idée du droit ne demeure donc pas, comme nous l'avions craint d'abord, inerte et inefficace. Cette idée, avec le désir spontané qui en est inséparable, se soumet et se subordonne en nous, à proportion de son intensité et de sa puissance, toutes nos autres tendances, comme un souffle supérieur recueille et emporte ce qui flottait au hasard dans des directions diverses et contradictoires. Les êtres se classent dans la hiérarchie morale et sociale selon le degré de prédominance effective que l'idée de liberté et de droit a en eux, selon le degré de conformité que tout leur être présente avec cet idéal de l'être. Et ce qui est vrai des individus est vrai des nations : elles ne vivent pas seulement de réalités, elles vivent d'idéal.

## IV.

Il importe selon nous, dans toute question philosophique ou sociale, de déterminer d'une manière précise les points sur lesquels peut se faire l'accord des diverses doctrines, ainsi que ceux où se produisent les divergences et les oppositions. La détermination des parties communes aux théories les plus contraires n'est-elle pas le meilleur moyen de marquer ce qui est acquis à la science et de compléter ce qui lui manque encore? Déjà nous avons indiqué plus d'un point commun aux doctrines naturalistes et idéalistes; faisons maintenant un retour rapide sur les théories allemande et anglaise, qui identifient le droit avec la force ou l'intérêt, et comparons-les avec la théorie française, qui le fonde sur la liberté; nous verrons si celle-ci laisse aux autres leur juste part, les complète sans les détruire et les concilie dans un point de vue supérieur.

Le côté vrai des doctrines de l'école allemande, si éprise de la force, c'est que le droit ne doit pas demeurer dans l'ordre purement spirituel, comme une puissance qui ne serait point de ce monde et qui n'aurait à sa disposition aucune force physique. Tout droit doit pouvoir se réaliser au dehors, comme l'a montré Kant, par le moyen d'un véritable mécanisme social et politique, sorte de corps dont il est

l'âme. Trouver cette protection extérieure du droit est le problème essentiel de la « mécanique sociale, » et les Allemands ont raison de reprocher aux Français d'en avoir trop négligé l'étude positive et pratique. Après avoir proclamé les droits moraux de l'homme, les théoriciens français ont trop oublié que la réalisation de ces droits dans un système de forces harmoniques, loin de se faire en un jour et par des coups d'autorité, est l'œuvre de la science la plus difficile et la plus longue. Ils ont trop oublié aussi que le droit moral ne doit pas, en renonçant à la force matérielle, se désarmer lui-même volontairement. En général, nous faisons trop bon marché de la force. N'avons-nous pas vu en France les individus s'en rapporter sans cesse à l'état du soin de soutenir matériellement leurs droits, et aliéner à plusieurs reprises leur liberté extérieure au profit d'un seul homme? Qu'avions-nous en échange? Une simple déclaration de droits inaliénables, inscrite en tête des diverses constitutions; déclaration d'amour platonique à laquelle le reste de la constitution enlevait toute sa vertu, système contradictoire dont le principe était : — Je veux votre liberté, — et dont les conséquences étaient : — Je vous enchaîne. Pascal avait, en termes énergiques, posé le vrai problème du droit lorsqu'il disait : « La justice sans la force est impuissante, la force sans la justice est tyrannique. Il faut donc mettre ensemble la justice et la force, et pour cela faire que ce qui est juste soit fort, et que ce qui est fort soit juste. » De notre temps les moralistes, les économistes et les politiques ont trop considéré le droit pur, sans chercher assez le moyen de changer l'idée abstraite en une force matérielle : nous sommes idéalistes jusqu'à l'excès, et la doctrine même du droit en France, dans ses principes premiers que nous avons tâché de mettre en lumière, est un idéalisme pur. Un des côtés vrais des théories socialistes est d'avoir réclamé, outre la reconnaissance des droits, le pouvoir effectif de les exercer. Qui dit droit dit liberté, conséquemment pouvoir, conséquemment force (1).

Mais, s'il est vrai que la force doit accompagner le droit pour le garantir et en faire un pouvoir effectif, le droit n'est pas pour cela la même chose que la garantie du droit. Sur ce point, les théories allemandes semblent établir une confusion : elles matérialisent le droit, que la France idéalise à l'excès. Un des plus frappans et

(1) On peut prendre en un bon sens ce qu'écrivait M. Louis Blanc en 1839 : « Le droit, considéré d'une manière abstraite, est le mirage qui, depuis 1789, tient le peuple abusé. Le « droit » est la protection métaphysique et morte qui a remplacé pour le peuple la protection vivante qu'on lui devait. Le droit, pompeusement et stérilement proclamé dans les chartes, n'a servi qu'à masquer ce que l'inauguration d'un système d'individualisme avait d'injuste et ce que l'abandon du peuple avait de barbare... Disons-le donc une fois pour toutes, la liberté consiste non pas seulement dans le *droit* accordé, mais dans le *pouvoir* donné à l'homme d'exercer, de développer ses facultés, sous l'empire de la justice et sous la sauvegarde de la loi. »

des plus récens exemples de cette tendance est le livre du savant romaniste M. Ihering, professeur à Gœttingue : *le Combat pour le droit* (1). Selon l'auteur, dont le but semble avoir été de justifier les tendances de la cour de Berlin, la notion du droit et celle de la force sont inséparablement unies; non-seulement le droit doit résister à la force par la force en cas de nécessité, mais la force et le *combat* sont dans son essence même : « Le combat n'est pas étranger au droit, mais il est lié intimement à l'essence du droit; c'est un élément de la notion du droit. La conception du droit n'est pas une conception logique, *c'est une conception pure de la force*... Le but du droit est la paix, et le moyen du droit pour assurer la paix est le combat, la guerre, la force. » On voit par quelle subtilité métaphysique M. Ihering fait entrer dans le droit comme élément cet emploi de la force qui n'est que la dernière ressource et le pis-aller du droit. De ce qu'une négation peut servir à détruire une autre négation, il conclut que la négation fait partie de toute affirmation ; de ce que « la procédure, qui n'est qu'une nouvelle forme du combat, » peut servir à rétablir le droit lésé, il conclut que le procès fait partie du droit même ; voilà le procès et la querelle érigés en système, voilà la guerre élevée à la hauteur d'une théorie. Le droit, au lieu de se borner à repousser l'attaque, attaque lui-même, devient provocateur. N'est-ce pas là confondre l'essence du droit avec sa limite et son imperfection? Que tous les hommes respectent mutuellement leur liberté, le droit cessera-t-il de régner parce qu'auront cessé le combat et la force? L'histoire nous montre au contraire que l'existence du droit est la fin du combat. L'esclavage, violation du droit, a entraîné de longues luttes entre les hommes, mais, comme le remarque M. Renouard, depuis que le respect de la personne humaine en a amené l'abolition, le droit règne paisiblement et la force n'a plus ici de raison d'être. De même pour les luttes religieuses : ce n'est pas le droit et la tolérance, c'est l'injustice et l'intolérance qui ont élevé les bûchers de l'inquisition (2).

L'avenir de lutte indéfinie, de guerre et de procédure que les Allemands nous ouvrent n'est point le véritable avenir; grâce à la civilisation croissante, la force tend à passer du dehors au dedans

(1) *Der Kampf um's Recht,* traduit en français par M. Meydieu. Paris, 1875.

(2) La théorie de M. Ihering n'est que l'exagération de celle de Kant, qui avait fait entrer l'idée de contrainte comme élément dans celle du droit. Mais la force de contraindre qui doit accompagner le droit n'est pas le droit même. Bien plus, le *pouvoir* de contraindre n'est pas nécessairement la contrainte effective ou la force en exercice : c'est seulement la force à disposition, prête à agir en cas de nécessité. Autre chose est le pouvoir, autre chose l'usage. L'usage doit aller diminuant à mesure que le pouvoir augmente. En langage mécanique, la puissance gagne ce que perd la résistance qui lui est faite ou qu'elle est obligée de faire, car cette résistance est de la force perdue.

et à se concentrer dans l'individu, sous la forme supérieure de l'intelligence. Les idées ne meuvent-elles pas l'humanité encore mieux que tous les moyens extérieurs? Le plus de force au dehors, le plus de science au dedans, telle est le suprême degré de puissance dans une société. La société la plus parfaite est celle où il y a le moins d'action extérieure ou violente des citoyens les uns sur les autres et le plus d'activité intérieure dans chaque citoyen. L'idéal serait l'absorption de toute la force coercitive dans la force spontanée, de toutes les résistances externes dans l'initiative intime. La puissance intellectuelle, la pensée, remplacerait alors la puissance physique, et il suffirait désormais au droit d'être une idée pour être par cela même une réalité.

S'il en est ainsi, les écoles allemandes ne doivent-elles pas finalement s'accorder avec l'école française, et ne peut-on ainsi prendre leur doctrine en un sens supérieur qui la réconcilie avec la nôtre? Au fond, la liberté peut être considérée comme la force vive en son principe même (1). Or quelle est la chose la plus précieuse pour la mécanique? La force; partout où la force est emmagasinée, comme dans le combustible où dort la chaleur, il y a une valeur et un trésor proportionné à l'intensité de la force même. Eh bien, dans notre monde, la principale force est l'homme : l'homme en effet est capable de penser et de vouloir. La pensée est une force supérieure, même mécaniquement, à toutes les forces du dehors, qu'elle s'assimile et tourne à ses propres fins : il n'y a point de machine comparable à un cerveau humain, car c'est de ce cerveau que peuvent sortir toutes les autres machines, et il renferme d'avance en lui la transformation du globe par la science. La pensée, à son tour, n'est que la volonté en exercice, prenant conscience à la fois de sa puissance et des résistances extérieures, calculant et déterminant le rapport de l'une aux autres. Il importe donc avant tout, même pour le développement de l'intelligence et de la science, d'avoir des forces, c'est-à-dire d'avoir des volontés, et des volontés aussi énergiques, aussi ardentes, aussi avides du progrès qu'il est possible. Pour cela, le seul moyen est de dégager la volonté de ses entraves matérielles ou morales, de l'abandonner à son élan spontané, à sa nature essentiellement mouvante et progressive, par conséquent à sa naturelle liberté. En ce sens on peut dire : « Oui, le droit est la force, mais la force suprême est la liberté. » C'est là une conséquence à laquelle

(1) Qui dit force dit une activité capable de se manifester au dehors par le mouvement visible, au dedans par ce mouvement invisible qui est la pensée; or l'activité ne se comprend psychologiquement que par la volonté, où nous saisissons en acte notre propre puissance : si vivre est agir, agir est vouloir. La liberté, telle que nous l'entendons, ne diffère pas de la vie même ni de l'être; c'est la vie considérée comme tendant à se perpétuer et à s'accroître indéfiniment, c'est l'être considéré dans son effort vers l'infini, en d'autres termes, c'est la force en action et en progrès.

la philosophie allemande ne saurait échapper, vers laquelle elle tend déjà et où elle arrivera tôt ou tard. « L'âge moderne, dit M. de Hartmann, en affirmant le droit de tous à la liberté, a dit le dernier mot de la vie politique (1). »

Même conciliation possible entre la liberté et l'intérêt supérieur où l'école anglaise place le droit. L'intérêt de l'être, c'est d'être le plus possible, d'être indéfiniment et au-delà de toutes limites, par cela même d'agir et de jouir de plus en plus; mais le maximum de liberté entraîne le maximum d'action et de jouissance : une société utilitaire devrait donc être aussi attentive à ne pas laisser s'éteindre le foyer de liberté que les anciens peuples à entretenir jour et nuit le feu qui devait leur fournir la chaleur et la lumière. C'est ce qu'ont reconnu les Bentham, les Mill, les Grote, et ce que reconnaît M. Spencer.

L'amour de l'idéal, si éloigné de l'utile au premier abord, mais sans lequel il n'y a point de vraie liberté d'esprit, est lui-même parmi les plus utiles ressorts de l'intelligence et de la volonté humaine; en fait d'idées, en fait de science, en fait d'art, rien de plus nécessaire que le superflu. L'exclusif souci de l'utilité pratique est l'*américanisme*, qui a pu avoir son heure chez les peuples jeunes du nouveau continent, occupés surtout de vivre, mais qui serait un danger pour l'Angleterre et pour l'Allemagne comme pour la France; car l'Allemagne elle-même, depuis qu'elle s'est éprise de la force et de la science appliquée, a ressenti les atteintes du mal. C'est ce que déplorait récemment un de ses savans les plus illustres, Du Bois-Reymond, qui revendiquait avec éloquence les droits de l'idéal (2).

(1) *Philosophie de l'inconscient*, II, 429 (traduction française de M. Nolen).

(2) « Il faut avouer, disait-il, que même chez nous l'*américanisme* fait des progrès inquiétans. L'Allemagne est devenue une et forte, son vœu de jeunesse est accompli : le nom allemand est respecté sur le continent et l'océan; mais, si nous revenons en pensée à l'Allemagne d'autrefois, morcelée, impuissante, pauvre, philistine et bourgeoise, ne trouverons-nous pas qu'il manque quelque chose à ce présent si brillant, si prestigieux? N'aurons-nous pas le soupir du Lied des *Hirondelles* : — Combien loin ce que j'étais jadis! — Avec ses rêves indéfinis, son effort sans fin, sa défiance d'elle-même, l'Allemagne n'a-t-elle pas perdu aussi son ardeur pour l'idéal, sa passion généreuse pour la vérité, sa vie intérieure si calme et si profonde? » (*Culturgeschichte und Naturwissenschaft : Deutsche Rundschau*, novembre 1877.) Puis, passant en revue ce qui fut jadis et ce qui n'est plus aujourd'hui, le savant allemand se prend à regretter « cette fleur éphémère de la littérature germanique qui a passé comme un rêve, » cet amour de l'art pour l'art lui-même, qui a fait place à la recherche du savoir et du pouvoir. « La politique et la science, qui, avec leurs dures réalités, ont réduit au silence l'aimable conversation des salons parisiens, ont aussi chez nous fait tort aux épigones des héros classiques et romantiques. » Goethe lui-même, s'il vivait aujourd'hui, n'écrirait plus *Werther* ni *Faust* : il mettrait à profit, au *Reichstag*, ce don de la parole que Gall avait découvert en lui. La science du moins profite-t-elle autant qu'on aurait pu le croire de ces préoccupations pratiques? Non, parce que l'industrie et la « technique » ont fait disparaître de son sein le désintéressement. Au

Le zèle pour l'idéal ne diffère point au fond du zèle pour la liberté, car c'est par le culte désintéressé des idées qu'a lieu la délivrance de l'esprit; rester terre à terre à la recherche de la force matérielle ou de l'intérêt matériel, c'est s'enchaîner soi-même : l'idée seule, a dit Platon, « fait croître les ailes de l'âme. »

Ainsi, quel que soit le point de vue auquel on se place, qu'il s'agisse d'attribuer à la liberté un rang dans la hiérarchie des forces ou dans celle des intérêts comme dans celle des biens intellectuels et moraux, la liberté est ambitieuse par essence et ne peut se contenter d'un rang inférieur : elle est au premier rang ou elle n'est pas. C'est que la liberté, ne l'oublions pas, est au fond la tendance même à dépasser toute limite, tout rang subordonné, toute condition inférieure. Elle est l'éternelle ambition d'un être qui se sent fait pour le progrès.

## V.

En résumé, le droit, tel que l'a représenté la philosophie française, n'est au point de vue scientifique qu'un idéal; le tort de cette philosophie, en le posant immédiatement comme une réalité actuelle, a été de ne pas avoir une conscience assez nette de son propre idéalisme. Elle a parlé sans cesse de droit *naturel*, tandis qu'il eût fallu parler de droit *idéal*, car la nature ne connaît pas le droit, et le droit n'apparaît que dans la pensée de l'homme. — Ce premier tort tient à un second : notre philosophie traditionnelle n'a pas vu que la liberté elle-même est une idée, non une réalité présente; elle a de plus confondu la liberté avec le libre arbitre, dont on se fait vulgairement une notion antiscientifique et qui se résout pour la psychologie dans le déterminisme intellectuel. Enfin elle ne s'est pas toujours rendu assez compte du rang supérieur qui appartient à la liberté idéale et qui en fait une fin, non un simple moyen; elle n'a pas rejeté assez franchement la vieille doctrine qui subordonne la liberté au devoir, à la vertu, à la vérité ou à tout autre principe. — Ces imperfections de la théorie ont entraîné des défauts pratiques : oubli de la réalité, de la nature, de l'histoire, tendance à projeter l'avenir dans le présent ou dans le passé même

reste, quand elle est seule, la science même devient une étroitesse pour l'esprit : elle l'habitue à n'estimer plus que ce qui relève de l'expérience et de la mesure; elle émousse peu à peu le sens de l'invisible, de l'intangible, de l'incommensurable, en un mot de l'idéal. « Malgré tout l'éclat dont brille à présent la science allemande, dit en terminant Du Bois-Reymond, nous en sommes réduits à souhaiter chez la génération nouvelle un peu de ce noble zèle qui seul promet à l'esprit énergie et succès. » (Traduit par M. A. Gérard dans la *Revue philosophique* de janvier 1878 : *les Tendances critiques en Allemagne.*)

et à confondre ce qui sera avec ce qui fut, amour trop exclusif des déclarations de principes et négligence dans les applications, dédain exagéré de l'intérêt et de la force, ces organes nécessaires du droit, bref les excès de l'enthousiasme joints au manque d'esprit positif.

Le temps est venu de distinguer plus nettement ce qui doit être de ce qui est, l'idée du fait matériel. Quand on a soin de ne pas confondre le domaine de l'idéal et celui du réel, on ne risque pas de perdre le sentiment de la réalité même et on est plus capable de plier celle-ci peu à peu, par des moyens termes savamment combinés, à cet idéal dont on veut hâter la réalisation.

Pour nous, nous avons accepté à la fois en leurs principes positifs les trois doctrines de la force, de l'intérêt, du droit, et nous les avons superposées dans leur ordre hiérarchique, de manière à former une sorte de construction dont les assises multiples se supportent l'une l'autre depuis la base jusqu'au sommet. Les fondemens les plus matériels de l'édifice nous ont été fournis par la théorie allemande de la force : sans la force rien n'est possible, et tout ce qui a la réalité a aussi la force; mais l'organisation des forces ne se comprend pas sans celle des intérêts, et là se place la philosophie anglaise, dont le point de vue nous a paru plus élevé. La conciliation des forces et des intérêts était facile : ce sont choses qui se complètent, ou plutôt c'est la même chose sous deux aspects, l'un extérieur, l'autre intérieur (1). Plus difficile est la conciliation de l'idée française du droit avec les deux autres principes : elle nous aurait même semblé impossible si nous n'avions pas assigné à ces principes divers des domaines divers. Selon nous, comme on l'a vu, le domaine du droit est l'idéal, le domaine des forces et des intérêts est la réalité. C'est ainsi par de pures idées, les plus hautes qu'on puisse concevoir, que l'édifice entier s'achève. La force et l'intérêt sans le droit, ce serait la vie sans idéal; le droit sans la force et sans l'intérêt, ce serait l'idéal sans vie. Mais en fait l'idéal est lui-même une force, puisqu'il meut l'humanité et semble mouvoir le monde même; il est un intérêt, puisqu'il est le besoin incessant de la pensée et le perpétuel objet du désir. Ainsi la théorie que nous proposons réconcilie les autres : elle est à la fois un naturalisme et un idéalisme, elle conserve tous les faits, elle conserve aussi toutes les idées, et elle s'efforce de rapprocher peu à peu les faits et les idées, jusqu'à ce terme infiniment éloigné où leur séparation serait réduite à néant, où la force suprême et l'intérêt suprême coïncideraient avec la liberté.

Notre philosophie sociale et politique, en France, doit avouer

(1) L'un est relatif à la « catégorie de la causalité, » l'autre à celle de la finalité.

franchement qu'elle s'appuie à l'origine sur une idée pure. Est-ce là avouer une faiblesse? Non, mais une puissance. Les idées directrices sont des moteurs plus ou moins forts et plus ou moins sûrs mais toujours nécessaires. Elles sont pour les êtres raisonnables ce que sont les instincts pour les êtres irraisonnables. L'oiseau porte dans sa tête l'image du nid, qui l'obsède comme un rêve, tout ensemble souvenir du passé et pressentiment de l'avenir : il travaille sous l'empire de cette vision intérieure, jusqu'à ce qu'il lui ait donné un corps et ait posé sur la branche le nid réel où sa famille doit éclore. Et cet instinct, le plus souvent, est infaillible : le visionnaire est un prophète. Les hommes agissent sous des idées comme les animaux sous des instincts; de même les peuples, chez qui l'idée reprend toujours la forme instinctive. Les vieux Germains, absorbés par l'idée de la bataille, rêvaient un cie où les combattans renaîtraient de leurs blessures pour pouvoir recommencer le combat. D'autres peuples furent enivrés par l'idée de volupté et rêvèrent un paradis de houris. Il en est dont la pensée et l'instinc ont pour objet la puissance; il en est qui sont sous l'obsession de l'utile, tandis que d'autres ont vécu pour l'idée du beau; ceux-là ne songent qu'à travailler, ceux-ci à contempler et à admirer. Parmi toutes ces notions directrices des peuples et des individus règne la lutte pour l'existence : il se fait une sélection des idées comme il se fait une sélection des espèces; toute idée d'ailleurs n'est selon nous qu'une forme et un type spécifique, une espèce idéale, dirait Platon. L'idée de liberté, par exemple, exprime une espèce d'êtres ayant en eux-mêmes le principe de leur action et de leur développement à l'infini. Nous rangeons tous les hommes sous cette idée d'indépendance, même ceux qui sont encore dans le plus manifeste esclavage moral, comme nous rangeons sous la notion du cercle idéal toutes les courbes réelles qui tendent à être circulaires, quel que soit encore leur écart de la ligne directrice. L'homme aspire à être libre comme une goutte d'eau qui tombe de la nue aspire à être une sphère, comme l'arc-en-ciel du nuage aspire à être un cercle. Le droit idéal de l'homme, c'est donc d'être libre, comme le droit idéal d'un rayon de lumière serait de se propager en ligne droite. Telle est du moins la notion que certains hommes et certains peuples se forment de la direction essentielle à l'humanité : le peuple français ne peut se la figurer autrement. Que d'autres peuples y parviennent et conçoivent une tout autre idée directrice, cela est possible, cela est réel; mais comme les individus et les peuples ne peuvent se dispenser d'agir et que des êtres raisonnables ne peuvent agir sans une idée, il faut bien que chaque individu et chaque peuple cherche sa force dans son idée morale et sociale, durable ou transitoire, destinée à survivre ou à périr avec les siè-

cles. Nous avons vu quelle est l'idée morale et sociale de la France.

Il y a parmi les instincts des animaux certaines aberrations qui tiennent à ce que des actes autrefois utiles à l'espèce et devenus aujourd'hui inutiles se sont perpétués par une sorte de tradition héréditaire : on en trouverait plus d'un exemple chez les abeilles ou les fourmis. Il y a de même, parmi les idées directrices des individus et des peuples, des formes surannées d'existence et de conduite, des types d'action dont l'utilité a péri et qui survivent à leur propre utilité : telles sont certaines conceptions religieuses bonnes autrefois, maintenant inutiles ou même nuisibles; telles sont certaines conceptions morales qui ne sont plus que des préjugés, certaines idées sociales ou politiques qui ne sont plus que des antiquités, comme celle de la noblesse, des castes, de la royauté absolue, du droit divin des rois. Ce sont, pour ainsi dire, des idées parvenues à l'état crépusculaire. Au contraire il y a d'autres idées qui sont comme une aurore. Seulement on dispute pour savoir quelles sont celles qui vont redevenir nuit et celles qui vont devenir lumière; le jour termine ce débat en se montrant. L'histoire donnera tort aux uns et raison aux autres. En ce moment, il s'agit de savoir si l'avenir appartiendra à la liberté égale pour tous, à la fraternité humaine, ou si c'est le jeu des forces et des intérêts qui se substituera au droit. Entre les idées adverses qui luttent pour la vie au sein de l'humanité, c'est à chaque individu et à chaque peuple de prendre parti.

Mais la science peut devancer l'histoire, et, avant même que le soleil ait paru, elle peut nous dire si les lueurs de l'horizon sont celles du soir ou celles du matin. La valeur d'une idée se prouve par son développement théorique et pratique, comme le mouvement se prouve en se calculant par la mécanique pure et en se réalisant par la mécanique appliquée. De même pour l'idée du droit : nous en apprécierons mieux la valeur quand nous l'aurons suivie en son développement spéculatif et dans ses applications sociales. Nous espérons montrer, dans la suite de ces études, qu'on peut construire la société entière conformément à cette idée directrice du droit, et qu'on en peut déduire tour à tour l'égalité progressive des hommes, la fraternité progressive, la formule de la justice, la loi des contrats, la règle des législations modernes. De plus l'histoire nous montre toutes les conséquences de cette idée tendant à se réaliser sous nos yeux et se réalisant même chaque jour de plus en plus. Ne sommes-nous pas dès lors fondés à conclure que la société finira par s'organiser réellement selon l'idée du droit et qu'il y a dans cette idée l'anticipation de l'humanité à venir? Que l'astronome, dans la voûte constellée, découvre une nébuleuse en voie de condensation et qu'il puisse à l'aide du télescope étudier la forme, la direction, la

vitesse des astres qui la composent, ces données lui permettront peut-être, si elles sont assez nombreuses, de déterminer à l'avance la forme que prendra un jour cette matière sidérale et le centre unique auquel viendront se réunir, après des milliers d'années, ces soleils en mouvement depuis des siècles. La psychologie des peuples et l'histoire font un travail analogue où le passé et le présent révèlent l'avenir ; elles nous montrent dans l'aspiration à la liberté le principe et la fin de tous les mouvemens de l'humanité. L'idée de liberté, d'indépendance, de droit, a dès à présent ceci pour elle, qu'elle est le plus haut idéal que nous puissions concevoir ; or, en fait de progrès, l'avantage reste nécessairement aux idées les plus hautes. D'après les symboles antiques, l'univers visible serait né tout entier de cette éternelle aspiration ou, si l'on veut, de cette parole éternelle retentissant dans l'immensité : — Que la lumière soit ; — ne pourrait-on dire que l'univers moral et social naît tout entier d'un désir ou espoir incessant, d'une idée indestructible, d'une parole intérieure qui retentit à l'infini dans la conscience du genre humain et se traduit en actes dans l'histoire : — Que la liberté soit?

Il faut appliquer à ces hautes notions telles que la liberté et le droit ce que Schelling et Hegel disaient de Dieu : elles ne *sont* pas, mais elles *deviennent*. L'évolution de la nature et son *devenir* peut n'avoir pas de but, mais l'évolution de l'humanité en a un, par la raison décisive que c'est l'humanité qui se propose à elle-même un but et s'impose un idéal à réaliser. Les plus grands parmi les individus et les peuples sont ceux qui ont placé ce but le plus haut et qui ont fait effort pour y atteindre. Sous ce rapport la France est au premier rang.

Par là se révèle à nous la loi de développement à laquelle notre pays ne saurait se soustraire sans se rabaisser et sans mettre en péril sa grandeur, son existence même. Un peuple se développe selon l'idée directrice dont le caractère national et la philosophie nationale sont l'expression ; or l'idée directrice du peuple français, nous l'avons vu, a été celle de la liberté produisant l'égalité et la fraternité. Ne pourrait-on tirer de là, relativement à l'avenir de notre pays, des conséquences toutes pratiques? Nous nous bornerons à les indiquer ici comme par anticipation.

D'une part, toute nation a besoin, pour résister aux causes dissolvantes, d'une cohésion morale, d'une unité psychologique, de ce qu'on a appelé l'âme du peuple ; un peuple qui aurait pour ainsi dire en soi cent âmes diverses porterait la division dans son sein et tôt ou tard se fractionnerait, comme ces organismes inférieurs où la vie encore diffuse et dispersée tend à se dissoudre : les lois de l'histoire naturelle valent pour les nations. D'autre part, toute

unité imposée à un peuple de l'extérieur, par exemple un pouvoir central despotique, ne saurait que retarder la dissolution sans l'empêcher : dans l'histoire des espèces vivantes, c'est par le dedans que la nature travaille, et il en est de même pour l'humanité. Il faut donc à chaque peuple une unité intérieure qui rayonne du fond à la surface et se donne à elle-même sa forme, comme fait la vie. Or cette unité naturelle, pour la France contemporaine, c'est l'idée du droit; c'est donc là, si nous voulons retrouver notre puissance nationale, qu'il faut chercher notre point d'appui et notre commun centre d'inspiration. De nos codes civil et pénal, il faut peu à peu bannir les lois, d'ailleurs peu nombreuses, où subsiste encore aux dépens du droit rationnel l'influence des vieilles coutumes, des anciens priviléges et de la religion d'état. Quant à notre constitution politique, la seule réalisation complète et adéquate de l'idée du droit sera le gouvernement de tous par tous : les autres régimes en effet sont des institutions de privilége, celui-là seul est de droit commun. Une monarchie, une aristocratie factices choquent l'esprit logique du peuple français, ennemi de toute fiction constitutionnelle ou autre, et peu habitué à s'incliner devant des symboles ou des idoles. Les notions de pouvoir héréditaire, d'inamovibilité, de prérogative royale ou nobiliaire, de droit traditionnel ou de droit divin, répugnent à notre sentiment de liberté et de responsabilité individuelle. De plus, la France est le seul pays où les classes actives et laborieuses se préoccupent de la légitimité morale d'un gouvernement, où elles réclament des institutions rationnelles et conformes au droit, non pas seulement des expédiens ou des compromis d'intérêts et de forces. Cette préoccupation est l'inévitable résultat de toutes les tendances nationales que nous avons signalées; à quelque excès qu'aient pu aboutir cet amour de la logique et ce souci du droit pur, il faut en tenir compte et, qui plus est, en tirer parti. Il n'y a plus chez nous ni tradition monarchique ni tradition aristocratique; depuis un siècle, la vraie tradition nationale est la tendance à la démocratie, comme la véritable idée nationale est l'idée du droit. Tradition et idée, encore séparées chez la plupart des peuples, ne font plus qu'un dans le génie de la France actuelle, dont on peut résumer toutes les tendances et aptitudes psychologiques en disant qu'il est essentiellement libéral et démocratique. Aussi une loi d'irrésistible évolution a-t-elle fait surgir, sur les ruines des autres formes de gouvernement, la seule qui soit théoriquement en harmonie avec l'esprit nouveau et puisse lui servir d'organe. On a vu à trois reprises notre pays faire l'essai de cette forme, perpétuel objet des espérances et des revendications populaires. Presque tout le monde en France s'est d'abord accordé à reconnaître que ce genre de gouvernement serait le plus juste en soi et le plus par-

fait, *s'il était possible*. Aujourd'hui, les plus sages eux-mêmes commencent à supprimer cette restriction en disant : « Il est devenu en France *le seul possible*. »

Dès lors ne peut-on présumer que le développement libéral et pacifique du régime nouveau est seul capable de relever notre pays en le ramenant dans sa vraie voie? Mainte fois on a vu le peuple français se redresser quand on le croyait pour jamais à terre, faire éclater une richesse imprévue quand on espérait l'avoir ruiné, une plus énergique volonté de vivre quand il semblait près de périr, un esprit nouveau et fécond quand sa pensée semblait épuisée et stérile. C'est qu'habitué à vivre dans une région qui n'est point exclusivement nationale et égoïste, il ne se sent pas atteint par ses désastres dans la meilleure partie de lui-même, dans celle par où il s'efforce de s'identifier avec le cœur même des autres peuples. Il sait qu'il ne périra pas tant qu'il vivra de la vie commune à tous. Ces idées seules peuvent soutenir une nation à travers les siècles qui, au lieu d'être purement nationales, sont humaines; la France n'attend son salut et sa force que des pensées nourries par la pensée même de l'humanité, toujours vraies, toujours jeunes, immortelles comme l'humanité même : ainsi nos ancêtres, sur le tronc du chêne antique que les saisons couvrent ou dépouillent de feuilles changeantes, cueillaient le gui toujours vert, nourri de sa séve impérissable, symbole et gage d'éternité. Aujourd'hui encore la France, fidèle à son esprit, répond aux échecs matériels en proclamant une idée nouvelle et plus haute où ses vainqueurs mêmes seront un jour forcés de chercher un appui; au triomphe d'une monarchie conquérante qui lui enlève des forteresses, elle oppose l'idée républicaine, qui, de l'aveu même des philosophes allemands, des Schopenhauer, des Strauss, des Hartmann, comme des philosophes anglais tels que Stuart Mill et M. Spencer, sera un jour appliquée et réalisée dans toute l'Europe et sur toute la terre. Ainsi la France, matériellement amoindrie, s'élargit moralement; abattue dans le présent, elle se fait avenir, et, en face des gouvernemens de privilége, elle tente d'édifier le gouvernement fondé sur la pure idée du droit.

ALFRED FOUILLÉE.

# UN REMORDS

DERNIÈRE PARTIE (1).

## XVI.

La lettre que Francis Walrey avait reçue était sans signature; elle l'engageait brièvement à veiller de plus près sur sa femme, qui se compromettait avec Maurice Morton, et nous sommes forcé de reconnaître que l'avertissement, quelque lâche, quelque perfide qu'il fût, n'était pas calomnieux.

Pendant la seconde semaine du séjour de Manuela chez sa tante, Morton était revenu au moment où lui-même s'y attendait le moins, rappelé par la nécessité vulgaire de s'entendre avec un éditeur; il avait frappé à la porte de M^me^ de Clairac, sans se douter qu'il allait rencontrer Manuela. Peut-être, s'il eût été averti de sa présence, aurait-il évité cette épreuve; mais, ayant par hasard mis le pied dans la maison, il y retourna. Comment n'y serait-il pas retourné, ne fût-ce que pour réparer l'étonnante gaucherie qu'il avait laissé paraître en retrouvant à l'improviste Manuela, tranquillement assise sous cette lampe dont la clarté douce ruisselait sur sa beauté plus frappante que jamais?

Le nom de Morton ayant retenti dans le silence du salon, elle ne s'était point troublée, elle avait attendu l'ennemi avec un sourire calme qui semblait dire : — Je suis bien sûre de ne plus vous aimer. — Elle-même avait été surprise de sa propre impassibilité, comme peut l'être un jeune soldat qui essuie bravement le feu dont il a eu peur d'avance.

La lecture du livre de Morton, un mois auparavant, l'avait émue

(1) Voyez la *Revue* du 15 février, du 1^er^ et du 15 mars.

tout autrement; c'est qu'aujourd'hui l'émotion était tenue en échec par la fierté, par un ressentiment endormi dans l'absence et qui à la vue de l'homme qui l'avait dédaignée se réveillait enfin.

Maurice, au contraire, s'était arrêté bouleversé devant elle; Maurice, si maître de lui toujours, Maurice, qui naguère abusait du pouvoir de la faire tressaillir d'un regard, d'un mot. Il restait timide, stupide, cloué à la même place, répondant avec effort aux phrases banales qu'elle lui adressait. Certes, l'embarras d'un homme d'esprit est un hommage, il le savait mieux que personne, mais la laisser sur cette impression de triomphe pour elle, de confusion pour lui! C'était impossible! On ne se retire pas sur une défaite. D'ailleurs Maurice était curieux d'étudier cette femme nouvelle qui lui apparaissait avec des séductions récemment acquises. C'était comme un pays inexploré encore qui s'offrait à ses découvertes. Il se rappelait M^lle^ de Chelles... il se la rappelait trop pour son repos peut-être; il ne connaissait pas encore M^me^ Francis Walrey. Il crut entreprendre en artiste un voyage de recherches piquantes et s'aperçut bientôt qu'à ses souvenirs qui renaissaient un à un allait s'ajouter une passion fraîche éclose. Ce phénomène, qui nous enchaîne tout à coup aux pieds d'une personne près de laquelle nous sommes passés déjà sans nous arrêter longtemps, est des plus ordinaires et se produit dix-neuf fois sur vingt par la grâce du mariage. Il arrive presque toujours en effet que la jeune femme soit supérieure à la jeune fille, non pas seulement sous le rapport de l'esprit, de l'aisance des manières, de la science étudiée du monde, mais sous le rapport même des perfections physiques. Manuela semblait plus grande, plus développée, avec une mélancolie mystérieuse dans la physionomie, un désenchantement voilé dans le langage qui intéressait à elle comme au plus charmant des sphinx. Mais la grande supériorité de la jeune femme sur la jeune fille vient de ce qu'il est convenu qu'elle sait se défendre, que par conséquent on peut l'attaquer sans lâcheté. Morton, comme la plupart des hommes du monde, se fût fait un point d'honneur de ne pas abuser de l'innocence : il l'avait prouvé en se montrant cruel envers M^lle^ de Chelles autant qu'envers lui-même; la situation n'était plus la même avec la jeune M^me^ Walrey, il n'y avait plus entre eux qu'une barrière qui n'était certes pas le respect des droits sacrés du mariage, — Maurice n'avait garde de le professer, — mais seulement l'obstacle qu'il avait autrefois élevé de ses propres mains en offensant Manuela; cet obstacle ne faisait après tout que rendre la tentation plus forte en y ajoutant l'attrait d'une difficulté réelle, bien que surmontable.

L'aveu que la jeune fille avait tant attendu, tant désiré, provo-

qué même avec une audace ingénue, Morton le fit donc à la jeune femme, il le lui fit aussitôt que l'occasion se présenta d'être seul avec elle. Au milieu d'un dialogue froid et guindé, il s'approcha d'elle, lui prit la main, porta passionnément cette main à ses lèvres et l'y tint pressée sur son nom, qu'il prononçait tout bas : —Manuela! — Elle se leva, frémissante, indignée, prête à protester contre l'outrage, et il comprit ce qu'elle allait lui dire; il prévint ses reproches en s'accusant le premier : — Oui, il avait autrefois deviné son amour, et il n'en avait pas voulu; il était fou alors, un misérable fou qui doutait des autres et de lui-même. Son cerveau malade nourrissait entre autres idées fausses cette chimère qu'un artiste ne doit pas se marier sous peine de déchoir, de voir son talent s'amoindrir. Hélas! il le comprenait trop tard; auprès d'elle, au contraire, il eût trouvé l'inspiration facile, naturelle, spontanée ; il eût travaillé mieux... Comment eût-elle mis ses rêves en fuite, elle qui les réalisait tous?.. D'ailleurs qu'était-ce que la gloire comparée au bonheur? En se retranchant de la vie pour l'étudier de plus haut, il s'était condamné à une solitude affreuse, désolée, dont aujourd'hui il voudrait sortir à tout prix, au prix de cette célébrité à laquelle il avait fait de si extravagans sacrifices; mais il n'était plus temps... et le châtiment, quelque horrible qu'il fût, était mérité...

A dessein, Maurice exagérait ses torts au lieu de les pallier; il se noircissait sans pitié, sachant bien que quiconque se confesse et s'humilie volontairement grandit aux yeux de celui qui l'écoute au lieu de s'abaisser comme le croit le vulgaire, et qu'il n'est pas de crimes que n'efface le mérite incomparable de la sincérité.

Voyant Manuela indécise, il s'enhardit. — Il faut cependant, continua-t-il, qu'une parole de pardon et de paix tombe de votre bouche ; j'y ai droit peut-être, car vous non plus vous n'êtes pas sans reproche. Quand, me jugeant indigne de vous et vous redoutant parce que je vous aimais, j'ai cru faire preuve d'abnégation en vous abandonnant à un autre, vous avez cédé bien vite à l'impulsion que je vous donnais, la mort dans l'âme, prêt à me rétracter, à vous crier: — Ne m'écoute pas! Je te trompe et je me trompe moi-même. — A peine avais-je parlé que j'eusse voulu retirer mes paroles; mais déjà vous aviez disposé de votre main. Pourquoi avoir été si prompte à m'oublier?..

— Oh! interrompit Manuela comme malgré elle, ce n'était pas de l'oubli...

Un sourire qu'il eut peine à dissimuler passa sur ses lèvres. Il le savait déjà que c'était du dépit, de la vengeance, de l'orgueil et que tous ces sentimens mauvais qu'il avait excités, il restait maître

de les éteindre. Et pourtant Morton ne jouait pas une indigne comédie; son éloquence était convaincue autant que pathétique. C'est un don naturel à l'artiste, un don précieux pour lui et funeste aux autres que cette faculté de s'émouvoir soi-même, jusqu'à prendre les demi-mensonges de l'imagination pour le langage même du cœur. Personne n'était plus susceptible que Morton d'avoir à propos de ces éblouissemens, qui sont à la fois une force tant qu'ils durent et une excuse quand le bon sens les a dissipés.

— Mais cette femme? balbutia Manuela, cette fille que vous accompagniez au théâtre?

Le triomphe de Morton était complet. La brebis tendait d'elle-même le cou à l'égorgeur, une jalousie rétrospective se faisait jour, lui permettant de s'engager dans ces explications tortueuses que les hommes savent rendre plausibles sur la nécessité de s'étourdir, d'étouffer momentanément, à l'aide d'un caprice méprisable dont ils font bon marché ensuite, la passion absorbante, dangereuse. A l'amour on oppose l'ombre de l'amour, — effort inutile du reste, qui ne produit que des dégoûts. — Maurice traitait d'autant plus lestement cette rapide infidélité qu'il l'avait oubliée tout de bon aussi bien que plusieurs autres qui l'avaient suivie ou précédée. Pour retrouver seulement le nom de l'abjecte rivale dont la vue avait conduit Manuela à un acte de désespoir irréparable, il eût été fort embarrassé.

Manuela, s'étant laissé entraîner aux pourparlers, aux débats qui précèdent le pardon, devait pardonner fatalement; et Maurice n'en demanda pas davantage ce jour-là. Il connaissait trop les femmes pour compromettre sa victoire par une précipitation inutile. Il se réservait de démontrer le lendemain que c'était lui qui avait le droit d'être jaloux de Walrey; il savait d'avance qu'elle finirait par se sentir coupable à son égard. Quelques mots fulgurans, comme il excellait à en trouver, sur la vanité des engagemens éternels, sur le néant des contrats factices qui croient pouvoir s'opposer, chétives entraves humaines, à l'embrasement de l'amour, libre et puissant comme Dieu même,... et c'en serait fait,... elle lui appartiendrait... jusqu'au jour, — qu'il ne prévoyait pas encore, car il était éperdument épris depuis que le spectre de l'amour permis ne venait plus glacer ses transports, depuis qu'il pouvait mordre à pleines dents au fruit défendu, le seul qui lui parût savoureux, — jusqu'au jour où il se lasserait d'elle.

Le plan très simple de Maurice Morton n'était point contrarié par M^me^ de Clairac, qui pour lors s'évertuait, comme la mouche du coche, autour d'une candidature à l'Institut qu'elle patronnait, qu'elle poussait, avec la persuasion tout à fait illusoire que cette élection serait

son ouvrage. Par exception, elle était toujours hors de chez elle, faisant force démarches, force visites dans l'intervalle des dîners, ce moyen suprême de se concilier tous les juges si graves qu'ils soient. D'ailleurs après avoir rempli naguère consciencieusement le rôle d'Argus auprès de sa pupille orpheline, elle se croyait désormais obligée par la politesse à laisser M^me^ Walrey fort indépendante chez elle. La discrétion qu'elle mettait à s'effacer faisait partie en effet des devoirs de l'hospitalité. Elle n'était plus responsable des faits et gestes de Manuela, celle-ci ne devait de comptes qu'à son mari ; si elle était seule à Paris, c'est que M. Walrey le trouvait bon. Mais, à défaut de la tante, l'une des cousines faisait bonne garde. M^me^ Halbronn, qui s'était attendue à trouver Manuela fort alourdie par six mois de province, avait été désagréablement surprise de la recrudescence de charme qu'il lui avait fallu, bon gré, mal gré, constater chez cette provinciale, ou plutôt entendre constater à l'unanimité, ce qui était pire encore. Elle en prenait d'autant moins son parti que, quant à elle, Marthe avait perdu au lieu de gagner pendant le même laps de temps. Ce qu'on appelle la beauté du diable, — elle n'en avait jamais eu d'autre, — est sujet à s'évaporer très vite, et les veilles redoublées, les travaux herculéens du monde aidant, ce fragile éclat s'était déjà terni. Marthe y remédiait bien à l'aide de cosmétiques, mais de cosmétiques Manuela n'avait nul besoin. Comment ne pas lui en vouloir un peu?

Là-dessus elle remarqua que la belle M^me^ Walrey devenait de plus en plus pensive, que Morton ne la quittait pas, que tous deux s'absorbaient dans la contemplation unique l'un de l'autre. C'était évident pour tout le monde, pour l'indulgente M^me^ de Brives elle-même, qui soupirait à l'oreille de sa sœur : — J'avais toujours prédit que cela finirait mal! — Une ancienne rancune, assoupie parce qu'elle s'était crue satisfaite, redressa, dans cette partie du corsage enrubanné de M^me^ Halbronn qui représentait la place du cœur, sa tête de vipère. Marthe se permit avec Maurice quelques-unes de ces plaisanteries risquées qu'il tolérait autrefois de sa part, lui demandant s'il méditait la conquête des Flandres, lui prédisant qu'il recevrait pour sûr, en pleine poitrine, six pouces de ce fer que le mari forgeait lui-même, etc. Ce jour-là, l'imprudente sentit la griffe du lion; il y avait une chose que Maurice ne pouvait supporter : que l'on troublât son *kief*, comme il disait, que l'on touchât à son plaisir; en pareil cas, il devenait féroce; aussi répondit-il à M^me^ Halbronn par une de ces insolences déguisées, qui vous font un ennemi mortel de la femme la plus disposée à vous plaire, de celle-là surtout peut-être. Il eut tort. M. Walrey reçut dès le surlendemain la lettre anonyme que nous connaissons, une lettre qui n'affirmait rien

et qui laissait tout entendre. En l'écrivant, la dénonciatrice avait suivi sa devise très féminine : dent pour dent; elle s'était amusée, en outre, à la façon d'un enfant gâté qui fait en cachette quelque méchante espièglerie : contrefaire son écriture, recommencer dix fois les mêmes fautes d'orthographe sur du gros papier d'office, commettre cette vilenie, une lettre anonyme, n'y avait-il pas là quelque chose de drôle, un ragoût, une saveur de mauvaise action secrète? Naguère elle éprouvait la même angoisse agréable en se glissant au bal de l'Opéra, ou dans la loge grillée de certain café-concert du plus mauvais renom. Seulement pour ces menues turpitudes elle avait eu la permission de son mari, et aujourd'hui elle s'en passait, ce qui était un piment de plus. Notez que, tout en se livrant à des sensations aussi délicates, Mme Halbronn croyait de bonne foi préserver l'honneur conjugal de son digne cousin, arrêter sur le bord de l'abîme, où elle allait se jeter tête baissée, son imprévoyante cousine, agir enfin dans l'intérêt sacré de la vertu.

Le premier mouvement de Francis Walrey, à la lecture de cet écrit infâme, fut de partir, la tête perdue, sans savoir ce qu'il allait faire. En route il se disait : — Ainsi elle ne m'aimait pas... elle en aimait un autre dès le temps de notre mariage... ce Morton. J'avais bien cru deviner, mais alors pourquoi devenir ma femme de son plein gré,... car enfin qu'est-ce qui la forçait?... Il y a là un mystère atroce... oui, en vérité, quelque chose de monstrueux.

La chose lui parut si monstrueuse en effet qu'à force d'y réfléchir il refusa d'y croire. Les âmes profondément loyales ont de ces ingénuités : plus il approchait de Paris, plus la noire accusation prenait l'apparence d'un fantôme. — La vengeance et la calomnie d'ailleurs descendent seules à de pareils moyens, pensait-il; mais qui donc pourrait haïr Manuela, si doucement inoffensive? — L'honnête homme en vint à ne penser qu'avec une secrète inquiétude à ce qu'il répondrait, quand le beau regard enfantin de sa femme se lèverait sur le sien et que de sa voix pure elle lui demanderait à demi étonnée, à demi joyeuse : — Mon Dieu! qu'est-ce qui vous amène?..

En arrivant en gare, il se méprisait pour ses soupçons involontaires et sa grossière crédulité. Il était tombé dans un piége; heureusement sa mère n'avait pu deviner,.. elle ne connaîtrait jamais sa faiblesse... Manuela non plus... Grand Dieu ! si la pauvre enfant apprenait qu'il avait douté d'elle!.. Elle lui retirerait tout, sa confiance, son affection, son estime !

Pénétré de dispositions généreuses, Walrey déchira le billet anonyme en mille morceaux qu'il sema aux vents.

Le fiacre où il était monté le conduisit chez Mme de Clairac. Main-

tenant il ne pensait plus qu'à la contenance qu'il ferait, au prétexte qu'il fallait trouver pour colorer cette brusque arrivée.

— Madame la baronne est sortie, lui dit le valet de chambre.

— Mais madame Walrey?..

Celle-ci était au salon... — Il se fit connaître du domestique, lui défendit de l'annoncer et passa rapidement de l'antichambre dans une sorte de galerie qui, servant de passage, était séparée du fameux salon violet par une porte en glaces dont les deux battans restaient toujours ouverts. Walrey avança sans bruit vers cette porte; un épais tapis couvrait le parquet, et d'ailleurs il marchait le plus légèrement possible pour mieux surprendre sa femme, qu'il croyait seule. Son cœur battait de plaisir à la pensée de la revoir. Tout à coup il s'arrêta... des sons inarticulés, bruit de sanglots, paroles entrecoupées, les mêmes mots : — Adieu... il le faut... — couverts à demi par une protestation véhémente, étaient venus frapper son oreille. Chancelant, il se retint d'une main au panneau et regarda. Il ne songeait pas en ce moment à dissimuler sa présence, mais eût-elle été plus bruyante et plus visible, qu'elle fût passée inaperçue. Tout au fond du grand salon où le jour baissait, devant la causeuse qui occupait l'un des coins de la cheminée, un homme était à demi prosterné aux pieds d'une femme qui, penchée vers lui, pleurait sur sa tête... — Il avait vu cela, et maintenant il ne voyait plus rien qu'un visage livide, son propre visage qui le regardait à son tour avec une expression égarée, dans la glace, en face de lui. Cette horrible situation dura une demi-minute, après quoi il parut à Walrey que du plomb glacé coulait dans ses veines au lieu de sang, qu'il redevenait calme jusqu'à la stupeur. Se détachant avec effort du sol auquel il avait cru d'abord être enchaîné, il pénétra lentement dans le salon.

Manuela avait jeté un cri aussitôt étouffé, Morton s'était redressé précipitamment, tous les deux attendaient, lui très-pâle, de l'air d'un homme qui compte bien qu'on lui demandera raison, elle, près de s'évanouir. Walrey cependant continuait d'avancer en silence. Quand il fut à dix pas d'eux, il fit froidement un geste auquel Morton ne pouvait se méprendre, — on l'invitait à sortir. Morton hésita une seconde;... un coup d'œil suppliant de Manuela le décida peut-être, il gagna la porte. L'amant surpris qui bat en retraite devant le mari outragé, abandonnant sa complice aux représailles qui vont inévitablement s'ensuivre, fait toujours piteuse mine. Morton ne fit pas meilleure mine que les autres; tout son esprit cette fois ne le sauva pas.

Quand Walrey fut seul avec sa femme, l'expression pétrifiée de ce visage sur lequel tout à l'heure on ne pouvait rien lire changea

d'une façon tragique, terrible ; l'homme du peuple reparut... il eut un geste devant lequel Manuela frémit en se couvrant le visage et en pensant : — Il va me tuer... — Il leva le bras, mais la main, prête à frapper peut-être, ne fit que retomber lourdement sur l'épaule de la jeune femme ; la tenant ainsi d'une étreinte brutale qui la meurtrissait comme la morsure d'un étau : — Vous êtes à moi, dit-il... que vous le vouliez ou non,... et je vous emmène... je vous garde, et jamais, entendez-vous, jamais, vous ne reviendrez à Paris. — La menace en elle-même n'avait rien de si épouvantable, néanmoins elle écrasa Manuela comme une sentence de mort.

## XVII.

Fragmens du journal de Manuela :

« Une année... une année presque tout entière depuis cet affreux jour, — un été sans soleil pour moi, un automne décoloré, un hiver noyé dans des brouillards épais, dans des pluies grises, — et voici que le printemps revient ressusciter toutes choses, sauf moi-même ! Toutes les années défileront ainsi sans m'apporter rien qu'un accablement croissant et ce froid mortel qui se dégage pour moi de tout ce qui m'entoure, du seul regard de mon mari, quand par hasard il rencontre le mien. Être ensevelie à jamais dans ce lieu désolé que je déteste... Et j'ai vingt ans, et je voudrais vivre... Hier, ne sachant à quoi m'occuper, j'ai relu l'*Enfer;* cette variété dans les tortures m'a fait envie, — j'ai relu l'épisode de la Pia qui autrefois m'arrachait des larmes. Maintenant, c'est sur mon sort que je pleure... elle a été plus heureuse que moi,... les Maremmes l'ont tuée, tandis que je résiste, hélas ! au mortel ennui de cet horizon sans couleur, sans accidens et où ne passent que des figures indifférentes. Oh ! maudites forces d'une jeunesse qui ne sert à rien qu'à nous promettre un plus long supplice... Je voudrais être morte... ce que j'endure est pire que la mort ! Qui me délivrera?.. Tous les soirs je me crie ces mots à moi-même, en me tordant les bras, et rien ne me répond ! . . . . . .

« C'est ma faute. Ne lui ai-je pas défendu de s'exposer pour moi? Il est loin d'ici, parce que je l'exige... et je l'aime... je l'aime plus que jamais pour la souffrance que je lui ai imposée. Qu'il doit être malheureux, en effet, d'être contraint à m'abandonner après avoir attiré sur moi cette honte, ce désastre, — contraint par ma volonté... une volonté si brièvement, si sèchement exprimée !.. Il le fallait bien, on m'épie, on me garde à vue, je suis en prison. Ramenée ici par mon juge, je n'avais qu'une idée, faire tenir à Maurice

un mot. Dix fois j'ai pris le chemin de la ville, le chemin de la poste, car je ne pouvais me fier à personne; dix fois j'ai été suivie... Et dans l'intervalle de ces tentatives inutiles, quelles terreurs, quelles angoisses! Tous les passans, je les prenais pour Maurice qui cherchait à se rapprocher de moi sous un déguisement, j'avais envie de dire à chacun d'eux : — Il est là, caché quelque part. — La nuit, je croyais entendre des pas furtifs sur le gravier de la cour, le craquement d'une échelle dressée contre mon balcon, une voix étouffée qui m'appelait... je courais à la fenêtre pieds nus... c'était le vent, ce n'était rien... et tous les jours mêmes illusions, toutes les nuits, mêmes insomnies... Je devenais folle!

« Enfin, M. Walrey m'a dit : — Vous avez quelque chose à écrire, je crois? Je ne m'y oppose pas, mais vous me donnerez la lettre décachetée. — C'était la première fois qu'il faisait allusion à ce que, sans doute, il appelle mon crime envers lui, et depuis, il n'y est jamais revenu. Je n'avais pas d'autre moyen, j'ai écrit l'essentiel : — « Je vous défends de faire un mouvement vers moi, de chercher à me revoir, ni de m'écrire... » Et je n'ai pu même ajouter : — Au nom de votre sûreté... au nom de notre amour... Cette injonction adressée à Maurice devait passer sous les yeux de mon geôlier! — Je ne doute pas que la lettre n'ait été envoyée, puisqu'il m'obéit si scrupuleusement!.. Comme il m'obéit, mon Dieu!.. J'en suis à regretter mes frayeurs, qui étaient du moins de l'espérance. » . . . . . .

« Mon crime,... j'ai dit mon crime... Il est certain qu'à ses yeux je suis une femme perdue, et cependant s'il savait la vérité!.. Au moment même où il a pu croire à ma trahison, je disais adieu pour toujours à celui que j'avais résolu de fuir n'ayant plus la force de lui résister. Souvent, lorsque son silence, cette condamnation incessante et muette pèse trop lourdement sur moi, je suis tentée de l'implorer : — Laissez-moi vous parler une fois... coupable, je le suis, sans doute,... moins cependant que vous ne le supposez... — Mais ce visage sévère m'arrête. Je suis sûre qu'il répondrait : « Le mal est le mal comme le bien est le bien; il n'y a pas de nuances, il n'y a pas de compromis possible. Le premier pas vers la trahison est aussi coupable que le dernier. » Voilà ce qu'il répondrait, voilà ce qu'il pense, je le vois, je le sens...

« Du reste il ne me reproche rien, il semble que je lui sois devenue étrangère, et cependant la main du maître se fait sentir aussitôt que j'essaie d'user si peu que ce soit de ma liberté. On dirait un gardien vigilant, infatigable, mais tout à fait désintéressé; en exerçant sa tyrannie, il semble obéir à une consigne, à un devoir. Il s'est dit : — Cette femme ne fera plus d'imprudentes démarches,

cette femme n'aura plus d'intimités dangereuses; elle ne sait pas se conduire,... j'aurai l'œil sur sa conduite. — Oui, je crois qu'il ne se dit que cela, sans colère, froidement, avec une sorte de dédain. Il me traite comme un enfant qui, n'ayant pas conscience de ses actes, a besoin d'être surveillée. Devant le monde, il est avec moi ce qu'il a toujours été : d'une bonté grave, attentif, presque affectueux. Il réussit même à tromper sa mère, quoique celle-ci soit clairvoyante. L'autre jour, en passant devant la porte de la salle à manger, j'ai entendu pourtant Mme Walrey qui disait :

« — Manuela maigrit de plus en plus. Sa santé m'inquiète. Ne remarquez-vous pas qu'elle est triste ?

« — Non, a-t-il répondu, je la trouve toujours la même.

« — C'est que vous ne l'observez pas comme moi, en ce cas,... il faudrait prendre garde, Francis, c'est un devoir; elle n'a que nous,... vous êtes à la fois son mari et son père. Si elle a eu quelques torts...

« — Elle n'a eu aucun tort, aucun, répondit brusquement M. Walrey, mais peut-être le climat ne lui convient-il pas, en effet. Elle est née dans les pays du soleil, vous savez, et notre pays à nous est un peu âpre. A cela je ne puis rien... J'ai pensé cependant, ajouta-t-il au bout d'une minute, à la faire voyager...

« — Mais vos affaires?.. vos intérêts?.. interrompit la mère, toujours armée de bon sens pratique. Vous n'y pensez pas. Non, le climat n'y est pour rien,... il n'a rien de désagréable, l'été surtout. Je crois plutôt... Quel dommage que vous n'ayez pas d'enfant !

« La porte est retombée avec fracas sur mon mari.

« Le dernier mot de cette conversation m'a fait tressaillir; il me revient sans cesse à l'esprit, il ne quitte pas non plus, j'en suis persuadée, celui de Mme Walrey. La pauvre femme s'explique toutes mes mélancolies par le chagrin que je dois éprouver de n'être pas mère. Ce chagrin, elle le ressent pour moi... Son rêve était de réunir autour d'elle une guirlande de petits-enfans. Elle me l'a dit maintes fois. Je remarque qu'elle a beaucoup vieilli depuis quelque temps : son imagination, si paisible d'ordinaire, a dû se mettre à travailler et la tourmente. Elle me regarde parfois comme si elle allait m'adresser une question ou une prière, mais je lui impose... Elle se tait... C'est mieux ainsi. »

. . . . . .

« Hier, elle est venue, tandis que je réfléchissais, accoudée à la fenêtre, poser presque timidement ses lèvres sur mon front en murmurant : — Et Dieu, ma chère fille, et le bon Dieu?..

« J'ai compris. Quels que soient nos maux, Dieu devrait être la consolation toujours présente. Il m'a aidée à supporter une pre-

mière douleur : la mort de mon père, celle de ma pauvre mère... Dans ce temps-là, je croyais naïvement; ma mère m'avait communiqué sa piété toute espagnole,... une piété d'enfant qui n'interroge pas, qui est tout abandon, toute confiance, qui brûle ardente et pure comme la flamme de la petite lampe qu'elle allumait chaque jour aux pieds de sa madone avant de réciter le rosaire. Cette foi catholique transmise par elle et que j'apportais intacte avec moi à travers l'Océan ne pouvait manquer de recevoir bien des atteintes dans le salon de ma tante où l'on pense fort librement, quoique ma tante elle-même aille à la messe, parce qu'il est de bon goût de suivre sa religion. Je crois vraiment que la religion de ma tante a tué la mienne plus sûrement que ne l'aurait fait le levain de scepticisme qui se mêlait à toutes les notions nouvelles offertes en aliment à mon intelligence si peu défrichée jusque-là! Quand je m'engageai dans cette voie déplorable d'un mariage que mon cœur ne me conseillait point, l'ange gardien si attentif à mes côtés pendant ma première jeunesse ne me tenait déjà plus par la main, et maintenant je ne sens aucune présence consolatrice dans cette grande église flamande, si noire avec ses piliers massifs de marbre ardoisé, nue presque à l'égal d'un temple protestant... Faut-il croire qu'elle soit vraiment vide ou bien que le Dieu qu'elle renferme ne parle pas aux cœurs révoltés? . . . . . .

« Le curé, un homme excellent, mais très-simple, est l'ami intime de ma belle-mère. Je le vois trop souvent. Si je pouvais oublier sa grosse figure bouffie, ses lourdes plaisanteries de terroir qui ne font rire que lui-même, sa naïve gourmandise de vieil enfant, toutes ses manies très innocentes sans doute, mais qui diminuent la majesté du prêtre, j'irais, je crois, me jeter dans un confessionnal, ne fût-ce que pour échapper à ce silence, à cette contrainte, à cette répression de plus en plus intolérable; mais il ne me comprendrait pas,... il me parlerait de repentir,... et désespérée comme je le suis, je ne me repens pas... L'adultère, s'il n'a point été commis, est entré dans mon cœur pourtant, il y reste, et je n'en ai pas de remords... Il me semble que ma faute véritable, ma grande faute, celle que j'expie, c'est de m'être résignée à ce mariage. Maurice me l'a reproché... En avait-il le droit, lui? Je me demande cela maintenant que j'évoque dans la solitude, sans être enivrée par la magie de sa voix si persuasive, les détails du passé. N'a-t-il pas conseillé, décidé... Mais je devais repousser ses conseils, me conserver sienne malgré lui, le suivre sans lui demander compte de l'avenir, sans conditions, en lui sacrifiant au besoin jusqu'à mon honneur; dans ce temps-là j'en étais maîtresse, il n'était pas lié à

celui d'un autre. — Mais aujourd'hui je raisonne comme une femme qui *sait* et qui *veut*... Dans ce temps-là, je ne savais rien, je n'étais rien... ce sont les plus misérables considérations qui m'ont décidée. Je me trouvais malheureuse chez ma tante... » . . . .

. . . . . .

« Une lettre de Marthe... des tendresses mignardes... je n'en suis pas dupe... des récits de fêtes... le nom de Maurice... Mon Dieu! Non, je ne croirai pas cela! Elle veut que je le croie oublieux, infidèle, livré tout entier au monde, au plaisir, au succès, à des caprices nouveaux... Non, non... je ne veux pas achever cette méchante lettre, cette lettre empoisonnée... cependant je lis encore. J'irai jusqu'au bout... Voilà un supplice de plus ajouté à l'autre... la jalousie, le soupçon... je les repousse, ils reviennent... Non, je ne veux pas lui faire cette injure, je ne veux pas convenir, fût-ce avec moi-même, que je sois capable de cette dernière faiblesse... Il m'aime... cette consolation-là, nul ne peut me l'ôter. . . . .

« On me l'ôte pourtant, on me l'ôte par momens, j'en conviens avec vous, mes seules confidentes, pauvres feuilles éparses où je répands tout le désordre de ma pensée, toutes les larmes de mes yeux pendant ces nuits où le sommeil trouve si rarement place. D'abord c'étaient des lettres, je laissais courir ma main, mais ces lettres, à qui les adresser? Je continue pourtant, sans autre but que le soulagement qu'éprouve un patient à gémir, à crier... je jette pêle-mêle les pages noircies dans ce grand carton fermé à clé où s'accumulent de jour en jour les regrets, les emportemens, les sanglots... bientôt il ne suffira point à son contenu, alors je brûlerai tout, une nuit... et, qui sait?.. peut-être pourrai-je tôt ou tard faire remettre à Maurice ces cendres mortes qui seront celles de mon cœur... ». . . . . .

Manuela n'était pas seule à souffrir; les souffrances de Francis Walrey, bien qu'elles ne fussent écrites nulle part, — il n'eût trouvé, pauvre homme, aucune ressource dans un passe-temps égoïste et romanesque, — les souffrances de ce cœur viril fermé sur une incurable blessure n'étaient pas moins poignantes que les siennes. Seulement, chez ce colosse, l'enveloppe physique résistait mieux; il n'était ni plus pâle ni plus maigre : l'activité de ses occupations journalières lui imposait quand même un robuste appétit, un lourd sommeil; ses ouvriers concluaient bien cependant de sa sévérité croissante, du ton brusque et dur qu'il prenait avec eux, que le patron avait des ennuis, et formaient là-dessus mille conjectures. — C'est incroyable, disaient-ils, comme il devient méfiant! Ce n'était pas son défaut jusqu'ici!

Certain jour que le père Sans-Peur lui avait donné une excuse

quelconque pour un retard dans l'ouvrage, M. Walrey l'interrompit rudement : — Je n'en crois pas un mot! s'écria-t-il.

— Vous oubliez que je ne mens jamais, repartit le vieux chauffeur en rougissant jusqu'aux oreilles.

— Vraiment! répliqua M. Walrey. Eh bien! tant mieux pour vous, car tout le monde ment, il n'y a que mensonge et infamie autour de nous.

Ce qui l'avait frappé le plus violemment dans le naufrage de son bonheur, c'était la révélation soudaine d'une chose qu'il n'avait jamais voulu admettre : la trahison. Tromper, cela lui semblait impossible autrefois, il était confiant comme le sont tous les gens absolument sincères, et maintenant, — quel supplice! — il ne pouvait plus croire! Manuela faisait bien de ne pas rechercher une explication ; rien n'aurait pu atténuer pour lui la figure hideuse du spectre qu'il avait vu s'asseoir à son foyer; mais sur le reste elle se méprenait : il n'eût excusé rien, il eût tout pardonné, non sans effort peut-être,... il eût pardonné cependant en échange d'un mot qui ne fut jamais dit.

Les sentimens de Francis Walrey n'avaient point été réglés par l'éducation ni par l'usage du monde; l'orgueil blessé n'y tenait que peu de place : il n'eût trouvé aucune satisfaction à provoquer son rival comme l'eussent voulu peut-être les lois enseignées de l'honneur. Morton lui importait peu. Que Morton pensât qu'il l'avait vu aux pieds de sa femme ou bien le crût aveugle, il ne s'en souciait guère, à peine avait-il de haine contre lui. Un Parisien, un artiste ne pouvait être assez honnête homme pour respecter la propriété d'autrui, telle avait toujours été l'opinion de ce rustique sur les artistes et les Parisiens; mais Manuela! que Manuela fût complice... Manuela placée dans son esprit au-dessus de toutes les mortelles, comme sur un trône de fière et idéale pureté, — était-il possible vraiment que Manuela pût faillir?..

L'horrible choc qui avait accompagné pour lui cette découverte l'avait d'abord étourdi; puis, tout en croyant se maîtriser, il était tombé dans un accès de sauvage colère... Manuela s'en souvenait, elle se souvenait de sa violence, de sa brutalité, puisque désormais il ne pouvait faire un pas vers elle sans qu'elle changeât de couleur et se prît à trembler comme devant un bourreau... Elle avait peur, il ne lui inspirait plus que de la peur, et, sentant cela, il l'aimait toujours, ne sachant comment le dire, comment le prouver, comment dissiper un malentendu que chaque jour aggravait. La séparation entre eux était si complète, bien qu'ils vécussent sous le même toit! Walrey ne voyait guère sa femme qu'à l'heure des repas; les soirées étaient courtes : elle remontait dans sa chambre sous

prétexte de fatigue, il sortait sous prétexte de fumer un cigare. Le cigare était depuis longtemps éteint qu'il se promenait encore dans la cour, cherchant à deviner ce qu'elle pouvait faire à la clarté de cette lampe qui ne s'éteignait qu'au matin. S'il était monté la surprendre? Un frisson le secouait des pieds à la tête. — Non, je la surprendrais encore avec lui, avec sa pensée... — Parfois le souvenir de Maurice lui rendait une nouvelle crise de jalousie furieuse, plus souvent il se disait tout en marchant de long en large d'un pas accablé : — Quel droit aussi avais-je de l'épouser? Je n'ai pas interrogé ses sentimens comme j'aurais dû le faire, je m'en suis rapporté à cette tutrice qui ne l'aimait peut-être pas autant que je l'ai cru, qui avait hâte peut-être de se débarrasser d'elle... Avais-je le droit de m'emparer de sa jeune vie à mon âge, fait comme je le suis?.. Non, je n'ai pensé qu'à moi, à mon propre bonheur, sans songer que le bonheur des deux époux est indispensable à celui de chacun d'eux; ou plutôt je me suis figuré pouvoir la rendre heureuse... Mais j'étais fou!.. Je n'avais qu'à comparer... Nous étions d'espèces trop différentes,... cette délicieuse enfant et ce vieux garçon,... cette dame et ce fils d'ouvrier..., allez donc atteler ensemble un cheval de labour et un pur sang,... triple brute!.. Au moins, l'ayant prise, il fallait la guider doucement, habilement, empêcher l'ennui de venir. Je n'ai pas su,... j'ai été maladroit après avoir été égoïste... Vraiment, tous les torts sont à moi, tous... Et je l'ai maltraitée, terrifiée! Il fallait simplement lui dire...

Walrey cherchait ce qu'il eût fallu dire et ne trouvait jamais rien. Il n'était ni éloquent ni ingénieux, mais que n'eût-il pas donné pour pouvoir lui faire comprendre qu'il dépendait d'elle que le passé fût effacé, que l'avenir eût encore des promesses!

Lentement il montait l'escalier... — C'est cela, pensait-il. Mon Dieu! je ne veux pas l'épouvanter une fois de plus! Il ne s'agit de rien de semblable à l'union d'autrefois... Sans doute, après ce qui s'est passé, je ne peux plus être son mari, elle ne peut plus être ma femme, mais des amis,... nous pouvons être encore des amis, n'est-ce pas?.. et plus tard... qui sait?..

Arrivé à la dernière marche, il s'arrêtait, la gorge serrée, partagé entre le désir de faire un pas de plus jusqu'à cette porte sous laquelle glissait un filet de lumière et la crainte de se trouver en face de quelque mouvement d'effroi, d'aversion, d'horreur.

Non, il n'osait affronter cela! Elle en aimait un autre,... et de sa part, à lui, — l'obstacle, le tyran, — toute démarche, même bien intentionnée, ne pourrait être qu'offensante.

— Amour ou amitié, elle ne voudra jamais rien de moi, se disait-il; je n'ai qu'à m'effacer, à me retirer de son chemin... Si je

pouvais deviner seulement ce qu'il faut faire pour qu'elle soit un peu moins malheureuse! — Et il croyait deviner : — Oui, disait-il, je lui épargnerai ma présence, autant que possible.

A l'heure même peut-être, Manuela croyait entendre le pas de Maurice sur le gravier noir de la cour et rêvait qu'il venait la délivrer...

Walrey redescendait l'escalier avec plus de précautions encore qu'il n'en avait mises à le monter. Le lendemain il se rassurait, et formait de nouveaux projets que sa timidité, sa méfiance de lui-même, le sentiment aigu de ses prétendus torts, faisaient toujours avorter... Ce fut ainsi qu'il s'arrêta une fois vingt-quatre heures de suite à la pensée d'un voyage : emmener Manuela bien loin, recommencer une nouvelle vie, dans un monde nouveau... Mais les réflexions sensées de M^me^ Walrey la mère vinrent, comme nous l'avons vu, le rappeler à la raison, alors qu'il oubliait tout ce qui n'était pas la conquête de sa femme entreprise ainsi, désespérément, quoi qu'il pût en coûter.

Plus la situation se prolongeait, plus elle menaçait d'être sans issue. Lui-même le sentait avec désespoir; dans son sommeil, il voyait se jouer les petits enfans blonds dont lui parlait toujours sa mère, et il s'éveillait avec le soupir du condamné qui, consolé un instant par les illusions de la nuit, reprend sa chaîne à l'aube pour la trouver plus lourde que jamais.

## XVIII

C'est un grand danger que d'écrire, même pour soi toute seule; Manuela en eut la preuve.

Elle était un matin dans le petit bois, derrière la maison : ailleurs, le nom de bois aurait pu sembler prétentieux, appliqué à un simple bouquet d'arbres; mais le moindre ombrage était si rare aux environs que l'on n'hésitait pas à qualifier pompeusement ce groupe de vieux chênes, élevant leur dôme impénétrable au-dessus d'un taillis où M. Walrey avait fait dessiner de petites allées droites. C'était la promenade favorite de Manuela; tous les sentiers aboutissaient à une sorte de rond-point garni d'un banc gazonné. La jeune femme y restait assise des heures entières, tirant l'aiguille d'une main distraite. Ce fourré était si épais que l'on n'apercevait à travers ni les ondes boueuses de la petite rivière, ni la fumée des forges, ni la campagne, semblable, avec ses interminables champs de betteraves, à un vaste jardin potager; les murailles de verdure n'avaient pas une trouée; dans cette oasis fraîche, parfumée, silencieuse qu'elles encadraient, on pouvait échapper aux lai-

deurs de *l'utile* sous forme d'industrie et de culture. Elle avançait donc lentement, ce matin-là, vers sa place habituelle, s'arrêtant à chaque pas pour aspirer des odeurs bocagères si puissamment développées par le soleil d'août qu'elles la faisaient défaillir, pour observer la danse turbulente, enivrée des moucherons qui montaient et descendaient dans un rayon lumineux, pour cueillir quelque brin de clématite ou de chèvrefeuille, pour prêter l'oreille au trille d'une fauvette, puis elle se remettait en marche, les yeux humides parfois, car rien plus que l'inconsciente gaîté des oiseaux et des fleurs, des insectes et du soleil, ne fait sentir à l'âme humaine la profondeur de sa propre tristesse.

Les branches feuillues lui cachaient le banc de gazon isolé au milieu d'une salle de verdure. En l'atteignant, elle fut désagréablement surprise de le trouver occupé. D'ordinaire, tout le monde respectait cette retraite qui semblait spécialement réservée aux méditations solitaires de la jeune Mme Walrey. L'intrus avait toute la mine d'un mendiant, avec son paquet passé au bout d'un long bâton qui gisait à côté de lui, sa barbe inculte et ses vêtemens poudreux; l'un de ses pieds sortait saignant d'un soulier éculé. A l'approche de Manuela, il se leva et ôta le chapeau de paille en lambeaux dont l'ombre lui cachait le visage. — Vous ne me reconnaissez pas? dit-il.

Cette tête souffrante et farouche était étrangement défigurée en effet par dix-huit mois de misère continue. La misère efface en nous peu à peu toute individualité, toute trace de nos qualités originaires, fierté, beauté, jeunesse même : après une lutte plus ou moins longue, mais bientôt quoi qu'on fasse, on n'est plus rien qu'un pauvre; cependant elle le reconnut à certain sourire qui éclaira ses traits hâves l'espace d'une seconde, au regard surtout qu'il dardait sur elle.

— Pierre Liéven! Je vous croyais bien loin d'ici!

— Oui, j'étais loin, il y a peu de jours encore; je reviens de Belgique... toujours à pied. Nulle part je n'ai trouvé d'ouvrage, ou bien, quand j'en ai trouvé, on m'a congédié vite; la mauvaise réputation que M. Walrey avait pris soin de me faire me suivait apparemment...

Voyant Manuela disposée à continuer sa promenade, il reprit en l'arrêtant du geste : — Aussi le besoin m'a-t-il ramené ici, bien qu'il m'en coûte de me montrer sous ces haillons à... à ceux qui m'ont connu autrement. Je suis résolu... — il appuya sur ce mot d'un ton impérieux où vibrait la menace, — je suis résolu à reprendre ma besogne chez M. Walrey.

— Ce paresseux, pensa Manuela, va encore me parler de son droit au travail.

Elle fit de nouveau quelques pas sans répondre ; la vue de Liéven l'inquiétait toujours un peu, et surtout lui déplaisait singulièrement.

— Je n'ai pu encore arriver jusqu'à lui, continua l'Américain, se plaçant devant elle ; il m'évite,... mais je parviendrai bien à me faire entendre. Il n'a pas le droit de me laisser mourir de faim. En attendant, je suis venu ici guetter votre passage. Il m'avait bien semblé que vous vous dirigiez de ce côté tous les matins...

— Vous voulez que je parle pour vous à mon mari? dit Manuela.

— Vous? L'implorer pour moi?.. Non, non; vous me le proposeriez que je refuserais. Non, ce n'est pas cela.

Manuela cherchait autour d'elle une issue pour s'échapper ; il surprit ce regard : — N'ayez pas peur, dit-il avec un sourire amer, je me rends justice, allez! On ne peut inspirer que du dégoût sous cette lèpre! — Et lui-même touchait avec horreur ses vêtemens déguenillés. — Je ne suis pas venu recommencer une scène ridicule... je connais la malédiction qui s'attache à la pauvreté. Jusqu'à nouvel ordre je m'y résigne. Cela changera peut-être avec le temps bientôt,... qui sait? Le moment où l'on ne fera plus un crime au pauvre d'avoir les passions d'un homme approche ; oui, la revanche approche,... et alors gare à eux, gare aux privilégiés d'aujourd'hui !

Naguère, lorsqu'il débitait ces tirades à demi prétentieuses, à demi vulgaires, fruits de lectures et de rêveries dépravées, Pierre-qui-roule avait l'air d'un extatique épris de sa chimère ; maintenant on eût dit un fou ressassant son idée fixe, et il s'en fallait de peu parfois que le fou ne devînt furieux.

Tout à coup il fit un geste comme pour repousser les idées intempestives qui l'assiégeaient : — Mais ce n'est pas cela non plus que je voulais vous dire... Tenez, voilà pourquoi je suis venu...

Et l'Américain tira de sa chemise une mince feuille de papier à lettre toute froissée, où s'entre-croisait une écriture fine et nerveuse.

— Vous avez perdu ceci, je vous le rapporte.

Il parlait lentement, les yeux fixés sur les siens.

— Où avez-vous pris ce papier? s'écria Manuela très pâle en le lui arrachant des mains.

— Je ne l'ai pris nulle part; je l'ai trouvé, il voltigeait sous votre fenêtre...

Elle lui jeta un rapide regard, puis parcourut ces lignes serrées, presque illisibles, parsemées de grosses taches pareilles à des taches de pluie. C'était la pluie de ses larmes, c'était une feuille de son journal ; elle se souvenait... la semaine précédente, par une

nuit chaude et lourde, chargée d'électricité, comme elle étouffait en écrivant, il lui était arrivé d'ouvrir sa fenêtre toute grande. Soudain une brise était entrée à l'improviste, avait éteint sa bougie et balayé de ci de là les papiers épars. Elle avait bien cru les ramasser tous, mais sans doute, tandis qu'elle cherchait de la lumière, le vent d'orage avait emporté une feuille dans le jardin.

Tout en se remémorant elle lisait : « ... Une année tout entière depuis cet affreux jour... le temps s'écoulera ainsi sans m'apporter rien que douleurs... Non, mon mari ne pouvait imaginer de plus atroce torture... un coup de couteau valait mieux... ensevelie à jamais... lieu désolé que je déteste... qui me délivrera ?.. »

Et un calme relatif lui revenait. Le hasard aurait pu faire pis, il aurait pu livrer à cet homme son secret, le secret de son coupable amour... il n'y avait ici que des doléances vagues dont on ne pouvait rien conclure, sinon qu'elle était malheureuse. — Et d'abord elle essaierait de les désavouer.

Déchirant la feuille en mille morceaux qui s'éparpillèrent, Manuela paya d'audace : — Vous vous êtes trompé, dit-elle, — sa voix tremblait un peu cependant. Comment connaîtriez-vous mon écriture ? Ce papier n'est pas à moi.

— Alors, pourquoi me l'avez-vous arraché? Pourquoi le déchirez-vous?

Elle haussa les épaules impatiemment, tandis qu'il continuait à l'observer en silence ; enfin Pierre Liéven reprit : — Vous savez... je vous ai dit un jour que je vous appartenais corps et âme, que j'étais votre esclave, moi qui n'ai jamais servi volontairement personne. Ce que je vous ai dit ce soir-là, je le répète, et je jure...

— Merci, interrompit Manuela d'un ton qui repoussait les services offerts avec cette emphatique solennité... je n'aurai jamais l'occasion de mettre votre dévoûment à l'épreuve.

— Ma discrétion pourtant, ne l'achèterez-vous pas?

Et comme elle portait machinalement la main à sa poche.

— Par une bonne parole, s'écria-t-il avec un mélange d'indignation et de prière. C'est le seul secours que je puisse accepter de vous...

— Je sais, dit Manuela, que vous n'avez pas l'âme basse, mais en vous obligeant dans un moment difficile, je ne croyais pas vous humilier encore.

Elle s'éloigna mécontente et préoccupée. L'apparition de l'Américain avait gâté pour elle ce site, le seul qui lui plût dans le pays, et puis cette sotte aventure de la page envolée...

— Il sait que je suis malheureuse, se répétait-elle ; c'est trop sans doute, mais enfin il ne sait que cela...

— Qu'elle le veuille ou non, justice sera faite, pensait Liéven

de son côté, et ce sera pour l'amour d'elle. Je serai son vengeur à la fin, si je ne dois être que cela.

Ce que peut devenir l'amour, ce sentiment divin, dans une âme endurcie, et ce qu'il peut produire, des circonstances fortuites aidant, on frémit d'y penser.

Longtemps il suivit d'un œil ravi et navré à la fois la forme élégante de la jeune femme, traînant ses longues jupes sur l'herbe, dans l'ombre verdâtre qui l'enveloppait. Quand il l'eut perdue de vue, il se rassit sur le banc, le genou entre ses mains croisées, la tête basse. Si Manuela eût deviné ses pensées, si elle eût soupçonné seulement ce que la découverte de ses chagrins ajoutait de violence chez cet homme à des haines depuis longtemps accumulées, elle eût préféré peut-être que le hasard eût rendu l'Américain maître de tout autre secret, fût-ce de celui qu'elle se félicitait au moment même d'avoir réussi à tenir caché. Toutefois, bien que Manuela ne se doutât pas de la moisson que devait faire germer dans un impur terrain la semence qu'elle y avait involontairement laissé tomber, un trouble indéfinissable la poussa en rentrant à prévenir son mari.

— Pierre Liéven, dit-elle, est dans le pays.

— Oui, répondit-il, depuis plusieurs jours déjà; et je l'en ferai chasser s'il ne part pas de lui-même. J'ai entre les mains tout ce qu'il faut pour obtenir l'expulsion de cet agitateur, de ce garnement. L'avez-vous donc vu? Aurait-il osé vous adresser la parole?

— Mon Dieu, je crois qu'il désire rentrer à la forge...

— Pour y faire rentrer le désordre avec lui?

— Il n'a pu trouver de travail nulle part.

— Je gage qu'il n'en a pas cherché. Si, pourtant... on m'a écrit de Belgique pour avoir des renseignemens sur son compte. Je n'ai pu rien dire de bon. Lui pardonner à mes risques, je l'ai fait plusieurs fois et je ne recommencerai pas;... mais le recommander à d'autres, un fainéant, un prêcheur de grèves et de coups de main socialistes...

— Cependant...

— Vous me demandez de le reprendre? Eh bien! je suis fâché de vous refuser cela. Vous ne savez pas le rôle qu'il a joué chez nous. On se ligue contre un chien enragé;.. faire acte de clémence envers lui serait absurde.

— C'est qu'il paraît être dans un dénûment si profond: la pitié...

— Réservons notre pitié aux infortunes qui ne sont pas méritées.

Manuela baissa la tête et oublia Pierre Liéven pour méditer douloureusement les dernières paroles de son mari: les infortunes mé-

ritées ne lui inspiraient aucune pitié;... sans doute elle avait mérité les siennes,... aussi n'avait-il point pitié d'elle.

## XIX.

— Au secours ! à l'assassin ! — Ces mots terribles retentirent dans la cour de l'usine, poussés par une voix de stentor, la voix du vieux Sans-Peur, et une clameur formidable les suivit. Manuela courut à sa fenêtre, elle vit les ouvriers se pousser, se précipiter hors des hangars; tous couraient vers le pavillon situé du côté gauche de la grille, un cabinet où M. Walrey avait ses registres, sa caisse, et recevait son monde. Comme ce jour-là était jour de paie, il y avait passé une partie de la soirée.

Sur le seuil, un contre-maître arrêtait la foule; le bourdonnement confus que peuvent produire en chuchotant ensemble des centaines de voix montait vers Manuela sans qu'elle distinguât un mot; elle voyait cependant tous les signes de l'émotion la plus violente. Quel événement avait pu faire sortir ainsi de leur caractère des Flamands flegmatiques et déranger le rouage quotidien si régulièrement monté d'ordinaire que l'on était en mesure de calculer à une minute près chaque mouvement de cette armée de travailleurs ?

Les ateliers continuaient de dégorger une noire multitude; on interrogeait, on discutait, on s'étonnait, le dernier venu accueillant par des gestes consternés les renseignemens fournis de côté et d'autre.

En même temps des exclamations entrecoupées, des cris lointains ne cessaient d'éclater sur la route où sonnaient des pas rapides comme le galop d'un cheval. On courait en masse dans la direction de la ville.

Sans savoir ce qu'elle craignait, Manuela descendit précipitamment, traversa le chemin et entra dans la cour, en demandant : — Qu'arrive-t-il ? — Un grand silence s'établit à sa vue et les rangs des ouvriers s'ouvrirent devant elle : — Mon Dieu ! que s'est-il passé?.. — Elle avançait toujours, les dentelles de son peignoir blanc balayant le sol, les yeux levés avec anxiété vers tous ces rudes visages qu'adoucissait derrière leur masque de charbon une expression compatissante. Personne ne répondit; seulement, quand elle fut près d'atteindre la porte du pavillon, Sans-Peur se jeta devant elle, son bonnet à la main, pâle comme un mort : — Non, madame, dit-il, non, vous n'entrerez pas là !..

On continuait d'entendre au loin des voix affolées : — A l'assassin !..

— Mon mari?.. balbutia-t-elle... Mon mari... — Elle ne put achever, ses yeux s'ouvrirent démesurément. Puis, interpellant Sans-Peur avec impétuosité : — On a dit l'assassin ? Son nom? l'assassin quel est-il?..

Ce nom, il était inutile de le prononcer, elle le devina bien avant de l'avoir entendu... c'était Pierre Liéven qui avait tué Walrey. Il lui sembla que la voix du misérable répétait à son oreille : — Ma revanche va venir... — puis : — Je vous servirai malgré vous... Je vous appartiens corps et âme... — il lui sembla qu'une grande lueur jaillissait devant elle et qu'à cette clarté elle voyait la vérité,... une vérité terrible qui l'accusait, qui la confondait, qui faisait d'elle la complice de Liéven... N'avait-elle pas en effet maudit son sort et crié : — Qui me délivrera ! — Il avait entendu ce cri, il l'avait délivrée. Se tournant vers ces hommes assemblés, elle crut leur dire : — Vous ne voyez donc pas... c'est moi... c'est moi qui ai conduit le bras qui l'a frappé. — Mais ses lèvres blanches n'articulèrent aucun son, et elle tomba sans connaissance dans les bras qui de toutes parts se tendaient pour la recevoir...

— La pauvre dame ! disaient ceux-ci.

— Que faire d'elle ? reprenaient ceux-là.

Au même instant, M. Évelin, le vieux médecin de la famille Walrey, parut au seuil du pavillon. M. Évelin ne distingua pas d'abord Manuela au milieu du groupe qui l'entourait. — Il respire, annonça-t-il aux ouvriers... voilà tout ce que je peux vous dire... j'ai fait un premier pansement...

— Bon Dieu ! s'écria le docteur en s'interrompant pour courir vers la jeune femme évanouie, elle est là, et vous ne m'avertissez pas, et vous lui avez dit sans ménagemens...

C'était, malgré son âge, un homme robuste, de stature athlétique ; il prit Manuela dans ses bras comme il eût fait d'un enfant et l'emporta vers la maison.

Une heure après arrivaient le procureur impérial et le juge d'instruction qui commencèrent une enquête. — Ils pénétrèrent dans le pavillon, où rien n'avait été changé depuis l'instant du crime ; le blessé, hors d'état d'articuler un mot, était étendu sur des matelas, la tête appuyée aux genoux de sa vieille mère, qui, pétrifiée par la douleur, priait machinalement. A terre, gisait un pistolet déchargé. Aucune trace de vol n'existait, la caisse était intacte ; évidemment l'assassin n'avait eu pour motif que la vengeance. — Tous les ouvriers reconnurent le pistolet ; il appartenait à Liéven ; celui-ci, peu de jours auparavant, l'avait montré à un ancien camarade en disant : — Tiens, voilà ma dernière ressource. — L'autre avait cru comprendre qu'il méditait un suicide, d'autant que l'Américain avait ajouté : — Vois-tu, depuis longtemps la vie m'est à charge !

Tous ceux qui avaient rencontré Liéven rôdant autour de l'usine déclarèrent que son exaltation les avait effrayés ; plusieurs l'avaient dit au patron, qui s'était borné à hausser les épaules. Mais la

déposition la plus positive fut celle du père Sans-Peur : — Il avait été très étonné ce soir-là de voir Pierre Liéven debout auprès du bureau de M. Walrey, lui parlant avec calme dans ce moment-là. M. Walrey continuait d'écrire. Il ne pouvait dire si Liéven était entré avec l'autorisation du patron ou s'il avait franchi effrontément la porte, toujours ouverte en cette saison.

Ce qui est certain, c'est que M. Walrey ne lui avait pas enjoint de faire sortir l'intrus, lorsqu'il passa lui-même devant la porte en demandant au patron s'il n'avait rien à lui commander. Un peu inquiet, car il avait entendu Liéven proférer plus d'une fois des menaces, Sans-Peur avait continué de marcher de long en large devant le pavillon, s'attendant à ce que M. Walrey l'appelât. Aucun éclat de voix n'était parvenu jusqu'à son oreille. Il avait surpris quelques mots cependant : Liéven insistait pour que M. Walrey le reprît dans l'usine, et M. Walrey répondait :

— Non, mille fois non... c'est inutile...

Alors Liéven dit tout à coup :

— Une dernière fois, vous ne voulez pas?..

Sans-Peur crut qu'il se décidait à s'en aller, car ces mots avaient été prononcés avec tranquillité, sans colère apparente;... mais aussitôt une double détonation retentit. Il s'élança dans le pavillon. Liéven avait déjà eu le temps de sauter par la fenêtre du fond, qui donnait sur la route. Il eût fallu le poursuivre, mais M. Walrey était là couché dans une mare de sang; sa première pensée fut pour lui. Toutefois d'autres, attirés par ses cris, donnèrent la chasse au meurtrier, qui malheureusement avait déjà beaucoup d'avance. Liéven avait bien calculé son coup. Il espérait sans doute se jeter, avant que la justice fût avertie, dans le train qui à cette heure-là partait pour Namur et gagner la Belgique en un clin d'œil.

Il ne s'en fallut que de quelques secondes que son plan ne réussît; on l'arrêta dans le wagon même. Tandis que le procès-verbal se dressait à l'usine, l'assassin subissait de son côté un premier interrogatoire.

Se voyant pris, il ne nia rien. Quand on lui demanda ce qui l'avait poussé au crime, il répondit : — Le désespoir, la misère, le refus obstiné de lui donner du travail.

— N'avait-il aucune autre raison de vengeance contre son ancien patron?

— Oui, il en avait une autre plus forte que tout le reste qui l'avait décidé, mais qu'il ne dirait jamais.

Là-dessus Liéven se drapa dans une de ses attitudes théâtrales et dans le silence du martyr qui défie les tortures de le faire parler.

On le conduisit en prison. Il portait la tête haute, il semblait plu-

tôt satisfait qu'effrayé. Ce qu'il fallait à cet homme, c'était un rôle à jouer et il en tenait un, le plus émouvant de tous, celui qui commence aux assises et qui se dénoue aux galères quand ce n'est pas sur l'échafaud. Or l'échafaud est un piédestal d'où l'on peut jeter un dernier anathème à la société, ainsi pensait Pierre-qui-roule.

Il pensait aussi à Manuela, qu'il avait contrainte à ne l'oublier jamais et qui, grâce à lui, ne subirait plus un joug odieux. Ceci prêtait à son forfait des couleurs chevaleresques; peut-être ne l'eût-il pas commis en dépit des suggestions de la misère et de la haine s'il n'eût pu le farder d'un prestige quelconque. — Je me suis perdu pour l'amour d'elle, se répétait-il. — Au fond rien n'était plus faux, mais il plaisait à Liéven de s'enivrer de mensonges jusqu'à la fin, comme il l'avait fait toute sa vie, exaltant son égoïsme sous les plus beaux noms, inventant un but généreux à ses desseins les moins excusables. Une chose était vraie, c'était que Manuela avait versé inconsciemment cette dernière goutte qui fait déborder le vase et suscité ainsi un prétexte depuis longtemps attendu, évoqué. La malheureuse femme le sentait trop, hélas! et tous les remords que n'éprouvait pas l'âme endurcie du criminel torturaient la sienne.

Il n'y avait plus de foule ni de bruit à l'usine, les forges étaient éteintes, la cour déserte, une seule petite lumière brillait dans le pavillon, et Manuela s'était réveillée en murmurant tout bas : — Quand j'ai écrit ce feuillet, je signais son arrêt de mort.

La femme de chambre qui la soignait crut qu'elle devenait folle; jamais au contraire elle n'avait eu l'esprit plus lucide. Pour la première fois, elle comprenait le retentissement infini, les conséquences incalculables que peut avoir chacun de nos actes. C'était la tendresse adultère dont elle déclarait la veille encore ne pouvoir se repentir qui lui avait dicté ce qu'elle appelait maintenant l'arrêt de mort de son mari. Derrière l'Américain, elle voyait Maurice comme un spectre; il était cause qu'elle s'était réveillée de ce hideux sommeil avec la conscience d'un meurtrier, et il n'y songeait pas, il vaquait à ses plaisirs... M^me^ Halbronn l'avait dit, elle avait refusé d'y croire, elle y croyait maintenant. Tout lui apparaissait sous un jour nouveau, tout, le malheur d'abord... Grand Dieu! elle se disait malheureuse, elle prétendait savoir ce que c'était que de souffrir avant cela... avant d'avoir subi la morsure du remords, avant d'avoir connu l'horreur, le mépris de soi qu'elle éprouvait en ce moment! Que lui importaient des figures lointaines et les sentimens, les émotions d'autrefois? Elle ne les percevait plus que pâlies, effacées par le flot terrible, un flot de sang qui venait de tout laver, de tout emporter autour d'elle et en elle, sauf un cadavre, sauf le fardeau d'une responsabilité atroce... Ce sang versé par Liéven, elle le voyait sur ses mains, sur sa robe, il lui semblait que Maurice fût du complot, et

elle haïssait Maurice comme elle se haïssait elle-même. C'était leur baiser criminel, leurs regrets de n'être point l'un à l'autre qui avaient armé Liéven et tué Walrey. Elle discernait l'enchaînement des choses avec une netteté implacable. — Non, elle n'était pas folle.

## XX.

A minuit, un coup léger fut frappé à la porte. Son mari avait repris connaissance, il la cherchait, il la demandait. Sa belle-mère la priait de venir... — Dans le pavillon?.. — Non, dans la chambre de M. Walrey; on avait pu l'y transporter.

Manuela porta une main brûlante à son front et descendit lentement du lit où elle s'était jetée tout habillée; il lui semblait qu'on allait la confronter avec sa victime. Machinalement elle jeta un coup d'œil au miroir en passant; elle vit une femme qu'elle ne connaissait pas, une Manuela qui ne ressemblait plus à Manuela, l'œil hagard et cerné de rouge dans la pâleur grise du visage bouleversé comme par une convulsion. Elle lui fit un signe de détresse. Quelle scène l'attendait dans cette chambre? L'idée vint à Manuela d'y échapper d'un bond en se précipitant par la fenêtre qu'on avait ouverte afin de laisser entrer l'air tiède de cette nuit d'août; puis elle eut honte de sa lâcheté; il s'agissait de faire bonne contenance. Les condamnés à mort doivent se gourmander ainsi quand la suprême défaillance les prend. D'un pas ferme, saccadé, presque automatique, elle marcha derrière la servante qui la précédait une bougie à la main : — Entrez, dit cette fille. — Manuela restait sur le seuil de la grande chambre faiblement éclairée : les rideaux étaient relevés autour de lui, il gisait les yeux fermés dans une immobilité déjà funèbre. Le docteur Évelin, debout à son chevet, parlait bas à un confrère qui hochait la tete pour toute réponse, et M^me^ Walrey, les mains crispées l'une dans l'autre, levait vers eux un regard suppliant qui disait : — Si vous ne sauvez pas mon fils, que voulez-vous donc que je devienne?

Manuela cependant avançait dans ses vêtemens blancs, toujours du même pas de somnambule; à peine entendait-on le froissement léger de la mousseline sur le plancher, mais Walrey, bien qu'il parût insensible à tout le reste, surprit ce bruit imperceptible; il ouvrit les yeux, les attacha sur sa femme, et de la main qu'il pouvait soulever fit un geste que tout le monde comprit. Les deux médecins, la mère, la garde, se retirèrent. Manuela resta debout devant lui, toujours muette, fascinée par ce regard qu'elle ne devait jamais oublier et où l'angoisse, l'amour, la colère, un sentiment jaloux plus intolérable encore que la douleur de sa mortelle blessure, étaient mêlés. Il la regarda longtemps, puis d'une voix presque in-

distincte : — Eh bien! vous voilà libre! — Ce mot répondait trop à ce qu'elle avait pensé, depuis l'instant où le cri : — A l'assassin! — était venu frapper son oreille. Cette liberté empoisonnée à jamais et qui lui faisait horreur aujourd'hui plus qu'un dur esclavage, elle ambitionnait la veille encore de la posséder... C'était vrai, et ce désir était le commencement de l'homicide. Sans répondre, elle s'affaissa sur ses genoux, les lèvres collées à la main brûlante qu'elle inondait de ses larmes, en murmurant : — Grâce! pardon! pardonnez-moi!..

Quelque chose de semblable à un sanglot sortit aussi de la poitrine du blessé tandis qu'il faisait un effort pour répéter après elle : — Pardon?.. c'était à moi de dire ce mot;... mais je m'en vais... vous n'aurez plus à me pardonner ma présence... je ne serai plus là... L'obstacle va disparaître... vous êtes libre... et l'avenir sera long pour vous! L'avenir... vous avez l'avenir... Pourquoi pleurez-vous?..

Il ne savait pas que chacune de ses paroles était un coup de poignard. — Écoutez! il faut que je vous dise... bientôt je ne pourrai pas peut-être... et d'abord n'ayez plus peur de moi... vous aviez peur, et cela me faisait beaucoup de mal! Je vous aimais, ma pauvre enfant... Je peux bien vous le dire... j'ose aujourd'hui, puisque je meurs,... je vous aimais comme on ne vous aimera jamais.

Il y eut un long silence rempli par la respiration étouffée de Walrey, par les sanglots convulsifs de Manuela. Elle avait tant de choses à lui répondre, tant de choses!.. qu'elle donnerait sa vie pour sauver la sienne, qu'elle voulait réparer, qu'elle ne pourrait lui survivre, qu'il n'était plus question pour elle d'amour, d'avenir, de rien de personnel, que tout s'abîmerait dans le tombeau avec lui, mais une contraction nerveuse l'étranglait, elle ne pouvait que balbutier d'une voix entrecoupée : — Grâce! pardon!.. — tout en continuant de baiser cette main qui faiblement serrait la sienne.

Walrey la contemplait avec une sorte d'étonnement attendri; la cause de ce désespoir lui échappait; une seule pensée, une idée fixe restait nette dans son intelligence obscurcie.

— Cet homme,... Morton,... vous a aimée avant notre mariage?

Elle ne répondit pas, elle maudissait le nom qui se mêlait ainsi comme un cauchemar à cette agonie.

— Vous l'avait-il dit dès ce temps-là?

Elle secoua la tête.

— Il ne vous l'a dit qu'après, quand vous n'étiez plus libre, quand...

— Oh! mon Dieu! s'écria-t-elle, n'achevez pas; vous seul avez été bon et dévoué... Je ne devais aimer que vous...

— L'amour et le devoir n'ont rien à faire ensemble, interrompit

Walrey, à qui revenait peu à peu une sorte de force fiévreuse, autrement je ne vous aurais pas aimée,... je ne devais pas vous épouser. Mais c'est fini... tout est fini... Ce que je tenais à vous dire... — Il essaya de se redresser sur son oreiller pour donner plus d'autorité à ses paroles et retomba aussitôt avec un gémissement : — Vous étiez pauvre,... ma veuve sera riche... Prenez garde...

Par un dernier instinct d'égoïsme, il cherchait à jeter en elle un germe de méfiance, un soupçon qui gâtât cette félicité prête à s'élever, pensait-il, sur les ruines de sa vie. Manuela ne comprit, n'entendit même pas, elle ne retint que ce mot de veuve. — Taisez-vous, cria-t-elle, taisez-vous... — Et saisissant de nouveau sa main, la pressant contre son cœur, sans larmes cette fois, d'un accent passionné : — Votre veuve, si je dois être veuve, remplira scrupuleusement tous les devoirs qu'a indignement négligés votre femme... A votre tour écoutez-moi, je vous en prie,... où que vous soyez, en ce monde et dans l'autre, je vous appartiendrai, je le jure,... votre nom, je le porterai jusqu'à mon dernier souffle, je suis à vous,... bien tard peut-être, mais pour toujours,... quoi qu'il arrive...

Le regard si douloureux tout à l'heure avait exprimé, tandis qu'elle parlait, la stupéfaction, puis un ravissement indicible. Repris peu à peu par la torpeur à laquelle l'avait arraché un violent effort de volonté, il répétait en balbutiant comme un enfant : — A moi, à moi... toujours...

Elle vit le bien qu'elle lui faisait et continua de prodiguer les paroles de tendresse que lui dictait une pitié plus forte en son cœur désormais qu'aucun autre sentiment. Il ne comprenait pas bien ce qu'elle disait, il sentait seulement que c'était très doux, que tout le reste s'évaporait comme un mauvais rêve ne laissant subsister que cet amour éclos par miracle à sa dernière heure pour lui faire bénir la mort, car il l'emporterait avec lui. La réalité, le rêve, le contact de cette main, se confondant pour lui, Francis tomba dans une sorte de sommeil où il était plongé quand sa mère rentra pour remarquer sur son visage épuisé une expression de béatitude : — Ma pauvre enfant, dit-elle à Manuela, qui pleurait toujours à genoux au pied du lit, j'ai été injuste envers vous, j'ai pu croire que vous ne l'aimiez pas...

En confessant ainsi sa prétendue injustice, elle embrassait la jeune femme, qui se dérobait à ce baiser miséricordieux et gardait son attitude de Madeleine repentante. Après avoir inutilement essayé de la relever, M^me^ Walrey s'agenouilla auprès d'elle. Ce fut en sentant contre le sien ce pauvre corps infirme secoué par l'incomparable douleur des mères qui voient mourir le fruit unique de leurs entrailles, ce fut en assistant à cette douleur si humble et si grande à la fois, sans éclats, prosternée devant Dieu, que Manuela eut une

soudaine révélation de la nature du sacrifice qu'elle venait d'accepter avant d'y avoir réfléchi. Lorsqu'un serment de fidélité éternelle avait jailli de ses lèvres par un élan presque indépendant d'elle-même, Manuela, tout en s'imposant pour jamais le veuvage, ne s'était pas demandé à qui elle devait vouer ses années futures. A Dieu sans doute. C'est la suprême grandeur de notre religion catholique d'ouvrir au crime, à la faiblesse, au désespoir, de ces asiles sacrés où un cœur tout palpitant encore des passions profanes peut se jeter pour échapper au monde, aux tentations qui l'ont perdu, au châtiment qu'il mérite et s'endormir en paix sous la garde des anges. Manuela s'était donc dit : — J'irai m'enfermer au couvent; je laisserai saigner, dans la solitude, toutes mes blessures jusqu'à ce que la mort veuille de moi...

La poésie des cloîtres parle aux imaginations revenues de tout, elle embellit, elle idéalise le renoncement et le rend ainsi plus facile; peut-être Manuela y eût-elle trouvé encore une certaine volupté. Mais aux côtés de la pauvre femme qu'elle avait privée de son fils, elle comprit que cette expiation serait trop facile et trop douce. La veuve de Francis Walrey n'avait pas le droit de ne songer qu'à elle; après avoir cessé de vivre pour son propre compte, on peut encore vivre pour autrui, transformer sa douleur en dévoûment, en bienfaits; elle resterait donc dans ce pays qu'elle abhorrait, qu'elle appelait sa prison, le pays de Francis, auprès de cette femme qui avait chéri plus que personne au monde celui qu'elle avait si grièvement offensé; elle remplacerait l'absent, elle se consacrerait à cette morne vieillesse. Oui, c'était là le devoir, le devoir terne, simple et froid, et sans grandeur apparente, le devoir dénué de prestige comme il l'est presque toujours. L'ayant reconnu, elle se sentit plus calme. Quand, par la suite, on lui répéta la réponse de Liéven au premier interrogatoire, — qu'il y avait eu à son crime un mobile secret auquel une autre personne était mêlée, que par conséquent il ne confesserait jamais, — elle entendit avec une sorte d'inertie ces paroles trop claires qui confirmaient pourtant d'une façon écrasante la condamnation qu'elle avait déjà prononcée contre elle-même. C'est qu'elle s'était aussi prescrit l'expiation, et cette pénitence était telle que la plus sévère justice sur la terre et dans le ciel devait se trouver satisfaite.

Désormais Manuela n'exista plus que pour une tâche réparatrice, vaillamment accomplie jusqu'au bout. Francis Walrey vécut trois semaines dans des alternatives de délire, de lucidité, de stupeur et de souffrances; pendant trois semaines, il rencontra un sourire caressant à son réveil, il fut bercé par la musique d'une voix adorée, il sentit l'influence d'une incessante prière adressée à lui autant qu'à Dieu, il fut heureux chaque fois que lui revint la perception vague

ou complète de ce qui se passait autour de lui. Elle ne le quittait pas, elle ne le quitterait jamais. Avec cette confiance il s'éteignit, son nom sur les lèvres, indifférent à tout ce qui n'était pas elle, même à la présence de sa mère.

Comme les affections qui ne nous ont jamais manqué s'effacent devant l'amour longtemps refusé, tardivement conquis! Est-ce de l'ingratitude? Mme Walrey ne le crut pas, ne parut jamais en souffrir. Elle se relégua volontairement à distance, dans l'ombre, durant ces veilles qu'elle partageait : — Restez plus près de lui, disait-elle à Manuela, gardez cette place où il peut vous voir. C'est votre visage, c'est votre voix qui le console. — Qu'il fût consolé, quitte à l'oublier elle-même, cette mère ne demandait rien de plus.

Lorsque tout fut fini, Manuela prit entre ses bras la pauvre délaissée, qui n'avait cessé de la bénir, de la remercier, pour qui elle était devenue dans ces derniers temps un ange de lumière, et qui persistait à s'accuser de l'avoir autrefois méconnue, sans se douter de la pénible confusion où elle la jetait en parlant ainsi : — Maintenant, dit-elle, je serai votre fille.

## XXI.

A deux ans de là, Mme de Clairac, toujours la même, bien qu'un peu plus desséchée, momifiée pour mieux dire, Mme de Clairac s'étonnait de la sévérité du veuvage de sa nièce, de la persistance de ses goûts de retraite et formait là-dessus mille conjectures, toutes assez éloignées de la vérité, dans le demi-jour du grand salon violet où elle continuait à tenir bureau d'esprit. Ce salon, dont la destination avait un jour été changée, qui avait été le théâtre d'une scène de passion ardente et terrible, prélude du drame plus terrible encore où devait s'abîmer le bonheur de Manuela, aurait pu raconter bien des choses sur le sujet qui la préoccupait, si ses échos ne se fussent piqués de discrétion.

— Elle était plus attachée à son mari que nous ne l'avions cru, dit enfin la baronne.

— Excessive en tout, répliqua Mme de Brives. Nous assisterons à quelque revirement qui surprendra le monde, moi exceptée. Il n'y a que les douleurs sages et modérées qui durent.

Mme Halbronn déclara ne savoir que penser, puis on se mit à parler de l'admirable roman de Maurice Morton, qui faisait fureur, un roman pessimiste dans le genre de Nathaniel Hawthorne, ce grand analyste des causes subtiles et mystérieuses. Ici l'analyse avait pour objet le remords, les nuances multiples qu'il peut prendre dans une âme impressionnable, délicate, terrifiée soudain par ce qui lui paraît être la conséquence vengeresse de la faute qu'elle a rêvée, mais qu'elle n'a point commise, dont elle se sent coupable cependant par

l'aspiration caressée, par le désir longtemps entretenu en secret. La foudre éclate, elle ne l'a pas lancée, elle ne l'a pas appelée peut-être; mais cette circonstance fortuite réalise son vœu criminel. Elle doit être punie, elle se punira, elle mourra de cette tache imaginaire, qui pour elle est réelle, qu'elle voit, qu'elle sent, qui la brûle.

Il y avait dans cette étude de la plus poignante psychologie une science de la douleur morale dans tous ses raffinemens, une cruauté de scalpel, un mélange bizarre de sensibilité presque maladive et de misanthropie féroce qui faisait dire : — Comme il sent toutes ces choses! Où les a-t-il observées? N'a-t-il pas disséqué son propre cœur? C'est écrit avec du sang, avec des larmes.

Et en effet Morton avait utilisé impitoyablement ses propres impressions et même celles des autres. C'était son droit d'artiste.

Tandis que ces choses se passaient à Paris, le docteur Évelin et le curé sortaient bras dessus, bras dessous de la maison des Walrey et s'en allaient longeant la Sambre.

— La vieille dame baisse de jour en jour, dit le curé. Bonne âme! Je ne crois pas qu'elle reste longtemps parmi nous. Ce serait une grande perte pour les pauvres, si sa fille n'était là prête à continuer son œuvre de charité, à laquelle déjà elle prend part.

— Vous n'y voyez goutte, mon cher ami, dit le docteur d'une voix qu'il rendait bourrue pour en chasser trop d'émotion. Le vieux sarment a encore de la séve, tout brisé qu'il soit, je lui en trouve même beaucoup plus qu'à la jeune plante. Je l'ai dit mille fois à cette petite : — Votre santé réclame un autre climat, d'autres horizons. Notre Flandre et son humidité, et son charbon, et son ciel gris ne vous valent rien; il vous faut le soleil, il vous faut le Midi. — Mais elle s'obstine, — les femmes sont vraiment des créatures endiablées, il est plus facile de soigner un régiment que la plus douce d'entre elles, — mes prévisions la trouvent incrédule probablement, elle reste, et la consomption marche, marche à pas de géant.

Le vieux curé regarda fixement le médecin. Depuis longtemps Manuela, ayant appris à le connaître au lit de mort de son mari, avait surmonté la répugnance que lui inspiraient autrefois ses menus ridicules pour lui accorder toute sa confiance. — Il fit quelques pas sans répondre, et un étrange sourire passa sur ses traits.

— A quoi pensez-vous? dit le docteur Évelin.

— Je pensais, répliqua le curé en hochant la tête, qu'en matière de sacrifice il est vraiment oiseux de se demander : — Aurai-je la force? Irai-je jusqu'au bout? — La Providence intervient alors qu'on doute le plus de soi-même et de sa propre constance ; elle intervient et tranche la question.

TH. BENTZON.

# PROMENADES ARCHÉOLOGIQUES

## IV [1].

### LES CIMETIÈRES CHRÉTIENS DE ROME.

De Rossi, *Roma sotterranea cristiana*. Tome III.

### I.

Il faut que je commence par m'excuser auprès des lecteurs de la *Revue* de leur parler encore des catacombes, dont je les ai déjà entretenus plus d'une fois. Ce qui m'engage à y revenir, c'est qu'on n'a pas cessé d'y travailler depuis 1870, malgré les événemens politiques, et qu'on y a fait quelques découvertes qu'il n'est pas sans intérêt de connaître. Je viens d'ailleurs de les revoir et j'ai eu la bonne fortune d'y être conduit par M. de Rossi. Tout devient si clair et si attachant avec un pareil guide, il connaît si bien les moindres recoins des cimetières chrétiens, il suggère, en les montrant, tant d'idées nouvelles, tant d'observations curieuses, qu'il est difficile qu'on ne soit pas tenté au retour d'en communiquer quelque chose au public.

Une visite aux catacombes, surtout si elle se prolonge pendant plusieurs heures, risque de causer plus de surprise que de plaisir aux gens qui n'y sont pas préparés par quelques études. Elle laissera peut-être indifférens ceux qui connaissent mal l'histoire des premières années du christianisme ; dans tous les cas, elle perdrait une grande partie de son intérêt, si l'on n'était pas averti à chaque

(1) Voyez la *Revue* du 15 avril, du 15 juillet et du 15 novembre 1877.

instant de remarquer certains détails qui par eux-mêmes n'attirent guère l'attention et qui ont cependant la plus grande importance. Au premier abord, tout se ressemble, et rien ne frappe. On parcourt d'étroites galeries souterraines où l'on a peine à passer deux de front; on longe des murs percés de niches parallèles, assez semblables à de grands tiroirs placés les uns sur les autres, qui servaient aux sépultures. Quand on y avait déposé le cadavre, l'ouverture était fermée par des briques sur lesquelles on inscrivait d'ordinaire le nom du défunt, son âge, et la date de ses obsèques. Presque toutes ces briques se sont détachées, et l'on aperçoit librement aujourd'hui au fond de ces niches ouvertes le petit amas de poussière que laisse après quinze siècles un corps décomposé. De temps en temps, on rencontre sur sa route des chambres plus vastes et plus ornées pour les morts d'importance; elles contiennent d'ordinaire des peintures presque effacées dont on a grand'peine à saisir quelques détails à la lueur douteuse des *cerrini*, et qui paraissent, quand on les regarde un peu vite, se ressembler beaucoup entre elles. Les galeries se coupent à angle droit; elles s'enchevêtrent les unes dans les autres et forment un dédale de places et de rues où il n'est pas possible de se reconnaître. Lorsqu'on a fini de parcourir un étage, des escaliers conduisent à l'étage inférieur, où l'on retrouve le spectacle qu'on vient de quitter, avec cette différence que l'obscurité redouble, que la respiration devient plus pénible et que le cœur se serre de plus en plus à mesure qu'on s'enfonce dans la terre et qu'on s'éloigne davantage de l'air et du jour.

Il est pourtant difficile, quand la visite se prolonge, qu'on ne soit pas très frappé de l'immensité même de ces nécropoles. Ces étages superposés, ces galeries qui s'ajoutent sans cesse les unes aux autres, ces sépultures qui se pressent de plus en plus le long des murailles, sont une image saisissante de la rapidité avec laquelle le christianisme s'est propagé à Rome. Les premiers qui enterrèrent leurs morts aux catacombes ne paraissent pas s'être attendus à des progrès si rapides. Ils se contentaient de creuser quelques galeries à fleur de terre et les encombraient de vastes sarcophages déposés contre le mur. Mais bientôt, le nombre des fidèles augmentant toujours, celui des morts devint trop considérable pour qu'on pût ainsi prendre ses aises. On s'est souvent demandé s'il n'y a pas beaucoup d'exagération dans ces passages où les pères de l'église nous dépeignent le développement merveilleux du christianisme, où ils nous le montrent dès la fin du second siècle remplissant « les cités, les îles, les châteaux, les camps, les tribus, les palais, le sénat, le forum, et ne laissant aux païens que leurs temples. » Il faut avouer

que l'accroissement indéfini des cimetières, la nécessité d'ajouter sans cesse de nouvelles galeries aux anciennes et de serrer les tombes les unes contre les autres, semble bien leur donner raison.

Cette immense étendue des catacombes suggère bientôt une autre réflexion qui ne manque pas d'importance. Les sépultures païennes, auxquelles on ne peut s'empêcher de les comparer, étaient beaucoup moins vastes, elles ne contenaient d'ordinaire qu'une seule famille. Les plus grandes sont celles qui renferment les affranchis d'un même maître, les membres du même collége, ou les pauvres gens qui s'étaient associés pour se bâtir à moins de frais une tombe commune. C'est une autre raison qui a réuni ceux qui ont voulu dormir ensemble aux catacombes. Leur patrie, leur naissance, leur fortune, étaient souvent très diverses, ils appartenaient à des familles différentes, ils n'exerçaient pas les mêmes métiers; peut-être quelques-uns ne se sont-ils jamais rencontrés pendant leur vie. Le seul lien qu'ils avaient entre eux était la religion, mais ce lien est devenu si fort qu'il a remplacé tous les autres. L'église ne faisait pas un devoir aux fidèles de la sépulture commune; elle ne leur imposait qu'une seule obligation, celle de ne pas ensevelir leurs proches dans des lieux où des païens étaient enterrés et qui pouvaient être souillés par les cérémonies d'un autre culte : pour le reste, ils étaient libres, et nous savons qu'ils ont usé quelquefois de leur liberté. Il y en eut, parmi les premiers chrétiens, qui se firent construire dans leurs domaines des tombes particulières où ils n'admettaient que leurs proches (1); mais ceux-là durent être rares, et presque tous voulaient être ensevelis avec leurs frères. C'était, quand on y réfléchit, une innovation grave, et l'indice d'une manière nouvelle de considérer la religion. Chez presque tous les peuples anciens, elle ne se séparait pas de la famille et de la patrie; le christianisme distingua le premier ce que toute l'antiquité avait uni : on cessa dès lors d'adorer des dieux domestiques ou nationaux. La religion exista par elle-même, en dehors de la famille et de la cité, et au-dessus d'elles. Beaucoup de ceux qui reposent aux catacombes possédaient sans doute ailleurs des tombes domestiques; d'autres pouvaient être ensevelis parmi les gens de leur condition, avec lesquels ils avaient passé leur vie : tous ont voulu reposer dans un des grands cimetières chrétiens. Ils ont renoncé volontairement à ce voisinage de parens et d'amis qu'on

(1) On a trouvé aussi quelques tombeaux de famille aux catacombes; mais ils ne pouvaient pas être nombreux. La plupart du temps on employait la terre qu'on tirait des galeries nouvelles à combler les galeries anciennes quand elles étaient pleines. Il devenait donc impossible à une famille de conserver une tombe au-delà d'une ou deux générations.

avait regardé jusque-là comme une des plus grandes consolations de la mort. Ils ont pris place à leur rang auprès d'inconnus, qui venaient souvent des pays les plus éloignés, et à qui rien ne les rattachait que leur croyance. Esclaves, affranchis et hommes libres, Grecs, Romains et barbares, ont oublié toutes ces diversités de fortune ou d'origine pour ne se souvenir que de leur religion commune. Rien n'était plus contraire aux sociétés anciennes que cette séparation qui s'accomplit alors entre la famille ou l'état et la religion; elle est l'œuvre du christianisme, et c'est aux catacombes qu'elle se manifeste avec le plus d'évidence.

Voilà les réflexions qui viennent d'abord à l'esprit, même quand on se contente de parcourir rapidement ces galeries interminables. Si l'on a le temps de les regarder de plus près, l'intérêt et la curiosité augmentent. Songeons que les catacombes sont le plus ancien monument du christianisme à Rome. Les autres ne datent que du IVe siècle, c'est-à-dire d'une époque où le dogme est fixé, où la religion nouvelle a trouvé un art et un langage pour exprimer ses croyances. Aucun d'eux ne rappelle le temps des tâtonnemens et des luttes; aucun n'a conservé de souvenirs de l'âge héroïque de l'église. Ils ont été d'ailleurs trop souvent restaurés et refaits; ils ont pris un air trop moderne. Que reste-t-il de véritablement antique dans les basiliques de Constantin? Quelle peine n'éprouve-t-on pas à se figurer ce que devaient être Saint-Laurent, Sainte-Praxède ou Sainte-Agnès, quand on venait de les bâtir? Les catacombes se sont mieux conservées. Abandonnées définitivement au IXe siècle, quand on eut transporté les corps des martyrs dans les églises de Rome, elles ont eu l'heureuse fortune d'être à peu près oubliées et perdues jusqu'au temps de Bosio. S'il leur est arrivé quelquefois depuis cette époque d'être dévastées par des amateurs cupides ou des explorateurs maladroits, on ne s'est pas avisé au moins de les refaire sous prétexte de les réparer. C'est le débris le plus vénérable, le témoin le plus authentique des premiers siècles du christianisme, et il n'y a pas de monument à Rome qui nous remette mieux en présence de ces temps primitifs, que nous connaissons si mal et que nous souhaitons tant connaître.

Dès lors tout y devient curieux, et les moindres détails prennent de l'importance. Ces briques qui se sont détachées des tombeaux et que les voyageurs foulent aux pieds, il faut les ramasser avec soin; elles portent souvent la marque de ceux qui les ont fabriquées, et peuvent aider à fixer la date des galeries. Sur ces sombres murailles que nous longeons, on nous fait remarquer de temps en temps une petite niche ou une console qui déborde; c'est là qu'était placée la lampe d'argile qui éclairait les visiteurs. Que de fois elle

a vu passer des amis ou des parens qui venaient prier et pleurer auprès d'une tombe chérie! Nous nous arrêtons un moment dans ces chambres plus vastes que les autres et au fond desquelles se trouve une tombe disposée en forme d'autel. Elles servaient, nous dit M. de Rossi, pour les réunions de famille. On y venait, aux anniversaires funèbres, implorer la miséricorde de Dieu pour les défunts, « lire ensemble les livres saints, et chanter des hymnes en l'honneur des morts qui dorment dans le Seigneur. » Il est aisé de se figurer l'effet que ces cérémonies devaient produire sur des âmes pieuses. Au milieu de ce silence solennel, entre ces murs garnis de cadavres, on semblait vivre tout à fait dans la compagnie de ceux qu'on avait perdus. L'émotion dont on était saisi faisait plus clairement comprendre cette solidarité des morts et des vivans que le paganisme avait entrevue et dont l'église fit un de ses dogmes. On se sentait si plein de toutes ces chères mémoires qu'on croyait sans effort que la mort ne peut pas rompre les liens qui attachent l'homme à l'homme, et qu'ils continuent à se rendre des services mutuels au-delà de la vie, ceux qui ne sont plus profitant des prières de l'église, ou, s'ils jouissent de la béatitude céleste, aidant de leur intercession ceux qui vivent encore (1). C'est le sentiment qu'expriment les exclamations pieuses que les visiteurs des premiers siècles ont tracées en passant sur la muraille avec la pointe d'un couteau, et que M. de Rossi est parvenu, non sans peine, à copier et à comprendre.

L'histoire du christianisme primitif est tout entière aux catacombes; on peut y suivre en les parcourant toutes les vicissitudes de son existence agitée. Ces galeries qui débouchent librement sur les grandes voies publiques, ces ouvertures destinées à donner un peu d'air et de jour aux hypogées, sont d'un temps où les chrétiens étaient tranquilles et se fiaient à la tolérance de l'autorité. Au contraire ces allées obscures, ces routes tortueuses rappellent l'époque des persécutions. Cette époque est restée plus vivante que les autres dans les cimetières chrétiens, et M. de Rossi nous en montre partout des traces. Il nous fait voir comment les anciens escaliers furent alors démolis et les grandes galeries comblées pour mettre les tombes des martyrs à l'abri des profanations. On creusa en toute hâte des chemins nouveaux qui conduisaient à des carrières de sable abandonnées, par où l'on pouvait entrer et sortir sans éveiller les soupçons; et même ces issues secrètes, on essaya de les rendre impraticables pour des étrangers et des envahisseurs.

(1) Ces expressions sont empruntées à l'un des plus anciens rituels de l'église romaine, cité par M. de Rossi : *Defunctorum fidelium animæ quæ beatitudine gaudent nobis opitulentur; quæ consolatione indigent ecclesiæ precibus absolvantur.*

M. de Rossi a retrouvé, dans le cimetière de Calliste, un escalier dont les marches sont brusquement interrompues. On ne pouvait arriver de là dans les galeries intérieures qu'au moyen d'une échelle que plaçait un complice à un signal convenu et qu'il retirait quand tous les fidèles étaient entrés. Mais ces précautions minutieuses ne parvinrent pas à sauver toujours les chrétiens. Nous savons qu'il y avait des espions et des traîtres parmi eux qui avertissaient la police. « Vous connaissez les jours de nos réunions, disait Tertullien aux magistrats, vous avez l'œil sur nous jusque dans nos assemblées les plus secrètes, aussi venez-vous souvent nous surprendre et nous accabler. » Les soldats de l'empereur pénétrèrent plus d'une fois aux catacombes, interrompant les cérémonies sacrées et frappant sans pitié tous ceux qu'ils pouvaient saisir. Des inscriptions, dont quelques fragmens nous sont parvenus, conservaient le souvenir de ces exécutions sanglantes. Peut-être retrouvera-t-on quelque jour cette chambre où furent enfermés et murés des malheureux qu'on avait surpris et qu'on laissa mourir de faim. Le pape Damase, dans les réparations qu'il fit aux cimetières chrétiens, avait voulu que le lieu témoin de cette scène terrible fût respecté ; il s'était contenté d'ouvrir dans la muraille une large fenêtre d'où les fidèles pouvaient voir les cadavres couchés sur le sol dans la situation où la mort les avait frappés.

Il est difficile que ces souvenirs nous laissent froids ; aussi éprouve-t-on un grand intérêt à parcourir les lieux qui les rappellent. Une visite aux catacombes peut commencer par l'indifférence ; mais, quand on y est conduit par M. de Rossi, elle ne s'achève pas sans une vive émotion. On les quitte avec un profond sentiment d'admiration pour l'homme qui a su y faire de si belles découvertes et avec un désir ardent de voir continuer des fouilles qui ont éclairé de tant de lumière une histoire si peu connue.

## II.

On pouvait craindre que ces fouilles ne fussent interrompues par les événemens de 1870, qui ont mis en d'autres mains le gouvernement de Rome ; heureusement il n'en a rien été. On a laissé le pape les poursuivre, et elles n'ont pas cessé de produire les plus heureux résultats. Il faut avouer que ce qui se passe à Rome depuis sept ans est fait pour déconcerter toutes les prévisions. Quand elle est devenue la capitale du royaume d'Italie, nous avons entendu dire que le pape perdait avec son territoire toute son indépendance, et qu'il ne pourrait plus exercer librement son pouvoir dans

un pays où il n'était plus le maître. En effet, Pie IX s'est enfermé lui-même dans le Vatican et s'est fait une loi de n'en plus sortir; mais on peut dire que, dans cette prison volontaire, il a paru plus libre que jamais, et, tandis que ses partisans le plaignaient de son esclavage, il a semblé vouloir, par son indomptable fermeté, par sa fière attitude et la hardiesse de sa parole, leur donner lui-même un démenti. On disait qu'ayant perdu les revenus de son état il ne posséderait plus rien, et l'on gémissait d'avance sur sa misère. C'est le contraire qui est arrivé. La chrétienté est venue à son secours, et les offrandes ont été si abondantes que non-seulement elles ont subvenu aux nécessités présentes, mais qu'on a pu, dit-on, par des placemens habiles, assurer aussi l'avenir. Pie IX a pu suffire à tout ce qu'il avait conservé de ses anciennes dépenses. Il a continué jusqu'à la fin à payer libéralement tous les employés civils et militaires qui ont voulu rester à son service, et l'on plaisante beaucoup à Rome sur le dépit des fonctionnaires italiens qui ne se trouvent pas plus riches pour travailler que ne le sont ceux du pape pour ne rien faire. C'est ainsi que le trésor pontifical a pu continuer à fournir les subventions qu'il donnait autrefois pour les fouilles et l'entretien des catacombes. Les travaux de M. de Rossi n'ont pas été arrêtés, et, après neuf ans d'études et de recherches nouvelles, il publie aujourd'hui le troisième volume de sa *Rome souterraine*.

Ce volume achève de nous faire connaître le cimetière de Calliste, la plus vaste nécropole de Rome. M. de Rossi avait entrepris de l'explorer de préférence à tous ceux que recouvre la campagne romaine, parce qu'il fut, au IIIe siècle, plus important que les autres, et que les papes, depuis Zéphyrin jusqu'à Melchiade, ont voulu y être ensevelis. On sait quel a été le succès de son entreprise. Il espérait sans doute, quand il y pénétra pour la première fois il y a trente-cinq ans, que ses fouilles seraient heureuses et qu'il parviendrait à nous rendre quelques-unes des tombes célèbres que venaient si dévotement visiter les pèlerins du moyen âge; mais on peut dire que son attente a été bien dépassée et qu'il y a fait plus de découvertes en ces quelques années que tous ses prédécesseurs depuis trois siècles. L'œuvre est terminée aujourd'hui. M. de Rossi nous a fait parcourir successivement toutes les galeries importantes dans ses deux premiers volumes, celles d'abord qui furent l'origine du reste et qu'on appelait au second siècle la crypte de Lucine, puis celles que Zéphyrin et Calliste firent creuser et qui devinrent le cimetière officiel de l'église romaine. On se souvient qu'il a été assez heureux pour retrouver, en les déblayant, la tombe de sainte Cécile et celles des papes. Il ne lui reste plus qu'à nous décrire quelques cryptes secondaires

qui furent rattachées, dans les derniers temps, au cimetière principal. C'est le sujet du volume qu'il vient de donner au public.

Il faut se résigner d'avance à n'y pas trouver des révélations aussi nouvelles que dans les deux premiers. Les cryptes qu'il étudie sont d'une époque plus récente, et par conséquent plus connue et moins curieuse. Il y en a pourtant une qui présente un intérêt assez sérieux et qui rappelle de grands souvenirs : c'est celle de Sotère, qui prit le nom d'une sainte fille décapitée sous Dioclétien. Sotère était la tante de saint Ambroise, qui a souvent rappelé avec orgueil le souvenir de son glorieux martyre. « Elle appartenait, nous dit-il, à une illustre maison, mais elle préféra sa foi aux préfectures et aux consulats de ses pères, et quand on lui demanda de sacrifier aux idoles, elle aima mieux mourir. » Il raconte ensuite que le juge donna l'ordre de la frapper au visage, espérant que la jeune fille céderait à la vanité ou à la douleur ; mais elle entr'ouvrit sans émotion son voile de vierge et présenta résolûment sa figure au bourreau. Quand on vit qu'on ne pourrait pas la vaincre par ces supplices de détail, on se décida à lui trancher la tête. « Sotère, nous dit-on, fut ensevelie dans sa catacombe, » c'est-à-dire dans une hypogée qu'elle avait fait creuser sur ses terres, et qu'elle donna à la communauté chrétienne. M. de Rossi en a fouillé les principales galeries, et il y a trouvé quelques tombes de sénateurs et de personnages importans. A ce moment où la chute de l'ancienne religion était proche, les grandes familles et le monde officiel se rapprochaient de plus en plus du christianisme. Parmi ces galeries, il en est une dont les tombes portent presque toutes le même nom, un nom glorieux, dont la célébrité remontait aux premiers siècles de Rome et qui venait de recevoir une illustration nouvelle, celui des *Aurelii*. La famille des *Aurelii* était alors divisée en deux branches également illustres, et qui s'étaient placées à la tête des deux partis qui divisaient Rome, celle des Symmaques et celle des Ambroises. Elles allaient produire deux grands orateurs, les plus fameux du siècle, qui devaient se retrouver en face l'un de l'autre dans le dernier combat que se livrèrent les deux religions rivales. Le préfet de Rome, Aurelius Symmachus, et l'évêque de Milan, Aurelius Ambrosius, qui soutinrent chacun la cause de leurs croyances dans la célèbre affaire de l'autel de la Victoire, étaient donc assez proches parens, et M. de Rossi est convaincu que cette galerie où il a retrouvé si souvent le nom des *Aurelii* était la sépulture de famille des parens de saint Ambroise. Il est bien naturel de penser que, devenus chrétiens, ils tenaient à reposer auprès de l'illustre martyr qui avait honoré leur nom.

La catacombe de Sotère contient aussi d'intéressantes peintures

que M. de Rossi a étudiées avec beaucoup de soin. L'une d'elles représente une scène qui, dans la suite, doit inspirer fréquemment l'art chrétien. La Vierge est assise sur un siége élevé, avec l'enfant Jésus sur les genoux, tandis qu'en face d'elle les trois mages, la tête couverte d'une sorte de bonnet phrygien, viennent lui apporter leurs présens. C'est un tableau bien composé, qui révèle une bonne époque et un artiste habile. Malheureusement les couleurs en sont très effacées, et l'on n'aperçoit plus guère aujourd'hui que les contours des personnages. Il n'en est pas de même d'une autre fresque, voisine de celle-là, et qui, par bonheur, s'est mieux conservée. Elle est connue depuis le siècle dernier, où elle fut découverte par Boldetti, mais M. de Rossi en a donné le premier une copie exacte. Elle contient cinq personnages, deux hommes et trois femmes, les mains levées, dans l'attitude de la prière; une inscription, placée à côté de chacun d'eux, nous fait savoir son nom. Ils sont tous magnifiquement vêtus; les femmes surtout portent des colliers de perles et des tuniques de pourpre. Comme leur nom ne semble guère aristocratique, il paraît probable que le peintre ne les a si richement habillées que pour faire entendre que ce sont des âmes bienheureuses et qu'elles jouissent « de la présence du Christ. » Les fleurs et les fruits, qui sont prodigués autour d'elles, nous indiquent qu'elles habitent la demeure céleste. On a voulu nous dépeindre ce jardin de délices que Félicité aperçut dans un rêve, quelques jours avant de mourir, et qu'elle décrivit à ses compagnons de captivité, pour leur donner un avant-goût du paradis. Des deux côtés du tableau sont placés deux paons, symbole d'immortalité. Des oiseaux, posés sur les bords de vases pleins d'eau, viennent y boire : ils représentent les pauvres âmes altérées en ce monde de justice et de bonheur et qui viendront s'en rassasier au ciel. C'est la traduction matérielle de ce souhait du « rafraîchissement » que nous lisons si souvent sur les tombes chrétiennes. Les figures, surtout celle de Dionysias que le temps a mieux respectée que les autres, respirent la paix, la douceur, la béatitude. M. de Rossi a raison de croire qu'elles ne peuvent pas être postérieures à l'époque de Dioclétien. On n'y voit rien qui indique la reproduction servile de types consacrés ou qui rappelle la raideur byzantine. Toutes ces peintures montrent avec quelle aisance le christianisme s'était accommodé de l'art antique; elles laissent entrevoir comment il en aurait continué les traditions, tout en l'appropriant à son génie, si les barbares n'étaient venus interrompre l'œuvre commencée.

Après avoir achevé l'étude minutieuse de toutes ces cryptes dont l'ensemble compose le cimetière de Calliste, M. de Rossi n'a pas pensé que sa tâche fût finie. Au-dessus des hypogées et sur le sol

même qui les recouvre, il y avait un autre cimetière, un cimetière à ciel ouvert comme les nôtres, qui couvrait une vaste étendue et dont il reste d'importans débris. On ne pouvait guère espérer, à la vérité, que celui-là fût aussi riche que les autres en souvenirs antiques. Il ne s'enfonçait pas comme eux dans la terre, il n'était pas protégé par sa situation contre les convoitises et les rapines. Il se trouvait sous les pas des pillards de toutes les nations qui depuis le v^e siècle se sont précipités sur Rome. Cependant M. de Rossi n'a pas laissé d'y faire quelques découvertes intéressantes.

Il fallait avant tout fixer l'époque pendant laquelle les cimetières de ce genre ont été en usage. M. de Rossi y est arrivé facilement, grâce aux inscriptions qu'il y a trouvées. Les plus anciennes sont du temps de Constantin et de ses fils; les dernières portent la date de 565; à ce moment, l'Italie est dévastée par les Goths. Totila campe aux portes de Rome, on ne peut plus sortir sans péril des murailles, et l'on se décide à établir des cimetières nouveaux dans l'enceinte même de la ville. La guerre et les maladies l'ont tellement dépeuplée en quelques années qu'elle suffit amplement à loger les vivans et les morts. On voit donc les raisons qu'on avait au vi^e siècle de renoncer aux cimetières placés dans la campagne romaine. Il n'est pas plus difficile de comprendre pourquoi on ne s'en était guère servi avant Constantin. Le terrain appartenait à l'église, car elle ne pouvait s'assurer la possession de ses hypogées qu'en acquérant la propriété du sol supérieur; elle aurait donc pu l'employer aux sépultures des fidèles, comme on faisait en d'autres pays, mais elle craignait les emportemens populaires, elle savait qu'en Afrique la foule avait plus d'une fois violé les tombes chrétiennes et jeté les cadavres sur la voie publique; c'étaient, à la vérité, des excès d'un moment. Dans les temps calmes, les sépultures étaient protégées par le respect qu'on portait généralement aux morts et les prescriptions formelles de la loi; mais ces prescriptions mêmes pouvaient causer quelque inquiétude à des consciences chrétiennes. La loi civile mettait les sépultures sous la garde des pontifes; ils avaient sur elles une sorte de droit de surveillance. Pour changer une tombe de place, il fallait en obtenir d'eux la permission, et ils exigeaient d'ordinaire qu'on demandât pardon au mort de le déranger en lui offrant un sacrifice. C'est ce qu'un chrétien n'aurait jamais voulu faire : aussi préférait-on les sépultures souterraines où l'on était libre d'enterrer ses morts comme on voulait et qui échappaient plus aisément aux fureurs de la populace et à la protection de l'autorité. Mais après Constantin on ne courait plus les mêmes dangers, et l'église pour ses sépultures put employer sans crainte le sol supérieur des catacombes.

Ce sol devait être presque partout inoccupé; M. de Rossi suppose pourtant qu'en certains endroits on y avait construit de petites cha-

pelles. Il est certain qu'on pouvait le faire sans causer aucune surprise ou donner aucun ombrage à personne : c'était l'usage qu'on élevât sur les hypogées païens des salles consacrées au culte des morts, où l'on venait, dit une inscription, célébrer le souvenir de ceux qui reposaient au-dessous, *ad confrequentandam memoriam quiescentium*. Un testament sur parchemin, qu'on a découvert à Bâle il y a quelques années, contient des prescriptions très curieuses au sujet des édifices de ce genre ; l'auteur du testament donne le plan de celui qu'il veut faire bâtir pour lui : il l'appelle « un monument consacré à sa mémoire, *cella memoriæ* ; » il demande qu'on y dresse sa statue, qu'on y place des tables et des siéges en marbres précieux, et qu'on l'ouvre à certains jours pour y donner des banquets en son honneur. Rien n'empêchait donc les chrétiens, même avant la paix de l'église, d'élever des édifices de ce genre consacrés à la mémoire des martyrs, et M. de Rossi pense qu'ils ont dû le faire ; en tout cas, si ces édifices ont existé, il est probable qu'ils n'ont pas survécu à la persécution de Dioclétien, qui fit démolir toutes les églises chrétiennes. Les plus anciens que nous connaissions datent du temps de Constantin ; sous son règne et après lui ils se multiplièrent beaucoup dans les environs de Rome. Malheureusement il n'en reste plus aujourd'hui que quelques pans de murailles en ruine, qu'on traite avec peu d'égards, malgré leur vénérable antiquité. Les plus délabrés achèvent de périr sans honneur ; les mieux conservés ont été réparés tant bien que mal et servent de celliers ou de caves. M. de Rossi les a tous étudiés avec soin ; il a pu presque toujours retrouver le nom qu'ils portaient, et il est arrivé quelquefois à en refaire le plan. Les plus anciens paraissent avoir été de petites chapelles à trois absides (*trichora*), surmontées d'une coupole, dont la façade était entièrement ouverte, en sorte qu'elles devaient ressembler aux exèdres antiques, et qu'on leur en donnait quelquefois le nom. Les jours de fête, la foule qui remplissait la campagne environnante pouvait assister de loin aux offices sacrés et en suivre toutes les cérémonies. Elles étaient bâties au-dessus de la crypte où reposait un martyr célèbre, et l'autel devait s'élever sur sa tombe (1). Des escaliers placés des deux côtés de l'autel conduisaient à la crypte même, qu'on appelait, qu'on appelle encore « la confession » et où les fidèles descendaient prier. M. de Rossi a raison de prétendre qu'il faut tenir grand compte de ces antiques oratoires quand on fait l'histoire de

(1) D'autres fois on creusait le sol jusqu'à la crypte où le martyr était enterré, et l'on faisait de sa tombe même un autel. Dans ce cas, la basilique est enfoncée à moitié dans la terre et n'en sort que par son toit et sa partie supérieure. C'est ainsi que sont construits Saint-Laurent et Sainte-Agnès, et cette basilique de Sainte-Pétronille que M. de Rossi a découverte il y a trois ans au-dessus du cimetière de Domitille et qui a donné une si éclatante confirmation à ses prévisions.

l'art chrétien et qu'on cherche sur quel modèle le christianisme a bâti ses premiers édifices. Qu'il ait eu devant les yeux les anciennes basiliques de Rome et qu'il en ait reproduit les formes principales, on n'en peut pas douter, et lui-même n'a pas cherché à le cacher, puisqu'il donnait ouvertement ce nom à ses églises; mais il ne se fit pas scrupule de modifier ces formes qu'il empruntait d'après ses besoins et ses usages; il les adapta librement aux nécessités de son culte. C'est ainsi que la basilique, qui est ordinairement rectiligne, se termina toujours chez lui par une abside où il plaçait le trône de l'évêque, qu'il creusa au-dessous du sol une confession et flanqua souvent l'édifice d'absides latérales qui devaient servir de chapelles. Il entra donc dans les temples de la nouvelle religion, au moins à Rome, deux élémens divers qui se combinèrent ensemble et dont le mélange finit par produire un édifice nouveau. Ces oratoires devinrent très nombreux dans le siècle qui suivit la paix de l'église. Les contemporains nous parlent de ces petites chapelles des martyrs (*innumeræ cellulæ martyrum*) qu'on voyait s'élever de tous les côtés dans la campagne romaine. Autant les chrétiens avaient aimé l'ombre et cherché le mystère pendant trois siècles, autant ils tenaient à paraître au grand jour depuis qu'ils se sentaient les maîtres. Il leur plaisait d'étaler leur victoire et d'en jouir. Naturellement ils associaient à leur joie les victimes des persécutions passées, et partout leurs tombes vénérables, qu'on avait tenues si longtemps secrètes afin de les sauver de la fureur des ennemis, semblaient vouloir sortir de terre pour s'offrir à la vénération des fidèles triomphans.

Les chrétiens aimaient beaucoup ces basiliques nouvelles qui, par leur situation même au-dessus des catacombes, leur faisaient mieux sentir la joie d'être libres et victorieux. Ils s'y réunissaient en grande foule aux jours de fête; ils voulurent reposer autour d'elles après leur mort. C'est ainsi que le sol supérieur de la plupart des cimetières est tout occupé par des tombes. On a remarqué qu'en général les inscriptions qu'on y a recueillies n'ont pas tout à fait le caractère de celles qu'on trouve dans les cimetières souterrains. Le défunt semble n'avoir plus le même souci de dissimuler ses titres et ses honneurs. S'il a occupé des dignités importantes, on ne résiste pas au désir de nous l'apprendre. Ses parens ne lui ménagent plus les éloges, et, quand la prose ne suffit pas à célébrer ses vertus, on les chante en vers. Il n'y avait d'autres vers aux catacombes que ceux que le pape Damase avait composés à la louange des martyrs; ici la poésie abonde, une poésie emphatique et banale qui distribue à peu près à tous les morts les mêmes complimens. Que nous sommes loin de ces épitaphes modestes des catacombes où le nom du défunt est seul rappelé, avec un souhait de paix et de bonheur, où le plus grand éloge qu'on fait de lui, s'il est mort jeune, c'est de l'appeler

« une âme innocente ! » On sent bien qu'un âge nouveau commence pour le christianisme.

C'est en effet une grande épreuve que de devenir tout d'un coup le maître quand on a été longtemps pauvre et persécuté. Il n'est pas étonnant que le christianisme lui-même en ait reçu quelque atteinte. Dans ce brusque passage des persécutions au pouvoir et des catacombes au grand jour, beaucoup d'institutions antiques s'altérèrent. M. de Rossi nous cite comme exemple celle des fossoyeurs. On sait que l'église primitive les tenait en grande estime et leur donnait une place dans sa hiérarchie sacrée. Ils étaient comptés parmi les clercs et mis immédiatement après les sous-diacres. On les appelait les travailleurs par excellence (*laborantes*), et, quand on songe à l'œuvre gigantesque qu'ils nous ont laissée, on trouve qu'ils méritaient bien de porter ce nom. Sur les murs de ces cimetières qu'ils ont creusés, des peintures les représentent soit au repos, couverts d'une courte tunique et la pioche sur l'épaule, soit occupés à travailler aux galeries, à la lueur d'une lampe. Ces infatigables ouvriers se condamnaient eux-mêmes au supplice que l'autorité civile infligeait aux plus grands criminels. Ils subissaient volontairement cette destinée, qui faisait horreur, de n'habiter que des souterrains et d'y vivre loin du jour dans les plus rudes fatigues. C'était l'ardeur de leur foi qui leur inspirait ce courage; aussi leur travail était-il gratuit. L'église, sur la caisse commune, subvenait à toutes les dépenses. Dans les actes du martyre de sainte Cécile, un chrétien résume ainsi devant le juge tous les devoirs des frères : « Nous distribuons nos biens aux pauvres, nous accueillons les étrangers, nous secourons les veuves, nous aidons les orphelins, nous élevons des tombes honorables à nos martyrs et nous donnons la sépulture à tous nos morts. » A cette époque, on la donnait; un peu plus tard on la vendit. Vers le IVe siècle, les inscriptions commencent à nous parler du commerce des tombes. C'étaient les fossoyeurs qu'on en avait chargés et ils y étaient devenus fort habiles. Ils faisaient payer plus cher les meilleures places, celles qui étaient le plus voisines de l'autel ou des reliques d'un martyr, et l'on dressait des contrats en bonne forme. Nous en avons conservé quelques-uns que l'acheteur a fait graver sur son tombeau pour être sûr de n'en être pas dépouillé. Il a soin d'y marquer avec exactitude l'emplacement dont il est devenu propriétaire : « C'est dans la basilique du bienheureux Laurent ou du bienheureux Pierre, la seconde colonne à gauche en entrant, près de la fenêtre, » et il ajoute le prix dont il l'a payé. Je suppose que les fossoyeurs des premiers siècles, s'ils avaient pu lire ces contrats, en auraient un peu rougi. Dans tous les cas, ils nous montrent que l'église victorieuse, au temps où elle bâtissait ses basiliques au-dessus des anciens cimetières, ne conservait plus tout à fait les

usages de l'église persécutée qui se cachait dans les catacombes.

Du cimetière de Calliste, dont il venait d'achever l'exploration, M. de Rossi comptait passer à celui de Prétextat, situé de l'autre côté de la voie Appienne. Sans être aussi vaste ou aussi renommé que son immense voisin, le cimetière de Prétextat n'en est pas moins l'un des plus importans de Rome. C'est là que, pendant la persécution de Valérien, le pape Sixte II fut surpris célébrant les saints mystères et décapité. Des fouilles y avaient été commencées il y a dix ans, et l'on y avait trouvé du premier coup des inscriptions et des peintures très curieuses. M. de Rossi songeait à les poursuivre et il espérait qu'elles lui fourniraient l'occasion d'études intéressantes pour achever le troisième volume de sa *Rome souterraine*. Mais lorsque, après le 20 septembre 1870, on essaya de reprendre les travaux entamés, le propriétaire du sol refusa d'y consentir. Il ne voulut ni vendre son terrain ni permettre qu'on le traversât pour arriver à la porte de l'hypogée, et comme on s'était un jour passé de sa permission pour faire quelques réparations indispensables, il se donna le plaisir de poursuivre devant les tribunaux de Rome le cardinal-vicaire et la commission d'archéologie sacrée. La porte du cimetière de Prétextat est donc aujourd'hui fermée à tout le monde, et M. de Rossi a dû renoncer à l'espoir de terminer son troisième volume par le récit des découvertes qu'on y avait déjà faites et de celles qu'il comptait y faire.

Heureusement, tandis que l'obstination d'un propriétaire peu ami des antiquités chrétiennes l'empêchait de pénétrer dans le cimetière de Prétextat, le hasard se chargeait de lui offrir ailleurs d'autres sujets d'études. L'histoire est curieuse et montre combien on peut attendre d'heureuses surprises, de bonnes fortunes inespérées, si l'on se met à fouiller avec un peu de suite cette terre de Rome si riche en trésors cachés. On avait retrouvé en 1867 l'endroit où une célèbre corporation païenne, celle des frères Arvales, qui priaient pour la fertilité des champs, tenait ses réunions. Ce lieu était situé à cinq milles de Rome, le long du Tibre, près du chemin qui mène à Porto. On y faisait des fouilles pour essayer d'y découvrir encore quelques-uns de ces procès-verbaux que la confrérie faisait graver sur la pierre, après chacune de ses cérémonies, et qui nous ont conservé tant de renseignemens précieux; quel ne fut pas l'étonnement, quand on fut au pied d'une petite colline, d'y trouver, au lieu des monumens païens qu'on cherchait, une basilique chrétienne! C'était une petite église du IVe siècle dont le fond, qui s'adosse à la colline, était assez bien conservé. On y voyait encore les deux marches par lesquelles on montait au chœur. L'autel avait été brisé par la chute des voûtes, mais on en trouvait sur le sol quelques débris. L'abside était intacte, et elle contenait la dalle de marbre qui servait de siége à l'évêque.

On remarqua bientôt, à droite du chœur, un couloir étroit qui contournait l'abside. On s'y engagea, et l'on s'aperçut qu'il conduisait dans une catacombe dont tout le monde ignorait l'existence. La première crypte où l'on pénétra était juste placée derrière le chœur de la petite basilique avec lequel elle communiquait par une fenêtre; elle contenait des peintures du VII^e siècle qui représentent quatre personnages vêtus à la mode du temps et rangés autour d'une belle image du Christ. Leur nom, selon l'usage, est inscrit près de leur portrait, et chacun d'eux tient à la main la couronne des martyrs.

C'étaient des victimes de la dernière persécution. Nous possédons encore leurs actes qui nous ont conservé le récit de leur mort et de leur sépulture : ils nous racontent que deux frères avaient été exécutés par l'ordre de Dioclétien, et jetés dans le Tibre. L'empereur, qui savait que le culte qu'on rendait aux martyrs dans les catacombes exaltait l'ardeur des fidèles, avait défendu, sous peine de mort, qu'on les ensevelît; mais ces menaces, qui furent souvent exécutées, n'arrêtaient personne. La sœur des deux chrétiens qui venaient de mourir, Viatrix (1), et deux saints prêtres, Crispus et Jean, décidés à remplir ce qu'ils regardaient comme leur premier devoir, s'étaient placés près de la chapelle des frères Arvales. Le fleuve forme là une courbe assez brusque, et il était naturel de penser que les corps des martyrs y seraient jetés sur le rivage. L'endroit d'ailleurs était favorable à leur pieuse entreprise. Les cérémonies des Arvales avaient cessé de s'accomplir depuis le règne de Gordien et de Philippe; la foule ne venait plus, comme autrefois, assister aux jeux qu'ils donnaient dans leur hippodrome, quand la fête était finie. Ce qui prouve que ce lieu devait être désert et dangereux, c'est qu'on y a trouvé la tombe d'un habitant du pays qui fut assassiné par des voleurs, avec ses sept esclaves. Viatrix et ses compagnons ne furent donc pas aperçus quand ils recueillirent les restes des saints qui flottaient sur le Tibre depuis Rome. Ils ne pouvaient pas songer à les déposer dans les grandes catacombes de la voie Appienne, qui étaient trop éloignées, ils les portèrent dans un cimetière voisin qu'on appelait, probablement du nom d'une riche chrétienne qui l'avait donné à l'église, le cimetière de *Generosa*. C'était une ancienne carrière de sable qu'on avait disposée pour les sépultures, et qui s'étendait jusque sous le bois des Arvales. Cette petite catacombe, qui ne servait que pour les paysans des environs, fut mise en honneur par la réputation des martyrs qu'on y avait enterrés. Plus tard, Viatrix elle-même, qui fut enfin victime de son zèle et qui périt comme ses

(1) Les actes des martyrs donnent à cette sainte le nom plus ordinaire de Béatrix. M. de Rossi pense qu'il n'y a pas de raison de lui enlever celui de Viatrix qu'elle porte sur la peinture qui la représente. N'est-il pas convenable à une chrétienne, tandis qu'elle vit dans le monde, de s'appeler « la voyageuse? »

frères, y fut ensevelie à côté d'eux. Nous savons que sa tombe était pieusement visitée par les pèlerins des premiers siècles. Pendant les guerres du moyen âge, elle fut si bien oubliée et perdue que Bosio et ses successeurs l'avaient longtemps cherchée sans succès : on vient de voir quel hasard singulier l'a fait découvrir de nos jours.

M. de Rossi a établi, par des rapprochemens ingénieux, que la petite basilique qui s'élevait au devant du cimetière de *Generosa* avait été bâtie du temps de Gratien, et il a retrouvé à quelle occasion on l'avait construite. En 382, Gratien publia un édit qui confisquait tous les biens des temples païens. C'était le dernier coup porté à un culte qui n'était pas accoutumé à la misère et ne vivait plus que de ses riches dotations. Les biens dont on dépouillait l'ancienne religion furent en grande partie attribués à la nouvelle, et les églises héritèrent presque partout des temples. Voilà comment l'évêché de Rome devint propriétaire du bois des Arvales et remplaça la vieille corporation qui durait, disait-on, depuis Romulus (1). Pour prendre possession de ces nouveaux domaines, le pape Damase y fit bâtir la petite église qu'on vient de découvrir. Elle était destinée à sanctifier les lieux où le paganisme avait si longtemps célébré ses cérémonies. Le temps a ruiné à la fois les constructions du pape Damase et celles qu'avait élevées la corporation païenne; elles se sont mêlées ensemble, et quand, après quinze siècles, quelques curieux ont remué ces débris, ils ont retrouvé les murailles délabrées d'une vieille église à côté du temple rond où venaient chanter et danser les frères Arvales, et les vases sacrés qui servaient à leur culte secret dans les galeries d'une catacombe chrétienne. — Il n'y a qu'à Rome, dans cette terre qui recouvre deux antiquités, qu'on puisse faire de pareilles rencontres.

## III

Avec le troisième volume de la *Rome souterraine*, l'exploration du cimetière de Calliste est finie : c'est une première période qui s'achève dans l'étude des catacombes. Il convient, je crois, avant que cette étude se poursuive, de chercher à quel résultat elle est en ce moment arrivée. Jetons donc un coup d'œil d'ensemble sur les travaux de M. de Rossi; demandons-nous quels sont les faits nouveaux dont ils ont enrichi l'histoire et les conquêtes définitives que leur doit l'archéologie chrétienne.

Le premier service que M. de Rossi nous ait rendu, c'est d'avoir

(1) M. de Rossi fait remarquer que la propriété où l'on a retrouvé les restes du temple des Arvales n'a pas cessé, depuis Gratien, d'être un bien d'église; elle paie encore aujourd'hui une redevance au chapitre de *Santa Maria in via lata*.

inauguré une méthode nouvelle dans l'étude des cimetières chrétiens, ou plutôt d'être revenu à la méthode de son illustre prédécesseur, Bosio. On l'avait abandonnée depuis deux siècles, au grand détriment de la science. La manière dont on explorait les catacombes était assez semblable à celle qu'on suivait pour tous les autres monumens antiques, et qui leur avait été si funeste. On y descendait de temps en temps pour y copier en toute hâte quelque inscription ou quelque fresque. On enlevait tout ce qui pouvait se prendre, et on le plaçait dans quelque musée : là l'œuvre d'art, isolée de ce qui l'entourait, détachée de ces murs pour lesquels on l'avait faite, perdait son caractère et son importance. Ces curiosités de détail, qui ne doivent être qu'accessoires, faisaient oublier l'étude des catacombes elles-mêmes, qui sont l'œuvre la plus étonnante des premiers siècles du christianisme. M. de Rossi au contraire entreprit d'en faire une exploration régulière et méthodique. Il reconnut l'emplacement des divers cimetières, leur rendit leur nom véritable, et recueillit tout ce que les documens antiques racontent de chacun d'eux. Il en refit patiemment toute l'histoire ; il essaya de retrouver autant que possible l'époque où chaque galerie avait été creusée, ce qui du même coup donnait l'âge des monumens qu'on y trouvait. Comme il apportait à ces recherches une sagacité merveilleuse avec une immense érudition, il y a presque toujours réussi. Non-seulement il doit à cette méthode rigoureuse d'avoir fait lui-même de belles découvertes, mais, comme dans l'avenir on ne cessera pas de la suivre, il aura une part aussi dans les découvertes qu'on fera plus tard.

Les premiers travaux de M. de Rossi ont consisté à confirmer quelques opinions de ses prédécesseurs qu'on avait contestées : il fallait, avant d'aller plus loin que les autres, ne laisser aucun doute derrière soi. Les catacombes sont des cimetières qui n'ont servi qu'aux chrétiens ; on n'en peut plus douter aujourd'hui : les fouilles qu'on y poursuit sans relâche depuis un demi-siècle n'y ont pas fait découvrir une seule tombe païenne. Mais est-il vrai de prétendre que ce soient les chrétiens qui les ont toutes creusées ? On en avait douté à cause de l'immensité même de l'entreprise, et l'on supposait souvent qu'ils avaient profité de travaux antérieurs. C'est une question que M. de Rossi a définitivement résolue. Il a distingué plus nettement qu'on ne l'avait fait les anciennes carrières de sable dont les chrétiens se sont quelquefois servis, des galeries qu'ils ont creusées eux-mêmes, et il a montré que ces carrières étaient en somme fort rares aux catacombes. On ne pouvait s'en servir qu'en y construisant de fortes murailles pour les étayer ; ce travail était si pénible et si peu sûr que les chrétiens préféraient attaquer hardiment le tuf et percer des galeries nouvelles. On peut donc dire qu'à l'exception de quelques carrières anciennes qui se reconnaissent sans

peine, et qui n'occupent qu'un espace insignifiant, les catacombes entières sont l'œuvre des fossoyeurs chrétiens.

Après avoir prouvé qu'elles avaient été creusées par les chrétiens pour enterrer leurs morts, on s'est demandé si elles n'ont jamais servi à d'autres usages. C'est une question qu'on a beaucoup discutée et que les préventions religieuses ont souvent obscurcie. Quand on la débattit pour la première fois, au XVII^e siècle, Basnage et les docteurs protestans affirmèrent qu'on célébrait aussi les offices divins aux catacombes, croyant que c'était un moyen d'établir que les chrétiens étaient alors en fort petit nombre, puisqu'ils pouvaient tous tenir dans ces étroites galeries. L'argument semblait si sérieux aux théologiens catholiques qu'ils se croyaient obligés de nier de toute leur force que les fidèles s'y fussent jamais réunis. Ils avaient tort. Nous savons certainement aujourd'hui qu'à partir du III^e siècle, quand les persécutions devinrent plus habiles et plus rigoureuses, lorsqu'il ne fut plus possible aux chrétiens de se rassembler dans leurs oratoires ordinaires, confisqués par l'autorité ou surveillés par la police, ils se cachèrent souvent aux catacombes pour y célébrer leurs mystères. C'est alors qu'on y construisit des chambres plus vastes qui devaient devenir avec le temps de véritables églises souterraines. Le père Marchi en a découvert une, dans le cimetière de Sainte-Agnès, où la place de l'autel était visible, où l'on trouvait encore le siége de l'évêque avec les stalles des prêtres taillées dans le tuf. Le cimetière de Calliste en contient aussi qui ressemblent assez à celle de Sainte-Agnès; M. de Rossi a démontré qu'on a commencé à les construire vers l'époque de Dèce et de Valérien, qu'elles ont servi aux assemblées des fidèles pendant les persécutions, et qu'on s'y est réuni quelque temps encore, après la paix de l'église, en souvenir du passé.

Ces points définitivement acquis à la science et ce premier terrain bien assuré, M. de Rossi s'est avancé beaucoup plus loin, marchant cette fois tout seul et dans des chemins où personne ne l'avait précédé. Il s'était vite aperçu, dès ses premières fouilles, que les chrétiens, ceux du moins du I^er et du II^e siècle, ne semblaient pas préoccupés de dissimuler à leurs ennemis l'existence de leurs cimetières. Il en conclut que, s'ils ne se cachaient pas pour les creuser, s'ils ne prenaient pas la peine de les placer dans des endroits déserts, c'est qu'ils savaient bien qu'on n'était pas disposé à les leur prendre, et qu'ils étaient sûrs que, même quand on poursuivait les vivans, on respecterait les morts. Cette conjecture fut confirmée par la découverte qu'on fit, il y a une quinzaine d'années, de la principale entrée du cimetière de Domitille. Elle était placée le long d'une des voies les plus fréquentées de Rome. La porte s'ouvrait sur le chemin; rien n'en dérobait l'accès aux profanes. Elle était surmontée

d'une inscription aujourd'hui perdue, mais dont la place est encore visible, et qui devait, selon l'usage, porter le nom de ceux auxquels l'hypogée appartenait. Il faut bien croire que du temps où fut bâti ce grand mur de brique, avec les constructions qui le flanquent et qui devaient attirer tous les regards, on ne contestait pas à l'église la propriété de ses cimetières. Évidemment aussi cette tolérance n'était pas pour les chrétiens un privilége; tout le monde y avait droit comme eux, et il suffit, pour la comprendre, de se rappeler les coutumes et les croyances des gens de cette époque. On sait le respect des Romains pour les tombeaux : le lieu où l'on enterrait quelqu'un, même un esclave ou un condamné, devenait aussitôt un *locus religiosus*, et il était mis sous la sauvegarde de la loi. La loi devait donc protéger les tombes particulières des chrétiens, comme celles de tout le monde; mais est-il probable que cette protection s'étendît aux sépultures qui appartenaient à toute la communauté des fidèles, ou, en d'autres termes, les immunités accordées aux individus l'étaient-elles aussi aux associations? C'est l'étude de cette question qui a conduit M. de Rossi à émettre des idées tout à fait nouvelles sur les premiers rapports du christianisme avec l'autorité civile.

L'empire, au Ier et au IIe siècle, s'était couvert d'associations pour les funérailles (*collegia funeraticia*). C'étaient des sociétés où l'on versait une somme modique tous les mois et qui se chargeaient de fournir à tous leurs membres une sépulture convenable et des obsèques décentes. Le succès de ces colléges s'explique par la crainte qu'on éprouvait alors que l'âme ne fût errante et malheureuse dans l'autre vie si le corps ne reposait pas dans une sépulture fixe, ou si on ne l'avait pas enterré selon les rites. Les empereurs, qui se méfiaient en général des associations et ne les toléraient guère, firent une exception pour celles-là. Comme elles ne se composaient que de pauvres gens, elles leur parurent peut-être moins redoutables, et ils espéraient devenir plus populaires en les prenant sous leur protection. Un sénatus-consulte spécial autorisa d'avance toutes les sociétés de funérailles qui se fonderaient dans l'empire, en sorte qu'elles n'avaient, pour exister légalement, qu'à se faire inscrire sous ce nom sur les régistres des magistrats. Une fois autorisées, elles avaient le droit de posséder une caisse commune alimentée par les cotisations de leurs membres et les libéralités de leurs protecteurs; elles pouvaient se réunir tous les mois pour les affaires ordinaires, et tant qu'elles voulaient pour célébrer les fêtes de l'association. Il faut avouer que ce sénatus-consulte offrait aux chrétiens des facilités singulières et qui devaient beaucoup les tenter. On a grand tort de se les représenter comme des gens qui s'étaient mis dès le premier jour en lutte ouverte avec la société; ils se souvenaient au contraire que le maître leur avait prêché le respect de l'au-

torité civile et l'obéissance au prince. Ceux qui, comme Polyeucte, s'en allaient le jour de leur baptême renverser les statues des dieux étaient fort rares, et M. Le Blant a montré dans une dissertation intéressante que l'église les condamnait sévèrement et qu'ils commettaient une action coupable. On ne s'exposait pas volontiers aux persécutions; on faisait tout pour les éviter, et l'on ne se résignait à braver la mort que quand il n'y avait plus moyen de vivre sans renier sa foi. Des gens ainsi disposés, qui souhaitaient la paix et fuyaient avec soin tous les conflits, n'ont dû rien négliger pour se mettre en règle avec l'autorité. Ils ne demandaient pas mieux que de se couvrir eux-mêmes de ces lois qu'on invoquait si souvent contre eux. Précisément ce sénatus-consulte sur les *collegia funeraticia* leur en donnait le moyen; il ne demandait aucun sacrifice à leurs croyances, il n'exigeait d'eux aucun mensonge : les chrétiens pouvaient bien affirmer qu'ils formaient, eux aussi, une « association de funérailles, » puisqu'ils regardaient comme leur premier devoir de donner une sépulture honorable à leurs morts de toute condition. En se faisant reconnaître par l'état, qui ne pouvait guère leur refuser ce qu'il accordait à tout le monde, non-seulement ils devenaient propriétaires légitimes de leurs cimetières, mais ils acquéraient le droit de se réunir sans être inquiétés et de posséder une caisse commune. C'était un grand avantage : la façon dont s'exprime Tertullien quand il parle des associations chrétiennes, et plus encore la raison et le bon sens nous engagent à croire qu'ils ne s'en sont pas volontairement privés.

Cette opinion, il faut l'avouer, est fort contraire aux idées reçues: elle risque de choquer ceux qui se représentent le christianisme naissant comme une sorte de secte intransigeante qui avait horreur de la société civile et ne voulait à aucun prix s'y mêler; mais elle a le mérite de rendre raison de faits qui semblaient jusqu'ici fort obscurs. On ne comprenait pas comment les chrétiens pouvaient accomplir de si grands travaux aux catacombes, y introduire leurs ouvriers pour creuser les galeries et en extraire les décombres sans éveiller l'attention de la police impériale. La surprise cesse quand on sait qu'ils l'ont fait au grand jour et avec l'assentiment de l'autorité. La même opinion permet aussi d'expliquer mieux qu'on ne l'avait fait les alternatives que l'église a traversées pendant les deux premiers siècles. Sa situation alors était double, et on pouvait lui être indulgent ou sévère suivant le côté par lequel on la considérait. Comme religion nouvelle, elle devait être interdite : la loi était formelle et proscrivait tous les cultes étrangers qui n'avaient pas été acceptés par un décret du sénat; mais comme « collége de funérailles » elle était autorisée. De là une sorte d'hésitation du pouvoir dans ses rapports avec l'église et les vicissitudes par lesquelles on la fait passer. De

temps en temps la fureur populaire, toujours excitée contre les chrétiens, entraîne les magistrats des cités, les gouverneurs des provinces et l'empereur lui-même à persécuter des gens qui prêchent un Dieu nouveau. Ils en ont le droit, et, quoi que disent les apologistes, les poursuites sont régulières et légales. Mais, une fois cette effervescence de colère calmée, les rigueurs s'arrêtent. On affecte de ne plus regarder « la corporation des frères, » — « les adorateurs du Verbe, » que comme une de ces sociétés à demi religieuses et à demi civiles (*cultores Jovis*, *cultores Dianæ*, etc.) qui ont été instituées pour donner la sépulture à leurs membres, et on les laisse jouir de la même tolérance qu'on accorde aux autres.

M. de Rossi fait remarquer que cette tolérance était rendue plus aisée par le soin que prenait l'église de ne pas heurter les usages communs quand elle n'y trouvait rien à reprendre et de se conformer autant que possible aux coutumes des associations ordinaires. Un païen qui, en passant sur la voie Prénestine, aurait été tenté de visiter le cimetière de Domitille, n'y aurait rien trouvé qui le surprît autant que nous sommes portés à le croire. Les arabesques charmantes qui ornent la voûte du corridor d'entrée, ces branches de vigne gracieusement entrelacées, ces scènes de vendange, et ailleurs ces oiseaux et ces génies ailés voltigeant dans l'espace vide, lui auraient rappelé ce qu'il avait tous les jours sous les yeux dans les appartemens des gens riches. Les épitaphes, s'il s'était arrêté à les lire, pouvaient lui paraître sans doute différer assez des inscriptions ordinaires; elles ne contenaient pourtant presque rien qui ne se trouvât ailleurs. Même les souhaits « de paix et de rafraîchissement » qui nous en semblent la partie la plus originale sont empruntés à certains cultes orientaux qui s'étaient depuis longtemps acclimatés à Rome. Au premier abord, et pour un observateur un peu pressé, les funérailles chrétiennes devaient beaucoup ressembler aux autres. Prudence dit qu'on semait la tombe de feuillage et de fleurs, et qu'on versait sur le marbre des libations de vin parfumé. On avait surtout conservé l'usage de fêter par des banquets les anniversaires funèbres. A côté de l'entrée du cimetière de Domitille on trouve encore la salle à manger où se réunissaient les frères pour célébrer la mémoire de leurs morts. M. de Rossi montre par des exemples curieux combien ils s'étaient attachés à reproduire, au moins pour l'extérieur et l'apparence, ce qui se passait dans les *triclinia* des autres associations; en sorte qu'un païen qui aurait assisté à ces repas se serait cru dans l'une de ces belles sépultures que possédaient les grandes familles ou les colléges importans de Rome sur la voie Appienne ou la voie Latine. D'autres historiens ont été surtout frappés des différences radicales qui séparaient le christianisme des religions au milieu desquelles il s'établit; M. de Rossi nous montre les ressemblances, for-

tuites ou cherchées, qu'il avait avec elles : ces ressemblances rendaient plus aisée la transition d'un culte à l'autre, ce qui ne fut pas inutile sans doute à la propagation rapide du christianisme. C'est, comme on voit, une façon un peu nouvelle de présenter une vieille histoire.

Voici encore une nouveauté qui change les idées que nous nous faisions des temps primitifs du christianisme. On disait qu'il ne s'était d'abord répandu que dans les classes misérables. C'étaient de pauvres Juifs et de « petits Grecs, » des affranchis et des esclaves, «des tisserands, des cordonniers, des foulons» qui en furent les premiers adeptes. Du haut de son opulente philosophie, Celse se moquait beaucoup de ce ramassis « d'âmes simples et ignorantes, d'esprits bornés et incultes devant lesquels les docteurs chrétiens plantaient leurs tréteaux. » On ne peut pas nier en effet que les pauvres gens n'aient été longtemps les plus nombreux parmi les fidèles; mais n'y avait-il qu'eux, même dans les premières années? M. de Rossi ne le pense pas. Il a été très frappé de voir que les plus anciennes catacombes sont aussi les plus riches et les mieux ornées. Il se demande s'il était possible à une corporation qui n'aurait contenu que « des tisserands et des cordonniers » de bâtir le vestibule du cimetière de Domitille, avec les peintures élégantes qui en décorent la voûte; et il lui vient aussitôt à l'esprit qu'il devait se trouver, parmi ces esclaves, ces affranchis et ces ouvriers, des personnages plus importans et plus riches qui faisaient les frais de ces constructions. C'est du reste ce qui arrivait aussi même dans les colléges les plus misérables; ils avaient grand soin de se choisir des protecteurs qui les aidaient de leur influence et de leur fortune. N'est-il pas probable qu'il existait quelque chose de semblable dans l'association des frères? On a remarqué que les cimetières sont ordinairement désignés par un nom propre qui n'est pas toujours celui d'un martyr ou d'un saint; on les appelle cimetière de Lucine, de Commodilla, de Thrason, de Calépode, etc. : ce nom n'est-il pas celui d'un riche chrétien qui a donné le sol à ses frères pour leur sépulture? Les fouilles ont paru confirmer ces suppositions. Sur ces tombes qu'il a découvertes, M. de Rossi a lu quelquefois les noms les plus glorieux de la vieille Rome, les Cornelii, les Æmilii, les Cœcilii, etc. Il en a conclu que de très bonne heure quelques membres de ces grandes familles avaient connu et pratiqué la doctrine nouvelle (1). Prêchée par saint Paul dans « la maison de César, » c'est-à-dire parmi les esclaves et les affranchis

(1) Il se peut à la vérité que ce ne soient souvent que des noms d'affranchis qui appartenaient à des familles illustres; mais des affranchis les croyances montaient vite jusqu'aux maîtres, et une fois que le christianisme était entré dans une maison, il s'insinuait partout et gagnait tout le monde.

orientaux du prince, elle avait gagné vers la même époque la noble Pomponia Græcina, femme du consulaire Plautius, le vainqueur de la Bretagne. Elle fut accusée sous Néron « de superstition étrangère, » ce qui ne pouvait désigner alors que le judaïsme ou le christianisme, et, comme on a retrouvé dans le cimetière de Calliste les tombes de ses descendans, on peut supposer avec beaucoup de vraisemblance qu'elle était bien réellement chrétienne. Quelques années plus tard, la foi nouvelle pénétra jusque dans la famille des empereurs, s'il est vrai, comme on a toute sorte de raisons de le croire, que Domitille et son mari Flavius Clemens, les plus proches parens de Domitien et de Titus, étaient chrétiens comme Pomponia Græcina. Clemens et Domitille ne devaient pas être seuls : il est rare qu'un exemple qui part de si haut ne soit pas imité de quelques personnes. On peut donc croire que le christianisme, même dans les premières années, a fait quelques conquêtes importantes dans cette aristocratie de naissance ou d'argent qui menait l'empire. Ces grands personnages qu'il attirait à lui devaient d'abord l'aider de leur crédit, et peut-être ont-ils plus d'une fois arrêté les coups qu'on se préparait à lui porter, comme fit cette Marcia, la maîtresse de Commode, « qui craignait le Seigneur, » et qui protégeait les évêques. Ils ont dû surtout enrichir par leurs libéralités cette caisse commune qui, dès l'époque des Antonins, était fort importante et qui permit bientôt à l'église de Rome d'étendre ses aumônes presque sur le monde entier. Les catacombes nous ont déjà révélé les noms de quelques-uns de ces grands seigneurs devenus chrétiens de bonne heure et quand il y avait du péril à l'être; elles nous en feront connaître beaucoup d'autres. C'est sans doute un élément assez faible dans cette société naissante, mais il en faut tenir compte. Quand on le néglige, il est moins aisé de comprendre comment le christianisme soutint les attaques de ses ennemis et parvint à les vaincre.

Une autre question peut-être plus importante encore, qui est très loin d'être vidée, mais que l'étude des catacombes a rendue un peu plus claire, est celle de la confiance que méritent les vies des saints et les actes des martyrs. Ces documens sont fort discrédités non-seulement auprès des sceptiques, mais parmi les gens pieux, comme Tillemont, quand ils ne croient pas que la dévotion fait un devoir de renoncer à la critique. Tels qu'ils nous sont parvenus, ils ne méritent guère de créance. Il s'y est mêlé, dans les siècles qui ont suivi la paix de l'église, des légendes ridicules. Comme on les lisait dans les fêtes des saints pour l'édification des fidèles, on y ajoutait sans scrupule tout ce qui pouvait frapper les imaginations et toucher les cœurs. La rhétorique surtout, la mauvaise rhétorique du VII^e^ et du VIII^e^ siècle les a tout à fait gâtés. Il faut pourtant avouer que, quelque défiance qu'ils nous causent, depuis les dernières fouilles des

catacombes, on ne peut plus les rejeter sans examen. Tout n'est pas imaginaire dans ces récits, puisqu'on a retrouvé dans les galeries des cimetières la sépulture de ceux dont ils racontent l'histoire. Ainsi au IIIe et au IVe siècle on croyait posséder leurs tombes, on lisait leurs noms sur leurs épitaphes, on venait prier devant leurs restes. Le récit des faits peut être très légendaire, mais il est difficile de douter que le nom du personnage soit réel. Dans ces récits mêmes, au milieu de beaucoup d'erreurs ridicules, on remarque des détails vraisemblables ou certains. Quelques-uns sont confirmés par les inscriptions ou les peintures antiques des catacombes; d'autres supposent une connaissance parfaite de lieux qu'assurément les gens du VIIIe ou du IXe siècle ne visitaient plus. M. de Rossi en conclut très légitimement que la nouvelle rédaction amplifiée et corrompue suppose l'existence d'une rédaction ancienne, plus sobre et plus vraie. Il est donc d'avis qu'au lieu de rejeter le récit entier pour quelques absurdités qu'il renferme, on doit le débarrasser de toutes ces retouches fâcheuses et qu'il faut essayer de retrouver le texte original sous la copie altérée. C'est un travail délicat, où il entre toujours un peu de divination et d'hypothèse, mais où le succès n'est pas impossible à une critique exercée, et qui s'accomplit tous les jours dans la restitution des textes classiques. M. de Rossi l'a fait avec beaucoup de talent pour les actes de Sainte-Cécile; M. Le Blant l'essaie en ce moment pour beaucoup d'autres. Si l'entreprise réussit, ce qui ne paraît guère douteux, elle augmentera de beaucoup le nombre des documens dont nous disposons et nous fera mieux connaître la lutte héroïque que soutint l'église contre ses persécuteurs.

Je me suis volontairement tenu dans les questions générales : que de découvertes inattendues, que d'observations ingénieuses n'aurais-je pas à signaler, si je descendais dans le détail! M. de Rossi est un épigraphiste consommé; il excelle à interpréter une inscription, ce qui ne veut pas dire seulement qu'il nous la fait bien comprendre, mais qu'il sait en tirer toutes les conséquences qu'elle renferme. Celles qu'il a recueillies aux catacombes sont plus simples et plus courtes que nous le voudrions. Les chrétiens de cette époque n'étaient pas bavards; ils ne tenaient pas à nous apprendre, comme le faisaient si complaisamment les Romains ordinaires, les fonctions qu'ils avaient occupées et le rang qu'ils tenaient dans la vie : un nom propre, une date et quelques souhaits touchans de paix et de bonheur, voilà en général toute l'épitaphe. On en peut pourtant tirer sur la situation de ces pauvres gens, sur leurs sentimens et leurs espérances, des indications curieuses, et ils nous en apprennent quelquefois avec un seul mot plus qu'ils ne veulent. Les peintures sont encore plus importantes, et M. de Rossi les a interprétées d'une façon fort habile. Comme en général elles sont

symboliques, elles répandent beaucoup de lumière sur les croyances primitives du christianisme et seront un élément important dans la querelle des diverses églises. Pour moi, ce qui me frappe surtout dans ces peintures, et principalement dans les plus anciennes, c'est la facilité parfaite avec laquelle l'art antique y est imité. Les chrétiens n'avaient alors aucune répugnance à s'en servir; ils employaient sans scrupule les symboles et les images du paganisme qui leur semblaient exprimer leurs croyances. Ils représentaient leur divin maître sous les traits d'Orphée, et la belle figure du chantre de Thrace, attirant à lui les bêtes et les rochers, leur semblait convenir à celui dont la parole a conquis les nations les plus sauvages du monde. Je ne vois rien là de ce fanatisme sombre dont on accusait alors les chrétiens. C'était peut-être le défaut de quelques sectaires, comme Tertullien, mais le grand nombre ne partageait pas ces rigueurs. Ils ne renonçaient pas, en devenant chrétiens, à comprendre et à admirer les beaux ouvrages des sculpteurs ou des peintres de la Grèce; ils ne se croyaient pas tenus à les condamner et à les proscrire, puisqu'au contraire ils essayaient de les approprier à leur culte. S'il est vrai de dire que la renaissance ait eu surtout pour principe de revêtir les idées nouvelles des formes de l'art antique, la renaissance a commencé aux catacombes.

Voilà la moisson de faits inconnus, de suppositions fécondes, d'aperçus nouveaux dont M. de Rossi a enrichi la science. Au moment de dire un dernier adieu à ce cimetière de Calliste dans lequel il a si longtemps vécu et où il a fait de si belles découvertes, il a grand'peine à contenir son émotion; il lui est impossible de prendre congé, sans un déchirement de cœur, de ce grand travail qui lui a demandé trente-cinq années, les meilleures de sa vie, et lui a donné la plus noble jouissance qu'un savant puisse connaître, celle de découvrir ou d'entrevoir la vérité; mais il s'arrête vite : *non è dell'indole di si grave et si seria opera il poeteggiare*, nous dit-il. D'autres travaux l'appellent; de grands cimetières, aussi curieux peut-être que celui de Calliste, restent à étudier, et il nous annonce que, sans perdre un moment, il va commencer des explorations nouvelles. Tous les amis de la science l'accompagneront de leurs vœux et souhaiteront aux recherches qu'il entreprend la même fortune qu'à celles qu'il vient d'achever.

GASTON BOISSIER.

LA

# TERREUR BLANCHE

De tous les événemens de l'histoire contemporaine, il n'en est pas que, soit pour les flétrir, soit pour les absoudre, la passion des partis ait plus complétement défigurés que ceux dont le midi de la France vit se dérouler, après les Cent jours, les sanglantes péripéties. Cette qualification même de « terreur blanche » sous laquelle on s'est accoutumé à les désigner, en y comprenant les poursuites exercées par les cours prévôtales, prouve clairement, bien qu'elle soit devenue classique, qu'il y a eu dans les récits des premiers historiens de ces temps ignorance ou calomnie. La version à laquelle la plupart d'entre eux se sont ralliés ne saurait être considérée comme l'expression de la vérité. Elle n'a eu pour base que des légendes mensongères dont on ne trouve aucune trace dans les documens officiels et qu'aucune preuve n'est venue corroborer. Après M. de Vaulabelle, traçant de ces souvenirs douloureux une relation qui tient du roman, M. Odilon Barrot lui-même s'est trompé quand il écrivait dans ses *Mémoires* : « Les partis extrêmes n'ont rien à se reprocher en France; ils ont successivement atteint, dans leur cruelle émulation, le dernier terme de la frénésie et de la férocité : 1815 peut servir de contre-partie à 1793, et la terreur blanche n'a pas grandement différé de la terreur rouge. » Mieux connue aujourd'hui, la vérité permet d'opposer à ces appréciations de fantaisie une protestation qu'un historien plus impartial que ses prédécesseurs, M. de Viel-Castel, a formulée en ces termes : « Il est bien évident que telle audience du tribunal révolutionnaire a fait tomber plus de têtes que tous les tribunaux de la restauration pendant deux années, et que Paris, dans une seule journée de septembre, a vu plus d'égorgemens que le Midi tout entier pendant l'été et l'automne de 1815. » Cette époque ne fut, hélas! que trop fertile en réactions criminelles; il n'était pas nécessaire de la charger et de

l'assombrir, même pour exciter la légitime indignation de la postérité contre les bourreaux ou sa pitié au profit des victimes, pas plus qu'il n'était habile d'en dissimuler l'horreur pour alléger le fardeau de responsabilités qu'on ne saurait sans injustice faire peser sur le gouvernement de Louis XVIII, et qui doivent être imputées surtout aux fatales passions dont la chambre introuvable allait être l'expression constitutionnelle et reproduire, sous des formes légales, les inexorables ardeurs.

Parmi tant de scènes odieuses qui ne s'expliquent que par la fougueuse violence des imaginations méridionales, et par les ressentimens que le règne des Cent jours et les excès des vainqueurs avaient amassés dans les âmes, celles qui s'accomplirent dans le Gard peuvent être regardées comme les plus sinistres, moins encore par le caractère des actes perpétrés, qui fut là ce qu'il était ailleurs, que par le nombre des victimes, et la durée de l'épouvante qui s'était emparée de la partie saine de la population, paralysa le courage des braves gens et trouva des encouragemens inconsciens dans la faiblesse des autorités locales. Les départemens des Bouches-du-Rhône, de Vaucluse, de la Haute-Garonne, virent une ou deux journées marquées par quelque grand crime, tel que les massacres de Marseille, le meurtre du maréchal Brune, celui du général Ramel, après lequel la loi reprit ses droits. Mais, dans le Gard, ces troubles sanglans se prolongèrent pendant plus de quatre mois, mettant en scène des personnages dont les forfaits ont rendu le nom légendaire et l'ont marqué d'une flétrissure éternelle. Pour les arrêter, il fallut le concours des troupes étrangères qui occupaient le territoire français.

Quoique déjà lointains, ces événemens, que les historiens de la restauration n'ont pu considérer qu'au titre d'épisodes secondaires perdus dans les événemens d'ordre général et auxquels ils n'ont consacré que d'incomplètes et souvent inexactes notices, sont dignes cependant d'être mieux connus qu'ils ne l'ont été jusqu'ici. Les pages qu'on va lire les éclaireront d'une lumière nouvelle. Elles ont été écrites après de longues et minutieuses recherches, à l'aide des récits et des polémiques du temps, à l'aide aussi de témoignages recueillis sur les lieux et de souvenirs de famille, rectifiés, dans ce qu'ils avaient d'inexact ou d'obscur, par les nombreux documens politiques, administratifs, judiciaires, enfouis jusqu'à ce jour dans nos annales nationales et départementales. Ce n'est peut-être pas encore toute la vérité, ce n'est du moins que la vérité, — la vérité présentée pour la première fois dans un tableau d'ensemble et dégagée de tout esprit de parti.

## I.

A la première nouvelle du débarquement de Napoléon à Cannes, le gouvernement du roi avait pris d'énergiques mesures pour défendre son existence menacée. Tandis que le comte d'Artois partait pour Lyon, le duc de Bourbon pour l'Ouest, et M. de Vitrolles pour Toulouse, avec la mission d'organiser sur ces points la résistance au nom de Louis XVIII, le duc d'Angoulême, qui se trouvait alors à Bordeaux, était invité à se rendre en Languedoc et en Provence afin de soulever contre l'usurpateur ces contrées passionnément dévouées aux Bourbons; le prince s'empressait d'obéir, se dirigeait en toute hâte vers Montpellier, Nîmes et Marseille, échauffait par sa présence et sa parole le royalisme du Midi, et formait trois corps d'armée à l'aide des troupes régulières qu'il croyait fidèles à sa cause et d'un grand nombre de volontaires accourus à son appel. Puis, tandis qu'une partie de son effectif achevait de s'organiser dans le Dauphiné, l'autre en Auvergne, lui-même prenait au Pont-Saint-Esprit le commandement d'une colonne de 5,000 hommes et se mettait en route pour remonter la rive gauche du Rhône et poursuivre l'empereur déjà en route vers Paris. Il atteignait ainsi Valence en quelques jours, chassant devant lui les troupes impériales, auxquelles il livrait un brillant combat sur la Drôme, entre Loriol et Livron. Mais là, paralysé par la défection des bataillons qu'il avait amenés avec lui, par la marche rapide de Napoléon et par la soumission de la France au despotisme, ne pouvant plus compter que sur des volontaires sans organisation, il était contraint de s'arrêter et bientôt réduit à capituler. Ses officiers le conjurant de se dérober par la fuite aux mains de l'ennemi, il leur déclarait qu'il partagerait jusqu'au bout la fortune de ses soldats, et signait le 9 avril, au bourg de la Palud, avec le général Gilly, l'un des commandans des troupes impériales, une convention portant que les volontaires royaux seraient licenciés, qu'ils rentreraient dans leurs foyers sous la protection des autorités nouvelles, et que lui-même serait conduit à Cette, où il s'embarquerait.

Tandis qu'aux bords du Rhône se déroulaient ces événemens, dans Nîmes, chef-lieu du département du Gard, qui avait fourni à la cause royale le plus grand nombre de ses partisans, ceux de l'empereur se déclaraient ouvertement. Recrutés surtout parmi les officiers en demi-solde, appuyés par une partie de la garde urbaine et par les populations protestantes de la Gardonnenque (1), ils n'a-

(1) On désigne sous ce nom le groupe des communes situées au nord de Nîmes, dans la vallée du Gardon.

vaient attendu que les premiers succès de Napoléon pour se rallier à lui. Avant même qu'il fût arrivé à Paris, ils proclamaient le gouvernement impérial. Les troupes de la garnison que le duc d'Angoulême, doutant de leur fidélité, n'avait osé s'adjoindre, les secondèrent. Elles prirent la cocarde tricolore et les aigles qu'elles avaient conservées dans leurs sacs. Le mouvement se communiqua aux villes et aux campagnes voisines. Plusieurs milliers de paysans menacèrent Nîmes au nom de Bonaparte; on n'arrêta leur marche qu'en les persuadant de l'inutilité de leur concours, la ville ayant fait sa soumission. Un peu plus tard, le général Gilly, ayant obligé le duc d'Angoulême à capituler, rentra dans Nîmes, ne s'occupant plus que de rétablir l'autorité de son ancien maître. La cause des Bourbons fut alors perdue.

Néanmoins, jusqu'à ce jour, tout s'était borné à la manifestation triomphante d'un parti sur un autre. Aucun excès n'avait été commis, si ce n'est l'assassinat d'un étudiant de Montpellier nommé Lajutte, volontaire royal tué dans Nîmes au moment où il allait rejoindre le duc d'Angoulême; mais l'exaltation était trop vive pour qu'on pût en rester là. Les passions des populations méridionales, fortifiées à cette heure par le souvenir des guerres religieuses et le vieil antagonisme des catholiques et des protestans, étaient déchaînées. Elles vinrent en aide aux haines politiques et dictèrent aux vainqueurs des mesures arbitraires que leur persistance transforma en une véritable persécution contre les vaincus, et qui, selon la juste expression de M. de Viel-Castel, laissèrent dans le parti royaliste, « avec tous les élémens d'une insurrection, d'implacables ressentimens. » On épura la garde urbaine; on en fit sortir les royalistes, dont plusieurs furent incorporés de force dans des colonnes mobiles. On en arrêta un grand nombre. D'autres n'échappèrent à ces mauvais traitemens qu'en prenant la fuite. Partout les mouvemens royalistes furent impitoyablement réprimés, notamment à Saint-Gilles, où quatre personnes furent tuées et un plus grand nombre blessées. On excita les troupes par des distributions d'argent, par les séductions les plus grossières, et l'on fit appel à tant de détestables instincts qu'il devint bientôt impossible de contenir ces masses frémissantes. La convention de la Palud avait promis aux volontaires royaux, qu'on appelait les miquelets, la protection des autorités impériales pour faciliter leur retour dans leurs foyers. Elle n'empêcha pas qu'ils fussent attaqués, au moment même où ils se croyaient en sûreté. Au Pont-Saint-Esprit, qui se trouvait sur leur chemin, on leur disputa le passage du pont du Rhône. Les uns furent massacrés, les autres précipités dans le fleuve. Quand ceux qui avaient échappé à ce

guet-apens se présentèrent aux abords de Nîmes, ils y rencontrèrent des bandes de fédérés qui les dépouillèrent et leur firent subir les plus cruelles avanies. Ceux qui, pour rentrer chez eux, étaient obligés de traverser la Gardonnenque, y furent victimes d'actes barbares. Les populations, qui sous le manteau du bonapartisme cachaient d'anciens préjugés et de vieilles haines, tenaient la campagne et gardaient les villages afin d'en interdire l'approche aux volontaires royaux. Elles s'acharnèrent contre ces malheureux, dont plusieurs trouvèrent la mort dans la commune d'Arpaillargues. Le scapulaire étalé sur leur poitrine, la fleur de lis rouge cousue sur leur uniforme et leur cocarde blanche les firent reconnaître. A l'entrée du village que traverse la route, on les désarma par mesure de précaution, leur dit-on. Ils se laissèrent faire. Mais, soit que leur nombre, — ils étaient soixante-quatre, — eût alarmé les habitans, soit qu'eux-mêmes, par leur attitude et leur langage, les eussent provoqués, on les attaqua. Hors d'état de se défendre, ils se dispersèrent en courant. Les gens d'Arpaillargues s'élancèrent derrière eux à travers champs, armés de fusils et de fourches. « On leur donna la chasse comme à des bêtes fauves, » disait plus tard, devant la cour d'assises de Nîmes, le procureur-général. Sept d'entre eux périrent. L'intervention de quelques femmes, plus exaltées et plus cruelles que les hommes, vint ajouter à l'horreur de leur supplice. Quatre, renversés par la fusillade, furent mis nus, percés de coups dans toutes les parties du corps, déchirés au visage avec des ciseaux. Les archives judiciaires nous ont conservé le récit de ces horreurs, dont les auteurs, au nombre de dix-sept, furent poursuivis l'année suivante et condamnés, à l'exception d'un seul, onze à mort, deux aux travaux forcés, trois à cinq ans de prison. Cinq furent exécutés.

A ces terribles provocations vint s'ajouter la compression rigoureuse à laquelle fut soumis ce département royaliste, toujours prêt à se révolter. Puis ce furent des levées d'hommes. Il y eut alors un grand nombre de déserteurs. Ils allèrent grossir les bandes des volontaires fugitifs qui erraient dans la campagne, se cachaient dans les bois, dans les montagnes, dans les marais et jusqu'aux bords de la mer, entre Agde, petit port sur la Méditerranée, dans l'Hérault, et le hameau des Saintes-Maries, à la pointe de la Camargue. Cette population vécut ainsi pendant deux mois, mal vêtue, mal nourrie, couchant sur la terre nue, rôdant, affamée, aux environs de Nîmes, de Saint-Gilles, d'Aigues-Mortes, se glissant parfois dans Montpellier, où les royalistes lui distribuaient quelques secours, s'employant dans les métairies, toujours sur le qui-vive, toujours menacée par les fédérés qui faisaient dans les champs

de fréquentes battues. Cette vie misérable allumait dans les cœurs d'ardens désirs de représailles. La plupart des fugitifs, de condition modeste, étaient honnêtes et courageux; celui qui devait s'appeler plus tard le poète Jean Reboul se trouvait parmi eux, et plus d'un lui ressemblait par la noblesse des sentimens. Mais il y avait aussi dans leurs rangs des artisans sans éducation, aux instincts grossiers, aux passions violentes, ce Jacques Dupont dit Trestaillons, simple travailleur de terre, dont ces tristes jours allaient faire un grand criminel, et avec lui ceux qui se préparaient à devenir ses compagnons et ses émules, forcenés animés « de l'esprit de brigandage et de révolte, » disait plus tard un des fonctionnaires chargés de les poursuivre, pour qui le royalisme fut un prétexte, le désordre un but, qui devaient attacher au Midi une sinistre renommée et compromettre tout le parti royaliste en disant: « Il nous faut un roi terrible à qui soient inconnus les mots de bonté, de clémence et de pardon. Faisons-nous justice, puisqu'on ne nous la fait pas. Servons le roi malgré lui (1). » C'est pendant les Cent jours que toutes ces haines prirent feu. On ne saurait trop le répéter, non certes, pour faciliter une justification impossible, mais pour fournir à l'histoire une explication qu'elle réclame, — explication appuyée sur des documens authentiques et qui s'impose aujourd'hui aux adversaires comme aux amis de la restauration, avec la puissance de la vérité. Ce qui n'est pas moins vrai d'ailleurs, c'est que vengeances et représailles dépassèrent de beaucoup les persécutions qui les avaient déchaînées. N'est-ce pas un des traits ordinaires de la guerre civile dans tous les pays et à toutes les époques?

On a vu qu'une partie des déserteurs et des volontaires vivaient dispersés aux bords de la mer. Moins malheureux que la plupart de leurs compagnons, il étaient parvenus à former une agglomération suffisante pour tenir en respect les bandes de fédérés et les détachemens de la petite garnison d'Aigues-Mortes, qui battaient la campagne afin d'arrêter les réfractaires. Les uns avaient trouvé un abri dans les cabanes des pêcheurs. Les autres campaient à la belle étoile, et, comme on était au printemps, ils supportaient sans trop de peine les intempéries de l'air. L'espérance d'un avenir meilleur que le présent rendait leurs maux légers. La nuit, des barques venues d'Espagne amenaient sur la plage des émissaires mystérieux qui leur apportaient, avec quelques secours, les instructions du duc d'Angoulême réfugié à Barcelone et leur annonçaient la chute prochaine du régime impérial (2). De Cadix, le prince s'était fait con-

(1) Archives nationales.

(2) Nous devons ces curieux détails à un ancien volontaire royal, encore vivant au-

duire en Catalogne, où l'avaient suivi plusieurs des partisans de Louis XVIII et où il attendait la défaite suprême de l'empereur, qu'il était dès ce moment facile de prévoir. Il avait conservé, par l'ordre du roi, le commandement des départemens du Midi. Dès la fin de la première quinzaine de juin, il jugea les événemens assez avancés pour charger des commissaires de se rendre en France et de se tenir prêts à toute éventualité. Ces commissaires étaient, pour l'Hérault, le marquis de Montcalm; pour la Lozère et le Gard, le comte de Bernis et le marquis de Calvières. Originaires des contrées dans lesquelles on les envoyait, ces gentilshommes y étaient connus et estimés. Le comte Charles de Vogüé leur fut adjoint comme inspecteur des gardes nationales. Ils débarquèrent près d'Aigues-Mortes, dans la nuit du 15 au 16 juin, malgré les douaniers qui leur tirèrent en vain quelques coups de fusil (1). Puis, M. de Bernis se dirigea sur Nîmes, suivi de M. de Calvières, tandis que M. de Montcalm se rendait dans l'Hérault.

Ils se trouvaient donc au cœur des populations quand arriva la nouvelle de la bataille de Waterloo. C'était le 25 juin. Le même

jourd'hui, M. C..., de Fontvieille (Bouches-du-Rhône). C'est également de lui que nous tenons le texte de la romance suivante, que les miquelets chantaient en chœur, chaque matin, sur l'air de *Richard*, après avoir fait la prière en commun :

Loin de la belle France,
Un roi puissant languit;
Son serviteur gémit
De sa cruelle absence!
Si d'Angoulême était ici,
Mon cœur n'aurait plus de souci!
O France, ô ma patrie,
Que devient ton honneur,
Quand on te sacrifie
Au Corse usurpateur!

Pour une cause impie,
On veut armer nos bras,
Préférons le trépas
A cette ignominie.
— Louis, tu veux notre foi!
Crions toujours : « Vive le roi! »
Dans ces momens de crise,
Quel que soit notre sort,
Voici notre devise :
« Les Bourbons ou la mort! »

(1) D'autres commissaires royaux débarquaient au même moment sur divers points des côtes françaises, le marquis de Rivière, à Marseille; le duc d'Aumont, près de Bayeux, etc., etc.

jour, le marquis de Calvières, revenant sur ses pas, entra dans Aigues-Mortes, à la tête d'une poignée d'hommes, désarma la garnison de cette petite place, en faisant les officiers prisonniers. Il fut bientôt rejoint par un chef de volontaires, le capitaine Achard, ayant sous ses ordres une cinquantaine de pêcheurs armés par ses soins, et assura par ce coup de main au duc d'Angoulême un solide point de débarquement. En même temps, l'Hérault se soulevait à la voix du marquis de Montcalm. Le 27 juin, le général Gilly, commandant la division dont Montpellier était le siége, avait fait afficher la proclamation suivante : « Napoléon a abdiqué. Pour donner la paix à la France, des commissaires se sont rendus près des puissances alliées. Si elles ont été franches dans leurs déclarations, la paix sera rendue au monde; si leur dessein a été de nous tromper en déclarant qu'ils n'en voulaient qu'au chef du gouvernement, qu'ils sachent que la France peut être envahie, jamais subjuguée. » Ce langage, au lieu d'apaiser les esprits, les excita, et la journée du lendemain fut troublée par une sanglante collision entre les royalistes et les fédérés. Les volontaires s'étant portés sur la ville, où déjà flottait le drapeau blanc, y tuèrent un mulâtre, capitaine de la garde nationale, qui s'était fait remarquer depuis deux mois par son ardeur à les poursuivre. Ils attaquèrent ensuite la citadelle, dans laquelle le général Gilly s'était enfermé avec la garnison. Ils furent repoussés après un combat meurtrier qui coûta la vie à cent dix personnes (1), et quittèrent la ville dont les habitans n'en continuèrent pas moins à fêter, par des chants et des danses, le retour des Bourbons. Pendant ces réjouissances, le préfet s'entendit insulter par une foule furieuse à laquelle il n'échappa qu'à grand'peine. Ici, deux versions également vraisemblables sont en présence. Selon l'une, les royalistes se seraient portés à des excès, auraient pillé le café militaire, arrêté un valet de ville, saisi les dépêches dont il était nanti, blessé à coups de pierres trois officiers, dont l'un, chef de bataillon du 13e de ligne, mortellement, et c'est pour réprimer ces tentatives que le général Gilly aurait fait sortir de la citadelle plusieurs patrouilles. Selon l'autre, le calme n'avait pas été troublé, et la conduite du général Gilly n'eut pour cause que l'irritation dans laquelle le jetèrent les manifestations de la joie publique. Quoi qu'il en soit, l'une des patrouilles tira sur un groupe de danseurs. Deux femmes furent tuées, trois blessées. Quatre jours après, nouveau conflit. Un vieillard, attiré à sa croisée par les cris de *Vive le roi!* que poussaient les volontaires, fut tué d'une balle, entre ses deux filles. Enfin les royalistes restèrent victorieux. Le général

(1) Rapport du marquis de Montcalm. (Archives du dépôt de la guerre.)

Gilly avait prévu ce dénoûment et, laissant une poignée d'hommes dans la citadelle, était rentré dans Nîmes, où il se sentait plus fort qu'à Montpellier. « Tout autour de moi est en pleine insurrection, » écrivait-il au ministre de la guerre. Le 30 juin, à Mende, chef-lieu de la Lozère, le peuple se souleva, attaqua la préfecture sous les ordres d'un ancien émigré, arrêta les autorités, et se fit livrer les armes enfermées dans les casernes, qui furent distribuées à trois mille paysans. Mais, en moins de vingt-quatre heures, le département se soumit à Louis XVIII, sans que le sang eût coulé. A Agde, on eut à regretter des actes de dévastation dont on essaya plus tard d'atténuer le caractère coupable en imprimant cette phrase : « Le peuple, en pillant, a associé son souverain à son ressentiment. » La petite garnison de cette place fut désarmée et prit la fuite pour échapper aux mauvais traitemens; puis les insurgés marchèrent sur l'Aveyron d'un côté, sur Pézenas et Béziers de l'autre, et y firent arborer le drapeau blanc. Au Vigan, la nouvelle de Waterloo fut apportée, le 28 juin, par des déserteurs qui entrèrent dans la ville aux cris de *Vive le roi!* Le sous-préfet fut arrêté et conduit à Montpellier, où il subit une longue détention. C'est dans le récit qu'il nous a laissé de son infortune qu'on voit apparaître pour la première fois Jacques Dupont, dit Trestaillons, qu'il accuse d'avoir dit : « Je regrette bien de n'avoir pas rencontré ce sous-préfet. Je lui aurais envoyé un coup de fusil. »

Cependant Beaucaire s'était aussi prononcée pour le roi. Cette petite ville, à laquelle la foire qui s'y tient tous les ans a assuré une réputation universelle, est située aux bords du Rhône qui la sépare de Tarascon, et à 30 kilomètres de Nîmes. Le 26, elle arbora le drapeau blanc. Inquiet sur les suites de cette manifestation, le conseil municipal, qui connaissait la résolution du préfet du Gard et du général Gilly de maintenir dans Nîmes l'autorité de l'empereur, les fit avertir de ce qui venait de se passer, en les adjurant de ne rien tenter pour contenir le mouvement royaliste de Beaucaire, s'ils ne voulaient provoquer une résistance désespérée. Le général Gilly fit la promesse qu'on lui demandait. Mais, durant la nuit suivante, une troupe de fédérés partit de Nîmes sans ordre, afin d'aller soumettre aux autorités impériales les Beaucairois révoltés. Elle vint se briser contre un détachement de garde nationale qui gardait la ville. A dater de ce jour, Beaucaire songea à s'organiser pour la défense. Le comte de Bernis s'y rendit et prit en main cette organisation.

Les volontaires royaux et les déserteurs, lassés de leur vie errante, accoururent, ainsi que les habitans des communes voisines dévouées aux Bourbons. Avec les premiers, on forma un régiment de ligne et un escadron de chasseurs à cheval; avec les seconds, un bataillon

de garde nationale. Les receveurs des postes, de l'enregistrement, des contributions directes et indirectes, les fermiers du Pont de Beaucaire durent verser 8,500 francs. On accrut ces ressources par des emprunts. Un agent secret envoyé à Marseille, où le marquis de Rivière s'était installé comme commissaire du roi, obtint par son entremise, des bâtimens anglais qui croisaient en vue du port, des armes et des munitions qu'il rapporta dans Beaucaire, où il ramena en même temps plusieurs officiers emprisonnés au château d'If pendant les Cent jours et que le peuple marseillais avait délivrés. Parmi eux se trouvait le colonel Magnier, qui entreprit avec succès de lever un corps de troupes à Tarascon. Enfin la garnison d'Aigues-Mortes envoya au camp de Beaucaire deux pièces de canon et des artilleurs. L'armée royaliste, forte de plus de 2,000 hommes, fut placée sous les ordres du chevalier de Barre, maréchal de camp. En même temps, le comte de Bernis désignait le marquis de Calvières comme préfet provisoire du Gard.

De son côté, le général Gilly se préparait à une défense désespérée. Prévoyant le cas où il serait obligé d'évacuer Nîmes, il venait de faire des Cévennes du Gard, en sa qualité de commissaire impérial, le point de ralliement d'une vaste insurrection dont les fédérés d'Avignon, de Marseille et de Nîmes, les populations de la Gardonnenque et de la Vaunage (1), et les troupes rebelles lui auraient fourni les élémens. Appuyé sur la citadelle du Pont-Saint-Esprit, qui tint pour l'empereur jusqu'au milieu de juillet, disposant de populations fanatisées, il aurait pu facilement appeler à son aide celles du Dauphiné et faire du Gard un foyer de résistance à la restauration, et, comme on disait alors, une Vendée patriotique. Chose étrange, le général Gilly, auquel était acquise la majorité des sympathies protestantes, était catholique; par contre, le général de Barre, dont les forces se composaient presqu'en totalité de catholiques, était protestant, ainsi que plusieurs des fonctionnaires qui furent ultérieurement nommés par le commissaire du roi. Ce simple fait permet d'affirmer qu'en ce moment ce sont bien les passions politiques qui étaient aux prises et que c'est plus tard seulement que les passions religieuses vinrent les envenimer. Le général Gilly avait sous ses ordres 500 hommes du 13e de ligne, deux compagnies du 67e, 250 chasseurs du 14e, un bataillon composé d'officiers à la demi-solde, désigné sous le nom de « bataillon sacré, » 900 hommes de garde urbaine et environ 1,600 paysans armés. Il y ajouta de l'artillerie qu'il envoya chercher au Pont-Saint-Esprit. Néanmoins, bien qu'il disposât, comme on le voit, de forces supé-

(1) On désigne ainsi quelques communes, entre Nîmes et le Vidourle, dans la vallée de Nages.

rieures à celles de l'armée de Beaucaire, le général bonapartiste ne pouvait rien au-delà de la résistance. S'il avait tenté de sortir de Nîmes et de porter l'attaque au dehors, la population royaliste, qu'il tenait comprimée depuis trois mois, se serait soulevée derrière lui. En outre, il aurait trouvé devant lui, à droite et à gauche, des communes hostiles à Bonaparte, et, parmi les plus importantes, celle d'Uzès, qui avait arboré déjà le drapeau blanc et qui, placée sur la limite qui sépare les centres catholiques des centres protestans, se préparait à se défendre contre ceux-ci par qui elle était menacée. Enfin, à l'armée de Beaucaire seraient venues se joindre, au besoin, les gardes nationales de Provence, réunies par le colonel Magnier, entre Arles et Tarascon. Le général Gilly était donc paralysé; il restait dans Nîmes, attendant avec angoisse les nouvelles de Paris, sourd aux propositions pacifiques et honorables des représentans du roi, tandis que, libre de ses mouvemens, le général de Barre fortifiait ses positions et organisait une expédition pour dégager les bords de la Durance, d'où le menaçaient des bandes de fédérés sorties d'Avignon.

Composée de volontaires royaux, cette expédition, sous les ordres du colonel Magnier, partit de Beaucaire, un soir, vers onze heures et marcha pendant toute la nuit. Au point du jour, elle se trouva à l'entrée d'un gros bourg appelé Château-Renard, voisin de la Durance, et vit devant elle les fédérés postés hors la ville sur les coteaux qui longent la route de Noves. La première balle tirée alla tuer un paysan qui travaillait dans un pré, et dont on essaya de justifier la mort en disant qu'il avait crié : « Vive l'empereur! » Ce fut d'ailleurs la seule victime de la journée, car au premier coup de canon les fédérés se dispersèrent et disparurent. On ne les poursuivit pas. Le chef de l'expédition, ayant appris qu'Avignon était depuis le matin au pouvoir des royalistes, donna l'ordre de retourner à Beaucaire. Il ne put empêcher toutefois une partie de ses soldats d'entrer dans Château-Renard, où ils mangèrent et burent trop copieusement sans doute, car, après le repas, ils se mirent à piller plusieurs maisons, et à maltraiter des citoyens qu'on leur désigna comme des républicains. La boutique d'un chapelier rangé dans cette catégorie fut saccagée et les marchandises qu'elle contenait détruites. Après cet exploit, la compagnie se mit en route pour rentrer dans ses quartiers. Mais, en traversant Tarascon, elle trouva la ville en proie à la plus tumultueuse agitation. On venait d'y conduire dans trois charrettes des individus arrêtés arbitrairement à Fontvieille, commune de l'arrondissement d'Arles, où ils étaient connus comme d'anciens terroristes. On attendait ces malheureux avec « des tombereaux de tessons de bouteilles » pour les massacrer. Il y avait parmi eux un vieillard surnommé « l'archevêque » contre lequel la

foule s'acharnait avec fureur. Au moment où il arrivait avec ses compagnons, aux abords du château-fort qui sert de prison, elle commença à le lapider. Il reçut les premiers coups sans se plaindre. Tout à coup, un jeune homme, prisonnier aussi, se précipita en criant et vint se mettre devant lui afin de recevoir les coups à sa place; c'était son fils, qu'on vit alors, insensible à ses propres blessures, entourer de ses bras et couvrir de son corps le vieillard qui lui ordonnait en vain de s'éloigner. Mais cette lutte de dévoûment n'attendrit pas la populace ameutée et les deux malheureux seraient morts broyés, si quelques volontaires émus et indignés ne les eussent soustraits à sa fureur, en les poussant brusquement dans la forteresse, dont les portes se fermèrent aussitôt (1).

Tels étaient donc les résultats des projets de résistance du général Gilly : il exaspérait les royalistes et fournissait à leurs adversaires, partout où ils étaient assez forts pour soutenir la lutte, un prétexte pour retarder leur soumission et même pour devenir menaçans. C'est ainsi que dans la Gardonnenque s'étaient formés des rassemblemens armés qui envoyaient leur avant-garde jusqu'aux portes d'Uzès, et sommaient les habitans d'avoir à faire disparaître le drapeau blanc et de rétablir le drapeau tricolore. Ces rassemblemens étant devenus inquiétans, les autorités municipales de cette petite ville eurent l'idée de leur envoyer, par un parlementaire, des propositions ayant pour but de faire décider que, jusqu'à nouvel ordre, royalistes et impérialistes garderaient leurs couleurs. Un ancien officier, M. Nicolas, garde à cheval des eaux et forêts, s'offrit pour porter ces paroles de paix aux émeutiers et se rendit au-devant d'eux, le 3 juillet, suivi de deux gendarmes. Il les rencontra aux portes mêmes de cette commune d'Arpaillargues où, trois mois avant, les volontaires royaux avaient été massacrés. D'abord ils parurent disposés à l'écouter. Mais à peine eut-il fait allusion aux Bourbons, que sa voix fut couverte par des huées et des cris de « Vive l'empereur! » Il voulut protester; au même instant, un paysan plus excité que les autres abaissa vivement son fusil et tira presque à bout portant sur M. Nicolas, qui tomba mort (2). La négociation, brusquement arrêtée par ce meurtre inexplicable, fut reprise, le même jour, par de nouveaux députés et aboutit à un armistice, aux termes duquel chaque parti conservait ses couleurs et devait rester dans ses positions.

Peu à peu cependant, le cercle se resserrait autour du général Gilly, et, bien qu'il occupât la ville de Nîmes, il ne pouvait plus se faire illusion sur la durée de son pouvoir. S'il résistait encore, c'est qu'il fondait un espoir sur l'arrivée du général Cassan, comman-

(1) Souvenirs d'un témoin, communiqués à l'auteur.

(2) L'assassin se nommait Pénarieu. Il fut condamné à mort et exécuté au mois d'août 1816.

dant le département de Vaucluse, qui cherchait à lui porter secours, mais sans pouvoir arriver jusqu'à lui, tandis que chaque jour des détachemens royalistes venaient aux portes de Nîmes. Le 5 juillet, l'un d'eux apporta une lettre du général de Barre, sommant le général de faire sa soumission au roi. Cette lettre était ainsi conçue : « Général, les forces supérieures que je commande me mettent à même de me rendre maître de la ville de Nîmes que vous occupez. L'humanité m'a fait différer jusqu'à ce moment de les employer, espérant que vous arboreriez le drapeau blanc et vous déclareriez pour le roi Louis XVIII. Quelques instans vous sont encore donnés, et je vous invite d'en profiter sans délai. Si telles sont vos dispositions, et si vous partagez, comme je m'en flatte, mon désir d'épargner l'effusion du sang et les désordres qui pourraient résulter d'une mesure qui ne serait point concertée, envoyez quelqu'un de confiance avec lequel je puisse travailler et parer à ces inconvéniens (1). » A cette lettre, Gilly répondit par un refus, et l'on en serait venu sans doute aux mains, sans l'intervention du conseil municipal, qui fit accepter des partis une trêve provisoire à l'effet d'attendre les résultats des événemens de Paris.

Quelques jours s'écoulèrent ainsi. On apprit enfin le rétablissement de Louis XVIII par l'ordonnance royale qui prescrivait à tous les fonctionnaires destitués pendant les Cent jours de reprendre leurs fonctions. Le comte de Bernis fit alors une tentative nouvelle pour obtenir la soumission de la ville. Le général Gilly répondit en proclamant Napoléon II. En même temps, afin de se débarrasser des exigences royalistes, il préparait un coup de main sur Beaucaire, après avoir envoyé au général Cassan, maître de la citadelle du Pont-Saint-Esprit, l'invitation de marcher de son côté, de manière que leur jonction, faite à propos, leur assurât la victoire. Un incident vulgaire fit avorter ce projet. L'émissaire qui portait au commandant militaire de Vaucluse les ordres de Gilly se laissa prendre par les patrouilles qui tenaient la campagne entre Beaucaire et Nîmes (2). Le comte de Bernis, averti à temps, put dicter de smesures défensives contre lesquelles l'expédition échoua.

Le chef-lieu du Gard fut alors en proie à une véritable terreur, car, menacé à la fois par les troupes royalistes et par les bandes de la Gardonnenque, il avait en outre tout à redouter du général Gilly, déterminé à vaincre ou à périr (3). Un grand nombre d'habi-

(1) Archives du dépôt de la guerre.

(2) Il se nommait Brémond. Envoyé dans la prison d'Uzès, il y fut massacré le 3 août avec d'autres détenus, ainsi qu'on le verra tout à l'heure.

(3) C'est sans doute à cette situation que Fouché faisait allusion dans un rapport au roi, en date du 8 juillet : « Le royalisme du Midi, écrivait-il, s'exhale en attentats. Des bandes armées pénètrent dans les villes et parcourent les campagnes. Les assassi-

tans prirent la fuite, se réfugièrent à Beaucaire et y firent un tel tableau des dangers que couraient leurs concitoyens que le comte de Bernis se décida à marcher sur Nîmes. L'énergie du dernier avertissement qu'il adressa au général Gilly prouva à ce dernier qu'il ne pouvait plus tenir. Dans la soirée du 16 juillet, après avoir confié au général de Maulmont, placé sous ses ordres, le commandement de la garnison enfermée dans les casernes, il quitta secrètement la ville, accompagné par quatre ordonnances. Un peu plus tard, cent hommes du 14e chasseurs s'éloignèrent aussi. Protégée par quelques officiers et soldats retraités, par une troupe de Cévenols, cette sortie eut un caractère terrible. Armés jusqu'aux dents, pâles de rage, prêts à broyer tout ce qui leur aurait fait obstacle, les cavaliers parcoururent le boulevard au galop, en déchargeant leurs carabines, en poussant des cris de colère, et rejoignirent leur général. Il les conduisit sur la route d'Anduze, qui le mettait en communication avec les Cévennes où, comme nous l'avons dit, il espérait défendre longtemps la cause impériale et où dès le lendemain, menacé par le comte de Vogüé, il se réfugia. Puis il adressa aux populations sur lesquelles il comptait un appel désespéré. Il leur demandait de « s'armer de bon cœur » et de former un corps de 25,000 hommes, « au nom du bien public et de l'humanité. » Tous les hommes de dix-huit à soixante ans, étaient invités à marcher dès que la générale serait battue, « à se servir de fusils de chasse, de fourches et de faux (1). » A cet appel, 4,000 hommes environ répondirent. L'agitation se maintint ainsi durant quelques semaines et causa des malheurs dont on connaîtra bientôt l'étendue. Puis ces bandes se dispersèrent, ne laissant au général Gilly d'autre issue que la fuite.

Le lendemain du jour où il quitta Nîmes, le préfet du Gard, baron Ruggieri, se décidait enfin à reconnaître le gouvernement royal. Il disparut après l'avoir proclamé. Un commissaire de police le fit évader de la ville. Le drapeau blanc fut alors arboré; on vit quelques cocardes blanches. Mais les fédérés étaient encore les maîtres. Ils parcoururent la ville, après avoir enfermé dans leur quartier les gendarmes déjà porteurs de la cocarde blanche. Ils firent feu sur plusieurs personnes. Un garçon boulanger fut tué (2) dans cette dernière convulsion du bonapartisme expirant.

nats, les pillages se multiplient. La justice est partout muette. Il n'y a que les passions qui parlent et soient écoutées. Il est urgent d'arrêter ces désordres... (Archives du dépôt de la guerre.)

(1) Archives nationales. Rapport du préfet du Gard.

(2) Jean Vignolle.

## II.

Deux jours après, tous les émigrés rentrèrent dans leurs maisons, précédant l'armée de Beaucaire, à l'approche de laquelle la garde urbaine se dispersa. Comme toute autorité faisait défaut, dans chaque quartier, les citoyens, à l'instigation des autorités provisoires, s'armèrent pour se protéger contre un retour des fédérés. Ce fut une garde nationale improvisée, à la formation de laquelle présida le plus grand désordre. C'est ainsi que certains individus se trouvèrent revêtus d'un semblant d'autorité dont ils se disposaient à abuser. Les documens administratifs et judiciaires nous ont transmis leurs noms; mais nous ne citerons que ceux qu'une condamnation solennelle ou la notoriété publique a livrés à l'histoire. Parmi eux se trouvaient Truphémy, un boucher, jeune encore, que les dépositions nous dépeignent comme un personnage redoutable, à cheveux crépus, à gros favoris rouges, et Jacques Dupont, surnommé Trestaillons, petit homme brun, nerveux et frêle, nommé capitaine d'une compagnie à l'aide de laquelle il commit d'abominables crimes dont il ne nous a pas été possible de retrouver des preuves décisives dans les pièces officielles qui ont passé par nos mains, mais dont il existe ailleurs un témoignage irrécusable et décisif dont nous allons reparler. Ces deux hommes répandirent la terreur dans les faubourgs et dans les environs de Nîmes, parmi ce peuple d'artisans dont ils faisaient partie. Ils eurent des complices que les tribunaux acquittèrent ultérieurement, à l'exception d'un seul, Jacques Servent dit le Camp, qui fut condamné en même temps que Truphémy. Les historiens royalistes n'ont pas plaidé les circonstances atténuantes pour ce dernier. Tous reconnaissent que c'était un scélérat. Ils se sont efforcés au contraire d'en trouver pour Trestaillons, dont, pour un motif ignoré, la veuve recevait encore une pension en 1830. Ce misérable avait fait partie des volontaires du duc d'Angoulême. Il possédait trois lopins de terre (1) et, pour expliquer les actes auxquels il se livra, on raconta d'abord que pendant son absence, des individus appartenant au parti bonapartiste avaient dévasté sa petite propriété, arraché ses oliviers et ses vignes. C'était la version la plus répandue en 1816. Puis, comme ces faits dénués de toute preuve ne pouvaient justifier le caractère odieux des représailles exercées, on ajouta que la femme de Trestaillons avait été outragée; de telle sorte que, malgré la plupart des dires contemporains qui l'accusent d'avoir été un sinistre bandit, il ne serait en réalité qu'une victime des ennemis de la royauté, qui aurait tiré vengeance de ceux dont il avait à se

(1) Ce qui lui valut son surnom patois de *Tres Taillons,* ce qui veut dire trois morceaux.

plaindre. L'histoire ne saurait se contenter de cette assertion et peut y opposer l'affirmation que Jacques Dupont mit la main dans la plupart des crimes commis à Nîmes les 18, 21, 24, 27 juillet, 1er et 19 août, crimes qui presque tous restèrent impunis parce que personne n'osa dénoncer leurs auteurs. Sa culpabilité résulte de l'aveu qu'il fit, en 1819, au baron d'Haussez, préfet du Gard, et duquel ressort la preuve qu'après les Cent jours il avait tué six individus : « J'ai cherché ceux qui m'avaient déshonoré, dit-il, je les ai tous tués. Je ne m'en suis pas caché. C'était en plein jour, dans les rues, dans les maisons, partout où je les ai rencontrés; si l'un d'eux m'avait échappé et qu'il fût là, je le poignarderais sous vos yeux (1). » Elle résulte encore d'une lettre trouvée dans les archives de la petite commune d'Aubussargues (2), lettre écrite au maire, qui dépeint à merveille le personnage qu'une gravure du temps nous représente en uniforme d'officier de la garde nationale, portant son tricorne en bataille, avec une énorme cocarde blanche, et qui s'en allait dans les campagnes, dépouillant les habitations, maltraitant les gens, menaçant ceux qui n'obtempéraient pas sur-le-champ à ses exigences. Cette lettre dont le texte est sous nos yeux, toute criblée de fautes d'orthographe, fait allusion aux mauvais traitemens que le signataire a subis à Aubussargues, après la capitulation de la Palud, et réclame 50 francs qui lui auraient été dérobés et 150 francs pour l'indemniser de la perte de son équipement. Elle se termine comme suit : « Monsieur le maire, au défaut de ne vouloir pas me faire restituer, cet que je reclame et qui ma été volet, je me permétré de venir en personne avec ordre, et de force, je me ferait rendre pièce à pièce et pour éviter cette incendie, veulliet bien me l'envoyer de suite : Le capitaine dit Troix Taillion, Jacques Dupont. » Voilà bien le langage du chef de bandes qui dicte ses conditions. Il n'est question là ni des propriétés ravagées ni de la femme outragée. On est en présence d'un brigand qui ne sert la cause royaliste que pour faciliter l'exercice de son criminel métier (3), dont il faut voir l'inspi-

(1) Fragment des Mémoires inédits du baron d'Haussez, cité par M. Alfred Nettement dans ses *Souvenirs de la Restauration.*

(2) Par M. de Lamothe, archiviste du Gard, auquel nous devons de précieux renseignemens.

(3) Il est à remarquer que M. Bouy, maire d'Aubussargues, auquel cette lettre est adressée, était un homme d'une honnêteté scrupuleuse, qui s'était employé avec la dernière énergie pendant les Cent jours à protéger les catholiques habitant sa commune ou ceux qui la traversaient. Le souvenir de ses services dura longtemps, puisque nous voyons en 1816 les femmes de la halle de Nîmes se faire l'organe de la reconnaissance publique en refusant, quoiqu'il fût protestant, de recevoir le prix des denrées qu'il achetait les jours de marché. Quant aux prétendus outrages dont la femme de Jacques Dupont aurait été victime, on doit faire observer qu'on ne trouve pas un seul crime de ce genre parmi tous ceux qui furent commis en 1815 dans le Midi.

ration dans presque toutes les atrocités qui ensanglantèrent Nîmes à dater de ce jour, et qui plus qu'aucun de ses pareils a contribué, son impunité aidant, à donner aux événemens que nous racontons l'odieuse physionomie qu'ils ont gardée jusqu'à nous.

Nous avons dit qu'en quittant Nîmes le général Gilly avait laissé dans les casernes, où elle s'était fortifiée, une partie de la garnison composée de soldats attachés à l'empereur, enivrés du souvenir de sa gloire, dont ils avaient leur part, et que sa chute exaspérait. Témoins de l'irritation qui s'empara de la ville délivrée et qu'aggravaient leur résistance et leur attitude menaçante, ils en subissaient le contre-coup. Une collision devenait imminente entre eux et la population, dont un grand nombre de paysans royalistes était venu exciter les ardeurs. Les hommes modérés qui conservaient encore quelque autorité entreprirent d'apaiser les esprits et ouvrirent avec le général de Maulmont, disposé à entrer dans leurs vues, des négociations ayant pour but d'éviter l'effusion du sang et de faire disparaître une batterie d'artillerie dressée devant les casernes. Le général de Maulmont consentit à livrer ses canons à une compagnie d'élite de la garde nationale, qui s'était formée sous le commandement du maire pour assurer le maintien de l'ordre. Mais dans la journée du 17 juillet, devant la foule houleuse massée sur la place des casernes et que ne parvenaient pas à contenir quelques gendarmes effrayés de leur petit nombre, les soldats placés aux croisées, soit que cette foule les eût provoqués, soit que la convention consentie par leur général les eût affolés, sautèrent sur leurs fusils et firent, sans avoir reçu des ordres, une décharge générale. Douze personnes tombèrent, onze tuées sur le coup, une blessée mortellement (1). La place fut vide en un instant. La foule, réfugiée dans les rues voisines, poussait des cris de vengeance. Il y eut encore des coups de feu qui blessèrent plusieurs personnes et tuèrent deux soldats. Le tocsin sonnait à toutes les églises. La municipalité envoyait en toute hâte des messagers à Beaucaire et à Uzès, sollicitant des secours afin d'arrêter la guerre civile. Grâce à l'intervention du général de Maulmont et à la fermeté de quelques officiers, la garnison capitula vers le soir. Les soldats brisèrent leurs armes, déchirèrent leurs drapeaux, enclouèrent les canons, jetèrent les munitions dans un puits, tandis que le général stipulait que les officiers garderaient leur épée. Le départ de la garnison devait avoir lieu dans la nuit. A trois heures, elle sortit des casernes en bon ordre, ayant à sa tête le général de Maulmont, et défila silencieusement devant un assez grand nombre de spectateurs. Tout à coup des hommes de mau-

(1) Voici les noms des victimes : Mazoyer, Bressant, Castor, Aimé, Maurice, Nouvel, Aigon, Sadoul, Daussac, Française, Rouvière, Claude Philippe.

vaise mine se mirent à injurier les sous-officiers, en leur disant qu'ils n'avaient pas le droit de conserver leurs sabres, et deux détonations se firent entendre comme un signal. Aussitôt on se précipita sur ces soldats sans défense; trente environ furent tués ou blessés, et parmi eux plusieurs officiers dont un commandant, qui d'ailleurs reçut des soins et fut sauvé (1). Les malheureux s'enfuirent de tous côtés. Plusieurs furent recueillis chez des habitans d'où on les fit partir déguisés. Le général de Maulmont, dont la vie avait été menacée, parvint à en rallier un grand nombre et à atteindre avec eux le Pont-Saint-Esprit, où ils reçurent des secours du comte de Vogüé, devenu, depuis vingt-quatre heures, maître de la citadelle sans coup férir, le général Cassan, qui s'y était réfugié, lui ayant livré cette position, qu'il ne pouvait plus défendre.

Le regrettable événement des casernes est le dernier auquel on puisse attribuer le caractère de fait de guerre civile. Les meurtres subséquens furent de véritables assassinats commis par des bandes isolées que commandaient les sinistres personnages que nous avons nommés et qui ne rencontrèrent que trop d'adhérens dans la lie du peuple et parmi les nombreux individus étrangers à la ville, venus, à la faveur des troubles, pour piller et voler.

L'armée de Beaucaire fit son entrée le lendemain suivie des gardes nationales d'Arles et de Tarascon ainsi que d'un grand nombre de paysans. Les hommes de désordre n'attendaient que ce moment. Ils étaient libres; ils se répandirent dans la ville sans qu'on pût les arrêter. Plusieurs maisons appartenant les unes à des catholiques, les autres à des protestans, furent pillées, notamment celles des généraux Gilly et Merle. On alla briser les meubles du café militaire. Chez un banquier royaliste, quoique protestant, dont le fils avait suivi le duc d'Angoulême pendant les Cent jours, les bureaux furent envahis. On y trouva un coffre-fort que l'on crut rempli d'or et qui ne contenait en réalité que des pièces de deux sous. On tenta vainement de l'ouvrir. Le comte de Bernis, étant accouru, le fit transporter à la mairie. Les honnêtes gens épouvantés songèrent alors à se défendre et parvinrent à pacifier l'intérieur de la ville. Mais les émeutiers allèrent continuer leurs excès dans les faubourgs. Deux cultivateurs (2), auxquels on attribuait des opinions bonapartistes, furent massacrés dans leur vigne; des femmes protestantes, au nombre d'une douzaine, insultées et frappées (3). Puis les assas-

(1) Nous n'avons pu retrouver l'état des morts et des blessés. Les chiffres que nous donnons sont ceux des documens judiciaires.

(2) André Chivas et Antoine Chef.

(3) Il nous a été impossible de découvrir dans les documens du temps une seule trace des sévices qu'auraient eu à subir des dames protestantes, qu'on a représentées

sins portèrent la terreur dans les villages environnans. Ils pillèrent dans la commune de Bouillargues la maison d'un magistrat, qui fut lui-même arrêté et ramené à Nîmes en voiture, entouré d'une bande d'énergumènes; à Vaqueyrolles, une propriété qu'ils essayèrent d'incendier et où, croyant découvrir un trésor, ils déterrèrent le cadavre d'une petite fille de dix ans, dont l'odeur arrêta leurs recherches sacriléges. Ces méfaits nécessitèrent l'intervention de la force armée. Le général de Barre se rendit sur les lieux avec des gardes nationaux, lesquels, ayant aperçu sur leur route un individu qui fuyait devant eux (1), et en qui ils reconnurent un fédéré, tirèrent sur lui et le tuèrent. Ce meurtre accompli par des hommes auxquels était confié le maintien de l'ordre et dont leurs officiers ne pouvaient détourner la main suffit à révéler l'état anarchique de ce malheureux pays. Que les autorités se montrassent impuissantes à apaiser l'exaltation des royalistes, à contenir l'agitation de la Gardonnenque et des Cévennes, cela peut à la rigueur se comprendre, mais qu'avec l'appui d'une ville remplie d'honnêtes gens armés elles ne soient point parvenues à emprisonner une poignée de malfaiteurs, comment l'expliquer, si ce n'est par un triste défaut d'énergie, par la peur que leur inspiraient les élémens violens de la garde nationale ou par une complaisance naturelle qui les disposait à ne voir dans les assassinats qu'elles auraient voulu arrêter qu'une regrettable initiative du peuple se faisant justice? Le 21 juillet, deux autres individus (2) périrent sous les coups des associés de Truphémy et de Trestaillons. La journée du 24 fut encore signalée par un meurtre qu'une troupe armée commit sur la personne d'un garçon boulanger absolument inoffensif (3). Le 27, un ancien sergent de ville (4), arrêté chez lui par des gardes nationaux, conduit devant le commissaire de police et renvoyé par ce dernier à la mairie, fut tué en route, malgré les supplications et les larmes d'une jeune fille, sa nièce, qui s'efforçait d'attendrir les exécuteurs. Enfin, le lendemain matin, le conseil de guerre institué par les autorités provisoires pour atteindre quelques bonapartistes, condamna à mort un capitaine à la demi-solde, qui fut exécuté le même jour (5), quelques heures avant l'arrivée à Nîmes de l'ordonnance du 24 juillet, qui, sauf diverses exceptions qu'elle énumérait, amnistiait les

comme fustigées à coups de battoirs armés de clous dessinant des fleurs de lis. Nous croyons qu'il faut ranger ce trait parmi les légendes.

(1) Imbert, dit la Plume.

(2) David Chivas et Rembert.

(3) Jacques Combes.

(4) Louis Dalbos.

(5) Déféraldi. Le jugement du conseil de guerre avait été cassé; mais l'exaltation publique fut si violente que les autorités se crurent obligées de l'exécuter. (Archives nationales.) Le général de Barre n'osa annoncer au gouvernement son exécution.

actes accomplis pendant les Cent jours. Durant les jours précédens, le maire avait retiré à Trestaillons le commandement de sa compagnie et incorporé celle-ci dans la garde nationale. Malheureusement il n'osa éloigner l'ancien miquelet, qui garda son uniforme et ses épaulettes et put continuer ses exploits dans la ville et surtout dans les environs, à la faveur des nombreuses expéditions qui avaient lieu dans la Gardonnenque, afin de soumettre et de pacifier cette contrée.

Cependant le gouvernement, qui avait hâte de substituer partout un état définitif à l'état provisoire créé par les commissaires extraordinaires du roi, et qui comprenait que ceux-ci n'étaient que trop disposés à partager les passions des populations parmi lesquelles ils vivaient, révoqua leurs pouvoirs, ce qui causa dans la plupart des départemens un conflit presque immédiat. Il désigna pour aller occuper la préfecture du Gard le marquis d'Arbaud de Jouques, ancien préfet de La Rochelle, dont on vantait la modération et la fermeté. Ce fonctionnaire, arrivé à son poste le 29 juillet, se heurta contre un obstacle inattendu : la résistance du comte de Bernis et du préfet provisoire, marquis de Calvières, lesquels tenant leurs pouvoirs du duc d'Angoulême ne voulurent pas s'en dessaisir. Dès le 21 juillet, M. de Calvières, en apprenant qu'un successeur lui était donné, écrivait au ministre de l'intérieur : « Nommé par M. le commissaire à la même préfecture, le 3 juillet courant, j'ai tout exposé et tout sacrifié pour le service du roi et le bien de mon pays. Je supplie votre excellence de me faire parvenir les ordres du roi à cet égard. Je pense de mon devoir, dans les circonstances présentes, d'attendre la décision de sa majesté (1). » Le marquis d'Arbaud de Jouques arriva à Nîmes avant la réponse sollicitée par le marquis de Calvières, et ce dernier refusa de lui céder son poste. Au lieu d'exiger une soumission immédiate, M. d'Arbaud de Jouques résolut de se rendre à Toulouse auprès du duc d'Angoulême, afin de le faire juge des prétentions du préfet provisoire. Il partit en même temps que M. de Bernis, après avoir fait afficher une proclamation rappelant énergiquement tous les citoyens au respect des lois, et dans laquelle malheureusement il semblait reconnaître, non la légitimité des crimes commis au nom de la cause royale, mais la légitimité des colères qui les avaient fait commettre. Son départ, qui fut ultérieurement blâmé comme un acte de faiblesse par le ministre de l'intérieur, favorisa de nouveaux désordres. La population ne prenait pas aisément son parti de la révocation du marquis de Calvières, qu'elle considérait comme une manœuvre révolutionnaire et une injure aux chefs royalistes qui possédaient sa confiance. Plu-

(1) Archives nationales. Dossier des événemens du Midi en 1815.

sieurs crimes ensanglantèrent la ville, le 1er août, — journée funeste qui vit tomber plusieurs victimes, et de laquelle un témoin, dont les lettres figurent dans les documens officiels, écrivait : « J'ai vu, le 1er août, trois hommes arrachés de leur demeure par la garde nationale et fusillés sur le seuil de leur porte... On ne leur donnait pas le temps de faire leur prière. Le sous-préfet estime à quinze le nombre de personnes qui ont péri. »

C'est ce jour-là que Truphémy commit le meurtre qui le fit plus tard condamner. Il y avait à Nîmes un grand nombre d'officiers en retraite, et parmi eux, un ancien capitaine des armées de la république, nommé Bouvillon, que Truphémy résolut de mettre à mort, bien qu'il ne le connût même pas. Accompagné d'un peloton de six hommes armés comme lui, il se présenta dans la maison où l'ex-officier, qui se savait menacé, s'était réfugié avec sa femme et la sœur de celle-ci. A midi, heure du dîner, Truphémy entra brusquement dans la salle où Bouvillon prenait son repas avec sa famille. « Est-ce bien celui-là? » demanda-t-il à l'un des compagnons. Sur la réponse affirmative de ce dernier, il somma Bouvillon de le suivre, sans lui permettre même de mettre ses guêtres. Les personnes présentes s'interposèrent; mais Truphémy les menaça, maltraita la femme de l'ancien capitaine, qui s'était jetée devant son mari, et arrêta ce dernier en lui disant : « Marche, coquin, et ose crier maintenant : Vive l'empereur! — Je n'ai jamais servi l'empereur, répondit Bouvillon; je suis en retraite depuis douze ans. » On l'entraîna à travers les rues. Truphémy, que deux de ses compagnons venaient d'abandonner quand ils avaient su qu'il s'agissait de fusiller un innocent, précédait son prisonnier, qu'entouraient quatre hommes, et obligeait, avec force injures, les gens qu'il rencontrait à s'éloigner au plus vite. Quand la petite troupe fut arrivée sur la promenade de l'esplanade, Truphémy se retourna vers sa victime : « Va en avant, » lui cria-t-il. Bouvillon obéit. Dès qu'il eut fait trois pas, le boucher lui tira un coup de fusil dans le dos; plusieurs détonations retentirent, mêlées aux cris de « Vive le roi! » Bouvillon tomba mort. Truphémy s'avança vers le corps, prit le chapeau, dont il se coiffa, laissant le sien à la place; puis il s'éloigna avec ses complices, et le cadavre resta là, pendant plusieurs heures, tandis que pour le voir se succédaient nombre de gens dont les uns exprimaient leur horreur pour cet assassinat, dont les autres l'approuvaient, tous désignant Truphémy comme le coupable, sans que l'autorité songeât à l'arrêter, quand il eût été si facile de constater le flagrant délit. Nous avons raconté ce fait avec quelques détails (1), parce qu'il donne une idée de tous les autres. Le même jour, un

(1) D'après l'acte d'accusation et les dépositions des témoins.

compagnon de Bouvillon, retraité depuis l'an IX (1), fut tué au moment où il sortait de la ville. L'auteur du meurtre demeura inconnu; toutefois, il est permis de croire que ni Truphémy ni Trestaillons n'y furent étrangers, car ils chassèrent de chez elle la veuve Saussine, et le second installa sa sœur dans le logement devenu vacant. Cinq autres individus, cultivateurs et ouvriers, périrent le même jour (2) victimes de vengeances analogues, sans qu'aucune poursuite vînt mettre un terme à l'effusion du sang et arrêter l'œuvre des criminels.

Cette inertie ne peut s'expliquer que par la terreur qui pesait sur la ville et dont, en l'absence du préfet, les autorités ressentaient les effets. Ce qui le démontre, c'est que le 19 août, au moment même où le marquis d'Arbaud de Jouques, revenu de Toulouse, prenait définitivement possession de la préfecture, et cette fois avec le concours dévoué de MM. de Bernis et de Calvières, dix personnes furent encore assassinées dans les faubourgs, les unes à coups de fusil, les autres à coups de sabre. Dans le nombre se trouvaient deux femmes (3), que la rumeur publique accusait d'avoir dénoncé des royalistes pendant les Cent jours. Des paysans envahirent leur domicile dans la nuit. L'une d'elles s'empara d'un pistolet et les menaça. Elle fut tuée d'un coup de sabre, et comme l'autre injuriait les assassins, ils la frappèrent aussi.

Les crimes de cette nuit, contre lesquels protestèrent les officiers de la garde nationale et dont ils s'efforcèrent d'empêcher le retour, non en recherchant les coupables, mais en faisant eux-mêmes des rondes durant les nuits suivantes, eurent par toute la France un profond retentissement. Ce qui les caractérisait, c'est qu'ils avaient été commis à la veille des élections, comme si les royalistes, redoutant des candidatures rivales, eussent voulu éloigner, par la terreur, les électeurs protestans. Le 23 octobre suivant, M. Voyer d'Argenson dénonçait à la chambre introuvable ce qu'il appelait le massacre des protestans du Midi. Plus tard, le 20 mars 1819, M. de Saint-Aulaire prétendit que les élections du Gard, en 1815, avaient été faites sous les poignards et qu'un grand nombre de protestans n'avaient osé voter. Enfin, en 1820, dans une pétition fameuse, M. Madier de Montjau, alors conseiller à la cour de Nîmes, faisant allusion aux mêmes événemens, accusa le parti royaliste de s'être

(1) François Saussine, ancien capitaine au 11e de ligne

(2) Courber, Heraud, Domeson, Imbert, Leblanc.

(3) La veuve Bosc et la femme Bigot, sa sœur. Antoine Rigaud, l'ex-sergent-major Lhéritier, Dumas, dit Poujade, et cinq individus dont nous n'avons pu retrouver les noms, périrent aussi cette nuit-là. Il faut ajouter à cette liste le nom d'un ancien banquier, Affourtit, deux fois failli, dont la mort ne saurait s'expliquer par des causes politiques.

fait complice de seize assassinats commis contre les protestans et traça de la nuit du 19 août le plus sinistre tableau, à travers lequel circulait un tombereau trois fois chargé de cadavres. Depuis, les historiens se sont emparés de ces assertions, les uns pour les affirmer, les autres pour les contredire. Des électeurs protestans ont déclaré qu'ils avaient voté librement; d'autres, que l'accès du scrutin leur avait été interdit. La vérité est entre ces affirmations contraires.

Dans les huit jours qui précédèrent et suivirent les élections, douze individus moururent de mort violente, onze, le 19 août, — ceux dont nous avons parlé, — et un le 25, l'abbé Desgrigny. Ce dernier seul était électeur; c'est même en revenant de Nîmes, où il s'était rendu pour voter, et en rentrant chez lui, à la campagne, qu'il fut frappé par une main inconnue. Aucun électeur protestant ne périt. Il est cependant difficile de croire que tant de sang versé par des mains royalistes n'ait pas eu pour résultat de retenir dans leur retraite ceux qui se croyaient menacés. Comment expliquer d'ailleurs que, sans motifs avouables, sans provocation, de si nombreux crimes aient été commis le même jour, quand on espérait que la période des réactions sanglantes était close? N'est-on pas en droit de prétendre que les scélérats contre lesquels l'autorité n'osait sévir trouvèrent un prétexte dans l'approche des élections pour ajouter à leurs précédens forfaits ceux de la nuit du 19 août, et que dans la Gardonnenque, où les protestans étaient en majorité, où la présence des réfugiés de Nîmes et d'Uzès entretenait une extrême fermentation, l'abbé Desgrigny tomba sous les coups d'une réaction, hélas! trop naturelle? L'étude impartiale des récits et des documens contemporains enlève toute vraisemblance à une autre appréciation.

## III.

Tandis que ces événemens se déroulaient dans Nîmes, la petite ville d'Uzès, à quelques lieues de là, était aussi le théâtre de tragiques péripéties. Plus rapprochée que Nîmes des communes dans lesquelles la population protestante est en majorité, elle ressentait plus vivement le contre-coup de leur agitation, qui se traduisait, nous l'avons dit, par des rassemblemens qu'on accusait le général Gilly d'avoir formés. En outre, Uzès avait aussi son terroriste. Il se nommait Jean Graffand et ne tarda pas à être désigné sous le sobriquet de Quatretaillons, par allusion au bandit nîmois dont il surpassa la cruauté. Ancien soldat, il avait quitté le service en 1810, était devenu garde champêtre dans l'une des communes de l'arrondissement d'Uzès, puis garde des eaux et forêts. Volontaire dans

l'armée du duc d'Angoulême, il se trouvait à Uzès dans le courant de juillet et prit une part active aux premières exactions dont cette ville fut témoin, après la seconde rentrée du roi, comme aux crimes qui l'ensanglantèrent en août et qui eurent un caractère plus odieux encore que ceux de Nîmes. « Ce fut pour l'exécution, a dit un témoin, le personnage le plus marquant dans l'histoire de nos malheurs. Chef de ces brigands audacieux qu'aucun frein n'arrêtait, dont la présence était le signal du carnage, de la dévastation et de la mort, catholiques et protestans furent également victimes de sa férocité (1). » Il se contenta d'abord de s'associer aux malfaiteurs qui pillèrent en moins de dix jours trente-six maisons; puis il prit goût à ce métier lucratif. Dans la journée du 3 août, au milieu de troubles qui précédaient une nuit tristement mémorable, laquelle apparaît à trois siècles de distance comme une réduction de la Saint-Barthélemy, on vit Jean Graffand, suivi de quelques individus armés, dociles à ses ordres, violant le domicile de plusieurs citoyens, y prenant de force des objets à son gré, exigeant de ses victimes des sommes qui variaient de 50 francs à 2,000 francs, procédant à des arrestations arbitraires, tirant sur un individu qui lui échappait, lui criant : « Coquin, tu n'auras rien perdu pour attendre (2), » bravant le sous-préfet, le maire, le commandant de place, tous les fonctionnaires affolés par la peur, et ameutant la populace contre les citoyens qui avaient manifesté quelque sympathie pour le gouvernement impérial. Enfin une femme à laquelle il voulait extorquer une somme considérable trouva moyen de se dérober à sa surveillance, tandis qu'il dévastait sa demeure, courut à la mairie, réclama du secours et fit rougir de leur faiblesse les autorités, qui se décidèrent à agir. Un adjudant-major de la garde nationale arrêta Jean Graffand et le conduisit à la maison d'arrêt, déjà remplie de prisonniers, paysans des environs ou habitans de la ville, détenus depuis quelques jours par le parti vainqueur, à la suite des rassemblemens de la Gardonnenque. Mais, dès que la nouvelle de cette arrestation fut connue dans Uzès, une foule furieuse se porta devant la mairie et devant la prison, réclamant Graffand à grands cris, exigeant sa mise en liberté. Le maire s'y refusa d'abord; puis, le tumulte grossissant, il céda, à la condition que le prisonnier serait conduit à la caserne et y resterait sous la surveillance du peuple. On feignit d'accéder à cette condition et d'enfermer Graffand; mais au bout de quelques instans, il fut mis en liberté et put reprendre la série de ses méfaits, qui ne faisait que commencer quand on l'avait interrompue.

Il était environ huit heures du soir. Les passions, surexcitées par

(1) Documens judiciaires. Archives de la cour de Riom

(2) Documens judiciaires.

les incidens de la journée, par des provocations involontaires ou voulues, semblaient chercher un prétexte et un but, quand le bruit se répandit qu'un ouvrier royaliste (1) venait d'être tué d'un coup de fusil. La populace attribua ce meurtre à un boulanger nommé Meynier, qui depuis la fin des Cent jours avait été l'objet des plus mauvais traitemens de la part des forcenés par lesquels le parti royaliste était déshonoré. A la fin de juin, il avait été obligé de s'enfuir; puis, quand il était revenu dans la ville, on l'avait emprisonné. Sa femme réclamant sa mise en liberté, un fonctionnaire avait eu la cruauté de lui répondre : « Va, n'y compte plus; il est perdu, » et à la prière même du prisonnier, elle s'était réfugiée dans les environs. Meynier cependant était parvenu à sortir de prison. Libre depuis quelques jours, le meurtre de Pascalet, dans la soirée du 3 août, le désigna aux fureurs de la foule. Elle envahit sa maison, dans laquelle il se trouvait avec son père et son frère. Une femme qui partageait leur repas essaya de démontrer leur innocence. Elle fut pourchassée, obligée de fuir, se vit refuser asile chez des voisins, et ne se sauva qu'en allant se cacher au fond d'un puits desséché, après avoir reçu un grain de plomb dans le corps. Pendant ce temps, on massacrait Meynier père et ses deux fils. L'un de ceux-ci n'expira qu'au cinquième coup de fusil. L'autre ayant demandé un prêtre : « Les brigands ne se confessent pas, » lui répondit-on (2). Le lendemain, la veuve de Meynier, rentrant dans la ville après avoir erré plusieurs jours dans les environs, apprit son malheur de la bouche de femmes qui la cherchaient pour la rassurer et qui la prirent sous leur protection, mais en lui déclarant que le supplice des siens était mérité et qu'elle porterait le deuil « de trois brigands. » Elle arriva enfin chez elle, et put constater le pillage de sa demeure.

Dans la même soirée, un vieillard nommé Court fut assassiné dans son lit. Son fils, ancien soldat, avait le matin même quitté Uzès pour se rendre aux eaux de Vals, dans l'Ardèche. Quand il revint deux mois plus tard, il rencontra Graffand, son ancien camarade de régiment, qui lui devait la vie et qui, après lui avoir dit qu'il n'était pour rien dans la mort de son père, lui offrit aide et protection, et ajouta : « Tous les bonapartistes, protestans ou catholiques, mourront de ma main, y compris les enfans. — Je suis protestant, répliqua le fils Court; ta protection ne peut être franche. — Voici deux pistolets. Il y en a un pour toi, un pour les autres. — Donne donc, tu verras si je sais mourir. — Tu ne m'as pas compris, reprit Graffand, ce pistolet est pour te défendre et non pour

(1) Pascalet. Le meurtre de ce malheureux, dont l'auteur ne fut connu qu'ultérieurement, paraît avoir été le résultat d'une erreur.

(2) Documens judiciaires. Archives de la cour de Riom.

te tuer. Je n'oublie pas qu'autrefois je t'ai dû mon salut. » C'est le seul trait que les documens officiels nous fournissent à l'éloge de Graffand. En revanche, que de crimes ils nous révèlent! Dans la même nuit, un homme et trois femmes sont encore assassinés (1); les pillages s'étendent à dix maisons; de toutes parts fuient des malheureux poursuivis et menacés. La part de Jean Graffand est considérable dans ces forfaits, constatés par des actes judiciaires qui sans doute ne les ont pas tous relatés (2).

Les détails qui précèdent permettent de se rendre compte de la terreur qui règna dans Uzès durant cette nuit. Le matin venu, ce fut pis encore, et un crime plus épouvantable vint en accroître l'horreur. En quittant la prison dans laquelle il était resté détenu pendant quelques heures, Graffand avait proféré des menaces contre les prisonniers qui s'y trouvaient et qu'il avait terrifiés. Le portier de la prison, un honnête homme nommé Pichon, partageait leurs appréhensions. Elles furent confirmées par la visite du commissaire de police qui se présenta au milieu de cette nuit terrible, afin d'obtenir la mise en liberté d'un prisonnier auquel on n'avait rien à reprocher et qu'on n'avait emprisonné que pour le soustraire aux fureurs populaires déchaînées contre lui parce qu'il n'était pas royaliste. Ce magistrat ne dissimula pas les périls qui, selon lui, menaçaient les détenus. Aussi, après avoir remis entre ses mains, au risque de se compromettre, l'individu qu'il s'agissait de sauver, le portier Pichon se décida à aller invoquer pour les autres la protection du commandant de place (3). Admis en présence du représentant de l'autorité militaire, Pichon lui fit part de ses craintes, et le dialogue suivant eut lieu entre eux : « Pichon, voulez-vous périr? — Non, monsieur. — Eh bien! ni moi non plus. Ces gens doivent être fusillés à dix heures. — Par quel ordre? — Sans ordre; mais n'essayez pas de l'empêcher, il y va de votre vie. — Si je les livre, je me compromettrai. — Le peuple le veut; vous n'avez rien à craindre. » A dix heures précises, des gens armés, conduits par Graffand, vinrent pour s'emparer de six personnes, — trois ca-

(1) Pierre Roche, veuve Roche, femme Artaud, demoiselle Gautier.

(2) Il est à remarquer que les écrivains locaux ont essayé de laver Graffand de ces crimes odieux comme de ceux qu'il nous reste à raconter, et d'en attribuer la responsabilité à un protestant, David Daumont. Cet individu ne figure dans la volumineuse procédure qui a passé sous nos yeux que comme témoin *à décharge*, ce qui permettrait tout au plus de supposer qu'il a été l'un des complices de Graffand, mais n'enlèverait rien à l'infamie des actes qui ont valu à Quatretaillons sa réputation.

(3) Cinquante-six ans plus tard, sous le régime de la commune, le brave Pichon, dont nous sommes heureux de restituer le nom à l'histoire, devait avoir de courageux imitateurs dans les prisons de Paris, ainsi que M. Maxime Du Camp nous l'a appris dans un récit pathétique. Quant au commandant de place, la mort le préserva du châtiment qu'avait mérité son insigne lâcheté.

tholiques et trois protestans, — qu'on désigna par leurs noms à Pichon (1). Le portier se défendit, exigea un ordre écrit, et se fit traîner chez le commandant de place, qui le lui refusa en disant : « Obéissez, le peuple le veut. » Dépourvu de tout moyen de défense, Pichon dut laisser emmener ces malheureux, qui furent conduits au supplice, deux par deux, et fusillés sur l'esplanade, sans que personne tentât de les arracher aux mains des assassins, à l'exception d'un prêtre, l'abbé Payen, qui se traîna aux pieds de ceux-ci, mais ne put les fléchir, et que quelques âmes charitables éloignèrent dans la crainte que Graffand ne fît feu sur lui pour se débarrasser de ses supplications.

Pendant qu'on mettait à mort les deux premiers prisonniers, un des autres était parvenu, avec l'aide de Pichon, à se cacher dans une cellule. Il fut dénoncé par un détenu condamné à un an d'emprisonnement pour escroquerie et qu'on menaça de mort pour le faire parler. Quand les exécutions furent terminées, les assassins revinrent vers la prison pour y trouver d'autres victimes, en disant : « Il ne faut pas qu'un seul de ces brigands puisse s'échapper. » Mais cette fois Pichon fut assez heureux pour sauver les individus confiés à sa garde, en alléguant que le juge d'instruction ne les avait pas encore interrogés. « On n'aura rien à nous reprocher, objecta Graffand en se retirant; il y avait trois catholiques et trois protestans. » A la suite de cet événement, la ville resta sous l'empire d'une stupeur qui se prolongea pendant plusieurs jours. Ainsi, à Uzès comme à Nîmes, la faiblesse des autorités favorisait la criminelle audace des scélérats. Elle justifiait en même temps l'irritation des communes voisines, qui pouvaient, au spectacle de ces horreurs, invoquer le droit de la légitime défense. Une conflagration devenait imminente, car les masses étaient prêtes à en venir aux mains.

Les Autrichiens occupaient alors la Provence et le Languedoc; mais ils n'avaient pas encore pénétré dans le Gard. L'état du département les décida à intervenir. Le département des Bouches-du-Rhône étant écrasé par l'occupation, le préfet de Marseille ne fit aucun effort pour les détourner d'un dessein qui donnait à la cause de l'ordre dans le Gard un pareil secours et allégeait les contrées provençales de l'entretien de 5,000 ou 6,000 hommes. M. d'Arbaud de Jouques protesta en déclarant que ses administrés, obérés, ne pourraient pourvoir aux dépenses de l'occupation. Mais les Autrichiens ne tinrent aucun compte de ses protestations, et, le

(1) C'étaient les nommés Jean Armentier, Th. Ribaud, P. Martin, Jean Dupiac, cultivateurs, François Béchard, ancien maire d'une commune voisine, et Brémond, le messager du général Gilly.

23 août, ils entraient dans Nîmes, sous les ordres du général prince de Stahremberg, précédés d'une proclamation de ce dernier, disant qu'il venait « pour assurer la tranquillité et la sécurité, dans toutes les parties du département, à chaque bon habitant du Languedoc, de quelque classe et de quelque religion qu'il fût. » Le préfet se vit obligé de lever aussitôt une contribution additionnelle de 20 centimes au principal de l'impôt foncier. Mais, quelques jours après, il parvint, par son énergie, à épargner au département la lourde charge de l'habillement de 5,000 hommes que le comte Choteck, intendant-général, entendait lui imposer. « Vous me ferez un bien sensible plaisir, disait le comte Choteck, à la fin d'une lettre d'ailleurs très courtoise, en m'épargnant des mesures de force désagréables auxquelles j'ai été autorisé et que je devrais employer, bien malgré moi, sous ma responsabilité personnelle. » A cette mise en demeure, le préfet répondit par une fin de non-recevoir que justifiait la misère publique constatée par la chambre de commerce. Puis il ajoutait : « Il me serait impossible de jamais présumer que de si braves troupes et d'une nation renommée pour sa loyauté, qui se sont présentées au milieu d'une population accablée de tous les maux comme des protecteurs et des alliés, et ont été reçus et traités comme tels, puissent abandonner un rôle si honorable et même si utile pour elles. Quant à moi, premier magistrat, institué par le roi mon maître, chef de ce département, lorsque j'ai accepté une mission si pénible, dans des circonstances si orageuses, j'ai dévoué totalement dès lors au service de mon roi et au salut de la portion de ses peuples qu'il confiait à mon administration mes intérêts personnels, mon indépendance, ma liberté, ma vie même, et à côté de si grands devoirs, tous ces objets m'ont paru bien peu de chose et me sont devenus fort indifférens (1). » Aussi habile que l'autorité civile était ferme, l'autorité militaire put faire partir pour Cette tout le matériel militaire qui se trouvait sur le passage des Autrichiens et dont ils étaient pressés de s'emparer.

Malgré les exigences des Autrichiens, qui ne cessèrent que lorsqu'ils partirent, le préfet du Gard dut se féliciter dès le lendemain de leur arrivée d'avoir à sa disposition cette force imposante, étrangère aux passions des deux partis. Ce jour-là, un escadron des chasseurs d'Angoulême, dirigé de Nîmes sur Alais, afin de faire de la place aux troupes étrangères et commandé par M. de Saint-Victor, fut menacé en route par une bande de paysans de la commune de Ners, située à cinq lieues du chef-lieu, rendez-vous des divers détachemens des gardes nationales de la Gardonnenque et des Cévennes. Le capitaine de Cabrières s'avança au-devant d'eux pour les

(1) Archives nationales.

haranguer et les inviter à se disperser. L'ancien maire de Ners s'était joint à lui. Ils tuèrent ce dernier ainsi qu'un cavalier et blessèrent assez grièvement l'officier. L'escadron, composé de jeunes soldats, n'osa tenter de passer. Les uns se refugièrent à Uzès, les autres revinrent à Nîmes, où l'on craignit une marche en avant des bandes, exaltées par ce facile succès, et poussées par quelques chefs inconnus. Le préfet publia alors un arrêté dans lequel signalant, comme la cause de ces désordres, la présence dans la Gardonnenque d'un grand nombre de déserteurs et de fédérés de Nîmes, de Montpellier, d'Avignon, d'Arles et de Tarascon, il prescrivait l'envoi sur les lieux d'une force royale, appuyée par les Autrichiens, chargée de chasser des communes les étrangers et de réorganiser partout les gardes nationales. En exécution de cet arrêté, 800 Tyroliens, sous les ordres du général de Stahremberg, sortirent de Nîmes, avec les chasseurs d'Angoulême. Au-delà de Ners, ils trouvèrent les rebelles rangés en bataille, qui tirèrent sur eux en les voyant, leur tuèrent quatre soldats et en blessèrent neuf. Une charge générale dispersa ces guerriers improvisés. Ils laissèrent soixante des leurs sur le sol et trois prisonniers aux mains des Autrichiens. Ramenés à Nîmes, le 25 août au matin, jugés en quelques instans par une cour martiale, ces trois individus furent fusillés sur l'ordre du général de Stahremberg, qui prévint le marquis d'Arbaud de Jouques qu'il les avait traités conformément au code militaire autrichien, non comme des prisonniers de guerre, mais comme des révoltés. Pendant ce temps, la colonne autrichienne parcourait la Gardonnenque et la Vaunage, en chassait les meneurs, et désarmait les bandes. Quatorze individus furent encore fusillés pour avoir voulu leur résister (1). Les Autrichiens, qui, sous prétexte d'aider à rétablir le calme dans les contrées du Midi, ne cherchaient qu'à s'avancer jusque vers les Pyrénées, occupaient à la fin du mois d'août tout le département du Gard, menaçant l'Hérault et la Lozère. Pour arrêter leur marche, il fallut l'intervention ferme et directe du duc d'Angoulême, qui obtint d'abord qu'ils n'iraient pas plus loin, et ensuite qu'ils évacueraient le département.

Cette même journée du 25 août fut signalée à Uzès par un nouveau crime de Jean Graffand. Durant la soirée de la veille, Trestaillons était arrivé dans cette ville, et, son arrivée coïncidant avec la marche des Autrichiens sur Ners, les autorités craignirent avec raison qu'elle servît de prétexte à quelque conflagration, surtout si, à la faveur de l'agitation générale, Jacques Dupont et Jean Graffand parvenaient à s'entendre pour frapper encore des innocens. N'osant

(1) Rapports du préfet. Archives nationales.

arrêter ce dernier, elles résolurent de l'éloigner. A dix heures du soir, il reçut l'ordre de se porter à la rencontre des Autrichiens et de se mettre à leur disposition comme éclaireur. Il accepta cette mission, s'adjoignit trente-cinq hommes, se fit délivrer dix paquets de cartouches, un drapeau blanc et partit, monté sur le cheval d'un pasteur protestant, qu'il venait de dérober. Au-delà d'Uzès, il changea d'itinéraire, et, au lieu de chercher à rejoindre les Autrichiens, il se porta sur la commune de Saint-Maurice, dont les habitans avaient organisé des patrouilles pour se garder. Une de ces patrouilles entendit le bruit de la troupe de Graffand et se replia sur le village; mais elle fut poursuivie et atteinte avant d'y rentrer. « Rendez les armes, lui cria-t-on, on ne veut vous faire aucun mal. » Six de ces pauvres gens se laissèrent désarmer et arrêter, tandis qu'au cri de *Qui vive!* qui leur était adressé, les autres répondaient : « Patrouille de Saint-Maurice. » A ces mots, Graffand ordonna une décharge générale qui ne les atteignit pas. L'un d'eux fit alors quelques pas en avant pour reprocher à Graffand sa conduite : « Qui êtes-vous? demanda celui-ci. — Je suis royaliste. — Bah! vous vous dites tous royalistes aujourd'hui, » répliqua le brigand. Il déchargea son pistolet sur le paysan, qui tomba baigné dans son sang. Ses compagnons prirent la fuite. Graffand ne jugea pas opportun de les poursuivre et se dirigea, suivi de ses prisonniers, vers la commune de Montaren, où il arriva au lever du jour et où ses hommes voulurent s'arrêter pour manger.

A défaut d'auberge, ils envahirent une maison où ils ne trouvèrent qu'une femme qui leur déclara qu'elle était hors d'état de les nourrir. « Donne toujours ce que tu as, lui répondit-on; il t'en restera bien assez pour vivre jusqu'à demain. Nous viendrons te chercher ton mari et toi, et vous subirez le sort de ceux que nous conduisons. » Elle dut obtempérer à leur volonté. Tandis qu'elle les servait, elle reconnut un de ses cousins parmi les prisonniers et eut le courage de demander sa mise en liberté. « Allons donc! s'écria Graffand, c'est le pire de tous! » Un de ses compagnons ajouta : « Nous allons les fusiller ici. » Cette menace répandue dans le village fit accourir le curé, l'abbé Goirand de Labaume, qui intercéda pour les prisonniers. « On ne doit pas se faire justice soi-même, dit-il; s'ils sont coupables, la justice les punira. — Ils ont mérité de mourir, monsieur le curé, s'écria Graffand, mais par égard pour vous, je consens à retarder leur supplice jusqu'à Uzès. » Puis il remonta à cheval et donna l'ordre du départ, après avoir enjoint au crieur public de marcher devant lui, avec son tambour. On se mit en route. Les prisonniers étaient attachés deux par deux, à l'aide d'une corde que Graffand s'était fait donner par un épicier, en lui disant : « L'empereur te payera quand il passera. » La troupe arriva

dans Uzès à sept heures. Au bruit du tambour, la foule accourut, et, comme Graffand disait qu'il allait en finir avec les ennemis du roi, elle suivit ces malheureux, en les couvrant de menaces et d'injures. Quelques chasseurs d'Angoulême qui se trouvaient là formèrent l'état-major de Jean Graffand. Le cortége arriva ainsi sur l'une des places publiques d'Uzès, où une fusillade générale dirigée brusquement dans le tas des prisonniers les mit à mort. Un témoin a tracé devant le juge d'instruction un tableau saisissant de cette scène, qui nous montre les victimes expirant dans d'atroces convulsions, au milieu des cris de joie d'une plèbe féroce et d'une douzaine de cavaliers caracolant autour d'eux dans un nuage de poussière et de fumée (1).

Cette tragédie marqua la fin des désordres d'Uzès, où les Autrichiens qui occupaient la Gardonnenque envoyèrent, le 28 août, un détachement. Le marquis d'Arbaud de Jouques prit publiquement l'engagement de réprimer les passions dans tous les partis, et de punir les actes arbitraires, quels que fussent leurs auteurs. Il ordonna au comte de Vogüé d'arrêter Jean Graffand et de l'envoyer à Montpellier, de dissoudre les bandes armées, de réorganiser la garde nationale. Ces mesures, hélas! trop tardives, appuyées par la proclamation royale du 1er septembre, mirent un terme aux collisions. Quant à Jean Graffand, qui s'était retiré d'abord chez sa mère, et puis dans la commune de Pougnadorès, qu'il habitait, il y resta un mois sans être inquiété. Ce ne fut que vers la fin de septembre qu'on se décida à l'arrêter. Le 27, dans la nuit, des gendarmes se présentèrent à son domicile. A leur approche, il se mit à une croisée de sa maison, armé d'un fusil et de deux pistolets, en criant qu'il ne se rendrait pas. On l'eut cependant sans coup férir, et on le dirigea sur Montpellier, où il fut mis en détention.

A Nîmes, la fin d'août et le mois de septembre s'étaient écoulés sans trouble, ce qui ne voulait pas dire que les esprits fussent apaisés. Le préfet écrivait alors au ministère de l'intérieur : « L'autorité royale est partout reconnue ; il n'y a plus un hameau où ne flotte le drapeau blanc. Mais tous les esprits y sont partout dans la plus vive agitation, et les partis s'observent avec une profonde inquiétude. Chaque changement d'autorité, chaque acte de sa part, quelque mesure que ce soit excite une passion ou fait naître une

(1) Ce récit, qui dément toutes les versions précédentes, a été rédigé à l'aide des documens judiciaires qui ont passé dans nos mains. Le même dossier contient une lettre indignée du préfet du Gard au sous-préfet d'Uzès, s'étonnant que dans une ville où d'honnêtes gens, au nombre de six cents, étaient armés, personne n'ait osé arrêter Jean Graffand, avant ou après le crime, et que, pour l'empêcher de troubler l'ordre, on n'ait rien trouvé de mieux que de lui mettre en main les moyens de consommer de nouveaux meurtres.

inquiétude. Ce département est le seul du royaume où le protestantisme forme un parti politique. Il renferme dans son sein d'excellens royalistes; mais la généralité de ce parti est antiroyaliste. Je ne dois pas l'abandonner aux fureurs d'une réaction qu'il n'a que trop provoquée et les efforts que je fais pour arrêter ces élémens réactionnaires peuvent éloigner de moi la confiance de la majorité dans la classe du peuple et lui faire méconnaître dans l'autorité du préfet celle du roi (1). » Le 5 septembre, toutes les communes étaient désarmées, envoyaient des adresses de soumission et le préfet ajoutait : « Tout est aujourd'hui soumis et calme; mais rien n'est éteint. Un souffle peut rallumer le double incendie de la révolte chez les factieux et du brigandage dans la population oisive et misérable qui, sous le prétexte de vengeances réactionnaires, s'est livrée à des excès de pillage qui ont tant d'appas pour elle. » Puis il annonçait qu'il avait fait arrêter quelques-uns des coupables; mais il déplorait l'absence des tribunaux, l'inaction du ministère public. En même temps, il prodiguait les proclamations. « Rendez votre monarque heureux; mais soyez assurés qu'il ne peut l'être qu'en voyant habiter parmi vous la paix et la justice. Les cheveux du roi ont blanchi sur sa tête sacrée, agités pendant vingt-cinq ans par les orages de vos adversités. N'est-il pas temps enfin de verser quelques consolations dans le cœur de notre père? Immolons à ses pieds le souvenir de nos maux qu'il veut finir, nos passions que ses royales vertus condamnent, nos ressentimens désormais inutiles, puisque le repentir trouve grâce à ses yeux, nos vengeances désormais sans honneur, puisqu'il n'y a plus de résistance. »

Ce langage n'avait que le tort de manquer d'énergie et attirait à son auteur cette observation ministérielle : « J'ai lu votre proclamation. J'aurais désiré un style un peu plus nerveux et l'expression plus prononcée du mécontentement de l'autorité et de sa sévérité (2). » Quelques jours après, il recevait encore une lettre confidentielle ayant pour but d'exciter son zèle et dans laquelle nous relevons ce passage : « On m'assure qu'un des principaux auteurs des troubles qui ont eu lieu dans votre département est encore en pleine liberté et qu'il se promène dans votre ville. Son nom est Trestaillons. Il paraît qu'il est coupable de grands crimes. Si les faits sont tels que la voix publique les indique, je pense que vous vous occuperez de prendre les mesures convenables pour le faire arrêter et traduire devant les tribunaux (3). » L'autorité n'osa obtempérer immédiatement à cet ordre, tant elle redoutait l'influence

(1) Archives nationales. Dossier des événemens du Midi en 1815.
(2) Archives nationales. Dossier des événemens du Midi en 1815.
(3) *Ibid.*

de Trestaillons et des personnes qui le défendaient. Comment aurait-on osé l'arrêter quand des royalistes se plaignaient de voir « les ennemis du roi impunis, » et menaçaient de se faire justice, quand tous les jours on menaçait la citadelle dans laquelle quelques malheureux étaient enfermés comme suspects d'esprit révolutionnaire, quand en un mot une partie de la population ne respirait que vengeance (1)?

On était alors à la fin de septembre. Depuis dix jours, les Autrichiens avaient à l'improviste évacué la ville de Nîmes et le département, pour retourner en Provence, se contentant de laisser 1,500 hommes au Pont-Saint-Esprit et à Beaucaire, afin de garder le passage du Rhône. On pouvait craindre que leur brusque départ ne donnât lieu à de nouveaux troubles. Il n'en fut rien cependant. Il est vrai que le commandement militaire avait été confié à un soldat énergique, le comte Auguste de Lagarde (2) dont la carrière militaire s'était passée au service de la Russie, en qualité d'aide-de-camp du duc de Richelieu. Le dévoûment de l'autorité n'avait jamais été plus nécessaire.

Vers le 15 octobre, le bruit se répandit que Trestaillons allait être emprisonné; en même temps, le procureur du roi, cédant, par une faiblesse injustifiable, aux sollicitations incompréhensibles de plusieurs citoyens honorables, faisait mettre en liberté, sans en avertir le général, dix individus arrêtés, le mois précédent, comme pillards, dans les environs de Nîmes, et que ce dernier avait donné l'ordre de traduire devant un conseil de guerre, et de fusiller dans les vingt-quatre heures, s'ils étaient condamnés. Leur retour coïncidant avec une rumeur menaçante pour le plus compromis des fauteurs de désordre provoqua un commencement d'émeute. Le 16 au matin, une maison protestante fut pillée dans un faubourg. Des patrouilles parcoururent la ville, et dans la soirée, elles essuyèrent plusieurs coups de feu. A dix heures, la générale fut battue sans ordre, les rues se trouvèrent subitement remplies d'hommes armés qui ne savaient vers quel lieu ils devaient se transporter. Le géné-

(1) Des officiers de l'armée impériale détenus en prison, ayant été par prudence transportés à Montpellier, furent attaqués au sortir de Nîmes. Une de leurs voitures fut brisée, et leur vie courut de sérieux périls. Le général de Briche commandant la division n'osait faire fusiller quelques scélérats, ne sachant quel effet produirait cette exécution. Tout le département était en proie à la même anarchie. Le registre du commissaire-général de police révèle chaque jour des pillages et des excès odieux.

(2) Daniel Stern (M^me^ d'Agoult) a laissé dans ses *Souvenirs* un touchant portrait de ce général, qui fut aussi un habile diplomate, et qui, dans l'âge mûr, conçut pour celle qui s'appelait alors M^lle^ de Flavigny une passion profonde presque partagée, à en croire ce cri de M^me^ d'Agoult, vieillie et désenchantée : « Avec quelle amertume, dans le long cours des ans, je me suis accusée et repentie de n'avoir pas écouté la voix de mon cœur! »

ral de Lagarde, étant monté à cheval, parcourut le faubourg, où il apprit qu'un faiseur de bas (1) venait d'être assassiné dans sa maison, littéralement haché à coups de sabre. On parvint enfin à réunir les détachemens errans de la garde nationale, et, lorsqu'on se fut convaincu que la sécurité publique n'était plus menacée, on les renvoya dans leurs quartiers. Un autre crime, connu seulement le 17 octobre au matin, vint accroître les appréhensions causées par cette nouvelle tentative d'émeute. Une bande de six hommes s'était présentée au domicile d'un ouvrier en soie (2), marié et père de quatre enfans, l'avait entraîné loin de son domicile et fusillé malgré les prières et les larmes de sa famille (3). Cette bande avait voulu arrêter aussi un cultivateur et, ne l'ayant pas trouvé chez lui, s'était vengée sur sa femme, en la blessant grièvement.

L'effroi des habitans fut profond; mais il s'apaisa quand ils apprirent que, durant cette même nuit, Trestaillons avait été mis dans l'impuissance de nuire. Peu de temps avant, Trestaillons, assistant à une course de taureaux dans les arènes, avait été provoqué par un individu qui, ayant eu à souffrir de ses violences, voulait le tuer. Comme il refusait de se battre, en se retranchant derrière son grade de capitaine de la garde nationale, l'autre l'avait blessé au ventre avec la pointe d'un sabre. La blessure n'était pas grave (4); mais elle avait cloué Trestaillons au lit pendant cinq semaines, et les troubles du 16 octobre coïncidèrent avec son rétablissement. On le vit durant la journée et le soir dans divers quartiers de la ville. Le comte de Lagarde voulut en finir avec le scélérat, et, profitant du déploiement des forces mises sur pied cette nuit-là, il donna l'ordre de l'arrêter, après avoir au préalable fait braquer une pièce de canon sur le boulevard où l'arrestation paraissait devoir être opérée. Ce fut là, en effet, qu'on trouva Trestaillons, sortant d'un cabaret, tenant les propos les plus violens contre ceux qui essayaient d'entraver les vengeances royalistes. Appréhendé au corps avec un garde national qui plus tard fut reconnu seulement coupable de s'être trouvé en sa compagnie, il fut mis en voiture séance tenante, et expédié à Montpellier sous bonne escorte. Le lendemain, comme on redoutait que la nouvelle de cette arrestation n'engendrât de nouveaux désordres, on emprisonna les pillards précédemment mis en liberté, et avec eux Truphémy, qu'on eut le tort de laisser sortir de prison peu après, et qui n'expia ses crimes que cinq ans plus tard.

(1) Lafond.

(2) Lichaire.

(3) C'est en 1820 seulement que Servent, dit le Camp, reconnu coupable de ce meurtre, fut condamné à mort et exécuté.

(4) Rapport du baron Larrey. Archives du Gard.

C'est à l'occasion des événemens du 16 octobre que le général de Briche écrivait de Montpellier : « Je vois clairement les moyens affreux que la canaille, sous le manteau du royalisme, emploie pour se porter à tous les excès et en rejeter le blâme sur les bonapartistes qui ont déjà bien assez de leurs propres fautes... Le but bien connu de ces prétendus royalistes et faux partisans du roi n'est autre que le pillage et le sac des maisons protestantes, qui seules font plus des deux tiers des affaires commerciales de cette ville et entretiennent par leur fabrication une population de 12,000 à 15,000 âmes (1). » Le ministre de la guerre lui répondait : « Dans de semblables circonstances, toutes les autorités locales devront réunir leurs efforts pour le maintien de l'ordre, bien sûres d'être approuvées par le gouvernement dans les mesures de rigueur qu'elles auront prises. L'intention de sa majesté est qu'on poursuive avec sévérité, sans acception d'opinion, tout individu qui aura attenté à la tranquillité publique (2). «

Dans la longue série de crimes que nous venons de raconter, les protestans du Gard avaient été cruellement éprouvés. Sans affirmer qu'ils eussent été les seules victimes des passions locales, on peut dire que c'est leur sang surtout qui avait été versé. L'Europe s'était émue; plusieurs voix s'étaient élevées pour demander vengeance. Le gouvernement comprit qu'il devait une éclatante réparation à des citoyens injustement frappés et longtemps menacés dans leur vie et dans leurs biens. Par l'ordre du roi, le duc d'Angoulême se rendit à Nîmes, afin de prêcher la concorde. Le consistoire protestant se présenta à lui, invoqua sa protection et obtint la promesse que les temples fermés depuis plus de quatre mois seraient enfin rouverts. Le prince, en faisant cette promesse, demanda à tous les citoyens « d'obéir aveuglément au roi et de concourir par leur soumission au maintien de la paix publique. » Il se prononça avec énergie contre toute réaction nouvelle.

Malheureusement, le jour même où il quitta Nîmes, une rixe, survenue dans la commune de Calvisson entre des gardes nationaux et des paysans, qui coûta la vie à un homme, vint démontrer l'inefficacité de ses conseils. Le général de Lagarde, qui l'avait accompagné à Montpellier, revint à Nîmes le 12 novembre pour présider au rétablissement du culte protestant fixé à ce jour. Des précautions militaires avaient été prises. A dix heures, on vit le pasteur Juillerat, président du consistoire, traverser la ville, en compagnie du maire, pour se rendre au temple. Tous les protestans se dirigeaient du même côté; quelques-uns, en signe de joie, portaient

(1) Archives nationales. Dossier des événemens du Midi en 1815.
(2) Archives du dépôt de la guerre.

des branches de laurier. Une grande foule stationnait aux abords de l'édifice; elle était malveillante, et, malgré les gendarmes, insulta les fidèles, les menaça, en disant : « Entrez, entrez! vous ne sortirez pas! » Néanmoins la cérémonie commença, et le pasteur Juillerat était en chaire quand tout à coup les cris du dehors se transformèrent en railleuses vociférations. Puis une troupe de forcenés pénétra dans le saint lieu, la menace dans les gestes et sur les lèvres. Les femmes, éperdues, se précipitèrent vers la sacristie pour y chercher un refuge. Malgré les efforts du pasteur pour les rassurer, il y eut un moment de panique. Heureusement les gendarmes entrèrent dans la nef et chassèrent les fauteurs de désordre (1).

Pendant ce temps, au dehors, le comte de Lagarde, accouru à cheval, essayait de rétablir l'ordre et haranguait le peuple, que le maire n'avait pu apaiser. C'est dans ce moment, et comme il était pressé par la populace dans une rue étroite, qu'un courtier en soie, le nommé Boissin, dirigea sur lui un pistolet et tira à bout portant. La balle entra dans la clavicule. Le général se crut perdu. Il put cependant regagner l'hôtel de la subdivision et s'alita, après avoir confié le commandement au colonel de gendarmerie. L'exaltation des esprits était telle que le général de Briche, accouru de Montpellier à Nîmes à la nouvelle du malheur dont le général Lagarde était victime, se vit arrêter aux portes de la ville, par un poste de gardes nationaux, avec les façons les plus acerbes et des paroles injurieuses. Ce douloureux événement épouvanta même les plus ardens meneurs et prévint sans doute des malheurs plus grands. Le comte de Lagarde fut la seule victime de cette journée; mais les attroupemens ne se dispersèrent pas. Les protestans, rentrant chez eux, furent insultés une fois de plus. Leurs femmes durent cacher le saint-esprit d'or qu'elles portaient sur leur poitrine (2). Quand le temple fut vide, quelques énergumènes enfoncèrent la porte, déchirèrent les livres saints, brisèrent les chaises, et l'on entendit ces exaltés dire : « C'est à recommencer! Trop de précipitation a tout fait manquer. »

A la nouvelle de ces événemens, le duc d'Angoulême, qui se dirigeait vers Toulouse, s'était hâté de revenir sur ses pas. Il arriva dans Nîmes le 15 novembre, fit entendre des paroles sévères, refusa les honneurs qu'on voulait lui rendre et renvoya l'escouade de gardes nationaux qui venait se mettre à son service. Sa présence permit de désarmer les compagnies irrégulières, de reconstituer définitivement la garde nationale et de rendre au culte pro-

(1) Archives nationales. Dossier des événemens du Midi en 1815.
(2) Archives nationales. Dossier des événemens du Midi.

testant une entière liberté. L'agitation devait se prolonger longtemps encore; mais du moins le règne des excès était fini.

## IV.

Le récit rigoureusement exact qu'on vient de lire serait incomplet si nous n'indiquions en le terminant quelle suite fut donnée par la justice aux crimes qui, du mois d'avril au mois de novembre 1815, avaient ensanglanté le département du Gard. Bien qu'il soit impossible d'établir d'une manière précise le nombre des victimes de cette époque, on arrive, en calculant avec la modération qui convient à la recherche de la vérité, à un total d'environ cent trente personnes, y compris, d'une part, les volontaires royaux tués pendant les Cent jours, et, d'autre part, d'abord les individus assassinés par les bandes de Trestaillons, de Quatretaillons et de Truphémy, ensuite ceux qui tombèrent sous les balles autrichiennes, et ceux enfin qui périrent dans les combats où les forces des deux partis se trouvèrent aux prises. Ce chiffre, encore qu'il diffère essentiellement des évaluations exagérées de divers historiens, est néanmoins tristement éloquent, surtout si l'on songe que les protestans, parmi lesquels figuraient les ennemis du roi, y comptent pour la plus large part et eurent pour bourreaux des hommes qui parlaient et agissaient au nom des royalistes. Il donne la mesure des passions déchaînées en ces jours néfastes. Cependant, quelle qu'eût été l'ignominie de tant de forfaits, un châtiment solennel, une répression immédiate, auraient dégagé le gouvernement de la restauration de la responsabilité qu'on entendait faire peser sur elle. Il lui était aisé de démontrer qu'elle n'avait rien négligé pour arrêter l'effusion du sang et pour rétablir l'ordre public. Les lettres ministérielles en font foi, et c'est avec raison que le marquis d'Arbaud de Jouques, préfet du Gard, dans la brochure qu'il publia ultérieurement pour justifier sa conduite, invoque à sa décharge le vote du conseil général qui, en juin 1816, approuva ses actes à l'unanimité de ses treize membres, dont six étaient protestans. Mais ce qui souleva la conscience nationale, ce qui a pesé lourdement depuis un demi-siècle sur les hommes mêlés à ces dramatiques péripéties, c'est la lenteur avec laquelle vint le châtiment et la faiblesse qui le rendit incomplet.

Tous les faits de la réaction de 1815 ont mérité une critique analogue. Les assassins de Marseille demeurèrent impunis; ceux de Toulouse ne furent traduits devant les tribunaux qu'à la fin de 1817; ceux d'Avignon qu'en 1821. Quant aux chefs des bandes du Gard, le châtiment pour eux fut encore plus lent à venir. Sans

doute les parquets avaient reçu l'ordre de poursuivre d'office. Mais ils exigèrent que les familles des victimes se portassent partie civile. Ce fut pour les criminels un titre à l'impunité. En outre, il y avait entre cette manière de procéder et celle qu'on employait vis-à-vis des adversaires de la restauration une différence inique et révoltante. Ney, Labédoyère, Mouton-Duvernet, Chartran, les frères Faucher, étaient tombés depuis longtemps sous l'ardeur de colères impitoyables, et les meurtriers du Midi goûtaient toujours les bienfaits de la liberté; les meurtriers d'Arpaillargues étaient montés sur l'échafaud; on avait exécuté cinq gardes nationaux de Montpellier accusés d'avoir tiré sur le peuple royaliste le 30 juin 1815, et Trestaillons, Quatretaillons et leurs complices semblaient s'être mis au-dessus des lois et n'avoir plus rien à redouter d'elles. Empressés à frapper les uns, les tribunaux n'osaient poursuivre les autres que protégeaient, il est vrai, des complaisances qui ne peuvent s'expliquer que par l'effroi que, même après tant de sang versé, les assassins inspiraient encore. Une étude rapide des procédures fournit à cet égard des argumens péremptoires et justifie ces paroles prononcées un jour à la tribune française : « La terreur avait glacé les témoins. »

Les crimes commis dans Nîmes et dans Uzès étaient, pour la plupart, des crimes anonymes. On désignait tout bas ceux qui y avaient participé, mais personne n'osait les dénoncer publiquement, et, quand quelques hommes de cœur avaient le courage de les signaler à la vindicte publique, il se trouvait des fanatiques pour les défendre. C'est ce qui arriva pour le courtier Boissin, l'auteur de la tentative d'assassinat commis sur le général comte de Lagarde. Depuis le 12 novembre, il avait disparu, et, bien que le préfet eût promis 3,000 francs à quiconque le livrerait à la justice, il put pendant neuf mois rester caché chez des paysans de l'arrondissement d'Arles et se soustraire à toutes les recherches. Enfin, en 1816, il fut arrêté dans cette ville et enfermé dans le château de Tarascon. L'instruction commença aussitôt, et il est remarquable que l'inculpé trouva des protecteurs qui tentèrent, mais en vain, de plaider sa cause à Paris. Renvoyé devant la cour d'assises du Gard, il y comparut le 2 février 1817. Les membres du jury avaient été choisis avec soin parmi des fonctionnaires que l'on croyait étrangers aux passions locales et au nombre desquels on voit figurer plusieurs protestans. Mais, ardemment royalistes, ils étaient accessibles aux prières des uns, aux menaces des autres. L'excitation qui régnait dans la ville avait nécessité les plus énergiques mesures. Tant que dura le procès, les troupes, sous divers prétextes, restèrent sur pied, et le commandant de la division vint s'établir à Nîmes pendant ce temps. Ces précautions aboutirent à un résultat

tout opposé à celui qu'on avait espéré. L'accusation stipulait une tentative de meurtre avec préméditation. L'avocat de Boissin plaida le cas de légitime défense, et, soit que les jurés eussent subi les influences du dehors, soit que la manière dont les questions furent posées entraînât une condamnation trop rigoureuse à leur gré, ils prononcèrent l'acquittement. « Cette affaire a été menée le plus adroitement du monde par le parti, écrivait le général de Briche à la date du 10 février 1817; rien n'a été oublié. Il n'y a pas jusqu'aux gendarmes qui ont déposé à décharge. La leçon avait été si bien faite à un qu'il a dit avoir vu le général donner à Boissin quatre coups de plat de sabre, tandis que Boissin lui-même ne s'est plaint que d'en avoir reçu un ou deux. On a aussi écarté l'homme qui avait eu le courage de déposer qu'il avait entendu dire à Boissin, après avoir tiré sur le général : — Ah! coquin, je ne t'ai pas brûlé la cervelle (1). » Dix questions furent posées au jury. La réponse fut affirmative sur deux, négative sur huit. Trois d'entre elles méritent d'être citées ici. « L'accusé a-t-il été provoqué par des coups et violences graves sans motifs légitimes? — Oui. — Était-il porteur d'une arme cachée? — Oui. — Est-il coupable d'avoir blessé un agent de la force publique pendant qu'il exerçait son ministère et à cette occasion, par un coup de pistolet qui a produit l'effusion du sang, blessure et maladie, et d'où il est résulté une incapacité de travail personnel pendant plus de vingt jours? — Non. » Ainsi que le fit remarquer le procureur du roi, les réponses du jury auraient dû avoir pour conséquence la mise en accusation du général de Lagarde lui-même.

Depuis, pour justifier ce jugement scandaleux, des écrivains royalistes ont tenté de faire croire que le coupable avait été menacé et provoqué par le général de Lagarde; mais ils ne l'ont pas prouvé; ils n'ont pu expliquer surtout comment et pourquoi Boissin se trouvait sur le lieu du crime, armé d'un pistolet chargé. Au surplus, le lendemain même de l'acquittement, le marquis de Vallongues, officier de marine et maire de Nîmes, fit appeler Boissin, et, après lui avoir reproché sa conduite, exprima le regret de ne pouvoir l'expulser d'une ville que sa présence déshonorait. Boissin se fit justice en s'expatriant. Le préfet, auquel on reprochait, non sans quelque raison, son indulgence, fut destitué (2). Le garde des sceaux Pasquier provoqua et fit prononcer l'annulation de l'arrêt, dans l'intérêt de la loi, « dernière protestation de la justice méconnue, » a écrit M. Guizot.

En même temps, le gouvernement ordonnait d'instruire contre

(1) Archives du dépôt de la guerre.

(2) Replacé plus tard, il était en 1830 préfet des Bouches-du-Rhône.

Jacques Dupont et Jean Graffand, toujours détenus à Montpellier. A peine arrêtés, ils avaient été l'un et l'autre l'objet d'une manifestation ayant pour but de les faire mettre en liberté. Une pétition fut même signée en faveur de Graffand par plus de deux cents personnes appartenant à toutes les classes de la société, qui rendaient hommage à son « bon royalisme. » Ce singulier document existe au dossier de la procédure, et l'on ne peut se défendre de penser que des menaces terribles ont seules pu réunir tant de signatures honorables sous l'affirmation d'un mensonge. Des démarches analogues furent faites pour Trestaillons. Toutefois la justice tint bon, et les deux scélérats furent renvoyés d'abord à Lyon, puis à Riom, devant le juge d'instruction. Malheureusement les faits firent défaut à l'accusation. Contre Trestaillons, contre cet homme qui avouait plus tard avoir mis à mort six personnes, et qui, — toute la ville de Nîmes le savait, — avait eu la main dans la plupart des meurtres et des spoliations que nous avons racontés, il n'y eut qu'une plainte de violation de domicile à main armée et d'arrestation arbitraire. Contre Quatretaillons, la plainte n'existait même pas. Il s'agissait seulement de savoir s'il avait ordonné l'exécution des six paysans de Saint-Maurice, fusillés à Uzès le 15 août, ou si, comme il le prétendait, la foule les lui avait arrachés et les avait frappés, malgré ses efforts pour les sauver. Dans ces conditions, l'instruction était impossible. Le 16 février 1816, le procureur du roi à Uzès écrivait : « Les élémens d'une procédure sont au pouvoir de M. le procureur général de Riom. Il n'a qu'à faire informer et il obtiendra la preuve des divers faits dont Graffand est prévenu. Mais je doute fort qu'on obtienne des dépositions directes contre lui et contre ceux de sa bande. Cette affaire, je l'ai toujours dit et écrit, est du nombre de celles qu'il ne faut pas activer. Le temps la rendra chaque jour plus facile à instruire. Mais les têtes ne sont point encore assez calmes pour qu'on puisse se promettre un résultat conforme à la vérité (1). » Le 31 mai suivant, le garde des sceaux Dambray écrivait à son tour : « Comme il paraît que ces crimes sont de notoriété publique, mais qu'ils n'ont pas été constatés d'une manière légale, et qu'en supposant que les officiers de police pussent indiquer des témoins, il serait fort douteux que ceux-ci voulussent dire la vérité, je sens combien il sera difficile d'obtenir dans cette affaire des preuves complètes. Quoi qu'il en soit, je vous recommande de faire commencer sans délai l'instruction sur le peu de renseignemens et de pièces que vous avez déjà, sauf à demander au procureur du roi à Uzès de vous indiquer quelques témoins. Le défaut de poursuites serait encore plus scandaleux que l'impunité,

(1) Documens judiciaires. Archives de la cour de Riom.

quand celle-ci ne résultera pas du défaut de la justice, mais de la faiblesse ou de la lâcheté des témoins (1). »

Ces prévisions ne furent que trop justifiées. En ce qui concernait Trestaillons, les menaces retinrent les témoins à Nîmes, et, faute de preuves, une ordonnance de non-lieu fut rendue en sa faveur au mois de mars 1816 : « Il est à croire, disait le juge d'instruction, que, si Dupont a la réputation qu'on lui a faite, les personnes qui ont à se plaindre de lui ne veulent pas se présenter. » Trestaillons rentra à Nîmes, y vécut méprisé, mais impuni, sans que ni la pétition indignée de l'avocat Barbaroux, en date du 14 mai 1820, ni celle de M. Madier de Montjau, ni les discours de M. de Saint-Aulaire pussent lui enlever le bénéfice de la décision judiciaire. La poursuite fut continuée contre Jean Graffand. On trouva en effet cinq témoins ayant consenti à se présenter, mais c'étaient des témoins à décharge, parmi lesquels figurait un individu qui avait été, au dire de quelques contemporains, le complice le plus actif de Graffand. Leurs témoignages confirmèrent les dénégations du prévenu ainsi que les renseignemens recueillis sur son compte, et force fut au juge d'instruction de rendre encore une ordonnance de non-lieu. Rien ne sert mieux à peindre l'état des esprits que cette conspiration du silence au profit d'un homme qui avait tant fait de victimes. Il rentra à Uzès. Un riche propriétaire le prit à son service, et ses forfaits semblaient destinés à l'oubli, lorsqu'en 1819 il fut poursuivi pour un délit de droit commun et condamné. Il n'était plus à craindre. Il y eut alors une explosion de plaintes dont l'unanimité obligea la justice à reprendre l'instruction, à Riom, en mars 1821. Cette fois les témoins abondèrent. Nous avons eu sous les yeux le volumineux dossier de cette seconde procédure. Le bandit y apparaît dans toute son horreur. Sur dix-neuf chefs d'accusation, l'instruction en retint onze. Renvoyé devant la cour d'assises du Puy-de-Dôme, Jean Graffand fut condamné à mort par contumace et exécuté en effigie.

Quinze mois avant, sur la plainte de la veuve du capitaine Bouvillon, assassiné à Nîmes, le 1er août, Truphémy avait été poursuivi. L'instruction ne visait que cet unique fait, sans chercher à savoir si le prévenu n'avait pas participé à d'autres. C'était assez d'ailleurs pour entraîner une condamnation capitale qui fut en effet prononcée. Mais la cour de cassation ayant annulé l'arrêt pour vice de forme, celle de la Drôme, jugeant la cause à nouveau, condamna le coupable aux travaux forcés à perpétuité. Truphémy fut exposé au poteau et flétri publiquement sur la place du Marché à Valence, le 27 avril 1820. A la même époque, d'autres individus

(1) Documens judiciaires. Archives de la cour de Riom.

étaient poursuivis pour avoir pris part aux événemens de Nîmes; ils furent tous acquittés, à l'exception d'un seul, Servent dit le Camp, que la cour de Valence condamna à mort, sur la plainte de la veuve Lichaire, dont le mari avait été massacré dans la nuit du 16 au 17 octobre. L'exécution eut lieu à Valence. La tête de Servent tomba, malgré les efforts de quelques personnes convaincues de son innocence, laquelle aurait été ultérieurement prouvée, s'il faut en croire l'affirmation du baron d'Haussez, préfet du Gard à cette époque (1).

Pour compléter le tableau des poursuites auxquelles donnèrent lieu les événemens du Gard nous devons signaler celles qui furent exercées contre le général Gilly. Après avoir tenté de soulever les Cévennes, il avait disparu. Le bruit se répandit alors, — cette version est accréditée encore aujourd'hui, — qu'il était parvenu à s'embarquer pour les États-Unis. La vérité, c'est qu'il n'avait pas quitté le département du Gard. Réfugié dans la commune de Topezargues, aux environs d'Anduze, chez un paysan protestant nommé Perrier, qui ne lui avait pas même demandé son nom, il ne le lui révéla que lorsqu'une somme de 10,000 francs eut été offerte par le gouvernement à quiconque le dénoncerait. Ce paysan était pauvre; mais à dater de ce jour Gilly lui devint encore plus sacré, et il parvint à le soustraire à toutes les recherches. Pendant ce temps, un conseil de guerre prononçait contre le général contumax la peine capitale. Un jour, lassé de sa vie de misère et préférant la mort, il alla se livrer. Mais alors, à la requête de la comtesse Gilly, sa femme, il lui surgit un protecteur puissant. C'était le duc d'Angoulême. Déjà, en 1818, ce prince avait fait gracier le général Radet, qui l'avait arrêté en 1815. En 1820, il couvrit de sa protection le général Gilly et lui fit obtenir sa grâce pleine et entière. C'est ainsi que le neveu de Louis XVIII vengeait ses injures. Il nous est doux de terminer par un touchant souvenir le dramatique récit que nous venons de retracer.

(1) A en croire cette version, c'est le frère de Servent qui avait assassiné Lichaire.

ERNEST DAUDET.

# ESQUISSES DRAMATIQUES

## M. ÉMILE AUGIER

La doctrine de l'influence des tempéramens sur les œuvres de l'esprit est fort en faveur, mais jusqu'à présent on n'en a fait d'applications qu'aux écrivains du passé et aux étrangers illustres; pourquoi ne nous permettrions-nous pas d'en essayer une fois ou deux l'application plus prochaine et plus directe sur quelques-uns de nos contemporains? Justement une occasion s'offre à nous; voici M. Émile Augier qui vient de réunir en six beaux volumes la moisson entière de sa vie; voyons un peu si cet auteur de tant de comédies fortes ou charmantes nous permettra de vérifier l'exactitude de l'opinion qui veut que le tempérament heureux par excellence soit le sanguin. Si l'on s'en tient en effet à une classification exclusivement physiologique de nos auteurs dramatiques contemporains, on peut dire en toute vérité que M. Émile Augier représente le tempérament sanguin, comme M. Dumas le tempérament lymphatico-bilieux, comme M. Sardou le tempérament nerveux. Ce qui donne, disent les experts en telle matière, la supériorité au tempérament sanguin sur le lymphatique, le bilieux ou le nerveux, c'est qu'il laisse l'âme en meilleure assiette, et que, lorsqu'il l'en tire, c'est par des mouvemens si francs, et allant si droit au but, que sa passion en est épuisée en quelques instans, et qu'elle est bien vite ramenée par leur vivacité même à son équilibre où elle repose dans la joie de se sentir vivre et de regarder vivre autrui. Facile à la colère, le sanguin trouve dans ce défaut même cette compensation qu'il ne peut, en vertu de sa nature, avoir de longue fréquentation avec le mal, ni faire avec lui de malsains compromis, et que ses indignations toutes cordiales, châtiant en même

temps qu'elles menacent, ne connaissent ni les rancunes machiavéliques de la mélancolie lymphatique, ni l'âcre fermentation de l'amertume empoisonnée du bilieux, ni les frénésies subites, désordonnées, et toujours ou trop tardives ou trop précipitées, du nerveux. Comme elle se sent puissante pour punir, la colère du sanguin ne s'aigrit jamais en misanthropie, infirmité qui, dans bien des cas, n'est pas autre chose que le sentiment qu'a l'âme de son impuissance à faire justice. Sa gaîté robuste et de franc aloi ne dégénère jamais en sarcasmes irrévérencieux ou en railleries outrageantes pour la vertu; même lorsqu'il en prend à son aise, il en use avec la morale comme nos pères en usaient avec les choses et les personnages de la religion, et sa gaillardise n'induit pas plus son honnêteté en scepticisme que leur foi n'était entamée par leurs plaisanteries traditionnelles sur l'ânesse de Balaam, saint Joseph et le roi noir. Sa liberté de propos est communicative, non contagieuse; le sanguin peut être quelquefois dissolu, je doute qu'il s'en soit souvent rencontré de réellement corrupteur. Son intelligence, saine et vive, plus que susceptible, ignore les dépravations de la psychologie; son goût sûr plus que subtil, et si l'on veut gros plus que fin, évite de lui-même la mièvrerie et la prétention. En un mot, le sanguin est mieux d'aplomb sur lui-même que les hommes des autres tempéramens, et c'est pourquoi M. Émile Augier est de tous nos auteurs dramatiques contemporains celui dont la nature se présente avec le plus parfait équilibre de facultés.

D'autres peuvent au gré de leurs admirateurs offrir des parties plus fortes, agir par intervalles sur le spectateur d'une manière plus saisissante, lui vaut surtout par l'ensemble, car, son esprit étant sans lacunes, ses œuvres sont sans irrégularités. Les pièces de M. Augier ont ce mérite peu commun en ce temps-ci, et plus difficile à atteindre qu'on ne peut le croire, qu'elles ont un commencement, un milieu et une fin, c'est-à-dire qu'elles sont composées avec logique. Il en est dans le nombre de plus ou moins fortes, de plus ou moins heureuses, mais toutes également sont construites avec unité et se tiennent, pour ainsi dire, sur leurs pieds sans boiter ni trébucher. L'inspiration peut faire parfois défaut, mais jamais la méthode, et là où le génie se refuse ou se dérobe l'art arrive pour en masquer l'absence ou en soutenir la défaillance. Rien chez M. Augier qui fléchisse, gauchisse ou détonne, tous les ressorts de l'esprit sont en exacte correspondance, tous les dons en parfaite symétrie. Il est éloquent sans emphase, pathétique sans exagération, sensé sans banalité, original sans excentricité paradoxale. Il sait s'indigner et il sait châtier; mais ne lui demandez pas la misanthropie vengeresse et la férocité justicière de

M. Dumas : son indignation ignore l'emportement hors de mesure, et sa justice connaît la limite où elle cesserait d'être légitime. Et cette modération n'est point faiblesse, car il n'est pas d'auteur dramatique chez qui la force soit plus persistante que chez M. Émile Augier, c'est-à-dire se fasse sentir davantage du commencement à la fin d'une œuvre; mais cette force a conscience d'elle-même, et il lui suffit, comme aux athlètes sûrs de leur étreinte, d'un accroissement de pression insensiblement gradué pour prendre et garder prise sur le spectateur et l'amener à confesser sa supériorité. Il est gai et n'est point cynique; il a le propos gaillard, gaulois, presque gras parfois, mais sa plaisanterie n'outrage jamais la bienséance, et son franc parler, charmant triomphe, peut défier l'hypocrisie de lui reprocher un mot qui ait jamais pu faire rougir la vraie vertu. Il a le don du mouvement si nécessaire au poète dramatique, et l'entente des jeux de la scène; mais ne lui demandez pas l'agitation nerveuse et les tours d'adresse de M. Victorien Sardou. De même que, pour venger la morale, ses personnages, à quelque violence de passion qu'ils soient emportés, dédaignent judicieusement d'avoir recours à la férocité lorsque le mépris répond aussi bien à leur but, en quelque embarras ou en quelque extrémité de situation qu'ils se trouvent, ils gardent le naturel de l'allure et du maintien, entrent et sortent par la porte de préférence à la fenêtre, aiment mieux ouvrir les serrures que les forcer, évitent les gambades et les pirouettes, et marchent plus volontiers sur leurs pieds que sur leurs mains. Enfin, dernière supériorité, tandis que ses rivaux n'ont qu'une langue à leur service, lui sait parler à son gré la prose des simples mortels avec une mâle correction et le langage musical des dieux avec une sobriété fleurie et une élégante énergie.

Son début, *la Ciguë*, représentée en 1844, fut presque un événement et grava d'emblée son nom dans toutes les mémoires lettrées. La pièce aurait réussi en toute circonstance; à l'époque où elle parut elle fut applaudie doublement, et pour son mérite propre, et parce qu'elle semblait alors apporter son petit contingent de force à cette réaction littéraire de courte durée et de résultat stérile, dirigée contre l'influence de Victor Hugo, réaction qui, avant de tomber dans l'oubli, fut connue pendant quelques années sous le nom d'école du bon sens. Le public d'alors, mis en goût de révolte par la *Lucrèce* de Ponsard, entendit, avec un plaisir d'autant plus vif qu'il semblait y trouver une justification nouvelle de son engouement momentané, le parler à la fois gracieux et ferme, décent et sans vergogne de cette muse bien apprise, instruite sans pédantisme, aussi libre de timidité que pure d'effronterie, sans bégaiement juvénile dans la voix, sans mollesse dans la démarche, sans gau-

cherie dans le maintien. C'était visiblement une muse à beaucoup oser que celle qui faisait sa première entrée dans le monde avec une contenance si peu embarrassée, la taille si haute et le regard si droit; mais en ces premiers jours, et longtemps après encore, on ne voulut en remarquer que la grâce piquante et l'aisance réservée. Si l'on ne savait qu'un mouvement, soit politique, soit littéraire, une fois créé tire profit de tous les incidens qui se présentent sans souci aucun des nuances, on aurait peine à comprendre aujourd'hui en réalisant cette charmante *Ciguë* ce qui put lui mériter d'être considérée comme une œuvre de réaction. La vérité est que la pièce, prise en elle-même et retirée des circonstances où elle se produisit, est une œuvre de caractère mixte. Si elle semble classique par les souvenirs qu'elle évoque indirectement, par le milieu antique où se passe son action, elle est presque romantique par le lyrisme du dialogue, la liberté de la verve, et la demi-excentricité des caractères. Connaissez-vous ces œuvres d'architecture intermédiaire entre deux écoles dont l'une s'achève et dont l'autre commence, ces églises romanes des derniers jours surchargées d'ornemens, ces chapelles et ces hôtels où la décoration du gothique expirant se marie aux lignes pures de la renaissance? Telle cette pièce à la grâce complexe que vous pouvez définir également bien au gré de vos préférences en disant que c'est du classique fleuri ou du romantisme châtié et assagi.

Quoi qu'il en fût, au lendemain de *la Ciguë* M. Augier se trouvait engagé par le succès qu'il venait d'obtenir. Le charme de quelques amitiés de jeunesse aidant peut-être aussi, il se laissa enrôler dans les rangs de la coterie antiromantique, et pendant plusieurs années il fut considéré comme le lieutenant de M. Ponsard. Cependant, comme il était de ceux qui se sentent nés, sinon pour imposer la domination de leur génie, au moins pour marcher dans leur indépendance et leur fierté sans le secours de formulaire astreignant, il n'eut jamais la modestie malavisée d'accepter avec enthousiasme ce rôle médiocrement flatteur de porte-drapeau d'une réaction dont sa sagacité sentit sans doute la pensée mal assurée et l'avenir borné. Il eut donc l'art pendant ces premières années de garder une réserve habile, de manière à tenir ses liens de coterie assez peu serrés pour qu'ils pussent se dénouer d'eux-mêmes, et que sa personnalité pût s'en dégager lorsque l'heure en serait venue sans paraître démentir son passé. Cette réserve lui fut d'autant plus aisée que l'école romantique, avertie par le parfum d'originalité qui s'exhalait de sa première œuvre, ne le regarda jamais comme un adversaire, et lui épargna les attaques virulentes que ses champions en titre ne ménagèrent pas à cette réaction qui leur apparaissait

et qu'ils traitaient aristocratiquement comme une émeute de magisters de province. Assurément il y avait plus d'un romantique parmi les spectateurs qui applaudirent le plus sincèrement *la Ciguë* à son apparition, et ceux-là, loin de considérer le jeune poète comme un ennemi, auraient été plutôt tentés d'adresser à son inspiration l'encouragement que son Clinias adresse à l'esclave Hippolyte :

Sois belle hardiment.....

Le flair des romantiques ne les avait pas trompés; la vérité est que M. Émile Augier, par les penchans de sa nature et les inclinations de son talent, tenait beaucoup plus de l'école romantique que de l'école dont les circonstances l'avaient fait porte-drapeau. Je ne crois pas qu'il eût jamais été un adepte aveugle de l'école de 1830, car il est trop visible qu'il a le tempérament de ces fidèles à la dévotion raisonneuse qui discutent le prédicateur et font leur part aux doctrines; mais, venu quelques années plus tôt, s'il n'eût pas fait partie du couvent romantique même, il eût certainement fait partie du tiers ordre. Que sont donc après tout ses œuvres des premières années jusqu'à *Philiberte* inclusivement, sinon, comme *la Ciguë*, des œuvres mixtes, classiques par la simplicité du plan et une certaine volonté de modération, mais demandant au romantisme leurs moyens de séduire? Où donc M. Émile Augier a-t-il pris le secret de ce demi-lyrisme qui distingue son dialogue? où donc a-t-il appris ces arts charmans d'amuser l'esprit par l'image, de fleurir la correction de son langage, d'amollir d'une vapeur de rêverie la sagesse de ses pensées, d'égayer ses intérieurs d'un rayon poétique pareil à ces bouts de ciel que l'on aperçoit par les fenêtres entre-bâillées des tableaux hollandais, d'associer en un mot assez étroitement l'imagination au triomphe du bon sens pour que ce soit elle qui fasse en grande partie les frais de la fête? Le choix des genres est encore plus significatif que ces assimilations habiles et ces appropriations judicieusement mesurées. Sur huit pièces dont se compose le bagage de sa période de jeunesse, cinq appartiennent exclusivement à la fantaisie, et, s'il est une muse qui soit plus particulièrement romantique que tout autre, c'est bien celle de la fantaisie. En quoi *la Ciguë* et *le Joueur de flûte* vous paraissent-elles bien différentes, et par le sujet et même par la forme, des nouvelles grecques de Théophile Gautier, et en quoi seriez-vous étonnés de rencontrer les sujets de *l'Aventurière* et de *Philiberte* dans le théâtre d'Alfred de Musset? Le nom d'Alfred de Musset s'est trouvé associé un soir à celui d'Émile Augier pour une gracieuse bluette, *l'Habit vert*, mais ce n'est pas la seule fois que le poète du *Spectacle dans un fauteuil* a été le collaborateur du poète de *la Ciguë*. S'il est une influence qui soit

sensible dans ces œuvres de jeunesse, c'est bien celle-là. D'où sortent le Fabrice et le spadassin Annibal de *l'Aventurière*, le chevalier de Talmay de *Philiberte*, le Chalcidias du *Joueur de flûte*, sinon d'une lecture enthousiaste des comédies poétiques d'Alfred de Musset? Ne reconnaissez-vous pas dans leur langage cette crânerie de ton, ces tours fantasques, ces métaphores à effet comique et ces images intentionnellement grotesques qui distinguent les libertins et les bouffons de l'auteur des *Contes d'Espagne*? L'influence de Victor Hugo est peu sensible; cependant serait-il bien difficile de retrouver dans le personnage de don Annibal plus d'un trait de Saltabadil et de don César de Bazan? *Diane* ne relève-t-elle pas uniquement du genre de drame historique créé par le chef de l'école romantique, et, bien qu'il n'y ait d'autre analogie entre les deux pièces que le choix de l'époque, M. Augier ferait-il grande difficulté d'avouer que son drame n'existerait probablement pas si *Marion Delorme* n'avait pas été écrit? Mais à quoi bon rechercher plus longtemps les indices de ce romantisme clandestin, puisque les journaux nous ont appris récemment que le poète en avait fait l'aveu tardif. Sa présence au banquet donné par Victor Hugo aux interprètes récens d'*Hernani* n'était sans doute pas le retour de l'enfant prodigue, mais elle peut être considérée, en même temps qu'un témoignage manifeste et public de réconciliation, comme une marque de reconnaissance envers une école à laquelle il doit, quoiqu'il ait été son adversaire, quelques-unes de ses meilleures qualités.

Une fois, une seule, M. Augier a fait acte d'hostilité contre le romantisme, et a semblé prendre à cœur de mériter son titre de chef en second de l'école du bon sens; nous voulons parler de *Gabrielle*, la plus importante des pièces de cette période de jeunesse, sinon par le charme et la perfection, au moins par l'étendue et l'intention. La situation à laquelle se rapporte *Gabrielle* est aujourd'hui bien oubliée; rappelons-la en quelques mots. La réaction de l'école du bon sens avait eu en somme peu de succès, parce qu'elle s'était surtout attaquée aux doctrines littéraires du romantisme, lesquelles étaient suffisamment solides pour résister; mais le romantisme présentait des parties plus vulnérables que ses doctrines, par exemple le faux idéal de sentimentalité mis à la mode par lui, et la brillante immoralité de ses productions qui avaient à tant de reprises exalté la supériorité de la passion sur le simple devoir avec une si pernicieuse complaisance qu'elles avaient fini par créer un courant d'imitation fertile en résultats désastreux. L'éloquence enflammée de George Sand avait enfanté, disait-on, nombre de femmes incomprises, et, nous en sommes témoin nous-même, la psychologie perverse de Balzac avait créé par myriades des émules obs-

curs de Rastignac et de De Marsay. Ce courant de la mode avait duré sans discontinuité pendant tout le règne de Louis-Philippe; mais la révolution de février survint, et une des conséquences heureuses de cette révolution, qui en eut si peu de bonnes, fut de dégriser les âmes du faux idéal dont elles s'étaient engouées naguère, mais qu'on rendait responsable maintenant pour sa part de l'affolement de l'opinion. De même qu'il avait fallu en politique mettre un terme aux coûteux abus de cette maxime que l'insurrection est le plus saint des devoirs, l'instant semblait venu en morale de démontrer au moins que le concubinage n'est pas le plus sacré des liens. Une réaction était dès lors nécessaire, et on la sentait partout dans l'air à cette époque. Que faisait d'autre, à ce moment même, ce charmant Octave Feuillet avec ses proverbes d'une si délicate et souvent si profonde psychologie, sinon combattre la morale issue des œuvres romantiques au moyen des armes même du romantisme, c'est-à-dire en essayant de placer dans la famille et la vie conjugale autant de passion que d'autres écrivains en avaient placé dans la vie de désordre et la rupture des liens sociaux? Chose curieuse, cette réaction dont nous marquons l'origine s'est opérée en grande partie par le romantisme lui-même, car elle ne fut définitivement accomplie que le jour où Gustave Flaubert, la portant à son maximum de violence, eut donné le coup de mort au faux idéal de la sentimentalité par le récit des erreurs d'Emma Bovary.

*Gabrielle* fut donc, comme les proverbes d'Octave Feuillet, un des élémens de cette réaction naissante, et l'on y sent toutes les incertitudes et toutes les timidités des mouvemens à leur début. Là où il aurait fallu une comédie satirique hardie, quelque chose comme *les Précieuses ridicules de l'amour*, on eut un sermon, ou mieux un plaidoyer dialogué, où les personnages, gens du palais, n'ont pas eu à prendre la peine d'oublier les habitudes de leur métier. En dépit de l'intention, *Gabrielle* reste une pièce blafarde de sentimens et ennuyeuse de composition. Quelques parties en sont excellentes, mais l'ensemble n'a rien d'agréable ni d'émouvant, et va presque contre le but que poursuivait l'auteur. Bien qu'elle soit écrite en vers, la pièce, loin de montrer la poésie de la vie conjugale, n'en montre que la plus triste prose. En dépit des fleurs dont il a essayé de l'égayer, l'intérieur bourgeois que nous présente le poète est si morne, que cette peinture donne presque raison à l'ennui de Gabrielle. Ce défaut n'échappa point alors aux ennemis de la morale bourgeoise, qui se plurent malicieusement à relever toutes les trivialités de sentiment, toutes les vulgarités de calculs et toutes les maladresses de langage de l'honnête Julien. Cependant l'erreur capitale de l'auteur, à notre sens, est de n'avoir pas

compris que les chimères sentimentales chez les femmes de la condition de Gabrielle n'appellent logiquement que le ridicule, et que par conséquent il se trompait sur la forme que devait revêtir sa pensée. Connaissez-vous rien de plus absurde que cette bourgeoise mariée à un honnête homme de loi, lequel travaille du matin au soir, s'étonnant que son mari ne passe pas sa vie en sérénades et ne comprenant pas que le meilleur moyen qu'il ait de lui prouver son amour est de la faire vivre décemment? L'aberration est ici tellement visible qu'elle ne peut provoquer que le rire ou l'indignation; par conséquent la peinture ne peut en être faite que par la comédie franche ou le drame franc, et toute forme intermédiaire n'est susceptible que d'en éteindre le caractère plaisant ou d'en énerver l'odieux. Pauvrement conçue, la pièce a été composée sans souci aucun de la variété. L'unité toute classique qui y règne est tout à fait contre nature. On a peine à comprendre comment une passion qui au début de la pièce, au moins chez Gabrielle, n'est encore qu'à l'état naissant, peut en quelques heures grandir assez démesurément pour arriver jusqu'à la résolution de la fuite, et cela pendant une visite d'amis à la campagne, c'est-à-dire précisément à une heure où elle a toute raison de se contraindre et de faire halte. On accepte plus difficilement encore que cette passion, une fois mise en branle avec une telle force, puisse soudainement faire volte-face et s'évanouir sans laisser plus de traces qu'un rêve. Il n'y en a pas moins dans cette pièce des parties excellentes. Tamponnet, le mari trompé naguère pour avoir manqué d'idéal, qui fait semblant d'aimer les arts et se perd en inventions d'une poésie saugrenue par crainte de récidive, frise le vrai comique et l'aurait atteint avec quelques développemens. La scène où Adrienne Tamponnet, pour détourner Gabrielle de la passion qui l'obsède, lui fait le récit de ses erreurs passées est belle et vraie. C'est la première en date d'un certain genre de scènes dans lesquelles l'auteur est passé maître, celles où l'un des personnages, désespérant de vaincre la passion contre laquelle il lutte, apporte sa propre histoire en témoignage, et dont le modèle le plus parfait est l'éloquent récit de M^me^ Huguet au quatrième acte de *la Jeunesse*.

M. Augier a été lent à prendre pleine possession de lui-même et à conquérir son originalité, ce qui est fait pour étonner, étant donnée la robuste franchise de ce naturel, si bien formé en apparence pour secouer d'un coup d'épaule toutes les défroques de l'étude et des modes régnantes. Quand on relit aujourd'hui d'ensemble le théâtre de sa jeunesse et qu'on le met en regard du théâtre de sa maturité, on voit clairement, — ce qui n'apparaissait nullement autrefois, — que toutes ses œuvres, de *la Ciguë* au

*Gendre de M. Poirier* inclusivement, n'ont été que les tâtonnemens successifs d'un talent qui cherche sa voie, redoute de s'aventurer et masque ses incertitudes en faisant bonne contenance devant ses doutes, c'est-à-dire en portant dans l'exécution de ses essais dramatiques toute la perfection capable de faire croire que l'auteur est sûr de sa route et qu'il n'en changera pas. Aussi ce premier théâtre se distingue-t-il à la fois par ces deux caractères, qu'il n'y a pas une seule pièce qui soit réellement capitale, et qu'il n'y en a pas une seule de sérieusement faible. Tantôt, comme dans *Féline ou l'Homme de bien*, il essaie un mélange de la comédie de caractère et de la comédie poétique; tantôt, comme dans *Gabrielle*, il opère une combinaison de la comédie de mœurs et de la comédie sentimentale; tantôt, comme dans *Diane*, il s'adresse à l'histoire et écrit un drame romantique affaibli de bon sens; le plus souvent il s'adresse à la fantaisie, qui lui donne toujours de bonnes réponses, gracieusement satiriques comme *la Ciguë*, spirituellement libertines comme *le Joueur de flûte*, ou ravissantes à l'égal du pastel le plus coquet et le plus tendre comme *Philiberte*. Toutes ces œuvres sont intéressantes, chacune dans leur genre, et quelques-unes sont achevées; la preuve cependant que tout cela n'était que tâtonnemens, c'est qu'il n'en est plus resté vestige dès que M. Augier a eu trouvé sa voie définitive en adoptant résolûment la comédie de mœurs. Ce poétique passé a été sacrifié sans merci par l'auteur, qui a eu la fermeté d'opérer sur lui-même une mutilation que la critique la plus sévère n'aurait jamais osé lui conseiller aussi entière. Certes, il faut lui savoir gré de cet acte de mâle bon sens, car le cœur a dû lui saigner plus d'une fois en l'accomplissant.

Parmi les genres qu'il avait cultivés jusqu'alors, il en est au moins un dont l'abandon a dû lui coûter cruellement. Qu'en souvenir du succès médiocre de *Diane* il ait renoncé sans aucun regret à renouveler ses tentatives auprès de la muse de l'histoire, nous le comprenons; mais il n'en a certainement pas été de même pour la comédie de fantaisie, dans laquelle il réussissait si gracieusement et à laquelle il avait dû une si heureuse et si soudaine entrée dans la célébrité. Disons à cet égard toute notre pensée, ce sacrifice ne nous paraît nullement regrettable. Sans doute *la Ciguë*, *le Joueur de flûte*, *Philiberte*, sont des œuvres qui se reliront toujours avec plaisir, et que pour notre part nous prisons au-dessus de toutes les autres pièces du premier théâtre de M. Augier. Eh bien! toutes charmantes qu'elles sont, nous oserons dire qu'elles ne le sont pas encore assez à notre gré. Nous croyons l'avoir insinué autrefois à M. Augier, la fantaisie exige du poëte qui lui demande ses inspirations un degré d'emportement dans la rêverie, de fougue dans la grâce, de verve dans

le caprice qui manque à son imagination sans fébrilité et sans spontanéité; sa nature, si bien douée d'ailleurs, sans être impuissante à cette tâche gracieuse, y est cependant inégale. Il faut laisser la fantaisie aux pauvres nerveux comme Alfred de Musset, à ceux dont la poésie, selon le mot d'un excentrique qui a parfois rencontré de singuliers bonheurs d'expression, donne l'impression d'un bois de lilas foudroyé. La fantaisie est leur consolation, à eux les attristés, leur hachich et leur opium; dans les profondeurs de la rêverie leur cœur trouve l'oubli, et dans les visions radieuses évoquées par le caprice leur imagination trouve un leurre bienfaisant qui les dédommage en illusions des souffrances dont la réalité les blesse. Une Thalie plus franchement garçonnière est bien mieux le fait des sanguins et des musculeux comme lui. Qu'ont besoin ceux-là de sortir de la réalité? Ils sont assez forts pour s'en défendre, assez bien équilibrés pour n'en être pas attristés, assez sains pour s'en guérir, si elle les infecte, assez bien armés pour s'en venger et pour en venger autrui. Elle est le domaine que la nature leur a donné à exploiter, et ce n'est pas une preuve médiocre de bon sens à M. Augier que de l'avoir compris.

Ce n'est pas qu'il n'y ait un lien marqué et très facile à découvrir entre ces deux théâtres de M. Augier. De toutes ses comédies de fantaisie, par exemple, un certain personnage se dégage, le même sous des noms divers : le Clinias de *la Ciguë*, le Fabrice de *l'Aventurière*, le Chalcidias du *Joueur de flûte*, le Talmay de *Philiberte*, si l'on veut encore, lequel nous donne pour ainsi dire la clé de l'imagination de l'auteur et nous permet de reconnaître quel était en ces temps heureux de la jeunesse son idéal d'homme; car nous avons tous un certain type idéal dans la tête à cette époque de la vie, un idéal composé pour moitié au moins de nous-mêmes, et pour l'autre moitié des qualités et surtout des défauts par lesquels nous voudrions nous compléter et nous embellir. C'est assez dire que ce type rêvé est rarement d'une irréprochable perfection morale; mais c'est assez qu'il soit brillant et fait pour séduire. Ce personnage idéal, ce favori de l'imagination juvénile du poète, c'est un libertin ayant passé fleur, mais ayant gardé bon pied, bon œil, du cheveu, de la dent, et le reste, promu officier dans les rangs du plaisir par les faveurs de l'amour et l'éclat de ses campagnes érotiques plutôt que par titre d'ancienneté, franchement bien né et sachant porter la débauche comme certains ivrognes portent leur vin, sans lui permettre de déranger l'aplomb de son maintien et d'avachir l'élégance de ses manières, d'âme attristée et de cœur sain, guéri de toutes les illusions et surtout de celles du vice, revenant à la candeur à force de science de la vie, et à l'amour naïf à

force de voluptés, réalisant en un mot cette définition délicate que Chamfort donnait du Français, « le seul de tous les hommes dont l'esprit puisse être entièrement corrompu sans que le cœur soit atteint. » A coup sûr il peut se trouver un idéal de personnage plus élevé, mais ce type de dandy sanguin a son genre de noblesse après tout, et il a en outre ce mérite très particulier qu'il se prête merveilleusement bien au rôle de justicier dramatique. Comme son mépris s'entend à flageller! comme son expérience du vice est habile à le démasquer! comme son impertinence se plaît à berner la sottise! comme son scepticisme le tient en garde contre les piéges de la fausse vertu et le jargon du faux amour! Ne vous y trompez pas, ce type, c'est l'image même de l'auteur dramatique nouveau qui va se révéler, une fois ses années de poésie expirées, et il n'a été à ce point le favori de M. Augier que parce qu'il lui permettait plus facilement que tout autre de donner corps aux élémens particuliers de génie comique qu'il sentait en lui.

A partir du jour où il a eu renoncé résolûment à tous les jolis genres cultivés pendant sa jeunesse, M. Augier n'a plus parlé qu'exceptionnellement la langue du vers, qu'on aurait pu croire au contraire sa langue naturelle. Deux fois en vingt ans, c'est peu quand on l'a parlée sans désemparer pendant dix ans. Eh bien! nous oserons dire, comme pour la fantaisie, que nous n'en avons pas trop regret. Et d'abord ce facile abandon prouve clairement une chose, c'est que la poésie n'est pas chez lui irrésistible; si elle était le vêtement indispensable de sa pensée, il n'aurait pas songé à y renoncer, et y eût-il songé, il n'aurait pu exécuter son projet. La poésie de M. Augier manque en effet quelque peu de spontanéité; elle est l'œuvre d'un labeur ingénieux, si facile, il est vrai, qu'il en est parent de l'inspiration, mais qui, pour être sans fatigue, n'en est pas moins un labeur; elle est chez lui, en un mot, une conquête plutôt qu'un don. Et puis l'emploi de la langue du vers au théâtre dépend étroitement et du genre et du sujet. Tout genre ou tout sujet qui n'admet pas une certaine perspective, qui ne crée pas un certain éloignement entre les spectateurs et les personnages de la pièce, repousse le vers de lui-même. L'histoire, qui possède naturellement cette perspective, la fantaisie, qui a le pouvoir de la créer tout naturellement aussi par l'effacement de toute condition précise de temps et de lieu, appellent ou imposent le vers. La comédie de caractère admet aussi le vers, parce que, se donnant pour mission de peindre le vice plutôt que les individus vicieux, elle élève ses personnages à la hauteur de types généraux, et que, par cette généralisation, elle crée un milieu abstrait qui tient lieu de la perspective indispensable et permet à la poésie toute la liberté qui lui est néces-

saire. Dans un tel genre de comédie, l'observation, cessant d'être particulière, peut se ramasser en peintures morales ou se condenser en maximes; l'indignation, le mépris, le dédain et toutes les autres formes de la justice dramatique, frappant sur des êtres de raison, perdent toute vivacité immédiate et peuvent s'épancher à l'aise en tirades éloquentes. Que le vers est le langage d'une telle sagesse sentencieuse et d'une telle justice contemplative, tout l'ancien théâtre français est là pour l'attester. Il n'en va pas ainsi de la comédie de mœurs, telle qu'on l'entend aujourd'hui surtout. Celle-là établit si peu de distance entre le spectacle et les spectateurs qu'on pourrait presque dire que les spectateurs sont sur la scène et les acteurs dans la salle. Cette forme de comédie détruit donc toute perspective; mais ce n'est pas pour cette raison seule que la poésie lui est interdite. Supposez en effet le langage du vers appliqué à des sujets comme *le Demi-Monde*, comme *le Mariage d'Olympe*, comme *les Lionnes pauvres*, et à l'instant l'espèce d'ennoblissement dont la poésie va les revêtir en affaiblira non-seulement le caractère dramatique, mais l'enseignement et la moralité. Au langage du vers, Olympe Taverny va gagner de devenir une demi-comtesse véritable, Séraphine Pommeau de cesser d'être un monstre de vulgarité sèche, et la baronne d'Ange de se transformer en héroïne de comédie d'intrigue faite à souhait pour les imbroglios dramatiques et le marivaudage élégant. Non, pour que de tels sujets donnent toute leur moralité, il faut qu'ils restent ce qu'ils sont, sans qu'aucune hypocrisie d'art en atténue l'odieux, sans qu'aucun masque en dissimule la laideur, sans qu'aucun euphémisme de langage en corrige la trivialité. Que les personnages de ces comédies restent donc rapprochés le plus possible du spectateur, qu'aucune illusion d'optique théâtrale ne les en sépare, que le spectateur puisse les reconnaître, les maltraiter, les invectiver, comme il ferait en présence d'un incident de la vie réelle qui révolterait son instinct de l'honnête et son esprit de justice.

Ce que nous disons de la comédie de mœurs contemporaine comporte, il est vrai, de nombreuses exceptions. Il peut se rencontrer tels sujets qui, soit par leur portée générale, soit par la nature des situations et des sentimens qui en découlent, appellent le langage poétique; c'est à l'auteur à savoir distinguer exactement quels l'exigent et quels le repoussent. Le goût naturel à M. Augier ne l'a pas égaré à cet égard, et c'est à juste titre qu'ayant adopté la prose à partir du *Gendre de M. Poirier*, il a fait exception pour les deux pièces de *la Jeunesse* et de *Paul Forestier :* la première parce qu'il s'y est proposé un thème social d'intérêt général, la seconde parce que le sujet, étant tout de passion, maintient les cœurs des person-

nages à un diapason plus élevé que l'ordinaire, et que leurs sentimens exigent par conséquent une résonnance plus forte que celle que la prose pourrait leur donner.

*La Jeunesse* et *Paul Forestier* appartiennent à la seconde période de M. Augier; mais, comme elles sont écrites en vers, elles nous serviront de transition pour passer du poète, qu'il fut longtemps exclusivement, au dramaturge réaliste, qu'il est devenu et qu'il est resté. *La Jeunesse*, représentée en 1858, se rapporte, comme *Gabrielle*, à une situation particulière qui a bien pu se modifier dans ses circonstances transitoires, mais qui touche tellement aux conditions fondamentales de la société contemporaine qu'elle subsiste, à quelques détails près, aussi entière aujourd'hui qu'il y a vingt ans, en sorte que le sujet traité par cette pièce est toujours d'actualité. En vérité, nous serions presque tenté de dire de la jeunesse au XIXe siècle ce que disait de l'église et de l'état un illustre penseur anglais contemporain un jour qu'on parlait devant lui de je ne sais quelle mesure politique qui pourrait les mettre en péril : « Bah! depuis que j'existe, j'ai vu l'état en danger je ne sais combien de fois, et, quant à l'église, je ne l'ai jamais vue une seule minute hors de danger. » Nous aussi, depuis que nous existons, nous entendons dire que la jeunesse n'existe plus. Il n'y a plus de jeunes gens, disait-on déjà à la fin du règne de Louis-Philippe, et on accusait volontiers de ce fait les doctrinaires, qui, paraît-il, les avaient tous transformés en pédans. A l'époque où fut représentée *la Jeunesse*, le second empire semblait solidement établi par huit années d'énergique compression, et les opposans, déconcertés de ne pas rencontrer plus d'échos à leurs mécontentemens, allaient répétant à leur tour qu'il n'y avait plus de jeunes gens. On les accusait de renier les sentimens de leur âge, de ne plus faire montre de passions généreuses, de manquer d'idéal. M. Augier recueillit en partie ces plaintes, mais, en bon esprit qu'il est, il se garda de leur donner raison sans réserve, chercha la cause des reproches plus ou moins fondés qu'on adressait à la jeunesse, et la trouva dans la prédominance tyrannique des intérêts matériels. Le grand mouvement d'affaires lancé par le coup d'état de décembre avait atteint alors son apogée; il était à la veille de baisser, il est vrai, avec la guerre d'Italie et ses conséquences, mais nul ne s'en doutait encore, et les préoccupations des intérêts matériels absorbaient seules les esprits. *La Jeunesse* répondait donc à un sentiment général. C'était à peu près l'époque où Alexandre Dumas portait ces mêmes préoccupations au théâtre dans sa comédie de *la Question d'argent*, et nous conservons encore le souvenir d'une audacieuse brochure intitulée *l'Argent*, par laquelle un des acteurs principaux de la future com-

mune, Jules Vallès, faisait ses débuts dans la littérature, et où il célébrait avec un ricanement cynique qui n'était pas sans portée les grandeurs et les gloires de la pièce de cent sous.

Nous vivons dans un temps où les intérêts économiques priment tous les autres, et cette tyrannie est devenue tellement impérieuse qu'elle pèse maintenant sur la jeunesse comme sur les autres âges de la vie. Cela est vrai à l'heure présente, cela l'était bien davantage encore à l'époque où fut représentée *la Jeunesse*. Le mouvement industriel de 1850 avait eu pour résultat de bouleverser brusquement les habitudes économiques de la société par un renchérissement subit de la vie matérielle, qui avait fait du soir au lendemain passer les riches de la veille à l'état de gens aisés, et les gens aisés presqu'à l'état de nécessiteux. Il avait fallu sur-le-champ faire face aux exigences de cette situation, et cela au moment même où le luxe atteignait, sous l'aiguillon du pouvoir et l'ostentation des nouveaux enrichis, à des proportions jusqu'alors inconnues. Comme nul n'aime volontiers à déchoir, chacun se cramponnait à sa condition et, faisant effort pour conserver son rang avec des ressources moindres que celles de la veille, se trouvait en face de ce dilemme embarrassant, paraître plus riche au moment même où l'on était plus pauvre. Comment un tel bouleversement économique n'aurait-il pas eu action sur la vie de la jeunesse? Parmi les effets multiples qu'il eut sur elle, un des plus importans fut d'abréger sa durée. Jadis les années de la jeunesse étaient des années de faveur accordées au jeune homme à qui on ne demandait aucun effort pratique trop immédiat afin qu'il pût à loisir connaître et épuiser les sentimens propres à son âge ; mais cette tolérance reposait dans chaque famille sur la confiance en la fixité des conditions économiques de la société générale et par suite au maintien de la fortune patrimoniale; le jour où ce *statu quo* fut détruit vit aussi la fin de cette indulgence traditionnelle. Alors le jeune homme fut mis en demeure d'ouvrir plus vite son sillon, et ses protecteurs naturels, changeant de rôle, mirent autant d'ardeur à lui conseiller de renoncer à être jeune qu'ils mettaient naguère de complaisance à prolonger ses illusions et à respecter la virginité de son âme. Ce viol intime de la candeur juvénile accompli dans le secret de la famille par une prudence coupable, M. Augier le comprit à merveille, et avec la judicieuse hardiesse qui le distingue il en fit le ressort principal de sa pièce. Vous prétendez, dit-il au public, qu'il n'y a plus de jeunes gens : adressez-vous aux parens, car en eux est la racine du mal dont vous vous plaignez. Qui donc abrége la durée de ce gracieux apprentissage de la vie? qui donc pousse le jeune homme aux démarches serviles et aux lâches compromis? qui donc lui

montre la misère pour résultat de sa fierté et le mépris pour fruit de ses rêves? La famille, surprise par des circonstances qui ont marché plus vite que ses prévisions et se débattant contre les embarras d'une vie matérielle désormais trop étroite. Il ne faut pas chercher ailleurs le Méphistophélès des mauvais conseils et des tentations corruptrices. Alors, pour appuyer et justifier sa pensée, d'une plume tout à fait magistrale il traça le portrait de Mme Huguet, une de ses plus fortes et à mon avis la plus originale de ses créations.

Mme Huguet, veuve d'un modeste employé de ministère, est une mère qui, pour le plus grand bien de son fils, travaille du soir au matin à rogner discrètement les ailes non-seulement à ses illusions, mais à toutes les croyances qui font les âmes honnêtes et les cœurs délicats. S'agit-il de mariage? Pense à l'argent plutôt qu'à l'amour, lui dit-elle, l'amour pâlit avec la gêne et meurt avec la misère, l'argent engendre le bonheur par la sécurité, et, s'il ne crée pas l'amour, il ne le tue pas du moins par le regret. S'agit-il de relations? Prends-les utiles plutôt qu'agréables, que tes amis te soient un instrument plutôt qu'une parure. S'agit-il de protecteurs? Prends-les honorables si tu le peux, mais avant tout puissans, et par-dessus tout garde-toi, quoi que tu entendes dire, de juger les personnes dont tu as besoin. C'est ainsi que cette mère va soufflant sans relâche à son fils les maximes de la dissolvante sagesse que lui ont enseignées ses longues et patientes ruses pour dissimuler sa franche pauvreté sous l'aspect d'une hypocrite aisance. On sent tout ce qu'un pareil caractère a de scabreux; comme les conseils de Mme Huguet, s'ils sont différens par l'intention, ne sont pas essentiellement différens par la forme de ceux qu'une entremetteuse souffle aux oreilles de sa proie, il était singulièrement aisé de forcer la note et de présenter ce plus immoral de tous les spectacles, un amour maternel dépravé. Supposez le personnage de Mme Huguet traité par tel autre dramaturge contemporain, et il est probable qu'il ne serait pas supportable. Le tact et la mesure propres à M. Augier l'ont préservé de glisser dans une outrance facile où le caractère maternel aurait perdu tout droit au respect et révolté justement le sens moral du spectateur. Avec un sentiment parfait où la vérité psychologique trouve son compte aussi bien que l'art, il a très bien vu que ce personnage ne pouvait avoir ni simplicité, ni franchise logique, et il lui a laissé toutes les complications qu'ont pu lui remarquer dans la réalité ceux qui ont eu l'occasion de le rencontrer et de l'observer, sa diplomatie sociale aux infinies réserves mentales, sa subtilité jésuitique de moyens, sa dialectique de sophiste, son indulgence pour le mal utile et sa complaisance envers la sottise puissante. Lors de la première représentation de *la Jeunesse*, ce personnage étonna et blessa presque, et

nous nous sommes laissé dire qu'il n'avait pas eu une fortune différente lors d'une reprise plus récente. Qu'il étonne ou non, qu'il choque ou non, ce portrait, exécuté de main de maître avec une fermeté de lignes et une précision de nuances admirables, est d'une merveilleuse ressemblance dont il est facile de vérifier la fidélité, car qui donc oserait dire que Mme Huguet n'existe pas, et qu'il n'en a pas aperçu plus d'une fois les originaux plus ou moins parfaits dans la société inquiète, tourmentée et fiévreuse où nous vivons?

*Paul Forestier*, représenté en 1868, n'a pas la portée sociale de *la Jeunesse;* c'est un simple roman individuel, une anecdote de la vie privée dramatisée, d'une donnée purement morale; en revanche, cette donnée est forte et vraie. Alfred de Musset a composé une pièce charmante sous ce titre, plein de tristesse : *On ne badine pas avec l'amour;* le vrai titre de *Paul Forestier* serait : *On ne ruse pas avec le cœur.* C'est l'histoire d'un jeune peintre qu'un père, honnête homme, mais aussi coupable que bien intentionné, sépare par stratagème d'une maîtresse adorée pour le marier selon ses convenances sans attendre l'heure où cette passion serait épuisée. Avec une impitoyable férocité d'égoïsme vertueux, il a imposé à la maîtresse, femme d'une condition au moins égale à la sienne, une épreuve sous la forme de départ brusque et sans adieux, et celle-ci a eu le grand cœur et la sublime abnégation de consentir. Je vais peut-être bien étonner M. Augier si je lui dis que, parmi tous les personnages détestables de son théâtre, il n'y en a pas, non pas même l'affreux maître Guérin, qui me paraisse aussi complétement digne de haine que cet honnête Michel Forestier. La morale, au nom de laquelle il commence par implorer et finit par ordonner, pour la faire servir en fin de compte à ses vues particulières, n'a pas révélé, je le crains, tous ses mystères à ce père sentencieux; s'il avait fait avec elle plus intime connaissance, elle lui aurait appris qu'il n'est permis d'être stoïque que pour soi-même, attendu que lorsqu'on s'avise de l'être pour le compte d'autrui, on supporte trop aisément des souffrances qui nous restent étrangères, qu'il est immoral d'exiger de pareils sacrifices, parce que cela équivaut à disposer d'existences sur lesquelles on n'a aucun droit, quelque intimement liées qu'elles soient à la nôtre, et qu'enfin les honnêtes gens ne font pas d'épreuves de ce genre, et n'en font même d'aucune espèce. Le véritable honnête homme, a dit un moraliste, est celui qui n'a jamais perdu personne; à ce compte, la vertu de Michel Forestier laisse fort à désirer, car il y aura nécessairement quelqu'un de perdu dans l'épreuve qu'il réclame. Si c'est son fils, ce sera la juste punition de son imprudent amour paternel; mais, si c'est la femme à laquelle il arrache ce sacrifice, il aura toute sa vie le remords d'avoir acheté le bonheur des siens au prix d'une manière

de crime. Il est vrai que dans ce dernier cas ce père, qui n'est jamais à bout de sentences, répondra que c'est là le châtiment mérité des amours illégitimes; ce qui est admissible pour la galerie, mais ne saurait être une excuse pour ceux qui ont bénéficié de tels amours. Qu'aurait à objecter Michel Forestier à Mme de Clers, si celle-là s'avisait de lui répondre : « Mariez votre fils, c'est votre droit de père; s'il y consent, mon cœur se déchirera, mais au moins la blessure sera nette et franche; mais n'attendez pas de moi que je prête les mains à votre stratagème, parce que c'est me demander de sacrifier mon honneur auquel votre fils ne voudra plus croire, et que d'ailleurs ce moyen n'est digne ni de moi, ni de lui, ni de vous, et ne serait acceptable que si nous étions ambitieux de fournir un sujet de drame à M. Dumas ou à M. Augier. » Les conséquences inévitables d'une telle épreuve ne se font pas attendre en effet. Paul Forestier, qui se croit abandonné, se précipite avec désespoir dans le mariage qui lui est présenté, pendant que sa maîtresse, exaspérée en voyant tourner contre elle l'épreuve à laquelle elle s'est prêtée, se livre au premier sot de sa connaissance qui la sollicite dans un accès de frénésie douloureuse que les psychologues peuvent comprendre, mais dont les physiologistes peuvent seuls bien décrire les caractères et la nature. Un bonheur fondé sur une méprise semblable repose sur une base fragile et ne peut être de longue durée. L'heure des révélations arrive avec la réapparition de la maîtresse sacrifiée; alors Paul, maudissant le mariage subreptice dans lequel il s'est laissé choir, et sentant se rallumer cet amour qui n'avait jamais été éteint et couvait seulement sous le mépris, prend la résolution de quitter le foyer conjugal pour suivre en dépit d'elle la femme dont on l'a séparé sans son aveu. Si le moyen employé par Forestier père est détestable, il faut avouer que le drame qui en résulte contient de vraies beautés. *Paul Forestier* est de toutes ses œuvres celle où M. Augier a parlé avec le plus d'éloquence le langage de la passion. C'est une scène pleine d'accent que celle où Léa, la maîtresse sacrifiée, reçoit les confidences naïves de la jeune femme légitime, sa nièce, et la scène entre Paul et Léa, dramatique au plus haut point par la succession des sentimens opposés qui y vibrent, ferait honneur à tout poète. Le dénoûment laisse à désirer, et nous ne pouvons que répéter à ce sujet ce que nous avons dit déjà du dénoûment de *Gabrielle*. Il est inadmissible que des passions qui sont allées si loin fassent si soudainement volte-face, et que de tels orages s'apaisent sans laisser de longues traces de leur passage. M. Augier a voulu renvoyer son spectateur sous une impression heureuse; à notre avis, il a eu tort, car par là il a affaibli d'autant la moralité de sa pièce. Il fallait que le rideau tombât sur le deuil du foyer des Forestier, soit par la fuite de Paul, soit

par la consommation du sacrifice volontaire de la jeune femme légitime, et c'était là le moyen infaillible de montrer qu'il est criminel de jouer avec le cœur.

C'est par *le Gendre de M. Poirier*, représenté en 1854, que M. Augier inaugura cette seconde manière dramatique à laquelle se rapportent *la Jeunesse* et *Paul Forestier*, et du premier coup il y atteignit le degré de perfection qu'il ne devait pas dépasser. Je viens de relire cette pièce deux fois de suite, et je suis resté sous le charme. J'oserai dire qu'elle est à mon avis non-seulement la meilleure de notre temps, mais la seule qui réponde à l'idée qu'on se faisait autrefois d'une comédie. D'autres œuvres contemporaines peuvent être plus fortes, quelques-unes même peuvent être de donnée plus originale et plus hardie, aucune ne vaut celle-là pour le naturel du dialogue, l'honnête malice et la moralité enjouée. Toutes les bonnes œuvres dramatiques de tous les temps ont ce caractère particulier qu'elles sont puisées dans le plein courant de la nature humaine à l'époque où elles ont été écrites et non dans les courans irréguliers d'une nature humaine d'exception; ainsi en est-il du *Gendre de M. Poirier*. Ce n'est pas un phénomène transitoire dont elle nous présente le tableau, elle s'attaque à ce qu'il y a de plus fondamental, de plus permanent dans l'état social de notre XIXe siècle. La rivalité des représentans de l'ancienne société et des représentans de la nouvelle, de la noblesse et de la richesse, leurs luttes, leurs compromis, leurs alliances, qu'y a-t-il au fond d'autre que cela dans l'histoire sociale de notre époque? D'autres faits peuvent avoir des apparences plus gigantesques, plus ambitieuses, embrasser plus d'horizons, aucun n'est aussi sérieux que celui-là, car il n'en est aucun qui intéresse au même degré le gouvernement de la grande maison de l'état et la bonne gestion du domaine commun. Aussi, comme les faits qui ont une forte raison d'être, a-t-il constance, suite, ténacité. Rien n'y peut, ni révolutions, ni changemens de régime, le déluge démocratique envahit tout, il surnage sur les eaux, les flots se retirent, il reste à sec sur la plage. C'est un fait *fée* doué d'une vitalité extraordinaire qui, à l'instar de certain personnage merveilleux, ressuscite aussi souvent qu'on le tue, et revit même d'une vie d'autant plus forte qu'on le tue plus fréquemment.

A ce mérite d'être prise dans ce qu'il y a de plus fixe et de plus essentiel dans notre état social, cette comédie en joint un second qui est presque aussi rare, c'est qu'elle ne calomnie pas la nature humaine qu'elle met en scène, qu'elle est mordante sans injustice, et qu'elle est amusante sans avoir eu pour cela besoin d'être excessive. Rien de noir dans les caractères, partant rien de violent dans le ton, rien de laid dans les passions, partant rien de flétrissant dans la rail-

lerie. Les personnages sont peints avec une vérité de touche qui réunit à la fois la franchise et la finesse, deux qualités qui se rencontrent rarement sous le même pinceau, et ils sont éclairés d'une lumière à la fois sans indulgence et sans mensonge qui ne dissimule aucune de leurs faiblesses, mais qui n'abuse le spectateur sur aucune ; cela est, comme on dit en peinture, d'une harmonie de ton et d'un fondu de nuances vraiment délicieux. Aucune velléité de caricature comme cela était à craindre en un sujet où l'opposition des deux types poussée avec verve comique pouvait arriver facilement à la charge, et comme elle y serait arrivée, je le crois bien, si M. Augier eût été seul à tenir le pinceau. Ce n'est pas en effet la seule fois que M. Augier a mis en présence nobles et bourgeois, gentilshommes et enrichis, mais dans aucune de ses peintures ultérieures nous ne rencontrons la même bonne grâce railleuse, la même sympathique ironie, la même équité lumineuse. Il y règne au contraire un visible esprit de partialité politique, et comme une rancune invétérée d'enfant du tiers-état qui transforme en hostilité difficilement conciliable ce que *le Gendre de M. Poirier* présente comme un malentendu effaçable par l'amour et la mutuelle estime; *les Effrontés*, *le Fils de Giboyer*, *Lions et Renards*, disent assez haut que l'auteur a des préférences politiques et de quelle nature elles sont. Heureusement pour la perfection de cette comédie, M. Augier avait eu la rare fortune de s'associer le collaborateur le plus désirable en un tel sujet, l'écrivain qu'on peut nommer en toute vérité et sans ombre de flatterie le Van Dyck exquis des races nobles au XIX^e^ siècle, car lui seul a su les peindre sans alliage aucun de prévention hostile ou d'indulgence servile, et nous les faire aimer jusque dans leur étroitesse et leurs préjugés, Jules Sandeau. Le pinceau a été tenu par deux mains à la fois, l'une d'une vivacité hardie, l'autre d'une lenteur caressante, qui ont à l'envi corrigé les excès ou les timidités l'une de l'autre, et c'est par là en toute évidence que s'explique le nuancé d'une si irréprochable justesse de cette pièce.

Dans le discours qu'il prononça lors de la réception de M. Augier à l'Académie française, M. Lebrun, parlant des inconvéniens de la collaboration, plaçait au nombre des plus grands l'incertitude dans laquelle les œuvres qui en résultaient laissaient le spectateur ou le lecteur. J'en demande bien pardon aux mânes de l'honorable académicien, mais sa critique, parfaitement fondée en thèse générale, porte à faux pour *le Gendre de M. Poirier*. Est-ce à vous, Plaute-Augier, qu'appartient l'invention de cette scène d'un si bon comique où M. Poirier, désireux de vengeance, remplace brusquement le menu élégant du dîner de son gendre par le pot-au-feu et les ragoûts d'un repas de bourgeois sans façons? Elle est bien dans votre

gamme, et cependant serait-il très difficile d'y retrouver cette note d'honnête gaîté que l'auteur du *Docteur Herbeau* excelle à donner quand il le veut? Est-ce vous, Térence-Sandeau, qu'il faut louer pour tel sentiment d'une délicatesse ingénieusement exquise comme celui que voici par exemple : « Quand j'étais petite fille, je ne comprenais pas que mon père et ma mère ne fussent pas parens, et le mariage m'est resté dans l'esprit comme la plus étroite et la plus tendre des parentés? » Et auquel des deux revient l'honneur de ce mot admirable d'Antoinette : « Et maintenant va te battre, » qui scelle d'une manière si imprévue la réconciliation des époux et clôt la pièce avec tant de vraie noblesse? Questions oiseuses vraiment et que l'on ne songe même pas à se poser, tant les deux instrumens se sont fondus dans un fraternel unisson, et tant on oublie devant cet accord parfait la double paternité de l'œuvre. Qu'importent ces deux pères, s'ils ont pensé et senti comme un seul? La grande objection que l'on peut opposer aux entreprises littéraires en collaboration, c'est précisément la difficulté de cet accord, car les sujets où deux talens doués chacun de qualités originales pourront se rencontrer d'une manière aussi heureuse et se confondre avec une telle intimité seront toujours des cas d'exception. La collaboration de M. Augier et de M. Sandeau ne s'est pas arrêtée au *Gendre de M. Poirier :* a-t-elle jamais retrouvé la même rare fortune, et les œuvres qui en sont sorties ont-elles la même étroite unité? Sans doute *la Pierre de touche* contient des parties bien traitées, et cependant n'y a-t-il pas quelques discordances dans cette pièce qui nous présente le monde des aigrefins titrés de *Maître Guérin* et de *la Contagion* dans un *scenario* et un décor romantiques à la Sandeau? Ici nous sentons visiblement deux talens, deux inspirations; l'accord, sans être rompu, laisse subsister la dualité des exécutans. La discordance est bien plus frappante encore dans *Jean de Thommeray*, où M. Augier s'est établi comme en pays conquis dans la charmante nouvelle qui a fourni le sujet de la pièce et l'a livrée à l'invasion des intrigans des *Effrontés* et des faiseurs de *Ceinture dorée*. Cette fois, M. Augier a tiré à lui toute la couverture, et il n'en est rien resté pour M. Sandeau. Ce que la nouvelle avait dissimulé avec un art si discret, par crainte de diminuer notre sympathie pour le héros et d'affaiblir par là le touchant effet du dénoûment, est précisément ce que le drame expose sous la lumière la plus crue. Toutes les draperies dont les désordres de Jean avaient été voilés par le romancier ont été déchirées sans vergogne, en sorte qu'au lieu d'écouter l'histoire toute morale d'une âme égarée, nous assistons au spectacle tapageur d'une vie coupable. Le dénoûment reste toujours beau, mais il est beaucoup

moins bien préparé par l'art du dramaturge que par celui du romancier, et il paraît presque insuffisant dans sa sobriété héroïque pour dissiper l'impression des trois actes de dévergondage auxquels on vient d'assister.

Il faut bien que cet accord soit ce qu'il y a de plus difficile et de plus rare, puisque nous voyons la collaboration de M. Émile Augier avec M. Édouard Foussier répéter l'histoire de la collaboration avec Jules Sandeau. La personnalité de M. Foussier est moins connue du monde littéraire que celle de Jules Sandeau; ce que nous savons de lui, c'est qu'il est très ancien ami de M. Augier et qu'il y a par conséquent entre eux mieux que de la sympathie d'intelligence. C'est un homme d'esprit incontestablement, mais de quelle nature d'esprit, voilà ce qu'il est plus difficile d'établir, puisque nous n'avons pour en juger que les pièces écrites sous la raison sociale Augier et Foussier. Eh bien, il nous semble cependant que ces documens interrogés avec soin permettent des conclusions qui n'ont rien de trop téméraire ni de trop forcé. Dirai-je à M. Augier que sur les trois pièces qu'il a écrites avec M. Foussier, il y en a deux, *Ceinture dorée* et *Un beau mariage*, où l'on sent d'une manière très marquée la présence d'un autre esprit que le sien? La différence n'est que de nuance, car les deux esprits sont évidemment de la même famille, mais les jumeaux ne sont pas nécessairement des ménechmes, et ce sont des ménechmes que réclame une œuvre en collaboration pour acquérir cette unité dont nous avons vu un si rare exemple dans *le Gendre de M. Poirier*. Les qualités qui distinguent les deux pièces dont nous venons de donner les titres sont bien celles qui sont propres à M. Augier, seulement elles y sont pour ainsi dire *aggravées*. C'est bien la même vigueur, seulement cette vigueur tourne en masculinité; c'est la même franchise, mais avec une pointe de brutalité plus aiguë; c'est le même naturel, mais poussé jusqu'à une robuste trivialité; le même esprit comique, mais avec moins de finesse, une tendance très prononcée au burlesque et des inventions quasi foraines du plus amusant effet. Comme nous ne retrouvons pas l'analogue de tout cela dans le reste du théâtre de M. Augier, nous pouvons en induire que ces aggravations sont le fait de M. Foussier et peuvent être prises comme indice d'un talent comique de même nature que celui de M. Augier, moins mesuré et plus trouble, mais peut-être avec plus de tempérament et de fougue primesautière.

Le bonhomme Roussel de *Ceinture dorée*, barbon enrichi par des moyens malhonnêtes, qui, voulant à toute force marier sa fille qu'il adore cependant, va la jetant à la tête des premiers venus, n'est-il pas un personnage divertissant à la façon de l'ancienne comédie, et quelque peu proche parent de Cassandre ou de Géronte? Quel phéno-

mène de psychologie grotesque que l'éveil du remords dans cette conscience improbe sans méchanceté! Et la scène où, excédé de ses richesses qui ne lui procurent qu'avanies et déboires, il jette sur le parquet avec colère les sacs d'écus qu'on lui apporte, n'est-elle pas d'un comique amusant bien que sentant quelque peu la farce? Assurément *Ceinture dorée* n'est pas une bonne pièce, et cela est regrettable, car la donnée en est excellente tant pour la moralité qui s'en déduit que pour les situations qui s'en tirent naturellement, et les auteurs y ont, sans trop s'en apercevoir, frisé le genre de comédie de l'ancien répertoire. Ce comique à tournure plus populaire, voisin de la caricature, n'est pas aussi marqué dans *Un beau mariage*; cependant les deux rôles de Laroche-Pingoley et du baron de La Palud offrent plus d'un trait burlesque analogue à ceux que nous venons de citer. Puisque dans ces deux pièces nous remarquons un certain genre d'esprit que le reste du théâtre de M. Augier ne nous présente pas avec autant d'accent, il est assez naturel d'en conclure que la fusion des deux collaborateurs n'a pu se faire assez étroitement, et qu'une part du talent qui est propre à chacun est restée à leur insu réfractaire à cette délicate opération. L'unité au contraire est complète dans *les Lionnes pauvres*, qui est pour cette collaboration ce que *le Gendre de M. Poirier* est pour la collaboration avec Sandeau. Le sujet étant par sa nature de ceux où aucun des collaborateurs n'avait à faire effort pour entrer dans son interprétation, l'accord s'est produit comme de lui-même, et il en est résulté une pièce moins aimable assurément que *le Gendre de M. Poirier* et d'un intérêt moins général, mais aussi heureusement conçue et venue à terme.

Est-ce à ces deux noms que s'arrêtent tous les collaborateurs de M. Augier? Oui, selon l'affiche des théâtres; mais je n'oserais pas assurer qu'il n'y en a pas eu quelque autre plus secret, un de ces collaborateurs sans le savoir qui agissent sur vous par l'exemple sinon par le conseil, et vous montrent la route à suivre, s'ils ne la font pas avec vous. L'hypothèse est peut-être erronée, mais il ne m'est pas bien prouvé que M. Augier eût mis autant de hardiesse à transporter sur la scène la réalité dans ce qu'elle a de plus navrant et de plus scandaleux sans l'exemple de M. Dumas, et que *le Demi-Monde* ne soit pas pour quelque chose dans *le Mariage d'Olympe* et *les Lionnes pauvres*. M. Augier en effet semble avoir plus de décision que d'initiative, il ne trouve pas toujours d'emblée sa route, nous l'avons dit; mais, une fois qu'il l'a vue ouverte devant lui, il s'y engage avec une fermeté et un entrain que nul ne pourrait surpasser, bien résolu à aller jusqu'au bout. Voyez plutôt *le Mariage d'Olympe*. La pièce est d'une audace à faire reculer les plus intrépides; le sujet même du *Demi-Monde* est timide en comparaison,

et passer de la baronne d'Ange à Olympe Taverny, c'est passer de l'exploitation élégante des faiblesses humaines à l'exploitation par chantage et à l'escroquerie par intimidation, c'est-à-dire assister au spectacle du vice dans ce qu'il a de plus bestial, de plus fangeux, de plus insolent et de plus trivial. Si le sujet est audacieux, la peinture est de main de maître. Le monstre a été rendu dans toute sa hideur, sans qu'il manque un trait à son effronterie et à sa bassesse. Si jamais œuvre, entreprise dans la pensée de prouver que la nature première est invincible et que rien ne peut jamais la changer, a plaidé sa thèse avec vigueur et conclu avec logique, c'est bien celle-là. Comme cette nature première a été chez Olympe expressément formée pour le mensonge et le vice, il y a en elle une sorte de franchise impudente qui la rend inhabile à la plus vulgaire prudence et à la contrainte la plus élémentaire. Olympe est vicieuse contre tout bon sens; l'instinct pervers, plus fort en elle que l'intérêt bien entendu, la rend incapable de discernement. A la plus futile circonstance, le naturel reprend le dessus. Un intrus lui présente des diamans, et, oublieuse de sa fortune nouvelle, elle étend pour les saisir ses griffes crochues de pie voleuse. On la laisse seule une soirée, immédiatement elle en profite pour organiser une partie fine et pour transformer la salle à manger de famille en cabinet particulier de restaurant parisien. Et comme elle s'ennuie avec sincérité dans la compagnie des êtres bons et vertueux que son escroquerie légitimée lui a donnés pour parens! Comme le fardeau de la bienséance et du respect pèse lourdement sur la boue chaude qui lui sert d'âme! Comme ses bâillemens irrépressibles justifient le mot de son mari : « Vous êtes, madame, dans la famille comme un impie dans une église! » Cette œuvre remarquable n'a jamais eu tout le succès qu'elle mérite, en partie parce que cette peinture, sans atténuation aucune, d'une nature odieuse à l'excès, blesse sans émouvoir, en partie à cause du détail qui lui sert de conclusion, ce fameux coup de pistolet par lequel le vieux marquis exaspéré met fin aux menaces effrontées de déshonneur qu'Olympe fait peser sur sa famille.

*Le coup de pistolet du Mariage d'Olympe*, quel instructif petit essai de morale sociale on pourrait écrire sous ce titre! Si jamais dénoûment a été bien trouvé, était légitimé par les circonstances où l'auteur a placé ses personnages, et donnait satisfaction à ce besoin de justice qui possède d'ordinaire le spectateur, c'est bien celui-là. Il fut vivement blâmé cependant par quelques critiques sous prétexte qu'il blessait le code pénal, et qu'après tout Olympe était dans son droit ayant la loi de son côté, argument qui, pour ne rien dire de plus, a le défaut de ressembler à la manière peu relevée de raisonner des gens de la maison des Capulets au premier

acte de *Roméo et Juliette* : « Si nous frappons les premiers, la loi sera-t-elle pour nous? » Je ne sais si ce coup de pistolet blesse les lois humaines, mais à coup sûr il respecte et applique les lois divines, et c'est là tout justement ce qu'on doit exiger d'un drame. La vérité, je le crains, est que ce coup de pistolet venant d'un marquis soulève certaines préventions démocratiques; mais la logique et la justice ne connaissent pas de telles préventions, et disent que les choses ne changent pas de nature parce qu'elles se rapportent à un noble au lieu de se rapporter à un homme du peuple, et qu'une méchante action commise contre un marquis ne mérite pas plus le prix Monthyon qu'une méchante action commise contre un plébéien. Supposons, au lieu du *Mariage d'Olympe*, une pièce où un homme du peuple outragé dans la personne de sa fille viendrait demander réparation au séducteur qui refuserait sous prétexte que la loi ne l'oblige pas, est-ce que le coup de pistolet qui punirait ce déni de justice ne paraîtrait pas acte légitime, bien que punissable par la loi, et la pensée viendrait-elle d'y faire la moindre objection? L'honneur d'un marquis ne vaut pas plus, je l'accorde, que celui d'un homme du peuple, mais il ne vaut pas moins, et alors pourquoi ce qui serait justice chez l'un deviendrait-il crime chez l'autre? Oui, nous le savons, il y a dans tout élément social triomphant une tendance à méconnaître chez ses adversaires ce qu'il admet pour les siens; ce sont là des faiblesses partiales qui sont dans la nature humaine, mais les cœurs droits n'y cèdent jamais, et il est du devoir de tout bon esprit d'y résister.

*Les Lionnes pauvres* déjà nommées sont une autre étude du vice à laquelle peut s'appliquer avec fidélité l'exacte définition donnée par Alfred de Musset du drame à la Mérimée : « un plomb brûlant incrusté sur la réalité. » Cette fois c'est le tableau de l'adultère salarié pour satisfaire à des besoins de vanité. La pièce n'est pas enlevée avec plus de vigueur que *le Mariage d'Olympe*, mais elle l'emporte sur un point, elle est plus pathétique. Il y a, en dépit du mariage escroqué, trop d'inégalité entre Olympe et ses dupes pour que la pitié se porte sérieusement sur ces dernières; Olympe, nous le sentons, disparaîtra de leur existence comme un mauvais rêve. Mais une telle distance n'existe pas entre Séraphine et le bonhomme Pommeau; aussi, lorsqu'on voit au dernier acte cet honnête homme, écrasé sous l'affreuse révélation, sortir chancelant, trébuchant, quasi aveugle, pour aller il ne sait où, pendu au bras du sceptique compatissant Bordognon jouant le rôle d'Antigone ou de Cordelia, notre cœur se serre aussi cruellement, sinon aussi noblement, devant la destinée de cette vertueuse ganache que devant celle d'un Œdipe ou d'un roi Lear. Le théâtre contemporain n'est pas tendre en général pour les aventurières, et M. Augier est peut-être à cet

égard encore plus impitoyable que ses confrères. Cette sévérité au théâtre est chose toute nouvelle, car elle n'a jamais existé dans l'ancienne littérature, où le personnage de l'aventurier de l'un ou de l'autre sexe porte d'ordinaire une figure peu tragique. Cette sévérité dénonce-t-elle donc des mœurs plus mauvaises que celles d'autrefois? Non, à la rigueur, mais elle dénonce en tout cas un état social nouveau où se rencontre un péril que ne connurent jamais les anciennes sociétés. Ce péril c'est que, toutes les distances étant comblées par l'égalité démocratique, la famille, autrefois protégée par l'inégalité des conditions contre les folies de ses membres, est aujourd'hui ouverte par nos lois, que tout rôdeur peut s'y introduire si bonne garde n'est faite, et qu'une fois introduit il n'est pas d'indignité qui puisse l'en déloger. C'est le sentiment très nettement accentué de ce danger toujours présent, toujours possible dans une société où les individus, rapprochés sans distinction de rangs, ont à la fois une prise plus directe les uns sur les autres et de moindres moyens de défense, qui se laisse expressément remarquer chez M. Augier, et lui dicte sa sévérité contre les aventuriers et les corrupteurs de tout sexe et de toute catégorie. Là où d'autres se sont surtout indignés au nom de l'amour trahi ou méconnu, de l'idéal souillé, il a vu la famille menacée ou détruite, et, par ses cris répétés contre les entreprises de l'intrigue ou de la perversité, il a mieux servi la cause du foyer domestique qu'il ne l'avait fait autrefois par le plaidoyer sentimental de *Gabrielle*.

Malgré sa sévérité vengeresse, M. Augier n'a pas renouvelé contre la Séraphine Pommeau des *Lionnes pauvres* le coup de pistolet du *Mariage d'Olympe*. Il l'a trouvée assez châtiée en ouvrant pour elle, sous les yeux du spectateur, la perspective d'un avenir de tables d'hôte et de brelans clandestins, et ce châtiment, qui est bien de l'ordre de ceux qu'il préfère, nous est une occasion toute naturelle de dire comment il comprend la justice dramatique. Une justice élégante que la sienne, comme celle d'un dandy ferme dans son droit et scrupuleux par propreté sur le choix des moyens, qui sait que le sang des coquins salit à l'égal de la boue, et s'arme plus volontiers de la cravache que du couteau. Il a compris judicieusement que presque toujours les châtimens violens amnistiaient en partie les coupables dans l'esprit des spectateurs, et il punit ses coquins et ses fourbes par le mépris, comme les Scythes employèrent le fouet pour faire rentrer dans l'obéissance leurs esclaves révoltés. Il est l'inventeur d'un genre de dénoûmens impitoyables sans cruauté, par lesquels la morale est vengée avec une ironie tranquillement hautaine, tout à fait conforme à la définition célèbre de M. de Talleyrand : « La vengeance est un mets qui doit se manger froid. » Connaissez-vous un dénoûment plus tragique que celui de

*l'Aventurière*, dona Clorinde obligée de passer la porte tête basse, et cela au moment où, pour comble de punition, elle se sent le cœur pris pour celui-là même qui lui inflige cette honte? Quoique maître Guérin se flatte d'être en règle avec la légalité, je ne suis pas bien sûr que ses faits et gestes ne fussent pas justiciables de la chambre des notaires; mais quel procès, quel affront, vaudraient jamais le châtiment que lui a réservé M. Augier, l'abandon de sa propre famille? A coup sûr, s'il est un sujet qui appelât un dénoûment par le sang, c'est bien celui de *la Contagion*, et je crois que M. Dumas n'y aurait pas résisté; cependant d'Estrigaud démasqué, déconfit, recevant pour coup suprême le congé final de Navarette, et se trouvant, au bout de ses intrigues immorales, tout penaud en face de lui-même, n'est-il pas autrement châtié que par le duel le plus heureux? Et que d'autres bonnes justices du même genre, Vernouillet des *Effrontés* exécuté par la marquise d'Auberive, Olivier Merson de *Madame Caverlet* congédié avec la flétrissure de son demi-million! Ces ingénieux dénoûmens enfin n'ont pas seulement le mérite de l'élégance dans la justice, ils ont encore celui d'être en rapport parfait avec ce genre mixte de comédie-drame en faveur aujourd'hui qui veut combiner les avantages de deux genres, car ils évitent, comme la comédie le veut, d'être sanglans, et ils sont aussi implacables que le drame peut les désirer.

Les personnages du second théâtre de M. Augier peuvent se diviser en deux groupes principaux, les aventuriers et les enrichis. Ces derniers sont plus nombreux que très variés, car M. Augier les a presque tous pris à dessein dans le genre malhonnête, afin de ramener par leur moyen une thèse de morale sociale qui a son importance et se rapporte directement à ce vigoureux sentiment de la famille qui lui a dicté ses drames contre les aventuriers. Cette thèse, c'est que la fortune acquise par l'improbité est un mauvais terrain pour édifier, et que la maison n'est pas sûre dont l'honneur ne fait pas l'assise. Pour punir ces enrichis improbes, il a eu recours à une application aussi forte qu'ingénieuse de cette justice dramatique que nous venons d'esquisser, en les frappant par la famille même qu'il les montre impuissans à fonder, en les faisant juger en face, condamner et rappeler à l'honneur par leurs propres enfans. Le bonheur de sa fille est l'unique souci du bonhomme Roussel de *Ceinture dorée;* cependant, malgré sa colossale fortune, il sent peser sur son enfant la malédiction de la mauvaise renommée qu'il s'est acquise, et, perdant la tête sous le coup de cette inquiétude incessante, il s'en va la proposant pour ainsi dire de porte en porte. Un galant homme, que sa fille aime et dont elle est aimée, n'a-t-il pas eu malgré cette passion mutuelle la cruelle délicatesse de repousser formellement les offres d'alliance qu'il lui

faisait et de lui déclarer tout net qu'il ne pouvait accepter une fortune dont la source était aussi notoirement impure? Le bonhomme Charrier des *Effrontés* se croit honnête homme en toute bonne foi, à l'occasion même il se donnera des airs de pharisien impitoyable envers les publicains qui, comme Vernouillet, laissent quelque chose à désirer sous le rapport de la probité, en dépit de l'absolution rechignée accordée par la justice à leurs affaires; il y a si longtemps qu'il a gagné ce procès véreux qui fut le fondement de sa fortune qu'il l'a lui-même oublié. Il croit pouvoir maintenant faire en toute sécurité à sa maison l'application de cette mirobolante définition de l'honneur trouvée par son confrère Roussel de *Ceinture dorée :* « l'honneur est le luxe des maisons riches; » mais quel désespoir menaçant et quels reproches amers il lui faut subir le jour où son brave garçon de fils est tiré de sa quiétude par la révélation de faits et gestes qui ont précédé sa naissance! Le bonhomme Ténancier de *la Contagion* n'a aucun camouflet intime de ce genre à redouter; il a cependant aussi ses soucis à l'endroit de la famille, car il se heurte à un danger qui attend maintes fois les maisons de fortune nouvelle, l'écart trop brusque et trop large entre la manière de vivre d'un père né dans la médiocrité et celle d'enfans nés dans la richesse, pour lesquels l'autorité paternelle se réduit à celle d'un coffre-fort amical et grondeur.

La plus complète, la plus dramatique de ces exécutions de pères coupables par leurs propres enfans, est celle qui remplit toute la pièce de *Maître Guérin*. D'ordinaire les enrichis malhonnêtes de M. Augier sont, en dépit de leurs péchés financiers, sans perversité réelle, et méritent l'expression de bonshommes dont nous nous sommes servi pour les présenter au lecteur. Dans *Maître Guérin* au contraire, M. Augier a voulu nous montrer le spectacle d'un pécheur endurci que le reproche ne suffit pas pour amener au repentir. Maître Guérin est un notaire madré, chasseur d'affaires intrépide, dont le sens moral n'a jamais contrarié le flair subtil et dont la sensibilité n'a jamais empêché la justesse du tir. Donnant à ce principe bien connu, qu'en affaires il n'y a pas d'amis, l'extension la plus large et en tirant en logicien hardi les conséquences les plus rigoureuses, il se dit que les amis sont le gibier le plus commode à tirer, le plus sûr à atteindre, et que par conséquent ce serait duperie de le manquer. Fort de ce raisonnement malhonnête quoique pratique, cet habile homme dresse des contrats qui sont des trappes, passe des actes qui sont des gluaux, et arrange obligeamment, dans le secret de l'intimité et sous des noms fictifs qui recouvrent le sien, des prêts qui équivalent à des escroqueries. Peu lui importe que sa victime soit un pauvre fou que la rage des inventions pousse à sa ruine, incapable de la gestion de ses biens et vivant sous la

tutelle de sa fille, son plus proche voisin et l'un des plus anciens amis de sa famille, il estime que ce sont là non des motifs de s'abstenir, mais autant de circonstances précieuses. Vient le moment où la ruine de sa victime révèle son adresse improbe, et ce moment est celui où son fils, brave officier de retour de la campagne du Mexique, s'apprêtait à demander la main de la fille du maniaque. Colère de l'officier qui ne cache pas son désespoir d'appartenir à un père pareil, et sommations peu respectueuses de restituer à sa dupe le bien subtilisé; refus énergique du notaire, qui ne cache pas son mépris pour cette morale militaire et son regret d'avoir donné le jour à un fils aussi peu né pour les affaires. Rien ne peut fléchir cette robuste improbité, que l'abandon définitif de la famille châtie sans l'émouvoir un instant. C'est une des maîtresses œuvres de M. Augier que cette pièce où son habileté a triomphé d'un sujet révoltant au premier chef. Le dernier acte, qui nous montre Guérin accablé par son fils et sa femme sous des reproches qui valent des insultes et laissé dans un abandon qui est pour le coupable une sorte de mort civile, est peut-être la chose la plus audacieuse que l'on ait jamais mise sur la scène. A coup sûr, l'ancien théâtre aurait reculé devant une telle situation. Songez donc, le père jugé en face par le fils faisant fonctions de président de cour d'assises, dépouillé par ce juste jugement de son autorité paternelle, dégradé de ses droits à l'affection, et passant pour sa famille à l'état d'étranger pestiféré, quel spectacle embarrassant pour la conscience, blessant pour le cœur, contraire à la morale la plus universellement et traditionnellement admise, et quel jour terrible il ouvre sur nous-mêmes qui avons pu le voir et l'entendre sans en être scandalisés ni surpris! Ce dernier acte de *Maître Guérin* est le plus grand témoignage de force qu'ait jamais donné le talent de M. Augier.

Le don de création, — au moins tel qu'il se manifeste dans ce second théâtre, — est chez M. Augier plus fort que varié et souple. La plupart de ses personnages sont mieux construits anatomiquement qu'ils ne sont bien organisés physiologiquement; le système musculaire est chez eux excellent, mais la vie nerveuse laisse à désirer. Très accentués d'ordinaire, très en relief sans avoir pour cela un cachet d'individualité très exceptionnel, ils présentent un certain air de famille qui les fait au bout de peu de temps assez aisément se confondre dans le souvenir. D'une robuste vulgarité, un peu secs de cœur, un peu durs de caractère, volontiers cassans de ton, il leur manque à presque tous un je ne sais quoi qui leur retienne la sympathie de la mémoire. Dans la foule de ces personnages, deux sont restés plus populaires que tous les autres, le baron d'Estrigaud, de *la Contagion*, et Giboyer, des *Effrontés*. Le succès de ces

personnages a même été assez grand pour que l'auteur ait cru devoir leur faire les honneurs d'une suite, honneurs peu communs, et que depuis la trilogie dont Figaro est le héros, aucun personnage dramatique n'a, je crois, obtenus; mais les suites valent rarement les premières œuvres qu'elles continuent, et c'est pourquoi *le Fils de Giboyer* et *Lions et Renards* n'ont été qu'un prétexte pour forcer une certaine note qu'à notre avis M. Augier aurait peut-être aussi bien fait de ne pas donner avec autant d'éclat.

*La Contagion* continue sous une forme nouvelle cette vigoureuse défense de la famille que nous avons remarquée dans *le Mariage d'Olympe* et *les Lionnes pauvres*. Prenez garde, dit M. Augier dans cette pièce à la famille moderne, il y a des corruptions et des corrupteurs de plus d'une sorte, et tout danger n'est pas écarté parce que vous êtes parvenus à éconduire une Olympe ou à éviter une Séraphine Pommeau. Regardez quels sont ceux qui fréquentent vos fils, ceux dont ils se plaisent à copier le ton, à répéter les paradoxes, dont ils admirent avec une complaisance étourdie le trop constant bonheur au jeu, les galanteries trop affichées, le train coûteux difficile à expliquer sans la possession de la lampe d'Aladdin, les jeux de bourse trop miraculeux pour un temps qui n'admet plus les sorciers. Pour appuyer et justifier son conseil, il rassembla nombre de traits épars que connaissaient les Parisiens au courant des propos de clubs, de théâtres, de salons et de champs de courses, les réunit en un seul corps, et en forma son baron d'Estrigaud. Le personnage réalise entièrement le but que l'auteur s'est proposé ; il a de la portée. A-t-il autant d'originalité, et serait-il bien difficile de lui trouver un prototype? Ce noble personnage a des ancêtres de plus d'une sorte, car dans la littérature d'imagination son grand-père, il y a cent ans, s'appelait le comte de Valmont, vous savez, l'infâme Valmont des *Liaisons dangereuses* de Choderlos de Laclos. Ce qui nous fait bien croire que c'est là réellement son origine, c'est que nous le voyons imiter d'assez près son effroyable modèle pour être autorisés à écarter la supposition d'une rencontre fortuite et inconsciente. Corrupteur par principe comme Valmont, intrigant machiavélique et souterrain comme lui, il a renouvelé avec une petite dame du nom de Navarette, qu'il a prise pour complice de ses vices élégans, l'association clandestine du comte avec la satanique baronne de Merteuil. Il y a plus, la leçon très directe qui sort de *la Contagion* répète le titre même du roman de Laclos, et l'accole comme une juste qualification au nom du principal personnage; car qu'est-ce que d'Estrigaud pour ceux qui se donnent le triste plaisir de le fréquenter, sinon une liaison dangereuse au premier chef, l'incarnation même de la liaison dangereuse? A la vérité d'Estrigaud opère des ravages moins sérieux que ceux de Val-

mont, mais il y fait bien ce qu'il peut, et ce n'est pas sa faute si la marquise Galeotti de *la Contagion* ne sort pas de ses machinations aussi complétement perdue que la présidente de Touret, et si la fière M^lle de Birague de *Lions et Renards* est plus récalcitrante à la corruption que la naïve Cécile Volange. Ce n'est pas non plus sa faute s'il n'a pas le bonheur de vivre comme Valmont dans une société fermée où les abus à huis-clos étaient faciles, où l'on n'avait pas le déplaisir d'habiter comme de nos jours des maisons de verre qui laissent transparaître les trames secrètes et trahissent les crimes en projet. Est-elle assez bien filée la scène où, pour écarter le principal obstacle qui peut s'opposer à ses projets amoureux sur la marquise Galeotti, il s'ingénie à guérir de ses préjugés bourgeois, à l'endroit de la vertu des femmes et de l'honneur de la famille, le jeune frère de la marquise? En dépit de l'admiration que lui a vouée ce jeune ami, qui se plaît à se modeler sur lui en toutes choses, il perd ses peines de sophiste et vient échouer contre un fonds opiniâtre d'honnêteté roturière. Il y a des guerriers qui, bien que toujours malheureux, n'en ont pas moins mérité le nom de grands capitaines; tel est le sort que les circonstances de la société moderne font à d'Estrigaud, grand tacticien destiné à ne jamais réussir, et dont les batailles toujours gagnées jusqu'à la dernière heure sont toujours perdues au suprême instant. Inférieur à Valmont pour le succès, il lui cède encore sur un autre point. Très grand artiste en perversité, plus grand artiste peut-être que Valmont, il n'a pas au même degré l'amour désintéressé du mal. Il ne corrompt pas pour le seul plaisir de corrompre, mais pour bénéficier matériellement des conséquences de la corruption. D'Estrigaud est un Valmont vénal, boursicotier, coulissier, encanaillé dans les tripotages véreux et les associations vulgaires qu'ils exigent, et cette condition suffit pour lui faire perdre le grand air de son détestable ancêtre. Ce n'est plus un grand seigneur dépravé, c'est un aventurier titré qui a connu le vieux Robert-Macaire et le vieux baron de Wormspire et qui a profité de leurs conseils. Ce qui fait l'infériorité de d'Estrigaud fait cependant par compensation son originalité, car c'est au moyen de ces circonstances de vénalité dans le mal que M. Augier a transformé et modernisé ce type exécrable.

Giboyer n'est pas d'aussi noble extraction que d'Estrigaud, mais, pour venir de moins loin, il vient cependant aussi de quelqu'un, et, s'il n'a pas d'ancêtres, il a des confrères qui l'ont précédé dans les souvenirs des contemporains; il a certainement fait partie des bohèmes d'Henri Mürger dont il reproduit les mœurs et dont il parle le langage pittoresque avec une pureté que Colline et Schaunard ne désavoueraient pas. Ce personnage est très connu, car il a pour ainsi dire beaucoup roulé, en sorte que chacun peut vérifier sans peine

la ressemblance du portrait donné par M. Augier. Ce portrait est vrai sans trop de charge, ni embelli, ni enlaidi. Le cynisme de mœurs de Giboyer et la bonté réelle de son cœur, le scepticisme de sa conscience pour tout ce qui se rapporte à la défense ou à l'abandon de ses opinions individuelles et la foi de son intelligence aux idées générales, sont des traits contradictoires nullement inconciliables, et qui se rencontrent souvent réunis chez de tels vieux enfans malheureux, avachis par les longues souffrances et que la destinée a lassés d'eux-mêmes. Le personnage est donc bien rendu; malheureusement il a plu à M. Augier de l'enfler outre mesure pour en faire l'interprète et presque l'incarnation des idées sociales modernes, et nous ne pouvons accorder au prédicateur politique la sympathie que nous accordons volontiers au bohème. Il fut un temps où nous aurions aimé à discuter longuement les opinions de Giboyer, aujourd'hui, nous l'avouerons, nous ne nous en sentons plus le courage. En ces jours d'avant le déluge, nous aurions certainement reproché à M. Augier de tant se défendre d'avoir voulu faire des pièces politiques dans *les Effrontés* et *le Fils de Giboyer*, alors que chaque scène de ces deux pièces sent le pamphlet, et n'est qu'un plaidoyer dialogué sans déguisement aucun contre un parti que nous n'avons pas besoin de nommer; nous lui aurions fait remarquer ce qu'il y a d'illogique à représenter comme impuissans des adversaires contre lesquels on va en guerre avec des moyens d'attaque si vigoureux; nous lui aurions demandé, puisque, à son avis, ces adversaires sont des ruines, des fantômes et des vaincus, à quoi bon tant de canonnades contre des ruines, un feu si bien nourri contre des fantômes, et pourquoi si peu de ménagemens pour des vaincus. L'heure est passée de telles polémiques; la destinée a élargi le cercle des vaincus dans des proportions que ne soupçonnait probablement pas M. Augier lorsqu'il créa son héros démocratique, et y a fait entrer des opinions et des partis qu'il aurait certainement voulu en exclure. Nous n'avons plus aujourd'hui de refuge et d'espérance que dans les opinions de Giboyer. A quoi bon chercher par conséquent si Giboyer raisonne bien ou mal; il faut, bon gré, mal gré, qu'il ait bien raisonné, car où en serions-nous, si par hasard il se découvrait que sa logique a été défectueuse? Ce jour, nous pourrions nous trouver pour la plupart, M. Augier y compris, dans d'assez cruels embarras; mais j'imagine que le marquis d'Auberive aurait quelque peu le droit de s'en frotter les mains et Sainte-Agathe d'en rire sous cape.

La carrière parcourue jusqu'à ce jour par M. Augier se divise, nous l'avons vu, en deux phases bien distinctes et tranchées. Dans la première, il n'a semblé vouloir demander ses succès qu'à la poésie et a poursuivi à travers bien des détours et avec bien des tâtonnemens une certaine comédie mixte où il cherchait à mêler dans des

proportions à peu près égales l'idéal et la réalité. Dans la seconde, soit qu'il ait reconnu que sa muse poétique, plus studieusement que spontanément inspirée, ne lui donnerait jamais que des succès aimables, soit qu'il ait remarqué avec justesse que, dans les mélanges qu'il essayait, son esprit avait une tendance à faire la part de la réalité plus grande que celle de l'idéal, il a bravement donné long congé à sa muse et a pris avec une décision hardie le parti de verser tout à fait du côté où sa nature le faisait pencher. De cette décision est né ce second théâtre, où il a rivalisé sans désavantage avec les peintres les plus audacieux de la réalité, et qui a rendu son nom aussi populaire auprès du vaste public que le premier théâtre l'avait déjà rendu cher auprès du public d'élite des lettrés et des délicats. Aujourd'hui ces deux phases sont également closes pour lui, en ce sens que, quels que soient les succès qu'il est en droit d'en attendre encore, ces succès ne seront pas d'autre nature que ceux qu'il a déjà connus. Bornera-t-il là son ambition, et ne voudra-t-il pas, pour couronner une carrière si bien fournie, ouvrir une troisième période où il essaierait de concilier les deux précédentes? Il y a bien des années de cela, à l'occasion de la première représentation de *la Jeunesse,* nous donnâmes au dramaturge le conseil de se tourner franchement vers la réalité, pour laquelle il nous semblait que la nature l'avait particulièrement formé; nous ne savons trop si le conseil fut entendu, mais, s'il l'avait été, il n'en est pas que nous serions plus fier d'avoir donné, car il n'en est pas qui aurait produit de meilleurs résultats. Eh bien! nous aurons encore aujourd'hui la témérité de lui en donner un nouveau. Les personnages dont son théâtre nous présente la liste sont bien nombreux : il n'en est cependant aucun qui se détache de ce groupe compacte pour se classer à part dans la mémoire du spectateur et qui s'élève à la hauteur de type véritable. Pourquoi aujourd'hui, concentrant toutes les richesses de son expérience et de son observation, ne concevrait-il pas l'ambition de laisser après lui quelques-unes de ces créations qui peuvent braver le temps parce qu'elles résument des portions entières de la nature humaine et donnent un nom inoubliable à quelqu'un de nos vices ou à quelqu'une de nos vertus? Pourquoi n'essaierait-il pas, sous une forme nouvelle appropriée à notre temps, la comédie de caractère, et ne chercherait-il pas par ce noble effort à mériter à sa renommée la haute et classique consécration que peut donner un tel genre à ceux qui osent se mesurer avec lui et qui ne sortent pas vaincus de la lutte?

ÉMILE MONTÉGUT.

LA

# REINE DE SABA

PREMIÈRE PARTIE.

## I.

Au mois de juin 1872, M. Edward Lynde, le jeune caissier de la banque Nautilus, à Rivermouth, parvint enfin à réaliser certain projet qu'il avait longtemps caressé en secret. Un congé de trois semaines lui permit d'explorer à cheval la partie septentrionale du Nouveau-Hampshire. Nulle saison ne pouvait être plus favorable. Dans cette partie des États-Unis, la nature garde souvent jusqu'au milieu du printemps la pelisse d'hermine qu'elle a revêtue en hiver, et il faut attendre le commencement de l'été pour la voir dans sa parure fleurie.

Edward Lynde quitta Rivermouth un matin, une heure ou deux avant qu'aucun des citadins de l'endroit fût debout. Jamais il ne s'était senti aussi heureux de vivre, bien qu'il eût une part de chagrins suffisante pour pouvoir, s'il s'en fût soucié, broyer du noir tout à son aise.

De grandes masses d'ombre obscurcissaient encore le zénith, mais à l'est, sur la bande bleue qui s'élargissait rapidement vers l'horizon, se détachait un faisceau de flèches, de mosquées et de minarets d'or, une vraie cité orientale digne de loger les poètes et les rêveurs. Le jeune Lynde, en dépit de sa prosaïque profession, pouvait compter parmi ces derniers. Il ne perdit donc rien du tableau qui disparut l'instant d'après dans une conflagration générale lorsque le disque rouge du soleil, s'élevant avec lenteur au-dessus des ruines floconneuses de la ville évanouie, marqua le commencement du jour.

Depuis trois ans qu'il habitait Rivermouth, Edward Lynde n'avait pas eu encore l'occasion de sortir à pareille heure. La rue pavée de galets, le long de laquelle il chevauchait, était le quartier du trafic; mais, pour le moment, les volets de chaque boutique étaient clos comme des paupières de dormeurs : rien n'indiquait qu'ils dussent bientôt s'ouvrir sous la poussée énergique des affaires. Lynde trouva un charme tout particulier à contempler, sous ce nouvel aspect, une voie qui lui était familière. La rue courait parallèlement à la rivière, dont la nappe étincelante se laissait apercevoir, de distance en distance, à travers le vide d'un terrain vague ou bien à l'extrémité d'une ruelle transversale aboutissant aux quais. L'atmosphère avait cette pureté, cette fraîcheur, qui ne persistent guère plus d'une heure après l'aube; elle était chargée à la fois d'effluves marines et de senteurs champêtres.

Notre voyageur eut bientôt dépassé les limites de la ville et attaqué une montée abrupte, au sommet de laquelle il se proposait de jeter un dernier coup d'œil sur le port pittoresque qui commençait à se dégager du brouillard. La brise qui dilata ses poumons produisit sur lui l'effet exhilarant du vin de Champagne; il mit l'éperon au flanc de sa monture, salua d'une main la banque Nautilus, dont il apercevait le toit aigu, et disparut à une allure qui devait donner environ quatre milles à l'heure, car ce n'était pas précisément un coursier arabe que lui avait loué l'honnête diacre Twombly; ce n'était pas une belle bête non plus, avec sa robe jaune, sa maigreur osseuse, son poil comparable à celui d'une vieille malle rongée par les vers, sa tête archiplébéienne et le curieux développement musculaire des parties inférieures de ses quatre membres. Non, la jument du diacre n'avait rien de commun avec un cheval de luxe; mais elle ne manquait pas de mérite toutefois sous certains rapports : elle avait du bon, par exemple, quand il s'agissait de faire route dans des chemins de traverse défoncés et de voyager à petites journées comme on le lui demandait ce jour-là. Son principal défaut était de reculer trop facilement. Elle n'avait pas franchi deux milles qu'elle s'arrêta soudain et se prit à marcher en arrière avec une rectitude et une mesure telles qu'on n'eût pas pu demander mieux dans un cirque. Lynde eut beau rassembler d'une main ferme les rênes flottantes et jouer de l'éperon vigoureusement; il n'obtint d'autre effet qu'un léger accroissement de vitesse dans ce mouvement désagréable.

Rien peut-être ne donne au même degré le sentiment de l'impuissance que d'avoir affaire à un cheval qui recule entre vos jambes ou entre les brancards de la voiture que vous conduisez. Il ne sent pas l'action du mors, auquel semblent ne plus aboutir les guides : impossible de l'arrêter ou de le pousser en avant; lui permettre

de faire demi-tour, c'est s'avouer vaincu; mettre pied à terre et le saisir par la tête est un acte de pusillanimité. Certes il doit y avoir un parti à prendre; mais, si vous savez lequel, vous possédez un singulier avantage sur vos semblables.

Reconnaissant l'inutilité du fouet et de l'éperon, Lynde essaya de la persuasion; il caressa l'encolure de la jument rétive et lui parla dans des termes qui eussent touché le cœur d'un rocher. Elle n'en continua pas moins son manége, posément, lentement et avec une certaine aisance, résultat évident d'une longue habitude. Or le cavalier n'avait aucun désir de retourner à Rivermouth, ni surtout d'y faire son entrée à reculons.

Si je ne puis l'arrêter, se dit-il à lui-même, je sauterai à terre avant qu'elle atteigne la barrière. Que le diable emporte Twombly, qui m'a loué cet exécrable animal!

La jument ne semblait pas se douter qu'il y eût rien d'inconvenant dans sa conduite.

— Ma chère, lui dit enfin son cavalier avec un calme menaçant, vous seriez dans votre droit, si seulement votre maudite croupe était braquée dans la direction opposée.

Et il pesa vigoureusement sur la rêne gauche, ce qui fit pirouetter la jument. Celle-ci hésita une seconde, puis reprit son mouvement de recul, mais le nez tourné vers Rivermouth.

— Bien! fit Lynde, du ton d'un homme qui se résigne à ce qu'il ne peut empêcher, libre à vous de marcher à votre guise, tant que vous irez du côté qui me convient.

Cette manœuvre indiquait, chez le jeune homme, l'existence de qualités qui, habilement exploitées, lui eussent assuré des succès dans les régions plus élevées de la diplomatie domestique. Le talent de suivre son chemin tout en faisant croire aux autres qu'on se laisse mener par eux est rare chez les hommes; chez les femmes, c'est tout le contraire.

— Je serais curieux de savoir pendant combien de temps nous garderons cette allure, se demandait Lynde, observant d'un œil rêveur les oreilles couchées de la jument. Si cela doit durer toujours ainsi, il me faudra retourner la selle. Cette créature est un *lusus naturæ*, sa tête est au mauvais bout!

Soudain la jument, reprenant d'elle-même une allure normale, partit au trot avec toute la docilité désirable. Lynde en conclut que cette disposition à reculer était une lubie à laquelle l'animal était sujet et qui se manifestait, de temps en temps, pendant dix ou quinze minutes de suite. Le fait, une fois éclairci, cessa d'être un ennui et devint même un intermède amusant qui rompait la monotonie de la chevauchée. Chaque fois que son tic la reprenait, Lynde faisait tourner cette diablesse, puis la laissait agir à sa guise.

— Je n'ai pas besoin, après tout, d'un cheval de course, dit Lynde avec philosophie. Comme mon voyage n'a aucun but déterminé, inutile que je me presse pour arriver ici ou là.

Ce qu'il y avait de particulièrement séduisant dans le plan conçu par Lynde, c'était précisément l'absence de plan. Il s'était lancé à l'aventure, sans destination prévue, sans inquiétude du lendemain, et aussi insouciant qu'un oiseau de ce qui préoccupe ordinairement le touriste. Au troussequin de sa selle, — une vieille selle de cavalerie qui jadis avait fait campagne, — était attachée une valise cylindrique, en peau de vache, qui contenait du linge de rechange, quelques ustensiles de toilette et un volume de poésie. Les deux fontes flanquant les arçons et qui avaient servi à loger les pistolets à pierre du colonel Bangs, lesquels avaient pris place depuis longtemps au musée historique de Rivermouth, recélaient maintenant un flacon d'eau-de-vie et un saucisson. Un chapeau de panama à larges bords, un costume de flanelle bleu marine et des bottes à l'écuyère complétaient l'équipement de notre chercheur d'aventures. Une lorgnette de campagne dans son étui pendait à une courroie qu'il portait en sautoir, et la poche de sa vareuse renfermait une petite boussole destinée à lui permettre de toujours s'orienter.

Le costume du jeune homme seyait à merveille à sa figure ouverte et franche, ainsi qu'à ses vingt-trois ans. Une moustache blond doré donnait à sa physionomie quelque chose de militaire : il y avait de la décision dans le regard de ses yeux gris clair, que n'avait pas encore troublé une trop longue et trop triste contemplation de ce monde. Impossible de trouver un homme plus propre que Lynde à faire un cavalier, avec sa taille un peu au-dessus de la moyenne, droite comme un peuplier, ni obèse ni fluette. De temps à autre, sur le seuil d'une ferme, quelque jeune fille, occupée à étendre du linge, s'arrêtait pour regarder curieusement le beau garçon qui passait à cheval : elle s'attardait même parfois à le suivre furtivement des yeux sur la route solitaire ; de son côté, il tournait la tête pour revoir sa rustique admiratrice. Cette franc-maçonnerie de la jeunesse, ces saluts inavoués, ces éclairs d'une sympathie muette prêtent la proportion d'événemens mémorables aux incidens du voyage le plus dépourvu d'intérêt. Une fois entre autres, Lynde fit halte pour demander du lait, et ce lait fut apporté par une brunette dont le regard candide ne se détourna pas un instant de son visage tandis qu'il buvait. On eût dit vraiment qu'elle éprouvait à le regarder un plaisir égal à celui qu'il ressentait à boire. Lynde se remit en route presque ému, comme si quelque chose de sérieux lui fût arrivé.

Plus d'une fois encore, ce matin-là, il s'arrêta pour écouter la

chanson du rouge-gorge perché sur un pommier, ou pour sourire à la bienvenue curieuse des bœufs qui allongeaient vers lui, par-dessus les clôtures de chaque pré, leurs têtes blanches aux yeux paresseux et au mufle d'un noir humide. A midi, notre aventurier, toujours sevré d'aventures, entra pour déjeuner dans une sorte de ferme qui avait été une auberge au temps primitif des diligences. Son repas achevé, tout en fumant son cigare, il ressangla sa jument, l'enfourcha et poussa devant lui.

Les derniers rayons du soleil s'étaient éteints derrière une rangée de collines, et les ombres du soir commençaient à noyer de ténèbres les vergers et les bouquets d'arbres qui bordaient la route, quand Edward Lynde arriva en vue d'une grande ville manufacturière qui, à cette heure, offrait un aspect assez étrange.

Ramassés au fond d'une vallée, se groupaient cinq ou six grands bâtimens irréguliers, éclairés de la cave au grenier et pourvus chacun d'une immense cheminée d'où s'échappaient des panaches flamboyans. Une longue construction basse, dont le double rang de fenêtres étincelaient dans la nuit comme les sabords d'un vaisseau de guerre, était surmontée d'une tour ronde, au sommet de laquelle s'ouvrait par intervalles une vaste soupape vomissant un nuage de fumée, couleur d'ambre, qui s'élevait tout droit jusqu'à une certaine hauteur où il se dissipait dans le ciel. Accroupie au pied des cheminées qui projetaient sur elle un éclat intermittent, cette ville ressemblait à quelque avant-poste de l'enfer. Lynde toutefois résolut d'y passer la nuit. Dix ou douze heures de lutte presque continuelle contre la jument lui avaient donné une furieuse envie de se mettre au lit.

Bientôt le ronflement des machines et le vacarme des puissans marteaux atteignirent son oreille; quelques instans après, il s'engageait dans une rue, sans se douter du nom de la ville dont elle faisait partie, et s'en souciant fort peu du reste.

Tout ceci avait pour Lynde la saveur d'un voyage à l'étranger; il se demanda dans quel hôtel il descendrait. Cette question se trouva simplifiée par la raison qu'il n'y avait point à choisir. La ville possédait un seul hôtel convenable. Le jeune homme l'apprit d'un gamin barbouillé de poussière ferrugineuse, sous la conduite obligeante duquel il gagna le gîte en question qui avait pour enseigne une aigle éployée. Sous l'aile de cette aigle, notre voyageur épuisé de fatigue s'estima heureux de pouvoir dormir.

## II.

Pendant que Lynde jouit du sommeil réparateur qui s'empara de lui aussitôt après le souper, nous ferons faire au lecteur plus in-

time connaissance avec ce jeune homme. Pour cela, nous nous voyons forcé d'imiter la jument du diacre Twombly, c'est-à-dire de reculer quelque peu dans le passé.

Un matin, trois années environ avant l'époque où Edward Lynde entreprit son excursion sans but dans le Nouveau-Hampshire, M. Bowlsby, le directeur de la banque Nautilus à Rivermouth, reçut d'un de ses neveux, M. John Flemming, de New-York, la lettre suivante :

« 28 mai 1869.

« Mon cher oncle,

« Sous peu de jours, un ami à moi, M. Edward Lynde, se présentera chez vous et vous remettra un billet d'introduction que je lui ai donné. Je vous écris aujourd'hui afin de lui assurer par avance votre intérêt.

« Il y a dix ans et plus que je suis intimement lié avec Edward. Nous étions camarades de collége, et la vérité m'oblige à dire qu'il remportait tous les prix de la classe, bien qu'il fût mon cadet de plusieurs années. C'est non-seulement le garçon le plus intelligent que je connaisse, mais encore le plus modeste, le meilleur, et je ne puis m'empêcher de considérer comme une injustice du sort le mauvais lot qui lui est échu en ce monde, alors que tant de propres à rien, — vous allez tout de suite penser à moi, — sont mieux partagés.

« Edward avait sept ou huit ans quand il eut le malheur de perdre successivement son père et sa mère. Le seul parent qui lui restât se trouvait être un oncle, vieux garçon fort riche et très original : M. David Lynde pouvait avoir alors une cinquantaine d'années; il jouissait à New-York d'une réputation commerciale sans tache. Dès huit heures du matin, on le voyait arriver à son comptoir et le soir il en sortait toujours le dernier, après avoir travaillé tout autant dans sa journée qu'à l'époque où il était entré, comme petit commis, au service de Briggs et Livingstone. La raison sociale de la maison est aujourd'hui Lynde, Livingstone et C^ie^. M. David Lynde habitait le centre de la ville et dînait à son cercle, où il passait généralement ses soirées à jouer aux échecs avec quelque être antédiluvien de son espèce. Ce qu'on appelle le monde n'existait pas pour lui. C'était un vieillard robuste, haut en couleur, trapu, destiné à mourir d'apoplexie, qui jouissait de la vie à sa manière et voulait voir tout le monde heureux autour de lui. Il eût été capable d'étrangler un vieux camarade plutôt que de le laisser dans la peine. On raconte une singulière histoire de querelle qu'il aurait eue avec son ami Ripely Sturdevant. Ce Sturdevant était tombé en déconfiture lors de la panique financière de 1857. Or David Lynde avait sur la maison Sturdevant une créance qu'il prétendait annuler.

Sturdevant refusait d'accepter ce sacrifice. Tous les deux étaient des gaillards fort emportés, *Arcades ambo*. Ils en vinrent aux gros mots. Ce qui suivit n'a jamais été connu au juste; mais on trouva Sturdevant étendu à terre avec un œil poché et l'obligation déchirée dans son gilet. On supposa que David Lynde l'avait assommé pour lui rendre de force sa créance.

« Ceci suffit à vous prouver, mon oncle, que David Lynde a le cœur chaud et qu'il est généreux à l'excès; mais ni son expérience, ni son tempérament, ni ses habitudes ne le rendaient propre à diriger un enfant. On prétend qu'il s'en rendait compte mieux que personne, et qu'il y eut quelque chose de touchant dans l'ardeur et la bonne volonté qu'il déploya pour accomplir les nouveaux devoirs qui lui incombaient.

« L'oncle mit en pension son neveu orphelin; il ne pouvait pas songer à l'installer dans un appartement de garçon, non plus qu'à le mener dîner au cercle. Tant que dura l'éducation d'Edward, ses rapports avec son tuteur se bornèrent à un échange hebdomadaire de lettres, celles de M. Lynde commençant invariablement par ces mots : « Votre honorée, en date de samedi dernier, m'est parvenue au temps voulu, » et finissant non moins invariablement par : « Ci-joint un mandat. » Sous le rapport de l'argent de poche, Edward était traité comme un prince. Peu à peu, les vacances aidant, une intimité réelle s'établit entre l'oncle et le neveu. Le vieux Lynde devint fier du gamin qu'il avait considéré d'abord comme un embarras: il lui faisait faire des dîners fins au restaurant, le conduisait au théâtre et le présentait comme son fils aux fossiles du club.

« Pendant le dernier semestre qu'Edward devait passer au collége, son oncle se retira des affaires et acheta une maison dont il fit une sorte de palais. Il y avait dans cette maison un fumoir spacieux, une salle de billard idéale, une salle à manger en bois de chêne et velours cramoisi. On se serait cru au club. Le club était du reste le seul modèle d'intérieur que connût le vieux Lynde. Six mois avant qu'Edward eût obtenu ses grades, la maison marchait avec une régularité irréprochable, sous la direction de la perle des femmes de charge. C'était là que David Lynde se proposait de passer le reste de ses jours en compagnie de son neveu, lequel pourrait adopter, pour la forme, une profession distinguée, à moins qu'il ne préférât de perpétuels loisirs... En ce cas, le cher garçon ne manquerait pas d'argent.

« Or, au moment où Edward se préparait à jouir de cette charmante existence, que fit son bienfaiteur? Devinez! Il gâta tout en épousant la femme de charge.

« David Lynde connaissait fort peu les femmes; dans tout le cours de son existence, il n'avait pas adressé la parole à plus d'une dou-

zaine d'entre elles, et il professait à leur égard une sorte de dédain bienveillant : le moyen d'estimer des personnes vouées à l'incapacité en matière d'affaires? Il était dans l'ordre des choses humaines que la première femme, disposée à s'en donner la peine, roulât un pareil homme sur le bout de son doigt comme un écheveau de fil. Le jour où Edward quitta le collége, il tomba en effet dans les bras d'une tante dont il se serait bien passé, et qui naturellement le prit en grippe à première vue.

« Le temps me manque, mon cher oncle, pour énumérer ici les tristes conséquences de ce funeste mariage; vous les devinez de reste. Le vieux Lynde, qui aimait tout à la fois sa femme et son neveu, se montrait tantôt faible, tantôt violent; la femme était rusée, sans scrupules, — une Viviane de quarante ans menant Merlin par la barbe. Je ne prétends pas dire que le neveu eût toujours raison; mais je sais qu'il avait toujours le dessous, ce qui revient au même. Au bout de huit ou dix mois, voyant que la position n'était plus tenable, il fit un soir ses malles et s'éloigna du ménage, — de la ménagerie, comme il l'appelle.

« Voilà trois semaines que l'événement est arrivé.

« Comme Edward possède une petite aisance, il songea d'abord à voyager. Voyager avait toujours été son rêve. Mais je l'ai détourné de ce projet, vu le danger qu'il y aurait pour un jeune homme aussi inexpérimenté, aussi impressionnable, à courir l'ancien continent tout seul. Il ne voyait que Paris, pauvre diable! Paris n'en aurait fait qu'une bouchée. J'ai réussi à le convaincre que le plus sage serait pour lui de se fixer dans une résidence agréable, à portée d'une de nos grandes villes, et d'y passer tranquillement l'été. Je lui ai même donné l'idée de se livrer à une occupation peu fatigante qui pût l'aider à oublier le somptueux château de cartes qui venait de s'écrouler autour de lui. En deux mots, je vous l'expédie, gens de Rivermouth.

« Maintenant, cher oncle, j'aurai gaspillé en pure perte huit pages de papier et probablement pour cent dollars de votre temps, si vous n'avez pas compris qu'il s'agit de procurer un emploi à mon ami dans la banque Nautilus. Avec un peu d'exercice, il deviendra un excellent agent comptable, et la question des appointemens est, vous le voyez, secondaire. Retenez-le auprès de vous par tous les moyens possibles. David Lynde a pour le jeune homme la plus vive affection, et si Viviane, dont le nom est Élizabeth, ne prend garde à la façon dont elle mènera Merlin, celui-ci reprendra le dessus, je gage! S'il devait en user un jour avec elle comme on le soupçonne de l'avoir fait jadis avec le vieux Sturdevant, sa conduite serait généralement excusée. Quoi qu'il arrive, le gros de sa fortune ira, personne n'en doute, à Edward. Il n'y a jamais eu de

brouille entre eux, après tout ; au contraire, M. Lynde voulait absolument lui faire cinq mille dollars de rente, sous prétexte qu'il serait gêné ; mais lui n'a rien accepté : « Ce que je veux de l'oncle David, c'est son affection, m'a-t-il dit souvent, et cette affection, je l'ai malgré tout, que le diable emporte son argent ! »

« Vous voilà renseigné. Le plus malheureux des deux, je vous en réponds, c'est David Lynde. Je ne sais pas, en y songeant bien, si mon ami Edward est fort à plaindre. Peut-être que la maison organisée à l'instar d'un club n'eût pas suffi à sa félicité, même sans la présence de la femme de charge. Quoi qu'il en soit, il faut maintenant qu'il fasse son chemin, et je le recommande à votre bonté, si je ne l'ai pas épuisée déjà pour mon propre compte.

« Votre neveu affectionné,

« J. Flemming. »

Cinq ou six jours après l'arrivée de cette lettre, M. Edward Lynde se présenta au cabinet du directeur de la banque Nautilus. La tenue du jeune homme confirma M. Bowlsby dans l'opinion favorable que lui avait fait concevoir la lettre de son neveu. Bien qu'il n'y eût pas pour le moment d'emploi disponible dans la banque, le directeur se persuada qu'il avait besoin d'un secrétaire particulier. Peu de semaines après, une vacance inattendue se produisit, celle de commis payeur, et Lynde s'acquitta si bien des devoirs de cette charge qu'à la mort du caissier, survenue au mois de décembre suivant, il fut appelé à lui succéder.

L'existence paisible dans laquelle Edward Lynde avait versé à l'improviste était presque l'opposé de la carrière qu'il avait projeté d'embrasser, et par momens il s'étonnait lui-même de ne pas se sentir de regrets. Il tenait Rivermouth pour une ville fort agréable et la population pour la plus hospitalière du monde. L'histoire de ses petites aventures de famille, en passant de bouche en bouche, s'était agrémentée de mille jolis détails qui avaient assuré son succès dans les salons. Toutes les portes s'ouvraient à deux battans devant lui. Cet hiver-là, Edward Lynde passait pour un parti fort enviable. Il portait presque ombrage aux officiers de marine, les plus recherchés des mortels, comme chacun le sait. Miss Mildred Bowlsby, la reine de toutes les réunions, ne demandait pas mieux que de *flirter* avec lui ; mais l'étrange lune de miel dont il venait d'observer les phases au sein de sa propre famille l'empêcha de désirer faire aucune observation du même genre pour son compte personnel. Une fois par mois il écrivait une lettre respectueuse à son oncle David, qui ne manquait jamais de répondre par le télégraphe : « Reçu votre lettre. Dieu vous bénisse ! » Cette singulière forme de correspondance étonnait Edward autant qu'elle l'amusait ;

mais un jour il apprit par Flemming que sa tante Viviane avait extorqué de Merlin la promesse solennelle de ne pas écrire au neveu prodigue!

Les occupations de Lynde lui permettaient de quitter la banque tous les jours à quatre heures. Ses loisirs étaient bien employés. L'été, il avait un canot à voiles sur la rivière; l'hiver, il se plongeait dans la lecture. Ainsi passèrent les mois et les années sans incident mémorable jusqu'au jour où la banque Nautilus accorda trois semaines de congé à son caissier et où celui-ci se mit en route, comme nous l'avons raconté, à la recherche du pittoresque et de la nouveauté, si tant est que l'on puisse rencontrer rien de semblable dans la partie nord du Nouveau-Hampshire.

## III.

Il faisait encore assez sombre pour que les feux qui s'échappaient des hautes cheminées produisissent une partie de leur effet à l'heure matinale où Edward Lynde reprit son voyage. Il allait pénétrer dans la partie montagneuse du pays. A peu de distance de la ville, tandis qu'il se détournait pour jeter un dernier coup d'œil sur le paysage éclairé par la lueur sinistre des usines, un train de marchandises traversa subitement la route, presque sous le nez de la jument. La locomotive, bouillonnant, grondant, lançant comme par des naseaux un souffle de vapeur embrasée, s'engouffra dans un tunnel. Le résultat de ceci fut que la jument marcha de travers, à la mode des crabes, pendant les trois quarts de mille suivans.

A beaucoup de jeunes gens, l'expédition entreprise par Edward Lynde eût paru monotone; mais les exigences d'un travail sédentaire avaient habitué notre voyageur à vivre seul, en face de lui-même. Quand on est jeune, qu'on a l'esprit cultivé et le caractère bien fait, on ne peut avoir de meilleur compagnon que soi-même. Nous sommes du reste bien à plaindre, si, à quelque âge que ce soit, nous nous fatiguons de ce camarade invisible, mais toujours présent, car, en aucun cas, nous ne pouvons nous débarrasser de lui tant que dure la vie.

Pendant les vingt-quatre heures qui s'étaient écoulées depuis qu'il avait quitté Rivermouth, Lynde n'avait pas un seul instant éprouvé le besoin d'une autre société. Les excentricités de sa monture, les paysages qui bordaient le chemin, les bruits de toute sorte qui traversaient l'air, les enfans frais et joufflus en route pour l'école, les laboureurs travaillant dans les champs, les geais bleus et les rouges-gorges pépiant dans les vergers, enfin ses pensées vagabondes, — que lui fallait-il de plus pour l'empêcher de s'ennuyer? Si quelque chose avait pu ajouter à son bonheur, ce n'eût été qu'une

rencontre de brigands ou une attaque de bêtes féroces; mais, hélas! il fallait se contenter, en fait de bandit, d'un piéton déguenillé, passant humblement à distance, et, quant aux bêtes sauvages, l'unique échantillon qui s'en montrât était un écureuil solitaire qui disparaissait aussitôt que son regard venait à rencontrer notre voyageur.

Seul, à cheval, sur les routes de la Nouvelle-Angleterre, Edward Lynde était plus en sûreté que dans les avenues populeuses d'une grande ville. Il vivait en un temps et errait en un pays peu favorables aux aventures. N'importe! son heureuse disposition d'esprit colorait tout en rose; il n'y eut pas jusqu'à un cortége de funérailles rustiques rencontré à l'embranchement d'un chemin qui ne prît à ses yeux une couleur pittoresque.

Lynde poussa droit devant lui trois jours encore. Les deux premiers soirs, il reçut l'hospitalité dans des fermes, mais le troisième il fut accueilli avec méfiance et relégué dans un grenier à fourrages. Notre excursionniste fut si heureux de cet accident, qui lui fournissait l'occasion de coucher sur la dure, qu'il ne put, pour ainsi dire, fermer l'œil, et qu'il passa la nuit à contempler les rayons argentés de la lune, qui filtrait au travers du toit. — La pauvreté et la souffrance ne sont qu'une affaire de convention après tout, se dit-il à demi-voix, cédant enfin aux impérieuses exigences du sommeil.

Edward Lynde se mit en route le lendemain sans avoir entamé aucune négociation avec son hôte relativement au déjeuner. Il comptait que sa bonne étoile lui ferait rencontrer quelque jeune beauté, au teint bruni par le soleil, qui lui offrirait une fois de plus du pain bis et du lait; si cela n'arrivait pas et qu'aucune taverne ne se trouvât sur son chemin, il lui resterait, en désespoir de cause, le saucisson et le flacon d'eau-de-vie, auxquels il n'avait point encore touché.

L'air des montagnes ne convenait pas précisément, paraît-il, à la jument qui, pendant cette étape, fut prise d'une série de quintes de toux dont chacune faillit décrocher Lynde de sa selle. Il finit par réfléchir sérieusement au moyen de remplacer cette misérable créature, si elle tombait sérieusement malade.

Depuis deux jours, les fermes étaient plus rares, les champs cultivés plus espacés, la route devenait plus raboteuse et plus déserte. Parfois cette route faisait quelque brusque détour, afin d'éviter un bloc de granit gigantesque, ou bien elle se rétrécissait au point que les ronces qui la bordaient venaient frôler les flancs de la jument. Edward Lynde n'avançait plus qu'avec précaution. Un massif de collines arides se dressait devant lui et s'étendait à l'est et à l'ouest plus loin que sa vue ne pouvait porter. Ces collines hachées étaient couvertes d'un épais fourré épineux duquel sortait, de loin en loin, un sapin semblable à une sentinelle. A droite et à gauche, on entre-

voyait des gorges sombres, de noirs rochers suspendus à des hauteurs considérables, et là où se déchirait le brouillard, Edward crut apercevoir deux ou trois pics tachés de flaques de neige. Peut-être ces neiges n'étaient-elles que des roches blanchâtres; mais, longtemps après, traversant la vallée de l'Arve pour se rendre de Genève à Chamouny, il se souvint de ce coin de Suisse américaine.

Les fantômes formés par la brume s'étaient évanouis enfin, découvrant un paysage aussi triste qu'un amateur de sites romantiques pouvait le désirer. Il y avait quelque chose de lugubre dans la clarté même dont le soleil illuminait ces hauteurs blafardes. Les eaux d'une source, cachée quelque part au milieu des roches moussues, dégouttaient silencieusement de corniche en corniche, comme des larmes. Partout régnait un silence de mort, rompu seulement par le croassement lugubre d'un corbeau s'envolant du sommet d'un pin mort. Çà et là, l'écorce de satin blanc d'un bouleau se détachait, spectrale, sur le sombre feuillage environnant.

Le cœur du jeune Lynde se serra un instant : il éperonna vigoureusement sa jument et lui fit gravir la colline au petit galop; mais, comme il approchait du sommet, il sentit sa selle tourner sous lui; la sangle était débouclée ou rompue. Quand il voulut descendre de cheval, la selle toucha terre avec lui, son pied n'eut pas même le temps de quitter l'étrier. La jument fit un écart, et les rênes glissèrent entre les doigts du cavalier; en vain voulut-il les retenir : d'un coup de tête, elle le força de lâcher prise, puis elle décrivit un demi-tour et se lança au trot sur la descente. Bientôt ce trot se changea en galop, le galop en course effrénée, — effrénée, si l'on tient compte des facultés de la jument du diacre, bien entendu. Au bas de la côte, elle buta, s'abattit, roula sur elle-même, se releva et repartit de plus belle. La route allait tout droit l'espace d'un mille ou deux : la bête ne formait plus qu'une tache jaune dans le lointain. Évidemment elle s'en retournait à Rivermouth. Lynde la suivit des yeux jusqu'à ce qu'elle ne parût plus que comme un point à l'horizon; alors il jeta un regard lamentable sur la selle qui gisait à ses pieds, par une amère dérision du sort.

Il avait souhaité une aventure, il en avait une. Il se trouvait démonté et seul au cœur des montagnes, — dans un pays inconnu et, qui plus est, selon toute apparence, inhabité.

Tout cela s'était produit si rapidement qu'il fallut une ou deux minutes pour que le malheureux se rendît compte de la situation. Sa bouche esquissait encore un sourire, quand le point jaune qui représentait la jument s'évanouit à l'horizon. Aucune habitation n'était visible; la ferme où il avait passé la nuit devait être éloignée de plus de cinq milles: ses bottes à l'écuyère étaient peu favorables à la marche. L'idée d'avoir à porter cette lourde selle aussi loin, en

pays de montagne, lui fit froncer le sourcil. Comme il donnait un coup de pied vindicatif à la selle, le saucisson lui apparut sortant à demi de la fonte où il était serré : cette vue lui rappela qu'il avait maigrement soupé la veille et qu'il n'avait pas déjeuné du tout le matin. Réflexion faite, il s'assit, développa le saucisson et se mit en devoir d'en couper deux ou trois tranches.

— Il aurait pu m'arriver pis, se dit-il à lui-même; la jument n'aurait eu qu'à décamper avec les provisions, voilà qui eût été joli! — et il dévora ses ronds de saucisson avec l'appétit que peuvent donner une longue course matinale et l'air vif des montagnes.

Quelques gorgées d'une eau glacée qui se faisait jour à travers une touffe de cresson sur le bord du chemin compléta ce repas de Spartiate. Ensuite il examina les alentours. — Là-haut, se dit-il, je pourrai sans doute juger du lieu où je suis.

A cinquante ou soixante toises se trouvait le point culminant de la côte où le chemin, vu d'en bas, semblait aboutir brusquement au ciel. En atteignant ce sommet, Lynde ne put retenir un cri de surprise et de joie. Sous ses pieds, dans la vallée, au milieu d'une plaine fertile entourée de tous côtés par des coteaux couleur d'émeraude, était posé le plus joli village qu'il eût jamais vu. La route, s'élargissant, offrait une pente douce jusqu'au fond de la vallée où elle se transformait en rue centrale de la bourgade, agglomération de deux ou trois cents maisonnettes, rustiques pour la plupart. Un peu sur la gauche et à faible distance du village se dressait une imposante construction en briques rouges, flanquée d'ailes et de deux tours octogones. Cet édifice, noyé dans un bouquet de pins et d'érables, semblait environné de hautes murailles. Trop prétentieux pour un simple hôpital, trop élégant pour un pénitencier, ce n'était évidemment pas non plus une école, et il était impossible que ce fût un arsenal. Lynde chercha un moment ce que cela pouvait être, puis, revenant à sa selle, il jeta cet objet embarrassant sur son dos où il le maintint au moyen des étrivières qu'il fit passer sur chacune de ses épaules.

— Si la jument du diacre avait l'ombre de conscience, elle éprouverait certainement un remords à me voir en cet équipage. Dans le village, on va se demander si je suis l'avant ou l'arrière d'un centaure; on ne saura pas si j'ai besoin d'un coup de bouchon et d'un picotin d'avoine ou d'un couvert à table d'hôte.

La selle et ses accessoires pesaient une quarantaine de livres; Lynde fut obligé, avant d'avoir fait un tiers de la route qu'il avait à parcourir, de mettre bas son fardeau et de se reposer un peu. De chaque côté ondoyaient maintenant des champs de blé et des vergers bien entretenus. Le village était moins, à proprement parler, un village qu'un jardin rempli de fleurs offrant cette brillante coloration

métallique qui distingue la flore des climats septentrionaux. Au centre passait la rue principale bordée de peupliers, d'ormes et de châtaigniers. Aucune brasserie, aucune usine n'entachait cette idylle.

Dans les lieux écartés, comme celui dont nous parlons, subsiste presque exclusivement aujourd'hui ce qui nous reste du gros bon sens et de la simplicité de ces vieux braves gens, tout d'une pièce, qui ont semé la graine de la république. Les habitans de nos grandes cités sont devenus cosmopolites; mais là on retrouve encore l'Américain de la vieille roche. Ce furent des villages pareils qui envoyèrent leur quote-part de cœurs bien trempés et de mousquets à pierre aux tranchées de Bunker's Hill. L'esprit guerrier qui avait sommeillé pendant un demi-siècle s'y réveilla au premier coup de canon tiré contre le fort Sumter. A la cheminée de maint *cottage* est accroché un sabre dont le fourreau porte les stigmates du service.

Par delà la ville, escaladant le coteau qu'Edward Lynde considérait à travers sa lorgnette de campagne, s'étendait le cimetière. Au-dessus de quelques tombes, un petit drapeau voltigeait, déroulé par le souffle indolent du mois de juin. Si Lynde avait été plus près, il eût pu lire sur certaines pierres tumulaires les noms glorieux de Malvern-Hill, d'Andersonville, de Ball's Bluff, de Gettysburg, et apercevoir des couronnes commémoratives flétries.

Lynde braqua sa lorgnette sur l'édifice de briques rouges dont il a été déjà question et reprit le cours de ses conjectures.

— Je veux être pendu si ce n'est pas un couvent, dit-il.

Ensuite son regard se reporta sur le bourg, dans lequel il distinguait un tumulte tout à fait anormal pour un village, grand ou petit, de la Nouvelle-Angleterre. La rue principale était ponctuée de groupes gesticulans d'hommes et de femmes; des individus isolés couraient de ci de là en toute hâte.

— Il faut qu'il y ait quelque fête dans la localité, pensa Lynde; nous aurons des discours ruraux et le reste. Ce sera drôle!

Il rengaînait sa lorgnette quand un homme vint à passer, un vieux monsieur, de robuste stature, vêtu d'un costume complet d'alpaga noir, encore propre bien qu'un peu éraillé. Ce bonhomme tenait son chapeau à la main; il s'en servait de temps à autre pour s'éventer. Une forêt de cheveux blancs comme la neige et séparés au milieu du front encadrait un visage remarquable par une expression de douceur et de simplicité. L'immobilité de ses larges sourcils et le double menton retombant sur sa haute cravate lui donnaient une singulière ressemblance avec les portraits du docteur Franklin.

— Le pasteur du village sans doute, se dit Lynde. Je m'en vais lui parler.

Le vieux monsieur, la tête légèrement rejetée en arrière, avait les yeux fixés sur quelque chose qu'il semblait voir dans le ciel; il

allait dépasser l'étranger quand celui-ci, le saluant poliment, lui dit : — Pardon, monsieur, voudriez-vous être assez bon pour me dire le nom de cette ville que j'aperçois.

Le vieux monsieur ramena lentement son regard du ciel où il était fixé sur son interlocuteur, et ne répondit point. Supposant qu'il était sourd, Edward Lynde répéta sa question d'une voix appropriée à la circonstance. Alors, sans que son visage perdît la même expression pacifique et bienveillante, le vieillard murmura tranquillement : — Allez au diable! — Puis il continua son chemin.

Ces paroles inattendues et peu parlementaires étaient en si flagrant désaccord avec l'intonation mélodieuse qui les accompagnait que Lynde refusa d'en croire ses oreilles. Avant qu'il fût revenu de sa surprise, le prétendu pasteur était déjà loin, son regard de nouveau rivé à un point éloigné du firmament.

— Je me serai trompé, dit Lynde en riant, c'est un ivrogne; le drôle commence ses libations de bonne heure.

Il ramassa philosophiquement sa selle, et se remit en marche dans la direction de la ville. A peine avait-il fait quelques pas qu'il vit s'avancer vers lui une personne d'un aspect non moins remarquable que le vieux monsieur, mais dans un tout autre genre. C'était une jeune fille de dix-sept ans peut-être, vêtue d'une robe blanche flottante, nouée à la ceinture par un large ruban rouge. Elle n'avait ni châle ni chapeau, et portait ses cheveux noirs épars dans toute leur magnifique longueur. La jeune fille s'approchait lentement, avec les allures d'une personne peu habituée à la marche. Du premier coup, Lynde reconnut qu'il avait affaire à une véritable dame, oiseau de passage, sans doute venu de quelque grande ville dans cette salubre vallée pour y passer l'été. Son amour-propre de jeune homme s'alarma cruellement à la seule pensée de la tournure grotesque qu'il devait avoir avec cette vieille selle sur le dos. Volontiers il l'eût enfouie sous les buissons de ronces qui bordaient le fossé, s'il avait pu le faire sans être remarqué; mais il était trop tard.

A la vue de Lynde, la promeneuse hésita un instant, puis marcha droit à lui. A mesure qu'elle approchait, il était de plus en plus ébloui par l'éclat de deux grands yeux noirs brillans et frangés de longs cils qui éclairaient l'exquise pâleur d'une tête charmante. La jeune fille tenait à la main une fleur jaune dont elle faisait tournoyer la tige entre ses doigts d'un air distrait. Elle vint assez près pour que Lynde sentît sur sa joue le vent produit par le rapide moulinet que décrivait la fleur. Alors elle s'arrêta devant lui et, se redressant de toute sa taille, dit avec hauteur :

— Je suis la reine de Saba. — Après quoi elle s'éloigna d'un pas rapide avec une soudaine timidité.

Cette fois Lynde fut plus longtemps à se remettre. On eût dit

qu'il avait pris racine à la place d'où il suivait d'un air stupide la fugitive apparition. Après s'être retournée à demi pour le regarder encore, celle-ci disparut, comme l'avait fait précédemment le vieux monsieur, derrière le sommet de la colline. Suivait-elle donc ce barbon? Y avait-il entre eux un lien quelconque? Peut-être bien, après tout, était-ce le pasteur du village et elle était sa fille. Quel singulier costume de promenade!.. Et quel salut extravagant!

— La reine de Saba! répéta-t-il tout ahuri. Qu'est-ce que cela veut dire? Elle m'aura pris pour quelque lourdaud de campagne avec cette selle que Dieu confonde, et elle se sera moquée de moi. Jamais je n'ai rencontré de femme tout à la fois si hardie et si craintive, ni si séduisante non plus. Non, je n'aurais pas cru qu'il existât sur la terre rien d'adorable à ce point!

Il avait entrevu son visage l'espace d'une seconde seulement, mais avec une étrange netteté, comme on voit un objet à la clarté d'un éclair, longtemps après que l'éclair est rentré dans les ténèbres. Chaque détail était gravé dans sa mémoire, jusqu'à un petit signe, à peine visible, qui marquait sa joue un peu au-dessous de la tempe droite.

— Évidemment elle habite le village ou ses environs. Aurai-je la chance de la rencontrer encore? Je passerai ici une semaine, un mois s'il le faut... Bon! quelle folie! J'ai dû avoir bon air à la regarder bouche béante comme un imbécile! Quand elle a dit qu'elle était la reine de Saba, j'aurais dû aussitôt répondre... Quoi donc? Un homme peut-il avoir de l'esprit quand il se sent un tonneau pesant de cuir sur l'échine!

Edward Lynde, tout préoccupé de la reine de Saba, franchit l'espace qui le séparait du village, en remuant dans son cerveau les mille jolies choses qu'il aurait pu répondre et qu'il n'avait pas dites. La rue qui, du haut de la colline, lui avait paru pleine de monde, se trouvait alors déserte : il aperçut bien, à l'autre bout, deux ou trois personnes affairées, mais de la fête sur laquelle il avait compté il n'existait pas de trace, bien au contraire. Toutes les maisons avaient leurs volets du rez-de-chaussée hermétiquement clos; on eût pu les croire inhabitées si une tête ne se fût montrée çà et là aux étages supérieurs, le front collé contre les vitres. Au grand étonnement de Lynde, chacune de ces têtes se rejetait brusquement en arrière aussitôt qu'il levait les yeux. Deux ou trois fois il crut entendre des éclats de rire lointains et comme un bruit de voix avinées qui chantaient.

Un grand poteau supportant une enseigne qui se balançait au vent annonçait une taverne. Lynde se dirigea vivement de ce côté; mais la taverne, comme les maisons particulières, semblait abandonnée; ses contrevens étaient solidement barricadés. Le jeune

homme monta les quatre marches précédant la porte d'entrée, qu'il essaya d'ouvrir; cette porte, elle aussi, était verrouillée en dedans. Sa selle toujours sur le dos, il recula jusqu'au milieu de la rue afin d'examiner les lieux. Un homme et deux femmes se présentèrent tout à coup à une fenêtre ouverte du premier étage, et Lynde allait leur adresser la parole, quand l'homme lui cria :

— Oh, oh! vous êtes un cheval, sans doute? Eh bien, il n'y a pas d'avoine ici pour vous. Trottez un peu plus loin!

Cette plaisanterie ne fut nullement du goût de Lynde; cependant il fit taire sa colère et demanda, aussi poliment qu'il le put, si l'on ne trouverait pas dans le village un véhicule quelconque à louer.

Les trois personnes groupées à la fenêtre échangèrent un signe d'intelligence et sourirent comme si cette demande leur eût paru étrangement présomptueuse. L'homme, un gros rougeaud, semblait prêt à étouffer de rire.

— Est-ce ici une auberge? reprit Lynde d'un ton sec.

— Peut-être bien.

— Alors je réclame de vous ce que tout voyageur a le droit d'exiger. Il est interdit à l'aubergiste de renvoyer un étranger qui se présente ayant de quoi payer.

— Et moi je vous conseille, répondit l'homme se retirant un instant de la fenêtre, je vous conseille encore une fois de prendre le trot et de filer. Vous n'entrerez pas; et si vous l'essayez, aussi vrai que vous voilà, je vous brûle la cervelle, quelque peine que cela me fasse. Ainsi donc, en route!

L'aubergiste tenait un fusil à la main; il l'épaula avec une sorte de tremblement nerveux : ses petits yeux verdâtres exprimaient la terreur en même temps que la menace. Évidemment il considérait Lynde comme un individu dangereux.

— Mon ami, dit le jeune homme les dents serrées, si je vous tenais ici à ma portée, je vous donnerais une leçon de politesse; ce ne serait pas long.

— Parbleu! je m'en doute bien, s'écria l'autre en brandissant son fusil.

Lynde tourna les talons, moins irrité encore qu'étonné de cette incompréhensible brutalité. Il ne lui restait d'autre ressource que de frapper à la porte d'une maison particulière, mais d'abord il voulut mettre sa selle en sûreté afin qu'elle ne lui attirât pas de nouvelles avanies. Son linge et tout ce qu'il possédait, excepté son argent, qu'il portait sur lui, se trouvaient dans la valise; il ne voulait donc pas s'exposer à la perdre tout en ayant hâte de s'en débarrasser.

La matinée cependant avançait, et la chaleur eût été intolérable sans une fraîche brise qui soufflait des hauteurs. Lynde perdit plus d'une demi-heure à chercher une cachette où il pût déposer la mau-

dite selle. Elle était devenue pour lui un cauchemar, quelque chose de semblable à ce que fut le vieillard de la mer sur les épaules de Sindbad le marin ; à chaque pas qu'il faisait, elle semblait peser une livre de plus. Cédant au découragement, Lynde jeta son fardeau sur une borne placée au coin d'une ruelle qui aboutissait à la grande rue ; puis il épongea son front inondé de sueur. Au moment même, il vit venir à lui un homme de haute taille, dont la mine cadavéreuse lui fit pitié. Ce malheureux était mince et long comme un point d'exclamation. Il semblait grelotter de froid, même sous cet ardent soleil de juin. Ce n'était pas un homme, c'était un squelette.

— Pour l'amour de Dieu, monsieur! s'écria Lynde, dites-moi où je suis ! Quel est le nom de cette ville ?

— Constantinople.

— Constan...

— ... tinople, acheva l'homme sans hésiter. Vous êtes étranger?

— Oui, répondit Lynde d'un air distrait. Il était tout occupé à chercher dans ses souvenirs de géographie sur quel point de la carte de l'état du Nouveau-Hampshire pouvait bien se trouver un Constantinople quelconque.

— Bon ! fit la pièce d'anatomie, frottant ses mains l'une contre l'autre avec un bruit d'osselets. Je puis vous donner un emploi.

— Un emploi? Voilà qui est fort!

— Certainement. Je suis constructeur de navires.

— J'ignorais que l'on construisît des navires à cent milles de distance des côtes.

— Je construis un navire pourtant... un navire de marbre.

— Un navire pour transporter du marbre?

— Non, un navire en marbre, un bâtiment de passagers. Nous avons des navires en fer, pourquoi n'en aurions-nous pas en marbre? demanda le squelette avec fureur.

— Ah ! mais il est fou ! se dit Lynde, fou à lier ; tout le monde est fou ici, ou bien c'est moi qui ai perdu la raison. — Nous construisons donc un navire en marbre? ajouta-t-il tout haut, prenant son parti de la situation. Quand il sera achevé, vous y embarquerez sûrement la population de cette ville et vous prendrez bien vite la mer?..

— Alors vous consentez à m'aider, s'écria le fou avec enthousiasme, ses yeux flamboyant au fond de leurs cavités profondes.

— Je ne pense pas pouvoir vous être d'un grand secours, reprit Lynde en riant. J'ai peu d'expérience dans l'art de construire des navires en marbre. Par quel procédé transporterez-vous donc votre navire jusqu'à la mer?

— C'est bien simple, — une double voie de chemin de fer, — vingt-quatre locomotives, — douze locomotives de chaque côté pour soutenir la coque...

— Ce sera très simple en effet.

Edward Lynde se remit à rire, mais de moins bon cœur cette fois. Si l'idée de construire un navire en marbre était amusante, elle avait pourtant un côté fort triste. L'air de sombre conviction avec lequel parlait celui qui l'avait formée lui faisait grande pitié. — Hélas! pensa-t-il, il se pourrait bien que tous, tant que nous sommes, nous ayons un navire de marbre sur le chantier, et peut-être les plus heureux sont-ils ceux qui, comme ce pauvre diable, ne s'éveillent jamais de leur illusion! Le mariage a été le navire de marbre de mon oncle David, — il l'a lancé, le sien! J'en ai peut-être un moi-même en construction; qui sait?

Lynde fut désagréablement arraché à ses méditations philosophiques. Son interlocuteur avait disparu, et avec lui s'étaient enfuies sa selle et sa valise. Le pauvre garçon jeta un rapide coup d'œil du haut en bas de la rue, puis s'élança sur les traces du constructeur naval qu'il avait aperçu, courant avec une vitesse incroyable et portant la selle sur sa tête comme si c'eût été une plume.

La distance de soixante mètres environ qui séparait les deux hommes n'était pas telle qu'il fallût désespérer du succès de la poursuite; mais Lynde n'avait presque rien mangé depuis la veille à midi, et dans l'état d'épuisement où il se trouvait, il ne pouvait soutenir une course bien énergique, avec ses pesantes bottes de cheval surtout. Son adversaire, au contraire, paraissait être dans les meilleures conditions; il avait des chaussures légères et pas une once de chair de plus qu'il n'en fallait. La selle ne semblait le surcharger aucunement. Lynde toutefois ne se laissa pas vaincre sans résistance : quelle que dût être l'inutilité de cette chasse, il s'élança bravement en avant.

— Le scélérat emporte jusqu'à mon dîner, murmura-t-il entre ses dents serrées. Cela complète le désastre commencé par la jument. Espérons que je serai assez maître de moi pour ne pas lui casser la tête, si tant est qu'on puisse appeler cela une tête.

Le seul espoir qui restât à Lynde de rejoindre le fou reposait sur la possibilité d'une chute qui le mît hors d'état de continuer à courir : malheureusement l'agile constructeur de navires avait le pied aussi sûr qu'un chamois. Quand Lynde franchit les limites du bourg par la route même qui l'avait amené, il avait déjà dépassé le milieu de la côte. Lynde redoubla d'efforts, perdit son chapeau, et ne prit pas le temps de le ramasser. De minute en minute, la distance grandissait entre les deux coureurs. Au sommet de la colline, le fou s'arrêta un moment pour reprendre haleine, puis il disparut derrière la crête qui séparait les versans. Désormais lancé sur la descente, il devait gagner du terrain à chaque enjambée, tandis que le pauvre Lynde s'acharnait à gravir la pente opposée. Lynde conti-

nuait cependant du même train; il se trouvait dans les conditions que les coureurs appellent leur *second vent*. Les lèvres serrées, les coudes collés au corps, la tête portée en avant, il soutint son allure jusqu'au plus haut point de la montée où, tout à coup, il se vit environné d'une foule d'hommes et de chevaux.

Pendant quelques secondes, il fut trop étourdi pour rien distinguer: enfin ses yeux rencontrèrent la jeune fille aux longs cheveux. Elle était assise sur un cheval nu que l'on tenait en main, et ce cheval n'était autre que la jument fugitive du diacre Twombly.

— Par Jupiter! s'écria Lynde en s'élançant, voilà ma bête!

Deux hommes, au moment même, sautèrent sur lui et lui passèrent une corde autour des poignets. Il lutta en désespéré; mais, un troisième agresseur ayant prêté main-forte à ses camarades, ceux-ci réussirent à le hisser sur un des chevaux qui se trouvaient là. Ce fut l'affaire d'une minute.

— Allez-vous rester tranquille, lui dit avec dureté l'un des assaillans, ou bien faudra-t-il qu'on vous porte?

— Que signifie tout ceci? demanda Lynde, hors de lui; les veines de son front menaçaient d'éclater.

Personne ne daigna lui répondre. La troupe au milieu de laquelle il se trouvait semblait être composée de fermiers et de manœuvres, plus deux ou trois individus dont rien ne révélait la position sociale. Derrière la jeune fille et monté, lui aussi, sur un cheval que deux paysans tenaient en main, se trouvait le vieillard au visage béat, garrotté comme Lynde, sans que cet indigne traitement eût modifié l'expression bienveillante et satisfaite de son visage.

Lynde, voyant sa selle et sa valise sur le dos du cheval qui portait le vieux monsieur, chercha autour de lui le constructeur de navires. Il ne tarda pas à le découvrir, l'air sombre, le visage enflammé, perché sur une haridelle noire, osseuse et décharnée autant que lui-même, entre deux hommes de mauvaise mine qui ressemblaient à des geôliers. Non-seulement les mains du malheureux, mais encore ses pieds étaient attachés par un lien allant d'une cheville à l'autre, sous le ventre de sa monture. Il fut évident pour Lynde que le vieux *clergyman*, la jeune fille et lui-même étaient victimes de quelque horrible complot dans lequel le misérable qui avait volé sa selle jouait un rôle quelconque.

— Messieurs! s'écria-t-il comme la troupe se mettait en mouvement, je proteste contre cette violence pour ce qui me concerne, et je n'hésite pas non plus à protester pour le compte de cette dame. Je suis convaincu qu'elle est incapable d'avoir rien fait qui puisse motiver un pareil traitement. Je... je la connais un peu, ajouta-t-il avec une certaine hésitation.

— Oh! oui, sans doute, fit la jeune fille d'un air modeste, moi aussi je vous connais bien, vous êtes mon mari.

Le pauvre Lynde resta paralysé d'étonnement. Les gardiens des prisonniers échangèrent en souriant un regard d'intelligence, et le constructeur de navires se livra soudain à un ricanement sec, pénible à entendre. Lynde l'aurait tué en ce moment; mais sa rage, peu à peu, fit place à la stupeur. Quel motif avait pu pousser cette fille à mentir de la sorte? Était-ce un appel à sa protection? Le titre de frère ou simplement d'ami n'aurait-il pas suffi en ce cas? Une telle déclaration, dont la fausseté serait bien vite prouvée, pouvait leur attirer à tous mille ennuis. Et le plus curieux de l'affaire, c'est que la prétendue reine de Saba n'avait pas paru s'exprimer inconsidérément. C'était avec un calme parfait et même, lui semblait-il, avec une légère nuance de coquetterie qu'elle avait dit : « Vous êtes mon mari! » Quelque temps se passa avant que Lynde osât lever les yeux du côté de « sa femme. » Elle se trouvait un peu en arrière, et, pour la voir, il lui fallut se retourner en feignant de chercher une position plus commode. La chevelure de la jeune fille, poussée par le vent, lui couvrait la face comme un voile noir, et d'une main elle s'accrochait à la crinière de la jument; elle tenait croisés l'un sur l'autre ses pieds, dont l'un avait perdu la mignonne pantoufle dont il était chaussé. L'attitude de cette infortunée indiquait un si profond abattement que Lynde en fut touché.

— Puis-je vous demander de m'entendre, monsieur? dit-il à un homme qui répondait au nom de Morton et qui semblait être le chef de l'expédition. — Morton vint se ranger à son côté.

— Au nom du ciel, monsieur, expliquez-moi ceci : quelle est cette jeune femme?

— Vous avez prétendu la connaître, riposta Morton, sans aucune rudesse cette fois.

— C'est vrai, je l'ai dit, reprit Lynde en rougissant. Qu'est-il arrivé? qu'a-t-elle fait, qu'ai-je fait moi-même, qu'a fait ce vieillard pour que nous soyons arrêtés sur le grand chemin comme des assassins?

— Restez tranquille à présent, fit l'homme, posant la main sur le bras de Lynde comme pour le calmer, et le regardant d'un air ferme. Tout s'expliquera, en temps et lieu, à la satisfaction générale.

La colère de Lynde se fit jour encore une fois.

— Je vous déclare, monsieur, vociféra-t-il, tandis que Morton retournait prendre son rang, je vous déclare que le résultat de l'explication sera loin d'être satisfaisant pour vous. Je rendrai responsable chacun de ceux qui ont mis la main à cette affaire. Je veux être conduit devant un magistrat, devant un juge de paix, s'il y en a un dans votre pays abandonné de Dieu!

Personne ne fit attention à cette nouvelle sortie de Lynde. Quelqu'un ramassa son chapeau et le lui replaça sur la tête, tout à fait en arrière, ce qui lui donnait un air fort peu décent. Sa dignité eut encore à souffrir de ce côté jusqu'à ce que le vent l'eût délivré une seconde fois de son couvre-chef. On marchait en silence; deux fois seulement on s'arrêta, la première pour serrer une sangle et la seconde pour attendre un retardataire. Si les conducteurs de la troupe échangeaient une parole, c'était à voix basse. Deux d'entre eux avaient pris une avance d'une centaine de mètres, comme les éclaireurs d'une troupe qui médite une attaque. Il y avait dans tout ceci quelque chose de mystérieux, bien fait pour exaspérer.

La jument, prise d'un de ses accès de recul, était maintenant à l'arrière-garde; le jeune homme ne pouvait plus apercevoir sa jolie reine de Saba, mais toujours il croyait avoir sous les yeux ce pauvre petit pied déchaussé.

La bande entière avait atteint maintenant le bas du coteau. Au lieu de suivre la route jusqu'au village, les chevaux tournèrent brusquement à gauche par un sentier et, peu de minutes après, franchirent une grille hérissée de pointes de fer, laquelle s'ajustait à une haute muraille clôturant le monument de briques rouges qui avait tant intrigué Lynde le matin même. Les deux battans de cette grille étaient ouverts; ils retombèrent à grand bruit aussitôt que tout le monde fut entré. Dans la cour, on aida Lynde à descendre et on l'emmena sans lui laisser le temps de voir ce que devenaient les autres prisonniers. Quand ses mains eurent été déliées, il fut conduit dans un grand vestibule, et de là, par un long corridor, jusqu'à une petite pièce où on le laissa seul. La porte fermait, il s'en assura tout d'abord, au moyen d'un loquet extérieur.

Cette chambre n'était pas précisément une cellule; elle ressemblait plutôt au parloir d'un pénitencier. Le tapis était usé et les quelques meubles de crin avaient une raideur officielle. Une fenêtre solidement grillée donnait sur un de ces jardins, comme on en voit dans certaines prisons, un jardin tout en carrés de fleurs blêmes, maladives, uniformes, étreintes par des bordures rigides et faisant songer à des chaînes de galériens. Dès qu'il vit où on le conduisait, Lynde abandonna toute résistance, convaincu qu'il allait subir bientôt un interrogatoire judiciaire, duquel résulterait immédiatement sa mise en liberté. Succombant au besoin de nourriture, épuisé de fatigue, à bout de patience surtout, il se jeta sur un canapé et attendit.

La maison retentissait de mille bruits confus. Des pas précipités se faisaient entendre dans les corridors : de temps en temps on distinguait des voix qui semblaient s'approcher; mais tantôt le visiteur sur lequel comptait Lynde dépassait la porte, tantôt il s'arrêtait

avant d'y être arrivé. Une fois un cri perçant, un cri de femme, vint faire bondir le jeune homme.

Au bout d'une heure, qui lui parut être une éternité, la porte s'ouvrit enfin et livra passage à un monsieur entre deux âges, suivi d'une sorte de géant.

Le premier, faisant de la main des gestes supplians, s'écriait : — Pardon, nous vous devons mille excuses. Voilà une déplorable erreur!

— Une erreur! risposta Lynde avec emportement. Le mot erreur me semble un singulier euphémisme appliqué à un outrage.

— Votre indignation est parfaitement justifiée, monsieur, et cependant il n'y a eu vraiment qu'une simple erreur, mais une erreur que j'aurais donné tout au monde pour éviter. Je suis le docteur Pendegrast, le médecin en chef de cette maison.

— Quoi! je suis dans un hospice!

— Dans une maison de fous. Je ne sais comment exprimer mes regrets de ce qui est arrivé. Voulez-vous me permettre une courte explication?..

Lynde passa la main sur son front d'un air égaré; puis il jeta sur le docteur un coup d'œil soupçonneux : les événemens de la matinée avaient ébranlé sa confiance dans le bon sens de ses semblables en général. — Certainement, dit-il, je serais bien aise d'avoir l'explication de tout ceci; car je veux être pendu si j'y comprends rien! Vous dites que cette maison est un asile d'aliénés?

— Oui, monsieur.

— Et que vous en êtes le médecin?

— Oui.

— Alors, — naturellement, — vous n'êtes pas fou?

— Certes non! fit le docteur avec un soubresaut.

— Très bien; je vous écoute.

— Ce matin, de bonne heure, reprit le docteur Pendegrast quelque peu troublé par les singulières façons de Lynde, un certain nombre de malades que nous avions toujours considérés comme inoffensifs surprirent les gardiens isolément pendant leur déjeuner, et, avant qu'ils eussent pu donner l'alarme, les enfermèrent à clé. Plusieurs d'entre nous étaient encore couchés quand commença l'attaque et furent réduits à l'impuissance. Nous n'étions pas en force pour le moment, car il se trouvait précisément que deux surveillans étaient malades et un autre absent. Comme j'ai eu l'honneur de vous le dire, nous fûmes tous pris, — les infirmières et les servantes comme les autres, — et enfermés. A Higgins, mon infirmier-chef que voici, ces forcenés mirent la camisole de force.

— C'est la vérité, monsieur, dit Higgins, ils me l'ont mise!

— Moi, continua le docteur en souriant, on m'enferma dans un cabanon.

Lynde le regarda comme s'il ne comprenait pas.

— Une cellule dont les murs sont recouverts d'épais matelas pour empêcher les fous furieux de se blesser, expliqua le docteur. Mon cas, vous le voyez, paraissait grave à mes malades! Morton, l'infirmier en second, qui était dans le jardin, réussit à s'échapper; mais par malheur il oublia, tant il était ému, de refermer la grille sur lui. Il donna l'alarme dans le village, dont les habitans, je suis fâché d'avoir à le constater, ne se distinguèrent pas par leur bravoure. Au lieu d'accourir à notre secours et d'aider à rétablir l'ordre, ce qui eût été facile au début, ils se barricadèrent dans leurs maisons. Morton réussit à se procurer un cheval, et se rendit à G..., la ville la plus proche. Pendant ce temps, les révoltés délivraient leurs camarades, et toute la bande, se précipitant hors de la maison, envahissait le village.

— C'est sans doute la foule bizarre que j'ai vue de loin dans les rues, dit Lynde, pensant tout haut.

— Si vous avez vu du monde dans les rues, ce n'étaient pas les indigènes. Ils se sont tenus cois tout le temps, je vous en réponds. Mais permettez-moi d'achever, monsieur,... monsieur...

— Mon nom est Edward Lynde.

Le docteur s'inclina. — Morton, continua-t-il, rencontra des gens de bonne volonté avant même d'avoir atteint G... et revint sur ses pas, sachant bien que les instans étaient précieux. En route, il ramassa trois pauvres fous errans, et, par malheur, il vous arrêta aussi.

— Voilà une erreur impardonnable, dit Lynde se cramponnant à ses griefs. Il aurait dû voir que je n'étais pas l'un des fous de l'hospice!

— Un infirmier, cher monsieur, n'est pas nécessairement familiarisé avec les visages de tous nos malades; il arrive souvent qu'il ne connaît que ceux qui lui sont confiés. D'ailleurs vous étiez nu-tête, vous couriez et vous sembliez être en proie à une surexcitation extrême.

— Je poursuivais un homme qui avait volé mon bien.

— Morton et les autres racontent que vous vous êtes montré furieux.

— Certainement. Il était naturel que je fusse en colère de me voir arrêté et garrotté.

— Votre conduite violente, si naturelle qu'elle fût, fortifia leurs soupçons. Certes ils sont répréhensibles, mais les circonstances plaident en leur faveur.

— Cependant, quand je leur ai parlé avec calme et d'une façon raisonnable...

— Monsieur, interrompit le docteur, si les gens sains d'esprit

parlaient toujours aussi raisonnablement qu'il arrive à nos fous de le faire par momens, il y aurait moins de sottises débitées dans le monde. Mais, j'y pense, vous avez réclamé le cheval que Morton a trouvé libre sur la grande route.

— Oui, monsieur, il m'appartient, ou plutôt je le montais, quand la sangle s'est rompue et qu'il s'est débarrassé de moi.

— Alors c'était aussi à vous, cette selle avec laquelle Blaisdell se sauvait?

— Blaisdell?

— Un de nos plus dangereux pensionnaires, ou plutôt le seul vraiment dangereux que nous ayons en ce moment. Et, à certains jours, si vous l'entendiez causer pourtant! Aujourd'hui, Dieu merci, il avait sa lubie de construction; autrement je n'ose penser à ce qu'il aurait pu faire. Je n'ai pas respiré tant qu'il a couru les champs! Chose singulière, tous ces malheureux, trois exceptés, sont revenus d'eux-mêmes à l'hospice après avoir erré quelque temps dans le village.

— Et le vieux monsieur à cheveux blancs qui ressemble à un prêtre est-il fou, lui aussi?

— Mackenzie? idiot, pas davantage, répondit le docteur avec l'insouciance professionnelle.

— Et cette jeune fille? demanda Lynde avec hésitation, est-elle...

— Un cas bien triste, interrompit M. Pendegrast, dont le visage prit une soudaine expression de pitié presque tendre. Tout ce qu'il y a de plus triste au monde.

— Folle?

— Sans espoir, je le crains.

Un grand poids s'abattit sur le cœur de Lynde. Il eût voulu adresser mille questions au docteur, mais il ne savait comment les formuler. Plus tard il regretta d'avoir gardé le silence.

— Et maintenant, monsieur Lynde, dit le médecin, je vous demande d'excuser, entre autres choses, le retard forcé de ma visite auprès de vous. Quand vous êtes arrivé, j'étais encore dans mon cabanon et Higgins dans sa camisole de force : après ma délivrance, la besogne n'a pas manqué, vous devez le comprendre! D'ailleurs je n'ai pas eu connaissance immédiate de votre détention. La selle et la valise m'ont fait supposer qu'une bévue avait été commise. Je suis désolé, désolé! Dans dix minutes, on va servir le dîner : à moins que vous ne me fassiez l'honneur de vous mettre à table avec moi, je ne croirai pas à votre entier pardon.

— Merci, répondit Lynde d'un air accablé. A votre tour, excusez ma franchise; si je devais passer une heure de plus dans votre établissement, il faudrait ensuite m'y retenir tout à fait. Je pardonne bien volontiers à M. Morton et aux autres; je vous pardonne aussi

à vous-même, — et Lynde tendit la main au docteur, — puisque vous l'exigez, quoique je ne vous reconnaisse aucun tort. Si l'on peut me rendre mon cheval, ma valise et mon chapeau, j'irai dîner à l'auberge.

Une demi-heure après, Edward Lynde mettait pied à terre devant le perron de l'auberge du village. Les volets étaient ouverts maintenant, et la grande porte béante semblait inviter les passans à réclamer l'hospitalité. Au coin des rues, les gens discutaient l'événement du jour. Il y avait aussi dans la salle commune une réunion de curieux à qui l'aubergiste, M. Dodge, rendait compte de l'attaque dirigée contre son établissement par un fou extrêmement dangereux qui se croyait un cheval!

— Cet énergumène, déclamait M. Dodge d'un ton dramatique, allait pénétrer de force chez moi quand Marthe m'a passé le fusil.

M. Dodge reproduisait son attitude finale, le bras étendu comme pour recevoir le fusil, le regard braqué sur les moindres mouvemens du fou, quand Lynde fit son entrée. A cette vue, l'aubergiste laissa retomber son bras, s'arrêta court, et demeura la bouche ouverte.

Lynde demanda qu'on lui servît à dîner dans un cabinet particulier, et M. Dodge s'empressa de faire lui-même le service afin d'avoir, en apportant les plats, l'occasion d'observer son hôte; il inventa même mille prétextes, tout le temps du repas, bien résolu à ne pas quitter la place. Lynde finit par trouver si pénible l'obsession de cette paire d'yeux verdâtres que, n'y tenant plus, il s'écria avec humeur :

— Eh bien, oui, c'est moi!

— C'est ce que je pensais. Enchanté d'avoir l'honneur de vous recevoir, monsieur, répondit l'hôte avec une politesse obséquieuse.

— Ce matin, vous m'avez pris pour un fou échappé?

— Mon Dieu, oui... dans le premier moment... Pouvait-il en être autrement, grâce à cette selle? Parmi les gens dont la cervelle est détraquée il y en a qui ont des idées si drôles! Vous ne croiriez pas que l'un d'eux veut être le président Lincoln; et cet autre qui s'imagine qu'il est un fil télégraphique et que des dépêches lui courent constamment tout le long du corps!.. Veuillez vous servir, monsieur, ce sont des pommes de terre nouvelles, des vitelottes hâtives. Non, leurs extravagances n'ont pas de limites! Quand je vous ai vu, monsieur, vous carrer sous la fenêtre, cette selle sur le dos, j'ai tout de suite dit à Marthe : « En voilà un! »

— Conclusion toute naturelle!

— N'est-ce pas, monsieur?

— Et si vous m'aviez tué, poursuivit Lynde en se servant une autre côtelette, j'aurais dû vous en être fort reconnaissant.

M. Dodge regarda le jeune homme avec un malaise évident; puis

tout à coup : — On y va! on y va! cria-t-il, — comme s'il eût répondu à un appel pressant qui n'avait pourtant pas été perçu par l'oreille de Lynde. Et il s'élança hors du cabinet.

Quand Edward Lynde eut fini de dîner, sa jument fut amenée devant la porte. Il l'enfourcha en présence d'un groupe de spectateurs réunis pour le voir passer, et prit aussitôt la route de Rivermouth. Il n'avait plus le cœur aux expéditions de touriste. Ce voyage avait perdu tout son charme. Il était parti en quête de pittoresque et d'imprévu; il avait trouvé l'un et l'autre, et il le regrettait maintenant.

## IV.

Sur le point culminant de la colline où l'aventure avait eu son prologue et sa péripétie la plus émouvante, Edward Lynde s'arrêta pour revoir le village blotti à ses pieds. Il le considéra cette fois avec le sentiment d'émotion que pourrait faire naître la vue d'un lieu historique. Déjà les rayons du soleil prêt à se coucher allongeaient les ombres des grands châtaigniers et des vieux ormes. Les deux tours rouges de l'hospice tranchaient crûment sur le ton pâle de cette lumière du soir. Ce fut à elle que le jeune homme adressa son dernier regard. — Pauvre petite créature! pauvre petite reine de Saba! murmura-t-il d'une voix attendrie. — La crête de la colline se dressa bientôt entre le village et lui comme un rideau qui devait lui cacher pour jamais cette infortunée.

A près d'un mille de l'endroit où la jument s'était échappée le matin, Edward Lynde fit sentir si brusquement les rênes à celle-ci qu'elle plia sur ses jarrets. Il mit alors pied à terre et ramassa un objet mignon gisant au milieu de la route, juste sous les sabots de Rossinante.

Ce fut un mardi, de bonne heure, que Lynde regagna Rivermouth, après une absence de huit jours. Toutes les boutiques étaient closes dans la rue pavée de galets qu'il avait suivie le jour de son départ. On aurait pu croire que les volets n'avaient pas été ouverts depuis lors. Rien n'était changé, et cependant il sembla au voyageur que son absence avait duré une année.

Le mercredi matin, quand M. Bowlsby descendit dans ses bureaux, il fut assez surpris de voir le jeune caissier à sa place habituelle. Aux questions discrètes de son chef et à l'interrogatoire beaucoup plus pressant que lui fit subir dans la soirée miss Mildred Bowlsby, Lynde ne répondit rien qui pût expliquer d'une façon bien satisfaisante l'abandon d'une partie de son congé. Voyager seul ne lui avait pas procuré tout le plaisir sur lequel il comptait; les soins à donner au cheval étaient une source de tracas insupportables, et

puis les auberges de campagne étaient malpropres et par trop mauvaises. Quant au lieu où il avait été, à ce qu'il avait vu, — il avait dû nécessairement aller quelque part et voir quelque chose en huit jours! — ses réponses furent tellement évasives que miss Mildred acquit la conviction qu'un accident extraordinairement romanesque était arrivé au jeune homme.

— Vous tenez à le savoir?.. lui dit-il assez longtemps après.

— Voyons, parlez!

— Ah bien! j'ai été à Constantinople.

Miss Mildred trouva que cette plaisanterie frisait l'impertinence.

Il s'était produit en outre dans les allures de Lynde un changement qui contribuait à piquer la curiosité de miss Mildred. La gaîté, la franchise qu'il opposait naguère à son infatigable coquetterie, avaient disparu; il ne riait plus, et il lui arrivait par momens d'avoir des distractions inouïes. Au lieu d'être l'organisateur et le boute-entrain des parties sur la rivière, comme autrefois, il les esquivait en prenant pour prétexte les exigences de son travail de banque. — M. Lynde devient beaucoup moins aimable, — tel fut le verdict rendu par miss Mildred.

Le fait est que l'aventure à laquelle il s'était trouvé mêlé avait laissé chez lui des traces profondes. Rien ne pouvait la lui faire oublier, et mille détails qui lui avaient presque échappé dans le premier moment venaient maintenant l'assaillir jusqu'au milieu des affaires. Parfois, sur le point de s'endormir, il voyait passer sous ses rideaux comme une vision l'image anguleuse et décharnée du constructeur de navires, ou bien celle du vieillard à cheveux blancs; mais le plus souvent c'était le fantôme gracieux de la jeune fille qui le hantait. Il la revoyait gravissant la côte, sa fleur jaune à la main, semblable, sous la lumineuse action du soleil, à un séraphin de Fra Angelico ou à quelque jeune sainte d'un missel du moyen âge; puis il la retrouvait à cheval, triste et abandonnée au milieu de ces hommes grossiers qui la surveillaient. Rêvait-il, c'était pour l'entendre lui redire : « Je suis la reine de Saba. » Une nuit, il se réveilla en sursaut, croyant qu'on avait murmuré tout près de son oreille : « Moi aussi, je vous connais bien. Vous êtes mon mari. »

M. Bowlsby et sa fille étaient les seules personnes à qui Lynde eût pu confier l'histoire de son voyage. Il la leur cacha néanmoins, sentant l'impossibilité de leur faire comprendre ses impressions.

— Je ne m'explique pas pourquoi je songe constamment à cette pauvre fille, se dit-il un jour, tout en s'habillant; ceci doit en être cause. — Et il prit une petite pantoufle placée sur la table au milieu des pipes sculptées, des presse-papiers et d'autres bibelots.

C'était une très petite pantoufle, presque neuve, munie de hauts talons et d'une large boucle de jais qui s'étalait sur le cou-de-pied,

une pantoufle de fabrique étrangère évidemment et du modèle de celles que nous voyons poindre sous les falbalas de brocart à grands ramages des dames que Lely a peintes en pied.

— Non, ce ne peut être ceci, répéta Lynde.

Et pourtant c'était cela plus ou moins. Lynde avait tiré la pantoufle de sa valise, le soir de son arrivée, et l'avait déposée sur le coin de son pupitre où elle se transforma aussitôt, paraît-il, en objet d'art : le lendemain matin, en effet, il avait voulu la jeter dans un tiroir, mais la table lui avait alors paru si vide, si peu ornée, qu'il remit, séance tenante, ce joujou à sa place. Depuis lors, il y était toujours resté.

Chaque matin, c'était le premier objet qui frappait sa vue; le soir, lorsqu'il rentrait, la pantoufle était là qui semblait l'attendre et lui adresser comme un muet reproche, un de ces reproches dont les femmes ont le secret, d'être revenu si tard. S'il écrivait une lettre, elle paraissait le surveiller d'un air curieux. Ce n'était pas une simple pantoufle; c'était une individualité : à certains momens, les grains de jais de la boucle lançaient des éclairs qui ressemblaient à une manifestation d'intelligence; lisait-il sous la lampe, Lynde s'attendait à voir la petite pantoufle traverser la table pour venir le rejoindre. Elle lui inspirait mille chimères. Parfois il se sentait tenté de l'enfermer quelque part ou de la lancer par la fenêtre. Il lui arrivait de se dire moitié riant, moitié triste : — C'est la pantoufle de ta femme. — Alors la tristesse prenait le dessus, et il songeait que ce serait navrant, s'il en eût été réellement ainsi.

N'avait-il pas là, devant lui, la jolie reine de Saba, ou du moins une partie de sa personne? Cette chaussure avait porté son poids léger, elle avait conservé l'empreinte de son pied; jamais elle ne permettrait à Lynde d'oublier sa maîtresse tant qu'elle serait sous ses yeux.

Depuis quatre ou cinq mois, la pantoufle occupait la table à écrire de Lynde et servait de thème aux conjectures saugrenues de la servante qui balayait l'appartement, quand survint un incident qui décida de son exil.

Lynde ne recevait jamais de visites; il y avait peu d'hommes de son âge dans la ville, et il n'était lié intimement avec aucun d'entre eux. Certain soir pourtant, un jeune homme du nom de Preston monta fumer un cigare au coin de son feu. Preston revenait de Londres : il y avait exercé les fonctions d'attaché à la légation des États-Unis et était généralement considéré comme le futur époux de miss Mildred. C'était un garçon mondain, un peu bavard, dont Lynde avait fait la connaissance chez les Bowlsby.

— Ah! roué que vous êtes! s'écria gaîment Preston, qui s'empara aussitôt de la pantoufle, vous l'a-t-elle donnée?

— Qui? demanda Lynde en faisant un bond.

Diable de petit pied! Une danseuse, hein?

— Non, répondit Lynde en frissonnant.

— Une comédienne?

— Non, non.

Retirant la pantoufle des mains de Preston, il la replaça sur sa table avec respect : — Ce n'était pas une actrice; et pourtant elle a joué un rôle dans une tragédie plus sombre qu'aucune de celles qui se déroulent sur les planches.

— Lynde, je vous prie de me pardonner. J'ai parlé légèrement, convaincu qu'il s'agissait de choses sans conséquence, veuillez le croire.

— Vous ne m'avez aucunement froissé, dit Lynde, dissimulant sa secrète blessure.

— J'ai agi comme un imbécile, racontait le lendemain Preston à miss Mildred. L'idée ne m'est pas venue un instant que ce pût être sa mère ou sa sœur, figurez-vous! J'ai pris cette pantoufle pour le souvenir demi-sentimental de quelque *flirtation*.

— La mère de M. Lynde est morte quand il était encore enfant, et jamais il n'a eu de sœur, répliqua la fille du banquier d'un air pensif. Je ne serais pas surprise... ajouta-t-elle, une seconde après, sans achever sa phrase.

— De quoi donc?

— De rien !

Une de ces intuitions féminines qui sont un défi à la logique des hommes avait fait entrevoir à miss Mildred qu'il fallait rattacher cette pantoufle aux incidens de voyage dont Edward Lynde avait gardé le secret.

Revenant de la banque chez lui, une après-midi de la même semaine, Lynde rejoignit miss Mildred, qui se promenait, et l'accompagna jusqu'au bout de la rue.

— Monsieur Lynde, entreprendrez-vous une nouvelle excursion à cheval l'été prochain? lui demanda-t-elle sans préambule.

— Il n'y a rien encore de décidé à ce sujet; cependant non, je ne pense pas.

— Quel dommage!

— Pourquoi quel dommage?

— Pourquoi? parce que... ne me le demandez pas!

— Au contraire, je vous le demande.

— Vous insistez? — Eh bien, alors, comment ferez-vous pour rendre à Cendrillon sa pantoufle, si vous n'allez pas à sa recherche?

Lynde se mordit les lèvres et jugea que les plus noirs criminels des temps anciens et modernes étaient blancs comme neige comparés à Preston.

— Le prince du conte de fées, vous le savez bien, continua miss Mildred avec son sourire d'*ingénue*, erra par monts et par vaux jusqu'à ce qu'il l'eût retrouvée.

— Peut-être n'aurais-je pas besoin d'aller si loin d'ici, dit Lynde en saluant; je connais tout au moins une dame, à Rivermouth, qui a un pied de Cendrillon.

— Elle en a deux, monsieur Lynde, riposta miss Mildred avec une belle révérence.

Le sort de la pauvre petite pantoufle était fixé, l'arrêt de son bannissement était prononcé. Si elle devait défrayer la chronique de la ville, il n'y avait plus moyen de la garder sur la table à écrire. Lynde la relégua au fond d'une vieille malle.

L'enchantement fut rompu. Bien que ce talisman lui manquât entre tous les menus objets dont il était habitué à s'entourer, son absence ne laissa pas que de lui procurer un certain soulagement. Les détails de toute l'aventure se présentèrent désormais à sa mémoire d'une façon plus confuse. Le tableau n'était plus qu'une esquisse qui commençait à s'effacer. Avec le temps, il en serait venu à croire qu'il avait rêvé, s'il n'eût rencontré par intervalles le diacre Twombly dans son char à bancs de famille que traînait la fameuse jument. Cette bête était une preuve matérielle du fait, une preuve difficile à écarter.

Insensiblement Lynde reprit ses anciennes habitudes. La fin de l'hiver fut particulièrement gaie, cette année-là, à Rivermouth; les soirées dansantes, les concerts, les comédies de société empiétèrent même sur le printemps dont l'éclosion fut signalée par le mariage de miss Mildred Bowlsby et du brillant Preston. Au mois de juin, Lynde alla passer une semaine à New-York, où il dîna, en grand secret, au restaurant, avec son oncle, et où il fit ses adieux à Flemming, qui partait pour un long voyage dans le vieux monde. — Je m'imposerai le devoir de visiter la terre des Sabéens, dit Flemming en riant, afin de découvrir, s'il est possible, l'emplacement de l'antique Saba. — Lynde avait confié toute l'histoire à son ami, un soir qu'ils revenaient ensemble du théâtre.

De retour à Rivermouth, il reprit le cours ordinaire de ses modestes travaux; mais cette vie insouciante et tranquille ne devait pas être longtemps son partage. Dans la seconde moitié d'août, il reçut une lettre l'informant que son oncle venait d'être frappé d'apoplexie. Une heure après arrivait un télégramme annonçant la mort de David Lynde.

T.-B. Aldrich.

(*La dernière partie au prochain numéro.*)

LE

# BUDGET DES BEAUX-ARTS

ET

# LA QUESTION MUSICALE

## L'OPÉRA-COMIQUE. — LE THÉATRE-LYRIQUE.

« L'arbre de la théorie est de teinte grise, mais l'art porte des fruits d'or. » Cet axiome d'un grand penseur serait fort de saison parmi nous. Que de discussions à propos de tout en général, et en particulier au sujet de la liberté des théâtres! que de thèses plus ou moins heureuses, de *grisailles*, et pendant ce temps l'arbre magnifique s'épanouit plein de soleil, de concerts, de symphonies et tend ses rameaux d'or vers le ciel sans être atteint aucunement des mille petits bruits qui grincent en bas sous forme d'opérette ou de cafés-chantans. Curieuse chose en effet et bien caractéristique de la période de préparation où nous sommes, ces deux courans si divers qui se partagent le public! C'est juste au moment où la vulgarité, le trivial, semblent tout déborder que le grand art, le plus grand art assoit son règne, et ceux-là qui tonnent le plus contre l'opérette et ses méfaits, dont ils rendraient volontiers responsable la liberté des théâtres, ont l'air de ne pas se douter des progrès énormes accomplis en sens contraire depuis vingt ans. Qu'est-ce que l'agacement de voir réussir telle drôlerie du répertoire des Folies-Dramatiques ou de la Renaissance, quand on le compare au fier et consolant spectacle que nous donnent chaque di-

manche toutes ces salles de concert où le public en masse vient rendre hommage à des beautés que nous étions, il y a si peu de temps, huit ou neuf cents à peine à proclamer dans le désert ? D'ailleurs ce qui est une fois donné ne se reprend plus, et, s'il est un endroit sur terre où la liberté soit à sa place, c'est dans ce domaine des beaux-arts où rien ne se fait que par émulation. Laissons pour un instant *l'officiel* intervenir dans ces questions de symphonie ; supposons, — comme cela n'eût pas manqué de se passer sous l'ancien régime, — que le Conservatoire, à titre d'institution d'état, ait joui du privilége exclusif d'organiser des concerts, et nous voilà du coup retardés d'un demi-siècle, et cette diffusion du beau qui nous ravit tant n'aura pas lieu. Une lettre de M. Pasdeloup adressée au ministre des beaux-arts racontait naguère au prix de quels efforts les concerts populaires s'étaient fondés. Onze ans de luttes obstinées et des sacrifices d'argent considérables, presque une fortune, il n'en avait pas fallu moins ; et l'on se demande ce qui serait advenu d'une si laborieuse initiative, si des difficultés de privilége à obtenir avaient pu s'interposer : organisez, réglez, canalisez, mais n'entravez jamais le flot de vie. Aujourd'hui le Conservatoire, qui jadis suffisait aux besoins du public, voit s'élever de tous côtés des succursales florissantes, sans compter que bien d'autres n'attendent que l'occasion de prendre place à leur tour. Est-ce à dire que toutes vont prospérer également et au même titre ? Non certes ; il y en aura pour tous les dieux et pour tous les saints ; il pourra se faire aussi que plus d'une de ces chapelles, après avoir sonné l'office un certain nombre de dimanches, en soit réduite à fermer ses portes, n'arrivant point à subvenir aux frais du culte. Faudra-t-il pour cela recourir à la chambre, aux ministres, les adjurer de supprimer la liberté des concerts ? A Dieu ne plaise ! Libre à qui veut de se ruiner et même de s'enrichir pour la plus grande gloire de Mozart et de Beethoven, de Schumann et de Berlioz, et pour l'alimentation intellectuelle du grand public, que ces concerts façonnent et moralisent ; quant aux cafés-chantans, le mal qui pourrait en résulter ne sera jamais en proportion de l'immense bien produit par cette divulgation, que l'état vient de récompenser en accordant une donation de 25,000 francs au fondateur des concerts populaires.

Un moment pourtant, nous devons le reconnaître, la musique parut sombrer, alors qu'on vit, vers la fin de l'empire, s'étendre partout comme une lèpre cet art de décadence qui tint Paris entier sous le charme de *la Belle Hélène*, de *Barbe-Bleue* et de tant d'autres élucubrations où tout ce qu'on vénère et qu'on admire, l'épopée, l'histoire, la légende, tout idéal et tout bon sens étaient livrés à la moquerie d'une foule idiote qui *s'esclaffait* de rire quand la virtuose à la mode lui débitait « *le sabre de mon père*, » un refrain assurément fort honnête

et bien de circonstance à la veille d'une guerre avec l'Allemagne. On connaît la nouvelle de Boccace : un juif avait un ami qu'il voulait convertir; celui-ci de guerre lasse consent à se rendre à Rome, et, quelques années après, il en revient baptisé. « Est-ce bien possible? » s'écrie alors l'ami dans l'étonnement de sa joie. Et le converti de lui répondre : « Mon Dieu, oui! Lorsque j'ai vu qu'en dépit de tout ce qui se passe à Rome et du train scandaleux qu'on y mène, la religion chrétienne maintenait son règne, j'ai pensé qu'il fallait pour cela qu'elle fût la vraie. » Autant nous en pensons de la musique, dont tous ces sacriléges n'ont servi qu'à démontrer l'intensité de vie. La musique tombée à l'état de charge d'atelier, tous les grotesques de Dantan sur le théâtre et dans l'orchestre! On eut alors ce joli spectacle. Cela ne s'était encore jamais vu, la musique prenant plaisir à sa propre dégradation, se vilipendant elle-même et cherchant le burlesque jusque dans des combinaisons de sons qui d'ailleurs ne régalaient que les imbéciles; car, s'il existe un art invinciblement rebelle à la caricature, c'est celui-là. Il fallait entendre Rossini s'expliquer sur un tel sujet. Lui si tolérant, si débonnaire, cette perpétuelle dérision l'exaspérait, il comprenait l'opéra-bouffe de Pergolèse, de Cimarosa, de Païsiello, genre excellent d'où sont sortis la *Serva padrona*, le *Matrimonio segretto*, épanouissement du cœur et de l'esprit auquel il devait lui-même le plus étincelant de ses chefs-d'œuvre, *le Barbier;* mais ce mardi gras interminable, cette bambochade à froid, cette foire aux travestissemens où les violons se déguisent en clarinettes, où les bassons circulent avec des faux nez qui les font ressembler aux apothicaires de Pourceaugnac, ce frivole, ce dissolu, ce licencieux, incarnation musicale de la vie parisienne sous l'empire, tout cela l'attristait sincèrement; il y voyait la fin du monde. Et cependant le monde ni la musique n'ont péri. La mascarade s'en est allée où vont les neiges du ruisseau, ses oripeaux vendus à l'encan n'ont rien produit, et, lorsqu'il arrive à quelqu'un de ces ménétriers attardés d'essayer à nouveau de la ritournelle, la foule passe et n'y prend garde. Cet art-là est mort, et bien mort; vous en convenez, n'est-ce pas? Convenez donc aussi que l'état n'avait point à se mêler de ses affaires, et que pas n'est besoin de révoquer l'édit de Nantes pour tuer ce qui n'a dû sa raison d'être qu'à des écarts de goût temporaires.

L'opérette actuellement ayant cours est une chose à part, et qui ne se rattache aucunement au genre pernicieux dont je viens de parler; *la Fille de M^me^ Angot* et *le Petit Duc* procèdent directement de l'ancien opéra-comique. On peut approuver ou critiquer ces rhythmes, discuter la valeur de ces mélodies plus ou moins banales, mais encore doit-on reconnaître que nous sommes désormais hors des états du roi Carotte et loin du pays des calembredaines et des calembours symphoniques. Cette musique est ce qu'elle veut ou ce qu'elle peut; elle a du moins le

mérite de ne point se moquer des gens; c'est de l'Adolphe Adam, et souvent du meilleur, adapté fort habilement à la mode du jour; et si pour la verte allure, la rondeur du couplet et l'entrain populaire, *la Fille de Mme Angot* vous reporte au *Postillon de Lonjumeau,* il y a dans le *Petit Duc* des sentimentalités, des délicatesses et des grâces savantes qui vous font penser à *Giralda.* Tout ceci n'est déjà plus de la décadence, cette période est franchie; loin de s'abaisser, les niveaux s'exhaussent; ce qui jadis suffisait ne suffit plus et va chercher sa vie sur les scènes secondaires.

Je me souviens qu'au sortir de la répétition générale de *l'Étoile du Nord,* quelqu'un s'écriait : « Cette musique-là va faire éclater la salle. » Ce mot disait vrai, la salle d'autrefois s'en est allée en pièces; pour en retrouver le modèle et le petit répertoire, il nous faut désormais courir aux Folies-Dramatiques, à la Renaissance. Cette évolution vers un élargissement de la forme que rendait nécessaire le progrès des temps ne s'est depuis plus démentie; d'autres que Meyerbeer, bien qu'à mérite inégal, l'ont poursuivie, et les partitions de *Roméo et Juliette,* de *Cinq-Mars,* celle de *Carmen* surtout, sont là pour témoigner de la continuité de tendance. Il est même à prévoir, — le mouvement actuel étant donné,— que bientôt les anciens maîtres du logis en seront réduits à ne plus s'exhiber que dans les *matinées.* Cette idée me venait l'autre soir en entendant à l'Opéra-Comique tous ces motifs exquis des *Diamans de la couronne,* ces jolis riens délicieusement vocalisés par une débutante, Mlle Vauchelet, très douée, très musicienne, et qui, malgré son inexpérience du théâtre, ne trouverait que sympathie et paroles encourageantes, s'il ne se menait tant de bruit autour d'elle. Mais que ces rhythmes dansans ont bonne grâce, que d'esprit dans cette perpétuelle conversation des voix et de l'orchestre où le trivial jamais ne se montre, mélodie qui se brise en poussières chatoyantes, libellule glissant sur le lac qui miroite! Donnez à quelque habile du moment une de ces abeilles de l'Hymette, et vous verrez comme il s'empressera de l'étouffer sous la triple ouate de son instrumentation. Fantaisie et caprice, faut-il donc vous proscrire du monde de la musique, tandis que l'art des arts, la poésie, vous tient en si bel honneur? Rien ne ressemble à cette aimable digression d'Auber, à cet ondoyant, à ce *trouvé,* comme certaines échappées lunatiques de Musset dans ses comédies en prose; et pourtant comparez : Musset, jusqu'ici du moins, n'a pas vieilli, tandis que ce divin pastel d'Auber, même pour ceux qui l'ont goûté le plus, déjà se fane. Serait-ce que l'atmosphère du Théâtre-Français posséderait le privilége de mieux conserver ses morts? Je le croirais presque; en effet, cette juxtaposition incessante avec les chefs-d'œuvre du passé communique aux ouvrages d'origine plus récente une sorte de consécration relative, et peu à peu les fait entrer dans la postérité sans qu'on s'en

aperçoive. A l'Opéra-Comique, cet avantage n'existe pas, le vif saisit à l'instant le mort et le détrône, et puis force est toujours d'en revenir à cette vérité, que la musique dépend de la mode plus que tous les autres arts, et, à ce titre, ne saurait réussir qu'un moment. Une forme, une veine, une seule note, une fois trouvée se copie et se répète ensuite à satiété, jusqu'à ce qu'une autre ait succédé qu'on épuise à son tour. Ce que disait Sainte-Beuve de la poésie peut se reprendre au sujet de la musique : « Une voie neuve à peine ouverte et indiquée, si étroite qu'elle soit, appelle aussitôt le troupeau des imitateurs qui foule et ravage; ce qui n'était d'abord qu'un vert sentier, ce n'est bientôt plus qu'une route poudreuse; *le Lac* de Lamartine a eu ses cascades à l'infini et formé quantité de petits lacs au-dessous avec des couples d'amans soupirant leurs barcarolles. »

L'extraordinaire propagande symphonique de ces derniers temps jointe à l'influence des théories wagnériennes a produit la crise où se débat aujourd'hui l'Opéra-Comique. L'ancien répertoire tend à disparaître et le nouveau tarde à se former. « Sœur Anne, ne vois-tu rien venir? » Je vois partout des musiciens qui guerroient et des orchestres qui flamboient. On s'agite, on se querelle, on perd à discuter sur la mélodie continue et les grands principes de l'art moderne les heures qu'il serait mieux d'employer à créer cet art. Beaucoup de livres, de brochures, d'articles de journaux, mais de chefs-d'œuvre point : d'un côté, c'est le vieil esprit français qui tient à vivre et déserte la maison-mère pour aller se gîter dans des taupinières; de l'autre, vous avez des normaliens, imperturbablement sûrs de leur fait, qui se préparent à nous donner l'opéra-comique de l'avenir en écrivant chez Pasdeloup et chez Colonne des suites d'orchestre et des oratorios mythologiques ou néo-chrétiens : *Narcisse* ou *la Vierge Marie, ad libitum.* Il était naturel qu'en présence d'une situation pareille l'état jugeât son intervention nécessaire. La complète déroute de l'administration précédente, les débuts jusqu'ici peu brillans du directeur actuel, appelaient une démonstration, et la chambre a voulu que cet acte fût tout sympathique :

> J'ai demandé par où faut-il que je commence,
> Et tu m'as répondu, sire, par la clémence.

Une augmentation de 120,000 francs dans la subvention est assurément plus que de la clémence, et nous n'avons encore rien dit ni des 120,000 francs de joyeux avénement qui portent à un total de 360,000 francs les subsides à percevoir pour cette année, ni des deux mois de fermeture du théâtre pendant l'été, faveur inouïe et qui équivaut à une nouvelle subvention de 150,000 francs au moins. Que serait-ce si nous interrogions le cahier des charges au chapitre du cautionne-

ment(1) et de ce fameux matériel de 250,000 francs qui devaient être payés comptant et pour le rachat duquel un délai de sept ans est accordé par grâce unique et spéciale ! Ceci ne s'appelle pas simplement de la bienveillance; tant de largesse et de magnificence obligent, et le directeur se montrerait au-dessous de sa tâche, au-dessous de ce que l'état et l'opinion attendent de lui, si, pour répondre à l'excès de générosité dont on l'accable, il n'inventait d'autre moyen que de remettre à la scène la *Psyché* de M. Thomas, une vieillerie tombée il y a vingt ans et qu'on galvaniserait pour la circonstance à grands frais de décors, de costumes et de chanteurs nouveaux; et, puisque nous parlons des libéralités de la chambre, venons-en tout de suite à ces 200,000 francs destinés au Théâtre-Lyrique et maintenus au budget, quoique le théâtre n'existe plus, « pour être mis à la disposition du ministre pour encourager les compositeurs nouveaux. » Ainsi s'exprime le rapporteur de la commission. L'intention en soi n'a rien que d'excellent; le difficile est d'arriver à la mettre en pratique.

Les grandes périodes viennent un peu comme le beau temps, sans pouvoir jamais être organisées d'avance ni précisées. L'art véritable, l'art sacré, ne procède que de l'amour du beau, de cette aspiration qui nous porte à chercher à reproduire dans l'infiniment petit de notre œuvre humaine cette splendeur, cette harmonie, qui éclatent dans la création; encourager les lettres et les arts, susciter des hommes de génie, noble tâche, mais bien chimérique et que tout gouvernement doit poursuivre, même alors qu'il n'a point d'illusion à se faire sur le résultat. Ces quelques milliers de francs qu'on donne à distribuer à une académie, à un ministre, y peuvent-ils, hélas! quelque chose? L'artiste convaincu, appelé, n'a point de ces préoccupations de lauréat, il crée pour l'amour de Dieu, comme on disait jadis; Sébastien Bach avait pour cachet et signature trois lettres mystiques qui se retrouvent au frontispice et à chaque page de ses manuscrits : S. D. G., *soli Deo gloria* ! Mais où m'égaré-je à parler de Sébastien Bach, un bonhomme qui portait perruque; rentrons vite dans la discussion et le train du jour. Voilà donc une somme de 200,000 francs accordée au ministre. J'admets qu'il existe quelque part un de ces chefs-d'œuvre dont l'apparition est un coup d'éclat, mieux encore un de ces coups de tonnerre qui changent l'atmosphère musicale d'un siècle; si par impossible ce chef-d'œuvre existe, est-ce à le découvrir dans l'ombre où il se cache, à le traîner vers la lumière du théâtre de l'Opéra que ces fonds seront em-

(1) Le cautionnement de 80,000 francs exigé pour la subvention de 240,000, portée aujourd'hui au chiffre énorme de 360,000 francs, — ce cautionnement, par le fait, n'existe plus. On l'aurait donc supprimé d'un trait de plume, en dehors de tous les règlemens? Et notez que cette somme de 80,000 francs, insaisissable, était là pour servir avant tout de garantie aux appointemens du personnel.

ployés? Pas le moins du monde, puisque nous entendons déjà qu'il est question de s'adresser à M. Saint-Saëns, à M. Lalo, deux hommes sur le compte desquels nous n'avons plus à être informés et qui, au théâtre comme dans les concerts, ont depuis longtemps donné leur mesure. Nous connaissons tous M. Saint-Saëns, par ses nombreuses symphonies, et par des opéras dont il a toujours été parlé beaucoup plus avant qu'après la représentation. Quant à M. Lalo, ses talens dans l'instrumentation ne sont un secret pour personne et sa renommée d'auteur dramatique n'aurait guère à profiter d'une mise en scène quelconque de sa partition de *Fiesque*, exécutée autrefois à Bruxelles.

J'avoue qu'à la place du ministre l'emploi de ces 200,000 francs me rendrait rêveur; et plus M. Bardoux se connaît aux choses de l'art, s'y intéresse et prend à cœur de les voir prospérer, plus la responsabilité doit lui sembler incommode. On avait d'abord pensé à des auditions dans la petite salle du Conservatoire; restait à s'entendre sur le choix des ouvrages, et là, je le répète, se dressait la difficulté. Les talens nouveaux ne sont point d'une si facile découverte, et lorsque de la théorie vous passez à la pratique, vous vous trouvez en présence d'*inconnus* tels que ceux que je viens de nommer, c'est-à-dire de gens qui, comme M. Saint-Saëns et M. Lalo, sont depuis des années en rapport avec le public et que tous les encouragemens de la terre ne feront pas sortir du rang honnête où l'opinion les a classés. D'ailleurs, quel résultat sérieux attendre de pareils essais tentés à la diable sur un théâtre d'occasion et la plupart du temps destinés à n'avoir pas de lendemain!

Trois mois entiers ensemble nous passâmes,
Lûmes beaucoup et rien n'imaginâmes.

Vous verrez qu'il en sera de même en cette affaire; on discourra beaucoup, on rédigera de nombreux rapports, on nommera quelques commissions pour n'en pas perdre l'habitude; puis, toute cette éloquence et tout ce bon vouloir ne produisant rien, les 200,000 francs, las de voyager ainsi à l'aventure, se décideront à reprendre le chemin d'un théâtre lyrique qui se fondera tout exprès pour les recevoir à demeure (1).

Le Théâtre-Lyrique! encore une amirable matière à mettre non pas en vers latins, mais en prose française bien ronflante et bien creuse dont les amateurs de lieux communs ne manqueront pas de se délec-

(1) Et c'est si vrai, ce que nous disons là, que la chose est déjà quasi faite. La mesure que le ministre vient de prendre et par laquelle cette somme de 200,000 francs est confiée au directeur du Théâtre-Italien pour un an et sous des conditions plus ou moins définies, — cette mesure-là sans doute ne conclut rien, du moins indique-t-elle une évolution favorable. C'est une expérience dans une expérience, inutile à discuter pour le moment et qu'il suffit simplement d'enregistrer au catalogue.

ter. Le vieux prince de Metternich, causant de son métier d'homme d'état, nous disait un soir à Bruxelles : « Il en est de la constitution d'un pays comme de celle d'un individu : l'une et l'autre valent par ce qu'elles durent, et, si j'ai quatre-vingt-six ans, vous en devez naturellement conclure qu'il fallait que ma constitution fût bonne. » Retournez l'argument en l'appliquant au Théâtre-Lyrique, et tout de suite il devient topique. Jamais ce théâtre, sous aucune administration, n'a pu prolonger son existence. Vous l'installez à grands frais, il jette un éclair ou deux, puis s'éclipse, languit et meurt. C'est prévu, réglé, et la banqueroute finale est ici non moins de rigueur que dans une féerie les soleils tournans et les feux pyrrhiques. A quoi tient ce dénoûment inévitable? Tout le monde va le comprendre. Le Théâtre-Lyrique est un grand opéra jouant tous les soirs et qui, sans abonnés, par le seul produit de ses recettes, auxquelles l'état ajoute une subvention relativement médiocre, doit faire face, non point seulement à d'énormes dépenses de mise en scène, mais encore à l'entretien d'une double troupe de chanteurs, son programme étant d'exploiter les deux genres et de représenter *le Bijou perdu* ou *la Fanchonnette* au lendemain de *la Flûte enchantée* ou d'*Oberon*. L'Opéra, qui touche une subvention de 800,000 francs, qui possède une salle, un répertoire, dont l'influence sur le public sont hors de cause, une troupe d'ensemble dont l'équivalent ne se trouve nulle part en Europe, l'Opéra, qui en définitive est l'Opéra, peut ne jouer que trois fois par semaine. Ses lendemains, à lui, sont des relâches, tandis qu'au Théâtre-Lyrique, un grand ouvrage ne pouvant se donner tous les jours, il s'ensuit que, pendant que la grande troupe se repose, le spectacle a lieu devant les banquettes. Il faudrait, pour conjurer le mauvais sort, pouvoir tenir en même temps deux succès, deux ouvrages à recettes alternant à tour de rôle sur l'affiche, rencontre invraisemblable qui ne s'est guère offerte qu'une fois par l'heureuse conjonction de *la Reine Topaze* et d'*Oberon*. Ce fut l'âge d'or, mais l'âge d'or appartient à la fable, et spéculer sur son retour est aventureux.

Beaucoup néanmoins l'ont essayé et s'y sont ruinés. Chateaubriand aimait à flétrir de son sarcasme le plus amer ce qu'il appelait « cette manie d'être que nous avons tous. » Le Théâtre-Lyrique semble avoir la manie contraire : à peine vous l'avez remis à flot, que sa manie le reprend de ne pas être et qu'il sombre un beau matin, entraînant dans son désastre tout l'équipage. La commission du budget a vu les choses telles qu'elles sont, et se sera dit dans son bon sens pratique : « Voilà un théâtre mort; c'est la cinquième ou sixième fois que cela lui arrive, donc il y tient, et, puisque c'est sa vocation, respectons-la et rayons le Théâtre-Lyrique de nos papiers. » C'était compter sans les faiseurs de thèses, qui tout de suite ont empli l'air de leurs gémissemens et pro-

mené leurs meetings dans les ministères. Que le Théâtre-Lyrique ait rendu des services, nous l'admettons volontiers, bien qu'il nous soit quelque peu difficile d'attribuer à cette seule et unique institution tous les avantages dont il paraît que nous jouissons. Ainsi pour les générations actuelles, les chefs-d'œuvre de Mozart et de Weber resteraient, sans lui, lettre morte. Peut-être est-ce trop oublier que, depuis trente ans, *Don Juan* figure avec honneur au répertoire de l'Opéra et que ni le *Freischütz* ni *Euryanthe* n'avaient attendu si tard pour se produire. Il est vrai qu'on nous parle aussi de cent quatre-vingt-deux ouvrages de compositeurs nouveaux représentés par ce théâtre jusqu'en 1870 et « formant un total de quatre cent cinq actes. » Mais de tout cela que subsiste-t-il à cette heure? Voilà ce qu'il faudrait nous dire pour rester dans la question d'art, laquelle ne devient une question de chiffres que lorsqu'il s'agit d'enregistrer les recettes, et nous savons tous qu'en fait de recettes, ce n'est pas le moment d'en parler. Le dernier directeur, celui dont le nom est encore dans toutes les bouches, ne nous occupait également que des prouesses de son activité. Chaque matin, les journaux annonçaient qu'il avait la veille reçu au moins cinq actes, et le public, intrigué par les proportions de cette liste incessamment accrue où les simples amateurs accouraient s'inscrire près des maîtres, les hauts barons de la finance et les fils des croisés près des humbles prix de Rome, le public éprouvait je ne sais quelle épouvante sacrée assez semblable à l'émotion de ce passant à qui Viennet confiait qu'il venait d'écrire un poème épique de trente mille vers et qui lui répondait : « Mais alors, cher maître, il vous faudra quinze mille hommes pour le lire. » Quinze ans à peine auraient suffi pour tenir les étonnantes promesses de ce programme, et cependant le flot des pièces reçues montait toujours; plus se vidait la caisse, plus les cartons se remplissaient, lorsque sur ces entrefaites l'horrible débâcle est arrivée. A voir cette cohue exaspérée et tout ce pauvre monde réclamer, qui son argent, qui ses manuscrits, on se serait cru reporté aux jours historiques de la rue Quincampoix. Eh bien, je le demande, veut-on que dans un temps donné pareil désastre se renouvelle? Remarquez que le directeur dont je parle n'est pas le seul; avant lui bien d'autres avaient succombé à la tâche, et, puisque nous y sommes, rien ne nous empêche d'aborder aussi leur martyrologe. Vingt lignes de faits bien nets et bien précis valent mieux ici que toutes les harangues.

C'est en 1845 qu'Adolphe Adam fonda le Théâtre-Lyrique. Mécontent du public de l'Opéra-Comique, qui semblait moins goûter ses ouvrages, aigri contre le directeur, qui naturellement les jouait moins, l'auteur du *Postillon de Lonjumeau* et de *Giralda* prend le parti de s'exploiter lui-même, admirable calcul pour n'avoir jamais plus de pièces refusées, mais en général assez mauvais moyen de s'enrichir. L'exem-

ple ne le démontra que trop tôt. Il est vrai que la révolution de février vint brutalement se jeter à la traverse; l'émeute eut bon marché de l'entreprise, et en un rien de temps tout fut perdu fors l'honneur. Car ce brave homme de musicien engagea du coup son avenir, n'évitant un sinistre que par les plus douloureux sacrifices de fortune et des efforts de travail auxquels il devait succomber. Après lui, on eut tour à tour les deux Séveste, Edmond d'abord, puis Jules, administration laborieuse, mais qui du moins se déroula sans encombre et parmi des jours difficiles compta même plus d'un succès : *la Promise* de Clapisson, le *Si j'étais roi!* d'Adolphe Adam, et surtout son *Bijou perdu*, dont Mme Cabel, arrivant de province et dans toute la fleur de sa jeunesse et de son trille, assura le sort; si bien que, lorsque mourut M. Jules Séveste, il y avait un bénéfice d'environ 70,000 francs, le fait mérite d'être constaté, et je ne pense pas qu'il se soit depuis souvent représenté. Cependant M. Émile Perrin, qui dirigeait alors l'Opéra-Comique, saisit en main le double jeu, et sa présence s'affirma tout d'abord par d'intéressantes reprises ; l'exposition de 1855 ayant ensuite porté ses fruits, et le calme plat succédant aux brises favorables, l'habile pilote s'empressa de renoncer au cabotage et très sagement revint s'enfermer dans son ancien port de l'Opéra-Comique. L'équipage, resté sans capitaine, tomba aux mains d'un certain Pellegrin, qui, battu de l'orage, n'eut même pas la chance de profiter d'une embellie. En effet, après avoir engagé Mme Carvalho pour jouer *la Fanchonnette,* ce M. Pellegrin dut quitter la mer pour s'en retourner non point à la place Favart, mais à Carpentras, les circonstances ne lui permettant pas d'attendre jusqu'à la représentation de la pièce destinée à sauver sa fortune et dont un autre allait tirer si grand profit : *sic vos non vobis.* Ce bénéficiaire s'appelait M. Carvalho.

Rien ne réussit comme le succès; il y eut à ce moment une série incomparable : *la Fanchonnette, les Dragons de Villars, la Reine Topaze, Oberon,* une pluie d'or sur ce théâtre! M. Carvalho n'est pas un de ces directeurs qui, lorsque la veine se déclare, se contentent d'en user modérément, il la pousse à l'excès, l'irrite, la talonne jusqu'à faire qu'elle se retourne à la fin contre lui et le démonte. Enivré, affolé par le succès, il rêva de spectacles inouïs, d'exécutions à confondre le grand Opéra, se dit comme le fameux surintendant : *quo non ascendam.* Notre Académie de musique, le Théâtre-Italien, ont besoin d'une leçon, il la leur donnera coûte que coûte, et pour monter *les Noces de Figaro* il engage Mlle Duprez, Mme Ugalde, triple sa dépense. Le succès sans doute ne se dément pas, mais la perte commence, car le voilà qui sème des louis pour récolter des pistoles. La mise en scène de *Faust* rentre dans cet ordre de spéculation. Les frais grossissent toujours, dépassant la recette ; les mauvais jours arrivent; la faillite réclame une proie, on lui jette

M. Réty, secrétaire-général du théâtre, qui disparaît dans le gouffre et dont aucun débris n'a surnagé. Cette fois le Théâtre-Lyrique déménage; du boulevard du Temple, il transporte ses pénates à la place du Châtelet, où M. Carvalho reprend les dés, joue sa deuxième partie et la perd. D'ordinaire, quand on parle de M. Carvalho, c'est toujours sa première campagne qu'on met en avant, l'autre, la mauvaise, la néfaste, est prudemment reléguée dans l'ombre, car, si l'une s'appelle la victoire, celle-là s'appelle la défaite, et pis encore la catastrophe. Ni les brillans débuts de Mlle Nilsson, ni *la Flûte enchantée*, ni *Mireille*, n'eurent le pouvoir de conjurer l'inévitable. Il fallut, en dépit d'une lutte désespérée, céder à l'impulsion donnée, succomber, et le théâtre ferma ses portes sur un *déficit* de douze cent mille francs.

Chacun sait comment la salle du Châtelet fut incendiée par la commune et comment il advint que le phénix renaquit de ses cendres à la Gaîté, pays de féerie et de mélodrame. On s'était ruiné en expériences de tout genre, on avait joué pêle-mêle : *Jeanne d'Arc*, *Orphée aux Enfers*, *la Haine*, *Geneviève de Brabant;* tout avait réussi outre mesure, on ne comptait que des succès hyperboliques, et, selon l'usage, il se trouvait que, la dépense n'étant jamais en proportion de la recette, on perdait en réalisant le *maximum*. Organiser à nouveau le Théâtre-Lyrique parut alors un coup de maître, et le ministre nomma directeur M. Vizentini, lequel employa les deux cent mille francs de sa subvention à continuer l'ancien système, c'est-à-dire à marcher tout doucement vers l'abîme par des chemins tout pavoisés d'arcs de triomphe. Nous touchons au grand et très grand succès de *Paul et Virginie*, et, voyez l'aventure, ce succès même allait tourner à perte. On n'imagine point de pareils frais; des sujets presque tous engagés spécialement pour la circonstance : Mlle Ritter, Mme Engalli, M. Capoul. En outre, avec *Paul et Virginie*, pas de lendemain, les bénéfices, le plein, le trop plein de la veille servant à peine à réparer l'irréparable vide du jour suivant; de plus quelques essais malheureux, des ouvrages représentés dix ou douze fois devant des recettes insignifiantes, et dont la mise en scène coûtait fort cher (1). Bref la situation devenait impossible; malgré les subsides extraordinaires que les ministres ne cessaient d'accorder, malgré les allocations prises sur les bénéfices de

(1) Inutile d'insister sur ce point que ni l'œuvre d'art ni les auteurs ici ne sont en jeu. Ce que nous discutons, c'est le système d'administration, évidemment détestable puisqu'il ne peut, en tout état de cause, aboutir qu'aux plus graves mécomptes. Il faut en arriver à ce qu'un succès ne soit pas nécessairement une occasion de ruine pour le théâtre. *Dimitri, le Timbre d'argent, Paul et Virginie, le Bravo,* réussissent, et nonobstant le théâtre s'écroule; pourquoi? par défaut d'équilibre entre les dépenses et la recette. L'état ne peut subvenir à tout, il donne son argent, les auteurs donnent leur talent, et c'est affaire aux directeurs de s'arranger de manière qu'un succès soit désormais une vérité pour eux, comme pour les auteurs, comme pour le public.

l'Opéra, les artistes, les musiciens, les choristes n'étaient point payés. Ces allocations, ces subsides, ont peut-être absorbé quatre cent mille francs; si, conformément au cahier des charges, l'administration supérieure eût envoyé au directeur un inspecteur des finances, on aurait constaté que depuis un an la position était insoutenable. — « Quel est votre acte de société, quels sont les fonds dont vous disposez pour parer aux éventualités? Voyons vos livres. » Ainsi parle, ainsi doit parler l'état; et, si l'enquête ne le satisfait pas, s'il découvre des irrégularités, des tripotages : trafics avec les marchands de billets, escomptes onéreux de succès non encore réalisés, en un mot tous ces expédiens au moyen desquels un théâtre aux abois s'ingénie à différer la catastrophe imminente, le devoir est de couper court et de renvoyer le directeur. Faites que cette mesure eût été prise peu de mois après l'entrée en fonctions de M. Vizentini, que de maux conjurés, que d'argent épargné, un vrai trésor qui présentement servirait à constituer un Théâtre-Lyrique plus sortable! Envoyer un simple inspecteur des finances à tel ou tel directeur qu'on soupçonne être dans l'embarras, il semblerait que ce soit là un moyen bien simple; le malheur est qu'on ne s'avise jamais de tout et même que, lorsqu'il s'agit d'y regarder de près et d'y voir clair dans les affaires de théâtre, on ne s'avise jamais de rien.

« Depuis qu'on a fait l'essai du Théâtre-Lyrique, dit le rapporteur de la commission du budget, l'expérience a été assez concluante pour qu'il n'y ait plus lieu de renouveler cet essai. » L'arrêt n'est que juste, et la chambre a sagement avisé en interrompant cette folle et pernicieuse martingale que d'autres joueurs n'eussent pas manqué de continuer. Susciter les talens, leur faciliter la carrière, éclaircir ce labyrinthe sans issue où se sont fourvoyés tant d'infortunés lauréats du prix de Rome, est un de ces vœux qui ne trouvent pas de contradicteurs, et les deux cent mille francs si libéralement confiés à l'initiative du ministre au moment même où le théâtre était mis en interdit témoignent en ce sens des excellentes intentions de la chambre. Tout le monde convient qu'il y a quelque chose à faire; le difficile est de préciser la question et de fonder une entreprise qui dure. Nous savons et nous savons trop comment meurt le Théâtre-Lyrique; tâchons maintenant de nous rendre compte des moyens qu'on pourrait bien employer pour le faire vivre. Une seule cause, l'énormité des frais, a produit et devait fatalement produire la ruine des diverses exploitations qui se sont succédé; le dernier directeur a péri par où jadis avait péri M. Carvalho, dont une catastrophe non moins mémorable que celle que nous venons d'avoir sous les yeux couronna le règne, réputé pourtant si fameux. C'est que la plupart se sont trompés sur les conditions du genre; presque tous ont visé trop haut, n'ayant en perspective que la question d'art et

s'obstinant à vouloir faire du Théâtre-Lyrique l'antichambre du grand Opéra. Nous avons dit ce qui s'était passé à propos de la mise en scène des *Noces de Figaro*, — frais extraordinaires, mise en scène vocale admirable, obtenue à des prix excessifs et sans rapport avec l'équilibre financier du théâtre, — et nous avons vu le fait se représenter à l'occasion de *Paul et Virginie* avec des circonstances administratives encore plus graves; car cette fois le directeur avait imaginé d'augmenter les prix aux jours de l'ouvrage à succès et de les réduire pour les lendemains, vraie mesure d'effarement, suprême effort d'un homme qui se noie; c'était avertir le public et mettre sur l'affiche : « Demain spectacle à bon marché, seconde catégorie, ne venez pas. »

Qu'importe que la salle regorge de monde et que la recette s'élève au maximum, si le chiffre reste au-dessous de la dépense. L'histoire du Théâtre-Lyrique a cela de particulier qu'elle ne cesse de nous montrer une administration s'effondrant au plein de ses triomphes et quand il n'est bruit partout, dans les journaux et le public, que des succès remportés et des recettes encaissées. Il succombe dans sa gloire sans que la foule se l'explique et en quelque sorte sans en avoir le droit, un peu comme ce malade dont Broussais disait : « Cet homme-là est mort guéri! » Que la masse du public ignore ces dessous, rien de plus simple; mais ce que nous ne comprenons point, c'est qu'un ministre, qui somme toute a charge d'âmes, soit si mal renseigné et qu'on puisse de la sorte laisser se préparer des désastres qu'un simple contrôleur des finances, intervenant au moment psychologique, arrêterait net dans leur cours. Nous vivons dans un temps où plus que jamais l'autorité supérieure doit être informée, et si les bureaux du ministère des Beaux-Arts sont trop près des coulisses pour savoir toujours au juste de quoi il retourne, le ministre souvent en est trop loin. Il y a là une question d'optique digne d'intéresser les esprits curieux et qui nécessairement tôt ou tard sera réglée.

J'ai dit la surveillance qui s'imposait à l'état, un moyen s'offrirait de rendre ce contrôle moins ingrat : ce serait d'assurer d'avance à l'entreprise des conditions viables et d'exiger du premier directeur qu'on nommera un programme beaucoup plus modeste. Assez de pièces à spectacle, de ces machines à fracas dévorant tous profits, assez de tout cet encombrant et dispendieux appareil dont le moindre inconvénient est en outre de fausser le naturel des jeunes talens et de les pousser de prime abord vers la rhétorique et la paraphrase instrumentale. Chacun dès le berceau veut *faire grand;* le difficile, depuis Wagner et ses doctrines, est très bien porté, on s'en pique, et tel qui serait incapable d'orchestrer à lui seul une ouverture d'opéra-comique va prêcher la nécessité d'élargir la forme, comme s'il n'y avait pas vingt fois plus de science musicale proprement dite dans cette petite ouverture des *Diamans de la couronne* que dans

ces œuvres d'ambition, de prétention et de déclamation guindées, loquaces et tenaces où la jeunesse et le sentiment vrai ne s'accusent nulle part. Ce que je reproche surtout à cette institution du Théâtre-Lyrique telle qu'on l'a comprise et pratiquée jusqu'ici, c'est de n'avoir pas abondé davantage dans un genre moyen plus conforme au plan que l'on se proposerait, d'attirer à la lumière le mérite inconnu; pour les grands ouvrages en cinq actes, il y a l'Opéra, doté de ressources incomparables et contre qui lutter n'est point possible; ceux qui voudraient l'essayer encore feront bien de relire cette fable de La Fontaine que ni M. Carvalho ni M. Vizentini n'avaient assez méditée, sans quoi ce malheureux théâtre ne serait pas en ce moment à reconstituer. Une salle de proportions ordinaires, ni trop grande ni trop petite, pouvant faire de quatre à cinq mille francs de recettes, la moyenne des frais généraux ne dépassant pas deux mille cinq cents francs, je me demande s'il ne conviendrait pas de s'en tenir à une combinaison de cette nature. On n'y jouerait ni la *Walkyre*, ni le *Rheingold*, ce qui serait certainement un grand malheur pour la musique de l'avenir, mais un malheur dont profiterait la musique du présent, vu que, les directeurs ayant perdu peu à peu l'habitude de se ruiner, les jeunes talens, désormais sûrs d'un lendemain, n'auraient plus à se mettre en peine que de leur inspiration. Plus de personnel spécial en dehors de la troupe; tout auteur qui réclamerait M. Capoul, M^lle^ Nilsson ou la Patti, serait rejeté *ipso facto*, car il demeure entendu qu'on ne perdrait jamais de vue le statut fondamental, grâce auquel les auteurs nouveaux, les *jeunes*, auront seuls droit de cité. Nul doute qu'un Théâtre-Lyrique ainsi aménagé n'eût des chances de durée, surtout s'il admettait dans son répertoire et des traductions et des représentations de chefs-d'œuvre classiques montés en manière d'intermède et qui feraient de cette scène sans appareil ni faste décoratif, mais absolument musicale, la succursale dramatique des concerts populaires. Si modéré que fût le cadre, le vrai talent y trouverait encore sinon à s'espacer, du moins à témoigner d'aptitudes qui se développeraient ensuite à l'Opéra. M. Gounod dans *Faust*, Bizet dans *Carmen*, ont donné leur mesure, et le genre que nous indiquons se prêterait très bien à des ouvrages conçus dans des proportions de pièces qui ne dépasseraient pas l'étendue de l'opéra italien. On irait de la sorte de *la Fanchonnette* et du *Bijou perdu* à *Faust*, aux *Noces de Figaro* et même jusqu'à *Don Juan*, dont certains amateurs spéciaux ne manqueraient pas de goûter la réduction en se disant et se répétant que rien n'est beau comme un chef-d'œuvre exécuté devant un paravent entre quatre chandelles, ce qui peut être vrai quand l'imagination fantastique d'un Hoffmann éclaire la salle et devient, dans les autres cas, une simple niaiserie.

« Avant de peindre des épaulettes, il faut savoir peindre des épaules, »

disait jadis le vieux peintre David à son élève Horace Vernet; avant de faire grand, il importe quelque peu de savoir son métier. Le tort du Théâtre-Lyrique fut d'encourager tout le monde sans discernement : on appelait à soi les illustres, les gens connus et ceux qui ne l'étaient pas du tout, on ouvrait les bras aux plus incapables; costumes, décors, ballets, rien ne coûtait, on jouait la fortune du théâtre sur la première ébauche venue. Aussi quel universel cantique pour ce bienheureux directeur; plus il s'ensablait, s'enfonçait, plus les cent voix de la Renommée le proclamaient l'administrateur habile et intelligent par excellence. Au théâtre, on n'est populaire qu'à la condition de recevoir tout : dès que je vois un directeur contenter tout le monde et son père, j'en conclus que cet homme-là est en train de se ruiner. En pareille circonstance, trop de bienveillance, d'entregent, certain besoin de plaire et de complaire peuvent compter pour des fléaux. Ni M. Perrin, ni M. Halanzier, ni M. Montigny ne seront jamais des directeurs populaires; en revanche, ils font, comme on dit, feu qui dure, et les scènes qu'ils dirigent et gouvernent ne péricliteront pas entre leurs mains. Défions-nous des gens qui ne marchent qu'entourés d'une clientèle bruyante; on les appelle vulgairement des directeurs artistes; pourquoi? Est-ce donc comprendre et servir l'art que d'en confondre la cause avec des intérêts de coterie qu'on ménage la plupart du temps sans conviction et parce qu'on n'a pas le courage de les affronter?

La musique est à la mode; nous en avons tant aujourd'hui que nous en avons trop, et beaucoup prétendent que cette douce puissance de l'harmonie ne tardera point, si cela continue, à réduire au désespoir le pauvre genre humain. Concerts de toute espèce et sous toutes les formes, au Conservatoire, chez Pasdeloup, chez Colonne, Cressonnois, etc., sans compter les sociétés de quatuor, les matinées et soirées instrumentales et vocales, les concerts en plein vent qui d'un jardin public à l'autre se répondent, et tout cela en dehors de l'Opéra, de l'Opéra-Comique, du Théâtre-Italien, tout cela indépendamment de dix ou quinze scènes subalternes, des cafés-concerts et d'innombrables établissemens forains où les cuivres sonnent leurs fanfares, où les cavatines d'opéra et les pas redoublés se succèdent sans interruption, où la trompette guerrière prend à certains momens un air sentimental et vous a des *ritardando*, des *moriendo*, des pâmoisons de cantatrice italienne! Jour et nuit, alors même que nous ne nous en doutons pas, une atmosphère musicale nous enveloppe; c'est un régiment qui passe, une sérénade qui grince, c'est l'orgue d'un ami qui, au moment où l'on se met à table, entonne l'ouverture de *la Muette* et ne vous lâche plus avant de vous avoir dégoisé tout son répertoire. Quelqu'un a dit que dans cet art divin des sons la base de la jouissance était le son; encore faudrait-il tâcher qu'il fût juste. Quelle impression la musique

produirait-elle sur nous si nous en entendions moins? Question dont un sophiste de la décadence tirerait sans doute bon parti, mais qu'il devient impossible de traiter sérieusement dans une époque où grossit chaque jour le nombre de ceux qui vivent de cet art. « Il n'est ménétrier, disait Goethe, qui ne tienne à vous jouer de ses propres airs; » des ménétriers, le temps qui court en produit par centaines, et le diable, c'est que tous ou presque tous ont du talent et veulent jouer ou faire jouer leurs airs. Il n'est clerc à cette heure qui ne possède sa dose de contrepoint et qui sur l'instrumentation n'en remontrât à Boieldieu. Or il convient que tout ce monde vive. Le duc de Lauraguais vous répondrait peut-être qu'il n'en voit pas la nécessité; mais notre époque a d'autres mœurs et force est de s'y conformer. Il ne s'agit pas simplement d'être esthétique, il faut *être*, et, puisque la direction d'un théâtre est une spéculation, une industrie, tâchons d'y introduire le plus d'art possible, tout en nous gardant bien d'en vouloir trop mettre de peur de faire éclater la machine. Un théâtre lyrique est donc parmi nous en quelque sorte d'utilité publique. S'il fut un glorieux temps où l'art passait pour être une vocation où les seuls élus s'engagaient spontanément à leurs risques et périls, ce temps n'est plus le nôtre; nous avons aujourd'hui des conservatoires, des écoles appelées à former des générations de musiciens, comme les lycées sont occupés à former des générations de poètes et de journalistes. Le métier suppose un peuple, l'art suppose un peuple, plus un homme. Mais je parle là de l'art pur, de l'art des Raphaël, des Sébastien Bach, des Mozart. Aujourd'hui l'art n'est plus ni si simple ni si pur, et en même temps qu'un homme il suppose un peuple, c'est-à-dire un métier qu'on pratique et dont on vit honnêtement. De là la nécessité d'institutions largement soutenues, où toute cette jeunesse effervescente, bourgeonnante, intolérante, pleine d'œuvres encore inégales et souvent dignes d'intérêt, pleine surtout de théories, vienne se déverser. A l'Opéra, la musique est là pour la musique; nos mœurs exigent qu'il y ait un théâtre à Paris où la musique soit pour le musicien, et ce sera le Théâtre-Lyrique.

F. DE LAGENEVAIS.

# LE PARTI SOCIALISTE

## EN ALLEMAGNE

M. Thiers écrivait peu de jours avant sa mort : « Les épidémies morales comme les épidémies physiques durent un temps, et, quand elles ont régné dans un pays, passent dans un autre. Le socialisme s'est transporté dans des pays voisins, puissans et glorieux, qui s'en préoccupent sans en faire un sujet d'épouvante, parce qu'ils savent que la peur sincère ou affectée ne sert qu'à rendre les épidémies plus dangereuses. » — En Allemagne, il y a vingt ans, le socialisme n'était rien; il y a douze ans, il était peu de chose encore; aujourd'hui c'est une puissance. Il a des chefs actifs et résolus; il a des fonds, des finances en bon état, une caisse qu'alimente ce qu'on a appelé le denier du diable, lequel produit presque autant que le denier du saint-père; il a ses mots d'ordre, ses devises, dont le sens est peu rassurant, ses drapeaux qu'il fait flotter au vent, et sous lesquels marche une armée compacte, nombreuse, pleine d'espérances et d'appétits, qui se recrute dans toutes les classes et qu'il conduit à l'assaut de la société.

Ce fut le comte Eulenburg, alors ministre de l'intérieur, qui le premier dénonça le péril. La sentinelle vigilante avait crié « qui-vive; » on l'accusa d'avoir des visions, de coucher en joue un fantôme. A l'heure qu'il est, tout le monde prend au sérieux ce fantôme, qui fait à beaucoup de gens l'effet d'un voleur; ce n'est point par la porte, c'est par la fenêtre qu'il est entré, et, bien qu'il ait sous son bras de gros livres de philosophie et d'histoire et qu'il se donne les airs penchés d'un métaphysicien, beaucoup de bourgeois le soupçonnent de cacher dans sa poche un de ces rossignols qui servent à crocheter les serrures. Si le socialisme n'est pas encore devenu un sujet d'épouvante, la rapidité de ses progrès, l'audace heureuse de ses entreprises, causent à la bourgeoisie allemande un étonnement mêlé d'inquiétude, dont M. L. Bamberger, l'un des coryphées du parti libéral, s'est fait l'éloquent et

spirituel interprète dans deux articles récemment publiés par un important recueil (1). L'auteur constate que l'Allemagne est en l'an de grâce 1878 le seul pays où la démocratie socialiste constitue un véritable parti politique, fortement organisé, proclamant ouvertement ses principes dans les professions de foi qu'il adresse aux électeurs, ayant ses entrées dans les chambres, obligeant les pouvoirs publics à compter avec lui et ses adversaires à ne point mépriser ses attaques, quelquefois même à rechercher son alliance.

Le socialisme allemand dispose de moyens d'action considérables. Il tient des réunions privées et des assemblées générales ou congrès, de grandes et de petites assises. Comme on l'a dit, les associations ouvrières sont ses bureaux d'enrôlement, des lieux d'exercice pour ses recrues, ses dépôts de landwehr. Il ne se contente pas d'enseigner, d'organiser et de parler; il s'est fait journaliste. Il a fondé 14 imprimeries, et il publie 41 feuilles politiques dont 13 paraissent six fois par semaine; 18 ont été créées dans ces neuf derniers mois. On assure que le chiffre des abonnemens dépasse 130,000; le moniteur officiel du parti, le *Vorwärts*, qui paraît à Leipzig, en a pour sa part 12,000 environ; *die neue Welt*, feuille littéraire, organe du socialisme amusant, en compte plus de 35,000. Aux journaux périodiques il faut ajouter les brochures, qui pullulent comme les mulots, et un calendrier fort répandu, *der arme Conrad*, qui se tire à plus de 50,000 exemplaires. Parmi les rédacteurs attachés au service ordinaire de cette presse figurent des gens de lettres qui ont fait leurs études à l'université, des typographes, trois serruriers, un maçon, un tanneur, un mécanicien, un charpentier, un tonnelier, un cordonnier, un libraire, deux tailleurs et un maître d'école (2). Ces publicistes d'aventure ont bien vite appris leur métier, et ils n'ont point perdu leurs peines. Il y a paru dans les dernières élections. Douze députés socialistes siégent aujourd'hui dans le parlement fédéral; il y en aurait trente-cinq, si la démocratie sociale avait pu porter à son actif la somme des minorités imposantes qu'elle a recueillies dans les 175 colléges où elle a couru les chances du scrutin. Sur cinq millions et demi d'électeurs votans, près de 500,000 ont voté pour elle. Parmi ces douze députés, il en est qu'on écoute, il en est d'autres dont on se moque, mais ceux qui les écoutent ou qui les sifflent ne peuvent s'empêcher de faire la réflexion que, si on ajoutait au nombre des électeurs qui ont voté pour des socialistes ceux qui ont nommé au parlement des Polonais, des Guelfes, des particularistes, des démocrates souabes, des ultramontains, et les représentans de la protestation alsacienne, il suffirait du déplacement de 400,000 voix

(1) *Die deutsche Rundschau : Deutschland und der Socialismus*, nos du 5 février et du 6 mars 1878.

(2) *Die deutsche Socialdemokratie*, von Franz Mehring. Bremen, 1877, page 126.

pour créer dans le *Reichstag* une majorité hostile aux institutions et à l'existence même de l'empire germanique.

Ce qui aggrave le péril, c'est que le loup qui rôde autour de la bergerie a su s'y ménager des intelligences. Plus d'un mouton et plus d'un berger lui témoignent beaucoup d'égards, même quelque sympathie, et sont disposés à parlementer avec lui ; ils lui font des concessions qu'il ne trouve jamais suffisantes et des politesses auxquelles il répond par des grossièretés; c'est son habitude de montrer ses griffes et ses dents à ceux qui lui font patte de velours. Le socialisme allemand a beaucoup à se louer des services que lui ont rendus et que lui rendent encore tous les jours ces professeurs d'économie politique qu'on a surnommés « les socialistes de la chaire, » honnêtes gens s'il en fut, qui, tout en protestant de l'invincible horreur que leur inspire la révolution sociale, déclarent aussi qu'ils ont découvert des remèdes infaillibles pour guérir tous les maux de l'humanité. Ces économistes à recettes se proclament hautement les représentans du vrai socialisme et ils demandent qu'on les laisse faire; les choses se passeront en douceur et tout le monde sera content (1). Ce sont les homéopathes de la science sociale, ils portent dans leur petite trousse et dans leurs petits flacons le salut de la société; mais la jeunesse ne retient guère de leurs leçons que les épigrammes qu'ils se plaisent à décocher contre les économistes de l'école libérale. La jeunesse ne s'arrête pas volontiers à mi-chemin; quand on a vingt ans, on croit au bistouri, à la saignée, plus qu'aux dilutions infinitésimales et aux globules, et on a plus de goût pour l'eldorado plantureux de M. Marx que pour le paradis de M. Adolphe Wagner, éden un peu grisâtre, qui manque de gaîté et de houris, et qu'est-ce qu'un éden sans houris? L'utopie communiste est, paraît-il, fort en faveur parmi les étudians des universités. Il paraît aussi que les bureaux des ministères sont peuplés de jeunes employés qui ont fait une étude approfondie du célèbre et classique ouvrage de M. Marx sur *le Capital*, et que, l'enthousiasme l'emportant sur la prudence, il leur arrive quelquefois de glisser les formules du maître dans la minute des circulaires que le ministre les charge d'élucubrer.

Ce n'est pas seulement dans les universités et dans les bureaux de ministères que le socialisme s'est créé des relations utiles; beaucoup d'hommes politiques jugent qu'il est de leur intérêt de le traiter avec de grands ménagemens, et les diverses fractions dont se compose le parti conservateur lui ont fait à plusieurs reprises de flatteuses avances. Tel évêque ultramontain lui a dispensé plus d'une fois les indulgences plénières ; l'orthodoxie protestante trouve qu'il a du bon, ne fût-ce qu'à titre d'épouvantail propre à faire réfléchir la société moderne et à lui

(1) *Socialismus, Socialdemokratie und Socialpolitik,* von Adolf Held. Leipzig, 1878.

prêcher l'esprit de pénitence et de mortification; certains piétistes romantiques, chauds admirateurs de toutes les institutions vieillies ou mortes, invoquent son bon vouloir pour qu'il les aide à rétablir les jurandes, les maîtrises, les corps de métiers fermés, qu'ils se flattent de transformer en pieuses affiliations; enfin ces gentilshommes campagnards qu'on appelle les *agrariens*, et qui rêvent l'abolition de l'impôt foncier, lui savent gré des anathèmes qu'il lance sur les gens de bourse, sur l'infâme capital, et les répètent à l'envi. En Allemagne, le parti conservateur, qui n'a rien de commun avec le torysme anglais, est un parti de réaction aveugle; il vit de regrets, et dans l'occasion ses regrets font cause commune avec les audacieuses espérances de la démocratie sociale. Le principal objet de ses antipathies et de ses ressentimens est le régime parlementaire, le libéralisme, le règne de la bourgeoisie éclairée, et sa devise est que les ennemis de nos ennemis sont nos amis. On a vu dans les élections les orthodoxes de la stricte observance aussi bien que les catholiques travailler activement au triomphe du candidat socialiste et célébrer comme leur propre victoire la défaite du candidat libéral. Ces conservateurs, plus zélés que prévoyans, se trouveront peut-être un jour dans la situation embarrassée de l'apprenti magicien qui eut l'imprudence d'évoquer des esprits, sans avoir le secret de s'en faire obéir. Le malheureux s'écriait : Ma détresse est extrême, qui me délivrera des maîtres que je me suis donnés?

Die ich rief, die Geister,
Werd' ich nun nicht los.

Une heureuse étoile a présidé au sort du socialisme allemand. Il a été fondé, créé de toutes pièces, non par de vulgaires fanatiques ou par des utopistes ignorans et candides, mais par des hommes d'une vive et forte intelligence, par des penseurs plus versés dans l'étude de l'histoire et de la philosophie qu'aucun de leurs confrères des pays voisins. Ces régénérateurs de l'espèce humaine doutaient de la vertu de leurs philtres, de l'efficacité de leur panacée, mais ces démolisseurs croyaient à la puissance de leur marteau. C'étaient des sceptiques révolutionnaires, qui rêvaient de grandes destinées; la question sociale était pour eux un moyen, le prolétariat une armée. Les utopies candides sont bientôt percées à jour; les habiles virtuoses s'imposent à l'admiration des gens de goût alors même qu'ils mettent leur art au service du sophisme. Ce fut assurément un remarquable virtuose que ce Ferdinand Lassalle, profond commentateur d'Héraclite et chevalier servant de la comtesse Hatzfeldt, hanteur de conventicules, de tripots et de boudoirs, mêlant les élégances de la vie aux brutalités de la plume, les instincts généreux aux calculs suspects, des éclairs de génie aux fumées des passions grossières et la métaphysique aux aventures, étrange disciple de Hegel,

doublé parfois d'un Casanova. Quand on lit ses pamphlets, on admire sa verve et son éloquence; quand on lit ses livres, on admire son savoir et son talent, mais on déplore l'usage qu'il en a fait. Cet heureux libertin se vantait de n'avoir jamais rencontré une femme capable de lui résister; ce redoutable dialecticien aurait pu se vanter aussi de n'avoir jamais rencontré une vérité capable de défendre contre lui sa vertu. Quand la séduction ne lui réussissait pas, il recourait à la violence. — « L'utilité des faits est vraiment merveilleuse, disait Benjamin Constant occupé à écrire son livre sur les religions, dont les conclusions changeaient d'année en année. Voyez, j'ai rassemblé d'abord mes 10,000 faits. Eh bien! dans toutes les vicissitudes de mon ouvrage, ces mêmes faits m'ont toujours servi; ils se retournent à mon commandement. » — L'auteur du *Système des droits acquis* était encore plus consommé que Benjamin Constant dans l'art de retourner les faits à son commandement. Et quel puissant raisonneur aussi que Karl Marx, le fondateur de l'Association internationale! Avec quelle incomparable dextérité il sait employer à ses fins, en la forçant, la méthode des contradictions inventée par un grand philosophe, déduire les contraires l'un de l'autre et faire servir l'évidence à la démonstration de l'absurde! Il faut en convenir, à côté de l'homme de Trèves, qui habite aujourd'hui un élégant *cottage* près de Londres, le subtil Proudhon n'était qu'un grand maladroit; ses tours de gibecière ne sont que jeux d'enfans. Le socialisme allemand professe un culte pour le génie de ses fondateurs, et il se fait blanc de leur épée. C'est par le *Système des droits acquis*, c'est par l'ouvrage de Karl Marx sur *le Capital*, que la démocratie sociale s'est acquis des titres sérieux à l'attention des penseurs et une sorte de respectabilité scientifique dont il est impossible de la déposséder.

Après les fondateurs sont venus les disciples; aux grands musiciens ont succédé les honnêtes gens médiocres. Ceux-là ne se piquent point d'avoir du génie; ils ont réduit en catéchisme la métaphysique de leurs maîtres en la mettant à la portée du commun des mortels. Ils sont peuple, c'est au peuple qu'ils s'adressent et le peuple les écoute. Ce ne sont ni des virtuoses à arpéges, ni des dialecticiens exécutant des exercices de haute école; ce ne sont pas non plus des cuisiniers habiles à faisander le gibier et à lier une sauce verte; ils mangent le gibier et les sauces que d'autres ont préparés pour eux et ils les mangent avec conviction. Ils sont simples dans leurs allures et dans leur langage comme des évangélistes; on reconnaît tout de suite en eux des hommes qui n'ont jamais fréquenté les boudoirs et qui ne possèdent aucun *cottage* dans les environs de Londres. Ils sont forts de leurs bonnes intentions, ils sont loyaux et sincères. M. Liebknecht, député au *Reichstag*, est sincère dans l'admiration qu'il porte à la commune

et aux communards; son collègue, le tourneur Bebel, est également sincère dans sa croyance en l'âge d'or que le communisme inaugurera sur la terre. M. Most lui-même, le relieur-tribun, le Mirabeau des brasseries de Berlin, croit très sincèrement qu'il est en état d'enseigner l'histoire romaine à M. Mommsen. Quand le socialisme allemand veut se recommander à la faveur du public lettré, il parle métaphysique, il cite Lassalle, il cite Karl Marx, l'homme de Breslau et l'homme de Trèves. Lorsqu'il s'adresse aux petites gens, il emprunte les poumons de M. Most, et les brocs comme les canettes frissonnent de plaisir. C'est ainsi qu'il a des amorces pour tout le monde et qu'il sert chacun selon son goût.

Je suis oiseau, voyez mes ailes;
Je suis souris, vivent les rats!

Quels que soient le savoir-faire et l'industrie de ses chefs, le parti socialiste a besoin pour prospérer que ses ennemis fassent de grandes fautes, commettent beaucoup d'imprudences. Il porte en lui un ver rongeur, un germe de destruction; il est de tous les partis le plus sujet aux dissensions intestines, aux déchiremens d'entrailles. Le démocrate socialiste est de sa nature peu disciplinable; il a l'humeur sombre, l'imagination ombrageuse; il est enclin aux noirs soupçons, il voit partout des espions, des ennemis masqués, des agens provocateurs; se repaissant de visions, ses peurs sont aussi chimériques que ses espérances. L'aristocratie du talent lui est suspecte comme celle de la richesse, et la supériorité de l'esprit est un joug qu'il subit à regret; il mâche toujours son frein. Ne connaissant pas les chemins qui mènent à la terre promise, il doit s'abandonner, les yeux fermés, à la sagesse de son guide; mais au moindre caillou qui le fait broncher, il lève son bandeau et s'écrie qu'on le trompe. Il se défie de tout le monde, surtout de ses chefs, et il ressent par intervalles un violent désir de les dévorer. Une mort précoce déroba Lassalle à l'ingratitude de ses acolytes; on le soupçonnait déjà d'entretenir de secrètes intelligences avec M. de Bismarck. A combien d'imputations calomnieuses son successeur Schweitzer n'a-t-il pas été en butte! Ce riche héritier d'une famille patricienne de Francfort s'était fait démagogue pour se procurer le seul genre de plaisirs et d'émotions qu'il n'eût pas encore savourés. Bien lui en prit d'opérer à temps sa retraite et de se faire auteur dramatique; ce métier est difficile aussi, mais moins dangereux; un parterre vous siffle quelquefois, il ne vous mange pas. Schweitzer a eu tous les bonheurs, il est mort sans avoir été ni mangé ni sifflé. Le démocrate socialiste n'a pas besoin de preuves pour condamner ceux qui excitent ses ombrages; quelqu'un a remarqué qu'on trouverait plus facilement une date dans une lettre de femme que dans une brochure communiste. D'honorables

tribuns, au cerveau étroit, mais aux mains pures, ont été accusés d'avoir gaspillé les deniers des travailleurs. Certains amis du peuple n'ont-ils pas insinué que M. Liebknecht était un espion autrichien, que M. Bebel recevait une subvention des princes dépossédés? L'imagination dévergondée des grands et des petits Marats ne se refuse jamais rien. C'est surtout au parti du socialisme militant que s'applique l'apologue de Menenius Agrippa, ou plutôt ce parti est un corps toujours en querelle avec sa tête parce qu'il la soupçonne d'être à la solde des puissances étrangères; aussi en change-t-il toutes les années, ce qui n'est bon ni pour la santé ni pour la conduite des affaires.

Quand le parti socialiste, en dépit de son indiscipline naturelle, acquiert une puissance dangereuse, il faut en conclure que les circonstances lui sont propices, que la société elle-même seconde ses entreprises ou par son apathie ou par une secrète complicité, et qu'il règne dans les classes instruites et possédantes certains courans d'idées, certaines maladies d'esprit dont l'ennemi profite. Le socialiste ne peut rien, quand le bourgeois ne lui vient pas en aide. M. Bamberger a signalé dans ses intéressans articles quelques-unes de ces maladies bourgeoises qui favorisent les succès de la démocratie sociale. Il y a d'abord le pessimisme, cette épidémie qui sévit, comme on sait, parmi l'aristocratie pensante de l'Allemagne. Depuis Thalès jusqu'à Hegel, les philosophes avaient eu bien des dissentimens, mais ils s'accordaient tous à reconnaître que c'est la raison qui a créé l'univers et qui le régit. En ce qui concerne le gouvernement du monde, ils avaient toujours été ministériels ou centre-droit; les plus chagrins d'entre eux, les plus frondeurs, faisaient partie de l'opposition dynastique, ils attaquaient les ministres, ils épiloguaient sur les budgets, ils ne disaient pas un mot qui pût discréditer la couronne. Les nouveaux philosophes allemands sont en pleine insurrection, ils déclarent que le monde est une institution absolument déraisonnable et radicalement mauvaise; ils voient dans la nature le produit d'un instinct aveugle, et dans l'histoire le jeu de l'ignorance et du hasard. Est-ce la peine de défendre contre des boute-feux un état de choses qui laisse tant à désirer? Ce qu'on mettra à la place vaudra peut-être mieux. Un autre malheur de l'Allemagne, malheur fort enviable, semble-t-il, c'est qu'on trouverait difficilement un pays où la demi-instruction, la demi-culture de l'intelligence soit plus répandue. Les demi-savans, *die Halbgebildeten*, y abondent, et les demi-savans ont quelquefois l'esprit très faux; ils en savent assez pour prendre intérêt aux questions, ils n'en savent pas assez pour juger sainement. On rencontre dans le Wurtemberg, en Prusse, beaucoup d'instituteurs primaires dont le mérite est supérieur à leur condition et dont l'orgueil est supérieur à leur mérite. Comme le dit fort justement M. Bamberger, on a si souvent répété au maître d'é-

cole que c'était lui qui avait gagné la bataille de Sadowa, qu'il a fini par n'en plus douter et que ses prétentions n'ont plus de bornes. Il s'attribue une mission de législateur, il se croit appelé à tout réformer, à tout refaire, il le prend de haut avec la société, il la régente, il lui donne le fouet, il est persuadé que rien n'ira bien s'il ne s'en mêle; il se figure qu'il est un Moïse et que son pupitre est un mont Sinaï.

Une erreur non moins féconde en résultats funestes est l'idée fort exagérée et un peu superstitieuse qu'on se fait en Allemagne des attributions, des prérogatives, de la compétence de l'état. On l'y considère comme une sorte de divinité, exempte de toutes les faiblesses, de toutes les ignorances humaines, douée d'une sagesse et d'une moralité vraiment surnaturelles. Si elle n'exauce pas toutes les prières qu'on lui adresse, si elle ne détruit pas en un tour de main tous les abus, ce n'est pas impuissance, c'est mauvais vouloir de sa part, et il faut la traiter comme le paysan calabrais traite son saint, qu'il fouette outrageusement pour le contraindre à opérer des miracles. Il est très vrai, comme le remarque M. Bamberger, que lorsqu'on parle du gouvernement, c'est le plus souvent pour en médire, pour lui reprocher ses erreurs ou ses maladresses, mais qu'on parle en se signant de l'état et qu'on lui attribue l'omnipotence et l'omniscience, sans faire la réflexion que d'ordinaire l'état est représenté par un gouvernement. Les Allemands du nord surtout sont disposés à attendre monts et merveilles de cet être impersonnel, impeccable, infaillible qu'on appelle l'état. Dieu sourd et infirme, tu ne les écoutes guère! Ils lui demandent de savoir la médecine mieux que les médecins et d'apprendre la chimie aux chimistes. Ils lui demandent encore de travailler, toute affaire cessante, à réformer le théâtre allemand, en ouvrant une école où il formera des dramaturges, des vaudevillistes, et leur enseignera par raison démonstrative les principes de la composition dramatique. Tel économiste de Berlin le sollicite par surcroît de confisquer la propriété immobilière dans les grandes villes; c'est à lui de loger convenablement les particuliers, peut-être s'occupera-t-il aussi de procurer à ses locataires des concierges irréprochables, à moins qu'il ne s'oblige à leur tirer lui-même le cordon. Tel autre économiste lui représente que la bière brune ou blanche est devenue bien mauvaise et le met en demeure de fonder des brasseries pour en fabriquer de potable. Quelle terre de bénédictions serait l'empire germanique, si l'état s'y faisait chimiste, architecte, logeur et brasseur, si on y buvait de la bière d'état, si on y voyait jouer des mélodrames et des vaudevilles d'état, construits selon des règles délibérées en séance plénière par le *Bundestag*, votées après trois lectures par le *Reichstag*. Mais ce n'est pas assez que l'état fabrique de la bière et des pièces de théâtre, on exige encore qu'il se fasse fabricant de bonheur, qu'il en ait à donner à tout le monde et

qu'il le répartisse en mesurant à chacun sa dose selon son mérite et ses mœurs. — « Le maître d'école qui a gagné les batailles de Sadowa et de Sedan, lisons-nous dans l'une des meilleures pages de M. Bamberger, soupire après le jour où l'humanité tout entière viendra s'asseoir sur des bancs; chacun récitera sa leçon et fera corriger ses devoirs, après quoi on lui assignera sa place. On a prétendu que l'état imaginé par nos socialistes serait une caserne; ce serait plutôt une maison d'éducation, un grand pensionnat. Ce rêve n'est pas sorti du cerveau d'un officier, on y reconnaît la marque d'un instituteur primaire. »

M. Bamberger a passé soigneusement en revue les erreurs bourgeoises qui conspirent avec l'utopie communiste et lui font la courte échelle, il a noté les circonstances qui expliquent l'étonnante fortune du socialisme et la rapidité de ses progrès. Peut-être son énumération est-elle incomplète; peut-être aux causes qu'il a signalées en faut-il ajouter d'autres, qu'il lui répugnait de constater. Il a dit leur fait aux pessimistes, il a dit leurs vérités aux maîtres d'école, à certaine catégorie de professeurs aussi bien qu'à ces conservateurs bornés qui prennent leurs passions pour des principes. N'avait-il rien à dire aux libéraux, ses amis et ses confrères?

Le grand essor du socialisme allemand date de la fondation de l'empire. Jusqu'alors il était en proie à de haineuses divisions qui paralysaient ses forces; il se partageait en deux écoles. L'une se réclamait de Lassalle, qui n'a jamais été communiste dans le sens rigoureux du mot; l'auteur du *Système des droits acquis* voulait que l'état ouvrît des crédits illimités aux sociétés coopératives, il le tenait quitte du reste; ajoutons qu'il est toujours demeuré patriote, qu'il s'intéressait à la grandeur de l'Allemagne. Au contraire, l'école qui reconnaissait pour son chef M. Karl Marx était communiste comme lui et comme lui cosmopolite. En 1875, la réconciliation s'est faite, et c'est M. Karl Marx qui a eu raison de Ferdinand Lassalle; le communisme cosmopolite a triomphé du patriotisme coopératif. Les deux armées ont confondu leurs rangs, leurs intérêts et leurs haines; nous ne dirons pas que le parti ne soit qu'un même cœur, mais il n'a qu'une bourse, qu'une devise, qu'un drapeau, qu'un cri de guerre, et il n'aurait qu'un dieu, si ses principes lui permettaient d'en avoir un.

Les plus puissans auxiliaires du socialisme sont les espérances trompées et toutes les espèces de mécontens. L'empire germanique, fondé avec tant d'éclat, a-t-il tenu toutes les promesses de son avénement? Quand il apparut dans sa gloire, les philosophes le célébrèrent, et les poètes accordaient leur lyre pour le chanter. Émus d'enthousiasme, ils s'écriaient comme Balaam : — « Que tes tentes sont belles, ô Jacob! que tes pavillons sont agréables à voir, ô Israël! » Aujourd'hui les poètes se taisent, les philosophes se plaignent, et les journaux les plus enclins à

tout approuver confessent que tout n'est pas pour le mieux dans le meilleur des empires possibles. Nous ne parlons pas des cinq milliards, de cette pluie d'or qui n'a fécondé aucun sillon, qui n'a pas fait mûrir un seul épi, de cette richesse tombée du ciel qui n'a enrichi personne. Mais les institutions ont-elles produit jusqu'à ce jour les fruits savoureux qu'on s'en promettait? On a découvert qu'elles étaient fort défectueuses, et on s'occupe perpétuellement de les corriger, de les amender. La machine crie, on la graisse tous les jours, elle crie encore, on s'adresse au mécanicien, on le conjure d'aviser, il déclare qu'il faut à tout prix diminuer les frottemens, mais il n'a que des expédiens à proposer. Les frottemens, la crise, voilà les deux mots qui depuis près de trois ans ont le plus de cours dans la langue politique de l'Allemagne.

Quand finira la crise? répète-t-on tous les matins, et la crise ne finit pas. Ce n'est pas la loi sur la suppléance du chancelier de l'empire qui apportera la solution désirée; ce n'est encore qu'un expédient, et cet expédient ne satisfait personne, hormis l'inventeur. Suppléer M. de Bismarck, c'est se réduire à la condition d'homme-lige; aussi a-t-il de la peine à se procurer des suppléans, et il reconstitue péniblement le ministère prussien qu'il a si facilement disloqué. Le comte Eulenburg, M. Camphausen, M. Achenbach, sont partis, et on se fait tirer l'oreille avant de recueillir leur succession. M. de Bismarck disait l'autre jour, dans un moment d'impatience, qu'il faudrait bientôt faire une loi de recrutement pour obliger les gens à accepter des portefeuilles. On n'en viendra pas là, il y aura toujours des amateurs de portefeuilles. Un journal allemand remarquait à ce propos que, si le chancelier de l'empire annonçait à son de trompe que telle nuit il fera faire dans Berlin par ses agens des descentes domiciliaires pour se procurer des suppléans, cette nuit-là plus d'un homme politique aurait soin de laisser sa porte ouverte, et ce journal citait parmi les hommes politiques les plus empressés à ne pas tirer leur verrou M. Bethusy-Huc, M. Braun, M. Löwe, M. Bamberger lui-même. Non, il ne se fera point de descente domiciliaire, les députés peuvent dormir tranquilles, on ne viendra pas les chercher dans leur lit, et M. Bamberger, nous le regrettons, ne sera pas ministre de sitôt. La Prusse sera gouvernée une fois de plus par un cabinet de bureaucrates; mais ce cabinet ne sera pas une solution, et pendant longtemps encore on entendra parler de la crise, vilain mot dont la musique n'est agréable qu'aux oreilles socialistes.

Si on demandait à MM. Liebknecht et Bebel quels sont les événemens de ces dernières années dont ils ont tiré le plus de profit, eux et leurs coreligionnaires, ils répondraient probablement qu'ils doivent la meilleure partie de leurs succès aux fautes commises par le parti libéral, à l'inconsistance de sa conduite, à ses éternelles oscillations. Le libéralisme sérieux et conséquent est l'ennemi que redoutent le plus les

socialistes, le seul qui puisse les combattre pied à pied et les tenir en échec. Malheureusement les nationaux-libéraux, par la fatalité des circonstances, ont suivi une politique incertaine, louvoyante, un peu louche, qui a diminué leur prestige, affaibli leur autorité, compromis leur influence et leur crédit. Partagés entre leurs principes et la crainte de déplaire au chancelier de l'empire, ils ont tâché, sans y réussir, de ne se brouiller ni avec leur conscience ni avec M. de Bismarck. Ils tenaient souvent le langage d'un parti d'opposition, ils votaient d'habitude comme un parti ministériel. A la fois dociles et épineux, ils irritaient l'homme nécessaire par leurs chicanes et finissaient par accorder de mauvaise grâce ce qu'il leur demandait; ils se croyaient du caractère, parce qu'ils avaient, comme la perche blanche, beaucoup d'arêtes et qu'en les avalant M. de Bismarck a failli plus d'une fois s'étrangler. En définitive, ils ont fait toutes les concessions, on ne leur en a pas fait. Ils baptisaient leur système de conduite du beau nom de politique réaliste, il a paru au public que c'était tout simplement de la politique de complaisance. Un historien, qui sait le monde aussi bien que l'histoire, nous disait un jour que c'est une bonne chose pour un jeune homme d'avoir été pendant quelques années le secrétaire d'un homme de génie, que c'est le plus instructif des apprentissages, mais qu'il importe beaucoup de ne pas le faire durer trop longtemps, sous peine de prendre à jamais le pli de la soumission et de ne plus pouvoir se redresser. Il ajoutait : « Quand la chaussure s'est éculée, en voilà pour la vie. » Les nationaux-libéraux ressemblent un peu à ces jeunes gens qui sont restés trop longtemps les secrétaires d'un homme de génie; ils ont pris bon gré, mal gré le pli de la soumission, la chaussure du parti s'est éculée, et en voilà pour la vie. Hélas! la jeunesse a passé, le front s'est dégarni, l'espérance s'est envolée et les réflexions moroses sont venues sur le tard, sans ramener l'autorité compromise. Et quel fruit ont retiré les libéraux de leurs pénibles complaisances, de leur dur vasselage? De nouveau leur attente vient d'être déçue; ce ne sera pas M. de Bennigsen, ce sera le comte Stolberg qui aura l'honneur de devenir vice-chancelier de l'empire et vice-président du conseil des ministres de Prusse. M. de Bismarck l'avait toujours dit, il n'aime que les bismarckiens *sans phrase*.

Il ne faut être injuste pour personne. La question sociale n'est pas seulement une question d'estomac, *eine Magenfrage*, comme disait Lassalle. Si le socialisme ne travaillait qu'à mettre en liberté le sauvage ou la bête que tout civilisé porte au fond de ses entrailles, s'il ne s'adressait qu'aux appétits, il n'exercerait aucun empire sur les esprits élevés, sur les âmes généreuses. Il a son idéal, lui aussi, il s'est fait redresseur de torts, et il n'y en a que trop à redresser dans ce pauvre monde. Ce qui fait sa force, c'est que les libéraux lui abandonnent trop souvent le

soin de plaider de nobles causes, auxquelles ils sont devenus infidèles. Il est seul aujourd'hui à dénoncer les abus du militarisme, véritable plaie d'Égypte dont souffre l'Allemagne et qui l'atteint dans sa richesse, dans son bien-être, sans qu'elle ose s'en plaindre. Il est seul à protester contre les grandes iniquités de l'histoire, contre l'idolâtrie du succès, contre les guerres de conquête, contre les violences de l'épée. Au mois de septembre 1870, des socialistes furent chargés de fers, traînés sur les grandes routes comme des malfaiteurs et enfermés dans une forteresse. Avaient-ils réclamé le partage des biens? Non, ils demandaient au lendemain de Sedan que leur pays fît une paix honorable avec la France et reconnût à deux provinces conquises le droit de disposer d'elles-mêmes. La sainte justice était avec eux ce jour-là sur les grands chemins, elle les a aidés à traîner leurs chaînes. C'est pour avoir commis le même crime que M. Liebknecht s'est vu condamner à deux années d'emprisonnement, qui ne l'ont point converti. Toutes les fois qu'il a eu dans le *Reichstag* l'occasion de frapper d'anathème les annexions brutales, il a trouvé de nobles paroles, des accens chaleureux, et il a dû se dire : Quelle vertu est entrée en moi et me rend éloquent?

L'auteur d'une brochure récemment parue sur *les Partis dans l'empire allemand* affirme avec raison qu'il n'est pas au pouvoir du communisme, quoi qu'il fasse, de troubler l'ordre public en Allemagne, que toute entreprise violente qu'il tenterait serait bientôt réprimée, mais qu'il est un ferment, une cause de malaise, une complication politique du caractère le plus fâcheux. Sa conclusion est que la démocratie sociale doit être regardée comme une maladie d'enfant de l'empire germanique et qu'il faut traiter les maladies d'enfans avec beaucoup de soin pour qu'elles n'aient pas de suites pernicieuses (1). Le meilleur moyen, pensons-nous, de combattre la démocratie sociale serait que certains gouvernemens, qui font de la politique révolutionnaire aussi souvent qu'ils y trouvent leur compte, s'abstinssent à l'avenir de donner aux peuples de néfastes exemples, peu propres à développer en eux le sentiment du droit et le respect de la justice. Peut-être aussi les socialistes perdraient-ils beaucoup de leur crédit, si désormais les libéraux leur disputaient l'honneur de rappeler à l'Europe d'immortelles vérités, qui, méconnues des sages, se sont réfugiées chez les fous, dont elles font prospérer l'industrie.

G. Valbert.

(1) *Die Parteien im deutschen Reich,* von R. Bredt. Leipzig, 1878. Page 56.

# CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

31 mars 1878.

Convenons-en, tout ce qui se passe depuis quelque temps est bien étrange. Le monde n'est pas pour le moment à la sagesse, à l'équité souveraine, et si la France, dans ses modestes, dans ses laborieuses affaires intérieures, n'est pas encore à l'abri des petites crises, des conflits peu raisonnables ou des incohérences, ce n'est sûrement pas l'Europe qui lui donne l'exemple de l'esprit de conduite, de l'esprit de modération et de prévoyance. Ce n'est pas du Nord que nous vient aujourd'hui la lumière, c'est-à-dire la justice. C'est du Nord au contraire que nous viennent plus que jamais les obscurités et les menaces sous la forme de déchaînemens de la force sans contre-poids. On a laissé éclater et s'étendre une guerre qui, sous l'apparence d'un conflit oriental, affectait évidemment l'Occident tout entier. Pendant que la Russie entrait hardiment en action, on a temporisé, on a joué aux petits jeux de la diplomatie expectante, et l'on se réveille tout à coup dans la situation la plus troublée, en présence de ce traité de San-Stefano qui ranime tous les antagonismes, qui, en ayant l'air d'être une œuvre de paix, n'est qu'un signal de complications nouvelles.

A l'heure qu'il est, les faits se pressent. Le congrès qui devait se réunir à Berlin, sur lequel on comptait pour un effort suprême de conciliation, ce congrès s'est évanoui avant d'être une réalité. Entre l'Angleterre et la Russie, l'entente n'a pu s'établir sur l'objet même ou sur les limites d'une délibération diplomatique, et l'irritation ne fait que s'accroître. Le plus sérieux représentant de la politique de concessions dans le cabinet de Londres, lord Derby, vient de donner sa démission, et lord Beaconsfield vient d'annoncer au parlement l'intention de mobiliser les réserves de l'armée active; le différend des deux diplomaties se dévoile dans toute sa gravité, tandis que sur le théâtre même des événemens possibles, autour de Constantinople, les Russes campés sur le rivage, et les vaisseaux anglais qui sont dans la mer de Marmara, en sont presque à se défier. A Vienne, le comte Andrassy a tenu jusqu'à ces

derniers temps un langage énigmatique, ambigu comme sa situation, et le général Ignatief, qui vient d'être envoyé auprès de l'empereur François-Joseph, a sans doute pour mission de calmer les craintes de l'Autriche, de la gagner à la paix de San-Stefano, en la désintéressant à demi, ou tout au moins de la détacher de l'Angleterre. M. de Bismarck combine la stratégie par laquelle il jouera son rôle. Les puissances les plus intéressées ou les plus engagées dans cette crise sont visiblement à la veille de résolutions graves, sans savoir peut-être ce qu'elles veulent réellement, ce qu'elles peuvent, ni où elles vont. Que va-t-il sortir de cette confusion aussi dangereuse qu'étrange, où tant d'intérêts conspirent pour l'apaisement, et où tant de fatalités poussent vers les conflits? Ce qui est clair, c'est que la Russie, après avoir pris les armes sans consulter l'Europe, manœuvre maintenant pour imposer la paix qu'elle a conquise, pour la défendre s'il le faut, ou du moins pour diviser ceux qu'elle pourrait trouver pour adversaires dans une lutte nécessairement agrandie. Le premier acte de la nouvelle guerre d'Orient est fini, il a été clos à San-Stefano; nous touchons au second acte du drame, à des péripéties inconnues. Quel sera le dénoûment? Voilà le point noir! voilà maintenant l'état réel des choses.

Que la Russie joue, avec une habileté et une hardiesse que les événemens jusqu'ici n'ont pas trompées, un jeu des plus redoutables, cela n'est point douteux. Elle a cru pouvoir profiter d'une circonstance qui lui a semblé unique, de la suspension de tout droit public, des divisions de l'Europe, de la difficulté des alliances pour l'Occident, des connivences qui l'ont servie et sur lesquelles elle compte encore. Elle n'a pas vu que ces facilités mêmes et ces complicités pouvaient être autant de piéges. A vrai dire, la Russie avait à choisir entre deux politiques. Puisqu'elle voulait absolument saisir l'occasion qu'elle croyait favorable et faire une guerre que rien de sérieux ne provoquait, à laquelle personne ne l'encourageait, puisqu'elle tenait à se passer cette fantaisie, elle aurait pu mesurer son action, et s'imposer jusque dans la victoire une certaine modération. Elle pouvait se borner à des résultats tels qu'ils eussent attesté l'ascendant de ses armes, la puissance de ses interventions, sans tout bouleverser. C'eût été en définitive une politique qui n'aurait pas été sans grandeur, si, après des succès et des sacrifices que nous ne contestons pas, la Russie avait convié l'Europe à créer pour l'Orient un ordre nouveau qui eût effacé, si l'on veut, l'ordre de 1856, qui eût assuré aux populations chrétiennes des conditions meilleures, en maintenant les garanties les plus essentielles pour les intérêts de l'Occident. Ce qu'on a fait plus d'une fois dans des conférences pour la Valachie et la Moldavie, pour la Serbie, pour le Montenegro lui-même, pour la Crète, on pouvait le faire dans des proportions plus étendues, plus efficaces, plus flatteuses pour l'orgueil du tsar, sans rompre néanmoins avec les traditions d'une délibération souveraine et

indépendante. C'eût été toujours un succès pour l'influence russe, non l'éclipse de l'Europe. La Russie ne s'est pas contentée de ce programme, où elle aurait pu trouver encore de glorieuses satisfactions, elle a voulu de sa propre autorité aller jusqu'au bout, et ce qui arrive aujourd'hui était inévitable : c'est la conséquence fatale d'une politique à outrance qui joue le tout pour le tout, qui, de vive force ou par subterfuge, voudrait introduire dans l'organisme européen des combinaisons aussi imprévues que menaçantes. C'est la question qui se cache dans le traité de San-Stefano, œuvre de prépotence, dans ces négociations vainement engagées pour la réunion d'un congrès devenu impossible. C'est ce qui fait la gravité de la situation où nous sommes arrivés. La Russie se croit assez forte pour obtenir de l'Europe la sanction de ce qu'elle a fait, de ce qu'elle a conquis, des distributions de territoires qu'elle a décidées, des créations qu'elle décrète. L'Europe, qui n'a été consultée en rien, s'arrête étonnée, elle tourne autour de cette paix orientale qui ne lui dit rien de rassurant, qui lui apparaît comme une nouveauté dangereuse, comme une énigme pleine de menaces.

Œuvre singulière assurément que cette paix signée dans un petit village des côtes de Constantinople, conçue avec un art savant, de façon à détruire l'empire ottoman en lui laissant un nom, une ombre d'existence, et à créer des indépendances en les laissant sous un maître ou, si l'on veut, sous un protecteur nécessaire! Œuvre plus redoutable encore peut-être par ce qu'elle laisse d'inachevé et d'indécis que par ce qu'elle décide dès ce moment! Que dit-il en effet ce traité de San-Stefano, qui pour l'Europe garde encore officiellement le nom de « préliminaires, » mais qui vis-à-vis de la Turquie reste définitif, et est déjà ratifié à Saint-Pétersbourg comme à Constantinople? Qu'on laisse de côté ce qui n'est pour le moment que la partie accessoire, les cessions de villes et de provinces en Asie, les indemnités d'argent qui ne sont qu'un titre de coercition éventuelle réservé par un créancier tout-puissant vis-à-vis d'un débiteur insolvable. Le point important, le point essentiellement politique, c'est la distribution des territoires en Europe. Ici tout est évidemment combiné d'après des calculs profonds, suivant les préférences ou les vues traditionnelles de la Russie.

La configuration de cet Orient nouveau peut sembler bizarre, elle n'est pas moins tracée dans ses lignes essentielles par des mains expérimentées. Le général Ignatief, qui est un des principaux auteurs du traité, n'a point agi sans intention; la Serbie, quoiqu'elle ait été chargée du prologue de la dernière guerre, n'est point la préférée. Elle est déclarée indépendante avec un assez modeste agrandissement qui lui donne la place de Nisch, la vallée de la Drina, le « petit Zvornik. » La Roumanie, bien qu'elle ait été pour les Russes une alliée autrement efficace que la Serbie, est encore moins favorablement partagée. Elle reçoit, pour tout prix de son concours, le droit de souveraineté in-

dépendante avec la chance d'avoir à rendre la Bessarabie, qu'elle défend passionnément, en échange de la Dobrutscha, dont elle ne veut pas, malgré la libérale obstination des Russes à lui offrir ce territoire embarrassant. Quant au belliqueux Montenegro, il se ressent de l'ancienne et constante protection des tsars; il est plus que doublé, et il réalise enfin son rêve, il arrive à l'Adriatique, il devient une puissance maritime! Ceci ne touche qu'aux anciens états déjà plus qu'à demi indépendans de la Porte; mais la grande création de la paix de San-Stefano, l'objet de toute la prédilection du cabinet de Saint-Pétersbourg, c'est la principauté nouvelle de Bulgarie. Celle-ci, partant du Danube, s'étend entre la Serbie et la Mer-Noire, contourne Andrinople, va jusqu'à la mer Égée, au golfe d'Orfané, jusqu'aux abords de Salonique. Elle comprend la Roumélie, des parties de la Thrace, de la Macédoine, de l'Albanie. La Bulgarie est la privilégiée! Et de l'empire ottoman que reste-t-il? C'est en vérité un état assez baroque. Le sultan reste le gardien des détroits des Dardanelles, du Bosphore, et il conserve Constantinople avec un « potager. » Sur la mer Égée, il a Salonique avec son golfe, ses promontoires, et un autre « potager, » une banlieue resserrée de toutes parts. Hors de là il n'a pas encore perdu la Thessalie, l'Épire, où il est déjà menacé par les Grecs, et il reste provisoirement en possession de l'Herzégovine, de la Bosnie, où l'on n'arrivera plus que par un défilé étroit, ménagé entre la Serbie et le Montenegro.

L'empire ottoman n'est plus qu'un composé de trois ou quatre tronçons qui ne communiquent plus même entre eux ou qui n'ont que des communications tolérées, toujours incertaines, sous le bon plaisir des Bulgares. Dans l'épaisseur de la Turquie d'Europe tout entière, du Danube à Salonique, se déroule sans interruption la Bulgarie nouvelle, et dans cette Bulgarie, vainement affublée du titre de principauté tributaire, la Russie campe pour deux ans avec une armée d'occupation de 50,000 hommes. Un prince de la famille du tsar, ou tout au moins son allié, a certainement bien des chances d'être élu comme chef de l'état qui vient d'être créé; il est déjà désigné. Un commissaire russe est chargé, pendant deux ans, de l'installation du nouveau gouvernement.

Il ressort de cet ensemble d'arrangemens une chose parfaitement évidente. D'empire ottoman il n'y en a plus, il n'y a qu'un fantôme, une ombre de sultan qui a reçu l'autre jour le grand-duc Nicolas dans son palais avec les honneurs dus à un victorieux. Il n'y a plus dans ces provinces ensanglantées et pétries par la guerre qu'une agglomération d'états anciens ou nouveaux, comblés ou mécontens, agités par tous les antagonismes de race ou de religion, et entre lesquels la Russie reste une médiatrice souveraine et nécessaire. C'est la Russie qui est la vraie maîtresse de l'Orient à l'heure qu'il est. Elle va désormais par la Bulgarie jusqu'à la mer Égée, et par son influence sur le Montenegro jusqu'à l'Adriatique. Elle a ce qu'elle désirait, sinon par voie de possession

directe, du moins par une sorte d'appendice qui lui ouvre le chemin vers les mers du midi. Elle tient ce qui reste d'empire ottoman par toutes ces dislocations qu'elle lui a infligées, par ces indemnités que la Turquie est certainement hors d'état de payer, et qui peuvent l'exposer ou à subir une exécution sommaire ou à demander merci. La prépotence russe est donc aussi fortement constituée qu'elle puisse l'être, et quand aujourd'hui on fait appel à un congrès pour achever ce singulier ouvrage, quand s'élève la question de savoir quelles sont les clauses qui seraient de nature à être soumises au congrès, qui touchent aux intérêts européens, la réponse sort d'elle-même de toute cette situation.

La question n'est point évidemment dans une clause spéciale; elle est partout, dans l'esprit même de ce traité où tout concourt à un but unique, dans cette révolution de droit public et d'équilibre universel accomplie par une seule volonté, dans cet ensemble de dispositions qui font qu'il n'y a plus d'empire ottoman et qu'à la place il y a une autre puissance élevant sa domination en Orient. On demande ce qui touche les intérêts européens dans le traité de San-Stefano, on pourrait plutôt demander ce qui ne les touche pas, et lorsque la Russie a encore l'air de ne pas comprendre, lorsqu'après avoir agi sans consulter personne, elle affecte de se représenter comme la première gardienne de ces intérêts, elle peut être habile, elle ne simplifie rien par une équivoque. Elle ne fait que rendre plus sensible, plus irréparable peut-être l'antagonisme qui vient de se déclarer, dont l'Angleterre, pour sa part, semble se décider aujourd'hui à encourir les responsabilités et les chances.

Chose étrange dans une situation où tout devient étrange! Si l'Angleterre ne souscrit pas à l'œuvre de San-Stefano, c'est elle qui retarde la paix désirée par le monde entier, qui refuse cette satisfaction aux intérêts européens dont la Russie est si vivement préoccupée! Si l'Angleterre, avant d'entrer dans un congrès, demande quelques éclaircissemens et réclame pour la diplomatie le droit d'une délibération complète, indépendante et efficace, c'est elle qui empêche le congrès! Si l'Angleterre, inquiète de tant d'événemens inattendus, de la présence des Russes aux portes de Constantinople, franchit les Dardanelles et paraît avec ses vaisseaux dans la mer de Marmara, c'est elle qui se fait provocatrice! Oui, en vérité, c'est l'Angleterre qui a été le boute-feu en Orient, et par une bizarrerie de plus, voilà la Russie réduite à invoquer contre elle, dans l'intérêt de la paix, — quoi donc? le traité de 1856 qui interdit aux navires de guerre le passage des détroits! Il est assez singulier, on en conviendra, de voir la puissance qui vient de signer directement avec la Turquie le traité de San-Stefano rappeler tout à coup le traité de 1856 qu'elle a si bien respecté. Les rôles sont visiblement changés. En réalité, l'Angleterre expie peut-être aujourd'hui les contradictions et les longues tergiversations de sa politique. Il n'est point douteux que dans les deux dernières années il y a eu des instans où avec un peu

plus de résolution elle aurait pu atténuer, si ce n'est détourner, les événemens. Même dans ces derniers mois de guerre, il y a eu des heures où elle aurait pu intervenir utilement en médiatrice de la paix, et dans tous les cas elle n'aurait pas risqué plus qu'elle ne le fait aujourd'hui. Elle était seule, il est vrai, elle se sentait enchaînée par des résistances d'opinion, par des dissidences qui pénétraient jusqu'au sein du cabinet. Elle n'a rien fait quand il en était temps encore, et après avoir trop tardé, elle se trouve en présence d'un dénoûment importun contre lequel elle finit par se révolter. C'est précisément à cette occasion que vient d'éclater la crise intérieure dont la démission de lord Derby a été la suite et qui a été expliquée avec une patriotique réserve devant le parlement. Ce n'est point à propos de la participation de l'Angleterre au congrès que la rupture s'est produite dans le ministère. Lord Derby lui-même considérait cette participation comme impossible dès que la Russie refusait de soumettre le traité de paix tout entier au congrès ou du moins répondait d'une manière évasive. L'ancien chef du *foreign office* a hésité au dernier moment comme il a hésité bien des fois depuis deux ans, comme il hésitait il y a deux mois au moment de l'entrée de la flotte de l'amiral Hornby dans les Dardanelles. Il n'a pas voulu aller plus loin ; il a refusé de suivre lord Beaconsfield jusqu'à la mobilisation des réserves de l'armée de terre. Et cependant, dès qu'il n'y avait pas de congrès, il fallait bien prendre un parti. Le cabinet de Londres était inévitablement conduit à se mettre en mesure de faire face à toutes les éventualités. Il est clair que dans les récens arrangemens de l'Orient il y a des nouveautés que le gouvernement britannique refusera d'admettre dans son propre intérêt aussi bien que dans l'intérêt de la « liberté de l'Europe, » selon le mot de lord Beaconsfield. Il n'est pas moins certain que l'Angleterre ne quittera pas les eaux de la mer de Marmara tant que les Russes seront devant Constantinople, et comme les Russes déclarent à leur tour qu'ils ne quitteront pas les abords de Constantinople tant que les Anglais seront dans la mer de Marmara, le cercle est sans issue. On est à la merci des incidens. C'est sans contredit une situation pleine de périls.

Quelle attitude va prendre l'Autriche de son côté? Ce qui est vrai de l'Angleterre est peut-être aussi vrai, au moins jusqu'à un certain point, de l'Autriche elle-même. Sans doute, dans le cours de cette longue crise, l'Autriche, elle aussi, aurait pu avoir une influence sur les événemens, arrêter la Russie; mais elle était bien plus que l'Angleterre enlacée de toute sorte de difficultés intérieures ou diplomatiques, et maintenant c'est devant les faits accomplis qu'elle est obligée de se décider. La mission que le général Ignatief remplit en ce moment à Vienne aura-t-elle pour effet d'immobiliser définitivement l'Autriche, de prolonger cet état énigmatique sur lequel le comte Andrassy disait récemment qu'on ne pourrait se prononcer que plus tard? Le général Ignatief

est assurément un habile diplomate; il a dû arriver avec des offres séduisantes, surtout avec des paroles propres à raviver les souvenirs de l'alliance des trois empereurs. Quelle que soit cependant l'adresse de l'envoyé russe, la réalité est là, et le traité de San-Stefano est là aussi. Tous ces remaniemens, toutes ces créations au sud des Balkans, sur la mer Égée ou l'Adriatique ne peuvent être qu'une menace pour la sécurité de l'Autriche, pour son avenir. Dût-on lui accorder quelques rectifications des frontières des nouveaux états, ce ne serait pas pour elle une garantie bien sérieuse. Dût-on la tenter encore par l'appât de la Bosnie et de l'Herzégovine, elle ne pourrait en cédant que se compromettre, se lier à un nouveau partage, à une œuvre de la force. Par bien des raisons, elle peut être portée à ménager la Russie; par ses intérêts les plus évidens, elle est rapprochée de l'Angleterre, dont l'attitude même lui est utile au moment présent dans ses négociations avec l'envoyé russe. Entre les deux puissances, il y a des traditions de politique commune en Orient. Pour l'Autriche comme pour l'Angleterre, la question ne reste pas moins dans sa gravité, parce que toutes les résolutions sont devenues difficiles et périlleuses.

Pour nous, en France, nous pouvons parler de ces crises sans parti-pris. La France est certes aujourd'hui la plus désintéressée des nations, et il faut bien s'entendre, elle est désintéressée librement, par choix, non par indifférence ou par faiblesse, non parce qu'elle se sentirait au-dessous du rôle que les événemens pourraient lui rendre. Cette neutralité impartiale, attentive, est pour le gouvernement un devoir et un acte de prévoyance. Le droit des esprits indépendans est de ne pas laisser croire que la politique française, même dans ses abstentions préméditées, oublie ses traditions et se sépare des intérêts européens livrés à l'ardeur des mêlées contemporaines.

Le meilleur moyen de venir en aide à cette politique extérieure toute de prévoyance, de raison et de réserve, ce serait d'arriver enfin à se fixer dans des conditions de vie intérieure un peu moins précaires. A quoi bon une constitution, — puisqu'il y a une constitution acceptée et régulièrement reconnue, — si elle doit être perpétuellement mise en doute? A quoi servirait d'avoir franchi heureusement les mauvais pas, les écueils, si l'incertitude et l'irritation devaient se prolonger par une série d'escarmouches, de procédés défians et provocans? C'est pourtant à tout cela qu'on dépense beaucoup d'activité ou beaucoup d'imagination depuis quelques semaines. La crise qui a éprouvé la France l'an dernier s'est dénouée il y a trois mois aussi favorablement qu'elle pouvait se dénouer; la paix s'est faite sérieusement entre les pouvoirs publics; un ministère sensé et modéré existe. Les problèmes les plus dangereux ont été sagement écartés, et depuis qu'il n'y a plus de grosses questions, de gros nuages, on semble se faire un singulier plaisir de soulever toute sorte de petites affaires, de petits

nuages, de créer ou d'imaginer des conflits entre les deux chambres et, pour tout dire, d'entretenir une petite guerre contre le sénat.

Que signifie tout cela, cependant? En définitive, il y avait un certain nombre de lois formant une sorte de programme politique et soumises au parlement. Il y avait la loi sur la liberté du colportage des journaux, le sénat l'a votée. Il y avait la loi sur l'état de siége, le sénat l'a approuvée. Il y avait la loi sur l'amnistie, en faveur des délits de presse commis pendant la période du 16 mai, — le sénat vient de la voter en effaçant, il est vrai, la date du 16 mai et en adoptant pour les effets de l'amnistie la période annuelle du 1er janvier au 31 décembre 1877. Il y avait aussi le budget : en quoi donc le sénat a-t-il montré son intempérance ou son animosité contre la république? Il a cru devoir adopter quelques amendemens, trois ou quatre augmentations de crédits sur les invalides, sur les bourses des séminaires, sur les remontes. Franchement, si le sénat ne peut pas modifier une loi ou restituer quelques crédits dans le budget, sans que la chambre des députés relève cela comme un défi, sans qu'on menace aussitôt la première assemblée, quelle idée se fait-on du régime parlementaire, du jeu des institutions libres? Quand même le sénat se tromperait quelquefois dans ses votes, il en a le droit; la chambre des députés, elle aussi, a ce droit dont elle use libéralement. Et au bout du compte comment tout cela finit-il? Lois et budget sont votés : on aurait dû commencer par là, on se serait épargné les émotions de ces perspectives de conflits sans raison sérieuse et d'une petite guerre bien inutile.

On ne fait pas de la politique de tous les jours avec de l'histoire, avec les évocations des temps évanouis; mais l'histoire est une bonne conseillère de la politique, parce qu'elle est l'expérience condensée, parce qu'elle montre à leur source des événemens dont on subit encore après bien des années les lointains effets. Une question reste livrée à des discussions sans cesse renaissantes après un siècle. Quel est le caractère définitif de la révolution? Dans quelle mesure a-t-elle été nécessaire, ou stérilement violente? Où est la limite entre les fictions de l'esprit de parti et la réalité, entre ce qui est légitime et ce qui n'est qu'une conception chimérique? C'est là précisément l'objet des fortes études que M. Henri Taine poursuit sur *les Origines de la France contemporaine*, et dont il vient de publier la seconde partie sous ce titre d'une simplicité éloquente : *la Révolution!* Par elle-même, cette étude nouvelle, œuvre d'un talent vigoureux, est un des signes les plus frappans des transformations d'idées qui s'accomplissent sous la pression des événemens.

Jusqu'ici on a eu surtout ce qu'on pourrait appeler la légende des temps révolutionnaires. La révolution a eu ses apologistes et ses détracteurs qui, même en étant quelquefois d'éminens historiens, ne se défendaient pas d'un généreux parti-pris, d'une préférence en quelque sorte instinctive. Le livre de M. Taine, c'est la critique libre, positive

et inexorable de la révolution, de ses origines, de ses actes; c'est l'esprit d'analyse et de dissection appliqué à toute une époque, et c'est ce qui fait la nouveauté, l'originalité de cette étude, souvent trop touffue, trop encombrée de témoignages, mais singulièrement puissante et destinée à déranger un certain nombre d'idées préconçues.

Qu'en résulte-t-il en effet? C'est qu'il y a bien des jugemens acceptés par tradition ou pour l'honneur de la cause qui sont démentis par la réalité plus sévèrement scrutée; c'est que la plupart des œuvres de la convention étaient déjà en germe dans l'assemblée constituante; c'est que la terreur n'a pas commencé seulement à la fin de 1792, elle existait dès les premiers jours, si bien que, pour une partie de la noblesse, l'émigration pourrait bien n'avoir été que la conséquence forcée d'une persécution furieuse, accompagnée de massacres, organisée partout, dans les campagnes comme dans les villes; c'est que la constitution de 1791, en détruisant la société ancienne, n'avait pas créé la société nouvelle et n'avait réussi qu'à décréter « l'anarchie légale » à la place de « l'anarchie spontanée » répandue partout depuis deux ans. M. Taine trace ce sombre tableau d'un trait vigoureux dans ses chapitres sur *l'Assemblée constituante et son œuvre, — la constitution appliquée.* Il multiplie les faits et les preuves avec une abondance redoutable. Sans se laisser détourner, il poursuit cette instruction saisissante dans tous les coins de la France; mais il semble oublier qu'au-dessus des détails sinistres, à travers le cours troublé, trop souvent sanglant des événemens, il y a autre chose. Il y a le souffle généreux qui a fait qu'un tel mouvement n'a pas pu se perdre, même dans les crimes et dans l'anarchie; il y a l'inspiration morale et idéale, qui est la compensation de l'inexpérience et des dangereuses chimères; il y a la pensée de justice, d'humanité, de progrès, qui décide de la révolution, qui finit par se retrouver dans une société nouvelle, et c'est ce qu'on veut dire lorsqu'on maintient justement la distinction décisive entre 1789 et 1793.

Ce n'est pas moins là un livre terriblement sérieux, presque inquiétant parfois, et qui donne à réfléchir : c'est son mérite et son succès. Que l'auteur des *Origines de la France contemporaine* se laisse emporter par instans et comme enivrer par la multiplicité des faits et des témoignages du temps, qu'il ne tienne pas assez de compte de la partie morale de la révolution française, c'est possible. Tous les faits que M. Taine se plaît à entasser dans ses récits un peu compactes restent cependant une réalité, la triste réalité dont la société nouvelle a eu à triompher pour devenir ce qu'elle est. On peut les interpréter, on ne peut guère les nier, et ils sont de nature à inspirer un sentiment aussi grave que profond. Non sans doute, on ne renonce pas à certaines idées qui ont pu être dénaturées ou profanées par des révolutionnaires, on ne reste pas moins attaché d'âme et d'esprit à la nouvelle société française.

On accepte les progrès qui sont sortis en définitive de cette formidable époque comme des bienfaits; mais on apprend à quel prix ils ont été achetés, par où l'on a passé, combien il y a eu de sang innocent versé, ce qu'il y a eu d'iniquités et de victimes avant qu'on soit arrivé à cet ordre nouveau, qu'il s'agit justement de maintenir et de défendre aujourd'hui. On comprend aussi quels fermens redoutables de telles épreuves ont dû laisser dans une société si profondément remuée, quelles traditions d'idées fausses et de fanatismes ont pu survivre sous prétexte de fidélité à la révolution, quelles habitudes de la force et de la violence ont eu le temps de s'enraciner en rendant tout possible. C'est précisément ici que l'histoire rejoint la politique, en l'éclairant, en montrant les écueils à éviter. M. Taine assure qu'il n'a songé qu'à tracer la « figure du passé, » qu'il a voulu faire une œuvre d'historien, et « rien de plus. » Dût-on ne pas tout accepter dans son livre, il a décrit assez de choses vraies, et il les a décrites assez énergiquement pour qu'on ne soit pas tenté de recommencer l'expérience des révolutions, surtout quand on n'aurait rien à fonder.

CH. DE MAZADE.

---

*La Guerre franco-allemande de 1870-1871*, par la section historique du grand état-major prussien, 13e livraison, 1878. Dumaine.

La section historique de l'état-major de Berlin poursuit avec lenteur, mais avec sûreté, le grand travail qu'elle a entrepris sur la guerre de 1870-1871. La 13e livraison qui vient de paraître et qui est traduite comme les précédentes par M. le commandant Costa de Serda n'arrive encore qu'au mois de décembre 1870. Elle embrasse cette partie de la campagne qui aboutit pour les Allemands à la reprise d'Orléans, après Coulmiers et les affaires engagées sous Paris, Villiers, Champigny. C'est un exposé détaillé de ces deux épisodes qui s'éclairent mutuellement, qui sont comme le point culminant de la guerre. Le récit de l'état-major prussien a le mérite de rester avant tout une œuvre militaire et de débrouiller des opérations compliquées. Naturellement il ne raconte que la partie allemande, sans être même toujours précis ou exact sur ce qui se passe au camp français; ce n'est pas moins un des plus précieux documens de l'histoire.

---

*Le directeur-gérant*, C. BULOZ.

# LA MAISON

# DES DEUX BARBEAUX

PREMIÈRE PARTIE.

## I.

En 1860, la raison sociale : *Lafrogne père et fils, droguistes à Villotte*, figurait encore en tête des factures de la maison, bien que, depuis plusieurs années déjà, Lafrogne père dormît sous les hautes herbes du cimetière Sainte-Marguerite. Cet établissement, fort achalandé, était connu dans tout le Barrois sous le nom du *Magasin des deux Barbeaux*, grâce à l'idée ingénieuse du père Lafrogne, qui avait pris pour enseigne les armes de Villotte : « deux barbeaux adossés sur champ d'azur semé de croisettes d'or. »

Située rue du Bourg, dans un quartier mi-bourgeois et mi-commerçant, la maison Lafrogne est un des spécimens les plus purs de l'architecture lorraine de la fin du XVIe siècle. La façade, bâtie en pierre dure de Savonnières, a pris avec le temps de jolis tons d'un gris rosé. La porte d'entrée en bois plein, délicatement ouvragée et agrémentée d'un heurtoir en fer, est encastrée dans une arcade dont un chérubin joufflu forme la clé, et dont l'entablement est lui-même surmonté d'un cartouche qui renfermait jadis les armoiries du seigneur du logis, mais où maintenant s'étale prosaïquement le numéro de la maison. Les chambranles des fenêtres sont formés par des sirènes, sculptées en haute bosse, qui sortent la poitrine nue d'une gaîne de feuillage et soutiennent de leurs têtes fines et rieuses un fronton échancré. Pour relier les détails de cette décoration élégante et sobre, de légers pilastres cannelés

séparent les croisées à petits carreaux verdâtres, et sur leurs chapiteaux corinthiens s'appuie la frise d'un attique percé de doubles lucarnes ; l'ensemble est complété par une dernière corniche où surplombent à chaque extrémité des gargouilles de pierre qui, dans les jours d'orage, versent sans façon les eaux pluviales sur la tête des passans.

La maison se compose de deux corps de logis séparés par une cour intérieure. En 1860, la portion donnant sur la rue du Bourg était réservée à l'habitation; les bâtimens de derrière, communiquant avec la rue de la Municipalité, comprenaient la *foulerie*, le pressoir, les bureaux et surtout les magasins, qui occupaient tout le premier étage. Là de vastes pièces sèches, aérées et profondes, prolongeaient en enfilade leurs cloisons garnies dans toute la hauteur de casiers à tiroirs; deux rangées de buffets massifs formaient au milieu un couloir obscur, tandis qu'au long des murailles s'alignaient des tonneaux ventrus, pleins jusqu'aux bords des substances sans nombre employées dans la droguerie : gommes-guttes, couperoses, bois de Brésil, garance, avelines et roses de Provins, jujubes et fleurs de bouillon blanc. Au plafond pendaient des fagots de bois de réglisse, des bottes d'armoise et de mélilot, de gigantesques chapelets de racines d'iris et de têtes de pavot. Quand parfois le soleil, filtrant à travers les vitres poudreuses, jetait sa lumière oblique à travers les guirlandes séchées, des flots d'atomes odorans s'envolaient de tous côtés et teignaient les rayons lumineux de couleurs étranges. Parfois aussi, d'un tiroir entr'ouvert, une aromatique senteur de vanille ou de noix muscade s'exhalait au passage et faisait rêver à la flore merveilleuse et lointaine des Antilles ou des Indes hollandaises.

Pour dire la vérité, personne ne rêvait guère dans cette maison des *Deux Barbeaux*. Les fils de Claude Lafrogne n'étaient pas enclins à de pareilles distractions. L'aîné, Hyacinthe, touchait à ses cinquante ans, et Germain, le cadet, en avait près de quarante. Restés célibataires, ils vivaient avec leur tante *Lénette* (diminutif de Madeleine), une verte vieille fille de soixante-douze ans, sœur de feu M^me^ Lafrogne, qui les avait bercés au maillot et qui depuis les avait élevés, catéchisés et dorlotés avec un dévoûment infatigable. M^lle^ Lénette était la cheville ouvrière de la maison, elle tenait les clés des armoires, réglait la dépense, ordonnait les repas et répondait de tout. C'était une grande et maigre personne, ne perdant pas un pouce de sa longue taille, alerte et d'une propreté méticuleuse, fort dévote, très rigoureuse pour elle-même et pour les autres, toujours levée avant le jour et ne laissant pas aux servantes le temps de bayer aux corneilles; au demeurant, une fille

de grand sens et de bon conseil, très respectée de ses neveux, qui ne concluaient jamais une affaire avant de l'avoir consultée.

Hyacinthe était son Benjamin, bien qu'il eût déçu les espérances et les ambitions de la famille. Au collége, il avait eu la réputation d'un fort en thème, et le père Lafrogne s'était nourri de l'espoir de voir son aîné entrer dans la magistrature. On l'avait en conséquence envoyé à vingt ans faire son droit à Paris, et, comme la tante Lénette ne pouvait se décider à l'abandonner seul dans cette ville de perdition, elle l'y avait suivi. Logé derrière Saint-Sulpice, rue du Canivet, obligé de passer par la chambre de sa tante pour rentrer dans la sienne, Hyacinthe avait vécu quatre ans à Paris sans se douter des plaisirs ni des dangers de la grande ville. Il était revenu à Villotte avec son diplôme de licencié et toutes les innocentes candeurs d'un jeune homme qui n'a vu le monde qu'à travers les fumées d'encens de l'église Saint-Sulpice. Ingénu et rougissant comme une jeune fille, naïf comme un enfant et d'une simplicité touchante, il ne pouvait croire au mal. Les hâbleries et les duplicités de la chicane étaient pour lui lettres closes; aussi fit-il un détestable avocat.

L'histoire de l'unique plaidoirie d'Hyacinthe Lafrogne sert encore aujourd'hui de thème aux plaisanteries de la bazoche de Villotte. Il avait été chargé de défendre d'office une femme accusée d'avoir volé une paire de bas. Le délit était patent, la prévenue ayant été trouvée nantie des objets volés; Hyacinthe n'en plaida pas moins l'innocence de sa cliente.

— Messieurs, dit-il d'une voix honnêtement émue, quand Pharaon, roi d'Égypte, fit rechercher la coupe qui lui avait été dérobée, on la retrouva dans le sac de Benjamin, et cependant Benjamin était innocent; tel est le cas de ma cliente...

— Pardon, maître Lafrogne, interrompit le président, qui avait l'humeur bourrue et narquoise, Benjamin n'avait pas mis lui-même la coupe dans son sac, tandis que votre cliente avait mis à ses pieds les bas en question. Votre argument pèche par la base.

Les saute-ruisseau, l'huissier audiencier, le greffier et le ministère public lui-même partirent d'un si bel éclat de rire que le débutant s'embrouilla dans sa harangue, bredouilla et se rassit tout mortifié. La cause était entendue. Hyacinthe quitta l'audience en jurant qu'on ne l'y reprendrait plus. — Épices pour épices, dit-il à son père, j'aime encore mieux en vendre que d'en recevoir.

Ce fut la seule malice qu'il se permit pour soulager son cœur.

Il était à cinquante ans tel qu'il s'était montré à vingt-quatre. Ses cheveux avaient grisonné, mais ses joues étaient roses, et ses yeux bleus avaient conservé leur limpidité enfantine. En fait de femmes

il n'avait jamais connu que la tante Lénette; ce sexe lui faisait peur et jamais on n'avait pu le décider à se marier. Casanier et même un peu tâtillon, il se plaisait au logis, tenait les livres, s'occupait de la correspondance, et se récréait le soir en lisant des tragédies classiques et des romans de chevalerie. On le rencontrait parfois le dimanche, après les vêpres, sur les bords du canal, marchant le dos un peu voûté à cause de sa grande taille frêle. Il portait encore, comme au temps passé, de petits anneaux d'or aux oreilles; il était vêtu d'une antique et longue redingote noisette; ses chemises, façonnées à la vieille mode, avaient des devans plissés à la main, sur lesquels tombaient gauchement les bouts d'une cravate noire fripée; son pantalon de lasting, trop court, laissait voir de gros bas tricotés par M^lle^ Lénette, et des souliers noués de cordons trop longs; il y avait dans sa mise quelque chose de suranné, de naïf et de flottant comme son propre esprit.

Germain, le cadet, était d'humeur aussi sauvage, mais d'un tout autre tempérament; sauf en un point, leur commune aversion pour le mariage, les deux frères différaient de goûts, de caractère et de tournure. Tandis qu'Hyacinthe, paisible, frileux et sédentaire comme un chat domestique, redoutait le bruit et les exercices violens, Germain était un marcheur infatigable et un farouche chasseur. Grand, bien râblé, haut en couleur, barbu, il avait l'œil vif, un nez en bec d'aigle, de belles dents blanches et des éclats de voix retentissans comme la fanfare d'un cor. Tout le temps que lui laissaient les achats et la vente était consacré à la chasse. De septembre à mars, on entendait sa trompe et les aboiemens de ses chiens résonner dans les grands bois qui avoisinent Villotte. Moins novice qu'Hyacinthe et plus tourmenté par le sang, il était aussi moins vertueux, et les mauvaises langues prétendaient qu'il se permettait de temps à autre quelques escapades à Cythère; mais il se montrait sur ce point fort secret et réservé, et il y a lieu de croire que ses aventures galantes se bornaient à de brèves et brusques amourettes de chasseur.

Ces divergences de caractère n'empêchaient pas les deux frères de s'aimer et de vivre en bon accord. Ils s'étaient créé, en compagnie de la tante Lénette, un petit monde à trois qui leur suffisait. Du 1^er^ janvier à la Saint-Sylvestre, leur vie coulait paisible et méthodique. En hiver, après la fermeture du magasin, ils se réunissaient dans la salle à manger du rez-de-chaussée, et attendaient l'heure du souper autour du poêle qui ronflait doucement. Hyacinthe lisait, Germain nettoyait son fusil, la tante tricotait, et l'unique servante, Catherinette, filait au rouet près de ses maîtres. Le dimanche, Hyacinthe, qui était resté fort pieux, accompagnait à la grand'messe

de Notre-Dame la tante Lénette, parée d'une antique robe de taffetas marron et d'un châle fond blanc à palmettes multicolores; au retour on s'arrêtait chez le pâtissier de la rue Entre-Deux-Ponts, et on y achetait invariablement quatre petits pâtés chauds qui constituaient l'extra du dîner dominical, et qu'Hyacinthe emportait précieusement dans un papier gris.

En été, dès la Saint-Jean, la tante et Germain allaient s'installer dans une ferme que la famille possédait à Rembercourt, aux bords de l'Ornain et à six kilomètres de la ville. M^lle^ Lénette y passait toute la belle saison ; elle y faisait sa récolte de fruits, ses conserves et ses confitures et ne rentrait à Villotte qu'en octobre, pour les vendanges et la lessive. La simplicité de ce modeste train de vie permettait aux Lafrogne de réaliser de belles économies. Leurs rentes montaient par an à vingt-cinq mille francs ; ils en dépensaient six mille à peine, et le chiffre de ces revenus accumulés avait fini par doubler le capital. Les gens de Villotte faisaient des gorges chaudes sur les habitudes parcimonieuses des deux frères. On les accusait d'être par trop *regardans*. La société bourgeoise les considérait comme deux ours qu'il fallait renoncer à apprivoiser, mais les boutiquiers, tout en se moquant de leurs toilettes et de leurs allures, les estimaient à cause de leur fortune et de leur solidité commerciale. Quant au menu peuple, qui a une aptitude spéciale pour saisir les rapports comiques des choses et caractériser d'un mot les ridicules des gens, il les avait surnommés « les deux barbeaux, » et le nom leur était resté.

Les plaisanteries des habitans de Villotte effleuraient à peine l'épiderme des « deux barbeaux. » Ils laissaient rire et, le dimanche soir, en compagnie de la tante et d'un vieil ami d'Hyacinthe, nommé M. Nivard, ils se gaussaient à leur tour des ménages de notaires et d'avoués où l'on se ruinait en bons dîners, tandis que les enfans allaient à l'école en bas troués, et que les filles coiffaient sainte Catherine. — Ils se consolaient de tous les quolibets en savourant les joies intimes de cette vie à trois que pas un nuage n'avait troublée depuis la mort de Lafrogne père.

La tante Lénette leur épargnait tous les soucis du ménage. Ils ignoraient les agaçantes préoccupations qui empoisonnent la vie des célibataires. Ils trouvaient toujours leur linge préparé à point et en parfait état, leur dîner servi au coup de midi, leurs paletots d'hiver bien doublés et douillets dès le premier givre, et leurs vêtemens de toile fleurant la lessive, dès que les chaleurs de juin dardaient dans la rue du Bourg. Rien ne leur manquait, et, pour achever de leur dorer l'existence, de beaux biens au soleil les assuraient contre les hasards des crises commerciales et les troubles des révo-

lutions. Leur ferme de Rembercourt était d'un bon rapport, les futaies de leurs bois de Fains faisaient l'admiration du pays, et leurs vignes de la côte Notre-Dame, exposées en plein midi, dans une coulée qu'on nomme le *Cugnot* et où la réverbération de deux pentes caillouteuses ferait mûrir des oranges, leurs vignes donnaient un petit vin de pineau qui, pour son bouquet délicat et sa jolie couleur groseille, n'avait pas son égal dans toute la contrée.

Ils vivaient ainsi d'une vie bourgeoise et doucement heureuse, quand, un soir de mars 1862, un incident fort inattendu jeta la perturbation dans ce milieu paisible, comme une pierre lancée dans un buisson met en émoi une bande d'étourneaux qui y picoraient tranquillement.

Le crépuscule était tout à fait tombé. Catherinette venait de poser la lampe sur le marbre du poêle, auprès duquel Hyacinthe lisait l'histoire de la *Belle Mélusine*; M^lle^ Lénette dressait le couvert, et Germain, qui rentrait de la passe aux bécasses, était en train de déboucler ses guêtres boueuses, quand on heurta à la porte de la rue. Au bout de quelques secondes, Catherinette, qui était allée ouvrir, cria du fond du corridor :

— Mademoiselle, c'est le facteur qui a une lettre pour vous... Il dit que c'est huit sous, rapport à un affranchissement insuffisant.

— Insuffisant! s'exclama Germain, diantre soit des maladroits qui ne pèsent pas leurs lettres avant de les jeter à la boîte!

— Faut-il la refuser? demanda la tante.

— Non, répondit le scrupuleux Hyacinthe en interrompant sa lecture, il ne faut jamais refuser une lettre... J'y vais.

Il s'enfonça dans l'ombre du corridor, à l'extrémité duquel la lanterne du facteur brillait sous le porche comme un ver luisant, puis, ayant payé les huit sous, il rentra en soupesant une enveloppe carrée bordée d'un large liséré noir. — Elle pèse lourd, en effet, fit-il, elle est timbrée de Paris et à votre adresse, ma tante.

— Voilà qui est bizarre, murmura la vieille fille qui devint rêveuse; lis-nous cela, Hyacinthe, moi je n'ai pas mes lunettes.

Hyacinthe déchira l'enveloppe et en tira une feuille de vélin épais et cassant comme du carton. — Sac à papier! s'écria-t-il, quel luxe! je ne m'étonne plus que le poids ait été dépassé.

— Quand on se donne de ces genres-là, grommela Germain, on pourrait bien aussi faire la dépense de deux timbres.

— Quelles pattes de mouche! poursuivait Hyacinthe. — Il se rapprocha de la lampe et parvint enfin à lire : « Ma chère parente... »

Il s'interrompit d'un air ébaubi. Germain, de son côté, avait poussé une exclamation, et M^lle^ Lénette, qui disposait les assiettes sur la table, s'était arrêtée au milieu de sa besogne.

— Ah ! dit-elle, ce doit être de votre cousine de Paris... Continue, Hyacinthe.

Il reprit : — « Ma chère parente,

« Bien que nous nous soyons à peine connues, permettez-moi de me rappeler à votre souvenir dans les douloureuses circonstances où je me trouve.

« Peut-être ignorez-vous encore le malheur qui m'a frappée : M. de Coulaines, mon mari, est mort il y a un an. Lorsque cette affliction m'a été envoyée, j'étais tellement anéantie que j'ai laissé à des amis le soin de vous en faire part, et peut-être ma lettre de deuil ne vous est-elle point parvenue. Veuillez m'excuser, et, bien que l'éloignement ait depuis trop longtemps interrompu nos relations de famille, je ne doute pas que l'excellente sœur de mon père ne sympathise avec mes chagrins ; aussi je me permets de vous écrire pour vous demander conseil.

« Mon pauvre mari, qui était dans l'industrie, est mort laissant des affaires fort embrouillées, et, tout compte fait, il ne me reste plus qu'une rente de trois mille francs. C'est bien peu, même en province ; à Paris, c'est presque la misère, surtout quand, comme moi, on a une fille de dix-huit ans. Laurence vient de passer brillamment ses examens à l'Hôtel de Ville, et elle a un diplôme qui lui permettra de se caser comme institutrice quelque part ; mais en attendant qu'elle trouve une bonne place, grâce aux belles relations que nous avons conservées, j'ai dû me préoccuper des nécessités de la vie et je me suis résignée à quitter Paris pour m'établir en province. Une fois ce parti pris, je devais naturellement songer à choisir pour résidence la ville où je suis née et où j'ai encore des parens.

« Je viens donc vous prier, ma chère tante, de vouloir bien m'aider de votre expérience. Je voudrais trouver un petit appartement modeste et convenable tout à la fois, dans les prix de quatre cents francs. Mes cousins, dont je serai heureuse de faire la connaissance, pourront sans doute facilement me dénicher cela. Je n'attends plus que votre réponse pour m'occuper de mon déménagement, et je compte, si elle est favorable, me mettre en route avec Laurence dès les premiers jours d'avril.

« Veuillez, ma chère parente, excuser la liberté que je prends et agréer les affectueux respects de votre nièce, qui vous embrasse de tout cœur, ainsi que ses cousins.

« Rosine de Coulaines. »

Il y eut un moment de profond silence tandis qu'Hyacinthe repliait machinalement le papier qui craquait dans ses doigts.

— Voilà une tuile ! s'exclama tout à coup Germain, il n'y a que des Parisiens pour agir avec ce sans façon !.. Une parente que nous ne connaissons ni d'Ève ni d'Adam, et avec laquelle en trente ans nous avons à peine échangé deux lettres !

M^lle^ Lénette ne répondait pas. Elle restait rêveuse, les sourcils froncés, et semblait fouiller dans ses souvenirs.

— Si ces dames viennent demeurer à Villotte, nous aurons souvent leur visite! ajouta Hyacinthe, qui se sentit un frisson dans le dos rien qu'à l'idée d'être obligé de recevoir les deux Parisiennes.

— Il faut jeter la lettre au panier, et voilà tout! reprit violemment Germain; nous ne les avons jamais vues, et franchement nous ne pouvons pas de gaîté de cœur bouleverser notre vie pour deux étrangères...

— Ce sont vos cousines, les propres enfans de mon frère Thoiré, objecta M^lle^ Lénette, sortant tout à coup de sa méditation.

— Mais, tante Lénette, vous ne nous aviez jamais parlé de ces parentes-là?

— C'est vrai, je les avais quasi oubliées... Depuis son installation à Paris, mon frère Edme Thoiré nous avait un peu oubliés lui-même. Sa fille avait épousé un M. de Coulaines, un songe-creux qui avait la tête pleine de belles inventions et le gousset toujours vide. Je me souviens qu'il essaya une fois d'emprunter de l'argent à votre père; Lafrogne refusa net, ce qui jeta un froid entre les deux familles, et depuis on cessa de s'écrire... Sa veuve et sa fille n'en sont pas moins vos proches parentes, mes enfans, et vos seules parentes.

— Bah! ma tante, s'écria Germain, qu'a-t-on besoin de tant de parens? A nous trois, nous nous suffisons et nous sommes heureux, c'est l'essentiel!

— Tu as raison, mon garçon, et je ne me plains pas... C'est égal, poursuivit M^lle^ Lénette, en jetant un regard mélancolique vers le vieux baromètre pendu entre les deux fenêtres, je ne puis m'empêcher d'avoir un fonds de tristesse quand je me reporte à cinquante ans en arrière, quand je songe comme notre famille était nombreuse et comme elle s'est fondue avec le temps!.. Si mon père Jean Thoiré revenait au monde, il serait bien marri en voyant sa maison sans enfans, lui qui prétendait qu'avec ses trois filles et son garçon il peuplerait toute la rue du Bourg... Je me rappelle que la dernière fois que nous nous sommes trouvés réunis, c'était à l'occasion de ton baptême, Germain. Mon frère Thoiré, le père de cette Rosine qui m'écrit, était venu exprès de Paris avec sa petite; il y avait aussi ma sœur Loulette, la religieuse; toute la famille était là. — *Ma fi!* dit mon père, puisque nous voilà tous en fa-

mille, il faut, avant la cérémonie, que je voie encore une fois mes enfans et petits-enfans rassemblés sous le même plafond. — On monta donc dans la chambre verte où ta mère Mimi, qui relevait de ses couches, était alitée; toi, tu geignais doucement près d'elle, dans ta barcelonnette. Quand nous fûmes tous montés et rassemblés près de l'accouchée : — Çà, comptons-nous d'abord, reprit le père. — Et il se trouva que nous étions sept, en comptant la petite Rosine, Hyacinthe et le nouveau-né. On se plaça par rang d'âge; le père d'abord, puis mon frère Edme qui était l'aîné, puis Loulette, moi ensuite, enfin Mimi dans son grand lit, et les marmots près du berceau. — Allons, mes enfans, dit le père, je suis content de vous voir encore une fois tous dans ma maison... Embrassons-nous ! — Alors il embrassa sur les deux joues mon frère Edme, celui qu'on appelait Thoiré tout court, à cause de sa qualité d'aîné; Edme embrassa Loulette, et ainsi le baiser de famille fit tout le tour du cercle jusqu'à la petite Rosine, qui te le donna, à toi, Germain, en se haussant sur ses petons pour aveindre ta tête dans la barcelonnette haut perchée... Et depuis nous ne nous sommes plus retrouvés ensemble, ajouta la tante Lénette, en se mouchant bruyamment pour dissimuler son émotion.

Hyacinthe, de son côté, écrasait une larme dans les coins de ses yeux, et Germain alla gravement embrasser la tante.

— Voilà pourquoi, continua M^lle^ Lénette en replaçant son mouchoir dans sa poche toute bruissante de trousseaux de clés, il ne faut pas se montrer trop dur pour cette cousine, qui est une Thoiré, après tout... Néanmoins, mes enfans, vous êtes les maîtres, et ce que vous ferez sera bien fait.

— Il suffit, ma tante, je leur écrirai demain qu'elles peuvent venir, répondit Hyacinthe avec un soupir.

— C'est entendu, fit Germain, et moi je m'occuperai de leur trouver un logement... Maintenant, si nous soupions !

## II.

Quinze jours après, Hyacinthe, prévenu par un billet de M^me^ de Coulaines, endossait sa redingote noisette et se rendait à la station de Villotte pour y attendre ses cousines qui devaient arriver par le train de cinq heures. On entrait en avril, mais, comme il arrive fréquemment dans ce bon pays du Barrois, le renouveau débutait mal. Un vent du nord-ouest chassait dans le ciel de gros nuages noirs qui de temps à autre crevaient en giboulées sur la ville; les gouttières des chéneaux, inondées par ces brusques averses, débordaient bruyamment sur les dalles des trottoirs, et dans les jardins

du quai des Gravières les pruniers en fleurs avaient l'air de grelotter sous leur blanche toilette de printemps.

Hyacinthe, tout en se morfondant près de la barrière qui le séparait de la voie, avait fort à faire pour abriter sa redingote sous un vaste parapluie d'alpaga marron. Un long sifflement arriva enfin du fond de la vallée à travers la rafale, et, peu après, le train haletant et fumant s'arrêta sous la marquise de la station.

Dix ou douze paysans descendirent d'abord des wagons de troisième classe, puis deux dames à la tournure jeune sortirent d'un compartiment de première. L'aîné des Lafrogne, qui de sa vie n'avait voyagé qu'en troisième, regardait avec stupéfaction ces deux belles dames à l'élégante toilette noire, et, ne pouvant croire qu'elles fussent les deux parentes pauvres qu'il attendait, examinait encore s'il ne se trouvait pas sur le quai d'autres voyageuses répondant au signalement; mais tout le monde était bien descendu, et on refermait déjà les portières.

Les deux dames, relevant leurs jupes, hésitaient à quitter la marquise, et leurs regards inquiets semblaient chercher quelqu'un sur la chaussée où la pluie clapotait.

Hyacinthe prit son grand courage, s'approcha en secouant son parapluie ruisselant, et, s'adressant à la plus âgée, demanda timidement si ce n'était pas à madame de Coulaines qu'il avait l'honneur de parler. Puis, en rougissant, il ajouta :

— Je suis Hyacinthe Lafrogne.

— Oh! mon cher cousin, s'écria la dame avec volubilité, que je suis aise de vous voir!.. mais quel temps, dites-moi? Nous sommes déjà trempées...

Elle l'embrassa sans façon et lui présenta sa fille Laurence. Celle-ci, à demi aveuglée par la pluie qui fouettait ferme, lui tendit la main, tandis que ses deux grands yeux noirs lorgnaient curieusement la figure falote de ce singulier cousin.

— Quel temps! répéta M^me^ de Coulaines;... Laurence, occupe-toi de nos caisses.

On entra dans la salle des bagages. Ces dames en avaient à elles seules une charretée. Hyacinthe contemplait d'un air effaré cet empilement de malles et de sacs de voyage.

— Avez-vous une voiture, mon cousin? demanda M^me^ de Coulaines.

— Une voiture!.. non, mais j'ai amené avec moi notre garçon Césarin, qui transportera vos colis sur sa brouette. Quant à nous, ma cousine, nous pouvons partir à pied.

— A pied? Il pleut à verse! s'écria la dame en regardant le ciel ruisselant.

— Oh ! ce n'est qu'une *allevasse* (une giboulée), balbutia humblement Hyacinthe, et nous ne demeurons pas très loin de la gare.

Il donna ses instructions à Césarin, puis, rouvrant son large parapluie, il offrit le bras à M^me^ de Coulaines et l'on partit. Laurence, mal abritée sous son en-tout-cas, les suivait en sautillant de pavé en pavé, et de temps à autre jetait un regard mélancolique sur la boue qui mouchetait ses souliers Molière à hauts talons. Ils traversèrent ainsi toute la rue Entre-Deux-Ponts, dont les boutiquiers, assis derrière leurs vitrines, examinaient sournoisement les deux Parisiennes escortées par l'aîné des Barbeaux.

— Nous voici chez nous, dit enfin Hyacinthe en heurtant à la porte de la rue du Bourg.

Catherinette était accourue au coup de marteau. Lafrogne introduisit dans le vestibule ses parentes, qui secouèrent sans façon leurs jupes trempées sur le carrelage blanc et noir scrupuleusement lavé et frotté chaque jour par la vieille servante.

Droite dans sa robe de laine et sous son bonnet de linge à grands tuyaux, M^lle^ Lénette, accourue pour souhaiter la bienvenue à ses nièces, se tenait sur le seuil de la salle à manger. Ses yeux gris perçans dévisagèrent les deux Parisiennes, sans qu'un trait de sa physionomie prudente et froide révélât ses impressions. Elle embrassa gravement la mère et la fille et reçut sans sourciller leurs bruyantes accolades. Puis, comme Césarin venait d'arriver avec les malles, elle engagea les deux voyageuses à monter dans leurs chambres afin de changer de vêtemens.

L'appartement réservé à M^me^ de Coulaines et à sa fille était situé au premier, sur la rue, en face de celui où couchaient M^lle^ Lénette et Germain. Il se composait d'une grande pièce, désignée par les maîtres du logis sous le nom de « la chambre verte, » et d'un cabinet contigu où la tante serrait ses robes et emmagasinait ses conserves.

— Voici votre chambre, Rosine, dit M^lle^ Lénette en poussant la double porte du palier, et voici la vôtre, ma mie, ajouta-t-elle en désignant à Laurence la porte vitrée du cabinet. Vous resterez avec nous jusqu'à ce que vous puissiez vous installer dans le logement que Germain a retenu... Maintenant mettez-vous à votre aise, et, si vous avez besoin de quelque chose, appelez Catherinette.

Césarin venait de déposer en soufflant le dernier colis sur le parquet. Il redescendit avec la tante Lénette. — Ouf ! dit-il en passant à Catherinette, en ont-elles emporté des *affutiaux*, vos Parisiennes ? J'en avais ma charge, vrai !

— Tout ça c'est des *arias !* grogna la vieille servante, qui essuyait en rechignant le carrelage boueux du vestibule.

Pendant ce temps, Mme de Coulaines et sa fille, dépaysées comme des oiseaux qu'on a changés de cage, restaient gelées et immobiles au milieu de la chambre verte. — Austère, glaciale, sans feu, sans tapis, sans bourrelets aux portes, avec ses murailles tendues de verdures, sa glace en deux morceaux, ses fenêtres drapées de maigres rideaux de damas fané, cette pièce leur faisait froid dans le dos. Laurence, assise sur sa malle, considérait d'un œil morne la file des petits ronds de sparterie verdâtre qui allait de la porte d'entrée à celle du cabinet, comme pour indiquer aux pieds des hôtes qu'il ne fallait se poser que là, afin de respecter le parquet ciré et luisant comme un miroir. Elle inventoriait d'un air de pitié les fauteuils de paille, les vases de fleurs artificielles, la toilette en forme de trépied antique, le guéridon massif avec un dessus de marbre où s'étalait un sucrier de cristal taillé et la carafe pareille. Tout ce luxe peu hospitalier des Lafrogne avait pourtant arraché, la veille, une exclamation admirative à Germain, lorsqu'il était venu jeter un coup d'œil sur les apprêts de Mlle Lénette : — Sarpejeu ! ma tante, s'était-il écrié, vous avez bien fait les choses, et elles seront logées comme des princesses !

A voir leurs mines dédaigneuses, elles ressemblaient en effet à des princesses, mais à des princesses exilées de leur royaume et regrettant amèrement leur nid douillet et capitonné de la rue du Bac.

— Brr ! soupira Laurence en secouant ses épaules, c'est un tombeau que cette chambre... Nos cousins ne font donc jamais de feu?

— Que veux-tu ? reprit sa mère, ce sont les habitudes parcimonieuses de la province... Nos cousins sont fort riches et ils ne dépensent pas leurs revenus.

— On s'en aperçoit, dit la jeune fille, je suis gelée et je n'aurai jamais le courage de m'habiller.

A la fin elles surmontèrent pourtant l'engourdissement qui les clouait sur place ; le sentiment des convenances joint à un réveil de coquetterie les poussa à ouvrir leurs caisses et à procéder minutieusement à leur toilette.

Laurence, qui venait de quitter le deuil, remplaça son costume de voyage par une jolie tunique de velours anglais à deux tons avec les manches et la jupe de soie pareilles. Mme de Coulaines tira du fond de son coffre et revêtit une élégante robe de faille noire. Tous ces apprêts prirent du temps, et, quand les deux voyageuses descendirent, il était sept heures, le souper était servi, Mlle Lénette s'impatientait, et Germain, qui rentrait de la chasse, affamé, commençait à grogner contre les retardataires.

A la vue de leurs cousines, vêtues comme pour une fête, les deux

Barbeaux échangèrent avec M^lle^ Lénette des regards effarouchés. Germain salua gauchement, et la tante s'écria :

— Vraiment, ma nièce, vous avez eu tort de faire des frais de toilette ; avec nous il faut agir sans cérémonie.

— Je vous assure, ma tante, répliqua M^me^ de Coulaines, que telle n'a pas été notre intention... Nous sommes habillées comme à notre ordinaire.

A leur ordinaire!.. Les deux frères en étaient presque suffoqués. — Ainsi ces toilettes à tralala étaient leurs vêtemens de tous les jours, et elles voyageaient en premières !

— Il n'est pas étonnant, pensaient-ils, qu'en vivant de la sorte elles aient mangé leur dernier sou. — Quant à M^lle^ Lénette, elle était souverainement choquée en voyant que sa nièce, veuve depuis un an seulement, portait déjà de la soie, ce qui paraissait scandaleux à Villotte, où les veuves portent au moins pendant deux ans leur deuil en laine. Dès ce premier soir, les deux Parisiennes furent étiquetées dans son cerveau comme des créatures frivoles et dangereuses, et M^lle^ Lénette ne revenait pas facilement sur ses premières impressions.

On se mit à table. Le souper avait été corsé de quelques plats de supplément, en l'honneur des nouvelles venues. Les radis et le beurre dans des bateaux de porcelaine blanche, la *rouelle* de veau garnie de champignons, le gigot rôti, la salade de barbe de capucin et le gâteau de riz parurent aux deux frères le summum des somptuosités gastronomiques, tandis que M^me^ de Coulaines et sa fille, imbues de cette idée toute parisienne qu'en province on a de tout à profusion et pour rien, trouvèrent ce menu d'une simplicité voisine de la lésinerie. Au dessert, un fromage du cru, des confitures, une assiette de poires tapées et de cerises séchées au four, achevèrent de désillusionner ces dames sur les bombances de leurs cousins de Villotte.

La nappe était à peine enlevée qu'on entendit résonner le marteau de la porte d'entrée, et que Catherinette annonça M. Nivard, l'ami d'Hyacinthe.

— Oh! vous avez du monde? s'écria le visiteur avant même d'avoir franchi le seuil de la salle à manger, je ne veux pas vous déranger et je m'en vais.

— Non, non, entre donc! répondit le candide Hyacinthe, tu ne nous déranges pas, ce sont nos cousines de Paris, mesdames de Coulaines...

Il s'en doutait parbleu bien, malgré ses mines surprises, et la curiosité seule l'avait poussé à venir ce soir secouer le marteau des Lafrogne, afin d'être l'un des premiers à dévisager de près les fameuses cousines.

Il se coula discrètement près du poêle, en saluant et en murmurant force excuses; puis il s'assit juste en face des Parisiennes, qui, de leur côté, examinaient avec une inquiétude mal dissimulée ce singulier spécimen des indigènes de Villotte.

Delphin Nivard, célibataire de quarante-huit ans et chef de bureau à la préfecture, offrait en effet à l'analyse une particularité fort originale : atteint d'une alopécie précoce, il avait la figure complétement glabre. Pas un cil aux paupières, pas un vestige de sourcils, pas un poil de barbe. Sur ce visage rond, blafard et uni comme un œuf, trois détails tranchaient seuls : une perruque brune coupant d'une ligne trop précise la peau mate du front et des tempes, un nez bourgeonné dénotant une persistante âcreté du sang, et deux petits yeux verts dardant un regard effronté et maladif entre deux paupières clignotantes. A l'aspect de cette face pâlote et dévastée, on se demandait quelle passion virulente avait ainsi ravagé à blanc l'organisme de ce bureaucrate de province. Nivard passait à Villotte pour un pince-sans-rire, très friand d'histoires scandaleuses et très mauvaise langue. Sa conversation était malveillante et sa plaisanterie venimeuse, comme si son sang vicié eût fini par communiquer à son esprit une recrudescence de malignité.

Dès qu'il fut installé devant son verre de *fignolette*, il se mit à parler, s'adressant ostensiblement à M^me^ de Coulaines, qu'il finit par interroger sur les embellissemens de Paris.

La dame, qui était bavarde, ne se fit par prier pour répondre. Elle n'était pas fâchée d'éblouir sa tante et ses cousins par le détail des plaisirs de la grande ville et l'étalage de ses brillantes relations. Avec l'étourderie d'une linotte, elle effleurait les sujets les moins canoniques : les actrices en renom, les spectacles à la mode, les derniers scandales parisiens ; — toutes choses qui choquaient beaucoup plus M^lle^ Lénette qu'elles ne l'émerveillaient. La dévote demoiselle hochait la tête, en trouvant ce babillage singulièrement déplacé. Hyacinthe rougissait au moindre mot un peu léger. Quant à Nivard, tout en donnant la réplique à M^me^ de Coulaines, il ne laissait pas de lorgner M^lle^ Laurence, qui s'était accoudée au marbre du poêle et écoutait la conversation avec une moue dédaigneuse.

Les petits yeux égrillards et perçans du chef de bureau semblaient prendre plaisir à se fixer sur cette jolie personne dont le teint blanc, le regard expressif, le profil de médaille s'accusaient doucement sous la lumière dorée de la lampe. Les œillades de Nivard se prolongeaient avec une telle insistance qu'elles finirent par agacer Germain, qui, rencoigné dans l'ombre, contemplait aussi sa cousine avec un mélange de défiance et d'admiration.

Le sauvage chasseur était ébaubi et scandalisé tout à la fois de

l'élégance recherchée de sa mignonne parente. Ses yeux curieux étudiaient timidement les détails de cette toilette de jeune fille qui lui apparaissait comme l'épanouissement d'un luxe inconnu et raffiné : — les petits souliers mordorés et décolletés laissant voir un fin bas bleu à coin brodé de noir; le corsage bombé où achevait de se faner un bouquet de violettes acheté à la gare avant de quitter Paris; le cou bien dégagé et se mouvant avec une grâce aisée dans la blancheur d'un grand col évasé, les cheveux noirs ébouriffés avec art et retombant sur le dos en longues grappes qu'un ruban cerise nouait à hauteur de la nuque. — Tout cela dégageait un parfum étrange de civilisation mondaine qui intriguait Germain et le troublait.

La voix traînante et profonde de la cloche de la tour de l'horloge, sonnant le couvre-feu, interrompit cette périlleuse contemplation et mit fin au babil de M^me^ de Coulaines. Les habitudes de la maison étaient inflexibles; on s'y couchait et on s'y levait à la cloche du beffroi. — Nivard, qui était au courant du régime des Barbeaux, prit congé de la compagnie. Les deux frères allèrent faire leur tournée dans les magasins. M^lle^ Lénette, ayant conduit elle-même ses parentes jusqu'à leur appartement et allumé leur bougie, les embrassa gravement en leur souhaitant une bonne nuit.

Le lendemain, Laurence de Coulaines, réveillée par les voix criardes des laitières qui parcouraient la rue de Bourg, eut un moment d'angoisse et de stupéfaction en ne se retrouvant pas dans sa petite chambre de la rue du Bac. Elle ne savait plus où elle était. Le grain rude des draps dont la toile était filée chez M^lle^ Lénette la rappela au sentiment de la réalité.

Elle se frotta les yeux, regarda autour d'elle et poussa un soupir à la vue de son étroit cabinet éclairé par le jour grandissant. Les murs, tapissés de papier gris, étaient uniquement garnis dans toute leur longueur de portemanteaux vides et de rayons sur lesquels s'étalaient les pots de confitures et les bocaux de conserves de la tante Lénette. Au milieu de cette pièce démeublée, le lit de fer sans rideaux, la table de bois blanc servant de toilette et deux chaises de paille formaient un ensemble si pauvre et si peu confortable que Laurence fut prête à en pleurer. Ne se sentant pas d'humeur à paresser dans un aussi triste séjour, elle sauta hors du lit, chaussa ses pantoufles et courut à la fenêtre.

Dès qu'elle eut poussé les persiennes, le spectacle du dehors la rasséréna. Un joli soleil de printemps emplissait la rue, jetant des touches rosées sur les sculptures des façades grises et rayant d'éclairs argentés les pavés encore humides. Des jardinières longeaient la chaussée, roulant sur leurs brouettes des *charpagnes* pleines de

légumes et criant d'une voix chantante « les panais, les carottes et les choux. » En haut, les hirondelles revenues caracolaient dans l'air, avec de petits cris, et frisaient de leurs ailes noires les corniches des toits. Aux deux extrémités de la rue, des coteaux de vigne, fermant l'horizon, découpaient leurs terres brunes sur le ciel bleu.

L'espoir, quand on a dix-huit ans, ne replie jamais son aile. Il se mit à reprendre l'essor dans le cœur de M^lle^ de Coulaines, ragaillardie par cette claire matinée de printemps et par la chanson argentine des cloches d'église qui tintaient pour la première messe.

Elle laissa ses fenêtres entr'ouvertes et, se remuant avec précaution pour ne pas éveiller sa mère, qui aimait à faire la grasse matinée, elle commença gaîment sa toilette. Mais, quand elle eut versé dans sa cuvette le contenu d'un pot à eau et d'une carafe, elle s'aperçut qu'elle avait épuisé sa provision d'eau. Habituée à s'inonder d'abondantes ablutions, Laurence fit une moue désappointée en se voyant réduite à la portion congrue : — Quoi ! murmura-t-elle, ils économisent même l'eau !

Tant pis, advienne que pourra ! — Elle était résolue à aller bravement en quérir elle-même une pleine cruche à la cuisine. Elle s'enveloppa dans un peignoir, noua en une seule torsade son épaisse chevelure qui tombait en moutonnant jusqu'à la souple cambrure de sa taille, puis elle entr'ouvrit doucement la porte, se glissa dans le couloir,.. et tout à coup recula avec un cri effarouché jusque dans sa chambre, dont elle referma précipitamment la porte.

Germain était sur le palier. Il projetait d'aller dans les bois de Rembercourt essayer un chien et il venait de quitter sa chambre, boutonné dans sa veste de chasse et guêtré jusqu'aux genoux. Dans l'ombre bleue du couloir, il eut le temps d'apercevoir sa jeune cousine tenant le pot à eau d'une main et de l'autre serrant sur sa poitrine son peignoir attaché à la hâte. Cela dura à peine une seconde. Il entrevit dans un éblouissement un blanc visage éclairé par deux grands yeux noirs, au milieu d'un nuage de cheveux à demi dénoués, puis il y eut comme un envolement de toutes ces choses charmantes, et la vision s'évanouit derrière la porte brusquement close.

Le cadet des Lafrogne rougit jusqu'à la racine des cheveux. Fort embarrassé lui-même, il eut d'abord bonne envie de battre en retraite ; puis le sentiment des devoirs de l'hospitalité et peut-être aussi quelque diable le poussant, il hésita, revint gauchement sur ses pas, et s'approchant de la porte du cabinet :

— Ma cousine ? murmura-t-il d'une voix étranglée.

Profond silence de l'autre côté de la cloison.

— Ma cousine, répéta-t-il en grattant timidement à la serrure, désirez-vous quelque chose?

La porte s'entre-bâilla, et une jolie figure, illuminée d'un sourire, se pencha hors de l'entre-bâillement.

— Pardon, mon cousin, j'aurais désiré de l'eau... Voudriez-vous prier la servante de m'en monter une cruche ?

— Je vais moi-même vous en chercher à la pompe, balbutia Germain légèrement troublé.

Il s'éloigna d'un pas rapide. Cinq minutes s'écoulèrent, puis le vigoureux chasseur reparut portant un énorme broc de grès tout ruisselant d'eau fraîche.

Il gratta de nouveau contre la cloison :

— Voici le broc plein d'eau, ma cousine.

— Bien, mon cousin, ayez la bonté de le poser près de la porte.

Il obéit et s'éloigna; mais, arrivé sur la première marche de l'escalier, il s'arrêta et se retourna curieusement.

La porte s'était rouverte à demi; un bras nu en sortit, un joli bras blanc et potelé avec un petit signe noir au-dessus du coude, s'empara du broc, tandis qu'une voix rieuse répétait: — Merci, mon cousin !

Ce fut tout; mais pendant le reste de la journée, sous les branches tombantes des grands hêtres de Rembercourt, Germain eut de notables distractions. Tout en foulant la mousse des sentiers, il revit, non sans émotion, le spectacle affriolant de cette blanche figure aux cheveux moutonnans, de ces beaux yeux pleins de sourires et de ce bras nu avec le petit signe noir au-dessus du coude.

## III.

Quelques jours après, le mobilier des dames de Coulaines étant arrivé, elles s'installèrent dans l'appartement que Germain avait loué pour elles rue des Saules. L'arrangement de leur nouvelle demeure prit une semaine entière et eut le don de déplaire à M^lle^ Lénette. Le salon surtout, encombré de toutes les épaves de l'ancien luxe de la veuve, scandalisa fortement la vieille demoiselle, qui n'admettait pas qu'on se permît d'avoir tant de babioles superflues quand on manquait du nécessaire. Les bibelots épars sur des étagères, le reps bleu fané des fauteuils, le tapis étendu sur le parquet, les jardinières ornées de fleurs naturelles, choquaient tous ses principes d'économie domestique. Il y avait surtout un petit lustre de fabrication moderne, à pendeloques frissonnantes, terminées par une clochette de cristal à laquelle se heurtait chaque fois la tête de M^lle^ Lénette; cette clochette agaçait particulièrement les nerfs de la

bonne dame et attirait de vertes observations aux deux Parisiennes.

Dans les premiers temps, Mlle Lénette avait cru de son devoir de donner des conseils pratiques à ses parentes, et même de critiquer doucement leur façon de vivre. Elle leur avait insinué qu'au lieu de se lever entre dix et onze heures du matin, elles feraient mieux d'aller elles-mêmes au marché; elle s'était permis de critiquer ces longues heures employées à jouer du piano, à lire des journaux de modes ou à confectionner d'inutiles bandes de tapisserie; elle avait voulu les initier aux détails des lessives bisannuelles, telles qu'on les pratique en province, et leur enseigner des recettes pour la fabrication des conserves. Mais ses conseils avaient été reçus froidement, parfois même avec des gestes d'impatience mal dissimulée, et, comme la tante Lénette était de son côté peu endurante, elle avait pris le parti de s'abstenir de marquer à ses nièces un intérêt dont elles semblaient faire si peu de cas.

— Cela les regarde après tout, avait-elle dit un soir à Hyacinthe, les conseilleurs ne sont pas les payeurs, et on ne me prendra plus à me mêler des affaires des autres... Ce que je vois et ce que j'entends chez tes cousines me fait bouillir le sang : la fille est mal élevée, la mère n'a pas de cervelle, et leur ménage est tenu en dépit du sens commun.

En effet, peu à peu les relations entre les deux familles devinrent assez rares; on arriva à ne plus se voir que de loin en loin et en visites de cérémonie. Le départ de Mlle Lénette pour sa ferme de Rembercourt acheva de défaire des liens qui n'avaient jamais été bien solidement noués, et avant la fin de sa première année de séjour à Villotte, Mme de Coulaines, complétement revenue des illusions qu'elle avait fondées sur les bonnes dispositions de ses parens de province, regrettait déjà la pensée qu'elle avait eue de s'exiler dans ce trou de petite ville.

La mère et la fille s'ennuyaient ferme dans ce pays perdu, où les distractions n'abondent point et où elles n'avaient aucune relation agréable. Les journées leur semblaient démesurément longues; elles en étaient venues, de dépit, à imiter les bourgeois de Villotte et à se coucher à la cloche de neuf heures.

Parfois Mme de Coulaines, regardant la jolie figure de sa fille, se disait : — Si seulement je pouvais marier Laurence, comme je m'en retournerais vite à Paris! — Et Laurence, promenant languissamment ses belles mains blanches sur les touches de son piano, songeait à son tour que le mariage seul pouvait la tirer de l'impasse où elle végétait. Il y avait des momens où elle se sentait prête à se jeter à la tête du premier mari venu, pourvu qu'il eût un peu de fortune et de tournure.

Le pis était que les prédictions de M^lle^ Lénette se réalisaient et que les deux femmes, incapables de régler leur dépense, ne parvenaient jamais à joindre les deux bouts. Elles avaient déjà des dettes criardes dans le quartier, et la nécessité poussa M^me^ de Coulaines à accepter une proposition qu'elle avait d'abord rejetée avec dédain, quand sa tante la lui avait transmise : elle se résigna à solliciter la protection de Delphin Nivard pour obtenir des copies de rôles aux contributions directes. Celui-ci du reste ne se fit pas prier et il mit à obliger la veuve un empressement et un zèle exceptionnels.

— Ah çà, disait Germain étonné, elles ont donc jeté un sort à Nivard?.. Quel intérêt ce diable d'homme peut-il avoir à leur être agréable?

Germain ne devait pas tarder à être fixé. Un jour qu'il travaillait seul au magasin avec Hyacinthe, ils virent entrer le chef de bureau, qui amena doucement la conversation sur les dames de Coulaines et, après s'être apitoyé sur leur situation précaire, insinua que la veuve devrait songer à marier sa fille.

— Où en voulez-vous venir? demanda brusquement Germain, avez-vous un gendre à lui proposer?

— Peut-être bien, répondit mystérieusement le bureaucrate avec un sourire qui plissa la peau de sa face glabre.

— Ah! ah! grommela Germain d'un ton peu enthousiaste, quel est donc l'étourneau qui s'est mis en tête d'épouser une fille sans dot?

— Ce n'est pas un étourneau, répliqua gravement Nivard, mais un homme mûr et offrant des garanties sérieuses.

— Son nom?

— Mon Dieu, c'est moi.

— Vous, Nivard?

Hyacinthe, dans son ahurissement, laissa tomber un pâté sur son grand-livre et Germain lança un éclat de rire qui fit trembler les vitres.

— Oui, moi, répondit l'autre, interloqué, qu'y a-t-il là de si risible?

— Maître Nivard, s'exclama Germain, avez-vous bien vu ma cousine?

— Certainement,

— Savez-vous qu'elle a dix-huit ans, qu'elle est en pleine séve, qu'elle est jolie comme une fleur et fringante comme une jeune pouliche?

— Eh bien!.. après?

— Après?.. Vous êtes-vous jamais regardé, vous, dans un miroir?

Il l'empoigna soudain par le bras et le fit pirouetter devant la glace du bureau, où Nivard, effaré, vit tout à coup se refléter sa

perruque, ses paupières sans cils, sa face blafarde et son nez enflammé. — Regardez-vous-y bien une bonne fois, continua brutalement Germain, et demandez-vous si vous êtes le ragoût dont se soucie une fille comme Laurence?.. mais, malheureux, rien que d'y penser, cela devrait faire dresser tous les poils de votre perruque!

— La! la! Germain, balbutia Nivard, qui mordait ses lèvres minces et s'efforçait de se dégager de l'étreinte de Lafrogne cadet, ne vous échauffez pas de la sorte... Je vois suffisamment que je ne dois pas compter sur vous, et que vous refusez de me servir.

— Non-seulement je refuse, mais je vous promets de vous desservir de tout mon pouvoir... Je m'en voudrais toute ma vie d'avoir prêté les mains à une pareille sottise!

La conversation menaçait de s'envenimer quand Hyacinthe jugea à propos d'intervenir. Il fit remarquer prudemment à son frère que M^me^ de Coulaines seule avait le droit d'examiner la requête de Delphin Nivard, et qu'elle pourrait reprocher à ses parens de ne point la lui avoir transmise. Bref, il calma le chef de bureau en lui promettant d'aller le soir même chez ses cousines et de lui rapporter leur réponse.

L'honnête Hyacinthe s'acquitta de sa commission en conscience, mais au seul nom de Nivard, M^me^ de Coulaines jeta les hauts cris : — Se moque-t-on de moi! s'exclama-t-elle, et croit-on que je veuille jeter ma fille dans les bras d'un pareil carême-prenant?

Quant à Laurence, elle partit d'un éclat de rire et répondit dédaigneusement qu'elle ne sentait aucun goût pour le métier de garde-malade...

Delphin Nivard fut blessé au vif de ce refus, sur lequel il ne comptait pas. Il s'imagina que Germain n'était pas étranger à sa déconvenue, et son amour-propre froissé lui mit au cœur une âcre rancune doublée d'un violent désir de vengeance. Il n'en fit rien voir, estimant, comme M. de Talleyrand, que la vengeance est un mets qui se mange froid, mais il se jura que le diable n'y perdrait rien et qu'il saisirait la première occasion de faire payer aux Lafrogne l'amertume de son humiliation.

Quant à M^lle^ Lénette, lorsqu'elle apprit les velléités matrimoniales de Nivard et le refus de Laurence, elle haussa les épaules: — Il est fou, dit-elle, épouser une jeunesse à son âge et avec sa figure! Les hommes ne doutent de rien, *ma fi!* et Laurence a bien fait de lui rabattre le caquet... Je suis aise de voir que cette petite fille a encore assez de bon sens pour ne pas se donner au premier chien coiffé, et il faudra qu'un de ces jours, quand nos vignes seront *chavées*, je me mette en quête d'un honnête garçon qui consente à l'épouser...

Malheureusement la tante Lénette ne devait pas voir refleurir ses vignes. Vers la mi-carême, elle prit froid pendant une longue station à l'église et fut forcée de s'aliter. Elle avait soixante-quatorze ans, et à cet âge-là les fluxions de poitrine ne pardonnent guère. Deux jours après, elle était à toute extrémité, et le curé de Notre-Dame lui administrait les derniers sacremens.

Quand elle se trouva seule avec ses neveux, après le départ du prêtre : — Mes enfans, dit-elle, c'est fini, je sens que je m'en vais.

Les deux Barbeaux étaient atterrés. Habitués à voir la tante alerte, droite et robuste, ils s'étaient imaginé que leur intimité à trois ne se briserait jamais, et ils ne pouvaient croire à un si brusque dénoûment. — Ce n'est pas possible, tante Lénette, murmurait Hyacinthe en sanglotant, Dieu n'aura pas la cruauté de vous enlever; il faut que vous nous restiez... que deviendrions-nous, si vous n'étiez plus là?

— C'est vrai, reprit la tante, c'est un gros crève-cœur de se quitter quand on s'aimait comme nous nous aimions... Vous n'êtes guère habitués à vivre seuls, mes pauvres enfans!.. Hyacinthe, tu trouveras les clés des armoires dans mon secrétaire, tout le linge est rangé par douzaines... qui s'en occupera maintenant de votre pauvre linge, et quel malheur que je n'aie pu durer au moins jusqu'à la prochaine lessive !.. Germain, *mon fi*, n'oublie pas de faire *chaver* nos vignes au commencement d'avril... Hélas! je dis : nos vignes, comme s'il ne fallait pas quitter toutes les choses de la terre...

Les sanglots étouffaient les deux frères, et à ces derniers mots ils éclatèrent violemment.

— Ne pleurez pas, continua plus faiblement M^lle^ Lénette, laissez-moi bien vous regarder encore une fois, et embrassons-nous.

Ils l'embrassèrent tous deux. L'effort qu'elle avait fait pour leur parler l'avait épuisée, et elle commençait à suffoquer. Au bout d'une grosse demi-heure de silence, elle releva la tête et demanda si ses nièces avaient été prévenues.

— Oui, ma tante, répondit Germain, elles sont venues trois fois depuis hier, mais je n'ai pas voulu les laisser monter de peur de vous fatiguer.

— Envoie-les chercher, murmura M^lle^ Lénette, ce sont vos seules parentes... Il faut être bons pour elles!.. Je veux les embrasser aussi...

Un nouvel étouffement lui ôta la parole. Hyacinthe avait fait mander M^me^ de Coulaines et sa fille, mais avant qu'elles eussent fait le trajet de la rue des Saules à la rue du Bourg, l'ange de la mort, dont le vol silencieux va plus vite que les pas humains,

était entré dans la maison Lafrogne et avait frôlé de son aile les yeux et les lèvres de la tante. Quand les deux nièces arrivèrent essoufflées au haut de l'escalier, M^lle^ Lénette avait cessé de vivre.

Le spectacle était navrant. Catherinette venait de fermer les yeux de la morte et d'allumer deux cierges à son chevet. Hyacinthe s'était affaissé dans un fauteuil; Germain, comprimant violemment ses lèvres avec son mouchoir, allait et venait comme une âme en peine à travers cette antique chambre où M^lle^ Lénette avait passé une bonne partie de son existence. Les vêtemens qu'elle avait quittés l'avant-veille étaient encore épars sur des chaises, conservant dans leurs plis quelque chose de la personnalité de celle qui n'était plus. A côté de l'étui à lunettes, le vieux paroissien à reliure brune était resté sur la cheminée où elle l'avait déposé en rentrant de l'église; mais la tante Lénette ne devait plus en tourner les feuillets jaunis, elle ne devait plus agrafer autour de sa longue taille l'austère robe de mérinos tant de fois portée. Toute cette bonne vie familière d'autrefois, cette tranquille intimité était à jamais détruite.

Tandis que M^me^ de Coulaines et Laurence, agenouillées devant le lit, murmuraient une prière pour cette vieille fille qu'elles avaient peu connue et qu'elles n'avaient guère aimée, Hyacinthe exhalait sa douleur en plaintes entrecoupées, pleines d'une naïve amertume. — Elle est partie... Nous ne la verrons plus !.. Si seulement elle avait été longtemps malade, mais non, morte en deux jours, là, tout d'un coup... Ah! c'est trop dur !..

A la brune, les cloches de Notre-Dame se mirent à sonner *en mort*. Toute la nuit, les deux Barbeaux veillèrent près de la défunte, et le lendemain, à midi, la tante Lénette s'en alla reposer auprès de sa sœur et du père Thoiré, dans le cimetière Sainte-Marguerite, plein d'arbres, plein de grandes herbes, d'où l'on voit les coteaux de vigne verdoyer et les maisons de Villotte fumer au soleil levant.

## IV.

Pendant le premier mois qui suivit la mort de M^lle^ Lénette, les deux frères furent trop abasourdis pour sentir toute la gravité de la perte qu'ils venaient de faire. Ils vivaient automatiquement, sans s'inquiéter de ce qui se passait autour d'eux ou au dehors. Ils laissaient la direction du ménage à Catherinette, ne voulaient voir personne, se mettaient à table sans appétit, mangeaient sans savoir ce qu'on leur servait, et ne prenaient plus goût à rien. Hyacinthe errait çà et là comme un corps qui a perdu son âme, Germain ne pensait plus à la chasse, et ne mettait plus les pieds au bois.

Parfois seulement, à la fine pointe du jour, ils se glissaient furtivement, chacun de son côté, hors du logis. Ils filaient discrètement par des ruelles détournées, et étaient tout étonnés de se retrouver au détour d'une allée du cimetière. Ils restaient là une bonne partie de la matinée, sans se dire trois paroles, tout occupés à jardiner autour de la fosse de la tante Lénette. Les pluies d'avril avaient déjà tassé la terre, ils y avaient fait planter des fleurs et ils les arrosaient silencieusement.

Mais quand ce lourd engourdissement se fut peu à peu dissipé, et qu'ils rentrèrent dans la vie consciente et active, alors ils commencèrent à sentir combien la défunte leur manquait. Une attaque de paralysie, les privant tout d'un coup de leurs yeux et de leurs jambes, les eût rendus moins impuissans et désorientés que cette brusque mort de M^lle^ Lénette.

Habitués à se reposer sur la tante pour toutes les choses du ménage, ils n'entendaient rien au gouvernement d'une maison, et les moindres détails domestiques prenaient pour eux l'importance d'une affaire d'état. Qu'il s'agît de commander le menu d'un dîner ou de renouveler leur garde-robe, ils se regardaient tous deux avec des regards ahuris, et finissaient par s'en remettre aveuglément à la décision de Catherinette.

Or celle-ci, qui avait toujours été un instrument passsif entre les mains de M^lle^ Lénette, manquait absolument d'imagination et d'initiative. Les deux Barbeaux dînaient mal; au milieu de l'abondance de toutes choses, ils étaient privés de ces gâteries et de ces petits soins que la sollicitude de la tante leur prodiguait, et que l'habitude leur avait rendus nécessaires comme le pain et le sel.

Ils s'embrouillaient dans ces trousseaux de clés que M^lle^ Lénette maniait avec tant de dextérité. Au fond de ces profondes armoires où la tante rangeait le linge avec un ordre méthodique dont elle avait emporté le secret, les deux infortunés ne savaient rien trouver. Ils passaient des heures à chercher un mouchoir de poche, puis, de guerre lasse, après avoir bouleversé tous les rayons, ils s'asseyaient découragés, en face des piles de linge effondrées, et murmuraient d'un ton lamentable : — Ah! si la tante était là!

Un soir de mai, après une journée dépensée à l'une de ces laborieuses recherches, le souper fut plus détestable encore que de coutume. Catherinette avait servi à ses maîtres deux plats qui leur étaient antipathiques : une langue braisée et des œufs à l'oseille. Par surcroît, la salade, mal assaisonnée, n'était pas mangeable. Les deux frères, assis devant leurs assiettes intactes, restaient taciturnes, fatigués et maussades, quand Germain, posant brusquement sa fourchette, murmura ces mots, qui semblaient la conclusion

d'un long soliloque intérieur : — Non, vrai, ça ne peut pas durer plus longtemps!

— Qu'est-ce qui ne peut pas durer, cadet? demanda Hyacinthe, tiré à son tour de sa méditation par l'exclamation de son frère.

— Eh! la vie que nous menons... Nous sommes bien portans, encore jeunes et fort à notre aise, et avec cela nous vivons plus misérablement que le dernier des tisserands de la rue de Véel.

— C'est vrai, mon camarade, mais c'est la faute des circonstances, et nous n'y pouvons rien... Ah ! si la pauvre tante Lénette était là!

— Oui, si elle était là, les choses iraient autrement, mais enfin la chère femme est partie, et nous ne pouvons pas passer le restant de nos jours à nous lamenter, tandis que la maison s'en va en désarroi.. Nous ne sommes plus des enfans, Lafrogne, et il faudrait pourtant prendre un parti.

— Quel parti, Germain?

— Ah! voilà!.. dit le cadet, en pliant lentement sa serviette; tu vas pousser les hauts cris, et je sais bien que ma proposition a son mauvais côté, mais de deux maux il est sage d'éviter le pire... Donc je pensais que Catherinette est vieille, qu'elle ne peut suffire à tout et que... bref, il serait urgent qu'il y eût une femme à la maison.

— Hum! répliqua Hyacinthe qui écoutait en trempant une croûte de pain dans son vin pur, c'est chanceux... Si nous prenons une femme de charge qui nous volera et deviendra une façon de servante-maîtresse, ce sera tomber de fièvre en chaud mal.

— Qui te parle d'une mercenaire? riposta Germain; non, il nous faut une femme qui veille à nos affaires avec un dévoûment qu'on ne trouve pas chez une domestique, et pour cela il faut que l'un de nous se marie.

— Oh! oh! oh! se récria Hyacinthe sur trois tons différens... Y songes-tu ? A nos âges, avec nos habitudes, introduire ici une étrangère qui n'aura ni nos goûts, ni nos façons de vivre, et qui d'aventure prendra en grippe celui de nous qui deviendra son beau-frère?.. C'est dangereux.

— Il le faut! répéta nettement Germain, et, si la pauvre tante pouvait parler, je crois qu'elle nous donnerait ce conseil.

— Oui, si nous pouvions rencontrer une seconde tante Lénette... murmura Hyacinthe, devenu rêveur.

— Un peu plus jeune pourtant! objecta Germain.

— Le choix n'est pas facile, poursuivit l'aîné des Barbeaux; par le temps qui court où trouver une femme qui puisse s'intéresser à nos affaires et s'habituer à notre régime?

— Qui sait? Nous n'aurions peut-être pas à l'aller chercher bien loin... Il me semble que nous l'avons sous la main.

— Et qui donc?

— Notre cousine de Coulaines.

— La mère ou la fille? demanda ingénument Hyacinthe, un peu effaré.

— La mère est un peu mûre, répondit Germain en faisant la grimace; non, je parle de la fille, naturellement.

— Laurence! s'écria l'aîné en joignant les mains, mais elle a dix-neuf ans à peine.

— Tant mieux, elle n'a pas encore eu le temps de prendre de mauvais plis, et nous la façonnerons à notre gré.

— Mais la différence d'âge?.. Ne te souviens-tu plus de ce que tu disais à Nivard?

— Nivard est usé, et nous sommes verts et gaillards... Et puis songe que du moment où nous nous décidons au mariage, il est plus prudent de prendre une femme dans notre parenté; notre fortune ne sortira pas de la famille, et de plus, Laurence, qui est pauvre, sera liée à nous à la fois par le sang et par la reconnaissance. En choisissant une étrangère, nous nous exposerions aux mêmes risques sans rencontrer les mêmes avantages.

Germain prêcha si bien qu'il finit par convaincre Hyacinthe; ils tombèrent d'accord que le choix devait s'arrêter sur M^lle^ de Coulaines. — Elle est un peu jeune, murmurait Hyacinthe en vidant son verre à petits coups, mais enfin... va pour Laurence!

— Affaire entendue! s'exclama Germain en secouant la main de son frère; maintenant il ne s'agit plus que de décider lequel de nous se mariera.

— Quelle plaisanterie! reprit Hyacinthe, c'est toi, naturellement. Tu es le moins âgé, et, entre nous, j'ai cru déjà m'apercevoir que la jeune personne ne t'était pas indifférente...

— Peuh! fit l'autre, j'avais du plaisir à la regarder, mais elle me plaira tout autant comme belle-sœur que comme femme... D'ailleurs tu es l'aîné, et c'est à toi que revient l'honneur d'être chef de famille.

— Merci de l'honneur! dit Hyacinthe en se levant pour protester, je te cède mon droit d'aînesse. Je suis timide, gauche, quinquagénaire, je serais un trop triste sire aux yeux d'une femme.

— Allons donc! tu es doux, tranquille, d'humeur agréable et accommodante; c'est ce qu'il faut dans l'état du mariage, tandis que moi, avec mon caractère entier, bourru, et avec mes mœurs de chasseur, je suis un ours trop mal léché... C'est toi qui iras devant monsieur le maire.

— Non, non, Germain ! s'écria le malheureux Hyacinthe d'une voix suppliante, les femmes me font peur.

— Et moi, je les épouvante...

— Voyons, cadet, soyons sérieux... Tout à l'heure, tu m'as persuadé que la maison péricliterait si l'un de nous ne se mariait point, et je suis tombé d'accord avec toi... mais je pensais que tu te chargerais de l'affaire.

— Moi ! J'avais au contraire l'idée que la chose te revenait de droit.

— Non, décidément je suis trop vieux !

— Et moi trop grognon !

Ils restèrent un moment silencieux, se promenèrent les yeux baissés et la mine perplexe, puis, venant à se rencontrer et à se regarder en face, ils se mirent à rire mélancoliquement.

— Il faut pourtant prendre une résolution, reprit Hyacinthe.

— Eh bien, tirons au sort, répliqua Germain, sans quoi nous n'en finirons jamais.

Il prit son carnet, en arracha deux feuillets sur lesquels il écrivit séparément le nom d'Hyacinthe et le sien, puis, les ayant pliés et jetés dans son chapeau : — Choisis ! s'écria-t-il ; celui dont le nom sortira se vouera au conjungo.

— Un instant ! dit Hyacinthe, qui surveillait avec terreur les apprêts de son frère, il faut faire les choses en forme, afin que celui qui tombera au sort ne puisse accuser l'autre d'avoir triché...

Il appela Catherinette par la fenêtre de la cour, et quand elle se présenta :

— Ma fille, continua-t-il, tu vois ce chapeau... Il y a dedans deux billets ; tu vas fermer les yeux et en prendre un au hasard.

Catherinette regardait alternativement les deux frères d'un air hébété et se demandait si les deux Barbeaux ne devenaient pas fous. Pourtant, sur un geste impératif de Germain, elle retroussa ses manches et plongea la main dans le chapeau.

Hyacinthe, l'œil fixé sur Catherinette, suivit le geste de la vieille servante et sentit un petit frisson lui passer le long de l'épine dorsale ; en même temps, il formait mentalement le souhait que son nom ne sortît pas.

— Voici le papier ! dit la cuisinière en retirant du chapeau l'un des billets qu'elle tendit aux deux frères.

— Donne, repartit vivement Germain, donne à mon frère Hyacinthe, et va voir à ta cuisine si j'y suis !

Il la poussa dans le vestibule, et avant qu'elle eût eu le temps de se reconnaître, il ferma la porte en dedans. Hyacinthe cependant dépliait le billet qui tremblait légèrement entre ses doigts. L'aîné des Lafrogne s'était rapproché de la fenêtre pour mieux lire, et son long profil naïf se découpait sur la blancheur des rideaux.

— Eh bien? fit l'autre impatient.

— Il y a « Germain, » répondit Hyacinthe avec un gros soupir de soulagement. — Il passa le papier à son frère, qui le lut et le froissa entre ses doigts : — C'est fichtre vrai! grommela-t-il.

— Allons, reprit Hyacinthe d'un ton affectueux et guilleret, du courage, mon pauvre cadet! En résumé, la Providence a bien fait les choses... Il ne me reste plus qu'à aller en causer avec notre cousine de Coulaines.

— Rien ne presse! répliqua Germain d'un air bourru.

— Si fait! mieux vaut dès aujourd'hui savoir à quoi nous en tenir... A moins pourtant que tu ne te repentes déjà.

— Nenni, je n'ai qu'une parole, murmura Germain devenu subitement rêveur.

Hyacinthe prit son chapeau et courut chez M^me^ de Coulaines.

Précisément Laurence venait de se retirer dans sa chambre, et la veuve était seule dans la salle à manger. Hyacinthe lui exposa de son mieux l'embarras où les avait mis la mort de la tante Lénette, et il lui demanda solennellement pour son frère cadet la main de M^lle^ Laurence.

M^me^ de Coulaines n'en pouvait croire ses oreilles. Après la façon plus que froide dont elle avait été traitée par les Lafrogne, cette démarche étonnante lui faisait l'effet d'un brusque changement à vue dans une féerie. Néanmoins elle sut contenir prudemment sa joie et répondit avec un grand air de dignité qu'elle était très honorée de la proposition de son cousin, mais que, le mariage étant une chose sérieuse, il était de son devoir de consulter d'abord sa fille. Bref, elle demanda la nuit pour réfléchir et promit de rendre réponse dès le lendemain.

Sitôt qu'Hyacinthe se fut retiré, elle gagna lestement la chambre de Laurence.

Celle-ci, assise sur une chaise basse auprès de la fenêtre ouverte, lisait un roman aux dernières lueurs du soleil couchant qui plongeait derrière les arbres du jardin d'en face. Au bruit de la porte, elle releva la tête et fut surprise en constatant la mine épanouie de sa mère.

M^me^ de Coulaines lui prit gaîment le livre des mains, la baisa au front, et s'asseyant près d'elle : — Écoute-moi bien, Laurette, j'ai du nouveau à t'apprendre.

— Quoi donc? murmura Laurence, tu as l'air rayonnant.

— Il y a de quoi... On vient de me faire pour toi une proposition de mariage... un parti magnifique, inespéré... Devine!

— Le fils d'un prince! dit railleusement Laurence, dont les yeux eurent une expression d'incrédulité.

— Non, mais ton cousin Germain Lafrogne.

— Ce n'est pas tout à fait la même chose, répliqua la jeune fille avec une moue dédaigneuse.

— Je te conseille de te plaindre! un garçon qui a vingt-cinq mille francs de rente, sans compter la fortune de son frère qui est quasi la sienne.

— Un ours, reprit Laurence d'un air déçu, un sauvage qui a au moins vingt ans de plus que moi.

— Tu raisonnes comme une enfant! Si tu avais un peu plus d'expérience, tu saurais que les garçons de l'âge et de la tournure de Germain sont les meilleurs maris. Tu feras de lui ce que tu voudras. D'ailleurs il n'est point déjà si mal bâti; il a de beaux yeux et de belles dents, il est solide et il faut que l'air des bois conserve les gens, car il ne paraît pas son âge... Il ne s'agit pas de faire du sentiment, petite fille, tu sais que nous sommes gênées et que nous ne parvenons jamais à nouer les deux bouts. Hier encore j'ai eu une scène avec l'épicier, qui m'a menacée du juge de paix... Sois donc raisonnable et ne refuse pas le seul parti un peu propre qui se soit présenté; plus tard tu t'en mordrais les doigts.

Laurence, le menton dans l'une de ses mains, et de l'autre tambourinant contre la vitre, restait silencieuse.

— Hyacinthe reviendra demain, reprit la veuve, que dois-je lui répondre?

— Je sais bien que je n'ai pas le droit d'être difficile, dit enfin la jeune fille en secouant nerveusement ses épaules, réponds-lui que je ferai ce que tu voudras.

Restée seule, Laurence revint s'accouder à l'appui de la fenêtre, et, les deux mains plongées dans la crêpelure de ses cheveux abondans, les yeux fixés sur les arbres des jardins, elle s'enfonça dans une mélancolique méditation.

Le soleil s'était couché, mais une chaude réverbération empourprait encore le ciel vers la droite. Sur cette rougeur les cimes des arbres, les pignons des maisons et l'aiguille d'un clocher s'enlevaient en noir avec un vigoureux relief. Laurence, qui instinctivement aimait les couleurs vives, les parfums violens et la musique tapageuse, prenait d'ordinaire un grand plaisir à griser ses yeux de cette opulente lumière des soleils couchans. Ce soir, elle ne put s'empêcher de soupirer en songeant au contraste de cette illumination du ciel avec l'assombrissement intérieur où venait de la jeter la singulière démarche de Germain.

Certes elle avait souhaité plus d'une fois de se marier, mais, bien qu'elle n'eût pas grand motif d'espérer un mari brillant, elle avait rêvé tout autre chose que son cousin Lafrogne. Le sauvage Germain, sous son enveloppe rugueuse et déjà mûre, ne réalisait nullement l'idéal qu'elle s'était plu à concevoir. Et pourtant elle

reconnaissait elle-même que sa mère raisonnait juste en lui conseillant de ne pas dédaigner un parti qui était avantageux, sinon séduisant. C'était déjà beaucoup de pouvoir sortir de cette existence étroite et besoigneuse où il fallait liarder chaque jour, porter des robes fanées, des gants recousus, et subir les aigres réclamations de fournisseurs rendus féroces par de nombreux mémoires impayés. Au moins, quand elle se nommerait Mme Lafrogne, elle serait riche et souveraine d'une maison où rien ne manquait; elle pourrait se donner ce luxe qu'elle aimait, ce superflu qui pour elle passait presque avant le nécessaire.

A l'âge de Laurence, quand le cœur n'a pas encore parlé, on ne voit la vie qu'en surface; on n'en soupçonne pas les dessous pénibles, douloureux ou mortifians; aussi on prend légèrement des résolutions devant lesquelles plus tard on est étonné de ne pas avoir reculé avec terreur. C'est ce qui explique le nombre de ces mariages disproportionnés que tant de jeunes filles acceptent, non pas seulement avec résignation, mais presque avec le sourire sur les lèvres. Ce serait odieux, s'il n'y avait au fond de tout cela plus d'ignorance et d'étourderie que de calculs intéressés.

Quand Laurence sortit de sa méditation, l'illumination du couchant s'était éteinte, la colline, les maisons et les arbres ne faisaient plus qu'une masse noire, et dans le ciel, devenu couleur d'aigue-marine, une petite étoile tremblait ainsi qu'une larme au bord de l'horizon. La jeune fille secoua une dernière fois la tête, comme pour donner congé à l'idéal amoureux qu'elle s'était forgé bien souvent depuis sa sortie de pension; c'était fini, elle avait pris son parti, et elle acceptait de s'appeler Mme Lafrogne.

Le lendemain, dès midi, Hyacinthe, prévenu par un billet de Mme de Coulaines, aida Germain à procéder à sa toilette de cérémonie. Le farouche chasseur s'était fait rafraîchir les cheveux et la barbe, il avait un chapeau de soie qui lui donnait la migraine, sa redingote le gênait aux entournures, et ses bottes vernies lui torturaient les pieds.

— Vois-tu, dit-il à Hyacinthe en faisant de vains efforts pour introduire ses mains dans des gants de peau, toutes ces cérémonies-là, ce n'est pas *ma partie!*

Hyacinthe l'encourageait de son mieux, tout en l'escortant rue des Saules, où ils trouvèrent leurs parentes qui les attendaient dans le salon, décoré pour la circonstance d'un luxe de fleurs fraîches. Au bout de quelques instans, Mme de Coulaines fit une signe à Hyacinthe et l'emmena dans une pièce voisine, de façon à laisser les prétendus en tête-à-tête.

Laurence, assise sur le tabouret du piano, tortillait nerveusement

une rose entre ses doigts. Germain, figé dans son fauteuil, se sentait plus que jamais gêné par sa redingote. — Il fait bien chaud! dit-il tout à coup, d'une voix étranglée.

— Le temps est à l'orage, répondit Laurence sans lever les yeux, voulez-vous que j'ouvre la fenêtre, mon cousin?

— Non, merci! s'écria-t-il vivement. — Il lui semblait que, si la fenêtre était ouverte, il aurait encore plus de peine à s'expliquer. A la fin, brusquement, sans transition, comme un homme qui se jette à l'eau : — Cousine Laurence, reprit-il, votre mère vous a-t-elle fait part de ma demande?

Elle rougit, et ses yeux noirs se fixèrent un moment sur Germain, qui en fut comme ébloui. — Oui, mon cousin. — Eh bien, répondez-moi franchement, comme il convient entre honnêtes gens, voulez-vous être ma femme?.. Je ne suis pas un beau parleur et je n'entends rien aux longs discours... Sachez seulement que vous me ferez grand plaisir en acceptant, et que je tâcherai que vous n'ayez pas à vous en repentir... Voulez-vous?

La rose trembla légèrement dans la main de Laurence. — Oui, mon cousin, murmura-t-elle.

Il se leva et s'approcha de la jeune fille. — Merci, dit-il de sa grosse voix. — Et comme il lui avait pris sans façon la main, la rose à demi brisée lui resta dans les doigts.

Il la mit triomphalement à sa boutonnière et répéta : — Cousine, foi d'honnête homme, je ferai tout mon possible pour que vous soyez heureuse avec moi...

On s'occupa immédiatement de la publication des bans, et, trois semaines après, le mariage eut lieu à Notre-Dame. Comme la mort de M^lle^ Lénette était récente, il n'y eut pas de noce. Toute la ville, fort surprise de ce brusque dénoûment, n'en assista pas moins à la messe. A la sortie, il y avait foule sur le parvis, et parmi les curieux se trouvait Delphin Nivard. Quand la première voiture s'avança, et que la mariée, ramassant la longue traîne bruissante de sa robe de satin, y fut montée lestement, le bureaucrate resta un bon moment occupé à regarder les chevaux de louage trotter dans la direction de la rue du Bourg. Un pâle sourire plissa ses lèvres minces, et tout en se frottant les mains, il murmura en son par-dedans : — Fouette, cocher! ne verse pas en route, mon garçon, tu portes ma vengeance!.. Cette belle mariée mettra les deux Barbeaux sur le gril... J'espère bien être là pour les voir rôtir et pour attiser le feu.

André Theuriet.

*(La dernière partie au prochain n°.)*

# LA

# PHILOSOPHIE ANCIENNE

## EN ALLEMAGNE

### L'ORIENT ET LA GRÈCE

Ed. Zeller, *Die Philosophie der Griechen*, 4e édition. Traduction française par M. Émile Boutroux, tome Ier. Paris, 1877.

Il y a quelques années, les Allemands ont été fort scandalisés de ce qu'un savant illustre de notre pays avait osé dire dans un congrès scientifique que la chimie est une science française. Il semblait qu'il eût voulu dire qu'il n'y a de chimistes qu'en France, tandis que le savant orateur avait simplement exprimé une vérité qui n'avait jamais fait l'ombre d'un doute avant 1870, c'est que Lavoisier, par sa théorie de la combustion, avait constitué la chimie d'une manière définitive. C'est dans le même sens que l'on pourrait dire de la philologie comparée qu'elle est une science allemande parce qu'elle a été constituée par Bopp, de la physique qu'elle est une science italienne parce qu'elle a été constituée par Galilée et Torricelli, ce qui n'empêche pas qu'il n'y ait eu des philologues ailleurs qu'en Allemagne, des physiciens ailleurs qu'en Italie, soit avant, soit après Bopp et Galilée. Seulement on est convenu de considérer une science comme fondée par celui qui lui fait faire le pas le plus décisif, et l'on attribue cette gloire à la nation chez laquelle ce pas a été fait :

ces manières de parler n'ont rien que de très naturel pour ceux qui savent le français.

Nous ne croirons donc pas pour notre part manquer au patriotisme en disant que l'histoire de la philosophie, et surtout de la philosophie ancienne, est une science allemande. Elle a été certainement fondée au XVIII^e siècle par Brucker, dont l'œuvre est un admirable monument de science et d'érudition, quoique sa critique laisse encore à désirer. Après lui, Tennemann, Schleiermacher, Ritter, Brandis, et bien d'autres ont continué à développer et à perfectionner cette science, et l'ont constituée sur des bases définitives. En rendant cette justice à l'Allemagne, oublierons-nous pour cela la part de notre pays? Non, sans doute; nous savons les beaux travaux dont Platon, Aristote, Plotin ont été l'objet parmi nous; nous savons aussi que les œuvres françaises ont en général un brillant, un mouvement, une largeur, enfin une harmonie d'art et de science qui leur confère une incontestable originalité. Il n'en est pas moins vrai que, pour la profondeur des recherches et l'exactitude des méthodes, pour le nombre et l'étendue des travaux, l'Allemagne est au premier rang.

C'est ce qui d'ailleurs ne peut plus être contesté depuis la publication de l'œuvre monumentale de M. Édouard Zeller, intitulée : *la Philosophie des Grecs exposée dans son développement historique*, ouvrage qui, malgré ses vastes proportions, est arrivé à sa quatrième édition. On peut affirmer qu'avec cet ouvrage l'histoire de la philosophie ancienne est aujourd'hui une œuvre achevée ou que l'on ne recommencera pas de longtemps: on peut contester telle opinion particulière, discuter sur l'interprétation de tel système, mais l'ensemble reste inattaquable; l'immensité des renseignemens, la sûreté de la méthode, l'art de la discussion, l'indépendance du jugement, la sérénité de l'appréciation, enfin, ce qui étonnera beaucoup de personnes, la limpidité et l'intérêt de l'exposition, toutes ces qualités réunies font de ce livre un véritable chef-d'œuvre. Aucune histoire de la philosophie n'est plus près d'être une véritable histoire, c'est-à-dire d'être plus dégagée de toute opinion préconçue, de reproduire plus fidèlement la vraie physionomie des systèmes. Quelques raffinés trouveront peut-être que l'auteur est trop terre à terre, qu'il prend trop les textes à la lettre, qu'il n'en cherche pas assez le sens délicat et caché : c'est dire précisément qu'il emploie la vraie méthode, celle d'une circonspection savante, qui craint d'altérer la fidélité de la pensée ancienne, en la fouillant trop curieusement, d'après les besoins de notre imagination moderne.

C'est donc un service rendu à la science que d'avoir entrepris de

donner à la France une traduction de ce grand ouvrage. M. Émile Boutroux, professeur distingué de l'université, était bien préparé à ce travail par un séjour de deux ans en Allemagne auprès de M. Ed. Zeller, dont il a suivi les cours, et qui a revu toute sa traduction. Notre jeune traducteur avait lui-même déjà donné la mesure de son talent philosophique par un travail qui avait été remarqué sur *la Contingence dans les lois de la nature*. Je n'ai pas besoin de dire que la traduction se fait remarquer par la fidélité et par l'élégance : ce qui mérite le plus, dans son œuvre, d'attirer notre attention, c'est une introduction étendue sur la personne et la méthode historique de M. Ed. Zeller. Tout en reconnaissant les mérites très distingués de cette introduction, nous ne pouvons cependant nous dispenser ici de quelques observations critiques. Ce qui nous frappe, c'est l'abondance des considérations métaphysiques exposées par le traducteur dans son introduction, comparée à la sobriété de l'auteur allemand dans l'ouvrage lui-même. Pour nous faire comprendre l'œuvre historique de M. Ed. Zeller, M. Émile Boutroux a cru devoir nous exposer les doctrines métaphysiques de cet auteur, telles qu'il les a développées dans quelques écrits purement théoriques. Sans doute, cette analyse est intéressante, et l'on est bien aise de savoir ce que pense spéculativement sur les problèmes eux-mêmes celui que nous ne connaissions que comme historien; mais est-ce donner une idée juste d'un livre dont le caractère universellement reconnu est l'application de ce que l'on appelle la méthode *objective* que de la rattacher à un système métaphysique particulier? M. Ed. Zeller, avec une justesse et une mesure parfaites, s'est borné dans sa propre introduction à établir deux points : le premier c'est que l'histoire de la philosophie ne doit pas se construire *a priori* comme l'a fait Hegel, et qu'il y faut faire, comme dans l'histoire proprement dite, la part du libre arbitre; le second, c'est que le libre arbitre n'est point l'arbitraire et n'exclut pas l'existence de certaines lois dont la principale est le progrès. Ces deux données sont la condition de toute histoire, et plus particulièrement de l'histoire de la philosophie; mais il suffit de les admettre toutes les deux à la fois sans être tenu à un système particulier sur la conciliation des lois universelles et de la liberté. Un historien de la philosophie a bien le droit d'avoir une opinion sur cette question; il peut être intéressant pour nous de connaître cette opinion; mais partir de là pour nous faire entrer dans son livre, c'est, du moins à notre sens, en altérer d'avance l'impression fidèle, c'est provoquer des objections et des préoccupations que le livre lui-même n'éveillerait pas et ne justifie pas. En outre, le problème du libre arbitre étant le plus obscur qu'il y ait en philosophie, c'est nous introduire dans

un ouvrage dont le principal mérite est la clarté par un défilé tortueux et ténébreux. On voit que le jeune auteur obéit à son propre démon, qui le pousse vers la métaphysique : aussi, quand il peut s'échapper sur ce terrain, il y montre un vrai talent : c'est ainsi qu'il oppose heureusement la manière d'entendre le libre arbitre en France et en Allemagne. L'Allemagne est toujours le pays de Luther, du *de servo arbitrio*; le libre arbitre n'y est qu'un moyen de réaliser l'unité universelle. En France, on considère plus volontiers le libre arbitre comme « une fin en soi. » Mais, dit avec raison l'auteur, il faut réunir les deux points de vue et affirmer que « l'unité idéale et le libre arbitre sont à la fois des fins en soi. » On remarquait aussi une intéressante discussion où le traducteur critique ce qu'il y a d'excessif dans la méthode purement objective, qui reste par trop indifférente aux œuvres philosophiques qu'elle analyse. Sans doute, la méthode historique doit être désintéressée ; cependant des œuvres philosophiques ne sont pas des œuvres mortes, des monumens historiques. Encore aujourd'hui Platon, Aristote, Épictète, sont vivans, parlans, émouvans pour nous : ce ne sont pas des stratifications géologiques. La philosophie est donc art en même temps que science; or ce point de vue est trop oublié par M. Ed. Zeller. Nous sommes sur ce point de l'avis du traducteur, tout en faisant observer que chacun fait son œuvre propre, qui n'exclut pas celle du voisin. M. Zeller nous restitue, avec la fidélité la plus scrupuleuse, les doctrines du passé : un autre historien y mettra l'âme et le goût, à la condition toutefois de ne pas franchir les limites de la vérité historique.

Le premier volume de la traduction de M. Boutroux et celui qui doit suivre comprennent toute l'histoire de la philosophie grecque avant Socrate : c'est une œuvre complète, formant un tout, et c'est peut-être ce qu'il y a de plus achevé dans l'ouvrage de M. Zeller. Toute cette partie de l'histoire est dominée par une question générale à laquelle est plus ou moins suspendu l'intérêt de tout l'ouvrage : c'est la question de l'origine de la philosophie grecque : cette philosophie est-elle une œuvre spontanée, une création, ou n'est-elle qu'un emprunt? vient-elle du sol de la Grèce? est-elle importée d'Orient? Telle est la question que nous voudrions examiner, après M. Zeller et tout à fait d'accord avec lui, mais en nous permettant de compléter et de développer sur quelques points la discussion serrée et décisive qu'il a consacrée à cette question. Il sera nécessaire d'abord pour la clarté de résumer rapidement l'ensemble des spéculations grecques dans cette période, c'est-à-dire du VII^e au V^e siècle avant Jésus-Christ.

## I.

On a de la peine à se transporter en esprit à l'origine de la spéculation philosophique. Quelque effort que l'on fasse, on ne se dépouille pas aisément de toutes ses habitudes d'esprit, de toute son éducation philosophique, du milieu d'idées dans lequel on a été nourri et où l'on continue à vivre. Même cet effort de dépouillement et d'abstraction par lequel on se détache de tout préjugé et de toute opinion préconçue, comme le faisait Descartes, est encore une œuvre philosophique, réfléchie, très peu naïve : ce n'est pas par ce moyen qu'on pourrait retrouver en soi-même un état d'esprit semblable à celui des premiers philosophes; car ceux-ci s'abandonnaient naïvement à leurs premières impressions, bien loin de se défier de leur esprit, et il nous est aussi malaisé de nous replacer par la réflexion dans leur disposition psychologique que de nous refaire enfans par l'imagination quand nous ne le sommes plus par l'esprit et par l'âge. Ce qu'il y a en effet de saisissant dans les philosophes de ces premiers âges, c'est un mélange singulier de grandeur et de naïveté, des vues qui percent jusqu'aux dernières profondeurs des choses, mêlées aux hypothèses les plus enfantines et les plus grossières, une grande force d'invention avec une grande faiblesse d'analyse et de raisonnement. M. Zeller a reproduit l'esprit et le progrès de ces premiers systèmes avec une parfaite fidélité et le sentiment le plus juste de la vérité historique; c'est à lui qu'il faut avoir recours pour saisir dans sa vraie physionomie le mouvement prodigieux de pensée qui remplit les deux premiers siècles de la philosophie grecque, du VII^e^ au V^e^, de Thalès à Socrate. Pour nous, nous ne pouvons ici que reproduire les lignes générales du tableau, qui par son abstraction même doit avoir quelque chose d'infidèle.

Rappelons d'abord le lieu de la scène et résumons en quelques traits ce que l'on peut appeler l'histoire géographique de la philosophie grecque.

Au milieu du VII^e^ siècle avant Jésus-Christ, la civilisation grecque rayonnait de part et d'autre, à l'orient et à l'occident, dans la mer Méditerranée. D'un côté elle occupait non-seulement la Grèce proprement dite, mais les îles de la mer Égée et toutes les côtes de l'Asie-Mineure. Des villes brillantes et florissantes semées sur ces côtes ou dans ces îles, soit qu'elles fussent le siége d'une civilisation grecque originale, soit qu'elles ne fussent que des colonies grecques, composaient ce qu'on appelait l'Ionie. Cette bande de terrain touchait à la Phrygie, à la Lydie, à la Mysie, pays demi-grecs, demi-asiatiques, et par ces provinces communiquaient avec la Perse et la Chal-

dée : c'est le chemin des influences orientales dont nous aurons tout à l'heure à mesurer l'action. D'un autre côté, la civilisation voyageuse s'était portée vers l'occident, et avait établi en Sicile et dans l'Italie méridionale, appelée Grande-Grèce, de magnifiques colonies. C'est sur ces deux théâtres, aux deux extrémités de l'arbre hellénique, dans l'Ionie et dans l'Italie, que la philosophie grecque a pris naissance, qu'elle a fleuri, qu'elle a brillé jusqu'au moment où tous les débris de ces écoles éparses sont venus se concentrer et se combattre à Athènes, et ont donné naissance par leurs combats à la philosophie attique. Athènes devint le centre du mouvement philosophique de Socrate à Épicure; mais bientôt la philosophie se disperse avec la puissance grecque jusqu'à ce qu'elle se concentre de nouveau à Alexandrie; après Alexandrie, ce fut Rome qui devint centre au temps du stoïcisme impérial; puis Athènes eut encore un rayon de gloire; la dernière grande école grecque, celle de Proclus, porte le nom d'école d'Athènes; elle fleurit vers le v^e^ siècle jusqu'à l'année 525, où les derniers philosophes grecs, chassés d'Athènes par un décret de Justinien, vont se réfugier en Asie, en Perse, à la cour de Sapor, d'où leurs enseignemens et leurs leçons, dernier héritage de la pensée grecque, revinrent en Europe, en Espagne par l'intermédiaire des Arabes. Telles sont les destinées extérieures de la philosophie grecque : nous n'avons à nous occuper ici que de la première période, celle dont le théâtre est l'Ionie et l'Italie, et qui se termine par l'avénement d'Athènes.

La distinction de deux grandes branches de la philosophie grecque primitive, la branche ionienne et la branche italique, repose sur une autorité inattaquable, celle d'Aristote : elle n'est pas seulement géographique, mais encore philosophique. Sans doute on caractériserait d'une manière très inexacte ces deux philosophies par les expressions toutes modernes de matérialisme et de spiritualisme. Les Ioniens, s'ils sont matérialistes, le sont innocemment, à leur insu, sans se douter même du problème. Quant aux Italiques, ils sont loin d'avoir des notions très claires sur la distinction de l'esprit et de la matière, et leurs conceptions les plus abstraites sont souvent mêlées aux formes les plus grossières. Néanmoins on ne peut nier que l'Ionien ne soit plus préoccupé du caractère sensible et matériel des choses, et ne s'en représente le principe sous une forme plus ou moins matérielle : l'eau, l'air, le feu, les atomes. L'école italique au contraire pose des principes d'une nature abstraite que les sens ne peuvent atteindre, que l'intelligence seule peut saisir : les nombres, l'être en général. Un second caractère plus précis distingue encore ces deux écoles : l'une est plus préoccupée du phénomène, du mouvement; l'autre est surtout frappée du rapport des choses, de ce qu'il y a d'harmo-

nieux, de constant, de permanent, d'uniforme dans l'univers. La diversité et la mobilité sont les principes favoris des Ioniens : l'unité et l'immobilité sont les principes chers aux Italiques.

On a essayé de rapprocher ces deux familles de philosophes, ceux d'Ionie et ceux d'Italie, des deux grandes races qui se partagent la Grèce, la race ionienne et la race dorienne, et il y a en effet quelques analogies. La race ionienne, dont le type est le caractère athénien, paraît plus particulièrement douée de mobilité dans les impressions ; elle est apte à la civilisation, aime le plaisir et les arts, excelle dans le commerce et préfère les institutions démocratiques. La race dorienne, plus ferme, préfère la tradition au changement, les institutions stables et uniformes aux innovations : elle sacrifie l'individu à l'état; ses institutions sont généralement aristocratiques et plus ou moins communistes. Par là on voit que la philosophie ionienne, plus portée aux phénomènes et ramenant tout au mouvement, correspond bien au caractère ionien, et que la philosophie italique, favorable en toutes choses à l'unité et à l'immobilité, se rapporte davantage au caractère dorien. Cependant, malgré ces présomptions favorables, M. Zeller combat, et selon nous avec raison, ces ingénieux rapprochemens. Cette théorie, comme toutes celles qui donnent une trop grande importance à l'influence des races, est plus ou moins en désaccord avec les faits. Car, d'une part, il se trouve que les chefs des deux grandes écoles italiques, l'école pythagoricienne et l'école d'Élée, étaient tous deux Ioniens. Pythagore était né à Samos, île ionienne de la mer Égée, et Xénophane à Colophon en Ionie : premier démenti donné à la théorie. En outre, les colonies de la Sicile et de la Grande-Grèce étaient des races très mélangées et plutôt achéennes que doriennes. Quoique le dialecte dorien y dominât, ce qui indique la prépondérance du caractère dorien, cet élément devait être assez effacé dans des colonies si mélangées, et trop peu énergique pour avoir les honneurs d'une philosophie. Ajoutons enfin que le pur esprit dorien, tel qu'il était à Sparte, était plutôt antiphilosophique qu'idéaliste comme l'est la philosophie italienne. Il y a donc beaucoup d'arbitraire dans cette théorie : néanmoins elle offre l'avantage de représenter vivement à l'esprit, en traits excessifs, le caractère opposé des deux écoles.

Si maintenant nous considérons à part ces deux écoles, nous trouverons dans chacune d'elles deux grandes directions et deux grandes idées.

La philosophie ionienne est la philosophie du mouvement; mais on peut s'expliquer le mouvement de deux façons : ou bien comme la manière d'être d'un même sujet qui passe successivement par des états différens, ou par des combinaisons différentes

d'élémens immuables. De là deux hypothèses : d'une part l'hypothèse de la transformation (ἀλλοίωσις), comme ils disent, c'est-à-dire l'hypothèse d'une matière ou d'une substance unique douée de force (eau, air, feu), qui, par des alternatives de condensation et de raréfaction, devient successivement toutes choses; le philosophe ionien Héraclite est le plus profond interprète de ce mode de penser; — de l'autre, l'hypothèse de la combinaison ou du mélange (μῖγμα); ici, il n'y a plus de changemens véritables, il n'y a que des déplacemens, des changemens de rapports; les parties constitutives ou intégrantes sont toujours les mêmes, ne sont pas susceptibles de degrés ni d'altération; elles ont toujours les mêmes propriétés et entrent seulement dans des combinaisons différentes, et c'est la différence des combinaisons qui détermine la différence des états; tout s'y ramène à deux principes : la séparation et la réunion (σύγκρισις et διάκρισις). Cette hypothèse a surtout son expression dans l'école d'Abdère ou atomistique, qui, sans appartenir à la philosophie ionienne, s'y rattache néanmoins, venant également d'une colonie grecque de la mer Égée.

La philosophie italique se subdivise comme la philosophie ionienne. Quand on porte ses regards sur la partie permanente et uniforme des choses, on peut être frappé en effet de deux points de vue. Les uns saisissent surtout cette permanence dans les rapports des choses : les choses sont flottantes, les phénomènes passent et coulent sous nos yeux; mais les rapports, les proportions, les accords et les harmonies sont quelque chose d'éternel. Certains esprits sont particulièrement frappés de ces harmonies, et, si vous les supposez voués à l'étude des mathématiques et de la musique, vous ne serez pas étonnés qu'ils voient partout des accords musicaux et des rapports numériques (1). Ils seront donc frappés du rôle que le nombre joue dans la nature; ils ne verront plus que des nombres dans le ciel et sur la terre, et ils diront que les nombres sont les principes des choses : ce sont les pythagoriciens. Les autres, négligeant les rapports et pénétrant plus avant encore dans l'ordre des choses intelligibles, plus amoureux encore d'unité, sont frappés de ce caractère commun à toutes choses : elles sont; une loi impérieuse de leur esprit leur apprend que rien ne vient de rien; que, par cela seul que quelque chose est maintenant, quelque chose aussi a été tout à l'heure et a toujours été, en un mot que, si tout passe en apparence, il y a quelque chose qui ne passe pas, à savoir l'être. Ils diront donc que l'être existe, que l'être ne

(1) Nous ne comprenons pas bien pourquoi M. Chaignet, dans son livre sur Pythagore, soutient contre Aristote que ce n'est pas de la musique et des mathématiques que les pythagoriciens ont été conduits à la philosophie, mais que c'est l'inverse qui a eu lieu.

peut pas ne pas être, qu'il ne peut ni commencer ni finir; qu'en outre il ne peut pas changer, car alors il ne serait plus absolument l'être, puisque le passé implique quelque chose qui n'est plus, et le futur quelque chose qui n'est pas encore. Appliquant la même analyse à l'idée de non-être, ils diront que le non-être ne peut pas exister, puisqu'il est non-être; or, partout où il y a pluralité et changement, il y a non-être, il y a du plus ou du moins; or l'être ne peut être qu'un, et il remplit tout, sans être plus dans un endroit que dans un autre. C'est ainsi que l'école d'Élée arrivait d'emblée aux dernières limites de la dialectique spéculative. Elle niait le monde, les choses sensibles et surtout le mouvement. Elle se bornait à affirmer l'unité immobile.

Nous n'avons pas encore épuisé la série des hypothèses que nous présente la première période de la philosophie grecque.

Nous rencontrons d'abord deux théories qui semblent destinées à rapprocher et à concilier l'esprit italique et l'esprit ionien. L'une et l'autre ont pour principal problème l'origine du mouvement. L'école italique niait le mouvement, elle ne s'occupait donc pas de sa cause. L'école d'Ionie faisait du mouvement lui-même un principe en l'identifiant à la loi essentielle des choses. Empédocle et Anaxagore en recherchent la cause. Or le mouvement, comme l'avait très bien montré l'école d'Ionie, se présente à nous sous deux formes : réunion et séparation; les choses, comme dirait la science moderne, s'attirent ou se repoussent. Empédocle, frappé de ce double fait, proposa une double cause de mouvement : l'amour et la discorde. Cette hypothèse dualiste, qui rappelle le dualisme de la Perse et de l'Égypte, et qui, traduite dans le langage de la physique moderne, représente l'opposition des forces attractives et répulsives, peut être considérée comme une des conceptions capitales de l'esprit humain. En même temps, une autre conception, plus ou moins mêlée aux hypothèses antérieures, mais qui ne s'était pas encore dégagée, est exposée avec éclat par un des philosophes de l'école d'Ionie, par Anaxagore : c'est celle d'une intelligence principe des choses. Anaxagore est le premier qui ait conçu la séparation de l'intelligence et du monde, du Νους et du Κοσμος. Il admet avec les Ioniens le mécanisme, le principe du mélange. Tout est mêlé, tout est confondu. L'intelligence paraît, sépare toutes choses et dispose tout pour le mieux. De tous les principes proposés jusque-là par les philosophes, voilà le premier qui mérite le nom de Dieu. Nous savons à la vérité par des témoignages certains qu'Anaxagore ne sut pas tirer parti de ce principe et qu'il invoqua le plus souvent des explications physiques pareilles à celles de ses devanciers; mais sa pensée est si grande qu'il faut le glorifier éternellement de l'avoir émise, ne l'eût-il pas saisie et appliquée avec toute la force dési-

rable. Aristote nous témoigne l'admiration qu'Anaxagore excita par ces belles paroles souvent citées : « Lorsqu'un homme vint dire que, dans la nature comme dans les animaux, c'est l'intelligence qui est cause de l'arrangement et de l'ordre, il parut comme un homme en possession de sa raison au milieu d'insensés. »

Ces deux hypothèses, supérieures aux précédentes, étaient cependant encore trop peu mûres, trop peu développées pour entraîner les esprits. Un mouvement irrésistible naissait de toutes parts et de toutes les écoles; favorisé par les révolutions politiques et la décadence religieuse, il le fut surtout par la rencontre des systèmes. Ce fut le scepticisme, représenté par l'école des sophistes. De même que la philosophie s'était divisée en deux grandes directions, la philosophie d'Ionie et la philosophie d'Italie, de même il y eut deux sortes de scepticisme : le scepticisme ionien, représenté par Protagoras, et le scepticisme éléate, représenté par Gorgias. Le premier, parti de l'idée d'Héraclite, à savoir de l'hypothèse d'un devenir universel, concluait que, tout étant en mouvement, le sujet aussi bien que l'objet, il n'y avait point de vérité, mais des impressions mobiles et toujours changeantes; d'où cette formule célèbre : « l'homme est la mesure de toutes choses. » En d'autres termes, rien n'existe que ce qui nous paraît, au moment et dans la mesure où il nous paraît. D'un autre côté, Gorgias de Léontium, élevé à l'école d'Élée, appliquant à l'idée de cette école sa propre dialectique, enseignait ces trois propositions : l'être n'est pas; s'il était, il ne pourrait pas être connu; fût-il connu, il ne pourrait pas être nommé et exprimé. Ainsi Protagoras et Gorgias, en partant l'un du phénomène, l'autre de l'être, l'un des sens, l'autre de la raison, arrivaient l'un et l'autre à cette conséquence, qu'il n'y a rien et que rien ne peut être connu.

C'est alors qu'un philosophe paraît qui tient tête à toutes les écoles sophistiques, les combat avec leurs propres armes, c'est-à-dire avec une dialectique aiguë et subtile qu'il transforme en une méthode originale à laquelle il a donné son nom, et qui fonde pour la seconde fois la philosophie en y introduisant un nouveau principe.

Le point de vue qui avait dominé dans les écoles antérieures était le point de vue objectif : on avait surtout considéré la nature, l'univers; on s'en était demandé l'explication. Ce point de vue était épuisé, toutes les hypothèses possibles avaient été proposées; le scepticisme en était sorti : il n'y avait plus rien à faire dans cette voie; il n'y avait plus qu'à renverser le problème, à substituer le sujet à l'objet, à se tourner vers l'homme, que tous les systèmes sacrifiaient à la nature, et à chercher dans l'étude de l'esprit humain soit les lois de la conduite morale, soit une révélation du principe des choses. C'est ce que fit Socrate, qui, reprenant l'idée d'Anaxagore, la développant, la fortifiant par des raisons tirées de l'expérience,

introduisait le premier dans la science la doctrine des causes finales et de la Providence, l'idée d'un être qui a tout dirigé et qui gouverne tout, et qui fait toutes choses pour le mieux, τὸ βέλτιστον. C'est ce dernier principe, le principe du bien, qui, joint au principe de la connaissance de soi-même, constitue la philosophie de Socrate et qui achève la série des idées proposées et découvertes dans les deux premiers siècles de la philosophie grecque.

Nous venons de résumer rapidement le sujet du premier volume de M. Ed. Zeller, dont M. Boutroux nous a donné la première moitié dans sa traduction. Maintenant nous connaissons assez les commencemens de la philosophie grecque pour aborder l'autre point de vue de la question, à savoir les origines orientales de cette philosophie.

## II.

La théorie des origines orientales de la philosophie grecque est née, comme cela devait être, à Alexandrie. Après Athènes et avant Rome, Alexandrie a été la plus grande ville savante et intellectuelle de l'antiquité. Fondée par Alexandre dans une situation admirable, elle devint, comme on l'a dit si souvent, le centre de la fusion qui s'opérait alors entre l'Occident et l'Orient. C'est là que la Grèce étudia de près et commença à connaître avec quelque profondeur ce qu'elle n'avait fait jusque-là qu'effleurer. La pensée grecque et la pensée orientale, en se rencontrant à Alexandrie, se reconnurent l'une l'autre; plus frappées de leurs analogies que de leurs différences, elles furent tentées de croire qu'elles avaient une origine commune. L'Orient, en se fondant sur la priorité dans le temps, se donna les honneurs de la paternité, et la Grèce, préoccupée de la fusion des deux mondes, ne se refusa pas à admettre ces prétentions et même les encouragea.

Parmi les nations qui servirent alors surtout d'intermédiaires entre les deux races, et furent en quelque sorte les courtiers de la civilisation orientale, se placent les Juifs. Les Juifs, qui avaient été pendant longtemps une race aussi fermée que l'ancienne Égypte, transplantés d'abord à Babylone et à Ninive, puis renvoyés à Jérusalem, puis se répandant en Égypte et bientôt jusqu'à Rome, commençaient alors leur vie nomade à travers le monde, et furent le principal ferment de la grande fusion qui se préparait. Le judaïsme, il faut le reconnaître, avait précédé le christianisme dans la grande œuvre de la conversion des gentils. La version des Septante fut le premier acte de cette conquête du monde occidental par l'Orient.

Ainsi la première école philosophique qui entreprit la mixtion des

deux esprits, des deux pensées, est l'école juive d'Alexandrie, l'école d'Aristobule, de Philon le Juif, peut-être de Numénius, école à laquelle appartiendrait, suivant certains critiques, le livre de *la Sagesse* attribué à Salomon. C'est dans cette école, dans les écrits d'Aristobule et de Philon, que l'on trouve les premières traces de l'hypothèse qui fait venir de l'Orient, et particulièrement de la Judée, la philosophie grecque. De l'école juive, cette doctrine passa à l'école chrétienne d'Alexandrie, celle de Clément et d'Origène : celle-ci soutenait aussi l'origine hébraïque et judaïque de la philosophie grecque. Enfin l'école néo-platonicienne d'Alexandrie, l'école d'Ammonius Saccas, de Plotin, de Porphyre, de Jamblique, de Philostrate, fut également favorable à l'hypothèse d'une origine orientale : seulement ce n'était pas la Judée seule, c'était l'Égypte, c'était l'Assyrie, la Perse, l'Inde même que les philosophes grecs, dans leurs nombreux voyages, auraient mises à contribution. Il y a donc eu deux systèmes à Alexandrie même sur l'influence de l'Orient en philosophie : le système judéo-chrétien, qui fait de la Bible la source primitive, et le système alexandrin, qui se rattache à l'Orient en général, sans en excepter la Judée, mais sans lui faire une place particulière et privilégiée.

Le premier système règne en général parmi les pères de l'église, dans Eusèbe par exemple, où il est amplement exposé, et il demeure dans la critique jusque vers les temps modernes. Cudworth, dans son *Système intellectuel*, lui fait encore une très grande part. Huet, dans sa *Démonstration évangélique*, le défend avec une immense érudition, mais avec aussi peu de bon sens que peu de critique. C'était le temps où l'on voulait ramener toutes les langues à l'hébreu et tous les dogmes à la Bible. La philologie fut forcée d'abandonner le premier système; la critique philosophique dut bientôt également abandonner le second. Dès lors on vit, dans la plupart des grands ouvrages consacrés à l'histoire de la philosophie, dans Brucker, dans Tennemann, dans Ritter, dans Brandis, prévaloir la doctrine de la spontanéité de la philosophie grecque.

Mais un nouvel ordre de faits amena un nouveau courant d'idées. Ce fut la découverte de la langue sanscrite : le mot découverte n'est pas trop fort. On n'ignorait pas, avant la conquête de l'Inde par les Anglais, l'existence d'une ancienne langue classique, parlée autrefois dans l'Inde, qui était la langue sacrée des pandits ou des brahmanes. Mais on ne connaissait pas cette langue; on ne connaissait aucun des ouvrages qu'elle avait inspirés. Ce fut donc un monde nouveau lorsqu'on trouva ces livres si antiques et que l'on apprit à les lire. Or l'étude du sanscrit révéla un fait de la plus haute importance, à savoir la parenté de toutes les langues de l'Europe, des langues du nord et des langues du midi, et leur origine

commune dans le sanscrit, ou plutôt, comme on le sut plus tard, dans une langue mère plus ancienne, antérieure au sanscrit même. De là cette conséquence, que les races européennes, et d'abord la race grecque, viennent de l'Asie et ont la même origine que la race indienne. Plus tard la mythologie comparée, venant à l'appui de la philologie, découvrit également des analogies profondes entre les divinités grecques et les divinités de l'Inde, et l'on fut amené à penser que la mythologie de la Grèce vient, en partie du moins, de la mythologie indienne.

Ce grand mouvement d'études devait avoir son influence sur la philosophie. Colebrooke exposait le premier, dans ses immortels *Essais*, les six grandes écoles philosophiques de l'Inde, et faisait déjà remarquer les analogies de ces systèmes avec ceux de la Grèce. Fr. Schlegel, dans son *Essai sur la langue et la littérature indiennes*, exagérait encore ces rapprochemens, et remplaçait la thèse ancienne et discréditée des Juifs d'Alexandrie par la doctrine rajeunie de l'origine indienne de la philosophie grecque. M. G. Pauthier, en France, le traducteur de Colebrooke, soutenait la même opinion.

Mais l'Inde est bien loin de la Grèce; les rapports historiques des deux pays sont bien postérieurs aux premiers âges philosophiques de la Grèce. Les analogies des systèmes, considérées d'un peu près, s'effacent ou semblent pouvoir s'expliquer par les analogies naturelles de l'esprit humain. L'hypothèse alexandrine paraissait donc encore une fois battue; mais on était loin d'avoir tout épuisé, et même, il faut le dire, on ne s'était pas encore précisément attaché aux sources les plus indiquées par la tradition antique, la tradition grecque elle-même. L'origine judaïque de la philosophie grecque est évidemment une hypothèse juive et chrétienne, à peine appuyée sur quelques textes de l'antiquité païenne. L'hypothèse de l'origine indienne est une hypothèse de savans et d'érudits séduits par la découverte d'un nouveau monde, et qui veulent y retrouver toutes les richesses de l'univers; mais ce n'est que très tard, et dans les écrivains les moins autorisés, que la critique grecque a fait allusion à l'Inde et à son influence. Au contraire, il est deux pays qui ont été évidemment en contact plus ou moins immédiat avec la Grèce, deux pays où les traditions font voyager tous les sages, et où une tradition universelle place l'origine de toutes les sciences. Ces deux pays sont d'une part l'Égypte, de l'autre l'Assyrie, appelée aussi Chaldée, et qui depuis la conquête de Cyrus s'est confondue avec l'empire perse. L'Égypte, par la Phénicie, fut constamment en communication avec la Grèce, et depuis Psammitichus elle lui fut ouverte. L'Assyrie, par l'intermédiaire de l'Asie-Mineure, de la Phrygie, la Carie, la Mysie, la Lydie, l'Ionie, fut également en commerce avec la Grèce. Baby-

lone et Tyr ont été les deux grands centres de la civilisation avant le VIII^e siècle, et l'on trouve des traces de leur rayonnement et de leur influence dans toute la mer Méditerranée. Que la Grèce ait été en dehors de cette influence, cela est peu vraisemblable. C'est donc là qu'il faut chercher la solution de notre problème, si ce problème est susceptible de solution.

De grands faits scientifiques ont également contribué à diriger les recherches de ce côté : c'est, d'une part, la découverte de la langue hiéroglyphique par Champollion, découverte qui permet aujourd'hui d'aborder directement les monumens égyptiens; d'un autre côté, la découverte déjà ancienne, il est vrai, des livres sacrés de la Perse, le Zend-Avesta, dont le texte fut rapporté en France au XVIII^e siècle par le célèbre Anquetil-Duperron, et surtout, plus récemment, la découverte de la langue zend par Eugène Burnouf; ces nouveaux documens, recueillis soit en Egypte, soit en Perse, ont permis de pénétrer plus avant qu'on n'avait fait encore dans les mystères des religions orientales, et de contrôler les documens grecs que nous possédions déjà sur les doctrines perses et égyptiennes. Enfin, depuis les fouilles de Ninive et les travaux de MM. Rawlinson et Oppert, une source nouvelle paraît s'offrir aux investigations de la science; mais ces documens ne sont pas encore et ne seront peut-être pas de bien longtemps encore propres à être utilisés pour l'interprétation des idées assyriennes.

Quoi qu'il en soit, les traditions anciennes qui font remonter à Babylone et à l'Égypte les sources de la sagesse grecque, et les découvertes modernes que nous venons de rappeler, devaient ramener sur la scène la célèbre hypothèse qui fait venir de ces deux pays la philosophie ancienne.

C'est cette hypothèse qu'a soutenue avec éclat, mais avec plus d'imagination et d'esprit que de solide critique, un savant allemand d'une érudition immense, d'une rare pénétration, mais entraîné par un esprit d'aventure et de fantaisie, que la science allemande a elle-même reconnu, et que M. Ed. Zeller signale avec autorité : c'est M. Ed Röth, mort prématurément sans avoir eu le temps d'achever l'ouvrage important où il a jeté les bases de ce système et qui a pour titre : *Histoire de la philosophie occidentale* (1). Ce qui indique bien la pensée de l'auteur, c'est que, dans cette histoire de la pensée occidentale, un volume entier est consacré à l'Orient, et à l'exposition des doctrines égyptiennes et perses. C'est de cette double influence combinée qu'est sortie, suivant cet auteur, non-seulement la philosophie grecque, mais toute la philosophie de l'Occident. L'Égypte et la Perse, voilà notre double berceau. Telle est la thèse de M. Ed. Röth; mais, malgré le talent qu'il déploie à

(1) Ed. Röth, *Geschichte unserer abendländischen Philosophie*. Mannheim, 1846-1862.

la défendre, elle ne paraît pas beaucoup plus soutenable que les deux précédentes, dont il se déclare lui-même l'adversaire.

Ainsi, la Judée, l'Inde, la Perse, l'Assyrie, l'Égypte et la Phénicie, ont été successivement invoquées comme les éducatrices de la Grèce. La Chine elle-même n'a pas été oubliée par la critique hardie de l'Allemagne, et un savant distingué, M. Gladisch, croit retrouver en Chine l'origine de la doctrine pythagoricienne, la doctrine des nombres (1); un savant mathématicien, M. Cantor, a trouvé en effet des rapports curieux et des coïncidences inattendues entre certaines idées mathématiques des Chinois et les idées de Pythagore. Ainsi la Chine elle-même serait pour quelque chose dans l'éducation de la Grèce, à moins cependant, ce qui serait plus vraisemblable, que la Chine n'eût avec la Grèce d'autre rapport que d'avoir puisé à une source commune, à savoir à Babylone; mais cela même offre encore bien des difficultés.

Il restait place pour un dernier système, donnant satisfaction à tous les orientalistes : c'est le système éclectique. Or, toutes les fois qu'un système est possible, il faut le chercher en Allemagne, on est sûr de l'y rencontrer. Le même savant que nous venons de nommer, M. Gladisch, propose une solution qui donne raison à tout le monde. Comme il y a cinq grands peuples en Orient, il y a cinq grandes écoles philosophiques en Grèce, et chacune d'elles se rapporte à une origine distincte. De la Chine viendrait donc, comme nous venons de le voir, le pythagorisme; de l'Inde, l'éléatisme; de la Perse, l'héraclitéisme; de l'Égypte, les doctrines d'Empédocle; de la Judée, la doctrine d'Anaxagore. Que deviendrait dans ce système la doctrine atomistique? On ne nous le dit pas. Ou plutôt, puisqu'on est en veine d'éclectisme, pourquoi ne pas faire également la part de la Phénicie, et, suivant une vieille tradition, pourquoi ne pas attribuer au Phénicien Mochus la doctrine des atomes? Ainsi tout le monde serait satisfait et chacun aurait sa part, excepté la Grèce, qui, dans ce partage, serait dépouillée de toute spontanéité, de toute originalité. Si l'on met à part la révélation, qui pourrait expliquer la supériorité de la Judée, on ne voit pas, puisque certaines idées ont dû naître quelque part, pourquoi elles ne seraient pas nées en Grèce aussi bien qu'ailleurs. *A priori*, l'une des hypothèses vaut l'autre, et nous croyons, avec M. Zeller, que dans l'état actuel de la science l'analyse des faits donne raison à la première opinion.

(1) Voyez sur cette question une étude de M. Laugel dans la *Revue* du 15 août 1864 : *Pythagore et la critique allemande.*

## III.

Il faut d'abord bien poser la question, et commencer par une observation trop souvent négligée dans ce débat. Si l'on veut dire que la race grecque tenait elle-même son origine de l'Orient, que sa langue et sa mythologie sont orientales, et que par conséquent sa philosophie, sortie de la mythologie grecque et du génie grec, se rattache par là indirectement et immédiatement à une source orientale, il n'y a pas de débat, car c'est ce que personne ne conteste; mais la question est tout autre : la race grecque et la civilisation grecque étaient depuis longtemps une race et une civilisation distinctes et indépendantes, lorsque la philosophie a pris naissance; or la question est de savoir si, à ce moment-là, la philosophie a trouvé en Grèce même, dans le génie propre de la Grèce, tel que le temps l'avait fait, son principe original, ou si au contraire elle s'est formée d'une manière artificielle, par emprunt et par importation du dehors; et, dans ce cas, d'où viendraient ces importations? C'est dans ces termes que la question doit être posée, et c'est à la question ainsi posée que nous répondons avec M. Ed. Zeller que la philosophie grecque est autochthone.

Examinons d'abord rapidement la plus ancienne de ces hypothèses, depuis longtemps abandonnée par la critique sérieuse, mais qui subsiste encore dans les écoles théologiques : à savoir l'hypothèse de l'origine hébraïque. Le premier point sur lequel s'appuyaient les pères de l'église pour étayer cette hypothèse, c'était l'antériorité manifeste des livres juifs sur les livres des philosophes grecs. Un second point non moins nécessaire à établir, c'est que les Grecs ont connu les Juifs. Eusèbe citait à cet égard un bon nombre de témoignages. Puis venaient un certain nombre d'assertions historiques plus ou moins suspectes : d'abord, qu'il y avait eu une traduction grecque des livres saints avant celle des Septante; en second lieu, qu'il y avait eu une émigration juive en Égypte lors de la conquête des Perses; enfin on invoquait les analogies de doctrines. Huet, dans la *Demonstratio evangelica*, se livrait à ce sujet aux interprétations les plus fantastiques. Suivant lui, le Phénicien Sanchoniathon avait reçu sa doctrine de Gédéon et l'avait transmise aux Grecs. Le dieu égyptien Teuth, qui, selon Platon, aurait inventé l'écriture, ne serait autre que Moïse. Phérécyde, dit-on, a puisé sa doctrine dans des volumes secrets : ce sont évidemment les livres de Moïse. Mochus, écrivain phénicien, auquel on attribue l'invention de la doctrine des atomes, c'est encore Moïse. Enfin, le croirait-on? pour Huet, Moïse est à la fois Adonis, Osiris, Apis, Sérapis, Zoroastre, Pan, Esculape, Prométhée, etc.; enfin tous les dieux, tous

les révélateurs de la Grèce et de l'Orient ne sont que des noms différens donnés à Moïse! Déjà les anciens, sans tomber dans ces folles exagérations, avaient affirmé les analogies des philosophes grecs et des livres saints. Aristobule en avait signalé quelques-unes entre le pythagorisme et le judaïsme : par exemple, le tétractys de Pythagore est le tétragramme de Moïse. Eusèbe trouve le Verbe chez les Hébreux comme chez les Grecs. Suivant Clément d'Alexandrie, le stoïcisme s'est inspiré du livre de *la Sagesse*. Le hasard d'Épicure n'est que le *vanitas vanitatum*. Anaxagore avait pris aux Juifs sa doctrine de l'intelligence ordonnatrice. Enfin le point le plus sérieux du débat, le seul qui ait quelque valeur et quelque intérêt, c'est la comparaison de la *Genèse* avec le *Timée* de Platon. On croyait que Platon, dans sa définition de Dieu, s'était inspiré de celle de la Bible : « Je suis celui qui est, » c'est dans le même sens, disait-on, qu'il avait opposé l'être au devenir, l'éternité au temps. On retrouvait dans le *Timée* la doctrine de la création, et on insistait surtout sur la similitude dans la série des créations. On signalait même des expressions et des pensées presque semblables. Dans le *Timée*, Dieu « se réjouit d'avoir fait une œuvre bonne. » Dans la *Genèse*, il est dit que « Dieu vit que cela était bon. » La théorie du Verbe est encore un emprunt de Platon aux livres saints. Dans le *Timée*, le Verbe est le monde des idées, le modèle, « le paradigme. » Ainsi, dans la *Genèse*, Dieu dit : « Faisons l'homme à notre image. » On prétendait encore trouver la Trinité dans Platon et dans l'Ancien-Testament.

A tous ces argumens opposons rapidement ceux de la critique moderne. L'antériorité des livres saints est incontestable; mais elle ne prouve que la possibilité et non la réalité du plagiat. L'hypothèse d'une traduction grecque de la Bible antérieure aux Septante ne repose que sur le témoignage d'Aristobule, qui ne mérite aucune confiance et n'est qu'un vulgaire falsificateur. Un retour des Juifs en Égypte avant la fondation d'Alexandrie est tout a fait dénué de preuves. Tout ce que l'on pourrait admettre, ce sont des rapports de commerce entre les deux peuples; mais la philosophie ne voyage guère par ce chemin-là. Rien de plus arbitraire et de plus absurde que les rapprochemens faits par Huet entre Moïse et tous les personnages sacrés de l'antiquité. La Grèce n'a pas connu la Judée avant la conquête d'Alexandre; et elle ne s'en est pas beaucoup occupée, même après. Les rapprochemens entre les livres saints et les premiers philosophes grecs sont tout ce qu'il y a de plus arbitraire et de moins sérieux. L'hypothèse n'a qu'une seule base quelque peu solide, nous l'avons dit : c'est l'analogie de la *Genèse* et du *Timée*. Mais en admettant un instant

sur ce point de prétendus emprunts (qui ne sont de fait admis par personne), ce ne serait que pour un ouvrage particulier, l'un des derniers de Platon, et le reste de la philosophie grecque demeurerait intact. Quant au fond des choses, il a été établi d'une manière décisive que ni la doctrine de la création *ex nihilo*, ni la doctrine de la trinité ne sont dans Platon (1). La doctrine du Verbe est une doctrine alexandrine qui n'est, rigoureusement parlant, ni dans le *Timée*, ni dans les livres saints. L'analogie dans l'ordre des créations, que l'on invoque comme quelque chose de surprenant, n'est pas d'abord si grande qu'on le dit dans les deux ouvrages : mais quoi d'étonnant d'ailleurs que l'on se rencontre en pareille matière? N'y a-t-il pas un ordre naturel, indiqué *a priori*, et fondé sur le besoin que les êtres ont les uns des autres? Enfin, quelque similitude qu'il puisse y avoir par accident entre tel et tel passage, il suffit de lire les deux ouvrages pour s'assurer qu'ils appartiennent à un ordre de spéculations entièrement différent.

Lorsque nous passons de la Judée à l'Inde, la question devient beaucoup plus sérieuse ; car, si d'une part il est plus facile de supposer des communications de la Grèce avec la Judée qu'avec l'Inde, d'un autre côté nous trouvons dans l'Inde ce que nous ne trouvons pas en Judée, c'est-à-dire une philosophie, et une philosophie qui se développe comme en Grèce sous la forme de vastes ou de puissans systèmes (2). La philosophie grecque aurait-elle eu sa source au-delà de l'Himalaya? Voilà la question nouvelle qui se présente à nous. Cette question serait bien vite et facilement résolue, si l'on admettait l'opinion d'un savant historien de la philosophie, Henri Ritter, qui considère la philosophie indienne tout entière comme postérieure à la philosophie grecque, et comme contemporaine tout au plus des premiers siècles du christianisme. Dans cette hypothèse, s'il y avait quelque analogie entre les systèmes, ce serait de la Grèce que les idées auraient passé dans l'Inde et non de l'Inde dans la Grèce. Mais l'opinion de Ritter n'est plus soutenable aujourd'hui, et, quelque obscurité qu'il y ait dans la chronologie indienne, il y a deux faits importans qui réfutent cette supposition : l'un c'est que le bouddhisme, qui est antérieur au v^e^ siècle avant Jésus-Christ, paraît postérieur au moins à l'un des systèmes indiens,

(1) Voyez les savantes *Études sur le Timée* de M. Henri Martin.

(2) L'histoire de la philosophie indienne, trop négligée depuis quelques années, paraît devoir être reprise par un jeune élève de l'École des hautes études, M. P. Regnaud. Voyez ses *Matériaux pour servir à l'histoire de la philosophie de l'Inde.* (Bibliothèque de l'École des hautes études, XXVIII^e^ fascicule, 1876.) Nous devons aussi signaler. quoique ne se rapportant pas aussi directement à notre question, le beau travail de M. Bergaigne sur *les Dieux souverains dans la religion védique.* Paris, 1877.

le système sankya; l'autre, c'est que la conquête d'Alexandre a trouvé dans l'Inde une philosophie déjà existante. Cependant, tout en admettant l'antériorité des systèmes indiens, on n'a encore rien prouvé en faveur de leur influence sur la philosophie grecque. Il n'y a guère eu en effet de rapports directs de l'Inde et de la Grèce avant Alexandre : or déjà avant cette époque la philosophie grecque était dans tout son éclat. A partir de la fondation d'Alexandrie, on peut parler d'influence orientale et même indienne, mais on ne voit rien de semblable auparavant. Les Grecs ont très peu connu l'Inde. Les récits de Ctésias, qui vivait à la cour des rois de Perse, sont remplis de fables, et ne touchent d'ailleurs en rien à la philosophie. Les Phéniciens ont pu avoir des rapports de commerce avec les Indiens; mais ce serait une voie bien indirecte et bien lente pour propager des systèmes de philosophie.

Tout document historique faisant défaut, il ne reste plus que ce qu'on appelle les argumens intrinsèques, c'est-à-dire la comparaison des doctrines. Voici les différens points de rapprochement qui ont été ou qui peuvent être signalés. On retrouve d'abord dans la philosophie sankya, l'une des plus anciennes de l'Inde, nous l'avons vu, la doctrine des cinq élémens, l'eau, l'air, le feu, la terre et l'éther. Or cette doctrine, comme on sait, se rencontre en Grèce : l'eau chez Thalès, l'air chez Anaximène, le feu chez Héraclite, et ces trois élémens avec la terre chez Empédocle; enfin à ces quatre élémens Aristote a ajouté plus tard l'éther, qui compose la matière du monde céleste, tandis que les quatre autres élémens sont la matière du monde sublunaire. Une seconde analogie se tire de la doctrine des atomes. Il y a dans l'Inde une physique atomistique, celle de Kanada, qui rappelle celle de Démocrite. Il combattait la divisibilité à l'infini en disant que, dans cette hypothèse, un grain de moutarde serait aussi gros qu'une montagne, un moucheron qu'un éléphant. En troisième lieu, le système nyaya est une logique que l'on a rapprochée de celle d'Aristote. L'argument nyaya serait, dit-on, la même chose que le syllogisme. Une tradition rapportée par le *Dabistan*, livre persan, nous dit que Callisthène avait envoyé à Aristote des livres indiens où il aurait puisé la doctrine du syllogisme. La métempsycose est aussi une doctrine dont on ne peut contester l'existence chez les deux peuples : elle est au fond de toutes les doctrines indiennes sans exception; en Grèce, on la retrouve chez Pythagore et chez Platon, et ce qui autorise à croire que cette doctrine est empruntée, c'est que ce dogme n'existe pas dans la religion des Grecs; il n'est donc pas indigène, il doit venir du dehors. Un autre dogme, d'un caractère tout métaphysique et d'une grande profondeur, est le dogme de l'enveloppement et du développement alternatif du

monde (1) ; on retrouve ce dogme dans Empédocle : c'est la doctrine du Σφαιρος (*sphœrus*). Dans cette doctrine, l'amour, agissant comme force motrice, produisait l'existence du monde ; de même dans le système védanta le désir était le principe de la création. On a dit encore que c'est de l'Inde que Pyrrhon, à la suite d'Alexandre, avait rapporté la doctrine de l'acatalepsie (2). Le *nirvana* indien serait devenu l'*ataraxie* grecque. Enfin une dernière similitude, c'est la doctrine de la *maia* ou du monde illusion, doctrine qui a son analogie dans la philosophie éléate, pour qui le mouvement et les choses sensibles ne sont que des apparences, et où rien n'existe que l'être absolu.

Rien de plus intéressant sans doute que ces rapprochemens, et l'on pourrait en faire d'autres encore; mais nous croyons qu'ils sont insuffisans pour déposer contre la spontanéité de la philosophie grecque. Si la doctrine des quatre élémens eût été empruntée, elle l'aurait été tout de suite et tout entière. Comment s'expliquer, si cette doctrine vient de l'Inde, qu'elle ne se soit développée en Grèce que graduellement? Pourquoi un premier philosophe s'est-il contenté de choisir l'eau, l'autre l'air, l'autre le feu, un quatrième la terre, et pourquoi a-t-il fallu près de trois siècles pour arriver à la doctrine de l'éther? Est-ce ainsi que se comportent les acquisitions extérieures en philosophie? L'existence d'une doctrine atomistique chez les Indiens est certainement un fait étrange et intéressant, et l'on est très étonné de rencontrer une telle doctrine dans le pays de l'idéalisme. Mais les voyages de Démocrite que l'on invoque ne servent de rien en cette circonstance, puisque l'on sait que l'atomisme grec est antérieur à Démocrite et que celui-ci l'a reçu de Leucippe d'Abdère. Il faudrait ensuite concilier cette supposition avec une autre tradition, celle qui fait venir l'atomisme de la Phénicie et en attribue l'invention à un certain Mochus; mais cette tradition elle-même a peu d'autorité, et ce Mochus, en supposant qu'il ait existé et qu'il ait publié le livre qu'on lui attribue, est, selon toute vraisemblance, très postérieur à Démocrite. Pour en revenir à l'Inde, le système de Kanada (que l'on appelle le Vaiseschika) est pour nous d'une date absolument inconnue. Excepté le sankya, que l'on considère comme certainement antérieur au bouddhisme, tous les autres systèmes indiens sont sans date. Comment s'assurer donc que l'atomisme indien n'est pas postérieur à la conquête d'Alexandre et n'y a pas été transplanté au lieu

(1) La philosophie sankya distinguait le principe développé (Vyacta) et le principe indéveloppé (Avyacta) : c'est la *nature naturante* et la *nature naturée*, le monde passant alternativement d'un état à l'autre.

(2) Voyez le mémoire de M. Charles Waddington sur *Pyrrhon et le pyrrhonisme*, p. 54. C'est le témoignage même d'Ascanius d'Abdère, disciple de Pyrrhon.

d'en être importé? Pour le système nyaya, il a été démontré d'une manière péremptoire par un savant mémoire de M. Barthélemy Saint-Hilaire qu'il n'a aucune analogie avec la syllogistique d'Aristote. C'est sans doute un curieux essai de logique, mais tout rudimentaire, et qui ne peut pas être comparé, même de loin, à l'œuvre monumentale de l'organon. On peut avoir plus de doutes sur l'origine de la métempsycose; mais ce dogme, qui vient de l'imagination plus que de la pensée, n'est qu'un accident dans la philosophie grecque. D'ailleurs il semble bien qu'il a ses origines sinon dans la religion officielle de la Grèce, au moins dans la poésie orphique (1) : il ne dériverait donc de l'Orient que d'une manière médiate; enfin il y aurait à chercher s'il ne viendrait pas de l'Égypte plutôt que de l'Inde. La doctrine de l'enveloppement et du développement est d'une bien plus haute importance et elle est commune au système sankya et à Empédocle; j'en dirai autant de la doctrine des créations successives, ou des alternatives de création et de dissolution, qui se trouvent à la fois, dans l'Inde, dans le Sankya et le Védanta, en Grèce dans Héraclite et dans les Stoïciens. Il ne faudrait pas nier absolument qu'il ne puisse y avoir dans ces diverses doctrines quelque chose d'oriental, mais il n'y a certainement aucune trace d'emprunt direct et conscient, et ce serait le cas d'invoquer le système de l'infiltration lente, système qui ne peut être ni réfuté ni démontré, mais qui n'a rien d'impossible; quoique d'un autre côté ces analogies, très vagues d'ailleurs, puissent également s'expliquer par les analogies naturelles de l'esprit humain. Quant à la doctrine de l'*acatalepsie* (l'incompréhensibilité), j'ai peine à croire, malgré le témoignage d'Ascanius d'Abdère, que Pyrrhon l'ait rapportée de son voyage dans l'Inde. Elle était tellement dans l'esprit du temps, si naturellement amenée par les luttes philosophiques d'alors, qui dans la nouvelle académie provoquaient une doctrine analogue; elle a en outre tant de traits de ressemblance avec l'ancienne sophistique, qu'on a bien peu besoin de l'Orient pour expliquer le pyrrhonisme. Il en est de même de la doctrine de l'*ataraxie* (imperturbabilité), commune alors à toutes les écoles, au stoïcisme et à l'épicuréisme aussi bien qu'au pyrrhonisme. En supposant que la vue de l'insensibilité des gymnosophistes indiens et quelques entretiens avec eux sur la vanité des choses aient pu avoir une certaine influence sur l'esprit de Pyrrhon (ce qui n'a rien d'invraisemblable), ces doctrines se transformèrent tellement grâce à lui qu'il y a eu autant d'originalité à se les assimiler qu'à les créer; car autre chose est l'indifférence mystique, autre

(1) Voyez le livre de M. Jules Girard : *le Sentiment religieux chez les Grecs*. Paris, 1868.

chose l'indifférence sceptique; autre chose le doute mystique, autre chose le doute scientifique et rigoureusement philosophique : or tout nous confirme que le doute de Pyrrhon a bien eu ce dernier caractère. Enfin il est prouvé que la doctrine de la maia ou du monde illusion a beaucoup d'analogie avec la philosophie éléate, mais cette doctrine paraît d'origine assez récente dans le système védanta, et le système védanta est un des moins anciens des systèmes indiens; cette doctrine d'ailleurs est une de celles qu'il est le plus facile d'expliquer par une rencontre, car quoi de plus conforme à la nature de l'esprit humain, aussitôt qu'il philosophe, que de concevoir l'être comme existant seul, et le monde comme une apparence?

## IV.

Il ne nous reste plus à examiner que la doctrine chaldéo-égyptienne, défendue par M. Ed. Röth, l'adversaire le plus décidé et le plus systématique du génie grec en philosophie. Selon cet auteur, la philosophie grecque, depuis Thalès jusqu'à Platon inclusivement, a manqué entièrement de spontanéité et d'originalité. Elle ne serait pas née, suivant lui, de la contemplation immédiate des choses, mais d'une tradition extérieure plus ou moins bien comprise. Avec Aristote seulement aurait commencé une philosophie vraiment grecque, avec un caractère entièrement original, à savoir l'esprit scientifique. Jusque-là, ce n'est que l'ancienne mythologie orientale, maladroitement transformée par l'imagination grecque, qui aurait fait tous les frais des systèmes de philosophie. Tous ne sont que les démembremens, les parties d'un grand système général antérieur, à savoir le système égyptien, combiné avec le système zoroastrique.

Sur quoi s'appuie l'auteur pour affirmer une thèse aussi nouvelle et aussi excessive? Il dit d'abord que les hellénomanes, comme il les appelle, les admirateurs enthousiastes et exclusifs du génie grec, défendent l'impossible lorsqu'ils attribuent à ce génie tout seul la création d'un si vaste système d'idées. Ce serait une sorte de miracle, dit-il, qu'on n'aurait vu nulle part ailleurs qu'une telle création *ex nihilo* sortant ainsi de toutes pièces de l'âme d'un seul peuple. En outre, toute philosophie naît d'une religion. C'est là la source ordinaire des systèmes philosophiques. Or, en Grèce, la religion n'a eu que très peu d'influence sur la philosophie. La religion grecque en effet, quoique sortie, suivant M. Röth, d'une source tout égyptienne, avait été transformée par l'esprit grec. Cet esprit éminemment politique et qui donnait à l'individu une si haute importance dans la cité était porté à ramener toutes choses au point de

vue anthropomorphique, et à ne voir dans les divinités venues de l'Orient que des hommes divinisés et idéalisés. Grâce à cet anthropomorphisme, le caractère panthéiste et naturaliste de la vieille religion égyptienne s'était effacé et avait même entièrement disparu. La religion égyptienne était née du sentiment de la divinité répandue dans tout l'univers. C'était l'aspect de la nature qui l'avait inspirée. Au contraire, les Grecs, comme tous les peuples de l'Occident, sont tentés de considérer l'homme non comme une partie de la nature, mais comme un monde opposé à la nature, séparé d'elle ; c'est à cette prédominance du point de vue humain qu'est due la religion grecque. Or la philosophie se présente précisément en Grèce sous un point de vue tout opposé à celui-là : elle est justement et presque exclusivement une philosophie de la nature. C'est le monde objectif qui est l'objet de ses recherches, et elle est animée, comme la religion primitive, d'un profond esprit de panthéisme naturaliste. Cette opposition de la philosophie et de la religion ne se comprendrait pas si l'une venait de l'autre, et si on ne supposait au contraire que, ne pouvant trouver dans la religion autochthone une direction suffisante, l'esprit philosophique est allé demander la science aux cosmogonies orientales, qu'il a rapportées en Grèce pièce à pièce, débris par débris. C'était justement le moment où la Grèce entrait de nouveau en commerce avec l'Orient. Deux grands faits historiques sont en effet contemporains de Thalès : l'ouverture de l'Égypte aux étrangers, en 656, et la conquête de la Lydie, de la Phrygie, de l'Asie-Mineure par les Perses en 544 ; la vie de Thalès s'écoule entre ces deux événemens. Ainsi l'Orient aurait fondé deux fois le système des croyances de la Grèce, la première fois par la religion, la seconde par la philosophie.

En quoi donc consistent maintenant, suivant M. Röth, les deux courans d'idées dont la rencontre aurait produit toute la philosophie de l'Europe occidentale?

La mythologie égyptienne est un vaste système de métaphysique dont le caractère le plus saillant est le panthéisme naturaliste. Les principaux traits de ce système sont les suivans : les Égyptiens admettaient à l'origine des choses une substance primitive qui est le fond commun de toute existence. Ce serait la divinité primitive (*Urgottheit*); elle ne fait qu'un avec le monde, mais en même temps elle s'oppose au monde, et à ce point de vue elle s'appelle le Caché (*Amoun*). C'est l'Avyacta de la philosophie indienne, le non-développé : c'est le vide de la philosophie bouddhique et de la philosophie chinoise de Lao-tseu. Cette divinité primitive se composerait, selon Röth, de quatre essences fondamentales, avec lesquelles elle constituerait, non pas une trinité, mais une quaternité, et, pour employer l'expression grecque, une tétractys. Ce sont : l'Esprit pri-

mitif (*Urgeist*) ou Kneph; — la Matière primitive (*Urstoff*) ou Neith; — le Temps primitif (*Urzeit*) ou Zevech, — et l'Espace primitif (*Urraum*) ou Pascht. Cette conception flotte, dit l'auteur, entre une véritable unité et une collection. De ces quatre divinités, deux sont mâles, deux sont femelles. Les deux mâles sont Kneph et Zevech, l'Esprit, le Temps; deux sont femelles, Neith et Pascht, la Matière et l'Espace. De là deux dualités ou deux couples : l'Esprit et la Matière, le Temps et l'Espace.

Le premier de ces quatre termes est l'Esprit, que l'on appelle quelquefois Amoun Kneph (le Caché-Esprit), et il se confond presque avec la divinité primitive. Il ne faut pas s'attendre à trouver sous ce mot esprit la notion abstraite et spéculative de la métaphysique ultérieure : c'est toujours plus ou moins sous la forme du souffle qu'on se le représente, et la racine Kneph, comme le grec ψυχή, signifie le souffle du vent : c'est l'Éther des Grecs. Si l'esprit n'est pas le pur esprit, la matière n'est pas non plus la pure matière, c'est-à-dire une masse inerte et morte, telle que l'entend le mécanisme moderne. Elle a pour symbole l'eau, elle est le principe de toutes choses et est la source de toutes choses, suivant cette inscription de Laïs : « Je suis tout ce qui a été, tout ce qui est et tout ce qui sera. » On l'appelle aussi la grande mère, la mère des dieux. Au reste, M. Röth a soin de nous avertir qu'il ne faut pas se représenter ces divinités à la manière grecque, comme des personnes individuelles, qu'il faut se débarrasser de toute idée d'anthropomorphisme : ce sont, non des personnes, mais des choses.

A ces deux grandes puissances viennent s'en ajouter deux autres, le Temps et l'Espace : le Temps infini, Zevech, le Chronos des Grecs, est le principe d'où tout naît, mais aussi où tout rentre en se dissolvant. Il est, à cause de cela, considéré comme le principe de toute destruction et de tout mal dans la nature : ainsi le mal avait son origine dans la divinité même comme principe indifférent au bien et au mal. Enfin l'espace infini (Pascht-Menhai) vient compléter la quaternité. On se le représentait comme obscur et on l'appelait aussi l'obscurité (Kake-Chebe). Tandis que le Temps était le principe du mal, l'espace était le principe du bien : c'est lui qui recevait dans son sein et produisait au dehors tous les fruits de la nature. M. Röth l'identifie à la fois avec le Chaos des Grecs et avec l'ἀνάγκη, quoique ce soient deux notions bien différentes. Comment de cette divinité primitive et de ses quatre puissances coessentielles le monde venait-il à sortir? On ne rencontre chez les Égyptiens ni l'idée de la création *ex nihilo*, ni l'idée de la formation du monde par un artiste. La production du monde n'est qu'un développement du principe non développé. Le monde et la divinité ne sont donc qu'une même chose.

Tels sont, suivant M. Röth, les traits essentiels de la métaphysique égyptienne. Nous omettons ici l'exposé très étendu qu'il nous donne de la mythologie du même peuple, et nous nous contentons de signaler un dernier trait relatif à la destinée humaine. Un des points essentiels de la religion et de la philosophie en Égypte, c'est la doctrine de l'immortalité de l'âme et de la persistance après la mort. M. Röth affirme qu'on y trouve aussi le dogme de la préexistence et celui de la métempsycose.

Au système égyptien, M. Röth oppose le système zoroastrique, qu'il appelle bactrien. On croit généralement, dit-il, que le système de Zoroastre est un pur dualisme. Il n'en est rien. Les deux principes du bien et du mal, Ormuz et Ahriman, ont eux-mêmes un principe commun et supérieur, Zervana-Akarana, le Non-Créé (on traduit d'ordinaire : le temps sans bornes), qui contient tout (1). De là procédaient, suivant les uns, le bon et le mauvais dieu, suivant les autres, la nuit et la lumière : ces deux nouveaux principes créaient tout le reste et devenaient les deux tiges de deux séries de créations, les unes bonnes, les autres mauvaises. Selon M. Röth, les créations primitives, avant même Ormuz et Ahriman, seraient la nuit et la lumière, l'eau et le feu. Quant à la production du monde, elle n'est plus, comme dans le système égyptien, une émanation : c'est une création véritable, une création *ex nihilo*; ce serait même là, suivant lui, qu'il faudrait chercher l'origine de cette doctrine. Maintenant comment se fait cette création? Par la parole. La parole n'est pas ici prise au figuré : c'est une essence véritable, une substance spirituelle et divine, c'est l'*honover*. C'est par la parole que l'espace crée les quatre matières primitives, la lumière et la nuit, le feu et l'eau : c'est par la même parole qu'il crée l'armée des génies et des esprits, les *ferners*, qui sont de véritables divinités anthropomorphiques, conçues à l'image de l'homme, et dont les plus hautes sont Ormuz et Ahriman, chefs de deux classes d'esprits, les esprits des lumières et les esprits des ténèbres. Au commencement, tous ces génies étaient bons comme venant de la divinité ; mais Ahriman a été envieux d'Ormuz, et par là il s'est corrompu ainsi que tous les siens. Le mal a donc pris naissance dans la volonté d'Ahriman. Les dieux qui sont du côté d'Ormuz sont les Amschaspans, ceux du côté d'Ahriman sont les Dews. Là finit la première creation; la seconde est la création du monde sensible. Ici l'on voit la grande différence du génie égyptien et du génie perse. Dans le premier, il y a une tentative d'explication scientifique de la nature, dans le second, une simple conception poétique, une création *ex nihilo* qui n'explique rien.

(1) Suivant un texte d'Eudème, disciple d'Aristote, qui avait écrit sur la doctrine des Mages, le premier principe était pour les Perses ou le temps infini ou l'espace infini.

En un mot, deux grands courans d'idées se sont mêlés pour former la philosophie grecque et tout le système d'idées de l'Occident, y compris le christianisme : d'une part l'idée panthéistique, pour laquelle M. Röth ne dissimule pas ses sympathies, qui part de la contemplation de la nature et du sentiment de la vie dans la nature; de l'autre l'idée spiritualiste, qui humanise la divinité, suppose en Dieu les attributs humains, lui prête la liberté, la providence, la création. Ces deux courans luttent encore de nos jours : c'est l'Égypte et la Perse qui sont aux prises.

Dans son application aux origines de la philosophie grecque, cette théorie n'a malheureusement pu être développée par son auteur, qui n'a eu le temps que de s'occuper des premiers philosophes et n'a pas été plus loin que Pythagore. Mais il retrouve partout dans Thalès, dans Anaximandre, dans Xénophane et surtout dans Pythagore les traces de la quaternité égyptienne. Quant à la doctrine de Zoroastre, il n'a pas pu en montrer clairement l'influence : il fait seulement allusion à Démocrite et à Platon; il la retrouve encore dans l'école pythagoricienne, qu'il divise en deux branches, les pythagoriques et les pythagoréens, les premiers disciples de Zoroastre, les seconds de l'Égypte, les premiers partisans du dualisme, les seconds de la Tétrade, les premiers opposant, comme Zoroastre, le bien et le mal, la lumière et les ténèbres, les seconds admettant les quatre termes de la quaternité égyptienne. Ce serait là, si une telle opposition était prouvée, le point le plus neuf et le plus important des recherches de M. Röth.

Pour discuter avec précision ce vaste système, il faudrait entrer dans des considérations techniques qui ne seraient pas ici à leur place. Contentons-nous des considérations suivantes, qui paraîtront sans doute suffisantes à quiconque a connaissance de la matière.

D'une part, l'hypothèse d'une origine indigène de la philosophie grecque n'a en elle-même, quoi qu'en dise M. Röth, rien de miraculeux et d'invraisemblable. Que l'on se représente en effet la suite de la civilisation grecque, la religion, la poésie, les maximes morales des poètes et des sages, le développement du bien-être matériel, les commencemens de la culture scientifique, et aussi peut-être, pour ne pas tout nier, une certaine influence diffuse de la science et de la pensée orientales; quoi d'étonnant qu'une philosophie sorte de tout cet ensemble d'influences et d'actions? Et cette philosophie une fois née, commençant d'abord de la manière la plus humble avec Thalès et les premiers Ioniens, quoi d'étonnant qu'elle se soit développée peu à peu, chaque hypothèse en suggérant une autre ou voisine ou contraire, jusqu'à ce que le cercle entier des hypothèses possibles à cette époque ait été parcouru? Est-il plus extraordinaire, de la part des Grecs, d'avoir créé la phi-

losophie que d'avoir créé la poésie tragique, dont la sublime perfection appartient bien, on l'accordera, tout entière à la race grecque, et n'est pas le produit d'une imitation étrangère? On s'étonne de l'opposition qui existe chez les Grecs entre la religion et la philosophie, l'une tout anthropomorphique, l'autre toute naturaliste. Il n'y a rien là de si étrange. On ne peut contester aux Grecs le génie scientifique : ils l'ont assez montré plus tard, et M. Röth lui-même le reconnaît dans Aristote. Que l'esprit scientifique des Grecs, peu satisfait de l'anthropomorphisme populaire et poétique, se soit porté d'abord sur l'origine des choses et du monde, et se soit attaché au point de vue du naturalisme, rien de plus vraisemblable. Il suffit que les Grecs aient été des hommes pour que cette curiosité pour les choses de la nature les ait attirés et tout d'abord enivrés.

D'ailleurs ce caractère tout objectif et naturaliste n'est vrai que pendant les premiers siècles. A partir de Socrate, la philosophie devient profondément humaine : elle conserve ce même caractère, même dans Platon, même dans Aristote, malgré la hauteur de leurs spéculations métaphysiques; elle l'a encore dans les épicuriens et les stoïciens, dans la nouvelle académie et dans le pyrrhonisme. Il resterait donc encore à la Grèce, comme lui appartenant en propre même en adoptant le critérium de M. Röth, la plus belle partie de la philosophie grecque, et l'Orient n'aurait à revendiquer que le commencement et la fin.

Accordons, si l'on veut, que la matière des idées vienne de l'Égypte ou de la Perse, encore faudrait-il reconnaître que la forme scientifique et philosophique est le propre de la Grèce. Il n'est pas nécessaire d'aller jusqu'à Aristote pour trouver cette forme; elle est déjà dans Socrate, dans Zénon d'Élée, dans les atomistes. On y voit la preuve, le raisonnement, la démonstration, ce que n'ont jamais connu les mythologies orientales. Ni l'Égypte ni la Perse n'ont eu de philosophie, et l'Orient tout entier, l'Inde à part, car il ne faut pas penser à la Chine, n'en a pas eu. Le fond des idées serait oriental que la méthode serait encore grecque : or la méthode, c'est la philosophie elle-même.

Quant à la comparaison des doctrines, dont le jugement appartient aux hommes compétens, il nous est cependant permis, quelque savant que fût M. Röth, de mettre en doute la construction tout arbitraire qu'il imagine des systèmes de l'Orient. La science n'est pas encore assez avancée, au moins pour l'Égypte, pour prétendre caractériser avec une telle précision ces antiques spéculations. Là où M. Röth croit découvrir une quaternité panthéiste, M. de Rougé, bien autrement autorisé en égyptologie, voyait un monothéisme spiritualiste, et il faut reconnaître que le dogme

de la vie future et de l'immortalité individuelle, si accusé dans la religion égyptienne, et que M. Röth constate lui-même, se concilie assez mal avec le vague naturalisme que l'on suppose. La doctrine perse nous est un peu mieux connue. Les beaux travaux de M. Spiegel, de M. Bréal, de M. Darmesteter (1), nous autorisent aujourd'hui à affirmer sans hésitation que la doctrine du Zervana-Akarana n'est pas, comme le pense M. Röth, le fond du mazdéisme, mais une doctrine relativement récente, ajoutée après coup à l'édifice original de Zoroastre, de telle sorte que le vrai mazdéisme ne serait que dualisme. On peut trouver aussi bien sévère l'appréciation assez désobligeante que M. Röth fait de cette doctrine. Il n'y voit que la part de l'imagination. Sans doute l'imagination a sa part dans toutes les mythologies : elle l'a en Égypte aussi bien qu'en Perse; mais il peut y avoir de grandes pensées sous les formes de l'imagination; et on ne peut nier que le mazdéisme ne soit une des plus brillantes conceptions religieuses de l'esprit humain. L'idée d'un esprit créateur vaut bien celle d'une matière aveugle qui se développe; et, si l'hypothèse de deux principes, l'un bon, l'autre mauvais, n'explique pas le mal, on ne l'explique pas davantage en le supposant coéternel et coessentiel à Dieu. — Si nous arrivons à l'influence directe et à la comparaison des doctrines, nous avons à regretter d'abord, on l'a vu, une fâcheuse lacune. M. Röth n'a pas expliqué l'influence de Zoroastre comme l'influence égyptienne; il mentionne seulement Démocrite et Platon. On ne voit pas trop ce que vient faire ici Démocrite, et quel rapport peut avoir la doctrine des atomes avec le culte du feu : on comprendrait mieux le rapprochement avec Héraclite, et c'est celui que l'on fait d'ordinaire. On ne voit pas mieux quels auraient pu être les rapports de Platon et de Zoroastre (2). On le fait généralement voyager en Égypte, mais non en Perse; le Timée ressemble plus à la Genèse qu'au Zend-Avesta. Quant à ce qui concerne l'influence de l'Égypte, malgré les longs développemens de l'auteur, sa démonstration est des plus insuffisantes et des plus bizarres. Qu'on en juge par cette exposition de la théorie de Thalès : « L'eau est le principe des choses, » dit Thalès : c'est la matière, Neith. « Dieu a fait le monde avec l'eau : » c'est l'esprit, Kneph. « Dieu est le principe le plus ancien, » c'est le temps, Zevech. « Il a donné

(1) Le livre récent de M. James Darmesteter sur *Ormazd et Ahriman* doit faire époque dans l'histoire de la critique mazdéenne. Le mémoire de M. Bréal sur le même sujet, couronné il y a quelques années par l'Institut, n'a malheureusement pas été publié.

(2) On a quelquefois rapproché les *Idées* de Platon et les *Fervers* de Zoroastre, mais il n'y a pas l'ombre d'une analogie sérieuse. Quant aux rapports d'Héraclite et de Zoroastre, on peut consulter Gladisch (*Heracleitos und Zoroaster*, Leipzig, 1859). M. Ed. Zeller, dans une note succincte, mais très pleine, montre toutes les oppositions qui se cachent sous d'apparentes analogies. « La principale différence, dit-il, c'est que le mazdéisme est un pur dualisme, et la doctrine d'Héraclite un panthéisme hylozoiste. »

au vide une existence réelle, » c'est l'espace, Pascht. C'est là, il faut l'avouer, de la critique tout à fait semblable à celle qui nous a paru si ridicule chez Huet. L'hypothèse de deux écoles pythagoriciennes, l'une perse, l'autre égyptienne, est une pure invention, que rien n'autorise. Quels qu'aient pu être les rapports du pythagorisme avec l'Orient, la doctrine qui le caractérise et lui appartient en propre, à savoir la doctrine des nombres, ne se retrouve ni en Perse ni en Égypte. Sans pousser plus loin la discussion, contentons-nous de rappeler le jugement de M. Ed. Zeller : « L'ouvrage de M. Röth, dit-il, est si dépourvu de critique littéraire et historique, il admet si complaisamment les conjectures les plus arbitraires et les imaginations les plus extravagantes, il laisse même tant désirer en ce qui concerne l'intelligence et la fidèle reproduction des textes, qu'il n'y a presque rien à en tirer pour la connaissance historique du pythagorisme. »

L'hypothèse chaldéo-égyptienne ne paraît donc pas appelée à plus de fortune que l'hypothèse indienne et l'hypothèse hébraïque. Ayant discuté ces diverses théories séparément, on nous dispensera d'examiner la théorie éclectique qui les réunit toutes; mais la meilleure réfutation et la plus décisive, c'est l'étude de la philosophie grecque elle-même, c'est ce développement graduel, logique, continu, qui rend absolument inutile l'hypothèse d'une action étrangère. Depuis Thalès jusqu'à Proclus, pendant une période ininterrompue de dix siècles, il n'y a pas un moment où l'on ait besoin d'une intervention du dehors pour expliquer l'apparition d'une idée. Tout s'y passe comme si la philosophie grecque était seule au monde. C'est ce qui n'a pas lieu lorsqu'il s'agit de systèmes importés : ils le sont tout entiers et d'un seul bloc, comme nous le voyons à Rome. Là, la philosophie n'a pas eu d'incubation ni d'évolution : l'épicuréisme, le stoïcisme, y apparaissent d'emblée, tout formés, et les Romains n'ont pas perdu leur temps à reconstruire pièce à pièce un édifice qu'ils trouvaient tout fait. On verrait quelque chose d'analogue en Grèce, si la philosophie y était une œuvre factice; c'est ce qui est hors de toute vraisemblance.

Tant que la science orientale n'aura pas découvert de documens nouveaux, nous pourrons donc considérer comme établi que la philosophie grecque est l'œuvre du génie grec et l'une des plus puissantes créations du génie humain. Elle est sortie d'une tige grecque comme la plante elle-même sort du bourgeon, par une production spontanée et sans greffe artificielle. Un tel phénomène, quoique se manifestant sur une plus vaste échelle, n'est pas plus invraisemblable que les chefs-d'œuvre du génie et les productions de la nature vivante.

PAUL JANET.

# L'ADMINISTRATION DES FORÊTS

ET

## LE MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

Au lendemain de nos désastres, il n'est personne qui n'ait senti la nécessité d'un remaniement complet de notre organisation administrative. Non-seulement cette organisation, dont nous étions si fiers, s'est effrondrée au premier choc; mais, aux yeux des gens clairvoyans, elle a été la cause principale de nos malheurs. C'est en effet au défaut de responsabilité des fonctionnaires qu'il faut attribuer l'insuffisance de nos ressources au début de la guerre et le désordre dont nos troupes ont tant souffert. Aussi n'est-il pas étonnant qu'à la suite de ces épreuves et sous le coup des dangers que la patrie venait de courir, une des premières préoccupations de l'assemblée nationale ait été la création d'une commission chargée d'étudier les réformes à opérer dans les services publics. Pénétrée de l'importance de sa tâche, cette commission, composée d'hommes compétens, et présidée par M. Corne, prit sa mission au sérieux, étudia consciencieusement tout notre organisme administratif, et proposa un certain nombre de réformes qu'elle ne réussit malheureusement pas à faire aboutir, en présence des questions personnelles qu'elles soulevèrent et des préoccupations politiques qui avaient remplacé dans l'assemblée l'amour du bien public. Parmi ces réformes figurait la translation de l'administration des forêts du ministère des finances à celui de l'agriculture et du commerce. Cette réforme eut alors le même sort que les autres, malgré le talent des orateurs qui la défendirent; mais, plus heureuse que celles-ci, elle a fini par s'imposer, car un décret récent vient de prescrire cette translation réclamée depuis longtemps.

Les motifs qui militent en faveur de cette mesure, longuement

développés dans le rapport présenté par M. de Bonald en 1873, résultent de la nature même de la propriété forestière et de la nécessité pour la société de conserver certaines régions à l'état boisé. Cette nécessité est justifiée, d'une part, par l'influence que les forêts exercent sur le climat d'une contrée et sur le régime des eaux; d'autre part, par l'obligation où se trouve l'état de produire les bois de fortes dimensions, que les particuliers, soumis à toutes les vicissitudes de la fortune, ne peuvent fournir d'une manière normale et continue. C'est pour répondre aux intérêts de cette nature que l'ordonnance réglementaire du premier août 1827 a prescrit d'aménager en futaie toutes les forêts auxquelles ce régime est applicable, que des lois spéciales ont été faites pour le reboisement des montagnes et des dunes, que le défrichement des bois particuliers a été interdit dans certains cas déterminés, et c'est pour assurer la conservation des massifs boisés et garantir les générations futures contre les entraînemens de la génération présente que la gestion des forêts communales a été soustraite aux municipalités et confiée à l'administration forestière. Ces intérêts sont absolument étrangers au ministère des finances, dont le rôle, dans l'organisation administrative, est, non de rendre directement des services à la société, mais de recueillir les impôts qui permettent aux autres ministères de fonctionner.

Parce que les forêts rapportent annuellement de 35 à 40 millions, on les avait attribuées au ministère des finances, sans s'apercevoir que la question fiscale n'est ici que secondaire, et que c'est pour des motifs d'un tout autre ordre que l'état est propriétaire de bois. Cette confusion a eu des conséquences déplorables. D'abord elle a permis au gouvernement de ne considérer les forêts que comme une ressource dont il pouvait disposer dans les momens difficiles, et d'aliéner, depuis 1814, 355,811 hectares de bois domaniaux; ensuite, elle a eu pour résultat d'engager le ministre des finances à exagérer les exploitations pour augmenter les produits immédiats, à sacrifier l'avenir au présent, et à faire plier les exigences culturales devant la nécessité d'équilibrer un budget. C'est ce qui a motivé, à une certaine époque, les nombreuses conversions de futaie en taillis qui ont amené la ruine de beaucoup de nos plus belles forêts, et qui, dans ces derniers temps, ont empêché de faire l'opération inverse. Transformer une futaie en taillis, c'est en effet réaliser un capital, tandis que revenir du taillis à la futaie, c'est diminuer le revenu annuel pour reconstituer le capital primitif représenté par les arbres sur pied, et l'on conçoit que, si la première de ces opérations sourit à un ministre des finances, la seconde doit le laisser beaucoup plus froid.

Sans doute, l'administration forestière, composée d'hommes spéciaux et désintéressés, a le plus souvent opposé une certaine résistance à ces tendances abusives, et c'est grâce à elle que le mal n'a pas été plus grand; mais comme après tout c'est le ministre qui décide et qui choisit les hommes, il n'est pas étonnant qu'il se soit presque toujours placé au point de vue qui le préoccupait tout d'abord, c'est-à-dire au point de vue exclusivement financier. Qu'il y ait eu des esprits élevés qui aient envisagé les choses d'une autre façon, cela n'est pas douteux; mais c'est dans les institutions et non dans les hommes qu'il faut placer la sauvegarde des intérêts sociaux. Or ici l'esprit fiscal et l'esprit cultural sont en contradiction, puisque l'un cherche à créer des ressources immédiatement disponibles, tandis que l'autre tend avant tout, même au prix de sacrifices temporaires, au développement de la richesse et de la production territoriales.

Ces raisons, cependant si péremptoires, n'ont pas paru assez concluantes à l'assemblée nationale, qui, malgré les discours éloquens de MM. Corne et Cézanne, a repoussé, grâce aux efforts du ministre des finances, par 333 voix contre 253 le projet de la commission. Le principal argument qui a décidé ce vote a été la nécessité de faire contrôler la gestion des agens de l'administration forestière par les inspecteurs des finances, dont tout le monde s'est plu à reconnaître la haute capacité. Le ministre avait perdu de vue dans cette circonstance que les agens forestiers ne sont comptables à aucun degré; que leurs fonctions consistent à gérer les forêts, dont les revenus entrent dans les caisses publiques par l'intermédiaire des trésoriers payeurs-généraux ou des receveurs des domaines, sans qu'ils aient eux-mêmes à toucher un centime; que par conséquent, s'il est naturel de confier le contrôle financier aux inspecteurs des finances, il est absolument illogique de les charger également du contrôle technique, pour lequel ils sont incompétens. C'est faute d'avoir saisi cette distinction que l'assemblée nationale a émis le vote dont nous venons de parler. Cependant, avec une bonne foi qui l'honore et bien rare chez la plupart des hommes politiques, M. Léon Say, en reprenant le ministère le 13 décembre dernier, a loyalement déclaré qu'il s'était trompé en défendant en 1873 le maintien de l'administration forestière au ministère des finances; il a déclaré que la véritable place de celle-ci était au ministère de l'agriculture et du commerce, et c'est sur sa demande que cette translation a été décrétée. Cette conduite lui fait trop d'honneur pour que nous ne nous empressions pas de l'en féliciter hautement.

Voici donc cette administration placée dans les attributions du

ministère dont elle fait naturellement partie; il s'agit maintenant de l'organiser de façon à lui permettre de rendre les services qu'on est en droit d'en attendre. Parmi les réformes qu'elle comporte, les unes sont générales, c'est-à-dire communes à tous les autres services publics, les autres sont spéciales, c'est-à-dire inhérentes à la nature même des fonctions qu'elle a à remplir.

## I.

L'administration, prise dans son ensemble, a pour objet de donner satisfaction aux besoins sociaux; elle est locale ou publique. L'administration locale n'a en vue que les besoins nés de l'agglomération d'un certain nombre d'individus sur un même point; elle comprend les intérêts communaux ou départementaux; elle est attribuée, sous la surveillance des préfets, soit aux maires assistés des conseils municipaux, soit aux conseils généraux. L'administration publique au contraire embrasse les intérêts généraux du pays et la sauvegarde des droits primordiaux de l'individu; elle est exercée par des fonctionnaires organisés en services spéciaux, répartis eux-mêmes entre divers ministères. C'est de cette dernière seulement que nous avons à nous occuper ici.

De tous les pays de l'Europe, c'est incontestablement la France qui possède l'administration la plus honnête et la plus scrupuleuse. A aucun degré de l'échelle, on ne rencontre d'agens trafiquant de leurs fonctions et disposés à se faire acheter leurs complaisances. Depuis les ministres et les directeurs généraux jusqu'aux simples préposés des forêts, des douanes ou des postes, les fonctionnaires sont en très grande majorité animés, avec plus ou moins de zèle et d'intelligence, de l'amour du bien public et soucieux de leurs devoirs. Ils sont souvent chargés de faire observer des règlemens vexatoires; mais ils ne cherchent pas à s'y soustraire et ne se font pas payer pour les enfreindre.

Cette moralité administrative tient à plusieurs causes, d'abord à ce que les administrations publiques se recrutent en général dans les classes éclairées, qui, quoi qu'on en dise, sont encore les plus honnêtes; ensuite parce qu'on exige de ceux qui veulent y entrer certaines garanties de capacité et d'honorabilité qui excluent les premiers venus. Pour les unes, il faut sortir des écoles spéciales après avoir passé par des épreuves difficiles et fait des frais d'études considérables; pour les autres, il faut subir des examens préalables et faire un stage de plusieurs années. Les emplois subalternes sont généralement confiés à d'anciens sous-officiers bien notés qui trouvent, en entrant dans une administration, des tradi-

tions d'honnêteté dont ils sont rarement tentés de se départir. Enfin la stabilité des positions, la sécurité qu'elles donnent pour l'avenir, les font vivement rechercher et permettent par conséquent de faire porter les choix sur les plus méritans.

Il ne faut pas se dissimuler cependant que, depuis quelques années, les fonctions sont plus délaissées ou plutôt moins recherchées par les hommes capables de les remplir. Le renchérissement des objets nécessaires à la vie et l'accroissement général du bien-être ont démontré l'insuffisance de la plupart des traitemens, insuffisance qui fait perdre aux fonctionnaires une partie de la considération dont ils jouissaient jadis et qui naturellement écarte des emplois publics ceux qui se sentent capables de faire leur chemin d'une autre façon. Qui voudra consentir à faire les dépenses nécessaires pour subir les épreuves des concours et des écoles spéciales, si ces dépenses ne peuvent conduire qu'à une position ne permettant pas de vivre à celui qui l'occupe? Il y a là un danger très sérieux auquel il faut parer sans retard, si l'on ne veut voir baisser rapidement le niveau moral et intellectuel de toutes les administrations. Ce n'est pas le nombre, mais la qualité des candidats qui diminuera, et, si la situation se prolongeait, il serait à craindre de voir apparaître chez nous cette plaie de la vénalité dont les États-Unis, aussi bien que la Russie, nous donnent le triste exemple, qui amène avec elle la corruption morale du pays, vicie l'esprit public, rend illusoires les meilleures lois et entrave tous les progrès. Mais pour pouvoir augmenter les traitemens sans grever le budget de nouvelles dépenses il faut procéder à une réforme complète de tout notre système administratif.

Un certain nombre d'auteurs et des plus autorisés, parmi lesquels figurent MM. Vivien, Béchard, Chevillard, de Broglie, ont proposé d'opérer par voie de décentralisation et demandé la reconstitution de la province. Ils pensent qu'entre les départemens et le pouvoir central la distance est trop grande et qu'il conviendrait de réunir ces derniers en plusieurs groupes sur lesquels un conseil provincial serait chargé de veiller; ils espèrent que des circonscriptions administratives plus étendues permettraient la création de centres intellectuels, développeraient la vie locale et opéreraient une certaine décentralisation morale très désirable pour le pays. Se rappelant l'époque où les états provinciaux, en l'absence du pouvoir central, étaient souvent chargés des intérêts généraux, ils demandent que chaque province soit en quelque sorte autonome et que chaque chef-lieu devienne un centre administratif pour les diverses branches des services publics.

Ces auteurs nous paraissent s'être laissé égarer par leurs souve-

nirs historiques et avoir fait entre les administrations locales et les administrations publiques une confusion qui aurait aujourd'hui les plus fâcheuses conséquences. Il ne faut pas perdre de vue, en effet, que les intérêts locaux et les intérêts publics sont absolument distincts, puisque les uns ne concernent que certains groupes, et que les autres sont au contraire ceux de la nation tout entière. Les habitans d'une commune sont seuls intéressés à ce que celle-ci soit éclairée et bien pavée, à ce que ses biens soient convenablement administrés, tandis qu'il importe à tous les citoyens que la sécurité publique soit assurée, ou que les impôts se perçoivent régulièrement.

Les administrations publiques sont indépendantes non-seulement de l'administration locale, mais elles le sont aussi les unes des autres. Chacune d'elles a ses exigences propres, sa hiérarchie particulière et ses circonscriptions spéciales; le ressort d'une cour d'appel n'a pas nécessairement la même étendue que la division militaire; le service des postes est tout différent de celui des douanes; il est inutile d'établir une académie dans une ville où les auditeurs font défaut, et une conservation forestière là où il n'y a pas de forêts. Toutes ces administrations doivent être organisées non pas pour amener une prétendue décentralisation morale, qui n'a rien à faire ici, mais en vue des services qu'elles ont à rendre et pour lesquels elles ont été instituées.

Le premier problème qu'il faudra se poser est de savoir quelles sont les administrations qui répondent réellement à des besoins publics, et la première réforme consistera à supprimer celles qui ne sont pas dans ce cas. Mais ce n'est pas en quelques lignes, ni même en quelques pages, qu'on peut la trancher. Il faudrait des volumes pour discuter la question de savoir s'il faut conserver la juridiction administrative, accorder la liberté absolue d'enseignement, maintenir le monopole des poudres ou des tabacs, établir un impôt unique, en un mot pour passer en revue chacun des rouages de l'organisme administratif et pour chercher s'il ne serait pas possible de le supprimer ou de le remplacer par un autre plus simple sans gêner le jeu de la machine. Nous nous bornons à signaler la nécessité de cette enquête que les pouvoirs publics seuls peuvent entreprendre.

Après avoir déterminé celles des administrations qu'il convient de conserver, il faudra procéder à leur classement. Les unes sont destinées à rendre des services au public, les autres, créées dans un intérêt fiscal, ont pour objet d'alimenter le trésor. Les premières sont réparties entre les différens ministères, les dernières appartiennent au ministère des finances; quant à celles qui ont un caractère mixte, c'est-à-dire qui, tout en rendant des services, sont

productives de revenus, elles doivent être classées d'après le caractère qui l'emporte. Ainsi, en se réservant la fabrication des tabacs, l'état a en vue non la satisfaction d'un besoin social auquel les particuliers auraient pu pourvoir aussi bien que lui, mais le revenu en argent que cette fabrication lui procure; aussi est-ce du ministère des finances que doit dépendre l'administration qui en est chargée. Il en est de même de celle des douanes, qui, si elle avait pour objet avoué de protéger l'industrie nationale, devrait être rattachée au ministère du commerce, mais qui, envisagée comme simple administration fiscale, relève de celui des finances. Suivant qu'elle dépendrait de l'un ou de l'autre de ces ministères, les principes qui la dirigeraient seraient tout différens. Par contre, l'administration des forêts est surtout appelée à rendre d'autres services que des services financiers, et c'est avec raison qu'on l'a transférée au ministère de l'agriculture.

Une grande simplification à apporter serait celle de la réunion du service des chemins vicinaux, qui dépend du ministre de l'intérieur, à celui des routes nationales, qui relève du ministre des travaux publics. Aujourd'hui que les chemins de fer sillonnent tout le territoire, l'ancienne division des voies publiques en routes nationales, départementales, chemins de grande, moyenne et petite communication n'a plus de raison d'être, car toutes ces voies, à quelque catégorie qu'elles appartiennent, ne servent plus qu'à conduire à la gare la plus voisine les populations groupées sur leur parcours, et tel chemin vicinal est souvent plus fréquenté que tel ou tel tronçon de route nationale. Il résulterait de cette réunion des deux services, outre une grande économie, plus d'unité dans la législation et probablement une amélioration sensible dans la viabilité du pays.

Après le classement des administrations, il s'agit d'en assurer le fonctionnement en vue des services qu'elles ont à rendre. La première et la plus urgente des réformes est d'affranchir absolument les services publics du contrôle et de l'action des administrations locales, avec lesquelles ils n'ont rien de commun. Les autorités locales, et notamment les préfets, ne devraient pas intervenir dans les questions qui, à proprement parler, ne sont ni de leur compétence ni de leur ressort. Si la perception des impôts et l'instruction primaire sont des questions d'ordre public, pourquoi ces fonctionnaires auraient-ils à intervenir dans la nomination des percepteurs et des instituteurs? Puisqu'il existe un corps spécial des ponts et chaussées, pourquoi ont-ils un avis à donner dans toutes les affaires concernant la viabilité publique? Puisque la protection des personnes et des propriétés est du ressort du ministère de la justice,

pourquoi les commissaires de police, les gardes champêtres et, dans une certaine mesure, les gendarmes dépendraient-ils des maires et des sous-préfets? Cette subordination des administrations publiques à l'autorité préfectorale est toujours nuisible, ne serait-ce que parce qu'elle retarde la marche des affaires; mais le plus souvent elle est désastreuse parce qu'elle fait intervenir la politique dans les questions qui devraient lui rester absolument étrangères.

Les fonctions des préfets, qui, outre la gestion des intérêts communaux et départementaux, comprennent la promulgation des lois, le recrutement militaire, les opérations électorales, etc., ont jusqu'ici toujours eu un caractère politique qu'il serait très désirable de leur voir enlever, car rien ne saurait exercer sur les populations une influence plus démoralisatrice que de leur laisser croire que c'est par des considérations personnelles, plus que par la saine appréciation de leurs intérêts, que se tranchent les questions.

Si nous demandons de rendre les administrations publiques indépendantes des préfets, à bien plus forte raison est-il indispensable de les soustraire à l'ingérence dissolvante des corps politiques. Il faut à tout prix en écarter les députés qui usent de leur influence soit pour obtenir des ministres les solutions qu'ils désirent, soit pour leur arracher les nominations des personnes auxquelles ils s'intéressent, soit même pour leur demander la révocation ou le remplacement d'agens qui leur ont déplu, peut-être en faisant simplement leur devoir. Cette intervention de la politique dans l'administration est une des plaies de notre époque, car elle diminue le respect que doivent entraîner tous les actes de l'autorité, habitue les fonctionnaires à attendre leur avancement, non de leur zèle et de leurs capacités, mais de leurs complaisances envers les personnages influens, et a surtout pour effet de rendre toute réforme administrative extrêmement difficile, sinon tout à fait impossible. Les ministres, incertains du lendemain, obligés de compter avec la majorité, sont enclins à donner satisfaction aux exigences des députés et à éviter de léser certains intérêts ; ils s'abstiennent le plus qu'ils peuvent de provoquer des réformes qui font toujours quelques victimes et qui froissent des convenances, laissent les choses dans l'état où ils les ont trouvées, et se contentent de vivre au jour le jour avec les instrumens imparfaits qui leur ont été transmis par leurs prédécesseurs et qu'ils légueront à leurs successeurs. Dans les conditions qui leur sont faites, aucun de nos ministres ne pourrait entreprendre une réforme administrative sérieuse. Eût-il la volonté inflexible et le génie organisateur de Colbert et de Louvois, il serait incapable de briser les résistances qu'il rencontrerait et succomberait sous le poids des intérêts qui se coaliseraient contre lui.

On l'a bien vu lorsqu'il s'est agi de la suppression des sous-préfets, réclamée par tant de bons esprits, et des modifications à introduire dans notre organisation militaire. Ce serait là cependant une œuvre digne d'un gouvernement républicain qui se pique de n'avoir en vue que l'intérêt public; car, si ce régime est moins apte qu'une monarchie absolue à supprimer les abus, on ne sait vraiment pourquoi on le préférerait à celle-ci, et, comme le dit un refrain connu, pourquoi on a pris la peine de changer de gouvernement. Pour atteindre ce but, si tant est qu'on l'ait en vue, il importe donc d'abord de choisir les fonctionnaires en dehors de toute considération politique, et de leur donner des garanties qui leur permettent de faire leur devoir sans avoir à craindre d'encourir aucune disgrâce; il faut ensuite leur laisser toute la responsabilité de leurs actes.

Ce qui caractérise en France l'organisation administrative, c'est à la fois la défiance à l'égard des fonctionnaires et l'absence de responsabilité de la part de ceux-ci. Ces deux caractères, qui semblent contradictoires, sont au contraire la conséquence l'un de l'autre. C'est par défiance qu'on enlève tout pouvoir aux agens d'exécution, qu'on ne les laisse jamais libres de prendre aucune détermination personnelle, et qu'on les oblige à obéir aveuglément aux ordres de leurs chefs; mais par cela même on les met à couvert et on leur enlève toute responsabilité. Le plus souvent les agens actifs des divers services n'ont pas d'autorité effective; ils sont chargés d'instruire les questions et d'élaborer les rapports sur lesquels statue l'administration supérieure, dont ils n'ont qu'à exécuter les ordres; mais il ne peuvent jamais rien décider par eux-mêmes. Il en résulte beaucoup de paperasserie, bien des lenteurs dans l'expédition des affaires, et avec cela une absence complète de contrôle matériel; car, pour ce qui concerne le maniement des fonds, le contrôle est surabondant. Ainsi, un ingénieur pourra recevoir des matériaux de qualité inférieure, un agent forestier exécuter des plantations dans de mauvaises conditions; mais dans aucun cas ils ne pourront détourner les sommes qui leur ont été allouées pour leurs travaux. Les états d'émargemens constatent que, jusqu'au dernier centime, les dépenses ont été réellement effectuées et l'argent remis entre les mains de ceux qui devaient le recevoir; mais ce qu'ils ne disent pas, c'est que cette dépense a été utile et n'a pas été faite en pure perte.

A certains égards, cette centralisation présente quelques avantages que M. Vivien a eu soin de signaler dans ses *Études administratives*. Ainsi, elle donne une grande homogénéité aux principes qui dirigent les agens d'exécution, elle permet dans les questions d'affaires, sinon dans les questions de personnes, de

résister à l'arbitraire, elle arrête les projets aventureux et empêche les surprises. Mais par contre elle favorise la routine et enraie toutes les initiatives. A moins de traiter lui-même toutes les affaires, un ministre ne peut vaincre la résistance de ses bureaux. La force d'inertie que ceux-ci sont à même de lui opposer défie toute attaque, surtout quand elle s'appuie sur les règlemens et la tradition.

Irresponsables devant le pays, sans garanties contre l'arbitraire de leurs chefs, les fonctionnaires cherchent naturellement à complaire à ceux de qui dépend leur avenir et trop souvent à effacer leurs opinions devant celles qui leur sont imposées. Ils acquièrent ainsi une certaine souplesse de caractère qui diminue, quoi qu'on en dise, leur valeur morale, et amène, après quelques années de service, un certain scepticisme qu'on remarque surtout chez ceux qui sont arrivés aux emplois supérieurs. Sans doute, il y a des caractères qui ne savent pas plier et des chefs qui tolèrent la contradiction; mais c'est l'exception et, tant, que la position des fonctionnaires ne sera pas garantie par la loi, on verra toujours l'avancement donné à l'intrigue et à la médiocrité laborieuse plutôt qu'au mérite réel. Les employés les mieux notés sont ceux qui, avec une intelligence ordinaire et un caractère sans grande consistance, ont cependant l'ensemble des connaissances voulues pour remplir leurs fonctions sans rien innover. Aussi, s'il n'est pas rare de rencontrer dans les administrations publiques des esprits réellement distingués, il l'est extrêmement de les voir atteindre à des situations élevées. Ce n'est pas en suivant la voie hiérarchique, quelle que soit d'ailleurs la capacité dont ils fassent preuve, qu'ils arrivent aux directions générales ou au conseil d'état, c'est au contraire en abandonnant leurs fonctions et en se lançant dans les affaires ou la politique.

La modicité des traitemens rend très vives les compétitions pour l'avancement; de là ces sollicitations abusives auxquelles les ministres ne peuvent pas toujours résister. Ceux qui ne vont pas assez vite au gré de leurs désirs prennent l'habitude de décrier leur administration et de critiquer les choix qui sont faits; mécontens de leur sort, trouvant qu'ils en font toujours trop pour ce qu'ils gagnent, ils font retomber leur mauvaise humeur sur le public, et lui font payer leurs déceptions. Au lieu de se pénétrer de l'idée que leur devoir est de rendre au pays les services pour lesquels ils ont été institués en faisant le moins possible sentir leur autorité, ils affichent trop souvent une morgue déplacée et croient rehausser leur importance en multipliant les formalités et les vexations inutiles.

Pour remédier à cet état de choses, il faut donner aux agens d'exé-

cution des fonctions bien définies et les laisser se mouvoir librement dans le cercle de leurs attributions, sous le contrôle de leurs chefs. En leur laissant une plus grande indépendance, tout en les rendant responsables de leurs actes, on supprimerait cette bureaucratie formaliste qui consiste à donner des avis sur des choses qu'on n'a pas vues, à faire des rapports sur des niaiseries, à dresser des états qu'on enfouit dans les cartons, à formuler des salutations qui varient suivant l'importance des personnages auxquels on s'adresse. Sans abandonner aucune des garanties nécessaires, il faut simplifier les règlemens, n'avoir que des employés peu nombreux, mais bien payés, pouvant statuer dans certains cas, de façon à ne soumettre à l'administration centrale que les questions les plus importantes.

Il faudrait aussi, pour toutes les administrations qui ne se recrutent pas dans les écoles spéciales, mettre les emplois au concours, faire une loi garantissant les fonctionnaires contre tout arbitraire, soumettant leur avancement à des règles fixes et le rendant indépendant de toute sollicitation extérieure; enfin augmenter les traitemens, ce que la suppression des rouages inutiles permettrait de faire sans grever le budget. On obtiendrait de cette façon une marche beaucoup plus rapide des affaires, et une classe d'administrateurs plus énergique et plus dévouée à ses devoirs.

Avant même d'entreprendre une réforme d'ensemble, on pourrait dès aujourd'hui, et sans d'ailleurs rien changer à l'organisation des services, mettre un terme aux abus de la bureaucratie. Ce qui dans les ministères et les préfectures se perd de temps en allées et venues, ce qui se gâche de papier en rapports inutiles, en lettres d'envoi, en formules vaines, est inimaginable. Au lieu de travailler de neuf heures à cinq heures, comme dans les maisons de banque, les employés arrivent à leur bureau à onze heures et s'en vont à quatre. Des affaires qui, comme la liquidation des retraites ou le remboursement des cautionnemens, pourraient, avec un peu de bonne volonté, être parfois traitées en quelques heures ou tout au moins en quelques jours, demandent des mois et des années pour aboutir, quand elles ne sont pas à jamais enterrées dans les cartons. La chambre des députés pourrait rendre au pays un signalé service en nommant une commission composée de personnes compétentes qui analyserait jour par jour et par le menu le travail effectif de chaque employé, qui, suivant les affaires depuis leur entrée au ministère jusqu'au moment où elles en sortent, se rendrait compte de la filière par laquelle on les fait passer, et qui pourrait alors en connaissance de cause proposer les réductions d'emplois si souvent réclamées et jamais obtenues. Il semble vraiment que jus-

qu'ici on ait toujours sacrifié le résultat au moyen, l'œuvre à l'ouvrier et la fonction au fonctionnaire. Il est grand temps de faire l'inverse, de se préoccuper surtout du but qu'on doit atteindre, qui est la satisfaction la plus complète et la plus rapide des besoins du public. C'est à ce but que doit être subordonné tout l'organisme administratif.

Ces principes généraux sont applicables à l'administration des forêts comme à toutes les autres; mais l'annexion de celle-là au ministère de l'agriculture et du commerce lui offre de plus l'occasion d'opérer certaines réformes spéciales que nous allons examiner, et pour l'étude desquelles nous nous servirons en grande partie d'un travail très bien fait publié par M. Tassy (1), professeur à l'Institut agronomique, bien que nous ne partagions pas sur tous les points l'opinion de l'auteur.

## II.

L'administration forestière, telle qu'elle fut constituée par l'ordonnance de 1669, formait dix-huit arrondissemens forestiers ou grandes maîtrises, subdivisées elles-mêmes en 134 maîtrises. Chacune de celles-ci était composée d'un maître particulier, d'un lieutenant, d'un garde-marteau, d'un garde-général, de deux arpenteurs et d'un nombre indéterminé de simples gardes. Elle comprenait en outre un procureur du roi, un greffier, un receveur des amendes, un collecteur et un certain nombre d'huissiers. Ainsi, tout en étant chargée de la régie des forêts, elle était organisée en corps judiciaire et faisait elle-même les recouvremens. Ses tribunaux, dont la juridiction s'étendait sur tout le domaine forestier de l'état, jugeaient non-seulement les questions administratives, mais aussi les questions de propriété et prononçaient contre ceux qui commettaient des délits les peines édictées par l'ordonnance. Cette organisation subsista jusqu'en 1790, époque à laquelle la connaissance des délits et celle des affaires civiles fut donnée aux tribunaux ordinaires, et celle des questions administratives à des corps spéciaux créés pour cet objet. On sépara également la gestion forestière proprement dite de la perception des revenus, qui fut confiée aux administrations exclusivement financières. En 1801, le premier consul supprima les anciennes dénominations, créa 5 administrateurs, 30 conservateurs, 200 inspecteurs, 300 sous-inspecteurs, 300 gardes-généraux, 8,000 gardes et arpenteurs. Ce fut un grand progrès sur ce qui existait jusqu'alors; malheureusement l'administration fut

(1) *La Réorganisation du service forestier*, par M. Tassy, broch. in-8°; 18 5.

forcée de recruter dans l'armée une grande partie de ses agens, qui, apportant dans leurs fonctions les habitudes de la vie des camps et manquant d'ailleurs d'instruction pratique, compromirent par leur insuffisance l'existence même des forêts qu'ils avaient à gérer. Frappé de ces graves inconvéniens, le gouvernement de la restauration, qui avait au plus haut point le sentiment de la durée et celui de ses devoirs envers les générations futures, créa en 1824 une école forestière destinée à former des hommes spéciaux connaissant tous les détails techniques de leur métier et en état d'appliquer aux forêts de la France les vrais principes de la sylviculture, que M. Lorentz avait rapportés d'Allemagne. En 1827 fut promulgué le code forestier qui nous régit, et qui constitua l'administration sur les bases où elle est encore aujourd'hui.

L'administration forestière comprend l'administration centrale et le service actif. La première, jusqu'ici composée d'un directeur-général, de 2 administrateurs, de 7 chefs de bureau, de 12 sous-chefs et de 24 commis de toute classe, a pour fonction de donner une certaine impulsion au service, de vérifier les travaux et de statuer sur toutes les questions qui lui sont soumises. Elle se recrute soit parmi les agens du service actif, soit parmi les jeunes gens à la recherche d'une position, sans qu'aucune règle détermine les droits des uns ou des autres. On a laissé ainsi une porte ouverte à la faveur en permettant au directeur-général de fixer son choix sur qui bon lui semble.

Le service extérieur ordinaire comprend 36 conservateurs au traitement annuel de 8,000 à 12,000 francs; 141 inspecteurs au traitement de 4,000 à 6,000 francs; 192 sous-inspecteurs au traitement de 2,600 à 3,400 francs; 356 gardes-généraux au traitement de 1,800 à 2,200 francs; 3,532 gardes-généraux adjoints, brigadiers et gardes au traitement de 600 à 1,500 fr.; plus 5,500 gardes et brigadiers communaux qui ne touchent en moyenne guère plus de 600 francs. Indépendamment des agens du service ordinaire, 12 inspecteurs, 39 sous-inspecteurs et 20 gardes-généraux, sont groupés en commissions pour l'étude et l'exécution des travaux extraordinaires de reboisement, d'aménagement et de cantonnement de droits d'usage.

Les attributions du service ordinaire comprennent la surveillance et la gestion proprement dite. La surveillance est exercée par les gardes, qui sont chargés de la constatation des délits. Recrutés le plus souvent parmi d'anciens sous-officiers, vivant isolés au milieu des bois, pouvant par leur incurie ou leur improbité compromettre souvent les richesses importantes qui leur sont confiées, les gardes sont, pour la plupart, malgré la modicité de leurs traitemens, tout

dévoués à leurs devoirs. Ils forment un personnel d'élite habitué à affronter le danger et qu'on a vu au premier rang pendant la guerre chaque fois qu'il y avait une mission périlleuse à accomplir.

La gestion des forêts est exercée par les agens dont le recrutement se fait, soit parmi les jeunes gens sortis de l'école forestière, soit parmi les gardes qui ont subi les examens constatant leur capacité. Le premier grade est celui de garde-général, qui, de même que le sous-inspecteur, remplit les fonctions de chef de cantonnement. Cet agent est la cheville ouvrière de toute la machine administrative; il contrôle le service des gardes, fournit sur les affaires à traiter les renseignemens qui permettent à l'autorité supérieure de statuer, propose et fait exécuter tous les travaux que comporte la mise en valeur d'une forêt. Sans avoir un seul commis à sa disposition, il arpente les coupes à asseoir chaque année, surveille les exploitations, instruit les demandes de coupes extraordinaires dans les bois communaux et assiste l'inspecteur dans les opérations de martelage, quand toutefois il ne les fait pas tout seul.

L'inspecteur n'est pas précisément, comme son nom semblerait l'indiquer, un simple agent de contrôle, il participe lui-même à la gestion, et exerce une autorité directe sur les chefs de cantonnement. Il est spécialement chargé du balivage des coupes, des récolemens, des estimations et des ventes; de plus, il représente l'administration forestière devant les tribunaux et poursuit la répression des délits commis dans les forêts. Le conservateur, en sa qualité d'ordonnateur secondaire, centralise la comptabilité. Il veille à la stricte observation des règlemens, correspond avec les préfets pour les forêts des communes et des établissemens publics, autorise la délivrance des menus produits, révise l'instruction des affaires qu'il transmet avec son avis à l'administration centrale.

Cette organisation laisse beaucoup à désirer, car les agens, à quelque grade qu'ils appartiennent, surchargés d'écritures, vont trop rarement en forêt; les vérifications sont illusoires, et l'administration centrale n'exerce aucun contrôle pour s'assurer si ses ordres sont exécutés, si les règlemens sont interprétés partout de la même façon. De plus, les traitemens sont absolument insuffisans et l'avancement d'une lenteur à décourager les plus zélés. En sortant de l'école forestière, après avoir fait tous les sacrifices que comporte cette éducation dispendieuse et subi les épreuves des concours d'entrée et de sortie, le garde-général touche un traitement de 1,800 francs et végète pendant dix ans dans ce grade avant de passer sous-inspecteur. Une nouvelle période de dix années s'écoulera avant qu'il n'arrive au grade d'inspecteur; ce n'est donc

qu'après vingt ans de services, et au plus tôt à l'âge de quarante-cinq ans, qu'il touchera un traitement de quatre mille francs, suffisant pour lui seul, mais qui ne lui permettrait pas d'entretenir une famille et d'élever des enfans. Quant au grade de conservateur, c'est la faible minorité et les favorisés de la fortune qui y atteignent.

Malgré des conditions aussi désavantageuses, le personnel des agens forestiers n'est pas moins dévoué à ses devoirs que celui des gardes; non-seulement on n'a jamais constaté de leur part aucune prévarication, mais la plupart des agens affectionnent leur métier et s'y consacrent tout entiers. L'honneur en revient en grande partie à deux hommes, MM. Lorentz et Parade, qui ont exercé une profonde influence sur tout le personnel de l'administration, qui l'ont en quelque sorte marqué de leur empreinte et animé de leur esprit, et qui, par leur exemple et leur enseignement, ont su inspirer, même aux générations d'agens qui ne les ont pas connus, une véritable vénération.

M. Lorentz (1), dont le fils, aujourd'hui inspecteur-général, continue dignement les traditions paternelles, né à Colmar en 1775, avait grandi au milieu des orages de la révolution et y avait puisé cette trempe singulière que les violentes commotions donnent aux natures d'élite. Il débuta dans la carrière forestière en 1799, dans le département du Mont-Tonnerre; il passa ensuite dans le Hanovre, où il fit la connaissance des forestiers allemands les plus distingués et embrassa leurs doctrines avec ardeur. Quand les événemens l'eurent rappelé en France en 1806, il fut le premier à les appliquer chez nous et le plus zélé à les propager. Déplorant, comme autrefois Buffon et Duhamel, la disparition de nos futaies et convaincu que le taillis n'est qu'un régime contre nature, incompatible avec une sylviculture perfectionnée, il devint le plus ardent défenseur du régime de la futaie, et réussit après bien des efforts à faire sanctionner par l'ordonnance de 1827 cette idée cependant si simple que l'état doit, dans l'exploitation de ses forêts, viser, non au taux de placement le plus avantageux comme un simple particulier, mais à la production en matière la plus considérable et la plus utile à la société. En 1824, lors de la création de l'école forestière, M. Lorentz en avait été nommé directeur, et cette situation lui permit d'inculquer ses principes aux élèves qui lui passaient par les mains et qui allaient ensuite les répandre dans le public. Nul mieux que lui ne convenait à une pareille mission. D'un caractère plein de dignité et de bonté, ferme dans ses convictions, animé d'un grand amour du bien public, dépourvu de préjugés, n'obéissant qu'à la voix de la

(1) Voyez *Lorentz et Parade*, par M. L. Tassy. Paris, 1866.

raison et de sa conscience, il inspirait à première vue l'estime et l'affection. Ces qualités étaient de nature à faire une profonde impression sur l'esprit des jeunes gens, qui, quoi qu'on en dise, sont plutôt portés vers le bien que vers le mal, et cette impression ne s'est jamais effacée chez ceux qui ont été à même de l'éprouver.

Tant que M. Lorentz resta à la tête de l'école forestière, son enseignement ne trouva que de rares et timides contradicteurs; mais, lorsqu'appelé à Paris comme administrateur il voulut mettre ces principes en action, il trouva dans l'esprit fiscal qui animait l'administration des résistances contre lesquelles il ne cessa de lutter, et dont il finit par être la victime. Ne pouvant le forcer à se rendre complice des mesures qu'il jugeait fatales pour le pays, le directeur-général d'alors le fit mettre d'office à la retraite.

L'enseignement que M. Lorentz avait introduit à l'école forestière ne fut pas pour cela abandonné; les doctrines qu'il avait professées trouvèrent dans son successeur, M. Parade, son gendre et son élève, un éloquent interprète. Alsacien comme lui, doué comme lui d'un caractère droit, quoique moins expansif, ayant comme lui des convictions inébranlables, l'horreur de la bassesse et de l'intrigue, doué d'un grand esprit de justice et d'une bienveillance sans bornes, M. Parade sut acquérir sur les élèves une autorité qu'aucun d'eux n'a jamais méconnue et leur inspirer une affection et un dévoûment qu'ils lui ont gardés jusqu'au tombeau. Ne revenant jamais sur sa parole, toujours maître de lui, n'hésitant jamais à faire ce qu'il croyait son devoir, dédaignant les petites habiletés, il fut pour tous ceux qui l'ont approché le type de l'honnête homme dans toute l'acception du mot, du *vir probus* dont parle le poète. De tous les hommes qu'il nous a été donné de rencontrer jusqu'ici, c'est celui qui à nos yeux s'est le plus rapproché de la perfection, celui dont l'amitié qu'il nous a témoignée nous a été le plus précieuse et dont nous nous sentons le plus honoré. Aidé des notes et des conseils de M. Lorentz, M. Parade publia son *Cours élémentaire de culture des bois*, dont la première édition remonte à 1836, et qui est un véritable chef-d'œuvre de clarté, de méthode et de concision. Mais c'est moins par cet ouvrage, véritable code de la science forestière, que par la noblesse de son caractère qu'il a exercé sur toutes les générations d'agens sortis de ses mains l'influence considérable qui se fait encore sentir aujourd'hui. C'est en communiquant à tous ceux qui l'approchaient la chaleur de ses convictions qu'il a rendu les plus signalés services.

Voilà les deux hommes qui ont fait de l'administration forestière ce qu'elle est, et ce qu'il faut qu'elle reste pour ne pas déchoir. Les premiers, ils ont déclaré la guerre à l'esprit fiscal qui présidait à

la gestion du domaine forestier de l'état et en compromettait l'existence, les premiers par conséquent ils ont fait comprendre, quoique sans oser le dire encore, que ce n'est pas du ministère des finances, mais de celui de l'agriculture, que l'administration forestière doit faire partie pour pouvoir rendre les services qu'on est en droit d'en attendre. L'idée a germé, elle a fait son chemin, et aujourd'hui qu'elle vient de triompher il est juste de leur en attribuer tout l'honneur.

Quels doivent donc être les effets de cette translation, et quelles sont les mesures à prendre pour donner aux intérêts culturaux la prédominance sur les intérêts fiscaux? C'est ce qui nous reste à examiner.

Nous l'avons déjà dit plusieurs fois dans le cours de cette étude, ces deux tendances contraires se sont surtout manifestées dans le mode de traitement à appliquer aux forêts. Si l'on se place au point de vue cultural, c'est en futaie qu'il faut les traiter pour en obtenir à la fois les produits les plus considérables et les plus utiles ; si c'est au point de vue fiscal, il faut au contraire en raccourcir le plus possible la révolution de manière à diminuer le capital qu'elles représentent et en obtenir le taux de placement le plus élevé : c'est alors au régime du taillis qu'il faut donner la préférence. La première conséquence de la nouvelle mesure qui vient d'être prise doit donc être l'application du régime de la futaie à toutes les forêts de l'état que des raisons particulières ne commandent pas de conserver en taillis, c'est-à-dire la mise en application du principe déjà proclamé par l'ordonnance de 1827. Cette transformation ne devra pas se faire subitement ; il faudra ménager la transition et ne pas sacrifier absolument le présent à l'avenir ; mais il faudra marcher résolûment dans cette voie, en y mettant d'ailleurs tous les tempéramens nécessaires.

Ce changement de régime aura sans doute les plus heureux résultats, mais il ne suffirait pas pour mettre nos forêts en pleine valeur et pour permettre d'en tirer tous les produits qu'elles peuvent fournir. Beaucoup de ces forêts renferment des vides nombreux que l'insuffisance des ressources mises à la disposition de l'administration des forêts a jusqu'ici empêché de repeupler ; il serait indispensable de les regarnir et de transformer ainsi en terrains productifs des surfaces aujourd'hui stériles. Il faudrait pour cela doubler au moins la somme de cinq cent mille francs portée annuellement au budget pour cet objet, et ce serait de l'argent bien placé. Il en serait de même de celui qu'on emploierait à la création et à l'amélioration des routes dans les régions forestières. La difficulté des transports, en restreignant les débouchés, est la prin-

cipale cause de la dépréciation du prix des bois ; et si, faute d'accès pour enlever les arbres du milieu des massifs, on est obligé de les laisser périr sur pied, ou de les débiter en chauffage au lieu d'en tirer des bois de service, il en résulte un préjudice pour la société non moins que pour le trésor public. Chaque route que l'on ouvre dans les forêts qui en sont dépourvues élargit le marché et provoque le plus souvent une hausse dans les prix, qui au bout de très peu d'années rembourse le sacrifice qu'on a fait. Les exemples ne sont pas rares où la plus-value obtenue dans la vente des bois représente un placement à plus de dix pour cent du capital employé à ces travaux. On pourrait même citer des cas, notamment dans l'Aude, où le placement s'est élevé à plus de 25 pour 100. Si donc le gouvernement n'hésite pas à dépenser des milliards pour racheter certaines lignes de chemins de fer, peut-être jugera-t-il qu'il conviendrait de traiter les forêts avec moins de parcimonie, et que ce ne serait pas faire une mauvaise spéculation que de consacrer chaque année quelques millions à l'ouverture et à l'entretien des routes forestières (1).

Il est une autre catégorie de travaux qui ne mérite pas moins son attention, c'est celle du reboisement des montagnes. On se rappelle que sur l'initiative de M. de Forcade la Roquette, directeur-général des forêts, le gouvernement d'alors proposa en 1860 et fit adopter par le corps législatif une loi en vertu de laquelle l'administration forestière était chargée de déterminer les terrains qu'il importait de reboiser, et de faire exécuter ces travaux soit d'office dans certains cas déterminés, soit au moyen de primes offertes aux particuliers. Le but qu'on avait en vue était d'arriver à l'extinction des torrens qui désolent nos départemens méridionaux, à la régularisation du régime des eaux et à la diminution des ravages occasionnés périodiquement par les inondations (2). Une somme de dix millions fut consacrée, à raison d'un million par an, à cette grande opération. Malgré des tâtonnemens inévitables, malgré la résistance que l'on rencontra de la part des populations pastorales, l'œuvre entreprise a déjà donné des résultats remarquables et sur bien des points arrêté complétement les dévastations des torrens. Si elle n'a

(1) Dans la forêt de Gérardmer (Vosges), 60 kilomètres de chemins en terrain naturel, ayant coûté 160,000 francs, ont eu pour effet d'augmenter le revenu annuel de 130,000 francs. Dans l'Aude et les Pyrénées orientales, une dépense de 650,000 francs consacrée à l'établissement de 180 kilomètres de routes a fait réaliser à l'état une plus-value annuelle de 100,000 francs. Le réseau total des routes dans les forêts de l'état est de 4,800 kilomètres. On estime que pour les terminer, il faudrait en construire encore 3,300, qui coûteront environ 13 millions.

(2) Voyez notre étude sur *le Reboisement des montagnes et le régime des eaux*, dans la *Revue* du 1er février 1859.

pas cependant répondu à toutes les espérances, c'est parce que trop souvent l'administration forestière s'est trouvée impuissante à triompher des intérêts ligués contre elle; c'est parce qu'au lieu de concentrer ses efforts sur certains points, elle les a disséminés; c'est surtout parce qu'elle a dépensé une grande partie des fonds mis à sa disposition en primes données aux particuliers pour des travaux dont bien peu avaient une utilité réelle. Il importe aujourd'hui de revenir à d'autres erremens et de commencer par retirer le projet de loi actuellement soumis aux délibérations du sénat après avoir été déjà voté par la chambre des députés. Ce projet, s'il était adopté, aggraverait le mal, puisqu'il a surtout pour objet de substituer le système des primes à celui de l'exécution directe des travaux par les soins de l'administration (1).

La cause de ces difficultés, c'est l'impossibilité de concilier les intérêts pastoraux avec les intérêts forestiers. Lorsqu'on veut reboiser certaines montagnes, il faut bien en écarter les bestiaux, qui sans cela ravageraient toutes les plantations; il en résulte pour les populations, pour lesquelles le pâturage est l'unique moyen d'existence, une privation de jouissance qu'elles ressentent vivement et contre laquelle elles ne cessent de protester. Il faut cependant en prendre son parti, et, si l'on reconnaît que le reboisement de ces régions est une question de salut public, on ne doit pas reculer devant les moyens d'y arriver. Puisque la dégradation des montagnes est due à l'abus du pâturage, c'est à la réglementation de celui-ci qu'on doit recourir pour empêcher le mal de s'aggraver; il faut par conséquent limiter le nombre des animaux à envoyer à la pâture, et autant que possible favoriser la substitution de la race bovine à la race ovine. Ce sont là des questions qui sont surtout de la compétence du ministre de l'agriculture et dont il aura à s'occuper tout d'abord, en y mettant un grand esprit d'équité, mais en même temps une fermeté et une volonté qui ont jusqu'ici fait absolument défaut. Ce ministre peut compter pour cela sur le personnel de l'administration forestière, dont le dévoûment lui sera assuré, pourvu qu'il soit convenablement dirigé.

Pour ce qui est du service extraordinaire, il y a peu de chose à y changer; les travaux d'aménagement de reboisement, de cantonnement de droits d'usage, sont des travaux de longue haleine que ne peuvent entreprendre les agens du service actif, déjà chargés de tous les détails de la gestion; ces travaux ne peuvent être exécutés que par des commissions spéciales relevant de l'administration centrale. Ces commissions subsistent déjà; tout au plus y aurait-il

(1) Voyez *la Restauration des montagnes*, par M. L. Tassy, 1877.

à en augmenter le nombre et à leur indiquer de quel esprit elles devront à l'avenir s'inspirer. Il n'en est pas de même du service ordinaire, qui exige au contraire un remaniement complet.

Tout d'abord il nous paraît indispensable de supprimer le double mode de recrutement de l'administration. Pour remplir convenablement les fonctions de garde-général, il faut des connaissances spéciales qu'un simple garde ne peut acquérir dans l'exercice de son métier et que l'école forestière seule peut donner; c'est donc de cette école que devront sortir tous les agens, sauf à en faciliter l'accès, au moyen de bourses, aux gardes méritans qui se seraient montrés capables d'en suivre les cours. Par un faux sentiment d'égalité, bien des personnes demandent qu'en entrant dans une carrière un employé quelconque puisse en gravir tous les échelons; c'est une erreur, car c'est perdre de vue que l'employé doit être fait pour l'emploi et non celui-ci pour l'employé, que l'ancienneté ni les services rendus dans un poste subalterne ne sont des titres suffisans pour occuper un poste supérieur, et que ceux-là seuls ont droit à une fonction qui sont en état de la remplir convenablement. Les écoles spéciales sont ouvertes à tous ceux qui ont subi les épreuves exigées pour y entrer, et ne sont exclusives que pour l'incapacité. On ne saurait donc voir aucun caractère antidémocratique dans la mesure qui prescrirait le recrutement de l'administration parmi les élèves de l'école forestière, à moins qu'on n'admette que la démocratie doit être le règne de l'ignorance.

Nous avons dit que le chef de cantonnement, qu'il ait le grade de garde-général ou celui de sous-inspecteur, était surtout un agent d'instruction et qu'il n'avait aucune autorité par lui-même. C'est là, suivant nous, un grand inconvénient. Il se présente journellement dans le service des affaires peu importantes sur lesquelles il serait désirable qu'il fût statué immédiatement, pour lesquelles il est puéril de faire des rapports et de provoquer la décision de l'autorité supérieure, puisqu'il est impossible de les apprécier à distance. Telles sont les demandes en délivrance de menus produits, feuilles, bruyères, herbes, etc, que le chef de cantonnement devrait être autorisé à accueillir sous certaines conditions, sauf à en fournir un état mensuel à ses chefs. Il serait utile aussi qu'il pût être déchargé d'une partie de la besogne purement matérielle du métier, qui, comme la reconnaissance des chablis, le dénombrement des coupes d'éclaircie, etc., pourrait être confiée aux brigadiers. Il aurait ainsi plus de temps à consacrer à la gestion proprement dite et à l'exécution des travaux de toute nature qu'elle comporte.

Les chefs de cantonnement devraient correspondre directement avec les conservateurs, dont le nombre serait augmenté et les attri-

butions étendues. Sans entrer ici dans des détails techniques peu intéressans pour la plupart des lecteurs, bornons-nous à dire qu'on pourrait abandonner à ces agens le soin de décider, sous leur responsabilité et en se conformant aux instructions, toutes les questions qui n'engagent pas l'avenir des forêts, telles que la location de la chasse, la vente et l'exploitation des coupes d'éclaircie, les travaux d'entretien des routes, le repeuplement des vides, l'ouverture des fossés d'assainissement, etc. A cet effet, le budget de chaque conservation serait arrêté à l'avance, et les conservateurs, autorisés à se mouvoir dans la limite des crédits accordés, pourraient ordonnancer les dépenses prévues dans ce budget sans être tenus de demander des crédits nouveaux pour chaque travail à entreprendre. On diminuerait ainsi de beaucoup le nombre des affaires sur lesquelles l'administration centrale aurait à se prononcer.

Quant aux inspecteurs qui aujourd'hui sont les intermédiaires entre les chefs de cantonnement et les conservateurs, nous pensons qu'il conviendrait de leur retirer tout rôle actif dans la gestion proprement dite et d'en faire exclusivement des agens de contrôle. Si l'on donne plus d'autorité aux chefs de cantonnement, il est nécessaire de s'assurer qu'ils l'exercent conformément aux instructions qu'ils reçoivent, parce que toute négligence et toute fausse interprétation peuvent compromettre les intérêts les plus graves. Placés sous les ordres des conservateurs, les inspecteurs seraient chargés de recueillir les élémens indispensables à ces agens supérieurs pour préparer leur budget, d'étudier les propositions des chefs de cantonnement, de vérifier à fond tous les détails de leur service, de s'assurer si les travaux de toute nature ont été convenablement exécutés, si les exploitations ont été terminées en temps utile, si les coupes ont été assises conformément aux prescriptions des aménagemens, si les estimations sont bien faites, si la comptabilité est en règle, etc., toutes choses dont aujourd'hui ces agens ne peuvent s'occuper parce que le travail de bureau absorbe tout leur temps et les empêche le plus souvent de mettre les pieds en forêt autrement que pour les opérations de balivage.

Pour compléter ce changement d'attributions, il faudrait également décharger les inspecteurs de la poursuite des délits forestiers, qui constitue aujourd'hui une de leurs principales occupations. Nous avons dit que l'administration forestière, telle qu'elle était constituée autrefois, était un corps judiciaire, et que, juge et partie dans sa propre cause, elle avait ses tribunaux particuliers qui furent supprimés en 1790. Le code forestier lui a conservé dans une certaine mesure ces prérogatives, en ce sens que, si ce n'est plus elle qui juge, c'est encore elle qui poursuit. Elle poursuit, non pas

seulement comme partie civile, mais correctionnellement, au même titre que le ministère public, sur citations directes délivrées par les gardes, qui sont dans ce cas assimilés à des officiers de police judiciaire. C'est là, dans notre législation, une anomalie qu'il n'y a aucune raison de maintenir, et qui ne se retrouve nulle autre part. Nous n'ignorons pas que, confiée à l'administration forestière, la poursuite des délits ne soit plus efficace que si elle était abandonnée au ministère public; mais nous ferons observer que la protection des forêts particulières n'est pas moins digne d'intérêt que celle des forêts de l'état et que cependant les particuliers, non-seulement ne poursuivent pas directement les délinquans, mais que, pour obtenir contre eux un jugement, ils sont obligés de se constituer partie civile et de faire l'avance des frais de justice. Du reste, pour assurer aux unes comme aux autres la protection à laquelle elles ont droit, il suffirait de donner des instructions en conséquence aux procureurs-généraux, et surtout de modifier le code forestier de façon à assimiler les délits forestiers à des vols ordinaires et à les punir comme tels. Dans cette hypothèse, le chef de cantonnement, sur le vu du procès-verbal du garde et suivant l'importance du délit, fixerait l'indemnité à réclamer au délinquant à titre de transaction. Le procès-verbal serait transmis au receveur des domaines, qui serait chargé du recouvrement de cette indemnité, et, en cas de non-paiement, serait envoyé par celui-ci au procureur de la république, qui, poursuivant d'office, demanderait au tribunal la punition du coupable, et ferait exécuter les condamnations prononcées.

M. Tassy, dans la brochure dont nous avons déja parlé, repousse la création d'inspecteurs ambulans, et propose de confier aux conservateurs le contrôle de la gestion locale. Il donne à l'appui de son opinion des argumens sérieux et qui méritent d'être pesés. Nous partagerions son avis, si les conservateurs étaient assez nombreux pour pouvoir, sans négliger le travail de bureau, passer une partie de l'année en tournées; mais, s'il n'en est pas ainsi, nous croyons que notre projet répond mieux que le sien aux exigences du service ; quel que soit d'ailleurs celui qu'on adopte, le rôle de l'administration centrale sera singulièrement simplifié. Au lieu d'entrer elle-même dans tous les détails de la gestion, celle-ci n'aurait plus qu'à imprimer une direction uniforme aux agens et à statuer sur les questions relatives au personnel et sur celles qui peuvent engager l'avenir des massifs forestiers. Ces questions pourraient être groupées ainsi qu'il suit :

1° Propriété, contentieux civil, cantonnement des droits d'usage ; 2° aménagement des forêts domaniales, assiette et vente des coupes annuelles ; 3° soumission au régime forestier, aménagement et ex-

ploitation des forêts communales; 4° ouverture de routes nouvelles, et construction de maisons forestières; 5° travaux des reboisement des montagnes et réglementation des patûrages; 6° comptabilité générale. Sept bureaux, y compris celui du personnel et du contrôle, composés chacun d'un chef ayant le grade de conservateur, et de deux sous-chefs ayant rang d'inspecteur, suffiraient à la besogne, surtout si, comme nous l'avons dit dans la première partie de cette étude, on exigeait d'eux un travail plus assidu qu'on ne le fait aujourd'hui. Ces employés seraient pris exclusivement dans le service actif, parmi les agens les mieux notés et les plus expérimentés, parce qu'ayant à apprécier les travaux qui leur sont transmis, il importe qu'ils connaissent à fond tous les détails du service et qu'ils soient à même d'émettre un avis en connaissance de cause. Toutes les affaires, après avoir été examinées par les bureaux, seraient soumises à la délibération du conseil d'administration, composé du directeur-général et de six inspecteurs-généraux, qui statuerait définitivement.

La création des inspecteurs-généraux, qui d'ailleurs vient d'être prescrite, répond à un besoin ressenti depuis longtemps, celui d'exercer sur le service actif un contrôle supérieur, de remplacer avec plus de compétence les inspecteurs des finances et d'établir entre les agens des départemens et l'administration centrale un trait d'union qui fait actuellement défaut. Ayant chacun, comme ceux des ponts et chaussées, leur circonscription déterminée, les inspecteurs-généraux s'assureraient, en la parcourant périodiquement, que les instructions sont rigoureusement suivies et étudieraient sur les lieux les questions importantes qui pourraient se présenter.

Voilà pour l'organisation générale du service; quant aux traitemens, ils devraient être au minimum fixés, suivant les classes, de 700 à 1,000 francs pour les gardes; de 1,100 à 1,400 francs pour les brigadiers; de 2,500 à 4,000 francs pour les chefs de cantonnement; de 5,000 francs à 7,000 francs pour les inspecteurs et les sous-chefs de bureau; de 8,000 à 10,000 francs pour les conservateurs et les chefs de bureau; de 12,000 à 15,000 francs pour les inspecteurs-généraux et 20,000 francs pour le directeur-général. Il serait alloué en outre aux agens des indemnités de tournée et des frais de bureau proportionnés aux charges qui leur incomberaient.

Ces changemens amèneraient sans doute une certaine augmentation dans les dépenses du personnel, balancée en partie par la diminution de nombre des inspecteurs et des employés de l'administration centrale. Mais, quelle que soit cette augmentation, elle serait bien compensée par les résultats, c'est-à-dire par la constitu-

tion d'une administration forte, homogène, composée d'agens satisfaits de leur sort et dévoués à leurs devoirs.

Telles sont les réformes que nous croyons devoir indiquer, non à titre définitif, mais comme pouvant servir de base à une discussion. Nous devons d'autant plus faire des réserves à ce sujet, qu'un grand nombre de personnes également compétentes ont formulé des projets de réorganisation qui diffèrent tous plus ou moins les uns des autres. Ces divergences prouvent que la question est complexe et que ceux qui cherchent à la résoudre ayant une tournure d'esprit différente ne l'envisagent pas tous de la même façon; mais elles montrent surtout combien les réformes sont urgentes puisqu'elles sont réclamées de tant de côtés à la fois.

Il est d'autres points que, pour ne pas entrer dans des détails trop techniques, nous avons dû passer sous silence. De ce nombre sont notamment l'enseignement de l'école forestière, la question des retraites, et surtout la révision du code forestier, dont certaines dispositions sont surannées ou inutiles, et dont certaines autres sont en désaccord avec les principes du droit moderne. Toutes ces questions auront leur tour, et s'imposeront forcément à la discussion dans un avenir plus ou moins prochain. Quant à présent, tenons-nous-en à l'organisation même de l'administration; les résistances intéressées qu'elle provoquera seront assez vives, pour qu'il soit inutile d'y ajouter des difficultés d'un autre ordre. Nous n'opérons pas tout à fait sur une table rase, et, bien que l'esprit français soit généralement disposé à entreprendre les réformes dans leur ensemble pour former un tout homogène, il est des cas où la prudence exige qu'on n'y procède que progressivement et par parties, pourvu toutefois qu'on ait un programme bien défini et qu'on sache à l'avance où l'on veut aller. Nous nous trouvons aujourd'hui dans cette situation et nous devrons nous estimer très heureux si la réforme que nous proposons est favorablement accueillie.

JULES CLAVÉ.

UNE

# ACADÉMIE DE PROVINCE

## AU DIX-HUITIÈME SIÈCLE

Déjà nous avons fait voir, par un grand nombre de témoignages, de faits et d'exemples, l'importance des académies de province au XVIII^e siècle (1). Émanées pour ainsi dire de l'Académie française ou de l'Académie des sciences, elles gardent des liens multiples avec l'académie mère. Quelques-unes même n'ont pas seulement avec elle des rapports de déférence, de respectueuse confraternité ou d'une sorte de piété filiale, mais de véritables pactes d'affiliation ou d'alliance et même de complète incorporation, comme on l'a vu pour la société de Montpellier. Ces pactes sont des titres d'honneur inscrits dans leurs lettres patentes, dans les actes officiels de leur fondation. La plupart des académiciens de Paris se montrent flattés d'appartenir en même temps à des académies de province; ils ne dédaignent pas de venir y siéger et même, nous en avons cité plus d'un exemple, de prendre part à leurs travaux. A l'imitation du modèle sur lequel elles tournent sans cesse les yeux pour se régler, les académies provinciales sont animées du plus vif amour des lettres et des sciences, de l'esprit du siècle dans ce qu'il a de meilleur, et elles travaillent, non sans succès, à le répandre autour d'elles dans tout leur diocèse académique. Ce sont comme autant de foyers secondaires qui reçoivent et renvoient la lumière du grand foyer des académies de Paris.

Mais pour mieux faire apprécier leur rôle et leur influence, la part qu'elles ont eue au mouvement des esprits, au progrès des sciences et des lettres, il est bon d'exposer plus en détail l'histoire d'une

(1) Voyez la *Revue* du 1^er janvier.

d'entre elles, que nous choisirons parmi les plus considérables, et de faire un tableau plus complet de sa vie intérieure, de ses sentimens, de ses travaux, de ses relations au dehors. L'académie de Lyon est celle que nous prendrons pour exemple; non pas que d'autres académies, comme celles de Bordeaux, de Marseille ou de Montpellier, ne pussent donner lieu à quelque étude également intéressante, mais parce que, membre de celle de Lyon depuis bien des années, nous la connaissons mieux que les autres.

## I.

Comme nous ne voulons pas faire l'histoire littéraire de Lyon, nous ne dirons rien des diverses sociétés, beaucoup plus anciennes, auxquelles quelques historiens ont voulu rattacher, par des liens plus ou moins douteux, les origines de cette académie. La véritable académie de Lyon date du commencement même du XVIII^e^ siècle. Dès l'année 1700, elle existe régulièrement, d'abord sous la protection du maréchal de Villeroy, puis de son fils, archevêque de Lyon; mais elle ne fut autorisée qu'en 1724 par lettres patentes du roi (1). Il est à remarquer que ces lettres ne contiennent aucune de ces clauses spéciales d'alliance ou d'affiliation particulière avec l'une ou l'autre des deux grandes académies de Paris, comme nous en avons trouvé dans les lettres patentes de Nîmes, de Marseille, de Montpellier, de Bordeaux et d'autres encore. D'où vient que la nouvelle académie n'eut pas un honneur dont elle ne semblait pas moins digne, dès les premiers jours, par sa composition, comme par le rôle qu'elle était appelée à remplir dans la plus grande ville de France après Paris? La raison en est sans doute que les deux Villeroy, ses premiers protecteurs, ne faisaient partie ni de l'Académie française ni de l'Académie des sciences, et qu'ils n'eurent pas la pensée ou le crédit de négocier une pareille alliance. Mais, à défaut d'un pacte officiel, elle a eu, comme on va le voir, plus de relations peut-être qu'aucune autre académie de province avec les académiciens de Paris, avec les lettrés et les savans les plus célèbres du XVIII^e^ siècle.

Il faut suivre dans les lettres de Brossette à Boileau les commencemens de la compagnie. Comme l'Académie française, comme la plupart des autres académies, elle a pris naissance dans la libre et familière réunion de quelques amis des lettres. Ces premiers académiciens, ces pères de l'académie de Lyon, n'étaient qu'au nombre de sept; mais tous ont mérité que la postérité n'oubliât pas leurs noms (1). C'est d'abord Brossette, le premier secrétaire de la so-

(1) Nous avons consulté, outre les lettres de Brossette, l'*Histoire littéraire de la*

ciété naissante, et dont le nom ne se sépare pas de celui de Boileau. Le premier lieu de leurs réunions fut le riche cabinet de Falconnet, au milieu de volumes non moins nombreux, selon Brossette, que bien choisis. Falconnet, que personne, dit encore Brossette, n'égale en science, en livres et en mérite, a été, avec Fontenelle et Mairan, un des derniers, comme aussi des plus habiles défenseurs de la physique de Descartes. C'est lui qui a publié, en y ajoutant une préface, la *Théorie des tourbillons cartésiens* de Fontenelle. Mais bientôt l'Académie des inscriptions et belles-lettres devait l'enlever à la ville de Lyon. Ce fut une perte qui dut être vivement sentie par ses anciens confrères, comme on en peut juger, non-seulement d'après Brossette, mais d'après l'éloge qu'en fait Grimm dans sa correspondance : « Homme charmant qui, à l'âge de quatre-vingts ans, a le feu, la force, les agrémens, la gaîté, les grâces de la jeunesse. Ce vieillard, unique en son genre, joint à une érudition fort vaste les vertus et les qualités les plus respectables. Il est regardé par les gens de lettres comme un père. » A côté de Falconnet, nous trouvons un autre cartésien, non moins habile, Villemot, curé de la Guillotière, auteur d'une *Nouvelle explication des planètes* qui, d'après l'*Encyclopédie*, serait le meilleur ouvrage en faveur de Descartes (1).

Deux jésuites faisaient partie de cette petite société d'élite, dont l'un, le père Saint-Bonnet, savant astronome, qui faisait construire l'observatoire à ses frais, était aussi un cartésien, quoique jésuite. On était alors cartésien à l'académie de Lyon, comme on l'était à l'Académie des sciences, comme on l'était dans la France entière, avant le triomphe déjà prochain de Locke et de Newton. Les jésuites, plus tolérans à Lyon qu'ils ne le furent ailleurs, se contentaient de faire quelques chicanes à leur frère cartésien ; ils se plaisaient surtout à l'attaquer au sujet de l'automatisme, cet endroit si faible de la philosophie de Descartes. « Le père Saint-Bonnet, dit Pernetti, ne s'effrayait point de leurs argumens, mais il avouait que le chien de leur maison de campagne le mettait souvent au sac ; cet animal, qui s'était attaché à lui, paraissait entendre ses moindres signes et s'y conformer avec une docilité qui l'étonnait. » Combien sans doute d'autres partisans de l'automatisme que mit au sac, malgré l'esprit de système, l'intelligence d'un chien ou même le seul instinct d'animaux d'ordre inférieur !

Le second jésuite, le père Fellon, était un poète latin, comme il y

*ville de Lyon* par le père Colonia, *les Lyonnais dignes de mémoire* par l'abbé Pernetti, la *Correspondance de Brossette* et surtout l'*Histoire de l'Académie de Lyon* par M. Dumas, 2 vol. in-8°, 1840.

(1) Article *Cartésianisme*.

en avait tant alors, surtout dans son ordre; mais tous n'ont pas eu l'honneur d'être loués par Boileau, qui fait un grand éloge de deux de ses poèmes, l'un sur le café et l'autre sur l'aimant.

Le poème sur l'aimant est dédié à un autre membre de la Société, à Puget, fort digne de cette dédicace d'un poème scientifique et qui mérite de nous arrêter un moment. Puget a été avec Brossette un des principaux membres de la nouvelle académie. D'une famille de magistrats, noble et riche, il a consacré toute sa vie et toute sa fortune aux sciences, aux expériences et aux lettres. A la fois physicien, naturaliste et poète, c'est un esprit presque universel. Il prit dans l'académie la défense de l'hypothèse de Descartes sur l'aimant contre un professeur de Paris, Joblet, qui soutenait celle de Huygens. Au lieu de s'en tenir aux hypothèses et aux raisonnemens, il faisait des expériences pour démontrer les diverses propriétés de l'aimant; il avait imaginé plusieurs machines qu'on admirait dans son cabinet de physique, un des plus riches de l'Europe. A propos d'un mémoire sur les yeux des insectes, Malebranche, avec lequel il était en correspondance, lui écrit : « J'ai lu avec avidité vos observations, et cette lecture a excité en moi deux sortes d'admiration différentes, l'une sur l'art infini de la sagesse divine, l'autre sur votre sincérité et votre attachement désintéressé pour la vérité, qualité très rare chez les auteurs (1). »

Ce physicien et ce naturaliste était aussi un poète. Entre autres pièces de vers, il avait composé une fable satirique contre la mauvaise administration des deniers de la ville, dont il avait pris l'idée dans l'histoire d'un chien racontée par Sorbière. La Fontaine, qui a demeuré quelque temps à Lyon, a emprunté à son tour à Puget le sujet de la fable du *Chien qui porte à son cou le dîner de son maître*. Il lui a même conservé le caractère de satire municipale qui en atteste la véritable origine :

Je crois voir en ceci l'image d'une ville
Où l'on met les deniers à la merci des gens.
Échevins, prévôt des marchands,
Tout fait sa main, le plus habile
Donne aux autres l'exemple...
Si quelque scrupuleux, par des raisons frivoles,
Veut défendre l'argent et dit le moindre mot,
On lui fait voir qu'il est un sot.
Il n'a pas de peine à se rendre,
C'est bientôt le premier à prendre.

Quoique la fable de Puget, citée tout entière par Brossette dans

(1) Voyez la lettre de Brossette à Boileau du 10 août 1706.

une lettre à Boileau du 21 décembre 1706, soit loin d'égaler elle du grand fabuliste, elle n'est pas sans quelque mérite; c'est déjà une assez grand honneur que d'avoir eu La Fontaine pour imitateur, et de lui avoir inspiré cette charmante fable. Boileau, en parlant de Puget dont il loue à la fois les vers, les Mémoires et les machines, écrit à Brossette : « J'admire combien vous êtes d'hommes merveilleux à Lyon. » Les lettres et les éloges de Boileau doivent sauver aussi de l'oubli deux autres académiciens de la même époque, les deux Dugas, le père et le fils, qui tous deux, présidens de la cour des monnaies, ont allié aux plus hautes fonctions de la magistrature le goût et la culture des lettres.

Nous voyons encore, dans la correspondance de Boileau et de Brossette, que les deux premières séances de la nouvelle académie ont été consacrées à discuter la démonstration de l'existence de Dieu de Descartes. Cela n'a rien d'étonnant en un temps où la philosophie de Descartes était encore en si grand honneur et faisait l'objet de toutes les conversations savantes de Paris et de la province. Brossette ne nous dit pas quelle fut la solution; mais il est bien à croire, d'après l'esprit cartésien de l'assemblée, qu'elle ne fut pas défavorable à Descartes. Pour en finir avec la philosophie de Descartes à l'académie de Lyon, ajoutons une singulière preuve du cartésianisme, comme aussi de la sensibilité, de Brossette : il avait en effet imaginé de porter à son doigt, enchâssée dans une bague, la glande pinéale de sa femme, sur la foi de Descartes, qui, comme on le sait, loge l'âme dans cette petite glande privilégiée.

De plus en plus mécontent de l'Académie de Paris, qu'envahissaient chaque jour les partisans des modernes, aveugles et téméraires contempteurs des anciens, Boileau applaudit aux développemens de l'académie de Lyon, dans laquelle il espère trouver un auxiliaire contre les progrès du mauvais goût. Brossette en effet lui écrivait : « Nous tenons tous ici pour l'antiquité. »

Si les lettres de Boileau sont flatteuses pour l'académie, elles ne le sont pas moins pour la ville de Lyon, qu'il l'appelle, par allusion à une rente viagère sur son hôtel de ville, la mère nourrice de ses muses naissantes. Nous savons, par Cizeron Rival, que cette rente était de 1,500 francs pour un capital de 12,000 ou de 13,000 francs, le tiers à peu près du patrimoine de Boileau, placé à fonds perdus (1). Lyon devait se montrer aussi une bonne mère pour ces mêmes muses dans leur vieillesse. Sans plus de scrupule que l'hôtel de ville de Paris, ou que l'état lui-même, l'hôtel de ville de Lyon s'avisa un jour de diminuer sa dette en retranchant à ses rentiers un

(1) *Mémoire historique sur la vie et les ouvrages de Brossette*, par Cizeron Rival.

quart de leurs rentes. On se rappelle comment Boileau lui-même s'est plu à décrire, dans sa deuxième satire, la figure d'un rentier triste victime d'un pareil retranchement :

> Plus pâle qu'un rentier
> A l'aspect d'un arrêt qui retranche un quartier.

Cette pâle figure, Boileau l'eût sans doute faite lui-même, si le consulat, à la demande, il est vrai, de Villeroy, n'eût décrété en l'honneur de l'auteur de l'*Art poétique* une exception qui nous a paru non moins honorable pour la ville que pour le poète lui-même. Fontenelle, à propos d'une rente que firent à Régis messieurs de l'hôtel de ville de Toulouse, touchés, dit-il, des instructions et des lumières qu'il leur avait apportées, s'écrie, non sans quelque ironie contre la lésinerie administrative à l'égard des gens de lettres : « Événement presque incroyable dans nos mœurs et qui semble appartenir à l'ancienne Grèce (1)! » Sans doute, il ignorait ce trait de l'hôtel de ville de Lyon à l'égard de Boileau, et toutes ses autres munificences à l'égard des gens de lettres et de l'académie, sinon l'événement de Toulouse lui eût peut-être paru un peu moins incroyable. Après avoir vu les commencemens de l'académie dans les lettres de Brossette à Boileau, nous en suivons les développemens dans la correspondance de Brossette avec J.-B. Rousseau, qui commence en 1715 et dure jusqu'à la mort de Rousseau, en 1741.

## II.

Toujours avide du commerce des grands écrivains et des nouvelles de la république des lettres, Brossette, après la mort de Boileau, s'attache à J.-B. Rousseau et commence avec lui une correspondance qui n'a pas moins d'intérêt pour l'histoire générale des lettres que pour l'histoire particulière de l'académie de Lyon. Il y est beaucoup question de la querelle des anciens et des modernes, où Rousseau paraît à son avantage et fait preuve d'un sens critique supérieur à celui de la plupart de ses contemporains. De son côté, Brossette l'informe exactement de tout ce qui regarde l'académie et les lettres lyonnaises. Tout en étant lié avec J.-B. Rousseau, il eut l'art de conserver les bonnes grâces de Voltaire, qui lui écrit, sans nulle mauvaise humeur : « Vous ressemblez à Pomponius Atticus, courtisé à la fois par César et par Pompée. »

Cependant l'académie, que nous avons vu prendre naissance dans cette petite société d'amis, se réunissant une fois par semaine dans le

(1) Éloge de Régis.

cabinet de Falconnet, a grandi et s'est développée. Elle a maintenant des lettres patentes, des statuts approuvés, un lieu officiel pour ses réunions, d'abord à l'archevêché, puis à l'hôtel de ville. Elle ne sera mise en possession de la belle salle du palais Saint-Pierre, où elle tient actuellement ses séances, qu'en 1828. Au lieu de sept membres, elle en eut bientôt vingt-cinq, puis en 1758, le nombre consacré de quarante, lors de sa réunion avec la Société des beaux-arts. A partir de cette réunion, elle prend le nom qu'elle porte aujourd'hui, d'Académie des sciences, belles-lettres et arts. La voilà devenue une institution publique ayant une grande place dans la cité et désormais liée à son histoire.

Nulle académie de province peut-être n'a eu parmi ses membres plus d'hommes qui se soient fait un nom dans la république des lettres. Avec les lettres de Boileau et de Jean-Baptiste, qu'on parcoure celles des autres grands écrivains du siècle, de Jean-Jacques Rousseau et surtout de Voltaire, on y rencontre presque à chaque page le nom de quelque académicien lyonnais, tant cette académie, de même que d'autres à la même époque, a été étroitement mêlée au grand mouvement littéraire et philosophique du XVIII^e siècle!

Pour être bien avec les philosophes, elle n'en eut pas moins les meilleures relations avec les jésuites, ses voisins du collége de la Trinité, aujourd'hui le lycée de Lyon, jusqu'à ce qu'ils fussent remplacés par les oratoriens; elle en eut, qui ne furent pas moins bonnes, aussi avec les rédacteurs du *Journal de Trévoux*. Ce grand collége de la Trinité attira et retint à Lyon, à l'avantage de l'académie, un certain nombre de jésuites remarquables par leur savoir ou leur esprit, mathématiciens, érudits, historiens, beaux esprits, poètes en latin, plus souvent qu'en français, et grands amateurs, ce qui est à leur éloge, de lettres païennes. Parmi eux, quelques-uns eurent l'honneur de faire partie de l'académie. Aux pères Saint-Bonnet et Fellon, que nous avons déjà cités, il faut ajouter les pères Vitry, Béraud et Colonia.

Le père Vitry a été un des principaux rédacteurs du *Journal de Trévoux*, où il est fait si souvent mention des travaux de l'académie de Lyon. Le père Béraud a été le maître de Bossut, de Montucla, de Lalande, tous de Lyon ou de ses environs, et qui forment dans son histoire une chaîne continue de grands mathématiciens, à partir de Desargues, l'ami de Descartes, le précurseur de Monge et de la géométrie descriptive, jusqu'à Ampère, le plus grand de tous, qui est né à Poleymieux, à deux lieues de Lyon, et qui a professé les mathématiques à l'ancien collége de la Trinité.

Le plus célèbre de ces jésuites académiciens est le père Colonia, érudit et archéologue, auteur de l'*Histoire littéraire de Lyon*. Après

le célèbre père Menestrier qui, au XVII^e siècle, a publié une savante histoire de la ville de Lyon, le père Colonia est un de ceux qui ont jeté le plus de lumière sur l'histoire d'un pays si riche en antiquités et où se sont successivement amoncelés tant de précieux restes de la domination impériale, du christianisme naissant et du moyen âge, où ont été recueillies toutes ces inscriptions qu'on voit réunies, avec les tables claudiennes, dans le magnifique musée lapidaire de Lyon. Aussi, depuis Spon et le père Menestrier jusqu'au père Colonia, depuis le père Colonia jusqu'à François Artaud, qui est de la fin du XVIII^e et du commencement du XIX^e siècle, depuis Artaud jusqu'à nos jours, l'archéologie a toujours été en honneur à Lyon. *Lyon souterrain*, tel est le titre du grand ouvrage de François Artaud sur les antiquités lyonnaises. Il y a en effet un Lyon souterrain, comme il y a une Rome souterraine, qui tous deux ont eu également d'habiles et de savans explorateurs.

Depuis le XVIII^e siècle jusqu'à nos jours, les grands médecins, comme les savans archéologues, n'ont pas manqué à la ville et à l'académie de Lyon. La faculté de médecine, qui s'élève enfin après tant d'hésitations et de retards, n'aura qu'à s'inspirer des anciennes traditions de la médecine et de la chirurgie lyonnaises. Parmi les grands médecins qui ont siégé sans interruption à l'académie, nous ne nommerons que le plus célèbre, Pouteau, membre de la Société royale de chirurgie, dont les ouvrages sont encore cités aujourd'hui dans les traités classiques de chirurgie en France et à l'étranger. Amoureux de son art, animé du désir de soulager l'humanité, il mit plus d'une fois généreusement sa bourse à la disposition de l'académie pour des prix sur diverses questions de médecine et de chirurgie.

C'était aussi un académicien lyonnais, ce noble et courageux Pierre Poivre, correspondant de l'Académie des sciences, qui d'abord porta si dignement le nom de la France, au prix de tant de périls, jusqu'aux extrémités de l'Orient, qui ensuite, intendant des îles de France et de Bourbon, administra ces colonies avec tant de sagesse et de gloire, et qui les enrichit par l'introduction de plantes précieuses qu'il avait sauvées, pendant une longue et dangereuse traversée, en se privant de boire pour les arroser. Au retour de tant de lointaines et périlleuses missions, il était venu se reposer au sein de l'académie, et dans cette belle maison de la Fretta qu'on montre aux étrangers sur les bords de la Saône.

Voyageur intrépide, savant naturaliste, Patrin mérite une place à côté de Poivre. Pendant huit ans, à travers tous les dangers, il a exploré les montagnes de l'Asie boréale jusqu'au-delà du méridien de Pékin. Nommé membre de la convention, il résista avec non moins

de danger et de courage aux violences de la Montagne. Il est mort dans les premières années du XIXe siècle, membre de l'académie de Saint-Pétersbourg et correspondant de l'Institut. Un autre membre de l'académie, Gabriel Jars, mort, comme Patrin, correspondant de l'Institut, au commencement du siècle, s'est fait un nom dans la science par ses explorations en Suède et en Norvége et par ses travaux métallurgiques.

Le buste sculpté par Chinard, qu'on voit à l'entrée du jardin botanique, est celui d'un Lyonnais non moins digne de mémoire, de l'abbé Rozier, grand agronome dans un temps où l'agronomie était si fort en honneur. Écrasé dans son lit par une bombe, pendant le siége de Lyon, l'abbé Rozier a laissé inachevé son grand ouvrage sur l'agriculture, dont les matériaux ont péri avec lui. La Société d'agriculture de Lyon a fait graver sa figure sur ses jetons et s'est placée sous son patronage. Citons encore les noms de deux autres abbés lyonnais du même temps qui appartinrent l'un à l'Académie des sciences, l'autre à l'Académie française, l'abbé Bossut et l'abbé Morellet.

Parmi les savans dont l'académie a le droit d'être fière, nous n'aurons garde d'oublier les quatre de Jussieu, Antoine, Bernard, Joseph, Antoine-Laurent, cette glorieuse dynastie de grands botanistes, tous les quatre Lyonnais et associés de l'académie, tous les quatre membres de l'Académie des sciences. Des savans passons aux littérateurs, aux poètes, aux artistes, dont la liste n'est ni moins riche ni moins brillante dans l'histoire de la compagnie, depuis ses commencemens jusqu'à nos jours.

## III.

Parlons d'abord des poètes. Il y en avait beaucoup au XVIIIe siècle, surtout dans les académies. Quel académicien ne se croyait pas obligé d'être un peu poète? Magistrats, médecins, jésuites, physiciens, et même mathématiciens, tournaient des vers, les uns en français, les autres en latin; presque tout le monde faisait des distiques ou des quatrains. Sourions un peu, je le veux bien, mais ne soyons pas trop sévères pour cette innocente manie des académiciens nos aïeux; parmi tant de petits vers, s'il en est qui sont fades et médiocres, d'autres, en bon nombre, sont jolis, ingénieux, bien tournés, et faisaient sans doute une diversion agréable au milieu de matières arides, entre de graves lectures ou de savans mémoires. L'esprit un peu maniéré, le bel esprit lui-même n'est-il pas préférable aux goûts moins délicats, à l'indifférence aux choses de l'esprit dont il semble que la mode ait succédé dans bien des sociétés ou

des salons d'aujourd'hui? Mais, s'il y a eu partout, au XVIII^e siècle, beaucoup de poètes plus ou moins oubliés, l'académie de Lyon en a possédé un certain nombre dont le nom n'est pas tout à fait perdu dans l'histoire des lettres.

Ceux qui ne connaissent Lyon que par ses soieries et ses manufactures seraient fort surpris de la longue liste de poètes, hommes ou femmes, que cette ville a produits depuis le XVI^e siècle jusqu'à nos jours, depuis Louise Labbé, jusqu'à Louisa Siefert, jusqu'à Soulary et Victor de Laprade. Mais nous ne devons parler ici que de ceux qui ont appartenu à l'académie du XVIII^e siècle.

Le premier que nous rencontrons, après le physicien Puget, est un personnage, nous devons l'avouer, fort peu recommandable, l'abbé Gâcon, dont Lamotte disait : « Il n'y a rien à gagner avec les gens qui n'ont rien à perdre. » Auteur du *Poète sans fard*, de l'*Anti-Rousseau*, de l'*Homère vengé*, etc., l'abbé Gâcon poursuit de ses épigrammes, de ses injures, de ses calomnies, les auteurs contemporains les plus renommés. C'est une sorte de Desfontaines qui n'a pas échappé à la prison et que l'académie a effacé de la liste de ses membres. Bordes et Vasselier méritent une meilleure mention dans cette histoire. Tous deux sont souvent cités et loués par Voltaire; tous deux réussirent si bien dans cette poésie légère qu'il avait mise à la mode, et dont il avait donné le modèle, que leurs vers, plus d'une fois, eurent l'honneur d'être pris pour les siens, ce dont il ne s'offensait pas. Vergier, un de nos meilleurs conteurs en vers après La Fontaine, était aussi un poète lyonnais, mais il vécut à Paris et n'appartint pas à l'académie.

Il faut revenir à Bordes, qui n'était pas seulement un poète, mais un historien et même un philosophe. C'est lui qui, au jugement de Rousseau lui-même, combattit avec le plus de succès, parmi tant d'autres qui prirent la plume pour le réfuter, son fameux paradoxe contre l'influence des lettres et des sciences. « De tous les adversaires, écrit-il à Bordes, qui se sont mis sur les rangs, vous êtes le seul que j'aie craint, ou de qui j'aie espéré de nouvelles lumières. » Mais l'intimité croissante de Bordes avec Voltaire et sa *Lettre au docteur Pansophe* devaient bientôt faire cesser ces rapports de mutuelle estime et porter au comble l'irritation de Rousseau contre l'académicien lyonnais. Historien et littérateur, l'abbé Millot, avant d'appartenir à l'Académie française, avait fait partie de l'académie de Lyon. Professeur de rhétorique chez les jésuites, dans leur grand collége de la Trinité, il fut obligé de quitter l'ordre à cause d'un éloge de Montesquieu qui avait été couronné par l'académie de Besançon.

Les artistes n'ont été ni moins nombreux ni moins célèbres que les savans, les littérateurs et les poètes. Si nous ne mettons pas au premier rang les Stella, les Coysevox, les Coustou, toutes ces grandes

familles d'artistes dont Lyon fut le berceau, c'est que les uns ont vécu au XVII^e siècle et que les autres l'ont de bonne heure quitté pour la capitale. Néanmoins l'académie du XVIII^e siècle peut encore se vanter d'avoir eu parmi ses membres des artistes en tout genre, architectes, peintres, sculpteurs, de grande renommée. La patrie de Philibert Delorme et l'académie ont aussi le droit de revendiquer Soufflot. Soufflot a passé plus de vingt années à Lyon, il était associé de l'académie et il a lu devant elle plusieurs mémoires où il exposait les plans et les dessins de grands monumens qu'il faisait construire, l'église de Sainte-Geneviève à Paris, l'Hôtel-Dieu à Lyon.

A côté d'un grand architecte, mettons un peintre d'un rare mérite, Jean-Jacques de Boissieu, célèbre par ses petits tableaux dans le genre flamand, par ses dessins au lavis et surtout par ses gravures à l'eau-forte. On admire de plus en plus ce talent si naïf et si vrai, cette touche si fine, si spirituelle, et les effets si bien sentis de son burin vigoureux. Par sa connaissance approfondie des procédés des peintres flamands et hollandais, Boissieu exerça une grande influence sur plusieurs peintres ses contemporains ou ses successeurs. Il fut le père de cette école lyonnaise qui subsiste encore aujourd'hui et à laquelle ont appartenu bien des peintres dont les tableaux goûtés du public ornent, avec ceux de Boissieu, l'intéressant musée des peintres lyonnais, qui est comme une exposition permanente des œuvres passées et présentes des membres de la section des beaux-arts. Ainsi l'académie de Lyon a justifié sa triple dénomination, plus peut-être qu'aucune autre compagnie de la province; ainsi a-t-elle montré qu'elle n'était pas moins digne de son titre d'académie des beaux-arts que de celui d'académie des sciences et des lettres.

Il n'est pas possible de séparer les sciences et les lettres en retraçant le rôle académique d'illustres familles lyonnaises dont les membres, se succédant de père en fils dans l'académie, les ont cultivées à la fois avec le même goût et se sont transmis, les uns aux autres, ce double héritage, plus précieux pour elles que les honneurs et les dignités. Tels furent les Dugas, dont nous avons déjà parlé, tels furent les Mathon de La Cour et surtout les de Fleurieu. Pendant près d'un siècle, les de Fleurieu sont l'ornement de l'académie et contribuent à étendre sa renommée au dehors. Ils entretiennent au loin des relations avec tous les plus savans hommes de l'Europe; ils sont les correspondans, les hôtes, les amis de Voltaire et de Rousseau. Leurs salons ouverts à tous les gens de lettres rivalisent avec les salons littéraires de Paris. Ils fondent des prix nouveaux ou ils augmentent la valeur des prix anciens; ils attirent de loin les concurrens par leurs encouragemens et leurs largesses. Parcourez les lettres de Voltaire, que de grâces, de prévenances, d'amabilités de toute sorte pour cette famille des de Fleurieu! Le père, président de la

cour des monnaies, trois fois prévôt des marchands, a été secrétaire perpétuel de la classe des lettres, et son fils aîné, Antoine de La Tourrette, a été secrétaire de la classe des sciences jusqu'en 1793.

Antoine de La Tourrette faisait de la botanique en grand seigneur; des arbres de tous les pays, des plantes rares cultivées à grands frais, attiraient les étrangers, les savans et les curieux, dans son parc et son château de Larbresle. Rousseau, dont on connaît le goût pour la botanique, se lia étroitement, pendant ses dernières années, avec La Tourrette. De la Grande-Chartreuse, où ils étaient allés herboriser ensemble, il écrit à Du Péron : « Que n'êtes-vous des nôtres? vous trouveriez dans notre guide un botaniste aussi savant qu'aimable, qui vous ferait aimer toutes les sciences qu'il cultive. » C'est à La Tourrette que sont adressées ses lettres sur la botanique, c'est aussi à La Tourrette qu'il écrivit cette lettre si noble où, devant une si grande renommée, il oublie tous les griefs, toutes les inimitiés, pour souscrire à la statue de Voltaire.

Un autre membre plus illustre encore de cette noble famille est le frère d'Antoine de La Tourrette, le comte de Fleurieu. Astronome, ingénieur, habile et savant marin, grand administrateur, le comte de Fleurieu introduisit divers perfectionnemens dans la marine; directeur-général des ports et des arsenaux, il contribua au succès de la guerre d'Amérique. Pendant quelques mois, en 1791, il fut ministre de la marine. Enfin c'est lui que Louis XVI, peu de temps avant le 10 août, avait choisi pour gouverneur du royal et malheureux enfant réservé à un si triste destin. Le comte de Fleurieu, qui a vécu jusque sous l'empire, est mort sénateur, membre de l'Institut et du Bureau des longitudes.

Presque au même temps, aux derniers jours de la monarchie, un autre membre de l'académie de Lyon, Roland de La Platière, était nommé ministre de l'intérieur. Félicité par ses confrères, il répond par une lettre aussi affectueuse et empressée que pleine de tristes pressentimens : « Mes chers confrères, mes amis, j'ai plus besoin que jamais de vos conseils. Je suis sûr de mes principes, de mon zèle, de mon activité, voilà ce dont je puis répondre. S'il ne fallait que du courage et du patriotisme, j'aurais la noble présomption de ne pas me consacrer en vain au bonheur de mes concitoyens; mais, dans les temps d'orage, le pilote a beau rester fidèle à son poste, si les manœuvres qu'il prescrit restent sans exécution, si les résistances épuisent ses forces, il n'a plus qu'à gémir sur le sort dont sont menacés ceux qui voguent, comme lui, sur cette mer agitée. » En terminant, il exprimait le vœu, qui ne devait pas être exaucé, de venir bientôt reprendre sa place au milieu de ses confrères.

Les Mathon de La Cour ne sont pas moins dignes de mémoire et d'éloge que les de Fleurieu. Le père, Jacques Mathon de La Cour, à

la fois mathématicien, philosophe et philologue, partagea l'accessit avec Euler dans un concours de l'académie de Berlin, où le prix était décerné à Bernouilli. L'académie, à cette seconde période de son existence, avait cessé d'être cartésienne; Mathon de La Cour travaillait à répandre le système de Newton et non plus, comme Puget, à défendre les hypothèses de Descartes. En même temps que de mathématiques, il s'occupait de grammaire générale, étudiant les rapports des langues les unes avec les autres et avec l'esprit humain. Son fils, Joseph de La Cour, est l'auteur d'un mémoire sur la législation de Lycurgue couronné par l'Académie des inscriptions et belles-lettres, et de divers écrits sur les beaux-arts, sur diverses questions d'utilité et de bienfaisance publiques. A l'imitation de l'Athénée de Paris, il fonda à Lyon des cours publics pour les sciences et les lettres; il aidait de ses conseils et de sa bourse les jeunes gens qui montraient des dispositions pour le dessin. La plus grande partie de son temps et de sa fortune fut consacrée à des institutions philanthropiques qui étaient l'application de ses théories sur l'assistance publique et qui témoignaient de la générosité de ses sentimens. Après le siége, cet ami de la philosophie et des lettres, ce bienfaiteur du peuple, périt sur l'échafaud; ce fut une des plus nobles victimes dont l'académie de Lyon paya le sanglant tribut à la terreur.

## IV.

Les gouverneurs, archevêques et intendans de la cité se disputaient l'honneur d'appartenir à l'académie et de la protéger, lui prodiguant pour ainsi dire à l'envi les marques de leur considération et de leur munificence. De son côté, le consulat, quoique composé de marchands, n'était pas moins généreux pour elle; il lui donnait par an une bourse de 600 jetons, dotation supérieure à celle qu'elle a reçue plus tard des conseils municipaux de notre époque; il faisait une pension au père Colonia, comme il en avait fait une au père Menestrier; il exceptait, nous l'avons vu, un grand poète, seul entre tous, de la rigueur de ses décrets financiers. En outre, l'académie mettait-elle au concours quelque question d'utilité publique, il arrivait souvent qu'il doublait la somme réservée au vainqueur. Ces marchands d'autrefois savaient au besoin prendre le rôle de Mécènes pour l'honneur des lettres et de la cité.

Non-seulement le consulat honorait et dotait l'académie dont il se faisait gloire, mais il prenait son avis sur un certain nombre de questions; il lui avait même conféré une sorte de juridiction et d'autorité dans les questions d'art et de goût. En effet, un acte consulaire du 30 janvier 1733 charge la compagnie de la rédaction de toutes les inscriptions, auxquelles on attachait alors une si grande importance,

sur les monumens, les statues et dans les décorations des fêtes publiques afin, dit ce même décret, qu'elles soient faites avec le goût, la décence et la dignité convenables.

L'académie de Lyon, comme toutes les autres, comme l'Institut lui-même, doit conserver précieusement le nom et le souvenir des citoyens généreux qui, par amour des sciences et des lettres, furent ses bienfaiteurs. Les noms de Christin et de Pierre Adamoli, comme celui de Montyon, doivent demeurer attachés aux prix qu'ils ont fondés, aux bibliothèques publiques qu'ils ont ouvertes ou enrichies. Christin, inventeur du thermomètre à mercure, comme il paraît démontré, et secrétaire de la Société des beaux-arts, a légué pour un prix de physique une rente qui, à la réunion des deux sociétés en 1758, a passé à l'académie. Plus heureuse que bien d'autres académies, au moins pour cette fondation, l'académie de Lyon n'a pas perdu cette rente, grâce à l'héritier de Christin, M. le marquis de Ruolz, nom cher à l'académie, aux sciences et aux beaux-arts, qui après la révolution l'a généreusement reconstituée. Pierre Adamoli, conseiller du roi, avait légué une magnifique bibliothèque, que possède encore l'académie, avec une rente, qu'elle a perdue. De pareilles générosités, de la part de simples particuliers, étaient, à ce qu'il semble, moins rares autrefois qu'aujourd'hui, sinon à Paris, où elles deviennent de plus en plus nombreuses, au moins dans les académies de province qui en auraient aussi un grand besoin.

Cependant l'académie par ses travaux se rendait de plus en plus digne de ces faveurs. Elle rassemblait les matériaux d'une statistique complète de la province telle qu'une société savante seule peut la mener à bonne fin; elle faisait son histoire, elle déchiffrait les inscriptions si abondantes tout autour d'elle; enfin elle s'associait, elle présidait à toutes les expériences et à toutes les découvertes. C'est sous ses auspices, et avec son contrôle, que fut lancé sur la Saône le premier bateau à vapeur, construit par le marquis de Jouffroy. L'expérience n'échoua pas, mais elle réussit incomplétement; le bateau ne put aller qu'à quelques lieues de Lyon, et on l'a vu pendant bien des années dans le port de Trévoux, jusqu'à ce que le temps l'eût complétement détruit. Une commission nommée par l'académie était sur ce bateau d'un nouveau genre, s'avançant sur les eaux sans la voile ni la rame, et qui portait dans ses flancs la force nouvelle destinée à produire de notre temps de si grandes merveilles. Pourquoi l'Académie des sciences n'a-t-elle pas accordé la même attention à Fulton quand, vingt ans plus tard, avec de nouveaux perfectionnemens, il refit la même expérience sur la Seine?

Bientôt l'académie présidait à une expérience encore plus éclatante,

sinon plus féconde. Au premier rang de ses travaux collectifs, on doit placer l'expérience aérostatique de Montgolfier, jointe au rapport sur les aérostats publié au nom de l'académie. L'expérience qui se fit à Lyon, le 19 janvier 1784, n'était pas la première; déjà, quelques mois auparavant, l'intrépide Pilâtre du Rozier avait osé à Paris monter dans un ballon et s'élever dans les airs; mais nulle ascension n'avait encore eu lieu sur d'aussi vastes proportions et emportant avec elle un si grand nombre de voyageurs. A Lyon comme à Paris, les esprits étaient dans une attente fiévreuse ; jamais peut-être la science n'avait excité plus d'enthousiasme, jamais les imaginations transportées n'avaient conçu une idée plus haute de ses progrès et de ses destinées. Une commission, à la demande de Montgolfier, avait été nommée par l'académie; lui-même avait d'abord expliqué son invention dans une séance où assistaient Pilâtre du Rozier, son compagnon, et De Saussure, associé de l'académie. Sept voyageurs, parmi lesquels le comte de Laurencin, membre de l'académie, le prince de Ligne, le comte de Dampierre, le comte de la Porte d'Anglefert, Fontaine, montèrent dans la nacelle, mille fois plus hardis que les anciens Argonautes.

Le lendemain, l'intendant Flesselle les présenta à l'académie, qui offrit à chacun d'eux un jeton aux armes de la ville et de la compagnie en souvenir de leur courage et de leur dévoûment à la science. Elle avait déjà nommé Montgolfier associé; Pilâtre du Rozier avait reçu l'acte d'association au moment même où il entrait dans la nacelle. Le ballon s'éleva dans les airs à midi et tomba sans accident le soir même à peu de distance de Lyon. L'académie proposa immédiatement un prix de 1,200 francs pour celui qui trouverait les meilleurs moyens de diriger les ballons. Cent mémoires répondirent à son appel, mais aucun ne fut jugé digne du prix; le problème n'est pas encore résolu aujourd'hui. En quittant Lyon, Montgolfier allait entretenir la Société de Montpellier de sa découverte, puis il répétait à Dijon les mêmes expériences avec Guyton de Morveau, qui monta dans le ballon. Le comte de Laurencin dirigea quelques mois plus tard une autre ascension à Lyon en présence du roi de Suède. C'est à peu près au même temps qu'un magistrat, Romas, correspondant de l'Académie des sciences, lisait devant l'académie de Bordeaux ses mémoires sur l'électricité de l'atmosphère et l'associait à ses expériences du cerf-volant électrique, qui plaçaient son nom à côté de celui de Franklin. De même aussi l'académie de Dijon prenait-elle part aux expériences de Guyon de Morveau sur la désinfection de l'air. Ainsi les académies de province donnaient partout, en prenant pour modèles les académies de Paris, l'impulsion au mouvement scientifique, comme au mouvement littéraire et philosophique.

## V.

A mesure que s'étendait en France la renommée de l'académie de la seconde ville du royaume, les hommes de lettres et les savans, même les illustres, ambitionnaient l'honneur de lui être associés. Nul n'obtenait ce titre d'associé sans en avoir fait la demande; c'était la règle de l'académie, dont Voltaire lui-même n'avait pas été excepté. Il y eut cependant une exception en faveur de Buffon; mais l'académie de Lyon ne faisait en cela que suivre l'exemple de l'Académie française, comme Buffon lui-même le rappelle, non sans quelque fierté, dans la lettre à Mathon de La Cour, où il remercie la compagnie : « Il est très vrai, dit-il, que je n'ai jamais demandé aucune place académique et que j'ai été nommé à l'Académie française sans avoir fait de visites et même sans y penser, car j'étais absent. Ce ne fut que quatre mois après ma nomination que je retournai à Paris pour la réception. J'entre dans ce détail pour que votre illustre compagnie ait moins de regret d'avoir changé son usage en ma faveur. »

Nul associé ne venait à Lyon sans se faire recevoir en séance publique et remercier de vive voix l'académie qui l'avait adopté. Citons quelques-uns de ces nobles hôtes dont les noms se mêlent à l'histoire et aux grandes solennités littéraires des académies de province au XVIII^e siècle.

Le fils du grand Racine ayant été nommé directeur des gabelles à Lyon, où il se maria et résida quelques années, l'académie s'empressa de se l'associer. On lira avec intérêt quelques passages de son discours de remercîment : « Qu'avez-vous à attendre de moi et que vous puis-je apporter, si ce n'est un nom illustre à la vérité, mais dont la gloire fait ma honte lorsque je considère combien je suis éloigné de le soutenir?.. Fatigué justement de ces occupations stériles à l'esprit auxquelles je suis contraint de me livrer tous les jours, je pourrai du moins, une fois la semaine, venir me reposer parmi vous, c'est-à-dire dans le sein des muses, et leur rendre cette légère partie d'un temps qui leur fut consacré dès ma naissance, et qui leur serait entièrement dévoué, si j'avais eu la liberté d'en disposer. La fortune n'a point voulu m'accorder cette heureuse liberté... » Il finit en remerciant l'académie de le rapprocher de ces muses « qu'il avait presque perdues de vue, quoique son cœur n'en fût jamais séparé. » Comme complément de ce discours, qu'on nous permette d'ajouter quelques lignes tirées d'une lettre qu'il écrivait à J.-B. Rousseau en 1731 : « Vous avez raison de me regarder comme un déserteur des muses et d'être surpris d'apprendre que j'ai fait un poème sur la religion, moi qui suis dans la carrière de la finance. Comme ce n'est point la passion de la fortune qui m'y a con-

duit, j'y conserve toujours ma première passion à la poésie, mon ancienne maîtresse. J'ai peu de temps à lui donner. Il faut que je me dérobe à des occupations fatigantes et continuelles pour goûter avec elle quelques momens agréables, mais très courts, et dont je dois faire un mystère, parce qu'on pourrait m'en faire un très grand crime (1)... » Quel charme mélancolique dans ce langage, quel amour sincère des muses, quelle admiration pieuse et filiale pour le génie de son père, mais aussi quel peu d'amour pour la gabelle! Plaignons ce poète égaré dans la finance qui soupire en secret pour la poésie, son ancienne maîtresse, de peur qu'on lui en fasse un crime. Racine fils acheva à Lyon son poème sur *la Religion*, et fit plusieurs lectures à l'académie, parmi lesquelles un parallèle de l'*Andromaque* de son père avec l'*Andromaque* d'Euripide.

Un des plus beaux jours de l'académie fut la réception de Voltaire. Voltaire, avide de popularité littéraire, et pour se ménager des appuis contre les lettres de cachet et la Bastille, s'était fait recevoir dans une foule d'académies de l'étranger et de la province, en attendant qu'il forçât les portes de l'Académie française. Pour ne pas parler des académies étrangères, il est de celles de Marseille, de Bordeaux, d'Angers, de Dijon, de La Rochelle, où il se rencontre avec Lefranc de Pompignan, et de plusieurs autres encore; mais nulle part il ne s'est mis plus en frais d'esprit et d'amabilité que pour l'académie de Lyon; nulle part aussi il n'a reçu un accueil plus enthousiaste. Il avait été nommé académicien honoraire en 1745, après l'envoi de son poème de Fontenoy. Informé de son élection par l'intendant Pallu, membre de l'académie, il manifesta aussitôt le désir de se faire recevoir. En 1746, il écrit au secrétaire Bollioud Mermet, auteur d'un livre sur la corruption du goût dans la musique française : « Je me félicite d'avoir pour confrère l'auteur d'un si agréable ouvrage. Je vois que Lyon sera bientôt plus connu dans l'Europe par ses académies que par ses manufactures. Vous redoublez l'envie que j'ai de me faire recevoir. » En attendant, il s'empresse de payer son tribut en envoyant une nouvelle édition des *Élémens de la philosophie de Newton*.

Venu à Lyon seulement quelques années plus tard, en 1754, après avoir quitté Berlin, aussitôt il demanda à prendre place parmi ses confrères. Une séance publique eut lieu en son honneur, le 6 décembre, à l'hôtel de ville. D'abord Voltaire témoigna en quelques paroles ses sentimens d'estime et de reconnaissance pour la compagnie; puis Bordes, qui, avec l'abbé Pernetti, lui avait fait les honneurs de la ville, le complimenta, au nom de l'académie, dans un discours où il appréciait, avec un vif sentiment d'admiration, les diverses qua-

(1) Lettres de J.-B. Rousseau sur divers sujets.

lités de son génie dans les divers genres où il avait brillé : « C'est avec transport, dit l'orateur de l'académie, que nous voyons assis parmi nous cet homme unique, en qui les connaissances et les talens les plus opposés se rapprochent, s'entr'aident et se confondent : poète, il réunit le sentiment et la pensée, l'image et le précepte; philosophe, il pare la vérité du voile des grâces, il l'embellit sans la cacher; historien, il choisit dans la poussière obscure des compilateurs le petit nombre de faits dignes de mémoire. Il parle plutôt des lois qui ont affermi les états que des combats qui les ont ébranlés, des révolutions des mœurs que de celles des trônes, des talens rares que des crimes illustres... Faible interprète des sentimens de cette compagnie, disait-il en terminant, je finis, l'admiration publique parle pour moi (1). »

Elle parlait en effet; à tous les pas de Voltaire dans la ville, elle éclatait par les plus vives et les plus flatteuses manifestations. Au théâtre, où l'on joua *Brutus*, qu'il avait lui-même fait répéter, la pièce fut applaudie avec transport et l'auteur accueilli par les acclamations enthousiastes de la foule :

Quel doux spectacle pour ton cœur,
Lorsqu'entre l'ouvrage et l'auteur
Flottaient les transports du parterre,
Applaudissant avec fureur
Tour à tour Brutus et Voltaire!

Ces vers sont tirés de l'épître que Bordes adressait à Voltaire le jour où il quittait Lyon.

Ainsi pour la première fois, comme le dit Condorcet, Voltaire recevait les honneurs que l'enthousiasme public rend au génie; ainsi, ajouterons-nous, Lyon préludait en quelque sorte, longtemps à l'avance, au triomphe plus éclatant encore que Paris lui réservait aux derniers jours de sa vieillesse. Voltaire n'y fut pas insensible; voici le bel adieu poétique qu'il adressa à la ville de Lyon :

Il est vrai que Plutus est au rang de vos dieux,
Et c'est un riche appui pour votre aimable ville;
Il n'a point de plus bel asile;
Ailleurs il est aveugle, il a chez vous des yeux.
Il n'était autrefois que dieu de la richesse,
Vous en faites le dieu des arts.
J'ai vu couler dans vos remparts
Les ondes du Pactole et les eaux du Permesse, etc.

Du fond de sa retraite de Ferney, il n'oublia pas l'académie de

(1) Voyez, sur le séjour de Voltaire à Lyon, l'*Histoire* de Dumas, tome Ier, p. 41. Voyez aussi, dans les *Archives du Rhône*, tome III, p. 345 : Extrait de mon séjour à Lyon avec Voltaire, par Colini.

Lyon, avec laquelle il ne cessa jusqu'à la fin d'entretenir de bons rapports de voisinage. Il lui écrivait de temps à autre, toujours de la façon la plus aimable, soit pour lui faire hommage de ses principaux ouvrages, soit pour lui recommander quelques candidats à ses places d'honoraires et d'associés. Indépendamment de ces relations en quelque sorte officielles, il entretenait avec plusieurs de ses membres, avec Bordes, Vasselier, avec les de Fleurieu, la correspondance la plus intime et la plus amicale.

L'académie, de son côté, ne fut pas infidèle au souvenir de Voltaire. En 1776, le sculpteur Poncet, un de ses associés, lui fit hommage du buste de Voltaire, qu'il venait de modeler à Ferney. « L'image du plus illustre des académiciens lyonnais, dit M. Dumas, l'historien de l'académie, fut placée pendant le séance sur le bureau. Elle rappelait le jour mémorable où Voltaire lui-même vint s'asseoir parmi ses confrères. » Enfin c'est devant l'académie de Lyon que La Harpe, un autre de ses associés, lut en 1779, pour la première fois, son éloge de Voltaire.

Si nous n'avons plus à mettre en scène des hommes aussi illustres, nous rencontrons encore plus d'un nom célèbre parmi les associés qui, comme Voltaire, vinrent siéger au milieu de leurs confrères de Lyon et se faire recevoir en séance publique.

La réception de l'avocat-général Servan fut aussi pour l'académie et pour le public un jour de fête et d'enthousiasme. Servan, avocat-général du parlement de Grenoble, est un des magistrats du XVIII^e siècle qui se signalèrent par leurs efforts pour faire pénétrer dans les lois les progrès de la raison et de la philosophie. Il prononça à l'hôtel de ville, devant une foule empressée de l'entendre, un discours qu'on trouve dans ses œuvres avec le titre ambitieux d'*Essai sur les progrès des connaissances humaines en général, de la morale et de la législation en particulier*. Là, sous la forme déclamatoire, qui était si à la mode en 1781, se rencontrent tous les sentimens généreux, toutes les idées de progrès et de liberté de la fin du XVIII^e siècle et toutes les illusions de paix et de félicité universelles, à la veille des plus grandes catastrophes. La politique, qui bientôt allait tout envahir, déjà prenait place dans un discours académique. L'orateur parla en termes si pathétiques de la retraite récente de Necker qu'il arracha, dit-on, des larmes à l'auditoire.

Près de Lyon, dans la petite église du village d'Oullins, est le tombeau de l'auteur des éloges de Marc-Aurèle et de Descartes. Thomas, âgé et souffrant, s'était arrêté à Lyon, à son retour de Nice, en 1785, et avait loué dans ce village la même maison qui depuis fut habitée par Jacquard. Voici qu'une horrible nouvelle vient bientôt l'arracher à cette douce retraite. Il apprend que Ducis, son ami, celui-là même qui seul, disait-il, manquait à son bonheur, a fait une chute affreuse,

en se rendant auprès de lui, dans les montagnes de la Savoie. Aussitôt, oubliant son âge et ses infirmités, Thomas part avec un médecin, avec une berline où un lit était disposé. Grâce aux soins de Thomas et de sa sœur, Ducis fut promptement hors de danger. Quel ne fut pas le bonheur de deux amis si tendres réunis, pendant tout un été, dans cette ravissante campagne d'Oullins et dans le sein de l'académie! L'académie eut la bonne fortune de les posséder quelque temps tous les deux à la fois, de les entendre l'un et l'autre et d'assister aux doux épanchemens d'une amitié que la mort de Thomas devait bientôt rompre si cruellement.

Écoutons Ducis racontant lui-même à l'Académie française le dévoûment de son ami et ces séances de l'académie de Lyon où ils assistaient ensemble : « Qu'on se le représente, dit Ducis dans le récit qui précède son épître sur l'amitié, aux séances particulières de l'académie lisant tantôt son chant de l'Angleterre, tantôt celui des fêtes de Louis XIV, moi terminant la séance par une épître à l'amitié où je lui rappelais en le regardant et le péril que j'avais couru et les secours qu'il m'avait prodigués... La fin de cette épître toucha vivement l'assemblée, mais le transport s'accrut et les larmes coulèrent de tous les yeux, lorsqu'en nous levant, après la séance, on vit les deux amis s'avancer l'un vers l'autre, se tendre les mains et s'embrasser. Hélas! qui m'eût dit que, dix-huit jours après, l'ami que je pressais dans mes bras ne serait plus! »

La réception de l'abbé Raynal, comme celle de Voltaire et de Servan, eut lieu dans la grande salle de l'hôtel de ville. Rien n'égalait alors la popularité, qui ne devait guère durer, de l'auteur de l'*Histoire philosophique des deux Indes*, condamnée par le parlement de Paris. Aussi ni la foule, ni les applaudissemens ne lui manquèrent. Touché de cet accueil, Raynal témoigna sa reconnaissance en fondant à l'académie un prix annuel de 1,200 francs, comme il en fondait en même temps d'autres à Paris et à Marseille. Il envoya peu de temps après son buste, qui est encore aujourd'hui dans la salle des séances de l'Académie.

« Quelles vérités et quels sentimens importe-t-il le plus d'inculquer aux hommes pour leur bonheur? » Tel fut, en 1791, le sujet du prix Raynal, approuvé et sans doute suggéré par lui. C'est là un grand sujet, c'est même le plus grand et le plus vaste de tous, mais il prête singulièrement par là même à toutes les déclamations comme à toutes les divagations. Il n'y eut pas moins de seize concurrens, parmi lesquels un lieutenant d'artillerie de vingt ans. Quel était ce jeune officier employant les loisirs d'une garnison à méditer sur le bonheur et les destinées de l'humanité? C'était Bonaparte, non moins ignorant alors de ses hautes destinées que l'académie elle-même qui allait le juger.

Bonaparte connaissait Raynal, qui l'avait accueilli avec une bienveillance toute particulière dans un voyage qu'il fit à Paris et qui lui avait même donné des conseils pour une histoire de la Corse qu'il composa sous forme de lettres (1). De là cette apostrophe qu'il lui adresse, dans le goût du temps, et surtout dans le goût de Raynal lui-même : « Illustre Raynal, si dans le courant d'une vie agitée par les préjugés et les grands que tu as démasqués, tu fus toujours inébranlable dans ton zèle pour l'humanité souffrante et opprimée, daigne aujourd'hui, au milieu des applaudissemens d'un peuple immense qui, appelé par toi à la liberté, t'en fait le premier hommage, daigne sourire aux efforts d'un zélé disciple dont tu voulus quelquefois encourager les essais ! »

Ce n'est pas Bonaparte qui eut le prix, comme l'ont dit Las Cases et d'autres historiens, mais Daunou, qui devait se faire un nom dans une autre carrière, celle de l'érudition et des lettres. L'œuvre du jeune Bonaparte, à peine ébauchée, ne pouvait guère y prétendre. Voici le jugement sévère qu'en portent deux des examinateurs du concours, Vasselier et Campigneulle. Selon Vasselier, le n° 15, qui est le mémoire de Bonaparte, n'est qu'un songe prolongé; selon Campigneulle, « c'est peut-être l'ouvrage d'un homme sensible, mais il est trop mal ordonné, trop disparate, trop décousu et trop mal écrit pour fixer l'attention. »

Ce mémoire, tel qu'il est, a pour nous un intérêt qu'il ne pouvait avoir pour ses juges d'alors. C'est un des rares et curieux monumens de cette période peu connue de sept années, à partir de l'école militaire jusqu'au siége de Toulon, pendant lesquelles dans d'obscures garnisons s'est formé ce génie extraordinaire qui bientôt allait dominer la France et le monde. Sans vouloir en faire ici l'analyse ni le justifier entièrement des dures critiques des examinateurs, nous devons au moins louer l'auteur d'élever bien haut les plaisirs de l'esprit et du cœur au-dessus des plaisirs des sens, alors que tant de philosophes affectaient de les confondre; nous devons le louer de suivre les traces de Rousseau plutôt que celles d'Helvétius : « C'est, dit-il, dans leur entier développement que consiste vraiment le bonheur. Sentir et raisonner, voilà proprement le fait de l'homme, voilà ses titres à la suprématie qu'il a acquise, qu'il conserve et qu'il conservera toujours. Le sentiment nous révolte contre la gêne, nous rend amis du beau, du juste, ennemis de l'oppresseur et du méchant. C'est dans le sentiment que gît la conscience, dès lors la moralité. Malheur à celui à qui ces vérités ne sont pas démontrées, il ne connaît des plaisirs que les jouissances des sens ! » Il a dit de même ailleurs, dans

(1) Voyez les Mémoires de Lucien Bonaparte, Paris 1836, et l'*Histoire de Napoléon* de Norvins.

un morceau qui appartient à la même époque de sa vie : « Sentir est le besoin du cœur comme manger est celui du corps; sentir, c'est s'attacher, c'est aimer; l'homme dut connaître la pitié, l'amitié et l'amour, dès lors la reconnaissance, la vénération et le respect, etc (1). » Dans le style déclamatoire et saccadé de cette composition bizarre, on pourrait cependant apercevoir déjà quelques germes de l'éloquence du général Bonaparte. Partout respire cet enthousiasme pour Paoli qui enflamma sa jeunesse et l'excita aux grandes choses qui devaient l'immortaliser. Enfin, au milieu d'idées empruntées à Rousseau et à Mably, d'idées que la raison ou la politique doit bientôt changer, il y a quelques sentimens qui persisteront, il y a comme un germe d'idées napoléoniennes, un germe, si l'on veut, de césarisme.

Le manuscrit de Bonaparte n'est plus dans les cartons de l'académie. Comment a-t-il disparu? D'après un récit que met O'Meara dans la bouche de Napoléon, Talleyrand l'aurait fait prendre à Lyon et l'aurait offert à l'empereur pensant lui faire sa cour; mais celui-ci, peu soucieux sans doute qu'on pût connaître dans le public cette chaude profession de foi républicaine, s'empressa, malgré les efforts de Talleyrand pour l'en empêcher, de le jeter au feu (2). Napoléon ignorait que son frère Louis en avait fait prendre une copie, d'après laquelle le général Gourgaud l'a publié en 1826 en l'intitulant, suivant le programme même de l'académie : *Discours de Napoléon sur les vérités et les sentimens qu'il importe le plus d'inculquer aux hommes* (3).

## VI.

Avec ce concours, nous voici arrivés aux derniers jours de l'académie et à la révolution. La dernière séance, à laquelle n'assistaient qu'un bien petit nombre de membres, l'effroi étant déjà dans tous les cœurs, à la veille du siége, à la veille de tant de ruines et de massacres, eut lieu le 6 août 1793, le lendemain même du jour où l'Académie française s'était elle-même réunie pour la dernière fois. Le 8 août, sur le rapport de Grégoire, la convention supprimait toutes les académies de Paris et de la province comme d'origine monarchique et entachées d'aristocratie; puis, par un autre décret, qui était la conséquence du premier, elle déclara tous leurs biens la propriété de la nation. Avec les académies, les sciences et les lettres, jusqu'à des jours meilleurs, étaient proscrites par le vanda-

(1) Voyez dans la *Revue* de 1842 l'étude de Libri intitulée : *Souvenirs de la jeunesse de Napoléon.* Libri n'a pas connu le mémoire adressé à l'académie de Lyon.

(2) *Napoléon en exil à Sainte-Hélène,* tome II, p. 152. Paris, 1822.

(3) Voyez pour plus de détails l'*Histoire* de M. Dumas, tome Ier, p. 143 et suivantes.

lisme révolutionnaire de tout le territoire de la république. Où mieux mettre à sa place ce mot de vandalisme, consacré par la terreur des populations vaincues, pour marquer la barbarie à son plus haut degré? Aussi le prenons-nous bien à la lettre, d'accord avec Lakanal, d'accord avec tous ceux qui ont vu à l'œuvre les destructeurs de 93, et non par antiphrase et par une sorte d'ironie contre d'aveugles ennemis de la révolution, comme il a plu à l'auteur du *Vandalisme révolutionnaire*. Sans doute c'est la convention à son dernier jour qui a commencé à rouvrir les académies; mais c'était la convention renouvelée, adoucie, j'allais presque dire réactionnaire, et non plus celle qui avait fait les ruines.

Non-seulement l'académie de Lyon fut dissoute, mais elle fut décimée. L'académicien Palerne de Savy ayant été élu maire en 1790, à l'unanimité des suffrages, l'académie en corps se transporta à son hôtel, et l'abbé Rozier, alors directeur, lui adressa un discours dans lequel il le félicitait de cette unanimité forcée, disait-il, par l'estime et par l'opinion de tous. Puis il rapprochait sa nomination de celle de Bailly. « L'académie de Lyon, émule de celle de Paris, se glorifiera comme elle d'avoir donné le premier maire à la nouvelle administration. » Triste rapprochement de deux hommes de bien qui devaient avoir la même destinée! Palerne de Savy, comme Bailly, mourut sur l'échafaud. Quant à l'orateur lui-même, l'abbé Rozier, il devait périr, comme nous l'avons déjà dit, pendant le siége.

Plusieurs de leurs confrères n'eurent pas un meilleur sort. Joseph Mathon de La Cour mourut sur l'échafaud. Il en fut de même de Millanais, ancien magistrat et député à l'assemblée constituante. Quelques autres, comme Deschamps, qui, avec Millanais, avait fait partie de la constituante, succombèrent, plus heureux, les armes à la main pendant le siége. Quand, au retour du calme et de toutes les espérances, quand, sous l'autorité même d'un de ceux qui avaient pris part à son dernier concours, l'académie, reconstituée sous le nom d'Athénée, se rassembla pour la première fois le 13 juillet 1800, quels ne durent pas être les sentimens de joie et d'attendrissement de ceux qui avaient survécu et qui se trouvaient réunis de nouveau après tant de périls, après tant de terribles épreuves! Combien sont mélancoliques et touchantes les lettres par lesquelles d'anciens associés, Servan, Ducis, La Harpe, répondent à l'annonce de cette résurrection de l'académie de Lyon et du renouvellement de leur association! « Sur le bord de mon tombeau, écrit Servan, je ne m'attendais guère à être rappelé dans un nouveau temple des arts et des sciences. Honneur à celui qui l'a relevé de ses ruines! Honneur aussi à qui pourra l'habiter dignement et qui pourra s'y

faire entendre avec l'applaudissement public... Il me reste encore assez de vie pour goûter, estimer et chérir les talens. » La réponse de La Harpe, désillusionné des principes révolutionnaires, est plus triste et plus découragée. Les honneurs littéraires sont désormais, dit-il, bien loin de sa pensée et de ses désirs, néanmoins il est sensible à la lettre dont il vient d'être honoré. Il attribue cette faveur au souvenir de ses anciens confrères de l'académie de Lyon et il ne l'accepte qu'à titre de vétérance. « Je suis dans un âge où les travaux passés sont du moins une dispense pour le présent. Mais si je ne suis plus à portée de coopérer aux efforts que vous faites pour la restauration des sciences et des lettres, je me ferai toujours un devoir et un plaisir de leur applaudir. La religion et les lettres ont été en tout temps la seule barrière contre la barbarie. » La rénovation de cette association académique rappelle à Ducis de tendres et touchans souvenirs. « La paix me donne l'espérance d'aller voir mes illustres confrères, qui regretteront sans doute avec moi de ne plus lire sur leur liste le nom si cher et si justement fameux de Thomas, mon tendre et fidèle ami, dont j'ai laissé les cendres à Oullins. Mais une idée me console; ces cendres, si respectables au génie, à la vertu et au patriotisme, sont sous la garde de l'Athénée, c'est-à-dire dans le sanctuaire des sciences et de la liberté. » C'est encore, on le voit, le langage d'avant la révolution, après la révolution.

L'académie reprit deux ans plus tard son ancien nom. Sans vouloir faire l'histoire de cette académie du XIX^e siècle, nous pouvons bien dire que, par l'illustration de quelques-uns de ses membres, comme par ses travaux et ses publications, par l'éclat des séances publiques, par ses concours et ses lauréats, elle peut rivaliser avec l'ancienne académie dont elle était la continuation. L'ancienne académie n'a pas eu de séances publiques plus mémorables que celles où assistaient tous les savans italiens de la consulte cisalpine, où Volta et Ampère lurent tous deux des mémoires et firent des expériences sur l'électricité, où Lalande fit part de ses travaux et de ses calculs en astronomie. Les prix et les concours du XIX^e siècle n'ont pas été non plus sans quelque utilité et quelque éclat. Il y a aussi des noms devenus célèbres parmi les lauréats de cette période : citons ceux de Jacquard, de Millevoye, de De Gérando, de Moreau de Jonnès, de Léon Faucher. Pour laisser de côté les vivans, ou du moins pour n'y toucher qu'avec la plus grande discrétion, à tous les noms de l'académie du XVIII^e siècle l'académie nouvelle peut opposer ceux d'Ampère dans la science ; dans la médecine, ceux de Marc-Antoine Petit, l'auteur de *la Médecine du cœur*, de Bonnet, dont la statue est dans la cour de l'Hôtel-Dieu, et de bien d'autres encore, leurs

dignes successeurs. Dans les lettres et la poésie, elle se fait gloire des noms de Dugas Montbel, de Ballanche et de Victor de Laprade; de ceux de Camille Jordan, de Sauzet, de Gilardin dans l'éloquence de la tribune et du barreau; dans l'archéologie, elle a les noms d'Artaud et d'Alphonse de Boissieu, pour ne nommer que les plus connus.

Quelle n'a pas été surtout la richesse de sa section des beaux-arts! Citons dans la peinture les noms de Richard, de Revoil, de Bonnefond, de Saint-Jean, d'Hippolyte Flandrin, qui était de Lyon et associé de l'académie; de Chinard, de Legendre-Héral, de Ruolz, de Bonnet, de Bonassieux dans la sculpture. Enfin, combien l'Institut, de même que l'ancienne académie des sciences, n'a-t-il pas choisi de correspondans parmi ses membres! On peut dire que l'académie de Lyon en a été peuplée, et que nulle part ailleurs il n'y a plus d'intermédiaires et de représentans naturels de cette alliance que nous désirerions voir s'établir avec l'Institut.

Les donations qui ont remplacé ce qu'elle a perdu pendant la révolution lui permettent d'exciter autant que jamais les jeunes talens et de les faire, pour ainsi dire, éclore sous son patronage. En souvenir de son père et de son origine lyonnaise, Ampère lui a légué une rente de 1,800 francs, semblable à la pension Suard de l'académie de Besançon, pour venir en aide à l'achèvement de l'éducation d'un jeune homme de talent.

D'ailleurs combien ne viennent pas de s'accroître les ressources scientifiques et littéraires de Lyon par une faculté de médecine largement organisée, par deux facultés de droit, deux facultés des sciences, deux facultés des lettres, les unes de l'état, les autres de l'enseignement libre, sans compter son ancienne école des beaux-arts reconstituée! Grâce à tous ces élémens, anciens ou nouveaux, il y a de quoi faire dans la seconde ville de France, non pas seulement une grande université, mais aussi une grande académie qui ne pourrait entrer dans aucune autre alliance digne d'elle que celle de l'Institut.

FRANCISQUE BOUILLIER.

UN

# ROI ET UN PAPE

## I.

### LE ROI VICTOR-EMMANUEL ET LA MONARCHIE ITALIENNE.

En me rendant en Italie au mois de décembre dernier, je pensais devoir assister aux funérailles d'un pape et à la réunion d'un conclave. Un almanach romain annonçait pour janvier 1878 un grand catafalque dans Rome : l'horoscope s'est vérifié, mais pour un autre sans doute que celui qu'il désignait. Avant de descendre sur le Vatican, au-dessus duquel elle planait depuis des mois, la mort s'est soudainement abattue sur le Quirinal. Le robuste souverain qui se préoccupait déjà d'assurer la liberté du conclave a disparu de la scène avant le vieux pape dont les jours étaient manifestement comptés. Du lit qu'il ne devait plus quitter, Pie IX a entendu le canon du château Saint-Ange annoncer à ses anciens sujets les funérailles de son successeur temporel. L'histoire a parfois de ces coïncidences aussi dramatiques que les coups de théâtre des plus hardis des poètes. Il y avait quelque chose d'émouvant et de pathétique dans ce rapprochement de deux cerceuils si divers et l'un et l'autre entourés d'hommages passionnés, dans ces cérémonies rivales du Panthéon d'Agrippa et de Saint-Pierre du Vatican, dans cette clôture simultanée de deux règnes contemporains et comme parallèles à travers tous leurs contrastes.

Ces deux existences peuvent, par leurs vicissitudes et la diversité même de leur fortune, résumer les grandes luttes politiques ou religieuses de notre époque et les conflits intérieurs de notre civilisa-

tion. En ces deux antagonistes involontaires, dans le dernier pape-roi et le premier roi d'Italie, se personnifiaient dignement deux esprits dont la lutte menace de troubler longtemps encore l'Europe et le monde. Pie IX et Victor-Emmanuel ne sont pas seulement de grandes figures de notre histoire contemporaine, ils ont été l'un et l'autre associés à des événemens, à des révolutions d'une importance décisive pour l'Europe et pour l'histoire même de l'humanité. Ce sont ces révolutions à peine achevées dont nous voudrions étudier le sens et la portée dans l'œuvre et dans la vie des deux grands morts. Nous commencerons par celui qui le premier est descendu au tombeau.

## I.

La fin inopinée du premier roi d'Italie a terminé une carrière peut-être unique, peut-être sans analogue dans l'histoire. On a parfois comparé l'heureux Piémontais à notre Béarnais, à Henri IV; d'autres ont prononcé le nom de Guillaume d'Orange, d'autres celui de Léopold Ier roi des Belges. Tous les parallèles de ce genre peuvent porter sur les caractères ou les aptitudes, non sur les situations et les destinées. S'il y a eu trop souvent des peuples dans l'état de servitude ou de morcellement où Victor-Emmanuel a trouvé l'Italie, il ne s'était pas encore rencontré de prince pour les en tirer.

Victor-Emmanuel a été ce qu'il y a de plus rare au monde, ce qui ne se voit d'ordinaire qu'aux âges héroïques : un fondateur d'état. C'était un roi qui avait fait son royaume, ou mieux un roi qui avait fait une nation. En lui s'étaient incarnées les espérances séculaires de tout un peuple; par lui se sont réalisés les rêves les plus hardis des poètes et l'utopie la plus invraisemblable des penseurs de l'Italie. Quand on mesure la distance du modeste berceau de Turin aux somptueuses funérailles du Panthéon d'Agrippa, on comprend toutes les hyperboles, toutes les hymnes dont les cent villes de la péninsule ont récemment retenti en l'honneur du fils de Charles-Albert. Pour les Italiens, Victor-Emmanuel a été le libérateur vainement attendu depuis des siècles, une sorte de rédempteur qui les a rachetés de l'humiliation et de la servitude. On a pu à l'étranger croire qu'aux yeux de ses nouveaux sujets l'ancien roi de Piémont était effacé par tel ou tel de ses collaborateurs, par Cavour aux yeux des uns, aux yeux des autres par Garibaldi. Il n'en était rien; pour l'ensemble de la nation, Victor-Emmanuel est toujours resté la vivante personnification de l'Italie nouvelle. A ce titre, aucun homme, même parmi les plus grands, n'a tenu dans aucun pays une aussi large place, aucune mort ne pouvait laisser un pareil vide.

Le fondateur de l'unité italienne n'était point ce qu'on appelle un

grand homme, et il a montré qu'on peut sans cela faire de grandes choses. Sans rien avoir d'extraordinaire dans l'esprit, le dernier roi du Piémont a su rester toujours à la hauteur de la tâche qui lui était dévolue, à la hauteur des événemens qui se sont accomplis sous son règne et en son nom. Pour peu que l'on réfléchisse à l'inattendu, au merveilleux des destinées qui l'ont successivement porté de Turin à Milan, à Florence, à Naples, à Palerme, à Venise, à Rome, ce n'est point là un mince mérite. Victor-Emmanuel avait reçu des circonstances un des rôles les plus complexes, les plus difficiles, que l'histoire ait jamais confiés à un homme et surtout à un roi; il l'a joué avec une conviction, avec un entrain et une bonne humeur qui en ont assuré le succès. Ce qui fera l'intérêt singulier de ce règne de moins de trente ans, c'est que les prodigieux succès n'en ont été dus ni à un génie exceptionnel, ni à des armées irrésistibles, encore moins à l'aveugle caprice du sort. L'Italie a dû son incroyable fortune à des qualités plus humbles, plus modestes, plus à la portée de tous, et par là même plus dignes d'étude et d'admiration; l'Italie de Victor-Emmanuel a dû sa renaissance nationale à la persévérance, à la patience, au bon sens, à l'esprit de suite, en un mot au caractère et à la politique. Par là l'histoire contemporaine de la péninsule donne aux hommes d'état une grande leçon et aux peuples injustement malheureux un encourageant exemple. Une grande œuvre menée à bonne fin avec de petits moyens, par des mains semblables à celles de tous, c'est là pour les nations comme pour les individus le spectacle le plus sain et le plus fortifiant.

Jamais peut-être le point de départ n'a été aussi loin du but atteint. Tout semblait d'abord contre Victor-Emmanuel et contre l'Italie. Rien n'annonçait les prochaines merveilles de ce règne; le prophète qui les eût prédites n'eût pu obtenir créance des patriotes les plus enthousiastes. Les ressources matérielles faisaient défaut ou étaient hors de proportion avec la tâche à remplir. La force morale, d'ordinaire la principale force d'un petit état, ne paraissait guère plus à la portée du Piémont et de Victor-Emmanuel. Sans appui en Europe, le faible royaume de Sardaigne était sans prestige en Italie. A la maison de Savoie manquait jusqu'au levier habituel de toutes les révolutions, la confiance populaire.

Loin d'être en naissant l'objet prédestiné des espérances nationales, le futur unificateur de l'Italie fut pendant une partie de sa jeunesse l'objet des défiances italiennes. Sa mère, princesse de Toscane, était une archiduchesse d'Autriche; son père, Charles-Albert, était traité de renégat par les patriotes, depuis que, pour se faire pardonner d'anciennes relations avec les *carbonari* ou les libéraux italiens, il avait pris part à l'expédition du duc d'Angoulême contre les libéraux espagnols. C'était le temps où les poètes les

plus populaires de l'Italie (1) stigmatisaient dans des strophes brûlantes le héros du Trocadero. Une fois roi de Piémont, Charles-Albert n'avait pas su par sa politique hésitante reconquérir la confiance naguère perdue par le duc de Carignan. Le prince royal ne semblait guère promettre plus que son père; en 1842, il épousait lui aussi une archiduchesse d'Autriche, la propre fille du vice-roi de Milan. Les noces de Victor-Emmanuel amenaient au palais de Turin les blancs uniformes autrichiens, et le mariage du futur libérateur de Milan et de Venise était regardé comme un gage de servitude, comme un anneau de plus à la lourde chaîne qui rivait l'Italie aux Habsbourg.

On approchait déjà de 1848, l'Italie était en fermentation, et ce n'était point encore vers la maison de Savoie que se dirigeaient les regards des patriotes; c'était vers Rome, vers le nouveau pape, vers Pie IX, dont, à la suite des néo-guelfes, toute la péninsule attendait le signal de l'émancipation. Charles-Albert, cédant à sa générosité naturelle et à l'entraînement national, se décidait enfin à frayer à son fils la route sur laquelle il devait tomber lui-même. Le roi de Piémont accordait à son peuple cette constitution subalpine, ce *statuto* qui, au bout de trente ans, est encore la pierre fondamentale de l'Italie nouvelle. Milan soulevé chassait la garnison autrichienne, et en allant au secours des Lombards le roi de Piémont arborait le drapeau aux trois couleurs, emblème longtemps proscrit des espérances de l'Italie. De ce jour date la haute fortune de l'héritier des anciens ducs de Savoie. Avec le *statut* et le drapeau, avec le gage de la liberté et le symbole de l'indépendance, Charles-Albert avait donné à sa maison le double talisman qui lui devait valoir l'empire de l'Italie entière.

Au milieu même de ses brillans succès des premières semaines, Charles-Albert était loin de prévoir le terme où sa courageuse initiative devait conduire son fils. Les patriotes n'avaient point alors de programme déterminé ou accepté de tous, le programme devait se formuler et s'élargir avec l'action; mais, avant de savoir que faire de son indépendance, l'Italie devait éprouver que le poids qui pesait sur elle était trop lourd pour être soulevé par elle seule. Charles-Albert devait expier le téméraire *farà da se*. On sait les inutiles victoires et les prompts revers du Piémont en 1848, Pastrengo, Santa-Lucia, Goito, où Victor-Emmanuel se fit blesser, puis la défaite de Custozza, l'abandon de Milan au milieu des outrages d'un peuple égaré, la retraite, l'armistice. On sait la reprise des hostilités en 1849 par le Piémont réduit à ses seules forces et la campagne de trois jours terminée par le désastre de Novare.

(1) Giusti et Berchet.

C'est le soir de la bataille de Novare, au milieu du désordre et des angoisses de la défaite, que l'abdication de Charles-Albert laissait à Victor-Emmanuel la couronne de Sardaigne. Certes les débuts du nouveau règne ne promettaient guère; la raison même semblait condamner le successeur de Charles-Albert à renoncer pour jamais aux dangereux rêves de son père. Le Piémont n'avait plus ni armée ni argent; épuisé par deux campagnes inégales, le petit royaume succombait sous une tâche manifestement trop lourde pour sa faiblesse. Le nouveau roi n'avait ni prestige ni popularité. Les anciennes défiances s'étaient réveillées avec la défaite; les bruits de trahison remplissaient l'armée et le peuple, les partis s'agitaient dans le parlement, Gênes s'insurgeait contre une paix attribuée à une lâche défection. Telle était pour la maison de Savoie la première récompense de son dévoûment à la cause nationale. Charles-Albert, détrôné, s'en allait en exil mourir à Porto pour expier le crime le moins pardonné de la destinée, le crime des trop hautes espérances ou des trop vastes ambitions.

Un pareil exemple et un pareil début étaient peu encourageans pour le jeune roi. Ce qui fit la fortune de Victor-Emmanuel, c'est, au milieu d'un tel désastre, de ne s'être laissé aller ni à l'abattement ni aux tentations de réaction politique. Ces tristes mois de 1849 sont peut-être l'époque la plus honorable de cette noble carrière, et le mérite en revient tout entier à Victor-Emmanuel. Il ne manquait pas de gens autour de lui, dans sa propre famille même, qui lui conseillaient de revenir à la vieille politique et aux anciens usages de sa maison, qui lui conseillaient de profiter de Novare et des victoires de l'Autriche pour retirer le *statut* accordé en 1848, et se venger de l'ingratitude des libéraux en leur reprenant les libertés octroyées par Charles-Albert. Victor-Emmanuel ne voulut point démentir la parole de son père. De la part du jeune souverain, cette loyauté, que les agitations du pays faisaient paraître excessive, se trouva être un trait de la plus habile politique.

L'on raconte qu'après Novare, dans l'entrevue qu'il eut avec le nouveau roi, Radetzki lui offrit des conditions plus douces, s'il consentait à déchirer le statut et à rejeter le drapeau tricolore. Plus clairvoyant que certains courtisans de Turin, le vieux feld-maréchal comprenait que là était la force du Piémont, là était le double aimant qui lui devait attirer les sympathies de la péninsule. Victor-Emmanuel resta sourd aux injonctions du vainqueur et même, dit-on, aux prières de sa mère et de sa femme, toutes deux Autrichiennes; il refusa de reprendre la bannière bleue des ses ancêtres, il refusa de redevenir roi absolu. A l'heure où tous les princes

italiens s'empressaient de retirer les libertés accordées à leurs sujets sous la pression populaire, le roi de Sardaigne demeura, seul en Italie, et presque seul en Europe, fidèle au statut qu'il avait juré. C'est de ce jour qu'il mérita le surnom de roi honnête homme, *re galantuomo*, qui dans sa simplicité est l'un des plus beaux que souverain ait jamais portés. Il est probable qu'au milieu de ses tristesses, Victor-Emmanuel ne se rendait lui-même pas bien compte de tout ce qu'il conservait en gardant la constitution et le drapeau de 1848. En fait, il avait beau ouvrir à l'Autriche ses forteresses, — avec le statut dans une main et le drapeau tricolore dans l'autre, il gardait les deux armes qui lui devaient bientôt conquérir l'Italie.

Le jour du relèvement national semblait désespérément éloigné. L'Italie paraissait plus loin que jamais, plus loin qu'en 1815 et en 1821, du double but où la devait conduire le nouveau roi. Les Autrichiens occupaient les places fortes du Piémont, ils tenaient garnison à Parme, à Modène, à Bologne, à Florence, à Livourne aussi bien qu'à Venise et à Milan ; les Français étaient à Rome, l'étranger partout. Qui eût dit alors qu'en dix ans, qu'en vingt ans au plus, l'Italie tout entière, des Alpes à l'Etna, serait réunie sous le sceptre constitutionnel du roi de Novare ? C'est pourtant de ces souffrances et de ces humiliations qu'est né le royaume d'Italie. L'unité italienne s'est virtuellement faite dans les dures années qui suivirent Novare, dans ces années de dépression où la communauté du malheur rapprochait tous les Italiens. Les esprits et les cœurs s'unifiaient avant les provinces. De Venise à Naples, tous les yeux se tournaient vers le Piémont, seul demeuré fidèle au programme de 1848. Dans le Piémont, l'Italie entière avait une presse et une tribune libres. Les patriotes qui avaient échappé à la mort et au bagne sortaient de leur ancien isolement, les exilés affluaient à Turin. Les états sardes, dernier abri de la pensée nationale, servaient de refuge aux libéraux chassés de toutes les petites capitales et réunis dans la persécution par ceux mêmes qui eussent eu le plus d'intérêt à les tenir séparés.

Grâce à Victor-Emmanuel, la péninsule s'habituait ainsi à regarder le petit royaume subalpin comme la contrée d'où lui devaient venir la lumière et la liberté. Toutes les espérances convergeaient vers ce coin de terre, vers cette marche des Alpes si longtemps restée indifférente et presque étrangère à l'Italie. Dans l'humiliation de la patrie commune, les Italiens étaient fiers du Piémont comme d'une gloire nationale, ils le montraient aux étrangers comme une preuve de ce que pouvaient faire les Italiens rendus à eux-mêmes. Le nom de Victor-Emmanuel commençait à être murmuré tout bas dans les familles, dans les écoles, dans les prisons, en attendant qu'il retentît dans les rues et sur les places publiques. L'écu de

Savoie, la croix d'argent sur champ de gueules, devenait insensiblement le symbole des aspirations nationales, le signe béni de la régénération future. J'ai entendu des Napolitains raconter que dans leur jeunesse ils allaient de temps en temps raviver leur foi nationale en contemplant sur la porte de la légation de Piémont cet emblème de salut. Dans ces dix années, de 1849 à 1859, Victor-Emmanuel donna peu à peu aux aspirations de l'Italie ce qui leur manquait, une forme, un corps, une devise. Les peuples, de même que les enfans, ont besoin de tout personnifier, de tout incarner, dans un homme et dans un nom. Les esprits se préparaient en silence et presque inconsciemment pour qu'au jour voulu les vœux de l'Italie se personnifiassent en Victor-Emmanuel.

Obligé de replier en deçà du Tessin le drapeau national, le roi de Piémont s'appliquait à faire fleurir dans ses états le régime constitutionnel avec le statut de 1848. Le roi et ses conseillers sentaient que cette délicate plante du nord qu'ils essayaient de faire prendre sous le ciel du midi, leur petit royaume la cultivait pour l'Italie entière. Victor-Emmanuel demeurait roi constitutionnel après le coup d'état de décembre 1851 aussi bien qu'après le désastre de Novare. Quelque intérêt qu'il eût à se concilier les sympathies du gouvernement français, dont il pouvait dès lors convoiter l'alliance, le fils de Charles-Albert résistait aux leçons de la France impériale, comme aux exigences de l'Autriche. Au milieu de la nuit qui couvrait alors le continent, le Piémont restait, avec la Suisse et la Belgique, comme une île lumineuse, objet d'admiration et d'envie de la part des grands états. Avant même d'avoir Cavour pour ministre, Victor-Emmanuel, aidé de collaborateurs aujourd'hui déjà pour la plupart dans le tombeau, s'efforçait de créer un état modèle, une sorte de type ou d'étalon politique pour le reste de la péninsule. Dans les chambres de Turin, l'Italie faisait son apprentissage parlementaire, s'initiant et se dressant aux pratiques constitutionnelles.

En même temps qu'il exerçait sur elle une sorte de fascination, le Piémont assurait ainsi d'avance à la péninsule des institutions à la fois nouvelles et éprouvées; c'est par l'ordre et la régularité de son administration, c'est par la supériorité de ses lois, qu'il faisait de la propagande révolutionnaire. Victor-Emmanuel ne devait apporter la révolution à l'Italie qu'en lui apportant du même coup un gouvernement. Pour tous les princes de la péninsule, il n'y allait bientôt plus avoir d'autre alternative que d'imiter le fils de Charles-Albert et de se confédérer avec lui, ou de disparaître devant lui. Dès lors on eût pu prévoir que le jour où seraient rompus les liens qui l'enchaînaient à l'Autriche, l'Italie

se jetterait d'elle-même aux pieds du roi de Piémont. Grâce à Victor-Emmanuel, l'unité italienne devait se faire d'une manière unique dans l'histoire, par une impulsion soudaine, par une sorte d'attraction magnétique à laquelle aucune province ne saurait résister.

## II.

« Vous avez pris un chemin bien long pour arriver en Lombardie, » disait après le siége de Sébastopol un officier russe à un officier sarde. Rien en effet ne semblait plus étranger aux intérêts et au but du petit Piémont que la guerre de Crimée. On ne saurait à ce sujet trop admirer la lointaine prévoyance de Victor-Emmanuel, de Cavour et du parlement de Turin. Les vaines tentatives de 1848 et de 1849 avaient montré que les efforts décousus d'une Italie morcelée étaient incapables de rejeter l'Autriche au-delà des Alpes. Pour accomplir sa mission, il fallait au Piémont des sympathies et une alliance : c'est ce qu'il allait chercher sur les arides plateaux de la Tauride. La guerre de Crimée était la clé qui devait ouvrir à l'Italie les conseils de l'Europe.

Cinq ans après Novare, les trois couleurs italiennes se déployaient de nouveau sur les champs de bataille, et cette fois, comme sous Napoléon Ier, les Italiens combattaient à côté des Français. Les regards de la péninsule étaient fixés sur le corps expéditionnaire du général La Marmora. Dans nombre de villes et de familles étrangères au Piémont, la bataille de la Tchernaïa, où les Piémontais avaient pris part, fut fêtée comme une victoire nationale. La guerre terminée, le Piémont, comme belligérant, entrait au congrès de Paris, le petit royaume de cinq millions d'âmes siégeait à côté des cinq grands états. En s'immisçant ainsi dans la plus délicate et la plus compliquée des affaires européennes, le Piémont avait ouver d'avance au futur royaume italien l'accès des conférences et des congrès de l'Europe; avant même que l'Italie fût faite, Victor-Emmanuel et Cavour lui avaient assuré une place parmi les grandes puissances. Au congrès de Paris, c'était déjà la péninsule, plutôt que le royaume de Sardaigne, qui parlait par la bouche de Cavour. Le Piémont savait se faire admettre comme le représentant naturel d'une nation officiellement privée de voix et d'existence. Pour la première fois la question italienne était solennellement posée dans un congrès au nom de l'Italie. Quelques années après la défaite de Charles-Albert, Victor-Emmanuel proclamait les revendications nationales, en face même de l'Autriche, avec la double sympathie de ses alliés de Crimée et de son adversaire de la veille, irrité de l'hostile neutralité de la cour de Vienne pendant

la guerre (1). Le congrès de Paris a été une première victoire pour le Piémont, une première revanche de Novare.

Les mémoires françaises sont encore pleines de ce qui bientôt suivit; qui ne se rappelle les voyages de Victor-Emmanuel et de Cavour, les entrevues de Plombières, les bombes d'Orsini, le mariage d'une princesse de Savoie avec le prince Napoléon, le discours impérial du 1er janvier, l'ultimatum de l'Autriche au Piémont, et enfin la campagne de 1859 qui en quelques semaines arrachait la Lombardie à l'Autriche? Pendant quelques mois, l'histoire de l'Italie se confond presque avec l'histoire de la France. Personne n'a oublié cette guerre, glorieuse pour nos armes, et ces noms : Magenta et Solferino, ces grandes victoires françaises, Palestro et San Martino, où Victor-Emmanuel et les Italiens combattaient à côté de nous. Tout le monde sait comment l'armée qui devait délivrer l'Italie des Alpes à l'Adriatique fut soudainement arrêtée à Villafranca, moins par les places fortes du quadrilatère et les tergiversations de Napoléon III que par l'attitude menaçante de la Prusse, qui n'avait pas encore découvert le profit qu'elle pouvait tirer d'une alliance italienne.

Les préliminaires de Villafranca arrêtaient les armes libératrices de la France, ils n'arrêtaient point le mouvement national des Italiens. Toutes les provinces débarrassées des garnisons autrichiennes secouaient l'une après l'autre la domination des princes qui, au lieu de combattre l'étranger, s'étaient faits ses lieutenans. Les petits états s'empressaient à l'envi de sacrifier une autonomie qui n'était qu'une sujétion déguisée de l'Autriche et une tyrannie tracassière et ignorante. Parme, Modène, les Légations, la Toscane, proclamaient Victor-Emmanuel, sans qu'un soldat piémontais eût foulé leur territoire. La Sicile, entraînée par Garibaldi et les *mille*, se précipitait dans le courant national, et le roi de Naples désertait sa capitale pour se réfugier derrière ses places fortes. Un élan soudain, une commotion sans exemple, avait jeté aux pieds de Victor-Emmanuel l'Italie rendue à elle-même. L'unité de ce pays, divisé depuis tant de siècles, avait été l'affaire de quelques mois. L'union des diverses provinces s'était accomplie à la façon des combinaisons spontanées des corps qui cèdent aux lois naturelles de l'affinité (2).

Machiavel, à la fin de son livre du *Prince*, a représenté l'Italie attendant en vain un sauveur, une sorte de messie national, devant lequel s'ouvriraient toutes les portes, tomberaient toutes les

(1) Voyez la récente *Histoire de la guerre de Crimée*, par M. Camille Rousset.

(2) Pour tous ces événemens, nous n'avons qu'à renvoyer les lecteurs de la *Revue* aux excellentes études de M. de Mazade sur le comte de Cavour, études qui en Italie même jouissent d'une légitime autorité. Voyez les numéros du 15 mars, 15 avril, 1er juin, 15 juillet, 15 septembre 1876, 1er janvier 1877.

murailles des cités italiennes. A trois siècles de distance, il me semblait lire dans ces pages une prophétie des destinées de l'Italie, tant cette lointaine vision du secrétaire de la république florentine s'est de nos jours réalisée pour ceux qui se présentaient au nom de Victor-Emmanuel. Le prince invoqué par les pressentimens de Machiavel s'est enfin rencontré, mais combien différent du sombre modèle imaginé par le Florentin! C'est par sa loyauté de roi et sa bravoure de soldat, c'est par son dévoûment à la commune patrie, que Victor-Emmanuel a séduit et gagné l'Italie.

On ne sait pas assez d'ordinaire la part de Victor-Emmanuel dans ce grand mouvement, l'influence de son nom et de sa populaité. C'est en son nom que se faisait partout la révolution, c'est à lui personnellement que se donnaient les villes et les petits états en révolte contre leurs maîtres de la veille. *Italie et Victor-Emmanuel* était la formule magique qui d'une mer à l'autre ouvrait toutes les portes, renversait toutes les barrières. J'ai passé en Italie la première moitié de cette année 1860 qui a décidé du sort de la péninsule; j'étais alors étonné de rencontrer souvent sur les murs ces mots bizarres : *Viva Verdi*! La renommée du musicien qui plus d'une fois semble avoir exprimé les douleurs et les colères de ses concitoyens ne suffisait pas à m'expliquer ce singulier enthousiasme. J'eus bientôt le mot de l'énigme ; sous le couvert de Verdi, c'était Victor-Emmanuel qui était ainsi acclamé. Le nom du compositeur n'était que l'anagramme du titre décerné par la nation au roi de Piémont : *Vittorio-Emmanuele re d'Italia*. Partout alors c'était la même expression qui revenait : *vogliamo Vittorio*, et, quand il s'agit de consacrer officiellement les annexions, partout, à Naples, à Florence, comme plus tard à Venise et à Rome, ce que votait le peuple dans ses plébiscites, c'était l'union *au royaume constitutionnel de Victor-Emmanuel*.

Lorsqu'au lendemain de ces annexions M. de Cavour succombait subitement, laissant inachevée l'œuvre dont il paraissait le principal ouvrier, l'unité italienne, encore mal cimentée et comme à peine échafaudée, semblait devoir s'écrouler du coup. Il n'en fut rien, Cavour fut remplacé par ses disciples ou par ses rivaux, et l'édifice national fut consolidé et couronné. A ce moment décisif, il n'y aurait eu pour nos voisins qu'une perte difficilement réparable, la perte du roi. A l'Italie inachevée, la mort de Victor-Emmanuel eût alors enlevé sa devise et sa bannière. C'était le seul nom capable d'effacer toutes les dissidences qui pendant longtemps avaient rendu les patriotes impuissans. Pour Victor-Emmanuel, les républicains abdiquaient leurs théories, étonnés de recevoir des mains d'un roi l'unité et la liberté; pour lui, les libéraux modérés et les conservateurs risquaient une révolution, sûrs de retrouver le len-

demain l'ordre et la paix dans le nouveau royaume. Il fallait un prince tel que Victor-Emmanuel pour réunir en faisceau les influences si diverses et les forces parfois si disparates qui ont accompli la révolution italienne.

Est-ce à dire que c'est Victor-Emmanuel seul qui a fait l'Italie? Non certes, à de telles œuvres ne suffisent ni la loyauté d'un roi galant homme, ni le génie d'un Cavour, ni l'audace d'un Garibaldi. De pareilles révolutions sont moins l'ouvrage d'un homme que l'ouvrage d'un peuple et de l'histoire ; elles ne réussissent que lorsqu'elles sont dans l'ordre de la nature et conformes aux intérêts et au génie des nations. Les destinées de l'Italie étaient écrites d'avance dans son cadre de flots et de montagnes, dans l'homogénéité du peuple italien, si un à travers toute sa variété. L'Italie moderne est moins l'œuvre des hommes que l'œuvre de la nature. Quand il disait dédaigneusement que l'Italie était une expression géographique, M. de Metternich en confessait à son insu l'indestructible personnalité. Grâce à la géographie, l'Italie devait survivre à tous les traités de partage, à toutes les violences de la conquête; le peuple italien était assuré de renaître dans son unité, dans son intégrité. La Providence, pour lui si longtemps ingrate en apparence, lui avait fait le plus grand des dons, elle lui avait donné des frontières indélébiles. Depuis longtemps déjà « le beau pays que l'Apennin partage et qu'entourent la mer et les Alpes (1) » était moins divisé par ses minces cloisons de montagnes que par les traités et la politique de l'étranger. Un jour devait venir où tous ces tronçons séparés du même corps se joindraient et se souderaient ensemble, où l'Italie formerait un état, comme depuis des centaines d'années elle formait une nation. Et dans quel siècle cette révolution devait-elle se faire, si ce n'est dans l'âge de la vapeur et de l'électricité, quand partout les montagnes semblaient s'aplanir et les distances s'effacer?

Elle a eu beau étonner l'Europe de sa brusque venue au monde, l'unité italienne a, comme toutes choses vivantes, eu son laborieux enfantement et son obscure gestation. Depuis des siècles, de Dante à Alfieri, l'union des Italiens était lentement élaborée par les lettres et par l'art. Depuis 1800 surtout, la poésie, l'histoire, le roman, la philosophie même, d'Ugo Foscolo à Massimo d'Azeglio, de Colletta à Balbo, de Silvio Pellico à Gioberti, de Cantù à Guerrazzi, la littérature de toutes les écoles et de toutes les régions de l'Italie n'était qu'une glorification voilée ou découverte, qu'une apologie passionnée de l'idée nationale, à tel point qu'on pourrait dire que l'Italie a été faite par ses poètes et ses écrivains. Depuis la fin du XVIII^e siècle, elle était insensiblement unifiée par les guerres et

(1) « . . . . . il bel paese
Che Apennin parte e il mar circonda e l'Alpe. »

les révolutions, par les armées étrangères et les sociétés secrètes, par le despotisme et la répression même. La révolution française et Napoléon Ier avaient à leur insu creusé les fondations de l'édifice que devait un jour élever la maison de Savoie, — la révolution en réveillant partout la conscience nationale, en renversant tous les trônes de la péninsule, en mêlant et triturant les provinces et les peuples, — Napoléon en ressuscitant le nom de royaume d'Italie, en formant une armée italienne, en réunissant sous le sceptre de sa famille tous les Italiens, des lagunes de Venise au détroit de Messine. Les traités de 1815, qui semblaient détruire à jamais les espérances des patriotes, ravivèrent le sentiment national dans la communauté du malheur. L'Italie entière ressentait l'oppression de ses membres, et elle s'apercevait de plus en plus que le meilleur moyen de devenir indépendante et de le rester, c'était d'être une.

Un seul point pouvait sembler douteux: l'Italie se constituerait-elle sous forme d'état fédératif, ou sous forme d'état centraliste? Cette question de forme devait être tranchée par les gouvernemens et les princes italiens. Si toutes ses dynasties eussent été nationales et tous ses princes patriotes, l'Italie eût pu recourir à la fédération. C'est à ce but, en apparence le plus accessible, que devaient tendre les premières révolutions. En 1848, aux beaux jours de Charles-Albert et de Pie IX, quand les gouvernemens de Piémont, de Toscane et de Rome, négociaient une alliance et un *Zollverein* italien, quand le roi de Naples même faisait mine d'envoyer ses troupes combattre l'Autriche, l'Italie put se croire sur la voie d'une fédération. Les déceptions et les défections de 1848 tournèrent au profit de l'unité. Ce qui semblait suffire au temps de Charles-Albert, avant la réaction de 1849, devait aux jours de Victor-Emmanuel paraître un piége ou un leurre. En redevenant les protégées et les clientes de l'Autriche, toutes les petites cours s'étaient faites les complices de Mazzini, les agens de l'idée unitaire. En abandonnant au roi de Piémont la cause de l'indépendance, les autres souverains lui abandonnaient leurs droits et leurs états. A la maison de Savoie est ainsi échue une tâche délaissée de tous; à Victor-Emmanuel est revenue la couronne de fer, parce que seul des princes italiens il a su être de son temps et de son pays. Le jour est venu où tous les trônes étayés sur la puissance autrichienne sont tombés avec la domination qui leur servait d'appui, et, dans cet effondrement général, toutes les espérances et tous les intérêts se sont naturellement ralliés autour du seul gouvernement demeuré debout. Rien donc de fortuit, rien donc de surprenant même, dans la prodigieuse fortune de Victor-Emmanuel. La couronne d'Italie était promise à sa maison par les fautes des autres princes.

On entend parfois dire au nord des Alpes que c'est la France et

Napoléon III qui ont fait l'unité de l'Italie. C'est là une erreur ou une confusion. La France a le droit de se vanter d'avoir fait l'indépendance et non l'unité italienne. Vis-à-vis de l'unité, le gouvernement français n'a eu qu'une conduite passive, il s'est contenté de ne s'y point opposer, et il n'y pouvait faire obstacle qu'en détruisant lui-même l'œuvre de Magenta et de Solferino, en envoyant ses troupes rétablir dans leurs capitales en révolte les petits princes dépossédés, c'est-à-dire en reprenant à son compte le rôle ingrat de l'Autriche. Si la France a de sa main accru l'impulsion du mouvement unitaire, c'est à Villafranca, c'est en s'arrêtant devant le quadrilatère et devant l'attitude hostile de l'Allemagne. Le traité de Zurich, qui prétendait entraver l'unité, ne devait faire que la précipiter, car en présence de l'Autriche campée dans les places fortes de la Haute-Italie, l'unité ne pouvait manquer d'apparaître à tous les Italiens comme la seule chance de maintenir et d'achever leur incomplète indépendance.

S'ensuit-il que sans l'origine et l'éducation à demi italiennes de Napoléon III, sans le besoin du second empire de dériver à l'extérieur les instincts libéraux de la France, l'Italie fût demeurée indéfiniment soumise à l'étranger, indéfiniment morcelée? Pour ma part, je ne saurais le croire. L'Italie était mûre pour l'indépendance et la vie nationale; l'histoire, qui est fertile en expédiens, aurait certainement trouvé d'autres moyens d'atteindre au but marqué par la nature et la civilisation. Le moment seul eût pu différer, et encore n'eût-il probablement pas été longtemps retardé. Le rôle que nous avons rempli en 1859 n'aurait-il jamais pu être joué par d'autres avec un égal succès? L'allié dont il avait besoin pour chasser l'Autriche, le Piémont n'eût-il pu le découvrir ailleurs qu'aux Tuileries? Il me semble qu'il n'y a pas besoin de beaucoup chercher pour reconnaître que devant elle l'Italie avait deux voies ouvertes, deux alliances possibles. Privée de l'appui de la France, la Sardaigne eût tourné ses regards vers le nord; tôt ou tard, elle eût reçu de Berlin des encouragemens, des secours. L'alliance de la Prusse lui eût un jour donné Milan, comme en 1866 elle lui a valu Venise. Dès 1848, les esprits les plus clairvoyans de l'Allemagne commençaient à pressentir le parti que la Prusse et l'unité allemande pouvaient tirer du Piémont et de la révolution italienne. Dès 1859, plusieurs écrivains, tels que le socialiste Lassalle, proclamaient hautement la solidarité de la Prusse et du Piémont (1). La connexité des intérêts de deux états ayant à repousser l'Autriche,

(1) Pour Lassalle, voyez par exemple le très intéressant ouvrage où un écrivain danois, M. G. Brandes, a représenté le jeune socialiste comme un des initiateurs de l'Allemagne nouvelle et des précurseurs de M. de Bismarck. — *Ferdin. Lassalle* (ouvrage traduit du danois en allemand); Berlin, 1877.

l'un hors de l'Allemagne, l'autre hors de l'Italie, était trop manifeste pour ne pas éclater un jour aux yeux des politiques des deux pays. Quand la guerre de 1859 ne leur en aurait pas donné le signal, l'Allemagne et l'Italie n'en eussent pas moins tôt ou tard recommencé la révolution avortée de 1848; quelque Bismarck prussien n'en eût pas moins repris au compte de son roi le rôle unificateur que la Prusse avait refusé en 1848, et ce jour-là le Piémont, aidé de la révolution italienne, n'eût pas prêté à l'état-major de Berlin un concours beaucoup moins efficace que l'armée novice de Custozza.

Si l'histoire n'est ni le jeu du hasard ni le produit des fantaisies individuelles, les destinées de l'Italie n'étaient pas irrévocablement enchaînées à la politique ou à l'existence même d'un Napoléon. La volonté d'un homme, quelque puissant qu'il semble, peut modifier les voies de l'histoire, elle n'en saurait guère altérer la fin. En passant les Alpes en 1859, la France n'a probablement fait que ravir à d'autres l'honneur et le profit d'ouvrir à la péninsule le chemin de l'indépendance. Mieux vaut pour nous avoir pris l'initiative de cette guerre mémorable, qui, selon les récentes paroles d'un homme d'état italien, « a rendu cher à l'Italie le nom de la France (1). » En offrant le concours de ses armes à une nation qui lui était rattachée par tant de liens, la France n'a fait du reste qu'obéir à ses généreux instincts. De toutes les guerres du second empire, la guerre d'Italie a été la seule populaire, parce qu'elle était la seule dans l'esprit de la révolution, qui prédestinait la France à ce rôle émancipateur. Le malheur pour notre pays et pour l'Europe est que les rênes de la politique européenne aient été saisies par une main trop débile ou trop hésitante pour la diriger; c'est que l'initiative de la réforme territoriale du continent ait été prise par un esprit trouble, confus et incertain, ayant des visées plutôt que des desseins, incapable de mesurer la portée ou la force des événemens qu'il déchaînait, et ne sachant ni les accepter, ni les régler, ni les arrêter (2) !

La résurrection politique de la péninsule n'était pas seulement dans l'ordre naturel de l'histoire. C'était un bienfait pour la civilisation européenne, ainsi remise en possession d'un de ses membres essentiels, et ainsi délivrée d'un des ennemis de sa sécurité. L'Italie morcelée et assujettie semblait avoir fait un serment contre la paix de l'Europe; ne pouvant recourir au canon, elle s'était armée du poignard et des bombes, et sur la tombe de ses patriotes elle avait juré de ne jamais permettre à ses voisins de jouir tranquillement des biens qui lui étaient déniés. Du jour où elle est devenue libre,

(1) Discours de M. Sella aux funérailles du général La Marmora à Biella.

(2) Voyez à ce sujet notre étude sur la *Politique du second empire,* dans la *Revue* du 15 avril 1872.

l'Italie a renoncé à ce rôle de trouble-fête. L'indépendance a réconcilié avec le repos de l'Europe la patrie des conspirateurs incorrigibles et des agitateurs cosmopolites. Mazzini n'a point eu de successeur, Orsini est demeuré le dernier des héros italiens de l'assassinat politique. Le vieil Etna révolutionnaire, toujours prêt à de soudaines éruptions, a cessé pour jamais de remuer le sol de l'Europe.

Cette soudaine transformation était à prévoir, elle avait été annoncée par Victor-Emmanuel. « Je sais, disait le roi de Sardaigne en 1860, au moment même où il se mettait à la tête de la révolution, je sais qu'en Italie je clos l'ère des révolutions (1). » Le roi de Piémont disait vrai : le sentiment national satisfait a étouffé le sentiment révolutionnaire. C'est là un des plus merveilleux exemples de l'apaisement que peut produire chez un peuple le triomphe de ses aspirations nationales. Victor-Emmanuel restera dans l'histoire comme le type et le modèle de ces hommes trop rares qui osent se mettre à la tête d'une révolution et savent la conduire.

L'Italie nouvelle doit être pour l'Europe un élément d'ordre et de paix. Pendant des siècles, durant tout le moyen âge et l'époque moderne, l'Italie a été pour ses voisins, pour la France en particulier, un champ de bataille toujours ouvert, toujours arrosé d'un sang stérile. De Charles d'Anjou et des vêpres siciliennes, des folles guerres de Charles VIII, de Louis XII, de François Ier aux grandes campagnes de la révolution et de l'empire, il serait difficile de compter les milliers et milliers de ses soldats que la France a laissés dans les champs de la péninsule. En devenant une et indépendante, l'Italie a pour jamais cessé de mériter le nom de tombeau des Français. Par la création du royaume d'Italie, la maison de Savoie a relevé la barrière des Alpes, que le morcellement de la péninsule semblait avoir laissé tomber. Désormais la France n'a pas plus à intervenir au-delà des Alpes qu'au-delà des Pyrénées, car, pour les peuples comme pour les particuliers, les bonnes clôtures font les bons voisins. Il n'y a plus de question italienne, et ainsi a disparu du sol de l'Europe une des plus fréquentes occasions de conflits, une des plus anciennes causes de guerre.

Le nouveau royaume de la maison de Savoie doit devenir pour l'Europe un gage d'équilibre en même temps qu'une promesse de paix. L'Italie, remise en possession de son indépendance, est autant que personne intéressée à ce qu'aucune puissance ne s'élève assez au-dessus des autres pour les offusquer de son ombre et les ac-

(1) « In Europa la mia politica, non sarà forse inutile a riconciliare il progresso dei popoli colla stabilità delle monarchie. In Italia so che io chiudo l'era delle rivoluzioni. » Proclamation du roi Victor-Emmanuel du 9 octobre 1860.

cabler de sa prépondérance; un nouveau saint-empire germanique allant des bouches du Rhin aux Alpes ou à l'Adriatique ne serait pas pour elle un voisin moins gênant que l'ancienne monarchie de la maison d'Autriche. Le premier intérêt de l'Italie nouvelle, ce n'est point le complément de sa frontière sur l'Adige ou l'Isonzo, c'est l'affermissement ou l'instauration d'un nouvel équilibre européen sur des bases conformes à la nature et aux vœux des peuples. A cet égard, les intérêts de la péninsule sont identiques à ceux de la France; si les deux pays n'ont pas de proie ou de butin à se partager, ils doivent également désirer que le remaniement territorial du continent puisse garantir à chaque nation la plénitude de son indépendance et assurer à l'Europe une ère de paix et de travail. Comme la France, l'Italie ne peut convoiter aucune hégémonie militaire, aucun *primato* politique; toute tentative d'hégémonie ou de *primato* les rencontrerait tôt ou tard unies pour le maintien des libertés de l'Europe. Entre l'Italie et la France, il peut y avoir des dissentimens passagers, des malentendus réciproques, des soupçons de part et d'autre immérités, il ne saurait y avoir d'antagonisme national. Quelque attitude que les incidens de la politique puissent faire prendre à chacun des deux états, il viendra certainement un jour où ils ne sentiront plus que la connexité de leurs intérêts, où ils ne se rappelleront plus que leur fraternité d'origine et de civilisation.

## III.

L'on a souvent comparé l'œuvre du roi Victor-Emmanuel et de M. de Cavour en Italie à l'œuvre de l'empereur Guillaume et de M. de Bismarck en Allemagne. C'est là un des rares parallèles historiques fondés sur de réelles analogies. L'unité de l'Italie et l'unité de l'Allemagne sont deux faits du même ordre, deux faits provenant de causes semblables. Ce n'est pas le hasard qui les a rendus contemporains, pas plus que ce n'est le hasard qui les a placés dans notre siècle. Entre ces deux révolutions si voisines et pour ainsi dire si parentes, il y a cependant des diversités, des oppositions même qu'il importe de ne point perdre de vue. Pour le mode de construction comme pour le plan et le style de l'ouvrage, l'Italie édifiée par Victor-Emmanuel diffère presque autant de l'Allemagne reconstruite par l'empereur Guillaume que Florence et Venise diffèrent de Nuremberg ou de Kœnigsberg.

Dans les deux pays, comme chez toutes les nations du monde, l'unité s'est faite par réaction contre les voisins, par crainte ou par défiance de l'étranger, par orgueil national; mais dans l'Italie opprimée depuis des siècles et privée de tout lien fédéral, l'unité, issue

de besoins plus pressans, a eu un caractère plus purement défensif, plus strictement national. Le nouveau royaume n'a nulle part empiété sur une nationalité étrangère : l'Italie de Victor-Emmanuel n'a, pour se constituer elle-même, mutilé aucun peuple voisin, elle n'a point violé aux dépens des autres le droit national, sur lequel elle fondait son propre droit à l'existence. Toutes les provinces comprises dans le royaume d'Italie y sont librement entrées. Victor-Emmanuel n'a pas eu recours au *compelle intrare* ; à la table où il a convoqué les cités ou les régions de la péninsule, il n'y a point de convives forcés. C'est là un privilége que l'Italie doit tenir à conserver et qui mérite d'autant plus d'être noté que de tous les grands états de l'Europe la France est peut-être seule à le partager avec sa voisine.

L'Italie n'a eu ni Alsace-Lorraine, ni Slesvig danois, elle n'a eu non plus ni Hanovre, ni Francfort. En unifiant la péninsule, le Piémont s'est perdu et comme noyé dans l'Italie, qu'il faisait revivre, donnant lui-même aux autres l'exemple des sacrifices à la grande patrie. Il en a été tout autrement dans l'empire germanique. L'Allemagne n'a pas absorbé la Prusse, la Prusse n'a pas non plus complétement absorbé l'Allemagne. L'ancien royaume et le nouvel empire subsistent côte à côte, avec des droits et des limites mal définis, en sorte que l'Allemagne de 1871 n'est à proprement parler ni un état unitaire, ni un état fédératif. Tel qu'il est constitué aujourd'hui, avec ses relations compliquées qui rappellent les anciens liens de vasselage et de suzeraineté, l'empire d'Allemagne est un phénomène étrange, bizarre. C'est au milieu des états modernes comme un être antédiluvien; pour vivre, il lui faudra reculer vers la fédération ou avancer dans le sens de l'unité.

Il y a enfin entre l'Allemagne et l'Italie nouvelles une troisième différence qui tient en partie aux deux autres. En Italie, l'unité a été faite par la liberté et pour la liberté en même temps que pour l'indépendance. La révolution dont Victor-Emmanuel a été le chef et le modérateur a poursuivi en même temps un double idéal, qu'elle a su réaliser l'un par l'autre. Cela explique comment, dans l'unité italienne, le fer et le feu qui forgent les couronnes impériales ont eu une bien moindre part que dans l'unité allemande. Victor-Emmanuel avait une autre force, une autre arme : le statut de Charles-Albert et la liberté politique. Grâce au roi de Piémont, l'Italie s'est en quelques années emparée simultanément de deux biens dont chacun a coûté à d'autres peuples des siècles de luttes et d'efforts. C'est là ce qui rend l'œuvre de Victor-Emmanuel et du peuple italien sans analogue ou sans égale dans l'histoire, ce qui rend le Piémont digne de servir de modèle à tous les petits états qui se croient le noyau d'une grande nation. Pour nous

servir d'une métaphore vulgaire, l'Italie, redevenue indépendante, a fait coup double, atteignant à la fois la liberté et l'unité. Le peuple allemand a bien, lui aussi, visé simultanément au double but atteint par son heureux émule; il n'a point touché aussi juste. Le nouvel empire d'Allemagne ne saurait encore être donné comme un modèle de gouvernement libre. A cet égard, l'on pourrait dire, sans leur faire injustice, que l'empereur Guillaume et M. de Bismarck n'ont guère accompli que la moitié de la tâche exécutée par Victor-Emmanuel et Cavour.

C'est qu'en effet Victor-Emmanuel a été pour son peuple le fondateur de la liberté non moins que le restaurateur de l'indépendance et de l'unité nationales. A la bien regarder, cette seconde partie de l'œuvre n'est ni moins grande ni moins admirable que l'autre dont l'éclat semble la rejeter dans l'ombre, peut-être même eût-elle paru d'avance plus malaisée et plus incroyable encore. Nous qui avons débuté plus tôt, et qui depuis près d'un siècle cherchons en vain notre assiette politique, nous pouvons comprendre ce que c'est pour un peuple que d'installer chez lui un gouvernement libre. Qu'est-ce donc quand, ainsi qu'au sud des Alpes, le gouvernement parlementaire a été improvisé de toutes pièces, et cela chez quelle nation ? Dans cette terre des morts que l'étranger parcourait comme un musée de tombeaux, dans cette Italie dont les lieux communs littéraires avaient fait le type classique de la décadence, chez un peuple vieilli qui semblait condamné à copier les chefs-d'œuvre qu'il ne savait plus créer, et dont toute l'ambition paraissait bornée aux triomphes de l'opéra. Un parlement italien, des élections à Rome, à Ravenne, à Venise, des députés des Abruzzes, des Calabres, de la Sicile, des Romagnes, qu'eussent dit d'une telle prophétie les Staël, les Chateaubriand, les Byron, les Stendhal, les Lamartine ? Qu'en eût-on pensé encore en 1848 et à la veille de 1860 ? Il semblait qu'on ne pût faire fleurir la liberté sur la terre où fleurit l'oranger. Aux jours mêmes où s'accomplissait ce prodige, dans les années qui suivirent la guerre d'Italie, je me rappelle encore l'incrédulité des hommes les plus libéraux et les plus bienveillans pour la péninsule. Le miracle s'est fait cependant, il dure depuis dix-huit ans, il ne peut plus être mis en doute ; l'Italie, la dernière venue d'entre elles, est la plus libre des grandes monarchies du continent.

Cette sorte de *primato* libéral, cette gloire la plus enviable de toutes, l'étranger n'y a rien à revendiquer, elle appartient tout entière au peuple italien et à son roi. C'est peut-être la première fois dans l'histoire qu'une nation a pu passer soudainement, et comme sauter d'un bond du régime le plus despotique au régime le plus libéral. Phénomène étrange, probablement sans précédent, c'est dans les conspirations et les sociétés secrètes, c'est dans les

prisons et les bagnes que ce peuple semble s'être formé à la vie publique. En Italie, on pourrait dire que la servitude a été l'école de la liberté, et le despotisme l'apprentissage du *self-government*, tant le bon sens et le sang-froid, tant la prudence et le calme du peuple italien ont été mûris par les souffrances. Dans cette œuvre de liberté, comme dans celle de l'unité, la première part revient à la nation, la seconde à Victor-Emmanuel.

Les hommes d'état de l'Italie, les nouveaux venus des nouvelles provinces, comme le vieux personnel piémontais, ont tous contribué à cette rapide acclimatation du régime parlementaire. Tous, à commencer par les chefs des partis rivaux, par les Minghetti et les Sella, les Depretis et les Cairoli, n'en attribuent pas moins le principal honneur à Victor-Emmanuel. L'établissement du gouvernement constitutionnel, c'est là en effet l'œuvre propre, l'œuvre personnelle du dernier roi. Pour fonder dans un pays le régime parlementaire, il faut avant tout un chef d'état qui le comprenne et le respecte. Victor-Emmanuel a, de l'aveu de tous, été le modèle, le type même du souverain moderne, n'appartenant qu'à la nation, ne se laissant compromettre dans aucune querelle, classer dans aucun parti. Comme roi parlementaire, le premier roi d'Italie a été le digne émule du premier roi des Belges, dont on nous retraçait récemment ici même avec tant de sagacité les maximes et les leçons (1).

Sous ce règne si tourmenté à travers tant d'alternatives et de dangers de toute sorte, aucun parti, aucun ministère, aucun homme n'a jamais été maintenu au pouvoir sans qu'il plût au parlement de le voir aux affaires ; aucun n'en a été écarté sans que le parlement l'en voulût éloigner. Aussi, sauf au lendemain de Novare, où le jeune roi de Sardaigne dut congédier une chambre dont les impolitiques exigences mettaient la paix et l'état en péril, le Piémont et l'Italie n'ont-ils connu d'autres crises parlementaires que celles qui surgissaient du sein du parlement.

Ce métier de roi constitutionnel, Victor-Emmanuel le remplissait avec tant de bonne grâce et de bonne humeur qu'il lui semblait naturel. Cette constante déférence aux vœux du parlement et de la nation ne venait chez lui ni d'ignorance, ni d'incapacité, ni d'indifférence. Victor-Emmanuel n'était ni un mannequin couronné, ni un roi de théâtre, il ne fut jamais le Louis XIII d'un Richelieu. Cet intrépide soldat, cet infatigable chasseur, n'était ni un roi vulgaire ni un politique médiocre. Depuis la mort de Cavour, le roi était sans conteste le premier politique de son royaume, et dans quelques circonstances, après Villafranca par exemple, le souve-

(1) Voyez, dans la *Revue* du 15 janvier, l'étude de M. Saint-René Taillandier.

rain s'était montré plus maître de soi et plus intelligent des nécessités du moment, plus réellement politique que Cavour même (1). C'est un rare mérite pour un chef d'état que de savoir abandonner le gouvernement à ses ministres, alors que pour l'intelligence et pour l'expérience il se sent au moins leur égal. Il y a dans ce cas un double écueil à éviter : le roi d'Italie sut seconder les plus habiles de ses ministres, sans s'offusquer de leur talent ou de leur popularité; il sut tolérer les plus médiocres sans chercher à profiter de leur faiblesse pour s'emparer personnellement de la direction des affaires.

Victor-Emmanuel avait des qualités qui le rendaient manifestement propre au rôle délicat de roi constitutionnel, une franchise sans ostentation, un bon sens sans vulgarité, une finesse sans dissimulation, une fermeté sans entêtement. Est-ce à dire que le roi d'Italie ait eu pour ce métier, qu'il remplissait avec tant d'aisance, une prédisposition native, et une vocation spéciale? Je ne le pense point; Victor-Emmanuel eût pu tout aussi bien que ses pères faire un monarque absolu. Il était d'un tempérament sanguin, d'un caractère décidé, vif, impétueux même; le sang-froid et la modération furent chez lui autant une conquête de la volonté qu'un don de la nature. Comme tout chef d'état, plus qu'aucun autre peut-être, le fils de Charles-Albert a eu dans ses trente années de règne plus d'un sacrifice à faire au bien de l'état et aux volontés de la nation; il leur a dû plus d'une fois immoler ses goûts et ses sympathies, voire ses sentimens de famille, ses affections, ses scrupules. La confiance de son peuple était pour lui la juste récompense de ce loyal dévoûment. N'ayant jamais recherché le pouvoir personnel, il gardait sur ses ministres et sur la nation un grand ascendant personnel. Sa popularité, qu'il n'avait jamais jouée imprudemment, demeurait pour l'Italie comme un trésor intact et une ressource suprême en cas de péril national.

En passant du souverain aux sujets, nous trouvons que, si certaines circonstances semblaient faciliter l'établissement du régime parlementaire, d'autres lui pouvaient opposer des obstacles sérieux. Au premier rang des conditions favorables, il faut d'abord placer le caractère même de la nation, l'esprit tempéré de l'Italien moderne, le bon sens et la finesse pratique d'un peuple auquel ses malheurs ont appris à rester maître de lui-même. Il faut compter aussi le cens électoral, qui retient en dehors de l'arène parlementaire les classes les plus ignorantes et les plus accessibles à la propagande des partis extrêmes de droite ou de gauche. Les Italiens

(1) Voyez les études de M. de Mazade sur Cavour dans la *Revue* des 15 mars, 15 avril, 1er juin, 15 juillet, 15 septembre 1876, 1er janvier 1877.

songent à accroître le nombre, aujourd'hui trop restreint, des électeurs politiques; en accomplissant cette importante réforme, ils feront bien de ne pas oublier que, pour n'être point un danger public, l'extension du droit de suffrage doit accompagner et non précéder les progrès de l'instruction et de la civilisation. En Italie, les inconvéniens d'une franchise illimitée seraient d'autant plus sensibles qu'une plus grande partie du peuple est restée sous l'influence d'un clergé souvent encore hostile à l'unité et aux institutions.

Parmi les conditions défavorables à l'exercice régulier des libertés publiques, il fallait naguère mettre en première ligne le manque d'éducation politique du pays : en 1860 en effet, plus des trois quarts de la population, tous les pays étrangers à l'ancien royaume de Sardaigne, étaient entièrement novices à la vie publique. Il n'en est plus de même aujourd'hui, l'initiation est complète, et l'apprentissage terminé. L'ensemble de la péninsule compte déjà près de dix-huit ans, le Piémont et la Ligurie près de trente années d'une vie politique régulière, sans coup d'état, sans révolution, on pourrait presque dire sans crise d'aucune sorte. Quel est celui des grands états du continent qui pourrait se vanter d'une telle ancienneté, d'une telle continuité de libertés parlementaires?

Ce nouveau royaume, qui a si vite dépassé la plupart de ses aînés, n'en a pas moins rencontré sur son chemin plusieurs pierres d'achoppement. Aux difficultés ordinaires des gouvernemens libres, il s'est ajouté au sud des Alpes des difficultés particulières dont quelques-unes subsistent encore. Parmi ces dernières se pourrait ranger la pénurie financière qui a contraint le parlement à charger le pays de nouveaux impôts, au risque de rendre odieuse ou impopulaire une forme de gouvernement qui se montrait si onéreuse. Un autre danger, c'était l'indifférence d'un grand nombre des électeurs, et le peu d'assiduité de beaucoup des élus. L'Italie présentait le singulier phénomène d'un pays où la vie politique était intense et où les comices électoraux étaient souvent déserts, le sénat et la chambre souvent presque vides. Encore aujourd'hui, il n'y a guère d'élections sans ballottage, alors même qu'il n'y a que deux candidats, et, pour être en nombre, les chambres sont parfois obligées d'user du télégraphe. Ce mal tenait à plusieurs causes, au défaut de mœurs politiques chez les électeurs, soudainement appelés à exercer des droits dont ils n'appréciaient pas toujours l'importance; — au défaut de conscience ou au défaut de ressources chez certains des élus, qui, ne recevant point d'indemnité pécuniaire, étaient peu disposés à abandonner les soins de leur profession, et remplissaient en amateurs un mandat dont eux non plus

ne comprenaient pas toujours la valeur. Le petit nombre des électeurs censitaires dont dépendait l'élection pouvait être aussi pour les députés, sûrs du concours de leurs amis, un autre motif de négligence et de *dilettantisme*. Il y avait là pour les institutions un péril, que le progrès des mœurs publiques tend à éloigner. Le nombre des abstentions a diminué, bien que les vieux partis aient continué à prêcher l'abstention comme un devoir, moins pour entraver le jeu régulier des institutions que pour rester maîtres de s'attribuer les voix des indifférens et des paresseux.

Par bonheur en effet pour les libertés publiques, au lieu de chercher à profiter de la négligence de leurs adversaires pour en prendre la place dans les assemblées électives, les partisans de l'ancien régime se sont d'ordinaire réfugiés dans le silence et l'abstention. Par là même, le peu de zèle des électeurs et des élus perdait beaucoup de ses inconvéniens. Dans le parlement, les luttes se trouvaient bornées à des hommes et à des partis également dévoués à l'Italie nouvelle, de façon que l'on n'y a jamais vu le triste spectacle, si commun en France, d'une minorité hostile à la constitution et au principe même du gouvernement, ne cherchant dans les libertés parlementaires qu'un moyen de destruction. En Italie, les vieux partis ont, par leur abstention, coopéré à l'affermissement du nouvel ordre de choses, et là où ils se sont décidés à se mêler aux luttes électorales, ils ont réveillé le zèle de leurs adversaires libéraux, en sorte que, de quelque façon qu'ils aient manœuvré, les amis des régimes déchus ont été jusqu'ici hors d'état d'arrêter le jeu des institutions parlementaires.

Une autre difficulté du gouvernement constitutionnel, celle-là plus particulière encore à l'Italie, c'est l'esprit local, le régionalisme. Les anciens petits états ont partout loyalement abdiqué au profit de la patrie commune, ils n'ont pu encore se fondre assez les uns dans les autres pour toujours oublier leur origine, leurs traditions, leurs intérêts particuliers. Entre les diverses provinces de la péninsule, la soudure est faite, mais on voit encore la marque de la soudure. Les intérêts régionaux tiennent une grande place dans la politique italienne, les hommes de chaque province tendent à former au milieu des partis des groupes divers. Une telle disposition n'a rien d'étonnant après une séparation de tant de siècles, et peut-être a-t-elle été fortifiée par la manière même dont s'est faite l'unité. En s'annexant de nouvelles provinces, l'ancien royaume de Piémont a voulu montrer à tous que ce n'étaient point les Piémontais, mais les Italiens qui gouvernaient le royaume d'Italie. Pour cela, on a dû faire entrer dans les divers cabinets des représentans des principales régions du royaume. Depuis, l'habitude en est restée. Chacun

des ministères du roi Victor-Emmanuel n'avait pas seulement à faire la part de chaque groupe de la majorité, il lui fallait faire la part de chaque région, la part du nord et du sud au moins. De là naturellement une nouvelle complication dans un régime déjà compliqué. Chaque parti doit avoir à sa disposition des méridionaux aussi bien que des septentrionaux, et certains hommes politiques ont dû à cette nécessité une bonne part de leur fortune.

Il ne serait pas impossible de rencontrer quelque chose de plus ou moins analogue dans des pays unifiés depuis des siècles. En Espagne, par exemple, l'esprit régional n'est certainement pas moins fort qu'en Italie; on s'en aperçoit assez à chaque révolution. En France même, l'on pourrait découvrir entre l'est et l'ouest, entre le nord et le sud, une sorte de dualisme latent, qui par bonheur ne s'étend pas d'ordinaire au-delà du domaine économique. Ce qui en Italie atténue les inconvéniens du régionalisme, c'est qu'à côté du groupement par régions, selon les relations personnelles et les intérêts locaux, il y a le groupement par partis, selon les convictions ou les passions politiques, et avec le temps ces dernières devront prendre le dessus, parce que entre les intérêts des diverses provinces il n'y a pas d'antagonisme forcé. La droite ou la gauche peuvent à tel moment l'emporter, celle-là dans le nord, celle-ci dans le midi, mais ni l'une ni l'autre n'ont nulle part une domination exclusive. Droite et gauche, libéraux et cléricaux, monarchistes et républicains, ont des partisans comme des adversaires, dans toutes les contrées de la péninsule. Il s'en faut donc beaucoup que les luttes de partis menacent de dégénérer en luttes de régions. Tant qu'il en sera ainsi, le régionalisme restera un embarras, une complication de surcroît pour la vie parlementaire, sans être réellement un péril pour la vie nationale.

A côté de cette difficulté de l'esprit local, les institutions parlementaires ont rencontré en Italie un avantage capital. Il y a dans les chambres italiennes deux grands partis également nationaux, également dévoués à la constitution, on pourrait dire également libéraux, une droite et une gauche, qui, par leur esprit comme par leur conduite, diffèrent l'une et l'autre de ce qu'on désigne sous ces noms en d'autres pays. Les réactionnaires, les partisans de l'ancien régime et des anciens princes, restent presque entièrement en dehors des luttes politiques, en dehors du parlement. Les révolutionnaires obstinés, les adversaires de la monarchie et de la constitution, n'y entrent qu'en fort petit nombre. Dans cet heureux parlement où les extrêmes sont en minorité, il y a bien des groupes, trop de groupes et trop de petites églises, mais jusqu'ici tous ces groupes se sont laissé ramener à deux partis auxquels le chef de l'é-

tat pouvait montrer une égale confiance. L'Italie nouvelle a ainsi ses whigs et ses tories, qui, en parvenant successivement au pouvoir, lui peuvent assurer le fonctionnement régulier du mécanisme parlementaire. C'est là un avantage que l'Angleterre et la Belgique sont seules à partager avec elle, et que les hommes d'état italiens doivent tous être jaloux de conserver à leur patrie, en ne permettant pas à leurs rivalités personnelles d'amener la décomposition et l'émiettement des partis.

Cette distribution des forces parlementaires en deux armées régulières, l'Italie la doit en grande partie à son premier roi. C'est la loyauté, la popularité, le libéralisme et la tolérance de Victor-Emmanuel qui ont fait des démocrates et des radicaux de la gauche un parti constitutionnel. Pendant presque tout son règne, Victor-Emmanuel avait gouverné avec les différens groupes de droite, avec les amis et les héritiers de Cavour, qui l'avaient aidé à faire l'Italie. Dans les dernières années, les votes du parlement avaient décidé le roi à prendre ses ministres au sein de l'opposition, en grande partie composée d'amis de Garibaldi et d'anciens républicains. A la veille de sa mort, le roi en était à son second cabinet de gauche. Victor-Emmanuel avait ainsi entièrement parcouru le cycle des évolutions parlementaires, il avait gouverné avec la gauche comme avec la droite. A cet égard aussi on peut dire que le roi n'est mort qu'après avoir achevé son œuvre et l'avoir mise à l'épreuve. Au royaume qu'il a fondé, il a légué un bien presque aussi précieux que la liberté même, une tradition de gouvernement.

## IV.

Le premier roi d'Italie est mort, l'Italie lui survivra-t-elle? Bien des devins et des prophètes annonçaient à l'avance que l'édifice si rapidement achevé par Victor-Emmanuel ne saurait se soutenir sans la main qui l'avait élevé. L'événement montre déjà l'inanité d'un semblable horoscope. En aucun pays, la mort du chef de l'état n'eût pu causer plus de chagrin et moins de trouble. L'Italie survit à Victor-Emmanuel, comme elle a survécu à Cavour. Désormais son existence nationale ne dépend pas plus de la vie d'un homme que n'en dépend l'existence d'un état dix fois séculaire, tel que la France ou l'Angleterre. Le deuil même de la nation pour la perte de son libérateur a témoigné du peu d'influence des partis extrêmes. L'Italie, confondue tout entière dans une même douleur, a montré par ses larmes qu'elle était une, moralement aussi bien que politiquement.

Je doute que dans toute l'histoire il y ait eu un prince, il y ait eu un homme plus universellement regretté que Victor-Emmanuel. Les

pompes si souvent menteuses du deuil officiel n'ont été pour lui qu'une sincère et faible expression de la tristesse publique. Dans toutes les villes, au midi comme au nord, l'impression a été la même. C'est à Naples, vers le soir, que j'ai appris le coup qui venait de frapper l'Italie, et je ne crois pas qu'aucune ville s'en soit montrée plus affligée. Les boutiques se sont aussitôt fermées, les théâtres ont interrompu leurs représentations, les journaux ont paru encadrés de noir. Dans les rues, une foule émue et triste, des attroupemens silencieux où l'on se communiquait à voix basse la fatale nouvelle, donnaient un aspect lugubre à la plus gaie des villes italiennes. Pour beaucoup de personnes, ce deuil public a pris le caractère et l'intensité d'un deuil privé, d'un deuil domestique. Une femme de la bourgeoisie me disait : « J'ai été deux jours sans pouvoir cesser de pleurer. » Ce qu'il y avait pour un étranger de plus inattendu, c'est que la douleur était générale sans acception de parti. Victor-Emmanuel a eu cette fortune d'être pleuré de ses adversaires comme de ses amis politiques. Sauf de bien rares exceptions, presque partout immédiatement punies par l'indignation publique, les rancunes des anciens partis ou les passions révolutionnaires se sont inclinées devant ce cercueil. Du pape Pie IX au général Garibaldi, il n'y a eu dans la péninsule qu'un même sentiment de douleur et de tristesse.

Ce singulier concert de regrets s'explique par les vertus du prince et les qualités de l'homme, par sa droiture, sa générosité, son affabilité, par son esprit de modération et de conciliation. Amis et adversaires du roi ont senti qu'ils n'avaient qu'à perdre à la disparition d'un tel souverain. Toutes ces qualités personnelles n'ont cependant été ni le seul ni le principal motif du deuil public. C'est moins l'homme, c'est moins le roi lui-même que l'Italie a ainsi pleuré, que l'émancipateur national, que le restaurateur du nom italien. Pour ceux qui comme nous se sont trouvés en Italie aux deux époques, l'enthousiasme général pour le monarque défunt rappelait manifestement l'enthousiasme pour le *roi galant-homme*, dans les années libératrices de 1859 et 1860. Aussi n'est-il pas surprenant que les funérailles de Victor-Emmanuel aient pris une apparence de fête nationale; c'était en réalité la dernière fête, la dernière ovation que l'Italie donnait à son fondateur. Les fleurs et les couronnes pleuvaient sur le char funèbre, ainsi que jadis sur le cheval ou la voiture qui portait le souverain à son entrée dans les villes annexées. Un journal de Rome a dit que, pour l'Italie, ce deuil était un nouveau plébiscite qui, sur la tombe du défunt, consacrait son œuvre. Cela est vrai; c'est son indépendance, c'est son unité recouvrée, que l'Italie fêtait dans cette solen-

nité funèbre, c'est sa propre résurrection qu'elle célébrait dans ses chants de deuil, et qu'elle veut glorifier dans les monumens que de tous côtés elle prépare à son roi. Les cités antiques divinisaient leurs fondateurs, ou rendaient à leurs héros mythiques un culte public. C'est ce qu'a fait l'Italie avec Victor-Emmanuel; dans ce deuil national, dans ces funérailles qui ressemblaient à une marche triomphale, dans cette tombe du Panthéon, il y avait une sorte d'apothéose. Du cercueil de son premier roi, l'Italie a fait un autel où elle se vénère et s'adore elle-même en son rédempteur.

Est-ce à dire que toutes les espérances excitées par le nom de Victor-Emmanuel aient été remplies? Est-ce à dire que tous les rêves de l'Italie aient été réalisés par le roi qui lui a donné l'indépendance, l'unité, la liberté? Hélas! il n'en est rien; cette résurrection italienne, qui semble avoir dépassé toute attente, n'a pas été pour la masse de la nation sans désillusions et sans déboires. J'ai vu des hommes qui regrettaient un passé dont ils avaient ardemment souhaité la fin; j'ai entendu plus d'une famille se plaindre de la révolution qu'elle avait appelée de ses vœux. Les volte-face de cette espèce ne sont pas rares dans le petit peuple et la petite bourgeoisie, dans le *popolo minuto* et le *mezzo ceto*.

Et d'où venaient ces contradictions si choquantes aux oreilles d'un étranger? Elles provenaient d'une déception dans les rêves de tout temps les plus caressés de la multitude. Ce que beaucoup de familles attendaient de l'unité nationale et du régime parlementaire, c'était ce que le peuple attend de toute innovation, de toute révolution, ce qu'ailleurs il demande à un changement de régime, ou à un changement d'étiquette dans le gouvernement : c'était l'éternelle chimère du peuple, la vie à bon marché, le travail facile, le bien-être, la richesse. Je me rappelle à ce propos une naïve remarque d'un Napolitain, lors de mon premier séjour en Italie. C'était au printemps de 1860, alors que Garibaldi renouvelait en Sicile la merveilleuse expédition de Timoléon et que partout à Naples l'on parlait de liberté ou de constitution. « Pourquoi voulez-vous un gouvernement constitutionnel? » demandai-je à un ânier qui m'accompagnait sur les montagnes de Sorrente. « Excellence, me répondit-il, parce qu'ainsi nous serons mieux; il y a vingt ans que je loue des ânes à des étrangers de tous pays, Anglais, Français, Américains; ils ont tous une constitution, et ils sont tous riches. » Quelques années plus tard, de l'autre côté du golfe, j'entendais les ânier d'Ischia, où je prenais les eaux, se plaindre amèrement du nouveau régime qui avait mis un impôt sur leurs bêtes.

C'est là l'histoire de beaucoup d'hommes, de beaucoup de ménages, sur les deux versans de l'Apennin. Pour la plupart des igno-

rans, l'Italie une et indépendante devait être riche en étant forte et puissante ; pour un grand nombre de ceux qui votaient l'annexion *au royaume constitutionnel* de Victor-Emmanuel, un état constitutionnel était celui où le peuple ne payait d'impôts qu'autant qu'il plaisait à ses députés d'en voter. L'imagination populaire se représentait de loin l'unité et la liberté comme deux fées qui cachaient dans leur sein tous les trésors, et s'apprêtaient à les répandre sur l'Italie. Au lieu de cela, les deux nouvelles venues se sont montrées besoigneuses, avides d'argent, ingénieuses en taxes. Au lieu de l'aisance et de la prospérité rêvées, on a eu de nouveaux et lourds impôts, l'indiscrète *richezza mobile* ou impôt sur le revenu, l'odieux *macinato* ou impôt sur la mouture, jadis tant blâmé dans les états du pape, et aujourd'hui étendu à la péninsule entière. On a eu les déficits annuels, la réduction de la rente, le cours forcé du papier, on a eu la conscription et le service militaire obligatoire, on a eu l'émigration comme en Irlande ou en Allemagne. Tout ce qui pour les masses, tout ce qui pour l'égoïsme individuel ou l'intérêt personnel faisait l'attrait sensible de l'unité a ainsi disparu et s'est transformé en une amère déception.

Quoi de singulier après cela si dans les classes malaisées, ou dans le bas peuple, il se rencontre des regrets pour l'ancien régime, ou de nouveaux rêves d'eldorado sous le pavillon de la république? Ce qu'il y a de singulier, ce qu'il y a de vraiment admirable, c'est qu'après tant de déboires, le prince au règne duquel sont dues toutes ces déceptions soit mort entouré de l'affection passionnée de son peuple. Ce qui est remarquable, c'est qu'après avoir eu une quinzaine d'années pour exploiter à leur profit la pénurie du trésor public et la gêne privée, les partis extrêmes soient demeurés aussi impuissans. Certes la popularité d'un souverain et d'un régime ne saurait être mise à une plus rude épreuve. En résistant à un tel dissolvant, en triomphant de pareilles déceptions, l'œuvre de Victor-Emmanuel a manifesté sa force, et l'unité italienne sa vigueur.

S'il y a des plaintes et des murmures dans une certaine partie du peuple, la portion la plus active et la plus influente de la nation supporte ces charges avec un noble patriotisme. « Nous ne savions pas, me disait dernièrement un Italien, ce qu'il nous faudrait consentir de sacrifices pour faire l'Italie ; mais nous en faudrait-il faire davantage, que nous les accepterions encore. » Et un autre de ses compatriotes ajoutait, non sans excès de pessimisme : « Les fruits de l'unité ne sont pas pour nous, ils ne seront peut-être pas mûrs pour nos fils, mais nos petits-fils sont sûrs de les récolter ! »

Nous touchons ici au côté défectueux de cette grande révolution ; il nous sera permis de nous demander si toutes ces désillusions,

si tous ces sacrifices étaient inévitables. Pour ma part, je ne le crois pas. Dans cette révolution si habilement conduite, où la prudence et l'audace se sont si heureusement alliées, au milieu de tant de marques de sagesse et de tant de signes de bonheur, il y a eu une faute de commise, une faute dont les conséquences pèsent lourdement sur le nouveau royaume. Le parlement italien n'a point su adopter à temps les impôts nécessaires. En devenant une grande nation et une grande puissance, l'Italie a eu de grands besoins, on a voulu les satisfaire avant de s'en être assuré les moyens. Un des ministres de la péninsule avait dans ces dernières années posé en principe qu'aucune dépense ne devait être inscrite au budget qu'en y inscrivant simultanément des ressources équivalentes. On n'a pas eu la sagesse de se conformer assez tôt à cette maxime, on n'a pas eu le courage d'élever immédiatement les taxes au niveau des besoins. On voulait ménager la popularité de l'idée nationale, on voulait éviter les déceptions, on n'a fait que les retarder pour les accroître. En laissant le déficit s'accumuler, l'état, et les villes et les provinces à son exemple, ont laissé grossir le budget et avec lui les impôts.

Ici nous pouvons sans fausse gloire faire un retour sur nous-mêmes : la France, qui pour le sens politique s'est souvent montrée inférieure à l'Italie, lui a été supérieure en prudence, en prévoyance financière. Lorsque les années 1870 et 1871 ont jeté sur notre pays une surcharge d'une dizaine de milliards, aucun parti ne s'est refusé à voter les taxes indispensables, aucun n'a cherché la popularité aux dépens du trésor public. Il n'en a pas toujours été de même chez nos voisins, c'est peut-être la seule façon dont ils aient manqué de patriotisme et de clairvoyance. L'Italie a fait la faute d'accepter trop tard des charges inévitables; si elle veut s'épargner de plus graves déceptions, elle doit éviter la faute de rejeter trop tôt les taxes auxquelles il lui a fallu recourir. Avec quelques réformes de détail et quelques années de patience, en ne voulant pas trop anticiper sur l'avenir, l'Italie est certaine de voir ses finances se rétablir et son unité produire tous ses fruits.

Si la révolution n'a point donné au peuple tout ce qu'il s'en promettait, il ne s'ensuit pas qu'elle ait été stérile pour la richesse et le développement matériel de la péninsule. Loin de là, les grands travaux publics, les réformes civiles, administratives, économiques, ne sont pas demeurés sans résultats. En dépit de la gêne du trésor et de la pénurie des municipalités, en dépit de l'émigration de l'or et de l'argent, Victor-Emmanuel a laissé l'Italie incontestablement plus riche qu'il ne l'avait trouvée. Pour s'en convaincre, il n'y a qu'à jeter les yeux sur les tableaux du commerce extérieur de

la péninsule. Quel que soit le poids des taxes, le pays les supporte, et il n'y aurait de péril de ce côté que si de nouvelles erreurs financières ou si des aventures politiques venaient aggraver démesurément les charges de l'état. L'Italie, par ses fautes passées, n'a encore fait que reculer l'époque où se pourront réaliser les visions dorées de 1860. Si elle sait être économe, elle pourra éprouver sous le règne d'Humbert Ier que les brillantes promesses des années d'émancipation n'étaient pas un leurre.

Toutes les espérances suscitées par la révolution italienne n'ont pas été trompées. Les rêves de prospérité matérielle ne sont pas encore le seul songe des peuples. Une des choses qui ont le plus contribué à l'unité italienne, c'est le sentiment de l'honneur national, c'est le désir d'assurer à l'Italie une place au milieu des nations de l'Europe. Sous ce rapport, toutes les espérances, toutes les ambitions de la péninsule ont été réalisées, dépassées même dès le règne de son premier roi. L'orgueil national exerce encore chez tous les peuples un grand empire. Nulle part peut-être ce sentiment n'est plus puissant aujourd'hui que dans la patrie si longtemps humiliée de Mazzini et de Manin. A cet égard, il n'y a ni droite ni gauche, ni septentrionaux, ni méridionaux; Lombards, Romains, Napolitains, sont également fiers d'appartenir à une grande nation. L'Italien aime généralement à faire figure, il est heureux de voir l'Italie prendre son rang parmi ces grandes puissances qui naguère encore n'avaient pour elle que des dédains. L'Italie est honorée, courtisée même des gouvernemens et des princes étrangers, qui à son endroit semblent rivaliser de prévenances; elle est d'autant moins insensible à de tels hommages que ses anciens gouvernemens l'y avaient moins habituée. Aussi en jouit-elle avec une sorte de naïveté, à la façon d'une jeune fille qui vient de faire son entrée dans le monde. Ce n'est là de sa part qu'une légitime vanité. A ce titre, les funérailles de Victor-Emmanuel ont pu justement flatter l'amour-propre national. La part qu'ont prise au deuil de la péninsule les gouvernemens, les dynasties, les parlemens étrangers, n'était pas seulement une reconnaissance et comme une nouvelle consécration de l'unité italienne dans sa capitale; tout Italien a senti que ces témoignages d'honneur rendus à Victor-Emmanuel étaient des hommages à l'Italie autant qu'à son roi.

Quand un peuple est animé d'un tel orgueil national, il y a peu d'apparence qu'il retourne de lui-même à l'ancien morcellement et déchire de ses mains cette unité dont il est si fier. En Italie, rien ne permet de présager un tel revirement. Chaque année qui passe affermit l'unité, les générations nouvelles ont déjà peine à concevoir un autre ordre de choses. Les hommes et les provinces vont

se rapprochant et se mêlant par les chemins de fer, par le commerce, par les intérêts, par l'armée, par la politique, par les institutions. L'unité de l'Italie est faite, il faudrait une intervention étrangère pour la briser, une occupation étrangère pour l'empêcher de se reformer.

## V.

Le royaume laissé par Victor-Emmanuel n'est pas, comme l'empire d'un Charlemagne ou d'un Napoléon, une de ces constructions arbitraires que le temps ne saurait respecter, parce qu'elles violent les lois mêmes de la nature. Une Italie est aussi naturelle qu'une France, elle ne sauraît être détruite que pour renaître; une seule chose peut prêter au doute : l'unité italienne sera-t-elle maintenue par les institutions et par la dynastie qui l'ont fondée? ou bien la monarchie et la maison de Savoie doivent-elles disparaître après avoir rempli leur mission historique? On a souvent dit chez nous, comme un droit imprescriptible pour la monarchie légitime, que la France avait été faite par ses anciens rois. A combien plus forte raison peut-on dire de l'Italie qu'elle a été créée par la maison de Savoie! C'est là un titre de propriété encore trop récent pour être périmé et ne point conserver une réelle valeur. La famille qui a réuni autour d'elle les provinces éparses de la péninsule a si bien lié ses destinées à celles de l'Italie que pour longtemps elles semblent inséparables.

La royauté italienne a aujourd'hui deux sortes d'adversaires : les ennemis de toute monarchie, les partisans des princes déchus. La maison de Savoie est attaquée des deux bords opposés, ce qui la met dans une situation assez analogue à celle de la monarchie de juillet chez nous. C'est toujours pour un trône un danger ou une faiblesse que de n'être point appuyé sur toutes les forces conservatrices du pays; c'est là ce qui en France fait la débilité de toutes nos monarchies, ce qui en rendrait encore le maintien précaire. C'est là aussi le côté faible ou le défaut de la monarchie italienne. Sous ce rapport même cependant, la maison de Savoie est mieux assise en Italie que ne l'était en France la royauté de 1830 ou l'empire de 1852. La dynastie italienne a des adversaires de droite, sans avoir réellement de concurrens au trône, sans avoir en face d'elle des maisons rivales prêtes à recueillir sa succession. Les anciennes dynasties de la péninsule sont tombées sans laisser de racines en terre. Il n'y a point, à proprement parler, de parti légitimiste, il n'y a qu'un parti religieux, papalin, clérical, et chez ce dernier, parmi le clergé comme parmi les laïques, les idées d'apai-

sement ou de transaction ont déjà fait bien des progrès et en feront de plus notables encore sous le nouveau pontificat.

Ce n'est point qu'entre l'état et l'église, entre la royauté issue de la révolution et la papauté qu'elle a dépouillée, nous pensions que l'on doive attendre ni traité de paix ni réconciliation formelle. Loin de là, sur ce point toutes les espérances nourries par de nobles esprits et récemment exprimées dans un livre digne d'attention (1) ne nous semblent pas seulement prématurées, elles nous paraissent chimériques. Les changemens de personne sur le trône d'Italie et sur la chaire de saint Pierre peuvent amener une détente dans la lutte, non une réconciliation. Les successeurs de Pie IX et de Victor-Emmanuel ne sauraient, malgré toute leur bonne volonté, oublier les querelles de leurs prédécesseurs, ils ne sauraient même trouver les termes d'un compromis acceptable pour les deux parties. Ce n'est point là une querelle de personnes, c'est une guerre de principes. Pie IX et Victor-Emmanuel, le pape et le roi n'ont fait que représenter deux esprits, deux droits différens, opposés, inconciliables. Ainsi s'explique comment la monarchie italienne, qui semblait avoir tant d'intérêt à ménager les sentimens religieux de son peuple, n'ait pu vis-à-vis de la cour romaine offrir ni accepter aucune transaction. Entre l'église et l'état, entre la royauté italienne et la papauté romaine, il n'y a de possible désormais qu'un *modus vivendi*, fondé d'un côté sur le respect de la liberté religieuse, fondé de l'autre sur l'acceptation tacite des faits tolérés de la Providence.

De tous les sacrifices faits par le fils de Charles-Albert à la cause italienne, il n'y en eut pas de plus grand que d'entrer en roi dans la Rome des papes et de détrôner le pontife qui avant 1848 avait donné à l'Italie le signal des revendications nationales. Dès le lendemain de son avénement, le dernier roi de Piémont avait été obligé d'engager contre les priviléges du clergé un combat que le premier roi d'Italie a été contraint de pousser jusque dans les murs de Rome. Le soldat de Goito et de Palestro ne dissimulait pas son peu de goût pour cette guerre sans gloire contre des moines désarmés et un vieillard sans autres forces que ses prières et ses anathèmes. Ce prince, pendant vingt-cinq ans en lutte ouverte avec le Vatican, n'avait rien d'un esprit fort; il eût pu à cet égard personnifier l'esprit d'un grand nombre de ses sujets qui ne combattaient qu'à regret et comme malgré eux dans le domaine temporel un pouvoir

(1) *Il moderno dissidio tra la Chiesa e l'Italia,* par le P. Curci. On sait que, dans ce livre fort bien accueilli d'une partie du clergé italien, l'ancien jésuite invite l'église à s'accommoder aux faits accomplis et à faire alliance avec la maison de Savoie pour faire de l'Italie une monarchie catholique.

dont ils vénéraient l'autorité spirituelle. Le roi disait à son parlement : « Nous sommes à Rome, nous y resterons; » l'homme aimait peu la ville aux sept collines et semblait presque la redouter. Victor-Emmanuel, demeuré toujours Piémontais, évitait le séjour de sa nouvelle capitale, et, quand son devoir l'y appelait, il préférait à son palais officiel et aux anciens appartemens des papes quelque villa romaine. Une prédiction comme il en circule tant dans la ville éternelle annonçait depuis longtemps que le premier roi d'Italie mourrait à Rome, au Quirinal. Je ne sais si cette prophétie était montée jusqu'au roi et avait rencontré chez lui de secrets pressentimens. Ce qui est certain, c'est qu'en expirant à Rome, dans l'ancien palais des conclaves, Victor-Emmanuel est tombé en soldat frappé à son poste.

La mort de Victor-Emmanuel a montré ce que dans les relations de l'église et de l'état on peut attendre du présent et espérer de l'avenir. Le premier roi d'Italie, le spoliateur de la papauté, regardé par tant de catholiques comme un excommunié, est mort dans l'ancien palais des papes en recevant publiquement les sacremens de l'église, sans que personne lui imposât une de ces rétractations *in extremis* si faciles à obtenir des mourans. De son palais en interdit, le roi d'Italie a été porté solennellement, avec le concours du clergé, sous la ronde coupole de Sainte-Marie-des-Martyrs (1), où il repose dans la terre bénite sous la garde des prêtres dont il a détrôné le chef. En vérité, cette mort et ces funérailles chrétiennes de l'usurpateur, ces services solennels, célébrés dans les nombreuses cathédrales de la péninsule, nous transportent bien loin du moyen âge, bien loin des anathèmes et des excommunications des Grégoire VII ou des Boniface VIII, bien loin même des menaces d'interdit faites aux envahisseurs de l'héritage de saint Pierre en 1860 ou en 1870. Certes il y a là un signe du temps, une preuve qu'au milieu de toutes ses résistances et ses protestations, l'église peut à l'occasion s'accommoder des faits accomplis. Il faut savoir gré au vieux pontife, qui allait lui aussi descendre au tombeau, de n'avoir pas devant ce cercueil poussé jusqu'aux dernières extrémités l'inflexibilité du *non possumus*. Quant au roi, dont le corps est déposé au Panthéon, il a eu dans la mort cette dernière bonne fortune, que sa tombe a été une prise de possession et qu'en même temps ses funérailles ont été un indice d'apaisement.

La maison de Savoie voit diminuer d'année en année le nombre des intransigeans de droite, il ne serait pas impossible qu'un jour

(1) C'est le nom ecclésiastique du Panthéon d'Agrippa transformé en église depuis le VII^e siècle.

elle trouvât ses plus fidèles sujets dans les familles naguère les plus attachées aux princes détrônés. Vis-à-vis des conservateurs, la monarchie unitaire sera bientôt la seule personnification de l'ordre et la meilleure garantie des intérêts; vis-à-vis des libéraux et des patriotes, elle restera longtemps encore la personnification de l'unité, de l'indépendance, de la puissance nationale. « Si je croyais, disait le roi Victor-Emmanuel, que l'Italie dût être plus forte avec la république, je descendrais du trône, et je ne demanderais à conserver que le commandement d'un régiment. » Peu de personnes dans la péninsule et à l'étranger pensent aujourd'hui que l'Italie puisse être plus forte avec la république qu'avec la monarchie, qui lui a donné le jour et l'a introduite parmi les grandes puissances. Beaucoup de démocrates ont appliqué à la maison de Savoie le mot à tort ou à raison prêté à Lafayette à propos de la monarchie de juillet; beaucoup se sont dit que, pour l'Italie, la maison de Savoie était la meilleure des républiques, et la royauté parlementaire le gouvernement qui pouvait le mieux lui assurer la liberté au dedans, la considération au dehors.

Plusieurs raisons font qu'en Italie l'avénement de la république ne paraît ni prochain ni désirable. A cet égard, nous pourrions appliquer à nos voisins des Alpes beaucoup des considérations que nous suggéraient naguère nos voisins des Pyrénées (1). L'établissement d'une république régulière rencontrerait en Italie à peu près les mêmes obstacles qu'en Espagne. Dans les deux péninsules, une révolution qui affaiblirait le pouvoir central pourrait mettre temporairement en danger l'existence même de la nation. Avec la république, le régionalisme prenant des forces nouvelles risquerait de tourner au fédéralisme, le fédéralisme de dégénérer en cantonalisme qui conduirait à l'anarchie, à la guerre civile, à la décomposition nationale. Une révolution italienne serait ainsi exposée à passer par les mêmes phases qu'une révolution espagnole pour aboutir peut-être à une dictature militaire ou théocratique. Dans ce pays récemment unifié, la république pourrait donc compromettre ce qui tient le plus au cœur de la plupart des républicains, ce qu'ils ont eu l'honneur d'être les premiers à deviner, à prêcher, à préparer, l'unité nationale.

Plus je considère la situation de l'Italie, plus il me semble qu'au sud des Alpes la monarchie n'est pas comme en France une forme de gouvernement que l'on puisse modifier sans péril pour la vie de l'état; la royauté est, pour un certain laps d'années

(1) Voyez l'étude ayant pour titre : *une Restauration; l'Espagne sous Alphonse XII. Revue* du 15 mai 1877.

au moins, une des conditions d'existence de l'Italie nouvelle. La maison de Savoie n'est pas seulement le symbole vivant de la nationalité italienne; c'est le lien le plus sûr de l'unité, c'est le nœud qui tient le plus solidement réunies les provinces de la péninsule. La rupture du lien monarchique menacerait de briser temporairement l'état et de déchirer la nation pour ne les laisser se reformer qu'au prix de nouvelles souffrances et de nouveaux sacrifices.

La maison de Savoie est une des dynasties de l'Europe dont l'avenir paraît le moins incertain, parce que c'est une des plus nécessaires à son peuple. De toutes les familles souveraines du continent, c'est peut-être celle qui, selon la promesse du roi Victor-Emmanuel, s'est montrée la plus capable de concilier le progrès des peuples avec la stabilité des monarchies (1). Il n'y a pour la maison régnante et pour l'Italie que deux dangers sérieux, l'un au dedans, l'autre au dehors. Le premier, ce serait une politique d'exclusion et de division qui ferait de la royauté, au lieu d'une autorité modératrice et d'un balancier régulateur, l'instrument inerte d'un parti ou d'une secte. Le second écueil, ce serait une politique d'aventures et d'intempestives revendications qui compromettrait les grandes conquêtes du dernier règne pour des avantages douteux, médiocres ou précaires. Contre le premier de ces périls, les amis de l'Italie peuvent être rassurés par les sentimens de l'héritier et du disciple de Victor-Emmanuel; contre le second, par le bon sens et les intérêts de la nation, qui a trop besoin de paix pour n'être pas pacifique. L'Italie, veuve de son premier roi, n'a pour donner à l'Europe ce que la civilisation est en droit d'attendre d'elle qu'à demeurer fidèle à la mémoire et aux traditions de celui dont elle déplore la perte.

ANATOLE LEROY-BEAULIEU.

(1) Proclamation du roi Victor-Emmanuel en octobre 1860.

LA

# REINE DE SABA

DERNIÈRE PARTIE (1).

## V.

Par une belle soirée de l'été 1875, deux jeunes Américains se trouvèrent face à face, au moment où ils y songeaient le moins, sur le perron d'un hôtel du quai du Mont-Blanc, à Genève. Ils se regardèrent ébahis, puis se tendirent chaleureusement la main, et le plus âgé des deux, dont le visage était bronzé par un long séjour sous le soleil d'Orient, s'écria : — Ma foi! si je m'attendais à rencontrer quelqu'un...

— Flemming! fit l'autre avec joie. Je te croyais en Égypte.

— J'y étais effectivement, il y a un mois. Et toi, Edward, que fais-tu ici?

— A dire vrai, je n'en sais rien moi-même.

— Tu n'en sais rien! reprit en riant Flemming. Tu t'amuses, je suppose.

— La supposition est un peu hasardée. Voilà près d'un an que je suis en Europe. Après la mort de mon oncle David...

— Pauvre homme! J'ai appris la nouvelle à Smyrne...

— Eh bien! quand les affaires de la succession furent réglées, je ne sus plus que faire de moi-même; mon isolement me pesait. C'est que de loin nous nous aimions beaucoup et nous nous tenions fidèle compagnie, oncle David et moi! Et puis, l'espérance de le revoir m'avait toujours soutenu. Quand cette espérance me manqua, je fus réellement seul au monde. Mon emploi dans la ban-

(1) Voyez la *Revue* du 1er avril.

que, dont je n'avais plus besoin, me devint odieux. Je tins bon quelque temps et puis je m'embarquai.

— Te voilà riche, d'après ce que m'a écrit mon père... car toi, tu n'as pas daigné m'envoyer un mot!.. Ton oncle t'a traité généreusement à la fin!

— A la fin comme toujours. Oui, il m'a laissé beaucoup d'argent et bien des regrets!.. Mais montons dans ma chambre. Par Jupiter! je suis content de te revoir. Je pensais à toi pas plus tard qu'hier; je me demandais si tu voguais sur le Nil ou bien si tu traversais le désert à dos de chameau. Tu as dû nécessairement chasser le tigre et l'éléphant; as-tu tué quelque chose?

— Je n'ai tué que le temps. C'est toujours cela.

Lynde passa son bras sous celui de Flemming : — Qu'est-ce qui t'amène à Genève?

— Le hasard. Je m'en retourne chez moi en zigzag, par le chemin des écoliers, tu entends. J'ai été obligé d'interrompre le plus beau voyage à travers l'Orient! Une lettre de mon père m'y a décidé. Je crains que le pauvre homme n'ait profité de mon absence pour tomber dans des embarras financiers.

— Mais je croyais qu'il roulait sur l'or?..

— Non, il roule vers la pauvreté, si je ne me trompe. J'exagère peut-être un peu; n'importe, il a fait des pertes sérieuses. Il m'écrit cependant de ne pas me presser, qu'un mois ou deux ne changeront rien à la situation. Arrivé à Munich, je me suis dit que l'occasion était bonne de jeter un coup d'œil sur la Suisse. J'en ai vu un joli morceau, — de Lindau à Lucerne, de Lucerne à Martigny, de Martigny par le passage de la Tête-Noire à Chamounix et de Chamounix à Genève.

Tout en parlant, les deux jeunes gens montaient l'escalier de l'hôtel et entraient dans un salon percé de trois fenêtres.

— Assieds-toi, dit Lynde, traînant une chaise longue devant la fenêtre du milieu, et admire. Il ne fait pas souvent aussi beau que ce soir.

Les eaux bleues du Rhône s'engouffraient sous les arches du pont des Bergues pour aller se mêler, à une lieue de là, aux flots troubles de l'Arve, ce fils des glaciers. L'île de Jean-Jacques Rousseau se montrait reliée au quai par une passerelle suspendue. Bien loin, on apercevait, grâce à la transparence du soir, le Mont-Blanc et ses satellites de neige, estompés de tons si délicats que les teintes veloutées de la rose eussent semblé dures en comparaison.

— Il faut s'éloigner du Mont-Blanc pour le voir, fit observer Flemming, abaissant sa lorgnette; à Chamounix, il m'étouffait, voilà tout. Dis donc, vieux... — Il s'arrêta court et regarda Lynde fixement.

— Tiens! je ne m'étais pas encore aperçu de ta pâleur. Comme tu es maigre! Serais-tu malade?

Le sang que la surprise et la joie de revoir son ami avaient fait monter aux joues de Lynde s'était retiré en effet, et une vague souffrance paraissait répandue sur toute sa personne.

— Malade? point que je sache.

— Quoi donc? un chagrin qui te mine?

— Oh! une préoccupation, tout au plus.

— De quoi s'agit-il? Parle... tu sais que je devinerai si tu ne te confesses de bonne grâce.

— Eh! la chose est peut-être plus facile à deviner qu'à confesser. Tu ne comprendras pas...

— Essaie toujours d'expliquer.

Lynde réfléchit pendant quelques secondes, les yeux fixés sur les montagnes lointaines dont les lignes se fondaient dans le crépuscule : — Te rappelles-tu, dit-il enfin avec lenteur, notre retour du théâtre, deux ou trois jours avant ton départ de New-York?.. Te rappelles-tu le récit que je t'ai fait alors d'une singulière aventure qui m'était arrivée dans les montagnes du Nouveau-Hampshire?

— Ta rencontre avec une folle?

— Tais-toi! Elle est ici!

— Ici! s'écria Flemming, se levant à demi de son siége, les yeux braqués sur une porte drapée de tapisserie.

— Pas chez moi, dit Lynde avec un éclat de rire aussitôt réprimé, mais à Genève, dans cet hôte!...

— Impossible!

— Mon Dieu! quand je dis que c'est elle, je n'en suis pas tout à fait sûr!

— Que t'importe?

— Que m'importe? — s'écria Lynde. Quand je l'adore, quand je voudrais baiser l'empreinte de ses pas!

— Oh! tu es amoureux?.. De laquelle?

— Ne te moque pas de moi.

— Je n'ai aucune envie de plaisanter, dit Flemming assez inquiet. Il n'est pas possible, Edward, que tu te sois épris à ce point d'une créature dont la tête n'est pas saine.

— La tête de miss Denham est aussi saine que la tienne.

— En ce cas miss... tu dis miss Denham? ne peut pas être la Reine de Saba.

— Voilà le point délicat.

— Mais qu'est-ce qui te fait supposer?...

— Tout... une ressemblance frappante, certaines inflexions de voix, la démarche et jusqu'à un signe très particulier sur la joue.

— En ce cas, qu'est-ce qui te donne des doutes?

— Tout encore... D'abord sa seule présence ici, alors que le médecin avait dit que sa folie ne laissait pas d'espoir. Miss Denham est un des esprits les mieux organisés que j'aie jamais rencontrés; elle possède des talens que l'on ne saurait acquérir qu'au prix d'efforts ininterrompus, elle parle avec une pureté remarquable le français, l'allemand, l'italien, elle a beaucoup vu le monde déjà, beaucoup voyagé; non, cette intelligence si nette et si vive n'a pu être obscurcie même passagèrement.

— Ta beauté est Américaine?

— Evidemment; ne te l'ai-je pas dit?

— La fameuse rencontre a eu lieu en 1872, n'est-ce pas?

— Oui, au printemps, et miss Denham a parlé devant moi du printemps de 1872 qu'elle a passé presque tout entier en Floride.

— Voici une preuve incontestable, décida Flemming. Qui sait? L'autre pouvait être sa sœur; la ressemblance, que tu t'exagères peut-être, s'expliquerait ainsi à la rigueur.

— Hélas! miss Denham est fille unique.

— Enfin, d'où sort-elle? Comment vous êtes-vous rencontrés? Raconte-moi toute l'histoire.

— Il n'y a presque rien à raconter. Je venais de passer trois mois en France et en Allemagne, puis un hiver en Italie. De là, je me rendis à Genève. Il y a six semaines de cela. C'était à table d'hôte. Deux dames entrèrent et se placèrent en face de moi. Je ne fis pas attention à elles avant qu'elles fussent assises. La voix de la plus jeune me frappa soudain... Je levai les yeux; devant moi se trouvait la Reine de Saba. Mêmes cheveux noirs, même regard, même visage, moins pâle seulement et plus plein, même taille, mais mieux formée. Je laissai tomber ma fourchette, la regardant bouche bée. Elle rougit, car mon attitude ne devait être rien moins que convenable; alors une marque légère, comme une petite étoile, apparut sur sa joue, puis s'effaça. Je vis cette marque aussi distinctement que le jour où la jeune fille était passée à côté de moi, sur la route, en faisant tournoyer une fleur dans sa main.

— Dieu me pardonne! c'est un roman complet, — marque de fraise et le reste...

— Si tu ne prends rien au sérieux, dit Lynde les sourcils contractés, je me tais.

— Continue.

— Je ne sais pas comment j'arrivai à la fin du dîner : un instant j'avais éprouvé une crainte absurde d'être reconnu; l'indifférence absolue qu'exprimait le coup d'œil qu'elle jeta de mon côté, à deux ou trois reprises, me soulagea. Dès que je pus quitter la table, je

courus interroger le registre des voyageurs; la seule mention qui pût se rapporter à ces dames était ainsi conçue : « Mme Denham et sa nièce, États-Unis. » — Tu comprends, Flemming, quel désir s'empara de moi de connaître ces deux femmes. Je résolus de rester à Genève autant qu'elles, de partir sur leurs talons, si elles partaient dans une heure, de les suivre discrètement. Elles restèrent. Dès le lendemain, je trouvai l'occasion de rapporter à la tante un gant qu'elle avait oublié à table. Nous étions compatriotes; la glace fut bientôt rompue: au bout d'une semaine, je connaissais assez madame et miss Denham pour pouvoir les aborder, quand nous nous rencontrions le matin, dans le jardin anglais. J'appris qu'après avoir traversé l'Océan, au mois de novembre précédent, elles avaient séjourné tout l'hiver en Italie et devaient, dans le courant de juillet, se rendre à Chamounix, où M. Denham avait promis de les rejoindre : elles exploreraient ensuite la Suisse entière en compagnie d'un vieil ami de la famille, professeur, docteur, ou quelque chose d'approchant.

Ruth, c'est le nom de miss Denham, est orpheline; elle a été élevée en grande partie sur l'ancien continent. Quand les Denham sont aux États-Unis, ils habitent le New-Jersey. Voilà les faits dans leur exaspérante simplicité! Je n'ai plus rien à ajouter. S'il me fallait te raconter combien cette jeune fille m'a désespéré, tantôt en paraissant, tantôt en ne paraissant pas être la même que l'autre, s'il me fallait te raconter comment mes doutes, mes espérances sont nés et se sont éteints jour par jour, heure par heure, cela t'intéresserait aussi peu qu'un journal d'observations barométriques. Ce qui est certain, c'est que le jour où miss Denham et moi nous nous séparerons, comme tout le fait supposer, à Chamounix, ma vie sera finie, le monde s'écroulera pour moi.

— La vie ne finit pas comme cela, ni le monde non plus, quand on a vingt-six ans! Lui plais-tu?

— Qu'en puis-je savoir? Elle ne me marque pas de répugnance, nous passons une bonne partie de notre temps ensemble. Depuis plus d'un mois, j'ai accompagné ces dames dans quelques excursions, qu'elles eussent été embarrassées de faire seules, au petit et au grand Sacconex, à la villa Tronchin, à Prégny, à Mornat; ces journées ont fait époque dans ma vie. Jamais cependant je n'ai pu me trouver en tête-à-tête avec Ruth; la tante est toujours là.

— Et cet Argus, je suppose, ne permet pas l'ombre de la plus innocente *flirtation?*

— Miss Denham n'est pas une personne avec qui l'on puisse *flirter*. Elle est très réservée, un peu hautaine. Sa beauté même impose par une expression sérieuse, et pourtant ces yeux profonds, cette physionomie mobile, annoncent la sensibilité la plus vive. Elle

déconcerte par sa simplicité de colombe et sa prudence de serpent. Toutes les femmes du reste sont des problèmes, et chacun de nous descend au tombeau sans avoir résolu son problème particulier.

— Oui, dit en riant Flemming, elles sont toutes filles du sphinx; nous devons renoncer à les déchiffrer. Miss Ruth est-elle d'une mauvaise santé? ajouta-t-il après un silence.

— Non; elle n'est pas robuste... elle est plutôt délicate comme la plupart de nos jeunes filles américaines, — plus de nerfs que de force physique, — mais rien n'annonce qu'elle soit malade.

— Tu as laissé ton imagination battre la campagne, Edward, cette jeune fille et la Reine de Saba sont deux personnes différentes.

— Oh! si je pouvais seulement me le persuader! Il y a des momens où je le crois; et puis, un geste, une expression fugitive, un air de tête, et l'autre est retrouvée! La minute d'après, je suis tout prêt à me moquer de moi-même.

— Ne pourrais-tu questionner la tante?

— Comment m'y prendre? J'ai bien songé à ce médecin de fous, comment diable s'appelait-il?.. Je pourrais lui écrire, mais il m'en coûte de le faire. J'ai honte déjà, mon pauvre Flemming, j'ai vraiment honte d'avouer à quels expédiens j'ai osé recourir pour échapper à mes incertitudes. Un jour, nous parlions de Gênes, où les Denham sont restés une semaine; j'ai amené la conversation sur l'église Saint-Laurent et la relique que renferme son trésor, — le *sacro catino*, don supposé de la reine de Saba à Salomon. Miss Denham m'écoutait avec intérêt, elle n'avait pas vu cette relique, le jour où elle avait visité l'église, et le regrettait beaucoup. Puis la tante rompit le cours de l'entretien; était-ce par hasard ou bien avec intention, je ne réussis pas à le démêler. Grand Dieu, se pourrait-il que cette jeune fille eût été atteinte de folie momentanée et que la maladie qui l'a frappée une fois soit encore suspendue sur sa tête, — qu'il y eût là une affection héréditaire?

— Eh bien! s'il en était pourtant ainsi, Edward?

— S'il en était ainsi, dit Lynde d'une voix grave, la plus profonde pitié viendrait s'ajouter à mon amour.

— Mais tu ne l'épouserais pas?

A cela, Lynde ne fit aucune réponse.

La nuit était venue pendant cette conversation, et les deux amis ne se distinguaient plus l'un l'autre; mais Flemming devinait, sans le voir, le pâle et triste visage tourné vers lui dans l'obscurité. La chambre était complétement noire; dans les rues, au contraire, régnait le joyeux mouvement d'une nuit d'été. D'interminables files de réverbères scintillaient sur les ponts et le long des quais; des barques chargées de promeneurs, revenant du lac ou s'y rendant, sillonnaient la rivière; la chaussée, sous le balcon de l'hôtel, était

encombrée de flâneurs et un orchestre jouait dans le jardin anglais. Par intervalles, des lambeaux de musique arrivaient jusqu'à la fenêtre.

— Où loges-tu? demanda brusquement Lynde.

— Au Schweitzerhof, répondit Flemming. Je descends toujours à l'hôtel le plus proche de la station; il y a là peu d'Américains, c'est extraordinairement, effroyablement suisse. Quand je t'ai rencontré, je venais ici pour voir sur le registre d'arrivée si je ne trouverais pas le nom de quelque compatriote.

— Tu devrais t'installer auprès de moi.

— Cela n'en vaut pas la peine pour si peu de temps. Je pars demain soir. Partons plutôt ensemble!

— Impossible; il est convenu avec les Denham que je les accompagne à Chamounix.

— Non, n'y va pas, je t'en prie!

— Autant dire à un affamé de ne pas manger son dernier morceau de pain. J'ai le pressentiment que tout se terminera là. Et jamais, jusqu'ici, je n'ai eu de pressentiment.

— Moi, j'ai eu une fois un pressentiment, prononça Flemming d'un ton convaincu. J'eus le pressentiment que tel numéro, — c'était le numéro vingt-sept, — gagnerait le gros lot d'une certaine loterie. J'allai à l'agence; il ne restait que deux numéros disponibles; le vingt-sept était du nombre. Je sautai dessus et rêvai trois nuits de suite que mon vingt-sept sortait. Le lendemain, il me faisait perdre.

— Voilà du Flemming tout pur! s'écria gaîment Lynde. Tu vois, je puis encore rire de bon cœur. Je ne suis pas toujours un aussi maussade compagnon que je l'ai été tout à l'heure avec mes humeurs noires et mes pressentimens. Tout cela venait peut-être de ce qu'une migraine de la tante m'a empêché de causer avec miss Ruth aujourd'hui. Quand la tante a la migraine, je souffre. Flemming, il faut que tu voies Ruth, ne fût-ce qu'un instant.

— Je ne demande pas mieux.

— Tu ne pars que demain soir. Eh bien! viens dîner ici auparavant.

Flemming accepta volontiers. Il fut présenté aux deux dames, et la beauté de miss Denham l'éblouit. Elle portait ce soir-là une robe à la fois moelleuse et légère, couleur de maïs, qui faisait merveilleusement valoir l'ébène de sa chevelure opulente, de ses grands yeux et de ses longs cils, ainsi que le ton chaud et transparent à la fois de son teint d'Orientale. La tante n'avait rien d'une duègne avec ses quarante ans qui se paraient encore de tous les charmes d'une fraîche et appétissante maturité. Du reste, personne plus que Flemming n'était disposé à rendre justice aux grâces féminines:

pour lui, toutes les femmes étaient charmantes à des degrés divers. Il avait cette sensibilité un peu banale qui nous vaut la conservation de l'espèce des vieux garçons. Victime perpétuelle de petites émotions qui ne laissaient de place en lui pour aucune passion absorbante, il traitait les femmes avec une façon de camaraderie respectueuse qui lui gagnait tôt ou tard leur amitié.

— Vous n'êtes pas un étranger pour nous, monsieur Flemming, dit obligeamment la tante. Il y a ici un voyageur qui semble s'être proposé la mission de faire retentir de vos louanges toutes les terres étrangères.

— C'est l'effet de cette exagération que produit la reconnaissance filiale, répondit Flemming; je suis presque un père pour notre jeune ami.

— Il nous dit que votre rencontre ici est tout à fait imprévue.

— J'ai en effet, madame, à me féliciter d'une de ces bonnes fortunes que la Providence accorde parfois à ceux qui les méritent le moins.

— Oui, oui, dit gaîment Ruth, il faut vraiment croire à l'intervention d'une Providence spéciale et merveilleusement prévoyante, car un jour plus tard vous ne trouviez plus votre ami,.. du moins s'il vient toujours avec nous.

— Vous avez donc des nouvelles? dit Lynde, s'adressant à la tante.

— Nous avons reçu ce matin une lettre de M. Denham. Il est à Paris, dont il fera les honneurs pendant huit ou dix jours à un vieil ami d'Amérique qui vient nous rejoindre. Je vous ai parlé de lui déjà, je crois? Mon mari, pensant que nous devons avoir assez de Genève, nous propose d'aller l'attendre à Chamounix. J'ai laissé à Ruth le soin de décider la question, et elle est d'avis de partir demain, si le temps le permet.

— Nous ne sommes pas lasses de Genève, dit Ruth, ce serait être ingrates envers M. Lynde que de l'admettre, mais nous mourons d'envie de voir de plus près le groupe du Mont-Blanc. Après six semaines de contemplation, on devrait le connaître suffisamment; eh bien, non! les variations de l'atmosphère rendent une certaine intimité impossible à distance. De nouvelles crêtes apparaissent et disparaissent, les lignes changent presque d'heure en heure. Avez-vous jamais été aux îles de Shoals, monsieur Flemming?

Ces îles de Shoals font partie du Nouveau-Hampshire. Flemming eut un léger soubresaut. Depuis sa présentation à miss Denham, les étranges soupçons de Lynde ne lui étaient pas revenus à l'esprit.

— J'y ai passé deux fois successivement une partie de l'été, répondit-il.

— Alors vous avez dû observer les perpétuels changemens qui

semblent s'opérer sur la terre ferme, quand on la voit d'Appledore? Le mirage produit souvent de singuliers effets. Vous apercevez de grandes cités qui s'élèvent sur la plage; les maisons sortent de l'eau comme à Venise; seulement ce sont des villes sombres et brumeuses à la façon de Londres. Une autre fois vous voyez des bâtimens qui naviguent sens dessus dessous ; puis c'est une chaîne de montagnes qui fond sous vos yeux jusqu'à ce qu'il ne reste plus autre chose que la ligne basse de la côte.

Flemming avait vu tout cela et croyait le revoir en ce moment même, à mesure que parlait la jeune fille. Il avait été témoin dans le désert de phénomènes d'optique du même genre qu'il décrivit à son tour. Tout en parlant de voyages, il demanda si miss Denham connaissait l'intérieur du Nouveau-Hampshire. Lynde, qui arrêtait avec M^me^ Denham les détails du voyage du lendemain, tourna la tête.

— Je n'ai jamais été à l'intérieur, répondit miss Ruth. En rendant d'abord visite aux Alpes, j'ai manqué, je le sais, de politesse envers les montagnes de mon pays, et je suis prête à réparer cet oubli.

— Chère petite, interrompit la tante, M. Lynde et moi nous nous préoccupons des moyens de transport pour demain; prendrons-nous une voiture découverte ou une voiture fermée?

— Une voiture découverte, bien entendu, ma tante.

— Cela pourrait avoir des inconvéniens en cas d'orage, dit Lynde. On est exposé toute l'année dans les Alpes à des giboulées d'avril. Je vous proposerai donc un voiturin demi-ouvert; vous serez bien aise d'avoir un abri soit contre la pluie, soit contre le soleil.

— M. Lynde pense à tout, fit observer M^me^ Denham.

— Je vous avouerai, madame, que je m'étais arrogé le soin d'organiser ce voyage. Voilà bientôt une semaine que j'ai jeté mon dévolu sur un véhicule qui semble avoir été fabriqué tout exprès pour nous.

— Voyez-vous le malin! pensa Flemming. Comment avec tant de sagacité a-t-il pu se mettre en tête toutes ces sottises au sujet de la Reine de Saba?

— Nous partons à huit heures, décida Ruth, ce qui veut dire que nous déjeunons à sept. M. Lynde est-il capable d'être prêt à pareille heure, ma tante?

— Mon intention étant de rester debout toute la nuit, répondit Lynde, je crois pouvoir prendre l'engagement de ne pas me faire attendre.

Il était maintenant de la plus belle humeur. Miss Denham avait été charmante pour son ami. Celui-ci s'éprit de la tante et de la nièce juste autant que le lui permettaient son amitié pour Lynde et le respect des droits de M. Denham.

— Eh bien, demanda Lynde en le reconduisant, qu'en penses-tu?

— Une femme bien agréable, répondit négligemment Flemming. Elle a trente-huit ans, elle paraît en avoir vingt-six, et me plaît autant que si elle en avait dix-neuf.

— Je parle de sa nièce...

— Chut! quand je songe que tu as pu établir un rapprochement quelconque entre cette adorable personne et je ne sais quelle idiote rencontrée sur un grand chemin, mes inquiétudes relativement à ton état mental me reprennent malgré moi.

— Tu dois avoir raison. Oublie tout ce que je t'ai dit d'extravagant; à l'avenir, je ne m'en préoccuperai plus. Cette impression dont je n'ai pu me défendre est passée. Rappelle-toi seulement une chose : je t'ai présenté à la femme que j'épouserai, si elle veut.

— Elle est trop accomplie pour toi, Edward.

— Je le sais, et c'est ce qui me la fait aimer. J'admire les gens supérieurs à moi; c'est mon seul mérite. Je ne voudrais pas épouser mon égale.

— Mais tu n'épouses pas tout de suite?

— Non, je les accompagne d'abord à Chamounix.

— Et après?

— Mon intention est d'attendre là que l'oncle arrive.

— A ta place, je parlerais plutôt à miss Ruth, puis à sa tante, qui vaudra bien une douzaine d'oncles, si tu l'as de ton côté. Elle paraît t'apprécier.

— Comme tu y vas! Il n'est pas sûr que miss Ruth consente... Ne dirait-on pas que pour l'avoir il s'agit seulement de la demander! Peut-être gâterais-je tout par trop de précipitation.

— Trop de précipitation! J'ai presque envie de rester ici et de devenir à mon tour amoureux d'elle! Il me faudrait vingt-quatre heures pour cela, pas une minute de plus. Toi, tu as eu six semaines!

— Tu dis six semaines?.. Il me semble que je l'ai aimée toute ma vie, murmura Lynde.

## VI.

S'il y a au monde un voyage aussi délicieux que celui de Genève à Chamounix, c'est assurément le voyage de Chamounix à Genève, et pourtant Edward Lynde eût refusé d'en convenir le lendemain matin, quand le lourd véhicule qui renfermait les trois voyageurs prit la route de Bonneville au trot de quatre vigoureux chevaux de Savoie qui soulevaient autour d'eux un nuage de poussière et faisaient sonner tous leurs grelots.

— Je ne croyais pas tenir beaucoup à Genève, dit miss Ruth, se penchant à la portière pour jeter derrière elle un regard sur la

petite capitale suisse, si gracieusement posée au bord de son lac bleu, pourtant c'est avec regret que je le quitte!

— Cela vient, j'imagine, de ce que vous avez trouvé ici un repos complet, repartit Lynde. Genève a sur toutes les villes étrangères l'avantage inappréciable de ne posséder ni riches galeries de tableaux, ni ruines majestueuses suintant entre chaque pierre l'humidité des siècles historiques. Ailleurs, voyez-vous, on est troublé par toutes ces belles choses qu'on se fait un devoir de visiter. Le temps d'arrêt à Genève produit sur quiconque sort d'Italie, par exemple, l'effet d'un sommeil paisible succédant à des rêves agités. Mais je ne me plains pas, pour mon compte, de quitter cette ville. Je ne regretterais pas le paradis lui-même, si je l'abandonnais en agréable compagnie et par une matinée pareille.

— La compagnie et la matinée, très probablement aussi, sont fort sensibles à votre compliment, monsieur.

La matinée était irréprochable, et la compagnie, ou du moins la portion de la compagnie qui s'appelait miss Ruth avait les joues plus roses et les yeux plus brillans que de coutume. Quant à Mme Denham, la tournure pratique de son esprit la portait à s'inquiéter du plus ou moins de solidité de l'échafaudage des malles derrière la voiture. Cette voiture était un monument vaste et commode, avec son train rouge et noir et son coffre marron reposant sur un système de ressorts compliqués. La banquette de derrière occupée par les dames recevait l'abri d'une capote, tandis que la banquette de devant restait découverte. Lynde partageait celle-ci avec une montagne de manteaux et de couvertures. Silencieux, il caressait un rêve dont l'audace le faisait presque trembler : parmi les bonheurs innombrables de cette journée ne goûterait-il pas celui d'un tête-à-tête avec Ruth? Çà et là, en gravissant quelque montée, un sentier ombreux tracé à travers les déchirures du rocher viendrait peut-être tenter la jeune voyageuse: on pourrait, en s'y enfonçant, couper au plus court, devancer la voiture, l'espoir de rencontrer à l'improviste une grotte, une cascade achèverait de séduire Ruth ; alors il l'aurait toute à lui, car Mme Denham marchait rarement quand elle pouvait en éviter la peine.

Pendant les premiers milles, la route courut à travers une succession de villas et de jardins ; il en fut ainsi jusqu'à Chêne, où un étroit ruisseau, le Floron, marque la limite du canton de Genève et de la Savoie. A partir de cet endroit, le paysage devient progressivement pittoresque. A droite, vous découvrez quelques échappées des Voirons et de la chaîne du Jura. Au-delà on trouve le village d'Annemasse, et les tours du château d'Étrambière se dressent au pied du petit Salève noyé dans les vapeurs bleuâtres de l'horizon. Vous n'apercevez plus le Mont-Blanc qu'à de rares intervalles.

Les hameaux s'accrochent aux flancs de la montagne ou cherchent à se cacher dans les profondeurs d'un ravin. Chacun d'eux a sa bizarre petite église qui sort d'une agglomération de croix tumulaires; — tel se tient un berger au milieu de son troupeau, — chacun a dans sa rue principale un ruisseau où de belles filles aux pieds massifs, aux nattes pendantes de cheveux blonds, lavent perpétuellement du linge; chacun possède son mendiant respectif, pourvu soit d'un goître, soit d'une jambe de bois; chacun enfin, avec ses toitures en tuiles rouges ou verdâtres, vous donne tour à tour une double impression apparemment contradictoire : envie d'approcher et hâte de repartir.

A Nangy, nos voyageurs rencontrèrent sur la lisière du village une cinquantaine d'enfans de l'école marchant trois par trois, filles d'un côté, garçons de l'autre. Les filles, uniformément vêtues d'une robe bleue, avec un fichu blanc bien épinglé et une queue de cheveux battant le dos, avaient la mine de petites vieilles; les garçons, en accoutrement non moins vieillot, semblaient sans exception avoir au moins cent ans. Quand la voiture passa entre les deux files, toutes ces petites commères firent ensemble la révérence et tous ces petits bonshommes levèrent en même temps leurs chapeaux, avec une gravité risible.

— Supposez une rencontre de ce genre aux États-Unis! fit observer Lynde. Quelle différence! Une demi-douzaine de galopins se seraient déjà accrochés à la voiture, et les plus joyeux compagnons de la bande nous lanceraient probablement deux ou trois pierres ou une boule de neige, selon la saison.

— Voilà maintenant le curé! fit miss Denham.

Quand le curé, un homme de grande taille, rayonnant de santé, passa en s'éventant avec son chapeau, sa bonne figure ronde et ses cheveux blancs floconneux rappelèrent à Lynde le pauvre vieux monsieur qu'il avait pris pour un pasteur, en une circonstance mémorable. La scène entière se retraça instantanément à ses yeux. Peut-être le caractère du paysage que traversaient alors les voyageurs contribuait-il à rafraîchir la mémoire de Lynde. Il n'y avait pas un nuage sur le bleu pâle du ciel; au loin on retrouvait les grands pics tachetés de neige et à deux pas les collines tourmentées, couvertes d'une végétation rabougrie au milieu de laquelle se dressait de distance en distance un sapin étiolé. Le visage de Lynde prit une singulière expression.

— A quoi pensez-vous, monsieur? demanda M^me^ Denham, relevant son ombrelle pour le regarder.

— Je songeais à la ressemblance extraordinaire qui existe entre ce point de la Suisse et certaines parties de notre pays.

— Vraiment? Jamais je ne l'ai remarquée.

— C'est peut-être une fausse appréciation de ma part, reprit Lynde. Pourtant nous avons dans les montagnes de la Nouvelle-Angleterre des formations géologiques identiques à celles-ci, une végétation semblable, et la même rigueur de climat dont les effets se font sentir jusqu'au milieu de l'été.

— Naturellement tous les sites montagneux se ressemblent plus ou moins; n'importe, si un ballon me déposait au milieu des Montagnes-Blanches, je saurais tout de suite que je ne suis pas en Suisse.

— Je voudrais vous mettre à l'épreuve en un endroit que je connais, dit Lynde.

— Verrez-vous rien de pareil à ceci, par exemple, dans la Nouvelle-Angleterre? demanda miss Ruth, désignant du doigt un village situé au centre de la vallée que fermaient à droite les roches calcaires déchiquetées du Brezon, à gauche les pentes verdoyantes du Môle.

A Bonneville, on changeait de chevaux. Nos touristes s'arrêtèrent devant une auberge encombrée par les voyageurs de la diligence qui arrivait de Sallanches et se rendait à Genève.

Lynde commençait à s'inquiéter un peu. Le voyage avait été jusqu'ici agréable, sans doute, mais n'avait pas rempli complétement son attente. Ses compagnes étaient tout occupées du paysage, et lui, il était uniquement occupé de miss Ruth. Jamais elle ne lui avait paru aussi séduisante que ce jour-là. Une sensation de plaisir indicible s'était emparée de lui quand, à deux ou trois reprises, Ruth, plongée au fond de la voiture, avait attaché ses yeux sur les siens d'un air rêveur. M^me^ Denham le gênait fort en revanche, et il maudit de bon cœur l'auberge de Bonneville, où un essaim de touristes parlant toutes les langues du monde s'abattit dans la salle commune, juste au moment où miss Ruth, rattachant sa coiffure, lui montrait à son insu, dans l'encadrement disloqué de la glace, un joli tableau qu'il ne devait jamais oublier.

Les gens de la diligence dînent ordinairement à Bonneville; ce fait, connu de Lynde, lui avait fait choisir de préférence pour la même opération le village de Cluses. On se remit donc bientôt en route avec un nouvel attelage. De superbes montagnes, celles-ci la tête perdue au sein des nuages, celles-là couronnées de neige, d'autres enfin s'effilant à la façon de fers de lance, fermaient de tous côtés l'horizon. On commençait à rencontrer plus fréquemment au bord du chemin ces tristes amas de pierres surmontés d'une croix portant une inscription illisible, qui marquent l'endroit où un passant fut écrasé par quelque éboulement ou quelque avalanche. Malgré des brises intermittentes, les dernières heures avaient été extrêmement chaudes. A Cluses, nos trois voyageurs, couverts

de poussière, éprouvèrent une sensation de bien-être en pénétrant dans une salle d'auberge fraîche, proprette, éclairée seulement par un demi-jour et où la table était mise près de la fenêtre qu'abritaient des jalousies vertes.

— Je passerais volontiers un mois ici, déclara Mme Denham, jetant son chapeau loin d'elle.

— Notre cocher nous accorde trois quarts d'heure seulement, fit observer Lynde. Il dit qu'il ne faut pas perdre de temps si nous voulons atteindre Chamounix avant le coucher du soleil.

— Chamounix nous attendra.

— Mais non pas le soleil...

Lynde avait une meilleure raison que celle-là pour être pressé de se remettre en route. C'était entre ce point et Magland ou plutôt immédiatement après Magland qu'il se proposait d'inviter miss Ruth à faire une promenade à pied. La cascade d'Arpenaz, quoiqu'on puisse la voir tout aussi bien sans quitter la voiture, devait lui servir de prétexte. Seulement, hélas! il lui faudrait comprendre Mme Denham dans son invitation, et il croyait assez au caractère changeant des femmes pour ne pas trop compter sur un refus de celle-ci. — Elle ne veut jamais faire un pas, donc elle viendra sans doute, se disait Lynde avec effroi.

Il n'avait pas la moindre idée de ce qu'il dirait à miss Ruth, s'il réussissait à esquiver ce tiers importun. Au reste, en dix minutes de promenade, il ne pourrait dire grand'chose, tout au plus témoigner le chagrin que lui causait la pensée d'une séparation prochaine; mais ce chagrin serait exprimé dans des termes qui ne laisseraient pas de doute à Ruth sur la nature de ses sentimens pour elle. Lui permettrait-elle d'aller si loin que cela? C'était un problème qu'il laissait à son étoile le soin de résoudre.

Lynde était debout sur le perron de l'auberge lançant vers le ciel, d'un air pensif, les bouffées de son cigare, quand la voiture sortit de la cour et que les deux dames parurent sous la porte. La jeune fille appuya sa main dégantée sur la sienne pour monter en voiture. Il sentit la légère pression de ses doigts et le contact de ses bagues longtemps après avoir franchi l'étroit défilé voisin de la Balme, où d'odieux indigènes s'obstinent à faire parler un vieil écho.

— La grotte vaut-elle la peine d'être vue? demanda Mme Denham regardant la montagne d'un air indécis.

— Il y a une heure de très rude ascension dont on n'est pas suffisamment récompensé, répondit Lynde, épouvanté par cette apparence de velléités entreprenantes; mais je crois que nous ferons bien de nous arrêter un moment à la chute d'Arpenaz. Voilà qui est réellement merveilleux. Cela vaut presque le Staubbach, dit-on.

Tout en rattachant négligemment les trois boutons de son gant, miss Ruth jeta sur le jeune homme certain regard où il crut démêler une pointe de raillerie. Il était deviné, il s'en rendait compte. Cette malicieuse enfant lisait probablement ses noires intentions avec la même facilité que si elles eussent été imprimées sur son front en gros caractères. Lynde, pour éviter le regard en question, se mit à étudier avec acharnement la forme d'un pic situé à sa gauche. — Voilà, se dit-il, le premier symptôme de coquetterie que je découvre en elle. Si elle consent à venir sans sa tante, c'est qu'elle a l'intention ou de se moquer de moi, ou de me fournir l'occasion de lui parler sérieusement. A quoi vous déciderez-vous, miss Ruth?

Enfin, à un tournant du chemin, la chute apparut dans le lointain. Le volume d'eau n'est pas considérable, sauf quand il est grossi par les pluies comme il arrivait ce jour-là, mais son élan du sommet d'un rocher gigantesque produit le plus bel effet; la paroi du précipice est concave, et l'eau, qui tombe de plusieurs centaines de pieds, semble, avant d'arriver à moitié de la profondeur, être pulvérisée par la résistance de l'air et s'envoler au caprice du vent, comme un léger voile diversement coloré. On dirait que cette eau reste miraculeusement suspendue au milieu de l'air, tandis qu'en réalité elle descend sous forme de vapeur impalpable jusqu'au fond de la gorge, où elle forme un torrent qui se déverse dans l'Arve.

La grande route longe le pied de la montagne et en maint endroit permet d'apercevoir la cascade, soit qu'on en approche, soit qu'on s'en éloigne. Ce fut juste en face de la chute, éloignée d'un demi-mille, mais beaucoup plus rapprochée en apparence, que le cocher, obéissant aux instructions antérieures de Lynde, arrêta les chevaux; au moment même le soleil, dardant ses rayons à travers cette masse liquide, la diaprait de toutes les nuances du prisme.

— Mesdames, dit Lynde sans préambule, notre conducteur me parle d'un chemin de traverse charmant qui rejoint la route à un mille d'ici.

— Prenons-le alors, répondit M^me^ Denham, en s'accommodant de son mieux sur ses coussins.

— Mais c'est un sentier de piétons au milieu des rochers, expliqua Lynde.

— Oh! en ce cas...

— Notre réputation de grands voyageurs américains souffrira si nous n'explorons pas à pied un coin de la Suisse, si petit qu'il soit. Plutôt que de courir ce risque, j'aimerais mieux entreprendre la course tout seul. C'est pourtant un supplice que de voir seul des choses intéressantes. Il ouvrit la portière et, se retournant sur le

marchepied, osa regarder miss Ruth, qui demeurait assise, d'un air de sphinx.

— Il n'y a pas à hésiter, si notre réputation est en jeu, s'écria Mme Denham, qui s'était levée vivement. Lynde sentit qu'il changeait de couleur. — Ma foi, non, reprit l'aimable femme, en se rasseyant. Je n'ai aucune prétention au titre de promeneuse infatigable.

— Et miss Ruth? — demanda Lynde, avec un soupir de soulagement.

— Oh! Ruth peut y aller, pourvu que ce ne soit pas trop loin.

— C'est à deux pas, affirma Lynde. Nous aurons à vous attendre au bout du sentier, à moins que les chevaux ne soient vivement poussés.

— Veux-tu, Ruth?

Miss Ruth hésita, puis pour toute réponse se leva et donna la main à Lynde. Évidemment sa première idée avait été de refuser. L'instant d'après, elle était débout sur la route, et la voiture gravissait lentement la côte, emportant Mme Denham, qui se retournait pour regarder la cascade à travers son lorgnon.

Une sorte d'escalier très raide, creusé dans le rocher, conduisait au sentier bordé de fougères qui, sur un espace de trente ou quarante mètres, était trop étroit pour permettre à deux personnes de marcher de front. Miss Ruth, ses jupes relevées d'une main, passa devant, se frayant adroitement un passage au milieu des pierres rendues glissantes par la mousse qui les revêtait. Lynde la suivait en silence; il croyait à peine encore au succès de sa ruse. La jeune fille, elle aussi, était préoccupée. Une fois elle s'arrêta pour lui permettre de la débarrasser d'une ronce qui l'avait accrochée au passage, une autre fois pour le prier de cueillir une de ces fleurs d'un blanc de cire qui, dans les Alpes, se rencontrent parfois jusqu'au milieu des débris laissés par les avalanches. L'air était rempli du parfum résineux des sapins, dont les branches, entrecroisées au-dessus du sentier, formaient une voûte où filtraient les rayons du soleil. A voir de droite et de gauche leurs tiges élancées s'élever dans le demi-jour qui régnait sous la futaie, on se serait cru dans le transept d'une cathédrale. Lynde était capable d'aller au bout du monde, muet et recueilli, à la suite du guide charmant dont la robe brune d'une coupe sévère ondoyait devant lui. Il songeait, en contemplant ces lignes si pures, à certain bas-relief qu'il avait vu sur un vase antique du musée de Naples. Tout à coup le chemin s'élargit, le murmure d'un ruisseau courant dans les rochers se fit entendre, et la limite du bois apparut.

Lynde poussa un profond soupir.

— Quel soupir, monsieur! s'écria Ruth, se tournant vers lui, étonnée; c'est à peine flatteur...

— Ce n'était pas précisément un compliment à votre adresse, mademoiselle, mais plutôt la manifestation involontaire du regret que j'éprouve de voir finir cette journée trop vite envolée.

— Vous êtes pressé, nous avons bien trois ou quatre heures avant que le soleil se couche; il sera temps alors de commencer les lamentations. Pour ma part, je jouis tant de ce qui m'entoure qu'il n'y a pas en moi la place d'un regret.

— Eh bien! Vous l'avouerai-je? J'ai cru que ce voyage ne vous satisfaisait guère; vous n'avez presque rien dit depuis votre départ de Genève.

— C'est précisément la preuve de ma satisfaction profonde; vous sauriez cela, si vous me connaissiez mieux. Un beau paysage produit sur moi le même effet que la musique. Et puis, je méditais un projet.

— Un projet?

— Une noire conspiration dans laquelle je vous destine un rôle.

— Quel qu'il soit, je l'accepte. Dois-je employer le fer ou le poison? Quoi que vous décidiez, votre ennemi n'est plus.

La jeune fille, moitié grave, moitié rieuse, leva les yeux sur lui; ce regard empreint tout à la fois de timidité et d'une certaine hauteur, c'était encore le regard de la pauvre petite Reine de Saba!

— Voici de quoi il s'agit. J'ai besoin que vous pressiez ma tante de faire l'ascension du Montanvert et de visiter la Mer de Glace... avant l'arrivée de mon oncle.

— Monsieur Denham ferait-il quelque objection à un désir si raisonnable?

— Je ne crois pas que rien puisse le décider à nous laisser, l'une ou l'autre, nous aventurer sur un de ces étroits sentiers de mulets.

— Mais cette ascension est une promenade que tout le monde fait; le chemin est parfaitement sûr.

— Mon oncle a été témoin d'un affreux accident sur le Wetterhorn et il a lui-même échappé par miracle à la mort, de sorte que toute excursion de montagne qui n'est pas possible en voiture le trouve intraitable. Je crains que ma tante elle-même n'accueille point ma proposition avec enthousiasme. Quand je la ferai, ce sera donc à vous de me soutenir.

— Je n'aurai garde d'y manquer!

— A la bonne heure! Figurez-vous que je cherchais l'occasion de vous demander ce petit service quand vous avez imaginé fort à propos de mettre pied à terre...

— Cependant vous ne paraissiez pas d'abord très disposée...

— J'hésitais à laisser ma tante.

— Oh! si vous aviez refusé, c'eût été cruel! Cette promenade, bien que trop courte d'une centaine de milles au moins, est le plus bel épisode de ma journée.

— Allons, monsieur Lynde, voilà qui est plus galant que votre soupir de tout à l'heure.

— Avez-vous songé que c'est la première fois que nous nous trouvons seuls ensemble depuis que nous nous connaissons?

— Oui, dit simplement miss Ruth, c'est la première fois.

— Je suis certes un des grands admirateurs de Mme Denham...

— Je ne comprendrais pas qu'il pût en être autrement; elle a pour vous une réelle amitié.

— Je lui en rends grâce, croyez-le... Cependant il m'est arrivé par momens de souhaiter que son mari fût ici.

— Pourquoi? demanda miss Ruth, le regardant bien en face.

— Parce que peut-être alors serait-elle moins occupée de vous.

— Ma tante m'aime beaucoup, dit miss Ruth, il lui en coûte de se séparer de moi, fût-ce pour une heure.

— Je conçois cela, fit Lynde d'un air naïf.

— Quand elle m'a adoptée, j'avais trois ans; depuis lors, nous ne nous sommes jamais séparées. Elle est restée à Paris, bien qu'elle ne s'y plût pas, tout le temps que j'y ai été en pension. Elle me ferait tous les sacrifices dont une mère peut être capable pour sa fille. Oui, elle a été pour moi une mère et une sœur à la fois. Jamais je ne pourrai reconnaître un pareil dévoûment.

Tandis qu'elle parlait, Lynde aperçut avec horreur la route derrière une lisière d'arbres rabougris. Il lui semblait que deux minutes à peine s'étaient écoulées depuis l'instant où il avait aidé la jeune fille à gravir les marches de pierre, à l'autre extrémité du sentier.

Peut-être cette occasion tant désirée ne se présenterait-elle plus!

— Miss Ruth, dit-il d'une voix émue.

Elle leva les yeux sur lui avec inquiétude.

— Miss Ruth!..

— Oh! voilà la voiture! s'écria-t-elle, abandonnant son bras qu'elle venait d'accepter, et courant jusqu'au bas du petit chemin qui se rétrécissait de nouveau en cet endroit.

— Et voilà, — ajouta-t-elle en se retournant à moitié, ce qui permit à Lynde de constater la rougeur qui s'était répandue sur son visage, — voilà ma tante avec une mine aussi désespérée que si nous avions glissé dans quelque précipice. Heureusement qu'il n'en est rien, n'est-ce pas?

— Non, nous n'avons glissé dans aucun précipice, répondit Lynde d'un air contraint.

Il grommelait en lui-même :

— Plût à Dieu que cela fût arrivé! Elle m'a traîné derrière elle comme un niais sous ce couvert d'arbres, et, sans rien faire pour m'en empêcher, ne m'a pas permis de lui dire le moindre mot d'amour. C'est la coquette la plus accomplie que j'aie jamais ren-

contrée. Je suis un enfant entre ses mains. Je commence à avoir peur d'elle.

Déjà miss Ruth était dans la voiture et attachait la fleur des Alpes au corsage de sa tante. Lynde reprit sa place devant elle, et l'on se remit en route. Notre jeune homme, tout déconfit qu'il fût, ne savait pas en somme s'il devait rire ou pleurer. Il avait du moins rompu la glace et trouverait plus facile de s'expliquer à la prochaine occasion. Ruth ne l'avait pas repoussé; elle l'avait simplement évité. Peut-être s'y était-il mal pris? Il n'osait songer à proposer une nouvelle promenade. Les chemins de traverse ne pouvaient décidément pas le servir auprès de cette jeune personne.

Ruth était plus gaie maintenant. — L'exercice t'a fait du bien, remarqua M^me^ Denham. Je regrette de n'avoir pas accepté, moi aussi, l'invitation.

Lynde à ce sujet exprima un regret poli auquel Ruth joignit les siens avec une chaleur qui lui parut malicieuse et exagérée.

Peu avant d'arriver à Saint-Martin, miss Ruth attaqua son grand projet d'expédition au Montanvert. Ainsi qu'elle l'avait prévu, sa tante resta froide tout d'abord, mais Lynde vint habilement à la rescousse; il se hâta d'assurer que l'ascension n'était ni dangereuse ni difficile, qu'elle n'exigeait même pas de guide, et miss Ruth regarda sa tante d'un air si suppliant que celle-ci, après avoir résisté un peu, finit par faiblir. Comme on n'osait compter sur la continuation indéfinie du beau temps, il fut décidé que l'on entreprendrait l'excursion dès le lendemain matin, à la pointe du jour. Puis la conversation tomba.

Le magnifique panorama qui entourait maintenant les voyageurs absorbait complétement leur attention. On traversa un pont au-dessus d'un abîme aux tons violets, dans les profondeurs duquel un filet d'eau serpentait en sifflant dans les pierres aiguës de son lit, puis un village endormi qui semblait avoir été posé là uniquement au point de vue pittoresque; on gravit une rampe escarpée sous l'ombre noire de rochers menaçans, on suivit enfin une corniche longeant le précipice; les sapins dressaient leurs flèches pointues au fond de la vallée.

Du pont jeté entre Saint-Martin et Sallanches, le Mont-Blanc apparut brusquement au-dessus des verts pâturages, et il sembla aux voyageurs que ses pics étincelans fussent tout près, bien qu'en réalité douze milles à vol d'oiseau les en séparassent encore. A partir de cet endroit, chaque détour du chemin sinueux déroula de nouvelles splendeurs. Malheureusement le crépuscule tombait.

C'était à peine si depuis une heure les trois hôtes du voiturin avaient échangé une parole. Des ombres grisâtres se répandaient

déjà dans les ravins, les hauts sommets s'estompaient de minute en minute d'un rose ou d'un violet plus foncé; on eût craint, en élevant la voix, de rompre le charme. Tout cela ressemblait à un rêve, et ce fut aussi avec un geste de fantôme nocturne que le cocher, se retournant tout à coup sur son siége, prononça ce mot : — Chamounix!

## VII.

Les vapeurs du matin flottaient encore sur les vallées, bien que depuis plus d'une heure le soleil eût embrasé le sommet des pics lointains. Lynde errait de long en large devant l'hôtel de la Couronne, tirant à tout moment sa montre.

Au milieu de la rue, deux guides tenaient nonchalamment les rênes de trois mulets dont deux portaient des selles de femme. Depuis trente minutes déjà, l'heure était passée. M^me^ Denham et sa nièce avaient pourtant promis la veille d'être matinales! Le jeune homme continua sa promenade, en accélérant le pas, comme si la rapidité de ses mouvemens eût été capable d'exercer une influence occulte sur les retardataires. Un nouveau quart d'heure s'écoula sans les amener.

Pour la vingtième fois il tirait sa montre, quand miss Ruth parut au seuil de l'hôtel d'un air chagrin.

— N'est-ce pas vraiment jouer de malheur? Ma tante ne peut pas venir!

— Elle ne peut pas venir? balbutia Lynde.

— Le voyage d'hier lui a donné la migraine. Elle s'est levée, s'est habillée, mais il lui a fallu se recoucher.

— Alors tout est fini sans doute, soupira Lynde d'un air découragé, en faisant signe aux guides.

— Je ne sais, répliqua miss Ruth irrésolue sur la dernière marche; je me demande ce que je dois faire. Quant à ma tante, elle supplie, elle exige que nous partions. Jamais je ne me pardonnerai de lui avoir laissé voir que j'étais si désappointée. Bonne tante! Elle a fini par déclarer qu'en dépit de sa migraine elle irait, si je ne me décidais pas à partir sans elle.

Le front de Lynde s'éclaircit.

— C'est qu'elle serait parfaitement capable d'exécuter sa menace, continua Ruth, quittant sa pose de statue et descendant les degrés du perron, un manteau plié sur son bras gauche, car, entre nous, elle n'est pas très malade. Que devons-nous faire, monsieur Lynde?

— Il me semble, mademoiselle, que le mieux serait de vous décider à tenter seule l'ascension, dans l'intérêt même de votre tante. Nous pourrions ne pas pousser l'excursion jusqu'à la Mer

de Glace, vous savez. Il faut deux heures seulement pour monter, et la descente prend une demi-heure de moins; nous pouvons être de retour pour l'heure du goûter.

— Eh bien! Allons!

Lynde renvoya l'un des mulets et aida miss Ruth à s'installer sur l'autre. Pendant qu'il s'occupait de ces préliminaires, il sut se contenir assez pour ne pas laisser éclater la joie qu'il éprouvait de la tournure qu'avait prise toute l'affaire. Une bonne fortune inespérée allait lui livrer son idole cinq heures de suite! La montagne dût-elle s'écrouler, il faudrait qu'elle écoutât ce qu'il avait à lui dire!

Le guide ouvrit la marche à travers la ville, au pas accéléré. Devant chaque hôtel se trouvaient des groupes bruyans de touristes prêts à se mettre en route. C'était une vraie tour de Babel où l'on entendait parler français, allemand, italien, anglais, et tous les patois provinciaux dérivés de ces diverses langues : de temps en temps, le hennissement des mulets éclatait au milieu de ce brouhaha et dominait tous les bruits. Il y a peu d'endroits au monde où l'on rencontre plus de mouvement qu'à Chamounix, le matin pendant la saison.

Nos amis eurent bientôt laissé derrière eux tout ce tumulte et s'engagèrent dans les riantes prairies qui succèdent à la ville. En peu de temps, ils atteignirent le hameau situé au pied du Montanvert. Alors le guide prit la bride du mulet de miss Ruth, et la montée commença. Le chemin décrit une série de zigzags : il est ici fouillé dans le roc vif; plus loin il a plusieurs mètres de large, mais généralement il forme une étroite corniche avec une muraille perpendiculaire d'un côté, et un ravin à pic de l'autre. Ces ravins finissent par se transformer en précipices de dimensions respectables. Une douzaine de détours franchis en silence conduisirent nos excursionnistes à une altitude de quelques centaines de pieds au-dessus du plateau inférieur.

— Voilà qui n'est pas précisément rassurant, fit miss Ruth cramponnée au pommeau de sa selle et jetant un coup d'œil au fond de la vallée, véritable mosaïque de champs de toutes sortes, sillonnés par des ruisseaux qui miroitent au soleil. — Pourquoi nos mulets s'obstinent-ils à marcher sur l'extrême bord du chemin?

— C'est une habitude qu'ils prennent en portant des paniers. Vous leur faites l'effet d'un panier, et le soigneux animal tient à ne pas vous raboter contre les roches; mais ces bêtes-là ont le pied sûr autant qu'un chamois, et ne se soucient pas plus que vous de rouler dans le gouffre. Leur instinct est merveilleux : voyez avec quelle précaution elles mettent le pied sur une pierre détachée, après l'avoir tâtée au préalable.

— Je voudrais qu'elles fussent assez intelligentes pour se laisser conduire au milieu du sentier, dit miss Ruth.

— Vous pouvez vous en rapporter au guide ; c'est un personnage accompli, il a toutes les qualités : en première ligne, je place son ignorance absolue de l'anglais. Vous n'avez donc pas besoin de vous gêner, dites devant lui tout ce qu'il vous plaira. Je l'ai choisi à cause de cela, ajouta Lynde en souriant. Son camarade était un polyglotte.

— Si j'ai quelque chose de désagréable à dire, répondit miss Ruth en souriant à son tour, je le dirai en français.

Le guide, qui parlait quatre langues, y compris l'anglais, ne sourcilla pas. Au moment du départ, Lynde avait fait subir aux deux guides un examen en règle ; après quoi, il avait pris l'un pour l'autre avec une étourderie inexcusable.

— J'espère, mademoiselle, que vous n'aurez aucune occasion d'être autrement qu'aimable ; pour commencer, vous allez m'accorder une grâce.

— Cela dépend, répliqua miss Ruth en français.

— Bon, voilà déjà que vous exécutez votre menace ! Vous ai-je donc offensée ?

— Oh non ! Quelle est cette grâce ?

— Avouez à votre tour que vous regrettez un peu que tout ceci doive finir.

— Vous voulez dire d'avoir à quitter Chamounix ?

— Eh bien !.. Oui.

— Certainement, je le regretterai, dit miss Ruth avec franchise, mais encore une fois je prétends ne pas me désoler d'avance.

Il y avait dans cette candeur quelque chose qui, tout en ravissant Lynde, l'empêcha, pour le moment, de s'expliquer comme il en avait le projet. Il garda pendant quelque temps le silence. Miss Ruth s'était habituée aux allures de sa monture, et ne tenait plus le pommeau de la selle : elle était assise avec une sorte de nonchalance, les mains croisées sur son genou, cédant aux mouvemens saccadés de l'animal qui la portait. Dans cette attitude abandonnée, elle était l'image parfaite de la Reine de Saba assise sur la jument du diacre Twombly ; Lynde ne put s'empêcher d'en être frappé. Tout naturellement, il se trouva reporté à Rivermouth, il se rappela la pantoufle de Cendrillon serrée au fond d'une vieille malle. Comme cette pantoufle irait bien à l'un des petits pieds que le déplacement d'un pli de la jupe lui montrait au moment même ! — Après tout, se dit-il, si je n'avais pas rencontré la pauvre folle, peut-être n'eussé-je pas regardé deux fois miss Denham pour l'aimer au second regard. C'est elle qui a décidé de ma destinée, et je ne devrais pas être ingrat. — Là-dessus, il résolut de raconter son aventure à Ruth, le jour où l'occasion s'en présenterait.

Relevant brusquement la tête et poussant sa mule aussi près que possible de celle de la jeune fille : — Que comptez-vous faire, demanda-t-il, quand votre oncle sera ici?

— Quand mon oncle sera ici, nous ne ferons plus de projets; mon oncle a l'habitude de tout régler pour chacun.

— Je ne pense pas qu'il réglera rien de ce qui me concerne, dit Lynde avec un certain accent de tristesse. Je voudrais bien qu'il s'en chargeât pourtant, car je ne saurai que faire de ma personne.

— Je croyais que vous alliez à Pétersbourg.

— J'y ai renoncé.

— Sans doute pour parcourir l'Allemagne du Nord?

— Non, j'ai renoncé à cela aussi. M. Denham restera-t-il quelque temps à Chamounix?

— Pas très longtemps, je crois.

— Que vais-je devenir après votre départ? s'écria Lynde. Quand je songe qu'on va vous emmener, je suis tenté de lancer ma mule dans un de ces précipices!

La jeune fille se pencha en avant, et à travers une éclaircie du rideau de pins regarda le flanc rocailleux de la Flégère sans répondre.

— Miss Ruth, reprit Lynde, il faut que je parle enfin!

— Non, ne parlez pas, dit-elle, se retournant vers lui avec un geste moitié impérieux, moitié suppliant. Je vous le défends! — Puis elle ajouta d'un ton plus doux :

— Nous avons encore quatre ou cinq jours, une semaine peut-être à passer ensemble. Nous sommes de bons, de vrais amis, restons ainsi jusqu'au bout.

— Voilà des paroles cruelles dans leur pitié, fit le jeune homme blessé au cœur. C'est une manière aimable de faire passer une chose bien amère.

— C'est une manière de vous dire que je tiens beaucoup à votre amitié, monsieur Lynde, répondit-elle, se redressant sur sa selle, tandis que ses yeux s'animaient d'un éclat inaccoutumé. Je ne sais si je réussirai à vous faire comprendre le prix que j'y attache. Ma vie n'a pas été tout à fait celle des autres jeunes filles de mon pays, d'abord parce que depuis mon enfance ma santé a toujours été très délicate. Peut-être sont-ce les inquiétudes que j'ai données à ma tante qui l'ont rendue si jalouse de mon affection. Je n'ai jamais noué d'intimité avec aucune compagne de mon âge, je n'ai jamais été avec personne, — avec aucun homme, — sur le pied de familiarité où je suis avec vous. Ma tante a permis que nous fussions amis.

— Mais, miss Ruth...

— Monsieur Lynde, reprit-elle en l'interrompant, c'est à votre

amitié que ma tante m'a confiée aujourd'hui. Ce serait la tromper que de vous permettre de me parler comme vous le faisiez tout à l'heure.

Lynde comprit son erreur. Il aurait dû d'abord s'adresser à Mme Denham. Il avait manqué aux convenances, oubliant que l'éducation de Ruth avait été différente de celle des jeunes Américaines en général. Dans notre pays, si vous aimez une jeune fille, vous le lui dites; ailleurs, c'est à sa grand'mère qu'il faut le confier. Lynde baissa la tête et demeura silencieux, résolu à réparer ses torts le soir même.

Au bout d'un instant : — Miss Ruth, dit-il, s'il m'était donné de choisir, je préférerais votre amitié à l'amour de toute autre femme.

— C'est convenu, répondit-elle en rougissant. Nous n'y reviendrons plus.

Et elle chassa un papillon doré qui voltigeait inconsidérément autour d'elle.

Pendant tout ce temps, le guide avait marché, la bride du mulet de Ruth passée sur le bras, sans paraître prendre le moindre intérêt à la conversation. Dans ses courses d'été à travers la montagne, cet homme avait vu bien des intrigues amoureuses se nouer, bien des mariages se faire, il était évidemment beaucoup moins occupé de l'escarmouche des deux jeunes gens que d'un petit nuage noir qui s'était formé depuis une demi-heure et qui s'arrêtait sur l'aiguille du Dru.

Le sentier des piétons et le chemin des bêtes de somme se réunissent au Caillet, une source qui jaillit à mi-hauteur de la montagne. Là, les touristes firent halte dans une cahute.

— J'ai envie de continuer à pied, dit Lynde, en aidant Ruth à se remettre en selle.

— Alors je vous permets de conduire ma mule, répondit Ruth. Je n'ai pas peur du tout.

— Voilà une excellente idée! Pourquoi ne l'avez-vous pas eue plus tôt? — Ah! mais, je compte sur un *buona mano* comme un vrai guide!

— Je vous le donnerai d'avance, riposta-t-elle gaîment, allongeant le bras et feignant de lui présenter une pièce de monnaie entre le pouce et l'index.

Lynde lui prit la main et la retint un instant dans la sienne, mais sans oser la serrer.

Les rênes passées à son bras, il se mit en marche, jetant de temps en temps un regard derrière lui pour s'assurer que tout allait bien. Plus on approchait du sommet de la montagne, plus abrupts devenaient les détours du sentier, plus nombreux étaient les sillons fouillés par les avalanches d'hiver, devant lesquelles les grands pins

avaient volé comme des fétus de paille. Çà et là, on apercevait le lit desséché d'un torrent qui creusait une ride au front rugueux de la montagne.

— Voyez donc! s'écria Lynde arrêtant la mule et indiquant du doigt une crevasse au-dessous d'eux.

La nature, qui se plaît à placer des choses gracieuses même au milieu de ses créations les plus sauvages, avait rempli de myosotis le lit d'un de ces ruisseaux à sec. Sous l'action du vent, les millions de corolles de ce ruban de fleurs, large de quelques pouces seulement, mais long d'un quart de mille, faisaient, en s'agitant, l'effet d'un torrent bleu céleste.

De temps en temps, le faible tintement de la clochette suspendue au cou d'une vache venait annoncer aux voyageurs qu'ils approchaient du plateau. Après quatre ou cinq brusques détours, notre petite bande traversa un bouquet de pins rabougris et tordus par le vent, puis elle se trouva tout à coup sur le sommet du Montanvert. En quelques pas, on atteignit une auberge où les mules se reposèrent, tandis que miss Ruth et son compagnon s'en allaient contempler le glacier du haut des roches qui le dominent.

Vue d'en haut, la Mer de glace offre l'aspect d'un champ labouré, immense, recouvert d'un manteau de neige. Les ondulations de sa surface se distinguent à peine, et l'on ne voit rien de ces merveilleuses crevasses, gerçures étroites et souvent d'une profondeur insondable, lesquelles font, quand on y plonge le regard, l'effet de fentes qui se seraient produites dans un saphir.

— Je voudrais bien descendre sur la glace, dit Ruth après une minute de contemplation muette.

— Prenez garde! répondit Lynde. Du point où nous sommes, la descente est très rude, et il est rare que les dames la tentent. Et puis, si nous nous y mettions, il faudrait au moins traverser le glacier et rentrer à Chamounix par le Mauvais-Pas. Nous ferons cela une autre fois. Pour le moment, asseyons-nous sur cette pierre et causons.

— De quoi? Je ne me sens en veine de rien dire.

— C'est moi qui parlerai. Tenez, je vais vous conter une histoire.

— Une histoire? J'aime les histoires autant qu'à six ans; seulement je n'ai jamais eu de goût pour celles qui commencent par : « Il y avait une fois une petite fille, » laquelle petite fille se trouve à la fin être celle qui écoute.

— La mienne n'est pas de ce genre, répondit Lynde en souriant, et prenant la main de miss Ruth pour forcer son attention; pourtant elle a trait indirectement à vous. L'événement est déjà ancien.

— L'histoire me concerne, et remonte dejà loin? Je suis tout oreilles. Commencez!

Alors Lynde raconta son voyage à petites journées sur le dos de la

jument du diacre, sans omettre le moindre incident. Quand il en vint à sa rencontre avec la Reine de Saba : — Pauvre fille ! s'écria Ruth. Combien je la plains ! Est-ce là toute l'histoire ? Elle est bien triste !

— Oui, c'est tout. Inutile de dire que je n'ai jamais revu la malheureuse enfant.

— Mais vous avez pensé à elle ?..

— Très longtemps, mademoiselle.

— Cela me fait plaisir. Mais quel rapport tout cela peut-il avoir avec moi ? Vous avez dit...

— Que l'histoire vous concernait indirectement.

— Eh bien ?

— C'est la vérité ; je vais vous expliquer comment. Cette jeune fille était assez belle et vous ressemblait assez pour pouvoir être votre sœur ; aussi, quand je vous ai vue la première fois...

— Monsieur, dit le guide qui s'avançait un doigt à son chapeau, nous sommes menacés de pluie.

L'homme avait prononcé ces paroles en anglais. Ruth rougit jusqu'aux yeux, et le visage de Lynde exprima la consternation la plus comique.

— Nous sommes menacés de pluie ? répéta-t-il machinalement. Il me semblait que vous m'aviez dit ne pas comprendre l'anglais.

— Monsieur fait erreur. C'est Jean Macquart qui ne sait pas l'anglais.

— Fort bien, fit Lynde, s'il doit pleuvoir, mieux vaut nous remettre en route. Il ne serait pas agréable d'être retenus prisonniers par un orage, — ou plutôt, ce serait trop agréable... Les mules sont-elles prêtes ?

La petite troupe commença sans retard la descente.

Maintenant il fallait se résigner à faire face au précipice, et la pente du chemin paraissait bien plus rapide qu'à la montée.

— Est-ce du vent ou de la pluie, selon vous ? demanda Lynde, examinant un nuage noir aux bords d'une blancheur menaçante qui descendait sur la vallée.

— L'un et l'autre probablement, monsieur, d'ici une heure au plus, répondit le guide. Monsieur aurait pu rester à l'hôtel. Si monsieur veut, j'irai prévenir la famille de mademoiselle que vous êtes retenus.

— Oh non ! s'écria Ruth, révoltée de cette proposition. Il faut continuer. Je saurai supporter la pluie...

Elle n'avait pas fini de parler que de grosses gouttes fouettant les branches des sapins vinrent mouiller les roches autour d'eux.

— Voilà l'orage, dit Lynde.

— J'ai mon manteau, répondit sa compagne. Je me tirerai d'affaire très bien. Mais vous ?..

Un éclair lui coupa la parole. Le coup de tonnerre, roulant à travers la vallée, fut répercuté pendant une minute ou deux par les montagnes environnantes. Le guide saisit les rênes tout près du mors, et entraîna la mule à un trot précipité. Puis le ciel s'éclaircit, un instant on put croire que l'orage avait passé ailleurs; cependant nos gens n'avaient pas fait vingt pas qu'un crépitement étrange remplit l'air : c'était la pluie qui tombait. Le guide se dépouilla d'une grossière casaque de laine qu'il portait et, la jetant sur les épaules de la jeune fille, il en noua les manches sous son cou.

— Ah! ne faites pas cela! cria Ruth, vous prendrez froid à en mourir.

— Mademoiselle, répondit l'homme pendant qu'il doublait son nœud, depuis tantôt trente-huit ans, petit ou grand, je reçois la pluie et la neige sur le dos, — et pourtant me voilà!

La pluie tombait à torrens, elle voilait tous les alentours. De la partie du sentier qui se trouvait immédiatement devant eux, de la muraille qui se dressait tantôt à leur droite, tantôt à leur gauche, nos voyageurs aveuglés n'apercevaient plus rien. Bientôt le vent se mit à souffler et ses sifflemens produisaient dans les sapins le même bruit que dans les cordages d'un navire durant la tempête Aux angles saillans du chemin, il acquérait une telle violence qu'il menaçait de renverser les mules. Les éclairs se succédaient maintenant avec rapidité, les roulemens du tonnerre ébranlaient sans interruption la montagne. On aurait cru que les pics et les plateaux supérieurs s'écroulaient pêle-mêle les uns sur les autres au fond de la vallée. Si désagréable que fût la situation, elle n'offrait cependant qu'un seul danger résultant de la possibilité d'un éboulement ou de la chute d'une pierre. Tous les dix pas, le guide jetait un coup d'œil investigateur sur les étages au-dessus de lui et prêtait l'oreille. Les mules elles-mêmes avaient conscience de ce péril particulier. Aucun éclair ne les faisait broncher, mais au moindre bruit d'un caillou roulant sur la déclivité de la montagne, elles portaient leurs oreilles en avant avec inquiétude. Lynde avait mis pied à terre, pour marcher à côté de Ruth. Un coup de tonnerre d'une violence exceptionnelle ayant éclaté, la jeune fille étendit instinctivement la main vers lui; il prit cette main et continua de la tenir sous un pli du manteau.

— Avez-vous froid? demanda-t-il, sentant qu'elle était glacée.

— Pas trop, répondit Ruth.

Un nouveau coup de tonnerre lui coupa la parole. Un globe de feu resta suspendu au milieu de l'atmosphère assombrie, puis s'abattit sur la vallée. Quand Lynde reporta son regard interrogateur et anxieux vers sa compagne, ils constata qu'elle avait les lèvres violettes et les dents serrées. La pluie avait fini par pénétrer ses épais

vêtemens. Le pauvre garçon était au désespoir et se reprochait amèrement d'être parti sans Mme Denham; sa présence eût permis de remettre la descente à un moment plus favorable. Il n'y avait pas à se le dissimuler, son devoir à lui eût été de laisser Ruth à l'auberge et de retourner seul à Chamounix. L'idée ne lui en était pas venue. La seule chose à faire maintenant était de hâter le pas.

En moins de trois quarts d'heure, la petite caravane franchit la seconde moitié de la descente. Au bas de la montagne, une voiture fermée, envoyée de l'hôtel, attendait. Engourdie par le froid, les membres raidis par la longue chevauchée qu'elle venait de faire sans pouvoir changer de position, Ruth, quand elle eut mis pied à terre, ne réussit pas à se tenir debout. Il fallut que Lynde la portât dans la voiture. Pas un mot ne fut échangé entre eux avant d'arriver à l'hôtel; il était trop inquiet, elle était trop épuisée. Mme Denham les attendait devant la porte.

— Monsieur Lynde! Monsieur Lynde! s'écria-t-elle en prenant sa nièce dans ses bras.

Le ton de reproche avec lequel elle prononça son nom le bouleversa.

— Ce n'est pas lui qu'il faut blâmer, ma tante, dit Ruth, forçant son pâle visage à sourire, c'est moi qui ai voulu...

Elle tendit par derrière sa main à Lynde, sans que personne pût s'en apercevoir. Il porta cette main à ses lèvres avec délices, mais, dès qu'il l'eut laissée retomber, il éprouva un déchirement inexplicable comme s'il venait de quitter Ruth pour toujours.

## VIII.

Tandis que Lynde changeait de vêtemens, la pluie se transformait en un brouillard lugubre qui enveloppait la vallée de longs rideaux noirs; à travers, on entrevoyait vaguement le Mont-Blanc comme un nuage informe et gigantesque sous l'ombre duquel la petite ville devait vivre à demi effacée pendant les quatre jours qui suivirent. Lynde passa l'après-midi dans sa chambre, partagé entre le désir d'aller prendre des nouvelles de Ruth et la crainte d'être importun. A grand'peine il atteignit l'heure du dîner en compagnie de ses perplexités; Mme Denham ne parut pas à table. Ruth était donc sérieusement malade? Il n'y put tenir, et crayonna un mot sur une carte qu'il fit porter à Mme Denham. Celle-ci répondit qu'elle ne pouvait le recevoir.

Il passa une nuit atroce.

Le lendemain matin, il se présenta chez Mme Denham, qui vint lui ouvrir elle-même; d'un geste silencieux, elle le pria d'entrer; il vit à ses traits fatigués qu'elle n'avait pas dormi.

— Ruth est très mal, dit-elle tout bas.

— Grand Dieu!

— J'ai fait demander le médecin. Il ne parle que d'un refroidissement, mais déjà il signale des symptômes pneumoniques. Est-ce qu'il sait d'ailleurs? Je n'ai aucune confiance en lui... Il faut que j'avertisse mon mari! Un vieux médecin de notre famille est avec lui à Paris... Hélas! ils ne comptent pas arriver cette semaine! Et cependant il faut qu'ils viennent... Comment télégraphier? J'ignore le nom de leur hôtel. Puis on ne peut, je crois, expédier un télégramme d'ici, la plus proche station doit être Genève... Coûte que coûte, j'enverrai un messager assez intelligent pour découvrir M. Denham là où il est...

— Je serai ce messager, si vous voulez, madame.

— Vous?

— Pourquoi pas? Je perdrai moins de temps qu'un autre, et ici je ne puis être bon à rien... Sans moi, peut-être, ce malheur ne serait pas arrivé. J'irai, que vous vouliez ou non.

— Je vous serai reconnaissante toute ma vie. Jamais je n'eusse osé vous demander pareille faveur... Pardonnez-moi ma vivacité d'hier. Ruth me l'a déjà reprochée. Voyez-vous, j'étais folle.

— De grâce, madame, ne vous excusez pas; écrivez vite seulement tandis que je boucle ma valise. Dans dix minutes, je serai prêt. Quel est le banquier de M. Denham, à Paris?

— J'ignore s'il en a un.

— Et vous ignorez aussi le nom de son hôtel?.. N'importe, je le trouverai... Mais, madame, j'ai une prière à vous adresser avant de partir... Il hésitait à continuer.

— Ne pourrai-je la voir un instant?

— Qui?.. Ruth?

— Ma requête vous étonne. Si vous saviez tout...

— Je ne vous comprends pas, dit M^me^ Denham, appuyant lentement la main au dossier de son fauteuil, et fixant sur lui des pupilles étrangement dilatées.

— Si vous saviez combien j'ai de chagrin... combien je l'aime!

— Vous aimez Ruth?..

— Plus que je ne pourrai jamais vous le dire...

— Ah! vous le lui avez dit, à elle?..

M^me^ Denham s'affaissa dans son fauteuil et pendant quelques minutes parut oublier complétement la présence du jeune homme; puis se tournant vers lui avec une sorte de fureur:

— Parlez!.. Ruth sait-elle?..

— Une femme sait toujours, j'imagine, quand elle est aimée.

M^me^ Denham fit un geste d'impatience et se remit à étudier avec obstination le dessin du tapis.

— Monsieur Lynde, dit-elle enfin, je n'étais pas préparée à cet aveu. Vous recherchiez notre société... cependant j'ai pu me méprendre... Vos manières avec elle étaient si franches, si naturellement amicales! Je me suis fiée à vous. J'ai eu tort. Deux fois vous avez vu ma nièce seul à seule et pour bien peu de temps... avouez que vous avez mis les circonstances à profit!

— Beaucoup moins que vous ne le supposez sans doute, madame, dit Lynde en réfléchissant à la timidité dont il avait été presque honteux devant lui-même.

— C'est une trahison, monsieur.

Il rougit et répondit assez vivement :

— Je ne vois pas ce qu'une admiration respectueuse peut avoir à faire avec la trahison. Je n'avais pas pris, que je sache, l'engagement d'être insensible au mérite de miss Ruth.

— Mon mari vous dira ce qu'il en pense...

— Vous croyez qu'il désapprouvera...

— J'en suis sûre! aujourd'hui et toujours il résistera de tout son pouvoir...

— Mais pourquoi?

— Il a d'autres projets pour Ruth.

— D'autres projets! N'est-elle donc pas libre?..

— Elle n'est pas libre de disposer de sa main, non, monsieur.

— Je ne crois pas que miss Ruth ait connaissance en tout cas des intentions de son oncle, dit Lynde, se rappelant certaines paroles prononcées la veille par la jeune fille : « Je n'ai jamais connu personne aussi intimement que vous. »

— Là-dessus, monsieur, vous me permettrez de ne pas répondre.

— Vous avez raison peut-être, madame. Le moment était mal choisi pour me déclarer; admettez que je n'aie rien dit et faites-moi la grâce, surtout, de ne rien écrire à M. Denham de mes prétentions inopportunes. L'essentiel est d'amener un médecin à la malade. Peu importe le reste, quant à présent.

Lynde termina cette phrase par un salut cérémonieux.

— Je suis fâchée de vous avoir fait de la peine, dit M^me^ Denham qui semblait éprouver l'ombre d'un remords.

— Vous m'avez fait beaucoup de peine en effet, répondit-il avec un faible sourire, mais vous ne m'avez pas découragé.

Un quart d'heure après, Lynde était sur le chemin de Genève. La vie et le monde s'étaient obscurcis pour lui depuis une heure. Il lui semblait impossible que ce fût là cette même route sur laquelle il était passé si joyeux deux jours auparavant. La nature comme son propre cœur avait subi une transformation. Les torrens débordés s'élançaient maintenant contre les piles des ponts; de gros nuages opaques pesaient sur les montagnes grises, tout était si

triste qu'il ne regretta pas de voir le brouillard s'étendre sur les glaces de la voiture, à la façon de frimas, pour lui dérober le paysage. A Genève et aux environs, la tempête avait été terrible. A mesure qu'on approchait des faubourgs, la désolation augmentait; la grêle avait dépouillé nombre d'arbres de leur feuillage, elle avait fait une moisson lamentable du blé, qui jonchait la terre, tranché par une faux plus rapide que celle d'aucun faucheur humain. Dans la partie de la ville que Lynde traversa pour se rendre au chemin de fer, les rues étaient littéralement jonchées de tuiles et de tuyaux de cheminées, des centaines de maisons avaient perdu leurs toitures, des milliers d'acres avaient été ravagés en une seule nuit. Les pauvres du canton n'oublieront pas de longtemps l'orage de l'été de 1875!

Le lendemain, à midi, Lynde atteignait Paris... Il jeta sa valise dans un fiacre et se rendit droit à une agence anglaise où les noms de tous les voyageurs de passage sont journellement inscrits. A la troisième ligne, il trouva l'adresse de William Denham, et cinq minutes après il pénétrait dans un hôtel situé en face des Tuileries.

M. Denham, lorsqu'on lui remit la lettre de sa femme à laquelle était jointe la carte d'Edward Lynde, se préparait à déjeuner ; il venait de s'asseoir devant une table qui portait deux couverts.

— Priez M. Lynde d'entrer, dit-il aussitôt, et mettez un couvert de plus.

M. Denham était un homme de cinquante ans, robuste, quelque peu chauve et rasé de près, sauf sur le point de son visage qu'occupait une lourde moustache gris de fer. Il accueillit cordialement Lynde que lui avaient fait connaître déjà les lettres de M^me^ Denham, et le remercia de la preuve de dévoûment qu'il donnait à sa famille, en le priant de compléter par quelques explications le billet trop bref et d'autant plus alarmant qu'il venait de lire. Ce billet signalait simplement la maladie de Ruth, le porteur s'étant chargé d'en donner les détails. Lynde s'acquitta de la mission qui lui incombait. Tout en parlant, il voyait le visage de M. Denham s'assombrir; le fait que sa nièce eût entrepris, seule avec Lynde, l'excursion de la Mer de Glace lui fit froncer le sourcil plus que tout le reste. — Nous prendrons, dit-il enfin, le premier train pour Genève;... mais d'abord... vous n'avez pas déjeuné naturellement... il va sans dire que vous déjeunez avec nous... Le hasard fait que nous nous mettons à table très tard aujourd'hui;.. mon ami le docteur est toujours inexact... c'est un curieux incorrigible... Ah! le voici enfin... Monsieur Lynde, je vous présente le docteur Pendegrast!

Ce nom frappa l'oreille de Lynde comme une flèche aiguë. Il

fut un instant paralysé ; cependant il réussit à se lever pour saluer le vieillard qui lui tendait la main sans façon, à l'américaine.

Évidemment M. Pendegrast ne le reconnaissait pas. En trois ans, Lynde avait beaucoup changé, tandis que le docteur était toujours le même, ayant atteint l'âge où pendant une couple de lustres les ravages du temps font trêve. Oui, c'était bien le médecin des fous avec sa petite taille nerveuse et ses yeux bleu faïence ; si quelque doute avait pu subsister dans l'esprit du jeune homme, ce doute se fût envolé quand le docteur tira de son gousset la même petite montre épaisse, en la renversant dans le creux de sa main, exactement comme il l'avait fait le jour où il invita Lynde à dîner.

— Allons bon ! s'écria-t-il, voilà qu'elle est arrêtée pour la première fois depuis vingt ans !

Tout en écoutant sa montre, la tête penchée de côté, ses petits yeux vifs rencontrèrent la physionomie de M. Denham.

— Il y a, dit celui-ci, répondant à son interrogation muette, que M. Lynde arrive de Chamounix, où il a laissé Ruth très malade.

Le docteur se mit à questionner Lynde et ne fit pas autre chose pendant tout le repas, qui fut très court du reste, personne ne réussissant à manger. M. Denham se leva pour aller voir l'heure du train, avant qu'on eût servi le café. — Vous m'excuserez, dit-il à Lynde, mon vieil ami vous tiendra compagnie.

Tandis que M. Pendegrast dégustait silencieusement son café, Lynde essayait de rassembler ses pensées. — Que devait-il faire? Se confier à cet étranger ou s'abandonner au hasard? Que pouvait pour lui le docteur en ces circonstances? Ruth avait été folle ! — Ce fait se dressait devant lui terrible, comme s'il ne l'eût jamais soupçonné, les paroles de Flemming lui sonnaient aux oreilles : — Non, tu ne l'épouserais pas ! — Il n'avait point répondu alors à Flemming parce qu'il ne s'agissait que de suppositions, mais maintenant il lui semblait seulement commencer à aimer Ruth, ou plutôt il lui semblait que l'amour n'était rien sans cette tendre pitié dont il avait déjà parlé une fois, et qui maintenant envahissait tout son cœur. Avait-il bien le droit de l'épouser cependant? En tout cas, il nepouvait renoncer à elle. C'était donc pour cela que M^me^ Denham avait rejeté si précipitamment sa demande? Il s'expliquait de même le refus de Ruth quand il l'avait suppliée de l'entendre. Pauvre enfant ! Quelle angoisse avait dû être la sienne quand au Montanvert il lui avait parlé de la Reine de Saba ! Et lui qui l'accusait de coquetterie ! Hélas ! elle cachait sa misère sous un sourire comme les femmes savent le faire. Qui sait?.. peut-être l'avait-elle reconnu dès le premier jour à Genève... En ce cas, elle eût été plus habile encore qu'il ne l'avait supposé, elle eût joué un rôle tout le temps...

Cette dernière réflexion bouleversa Lynde. Il n'aurait pu supporter que la femme qu'il aimait fût si bonne comédienne. Ruth avait-elle tout dit à sa tante et celle-là aussi jouait-elle la comédie? Il se souvenait que jamais Mme Denham n'avait prononcé le nom de Pendegrast; en parlant de celui-ci, elle l'appelait notre médecin, ou un vieil ami de notre famille, sans le désigner autrement. — Était-ce calcul? Mais il était impossible que les événemens ne missent pas en présence Lynde et le docteur... N'importe, elle voulait peut-être défendre le terrain le plus longtemps possible.

— Je suis à vos ordres, prononça tout à coup M. Pendegrast, en se levant.

Lynde tressaillit; il lui sembla que cet homme qui pouvait tout lui dire venait de tomber du ciel à ses côtés. — Appuyant une main sur le bras du docteur :

— Vous ne vous souvenez pas de moi? lui demanda-t-il.

— Ah! s'écria M. Pendegrast, je ne me trompais donc pas en disant que je vous avais vu quelque part. Où? Je n'en sais rien par exemple. Les vieux ont mauvaise mémoire, et je vois tant de monde! Je suis confus, monsieur Lynde, vraiment confus. Quand donc ai-je eu le plaisir de vous rencontrer?...

— Plaisir n'est pas le mot, fit Lynde avec amertume. C'était, il y a trois ans, dans votre propre maison... Vous vous rappelez;... j'avais été pris pour un de vos pensionnaires le jour où...

— Que Dieu me pardonne! s'écria le docteur laissant échapper son cigare. Comment ai-je pu vous oublier?.. J'ai pensé plus de cent fois à cette absurde histoire, mais...

— Docteur, interrompit Lynde, je suis ici dans une situation étrange dont il faut que je sorte à tout prix... Je vous adjure d'être avec moi d'une franchise absolue... le temps presse... M. Denham peut rentrer d'une minute à l'autre, et rien ne doit être dit devant lui. Parlez donc vite. Ruth vous a été confiée en qualité de malade. J'ai besoin de savoir...

Le docteur recula d'un pas.

— Celle-là, dit-il, comme s'il se fût parlé à lui-même, il était impossible de ne pas la reconnaître.

— Je l'ai reconnue à notre première rencontre, il y a deux mois, dans un hôtel de Genève, mais j'ai refusé d'en croire mes yeux, ma mémoire, ma raison, parce que... parce que tout mon bonheur dépendait de l'illusion où je voulais rester.

— Mme Denham se doute-t-elle que vous sachiez un secret qui a été caché au monde entier?

— Non,... je n'ai rien voulu croire moi-même, je le répète, jusqu'à l'heure où je me suis trouvé en face de vous.

— Chut! interrompit le docteur en jetant un regard inquiet

autour de la chambre. Songez que Ruth elle-même ignore qu'elle ait eu l'esprit dérangé.

— Elle ne le sait pas?.. s'écria Lynde hors de lui... Comment est-ce possible?

— Elle ne s'en est jamais doutée. Vous ne me questionnez pas, monsieur, j'imagine, par simple curiosité ?

— Il s'agit d'une question de vie ou de mort, docteur.

— Eh bien ! pourquoi ne vous dirais-je pas tout, puisque vous en savez si long déjà?

Mes amis avaient passé ce printemps-là dans la Floride. Ruth a toujours eu la poitrine délicate, c'était pour elle que sa famille s'était rendue dans le midi. Le mal que l'on redoutait ne se présenta point, il en vint un autre. Ruth fut prise de fièvre... une fièvre typhoïde..; elle en guérit, mais le cerveau fut longtemps à se remettre, il semblait que le trouble mental s'aggravât à mesure que se consolidait la convalescence. Denham était de mes amis, il avait foi dans mes connaissances spéciales, il me confia sa nièce. D'abord je jugeai le cas très grave, presque désespéré. Je me trompais, Dieu merci, comme les médecins se trompent si souvent. Cette machine humaine tant étudiée est toujours un mystère. Au moment où je doutais le plus de son salut, le salut vint... Mme Denham voulut la ramener chez elle dès la première nouvelle d'une amélioration dans son état. Ruth se sentit revivre dans la maison de son oncle, dans sa chambre de jeune fille, elle ne se souvenait de rien, sinon d'une longue maladie, pleine de rêves affreux où mon visage figurait souvent. Voilà tout. On lui cacha la vérité... imprudemment selon moi... Je l'ai dit aux Denham... Et vous voyez que j'avais raison, puisqu'un hasard a failli l'avertir... Mais il est certain que la révélation remise de jour en jour finit par devenir difficile...

Pauvre Ruth! elle qui avait accordé une larme à la pathétique histoire de la Reine de Saba. C'était elle-même qu'elle plaignait !

Lynde sentit sa gorge se serrer comme s'il allait pleurer à son tour.

— Et combien de temps fut-elle affligée de la sorte ? demanda-t-il en surmontant son émotion.

— Deux mois environ.

— Vous croyez que ce fut la suite d'une fièvre? Ce n'est pas une folie... une folie héréditaire?

Lynde hésita devant ce dernier mot.

— Je vous affirme que non.

— Alors il n'est pas probable qu'elle en soit de nouveau atteinte?

— Rien n'est moins probable. Mais les Denham veulent admettre l'impossible. L'épreuve pour eux a été terrible..., ils n'ont pas d'en-

fans, ils adorent leur nièce, la crainte d'un retour de la maladie les hante sans cesse, malgré tout ce que je puis dire pour les rassurer. C'est chez eux une idée fixe... A ce titre, ils sont plus malades qu'elle. Ils l'empêcheront de se marier, nouveau tort : une femme doit se marier; mais, sous l'influence de leur jalouse tendresse autant que de leurs appréhensions chimériques, mes amis ont tenu Ruth sous cloche, loin des amoureux...

— De cela je suis bien aise, dit tranquillement Lynde.

— Vraiment? Eh bien, moi je suis furieux, je veux qu'elle se marie, et en attendant je veux qu'une douzaine de freluquets lui fassent la cour. C'est aussi naturel pour une jeune fille de coqueter que pour un oiseau d'aiguiser son bec, que diable! Oiseau et jeune fille se trouvent fort mal de la contrainte qui les empêche de suivre leur instinct...

— Ainsi, interrompit Lynde, M. Denham n'a pour elle aucun projet de mariage?

— Des projets de mariage? Il en est à cent lieues, vous dis-je. Mais vous garderez pour vous toutes mes indiscrétions, jeune homme, vous me le promettez?..

— Je vous le promets. Encore un mot. Ce n'est pas la santé de la nièce qui vous a décidé à voyager avec l'oncle?

— Pas du tout... J'étais usé par le travail; il me fallait des vacances, et je ne pouvais me reposer qu'en mettant la mer entre ma clientèle et moi. Tout naturellement j'ai rejoint mes amis, et c'est bien heureux, puisque Ruth réclame mes soins.

Lynde réfléchit une minute, puis il dit brusquement :

— M^me^ Denham a-t-elle connaissance de mon aventure avec la Reine de Saba?

— Comment saurait-elle? Seul je pouvais... et vous comprenez que je me suis bien gardé... l'escapade de Ruth ne me faisait pas honneur. Et puis, à quoi bon?..

C'était donc par hasard que M^me^ Denham n'avait jamais prononcé le nom du docteur.

— Mais la singulière hallucination de cette jeune fille, sa prétention d'être la Reine de Saba? Comment expliquez-vous cela? demanda Lynde après une pause.

— Le ciel sait ce qui lui passait par la tête. Toutes nos petites Américaines lisent beaucoup la Bible, et Ruth la lisait plus qu'une autre. Il arrive souvent que les illusions de la folie aient leur source dans une lecture, une expérience, une pensée seulement du temps où la malade était en possession de son bon sens. Vous rappelez-vous Blaisdell et son navire de marbre? Eh bien, Blaisdell était un entrepreneur maritime; pendant la guerre contre le Sud, il passa

un marché avec le gouvernement pour des bateaux cuirassés, et fit ainsi sa fortune; puis il se ruina, et ne rêva plus que navires de marbre. Il est mort, par parenthèse.

Lynde resta quelque temps sans parler.

— Docteur, dit-il enfin, vous m'avez délivré d'un poids écrasant; je ne puis m'expliquer aujourd'hui, mais vous saurez un jour...

Le docteur se mit à rire.

— De ce que je ne vous ai pas reconnu tout de suite, cher monsieur, vous avez conclu apparemment que toutes mes facultés étaient atteintes. Pardon, je n'ai pas la mémoire des visages, mais du reste ma tête est en assez bon état. Croyez-vous que j'aurais bavardé comme je l'ai fait, si je ne m'étais douté?..

Le docteur fut brusquement interrompu par l'entrée de M. Denham qui avait appris qu'aucun train ne partait pour Genève avant la nuit.

Lynde prit prétexte d'une course chez son banquier pour battre en retraite; il erra tout le jour à travers les rues de Paris sans rien voir et revint échouer sur l'une des chaises qui bordent l'avenue des Champs-Élysées. Là, il resta plongé dans une méditation profonde; quand il en sortit, la vie était redevenue pour lui riante et belle; il n'y avait pas un nuage sur le ciel d'un bleu pâle où se dessinait l'imposante silhouette de l'obélisque.

Rentré à l'hôtel, il s'aperçut qu'il avait encore des heures devant lui et, ne pouvant renouer son intéressante conversation avec le docteur, puisque M. Denham était toujours entre eux, il remplit la soirée en écrivant une longue lettre à Flemming, dont il avait rencontré le nom sur la liste des passagers d'un bateau qui deux jours après devait quitter Liverpool.

## IX.

Quand Lynde remonta en wagon cette nuit-là, il eut le sentiment que plusieurs siècles s'étaient écoulés depuis l'aube. Le trajet jusqu'à Chamounix lui parut interminable, non qu'il craignît désormais que la vie de Ruth pût être en danger. Aucun danger ne lui semblait possible. Elle était libre, il l'aimait, il ferait d'elle sa femme en dépit des obstacles opposés par sa famille et qu'il se sentait de force à soulever. Son parti était pris irrévocablement; il pouvait défier le sort.

A peine s'arrêta-t-on à Genève le temps de rendre visite au buffet et de louer une voiture pour Chamounix. Lynde retrouva ce village comme il l'avait laissé, écrasé par l'ombre noire de la montagne et inondé par la pluie tenace qui tombait d'un ciel chargé. M^me^ Denham ne descendit pas à leur rencontre; c'était de mauvais augure. Pour

la première fois depuis son départ de Paris, Lynde éprouva un serrement de cœur; il se dit qu'il ne s'agissait pas seulement d'épouser Ruth, qu'il fallait d'abord la sauver. Tandis que M. Denham, accompagné du docteur, montait précipitamment chez sa femme, il attendit sur l'escalier, en proie à une intolérable anxiété. Enfin le docteur reparut.

— Qu'est-ce? lui cria-t-il.

— Une fluxion de poitrine, répondit M. Pendegrast en hochant la tête.

— Ne me cachez rien, s'écria Lynde, frappé de la sombre expression de son visage.

— Elle est bien bas. Nous touchons à une crise; si demain les symptômes n'ont pas changé...

— Vous ne voulez pas dire qu'il n'y ait plus d'espoir?..

— Le médecin d'ici a confiance. Il est vrai que Ruth n'est pas pour lui ce qu'elle est pour moi : une fille chérie... Hélas! je crains plus que je n'espère...

— Appelé à temps, vous l'auriez sauvée...

— Tout ce qu'il était possible de faire a été fait;.. je n'aurais pu conseiller aucune modification au traitement. Mais allez donc vous reposer, dit en s'interrompant le docteur Pendegrast. Vous n'en pouvez plus, vous avez l'air d'un spectre!

Lynde alla se jeter sur son lit sans se déshabiller. Quoiqu'il n'eût guère envie de dormir, l'excès de fatigue finit par le dominer à son insu tandis qu'il écoutait la plainte monotone du vent s'élever et retomber avec un bruit de houle. Ce bruit fut cause qu'une vision de la mer vint s'imposer à son imagination troublée : Ruth était morte, elle avait rendu le dernier soupir dans ses bras, et il demeurait seul, accablé par son deuil, sur le pont d'un navire qui le ramenait vers la patrie.

A une heure qui lui parut être le milieu de la nuit, quoiqu'elle précédât de bien peu le lever du jour, on frappa doucement à sa porte. La lueur vacillante d'une allumette lui montra M. Denham debout sur le seuil.

— Ruth veut vous voir, monsieur. Autant que nous pouvons le comprendre, c'est là ce qu'elle veut. Venez vite...

Sans attendre de réponse, M. Denham se détourna rapidement; Lynde le suivit aussitôt en silence : il était moins surpris qu'agité; cet appel de Ruth mourante faisait bien partie du rêve auquel on venait de l'arracher.

Des bougies brûlaient sur la cheminée de la chambre dont l'aube commençait à blanchir les vitres; dans cette clarté mélangée, indécise, le visage de la jeune malade pâlissait, semblable à une étoile qui va s'éteindre. La pauvre fille leva les yeux quand il entra et

elle sourit, puis ses paupières se refermèrent; mais le sourire presque effacé resta sur ses traits, et une imperceptible rougeur effleura ses joues.

Debout auprès du lit, le jeune homme prit une des petites mains pendantes; elle tourna sa tête légèrement sur l'oreiller, et ses lèvres s'agitèrent comme si elle eût fait un effort pour parler. Lynde, immobile, retenait sa respiration dans la crainte de perdre un mot; mais elle ne parla pas. Tandis qu'il restait là, écoutant dans le profond silence, les lumières blanchissaient de plus en plus à mesure qu'augmentait le jour; un oiseau pépiait quelque part au dehors; enfin le soleil ruissela par les fenêtres, et toutes les cimes des montagnes apparurent subitement dorées.

Le docteur, s'approchant de Lynde, lui toucha le bras en disant tout bas : — Vous ferez mieux de vous retirer. J'irai vous retrouver tout à l'heure.

## X.

Lynde attendit chez lui une grande heure, peut-être davantage assis sur le bord de sa couche... Enfin le docteur ouvrit la porte sans frapper et il sentit son cœur se glacer.

— Non, s'écria-t-il éperdu, ne me le dites pas, de grâce ne me le dites pas.

— Du calme! fit M. Pendegrast avec lenteur comme s'il eût douté lui-même de ses propres paroles à mesure qu'il les articulait, la crise que j'attendais a eu lieu, et... Ruth vit...

— Elle vit!

— Nous l'avons crue perdue, et elle l'a cru elle-même, pauvre enfant, mais vous valez cent médecins à vous tout seul, mon cher ami. Mme Denham, craignant de l'exciter, ne lui avait pas dit votre départ pour Paris à notre recherche, de sorte que Ruth s'imaginait qu'un mot de sa tante vous avait blessé, que vous étiez parti sans retour...

— Et elle s'en affligeait?

— Elle s'en affligeait beaucoup; ce chagrin aggravait son état. Maintenant elle prend quelques cuillerées de bouillon, elle se ranime à vue d'œil, et s'il n'y a pas de rechute, je réponds d'elle.

— Elle vivra! répétait Lynde le visage enfoui dans ses mains. J'avais cru que c'était un adieu, ajouta-t-il, suffoqué par les sanglots.

Ce jour-là et le jour qui suivit, la vie de la malade tint à un fil, puis, cette période périlleuse passée, la guérison complète ne fut plus qu'une question de temps et de soins. Lynde ne voyait point Ruth, mais la chambre qu'il occupait était immédiatement au-dessus de la sienne, et il y restait à lire du matin au soir pour être aussi

près d'elle que possible. M. et Mme Denham se montraient fort peu; le docteur, en revanche, venait chaque soir passer une heure ou deux avec Lynde, et ne paraissait pas trouver ennuyeuse une conversation qui ne roulait que sur la malade. On parlait quelquefois aussi de la Reine de Saba, le docteur ajoutant de nombreux détails à ceux qu'il avait déjà donnés à Lynde, et de plus en plus toute appréhension s'effaçait de l'esprit de ce dernier.

— Du reste, folle ou non, je n'aurais jamais renoncé à elle, se disait-il. Je l'ai aimée trois ans sans m'en bien rendre compte... Après tout, c'était la pantoufle de ma femme! ajouta-t-il en se rappelant le temps où le petit soulier semblait l'attendre chaque soir sur sa table à écrire, le temps où ces seuls mots : *la pantoufle de ma femme* l'avaient jeté dans de lugubres réflexions. Maintenant il se les répétait à satiété sans leur rien trouver de tragique, au contraire.

La convalescente cependant ne se remettait pas assez vite au gré de son impatience; le jour où elle fut en état de se laisser transporter de son lit dans un fauteuil fut un jour de fête pour les quatre Américains de l'hôtel de la Couronne. Si Lynde ne dépensa pas en fleurs tout l'héritage de son oncle, ce fut parce que le docteur Pendegrast déclara qu'il ne permettait pas de parfums capiteux dans une chambre de malade. Il dut se borner à envoyer un modeste bouquet.

— Et quand me verra-t-elle? demanda-t-il au docteur qui venait lui faire son rapport quotidien.

— Voyons, c'est aujourd'hui mardi; peut-être vous permettrons-nous de la voir samedi prochain.

— Bon Dieu! pourquoi ne pas me remettre à une quarantaine d'années?

— Je n'ai pas le temps, répondit avec son bon rire le docteur Pendegrast. Sérieusement, elle est trop faible encore pour s'exposer à des émotions. Je me soucie de votre impatience! Tout ce que je puis faire pour vous, c'est de vous donner un conseil en guise de calmant.

— Je prendrai de votre main les gouttes les plus amères, elles ne me font pas peur...

— Eh! il ne s'agit pas d'amertume...

— Parlez vite.

— C'est que je vais trahir la confiance de mes amis.

— Qu'importe!

— Eh bien! quand Ruth vous a demandé l'autre nuit, son oncle fut quelque peu étonné, et Mme Denham n'ajouta pas médiocrement à sa surprise en lui racontant la conversation qui avait eu lieu entre

elle et vous le jour de votre départ pour Paris. Ils ne savaient que résoudre ni l'un ni l'autre... Je fus appelé en consultation, et je leur déclarai net que Ruth avait besoin d'un prêtre plutôt que d'un médecin.

— D'un prêtre?

— Oui, d'un ecclésiastique quelconque qui fût en mesure de donner la bénédiction nuptiale, ici, quelque part, à l'église anglaise par exemple. J'ajoutai que le changement d'air ne pourrait être que fort bon ensuite et qu'un voyage à Genève me paraissait opportun, pourvu qu'il ne se fît pas en trop nombreuse compagnie. Ne me remerciez pas, mon ami... Je suis exclusivement préoccupé du bonheur de Ruth; le vôtre ne m'intéresse qu'incidemment. Mais votre alliée véritable, c'est Mme Denham.

— Bah! Je ne l'aurais pas cru. Et Ruth?..

— Ruth, interrompit le docteur en clignant de l'œil, est la petite fille bien sage des contes d'enfant, qui ne parle pas avant qu'on l'interroge.

— Croyez-moi, docteur, elle ne parle pas même dans ce cas-là. Deux fois j'ai essayé de savoir ce qu'elle pensait : la première fois, elle a esquivé ma déclaration, la seconde fois elle a refusé de l'entendre.

— Le résultat de sa mauvaise éducation européenne! dit sentencieusement le docteur.

Lynde se mit à rire.

— Et l'oncle? demanda-t-il.

— Laissez-moi donc placer mon conseil! L'oncle est ébahi, voilà son impression, ne lui laissez pas le temps d'en revenir. Saisissez la première occasion de lui parler. Je l'ai invité à venir ce soir fumer un cigare avec nous.

Lynde fit un signe de tête approbateur, et le docteur continua :

— Pour le moment, il est incapable de rien refuser à Ruth, il lui donnera un mari comme il lui ferait cadeau d'un bijou. Sa joie de la voir échapper à la mort, — elle l'a échappé belle, je vous le déclare! — l'a laissé sans force, mais d'autre part cette maladie à laquelle ne s'est pas mêlé le moindre retour de délire le rassure sur le point important. Tout va bien pour vous... J'entends son pas, ajouta précipitamment le docteur Pende-grast. Dites-lui ce que vous voudrez, mais pas un mot de la Reine de Saba, mon cher garçon. Elle est à jamais détrônée, vous comprenez!

## XI.

A un mois de là, par une belle matinée de septembre, trois personnes, une dame et deux messieurs, se tenaient sur les marches de l'hôtel de la Couronne, agitant leurs mouchoirs tandis qu'une voiture prenait gaîment la route de Saint-Gervais, se rendant à Genève.

Une lumière empourprée s'étendait sur la vallée et baignait la montagne jusqu'au point précis où commencent les neiges éternelles. La cime du Mont-Blanc restait encore invisible dans les nuées. Chamounix était à peu près désert, la saison tirant à sa fin. Avec les oiseaux, leurs frères, les touristes d'été s'étaient enfuis vers le midi dès les premières rousseurs d'automne. Çà et là un guide flânait devant quelque hôtel vide. Tout le mouvement de la rue principale était concentré dans le petit groupe que nous avons montré assistant au départ de la calèche. Cette calèche attelée de quatre chevaux blancs allait grand train. Le docteur avait prescrit les chevaux blancs; comme ils ralentissaient quelque peu leur allure à la première montée, Lynde s'empara de la main de Ruth.

Les couleurs de la santé étaient revenues aux joues de celle-ci, mais ses yeux gardaient encore certaine profondeur lumineuse qu'ils avaient prise pendant sa maladie. La joie qui les faisait étinceler éclaira toute sa physionomie lorsqu'elle se tourna vers son mari :

— Non, s'écria Lynde, je n'en crois pas un mot, c'est un rêve, une page arrachée à un conte bleu. Ces chevaux blancs ne sont que quatre souris métamorphosées, cette voiture était, il y a une heure peut-être, une citrouille dans la cuisine de l'hôtel, le cocher est une bonne fée déguisée ; je doute même de toi, chérie. Tout cela n'est qu'une illusion délicieuse : elle ne durera pas, elle ne peut durer. Quelque méchant sorcier, caché dans une caverne des environs, va tout à coup se montrer et rompre le charme.

— Il ne sera jamais rompu tant que tu m'aimeras un peu, dit doucement Ruth.

En ce moment, le cocher toucha l'oreille d'un des chevaux du bout de son fouet, et la voiture roula plus rapidement que jamais dans l'atmosphère bleue de septembre.

C'est ici que je terminerai notre histoire, juste au moment où en réalité la vie commença pour le couple heureux.

T.-B. Aldrich.

# L'AVORTEMENT DU CONGRÈS

## I.

« Je tromperais la chambre, si je lui laissais l'impression que la conférence aura devant elle une tâche aisée à accomplir. Les parties à consulter sont nombreuses : toutes viendront à la conférence avec leurs idées et leurs intérêts, et chacune d'elles, en abordant la tâche commune, envisagera les questions non-seulement en elles-mêmes, mais encore au point de vue de leur influence sur la politique européenne, qui en somme se compose de l'ensemble de toutes ces questions. Arriver à concilier toutes les divergences ne sera pas, pour les négociateurs, une tâche d'une difficulté ordinaire. Le gouvernement fera ce qu'il pourra pour amener un résultat satisfaisant ; mais quel sera le résultat? Il ne serait sage de la part de personne de vouloir le prédire. » C'est en ces termes, qui ne sauraient être taxés d'un excès d'optimisme, que lord Derby s'exprimait au sein de la chambre des lords, le 8 mars dernier. Le traité de San-Stefano avait été signé dans la soirée du 3 mars; mais la teneur n'en était point encore connue, et l'opinion s'était accréditée qu'avertie par l'impression que les préliminaires de la paix avaient produite, la Russie avait adouci la rigueur de quelques-unes des conditions imposées à la Turquie. Quels eussent été et les sentimens du peuple anglais et le langage de ses ministres, si la vérité tout entière leur avait été connue!

C'est le 23 mars seulement que le texte du traité a été officiellement communiqué aux gouvernemens occidentaux : il a été immédiatement rendu public, et l'on a pu se convaincre combien la Russie a tenu peu de compte du programme élaboré par la conférence de Constantinople, quoique la nécessité d'assurer l'exécution de ce programme ait été le prétexte invoqué par elle pour déclarer la guerre à la Turquie. La conférence avait demandé pour les Bulgares des franchises locales et une administration chrétienne : la Russie fait de la Bulgarie une principauté autonome qu'un tribut à fixer ultérieurement rattachera seul à l'empire turc, et elle donne à cette principauté un territoire dont rien ne faisait prévoir et dont

rien ne justifie l'étendue. A l'ouest les montagnes de l'Albanie, à l'est la Mer-Noire, au nord le Danube et au sud l'archipel : telles seront les limites de la nouvelle principauté, dont la superficie, plus que double de celle de la Belgique et de la Hollande réunies, égalera celle de l'Angleterre ou les deux tiers du territoire de la France. La configuration en sera des plus bizarres, et sans le secours d'une carte il est impossible de se faire une idée des mille détours de cette frontière capricieuse qui descend jusqu'aux confins de la Thessalie, passe à cinq kilomètres seulement de Salonique, touche le rivage de l'archipel, remonte ensuite vers le nord pour contourner Andrinople à une distance de sept à huit kilomètres, puis redescend jusqu'à trente kilomètres au plus de la mer de Marmara, et ne laisse à Constantinople qu'une banlieue de quarante à cinquante kilomètres.

La Turquie perd donc ainsi d'un seul coup les trois quarts de son territoire européen; il ne lui reste que des provinces pauvres, peu fertiles et peu peuplées qu'il lui sera impossible de gouverner, et plus impossible encore de défendre. Constantinople ne communiquera plus avec la Thessalie et l'Albanie que par une route d'étapes qui traversera la Bulgarie, soustraite à l'autorité du sultan. Comme les nouvelles frontières stipulées en faveur de la Servie et du Montenegro arrivent presque à se toucher, l'Albanie ne communiquera, à son tour, avec la Bosnie et l'Herzégovine qu'à travers le territoire monténégrin ou le territoire serbe, à moins qu'on ne réussisse à établir une route en suivant la crête des montagnes qui sépareront les deux nouveaux états, route qui demeurerait du reste à la merci des anciens vassaux du sultan. Si cette délimitation monstrueuse devenait définitive, la Turquie d'Europe resterait divisée en trois tronçons séparés les uns des autres et n'ayant de communication indépendante que par mer. Qu'une révolte vînt à éclater dans une province, les mouvemens des troupes turques seraient subordonnés au bon vouloir de quelqu'une des nouvelles principautés, peut-être de celle qui aurait fomenté l'insurrection ou qui espérerait en profiter, et toute répression pourrait être rendue impossible. On peut donc dire, sans être taxé d'exagération, que l'extension donnée à la future principauté bulgare a eu pour objet de préparer et même de rendre inévitable à bref délai le complet effacement de la domination musulmane en Europe.

C'est en vain qu'on essaierait d'invoquer à l'appui de cette délimitation de la Bulgarie des raisons ethnographiques. La conférence de Constantinople, bien qu'ayant fait de larges concessions aux plénipotentiaires russes, avait été loin d'assigner une semblable étendue au territoire réputé bulgare. Si, au nord des Balkans, les trois quarts de la population sont incontestablement d'origine bul-

gare, la proportion se renverse au sud des Balkans; à mesure qu'on s'avance vers l'ouest ou qu'on se rapproche de la mer, l'élément bulgare diminue, et il finit même par disparaître complétement. Sur 6 millions d'âmes que comprendra la future principauté, on ne comptera guère plus de 3 millions de Bulgares contre 1 million et demi de musulmans, 1 million de Grecs et 4 ou 500,000 Albanais ou Illyriens. Une moitié de la population continuera donc d'être soumise à une race étrangère chez laquelle elle ne trouvera peut-être pas pour ses mœurs, ses usages et sa foi religieuse la tolérance et l'impartialité que les chrétiens de la Turquie d'Europe ont toujours rencontrées chez les musulmans. La même objection peut être élevée contre d'autres stipulations du traité. Les territoires annexés au Montenegro sont exclusivement habités par des Albanais musulmans ou catholiques, et les districts cédés à la Servie sont peuplés d'Albanais et de Bulgares.

Si la Russie n'avait suivi, comme elle prétend l'avoir fait, d'autre règle que la distribution des populations, jamais elle n'aurait étendu la Bulgarie jusqu'à l'archipel, mais elle tenait essentiellement, non pour les Bulgares, mais pour elle-même, à donner à la principauté un port sur cette mer. Aussi la côte de l'archipel, depuis le golfe d'Orfano jusqu'au golfe de Lagos, devient-elle terre bulgare, bien qu'il soit impossible d'y trouver un seul village qui ne soit exclusivement peuplé de Grecs ou de musulmans. A l'embouchure du Karasou, en face de l'île de Thaso et abrité par elle, se trouve le meilleur mouillage de l'archipel. C'est là, à Kavala, que sera créé et fortifié avec l'or de la Russie un grand port pour lequel la nature n'a presque rien laissé à faire à l'homme. Ce port sera une station navale, admirablement placée, d'où une escadre russe surveillera facilement la navigation de la mer Égée et l'entrée des Dardanelles. Le port d'Antivari, que la Turquie cède au Montenegro, est destiné à un rôle semblable. La Russie acquiert ainsi la disposition de deux ports excellens, l'un à proximité des Dardanelles, et l'autre à l'entrée de l'Adriatique; elle pourra sans crainte faire quitter à ses escadres les eaux de la Baltique, où les glaces les emprisonnent pendant de longs mois, et les tenir dans la Méditerranée, où Kavala et Antivari leur serviront de dépôts en temps de paix et de refuges en temps de guerre, sans qu'elle ait à se préoccuper de défendre des ports protégés par la neutralité de la Bulgarie ou du Montenegro; ils lui seraient plus onéreux et moins utiles s'ils lui appartenaient en propre. C'est aux nations qui ont des intérêts dans la Méditerranée à réfléchir au parti que la Russie pourra tirer de cette sorte toute nouvelle de fidéi-commis.

Tout vestige de la domination musulmane doit disparaître de la Bulgarie : les forteresses seront rasées ; aucun soldat turc n'y pourra

séjourner. Les institutions destinées à régir la principauté seront élaborées par une assemblée de notables sous la surveillance, c'est-à-dire sous l'influence directe d'une commission russe. C'est aussi un commissaire russe qui sera chargé de mettre ces institutions en vigueur, d'organiser la nouvelle administration et de la diriger pendant au moins deux années. Lorsque cette administration aura fonctionné pendant une année, des délégués européens pourront assister à sa marche, mais en simples témoins, à la condition que la Russie et la Turquie y consentent toutes les deux, et qu'un accord se soit établi entre les puissances à l'égard des questions orientales. Par accord on ne doit évidemment entendre ici que la détermination d'acquiescer à tout ce que la Russie aura fait ou décidé. C'est encore un commissaire russe qui présidera à l'organisation des milices de la principauté, et l'aversion bien connue des Bulgares pour le service militaire, dont les Turcs les ont toujours exemptés, permet de croire que pendant longtemps les instructeurs et les officiers de cette milice seront empruntés à la Russie. Enfin, pendant deux années à partir de la conclusion de la paix définitive, c'est-à-dire à partir du jour, encore impossible à prévoir, où le traité de San Stefano aura reçu tous ses complémens et obtenu la sanction de l'Europe, la Bulgarie sera occupée par 50,000 Russes, à l'entretien desquels elle devra pourvoir. Quelle pourra être, dans de telles conditions, l'autorité du prince qui sera appelé à gouverner la Bulgarie ? Est-ce aller trop loin que de dire qu'une semblable organisation n'est qu'une annexion déguisée ?

La Russie a eu soin de se réserver par le traité la décision de toutes les questions importantes. Des commissions mixtes doivent prononcer sur toutes les contestations qui s'élèveront entre la Turquie d'une part, les Bulgares, les Monténégrins ou les Serbes de l'autre, soit au sujet de la délimitation des territoires, soit au sujet de la disposition des propriétés publiques ou des biens abandonnés; mais ces commissions mixtes ne fonctionneront que sous la surveillance de commissaires russes, et c'est évidemment à ceux-ci que le dernier mot appartiendra. Les provinces laissées à la Turquie doivent toutes recevoir des institutions conformes aux bases qui avaient été établies par la conférence de Constantinople. Les détails de ces institutions seront élaborés, dans chaque province, par des commissions spéciales dans lesquelles l'élément indigène participera largement. Le résultat des travaux de ces commissions locales sera soumis à la Porte, mais celle-ci, avant de rien promulguer, devra prendre l'avis du gouvernement russe. C'est donc la Russie qui prononcera en dernier ressort sur les propositions des commissions locales et qui déterminera définitivement l'organisation des provinces turques : la Porte, réduite à un rôle purement

passif, ne fera que promulguer des règlemens préparés en dehors d'elle, et approuvés ou réformés par la Russie. Il n'y aura donc plus dans tout l'Orient d'autre autorité que celle de la Russie, de qui les populations devront tout recevoir et tout attendre.

Cependant, si léonin que ce traité doive paraître, la Russie a atténué ou habilement voilé quelques-unes de ses demandes primitives. Andrinople et Salonique devaient d'abord être englobées dans la Bulgarie : ces deux villes restent sous la domination turque, mais Andrinople, à peu près enclavé dans le territoire bulgare, sera soumis à une sorte de blocus perpétuel ; quant à Salonique, dont le commerce était alimenté par les exportations de la péninsule, cette ville s'en verra bientôt dépouillée. Il suffira d'établir, le long de la vallée du Karasou, un chemin de fer de peu d'étendue et d'une exécution facile pour relier Kavala au réseau ferré déjà construit et y amener tous les produits du pays. Le tribut à imposer à la nouvelle principauté avait été affecté à l'amortissement de l'indemnité de guerre et devait être payé directement à la Russie ; mais la situation faite à la Bulgarie, occupée par des troupes russes, administrée par des fonctionnaires russes, et versant ses contributions au trésor russe, devenait trop manifeste. Le tribut de la Bulgarie sera donc versé dans une banque à désigner par la Porte et qui pourra être au besoin celle de Saint-Pétersbourg : la Porte donnera à la Russie des délégations sur cette banque, et le même résultat sera obtenu sans que l'Europe ait rien à dire. Il paraît également incontestable que, conformément aux idées développées par le prince Wassiltchikof dans le *Severny Vestnik*, les négociateurs russes avaient demandé six vaisseaux cuirassés à choisir dans l'escadre turque, en offrant de déduire le prix de ces vaisseaux du montant de l'indemnité. Ici encore, pour rassurer l'amour-propre du sultan et prévenir les réclamations de l'Angleterre, il a fallu recourir à un détour. L'article 19 du traité renvoie à une convention spéciale la détermination du mode de paiement de l'indemnité ainsi que des garanties à fournir par la Turquie. Il est évident que la Porte ne sera jamais en état de payer ni le capital ni même les intérêts de 1,200 millions : elle livrera un à un à la Russie ses cuirassés, dont l'entretien sera devenu une lourde charge pour ses finances obérées : l'Europe, qui n'aurait point toléré la cession de la flotte entière, fermera les yeux sur une série d'aliénations partielles qui aboutiront au même résultat.

Aucun artifice de rédaction, aucun commentaire si subtil qu'il soit, ne peut dissimuler ce fait incontestable et éclatant que le traité de San-Stefano retire à l'empire turc tout élément de vitalité et met cet empire à la discrétion de la Russie, désormais maîtresse de son sort. Constantinople n'a plus d'autre protection que ses murailles :

aucune barrière n'en défend plus les approches. Sur un signe du tsar, la Bulgarie, prenant le rôle qu'a joué la Servie, proclamera son indépendance. Si l'intervention de la Russie est jugée nécessaires une armée russe débarquera en terre bulgare, à dix ou douze lieue, du Bosphore et sera le lendemain sous les murs mêmes de Constantinople. Qu'on ne croie pas néanmoins que la Russie se hâtera de mettre fin à la domination musulmane. Non-seulement elle attendra que l'Europe, remise de la secousse qu'elle éprouve aujourd'hui, se soit familiarisée avec l'idée d'un changement plus radical encore; mais l'existence d'un empire turc abaissé, dépendant, obligé d'obéir à tout ordre venu de Saint-Pétersbourg, lui sera plus avantageuse que la possession même de Constantinople. Ne perdons pas de vue que le traité de San-Stefano enlève à la Turquie sa frontière arménienne qui, bien que mal défendue, a suffi à protéger l'Asie-Mineure contre une invasion. Privée de port, sur la côte d'Asie, la Russie n'avait d'autre base d'opération contre l'Arménie que Tiflis et le chemin de fer qui relie cette ville au réseau des provinces méridionales de l'empire : à mesure que son armée s'avançait sur le territoire ottoman, elle était contrainte de s'affaiblir pour assurer ses communications, et ses approvisionnemens devenaient de plus en plus difficiles. La Russie acquiert en Batoum un port excellent; trois forteresses : Ardahan, Kars et Bayazid, lui serviront désormais de dépôts et de places d'armes, et comme sa frontière est portée jusqu'à la chaîne du Soghanli-Dagh, il suffira désormais à une armée russe d'emporter ou de masquer Erzeroum, pour s'avancer sans obstacle au cœur de l'Asie-Mineure et pousser, au besoin, jusqu'au Bosphore par la route que tous les conquérans asiatiques ont suivie. Ce n'est donc pas de Constantinople seulement que le traité de San-Stefano fait tomber les défenses : il ouvre l'Asie-Mineure à la Russie, et il ne reste plus au sultan d'autre rôle que celui d'un vassal obéissant. Le sultan ouvrira ou fermera les détroits suivant les convenances de la politique russe : au nom d'une neutralité proclamée à propos, il arrêtera au passage les escadres anglaises qui voudraient pénétrer dans la Mer-Noire, et il préservera de toute attaque les provinces méridionales de l'empire moscovite. L'influence morale et l'autorité religieuse du sultan seront également au service du tsar, s'il vient à éclater quelque conflit entre la Russie et une puissance asiatique, ou la Perse, ou Boukhara, ou l'Afghanistan, ou l'Angleterre elle-même. Le traité de San-Stefano fait donc passer toutes les populations slaves sous le joug de la Russie, et il met l'Orient tout entier aux pieds de cette puissance.

Comment la Russie a-t-elle pu penser que l'Europe acquiescerait sans mot dire à d'aussi grands changemens, et qu'aucun des in-

térêts menacés n'élèverait la voix? Plusieurs faits ont contribué à entretenir chez le gouvernement russe cette illusion. C'est d'abord et surtout la facilité avec laquelle la Russie a obtenu, en 1871, une première révision du traité de 1856. L'alliance des trois empereurs était loin d'être alors aussi étroite qu'elle l'est devenue. L'affermissement de cette alliance et l'affaiblissement de la France semblaient condamner l'Angleterre à l'isolement. Le gouvernement anglais lui-même, soit qu'il eût conscience de cet isolement, soit qu'il ne se crût pas assuré d'être soutenu par l'opinion publique, paraissait ne pouvoir s'arrêter à aucune politique. Tandis qu'une opposition ardente, prenant en main la cause prétendue du christianisme, servait admirablement la politique russe, les membres du cabinet anglais n'osaient invoquer ni le respect des traités ni la nécessité de maintenir l'équilibre européen : ils ne s'accordaient même pas sur le langage à tenir, et la divergence de leurs idées s'accusait à chaque instant par des discours contradictoires. Lorsque l'Angleterre eut refusé de s'associer à la protestation que l'Autriche voulait faire, au nom du traité de Paris, contre la convention entre la Roumanie et le tsar, et se fut bornée à opposer une déclaration platonique à l'entrée des troupes russes en campagne, la Russie crut n'avoir plus à redouter aucun acte d'énergie de la part d'un gouvernement et d'un pays aussi profondément divisés. Si l'Angleterre n'essayait pas de venir en aide à la Turquie encore debout et capable d'une résistance sérieuse, pourrait-elle entreprendre de protéger et de relever la Turquie abattue aux pieds d'un ennemi victorieux? Le gouvernement russe crut donc qu'il lui suffisait de vaincre, et que, lorsque la Turquie serait à terre, le peuple anglais, prenant philosophiquement son parti du désastre irréparable de son ancienne alliée, ne refuserait pas d'accepter une part dans l'héritage de « l'homme malade. » Pouvait-il attendre une autre conduite d'un cabinet dont un membre influent qualifiait la guerre de Crimée d'erreur fatale et de faute à jamais regrettable? La Russie demeura donc convaincue que, par une habile distribution des dépouilles de la Turquie, elle obtiendrait aisément l'adhésion de l'Europe, et que la conclusion de la paix serait suivie à bref délai d'un congrès où se renouvellerait une curée qui laisserait loin derrière elle et le partage de la Pologne et la distribution des royaumes et des principautés en 1815. Elle prenait les devans en dépeçant la Turquie en tronçons dont l'aréopage européen n'aurait plus qu'à désigner les heureux destinataires.

Dans un article dont le véritable sens n'a pu échapper à personne, le *Journal de Saint-Pétersbourg* du 11 mars semblait y convier les puissances en désignant les lots que chacune d'elles pourrait s'attribuer. Personne ne contesterait à l'Autriche la possession de

l'Herzégovine et de la Bosnie. Qui empêchait l'Angleterre de s'assurer la libre disposition de l'isthme de Suez en mettant la main sur l'Égypte ? S'il lui fallait une garantie supplémentaire, elle avait le choix entre la Crète, ou l'île de Lesbos, ou l'île de Ténédos en face des Dardanelles, ou peut-être même Gallipoli. On ne pouvait être plus conciliant. L'Angleterre ne réclamerait pas en vain pour le roi de Grèce, beau-frère du prince de Galles. Le *Journal de Saint-Pétersbourg* n'excluait même pas du partage la France et l'Italie, si le désir leur venait de participer à la curée. Trop clairvoyant pour croire au succès de ce qu'il appelait dédaigneusement « la politique des pourboires, » M. de Bismarck n'a pas refusé néanmoins de faire appuyer par ses journaux officieux l'idée d'un partage, et de sonder à cet égard les cabinets de Vienne et de Londres. Si ces ouvertures avaient été agréées, M. de Bismarck aurait laissé faire : seulement, quand le partage aurait été consommé, et que chacun aurait eu pris sa part de dépouilles, le chancelier aurait fait observer que, tandis que tous les états s'arrondissaient aux dépens de la Turquie, l'Allemagne ne pouvait être seule à ne recevoir aucun agrandissement, et il aurait réclamé, à titre d'équivalent, l'annexion d'Anvers et de la Hollande. Il aurait allégué que, la maison d'Orange-Nassau étant sur le point de s'éteindre, puisque l'unique héritier de la couronne refuse de se marier, l'annexion de la Hollande à l'Allemagne ne serait guère qu'un avancement d'hoirie. Il suffit de lire les journaux néerlandais, qui n'ont pas caché leurs craintes, pour se convaincre que ce n'est point là une conjecture sans fondement.

Les journaux russes ont refusé longtemps de prendre au sérieux les préparatifs militaires de l'Angleterre ; ils n'y voulaient voir que des mesures de précaution pour s'emparer de l'Égypte sans qu'il fût possible aux puissances méditerranéennes d'y faire obstacle. Quant à l'adhésion de l'Autriche, elle paraissait encore moins douteuse. Les Russes sont aujourd'hui détrompés, et leur désappointement s'exhale en plaintes amères. L'Autriche n'a pas voulu prendre l'Herzégovine et la Bosnie au mépris des traités et pour de pures raisons de convenance, parce qu'elle craint de donner un exemple qui puisse un jour être invoqué contre elle. Il lui faudrait accorder à ces nouveaux sujets les mêmes droits qu'aux anciens, et il y a déjà assez de députés slaves qui siégent au parlement de Pesth. L'Angleterre, qui a renoncé à administrer ses colonies malgré la communauté d'origine, de langage et de mœurs, ne se soucie point d'avoir à gouverner et à défendre l'Égypte; c'est à peine si elle peut suffire à recruter le personnel administratif et militaire de son empire indien. Il serait impossible à une administration européenne de faire produire à l'Égypte ce que le khédive en tire. Il est donc plus avantageux pour les créanciers anglais que les fellahs soient

pressurés à l'aise par un prince oriental dont les agens sont familiers avec l'emploi du bâton. L'Angleterre et l'Autriche ont refusé de sanctionner, pour un prix trop médiocre, les immenses avantages que la Russie cherchait à s'assurer. Il a fallu que le tsar se décidât à demander cette sanction à un congrès; mais était-il possible de concilier tant d'intérêts divergens?

## II.

Il est digne de remarque qu'à l'exception du Montenegro, qui reçoit plus qu'il n'aurait eu droit de réclamer en prenant pour base l'*uti possidetis*, et plus qu'il n'a jamais songé à demander, aucun pays ne se montre satisfait des résultats de la guerre; le peuple russe n'est peut-être pas le moins mécontent de tous. Au début des hostilités, la plus folle confiance régnait à Saint-Pétersbourg : la campagne ne devait être pour l'armée russe qu'une promenade militaire, et l'on s'apprêtait d'avance à célébrer des victoires dont on ne doutait pas. Quand les échecs se succédèrent, quand l'armée d'Arménie fut refoulée jusqu'au pied du Caucase, quand l'armée du Danube fut arrêtée dans les plaines de la Bulgarie, que les deuils se multiplièrent jusque dans les familles de la plus haute noblesse, et qu'on vit arriver presque journellement d'immenses convois de malades et de blessés, l'ivresse des premiers jours fit place au découragement et à l'abattement le plus profond. Lorsqu'enfin la fortune se prononça pour les Russes, et qu'une série de succès étourdissans les amenèrent en quelques semaines des bords du Danube jusque sous les murs de Constantinople, les exigences de l'opinion grandirent en proportion des terreurs que l'on avait éprouvées. Il ne pouvait plus être question de satisfactions d'amour-propre; des résultats positifs et permanens étaient indispensables. Il était impossible d'admettre que la Russie pût avoir à passer de nouveau par de pareilles épreuves : la nation avait droit à recevoir le prix légitime, le prix tout entier des efforts qui avaient été faits, des trésors qui avaient été dépensés, des flots de sang qui avaient été répandus. Pourquoi s'arrêter à mi-chemin? Pourquoi marchander à tant de familles en deuil la consolation d'un triomphe définitif de la patrie sur l'ennemi héréditaire? N'était-ce point une dérision de se contenter d'un lambeau de l'Arménie et de quelques villages sur les bords du Danube? Pourquoi ne pas prendre et ne pas garder Constantinople? Pourquoi surtout refuser à de braves soldats qui l'avaient bien gagné la satisfaction d'entrer dans une ville qui était à leur merci? Tel était le langage de tout ce qui tenait de près ou de loin à l'armée, des comités panslavistes et des journaux de Moscou. Aux yeux d'une partie considérable de la nation

russe, le traité de San-Stefano ne répond pas aux espérances légitimes du pays : c'est un acte de faiblesse vis-à-vis des nations occidentales et une concession inutile parce que l'envie et la haine du nom russe sont les seuls sentimens qui animent ces nations, et qu'aucune marque d'abnégation ne saurait les satisfaire. Il est facile de comprendre que les « patriotes » ou les « vrais Russes, » comme se plaisent à s'intituler les gens qui professent cette opinion sur le traité de San-Stefano, ne pouvaient accueillir favorablement l'idée d'un congrès qui examinerait ce traité insuffisant et qui pourrait élever la prétention de le réviser.

Les classes dirigeantes et surtout le monde officiel jugent la situation plus froidement. Dans ces sphères éclairées, on n'oublie pas que, si la Russie n'a pas vu une coalition se former contre elle comme en 1854, et si on a laissé le champ libre devant ses armées, elle le doit à l'engagement qu'elle a pris de respecter les intérêts des autres puissances. La neutralité de l'Europe n'a été obtenue et assurée que par la promesse de ne pas occuper Constantinople, de n'accroître le territoire européen de la Russie par aucune annexion, et de ne toucher aux questions d'intérêt général que de concert avec l'Europe. Aussi le *Journal de Saint-Pétersbourg*, tout en ouvrant ses colonnes aux effusions du patriotisme russe, a-t-il rappelé à ses lecteurs que « le gouvernement du tsar avait promis de consulter l'Europe sur tout changement qui aurait un caractère européen, que cette promesse avait contribué à la localisation de la guerre, et que, même n'en eût-il pas été ainsi, elle devait être tenue. » Et le journal semi-officiel terminait par ces mots, qui contiennent un aveu : « C'est là une considération patriotique du premier ordre qui échappe à trop de personnes. »

Si tels sont les sentimens du peuple russe, de quel œil les Serbes doivent-ils envisager le traité de San-Stefano? Depuis le réveil de la question d'Orient, les feuilles de Belgrade évoquent sans cesse le souvenir d'un empereur serbe nommé Douschan, dont l'existence même est fort contestée, qui aurait réuni sous son sceptre tous les peuples établis au sud du Danube. La résurrection de ce grand empire serbe par la délivrance des populations chrétiennes et le renversement de la domination musulmane, telle était la mission attribuée à la Serbie. Il appartenait à la principauté de jouer vis-à-vis des Turcs le rôle du Piémont vis-à-vis des Autrichiens, et de s'étendre graduellement jusqu'à la Mer-Noire et jusqu'à l'archipel. Ce sont ces visées ambitieuses qui ont mis par deux fois les armes aux mains du prince Milan. Malheureusement pour la Serbie, si elle nourrissait les mêmes projets que le Piémont, elle n'avait pas comme celui-ci affaire à un allié désinté-

ressé. La France pouvait souhaiter que la frontière autrichienne, trop voisine des Alpes, fût reportée du Tessin sur le Mincio : elle ne songeait pas à acquérir pour elle-même un pouce de terre italienne. Uniquement préoccupée de ses intérêts, la Russie n'a aucun motif de favoriser les desseins de la Serbie au détriment des siens propres : aussi n'a-t-elle tenu aucun compte des aspirations de ce petit peuple inquiet et remuant. Les Serbes avaient espéré obtenir au moins toute la région qui a conservé le nom de Vieille-Serbie, bien qu'il ne s'y trouve plus depuis longtemps aucune famille serbe : il ne leur a été accordé qu'une rectification de frontière et quelques districts dont la population est d'environ 250,000 habitans. La constitution d'une grande principauté bulgare, quatre fois plus étendue que la Serbie, trois fois plus peuplée, et lui barrant le chemin dans toutes les directions, met fin pour toujours aux rêves d'agrandissement indéfini qu'on avait pu caresser à Belgrade. Aussi l'*Istok*, organe des patriotes serbes, se répand-il en plaintes amères contre la Russie, qu'il accuse d'avoir trompé et trahi la nation serbe. Ces accusations sont relevées avec une extrême vivacité par les journaux panslavistes de Moscou. Si la Serbie, disent ceux-ci, éprouve un désappointement après avoir fait des sacrifices considérables, pourquoi a-t-elle voulu jouer un rôle au-dessus de ses forces? Pourquoi a-t-elle assumé une prétendue mission que personne n'avait pensé à lui donner? Pourquoi a-t-elle pris les armes contre la Turquie, lorsque personne ne le lui demandait, et que son intervention armée pouvait faire naître la mésintelligence entre la Russie et l'Autriche? Faut-il lui rappeler qu'il y a dans la presqu'île des Balkans des millions de Bulgares, de Grecs et d'Illyriens dont les droits valent ceux des Serbes? Comment la Serbie, qui peut à peine s'administrer elle-même et dont les querelles intérieures n'ont point de terme, pourrait-elle gouverner et s'assimiler des populations étrangères? Elle obtient encore plus qu'elle n'aurait droit de prétendre, car les districts qui lui sont cédés sont peuplés, les uns de Bulgares et les autres d'Albanais. — Ces récriminations de la presse russe ne demeurent pas sans réponse, et le gouvernement serbe a annoncé l'intention de porter devant le congrès les réclamations de la principauté. En attendant, dans tout le pays occupé, soit par les troupes serbes, soit par les troupes roumaines, les Bulgares, auxquels les Russes ont appris qu'ils étaient libres, se soulèvent et attaquent indifféremment Serbes et Roumains : quant à leurs libérateurs, ils se bornent encore à les rançonner et à les voler. Peu charmés de ces procédés de leurs « petits frères, » les commandans russes ont dû faire pendre plus de Bulgares que les Turcs n'en avaient bâtonnés en dix années.

Les Roumains ont un plus légitime sujet de plainte que les

Serbes. C'est grâce à leur connivence que les Russes ont pu franchir le Danube sans coup férir, ravitailler librement et facilement leurs armées et tourner le quadrilatère turc. Quand les troupes russes eurent été abattues et désorganisées par leur défaite devant Plevna, quand il suffisait d'une offensive vigoureuse des généraux turcs pour rejeter les envahisseurs au-delà du Danube, l'entrée en ligne de l'armée roumaine rétablit l'équilibre des forces, elle permit aux réserves russes d'arriver à temps, et, dans les assauts victorieux donnés à Plevna, il est tombé autant de soldats roumains que de grenadiers russes. Ce sont des services dont l'importance ne peut être méconnue. En retour, la Roumanie n'avait stipulé que son indépendance, qui ne pouvait faire doute, et la faculté de traiter directement avec la Turquie de l'indemnité de guerre qu'elle estimait lui être due. L'intention du gouvernement roumain n'était point de réclamer de la Porte une somme d'argent; il se proposait uniquement de demander la cession de la Dobroudja afin d'avoir en sa possession tout le cours inférieur du Danube, dont une seule rive lui avait été donnée par le traité de 1856. Quelle n'a donc pas été la déception du gouvernement roumain en apprenant par la publication des préliminaires de paix que la Russie s'était fait céder la Dobroudja et qu'elle comptait lui en imposer l'échange contre la Bessarabie !

L'indignité des procédés ajoutait encore à l'amertume du désappointement. Le journal russe le *Golos* a reconnu loyalement que la Roumanie aurait dû être instruite des intentions de la Russie au moment où l'on négociait avec elle la convention militaire. Loin qu'il en ait été ainsi, ce projet d'échange a été soigneusement caché à la Roumanie, même après qu'il eut été porté à la connaissance du gouvernement anglais, en juin 1877. Le colonel Arion, envoyé par le gouvernement roumain pour prendre part à la négociation de l'armistice et des préliminaires de paix, a été tenu à l'écart par les plénipotentiaires russes et laissé dans une ignorance complète des questions qui se débattaient. C'est après la signature des préliminaires, et seulement par leur publication, que les Roumains ont appris avec toute l'Europe que leur alliée disposait d'une partie de leur territoire. Le coup était d'autant plus cruel que cette portion de la Bessarabie que le tsar veut reprendre est un démembrement de la Moldavie, dont elle a été détachée en 1812 par les Turcs pour être cédée à la Russie, qui voulait porter sa frontière jusqu'au Danube. Le traité de 1856 n'avait donc fait que ramener sous l'administration roumaine un pays habité de tout temps par des Roumains. On voulait arracher de nouveau à la Roumanie ce lambeau de son territoire, et c'était la main d'un allié qui, pour prix de ses services, lui infligeait cette mutilation ! Un

cri de douleur et d'indignation s'éleva dans toute la principauté, et la presse y fit écho. Les feuilles russes ont affecté de tourner en ridicule cette irritation du peuple roumain ; un des correspondans du *Golos* écrivait ironiquement à ce journal : « Ce n'est dans toute la Roumanie que pleurs, gémissemens et grincemens de dents. C'est la nouvelle que la Russie allait reprendre la portion de la Bessarabie que lui a enlevée le traité de Paris, qui a causé ce grand désespoir. Toute la presse a poussé un hurlement. Le *Resbouit* a paru hier encadré de noir. La douleur, la colère et un désespoir, prenant parfois la forme d'une ardeur belliqueuse, se sont emparés de tous les Roumains. La question bessarabienne est la grande calamité du jour. »

Cette douleur patriotique est digne de respect parce qu'elle est sincère : la Roumanie se la fût sans doute épargnée en ne contractant pas avec la Russie une alliance qui devait rappeler celle de la brebis avec le lion, et en demeurant fidèle aux traités qui lui assuraient la protection de l'Europe. C'est sur ces mêmes traités, méconnus par elle dans une pensée d'ambition, qu'elle est réduite à appuyer aujourd'hui sa résistance aux volontés tyranniques de son allié. Le prince et son gouvernement, qu'on avait soupçonnés de connivence avec la Russie, ont repoussé catégoriquement les propositions du tsar quand elles leur ont été communiquées officiellement. Les chambres roumaines, à l'unanimité, ont approuvé cette conduite : elles ont même refusé d'examiner si, au cas où la Russie occuperait la Bessarabie de vive force, il conviendrait de prendre possession de la Dobroudja. Toutes les troupes roumaines disponibles ont été envoyées dans la Bessarabie afin de contraindre la Russie à faire usage de la force. C'est donc en vain que la Russie a espéré séduire les Roumains par le perspective de posséder sur la Mer-Noire un port de l'importance de Kustendjé. Les productions agricoles de l'Europe centrale, pour être embarquées à Kustendjé, devraient y être amenées par le chemin de fer, après avoir emprunté d'abord la voie fluviale : elles auraient donc à supporter les frais de plusieurs transbordemens, tandis que, depuis les améliorations apportées à la navigation du Danube, elles peuvent être embarquées directement sur des navires assez forts pour traverser la Mer-Noire et la Méditerranée. Les Roumains comprennent, et l'Europe comprendra avec eux, que remettre en la possession de la Russie, à partir du confluent du Pruth à Reni jusqu'à Toultcha, où le fleuve se divise en plusieurs branches, la seule rive du Danube qui soit habitée et qui soit abordable, c'est rendre cette puissance l'arbitre de la navigation danubienne et de tout le commerce de l'Europe centrale. Le gouvernement roumain a donc adressé à toutes les grandes puissances, à la date du 9 mars, un mémorandum où il fait

connaître l'échange qui lui a été proposé et où il déclare « le repousser énergiquement. » Ce mémorandum ne contient aucune récrimination contre la Russie : à peine fait-il allusion « aux sacrifices de sang et d'argent en retour desquels la Roumanie espérait une meilleure récompense, » il ne fait pas valoir non plus les légitimes appréhensions que doivent inspirer les vues ambitieuses de la Russie ; il se borne à invoquer la nécessité pour la Roumanie de conserver un territoire dont la restitution, en 1856, a exercé l'influence la plus favorable sur sa prospérité commerciale, et le devoir pour les puissances de rester fidèles à la politique qui les a déterminées « à assurer la libre navigation du fleuve qui forme la principale artère commerciale de l'Europe centrale, en confiant la garde de ses embouchures à un pays d'importance secondaire dont la constante déférence aux intentions des puissances était par là même certaine. » Enfin il exprime la crainte que la perte de la Bessarabie ne produise dans la Roumanie une commotion et des souffrances qui pourraient devenir une cause de « nouveaux troubles » en Orient. On ne peut que rendre justice à la modération et à l'habileté du mémorandum roumain ; malheureusement il est à craindre que la résistance du gouvernement de Bucharest ne se heurte à une détermination inflexible : aux motifs politiques qui dictent la demande de la Russie se joignent des raisons d'orgueil national et d'amour-propre personnel. Sans doute, la Russie veut arriver jusqu'au Danube, afin d'avoir le droit d'intervenir chaque fois qu'il s'agira de réglementer la navigation de ce grand fleuve ; mais en même temps elle veut reprendre possession d'un territoire qui a été russe pendant quarante-quatre ans, le tsar veut effacer jusqu'au dernier vestige du traité de Paris.

La Serbie n'est pas le seul état dont les rêves d'ambition soient détruits par la constitution de la Bulgarie en principauté autonome et par l'extension donnée au territoire bulgare. La Grèce s'est toujours considérée comme l'héritière présomptive de l'empire ottoman, elle prétend que Canning était guidé par cette pensée en travaillant à faire reconnaître l'indépendance hellénique, et c'est à ce titre que la mémoire de cet homme d'état est demeurée en grande vénération à Athènes. La cession spontanée des îles Ioniennes n'a fait que confirmer les Grecs dans la croyance que l'Angleterre leur donnerait par fractions successives les dépouilles de la Turquie. « N'allez-vous pas nous faire céder la Crète? N'est-il pas temps qu'on nous donne la Thessalie et la Macédoine? » Telle est l'invariable question adressée par les Grecs aux représentans de l'Angleterre, dès qu'un incident quelconque surgit en Orient. Si on leur reproche l'instabilité de leur gouvernement, ou le désordre de leurs finances, ils s'excusent sur l'impossibilité où ils sont, avec

un pays aussi peu fertile et une population aussi pauvre et aussi peu nombreuse, de soutenir la dépense d'une monarchie et d'un gouvernement parlementaire. Donnez-nous, disent-ils, la Macédoine et Constantinople, et la Grèce deviendra bien vite un royaume riche et prospère. — Il faut dire adieu à ce rêve, si la principauté bulgare, absorbant et la Thrace et la Macédoine presque tout entières, ferme à jamais à la race hellénique le chemin de Constantinople. Aussi la Grèce réclame-t-elle contre l'extension de la Bulgarie jusqu'à la mer Égée; elle proteste contre la règle adoptée par les plénipotentiaires russes de ne prendre en considération que l'importance numérique des races établies dans la presqu'île des Balkans sans tenir compte de l'influence, de la richesse acquise et de la supériorité de civilisation. Elle fait valoir que là même où les Grecs sont moins nombreux que les Bulgares, ils tiennent dans leurs mains tout le commerce, toute l'industrie et tous les capitaux, et que ce sont eux qui font vivre les Bulgares en les occupant comme laboureurs et comme ouvriers.

Est-il juste de subordonner la race la plus intelligente et la plus civilisée à celle qui n'a pour elle que la supériorité du nombre? Les réclamations de la Grèce étaient une bonne fortune pour le gouvernement anglais : elles pouvaient servir d'argumens au sein du congrès pour faire remanier les limites de la Bulgarie et, en les écartant des côtes de l'archipel, empêcher la création à Kavala d'un port bulgare ou plutôt d'un port russe. L'Angleterre aurait eu mauvaise grâce à y mettre obstacle en son nom, il valait mieux laisser la parole à la Grèce, dont les plaintes, si elles étaient accueillies, conduiraient au résultat désiré. On peut donc croire que M. Wyndham ne découragea pas le gouvernement grec d'entreprendre une campagne auprès des grandes puissances. Déjà celles-ci, en invitant le gouvernement grec à rappeler les troupes qu'il avait fait entrer en Thessalie, lui avaient donné l'assurance, constatée dans une circulaire de ce gouvernement à ses agens diplomatiques, en date du 7 février, « qu'une question hellénique serait débattue au sein du futur congrès, et que la cause des populations grecques de la Turquie ne manquerait pas d'être le sujet d'un sérieux examen de la part des plénipotentiaires qui y siégeraient. » S'autorisant de ces assurances, le ministre des affaires étrangères d'Athènes, M. Delyanni, par une dépêche circulaire en date du 23 février, demanda formellement que la Grèce fût admise au futur congrès « comme le représentant naturel des aspirations nationales des populations grecques de l'empire ottoman. » Lord Derby, qui avait déjà été pressenti sur cette demande et s'y était montré favorable, s'empressa de répondre que « dans l'opinion du gouvernement anglais le gouvernement grec était parfaitement fondé à avoir

un représentant au congrès, et que cette opinion serait portée sans retard à la connaissance des autres puissances. » Cette réponse est du 9 mars, et les déclarations faites par les ministres anglais au sein du parlement démontrent que lord Derby n'a pas perdu un seul jour pour communiquer aux puissances et pour appuyer auprès d'elles la demande du cabinet d'Athènes. Il résulte également de ces déclarations que la Russie a fait une réponse évasive, en demandant à quel titre et dans quelles conditions l'Angleterre comprenait que la Grèce siégeât au congrès, et si son admission n'entraînait pas celle du Montenegro, de la Serbie et de la Roumanie, qui élevaient la même prétention. A cette objection implicite, on pouvait répondre qu'il n'y a point d'assimilation à établir entre la Grèce, depuis longtemps admise au rang d'état indépendant, et les principautés vassales de l'empire turc, qui en sont encore à poursuivre la reconnaissance de leur indépendance. Une raison irréfutable s'opposait à ce que la Grèce siégeât au congrès : c'est que cet état n'a pas été partie au traité de 1856, et que les signataires de ce traité ont seuls qualité pour procéder à sa révision ; mais on pouvait en agir avec la Grèce comme la conférence de Londres avec la Belgique en 1831 : autoriser le gouvernement grec à accréditer auprès du congrès un représentant qui non-seulement serait consulté par les plénipotentiaires, mais qui serait appelé au sein du congrès lorsque cette assemblée examinerait les questions dans lesquelles la Grèce serait intéressée.

Arrivons maintenant aux griefs d'une puissance dont le mécontentement est plus à redouter que celui de la Grèce ou de la Roumanie. L'Autriche ne peut voir d'un bon œil les agrandissemens qui étendraient le Montenegro jusqu'aux confins de l'Herzégovine, et la cession d'Antivari doit surtout lui causer un vif déplaisir. La cour de Vienne a toujours combattu la prétention émise par le Montenegro d'obtenir un port sur l'Adriatique. Elle soutient que les produits en fort petit nombre et de mince valeur que le Montenegro peut avoir à exporter trouvent un écoulement facile par les ports autrichiens ou turcs, où ils ne sont frappés d'aucun droit. La principale industrie des Monténégrins, lorsqu'ils ne pillent pas leurs voisins de la plaine, est de faire le long des frontières illyriennes de l'Autriche une contrebande que la configuration du pays rend presque impossible à réprimer. S'ils demandent un port, ce n'est pas pour faire le commerce, c'est pour voir se former, à proximité de leurs montagnes, un entrepôt où les marchandises destinées à alimenter la contrebande soient apportées librement et à loisir, au lieu d'être débarquées furtivement sur une côte inhospitalière. Antivari aux mains des Monténégrins est la ruine des douanes autrichiennes, comme Gibraltar est la ruine des douanes espagnoles. Ce n'est là

que le moindre des griefs de l'Autriche. Cette puissance, pour qui la liberté du Danube est une question de prospérité commerciale et presque d'existence, et à qui le traité de 1856 a été si profitable, ne peut voir sans appréhension la Russie chercher à rentrer en possession des bouches du grand fleuve, à pénétrer dans la commission qui règle la navigation danubienne, et à s'y ménager la prépondérance, qui appartient aujourd'hui au gouvernement autrichien. La Russie, en effet, n'entrera pas seule dans la commission; elle y fera entrer avec elle les états qui auront conquis leur indépendance. Au point de vue politique, le traité de San-Stefano met fin à l'influence que l'Autriche exerçait dans la vallée du Danube et dans la presqu'île des Balkans, soit directement, soit par le crédit dont elle jouissait à Constantinople. De la Mer-Noire à l'Adriatique va s'étendre une chaîne non interrompue de petits états qui devront à la Russie ou leur existence ou leur indépendance, qui ne pourront attendre que du tsar l'agrandissement qu'ils souhaitent tous, et qui seront à la merci de ce souverain. Comment ne seraient-ils pas tous tenus en respect par la Bulgarie, avec les proportions qu'on veut lui donner, avec le rôle que les représentans, directs ou indirects de la Russie, les fonctionnaires et les officiers russes vont jouer pour longtemps dans cette principauté? L'Autriche va donc voir naître le long de sa frontière méridionale, en contact avec les provinces les moins civilisées et les plus remuantes de son empire, des foyers d'agitation slave d'où partira une propagande redoutable. La cour de Vienne ne peut oublier que, si l'on illuminait à Pesth à chaque succès des Turcs, on illuminait dans les provinces slaves et jusque dans Prague à chacune des victoires de la Russie. Cette principauté bulgare, si bizarrement constituée, où toutes les races s'entremêlent et où le gouvernement va être remis précisément à la race la moins intelligente et la moins avancée, demeurera-t-elle longtemps paisible? Les musulmans, les Grecs, les Illyriens, qui forment une moitié de la population, accepteront-ils longtemps la domination d'une race considérée par eux comme inférieure? Chacune des explosions du fanatisme musulman ou de l'orgueil grec, en remuant le monde slave, mettra en péril la paix intérieure de l'Autriche, et, en provoquant une intervention directe ou déguisée de la Russie, consolidera la prépondérance moscovite dans l'Europe orientale.

Aucune puissance n'avait donc un intérêt plus direct et plus manifeste que l'Autriche au maintien d'un état de choses qui lui donnait, dans la Turquie, une voisine paisible, dépourvue d'ambition et pleine de déférence. A cet état de choses, qui avait fait ses preuves de stabilité, le traité de San-Stefano va substituer une situation précaire, évidemment transitoire, et grosse de complications inces-

santes dont l'Autriche souffrira la première et plus qu'aucune autre puissance. Ne soyons donc pas surpris du langage tenu au sein de la délégation hongroise, lorsque le comte Andrassy a demandé le vote d'un crédit de 60 millions de florins. Les orateurs de l'opposition, en annonçant la résolution de voter le crédit, ont exprimé l'appréhension qu'il ne fût déjà trop tard, et que le gouvernement n'eût laissé échapper le moment favorable d'agir en ne prenant pas dès le début une attitude énergique. A laisser les événemens suivre leur cours, n'avait-on pas compromis les intérêts de l'Autriche en rendant à peu près impossible le rétablissement de l'intégrité territoriale de la Turquie, seule solution qui pût donner une satisfaction complète à ces intérêts? Les orateurs qui tenaient ce langage le 19 mars ne connaissaient encore que les préliminaires de paix; qu'eussent-ils dit, s'ils avaient eu sous les yeux le texte du traité de San-Stefano! En réponse aux critiques dont sa temporisation avait été l'objet, le comte Andrassy a constaté que cette conduite avait tout au moins le mérite d'avoir conservé jusqu'à présent à la monarchie les bienfaits de la paix; il a ajouté qu'elle n'avait rien compromis, puisqu'il était encore temps de faire valoir et de défendre les intérêts qui seraient jugés en péril. Le comte Andrassy ne pouvait confesser qu'une attitude énergique avait été rendue impossible par l'alliance des trois empereurs, que l'influence du souverain qui se croyait personnellement engagé vis-à-vis du tsar s'était en toute occasion exercée dans le sens de l'abstention, que la Prusse avait toujours recommandé une politique expectante, enfin que la situation de l'Europe et l'état des finances autrichiennes ne permettaient pas à l'Autriche d'agir seule, et que toutes les velléités d'intervention ou de médiation du cabinet de Vienne avaient dû s'évanouir en présence des hésitations, des contradictions et des reculades de l'Angleterre. Le ministre autrichien aurait pu ajouter pour sa justification, et l'on doit reconnaître à sa louange, que, dans ses communications aux puissances, il n'a cessé de rappeler à toutes, et spécialement à la Russie, qu'il ne dépend pas d'une seule partie contractante de mettre à néant des traités que l'Europe a contre-signés, et que ces traités ne peuvent être révisés que par l'intervention de l'Europe. Ce n'est donc point sans quelque fondement qu'il a demandé à ses critiques de suspendre leur jugement définitif. La thèse soutenue par le comte Andrassy, les 19 et 20 mars, dans les discussions auxquelles se sont livrées les délégations hongroise et autrichienne, a été que, pour la protection des intérêts de la monarchie, la voie des négociations avait été préférable à l'emploi des armes. Voilà pourquoi l'Autriche, dès qu'elle a connu la signature des préliminaires de paix, a mis en avant l'idée d'une conférence ou d'un con-

grès, bien qu'elle ne recule pas devant la perspective d'un appel à la force, s'il devient nécessaire d'y recourir en dernier ressort. Quelle serait l'attitude de l'Autriche au sein du congrès, s'il se réunissait? Sur ce point, on est contraint jusqu'ici de s'en rapporter à la déclaration faite le 9 mars par le comte Andrassy devant les deux délégations réunies. Il ne faut pas perdre de vue que cette déclaration a été lue, que tous les termes, par conséquent, en avaient été soigneusement pesés. Il en ressort ces trois points : que, dès le début de la crise, le cabinet de Vienne a fait connaître à la Russie ce qu'il considérait comme les intérêts de l'Autriche et « qu'il a revendiqué son droit de les faire valoir lors du règlement définitif de la paix; » qu'en proposant un congrès il a demandé et croit devoir demander que « les résultats de la guerre soient limités de façon à ne léser ni les intérêts autrichiens, ni les intérêts de l'Europe; » enfin qu'il ne doute pas que la voix de l'Europe ne soit entendue « parce que l'état qui voudrait régler des questions européennes suivant son seul bon plaisir devrait pouvoir compter sur l'appui d'une coalition capable d'imposer sa volonté à l'Europe, et que cette coalition n'existe pas. » Cette déclaration est la plus importante de toutes : elle donne à entendre, sous une forme voilée, que la Russie ne peut compter pour soutenir des prétentions excessives ni sur le concours de l'Autriche, ni sur l'appui de l'Allemagne. Elle a reçu une nouvelle confirmation du langage que le comte Andrassy a tenu, le 19 mars, en parlant de ses relations personnelles avec M. de Bismarck, et en mettant ses auditeurs en garde contre les interprétations qui avaient été données au discours du chancelier allemand. Malgré la modération étudiée de la déclaration lue par le comte Andrassy, il est évident que le cabinet de Vienne ne donne pas son adhésion à certaines stipulations du traité de San-Stefano, qu'il est résolu à demander et qu'il compte obtenir des satisfactions.

Est-il nécessaire d'entrer dans de longs détails pour démontrer que le traité de San-Stefano lèse les intérêts de l'Angleterre, d'une puissance dont le commerce dans la Mer-Noire et dans les contrées riveraines du Danube dépasse en importance celui de toutes les autres nations réunies? Laissons la parole à un homme à qui personne ne contestera une connaissance profonde de l'Orient. Informé confidentiellement par le comte Schouvalof des conditions que la Russie comptait imposer à la Turquie lorsqu'on traiterait de la paix, lord Derby avait fait part de cette communication à l'ambassadeur anglais à Constantinople. Dans deux dépêches, en date des 13 et 19 juin 1877, M. Layard émettait l'avis que les plus grands revers pourraient seuls déterminer le sultan à subir des conditions qui conduiraient fatalement à une dissolution presque immédiate de

son empire ; après avoir fait ressortir les conséquences inévitables des projets de la Russie, et se plaçant au point de vue des intérêts anglais, il s'exprimait comme il suit, le 19 juin :

« Il est vital pour nos intérêts les plus graves, pour des intérêts dont aucune expression ne saurait rendre l'importance et encore moins l'exagérer, que nous soyons prêts à nous interposer pour sauver l'empire turc d'une dissolution complète. Quand même nous nous serions déterminés à abandonner cet empire à son sort, nous ne nous sommes pas déterminés à abandonner de même les intérêts les plus considérables de l'empire britannique. Assurément la politique qui nous a fait soutenir la Turquie pour nos propres fins et pour notre sécurité et non par un amour abstrait des Turcs et de leur religion, politique approuvée et pratiquée par les plus grands hommes d'état, n'est pas de celles que les événemens de ces derniers mois, qui n'ont aucun rapport avec elle, suffisent à mettre à néant. Cette politique est basée en partie sur la conviction que la Turquie est un obstacle aux projets ambitieux de la Russie en Orient, et que le sultan, chef reconnu de la religion musulmane, est un allié utile, sinon nécessaire, pour l'Angleterre, qui compte des millions de mahométans parmi ses sujets. Il peut être dépouillé de son empire et réduit à la condition d'un potentat asiatique de cinquième ordre ; mais il sera toujours le chef de l'Islam, et le monde musulman, dans une lutte pour son existence même, peut se retourner contre l'Angleterre, comme la principale cause du danger qui le menace.

« Je sais que certaines personnes qui ne sont pas sans autorité sont disposées à traiter légèrement cette idée d'une union des musulmans, mais je suis persuadé, par ce que je vois se passer autour de moi et par ce que j'ai appris, qu'il faut la prendre en sérieuse considération. Il est à peine nécessaire d'insister sur les résultats de l'effondrement et du partage de l'empire ottoman pour l'équilibre des puissances et sur l'immense danger que ferait courir à la liberté et à la civilisation l'établissement d'un vaste empire militaire slave embrassant l'orient de l'Europe. Si le gouvernement de sa majesté juge qu'il n'y a rien à faire pour s'opposer aux desseins de la Russie, nous devrions au moins être préparés à servir de médiateurs lorsque le moment arrivera... Par là, nous pouvons recouvrer et conserver une partie de cette grande et prépondérante influence, — j'hésite à employer le mot de prestige, qui a provoqué des sorties si violentes, — dont l'Angleterre jouissait naguère parmi les nations et les communautés musulmanes et même chrétiennes de l'Orient, et qu'elle est à même d'employer pour son bien et pour le leur. »

Les appréhensions que M. Layard exprimait pour le prestige de

l'Angleterre en Orient n'ont pas tardé à recevoir une éclatante confirmation. Le 15 mars, l'Angleterre a appris avec stupeur par le télégraphe que la veille lord Lytton avait réuni le conseil de l'Inde, lui avait soumis et lui avait fait voter d'urgence un bill qui supprimait la liberté de la presse dans l'Hindoustan. En demandant le vote immédiat de cette mesure, lord Lytton avait dit « qu'il agissait par un sentiment profond de la lourde responsabilité qui pesait sur lui, que toutes les traditions et toutes les convictions de sa vie étaient en faveur de la liberté de la pensée; mais que, dans son opinion bien arrêtée, le bill était impérieusement exigé par la loi suprême du salut de l'état. » L'avocat général avait mis sous les yeux du conseil un dossier comprenant plus de 1,500 articles, de date récente, dans lesquels l'administration anglaise était attaquée avec une extrême violence, et le gouvernement des souverains musulmans ou hindous rappelé comme une ère de prospérité. Nombre de ces articles contenaient un appel à la révolte, d'autres prédisaient la chute prochaine de la domination anglaise, d'autres enfin annonçaient que le fameux Nana Sahib, « revenant à la tête d'une armée russe, allait rétablir sous les auspices du tsar une dynastie nationale. » Le conseil de l'Inde avait voté à l'unanimité le bill qui autorisait les fonctionnaires anglais à mander les propriétaires des journaux indigènes et à exiger d'eux, soit un cautionnement considérable, qui serait confisqué sans jugement à la première faute commise, soit l'engagement écrit de soumettre leurs articles en épreuves à un censeur désigné. Le bill avait été promulgué dans les vingt-quatre heures. Cette nouvelle, arrivant après des correspondances où il était question de l'attitude équivoque de plusieurs des princes indigènes, de l'insulte que l'un d'eux avait faite au lieutenant gouverneur du Bengale, et des armemens secrets qu'on attribuait à Holkar et à Scindiah, ne pouvait manquer de produire une impression profonde en l'Angleterre.

Comment, malgré les enseignemens de l'histoire et de nombreux avertissemens, l'Angleterre et ses hommes d'état ont-ils pu perdre de vue le lien étroit que des traditions séculaires ont établi entre toutes les populations asiatiques, et qui fait tressaillir l'Inde à chaque réveil de la question d'Orient? L'accueil fait aujourd'hui à M. Gladstone, chaque fois qu'il se montre en public, dit assez sur qui le peuple anglais fait retomber la responsabilité d'une politique sans prévoyance et sans fermeté. Les radicaux anglais ont rendu à la Russie l'inappréciable service de jeter et d'entretenir le doute dans un grand nombre d'esprits, d'obscurcir à l'aide d'une fausse sentimentalité des questions où la droiture et la résolution eussent été les meilleurs guides, d'empêcher un grand courant d'opinion de se former, enfin de faire pénétrer l'incertitude et la

division jusqu'au sein du cabinet. Forts de leur passé et assurés de la confiance publique, un Pitt, un Canning, un Palmerston n'auraient pas hésité à prendre une initiative énergique; mais lord Beaconsfield, malgré ses grandes qualités, n'a jamais été populaire, et il n'est entouré que de médiocrités ou d'hommes trop jeunes pour avoir encore acquis de l'autorité. En rédigeant le protocole de Londres, lord Derby avait entrevu l'honneur de dénouer pacifiquement une crise redoutable, et de réussir où la conférence de Constantinople avait échoué. La faiblesse humaine autorise à croire que, lorsque le refus de la Turquie eut fait évanouir cette flatteuse espérance, le ministre anglais vit sans trop de déplaisir la Russie se charger de donner une leçon aux ministres du sultan. Il crut, comme les Russes eux-mêmes, à une campagne de courte durée, dont le résultat serait d'imposer aux Turcs l'exécution du programme de la conférence. Quand le prince Gortchakof, en donnant des assurances satisfaisantes relativement à Constantinople et à l'Égypte, parla d'autonomie pour les Bulgares, lord Derby n'y vit qu'un des points du programme commun des puissances: il négligea de demander quelle extension la Russie entendait donner à la Bulgarie, qui n'existait point à l'état de province avec des limites définies, et quelle sorte d'autonomie elle comptait stipuler en faveur des Bulgares; quant à la cession de Batoum, que la Russie comptait obtenir comme indemnité de guerre, le ministre anglais n'y attacha point d'importance. Une conversation avec le comte Schouvalof ne tarda pas cependant à lui faire connaître le programme de la Russie dans toute son étendue, mais lord Derby ne paraît point en avoir fait l'objet d'observations sérieuses; il n'insista pas quand le prince Gortchakof eut déclaré ne pouvoir arrêter les limites de la Bulgarie aux Balkans. Lord Derby ne signala ni au gouvernement russe ni aux autres cabinets ce que le programme dont il avait reçu communication avait d'excessif et d'inacceptable pour l'Angleterre : il se garda surtout d'en instruire le parlement, qui venait d'approuver à une grande majorité le maintien de la neutralité, et dont les dispositions auraient pu être modifiées par la révélation des intentions de la Russie. Le cabinet anglais s'arrêta à la ligne de conduite à laquelle le gouvernement autrichien dut aussi se résigner : laisser provisoirement le champ libre à la Russie, et demander à celle-ci, lors du règlement de la paix, l'abandon d'une partie de ses exigences, comme si des concessions ne devaient pas être plus difficiles à obtenir d'un pays victorieux que d'un belligérant incertain de la victoire.

Rien ne vint donc avertir le public anglais et lui faire pressentir que les négociations pour le rétablissement de la paix donneraient presque fatalement naissance à une crise européenne. C'est ce-

pendant cette politique d'attente, d'atermoiement et de faiblesse que les radicaux anglais ont persisté à dénoncer comme une politique belliqueuse. Les premiers actes de virilité que lord Beaconsfield arracha à la pusillanimité de ses collègues : la convocation anticipée du parlement et la demande du crédit de 6 millions de livres provoquèrent un redoublement d'accusations. Le 30 janvier, la veille du jour où la discussion devait s'ouvrir sur la demande de crédit, M. Gladstone, dans un banquet auquel les libéraux d'Oxford l'avaient convié, se faisait un titre d'honneur de l'agitation qu'il avait organisée et conduite depuis plusieurs mois ; et au cours des débats, un autre libéral, collaborateur assidu du *Times*, sir William Vernon Harcourt, mettait les ministres au défi de provoquer des réunions populaires, et de demander aux citoyens assemblés l'approbation de leur politique. Défi imprudent que les ministres pourraient aujourd'hui renvoyer à leurs adversaires ! Jamais revirement plus complet et plus éclatant ne s'opéra avec autant de promptitude.

Les procédés de la Russie, en froissant outre mesure l'orgueil anglais, ont singulièrement contribué à déterminer et à précipiter ce retour de l'opinion. Le refus de la médiation et même des bons offices de l'Angleterre a été la première blessure. Les détours employés pour retarder la négociation de l'armistice et des préliminaires, puis pour en retarder la signature pendant que les généraux russes poursuivaient leur marche en avant, le mystère dont la négociation fut entourée, le silence gardé sur les conditions précises de l'armistice et des préliminaires de paix, qui ne furent connus que lorsque les troupes russes étaient déjà dans la banlieue de Constantinople, tout vint ajouter à l'irritation croissante du peuple anglais. Les allées et venues de la flotte anglaise, quittant la baie de Besika pour y revenir dès le lendemain, faisaient un piteux contraste avec la décision et la promptitude d'action du gouvernement russe. Le passage des Dardanelles par l'escadre de l'amiral Hornby n'apporta quelque soulagement à l'amour-propre national que pour devenir presque immédiatement une cause nouvelle d'exaspération : en effet, cette mesure, qui n'aurait provoqué aucune observation de la part des Russes, et qui aurait peut-être modéré leurs exigences, si elle avait été prise au début des négociations, fut pour eux un prétexte de s'affranchir des stipulations de l'armistice : ils se firent autoriser par le sultan à occuper San-Stefano, sur la mer de Marmara, à quelques kilomètres à peine de Constantinople, et, s'ils n'occupèrent point Constantinople, ce fut à la condition que la flotte anglaise irait mouiller sur la côte asiatique de la mer de Marmara, et n'opérerait aucun débarquement ni d'hommes ni de matériel. Deux notes furent échangées les 17 et

21 février pour constater cet arrangement, qui réduisait à une simple tolérance la présence des vaisseaux anglais dans les eaux turques. Enfin le gouvernement russe mit le comble à la mesure en se prétendant hors d'état de donner aucun renseignement sur les négociations de San-Stefano, comme si le télégraphe n'existait pas, et comme si une seule clause du traité pouvait être écrite sans que la rédaction en eût au préalable été agréée à Saint-Pétersbourg. Il était trop facile de voir que ce mystère n'avait d'autre but que de lier la Turquie par des engagemens définitifs et de placer l'Europe, lorsqu'elle se réunirait en congrès, en face de faits accomplis et en apparence irrévocables. La publication des dépêches de M. Layard, en prouvant que lord Derby connaissait déjà depuis plusieurs mois les exigences de la Russie et avait été averti de leur gravité, avait déjà irrité l'opinion contre le chef du *foreign office* : le déchaînement contre son imprévoyance et sa faiblesse devint tel que le mot de mise en accusation fut murmuré jusqu'au sein du parlement, tandis que les ovations étaient prodiguées à lord Beaconsfield. L'explosion du sentiment populaire fut si forte qu'il n'était plus possible aux ministres anglais d'hésiter sur la voie dans laquelle ils devaient entrer : la conduite la plus énergique et la plus ferme pouvait seule répondre au vœu de la nation.

Ce fut dans cet esprit qu'ils examinèrent l'attitude à prendre au sein du congrès ; mais ne s'y trouveraient-ils pas en face d'une Allemagne prête à user de toute son influence en faveur de la Russie ?

Le sentiment de M. de Bismarck sur la question d'Orient était un problème qui exerçait depuis longtemps la sagacité de la diplomatie. On aurait pu, cependant, induire du langage tenu en diverses circonstances par le chancelier allemand, qu'indifférent au sort de la Turquie il ne se préoccupait des événemens d'Orient qu'autant qu'ils pouvaient amener un conflit entre la Russie et l'Autriche, et mettre en péril cette alliance des trois empereurs dont l'Allemagne recueille le principal profit. Le 1er décembre 1876, à l'occasion de la réunion du *Reichstag*, M. de Bismarck donna un grand dîner parlementaire, à la suite duquel il s'entretint avec les principaux députés ministériels de la question d'Orient, qui semblait prendre une tournure menaçante, et on lui prêta le langage suivant : « Je n'ai pas une très haute opinion de la vocation de la Russie pour protéger et civiliser les sujets chrétiens de la Porte. L'armée russe n'est pas non plus très bien préparée pour la guerre, si mes renseignemens sont exacts. Cependant, si nous essayions de déconseiller la campagne qui est sur le tapis, quoiqu'elle ne soit pas encore certaine, nous risquerions de blesser les susceptibilités de la nation russe, ce qui serait pire que de froisser son gouvernement. S'il doit y avoir une guerre, l'Allemagne demeu-

rera neutre, et au bout de quelque temps elle offrira ses services pour le rétablissement de la paix. C'est seulement dans le cas où l'Autriche serait entraînée dans la lutte et gravement atteinte que l'Allemagne interviendrait pour sauver l'existence de l'empire austro-hongrois dans sa forme et dans ses limites actuelles. La conservation de l'empire d'Autriche est indispensable à la sécurité de l'Allemagne, et je n'hésite pas à dire que, si la question d'Orient devait allumer la guerre entre la Russie et l'Autriche, celle-ci, quelle que fût l'issue de la campagne, pourrait compter sur l'appui de nos armes pour le maintien de son intégrité. » Ce langage était significatif; mais on doit reconnaître que, quelques jours après, le 5 décembre, en répondant à une interpellation du député Richter, M. de Bismarck fut moins explicite; « aussi longtemps, dit-il, que le gouvernement actuel sera au pouvoir, il demeurera en termes d'entente et d'amitié avec la Russie. En parlant ainsi, je ne me borne pas à exprimer mes vues personnelles, j'exprime aussi les sentimens de sa majesté l'empereur. L'alliance qui a si étroitement uni les trois empereurs depuis quelque temps déjà est encore dans toute sa force. Nos relations avec l'Angleterre ne sont pas moins amicales qu'avec la Russie... Dans le désir que nous avons de maintenir des rapports d'amitié avec l'Angleterre, la Russie et l'Autriche, il est de notre intérêt d'essayer d'éviter un conflit entre ceux que nous souhaitons de comprendre dans la même affection; mais, si une guerre devait éclater, je conseillerais certainement à sa majesté de suivre l'exemple donné par Frédéric-Guillaume IV en 1854, et de se tenir en dehors de la lutte, à moins que les intérêts de sa couronne ne fussent atteints ou menacés. » Toutefois, ainsi que le député Liebknecht le rappelait le 19 février dernier, M. de Bismarck, après avoir contesté que la Russie nourrît aucun projet de conquête en soulevant la question d'Orient, ajouta que, s'il en était autrement dans l'avenir, si la Russie venait à changer d'intention, la conduite de l'Allemagne changerait également. Il convient encore de rappeler que chacune des entrevues qui eurent lieu à l'automne dernier entre M. de Bismarck et le comte Andrassy fut célébrée par la presse officieuse de Berlin comme une marque et une confirmation de l'étroite communauté de vues qui existait entre ces deux hommes d'état. Néanmoins la neutralité bienveillante de l'Allemagne a été si utile à la Russie en déterminant la neutralité de l'Autriche et l'abstention de l'Angleterre, que l'opinion européenne s'est obstinée à croire à une entente secrète entre Berlin et Saint-Pétersbourg.

Une vive curiosité ne pouvait donc manquer de s'attacher à l'interpellation que M. de Bennigsen avait annoncé l'intention de faire au sein du *Reichstag* « sur la situation politique en Orient et

sur l'attitude prise ou à prendre par le gouvernement de l'empire. » Disons tout de suite que le télégraphe a très inexactement rendu le langage tenu par M. de Bismarck dans la séance du 19 février. Le prince-chancelier a pris trois fois la parole dans le cours de la discussion pour répondre à divers orateurs : de là l'incohérence apparente de l'unique discours qu'on a mis dans sa bouche, en le composant d'emprunts à trois allocutions distinctes. Le premier de ces discours a eu pour objet de définir la neutralité de l'Allemagne, qui veut bien jouer entre la Russie et l'Autriche le rôle d'intermédiaire officieux et de conseiller amical, « d'honnête courtier, » pour se servir du mot employé par M. de Bismarck, mais non le rôle d'un arbitre ou d'un juge, qui a pu donner des avis, mais qui a refusé en toute occasion et refusera toujours de peser sur les décisions d'un de ces deux empires au profit de l'autre, ne voulant donner de grief à aucun des deux : il se termine par la déclaration catégorique que l'Allemagne ne saurait manquer à une amitié séculaire et, au mépris des services rendus, contribuer à violenter la Russie. Il semblait donc que le chancelier penchât décidément en faveur de la Russie ; mais M. Windthorst, qui a pris la parole immédiatement après M. de Bismarck, a donné une explication spirituelle et probablement juste de ces effusions de reconnaissance et d'amitié à l'adresse de la Russie. « Je considère, a dit cet orateur, que le discours de M. de Bennigsen, qui n'a pas fait son interpellation sans être approuvé, et celui du chancelier ne forment qu'un tout : ces discours se complètent l'un par l'autre ; et si, à ma grande satisfaction, M. de Bennigsen a proclamé que l'intérêt de l'Autriche est aussi le nôtre, j'ai cru, à entendre le chancelier, qu'il jugeait utile, pour faire contre-poids à cette déclaration, de donner à la discussion un ton plus accentué dans le sens russe. » M. Windthorst ajoutait qu'il avait eu besoin d'être rassuré par la connexité qu'il avait remarquée entre les paroles de M. de Bennigsen et celles de M. de Bismarck ; qu'autrement il aurait pu craindre qu'on ne se fût volontairement aveuglé sur les desseins de la Russie. Piqué au vif par les sarcasmes de l'orateur catholique, M. de Bismarck reprit la parole pour contester avec âpreté qu'il eût jamais perdu de vue les vrais intérêts de l'Allemagne. « Je puis assurer M. Windthorst, dit-il en terminant, qu'il n'a pas besoin de défendre vis-à-vis de nous les intérêts de l'Autriche. Nos rapports avec l'Autriche sont ceux de la réciprocité, de la pleine franchise et de la confiance mutuelle, et ce n'est pas seulement de monarque à monarque, de gouvernement à gouvernement, — non, je suis personnellement avec le comte Andrassy, à ma grande joie et à mon bonheur, dans des relations amicales qui lui donnent la possibilité de me poser ouvertement toute question qu'il

juge nécessaire dans l'intérêt de l'Autriche, et il a la conviction que je lui réponds la vérité, comme je suis convaincu qu'il me dit la vérité sur les intentions de l'Autriche. » De ces deux discours, l'un à la louange de la Russie, l'autre à la louange de l'Autriche et du comte Andrassy, qui représente dans le cabinet de Vienne l'élément anti-russe, lequel contient le fond de la pensée de M. de Bismarck? L'un et l'autre, croyons-nous, expriment les sentimens du chancelier, qui veut avant tout sauvegarder son œuvre de prédilection, l'alliance des trois empires. L'Allemagne ne fera point à la Russie une guerre que le roi Guillaume considérerait comme fratricide; mais, à cela près, elle n'épargnera rien afin d'obtenir pour l'Autriche toutes les satisfactions que cette puissance réclamera. M. de Bismarck ne saurait agir autrement sans heurter les sentimens de l'Allemagne. Il est à remarquer en effet que, même en mettant à part le discours d'un orateur polonais et celui de M. Liebknecht, remplis tous les deux des plus vives attaques contre la Russie, tous les orateurs qui représentent les diverses nuances du *Reischtag*, M. de Bennigsen comme M. Windthorst, M. Hamel comme M. de Bethusy-Huc, M. Lœwe comme M. Heildorf, se sont prononcés pour que l'Allemagne appuyât et défendît les intérêts autrichiens : pas un seul orateur ne s'est montré favorable à l'alliance russe. Aussi, tandis que les feuilles russes, en commentant les paroles de M. de Bismarck, ont laissé percer un peu de désappointement, le comte Andrassy, au sein de la délégation hongroise, a exprimé toute la satisfaction que lui causaient les déclarations du chancelier allemand.

Il est d'ailleurs un fait qui ne saurait passer inaperçu : c'est la présence à Berlin du prince de Galles, au lendemain même du débat sur l'interpellation Bennigsen. Quelque affection que l'héritier de la couronne d'Angleterre puisse porter à sa nièce, il est permis de croire que les fêtes d'un mariage princier ne l'appelaient pas seules à Berlin, qu'il avait voulu sonder les intentions de l'empereur Guillaume et du gouvernement allemand dans le cas d'un conflit armé entre la Grande-Bretagne et la Russie. L'Angleterre peut, au même titre que la Russie, invoquer à Berlin les souvenirs de 1870, et elle n'a pas réclamé et obtenu pour prix de sa neutralité la mise à néant d'un traité européen. S'éloigne-t-on beaucoup de la vérité en pensant que cette neutralité de l'Allemagne, souhaitée par l'Autriche et réclamée par l'Angleterre, est aussi la limite des services que M. de Bismarck pourra rendre à la Russie? En outre, quelques indices donnent à croire que le chancelier a dû désapprouver certaines des exigences de la Russie. Quand, le 19 février, il résumait les demandes de cette puissance pour établir qu'elles ne lésaient aucun des intérêts de l'Allemagne, il parlait d'après les préliminaires qui étaient arrivés à sa connaissance le

13 février seulement, et il définissait ainsi l'autonomie de la Bulgarie : « La situation de la Bulgarie serait à peu près celle de la Serbie avant l'évacuation de Belgrade et des autres points fortifiés. » M. de Bismarck supposait donc que les Turcs conserveraient les forteresses du quadrilatère et continueraient d'y tenir garnison, tandis que la Russie exige le démantèlement de ces forteresses et interdit à tout soldat turc l'entrée du territoire bulgare. De même, M. de Bismarck considérait les limites de la Bulgarie comme devant faire l'objet de négociations entre les puissances. Si le chancelier allemand ignorait les véritables exigences du gouvernement de Saint-Pétersbourg, ses éloges de la modération russe se tournent en critiques : s'il en était instruit et feignait à dessein de se méprendre, ses paroles contenaient un avertissement impossible à méconnaître. Enfin, quant à la tâche du congrès lui-même, M. de Bismarck l'a définie le 19 février, comme faisaient l'Autriche et l'Angleterre, et comme le veut le droit international, quand il a dit en termes exprès : « Tout ce qui sera un changement apporté aux stipulations de 1856 aura besoin de la sanction des puissances signataires. » On ne pouvait être plus net et plus précis. A propos de l'indemnité de guerre, le langage de M. de Bismarck n'a pas été moins explicite. « Cette indemnité, a-t-il dit, si elle doit se payer en argent, ne regarderait que les belligérans ; mais, si elle doit se payer en territoire, elle concernerait les signataires du traité de Paris, et devrait être réglée avec leur sanction. » On le voit, si la Russie se proposait de réduire le rôle du congrès à celui d'un simple bureau d'enregistrement, cette prétention n'avait pas l'assentiment du chancelier allemand, qui n'eût point accepté une tâche aussi modeste. En revendiquant la présidence du congrès, si sa réunion avait lieu en territoire allemand, M. de Bismarck invoquait légitimement un usage consacré par la courtoisie diplomatique. Cette présidence, en lui donnant la direction des délibérations, eût ajouté à son influence personnelle ; et, si les remarques qui précèdent ont quelque justesse, on est fondé à croire que cette influence ne se fût pas exercée exclusivement en faveur de la Russie, et qu'au contraire l'Allemagne, tenant compte des intérêts de l'Autriche et du mécontentement de l'Angleterre, eût appuyé diverses modifications au traité de San-Stefano.

## III.

Après avoir exposé, autant que possible d'après les documens officiels, les dispositions des puissances au moment où s'ouvraient les négociations pour la réunion d'une conférence, il nous reste à résumer ces négociations et à en expliquer l'avortement.

Une première question se présente à l'esprit : la Russie, dont les prétentions ont rendu le congrès impossible, en a-t-elle jamais voulu sincèrement la réunion? Le doute à cet égard ne semble pas possible. Indépendamment des engagemens qu'elle avait pris vis-à-vis de l'Angleterre et de l'Autriche, et qu'elle avait réitérés à diverses fois, la Russie avait souscrit le protocole annexé au traité de 1871, lequel dit expressément « qu'il est de principe essentiel dans la loi des nations qu'aucune puissance ne peut se dégager des obligations d'un traité ni en modifier les stipulations, à moins du consentement de toutes les puissances contractantes, obtenu au moyen d'un arrangement amiable. »

Un traité qui modifiait la situation faite en 1856 à la Roumanie, à la Serbie, au Montenegro par le commun consentement de l'Europe, et changeait les limites de ces principautés, qui retirait à la Roumanie un territoire qui lui avait été attribué, et le remplaçait par une province détachée du territoire turc, qui bouleversait toutes les conditions politiques de la presqu'île des Balkans, ne pouvait être soustrait à la sanction de l'Europe. On a pu voir que l'opinion de M. de Bismarck sur ce point ne différait pas de celle des autres gouvernemens.

Les obligations internationales de la Russie imposaient donc à cette puissance d'obtenir l'adhésion de l'Europe : un intérêt politique de premier ordre lui commandait la même conduite. Les militaires dans l'ivresse du triomphe pouvaient s'irriter que la Russie pût être contrainte de soumettre à l'assentiment de l'Europe les résultats de ses victoires; les hommes politiques comprenaient que l'assentiment de l'Europe était indispensable pour rendre définitifs les résultats de la guerre, et que cet acquiescement valait d'être acquis au besoin par quelques sacrifices. Les raisons de cette nécessité ont été indiquées avec une grande force par M. de Bismarck dans son discours du 19 février. « Supposons, a-t-il dit, qu'une entente ne puisse s'établir sur les faits accomplis; supposons que les puissances qui ont le plus intérêt à contester les stipulations du traité disent : « Il ne nous convient pas en ce moment de faire la guerre pour cette cause; mais nous n'acceptons pas non plus ce qui s'est fait, et nous réservons nos décisions. » Ce serait là assurément une situation qui, pour la politique russe elle-même, ne peut être désirable. La politique russe dit avec raison : « Nous n'avons pas envie de nous exposer, tous les dix ou vingt ans, à la nécessité d'une campagne turque très meurtrière, très pénible et très coûteuse. » Mais elle ne peut désirer non plus substituer à ce danger celui d'une complication austro-anglaise se renouvelant peut-être tous les dix ou vingt ans. Je crois donc qu'il est dans l'intérêt de la Russie aussi bien que de toutes les autres puissances d'arriver à

un arrangement et de ne pas renvoyer la solution de cette affaire à une époque ultérieure et peut-être moins favorable. »

M. de Bismarck admettait, il est vrai, que l'absence ou l'insuccès d'un congrès n'aurait pas pour conséquence inévitable une collision entre les puissances. « Si la Russie, disait-il, ne pouvait obtenir à présent l'acquiescement des autres signataires du traité de 1856, elle s'en consolerait avec la maxime : *Beati possidentes.* » Seulement, s'il est loisible à la Russie de maintenir de son mieux les faits accomplis, il n'est pas en son pouvoir d'en imposer le respect aux autres puissances. Comment contraindre celles-ci à reconnaître l'autonomie de la Bulgarie et l'indépendance de la Serbie et du Montenegro ? Si les négocians anglais refusent d'acquitter à Kavala, devenu port bulgare par la seule volonté de la Russie, d'autres droits que ceux qu'ils payaient à la douane turque, et si ce refus est appuyé par un vaisseau cuirassé; si l'Autriche refuse de reconnaître l'autorité du Montenegro sur Antivari, et bloque ce port comme un repaire de contrebandiers, que fera la Russie à moins de déclarer la guerre à l'Angleterre et à l'Autriche ? Si les puissances maritimes dont les sujets sont créanciers de la Turquie s'entendaient pour occuper Varna, Bourgas et les autres ports de la Mer-Noire, considérés par elles comme continuant d'appartenir au sultan, et pour y percevoir les droits de douane au profit de leurs nationaux, la Russie ferait-elle la guerre à une moitié de l'Europe pour protéger les finances d'une prétendue Bulgarie ? Le gouvernement russe serait ainsi sans cesse sous le coup d'un conflit avec toute puissance qui voudrait faire naître une querelle.

La réunion d'un congrès était donc désirable pour la Russie, et le prince Gortchakof en accueillit d'autant plus favorablement la proposition qu'il était loin de prévoir les difficultés qui allaient surgir. Le prince était convaincu que tout différend avec l'Autriche serait aisément aplani par l'entremise de l'Allemagne, au moyen de concessions dont le germe avait été déposé à dessein dans les articles relatifs aux délimitations territoriales, par l'admission d'une révision ultérieure. Quant à l'Angleterre, dont il mesurait l'énergie aux tergiversations de lord Derby, le chancelier russe comptait qu'elle serait réduite à l'impuissance par la conscience de son isolement, et qu'en dernier ressort elle préférerait une compensation quelconque à une guerre dans laquelle elle ne serait soutenue par personne, et qu'il paraissait impossible de faire accepter par le peuple anglais. L'adhésion de la Russie à la réunion d'un congrès fut donc annoncée, dès le 7 mars, par le *Journal de Saint-Pétersbourg* dans un article attribué au baron Jomini, l'un des secrétaires du prince Gortchakof, et où se trahissaient la confiance du gouvernement russe et l'attente d'un succès diplomatique. Mais l'on

devait trouver l'Autriche moins facile à satisfaire, l'Allemagne moins complaisante et l'Angleterre plus énergique et plus résolue qu'on ne comptait.

Ce fut le gouvernement autrichien qui prit l'initiative de proposer une conférence entre les puissances européennes. Le 4 février, le jour même où il apprit la signature des préliminaires de paix et avant même d'en connaître le texte, il chargea par le télégraphe l'ambassadeur d'Autriche à Londres d'inviter le gouvernement anglais à une conférence à laquelle prendraient part toutes les puissances signataires des traités de 1856 et 1871. Le lendemain, le comte de Beust remettait à lord Derby une note officielle dans laquelle la position de l'Autriche se trouvait ainsi définie : « L'Autriche-Hongrie, en sa qualité de puissance signataire des actes internationaux qui ont eu pour objet de régler le système politique en Orient, a toujours réservé, en présence de la guerre actuelle, sa part d'influence sur le règlement définitif des conditions de la paix future. Le gouvernement impérial de Russie, auquel nous avons fait part de ce point de vue, l'a pleinement apprécié. » L'adhésion de l'Angleterre fut immédiate : celle des autres puissances fut également obtenue, mais des objections s'élevèrent contre le choix de Vienne comme lieu de la réunion des plénipotentiaires. Bade fut substitué à Vienne, et ne tarda pas à être remplacé par Berlin pour complaire à M. de Bismarck. Le chancelier allemand avait exprimé le désir qu'à la conférence entre de simples plénipotentiaires, obligés d'en référer pour le moindre détail à leur gouvernement, on substituât une réunion des ministres dirigeans, et que cette réunion eût lieu à Berlin. Ce changement dans la qualité des négociateurs avait pour conséquence de transformer la conférence en un congrès. M. de Bismarck acceptait de le présider, mais il laissait à l'Autriche le soin d'établir un accord entre les gouvernemens : il se réservait de ne convoquer le congrès qu'après que l'adhésion de toutes les puissances aurait été obtenue. Le cabinet de Vienne, par une note officielle du 7 mars, transforma donc sa proposition d'une conférence en une proposition pour la réunion d'un congrès. En acceptant officiellement cette proposition, le 9 mars, lord Derby aborda pour la première fois la question sur laquelle un accord s'est trouvé impossible à établir, à savoir le programme du congrès projeté. « Il est à désirer, écrivit-il au comte de Beust, qu'il soit bien entendu que toutes les questions débattues dans le traité de paix entre la Russie et la Turquie seront considérées comme devant être discutées dans le congrès, et qu'aucun changement dans l'état des choses précédemment établi par les traités ne peut être reconnu valide tant qu'il n'aura pas obtenu l'assentiment des puissances. » Voilà le point sur lequel le cabinet

anglais n'a jamais varié et n'a pu obtenir satisfaction. Il demandait en outre l'assurance qu'il n'existait point entre la Russie et la Turquie d'autres engagemens que ceux qui étaient consignés dans le traité de San-Stefano, enfin il réservait pour l' Angleterre une pleine et entière liberté d'action sur toutes les questions, quelles que fussent les décisions auxquelles le congrès arriverait, la loi des majorités ne pouvant être applicable à une semblable réunion. Il n'y eut pas de contestation sur ces derniers points : la Russie déclara qu'elle reconnaissait à toutes les puissances une liberté d'action dont elle entendait se prévaloir elle-même; elle donna ensuite l'assurance formelle que le traité de San-Stefano ne contenait point d'articles secrets, et qu'il n'existait pas davantage de traité secret entre elle et la Turquie.

Restait la question des pouvoirs du congrès, sur laquelle le gouvernement russe faisait donner verbalement au comte Andrassy des assurances qui paraissaient satisfaisantes, mais évitait toute explication directe avec l'Angleterre. Lord Derby prit le parti de s'adresser, le 16 mars, au comte Schouvalof, en demandant catégoriquement si la Russie acceptait la condition posée par le cabinet anglais et qu'il formulait dans les termes suivans : « Le gouvernement de sa majesté veut, avant de prendre part au congrès, qu'il soit bien entendu que tous les articles du traité conclu entre la Russie et la Turquie seront soumis au congrès, non pour qu'ils soient nécessairement acceptés, mais afin qu'on puisse examiner quels articles seront acceptés ou discutés par les différentes puissances, et quels ne le seront pas. »

La question qui se débattait entre les deux gouvernemens était de savoir si le congrès arrêterait lui-même le programme de ses travaux ou si ce programme lui serait tracé par la Russie. L'opinion du cabinet anglais, comme lord Derby l'a déclaré à la chambre des lords, était que le congrès devait prendre pour base de ses travaux le traité de Paris, non pour le maintenir, mais pour le modifier. Tant que ce traité n'avait pas été régulièrement modifié d'un commun accord entre ses signataires, il demeurait obligatoire pour ceux-ci. Il fallait donc que le congrès, prenant successivement chacun des articles du traité de 1856, le comparât aux stipulations du traité de San-Stefano qui y dérogeaient, et s'entendît sur la réduction à adopter pour mettre cet article en rapport avec la situation nouvelle. L'accord entre les puissances ne pourrait sans doute être obtenu qu'autant que des modifications plus ou moins importantes du traité de San-Stefano seraient consenties par la Russie, et ce serait à cette puissance à voir, à propos de chaque question, si elle pouvait ou non déférer aux demandes de l'Europe. Là était précisément le péril que la Russie voulait éviter.

Si les puissances se mettaient d'accord sur une modification grave, si, par exemple, elles étaient unanimes à demander que la Bulgarie ne s'étendît pas au sud de la chaîne des Balkans, ou que les forteresses du quadrilatère fussent conservées, avec droit pour la Turquie d'y tenir garnison, la Russie était assurément maîtresse de repousser cette modification ; mais elle demeurait atteinte et convaincue, aux yeux de l'opinion européenne, d'avoir maintenu une exigence condamnée par le jugement de toutes les puissances, et son refus, en mettant fin à toute délibération, faisait peser sur elle seule la responsabilité de l'échec du congrès et de toutes les conséquences qui en pouvaient résulter. C'était là la situation dans laquelle la Russie s'était trouvée à la conférence de Vienne en 1855. Son refus de consentir à la neutralisation de la Mer-Noire mit fin à la conférence; mais l'accord qui s'était établi entre les puissances subsista après la séparation des plénipotentiaires, et se traduisit par un ultimatum devant lequel la Russie dut céder. Le gouvernement du tsar ne voulait à aucun prix qu'un accord pût s'établir contre lui au sein du congrès, et le mettre dans l'alternative de céder sur des points importans ou d'encourir le danger d'une nouvelle coalition. Ce gouvernement admettait qu'aucune des stipulations du traité de San-Stefano ne devait être ignorée du congrès, afin que cette assemblée fût assurée de délibérer en connaissance de cause : aussi annonçait-il l'intention de communiquer officiellement le texte du traité à toutes les puissances. Il reconnaissait que chaque plénipotentiaire avait le droit de dire son sentiment sur tous les articles du traité sans distinction. Il reconnaissait encore que les questions auxquelles on serait unanime à attribuer un caractère européen ne pourraient être valablement et définitivement réglées que par le congrès, mais il se réservait le droit d'accepter ou de refuser la discussion sur toute question qu'il jugerait exclusivement russe. La réunion des représentans des puissances aurait eu ainsi tout à la fois le caractère d'une académie politique et d'un congrès : les plénipotentiaires auraient eu le droit de dire leur sentiment sur chacune des stipulations intervenues entre la Russie et la Turquie, mais on n'aurait mis en discussion que les articles sur lesquels la Russie aurait accepté la juridiction du congrès. Lord Derby avait donc raison de dire au parlement que le différend entre la Russie et l'Angleterre ne portait pas sur une question de mots, mais sur le fond même des choses.

M. de Bismarck comprit immédiatement combien les points de vue auxquels se plaçaient les deux gouvernemens d'Angleterre et de Russie étaient inconciliables, et, pour prévenir un échec déjà trop facile à prévoir, il proposa de remettre à une conférence préliminaire,

siégeant à Berlin et composée des ambassadeurs accrédités près l'empereur d'Allemagne, le règlement de toutes les questions relatives à la procédure du congrès. Il espérait que les ambassadeurs, en se plaçant au point de vue pratique et en soumettant à un examen préalable toutes les questions à traiter au sein du congrès, arriveraient à une transaction acceptable pour tout le monde. Le cabinet de Londres, qui se sentait sur un terrain solide, refusa de le quitter, et déclina la proposition de l'Allemagne. En même temps, il insista plus vivement que jamais pour avoir une réponse catégorique de la Russie. Il n'en obtint que la promesse de la communication officielle du traité aussitôt que les ratifications auraient été échangées et auraient donné à cet acte un caractère définitif en ce qui concernait la Russie et la Turquie. Cette promesse était accompagnée de la déclaration que chaque puissance aurait au sein du congrès la pleine liberté de ses appréciations et de son action. On tournait donc toujours dans le même cercle. Le cabinet de Londres apprenait en même temps que le prince Gortchakof avait déclaré à l'envoyé de Roumanie que la Russie ne permettrait jamais que la rétrocession de la Bessarabie fût discutée au sein du congrès. On acquérait donc ainsi la preuve que la Russie entendait soustraire à la décision de l'Europe une des questions les plus graves qui pût être soulevée à propos du traité de San-Stefano et précisément une de celles sur lesquelles la compétence du congrès était le moins contestable. Aussi, lorsque le 27 mars la Russie eut répondu à une dernière mise en demeure de la part du cabinet anglais par le maintien pur et simple de ses déclarations antérieures, toute idée de réunir un congrès dut être abandonnée.

Depuis le jour où l'antagonisme des vues s'était manifesté, la Russie s'était habituée à la perspective d'une rupture avec l'Angleterre. Elle avait pensé d'abord que le congrès pourrait se réunir sans la participation du cabinet de Londres, mais M. de Bismarck ne partagea point cette manière de voir, et refusa d'admettre la possibilité que rien de sérieux pût s'accomplir ou même être tenté sans le concours de l'Angleterre. Sans doute la France et l'Italie ne pouvaient être indifférentes à tout changement apporté à l'équilibre des forces dans le bassin de le Méditerranée, mais elles n'avaient ni l'une ni l'autre d'intérêt direct et pressant qui fût engagé dans la question d'Orient : toutes deux se garderaient de compromettre ou d'aliéner leur liberté d'action, lorsque l'absence de l'Angleterre leur fournirait un motif légitime de s'abstenir ; on devait donc tenir pour certain que ni l'une ni l'autre ne voudraient prendre part à une réunion qui n'aurait plus un caractère européen. Battue de ce côté, la Russie revint à l'idée d'un arrangement direct avec l'Autriche qui lui permettrait de braver le

mécontentement de l'Angleterre. En même temps que le prince Gortchakof faisait remettre au cabinet anglais une réponse dont les conséquences inévitables étaient trop faciles à prévoir, il envoyait à Vienne en mission particulière le négociateur même du traité de San-Stefano, le général Ignatief, chargé de pressentir le cabinet de Vienne sur les modifications qui pourraient le satisfaire.

L'objet de cette mission ne pouvait échapper à lord Beaconsfield, qui comprit que le plus sûr moyen d'empêcher le cabinet de Vienne de céder aux promesses et aux obsessions dont il allait être l'objet, était de lui prouver par un acte éclatant que l'Angleterre était résolue enfin à agir même seule, et qu'il n'y avait pas lieu pour l'Autriche de sacrifier inconsidérément ses intérêts, lorsqu'il dépendait d'elle d'obtenir l'appui d'une grande puissance. Lord Beaconsfield fit donc décider par le conseil, convoqué d'urgence, que les réserves de l'armée active seraient appelées sous les armes, et que l'autorisation de faire cet appel serait sans retard demandée au parlement. Cette résolution du cabinet anglais, en même temps qu'elle déterminait la retraite, depuis longtemps souhaitée, de lord Derby, a produit immédiatement tous les fruits qu'on en devait attendre. Certain du bon vouloir de l'Allemagne et rassuré par la hardiesse avec laquelle l'Angleterre s'engageait à fond, le cabinet de Vienne n'a pas hésité à maintenir sa manière de voir au sujet du traité de San-Stefano, à en repousser certaines stipulations et à revendiquer sur toutes le droit d'examen de l'Europe. La mission du général Ignatief a donc échoué. Ce seul résultat suffirait à justifier la résolution prise par le cabinet anglais : cette résolution était d'ailleurs commandée par les incidens qui se produisaient sur les rives du Bosphore. Sous prétexte que la rade de San-Stefano est trop exposée aux coups de vent du sud, les généraux russes annoncèrent que la garde russe s'embarquerait pour Odessa à Buyuk-Déré, et ils acheminèrent immédiatement quelques régimens dans cette direction. Buyuk-Déré est situé au point où le Bosphore est le plus resserré. Les batteries qui défendent le détroit ne sont fortifiées que du côté de la mer, rien ne pouvait donc empêcher les Russes de s'établir fortement sur ce point. Aucun bâtiment de transport n'était arrivé ; aucun même n'était annoncé. Il était évident que les Russes, qui pouvaient aller, quelques lieues plus loin, s'embarquer au port de Bourgas sur la Mer-Noire, avaient voulu en réalité se saisir du point le plus important du Bosphore, et se ménager le moyen, en s'emparant des batteries turques, d'empêcher l'entrée d'une flotte anglaise dans la Mer-Noire, au cas où une rupture éclaterait entre les deux puissances. Une protestation très vive des autorités turques obligea les généraux russes à ramener leurs troupes dans leurs anciennes positions : ils déclarèrent alors qu'ils

n'évacueraient pas le territoire ottoman tant que la flotte anglaise continuerait à séjourner dans la mer de Marmara. Leurs projets d'embarquement à Buyuk-Déré n'étaient donc pas sincères.

Les choses en sont là aujourd'hui. Au point de vue militaire, les forces anglaises et russes sont toujours en présence, se surveillant mutuellement, et le moindre incident peut amener une collision. Au point de vue diplomatique, lord Salisbury, qui a succédé à lord Derby dans les fonctions de chef du *foreign office*, a débuté par l'envoi d'une circulaire qui est un véritable acte d'accusation contre la Russie, et où sont résumées les critiques de toute nature qui peuvent être adressées au traité de San-Stefano. De son côté, le frère du tsar, le grand-duc Nicolas, rend visite au sultan et à ses ministres, fait échange de présens avec eux, parcourt Constantinople accompagné d'officiers en uniforme, et prend moralement possession de la capitale turque. La Roumanie déclare qu'elle tient pour nul un traité conclu sans sa participation; le tsar répond par la menace d'occuper militairement la Roumanie et de faire désarmer l'armée roumaine. Le conflit, pour être latent, n'en est pas moins engagé partout : éclatera-t-il à ciel ouvert, ou est-il encore possible de l'arrêter? Si les agrandissemens stipulés en faveur de la Serbie et du Montenegro étaient restreints de façon qu'il ne fût plus au pouvoir de ces deux principautés d'isoler la Bosnie et l'Herzégovine de l'Albanie ; si la limite de la Bulgarie, indûment étendue jusqu'à l'archipel, était reportée à l'intérieur des terres, de façon qu'il fût possible aux Turcs de communiquer, sans quitter le territoire ottoman, avec les provinces occidentales qui leur sont laissées, les principales objections des puissances seraient levées, et une transaction serait facile sur tous les autres points. Seulement le but de la Russie, qui est de mettre l'empire ottoman dans l'impossibilité de vivre, ne serait plus atteint, et il est à craindre que l'orgueil militaire et l'exaltation du patriotisme slave ne fassent refuser par la Russie des concessions qui pourraient paraître imposées par l'intimidation. Une collision deviendrait alors inévitable et prochaine ; et il est probable que le malheureux sultan serait contraint de donner le signal d'une lutte dans laquelle disparaîtraient peut-être les débris de son empire. Suivant l'influence qui deviendra prédominante à Constantinople, le sultan sommera la Russie, au nom du traité de San-Stefano, d'évacuer le territoire ottoman, ou il sommera l'Angleterre, au nom du traité de Paris, de retirer son escadre de la mer de Marmara. A l'une comme à l'autre de ces demandes, c'est le canon qui répondra.

CUCHEVAL-CLARIGNY.

# CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 avril 1878.

Ce n'est point en vérité sans une sérieuse et croissante émotion qu'on voit se dérouler d'heure en heure, à travers les plus dramatiques alternatives, cette grande controverse européenne qui tantôt semble se ralentir comme pour laisser à la paix une dernière chance, et tantôt se ranime, se précipite comme pour courir à un dénoûment fatal. La question d'Orient est entrée en effet dans une phase nouvelle. Des champs de bataille de la Bulgarie, où elle s'agitait naguère par les armes dans un duel sanglant entre la Russie et la Turquie, de la villa de San-Stefano où elle était réglée il y a six semaines dans un tête-à-tête de vainqueur à vaincu, elle est passée dans les délibérations des chancelleries, dans les conflits de diplomatie, dans les parlemens.

Elle reste en suspens devant l'opinion universelle, entre les gouvernemens mis en présence par la marche des choses. En peu de jours, les manifestations caractérisées, les faits significatifs se sont succédé. Ce qui se passe à Constantinople n'est plus pour le moment l'essentiel. A Vienne, la mission du général Ignatief a définitivement échoué, le comte Andrassy a été conduit à préciser diplomatiquement ses objections contre l'œuvre des victoires russes, et à Pesth même le chef du cabinet, M. Tisza, s'est fait tout récemment l'écho des préoccupations inquiètes de l'Autriche-Hongrie. A Londres, le successeur de lord Derby, le marquis de Salisbury, a inauguré son entrée au *foreign office* par une circulaire retentissante; il a résumé avec une sorte de solennité, une vigueur d'argumentation et un éclat presque inattendus, les jugemens, les griefs de l'Angleterre, et la circulaire du 1er avril n'a été elle-même que le commentaire anticipé de l'appel des réserves, la préface de ces émouvans débats du parlement où lord Beaconsfeld, avec sa vibrante éloquence, a renoué les traditions de la politique britannique. — Ni à Londres ni à Vienne, il n'y a eu, bien entendu, aucune prévision avouée, aucun signe public d'hostilité, sauf cet appel des réserves qui garde, dans le

langage des ministres anglais, le caractère d'une mesure de précaution; mais il y a eu de ces paroles qui rendent la retraite difficile aux gouvernemens. Le prince Gortchakof, de son côté, n'a opposé jusqu'ici que la stratégie d'une diplomatie plus subtile que sérieuse à la circulaire de lord Salisbury comme aux critiques du comte Andrassy. On ne peut pas dire absolument qu'il ait rien refusé, il n'a pour sûr rien concédé : il garde ses positions. Entre les deux camps, M. de Bismarck paraît depuis quelques jours préparer le coup de théâtre d'une médiation allemande : il s'était déjà offert il y a quelques semaines comme un « courtier honnête. » Au fond quel est le nœud de cette grave situation? Un congrès a été proposé pour régler les affaires d'Orient : ce congrès est devenu presque aussitôt impossible, et il a été impossible parce que dès le premier mot d'explication sur l'œuvre de San-Stefano l'antagonisme a éclaté entre la Russie tenant son droit de la victoire et l'Angleterre tenant de ses propres intérêts menacés, comme des intérêts de l'Europe qu'elle représente, le droit d'examen, même de révision du nouveau traité. Y a-t-il encore quelques moyens de dénouer le conflit ou de pallier l'antagonisme, soit par des négociations séparées que la Russie semblerait préférer, soit par une médiation de l'Allemagne, soit par un congrès qui redeviendrait possible? Voilà toute la question!

A vrai dire, ce qui rend le problème si épineux et peut-être insoluble, c'est qu'il a été violemment altéré dès l'origine dans ses élémens les plus essentiels. Tout ce qui se produit aujourd'hui est le triste fruit d'une situation faussée, d'un série de malentendus qui n'ont fait que s'aggraver. Oui sans doute, l'état de l'Orient n'avait pas cessé, ne cessait pas d'être l'embarras et la préoccupation de l'Europe. L'empire ottoman se traînait dans les abus, les iniquités d'administration et les banqueroutes. Les populations chrétiennes souffraient dans leur religion, dans leurs intérêts et avaient toute sorte de droits à une protection sérieuse : leur condition devait être améliorée, ce n'était point contesté; mais il est bien évident que, lorsque la question a repris tout à coup il y a deux ans un caractère aigu, elle a été relevée un peu arbitrairement. Elle a été abordée par les gouvernemens avec des intentions, des vues, ou tout au moins des impressions fort différentes, et dès la première heure on a commencé à ne plus s'entendre. Dès le premier jour nous avons assisté à un renouvellement, dans des proportions bien plus étendues et bien plus graves, de cette crise d'autrefois si vivement décrite par M. de Gentz dans une correspondance qui est tout un drame : la Russie impatiente de reprendre son rôle en Orient, cherchant à entraîner l'Europe ou à obtenir d'elle un bill de confiance, et l'Europe délibérant sans entrain, croyant jusqu'au bout se tirer d'embarras avec des programmes. C'est l'histoire de ces

affaires d'Orient depuis la première note du comte Andrassy jusqu'à la dernière conférence de Constantinople d'où est sortie la guerre. L'Europe ne s'est opposée à rien, elle a laissé aller la Russie, un peu parce qu'elle ne pouvait pas faire autrement, parce qu'elle se sentait divisée et impuissante, en se disant qu'après tout elle restait armée de traités qu'on ne pourrait modifier sans elle. La Russie a cru trop aisément qu'elle pouvait aller en avant, et que ce qu'elle aurait fait par les armes, la diplomatie serait bien obligée de le ratifier. Elle n'a pas voulu voir qu'en se jetant dans cette aventure elle risquait d'ébranler l'Orient tout entier, de soulever imprudemment, prématurément les plus redoutables problèmes, et qu'il y avait certainement des choses devant lesquelles le sentiment européen, si patient qu'il eût été, se réveillerait. Elle n'a pas suffisamment considéré que le jour où elle aurait mis en mouvement des armées puissantes, où elle aurait acheté des succès par de cruels sacrifices et où elle serait conduite par la fortune aux portes de Constantinople, elle pourrait être entraînée à des conséquences embarrassantes pour elle-même, inacceptables pour l'Occident tout entier. C'est ce qui arrive et ce qui devait fatalement sortir de cette longue crise qui a commencé par des négociations et des programmes inutiles pour aboutir à un antagonisme déclaré dont l'indépendance de l'Orient est le prix.

L'intégrité de l'empire ottoman, qui fait une si étrange figure dans le traité de San-Stefano, n'est rien par elle-même sans doute. Elle n'a d'importance que parce qu'elle a représenté jusqu'ici une garantie toute négative, si l'on veut, la paix des ambitions autour d'un héritage contesté. Dès qu'elle disparaît par la volonté d'un seul, dès que la question des réformes possibles en Orient est remplacée par la question des remaniemens territoriaux, on ne s'entend plus, on ne parle plus presque la même langue diplomatique ; les droits, les intérêts ou les convoitises se heurtent dans une sorte d'obscurité avec une violence doublée par le sentiment de la victoire chez les uns, par le sentiment de la déception et du péril chez les autres. La Russie, après avoir conduit les choses à cette extrémité, se flatte d'avoir fait assez en laissant aux autres puissances le droit de discuter les parties du traité de San-Stefano qui touchent aux intérêts européens — et en se réservant au surplus à elle-même le droit de décliner la discussion ; mais c'est là précisément la difficulté. En quoi consiste cette juridiction européenne qu'on a l'air de reconnaître et dont on se réserve au besoin de décliner la compétence? Où est la limite des intérêts européens, et pour mieux dire, quelle est la partie de l'œuvre de San-Stefano qui ne touche pas aux intérêts européens, au droit européen, ne fût-ce que par l'abrogation des traités qui ont existé jusqu'ici, qui plaçaient l'état de l'Orient sous la garantie collective des puissances ?

C'est par l'ensemble, par la combinaison des articles que le traité prend son caractère et sa portée, selon la vigoureuse démonstration de lord Salisbury. « Les conséquences les plus graves auxquelles conduit le traité, dit-il, sont celles qui résultent de son action comme ensemble sur les nations du sud-est. » Ces découpures, ces configurations excentriques qui font de la Turquie de San-Stefano un empire si singulier, qui ne lui laissent assurément ni une indépendance réelle ni une force sérieuse, toutes ces combinaisons n'intéressent-elles pas l'Europe? Ces principautés remaniées, agrandies n'ont-elles pas été créées, garanties et souvent protégées par la diplomatie occidentale? Cet état nouveau, qui à vrai dire semble appelé à remplacer l'empire ottoman, qui englobe Bulgares, Musulmans et Grecs, qui va avoir des ports sur la mer Égée comme sur la Mer-Noire, est-ce une création indifférente pour les puissances maritimes et continentales? La Russie dominant en Asie par Batoum et Kars, dans la Turquie d'Europe par son influence sur la Bulgarie, par une occupation prolongée, n'est-ce rien dans la balance des forces? Les bouches du Danube possédées en partie par les Roumains ont passé jusqu'ici pour être un intérêt européen assez sérieux. Voici cependant un point sur lequel la Russie ne plaisante pas, et l'incident commence même à devenir singulier.

La Roumanie a certainement été une alliée efficace pour la Russie au moment de Plevna. Elle n'a pas beaucoup gagné à l'alliance, et elle est menacée d'y perdre la Bessarabie des bords du Danube, que la Russie veut lui prendre. La Roumanie se plaint et proteste. Là-dessus le prince Gortchakof fait venir l'agent roumain à Saint-Pétersbourg et lui déclare vertement qu'il est inutile de faire du bruit, que la décision de la Russie est irrévocable, que la question ne sera pas portée devant un congrès parce que la discussion serait une offense pour l'empereur. « Si la Russie ne peut pas arriver à vous faire fléchir, ajoute-t-il fièrement, elle vous prendra la Bessarabie de force, et si vous voulez résister les armes à la main, la résistance sera fatale à la Roumanie. » Ce n'est pas tout. Les malheureux Roumains, qui ne sont pas à bout d'épreuves, se plaignent que sans leur aveu, par un article du traité de San-Stefano, on dispose de leur territoire pour établir une communication militaire entre la Bulgarie et la Russie. Ils trouvent le procédé un peu leste, ils ne refusent pas la route, ils veulent au moins qu'on traite avec eux. Aussitôt le vieux chancelier de Russie, plus impatienté que jamais, secoue les foudres impériales, menaçant « d'occuper militairement la Roumanie et de désarmer l'armée roumaine. » La vraie cause de la mauvaise humeur du tsar, et le prince Gortchakof ne le cache pas, c'est l'attitude de la Roumanie au sujet de la rétrocession de la Bessarabie. Qu'est-ce à dire ? D'après cela, au jour d'un congrès, la diplomatie n'aurait donc plus le droit de s'occuper des bouches du Danube, et ce

serait un intérêt européen de moins sur lequel elle aurait à se prononcer!

Ce qu'il y a de plus clair, c'est que la Russie, emportée par son humeur belliqueuse et victorieuse, trompée par une apparence de résignation universelle, s'est engagée par degrés dans des combinaisons où elle se retrouve en face de toutes les politiques qui ne l'ont encouragée ni dans la guerre ni dans la paix qu'elle a cru pouvoir signer. De sa propre autorité, sans consulter personne, elle a tranché des questions d'un ordre universel; elle a disposé non-seulement de l'intégrité de l'empire ottoman, qui n'existe plus, mais des fragmens de cet empire, des territoires, des ports, des positions en Orient; elle a promulgué des conditions, les unes susceptibles peut-être de quelques révisions si l'on veut, les autres irrévocables. Elle a procédé à sa manière, autocratiquement, — et lorsque, se tournant aujourd'hui vers l'Angleterre, elle s'étonne que le cabinet de Saint-James critique tout sans rien proposer, lorsqu'elle accuse lord Salisbury de dire « ce qu'il ne veut pas et non ce qu'il veut, » elle s'expose à une réponse aussi sensée que facile. Quel est justement le grief des cabinets contre la Russie? On lui reproche d'avoir tranché, brisé, disposé, d'avoir créé sur certains points l'irréparable, surtout de s'être substituée dans ses décisions à l'autorité européenne. L'Angleterre n'est point obligée pour le moment de faire à son tour ce qu'on reproche à la Russie d'avoir fait, d'opposer combinaison à combinaison, de mettre une solution anglaise à côté de la solution russe. L'Angleterre avec sa forte et sérieuse clairvoyance n'est pas tombée dans le piége. Son droit, son unique droit et son devoir, c'était de montrer ce qu'il y avait d'exorbitant dans l'œuvre russe, de réserver, de maintenir l'autorité de la juridiction de l'Europe sur des questions qui restent en suspens tant qu'un congrès ne s'est point prononcé. La Russie, qui s'étonne que l'Angleterre ne se hâte pas de faire des propositions et de préciser ce qu'elle entend par les intérêts européens, la Russie de son côté ne met à coup sûr aucun empressement à dire ce qu'elle veut soumettre à l'arbitrage de l'Europe, ce qu'elle veut dès ce moment soustraire à toute discussion. Elle n'a été explicite que sur un point, celui des bouches du Danube, à l'occasion des résistances de la Roumanie, et c'est déjà assez significatif. Sur tout le reste, elle s'explique peu. Ce qu'elle a fait au sujet de « ce traité de San-Stefano, négocié secrètement et enseveli dans le mystère au point qu'il avait été enjoint à la Porte de ne pas en communiquer un seul article aux puissances neutres, » ce qu'elle a fait alors, elle a continué à le faire. Elle a malheureusement offert un prétexte à toutes les interprétations, et elle est la première responsable de cette incertitude qui depuis quatre mois a compliqué et aggravé par degrés la situation tout entière.

Que l'Angleterre ait été conduite à prendre un rôle particulier, à se

faire l'organe de l'émotion universelle, d'une certaine résistance, cela n'a rien que de simple. L'Angleterre, à moins de consentir à s'effacer définitivement, ne pouvait assister impassible aux révolutions qui s'accomplissent en Orient. Elle ne pouvait voir d'un regard indifférent tous ces changemens qui peuvent être des menaces, — le maître des Dardanelles et du Bosphore subordonné à une prépotence étrangère, un état nouveau arrivant sur la mer Égée, les bouches du Danube repassant sous l'autorité de la Russie, la Mer-Noire près de devenir une autre mer Caspienne, Batoum devenant un port russe en Asie. Plus que toute autre puissance, l'Angleterre est atteinte tout à la fois dans ses intérêts anglais et dans ses intérêts européens. Nous nous souvenons que, dans les derniers temps de sa vie, M. Thiers parlait quelquefois du rôle possible de l'Angleterre dans les événemens d'Orient, dont il sentait la gravité, qu'il ne cessait de suivre avec la clairvoyance d'un grand esprit. M. Thiers n'éprouvait certes aucune malveillance à l'égard de la Russie ; il était resté touché de l'accueil qu'il avait reçu à Saint-Pétersbourg pendant le funeste hiver de 1870, et il avait gardé des liens d'amitié avec le prince Gortchakof. Il n'hésitait pas néanmoins à blâmer, même quelquefois vivement, les témérités de la politique russe; il blâmait surtout une guerre peu nécessaire, pleine de périls et de tentations, et il ne doutait pas qu'un jour ou l'autre, si les événemens se compliquaient tout à fait, l'Angleterre ne fût conduite à prendre un parti décisif. Il ne la croyait pas aussi endormie ou aussi oublieuse de ses traditions qu'on le disait. Il prétendait que l'Angleterre était lente à se mettre en mouvement, mais que, le jour où elle se sentirait réellement atteinte, on verrait ce que peut une grande et vivace puissance essentiellement pacifique qui se réveille en face d'un vrai danger. M. Thiers avait vu clair.

Le cabinet de Londres, à la vérité, a mis du temps à se décider, et on peut voir aujourd'hui jusqu'à un certain point, par les récens discours de lord Derby, le secret des tergiversations, des contradictions du gouvernement anglais. Évidemment il y avait dans le ministère des tendances différentes, des influences qui se neutralisaient. La démission définitive de lord Derby avait été précédée de plusieurs autres démissions. Chaque résolution était contestée, souvent ajournée. Le conflit intime s'était surtout dessiné au commencement des négociations directes de la Russie avec la Turquie, au moment où l'Angleterre délibérait sur de l'entrée sa flotte dans la mer de Marmara. On ne pouvait plus être d'accord. Cette lutte est dénouée aujourd'hui par la retraite de l'ancien chef du *foreign-office*, qui laisse au cabinet une liberté plus complète de direction, et les deux politiques se sont retrouvées presque aussitôt en présence, en plein parlement, par le discours éclatant de lord Beaconsfield et par un discours assez maussade de lord Derby. Il

faut en convenir, le premier lord de la trésorerie a mieux réussi par la hardiesse que l'ancien secrétaire d'état des affaires étrangères par l'irrésolution. On raconte qu'un puissant personnage de l'Europe qui n'est ni russe ni autrichien, et qui aurait été contrarié dans ses combinaisons par la récente attitude du gouvernement anglais, aurait parlé avec une certaine ironie qui lui est familière du chef du ministère de la reine Victoria. Le puissant personnage se serait moqué de la diplomatie du romancier anglais, — qui du reste a dit lui-même gaîment et lestement l'autre jour qu'il n'était pas un diplomate. Le romancier a eu du moins la fortune d'être dans le premier des parlemens du monde le représentant le plus éloquent de la vieille et forte politique anglaise.

Lord Beaconsfield ne s'est montré certes ni blessant ni provocateur pour la Russie. Il n'a laissé voir aucune idée préconçue d'hostilité, il n'a nullement renoncé à l'espérance d'une solution pacifique, et il n'a rien dit positivement qui puisse empêcher des négociations sérieuses en prenant « en considération la situation nouvelle que la guerre a créée à la Russie ; » mais il n'a point hésité à caractériser l'œuvre de San Stefano, à motiver virilement, sans subterfuge, l'appel des réserves, à affirmer la politique de l'Angleterre en face de la politique russe, et c'est d'un accent plein de puissance qu'il a rappelé tout ce qui a fait la grandeur de l'empire britannique, tout ce qui peut la maintenir.

Quant à lord Derby, il est plus que jamais avéré que sa position devait être assez étrange dans un cabinet dont le chef vient de tenir un tel langage. Que poursuivait-il? que voulait-il? C'est vraiment un politique assez négatif, plein de doutes sur toutes choses et plus abondant en objections ou en réflexions moroses qu'en solutions. La guerre! il croit sans doute à la puissance de la Grande-Bretagne, aux moyens qu'on aurait de ruiner la Russie, de brûler ses ports mais la guerre serai interminable et elle ne conduirait probablement à rien. Aurait-on des alliés? Pour un ministre des affaires étrangères d'hier, lord Derby, il faut l'avouer, parle d'une façon bien singulière des nations en qui l'Angleterre pourrait trouver quelque secours, et dans la manière dont il juge les divers pays de l'Europe, il ne montre qu'une clairvoyance fort équivoque. Que reste-t-il donc à faire? Le mieux eût été de moins s'agiter, de n'envoyer aucun navire aux Dardanelles, de n'appeler aucune réserve et de continuer à négocier modestement, sans bruit. Lord Derby a déjà beaucoup négocié, et à quoi est-il arrivé? Dans tous les cas, des discours comme celui qu'il vient de prononcer ne semblent pas destinés à être des auxiliaires bien efficaces de diplomatie, le langage du premier ministre de la reine est bien plus de nature à appuyer utilement des négociations sérieuses, à servir la cause de la paix. Si ce langage eût été tenu depuis longtemps avec une résolution qui n'eût laissé aucun doute sur les intentions de la Grande-

Bretagne, il eût probablement changé le cours des choses et prévenu des complications redoutables. Lord Derby prétend qu'il serait heureux de voir l'Angleterre obtenir ce qu'elle désire par les moyens pacifiques et diplomatiques : la déclaration est naïve, lord Beaconsfield ne pense pas sans doute autrement; mais, si l'Angleterre n'obtenait pas par hasard ce qu'elle désire, ce qu'elle considère comme une condition de sa sécurité, par les moyens diplomatiques et pacifiques, faudrait-il s'en tenir là? C'est après tout la vraie question, et l'attitude que le gouvernement anglais s'est décidé à prendre, une attitude exempte de jactance comme de défaillance, est ce qui peut le mieux faire sentir à la Russie la nécessité des transactions en lui montrant le danger d'une politique trop absolue.

Au point où en sont les choses, il ne s'agit évidemment ni d'intimidation, ni d'humiliations à s'infliger mutuellement entre de grandes puissances portées à se respecter ne fût-ce que par le sentiment du mal qu'elles pourraient se faire l'une à l'autre. Il s'agit d'événemens, de transformations qui intéressent l'univers, qui touchent toutes les nations et dont une volonté unique ne peut prétendre décider en ne laissant à un congrès qu'une sorte de droit d'enregistrement. La Russie, nous ne le méconnaissons pas, s'est créé quelques difficultés en allant trop loin d'un seul bond. Dans les conditions de victoire et d'ascendant où elle est placée après tout la sagesse est aisée et même habile. La Russie en réalité a aujourd'hui à choisir entre trois systèmes de conduite. En allant jusqu'au bout, en maintenant toutes ses prétentions, elle va au-devant d'une guerre nouvelle, bien plus grave, où elle est exposée à d'immenses sacrifices, où elle entrera déjà éprouvée après avoir perdu plus de 200,000 hommes depuis un an. Les chances de campagnes vers les Indes sont pour le moment un assez beau mirage sur la foi duquel elle ne se lancera pas sans doute à la légère. Ce qu'il y a de plus clair pour elle dans un conflit, c'est la perspective de beaucoup de ruines, peut-être aussi de déceptions sérieuses même au sujet de ce qu'elle vient d'accomplir. Si elle fait quelques demi-concessions de façon à éviter une collision immédiate sans rendre un congrès possible, elle n'est pas beaucoup plus avancée. Rien de ce qu'elle a fait n'est reconnu, tout reste en suspens, à la merci d'un hasard. C'est un état précaire d'où les hostilités peuvent sortir à chaque instant. En abordant franchement la difficulté dans un libéral esprit de conciliation, en acceptant sans marchander l'autorité d'un congrès, la Russie dégage aussitôt sa responsabilité : elle est bien assurée de garder dans les délibérations diplomatiques qui s'ouvriraient la plus haute influence et de rester en possession de quelques-uns des fruits les plus précieux de ses victoires, tout en laissant à l'Europe une paix bienfaisante. Tout dépend aujourd'hui d'un mot qui peut venir de Saint-Pétersbourg.

Si la France avait à se prononcer, elle saurait bien sans doute de quel côté elle se tournerait. Elle pourrait, elle aussi, sans malveillance, sans passion, avec la mesure qui est pour elle une politique, exposer à la Russie les raisons de toute sorte qui devraient la conduire à ne point refuser la satisfaction la plus légitime aux intérêts et aux instincts de l'Europe ; mais la France, comme dit lord Derby, n'est pas disposée à recommencar la guerre de Crimée. La France est pour le moment à la paix extérieure comme à la paix intérieure. Nous voici un instant dans une de ces périodes de repos dont les vacances parlementaires sont ordinairement le signal. Nos chambres sont dispersées jusqu'à la fin du mois. Nos ministres voyagent et font des discours chaleureux comme M. Bardoux; ils ne rentrent à Paris que pour entourer le digne président du conseil, frappé d'un deuil cruel. Tout est vraiment au calme. Le parlement se repose, les élections qui viennent de se faire donnent plus que jamais la victoire au parti républicain. Il n'y a qu'un danger, c'est qu'au sein de ces apaisemens et de ces victoires incontestées on ne recommence à perdre de vue les choses sérieuses, et à se faire de bien singulières illusions. Les républicains ont aujourd'hui toutes les infatuations du succès, ils les déploient naïvement et ce, n'est pas là peut-être ce qu'il y a de plus rassurant pour la république.

Certes toutes les périodes de l'histoire plus ou moins récente de notre pays ne se ressemblent pas. La période où la France est engagée aujourd'hui ne ressemble peut-être à aucune de celles qui l'ont précédée. Il y a toujours cependant un lien, des analogies intimes entre les expériences qui se succèdent, entre les situations les plus différentes, et pour tous les régimes qui commencent, qui veulent vivre, les mêmes épreuves, les mêmes difficultés se reproduisent presque invariablement. On a beau se flatter, se faire illusion, les conditions de la vie et du succès ne changent pas, elles sont aujourd'hui ce qu'elles étaient hier. Pour les gouvernemens nés des convulsions périodiques d'une nation, pour ces gouvernemens, quels qu'ils soient, de quelque nom qu'ils se nomment, la première question est de se fixer, d'avoir un caractère, une politique, de passer avant tout ces momens critiques qui s'appellent le lendemain des révolutions. Avec le temps, les plus habiles ou les plus heureux vivent de leur fortune faite, — ils s'épuisent et ils dévient aussi quelquefois ; aux premiers momens, ils ont leur fortune à faire, leur crédit à conquérir, ils ne se fondent que par l'énergie et la sagesse, sans parler de la justice qui domine tout. N'est-ce pas l'histoire de ce régime de 1830 qui naissait il y a tout près d'un demi-siècle d'une violente commotion d'opinion et a honoré la France, qui a vécu dix-huit ans, et a été emporté dans une échauffourée sans raison sérieuse ? Cette *Histoire de la monarchie de juillet*, un jeune écrivain qui a passé par l'administration, M. Victor du Bled, la retrace avec talent,

avec un goût très vif de la vérité et un zèle studieux. Il ravive justement ces souvenirs des premiers temps de 1830, toujours instructifs et pleins de lumières pour ceux qui ont des gouvernemens à fonder.

Ce régime des dix-huit années de 1830 à 1848, dont M. Victor du Bled raconte les laborieuses et émouvantes épreuves, il n'avait point assurément une œuvre facile. Il naissait d'une révolution qui était légitime sans doute, qui a même été la seule vraiment légitime, puisque seule elle a été l'expression d'un mouvement spontané de résistance légale, mais qui remuait dans ses profondeurs la société française. Il avait à fonder une royauté nouvelle sans la laisser ni diminuer ni dénaturer par les partis. Il avait à donner satisfaction aux sentimens, aux instincts par lesquels il avait triomphé, à maintenir toutes les libertés et en même temps à raffermir l'ordre ébranlé, à retenir le pays sur la pente de l'anarchie, à se défendre contre les insurrections, contre les conspirations républicaines, contre le déchaînement des sectes socialistes. Il avait à maintenir la dignité nationale contre les défiances ou les menaces de l'Europe absolutiste qui incriminait ses actes, suspectait ses intentions, et d'un autre côté à contenir les propagandes révolutionnaires, les passions belliqueuses qui auraient pu conduire à une conflagration universelle. En un mot, contesté, harcelé, assailli de tous côtés, il avait à se tenir en garde contre tous les dangers extérieurs ou intérieurs. Son existence était un combat de tous les instans. Comment sortait-il victorieux de cette épreuve? Il se trouvait un roi ayant autant de sagesse que de fermeté, autant d'expérience que de sagacité, et autour du prince il se trouvait aussi des hommes faits pour créer la politique de la situation nouvelle. La monarchie de juillet avait aussitôt, pour la défendre, pour la représenter et conduire ses affaires, des serviteurs comme M. Casimir Perier, le duc de Broglie, le maréchal Soult, M. Molé, M. Guizot, M. de Montalivet, M. Thiers, un des plus jeunes et déjà un des plus brillans athlètes du gouvernement nouveau. C'est avec une politique fortement conçue et des hommes faits pour illustrer cette politique que le régime de juillet réussissait en peu de temps à rétablir une société ordonnée sans dictature, par la seule puissance des lois libérales, à fonder la Belgique sans déchaîner la guerre en Europe, à maintenir l'influence française en Italie sans entrer en conflit avec l'Autriche. Voilà la moralité de ces années de luttes et de succès! Comment la monarchie de juillet a-t-elle perdu ensuite les fruits de ses premiers efforts et a-t-elle disparu un jour à l'improviste? L'historien M. Victor du Bled n'en est pas là, il y viendra bientôt. Le régime de 1830 a péri non sous les coups de ses adversaires, mais peut-être par les divisions de ses défenseurs, parce qu'il n'a plus été aussi vigilant, parce qu'il a trop cru à son habileté, à ses succès, à ses majorités officielles. Voilà une autre moralité pour ces

années de la fin, et, comme la première, elle est à l'usage de ceux qui voudront s'en servir, qui n'auront pas la naïve fatuité de croire que tout est bien dès qu'ils sont les maîtres, dès qu'ils ont des majorités, et qu'ils n'ont plus rien à apprendre de ceux qui les ont précédés. Ils auraient beaucoup gagné si par cette histoire d'un demi-siècle, d'il y a trente ans, ils avaient appris que les régimes libéraux et sérieux ne se fondent que par une courageuse sagesse, par une vigilante modération, qu'ils sont déjà menacés lorsqu'ils commencent se croire trop victorieux.

Les expériences sont pour tout le monde. L'Italie elle-même aujourd'hui fait son expérience. L'Italie, depuis qu'elle s'est reconstituée comme nation, a été gouvernée presque invariablement, — sauf les cabinets toujours éphémères de M. Rattazzi, — par les libéraux modérés, dont M. Minghetti, M. Sella, M. Visconti-Venosta, restent encore les chefs principaux. Aux dernières élections, le souffle populaire a tout changé, tout renversé ; les libéraux modérés, qui forment la droite dans le parlement, ont éprouvé un déroute complète, et depuis ce moment l'Italie est entrée dans une ère assez nouvelle. Elle a une majorité parlementaire de la gauche, elle a des ministres de la gauche, elle est passée sous ce qu'on pourrait appeler le commandement de la gauche. Ce n'est point un péril très sérieux ou du moins très immédiat, puisque c'est sous ces pouvoirs de la gauche que l'Italie vient de traverser la crise la plus grave qu'elle eût à redouter, la double crise d'un changement de règne par la mort de Victor-Emmanuel et d'un changement de pontife par la mort du pape Pie IX. Les faits ont prouvé que, quels que soient les hommes placés au pouvoir, il y a au-delà des Alpes des conditions de vie intérieure assez fortes pour n'être pas ébranlées même par les événemens les plus sérieux.

Jusqu'à quel point cependant cette situation offre-t-elle des garanties de régularité et de stabilité dans l'ordre ministériel et parlementaire? C'est une autre question ; c'est là ce qui reste d'autant plus obscur que jusqu'ici ce règne de la gauche semble assez incohérent et assez peu assuré. Le premier cabinet formé après les dernières élections avait pour chef M. Depretis, un vieux Piémontais aux mœurs et aux opinions modérées. Ce ministère n'a pas été longtemps sans avoir ses difficultés intimes, il s'est modifié il y a quelques mois par l'entrée de M. Crispi au ministère de l'intérieur; mais M. Crispi a eu des mésaventures toutes privées qui ne lui ont pas permis de rester au pouvoir; en même temps la majorité se montrait fort divisée, elle avait ses dissidens dont le chef était M. Benedetto Cairoli, et après M. Crispi c'est le ministère tout entier qui a été amené à donner sa démission. Il a été assez récemment remplacé par un ministère dont le chef désigné d'avance était M. Cairoli, qui venait d'être élu président de la chambre

un peu avec le concours des modérés de la minorité. M. Cairoli est un ancien patriote des guerres de l'indépendance, un ancien lieutenant de Garibaldi, un homme qui a beaucoup d'amis. Il s'est associé comme ministre de l'intérieur M. Zanardelli, qui a été le prédécesseur de M. Crispi dans le cabinet Depretis; il a appelé au ministère des affaires étrangères M. le comte Corti, qui représentait le roi Humbert à Constantinople et qui est depuis longtemps dans la carrière diplomatique. Il a présenté aux chambres un programme peu compromettant dont le seul point significatif est la promesse d'une réforme électorale. La question est de savoir si ce cabinet qui vient d'entrer au pouvoir est bien solide. Le nouveau président du conseil, M. Cairoli, par sa dissidence a renversé M. de Depretis : trouvera-t-il un appui bien chaud dans la fraction de la majorité qui n'a cessé de soutenir le dernier ministère ? D'un autre côté, il a été un peu aidé dans les récens mouvemens de sa stratégie par la droite, qui bien visiblement ne lui a prêté quelque secours que par tactique, pour compléter l'expérience du gouvernement de la gauche. Que sortira-t-il de cette situation ? Il n'est point impossible que tout cela finisse par un appel au pays, par des élections nouvelles. Pour le moment du moins, ce qui est certain c'est que la politique extérieure de l'Italie n'est pas changée; elle reste fidèle à la neutralité dans les affaires d'Orient, et l'avénement du cabinet de M. Cairoli n'implique nullement des revendications qui pourraient blesser l'Autriche, pas plus qu'un changement d'attitude dans les affaires religieuses vis-à-vis du saint-siége.

Ce ne serait pas le moment. L'exaltation du nouveau pape semble au contraire être devenue le signal d'un apaisement de plus en plus sensible. Ce n'est pas que Léon XIII soit disposé à n'être plus le pape, à abdiquer des droits inhérens jusqu'ici au pontificat. Dans une récente allocution consistoriale, il a parfaitement renouvelé les protestations de la papauté au sujet de la spoliation du saint-siége. C'était un acte prévu; mais dans la manière d'être, dans les discours, dans toute l'attitude du nouveau pape il y a une mesure singulière. Dans les communications qu'il a eues avec l'empereur de Russie, avec l'empereur d'Allemagne, Léon XIII laisse voir un désir de conciliation. Autour de lui, il encourage fort peu les manifestations bruyantes; il ne supporte guère les adresses agitatrices et il y répond encore moins. En un mot, on sent un pape qui a sa volonté, ses idées, qui les suivra probablement, et qui semble avant tout préoccupé de bannir les excitations du gouvernement de l'église. C'est peut-être une politique nouvelle qui se prépare au Vatican, la politique d'un pontificat cherchant sa grandeur uniquement dans l'influence religieuse, séparant l'intérêt catholique des intérêts mondains qui l'ont souvent compromis.

CH. DE MAZADE.

# REVUE DRAMATIQUE.

## THÉATRE-FRANÇAIS

*Les Fourchambault*, comédie en cinq actes, par M. Émile Augier.

Tout dernièrement M. Émile Montégut exprimait ici (1) le vœu que M. Augier essayât « sous une forme nouvelle appropriée à notre temps la comédie de caractère » en créant un de ces types « qui résument des portions entières de la nature humaine et donnent un nom inoubliable à quelqu'un de nos vices ou à quelqu'une de nos vertus. » Si la comédie des *Fourchambault* ne réalise pas encore l'idéal souhaité par le critique, elle marque néanmoins une évolution nouvelle et heureuse du talent d'un de nos dramaturges contemporains les mieux doués. Le caractère-type rêvé par M. Montégut n'apparaît pas dans cette pièce, mais l'auteur y a étudié avec ampleur et élévation une intéressante situation morale : — celle de l'enfant naturel en face du père qui l'a abandonné pour se créer ailleurs une famille légitime.

Depuis une quarantaine d'années, le théâtre a reflété plus d'une fois les opinions ou les préjugés de la société à l'égard de l'enfant né en dehors du mariage. Au temps de l'école romantique, nous avons eu le bâtard sombre, fatal et déclassé, se répandant en invectives contre un état social qui lui refuse sa place au soleil. Plus tard, les préventions s'étant affaiblies, la société étant devenue plus tolérante peut-être parce qu'elle se sentait moins irréprochable, on a cessé de chicaner l'enfant illégitime sur l'irrégularité de son état civil; presque toutes les barrières se sont abaissées devant lui, peu s'en est fallu que le paria des temps jadis ne se transformât en héros, et M. Alexandre Dumas nous a montré *le Fils naturel* jeune, riche, entraînant tous les cœurs, se faisant ouvrir les portes toutes grandes, et finissant par refuser dédaigneusement le nom que son père repentant le supplie d'accepter. Il y avait là amplement de quoi justifier le dicton populaire qui prétend que tout réussit aux enfans de la main gauche.

Malheureusement les choses ne se passent pas ainsi dans la réalité. Il y a un an à peine, les journaux racontaient la navrante histoire d'un enfant naturel, délaissé par son père et élevé par un brave homme qui lui avait donné l'éducation et l'instruction nécessaires pour se pousser dans le monde. L'enfant s'était fait admettre dans une de nos grandes écoles spéciales, mais là il s'était retrouvé sur les bancs à côté de son

(1) Voyez la *Revue* du 1er avril 1878.

frère légitime. Le premier était pauvre, déshérité, obligé de vivre chichement pour se maintenir dans la position conquise à la sueur de son front; le second, ayant eu de tout temps les caresses de la famille, choyé par le père dont il avait seul le droit de porter le nom, menait une existence heureuse et facile. Au spectacle de cette inégalité, l'envie et toutes sortes d'irritations malsaines se logèrent au cœur du pauvre diable. Pour faire figure, lui aussi, parmi ses camarades d'école, il succomba à la tentation de puiser clandestinement dans la bourse de l'un d'eux, et cette mauvaise pensée brisa tristement sa carrière.

Voilà la réalité. Comme le dit très bien le héros de la pièce de M. Émile Augier, « le bonheur est la moitié de la vertu. » Malgré l'effacement des préjugés sociaux, le progrès des idées d'égalité, la tolérance des mœurs actuelles, l'enfant naturel, même lorsqu'il arrive à se frayer un chemin dans le monde, laisse en route une bonne portion de ses meilleures qualités natives. Il y perd ce velouté de l'âme que conservent les enfans auxquels les sourires du père et de la mère ont été prodigués dès le berceau, et même dans la bonne fortune le souvenir des déboires et des humiliations du début dépose au fond de son cœur une méfiance et une aigreur qui ne s'en vont plus.

C'est ce qu'a compris M. Augier, et, bien que son héros ne doive pas être rangé dans la catégorie de ces âmes débiles que le malheur pervertit, l'auteur des *Fourchambault* s'est gardé de faire du fils naturel de M^me^ Bernard un de ces beaux garçons aimés des dieux et des femmes, dans le genre du *Jacques Vignot* de M. Dumas fils. Il a su, en créant son principal personnage, rester dans la nature et dans la vérité. Le fils de la femme qu'a séduite et abandonnée Fourchambault père devient, il est vrai, l'un de plus riches armateurs du Havre, à la suite de spéculations habiles; mais il n'est pas heureux, et la laborieuse existence qu'il a menée ne l'a pas embelli. M. Augier nous le montre vivant à l'écart, en tête-à-tête avec sa mère, qu'il n'a présentée à personne et qui ne reçoit personne. Il a résolu de ne se point marier, parce qu'en prenant une femme il serait obligé de lui faire connaître sa naissance irrégulière, et parce que celle-ci, apprenant la faute de M^me^ Bernard, marchanderait peut-être à la mère le respect et l'affection dont son fils veut qu'elle soit entourée. Bernard a une âme fière, loyale, énergique, au fond de laquelle les souffrances et les humiliations passées ont fait germer un amer ressentiment. Il hait violemment l'homme qui a délaissé sa mère après lui avoir promis le mariage. M^me^ Bernard lui a toujours caché le nom du séducteur; quand il la presse de questions à ce sujet, elle se borne à baisser la tête en murmurant des paroles d'oubli et de pardon qui ne font qu'irriter la colère de ce fils aigri par une rancune longtemps dévorée en silence.

M. Émile Augier a dessiné le personnage de Bernard avec la vigueur,

la franchise et la netteté d'un maître. Il a mis en relief toutes les saillies de ce caractère à la fois sympathique et rude, affectueux et renfermé, généreux et ombrageux. Bernard est l'une de ses créations les plus vivantes et les plus originales; elle tient dignement sa place à côté de *Giboyer* et de *Maître Guérin*. Il est juste d'ajouter que M. Got, chargé d'interpréter ce rôle, a mis au service de l'auteur la puissance merveilleuse d'un talent de premier ordre. Pathétique sans violence, familier sans vulgarité, trouvant toujours la note vraie, soulignant d'un geste sobre et expressif les moindres intentions du dramaturge, sachant à la fois être simple, éloquent et naturel, M. Got a rendu le personnage de Bernard en artiste achevé, et le public dans ses applaudissemens l'a justement associé au grand succès de l'auteur dramatique.

En regard du logis austère de Bernard l'armateur, M. Émile Augier a représenté l'intérieur bruyant et luxueux du ménage Fourchambault, un ménage de riches banquiers havrais, lancés dans le plein courant de la vie dissipée et mondaine : — le mari honnête homme, mais faible, la femme dépensière et futile, la fille positive avant l'âge et ne songeant à dix-huit ans qu'aux vanités d'un mariage brillant; le fils, Léopold Fourchambault, occupant les loisirs que lui laisse son cercle à compromettre une jeune créole qui reçoit l'hospitalité chez Mme Fourchambault en attendant qu'elle trouve un emploi d'institutrice. Dans la peinture de ce frivole intérieur provincial, M. Augier a dépensé sans compter tous les trésors de sa verve mordante et satirique. Il a spirituellement et vertement raillé l'étroitesse de cette morale bourgeoise, dont les principes sont tout en surface et qui est bornée à droite par l'intérêt bien entendu, à gauche par le respect humain. Il a flagellé d'une main impitoyable, parfois même un peu brutale, les mères qui ne montrent à leurs filles d'autre idéal qu'un beau mariage, qui ferment doucement les yeux sur les amourettes nouées par leurs fils dans leur propre maison, parce qu'elles y trouvent une commode garantie contre les dissipations du dehors et parce qu'elles estiment, selon la doctrine de Léopold Fourchambault, que « les institutrices, les dames de compagnie et les maîtresses de piano sont des victimes naturellement vouées à ce genre d'accident. »—Peut-être pourrait-on même reprocher à M. Émile Augier d'avoir, dans le dessin des figures de M. et de Mme Fourchambault, appuyé sur son crayon de façon à pousser le trait comique jusqu'à la caricature. Mme Fourchambault est parfois d'une vulgarité trop plate. On a beau nous dire que M. Fourchambault est un homme sans caractère, bon comme du pain, « tout en mie, » il y a des scènes où sa faiblesse devient de la bêtise et où le bonhomme disparaît pour faire place à la *ganache*. Il est vrai que les acteurs chargés de représenter ces deux personnages semblent accentuer comme à plaisir la nullité de l'un et la platitude de l'autre; mais,

tout en tenant compte de cette interprétation défectueuse, il semble que les ridicules du ménage Fourchambault demanderaient à être touchés d'une main parfois un peu plus légère.

Là où les maîtresses qualités de M. Émile Augier s'épanouissent dans tout leur éclat, c'est lorsque les incidens imaginés par l'auteur mettent tout à coup en présence les intérêts des Fourchambault et des Bernard. La faiblesse du banquier et les prodigalités de sa femme ont préparé la ruine de la maison de banque; la déconfiture d'un correspondant l'achève. Faute de 240,000 francs, la maison Fourchambault va être mise en faillite. Fourchambault frappe en vain à toutes les portes, et Mme Bernard reçoit cette nouvelle de la bouche de son fils. En apprenant le désastre de l'homme qu'elle a aimé et qui l'a abandonnée, la mère pousse un cri, et, se tournant vers ce fils qui ignore toujours le nom de son père, elle invoque ses sentimens généreux en faveur du banquier. — Il faut le sauver! s'écrie-t-elle. — Ma foi non, réplique l'armateur, qui ne s'explique pas cet excès de générosité à l'égard d'un étranger; non, l'argent est trop dur à gagner pour jeter une pareille somme par les fenêtres. — Il faut le sauver, répète avec énergie Mme Bernard, je le veux... *tu le dois...* Bernard brusquement remué regarde sa mère droit dans les yeux : — C'est lui qui est mon père! dit-il, et tandis qu'elle courbe la tête et garde le silence, il ajoute : — Eh bien, tu as raison, je ferai mon devoir.

Il me semble difficile, avec une aussi grande simplicité de moyens, d'exciter plus puissamment l'émotion dramatique. Ce deuxième acte des *Fourchambault* renferme une des plus belles scènes du théâtre contemporain. L'auteur avait rarement, je crois, atteint ce degré de grandeur et de simplicité qui est la marque de la vraie beauté dans l'art. Jamais du reste M. Émile Augier n'avait encore combiné avec une mesure et une science plus parfaites les qualités si diverses dont la nature l'a richement doué : je veux dire la fantaisie poétique, la verdeur de l'esprit et le sentiment vigoureux de la réalité. Il y a au quatrième acte une scène où Marie Letellier, l'institutrice créole, et Bernard, placés de chaque côté de Mlle Blanche Fourchambault, cherchent à dégoûter la jeune fille de la chimère des mariages d'argent et tentent de la convertir à la doctrine de la passion vraie et désintéressée. On pressent que le rude Bernard et la jeune orpheline créole s'aiment sans se l'être jamais avoué; à travers ce plaidoyer alterné qui s'adresse à une étrangère, la tendresse voilée de ces deux avocats de l'amour pur se trahit d'une façon charmante; elle s'exhale comme un parfum discret et délicieux au-dessus de la tête de cette jeune fille positive, qu'elle finit par enivrer doucement à son tour. Il y a là un courant de poésie et de jeunesse qui rafraîchit le cœur, et on est heureux de retrouver sous le robuste peintre des réalités de la vie l'aimable poète de *la Ciguë* et de *Philiberte*.

On sent toujours chez Émile Augier cette franche et généreuse séve française où la verdeur n'exclut pas la grâce, où la gaîté ne nuit pas au sentiment, où l'esprit ne dégénère jamais en sécheresse parce que le talent de l'auteur a ses racines dans un fond bien sain et bien humain. Le grand mérite de l'auteur des *Fourchambault,* c'est d'être sincère et de ne chercher à faire naître l'émotion que par des moyens qui agissent directement et naturellement sur le cœur du public. Il n'est pas l'homme des biais, des tours de passe-passe, des excitations factices destinées à agir par surprise sur les nerfs de l'auditoire; il va droit au but avec une franchise qui est l'honnêteté dans l'art. Aussi jamais larmes, jamais acclamations enthousiastes n'ont été arrachées plus loyalement aux spectateurs que dans cette grande scène du cinquième acte où Léopold Fourchambault, exaspéré par les sanglantes apostrophes de Bernard, s'emporte jusqu'à le souffleter. — Ah! s'écrie l'enfant naturel après un mouvement de colère brusquement réprimé, comme il est heureux que tu sois mon frère!.. — Puis, après de rapides explications, Léopold Fourchambault, stupéfait et humilié, baisse la tête, et Bernard lui tend la joue avec ce seul mot: — « Efface! »

Je ne crois pas que depuis longtemps on ait vu au théâtre une scène aussi simple, aussi sobrement traitée, produisant un pareil frémissement d'émotion dans la salle. Les *Fourchambault,* remarquablement interprétés par MM. Got, Coquelin, Thiron et M^lle^ Agar, sont le seul vrai succès de la saison théâtrale de cet hiver, mais il faut reconnaître que ce succès éclatant compense largement les déceptions causées au public par la demi-réussite ou la chute de certaines pièces annoncées longtemps à l'avance avec grand fracas. Celle-ci n'a pas été précédée de réclames pompeuses, on n'y voit ni décors extraordinaires, ni mise en scène d'un luxe extravagant. L'accueil enthousiaste qui lui a été fait n'est dû qu'au talent robuste et sain de l'auteur, au jeu excellent des interprètes; ce résultat est à la fois tout à l'honneur de M. Émile Augier, du public et de la Comédie-Française.

***

---

## ESSAIS ET NOTICES.

---

*Dictionnaire de l'Académie française,* 7e édition, 2 vol. in-4°, Firmin Didot, 1878.

L'Académie française vient de publier la septième édition de son dictionnaire, du dictionnaire que lui avait prescrit son glorieux fondateur, le cardinal de Richelieu, et dont le premier rédacteur fut Vaugelas. Le rédacteur de cette septième édition est M. de Sacy. De Vaugelas à M. de Sacy, de la première édition à la septième, c'est-à-

dire, pour marquer les dates avec précision, de 1694 à 1878, bien des générations d'académiciens ont pris part à ce travail si simple en apparence, au fond si délicat et si compliqué. De quoi s'agit-il, en effet, dans ce dictionnaire? Il s'agit de fixer l'usage des mots. L'usage est le grand maître ici, car il est le seul maître. *Si volet usus,* dit Horace; c'est la règle éternelle, la règle de tous les temps et de tous les idiomes. Seulement, où donc commence l'usage? Qui aura le droit de dire que l'usage existe? Et cet usage même, à supposer que le fait n'en soit pas contestable, qui le jugera? Qui pourra décider s'il est admissible ou s'il est condamnable, s'il est conforme ou contraire aux traditions, aux analogies, au travail séculaire, aux inspirations spontanées, en un mot au génie de la langue? Il fallait pour cela une autorité constituée. La grande pensée de Richelieu est d'avoir formé dans cette vue un tribunal composé à la fois des représentans des lettres et des représentans de la haute société française. Le rôle de l'Académie, dans la rédaction de son dictionnaire, consiste donc simplement à dire que pour tel mot, telle locution, telle forme de langage, l'usage existe et doit être approuvé.

A quel examen, à quels débats, à quelles fines et délicates analyses donnent lieu ces problèmes de l'usage, du bon usage français, on peut en prendre une idée si on lit attentivement la belle et solide préface de M. de Sacy. Le savant rédacteur s'est appliqué à mettre en lumière les principes qui ont guidé l'Académie dans son travail. Cet exposé des principes auxquels ont obéi tant de générations, et, parmi ces générations, tant de personnages divers, le conduisait naturellement à reproduire les traditions de l'œuvre commune. De là l'idée excellente de réunir les six préfaces antérieures et de les mettre en regard de la septième. C'est là un des grands attraits de l'édition de 1878. Rechercher, rassembler, comparer ces préfaces, c'était affaire d'érudition et de patience; aujourd'hui nous les avons toutes sous la main, et la comparaison qu'on peut en faire si aisément renferme de la façon la plus authentique l'histoire intime du dictionnaire. Il est probable qu'on ne commettra plus désormais tant de bévues au sujet de cet ouvrage; du moins celles que l'on débitera encore n'auront plus la même excuse. Nous ne parlons pas, bien entendu, des critiques qui s'adressent au détail de l'exécution; M. de Sacy lui-même s'en explique avec le plus juste sentiment des convenances. C'est lui qui écrit ces mots dans sa préface: « Un dictionnaire, on ne saurait trop le redire, n'est jamais une œuvre parfaite. Des oublis et des omissions, il y en a toujours. On en avait relevé dans le dictionnaire de 1835, on en relèvera dans celui-ci. » Et plus loin: « Le champ reste libre d'ailleurs, est-il nécessaire de le dire? aux créations du génie et du talent. La porte n'est jamais fermée aux expressions neuves et aux tours hardis qu'une inspiration heureuse peut tout à coup faire naître sous une main habile et savante.

Tous les jours, les mots anciens eux-mêmes reçoivent de l'art qui les combine et qui les rapproche une lumière ou une énergie nouvelle. Nos remarques ne s'appliquent donc pas à l'exécution du programme, elles s'appliquent au programme lui-même. Le public lettré, en voyant, de la première préface à la septième, la suite d'une telle œuvre pendant près de deux siècles, ne se méprendra plus comme autrefois sur la destination vraie du dictionnaire de l'usage, par conséquent sur la nature et les limites du plan qu'il était nécessaire d'adopter. »

Lorsque parut en 1835 la sixième édition du dictionnaire, relevée par la brillante préface de Villemain, un écrivain célèbre, dont nos lecteurs n'ont pas perdu le souvenir, Gustave Planche, en fit une critique très vive, très amère, mais une critique qui, d'un bout à l'autre, était en dehors du sujet. C'est à cause de cela sans doute que la direction de la *Revue*, malgré sa haute estime pour le talent et l'indépendance de ce maître-juge, refusa d'insérer son manifeste. Vous ne le trouverez pas parmi les nombreuses études dont il a enrichi ce recueil, vous le trouverez au second volume de l'ouvrage publié en 1836 sous le titre de *Portraits littéraires*. Que disait donc Gustave Planche ? Il reprochait aux auteurs du dictionnaire de ne pas avoir « décomposé la langue dans tous ses élémens ; » d'avoir choisi pour exemples « des phrases qui ne sont présentées par personne ; » d'avoir omis ces témoignages « qui racontent l'histoire d'une expression ; » d'avoir « dédaigné la recherche de l'étymologie des mots ; » d'avoir oublié que « l'Académie est instituée non-seulement pour conserver le dépôt de notre langue, mais pour expliquer à la France l'origine et les variations de l'idiome que nous parlons. » En un mot, Gustave Planche confondait perpétuellement le dictionnaire de l'usage et le dictionnaire historique ; étrange erreur, il faut en convenir. Le dictionnaire de l'usage est une chose et le dictionnaire historique en est une autre. Le premier commencé au XVII^e siècle a été sans cesse, jusqu'à nos jours, revu, refait, rectifié, remis au courant des vicissitudes de l'usage ; le second n'a pu être entrepris qu'au XIX^e siècle, dans un temps où la critique historique et philologique a pris un immense développement. Demander au dictionnaire de l'usage ce qui est l'objet du dictionnaire historique, voilà une confusion singulière. Beaucoup de personnes la commettent chaque jour ; Gustave Planche ne l'eût pas commise assurément, s'il avait lu et comparé les six préfaces des six éditions, surtout s'il avait pu connaître les pages excellentes où M. de Sacy a résumé les traditions et les principes de cette œuvre nationale avec une précision si lumineuse.

SAINT-RENÉ TAILLANDIER.

---

*Le directeur-gérant*, C. BULOZ.

# TABLE DES MATIÈRES

DU

# VINGT-SIXIÈME VOLUME

## TROISIÈME PÉRIODE. — XLVIIIe ANNÉE.

MARS — AVRIL 1878

### Livraison du 1er Mars.


George Sand. — II. — Ses premiers romans, l'amour et la philosophie, par M. Othenin d'HAUSSONVILLE. . . . . 5

La Nouvelle-Zélande et les petites îles australes adjacentes. — I. — La découverte, les premières explorations, la nature du pays, les habitans, par M. Émile BLANCHARD, de l'Académie des Sciences. . . . . 34

Un Remords, seconde partie, par M. Th. BENTZON. . . . . 77

Le Ministère de la marine pendant la commune. — I. — L'occupation de l'hôtel de la marine, la flottille de la Seine, par M. Maxime DU CAMP. . . . . 93

Les Nouveaux ports ouverts de la Chine, par M. Edmond PLAUCHUT. . . . 131

La Politique anglaise en Orient, par M. CUCHEVAL-CLARIGNY. . . . . 160

Les Nouveaux tribunaux égyptiens, leur organisation, leur fonctionnement et leur avenir, par M. George BOUSQUET. . . . . 185

Les Applications scientifiques de la photographie. — II. — La photographie appliquée a l'étude des phénomènes terrestres, par M. R. RADAU. . . . 193

Les Soucis de l'Allemagne, par M. G. VALBERT. . . . . 217

Chronique de la Quinzaine, histoire politique et littéraire. . . . . 229

Essais et Notices. . . . . 270


### Livraison du 15 Mars.


Le Ministère de la marine pendant la commune. — II. — La batterie de Montretout, les incendies de la rue royale, le combat du pont d'Austerlitz, par M. Maxime DU CAMP. . . . . 241

L'Éclairage électrique et les Principes généraux de l'éclairage des villes, par M. J. JAMIN, de l'Académie des Sciences. . . . . 281
La Marine russe et la Flotte turque dans la Mer-Noire, par M. Paul MERRUAU . . . . . 304
George Sand. — III. — La Politique, la Nature et l'Art, dernières années, par M. Othenin d'HAUSSONVILLE . . . . . 332
Un Remords, troisième partie, par M. Th. BENTZON. . . . . 368
L'Exploitation des chemins de fer par l'État et les grandes compagnies, par M. F. JACQMIN. . . . . 401
L'Alsace-Lorraine sous le régime allemand . . . . . 448
Chronique de la Quinzaine, histoire politique et littéraire. . . . . 474
Essais et Notices . . . . . 485

## Livraison du 1er Avril.

Les Alliances de l'empire en 1869 et 1870, par le prince Napoléon BONAPARTE (Jérôme) . . . . . 489
L'Idée moderne du droit en France. — II. — Le Droit et l'Idée de liberté, par M. Alfred FOUILLÉE. . . . . 501
Un Remords, dernière partie, par M. Th. BENTZON. . . . . 532
Promenades archéologiques. — IV. — Les Cimetières chrétiens de Rome, par M. Gaston BOISSIER, de l'Académie Française . . . . . 561
La Terreur blanche, — La Réaction dans le Gard, par M. Ernest DAUDET. 586
Esquisses dramatiques. — M. Émile Augier, par M. Émile MONTÉGUT . . . 628
La Reine de Saba, première partie, par M. T.-B. ALDRICH . . . . . 660
Le Budget des beaux-arts et la Question musicale. — L'Opéra-Comique, le Théâtre-Lyrique, par M. F. de LAGENEVAIS. . . . . 691
Le Parti socialiste en Allemagne, par G. VALBERT . . . . . 707
Chronique de la Quinzaine, histoire politique et littéraire. . . . . 717

## Livraison du 15 Avril.

La Maison des deux Barbeaux, première partie, par M. André THEURIET . . 729
L'Histoire de la Philosophie ancienne en Allemagne. — L'Orient et la Grèce, par M. Paul JANET, de l'Institut de France. . . . . 759
L'Administration des forêts et le ministère de l'agriculture, par M. Jules CLAVÉ. . . . . 788
Une Académie de province au dix-huitième siècle. — L'Académie de Lyon, par M. Francisque BOUILLIER, de l'Institut de France . . . . . 812
Un Roi et un Pape. — I. — Le roi Victor-Emmanuel et la Monarchie italienne, par M. Anatole LEROY-BEAULIEU. . . . . 837
La Reine de Saba, dernière partie, par M. T.-B. ALDRICH . . . . . 871
L'Avortement du Congrès, par M. CUCHEVAL-CLARIGNY . . . . . 912
Chronique de la Quinzaine, histoire politique et littéraire. . . . . 949
Revue dramatique. — Théatre-Français. — *Les Fourchambault*, de M. Émile Augier . . . . . 960
Essais et Notices. . . . . 964

PARIS. — Impr. J. CLAYE. — A. QUANTIN et Cie, rue St-Benoît.
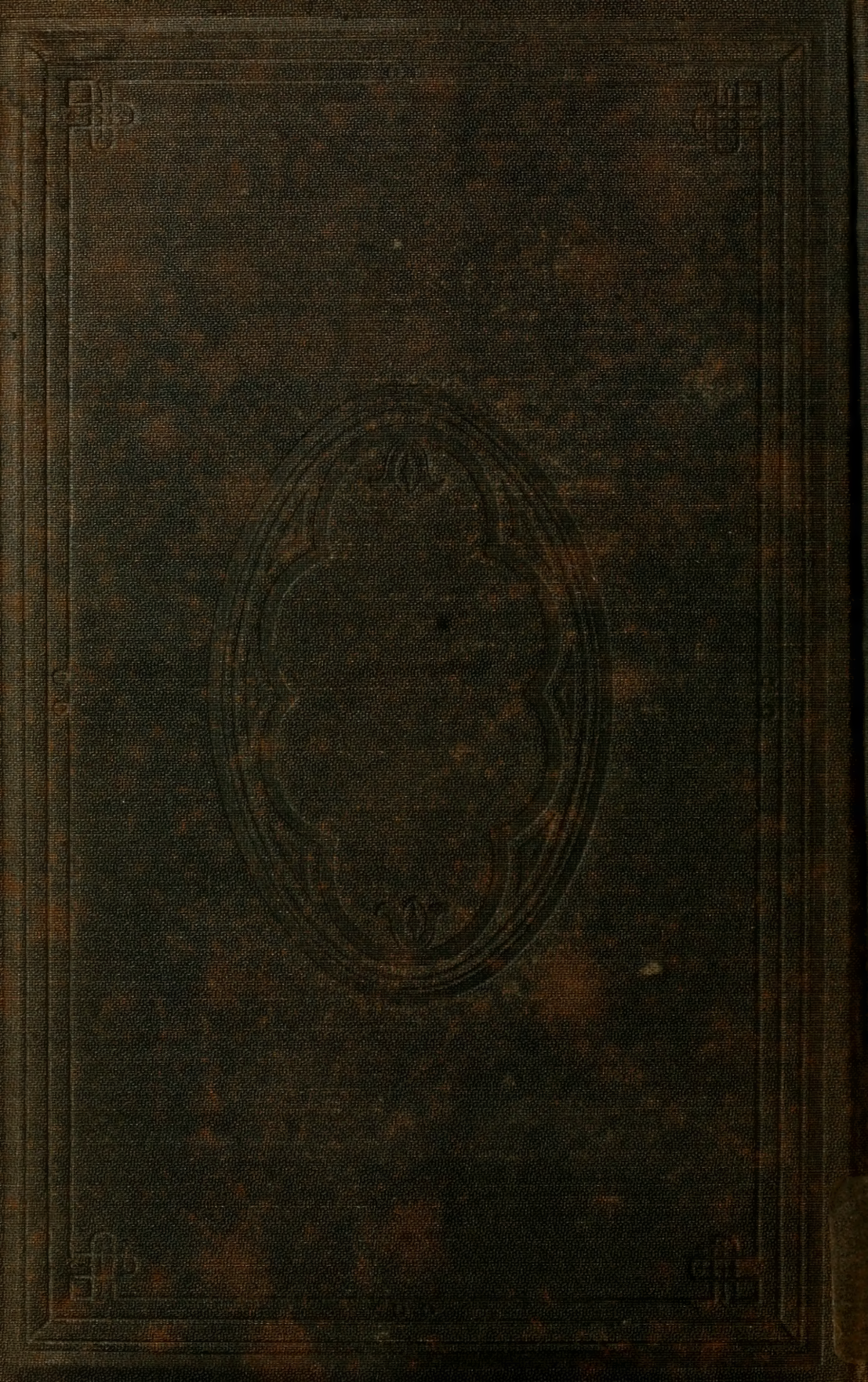
TUFTS UNIVERSITY LIBRARIES
3 9090 007 516 947